9-3-55=A

Sal 210
nr 50

Hecho el índice de Monografías.

HISTOIRE
DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES,

AVEC

Les Mémoires de Littérature tirés des Regiſtres de cette Académie, depuis l'année M. DCCXLIX, juſques & compris l'année M. DCCLI.

TOME VINGT-TROISIÉME.

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA SEVILLA

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLVI.

TABLE
POUR
L'HISTOIRE.

HISTOIRE
De l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, depuis l'année 1749, juſques & compris l'année 1751. *Page 1*

CHangemens arrivés dans la liſte des Académiciens, depuis l'année 1749, juſques & compris 1751. Page 9

HISTOIRE
Des Ouvrages de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.

Réflexions générales ſur la nature de la Religion des Grecs, & ſur l'idée qu'on doit ſe former de leur Mythologie. 17

Recherches pour ſervir à l'hiſtoire des Cyclopes, des Dactyles, des Telchines, des Curètes, des Corybantes & des Cabires. 27

E'claircifſemens généraux ſur les familles ſacerdotales de la Grèce. 51

Eſſai ſur la chronologie générale de l'E'criture. 65

ARTICLE I. *Temps écoulés depuis la naiſſance d'Abraham juſqu'à la ruine du Temple de Jéruſalem.* 66

ARTICLE II. *Comparaiſon des dynaſties collatérales de Juda & d'Iſraël, par rapport aux règnes particuliers & contemporains de part & d'autre.* 73

Projet & Plan d'une hiſtoire générale de la Poëſie, chez les peuples qui l'ont cultivee avec le plus de ſuccès. 85

Hiſtoire abrégée de la Poëſie chez les Hébreux. 92

Suite des Obſervations & Corrections ſur le texte & la verſion du premier livre d'Hérodote. 109

Des Embaumemens des Egyptiens. 119

PREMIÈRE PARTIE. *Sur les Mumies en elles-mêmes.* 120

SECONDE PARTIE. *Sur les caiſſes des Mumies, & ſur les lieux où elles étoient conſervées.* 134

Recherches ſur les Miroirs des Anciens. 140

Sur la Féerie des Anciens, comparée à celle des Modernes. 144

Sur le paſſage de Tite-Live qui donne l'origine des jeux Scéniques à Rome. 149

Vûes générales ſur le temps où les Arts s'introduiſirent chez les Volces; *& précis des révolutions que les mœurs, les coutûmes & la Religion de ces peuples ont éprouvées.* 156

Remarque ſur le mot Barritus *ou* Barditus, *dont il eſt parlé dans Tacite.* 164

En quelle année le titre de Pater Patriæ *fut donné à Auguſte.* 166

Obſervations ſur l'Inſcription ROMAE FELici, *qu'on lit au revers de quelques Médailles; & ſur le temps où le titre de* NOBILISSIMUS CAESAR *commence à paroître ſur les monumens.* 168

Remarques ſur une Inſcription d'Athènes, contenant quelques particularités relatives au Gymnaſe public de cette ville. 180

*Explication d'une Inſcription antique, ſur le rétabliſſement de l'*Odeum *d'Athènes, par un roi de Cappadoce.* 189

Sur quelques antiquités de Périgueux. 201

Recherches ſur les monnoies Bracteates. 212

Examen critique de l'hiſtoire de Marie d'Arragon, femme d'Othon III. 220

Conjectures ſur la Reine Pédauque, où l'on recherche quelle pouvoit être cette Reine, & à cette occaſion, ce qu'on doit penſer de pluſieurs figures anciennes, priſes juſqu'à préſent pour des ſtatues de Princes ou de Princeſſes de France. 227

Sur l'origine de l'ancienne Chevalerie & des anciens Romans. 236

Sur la langue vulgaire de la Gaule depuis Céſar juſqu'au règne de Philippe Auguſte. 244

Obſervation ſur la conformité du Grec vulgaire avec notre Langue. 250

Notice d'un manuſcrit François conſervé dans la bibliothèque de Sorbonne. 254

Deſcription hiſtorique & topographique de l'hôtel de Soiſſons. 262

Notice d'un livre ſingulier & rare, intitulé, Dicæarchiæ Henrici regis Chriſtianiſſimi progymnaſmata. 271

Réflexions ſur la vénalité des Charges en France. 278

Sur l'époque & les circonſtances de la découverte du Café, débitées par les Orientaux. 284

Conjecture ſur ce qu'on appeloit Galère ſubtile *du temps de Charles IX.* 290

Deviſes faites par l'Académie. 291

ELOGES

Des Académiciens morts depuis l'année M. DCCXLIX, juſques & compris M. DCCLI.

Eloge de M. Otter. 297

Eloge de M. d'Egly. 309

Eloge de M. Fréret. 314

Eloge de M. le Cardinal de Rohan. 338

TABLE
POUR
LES MÉMOIRES.

TOME VINGT-TROISIÈME.

— *Premier Mémoire dans lequel on essaie de concilier Hérodote avec Ctésias au sujet de la monarchie des Mèdes.* Par M. DE BOUGAINVILLE. Page 1

ARTICLE I. *Exposition abrégée des récits d'Hérodote & de Ctésias.* 4

ARTICLE II. *Énumération des auteurs qui n'admettent que le récit d'Hérodote sur la monarchie des Mèdes.* 11

ARTICLE III. *Énumération des Écrivains qui font un mélange des écrits d'Hérodote & de Ctésias.* 16

ARTICLE IV. *Nouvelle hypothèse dans laquelle les deux explications se concilient sans se confondre.* 21

— *Dissertation sur l'époque de la mort de Darius fils d'Hystaspe, & sur le commencement & la durée de son règne.* Par M. GIBERT. 33

— *Observations sur la Chronique de Paros.* Par M. GIBERT. 61

— *Mémoire sur l'ancien système de la grande année.* Par M. DE LA NAUZE. 82

— *Défense d'Hérodote contre les accusations de Plutarque.* Troisième Mémoire, *Où l'on expose la méthode & le plan de cet historien.* Par M. l'Abbé GEINOZ. 101

— *Mémoire sur la différence des Pélasges & des Hellènes.* Par M. DE LA NAUZE. 115

— *Observations sur les deux déluges ou inondations d'Ogygès & de Deucalion.* Par M. FRÉRET. 129

— *Mémoire sur les révolutions du commerce des îles Britanniques.* Troisième Partie, *Où l'on essaie de montrer par des preuves directes, que les Grecs n'ont point fait le commerce de ces Isles avant l'expédition de Jules César.* Par M. MELOT. 149

— *Observations sur les Oracles rendus par les ames des Morts.* Par M. FRÉRET. 174

— *Observations sur les recueils de prédictions écrites, qui portoient le nom de Musée, de Bacis & de la Sibylle.* Par M. FRÉRET. 187

— *Dissertation sur la Pierre de la Mère des Dieux.* Par M. FALCONET. 213

— *Recherches sur le culte de Bacchus parmi les Grecs.* Par M. FRÉRET. 242

— *Recherches sur l'histoire & l'esclavage des Hilotes.* Par M. CAPPERONNIER. 271

— *De l'Architecture ancienne.* Par M. le Comte DE CAYLUS. 286

— *De la perspective des Anciens.* Par M. le Comte DE CAYLUS. 320

— *Des Vases dont les Anciens faisoient usage dans les Festins.* Par M. le Comte DE CAYLUS. 342

— *Du Théatre de C. Scribonius Curion.* Par M. le Comte DE CAYLUS. 369

Remarques sur une inscription Grecque, trouvée par M. l'Abbé Fourmont dans le temple d'Apollon Amycléen, & contenant une liste des prêtresses de ce Dieu. Par M. l'Abbé BARTHÉLEMY. 394

ADDITIONS & CORRECTIONS pour le Mémoire de M. le Comte DE CAYLUS *ſur l'Architecture ancienne.*

Page 291, ligne 12, & quand Diodore de Sicile, en parlant d'Apollon Pythien, ne diroit pas que les Egyptiens, &c. *liſez,* & quand nous ne ſerions pas aſſurés par un grand nombre d'auteurs que les Egyptiens ne ſéparoient jamais les jambes de leurs ſtatues, nous ſerions convaincus, &c.

P. 297, l. 5, trouvé; *liſez,* connu.

P. 299, à la fin de la 28.e ligne, ajoûtez cette note. Depuis ce temps, *le voyage de Palmyre* a paru. Les Anglois qui l'ont donné avec plus de détail, nous ont appris que les monumens ſur leſquels on pourroit établir le goût Egyptien, ſont en très-petit nombre. La plus grande magnificence de cette ville, du moins celle qui eſt aujourd'hui la plus apparente, paroît élevée ſous le règne des Antonins, pendant que cette ville étoit ſous la domination Romaine. C'eſt du moins l'idée que le goût de l'architecture autoriſe. Les Inſcriptions dans la langue du pays, dont M. l'abbé Barthélemy a ſi ingénieuſement retrouvé l'alphabet, nous en apprendont peut-être davantage.

P. 300, l. 4, dont je ne puis déterminer le temps; quoiqu'il y ait, &c. *liſez,* dont on peut déterminer le temps en ſuivant Diodore *(liv. I.)* quoiqu'il y ait, &c.

P. 302, l. 27, voici ce que Pauſanias dit; *liſez,* voici ce que diſent Hérodote *(liv. II.)* & Pauſanias.

Même page, l. 29, Euphormion; *liſez,* Euphorion.

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA SEVILLA

HISTOIRE

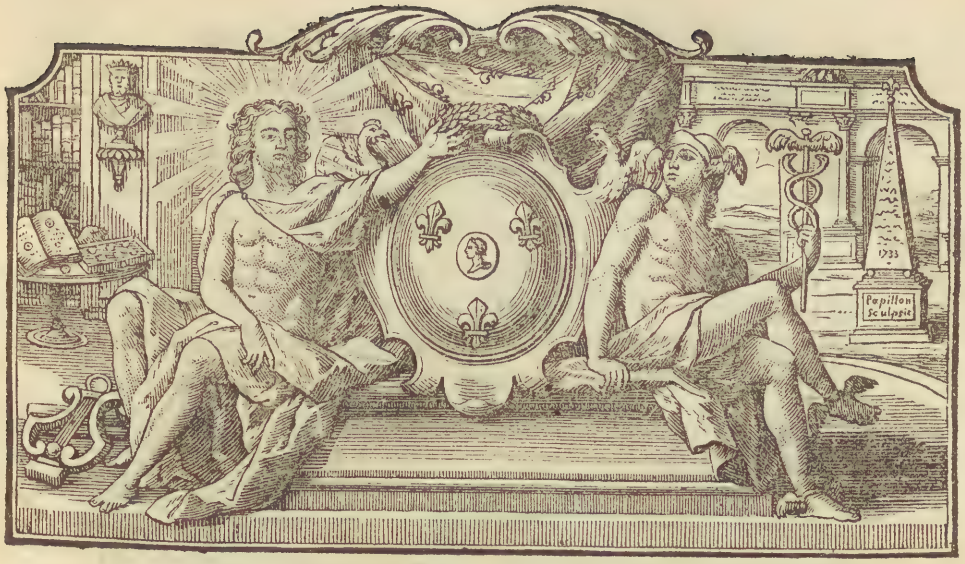

HISTOIRE
DE
L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET
BELLES-LETTRES.

AVANT que d'annoncer ce qui fait la matière des volumes XXIII & XXIV, que nous publions aujourd'hui, nous devons dire un mot ſur l'objet du volume XXII, qui paroît en même temps. C'eſt la Table alphabétique des matières contenues dans l'Hiſtoire & les Mémoires de l'Académie, depuis le tome XII juſqu'au XXI.e inclusivement, comme le XI.e volume eſt la table des dix premiers. Selon ce plan, que nous

nous ferons une loi de ſuivre dans la ſuite, le corps entier de nos Mémoires ſe trouvera partagé naturellement en eſpèces de décades, & chaque XI.e volume ſera toûjours la table des dix précédens. Nous nous ſommes conformés dans celle-ci, autant que nous l'avons pû, au plan de la première.

Les deux volumes XXIII & XXIV répondent aux années 1749, 1750 & 1751. Dans cet intervalle il s'eſt paſſé quelques faits intéreſſans pour l'Académie, dont elle doit rendre compte au public.

On a vû dans notre Hiſtoire *(vol. XVI, p. 2 & 3)* par quel enchaînement de circonſtances l'impreſſion de nos Mémoires avoit été retardée pendant pluſieurs années. M. Fréret, Secrétaire perpétuel, dont les infirmités avoient été la principale cauſe d'un retardement involontaire de ſa part, mourut le 8 de mars 1749. M. le duc de S.t Aignan, Préſident de l'année, reçut le 22 du même mois, de M. le comte de Maurepas, une lettre dont le duplicata fut envoyé en même temps à M. le marquis d'Argenſon, Vice-préſident, qui le communiqua deux jours après à la Compagnie. Nous en donnerons ici ce qui concerne le détail des arrangemens pris au ſujet de la place de Secrétaire perpétuel, devenue vacante.

Sur le compte que j'ai rendu au Roi, Monſieur, des ſujets que l'Académie des Belles-Lettres propoſe pour remplacer feu M. Fréret, Sa Majeſté s'eſt déterminée à nommer pour Secrétaire perpétuel M. de Bougainville, *en faveur de qui, malgré la différence de l'âge & de l'ancienneté, les voix ſe ſont réunies. Je lui ai écrit, pour lui marquer ce que Sa Majeſté ſouhaite qu'il obſerve dans l'exercice de ſes nouvelles fonctions.*

Mais comme il y a huit années de Mémoires de l'Académie à publier, & que M. de Bougainville auroit beaucoup de peine à ſe remettre au courant, Sa Majeſté a agréé l'offre que M. de Foncemagne *a faite de ſe charger de la publication des Mémoires de l'année 1741 & des ſuivantes, juſques & compris 1745, de manière que M. de Bougainville commencera ſon travail par la rédaction des Mémoires de l'année 1746.*

En conſéquence de cet arrangement il faut, Monſieur, que l'Académie autoriſe ſpécialement M. de Bougainville à retirer de la ſucceſſion de M. Fréret, non ſeulement tous les titres, regiſtres, Mémoires, livres, papiers & autres effets qui lui furent remis quand il fut nommé Secrétaire de l'Académie, & dont il donna pour lors une reconnoiſſance en forme, mais encore tout ce qui eſt entré depuis ce temps-là au dépôt du Secrétariat; dont & du tout il ſera dreſſé un nouvel inventaire ſigné de lui, du Préſident ou Vice-préſident, ou, en leur abſence, du directeur de l'Académie: lequel inventaire ſera triple, l'un pour m'être envoyé, ſuivant l'uſage; l'autre pour reſter entre les mains de M. de Bougainville, & le troiſième pour ſervir de décharge à la ſucceſſion de M. Fréret, ſi ſes héritiers la demandent; & M. de Bougainville remettra à M. de Foncemagne tous les Mémoires des années qu'il ſe charge de rédiger.

Quoique M. de Bougainville doive avoir le rang de Penſionnaire, en qualité de Secrétaire, l'intention de Sa Majeſté eſt qu'on ne le remplace point dans l'ordre des Aſſociés qu'Elle n'en ait autrement ordonné, &c.

M. de Foncemagne a rempli l'engagement que ſon zèle lui avoit fait contracter avec l'Académie, & c'eſt à lui qu'elle doit la rédaction des volumes XVI & XVII. Il eſt auteur de la partie hiſtorique qui forme les deux cens cinquante premières pages du XVIe tome, comme M. de Boze l'eſt de tout ce qui porte le nom d'*Hiſtoire* dans les quinze volumes précédens; & l'on comprend principalement ſous ce nom, les extraits de toutes les Diſſertations qui ne ſont point imprimées dans la partie des *Mémoires*. Cette Hiſtoire eſt ſpécialement l'ouvrage du Secrétaire de l'Académie, auſſi-bien que les Eloges des Académiciens morts.

Les deux volumes donnés par M. de Foncemagne renferment les trois années 1741, 1742, 1743; il ſe diſpoſoit à continuer le même travail ſur les deux années ſuivantes, lorſqu'il fut nommé ſous-gouverneur de M. le duc de Chartres. Obligé de ſe conſacrer tout entier à ſes nouvelles fonctions, & n'ayant plus le loiſir de rédiger nos Mémoires, il s'eſt

vû dès-lors dans la néceſſité de s'arrêter au milieu de ſon entrepriſe, & de la laiſſer achever à M. de Bougainville, qui ſe faiſant un devoir de marcher ſur ſes traces, & d'imiter du moins la diligence & l'exactitude de ſon modèle, a publié, dans le cours de l'année 1753, les volumes XVIII, XIX & XX, qui renferment les années 1744, 1745, 1746. Les deux ſuivantes ſont réunies dans le tome XXI, donné au public en 1754. L'impreſſion de ces ſix volumes, en quatre ans, a rempli tout le vuide cauſé par le retardement dont nous avons parlé plus haut, & nous eſpérons que l'Académie ſera bien-tôt remiſe au courant.

L'ANNÉE 1750 eſt l'époque d'un nouveau règlement obtenu par l'Académie, & dont elle avoit beſoin pour aſſurer ſon état, & pour fixer invariablement ſa forme à l'avenir. Ce règlement, qu'elle regarde comme une nouvelle preuve des bontés du Roi, & de la protection qu'il accorde aux Lettres, eſt un ſupplément à ſes anciens Statuts. Comme elle les a publiés dans les volumes précédens, & que d'ailleurs ils ſont imprimés à la tête de ſon Hiſtoire, donnée par M. de Boze en trois volumes in-12, elle a cru devoir auſſi le faire connoître au public. Voici en peu de mots quel en eſt l'objet.

L'Académie, ſuivant ſes ſtatuts, n'eſt compoſée que de quarante Académiciens, diſtingués en trois claſſes; dix Honoraires, dix Penſionnaires & vingt Aſſociés. Juſqu'en 1715 elle n'avoit point eu d'Aſſociés-Etrangers; mais ils ſe ſont depuis introduits dans ſon corps; & le nombre s'en étoit multiplié ſous différens titres, au point d'excéder bien-tôt la proportion qui doit être entre les claſſes de l'Académie.

Cet inconvénient réſultoit de ce que la diſtribution de ces titres n'avoit jamais été faite d'après un plan fixe; mais que les places avoient été créées à meſure qu'il ſe préſentoit des ſujets. Inſenſiblement il s'étoit formé des claſſes d'*Honoraires-Etrangers, de Correſpondans-Honoraires, d'Aſſociés-Correſpondans, d'Aſſociés-Libres, de Correſpondans-Etrangers;* & rien n'étoit fixé dans chacune de ces cinq claſſes nouvelles. Le nombre de ceux qui pouvoient y être admis n'étoit pas plus limité

que leurs droits. Il devenoit eſſentiel de remédier à ce deſordre. M. le comte d'Argenſon, dans le département duquel l'Académie avoit paſſé en 1749, entra dans ſes vûes à cet égard. Le Mémoire qu'elle lui fit préſenter, après une mûre délibération, renfermoit l'expoſé de ſes motifs, qui déterminèrent le Roi à lui accorder le règlement dont voici la teneur. Ce fut M. le marquis d'Argenſon, préſident de l'Académie, qui le lui communiqua par ordre de Sa Majeſté, avec la lettre ſuivante, qu'il avoit reçûe de M. ſon frère à ce ſujet.

LETTRE de Monſieur le comte d'Argenſon à Monſieur le marquis d'Argenſon, préſident de l'Académie.

A Verſailles, le 10 Mai 1750.

J'AI, Monſieur, rendu compte au Roi de la délibération priſe par l'Académie des Belles-Lettres le 17 du mois dernier, au ſujet des cinq claſſes d'Académiciens qui ſe ſont ſucceſſivement introduites dans cette Compagnie, indépendamment des trois dont elle étoit originairement compoſée. Sa Majeſté a parfaitement ſenti que comme ces nouvelles claſſes ont été formées ſans partir d'aucun plan fixe, il ne pouvoit en réſulter que des inconvéniens également contraires à l'avantage de l'Académie & au progrès des Lettres; & qu'il étoit important de les prévenir en donnant une forme invariable à l'Académie, & lui conſervant cependant les moyens d'entretenir toutes les correſpondances qu'elle jugera néceſſaires. C'eſt à quoi Elle a pourvû par un règlement qui eſt entièrement relatif aux vûes de l'Académie, & qui doit être pour cette Compagnie une marque de la protection particulière dont Sa Majeſté l'honore. J'ai l'honneur de vous envoyer ce règlement, parce qu'il convient que ce ſoit par vos mains que l'Académie le reçoive. Je ſuis avec un parfait attachement, Monſieur, votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

Signé M. P. DE VOYER D'ARGENSON.

COPIE du Règlement énoncé dans la Lettre précédente.

DE PAR LE ROI.

SA MAJESTÉ s'étant fait rendre compte de l'état actuel de ſon Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, Elle a reconnu qu'indépendamment des trois claſſes d'Académiciens qui compoſoient le corps de cette Compagnie dans ſon inſtitution, il s'y en eſt formé cinq nouvelles, parce que la néceſſité d'établir des correſpondances, ou d'autres motifs ont engagé, dans les occaſions qui s'en ſont préſentées, à admettre, à différens titres, des regnicoles non domiciliés à Paris, ou même des Etrangers, ſans qu'il y ait eu juſqu'ici de plan fixe pour ces admiſſions, ni de règles pour en déterminer le nombre ou les prérogatives. Et Sa Majeſté voulant prévenir, ſuivant le vœu de l'Académie, les inconvéniens qui peuvent naître d'une pareille confuſion, donner une forme ſtable à l'Académie, & lui conſerver en même temps les moyens d'entretenir des correſpondances utiles aux progrès des Lettres; Elle a ordonné & ordonne ce qui ſuit.

ARTICLE I.

LE corps de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres ſera toûjours compoſé, comme par le paſſé, de quarante Académiciens diſtingués en trois claſſes, ſavoir, de dix Honoraires, de dix Penſionnaires & de vingt Aſſociés.

II.

LES cinq autres claſſes qui s'y ſont ſucceſſivement introduites, ſous les titres d'Honoraires-Etrangers, de Correſpondans-Honoraires, d'Aſſociés-Libres, d'Aſſociés-Correſpondans & de Correſpondans-Etrangers, ſeront & demeureront éteintes & ſupprimées pour l'avenir; & il leur ſera ſubſtitué une ſeule & unique claſſe de douze Académiciens libres, dont quatre ſeront regnicoles, non domiciliés à Paris, & huit Etrangers.

III.

LE rang de ces nouveaux Académiciens ſera réglé entre

eux par l'ancienneté de leur réception, ſans diſtinction d'âge, d'état, de qualité, ni de demeure.

IV.

LORSQU'ILS aſſiſteront aux aſſemblées de l'Académie, ils prendront place ſur le banc des Penſionnaires & des Aſſociés: & dans le cas où il ſe trouveroit rempli, ils pourront ſe placer dans l'intérieur, près de la table de marbre.

V.

TOUTE voix leur ſera interdite, ſoit dans les élections, ſoit dans les affaires de l'Académie, & ceux même d'entre eux qui viendront à Paris pour y fixer leur demeure, perdront dès l'inſtant de leur établiſſement la place qu'ils occupoient dans l'Académie, ſans eſpérance de retour.

VI.

L'ACADÉMIE pourra cependant, à l'exemple de ce qui s'eſt toûjours pratiqué dans l'Académie Royale des Sciences, délivrer des lettres de ſimple correſpondance, qui ne donneront à ceux qui les obtiendront, ni le titre d'Académicien, ni même le droit de ſéance dans les aſſemblées.

VII.

LA formation de la nouvelle claſſe créée ci-deſſus, ne devant avoir lieu qu'à meſure que les autres s'éteindront, tous ceux qui ſont actuellement agrégés à l'Académie, ſous quelque titre que ce ſoit, demeureront en poſſeſſion de leurs titres, à moins qu'ils n'y renoncent volontairement pour entrer dans les vûes de l'Académie.

VIII.

NUL d'eux ne pourra à l'avenir prétendre à donner ſa voix dans les aſſemblées de l'Académie, dans quelque cas & ſous quelque prétexte que ce ſoit. Sa Majeſté excepte toutefois de cette diſpoſition le ſieur préſident de Noinville, qui en conſervant ſa qualité d'Aſſocié-Libre, qu'il a obtenue comme fondateur du prix Littéraire, continuera de jouir de toutes les prérogatives qui y ſont attachées, & nommément du droit de ſuffrage.

IX.

VEUT & ordonne Sa Majeſté que le préſent Règlement ſoit gardé & obſervé dans tout ſon contenu, & qu'afin qu'on ne puiſſe en prétendre cauſe d'ignorance, il ſoit lû dans une aſſemblée générale de l'Académie, qui ſera convoquée à cet effet, & inſéré enſuite dans ſes regiſtres, pour y avoir recours toutes les fois qu'il en ſera beſoin. FAIT à Verſailles, le neuf Mai mil ſept cent cinquante. *Signé* LOUIS. *Et plus bas*, M. P. DE VOYER D'ARGENSON.

On voit qu'en conſéquence de ce nouveau Règlement, l'Académie doit être à l'avenir compoſée de quatre claſſes, dont la dernière eſt également ouverte aux Etrangers & aux regnicoles, ſous le titre d'Académiciens-Libres.

IL nous reſte à rendre compte des ſujets de Prix donnés pendant les années 1749, 1750, 1751.

Le ſujet du Prix pour l'année 1749, étoit: *L'état des Sciences en France ſous le règne de Louis XI.*

Le Prix fut remporté par M. l'abbé de Guaſco, Membre de l'Académie de Cortone, auteur des pièces couronnées en 1746 & 1747.

L'Académie propoſa, pour le ſujet du Prix de l'année 1750, l'examen de la queſtion ſuivante: *Quelle fut l'autorité du Sénat Romain ſur les colonies Romaines, comparée avec l'autorité des métropoles Grecques ſur leurs colonies!*

La pièce à laquelle le Prix fut adjugé a pour auteur M. l'abbé Carlier, Bachelier en Théologie.

Le ſujet propoſé pour le prix de l'année 1751, conſiſtoit à examiner: *Quelle a été parmi les hommes l'origine de l'Aſtrologie judiciaire! Quels furent, chez les différens peuples de l'Antiquité, les principes de cette prétendue Science! Quels en ont été les progrès juſqu'à la mort de Jules Céſar! Et quel rapport on lui ſuppoſoit avec les affaires publiques & particulières.*

Le Prix a encore été remporté par M. l'abbé Carlier.

CHANGEMENS

CHANGEMENS arrivés dans la Liſte des Académiciens, depuis l'année 1749, juſques & compris 1751.

EN MDCCXLIX.

M. le Cardinal de Rohan, Académicien-Honoraire, mourut, & fut remplacé par M. le comte d'Argenſon, qui étoit déjà ſurnuméraire dans cette claſſe.

M. Otter, mort l'année précédente, eut pour ſucceſſeur, dans la claſſe des Aſſociés, M. Capperonnier, Profeſſeur en langue Grecque au collège Royal.

M. Fréret, Penſionnaire, Secrétaire perpétuel & Tréſorier de l'Académie mourut; M. Bonamy fut élû Penſionnaire à ſa place, & M. de Bougainville, Aſſocié, lui ſuccéda dans celle de Secrétaire perpétuel & de Tréſorier.

La place d'Aſſocié, vacante par la promotion de M. Bonamy, a été remplie par M. Ménard.

Le décès de M. d'Egly, Aſſocié, fit encore vaquer une place à l'Académie; M. Bertin de Blagny, Tréſorier général des parties caſuelles, a été nommé pour la remplir.

Dans le cours de la même année M. le Baron de Zurlauben, M. Peyſſonel, conſul de France à Smyrne, M. l'abbé de Guaſco & M. Askew, de la Société Royale de Londres, ont été nommés Aſſociés-Libres de l'Académie, ſous différens titres.

EN MDCCLI.

L'Académie a perdu M. Turgot, Conſeiller d'Etat & l'un de ſes Honoraires: il a été remplacé par M. Bignon, Bibliothécaire du Roi, & l'un des quarante de l'Académie Françoiſe.

Nous terminerons cet article hiſtorique par une liſte des Académiciens qui formoient la Compagnie à la fin de 1751. Comme elle nous paroît néceſſaire pour renouveler de temps en temps le tableau de l'Académie, nous croyons à propos de la répéter deſormais de dix en dix tomes, en la mettant à la tête du volume qui ſuivra immédiatement chaque volume des tables.

LISTE de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, en 1751.

ACADÉMICIENS-HONORAIRES.

Meſſieurs,

1732. PAUL-HIPPOLYTE DE BEAUVILLIERS, Duc de S.t Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & l'un des quarante de l'Académie Françoiſe.

1733. RENÉ-LOUIS DE VOYER DE PAULMY, Marquis d'Argenſon, Miniſtre d'Etat, Commandeur & Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S.t Louis.

1736. JEAN-FRÉDÉRIC PHELYPEAUX, Comte de Maurepas, Miniſtre d'Etat, Honoraire de l'Académie des Sciences.

1741. JEAN-FRANÇOIS BOYER, ancien Evêque de Mirepoix, ci-devant précepteur de M.gr le Dauphin, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, & Honoraire de celle des Sciences.

1741. ANNE-CLAUDE-PHILIPPE DE THUBIÈRES DE GRIMOARD DE PESTEL DE LÉVY, Comte de Caylus, Marquis de Sternay, Baron de Branſac, Conſeiller né d'honneur au Parlement de Toulouſe, Honoraire de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture.

1743. HENRI-CHARLES ARNAUD DE POMPONNE, Chancelier des Ordres du Roi, Doyen du Conſeil, Abbé de S.t Médard de Soiſſons.

1743. CHRÉTIEN-GUILLAUME DE LAMOIGNON, Préſident à Mortier Honoraire, Commandeur & Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S.t Louis.

1744. LOUIS-JULES-BARBON MAZARINI MANCINI, Duc de Nivernois & Donziois, Pair de France, Grand d'Eſpagne de la première Claſſe, Prince du S.t Empire,

Noble Vénitien, Chevalier des Ordres du Roi, & l'un des quarante de l'Académie Françoiſe.

1749. MARC-PIERRE DE VOYER DE PAULMY, Comte d'Argenſon, Miniſtre & Secrétaire d'État, Commandeur & Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S.t Louis, Grand-Maître & Surintendant général des courriers, poſtes & relais de France, & Honoraire de l'Académie Royale des Sciences.

1751. ARMAND-JÉRÔME BIGNON, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, Bibliothécaire du Roi, & l'un des quarante de l'Académie Françoiſe.

PENSIONNAIRES.

Meſſieurs,

1705. CLAUDE GROS DE BOZE, garde des Médailles du cabinet du Roi, Intendant des deviſes des édifices Royaux, ancien Secrétaire perpétuel de l'Académie, & l'un des quarante de l'Académie Françoiſe.

1711. ELIE BLANCHARD.

1711. JACQUES HARDION, garde des livres du cabinet du Roi, & l'un des quarante de l'Académie Françoiſe.

1714. LOUIS-FRANÇOIS DE FONTENU, Docteur en Théologie.

1715. CLAUDE SALLIER, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, de la Société Royale de Londres & de l'Académie de Berlin, Profeſſeur Royal pour l'Hébreu, & garde de la Bibliothèque du Roi.

1717. CAMILLE FALCONET, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, & Médecin conſultant du Roi.

1722. ETIENNE LAUREAULT DE FONCEMAGNE, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe.

1722. DENYS-FRANÇOIS SECOUSSE, ancien Avocat en Parlement.

1724. JEAN-BAPTISTE DE LA CURNE DE S.TE PALAYE.

1727. PIERRE-NICOLAS BONAMY, Hiſtoriographe de la ville de Paris.

1746. JEAN-PIERRE DE BOUGAINVILLE, Secrétaire perpétuel & Tréſorier de l'Académie, Aſſocié de l'Académie de Cortone.

1736. M. EDME BOUCHARDON, de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, Sculpteur ordinaire du Roi, *Deſſinateur de l'Académie.*

PENSIONNAIRE-VETERAN.

1719. M. LOUIS RACINE.

ASSOCIÉS.

Meſſieurs,

1727. RENÉ VATRY, Profeſſeur Royal en langue Grecque, & Inſpecteur du collège Royal.

1729. LOUIS DE LA NAUZE, de la Société Royale de Londres.

1733. JEAN-FRANÇOIS DU RESNEL, Abbé de Sept-fontaines, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe.

1735. FRANÇOIS GEINOZ.

1737. GUILLAUME NICOLAY.

1738. ANICET MELOT, garde de la Bibliothèque du Roi.

1739. CHARLES DUCLOS, Hiſtoriographe de France, & l'un des quarante de l'Académie Françoiſe.

1740. JEAN LEBEUF, Chanoine & Sous-Chantre de la Cathédrale d'Auxerre.

1742. JEAN-PHILIPPE-RENÉ DE LA BLÉTERIE, Profeſſeur d'éloquence au collège Royal.

1743. PIERRE-ALEXANDRE LÉVESQUE DE LA RAVALIÈRE.

1744. AUGUSTIN BELLEY, Prêtre, Licentié de la faculté de Théologie de Paris, Secrétaire ordinaire de M.gr le Duc d'Orléans.

1744. JEAN-BASILE-PASCHAL FÉNEL, Chanoine de l'égliſe Métropolitaine de Sens.

1746. JOSEPH-BALTHAZAR GIBERT, Avocat au Parlement.

1747. JEAN-PIERRE TERCIER, premier Commis des affaires étrangères.

1747. JEAN-JACQUES BARTHELEMY, Prieur de Courçay.

1748. CHARLES LEBEAU, Profeſſeur d'éloquence en l'Univerſité de Paris & au collège Royal.

1749. JEAN CAPPERONNIER, Profeſſeur Royal en langue Grecque.

1749. LÉON MÉNARD, Conſeiller au Préſidial de Nîmes.

1749. AUGUSTE-LOUIS BERTIN DE BLAGNY, Tréſorier général des parties caſuelles.

ASSOCIÉS-VÉTÉRANS.

Meſſieurs,

1701. BERNARD DE FONTENELLE, Doyen de l'Académie Françoiſe, ancien Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, de la Société Royale de Londres, & de l'Académie de Berlin.

1706. NICOLAS BOINDIN, Procureur du Roi au bureau des Finances de la généralité de Paris.

1728. ETIENNE DE CANAYE.

ASSOCIÉ-LIBRE.

1733. M. JACQUES-BERNARD DUREY DE NOINVILLE, ancien Maître des Requêtes, & Préſident-Honoraire du grand Conſeil.

ASSOCIÉS-CORRESPONDANS-HONORAIRES.

Meſſieurs,

1736. BON, ancien premier Préſident de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Montpellier.

1743. VENUTI, ancien Abbé de Clérac.

1746. DE BROSSES, Préſident à Mortier du Parlement de Dijon.

1749. Le Baron DE ZURLAUBEN, Capitaine au Régiment des Gardes-Suiſſes, & Brigadier des Armées du Roi.

ACADÉMICIENS-LIBRES.

Meſſieurs,

1729. SCHOEPFLIN, Hiſtoriographe du Roi & Profeſſeur d'Hiſtoire.

1749. PEYSSONEL, Conſul de France à Smyrne.

1749. ASKEW, de la Société Royale de Londres.

HONORAIRES-ÉTRANGERS.

Meſſieurs,

1734. Le Marquis MAFFEY.

1743. Le Cardinal QUIRINI, Évêque de Breſcia, & Bibliothécaire du Vatican.

1745. Le Comte DE CIANTAR.

1749. L'Abbé DE GUASCO, de l'Académie de Cortone.

HISTOIRE
DES
OUVRAGES
DE
L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET
BELLES-LETTRES.

REFLEXIONS

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES SUR LA NATURE DE LA RELIGION DES GRECS,

Et sur l'idée qu'on doit se former de leur Mythologie.

L'ETUDE de la mythologie Grecque & la connoissance au moins superficielle de ces fictions sans nombre, qu'on regarde comme l'histoire des temps héroïques, est nécessaire aux Poëtes, aux Peintres, & généralement à tous ceux dont l'objet est d'embellir la Nature & de plaire à l'imagination. La Fable est le patrimoine des Arts; c'est une source inépuisable d'idées ingénieuses, d'images riantes, de sujets intéressans, d'allégories, d'emblêmes, dont l'usage plus ou moins heureux dépend du goût & du génie. Tout agit, tout respire dans ce monde enchanté, où les êtres intellectuels ont des corps, où les êtres matériels sont animés, où les campagnes, les forêts, les fleuves, les élémens ont leurs divinités particulières. Personnages chimériques ; mais le rôle qu'ils jouent dans les ouvrages des anciens Poëtes, & les fréquentes allusions des Poëtes modernes, les ont presque réalisés pour nous. Nos yeux y sont familiarisés au point que nous avons peine à les regarder comme des êtres imaginaires. On se persuade que leur histoire est le tableau défiguré des évènemens du premier âge: on veut y trouver une suite, une liaison, une vrai-semblance qu'elle n'a pas. La Critique croit faire assez de dépouiller les faits de cette espèce d'un merveilleux souvent absurde, & d'en sacrifier les détails pour en conserver le fonds. Il lui suffit d'avoir réduit les Dieux au simple rang de héros, & les héros au rang des hommes, pour se croire en droit de défendre leur existence, quoiqu'il soit aisé de prouver que de tous les Dieux du paganisme, Hercule, Castor & Pollux sont les

ſeuls qui aient été véritablement des hommes. Evhémère, auteur de cette hypothèſe, qui ſappoit les fondemens de la religion populaire en paroiſſant l'expliquer, eut dans l'antiquité même un grand nombre de partiſans; & la foule des modernes s'eſt rangée de ſon avis. Preſque tous nos Mythologiſtes, peu d'accord entre eux à l'égard des explications de détail, ſe réuniſſent en faveur d'un principe que la pluſpart ſuppoſent comme inconteſtable. C'eſt le point commun d'où ils partent; & leurs ſyſtèmes, malgré les contrariétés qui les diſtinguent, ſont tous des édifices conſtruits ſur la même baſe, avec les mêmes matériaux combinés différemment. Par-tout on voit dominer l'Evhémériſme, commenté d'une manière plus ou moins plauſible.

Il faut avouer que cette réduction du merveilleux au naturel eſt une des cleſs de la mythologie Grecque; mais cette clef n'eſt ni la ſeule, ni la plus importante. Les Grecs, dit Strabon, étoient dans l'uſage de propoſer ſous l'enveloppe des fables & des allégories, les idées qu'ils avoient, non ſeulement ſur la Phyſique & ſur les autres objets relatifs à la Nature & à la Philoſophie, mais encore ſur les faits de leur ancienne Hiſtoire.

Strab. X, 474.

Ce paſſage indique une différence eſſentielle entre les diverſes eſpèces de fictions qui formoient le corps de la Fable. Il en réſulte que les unes avoient rapport à la phyſique générale; que les autres exprimoient des idées métaphyſiques par des images ſenſibles; que pluſieurs enfin conſervoient quelques traces des premières traditions. Celles de cette troiſième claſſe étoient les ſeules hiſtoriques; & ce ſont les ſeules qu'il ſoit permis à la ſaine Critique de lier avec les faits connus des temps poſtérieurs. Elle peut & doit y rétablir l'ordre, y chercher un enchaînement conforme à ce que nous ſavons de certain ou de vrai-ſemblable ſur l'origine & le mélange des peuples, en dégager le fonds des circonſtances étrangères qui l'ont dénaturé d'âge en âge; l'enviſager, en un mot, comme une introduction à l'hiſtoire de l'antiquité. Les fictions de cette claſſe ont un caractère propre, qui les diſtingue de celles dont le

fonds eſt myſtagogique ou philoſophique. Ces dernières, aſſemblage confus de merveilles & d'abſurdités, doivent être reléguées dans le cahos d'où l'eſprit de ſyſtème a prétendu vainement les tirer. Elles peuvent de là fournir aux Poëtes des images & des allégories. D'ailleurs le ſpectacle qu'elles offrent à nos réflexions, tout étrange qu'il eſt, nous inſtruit par ſa bizarrerie même. On y ſuit la marche de l'eſprit humain; on y découvre la trempe du génie national des Grecs. Ils eurent l'art d'imaginer, le talent de peindre & le bonheur de ſentir; mais par un amour déréglé d'eux-mêmes & du merveilleux, ils abusèrent de ces heureux dons de la Nature. Vains, légers, voluptueux & crédules, ils adoptèrent aux dépens des mœurs & de la raiſon, tout ce qui pouvoit autoriſer la licence, flatter l'orgueil, & donner carrière aux ſpéculations métaphyſiques. La nature du polythéiſme, tolérant par eſſence, permettoit l'introduction des cultes étrangers; & bien-tôt ces cultes naturaliſés dans la Grèce s'incorporoient aux rites anciens. Les dogmes & les uſages confondus enſemble, formoient un tout dont les parties originairement peu d'accord entre elles, n'étoient parvenues à ſe concilier qu'à force d'explications & de changemens faits de part & d'autre. Les combinaiſons par-tout arbitraires & ſuſceptibles de variétés ſans nombre ſe diverſifioient, ſe multiplioient à l'infini ſuivant les lieux, les circonſtances & les intérêts. Les révolutions ſucceſſivement arrivées dans les différentes contrées de la Grèce, le mélange de ſes habitans, la diverſité de leur origine, leur commerce avec les Nations étrangères, l'ignorance du peuple, le fanatiſme & la fourberie des Prêtres, la ſubtilité des Métaphyſiciens, le caprice des Poëtes, les mépriſes des étymologiſtes, l'hyperbole ſi familière aux enthouſiaſtes de toute eſpèce, la ſingularité des cérémonies, le ſecret des myſtères, l'illuſion des preſtiges, tout influoit à l'envi ſur le fonds, ſur la forme, ſur toutes les branches de la Mythologie. C'étoit un champ vague, mais immenſe & fertile, ouvert indifféremment à tous, que chacun s'approprioit, où chacun prenoit à ſon gré l'eſſor, ſans ſubordination, ſans concert, ſans cette intelligence

mutuelle qui produit l'uniformité. Chaque pays, chaque territoire avoit ſes Dieux, ſes erreurs, ſes pratiques religieuſes, comme ſes loix & ſes coûtumes. La même divinité changeoit de noms, d'attributs, de fonctions en changeant de temple; elle perdoit dans une ville ce qu'elle avoit uſurpé dans une autre. Tant d'opinions diverſes en circulant de lieux en lieux, en ſe perpétuant de ſiècles en ſiècles, s'entre-choquoient, ſe mêloient, ſe ſéparoient enſuite pour ſe rejoindre plus loin; & tantôt alliées, tantôt contraires, elles s'arrangeoient réciproquement de mille & mille façons différentes: comme la multitude des atomes éparſe dans le vuide ſe diſtribue, ſuivant Épicure, en corps de toute eſpèce, compoſés, organiſés, détruits par le haſard.

Ce tableau, dont il ſeroit aiſé de juſtifier chaque trait par une multitude d'exemples, ſuffit pour montrer qu'on ne doit pas, à beaucoup près, traiter la Mythologie comme l'Hiſtoire; que prétendre y trouver par-tout des faits, & des faits liés enſemble & revêtus de circonſtances vrai-ſemblables, ce ſeroit ſubſtituer un nouveau ſyſtème hiſtorique à celui que nous ont tranſmis, ſur le premier âge de la Grèce, des Écrivains tels qu'Hérodote & Thucydide, témoins plus croyables, lorſqu'ils dépoſent des antiquités de leur Nation, que des Mythologues modernes à leur égard, compilateurs ſans critique & ſans goût, ou même que des Poëtes dont le privilège eſt de feindre ſans avoir l'intention de tromper.

La Fable n'eſt point un tout compoſé de parties correſpondantes: c'eſt un corps informe, irrégulier, mais agréable dans les détails; c'eſt le mélange confus des ſonges de l'imagination, des rêves de la philoſophie, & des débris de l'ancienne hiſtoire. L'analyſe en eſt impoſſible: du moins ne parviendra-t-on jamais à une décompoſition aſſez ſavante pour être en état de démêler l'origine de chaque fiction, moins encore celle de tous les détails dont chaque fiction eſt l'aſſemblage. La Théogonie d'Héſiode & d'Homère eſt le fonds ſur lequel ont travaillé depuis tous les Théologiens du paganiſme, c'eſt-à-dire les Prêtres, les Poëtes & les Philoſophes. Mais à force de ſurcharger ce fonds, & de le défigurer même en

l'embelliſſant, ils l'ont rendu méconnoiſſable ; & faute de monumens, nous ne pouvons déterminer avec préciſion ce que la Fable doit à tel ou tel Poëte en particulier ; ce qui en appartient à tel ou tel peuple, à telle ou telle époque.

Mais ce qu'on entreprendroit envain par rapport à la Mythologie entière, peut s'exécuter avec ſuccès à l'égard de quelques points où la vérité ſe trouve jointe à la fable, de manière qu'on peut encore aujourd'hui les démêler l'une de l'autre. Quelques principes ſimples, mais lumineux, nous ſervent à diſtinguer l'hiſtoire des Dieux de la Grèce d'avec leur légende. M. Fréret, qui, dans ſes recherches ſur la Mythologie, avoit pour but principal la connoiſſance des antiquités hiſtoriques, ne s'eſt jamais écarté de ces principes, dont il a fait l'application à quelques-unes des opinions religieuſes des Grecs. Tel eſt entre autres le culte de Bacchus, qui fait le ſujet d'une de ſes Diſſertations inſérées dans ce volume, p. 242 de la partie des Mémoires. Il avoit examiné dans le même eſprit tout ce qui concerne les Cyclopes, les dactyles Idéens, les Telchines, les Curètes, les Corybantes & les Cabires. Avant que d'expoſer ſes vûes ſur chacun de ces points, qui feront la matière d'autant d'articles ſéparés, dont celui-ci n'eſt que le préliminaire, nous renvoyons le lecteur à ce qu'il dit ſur le ſyſtème de la religion Grecque dans le Mémoire que nous venons de citer; & ce que nous ajoûterons ici n'en ſera que le ſupplément.

Le ſyſtème de la Religion a changé pluſieurs fois dans la Grèce. Le culte des anciennes divinités y fut comme aboli pour faire place à celui des nouveaux Dieux, qui ſe remplaçoient à l'inſu d'eux-mêmes & de leurs adorateurs, par des échanges & des uſurpations réciproques. L'hiſtoire de ces changemens, préſentée ſous des allégories, & chargée de circonſtances poëtiques, prit inſenſiblement la forme d'une hiſtoire des Dieux eux-mêmes, conſidérés comme des Rois ou comme des perſonnages réels qui ſe ſeroient enlevés tour à tour l'empire de l'Univers. Telle eſt l'idée que nous donne la Théogonie d'Héſiode, le plus ancien monument de la

tradition religieuſe des Grecs, & qui fut, avec les poëmes d'Homère, la ſource de toutes leurs opinions théologiques; du moins c'eſt ainſi que l'enviſageoit Hérodote, qui nous aſſure que les ouvrages attribués à des poëtes plus anciens qu'Homère & Héſiode, ont été compoſés dans des ſiècles poſtérieurs.

Hérod. l. II, c. 53.

Cet Hiſtorien établit un principe qui peut donner le dénouement d'une partie des difficultés qu'on rencontre dans l'hiſtoire de la religion Grecque. C'eſt que le culte des différentes divinités ne s'étant pas établi dans un ſeul & même temps chez les Grecs, on a pris dans la ſuite les diverſes époques de ces établiſſemens ſucceſſifs pour celles de la naiſſance des divinités mêmes. Il eſt vrai qu'Hérodote attribue cette opinion aux prêtres Egyptiens: mais c'eſt un tour qu'il étoit obligé de prendre, parce qu'il avoit des ménagemens à garder avec ceux pour leſquels il écrivoit. On ne peut douter qu'il n'adoptât lui-même le ſentiment des Prêtres qu'il faiſoit parler; car il ne néglige rien pour l'établir, & ſur-tout il s'attache à faire valoir une preuve qui paroît déciſive.

Ibid. c. 146.

Les Grecs, dit-il en ſubſtance, adorent trois divinités dont le culte leur eſt venu d'Egypte; Bacchus, qui eſt le même qu'Oſiris, Hercule & Pan. De la naiſſance de Bacchus au temps où j'écris on compte mille ſoixante ans; de celle d'Hercule neuf cens ans; & ſeulement huit cens de celle de Pan, qu'on place au temps de la guerre de Troie. Mais en Egypte on donne des époques toutes différentes à ces trois divinités. Pan eſt le plus ancien, & ce fut un des huit Dieux qui régnèrent d'abord ſur l'Egypte. Hercule étoit un des douze qui ſuccédèrent aux huit de la première claſſe, & il avoit précédé le règne d'Amaſis de dix-ſept mille ans. Bacchus ou Oſiris étoit un des Dieux de la troiſième claſſe qui régnèrent après ceux de la ſeconde; on le ſuppoſoit antérieur de quinze mille ans au règne d'Amaſis. Comment eſt-il arrivé, diſoient les prêtres d'Egypte, que de ces trois divinités dont nous avons tranſmis le culte aux Grecs, & que nous adorions long-temps avant eux, celle qu'ils regardent comme la plus ancienne ſoit la plus moderne pour nous? Quelle autre raiſon

Ibid. c. 43.

donner de ce changement, ſi ce n'eſt que les Grecs l'ont reçûe avant les autres; qu'ils ont rapporté le temps de la naiſſance de ces Dieux à celui de leur introduction dans la Grèce, & diſpoſé leur généalogie relativement à l'ordre dans lequel ils commencèrent à les connoître.

Si l'on ſuppoſe, avec Hérodote & les prêtres Egyptiens, que dans le ſyſtème de la religion Grecque la naiſſance des différentes divinités n'eſt que l'établiſſement de leur culte dans la Grèce, on pourra dire, avec beaucoup de probabilité, que la légende de ces Dieux eſt en grande partie l'hiſtoire défigurée de leur établiſſement, & la peinture allégorique des obſtacles que leurs Miniſtres éprouvèrent d'abord. C'eſt ainſi qu'on expliquera les combats d'Apollon contre Python, que pluſieurs anciens ont dit n'être pas un ſerpent, mais un prêtre de Thémis ou de la Terre, ou même de Saturne, qui fut tué lorſqu'Apollon s'empara de *Pytho* ou de Delphes. La cérémonie qui retraçoit ces combats, ce meurtre, & l'expiation à laquelle le meurtrier avoit eu recours, s'explique dans la même hypothèſe, qui n'eſt pas moins propre à rendre raiſon des combats de Bacchus contre Lycurgue, ainſi que de ſes guerres avec Perſée.

La religion Grecque ſe réduit à trois points. On y découvre 1.° un fonds théologique relatif à une coſmogonie religieuſe, qui ſous de bizarres allégories, renfermoit une eſpèce de ſyſtème ſur l'origine du monde, ſur la matière, enfin ſur les différens ordres d'Intelligences qui avoient donné l'être ou la forme à l'Univers: ſyſtème emprunté de l'Egypte ou de la Phénicie, mais défiguré par les additions des poëtes Grecs. 2.° On y voit l'hiſtoire de l'établiſſement des Dieux étrangers dans la Grèce; hiſtoire traduite en fables, dont les auteurs prétendirent apparemment repréſenter en ſtyle figuré les facilités & les obſtacles qu'avoient rencontrés les miniſtres des nouveaux Dieux, & donnèrent leurs fictions pour des aventures arrivées aux Dieux mêmes. 3.° Enfin on y retrouve une deſcription allégorique des arts & des uſages utiles portés dans la Grèce par les miniſtres & les propagateurs de ces nouveaux cultes, & qui ſe trouvoient en quelque façon liés avec ces cultes mêmes. Tels

étoient l'art de fondre & de travailler les métaux, de tiſſer les étoffes, de former & de nourrir les troupeaux, de ſemer les grains, de cultiver & de provigner l'olivier, de tailler la vigne & de faire du vin.

M. Fréret ramène à ces trois points tout ce qui ſe paſſoit dans les différens myſtères, particuliers à certains temples fameux où l'ancienne religion avoit, à l'abri du ſecret, préſervé ſa ſimplicité primitive du mélange contagieux des idées populaires. Il y rapporte auſſi tous les détails qui ſe liſent dans les anciens poëtes; & par ce nom d'anciens il ne déſigne que les pères de la poëſie: car ceux qui ſont venus depuis ont ajoûté beaucoup de fables qu'on ne peut lier ni avec la tradition primordiale, ni avec les dogmes fondamentaux.

Strab. l. x, p. 474. Strabon remarque que les allégories imaginées dans différens pays ſur l'hiſtoire de chaque divinité, avoient un objet à peu près le même par-tout; mais qu'elles varioient tellement dans les détails, qu'elles ſembloient au premier coup d'œil ſe contredire. Il ajoûte que cette raiſon rend impoſſible l'explication de tant d'énigmes, & que le plus ſouvent on doit ſe contenter d'en rapprocher les différens détails ſans prétendre les concilier. N'eſpérons donc pas lier entre elles tant de parties hétérogènes: bornons-nous à les comparer pour ſavoir uniquement en quoi elles s'accordent, en quoi elles diffèrent.

Plus on avance dans l'étude de la Mythologie, plus on trouve d'occaſions de vérifier cette remarque. Rien n'eſt, en effet, moins ſyſtématique que la religion des Grecs. C'étoit un alliage de diverſes religions tranſplantées dans la Grèce par des colonies venues de la Phénicie, de la Phrygie, de l'Egypte & des autres parties de l'Afrique. Ces colonies étoient compoſées de marchands, de pirates, de matelots & de ſoldats, qui n'avoient eux-mêmes que des idées fauſſes & confuſes de la religion de leur pays, & qui les altérèrent encore par leur mélange avec les ſauvages de la Grèce.

Les cultes qu'ils établirent ne furent pendant long-temps confiés qu'à la tradition ſeule, dont les Prêtres conſervoient le dépôt. Ces Prêtres ne formoient point un corps: il y a plus,

plus, on ne voit nulle liaiſon entre les miniſtres des différens temples de la même divinité. Anciennement on n'avoit rien d'écrit ſur la religion, ſi ce n'eſt peut-être quelques hymnes attribués à Orphée, à Muſée, à Pamphos, à Olen, aux Lycomides: encore ces cantiques étoient-ils ſuppoſés. Ceux qui couroient ſous le nom de ces anciens poëtes avoient été fabriqués long-temps après eux; & s'il en faut croire Hérodote, la date en eſt poſtérieure à celle des poëmes d'Homère & d'Héſiode.

Depuis ces deux auteurs la tradition, pour ainſi dire fixée dans leurs écrits, devoit dès-lors être un peu moins variable; & la nation Grecque ayant pris la forme d'un corps politique, tenoit des aſſemblées générales dont la religion fut toûjours un des principaux objets. Cependant malgré ces deux raiſons, qui concouroient à la rendre plus ſtable, on voit que l'ancien ſyſtème eſſuya des changemens conſidérables, ſoit par l'introduction de pluſieurs cultes nouveaux, ſoit par l'altération de quelque dogme ancien.

Jugeons par cet exemple des révolutions arrivées avant Homère, avant Héſiode & leurs contemporains, dans des ſiècles où rien ne pouvoit empêcher des Prêtres ignorans, intéreſſés ou fanatiques, de repaître à leur gré la ſuperſtition d'une populace groſſière, & plus ignorante qu'eux.

Hérodote nous apprend que les Pélaſges, c'eſt-à-dire les premiers habitans de la Grèce, n'ont connu le polythéiſme que depuis l'arivée des colonies orientales. Les Egyptiens leur apprirent à diſtinguer les divinités par des noms, des figures & des attributs différens. Les cultes étrangers ne furent admis que ſucceſſivement, quelques-uns aſſez tard, comme celui de Bacchus.

La Théogonie d'Héſiode contient l'hiſtoire de la religion Grecque rapportée ſous un ordre généalogique. En y appliquant le principe d'Hérodote, M. Fréret y découvre la ſuite des révolutions qu'eſſuya cette religion, & l'ordre dans lequel ſe ſont introduits les cultes dont elle devint l'aſſemblage. Il y voit trois règnes des Dieux abſolument diſtingués, celui

d'*Ouranos* ou du Ciel, celui de *Cronos* ſon fils, & celui de *Jupiter* fils de *Cronos*, qui enchaîne ſon père, le bannit du Ciel & le relègue dans la nuit du Tartare. Cette idée des trois règnes ſucceſſifs eſt développée dans les *Euménides* & dans le *Prométhée* d'Eſchyle. Apollonius & Lycophron y font auſſi des alluſions frappantes, l'un dans ſes *Argonautiques*, & l'autre dans ſa Caſſandre. Seulement ils donnent les noms d'*Ophion* & d'*Eurynomé* aux divinités qu'Héſiode appelle le Ciel & la Terre; mais Ophion & Eurynomé ne ſont que des épithètes.

Apollon. Argon. 1, 503. Lycoph. Caſſand. 1195.

Comme le propre des fables eſt de ſe charger de nouvelles circonſtances en s'éloignant de leur ſource, Proclus nous apprend que les Orphiques comptoient un plus grand nombre de règnes. Selon eux le premier étoit celui de Phanès, auquel avoit ſuccédé la Nuit. Après elle regna Ouranos ou le Ciel, qui fut détrôné par Saturne, à ſon tour chaſſé par Jupiter. Le ſixième règne devoit être celui de Bacchus. Ce dernier étoit déſigné, par les Orphiques, ſous le nom de Phanès. Ainſi le ſixième règne n'étoit qu'un rétabliſſement de l'ancien empire de Phanès ſur l'Univers. Ils annonçoient ce retour aux initiés; mais c'étoit un de ces dogmes myſtérieux qu'il n'étoit pas permis de révéler aux prophanes.

Procl. l. 1.

RECHERCHES

Pour ſervir à l'hiſtoire des Cyclopes, des Dactyles, des Telchines, des Curètes, des Corybantes & des Cabires.

UNE digreſſion curieuſe, inſérée par Strabon dans le dixième livre de ſa Géographie, eſt le texte que M. Fréret a commenté dans le Mémoire dont nous allons offrir le précis; Mémoire dans lequel examinant avec ſoin tout ce que l'antiquité débitoit ſur les Cyclopes, les Dactyles, les Telchines, les Curètes, les Corybantes & les Cabires, il applique ſéparément aux uns & aux autres les principes que nous avons établis, d'après lui, dans l'article précédent. Rien n'en prouve mieux l'importance en cette matière, & la néceſſité de diſtinguer, dans l'analyſe des fables, les temps, les lieux & les auteurs, que la confuſion qui règne dans les idées que les Mythologiſtes ſe forment de ces différentes eſpèces de perſonnages, en réuniſſant avec plus d'érudition que de méthode tous les détails épars à leur ſujet dans les anciens, plus ou moins d'accord entre eux, ſelon le rapport ou la contrariété des traditions qu'ils ſuivoient.

La confuſion dans les idées s'eſt étendue juſque ſur les noms, malgré la différence des étymologies & de la ſignification naturelle & primitive de chaque terme en particulier. Une eſpèce a ſouvent été priſe pour l'autre, & toutes enſemble déſignent en général ceux qu'on regardoit, dans la Grèce, comme les inventeurs des arts les plus néceſſaires, comme les pères de la médecine, comme les fondateurs du ſyſtème religieux, comme les inſtituteurs & les miniſtres des cérémonies pratiquées dans la célébration des fêtes myſtiques; enfin comme des eſpèces de divinités ſubalternes, ou de génies attachés au ſervice des divinités ſupérieures, honorées dans les myſtères. On les ſuppoſoit préſens à ces fêtes, mais

d'une manière invisible, & s'annonçans aux initiés par leurs chants, par leurs cris, & par le cliquetis des armes qu'ils agitoient dans leurs danses.

C'est à la Critique à débrouiller ce mélange d'idées & d'attributs : commençons par les Cyclopes, parce que ce sont ceux sur lesquels la tradition s'explique avec le plus de précision, & que d'ailleurs ils sont assez souvent classe à part ; au lieu que les autres personnages sont presque toûjours confondus ensemble. Des Cyclopes nous passerons aux Dactyles, & de ceux-ci aux suivans, en autant d'articles séparés que nous avons distingué de classes. Cet ordre nous a paru le plus propre à répandre du jour sur les points obscurs d'une Mythologie peu connue, même de la plûpart des anciens.

ARTICLE I.

Des Cyclopes.

Tous les Auteurs n'attachoient pas à ce nom la même idée. Les Cyclopes d'Hésiode sont fils du Ciel & de la Terre, semblables aux autres immortels, si ce n'est qu'ils n'avoient qu'un œil, & que cet œil étoit rond & placé au milieu du front. Hésiode en distingue trois qu'il nomme Argès, Brontès & Stéropès, l'éclair, le tonnerre & la foudre. Ce furent eux, ajoûte le poëte, qui fournirent à Jupiter les armes avec lesquelles il détrôna Saturne & vainquit les Titans.

Hésiod. Théog. 141, 145.

Suivant Homère, les Cyclopes sont des géans Anthropophages établis dans la Sicile, uniquement occupés de la vie pastorale, & n'ayant la connoissance ni des loix de la société, ni des arts les plus nécessaires. Polyphême fils de Neptune est leur chef, & porte le même nom qu'un des héros de l'Iliade. On voit que rien ne se ressemble moins que ces deux espèces de Cyclopes. Ceux d'Hésiode sont des êtres allégoriques, des météores personnifiés, comme l'Iris ou l'arc-en-ciel, les Harpies ou les vents orageux & nuisibles. Ceux d'Homère sont des personnages poëtiques & de pure imagination, semblables à ceux de nos contes de Fées.

Odyss. l. x.

On en connoît une troiſième eſpèce dont le ſouvenir s'étoit conſervé dans l'Argolide, & qui avoient un temple & des ſacrifices à Corinthe. Ce ſont les Cyclopes auxquels une ancienne tradition, rapportée par Strabon, attribuoit la conſtruction des fortereſſes de Tirynthe & de Nauplia, bâties pour Acriſius aïeul de Perſée. Ils étoient ſept, tous originaires de Lycie. On montroit au temps de Strabon des reſtes de leur ouvrage; & ces débris, qui ſubſiſtent encore, donnent l'idée des premiers eſſais de l'architecture naiſſante. M. Deſmaiſeaux les vit en 1688: il en a fait la deſcription dans ſon voyage manuſcrit que M. Fréret a lû, & ſon témoignage eſt confirmé par les détails que M. l'abbé Fourmont nous en a ſouvent donnés de vive voix à ſon retour du Levant. Il en parloit comme de quartiers de rochers élevés à force de bras, & poſés les uns ſur les autres: des fragmens d'autres pierres y ſont entre-mêlés pour remplir les vuides; & l'on y voit des eſpèces de voûtes ou de grottes avec des portes cintrées en forme d'arcade. Acriſius & Prœtus, pour leſquels ces Cyclopes travailloient, doivent avoir vécu deux cens ans avant la priſe de Troie *(a)*.

Pauſan. l. II.

Strab. l. VIII, p. 373.

Callimaque & les poëtes poſtérieurs, comme Virgile & Ovide, ont imaginé une quatrième eſpèce de Cyclopes, dont ils font des forgerons travaillans dans l'île de Lipare. Callimaque leur donne les noms de ceux d'Héſiode, mais Virgile nomme le troiſième *Pyracmon*.

Callim. hymn. in Dian.

Euripide, dans ſon *Alceſte*, fait tuer les Cyclopes par Apollon, pour avoir forgé la foudre dont Jupiter frappa ſon fils Eſculape. Ces Cyclopes d'Euripide ſont ceux d'Héſiode, fils du Ciel & frère de Saturne: mais le poëte tragique oublioit qu'ils étoient immortels. Auſſi ſon Scholiaſte obſerve-t-il que ſelon Phérécyde Apollon ne tua pas les Cyclopes, mais leurs enfans.

(a) Cette date nous eſt donnée par Apollodore. La chronique de cet Auteur, dont un fragment s'eſt conſervé dans le livre I.er des *Stromates* de Clément d'Alexandrie, fait commencer le règne de Perſée, ſucceſſeur d'Acriſius, cent quatre-vingt-ſix ans avant la ruine de Troie. La chronique de l'aſtronome Thraſylle, contemporain de Tibère, donne la même époque. Ainſi, ſelon ce calcul, les ruines de Tirynthe, ſubſiſtantes aujourd'hui, ont près de trois mille ans.

Les Cyclopes forgerons, & donnés pour aides à Vulcain, étoient une fiction nouvelle, imaginée depuis Homère. Le Vulcain de l'Iliade a ſa forge dans le Ciel : il y travaille ſeul, ſervi par des ſtatues d'or, qui ſont l'ouvrage & le chef-d'œuvre de ſon art.

Les Cyclopes de Callimaque ſont probablement ceux qui portent le nom de Cabires ſur pluſieurs Médailles, où nous les voyons repréſentés avec des attributs relatifs à l'art de forger. L'île de Lemnos étoit conſacrée à Vulcain : il y avoit des temples ; une ville y portoit ſon nom. Mais nous ne voyons pas que les anciens poëtes lui aient donné, dans cette île, un attelier, quoiqu'Hellanicus prétende qu'on y forgea les premières armures. Lemnos eut autrefois un volcan qui lui fit donner le nom d'*Æthalia*, mais dont il ne reſte aucun veſtige. Cette circonſtance phyſique détermina, ſans doute, les anciens à conſacrer cette île au Dieu du feu. Ses Prêtres avoient la réputation de guérir les morſures des ſerpens : ce qu'ils faiſoient, ſelon toute apparence, en appliquant la terre ſigillée, dont les propriétés étoient connues dès-lors, & qui conſerve encore ſa célébrité dans le Levant.

Schol. Apol. I, v. 608.
Polyb. I, ap. Steph. in voce Αἰθαλία.
Nicander. v. 472.
Heſychius.
Euſtat. Iliados A.

ARTICLE II.

Des Dactyles.

IL n'eſt parlé des Dactyles, du moins ſous ce nom, ni dans Homère, ni dans Héſiode. Cependant ils figurent avec diſtinction dans la Mythologie ; & ſouvent pris pour les Corybantes, pour les Curètes, & même pour les Cabires, ils fourniſſent plus de variétés que les Cyclopes. Auſſi doit-on les conſidérer ſous différens points de vûe. 1.° Comme les inventeurs de l'art de forger le fer & de travailler les métaux, par rapport à la Grèce ; car cet art étoit beaucoup plus ancien dans l'Orient. 2.° Comme des eſpèces de Médecins & d'enchanteurs, qui joignoient à l'application des remèdes naturels, certaines formules magiques auxquelles on attribuoit la vertu de charmer les douleurs, & même de les diſſiper. 3.° Comme

ceux qui établirent dans la Grèce le nouveau culte de Jupiter. 4.° Enfin comme les nourriciers & les gardiens de ce Dieu, & les génies attachés au ſervice de Rhéa; qualités qu'on leur donne en les confondant avec les Curètes & les Corybantes.

Le temps de ces Dactyles, conſidérés comme les inventeurs de l'art de forger, remonte très-haut dans l'hiſtoire Grecque. L'époque de cette découverte eſt du troiſième ſiècle avant la priſe de Troie *(b)*, mais poſtérieure à l'expédition de Seſoſtris dans l'Aſie mineure & dans la Thrace. Cet évènement, l'un des plus conſidérables de l'ancienne hiſtoire, influa beaucoup ſur la deſtinée des nations Orientales. Il en réſulta des révolutions & des mouvemens qui mêlèrent les peuples entre eux, & contribuèrent par ce mélange à policer des pays juſqu'alors habités par des ſauvages. C'eſt par une ſuite de cette propagation de connoiſſances & de lumières que l'art de travailler les métaux paſſa dans la Phrygie, & de la Phrygie dans la Grèce. Car les Dactyles qui l'y portèrent étoient Phrygiens, ſuivant l'opinion la plus commune & la plus ancienne *(c)*. Il eſt vrai que quelques auteurs les faiſoient venir de Crète, mais c'eſt la pluſpart en ſuppoſant qu'ils avoient paſſé de la Phrygie dans cette île; & la mépriſe de ceux qui s'éloignent en ce point du ſentiment ordinaire, venoit d'une équivoque cauſée par le ſurnom donné communément aux Dactyles. On les appeloit Idéens; or le nom d'Ida étoit commun à deux montagnes ſituées l'une en Crète, l'autre en Phrygie. *Ephor. Diod. V, 230.*

Le fragment de la Phoronide nomme trois Dactyles, *Kelmis*, *Dammameneus* & *Acmon*. Miniſtres d'Adraſtie ou de Cybèle, dit le poëte, ils découvrirent le fer dans les vallées du mont Ida, & formés par Vulcain, ils inſtruiſirent les hommes à *Schol. Apol. I, 1129.*

(b) La chronique de Thraſylle la place ſoixante & treize ans après le déluge de Deucalion, deux cens ſoixante & ſept ans après la priſe de Troie. Le marbre de Paros en fait auſſi mention, mais la date s'en trouve effacée. On voit ſeulement qu'elle étoit entre celle que donne le marbre à l'établiſſement des deux cultes de Cybèle & de Cérès, le premier dans la Phrygie, le ſecond dans l'Attique. Euſèbe, dans ſa chronique, ſuppoſe la découverte dont nous parlons plus récente de trente ans que n'a fait Thraſylle.

(c) Voyez Sophocle & l'auteur de la Phoronide, cités par le Scholiaſte d'Apollonius.

travailler ce métal par le ſecours du feu. Les noms que leur donne l'auteur de la Phoronide, ne ſont que des épithètes relatives aux différentes pratiques de leur art: c'eſt, ſuivant la traduction littérale, le *fondeur*, le *forgeur* & le *coupeur*.

Strab. l. x, 473. A ces trois Dactyles Strabon en joint un quatrième qu'il nomme Hercule. Il ajoûte que Sophocle en comptoit cinq, & leur attribuoit pluſieurs découvertes utiles. C'eſt ce nombre de cinq qui, ſelon le même poëte, leur fit donner le nom de Dactyles ou de *doigts*. Cicéron, en parlant d'eux, les nomme ſimplement *Digiti*. Le Scholiaſte d'Apollonius nous apprend que d'autres en comptoient onze; ſix mâles & cinq femelles, diſtingués par les noms de la droite & de la gauche. Phérécyde en comptoit cinquante-deux *(d)*, vingt de la droite & trente-deux de la gauche. Il les nomme enchanteurs, γόητες, Médecins & ouvriers en fer, Δημιουργοὶ σιδήρου; mais il paroît que cet auteur les diſtinguoit en deux claſſes. Le titre de ſorcier ou de Goëtes, ne convenoit proprement qu'à ceux de la gauche, eſpèce mal-faiſante, ennemie des hommes. Ceux de la droite, qu'Hellanicus nomme Ἀνακλύοντες, n'employoient leurs connoiſſances & leur pouvoir qu'à rompre les enchantemens, & qu'à détruire l'effet des maléfices. Comme les erreurs roulent de ſiècle en ſiècle & ne ſont étrangères dans aucun pays, on ne doit pas être ſurpris de trouver la même diſtinction établie entre les Fées & les Génies des Romans de preſque tous les peuples, ſans que cette conformité des fictions modernes avec celles des Grecs ſuppoſe néceſſairement que les unes ſoient dérivées des autres. Il en eſt de ces idées bizarres comme des uſages ſinguliers, qu'on rencontre préciſément les mêmes chez des peuples qui n'ont entre eux aucun rapport. S'ils paroiſſent ſe copier, c'eſt preſque toûjours ſans le ſavoir, & ſans qu'on doive en inférer une origine commune.

Pauſ. lib. V, p. 392. Pauſanias, qui compte cinq Dactyles ainſi que Strabon, les appelle *Hercule*, *Epimédès*, *Idas* ou *Acéſidas*, *Pæonius* &

(d) Quelques-uns portoient ce nombre juſqu'à cent. *Voy. Pauſan. l. V, p. 392; & Strab. l. x, p. 473.* Ils inſinuent que ceux qui ſuivoient cette tradition, ſuppoſoient ces cent Dactyles originaires de Crète.

Jaſius.

Jasius. Ces noms ne sont point relatifs aux arts métalliques, mais à la médecine.

Hercule Dactyle, surnommé l'Idéen, n'est pas le fils d'Alcmène, ou celui qui naquit à Thèbes; mais un ancien héros honoré à Olympie sous le nom de *Parastatès*, ou d'assistant, avec les Dactyles ses frères, & dont le culte fut établi par Clyménus, un de ses descendans *(e)*. Cet Hercule Idéen est sans doute celui dont parle Cicéron, dans le troisième livre de la nature des Dieux. Le fils d'Alcmène ne vint au monde que plus d'un siècle après Clyménus *(f)*. *Pausan. l. v, p. 392 & 393.*

Éphorus, qui faisoit passer les Dactyles de la Phrygie dans l'île de Crète, & de là dans la Grèce, les donnoit pour instituteurs des premiers mystères religieux dans ce pays, & pour auteurs de ces enchantemens ou remèdes magiques, dont la vertu consistoit dans la prononciation de certaines paroles: espèce de médecine pour laquelle le peuple eut toûjours & par-tout une confiance qui n'est pas encore détruite.

(e) Clyménus régnoit à Olympie: il fut vaincu par Endymion, le douzième des ancêtres d'Oxylus, qui ramena les Héraclides dans le Péloponnèse. Ces douze générations étoient marquées sur une Inscription que Strabon, *l. x, p. 463*, rapporte d'après Éphorus, qui l'avoit vûe à Élis. Le retour des Héraclides étant postérieur de quatre-vingts ans à la guerre de Troie, le règne de Clyménus a dû précéder cette guerre d'environ deux cens soixante ans, & dès-lors est de quarante ans moins ancien que l'établissement des forges du mont Ida.

(f) Apollodore marque le règne du fils d'Alcmène à l'an 91 avant la prise de Troie. On ne le regarda long-temps que comme un héros, & il n'obtint les honneurs divins qu'après que les Héraclides, ses descendans, devenus maîtres du Péloponnèse, l'eurent confondu avec une divinité Phénicienne, qui avoit un temple dans l'île de Thasos, fondé par Cadmus plus de trois cens ans avant la prise de Troie. Hérodote parle de l'usage qu'il voyoit encore observé dans plusieurs temples, de rendre un culte différent aux deux Hercules; d'honorer l'un comme un héros, ὡς Ἥρωι ἐναγίζειν, & de sacrifier à l'autre comme à un Dieu, Θύειν. Homère & Hésiode n'en parlent jamais que comme d'un mortel transporté dans les Cieux, où il partage les plaisirs, mais non le pouvoir des habitans de l'Olympe, tandis que son ombre est reléguée dans les enfers. Suivant Pausanias, *l. II, pag. 133*, l'Héraclide Phestus, qui s'établit à Sicyone, engagea les habitans à révérer Hercule comme un Dieu. Mais pour conserver l'ancien usage ils lui offroient, sur le même autel, les deux espèces de sacrifices, & cela du temps même de Pausanias, qui vivoit sous les Antonins.

Le même Auteur disoit que l'Hercule dont le nom entroit dans la plusart des formules magiques, n'étoit pas le fils d'Alcmène, qui n'avoit jamais fû que se battre, mais l'Hercule Idéen; & qu'Orphée avoit été profondément initié dans la magie des Dactyles. Cette opinion sur Orphée étoit, sans doute, une prétention de cette branche de Pythagoriciens, qui sous le nom d'Orphiques *(g)* avoient mêlé l'Egyptianisme aux dogmes de Pythagore.

Herod. II, 81.

Les Dactyles Idéens apportèrent dans la Grèce le culte de Jupiter nommé *Zeus* ou *Dios*, & l'établirent à Olympie, selon Pausanias. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si ce culte étoit plus ancien dans Athènes, & si Cécrops l'y porta cent ans avant la découverte du fer par les Dactyles. Ils trouvèrent le culte de la Terre & celui de Saturne à Olympie, & les y laissèrent subsister. Mais ils construisirent en l'honneur de Jupiter un autel, également singulier par la forme & par la matière. Cet autel avoit vingt-deux pieds d'élévation sur trente-deux pieds de tour. Il étoit enfermé par une balustrade de cent vingt-cinq pieds de circuit, qui bornoit le terrein sacré; terrein placé sur une espèce de butte où l'on arrivoit par un escalier de pierre. Mais & l'autel & les deux rampes qui servoient à y monter, n'étoient composés que des cendres du foyer sur lequel on entretenoit, dans le Prytanée d'Olympie, un feu perpétuel. On n'y brûloit que du peuplier blanc: les cendres se délayoient avec de l'eau du fleuve Alphée, dont la vertu particulière donnoit de la consistance à cette espèce de mortier; du moins le croyoit-on encore du temps de Plutarque, où cette pratique superstitieuse continuoit d'être en vogue. Mais comme l'ardeur du soleil & le feu des sacrifices devoient dessécher cet autel & le réduire insensiblement en poussière, on le réparoit tous les ans, le 19 du mois Elaphius, dans lequel tomboit toûjours l'équinoxe du printemps,

Plutar. de Orac. defectu.

(g) Ceux qui voudront s'instruire à fond de ce qui concerne les Orphiques, trouveront des détails curieux sur l'histoire & les opinions de cette secte dans le Mémoire de M. Fréret sur le culte de Bacchus, imprimé dans ce volume.

& qui étoit le dernier mois de l'année Olympique. C'étoit au dehors de la baluſtrade qu'on égorgeoit les victimes; & les deux rampes ſervoient à porter ſur l'autel la portion qui en revenoit aux Dieux. Ces rampes devoient être fort roides, n'ayant guère que douze pieds de pente ſur vingt-deux d'élévation. On voyoit encore à Olympie d'autres autels ſemblables à celui que nous venons de décrire. La Terre avoit le plus ancien de tous: c'étoit, ſelon toute apparence, l'ouvrage des premiers habitans de ce pays; & ce fut ſans doute pour ſe conformer au rit Pélaſgique, que les Dactyles conſtruiſirent auſſi leur autel avec un ſimple mortier de cendres.

C'eſt à eux que devoit ſon origine l'oracle de Jupiter établi à Olympie, & dont l'intendance fut confiée aux deſcendans d'Iamus. Nous aurons dans la ſuite occaſion d'en parler, en traitant ce qui concerne cette famille des Iamides.

Homère ſuppoſe Saturne relégué dans le Tartare; ſéjour affreux, dit Héſiode, où les Titans ſont enſévelis avec lui. Un rempart d'airain, fermé par des portes du même métal, environne cet abîme couvert d'une triple enceinte de ténèbres, & ſur lequel ſont poſés les fondemens de la terre & de la mer. La révolution qui détrôna Saturne détruiſit ſon culte; il ne lui reſta qu'un autel dans la ville d'Olympie. Ses Prêtres étoient peu conſidérés: ils lui offroient un ſacrifice anniverſaire dans le mois Elaphius, le jour même de l'équinoxe du printemps *(h)*.

Iliad. Θ. v. 479. Theog. v. 720.

On invoquoit dans le Prytanée d'Olympie des divinités étrangères, Jupiter Ammon, Junon Ammonienne & Parammon, que Pauſanias croit être Hermès ou Mercure. Cet Ecrivain obſerve que de tout temps il y avoit eu beaucoup

(h) Il eſt vrai qu'il eſt parlé dans Pauſanias, *l. 1*, d'un autre autel de Saturne à Athènes: on ſait encore qu'un des mois de l'année Attique avoit anciennement porté le nom de *Cronios*, reſtraint dans la ſuite à l'un des jours de ce mois. Mais il n'eſt parlé dans les anciens ni des Prêtres de ce Dieu, ni du culte qu'on lui rendoit; & les *Cronia* n'étoient qu'une fête politique qui tomboit dans l'été. On ne doit pas les confondre avec ceux dont parlent les Ecrivains poſtérieurs à la conquête de la Grèce par les Romains. Ces *Cronia*, différens des premiers, tomboient dans l'hiver: c'étoient les Saturnales Romaines.

de liaiſons entre les Eléens & les Ammoniens; ſelon lui Pélops fut le premier qui bâtit des temples à Mercure, & l'honora comme un Dieu dans le Péloponnèſe. La fiction des chevaux aîlés donnés par Neptune à Pélops, pourroit faire imaginer quelque ancienne relation entre les Grecs du Péloponnèſe & les Libyens. En effet, Neptune étoit une divinité originaire de Libye; & les noms des Dieux honorés dans le Prytanée d'Olympie, annoncent qu'ils avoient la même origine.

Pynd. Olymp. 1.

Il n'eſt plus parlé des Dactyles depuis la conquête de l'Elide par Endymion. Ce Prince, deſcendant de Deucalion, amena des Hellènes à Olympie; & par-tout où les Hellènes s'établiſſoient, le nom des anciens habitans diſparoiſſoit bien-tôt.

Celui qu'ont porté les Dactyles ne peut pas leur avoir été donné dans le ſens du mot δάκτυλος *doigt*, & nous devons en chercher une autre étymologie. Peut-être venoit-il du verbe δείκω ou δεικνύω, *montrer, indiquer, faire connoître*, d'où s'étoit formé entre autres dérivés δείκελον, *image, repréſentation.* En ce cas le nom des Dactyles auroit rapport aux différens arts dans leſquels ils initièrent les Pélaſges. Stéſimbrote de Thaſos, auteur preſque contemporain de Cimon & de Périclès, donnoit une autre origine à ce nom. Il le tiroit de la prépoſition ἀμφὶ ſuivie de l'article τὸ, & de ῥυῆναι infinitif du verbe ῥύομαι ou ῥύω, *je garde, je défends.* Ce ſeroit alors une alluſion à la qualité de gardiens de Jupiter & de Rhéa, que leur attribuoit la Fable. Le nom de Dactyle, pris dans ce ſens, aura dès-lors été celui que portoient en Phrygie les miniſtres de ces deux divinités; & par une ſeconde conſéquence, il en faudra chercher l'origine dans la langue des Phrygiens. Elle ne ſubſiſte plus; mais l'Arménien en eſt un dialecte, & comme cette dernière langue eſt fixée depuis le commencement du v.e ſiècle de l'ère Chrétienne, par la traduction de la Bible & par d'autres ouvrages, M. Fréret penche à croire qu'il eſt permis d'y chercher les racines des mots originairement Phrygiens. Or la grammaire de Schroeder & le dictionnaire de Rivola nous apprennent que dans

Voſſius, Hiſt. Græc. IV, 7.

l'Arménien ancien ou littéral, *daïac* ſignifie *tuteur, curateur, nourrice*, & que du mot *di*, nourriture, ſe forme le verbe *dil*, nourrir. De ces deux mots réunis on fera *daïactil*, celui qui nourrit, qui élève un enfant; mot ſi reſſemblant au mot *Dactyle*, qu'il eſt probable que Stéſimbrote l'avoit en vûe dans l'étymologie que nous avons rapportée d'après lui. *Steſimb. de Myſt.*

ARTICLE III.

Des Telchines.

NOUS devons, dit M. Fréret, rejeter également les deux traditions oppoſées qui faiſoient les Telchines pères ou enfans des Dactyles Idéens. Ces noms, comme ceux des Corybantes & des Curètes, dont nous parlerons dans la ſuite, n'étant point des noms de peuples ou de familles, mais de ſimples épithètes, il ne faut les regarder que comme ſervant à déſigner l'emploi & les occupations de ceux auxquels l'antiquité les donnoit.

On trouve des Telchines dans le Péloponnèſe ſous les premiers deſcendans d'Inachus, & long-temps avant l'arrivée des Dactyles. On ſuppoſe qu'ils habitoient le territoire de Sicyone, qui porta d'abord le nom de Telchinie, & qu'après une guerre de quarante-ſept ans ils furent chaſſés du pays par Apis, ſucceſſeur de Phoronée. On ajoûte que du continent de la Grèce ils paſsèrent en Crète, de là dans l'île de Chypre, & de cette île dans celle de Rhodes où ils s'établirent enfin. Mais tous ces voyages ſont une fable imaginée par les Critiques du moyen âge, qui trouvant le nom de Telchines donné à des hommes de différens pays, ſuppoſèrent qu'ils avoient paſſé de l'un dans l'autre, ſans réfléchir que dans le temps où ils plaçoient ces tranſmigrations ſucceſſives, les Grecs n'avoient point de vaiſſeaux. Ces paſſages prétendus des Telchines ſont antérieurs à Cécrops, à Cadmus, à Danaüs d'environ trois cens ans, ſelon la chronologie de Caſtor, adoptée par Africain & par Eusèbe. *Euſeb. Chronic.*

La plus légère attention ſur ce que ſignifioit le nom des Telchines auroit détrompé les Critiques. Ce nom, écrit

indifféremment *Telchines* ou *Telghines (h)*, ſe dérivoit du mot Θέλγειν, *ſoulager, guérir, adoucir la douleur.* Cependant nous voyons, dans Héſychius & dans Strabon, que malgré ſa ſignification primitive, ce terme étoit devenu dans la ſuite un mot injurieux, un ſynonyme des noms d'enchanteurs, de ſorciers, d'empoiſonneurs, de Génies ou Démons mal-faiſans. On accuſoit les Telchines d'avoir inventé cette magie qui donnoit le pouvoir d'exciter des orages & de jeter des ſorts ſur les hommes. Ils ſe ſervoient, dit-on, d'un mélange de ſoufre avec de l'eau du Styx pour faire périr les plantes. Ovide leur attribue même la faculté de *faſciner*, ou d'empoiſonner par leur ſimple regard les plantes & les animaux.

Métamor. VI, 2.

Malgré ce déchaînement de la pluſpart des Grecs, occaſionné peut-être par les invectives des anciens Écrivains de l'hiſtoire d'Argos, dévoués aux ſucceſſeurs de Phoronée, les Telchines avoient leurs partiſans, qui regardoient toutes ces imputations comme les ſuites de la jalouſie inſpirée par le mérite de leurs découvertes.

Strab. XIV, p. 654.

Les Telchines étoient, ſelon Diodore, fils de la mer *(i)*, & furent chargés de l'éducation de Neptune. Cette origine & cet emploi, qui les ſuppoſent des navigateurs, s'accordent avec la tradition, qui leur faiſoit habiter ſucceſſivement les trois îles principales de la mer Égée. On vantoit auſſi leur habileté dans la métallurgie; c'étoit eux, diſoit-on, qui avoient forgé la faux dont la Terre arma Saturne, & le trident de Neptune. On leur attribuoit l'art de travailler le fer & l'airain. Probablement ils l'apprirent dans l'île de Chypre, célèbre par ſes mines, & dont les habitans ſûrent les premiers mettre le cuivre en œuvre. L'uſage de ce métal, auſſi connu ſous le nom d'airain, avoit précédé celui du fer, du moins dans la Grèce, & l'on en fabriquoit des armes. Le fer étoit rare dans

Strab. ibid.

Pline, XXXIV, 2.

Heſiod. Oper. & Dies, verſ. 151.

Id. Theogon. 161, &c.

Homer. Paſſim.

(h) C'eſt de la même racine que ſortoient le nom de Τελχινία, donné à Junon par les Ialyſiens, & celui de Τελχάνιος qu'Apollon portoit dans quelques temples. *Voy. Diod. V, 226, & Strab. XIV, 634.*

(i) D'autres leur donnoient une mère nommée *Zaps*; mais *Zaps*, dans l'ancien Grec, ſignifioit *la mer*, ſi nous en croyons Euphorion & le poëte Denys, cités par Clément Alexandrin, *Stromat. V, 415.*

cette contrée. La dureté qu'il eſt capable d'acquérir par la trempe, lui faiſoit donner le nom d'*adamas*, d'*inflexible*, qu'on a donné depuis au diamant. Comme les anciens uſages conſacrés par la religion s'obſervent toûjours avec un ſoin qui les perpétue, on continua d'employer l'airain pour les inſtrumens des ſacrifices, & dans la fabrique des armes qu'on offroit aux Dieux. Il eſt même aſſez vrai-ſemblable que ces épées & ces inſtrumens de cuivre qu'on déterre de temps en temps, eurent autrefois cette deſtination excluſivement à toute autre. En effet, dès que le fer devint commun on ne continua pas, ſans doute, à ſe ſervir comme auparavant du cuivre, métal aigre, caſſant & beaucoup plus peſant que le fer. Si l'on ne découvre aujourd'hui que peu d'armes de fer, c'eſt que le fer ſe détruit par la rouille; au lieu que celle du cuivre ſe couvre d'un vernis qui en conſerve la ſubſtance, & dont la dureté réſiſte quelquefois au burin le mieux trempé.

Il n'eſt pas ſurprenant que les premiers ſauvages de la Grèce aient cru tout ce qu'on débitoit du pouvoir magique des Telchines. Cette crédulité régna dans les ſiècles les plus éclairés d'Athènes & de Rome. Peut-être même ce mélange du ſoufre avec l'eau du Styx, réduit au ſimple, n'eſt que l'ancienne pratique de purifier les troupeaux avec la fumée du ſoufre, avant que de les mener aux champs pour la première fois à la fin de l'hiver. Peut-être a-t-il quelque rapport à cet autre uſage, non moins ancien, d'arroſer ou de frotter les plantes avec des infuſions de drogues amères, pour les garantir des inſectes. Caton, Columelle, Pline & tous les Géoponiques ſont pleins des différentes recettes qu'on croyoit propres à compoſer ces fumigations & ces liqueurs. Lorſqu'on examine les pratiques de l'ancienne magie, on adopte l'idée que Pline s'en étoit faite. Ce judicieux & ſavant naturaliſte la regardoit comme une eſpèce de médecine ſuperſtitieuſe, qui joignoit aux remèdes naturels des formules auxquelles on croyoit de grandes propriétés. Caton nous rapporte ſérieuſement quelques-unes de ces formules. Nous voyons même que le préjugé vulgaire attribuoit à de ſimples remèdes, à des

Cato de re Ruſt. cap. 95, 96, 141, 142, 161.
Columel. de Arbor. 14.
Plin. VII, 28. Ibid. XXX, 1.

fumigations, le pouvoir d'empêcher la grêle & de chaſſer les Démons. Végèce, dans un de ſes ouvrages, termine la longue recette d'une fumigation qu'il preſcrit par ces mots étranges: *Quod ſuffimentum, præter curam jumentorum, ſanat hominum paſſiones, grandinem depellit, dæmones abigit & larvas. Cette fumigation, utile aux troupeaux, guérit de plus les paſſions des hommes, détourne la grêle, chaſſe les Démons & les ſpectres.* Quel texte à commenter pour la philoſophie!

Vegete de Veterin. IV, 12.

ARTICLE IV.

Des Curètes & des Corybantes.

QUOIQUE les Curètes & les Corybantes aient été des perſonnages réellement diſtincts, la confuſion que les Anciens ont preſque toûjours faite des uns avec les autres, nous oblige à les réunir en un ſeul & même article.

I. Le nom de *Curètes* ou *Courètes* ſe trouve pris dans trois ſignifications différentes. 1.° Homère déſigne ainſi un peuple voiſin de Calydon: ce ſont les Etoliens ſitués à l'orient du fleuve Achéloüs *(k)*. 2.° Le nom de Curètes, pris dans le ſens le plus ſimple, déſigne ſeulement *des hommes dans la fleur de l'âge.* Strabon a montré qu'Homère l'employoit ſouvent en ce ſens dans l'Iliade. 3.° Enfin, & c'eſt l'uſage le plus fréquent de ce mot, on nomma Curètes les miniſtres des myſtères de Jupiter dans l'île de Crète, & de ceux de Rhéa dans la Phrygie; c'eſt ſous cette dernière acception qu'ils ſe trouvent aſſez ſouvent confondus avec les Corybantes.

Strab. lib. X, 465.

Les Curètes étoient, dit Strabon, les inventeurs de la danſe armée, & on les nommoit ainſi parce que c'étoient les plus jeunes d'entre les Prêtres qu'on chargeoit de cette fonction dans les pompes & les marches religieuſes des fêtes de Jupiter & de Rhéa. Si la danſe des prêtres Saliens à Rome étoit, comme

L. X, p. 468.

(k) Ce nom, ſuivant Archémachus, étoit relatif à leur chevelure. On le donnoit à des hommes qui portoient leurs cheveux *courts & raſés ſur le devant de la tête.* A l'occident de l'Achéloüs habitoient les Acarnaniens, ainſi nommés parce qu'ils laiſſoient croître leur cheveux.

le

le prétend Denys d'Halicarnaſſe, une imitation de celle des Curètes, celle-ci devoit être ſans comparaiſon moins vive & moins animée que celle des Corybantes.

La danſe des Saliens n'étoit qu'une marche figurée, dans laquelle ils frappoient leurs boucliers avec des eſpèces de *bayonnettes* dont ils étoient armés : marche entre-mêlée de petits ſaults, ou pluſtôt d'une ſorte de trépignement. Du moins telle eſt l'idée que Sénèque nous en donne *(l)*, par l'expreſſion qu'il emploie pour la caractériſer; & c'eſt auſſi celle qui réſulte de ce qu'en dit Horace *(m)* en deux endroits différens. La danſe des Corybantes étoit au contraire accompagnée de mouvemens preſque convulſifs de tout le corps, & ſur-tout de la tête. Strabon les compare à des forcenés qu'agitent les tranſports de la frénéſie. Les Romains, qui toléroient ces Corybantes introduits à Rome avec le culte de Cybèle, leur donnoient le nom de *Galli*, & à leur chef celui d'*Archigallus (n)*.

(l) Sénèque voulant expliquer le *ſaltus ſaliaris*, le rend par le terme de *ſaltus fullonius*. Senec. ep. XV.

(m) Horace qui ſuppoſe, dans l'Ode XXXVI du premier livre, que cette danſe s'exécutoit ſans remuer les pieds avec vivacité, , *neu morem in Saliumſit requies pedum*, dit dans la première Ode du liv. IV, que les Saliens frappoient du pied la terre ; *pede candido, in morem Salium ter quatient humum.* Auſſi les anciens poëtes Latins les ont-ils ſouvent nommés *ſaliſubſuli*, les *ſautillans*. Vid. Pacuv. apud Scalig. in Catul. ep. XVII.

(n) Strabon dérive le nom de Corybante du mot Κορύπτειν, action que les Romains appellent dans leur langue *caput jactare*. Paulmier de Grant-Meſnil conjecture que ce nom, compoſé de κόρυ & de Βαίνω, qu'il traduit par *capite incedo*, leur avoit été donné parce qu'en marchant ils ſe ſoûtenoient ſur la tête. Mais l'antiquité ne nous a rien tranſmis de pareil ſur les Corybantes ou les *Galli* : on ne parle que de la violente agitation de leur tête. Apulée, dans ſon âne d'or, *l. VIII*, les décrit en ces termes : *Capite demiſſo cervices lubricis intorquentes motibus, crineſque pendulos in circulum rotantes ;* termes qui expliquent le *crinem rotantes Galli* de Varron. Cet auteur avoit même employé le mot *gallare*, pour exprimer le genre de leur danſe. Mais il ne paroît pas que ce mot ait fait fortune ; l'occaſion de s'en ſervir devoit être aſſez rare. Celui de *Galli* étoit devenu ſynonyme d'*Eunuchi*, parce que ces prêtres de Cybèle devoient ſe rendre eunuques, pour ſe conformer à ce que la fable leur enſeignoit d'Atys.

Quelques étymologiſtes ont prétendu que ces prêtres fanatiques de Cybèle avoient tiré leur nom du fleuve *Gallus*, qui paſſe auprès de Peſſinonte ; d'autres croient qu'ils le donnèrent eux-mêmes à ce fleuve. Suivant M. Fréret, il eſt plus naturel de le prendre pour le nom Phrygien ſous lequel on les connut à Rome.

Les Curètes enviſagés comme miniſtres de Rhéa & nourriciers de Jupiter, ſe confondent ſous ce point de vûe avec les Dactyles auſſi-bien qu'avec les Corybantes, & les anciens ſont partagés ſur leur origine. On les croyoit iſſus des Dactyles ou de Phrygie, ou de Crète, ou de Rhodes. Ces différentes traditions, rapportées par Strabon & par Diodore, juſtifient la remarque du premier ſur la reſſemblance que ces divers perſonnages avoient enſemble à bien des égards.

Strab. X, 472.
Diod. V, 230.

Diodore ſuppoſe que ce furent les Curètes qui apprirent aux Crétois à raſſembler en troupeaux les brebis & les chèvres ſauvages errantes dans les campagnes, à conſtruire des ruches, à élever des abeilles domeſtiques, & à leur enlever le miel & la cire ſans en détruire ou même en diſperſer les eſſains. Il leur attribue encore l'art de fondre & de travailler les métaux: mais ni cet auteur, ni aucun autre ne les ſuppoſe initiés dans la connoiſſance de la médecine; encore moins dans cette pratique des enchantemens qu'on imputoit aux Telchines.

Ainſi les anciennes traditions de la Grèce rapprochées & comparées entre elles, s'accordent à joindre la découverte des arts avec la naiſſance & l'éducation des différentes divinités, c'eſt-à-dire avec l'établiſſement de leurs autels. Obſervons encore que les nourriciers de ces Dieux ont preſque toûjours été

En ſuppoſant, ce qu'il a prouvé dans l'Article II, que l'Arménien & le Phrygien étoient la même langue, il retrouve dans le mot *Gallus* celui de *Galouts, torquens ſe*, dérivé de *Gheloul, volvere, tordre.* Dès-lors ce nom, comme celui de *Corybas*, ſera relatif aux danſes furieuſes qui faiſoient partie du culte de Cybèle. Nous avons vû de même que le nom des Dactyles, tiré des deux mots Arméniens *Dayak-til*, ſignifioit les nourriciers de Jupiter, emploi que la fable donne aux Dactyles Idéens.

Denys d'Halicarnaſſe obſerve, *l. II*, que le culte de Cybèle fut toûjours abandonné dans Rome à des Phrygiens & à des Phrygiennes. On jugea ſans doute que l'enthouſiaſme indécent auquel les miniſtres de cette divinité ſe livroient pour l'honorer, & le ſacrifice qu'elle exigeoit d'eux auroient dégradé des citoyens Romains. Les noms Romains donnés ſur des Inſcriptions à l'Archigalle ne doivent pas nous arrêter, parce qu'elles ſont d'un temps où des eſclaves mêmes portoient ſouvent de ces noms. Tant que duroit la fête de Cybèle, ſes Prêtres avoient la permiſſion de quêter dans Rome. Cicéron qui rapporte cet uſage dans ſon ſecond livre des loix, ajoûte qu'il n'eſt propre qu'à ruiner les familles & à répandre la ſuperſtition: *Implet ſuperſtitione animos & exhaurit domos.*

regardés comme les propagateurs de leur culte & comme les inventeurs des arts, dont la connoiſſance a dû précéder ou du moins accompagner la formation des premières ſociétés. Que prouve la liaiſon réciproque de ces objets, ſinon que l'idolâtrie & les arts ont dans la Grèce les mêmes époques & les mêmes auteurs? Il arriva dans ce pays ce qui doit néceſſairement arriver dans toute contrée dont les naturels ſeront civiliſés par des colonies étrangères. Tout ce que les étrangers y porteront, loix, arts, uſages, cérémonies religieuſes, paroîtra dans la ſuite leur devoir ſon origine: on les en croira les auteurs, quoiqu'ils n'aient fait que tranſporter dans leur nouveau ſéjour les coûtumes des lieux dont ils étoient originaires. Et comme les arts, même groſſiers, devoient étonner des ſauvages, les premiers Grecs, ignorans & barbares, ont dû prendre pour des hommes merveilleux, ſupérieurs, inſpirés, ceux qui leur en ont tranſmis la connoiſſance & la pratique. Ils ont dû les croire inventeurs dans tous les genres, parce qu'ils leur dûrent à la fois les premières idées de tout; & dès-lors voilà les pilotes, les ſoldats, les marchands qui compoſoient les premières colonies débarquées en Grèce, ou du moins les principaux de ces aventuriers, transformés aux yeux des naturels en hommes de génie. Les voilà devenus artiſtes, légiſlateurs, politiques, théologiens: bien-tôt je vois pluſieurs d'entre eux érigés en héros par la reconnoiſſance ou la flatterie; je vois les Dieux dont ils répandirent le culte par-tout où ils ſemèrent les arts, regardés comme bienfaiteurs du pays, & les habitans, par une mépriſe que la ſuperſtition & le temps conſacrent, leur attribuer l'origine de ces arts établis en même temps que leurs autels. Cérès devient l'inventrice & la déeſſe de l'agriculture, parce que le même vaiſſeau qui porta ſon culte dans l'Attique y porta du blé & des laboureurs. Ainſi furent traités Minerve, Jupiter, Bacchus, Neptune, & les autres divinités originairement étrangères à la nation Grecque.

Les découvertes & l'établiſſement des différens cultes ſe ſuivent dans un ordre chronologique, qui s'éloigne peu de celui dans lequel les colonies orientales vinrent s'établir en Grèce,

& de la date que l'hiſtoire de ces colonies, conduite d'âge en âge juſqu'à la guerre de Troie, nous oblige de donner à leur fondation. Cet accord des traditions entre elles pour le fonds du récit, malgré les variétés de détail, nous autoriſe à leur croire un fondement hiſtorique qu'on démêle en adoptant, avec M. Fréret, les hypothèſes d'Hérodote & de Strabon. Si l'on ajoûte que les époques du paſſage des colonies dans la Grèce ſe rapportent à celles de l'invaſion de l'Egypte par les Paſteurs, de leur expulſion par Séſoſtris, & des expéditions de ce Prince dans l'Aſie mineure & dans la Thrace, on reconnoîtra que la chronologie de ces temps héroïques ou même fabuleux, a dans les faits eſſentiels un certain degré de certitude que n'a pas, à beaucoup près, l'ancienne hiſtoire de la pluſpart des autres Nations.

II. On appeloit Curètes les prêtres de Jupiter dans l'île de Crète; les Corybantes étoient, à parler exactement, ceux de Rhéa ſa mère, qui n'avoit dans cette île aucun culte ni public ni particulier, ainſi que nous l'aſſure Démétrius de *Strab. x, 472.* Scepſis, cité par Strabon. Il ne paroît pas que cette Déeſſe eût beaucoup d'adorateurs parmi les Grecs ; on ne trouve aucune fête établie en ſon honneur : elle avoit peu de temples, & ces temples n'étoient pas fréquentés. On les nommoit *Metroa :* celui d'Athènes, le plus conſidérable de tous, ſervoit de dépôt pour les loix & pour les actes paſſés entre les particuliers; c'eſt à cet uſage qu'il doit d'être connu, parce que *Pauſan. I, 43.* les orateurs le nommoient ſouvent. Pauſanias en marque la ſituation ; mais il ne parle ni d'autels, ni de ſtatue, ni de ſacrifice *(o)*. Il en étoit de Rhéa comme de la Terre & de quelques autres divinités anciennes. Les Grecs ne les avoient

(o) Les Anciens parlent encore de quatre autres temples de Rhéa ſemblables au *Metroum* d'Athènes, & déſignés par le même nom. Le premier à Olympie, le ſecond à Corinthe, le troiſième à dix-huit milles environ de *Gythium* dans le Péloponnèſe, & le quatrième à Sparte. *Voy. Pauſan. l. V. Id. l. II, 121. III, 266, & III, 137.* Encore n'eſt-il pas certain que tous ces temples fuſſent dédiés à Rhéa : on le conclud avec vrai-ſemblance du nom qu'ils portoient; mais celui de *Déeſſe mère* n'étoit pas particulier à Rhéa, on le donnoit auſſi à la Terre & à Cybèle.

pas abſolument dégradées, comme Saturne & les Titans; ils en parloient avec reſpect; ils laiſſoient ſubſiſter leurs autels; mais ils négligeoient leur culte. La ſuperſtition s'étoit tournée ſans réſerve du côté des Dieux qui appartenoient plus particulièrement à la nouvelle religion, à celle de Jupiter, tels que Junon, Minerve, Cérès, Diane, &c.

Le culte de Rhéa ne s'étoit guère conſervé que dans la Phrygie occidentale ou Troyenne: encore paroît-il avoir été mêlé dans ce pays à celui de Cybèle, qui étoit une divinité toute différente, quoique la pluſpart des Mythologiſtes anciens & modernes les aient confondues l'une avec l'autre, parce que l'une & l'autre portoient le même nom de *mère des Dieux (p)*. La fable de cette dernière ſe raconte avec des variétés conſidérables; mais rien de ce qu'on en rapporte ne convient avec l'hiſtoire de Rhéa, fille du Ciel & de la Terre, ſœur & femme de Saturne, qui le trompa ſur la naiſſance de Jupiter, pour préſerver ce troiſième fils du ſort qu'avoient eu Neptune & Pluton ſes aînés, qui fit élever dans le ſecret cet enfant ſauvé par artifice, & le mit en état de ravir à ſon père l'empire du monde.

Telle eſt la légende de Rhéa dans Héſiode: nous ne pouvons qu'entrevoir ce que les Phrygiens de la Troade débitoient à ſon ſujet; ſeulement nous ſavons qu'un jeune enfant jouoit quelque rôle dans ſes myſtères. C'étoit *Sabazius*, divinité Thracienne, qui ſelon tous les Scholiaſtes & les Lexiques anciens étoit la *Strab. X, 470.*

(p) Un des hymnes attribués communément à Homère s'adreſſe à la *mère des Dieux;* mais on ne lui donne pas le nom de *Rhéa.* Elle n'eſt ni la femme de Saturne, ni la mère de Jupiter, & le poëte lui accorde tous les attributs qui caractériſent Cybèle dans la fable & ſur les monumens; les tambours, les crotales, les lions, &c. Dans un autre hymne en l'honneur de la *Terre*, priſe ſouvent pour *Cybèle*, on décore auſſi cette ancienne Déeſſe du titre de *mère des Dieux.* Mais on la dit femme d'Uranus; dès-lors elle a pour fils Saturne, les Titans & Rhéa. Dans ce ſyſtème Cybèle & Rhéa ſont diſtinctes; mais l'une étant fille de l'autre, on dût aiſément les confondre. Au reſte la pluſpart de ces hymnes, qui couroient ſous les noms d'Homère & d'Orphée, ſont pleins d'idées contradictoires; c'eſt une preuve évidente du mélange des traditions, & de l'emploi que les Poëtes en faiſoient, ſans ſe donner la peine de les décompoſer ſuivant les règles de la critique.

même que Bacchus. La Diſſertation de M. Fréret ſur le culte de Bacchus, imprimée dans ce volume & déjà citée plus haut, nous diſpenſe d'entrer là-deſſus dans un plus grand détail.

Strabon applique à la célébration des myſtères de Phrygie, la formule que Démoſthène accuſoit Eſchine d'avoir chantée dans les rues d'Athènes. Elle eſt compoſée de mots dont nos Mythologiſtes ont cherché l'origine dans les langues orientales; mais pour la trouver ils n'avoient pas beſoin de ſortir de la Grèce *(q)*.

Strab. x, 469. Agdeſtis étoit le véritable nom de Rhéa, ſuivant le même Strabon, qui ajoûte que ſouvent on la déſignoit par le nom des lieux dans leſquels elle étoit ſingulièrement honorée. De là viennent les ſurnoms d'Idéenne, de Sipylène, de Dindymène, de Peſſinontienne qu'elle portoit, comme Cybèle, depuis qu'on les eut confondues. Mais ſous ſon nom propre d'Agdeſtis on en débitoit d'étranges hiſtoires, qu'on peut lire dans Pauſanias, dans Arnobe & dans l'extrait de Damaſcius.

Ces traditions Phrygiennes ſur Rhéa & Cybèle, ne paroiſſent pas avoir été reçûes dans la Grèce. Le poëte Herméſianax, cité par Pauſanias, ſe contentoit de dire que le culte de la mère des Dieux, *Matris magnæ*, devoit ſon inſtitution au jeune Atys fils de Calaïs, devenu ſi cher à la Déeſſe que Jupiter

(q) Voici cette formule, avec l'explication que M. Fréret croit en pouvoir haſarder. *Euoi ſaboi, hues attes, attes hues.* Tous ces mots ſont originairement grecs.

Euoi, formé ſur celui de εὖ, étoit une eſpèce de formule de bénédiction, ſuivant un ancien cité par Harpocration, équivalente au mot εὖ σοι, *bene tibi ſit.* Et de là venoit le verbe εὐάζειν, de même que le titre d'Εὔας, donné à Bacchus, & celui de Εὐαλωσία, donné à Cérès. *Saboi* étoit le titre des initiés ou des myſtes de *Sabazius;* & ce nom, de même que celui qu'on donnoit au Dieu, n'étoit probablement qu'une épithète formée de la racine *ſebas*, d'où le grec commun avoit dérivé *ſebaſtos*, vénérable, adorable. On doit ſe ſouvenir qu'il s'agit ici d'une formule Thracienne, & par conſéquent dans un dialecte très-ancien & très-groſſier de la langue grecque. Héſychius rend le nom de *Sabazein* par celui d'*Euazein.* Pour le mot *Attes* nous ſavons que le mot *Atta*, ſynonyme de *Pappa*, étoit un terme de reſpect que les jeunes gens employoient en parlant à des hommes plus âgés qu'eux. Ainſi cette formule, qui étoit ſans doute le commencement d'un cantique, ſe pouvoit traduire ainſi : *Quod fauſtum ſit Myſtis, Sabazie pater, pater Sabazie, &c.*

jaloux de ce rival le fit tuer par un ſanglier. Cybèle déſeſpérée de ſa mort, mais ne pouvant le faire revivre, cacha ſon corps dans l'antre ſacré du mont Agdus, l'y rendit incorruptible, & voulut que tous les ans une fête ſolennelle retraçât le ſouvenir de cet évènement.

Il eſt viſible que cette fable avoit été formée ſur celle d'Adonis, comme celle d'Adonis ſur la fiction du meurtre d'Oſiris époux d'Iſis. Pour la conformité plus parfaite on terminoit le deuil par un jour de réjouiſſance. Cette fête connue ſous le nom d'*Hilaria*, tomboit à Rome au lendemain de l'équinoxe. Damaſcius, dans la vie d'Iſidore, rapportoit que celui-ci eut une viſion dans laquelle Atys lui ordonna de célébrer ces *Hilaria*, qui étoient une image de ſon retour à la vie. Racontant ailleurs la fable d'Atys & de Cybèle, ſous les noms de Sydyk & d'Aſtronoé, mais avec quelque différence dans les détails, il ſuppoſe que Cybèle ranima le corps d'Atys, comme Vénus avoit rendu celui d'Adonis à la vie.

Macrob. Satur. n. 1, 21.

Photius, cod. 242, p. 1054 & 1072.

Le nom Phrygien de la Déeſſe eſt écrit Ἄγδιστις dans Héſychius & dans les meilleurs manuſcrits de Strabon; mais ſur une Inſcription publiée par Spon, dans ſes mélanges d'antiquités, on lit ΜΗΤΡΙ ΘΕΩΝ ΑΓΤΙΣΤΕΙ. Dans l'épitome de Strabon, & dans quelques manuſcrits de cet auteur, ce nom eſt écrit Ἄγιστις, Ἄγηστις, Ἄγνιστις. C'eſt que peut-être on donnoit à la même divinité deux noms différens, & l'on peut en effet les tirer l'un & l'autre de la langue Arménienne. Agdiſtis ſera formé des racines *agdſeh, puella, filia,* & *Ti domina regina*, abrégé de *tyran, rex, dominus;* d'où les Grecs, & après eux les Latins, ont fait leur *tyrannus*. Agdiſtis paſſoit, dans quelques-unes de ſes légendes, pour fille de Rhéa. Comme la pluſpart des divinités ne furent dans l'origine que des attributs de l'Etre ſuprême, détachés de l'idée principale & perſonnifiés, leurs noms n'étoient que des épithètes. D'ailleurs on ſe faiſoit ſouvent un ſcrupule de prononcer les anciens noms, qui paſſoient pour ſacrés; on leur en ſubſtituoit de plus nouveaux, qui ſeuls avoient cours dans le peuple: les autres ignorés des profanes, ne ſe révéloient qu'aux initiés. C'eſt une remarque faite ſouvent par les

Spon. Miſcell. 97.

anciens, & en particulier à l'occaſion du nom de Κόρη, *jeune fille*, ſous lequel on déſignoit communément Proſerpine.

A l'égard du nom d'*Anghiſtis* ou *Angheſtis*, tel qu'on le lit ſur l'Inſcription, M. Fréret croit y retrouver la dénomination Phrygienne de la mère des Dieux, qui dans les anciens monumens & ſur les Médailles, eſt repréſentée aſſiſe & dans une attitude de repos. *Hanghiſt* en Arménien ſignifie *repos ;* & avec la finale *ti*, *Hanghiſti* ſera traduit littéralement par *quieſcens regina ;* titre convenable à une Déeſſe qu'on ſuppoſoit avoir remis à ſes enfans les rênes de l'Univers.

Lorſque les Romains adoptèrent le culte de Cybèle, ils le reçurent immédiatement des Phrygiens. Pour obéir aux ordres de la Sibylle ils envoyèrent, l'an 205 avant l'ère Chrétienne, chercher à Peſſinonte ſa ſtatue, qui n'étoit qu'une ſimple pierre tombée, diſoit-on, du Ciel, & dont la chûte eſt marquée par le marbre de Paros à l'an 1505 avant J. C. Tout ce qui concerne cette fameuſe pierre de la mère des Dieux, eſt ſavamment approfondi dans une Diſſertation de M. Falconet à laquelle nous renvoyons le lecteur; elle eſt inſérée dans ce volume XXIII, page 213 de la partie des Mémoires.

M. Fréret n'examine pas ſi cette pierre étoit un pyrite lancé par un volcan, ou quelque coquillage pétrifié, du genre des Conchylites: il ſe contente d'obſerver que la mère des Dieux n'eſt jamais repréſentée ſous cette forme ſur les monumens & les Médailles; elle y paroît toûjours ſous la figure d'une femme aſſiſe ſur un trône, ou dans un char traîné par des lions. Selon toute apparence on lui donnoit à Rome une figure humaine. Nous liſons dans Zoſime que Séréna, femme de Stilicon, ayant eu l'occaſion d'entrer dans le temple de cette Déeſſe, s'empara d'un collier de perles qu'elle avoit au col.

Zoſim. l. V. c. 38.

ARTICLE V.

Des Cabires.

CE qui concerne les Cabires eſt un des points les plus importans & les plus compliqués de la mythologie Grecque. Les

Les traditions qui les regardent ſont tellement confuſes, & ſi ſouvent oppoſées les unes aux autres, que l'analyſe en paroît à peine poſſible. Les anciens eux-mêmes ſe contrediſoient faute de s'entendre, & les modernes en accumulant, avec plus d'érudition que de critique, leurs différens témoignages, ont embrouillé la matière au lieu de l'éclaircir.

Strabon, dans le paſſage que nous avons déjà cité tant de fois, ſemble ne donner au nom de Cabires que les deux ſignifications qu'il attribue à ceux de Dactyles, de Corybantes & de Curètes. Il les conſidère 1.° comme les miniſtres de certaines divinités; 2.° comme des eſpèces de génies, comme des divinités ſubalternes attachées au ſervice de Dieux ſupérieurs. Mais cette diviſion n'eſt pas à beaucoup près ſuffiſante pour concilier les variétés ſans nombre, & même les contradictions qui ſe trouvent entre les Anciens à leur ſujet. On doit enviſager encore les Cabires ſous trois autres points de vûe; 1.° comme des Dieux adorés dans l'île de Samothrace, Dieux du premier ordre, puiſqu'on les y qualifioit de *grands* & de *puiſſans;* 2.° comme des Dieux Égyptiens qu'on croyoit fils de Vulcain, la plus ancienne divinité de l'Égypte, & dont le temple étoit ſi reſpecté que l'entrée n'en étoit permiſe qu'au ſeul prêtre qui le déſervoit; 3.° enfin dans la Grèce on donnoit ce nom à des fils de Vulcain honorés à Lemnos, & dont le culte s'étoit répandu dans les îles voiſines, dans l'Aſie mineure & dans la Macédoine.

Voilà donc le nom des Cabires pris par les anciens dans cinq acceptions différentes, qu'il faut bien diſtinguer avant que de rien conclurre des différens paſſages; & c'eſt ce que n'ont jamais fait ceux qui ont entrepris de traiter ce point de Mythologie.

Cette diviſion générale, qui peut ſervir à fixer les idées vagues qu'on ſe fait des Cabires, eſt le réſultat de l'examen épineux auquel s'eſt dévoué M. Fréret, dans un long Mémoire qui contient des recherches ſur les Cabires & ſur les myſtères de Samothrace. L'étendue de ce morceau ne nous permet pas de l'inſérer ici, même par extrait; nous le réſervons pour le

volume XXV. Ce que nous venons de dire n'en eſt que l'annonce & le précis, qui nous a paru néceſſaire pour compléter cet article, que nous terminerons par une réflexion générale, applicable à toutes les diſcuſſions du genre de celles dont il eſt rempli. C'eſt que l'étude de l'hiſtoire Mythologique des anciens n'eſt digne d'occuper les eſprits ſenſés qu'autant qu'ils ſe propoſeront de perpétuer & d'enrichir la langue de la Poëſie, & de faciliter la lecture des écrivains Grecs & Romains, dont les écrits ſont une alluſion continuelle à la fable, ainſi qu'aux événemens des ſiècles héroïques. Ces faits ont à la vérité peu d'importance: mais ils étoient liés au ſyſtème religieux de deux Nations célèbres; elles en ſuppoſoient la réalité. Ils ſont par conſéquent une partie conſidérable de l'hiſtoire de l'eſprit humain; hiſtoire dans laquelle l'homme ſe méconnoîtroit lui-même, ſi elle ne lui donnoit pas le ſpectacle de ſes erreurs & de ſes égaremens.

BIBLIOTECA · SEVILLA

ECLAIRCISSEMENS GENERAUX SUR LES FAMILLES SACERDOTALES DE LA GRÈCE.

QUOIQUE généralement parlant la dignité ſacerdotale ne fût point héréditaire chez les Grecs, l'hiſtoire de preſque toutes les villes de la Grèce, celle d'Athènes ſur-tout, offre des ſacerdoces attachés à certaines familles; & le nombre en eſt aſſez conſidérable pour mériter une attention particulière. Nous avons examiné ce ſujet en travaillant aux deux Mémoires que nous lûmes en 1746 & en 1748; le premier ſur l'*état des Miniſtres des Dieux à Athènes;* le ſecond ſur *les myſtères de Cérès Eleuſine.* Ces différens objets ſont liés les uns aux autres: ainſi l'on doit regarder comme un réſultat des mêmes recherches, & comme une ſuite du même travail, les deux morceaux dont nous venons de rappeler les titres, & tout ce que nous avons à dire ſur les ſacerdoces héréditaires dans la Grèce. *Mém. t. XVIII, p. 60. T. XXI, p. 63.*

Nous commencerons par les familles ſacerdotales d'Athènes, & ce ne ſera qu'après les avoir parcourues, que nous paſſerons ſucceſſivement & par ordre à celles des autres villes; ce qui comprendra tout ce qui portoit le nom de Grec, la Grèce proprement dite, les îles de la mer Egée & les colonies répandues dans l'Aſie mineure. Ce ſera la matière de trois grandes ſections ſubdiviſées chacune en pluſieurs articles, qui ſe ſuivront ſéparément de volumes en volumes dans la partie hiſtorique des Mémoires de l'Académie. Nous croyons entrer dans ſes vûes en nous livrant à ce ſujet. Elle l'a jugé digne d'être approfondi, puiſqu'en 1744 elle en propoſa l'examen pour le concours au Prix littéraire qu'elle diſtribue tous les ans dans la ſéance publique d'après Pâques.

PREMIÈRE SECTION. ART. I.

Mais avant que de faire l'énumération des familles Athéniennes conſacrées au culte des Dieux, & de donner les détails que nous avons pû recueillir ſur chacune en particulier, nous

traiterons quelques points généraux, également applicables à toutes, & dont la diſcuſſion nous paroît un préliminaire eſſentiel.

Un droit de cette nature, remarquable dans une République dont le ſyſtème proſcrivoit toute diſtinction, trop nuiſible à l'égalité des citoyens, donne lieu à pluſieurs queſtions auxquelles il faut d'abord eſſayer de répondre; & c'eſt à quoi nous deſtinerons tout ce premier article de la première ſection.

I. La queſtion qui s'offre d'abord à l'eſprit roule ſur l'origine même de ce droit, appartenant à quelques familles. Comment & dans quel temps leur étoit-il devenu propre?

La réponſe eſt facile: un coup d'œil ſur l'ancienne hiſtoire d'Athènes ſuffit pour la faire entrevoir. Ce n'eſt qu'en remontant juſqu'aux ſiècles héroïques qu'on aperçoit la raiſon plauſible de cette multitude infinie de cultes divers dont la religion des Athéniens étoit l'aſſemblage. Avant Théſée, qui peut à juſte titre paſſer pour le fondateur d'Athènes, les Athéniens vivoient dans un grand nombre de bourgs & de hameaux. Chaque bourg, chaque hameau avoit ſon territoire diſtinct, ſes coûtumes, ſes magiſtrats, ſes pratiques religieuſes. Théſée en raſſembla les habitans pour former une ſeule ville, & fit dans le gouvernement des innovations conſidérables, mais qui ne s'étendirent pas à la religion. Content d'établir un culte public & des fêtes générales en l'honneur des divinités tutélaires de l'Etat, il permit à chacun de conſerver ſes cérémonies & ſes traditions particulières. Ainſi tous les Athéniens ſe trouvèrent réunis dans le culte de Minerve, mais chacun d'eux continua de célébrer ſéparément les fêtes inſtituées par ſes ancêtres. Ces différens cultes, toûjours obſervés avec ſoin, ſe ſont perpétués de ſiècles en ſiècles ſans s'étendre. Leur époque eſt la même que celle de la pluſpart des ſacerdoces héréditaires, établis preſque tous ſous les Rois prédéceſſeurs de Théſée.

Plutarc. in Theſeo.

Pauſan. l. 1, c. 31.

Quoique l'inſtitution de ces ſacerdoces ſoit accompagnée de circonſtances particulières, & dont la diverſité dépend de celle des occaſions, on peut réduire toutes ces origines à trois principales.

1.° Quelques ſacerdoces, & ce ſont les plus anciens, étoient regardés comme donnés par les Dieux mêmes, à des familles qu'ils s'étoient conſacrées par leur propre choix. C'étoit preſque toûjours la récompenſe de l'hoſpitalité qu'ils en avoient reçûe; car les Dieux deſcendoient ſouvent ſur la terre: ils aimoient à converſer avec les hommes; ils partageoient leurs plaiſirs, ils entroient dans leurs querelles; ils étoient leurs amis, leurs défenſeurs, & quelquefois leurs rivaux. Telle fut du moins l'opinion de ces ſiècles ignorans & groſſiers, mais ſimples & peut-être heureux. Les fréquentes apparitions des Dieux & des Déeſſes, & leurs liaiſons avec les héros & les bergers, étoient preſque les ſeuls faits hiſtoriques dont ſe chargeaſſent les annales du premier âge. Les pères les apprenoient à leurs enfans; elles ſe tranſmettoient d'une génération à l'autre en devenant de plus en plus merveilleuſes. Les monumens de ces *Epiphanies*, ſemés de toutes parts, en rappeloient le ſouvenir: elles étoient le ſujet des entretiens & des chanſons; & cette branche de la Mythologie eſt une de celles qui ont été les plus fécondes entre les mains des Poëtes. C'eſt à cette chimère que nous devons les Philémons & les Baucis. De là ſont nées ces allégories ingénieuſes, qui rendent le ſyſtème de la fable en même temps agréable & moral. Ces deſcriptions intéreſſantes des plaiſirs & des vertus champêtres, ces peintures du bonheur charment encore aujourd'hui les imaginations vives & les ames ſenſibles. Elles firent plus autrefois; elles influèrent ſur les mœurs avec un empire que n'auroient pas eu les préceptes des légiſlateurs & les maximes des philoſophes. L'illuſion eſt trop ſouvent néceſſaire aux hommes: il falloit tromper les premiers Grecs pour les civiliſer, pour les rendre à la fois meilleurs & plus ſociables. Les ſiècles les plus groſſiers ne furent pas les moins vertueux, parce qu'on peut être bien-faiſant ſans être poli. C'eſt que la politeſſe, toûjours ſuperficielle & ſouvent fauſſe, ſe borne à remplir les loix de la ſociété; loix arbitraires, que le haſard, le caprice & la mode varient ſans ceſſe: mais la bien-faiſance s'exerce ſur les beſoins réels de l'humanité; & pour être bien-faiſant il ſuffit d'être homme & de réfléchir

ſur ſoi-même. Cette idée de la préſence des Dieux, de leur commerce fréquent avec les mortels, & du prix que leur reconnoiſſance toute-puiſſante attachoit à l'hoſpitalité, avoit contribué ſur-tout à rendre l'exercice de cette vertu commun; & l'on ſent combien la pratique en devoit être eſſentielle & recommandable, dans un temps où les routes étoient peu frayées, les terres en friche, les forêts immenſes, les habitations iſolées, la communication d'une contrée à l'autre difficile & ſouvent impraticable. Auſſi l'héroïſme de ces temps reculés conſiſtoit-il principalement à purger les campagnes des brigands dont elles étoient infeſtées. Ce ſont-là les travaux d'Hercule, les exploits de Théſée, de Philoctète & de leurs pareils; & tandis que ces guerriers conſacroient leur valeur & leur force au repos de l'humanité, les habitans paiſibles des hameaux & des bois offroient l'hoſpice aux voyageurs. Ils les regardoient comme des envoyés de Jupiter; pour peu même que ces étrangers euſſent un extérieur noble & majeſtueux, ils les prenoient pour des habitans de l'Olympe, ou du moins pour des héros. Pleins de reſpect pour leurs hôtes, ils leur dreſſoient ſouvent des autels auprès de ces chaumières qu'ils n'avoient pas dédaignées pour aſyles. Miniſtres nés de ces nouveaux cultes, ils les recommandoient à leurs deſcendans; l'obſervation s'en perpétuoit dans les familles: elles avoient commencé par s'en faire une loi; elles finirent par s'en faire une prérogative, une diſtinction utile, un titre inconteſtable de nobleſſe & d'ancienneté.

2.° Quelques familles étoient en poſſeſſion de certains ſacerdoces, parce qu'elles ſe prétendoient iſſues des inſtituteurs de certaines fêtes, ou de ceux qui les avoient apportées dans la Grèce.

3.° D'autres enfin poſſédèrent de tels privilèges à titre de conceſſions faites à leurs aïeux par les Rois, maîtres alors d'accorder des graces de cette nature, comme étant à la fois chefs de la Religion & de l'Etat, Pontifes & Souverains. C'eſt une vérité trop connue pour avoir beſoin d'être prouvée. Athènes en particulier conſervoit dans ſon gouvernement une trace évidente du droit qu'avoient eu ſes Rois de préſider

aux fêtes ſolennelles. C'eſt l'uſage invariable où ſe maintinrent les trois premiers Archontes, d'offrir en perſonne certains ſacrifices publics aux Dieux de la patrie. Le ſecond de ces magiſtrats, chargé ſpécialement du ſoin de la Religion, portoit en conſéquence une couronne avec le titre d'Archonte roi: ſa femme s'appeloit Reine des ſacrifices, & remplaçoit, dans les cérémonies les plus auguſtes, les Reines épouſes des anciens monarques. C'eſt que les Rois avoient eu l'adreſſe de s'attribuer excluſivement certaines fonctions religieuſes, comme inſéparables de la royauté. On voit ſans peine quels furent leurs motifs. En ſe rendant par-là néceſſaires, ils eſpéroient mettre le trône à l'abri des révolutions; & s'il fut en effet quelque moyen de défendre le pouvoir monarchique contre le génie entreprenant d'un peuple né pour la liberté, c'étoit de l'unir étroitement au culte religieux. Mais le deſtin d'Athènes étoit de ſecouer le joug des Rois. En les proſcrivant néanmoins on conſerva leur titre. Le peuple avoit beſoin d'un perſonnage qui les repréſentât dans les cérémonies, dont il les avoit cru long-temps les miniſtres eſſentiels; & le ſecond des Archontes fut chargé de jouer ce rôle avec toute la pompe & l'éclat de la majeſté ſuprême. La Superſtition, qui prend aiſément l'alarme, mais qu'un rien raſſure, auroit peut-être, ſans cet accommodement fait avec elle, rompu toutes les meſures de la Politique, & maintenu les Rois. Elle les abandonna dès qu'elle crut pouvoir ſe paſſer de leur miniſtère; & ce jeu s'eſt répété depuis avec le même ſuccès à Rome, où l'on vit, après l'expulſion des Tarquins, un roi des ſacrifices figurer dans le nombre des miniſtres ſubordonnés au grand Prêtre. *Tit. Liv. l. II, c. 2.*

A quelque titre que fût établie dans une famille la ſucceſſion au ſacerdoce, cette prérogative en ſuppoſoit l'illuſtration très-ancienne. En effet le ſacerdoce étoit, dans les premiers temps, l'apanage de la nobleſſe, c'eſt-à-dire des citoyens les plus diſtingués par leur rang, ſoit qu'ils le duſſent à leur mérite, ſoit qu'ils l'euſſent hérité de leurs aïeux; car le terme de nobleſſe, appliqué préciſément aux anciens dans le ſens qu'il a parmi nous, ſeroit une faute énorme contre l'idée que l'hiſtoire

Plutarch. in Theseo. nous donne des mœurs Grecques. La division faite par Thésée avoit distingué différens ordres entre ses Sujets; & ce fut toûjours du premier de ces ordres que dans la suite on tira les Prêtres & les Magistrats.

Suidas in voce Εὐμολπίδαι. Les familles sacerdotales jouissoient d'une grande considération. Leur privilège, quoique grand, quoique capable de faire des jaloux, passoit pour inviolable; on en respectoit l'origine; l'Etat même s'en rendoit pour ainsi dire le garant: & lorsque la République donnoit à quelques étrangers le droit *Demosth. in Neæram.* de bourgeoisie, elle exceptoit les sacerdoces héréditaires du nombre de ceux auxquels elle leur donnoit part. Tous les avantages du citoyen suivoient en effet le droit de bourgeoisie; quiconque le recevoit, dès-lors pouvoit prétendre à tout, si ce n'est à la dignité d'Archonte. Nous en avons la preuve dans le decret par lequel les habitans de Platée furent déclarés citoyens d'Athènes.

II. Comme l'adoption étoit en usage chez les Athéniens, on pourroit demander si les Prêtres revêtus de sacerdoces héréditaires, avoient le droit de les transmettre à leurs enfans adoptifs. Quoiqu'aucun texte formel ne fournisse la réponse de cette question, la négative nous paroît plus vrai-semblable, parce qu'il n'est pas naturel qu'un particulier pût disposer seul d'un droit appartenant à toute une famille. Il en eût disposé si l'effet de l'adoption avoit pû s'étendre jusque-là; car l'adoption étoit un acte libre, dont la validité ne dépendoit point du concours des parens. Un simple Athénien ne pouvoit adopter un étranger, parce que c'eût été donner à la République un citoyen sans son aveu. La même raison nous porte à croire qu'en introduisant dans une famille un citoyen né dans une autre, on ne lui communiquoit pas les prérogatives données par la naissance à tous ceux qui la composoient.

Plutarc. in Lycurg. orat. Les races sacerdotales aimoient à s'unir entre elles. On voit dans la vie de Lycurgue l'orateur, par Plutarque, l'exemple d'une double alliance entre les Eumolpides, ministres héréditaires de Cérès Eleusine en qualité de descendans d'Eumolpe, & les Etéobutades, prêtres nés de Minerve & de Neptune

comme

comme issus de Butès, ancien Prince du sang royal d'Athènes, & le premier Pontife qu'ait eu le temple consacré dans la citadelle à ces deux divinités. Il arrivoit de-là que deux sacerdoces différens se trouvoient quelquefois réunis dans la même personne. On tire encore de la vie du même Lycurgue des preuves, ou du moins des inductions très-plausibles, que les descendans par femmes étoient admis aux sacerdoces attachés à certaines familles, comme ceux de la ligne masculine; & que dans certains cas, ces dignités étoient la dot qu'une fille recevoit de son père, & qu'elle transmettoit en propre à son mari.

Mais pour jouir des sacerdoces auxquels on étoit appelé par la naissance, il falloit avoir rempli quelques formalités essentielles.

La première, tellement indispensable qu'on ne passoit pas même pour citoyen, jusqu'à ce qu'on s'en fût acquitté; c'étoit d'être inscrit dans le registre de la *curie* à laquelle on appartenoit, & dans le rôle du *peuple* Δῆμος, c'est-à-dire, du bourg où l'on étoit censé résident. Ceci a besoin d'un détail où nous entrerons sans peine, dans la vûe de répandre quelque jour sur la forme intérieure de la république d'Athènes. *Demosth. passim.*

Les Athéniens étoient distribués par *tribus :* chaque tribu se divisoit en trois *curies (a);* & chaque curie se subdivisoit en trente *familles.* Ce mot ne doit pas ici se prendre dans sa signification ordinaire; il ne s'agit pas de personnes unies par le sang, & issues d'une tige commune. Chaque famille étoit un corps politique composé de plusieurs familles différentes, qui placées dans la même curie, avoient contracté entre elles une sorte de société; l'union de ces familles particulières faisoit de toutes ensemble comme une famille générale. Au temps de Thésée, on comptoit dans la ville quatre tribus, douze curies, trois cens soixante *familles.* Dans la suite les tribus se *Harpocration. in voce* Γεννῆται.

(a) Le mot Φρατρία, dont les Grecs se servoient, nous a semblé ne pouvoir être mieux rendu que par celui de *curie;* parce qu'il s'agit ici d'une division civile, & qu'il faut traduire plutôt l'idée que l'expression même, que nous pourrions rendre par le terme de *confrérie*, si nous avions à parler d'associations religieuses.

Herodot. lib. V, c. 66. multiplièrent : Cliſthène en fit dix ; & depuis on en compta juſqu'à *(b)* treize.

A cette première répartition s'en joint une ſeconde en *peuples* ou bourgades ; veſtige ſubſiſtant de l'ancienne diviſion de l'Attique en villes, bourgs, hameaux, dont Athènes étoit le centre. Meurſius en compte cent quatre-vingt-ſix ; & Spon en a découvert quelques-uns inconnus à cet auteur. Théſée réunit les Athéniens épars, & tâcha d'en attirer le plus grand nombre dans la capitale : mais, malgré cette réunion, les bourgades n'étoient pas reſtées deſertes ; & même les familles tranſplantées dans la ville n'avoient pas perdu la trace de leur première origine. Elles continuèrent à porter le nom du lieu dont elles étoient ſorties. Tout Athénien, même habitant de la cité, avoit ſa bourgade, dont il ajoûtoit le nom au ſien, comme un titre patronymique & diſtinctif : toutes les bourgades étoient réparties dans les différentes tribus.

Meurſius, de Pagis Atticæ.

Chaque citoyen d'Athènes faiſoit donc partie d'un *peuple* & d'une *tribu ;* & dans cette tribu il avoit ſa *curie* & ſa *famille*. Les peuples & les curies avoient des regiſtres, où l'on étoit obligé de s'inſcrire.

On commençoit par celui de la curie, où l'on ſe faiſoit enregiſtrer dès l'âge de quinze ans. Le troiſième jour des *Apaturies* étoit deſtiné pour cette formalité. Un père amenoit ſon fils au chef de la curie ; des inſpecteurs lui faiſoient ſubir l'examen ordonné par les loix. Enſuite, après un ſerment prêté devant l'autel d'Apollon, ou de quelqu'autre divinité tutélaire, le père proteſtoit que cet enfant étoit ſon fils, né d'une mère Athénienne en légitime mariage : il lui donnoit un nom, que ſur le champ on portoit ſur le regiſtre, avec le ſien même & celui de ſa bourgade. Ce regiſtre s'appeloit *regiſtre commun*, parce qu'il étoit commun à tous ceux qui compoſoient la curie.

Ariſtoph. Schol. ad Veſp.

Suidas.

Demoſth. in Bœot. & Eubulid.

(b) Les trois dernières appartiennent à des temps poſtérieurs, & doivent leur origine à l'adulation ſervile des Athéniens. Ils les établirent en l'honneur de Ptolémée, d'Attale & d'Hadrien, & leur donnèrent le nom de ces Princes.

A dix-huit ans on alloit s'inſcrire dans le rôle de la bourgade; & ce ſecond enregiſtrement donnoit, avec l'émancipation, la jouiſſance de tous les droits attachés au titre d'Athéniens. *Harpocrat.*

Devenus citoyens par cette double formalité, ils entroient en poſſeſſion des priviléges de leur famille; & ſi leur famille étoit une race ſacerdotale, ils pouvoient aſpirer au ſacerdoce, pourvû que d'ailleurs ils fuſſent doués de toutes les qualités qu'on exigeoit des miniſtres ſacrés, exempts des défauts regardés comme incompatibles avec les fonctions religieuſes, & diſpoſés à ſe ſoûmettre ſoit aux privations, ſoit aux devoirs impoſés par les loix du temple où la naiſſance leur aſſignoit un rang. *Heſych. etymolog. Auct. Æſchin. in Timarch.*

Après avoir fait leurs preuves & rempli toutes les formalités, ils étoient agréés, choiſis, poſſeſſeurs du titre; mais le droit d'exercer dépendoit encore de deux cérémonies indiſpenſables. La première étoit la conſécration; des prières, des vœux, des ſacrifices, en faiſoient l'eſſence. Démoſthène nous a conſervé la formule du ſerment des quatorze prêtreſſes de Bacchus, adjointes à la *Reine des ſacrifices* dans les myſtères ſecrets auxquels elle préſidoit. Cette formule peut nous donner une idée de toutes les autres. L'Archonte roi, comme ſurintendant de la religion, avoit ſans doute le droit d'en conſacrer les miniſtres, & c'eſt entre ſes mains qu'ils prêtoient ſerment. Du moins la nature de ſes autres fonctions nous autoriſe à lui attribuer celle-ci comme un droit de ſa charge : c'étoit ſa femme, Reine des ſacrifices, qui recevoit le ſerment des Prêtreſſes dont nous venons de parler; preuve indirecte qui fonde l'attribution de laquelle il s'agit ici. *Demoſth. in Neæram.* *Demoſth. ibid.*

La ſeconde cérémonie eſt l'inſtallation. Quand le ſacerdoce n'étoit qu'annuel ou pour un terme fixe, le Prêtre dont le temps venoit d'expirer avoit, ſelon toute apparence, le droit d'inſtaller ſon ſucceſſeur. Mais ce n'eſt point le cas des ſacerdoces héréditaires, dont la pluſpart étant perpétuels, ne vaquoient que par mort. Nous ne voyons guère que l'Archonte roi qui pût alors être chargé de l'inſtallation; ce qui néanmoins doit ſe reſtraindre & s'expliquer.

Nous ne croyons pas que l'Archonte roi fût chargé seul de consacrer aux dieux, & d'installer dans les temples tous les prêtres indistinctement; nous présumons qu'il partageoit ce soin avec les magistrats particuliers, qui sous le nom de Φιλοβασιλέες ou de *Rois des tribus*, tenoient dans chaque tribu le même rang qu'il avoit dans l'Etat. La conformité des titres indique des fonctions pareilles. Les rois des tribus formoient un tribunal présidé par l'Archonte roi, & dont le ressort se bornoit à des objets relatifs à la religion. Ne peut-on pas inférer de-là qu'ils installoient les prêtres attachés à leur tribu, & que l'Archonte leur chef n'installoit que ceux de la République? En effet, la distinction des deux espèces de culte dans Athènes, a dû s'étendre aux ministres sacrés. Les uns étoient attachés aux dieux de la patrie, dont les fêtes se célébroient par le corps entier de l'Etat, comme Minerve-Poliade, Neptune-Erechthée, Cérès-Eleusine, Cérès-Thesmophore; les autres n'étoient prêtres que des divinités particulières à chaque tribu, à chaque curie, à chaque *famille:* car chacune de ces sous-divisions avoit ses dieux. Toutes ensemble avoient des loix communes, des magistrats & des conseils généraux; toutes ensemble assistoient aux mêmes assemblées, & prenoient une part égale à l'administration des affaires: toutes séparément avoient des juges, des chefs, des tribunaux particuliers, un culte, des traditions, des pratiques personnelles. En un mot, Athènes étoit une grande République, formée par l'assemblage de petites Républiques unies entre elles sans cesser d'être distinctes.

Pollux, l. VIII. *Hesych.* *Paus. l. I, c. 31.* *Harpocr.* *Lysias adv. Pancleonem.*

ART. III. On peut demander enfin, & cette question est la plus difficile de toutes celles qui intéressent en général les sacerdoces attachés à certaines familles; on peut demander, si ces places se transmettoient par succession du père aux enfans, ou si elles étoient électives, c'est-à-dire, si lorsqu'elles vaquoient, tous ceux de la famille avoient également droit d'y prétendre. Dans le premier cas, la succession se régloit-elle par l'ordre de la naissance, ou le père revêtu du sacerdoce se donnoit-il à son gré un successeur parmi ses enfans? Dans le second cas, à qui

appartenoit le droit d'élire? étoit-ce à l'Archonte roi ou aux rois des tribus? au peuple assemblé, ou simplement à la tribu, à la curie, à la *famille*, en prenant ce mot dans l'acception la plus étendue? enfin étoit-ce aux parens à choisir entre eux un Sujet?

Avant que de discuter la question, remarquons qu'elle ne peut s'appliquer aux sacerdoces qui exigeoient le célibat, comme la dignité d'Hiérophante à Eleusis; & qu'ainsi l'alternative n'a lieu que pour ceux qui n'étoient pas incompatibles avec le mariage. Telle étoit entre autres la souveraine sacrificature de Neptune-Erechthée.

Plusieurs raisons nous portent à croire que ceux mêmes de la dernière espèce n'ont pas été successifs. S'ils s'étoient transmis en ligne directe du père aux enfans, sans égard aux lignes collatérales, ils auroient dès-lors été constamment attachés à la même branche, par une sorte de substitution qui n'est pas vrai-semblable. Quelle apparence en effet qu'une partie de la famille jouît seule d'une prérogative commune à la race entière? au lieu d'une distinction réelle, les autres n'auroient eu qu'un droit inutile. Cette réflexion est fortifiée par des exemples tirés de la famille de Lycurgue l'orateur, déjà citée plusieurs fois. Ce Lycurgue étoit de la race des Etéobutades: mais il n'avoit pas exercé la souveraine sacrificature de Neptune, héréditaire dans sa maison; & cependant ses deux fils furent l'un & l'autre revêtus de cette dignité. Le second nommé Lycophron fut la tige d'une postérité nombreuse; mais ses descendans n'héritèrent point de sa place. Après lui le sacerdoce sortit de sa branche, pour n'y rentrer que deux fois à différentes reprises, & dans un intervalle de plusieurs générations.

Plutarch. in Lycurg. orat.

On lit dans Pausanias, qu'Acestie, descendante de Thémistocle, vit tous ses ancêtres, depuis son bisaïeul, *Lampadophores* de Cérès-Eleusine, & que son frère, son mari, enfin son fils, remplirent aussi les mêmes fonctions: ce que l'écrivain Grec remarque comme une singularité, comme un bonheur rare & même unique. Concluons de sa surprise que ce sacerdoce n'étoit pas héréditaire; car s'il l'eût été, sur quoi

Pausan. l. 8. c. 37.

Pauſanias ſe récrioit-il? Sur ce qu'Aceſtie a vû ſon biſaïeul? ce n'eſt pas un bonheur ſans exemple: ſur ce que la même dignité paſſa de ſes ancêtres à ſes deſcendans? rien de plus ſimple, en la ſuppoſant ſucceſſive. Mais que tous ceux de ſa ligne aient occupé ſucceſſivement une place qui n'étoit pas héréditaire, voilà le merveilleux, voilà ſur quoi Pauſanias félicite Aceſtie; parce que Pauſanias avoit ou feignoit d'avoir la plus haute idée des myſtères d'Eleuſis, & qu'en conſéquence tout ce qui ſe rapportoit à ce culte lui paroiſſoit grand.

Mais ſi les ſacerdoces attachés dans Athènes à certaines familles étoient électifs, ainſi que nous le préſumons, à qui le droit d'élire en pareil cas appartenoit-il? c'eſt la ſeconde partie du problème. Eſſayons de la réſoudre comme la première.

Le peuple n'avoit point de part à ces ſortes d'élections, qu'on ne regardoit pas comme affaires d'Etat. On ſait en général que les Athéniens étoient fort difficiles à raſſembler, & qu'il fallut même prendre le parti de les attirer à la place publique par l'appas d'une diſtribution en argent: ce qui auroit rendu les élections dont il s'agit trop rares & trop coûteuſes; & ſi elles s'étoient faites ſans intérêt, nous trouverions dans Ariſtophane quelque plaiſanterie ſur cette différence.

D'ailleurs, il eſt conſtant que l'aſſemblée du peuple ne ſe mêloit point de ce qui n'intéreſſoit en particulier qu'une tribu. Les tribus ſeuls éliſoient leurs propres magiſtrats: elles ſe donnoient un chef, qui ſous le nom d'Epimélète *(c)*, ou adminiſtrateur, préſidoit à tout. Or ſi le peuple ne s'ingéroit pas dans le gouvernement intérieur d'une tribu, à plus forte raiſon n'entroit-il pas dans ce qui concernoit uniquement une famille particulière.

Demoſth. in Theocrin.

Diſons la même choſe de la tribu elle-même: car elle ſe diviſoit, comme nous l'avons obſervé ci-deſſus, en trois curies,

(c) Originairement le chef d'une tribu ſe nommoit Phylarque; mais depuis que ce terme eut perdu ſa ſignification naturelle & primitive, en devenant le titre d'une dignité militaire, on y ſubſtitua le nom d'Epimélète, afin d'éviter toute équivoque, & de n'être pas ſans ceſſe dans le riſque de confondre le commandant d'une troupe avec un magiſtrat.

qui chacune avoient leur chef qu'elles ſeules choiſiſſoient, & qui déſigné par le nom de *Phratriarque*, étoit pour elles ce que l'Epimélète étoit pour les tribus. Ces différentes portions de la République, réciproquement libres dans le choix de leurs magiſtrats particuliers, jouiſſoient de la même indépendance dans celui des miniſtres du culte qui leur étoit propre; car c'étoit autant de corps diſtincts, en même temps civils & religieux. *Mon père*, diſoit Eſchine, *eſt de la Curie qui a des autels communs avec les Etéobutades.* De ces curies les unes adoroient Cérès-Theſmophore & Proſerpine; les autres Apollon & Diane, Cybèle, Minerve, ou Vénus. On voyoit Caſtor & Pollux honorés d'un culte particulier par les habitans de Céphale: ceux de Phlya montroient les autels de Bacchus *Floride*, de Diane *Lucifère*, & des Nymphes Iſménides: chez les Marathoniens Hercule avoit un temple; Diane Amaryſie chez les Athmonéens. Or tous les miniſtres de ces divinités locales étoient élûs par les ſeuls habitans de chaque lieu. *J'ai été choiſi*, dit Démoſthène au nom d'un de ſes cliens, *par ceux de ma curie, pour tirer au ſort avec les plus diſtingués d'entre nous, le ſacerdoce d'Hercule.* De ce que la tribu ne ſe mêloit pas de régir la curie, il réſulte qu'elle ne prétendoit pas davantage influer ſur ce qui ſe paſſoit dans une famille.

Æſchin. de falſâ legat.

Pauſan. l. 1, c. 31.

Demoſth. in Eubulid.

Appliquons le même raiſonnement à la curie dont cette famille dépendoit, & concluons que les familles ſacerdotales étoient ſeules chargées du choix dont il s'agit. Selon toute apparence l'Archonte roi préſidoit à ces élections, lorſqu'on avoit à diſpoſer d'un ſacerdoce public, tels que ceux de Minerve-Poliade & de Cérès-Eleuſine. Mais ce ſoin, à l'égard des ſacerdoces particuliers, regardoit les rois particuliers de chaque tribu.

Après tout, il étoit naturel que les dépoſitaires d'un culte euſſent le droit d'en choiſir le miniſtre; c'eſt une ſuite preſque néceſſaire de la prérogative dont ils jouiſſoient. Un paſſage d'Eſchine appuie cette réflexion. Cet orateur après avoir obſervé, dans ſon diſcours contre Ctéſiphon, que quiconque exerçoit à Athènes une fonction publique, quelle qu'en fût la

Æſchin. in Cteſiph.

nature & l'objet, devoit rendre compte de ſon exercice, ajoûte *que les Prêtres ſont comptables auſſi-bien que les autres, & non ſeulement les Prêtres en particulier, mais les familles ſacerdotales en corps ; les Eumolpides, les Ceryces, &c.* Paroles remarquables, & que nous croyons pouvoir citer comme une preuve que le choix en queſtion étoit réſervé aux familles mêmes. De quoi les familles auroient-elles été comptables, ſi elles ne l'étoient pas d'un ſujet qu'elles fourniſſoient? & devoient-elles en répondre, ſi elles n'avoient eu la liberté de le choiſir?

Pollux met au nombre des fonctions de l'Archonte roi, celle de juger les différents qui s'élevoient dans les familles ſacerdotales. Ces différents nous paroiſſent ſuppoſer que les ſacerdoces dont nous parlons étoient électifs, & que l'élection étoit remiſe aux familles. Un ſacerdoce héréditaire de père en fils, ou un ſacerdoce électif, mais pour lequel le choix n'auroit pas dépendu de la famille, n'euſſent jamais été dans le cas d'occaſionner des diſputes entre ceux qui la compoſoient.

Reſte à ſavoir en quelle forme le choix ſe faiſoit : ſi c'étoit par voie de ſuffrage, ou par le ſort ; car ces deux ſortes d'élections étoient uſitées à Athènes, ſoit pour les prêtres, ſoit pour les magiſtrats. Il y avoit même des cas où l'une & l'autre s'employoient à la fois, comme pour le ſacerdoce d'Hercule dont parle Démoſthène dans un paſſage déjà cité.

Il paroît que les élections dont il s'agit ici, ſe faiſoient par ſuffrages : cette façon d'y procéder juſtifioit la rigueur de la loi qui rendoit les familles entières reſponſables du miniſtre choiſi pour les repréſenter. D'ailleurs l'exemple des ſix perſonnes de la même branche, qui de père en fils exercèrent les fonctions de Lampadophores de Cérès-Eleuſine, eſt une preuve que ce choix n'étoit pas confié à l'arbitrage inconſtant du ſort.

Pauſan. l. 1, c. 37.

Voilà tout ce que nous avons pû recueillir de général ſur les ſacerdoces attachés à des familles d'Athènes. Nous examinerons dans les articles ſuivans chaque famille ſacerdotale en particulier.

ESSAI

ESSAI
SUR LA CHRONOLOGIE GÉNÉRALE DE L'ÉCRITURE.

QUOIQUE la chronologie générale de l'Hiſtoire Sacrée ſoit un des principaux objets qui, depuis le ſecond ſiècle du Chriſtianiſme, ont occupé les Critiques Juifs & Chrétiens, elle n'eſt pas à beaucoup près éclaircie comme elle mériteroit de l'être; & l'on ne s'accorde pas encore ſur les dates des événemens les plus conſidérables. Tels ſont le commencement & la fin de la captivité de Babylone, la fondation du temple par Salomon, l'Exode ou la ſortie d'Egypte, la vocation d'Abraham & le déluge. Ces époques importantes ont été des ſujets de controverſe entre les chronologiſtes qui ont le plus réfléchi ſur la matière.

M. Fréret attribue moins cette variété de ſentimens à la difficulté du ſujet qu'au défaut des méthodes ſuivies juſqu'à préſent. Il en propoſe une autre dans le Mémoire dont nous allons donner le précis, & qu'il ne nous a lû que comme l'eſſai d'un ouvrage plus étendu, dont ſa mort nous a privés.

L'Ecriture fournit deux moyens de déterminer les dates des événemens qu'elle rapporte. Le premier conſiſte à raſſembler & à lier enſemble un certain nombre de paſſages où la durée des principaux intervalles ſe trouve marquée; le ſecond à ranger le détail des faits qu'elle raconte dans un ordre chronologique d'où puiſſe réſulter une durée générale.

Ce dernier moyen, qui demande un grand travail, ne peut conduire à la certitude, parce que nous n'avons pas entre les mains les originaux des livres hiſtoriques de l'Ecriture. On ſait que les livres des Rois & les Paralipomènes ne ſont que des abrégés qui renvoient ſans ceſſe le lecteur à des chroniques plus anciennes, à des hiſtoires plus étendues. Ces abrégés peu méthodiques omettent pluſieurs faits; & pluſieurs de ceux

qu'ils contiennent étant pris de différens ouvrages, ne paroiſſent pas toûjours s'accorder enſemble. Pour former une chronologie générale de ces livres, on eſt réduit à les expliquer, à les concilier par des interprétations toûjours conjecturales, & qui n'ont par elles-mêmes aucune autorité. Auſſi voyons-nous les Critiques occupés ſans ceſſe à ſe combattre réciproquement & à détruire les hypothèſes les uns des autres, ſans qu'aucun d'eux ait encore pû former un ſyſtème auquel le plus grand nombre de gens de Lettres ait cru devoir ſouſcrire.

Suivant M. Fréret ils ont échoué dans leurs entrepriſes, parce qu'ils n'ont pas eu recours au premier moyen; c'eſt-à-dire à la réunion des paſſages où les durées principales ſont énoncées clairement. Ce moyen lui paroît en même temps le plus court, le plus facile & le plus aſſuré. C'eſt le procédé qu'il ſuit dans ce Mémoire, dont nous diviſerons l'extrait en deux articles, pour répandre plus de jour ſur les diſcuſſions dont il eſt rempli.

ARTICLE I.

Temps écoulés depuis la naiſſance d'Abraham juſqu'à la ruine du Temple de Jéruſalem.

1.° MOYSE, dans la Genèſe, nous aſſure en termes poſitifs que le ſéjour des deſcendans de Jacob en Egypte fut de *quatre cens trente ans* juſqu'au paſſage de la mer rouge. Le texte hébreu eſt formel ſur cet article; & les endroits du nouveau Teſtament que quelques auteurs emploient pour infirmer le témoignage de ce texte, ſerviront à le fortifier, s'ils ſont pris dans le ſens le plus ſimple & le plus naturel.

2.° L'auteur du ſecond livre des Rois nous apprend que l'intervalle écoulé depuis l'Exode juſqu'à la fondation du temple par Salomon, a été de *quatre cens ſoixante & dix-neuf ans* révolus, en ſorte que cette fondation ſe fit au ſecond mois de l'an 480 après la ſortie d'Egypte. Ces deux durées jointes enſemble compoſent une ſomme de neuf cens neuf ans, depuis

l'arrivée de Jacob en Egypte jusqu'à la fondation du temple. Si l'on ajoûte les *deux cens quatre-vingt-dix ans* écoulés depuis la naissance d'Abraham jusqu'au voyage de Jacob, intervalle sur lequel tous les Critiques sont d'accord, on aura *onze cens quatre-vingt-dix-neuf ans* depuis la fondation du temple en remontant jusqu'à la naissance d'Abraham, c'est-à-dire, jusqu'à l'époque à laquelle commence l'histoire de la nation Juive.

La durée des temps écoulés depuis le déluge jusqu'à la naissance d'Abraham, ne souffre guère d'autre difficulté que celle qui résulte de la variété des textes : mais il faut convenir que cette variété est très-grande. Le texte Hébreu des Massorètes, suivi par S.t Jérôme, ne donne à cette durée que trois cens cinquante-deux ans. Elle est de mille deux ans selon le texte Samaritain, & de onze cens trente-deux suivant celui des Septante. Aujourd'hui la plupart des chronologistes croient avoir la liberté du choix entre ces différens textes ; & presque tous paroissent s'être déterminés en faveur de la durée la plus étendue. Ils la préfèrent avec raison, par égard pour les anciennes traditions historiques des Egyptiens, des Chaldéens, des Indiens & des Chinois.

Essayons de lier ces dates de la naissance d'Abraham, de l'entrée de Jacob en Egypte, de l'Exode & de la fondation du temple de Salomon avec la chronologie générale, & de les attacher à une époque dont la distance à notre temps soit connue.

Le Prophète Jérémie, témoin de la prise de Jérusalem & de la ruine du temple par Nabuchodonosor, donne à ces événemens pour date la dix-neuvième année du règne de ce Prince. Il nous apprend que Sédécias, roi de Juda, fut arrêté après la prise de la ville, & remis entre les mains du roi de Babylone, qui le fit aveugler en punition de ses révoltes. La prise de Jérusalem, la destruction du temple, & quelques-autres événemens relatifs à ces deux faits, sont datés dans la Prophétie & dans le quatrième livre des Rois, par le mois & par le quantième du mois de l'année Juive, qui avoit commencé au mois paschal de l'année 19 de Nabuchodonosor.

La tradition Juive ajoûte à ces dates celle du détrônement de Sédécias, ou celle du jour auquel le roi de Babylone fit aveugler ce Prince, après avoir fait égorger ſes fils en ſa préſence.

L'année dix-neuf de Nabuchodonoſor commence dans le canon aſtronomique au 17 janvier 586 avant l'ère chrétienne; & dans cette année 586, le ſeptième jour de la huitième lune, jour marqué par un jeûne en mémoire de l'aveuglement de Sédécias, répondit au 25 de ſeptembre. Par-là nous avons la date préciſe de la fin des règnes de Juda & du royaume de Jéruſalem. Il ne s'agit plus que de la lier avec celle de la fondation du temple par Salomon: ce qui doit ſe faire par la durée des règnes poſtérieurs à cette fondation.

La durée de ces règnes dans la ſucceſſion des rois de Juda, priſe littéralement & telle qu'elle eſt exprimée, donneroit un intervalle de quatre cens trente ans cinq mois & dix jours, depuis la fondation du temple au ſecond mois de la quatrième année de Salomon, juſqu'à la deſtitution de Sédécias, dont on évalue le règne à onze ans. En ôtant de cette durée de quatre cens trente ans trois mois & dix jours, les ſept mois & ſept jours de l'année Juive, qui commença au printemps de l'an 585, le 16 de mars, jour de la nouvelle lune Paſchale; nous aurons quatre cens vingt-neuf ans dix mois & trois jours, c'eſt-à-dire, quatre cens vingt-neuf ans deux cens quatre-vingt-dix-huit jours, leſquels ajoûtés à cinq cens quatre-vingt-cinq ans Juliens & deux cens quatre-vingt-dix jours dont la nouvelle lune Paſchale précéda l'ère vulgaire, nous feroient remonter au ſeptième de mai de l'an 1016 avant J. C. Ce ſeptième jour de mai doit avoir été l'un de ceux de la ſeconde lune de l'année Juive, & voiſin de la pleine lune. Ainſi nous pourrions le donner pour époque à la fondation du temple par Salomon, ſi des raiſons très-fortes, développées par M. Fréret dans le ſecond article, ne l'obligeoient à croire la durée de la dynaſtie de Juda plus longue d'un peu plus de ſix ans qu'elle ne le paroît par l'addition des

règnes particuliers, & conſéquemment à ſuppoſer d'environ quatre cens trente-ſix ans l'intervalle de temps écoulé entre la fondation du temple & la ruine de Jéruſalem; ce qui feroit remonter cette fondation à l'an 1023 avant J. C.

En remontant de cette année 1023 avant J. C, l'Exode tombera dans l'année 1501; l'arrivée de Jacob en Egypte dans l'année 1931; & la naiſſance d'Abraham dans l'année 2221 avant cette même ère. Le déluge ſe trouvera, ſuivant le texte hébreu, dans l'année 2573; ſelon le manuſcrit des Samaritains, dans l'année 3223, & ſuivant celui des Septante, dans l'année 3353 à peu près. Nous diſons à peu près, à cauſe des variétés qu'ont entre elles les différentes copies de la verſion des Septante.

Suivant ce calcul, l'intervalle écoulé entre la naiſſance d'Abraham, en 2221, & la deſtruction du royaume de Juda, en 585 avant l'ère chrétienne, eſt d'environ 1636 ans, qui ſe partagent dans les quatre époques ſuivantes déterminées avec certitude.

De la naiſſance d'Abraham à l'arrivée de Jacob en Egypte . .	290. ans.
De l'arrivée de Jacob en Egypte juſqu'à l'Exode	430.
De l'Exode à la fondation du Temple	480.
De la fondation du Temple à la priſe de Jéruſalem	436.
TOTAL	1636. ans.

Dans ce calcul de la durée des règnes de Juda, évalués à 436 ans environ depuis la fondation juſqu'à la ruine du temple, M. Fréret ſuppoſe 1.° que les années Juives, quoique compoſées de mois lunaires, revenoient aux années Juliennes par le moyen de l'intercalation d'un treizième mois faite de temps en temps. 2.° Que dans la durée des règnes particuliers, on doit prendre les années pour complètes, parce que les fractions de mois & de jours excédens qu'on a négligées peuvent, ſelon toute apparence, compenſer ce qui manque aux années qui n'ont pas été tout-à-fait remplies. Ces deux

ſuppoſitions, & ſur-tout la ſeconde, ont beſoin d'être examinées ſéparément.

La première ſouffre peu de difficultés, du moins depuis le temps de l'Exode; il n'eſt pas douteux qu'à compter de cette époque les Juifs n'aient connu l'intercalation d'une treizième lune. En effet, des trois grandes ſolennités annuelles qu'ils célébroient, deux étoient fixées d'une manière invariable; l'une au printemps, c'eſt la fête de Pâques; & l'autre à l'automne, c'eſt celle des Tabernacles. La première tomboit au temps de la moiſſon de l'orge, la ſeconde après la récolte des fruits. Il falloit que les deux mois, à la pleine lune deſquels on ſolenniſoit ces deux fêtes, revinſſent tous les ans à peu près dans la même ſaiſon; le premier au printemps, le ſecond dans l'automne. Ce qui n'auroit pas été poſſible, ſi l'addition d'une treizième lune intercalaire n'avoit remédié de temps en temps au dérangement cauſé par la différence de dix jours environ, qui ſe trouve entre la révolution du ſoleil & la période lunaire annuelle.

Nous n'avons pas la même raiſon à donner pour les temps antérieurs à l'Exode: il ne nous en reſte aucun fait dont la date ſoit marquée par le mois & le quantième du mois, ſi ce n'eſt dans l'hiſtoire du déluge, où le détail du récit de Moyſe nous autoriſe à penſer qu'il compte par mois lunaires; en ſorte que les douze mois & dix jours écoulés depuis le commencement de la pluie juſqu'à la ſortie de l'arche, compoſent une année ſolaire Égyptienne de trois cens ſoixante-cinq jours.

La lune équinoctiale du printemps, qui devint depuis l'Exode la première de l'année des Hébreux, n'étoit auparavant que la ſeptième, parce que leur année commençoit en automne: uſage qui continua parmi les Juifs pour les années Sabbatiques, pour celles des emphytéoſes, des baux à loyer, &c. C'eſt un fait atteſté par Josèphe & par les plus habiles Rabbins. Ils en ſont même tellement perſuadés que dans leurs chronologies ils emploient des années qui commencent à l'équinoxe d'automne.

M. Fréret en fait la remarque: mais en même temps il

obſerve qu'on doit préſumer que Moyſe, dans la Genèſe, emploie la nouvelle année pour le calcul des temps antérieurs à l'Exode. Sans cet uſage anticipé, les dates du déluge n'auroient pû ſe comparer avec celles de l'année qui commençoit au printemps. Dans la Genèſe le déluge commence au dix-ſeptième jour du ſecond mois. Dans les fragmens de Béroſe le déluge de Xiſuthrus, qui eſt le même que celui de Noé, date du quinzième jour du mois Doëſius, le huitième de l'année Babylonienne, année qui commençoit avec la lune d'après l'équinoxe d'automne. Ainſi la date du quinzième jour du huitième mois Babylonien s'accordoit, à deux jours près, avec celle du dix-ſeptième jour du ſecond mois de l'année religieuſe de Moyſe. D'où il réſulte que les années antérieures à l'Exode depuis le déluge, peuvent être priſes pour des années complètes.

La ſeconde ſuppoſition par laquelle M. Fréret détermine la durée des règnes de Juda, donne lieu à des diſcuſſions plus embarraſſantes. La différence ſur cet article eſt aſſez grande dans les ſyſtèmes des divers chronologiſtes. Tous s'accordent à retrancher un certain nombre d'années, & donnent à cet intervalle moins de quatre cens trente ans & ſix mois. Mais ils n'appuient cette réduction que ſur des conjectures; & pour toute preuve, ils n'emploient que de ſimples hypothèſes, imaginées uniquement pour réſoudre certaines difficultés de détail qui les arrêtoient.

La durée des règnes de Juda doit être diviſée en deux portions; la première, depuis la mort de Salomon juſques & compris la ſixième année d'Ezéchias, dans laquelle arriva la priſe de Samarie par Salmanaſar, & la deſtruction du royaume d'Iſraël: la ſeconde commence à cette ſixième année d'Ezéchias, & continue juſqu'à la fin du royaume de Juda. Cette ſeconde portion ne donne pas lieu à de grandes difficultés; & la pluſpart des chronologiſtes s'accordent à lui donner à peu-près les cent trente-cinq ans exprimés dans l'Ecriture.

La ſouſtraction tombe donc preſque uniquement ſur les treize premiers règnes de Juda, dont la durée littérale eſt de deux cens quatre-vingt-quinze ans. Scaliger en ôte deux ans &

demi; Uſſerius & le P. Petau en retranchent ſix ans, Capel & Riccioli douze ans, M. Deſvignoles dix-huit, les Rabbins vingt, & Marsham vingt-neuf. Nous rappelons ces ſyſtèmes entre pluſieurs; une énumération complète nous mèneroit trop loin.

Le motif de ces retranchemens a été l'eſpérance de concilier la chronologie des rois d'Iſraël avec celle des rois de Juda; non pas, il eſt vrai, quant à la durée totale de ces deux dynaſties correſpondantes. La durée des règnes d'Iſraël, littéralement exprimée dans l'Ecriture, eſt plus courte de douze ans que celle des règnes de Juda, & les Critiques s'accordent à reconnoître des interrègnes & des anarchies dans le royaume d'Iſraël, où la ſucceſſion fut en effet interrompue & dérangée par de fréquentes uſurpations & par des guerres civiles.

Il ſembleroit d'abord que ces interrègnes paroiſſant ſuffire pour expliquer la différence de douze ans dont la durée totale des règnes d'Iſraël eſt plus courte que l'autre, les chronologiſtes n'étoient pas dans la néceſſité de diminuer encore ces règnes comme ceux de Juda, & que la ſouſtraction ne devoit porter que ſur ces derniers. Quel motif a donc pû les engager à l'étendre auſſi aux durées particulières des règnes d'Iſraël? C'eſt l'impoſſibilité dans laquelle ils ſe voyoient de ne pas aſſujétir au même calcul des dynaſties collatérales & parallèles, qui ſuivoient la même forme d'années. La contradiction eût été trop groſſière. En effet, dans le livre des Rois, le commencement & la fin de chaque règne de Juda ſe rapportent aux années du règne collatéral du royaume d'Iſraël, & réciproquement les règnes d'Iſraël ſont comparés de même aux règnes de Juda.

Cette méthode, qu'on croiroit propre à éclaircir la chronologie, auſſi-bien qu'à la conſtater, eſt préciſément ce qui forme l'embarras dont les chronologiſtes ont cherché, mais en vain, à ſe tirer par leurs hypothèſes & leurs ſouſtractions. La preuve qu'aucun d'eux n'a pû réuſſir, c'eſt qu'aucun des ſyſtèmes imaginés dans cette vûe, n'a paru ſatisfaiſant qu'à l'auteur qui le propoſoit. Dès qu'on veut examiner la queſtion par ſoi-même, on ſent la néceſſité de recourir à de nouvelles

conjectures.

conjectures. Nous allons expoſer dans le ſecond article les nouveaux moyens de conciliation préſentés par M. Fréret.

ARTICLE II.

Comparaiſon des dynaſties collatérales de Juda & d'Iſraël, par rapport aux règnes particuliers & contemporains de part & d'autre.

LES règnes collatéraux de Juda & d'Iſraël ont dans l'Ecriture deux points communs de réunion. 1.° Le commencement de Roboam & celui de Jéroboam, que l'hiſtorien ſacré marque à l'année qui ſuivit la mort de Salomon. 2.° Le commencement d'Athalie à Jéruſalem, & celui de Jéhu à Samarie; l'un & l'autre dans l'année qui ſuivit celle où Ochoſias roi de Juda, & Joram roi d'Iſraël furent tués dans un combat contre Jéhu.

Le premier intervalle eſt de quatre-vingt-quinze ans, exprimés pour la ſomme des règnes de Juda, & de quatre-vingt-dix-huit, ſi l'on compte par la durée particulière de chaque règne priſe ſéparément. Cet eſpace doit encore être diviſé, pour les règnes d'Iſraël, en deux portions, dont la première finit au commencement d'Amri, qui ſe trouve éloigné de cinquante-un ans de la mort de Salomon, ſoit qu'on calcule par les règnes de Juda, ſoit qu'on remonte par ceux d'Iſraël. Dans les règnes précédens d'Iſraël, la différence eſt d'un, deux, trois & quatre ans. Dans les trois règnes poſtérieurs à Amri, la différence renaît, & ſe trouve même très-conſidérable, puiſqu'elle eſt de huit ans entiers dans la date du commencement de Joram, poſtérieure de quatre-vingt-ſept ans à la mort de Salomon, par la durée des règnes d'Iſraël, & ſeulement de ſoixante-dix-neuf ans par celle des règnes de Juda. Mais à la fin du règne de Joram, qui n'a été que de douze ans, la différence ſe réduit de huit ans à trois, ſans qu'on ſache comment.

Dans la ſucceſſion des rois de Juda, les différences ſuivent une autre progreſſion. Elles vont juſqu'à quatre ans, & ſe réduiſent à trois.

A l'égard de la ſeconde portion, la grande variété tombe ſur Oſias, dont le règne commence, ſuivant la durée des règnes de Juda, l'an 76.e après la mort d'Ochoſias, & par celle des rois d'Iſraël, l'an 88.e après le même événement; c'eſt-à-dire, douze ans plus tard. Nous ne pouſſerons pas plus loin ce parallèle, dont le détail ſe feroit mieux ſentir par une ſimple table que par le diſcours le plus diffus. Si les différens auteurs des ſyſtèmes chronologiques avoient eu ſoin de mettre ainſi la difficulté ſous les yeux du lecteur, ils ſe ſeroient aperçûs eux-mêmes que les ſuppoſitions qu'ils imaginent pour faire évanouir la différence des ſommes totales, ne peuvent effacer celle qui ſe trouve dans les dates particulières.

Nous avons obſervé plus haut que la méthode à laquelle ils ont recours, eſt de retrancher, tantôt de la durée des règnes de Juda, tantôt de celle des rois d'Iſraël, les années qui les embarraſſoient. Par-là, ſuivant le beſoin de leur ſyſtème, ils rapprochoient de l'époque primordiale les années du commencement & de la fin des règnes. Toutes les fois qu'il leur a fallu alonger cette diſtance, ils ont ſuppoſé des interrègnes; mais bien-tôt après ils retranchoient ces années, ſurtout dans les règnes de Juda, afin que la durée chronologique ſe trouvât plus courte que la durée littérale.

Pour arriver à cette diminution ils ont employé trois moyens, dont les deux premiers ſont communs à tous les chronologiſtes, & le troiſième eſt particulier à M. Deſvignoles.

1.° Ils ont ſuppoſé que l'hiſtorien ſacré compte preſque toûjours des années commencées pour des années complètes; cela peut être arrivé quelquefois, quoique nous n'en ayons aucun exemple dans l'Ecriture. Mais auſſi n'eſt-il jamais arrivé que l'hiſtorien, en marquant la durée d'un règne, ait négligé d'exprimer une fraction excédente de pluſieurs mois? Nous en avons un exemple formel dans le règne de David, auquel l'Ecriture donne ſeulement quarante ans, quoique dans le détail elle nous apprenne que David régna d'abord ſept ans & ſix mois à Hébron, & enſuite trente-trois ans à Jéruſalem. N'étoit-il pas naturel de ſuppoſer que les fractions négligées

devoient du moins compenſer ce qui pouvoit manquer aux années priſes ſur le pied d'entières, quoiqu'il leur manquât quelque choſe pour être complètes? Eſt-on jamais en droit d'avancer, ſans preuve, que toutes les erreurs ſont de même genre & ſe tournent du même côté?

2.° Nos chronologiſtes ont eu recours à des aſſociations; & ils prétendent que les années pendant leſquelles les deux Rois régnèrent enſemble avoient été comptées deux fois, dans le règne du fils & dans le règne du père. Mais a-t-on quelque preuve d'une ſemblable aſſociation dans la dynaſtie des rois de Juda? Nous ne connoiſſons dans cette hiſtoire qu'un ſeul événement qui puiſſe avoir l'apparence d'une aſſociation, & qui néanmoins n'en fut pas une. Azarias, autrement Oſias roi de Juda, ayant été attaqué de la lèpre, fut obligé de quitter ſon palais, & de laiſſer le ſoin du gouvernement & l'adminiſtration de la juſtice à ſon fils Joathan. *Habitabat in domo libera ſeorſum: Joathan vero filius regis gubernabat palatium & judicabat populum terræ.* On ne peut douter que Joathan n'exerçât pour lors toutes les fonctions de la Royauté; cependant il n'étoit pas Roi: il ne le devint que par la mort de ſon père. L'Ecriture le marque par la formule ſuivante, employée ſouvent en pareil cas: *Dormivit Azarias cum patribus ſuis, & regnavit Joathan filius ejus pro eo.* Mais quand il y auroit eu de véritables aſſociations en forme, eſt-il probable que l'écrivain d'un abrégé hiſtorique, tels que ſont les livres des Rois & ceux des Paralipomènes, ait pû commettre une faute de la nature de celle qu'on lui impute? A-t-on quelque exemple qu'aucun chronologiſte l'ait jamais commiſe? qu'il ait compté deux fois une ſeule & même année? Comment concilier une pareille imputation faite aux hiſtoriens ſacrés, avec le juſte reſpect qu'ont pour eux les Critiques, qui ne veulent pas que dans l'Ecriture Sainte il ſe rencontre même une ſeule faute de copiſte?

Le troiſième moyen, que nous avons dit être particulier à M. Deſvignoles, conſiſte 1.° à ſuppoſer l'exiſtence d'un uſage inconnu avant le retour de la captivité. C'eſt celui de compter pour une année entière le temps qui avoit précédé la néoménie

du premier mois, ce temps n'eût-il duré qu'un ſeul jour; & conſéquemment de marquer la ſeconde année d'un règne à la néoménie de ce premier mois. 2.° A ſuppoſer que les écrivains des livres des Rois & des Paralipomènes n'ont pas aperçu que par une ſuite de cet uſage la dernière année d'un règne étoit réellement la même que la première du règne ſuivant, & que dès-lors on doit retrancher de la durée totale une année par règne: principe qui conduiroit même plus loin à l'égard de quelques règnes. Par exemple, ſuivant ce calcul, la dernière année de Joram ſe trouveroit la même que celle du règne d'Ochoſias, & la même encore que la première du règne d'Athalie; ainſi cette année ſeroit comptée trois fois. La même ſuppoſition réduiroit à une ſeule année les trois du règne d'Abiam fils de Roboam, la première faiſant partie du règne de ſon père, & la troiſième de celle de ſon fils Aza. Par la même raiſon, les deux années du règne d'Ammon père de Joſias, ne devroient point être comptées. Mais comme ce principe de M. Deſvignoles ne lui donnoit pas encore aſſez d'années à retrancher, parce qu'il l'abandonne en quelques occaſions, où il ſuppoſe ſans preuve que les règnes ont commencé au premier du mois Niſan, il a été contraint d'avoir recours aux aſſociations contre leſquelles il s'étoit déclaré d'abord. C'eſt ainſi qu'il parvient enfin à réduire la durée littérale des quatre cens trente ans & ſix mois, exprimée dans l'Ecriture entre la fondation du temple par Salomon & la fin du règne de Juda, à quatre cens onze ans & trois mois: ce qui fait une ſouſtraction de près de dix-neuf ans.

M. Fréret s'eſt étendu ſur le ſyſtème de ce chronologiſte, parce qu'il étoit vraiment habile, homme d'eſprit, profond dans la connoiſſance des antiquités hiſtoriques, & qu'ayant écrit le dernier ſur cette matière, il l'a traitée fort au long. Toutes ces raiſons porteroient à croire qu'il a trouvé le vrai dénouement des difficultés; mais il en eſt ſi loin, que malgré toutes les ſuppoſitions qu'il donne pour des règles, il s'eſt encore cru dans la néceſſité de recourir à des corrections dans les nombres exprimés par le texte.

A la vérité, ce double emploi de la même année étoit en uſage dans les actes & ſur les monumens, après la captivité. Mais peut-on, ſans dégrader les hiſtoriens ſacrés, leur attribuer une méthode ſi contraire à l'exactitude hiſtorique? Les médailles Egyptiennes des empereurs Romains ont certainement ſuivi ce calcul; mais voit-on que la contagion ait gagné les hiſtoriens, même les moins exacts? En eſt-il un ſeul qui compte pour deux années différentes celle qui avoit été commune à deux Empereurs, & qui comme telle ſe trouvoit marquée ſéparément ſur leurs médailles?

Preſque toute la difficulté de cette partie de l'hiſtoire Judaïque conſiſte, ſuivant M. Fréret, dans l'impoſſibilité de concilier les dates des règnes d'Iſraël avec celles des règnes de Juda. Scaliger, ce ſavant univerſel dont le génie audacieux n'a que trop préſumé de ſes propres forces, avoit ſenti cette impoſſibilité; il n'a pas craint d'en faire l'aveu. Voici ſes paroles. *Initia regum Iſraël quæ ad aliquem annum regum Juda referuntur, longè diſcedunt ab eo numero annorum qui illis Regibus ſingillatim à Scriptura attribuuntur; ut mirari liceat, potiuſquàm judicare, undè tanta diſcrepantia. Interregna & alia ejuſmodi παρεγχειρήματα quæ ab aliis adferuntur, neque moramur neque unius æſtimamus aſſis. Quantò ſimplicius erat dicere* Ἔπεχω! *Canon. Iſagog. l. III, p. 335.*

M. Fréret regarde ce parti, de ſuſpendre ſon jugement, comme le ſeul raiſonnable à l'égard des difficultés qui naiſſent de ces doubles dates des règnes d'Iſraël & de Juda. La chronologie, comme les autres ſciences, a des problèmes inſolubles. Quant à la durée des règnes de Juda, il propoſe un parti qui paroîtra peut-être ſingulier: c'eſt de l'augmenter de quelques années, tandis que les chronologiſtes s'accordent à la diminuer d'une quantité plus ou moins grande. Cette addition lui paroît une conſéquence du principe qu'il a propoſé d'abord, de ſe fixer pour le calcul aux ſommes totales exprimées dans l'Ecriture, & d'aſſujétir à cette évaluation générale lès durées particulières qui ne ſont pas formellement unies les unes aux autres, & dans leſquelles il peut y avoir des fractions omiſes. Suivons-le dans le détail de ſes preuves & de ſes raiſonnemens.

Le prophète Ezéchiel étant à Babylone rapporte une révélation, qu'il date du cinquième jour du quatrième mois de la cinquième année de la déportation du roi Joachim II, autrement appelé Jéchonias, dans la même ville de Babylone. Jéchonias, fils de Joachim I ou Eliacim, ne régna que trois mois & dix jours, après lesquels il fut obligé de se rendre à la discrétion des généraux de Nabuchodonosor, qui le conduisirent à ce Prince. L'Ecriture nous fournit deux dates de cet événement; la première en disant qu'il fut présenté au roi de Babylone la huitième année du règne de ce Prince: *suscepit eum rex Babylonis octavo anno regni sui.* Cette huitième année commença le 20 janvier 597, suivant le canon astronomique. La seconde date donnée par l'Ecriture est celle de la fin ou du commencement d'une année Juive: *Cumque anni circulus volveretur, misit Nabuchodonosor qui adduxerunt eum in Babylonem.* Cette date donnant le printemps de l'année 597 pour le temps de la déportation de Jéchonias, la cinquième année suivante a dû commencer dans le printemps de l'année 593. Cette même année devoit être la cinquième de Sédécias, mis sur le trône de Juda après la destitution de Jéchonias. Or dans cette année, 593 avant J. C, l'équinoxe tomba au matin du 26 mars, & la syzygie du premier mois ou du mois paschal au 29 suivant. Ainsi le cinquième du quatrième mois répondit au 30.e de juin.

Reg. lib. IV, c. 24, v. 12.

Paralip. l. II, c. 36, v. 10.

Dans cette révélation, Dieu ordonne au Prophète de se coucher pendant trois cens quatre-vingt-dix jours sur le côté gauche, pour figurer la durée du péché de la maison d'Israël. La suite donne un autre signe pour la durée du péché de la maison de Juda en particulier: *Ego autem dedi tibi annos iniquitatis eorum, numero dierum trecentos & nonaginta... diem pro anno, diem inquam pro anno dedi tibi.* Voilà donc une durée de trois cens quatre-vingt-dix ans, qu'il faut compter en remontant du 30.e juin de l'année 593 avant l'ère vulgaire, pour avoir la date du péché de la maison d'Israël, lequel aura par conséquent commencé dans l'année 983 avant cette même ère.

Ezéchiel. IV, 4, 5.

Mais quel étoit ce péché d'Iſraël, qui continua d'infecter les reſtes des dix tribus demeurées dans le pays, après la déportation arrivée ſous Salmanazar?

L'Ecriture elle-même nous l'apprend. Ce n'étoit pas le ſchiſme politique de Jéroboam: car ce ſchiſme, prédit à Salomon, avoit été ordonné à Jéroboam par un Prophète; & lorſque Roboam, à la tête de la tribu de Juda, ſe préparoit à marcher contre ſon rival, un autre Prophète le lui défendit de la part de Dieu. *Non bellabitis contra filios Iſraël: à me enim factum eſt verbum hoc.* Ce qui fait le péché d'Iſraël, c'eſt le ſchiſme religieux de Jéroboam; c'eſt l'établiſſement d'un culte idolatrique dans les dix tribus, & la défenſe d'aller dorénavant ſacrifier à Jéruſalem. Jéroboam, dit l'Ecriture, fit fondre deux veaux de métal doré, & dit à ſes ſujets: *N'allez plus deſormais adorer à Jéruſalem; voici vos dieux qui vous ont tirés de la terre d'Egypte.* Il en plaça un à Bethel & l'autre à Dan: *Nolite ultrà aſcendere in Jeruſalem; ecce dii tui Iſraël qui te eduxerunt de terra Ægypti ..... Et factum eſt verbum hoc* in peccatum.

Reg. III, c. XII, v. 21 & ſeq.

Ibid. XII, 24.

Ibid. XII, 28.

Jéroboam établit une fête ſolennelle pour Iſraël au quinzième jour de la nouvelle lune du huitième mois, à l'imitation de la grande ſolennité qui ſe célébroit dans Juda. Les Juifs ont conſervé la date du décret de Jéroboam; & leur calendrier marque un jour de jeûne en mémoire de cet événement au 23.e de la troiſième lune.

L'équinoxe du printemps arriva dans cette année 983, le 30.e de mars au ſoir. Ce jour étant le dixième de la lune, & le mois paſchal ayant commencé le 20.e de mars, le vingt-troiſième jour de la troiſième lune, époque du décret de Jéroboam, tombera au dixième juin. La fête du huitième mois a dû par conſéquent répondre au 27 octobre. Il ne reſte plus qu'à trouver cette date du ſchiſme religieux dans le règne de Jéroboam. L'Ecriture nous la fournit encore. Elle nous apprend que les dix tribus avoient continué à venir pendant trois ans ſacrifier à Jéruſalem, malgré le ſchiſme politique; & que ce fut le motif qui engagea Jéroboam à élever autel

Paralip. l. II, c. II, v. 16, 17. contre autel : *De cunctis tribubus Iſraël ..... venerunt in Jeruſalem ad immolandum .....* per tres annos : *ambulaverunt enim in viis David & Salomonis annis tantùm tribus.*

Ces trois années doivent s'entendre de trois ſolennités paſchales poſtérieures à la ſéparation des dix tribus, c'eſt-à-dire, de celles des années 983, 984 & 985. Cette révolte d'Iſraël, qui ſuivit de près la mort de Salomon, ſera de la fin de l'an 986, ou du commencement de l'année 985. Si nous ajoûtons les trente-ſept années de ſon règne depuis la fondation du temple, nous remonterons à l'an 1023, dans lequel on aura célébré la quatre cent quatre-vingtième Pâque depuis l'Exode, qui ſera du printemps de l'an 1502 avant J. C, douze cent quatre-vingt-unième du premier cycle caniculaire Egyptien.

Par ce calcul, il faudra augmenter la durée des règnes d'environ ſix ans ; il ſe trouvera quatre cens trente-ſept ans complets entre la Pâque qui précéda la fondation du temple & celle qui en a précédé la ruine. La durée littérale des règnes n'eſt que de quatre cens trente ans ſix mois & dix jours.

On ne doit pas reprocher à M. Fréret d'alléguer mal-à-propos une prophétie, en l'employant à la ſolution d'un problème chronologique. Pour répondre d'avance à cette objection, il obſerve 1.° qu'il ne s'agit pas ici de la date d'un événement futur, mais de celle d'un événement paſſé : 2.° que pour déterminer cette époque, Ezéchiel avoit des moyens qui nous manquent. C'étoient les chroniques originales dont nous n'avons plus que des abrégés.

On demandera ſans doute ſur quel règne doit tomber cet accroiſſement d'environ ſix années. Mais à cet égard on doit ſe contenter d'une conjecture probable, & du même genre que celles que propoſent tous les autres chronologiſtes qui ont abrégé la durée des règnes. Rappelons-nous la remarque déjà faite ſur les deux ſuites des dynaſties collatérales de Juda & d'Iſraël, qui ſe diviſent en deux parties, dont la première commence en même temps à la mort de Salomon, & finit en même temps à la mort des rois Ochoſias & Joram, tués dans

dans le même combat, & à l'uſurpation d'Athalie à Jéruſalem, & de Jéhu à Samarie. Rappelons-nous encore que la ſomme totale des règnes de Juda, qui devroit du moins égaler celle des règnes correſpondans d'Iſraël, ſe trouve néanmoins plus courte de trois ans.

Cette différence diſparoîtra, ſi l'on donne avec quelques manuſcrits des Septante, ſix ans au lieu de trois au règne d'Abia fils de Roboam. Alors la durée des règnes de Juda ſera de quatre-vingt-dix-huit ans, comme celle des règnes d'Iſraël; & par ce moyen la durée totale de la dynaſtie de Juda, depuis la mort de Salomon juſqu'à la dépoſition de Sédécias ſera de trois ans plus longue: ce qui donnera trois cens quatre-vingt-ſeize ans ſix mois & dix jours au lieu de trois cens quatre-vingt-treize. Mais cette durée n'eſt pas tout-à-fait ſuffiſante; il faudroit encore quelques années.

Cherchons-les dans la ſeconde partie, où la dynaſtie d'Iſraël finit à la priſe de Samarie, & à la déportation des dix tribus par Salmanazar; événement qui répond à la ſixième année d'Ezéchias roi de Juda. La ſuite d'Iſraël eſt interrompue par des uſurpations & par des anarchies dont la durée n'eſt pas marquée; en ſorte que la totalité de ces règnes n'eſt que de cent quarante-trois ans ſept mois, tandis que celle de Juda eſt de cent ſoixante-cinq ans. C'eſt une différence de vingt-deux ans. Les règnes d'Iſraël ſemblent s'être continués ſans intervalle pendant cent trois ans depuis Jéhu juſqu'à Zacharie, fils de Jéroboam II, que l'Ecriture ſuppoſe avoir ſuccédé à ſon père: *Dormivit Jeroboam cum patribus ſuis, & regnavit Zacharias filius ejus pro eo.* Par la comparaiſon des dates parallèles, la mort de Jéroboam II doit tomber à la vingt-ſeptième année d'Oſias ou Azarias roi de Juda; & cependant le livre des Rois marque la ſucceſſion de Zacharie à l'an 38 de ce même Ozias. Nos interprètes ont mieux aimé ſuppoſer un interrègne, que de reconnoître en cet endroit une ancienne faute de copiſte, qui avoit écrit 38 au lieu de 28, ou qui ayant trouvé un caractère effacé en partie, s'étoit mépris dans la reſtitution.

Cette difficulté n'eſt pas la ſeule qui ſe rencontre dans la

comparaiſon des règnes. Il eſt dit qu'Oſée commença la vingtième année de Joathan, fils d'Azarias & roi de Juda. Cependant le livre des Rois & celui des Paralipomènes s'accordent à ne donner que ſeize ans de règne à Joathan, ainſi cette vingtième année doit être la quatrième de ſon fils Achaz. En effet l'Ecriture, qui donne vingt ans de règne à Phacée, prédéceſſeur d'Oſée, fait commencer Achaz la dix-ſeptième année de Phacée. Mais elle joint enſuite la première année du ſucceſſeur de Phacée avec la douzième d'Achaz. On trouve encore d'autres variétés & d'autres embarras dans le parallèle des dates d'Achaz & d'Ezéchias avec celles de Phacée & d'Oſée: embarras dont on ne peut ſe tirer qu'en multipliant des conjectures arbitraires & même oppoſées. Tantôt il faut ajoûter à la durée par des interrègnes, & tantôt en retrancher par des aſſociations.

Reg. IV, c. 15. v. 27.

Une autre difficulté réſulte encore de ce qui eſt rapporté de l'âge d'Achaz & de celui d'Ezechias. Achaz, dit l'Ecriture, avoit vingt ans lorſqu'il monta ſur le trône, & il régna ſeize ans. En ſuppoſant ces deux durées, compoſées l'une & l'autre d'années entières, Achaz ſera mort âgé ſeulement de trente-ſix ans. Cependant il eſt dit qu'Ezéchias ſon fils avoit vingt-cinq ans lorſqu'il lui ſuccéda: *Viginti quinque annorum erat cum regnare cæpiſſet, & viginti novem annis regnavit in Jeruſalem.* Si Achaz n'avoit que trente-ſix ans à ſa mort, & que ſon fils eût alors vingt-cinq ans commencés, il falloit que ce dernier fût né la douzième année d'Achaz, & que ce Prince eût été marié à onze ans & père à douze. Uſſérius, & ceux qui ſuppoſent une aſſociation du fils par le père, augmentent encore la difficulté.

En conſéquence de toutes ces variétés chronologiques, dont pluſieurs n'ont leur ſource que dans les mépriſes ou les omiſſions des copiſtes, M. Fréret penche à croire que la durée du règne d'Achaz doit être augmentée d'environ trois ans, qui rempliront l'intervalle des trois cens quatre-vingt-ſeize ans que demande l'époque donnée par Ezéchiel, & répondront à la difficulté réſultante de l'âge d'Ezéchias à la mort de ſon père.

La prise de Jérusalem, la captivité de Sédécias & la destruction du temple sont de la dix-neuvième année de Nabuchodonosor, année qui commença le 17 de janvier 586, suivant le Canon. Tous ces faits sont postérieurs au commencement de l'année Juive, dont le premier mois, ou le mois Nisan, commença, selon la règle du calendrier, le 12.e jour de mars.

La ville fut forcée & prise le 5.e du quatrième mois, c'est-à-dire, le 14.e de juin. Le Roi avoit abandonné la ville : il fut arrêté dans sa fuite. Son palais & le temple furent détruits & rasés le 7 ou le 10 du cinquième mois : ces deux jours répondent au 16.e & au 19.e de juillet. Le roi de Babylone avoit laissé dans la Palestine Godolias prince du sang de Juda, pour y gouverner le reste des Juifs : une faction le fit assassiner ; & Nabuchodonosor crut devoir faire périr les enfans de Sédécias & ceux de sa famille qui pouvoient se joindre aux factieux. Le roi de Juda fut aveuglé le septième jour du huitième mois : ce jour répond au 12 octobre 586.

La durée littérale des règnes de Juda est de trois cens quatre-vingt-treize ans six mois & dix jours. Cette durée doit se compter avant la prise de Jérusalem : car le commencement du règne de Sédécias & la déportation de Jéchonias sont des premiers mois de l'année Judaïque. A cinq cens quatre-vingt-cinq ans deux cens jours, date de la prise de la ville, ajoûtez trois cens quatre-vingt-treize ans cent quatre-vingt-sept jours, ces deux sommes réunies feront neuf cens soixante-dix-neuf ans vingt-deux jours. Par ce calcul, le commencement de Jéroboam & de Roboam sera du mois de décembre de l'an 980 avant J. C.

Mais si l'on ajoûte trois ans au règne d'Abia & trois ans au règne d'Achaz, comme le propose M. Fréret, la somme totale sera de neuf cens quatre-vingt-cinq ans vingt-deux jours, & le commencement des règnes de Juda & d'Israël tombera au mois de décembre 986, ou dans l'automne de cette même année. Les solennités paschales des années 985, 984 & 983 tomberont pendant les premières années du règne de

Jéroboam : le décret par lequel ce prince établit le culte idolatrique des veaux d'or, eſt du 23.e du troiſième mois, c'eſt-à-dire, du 9.e de juin ; & la célébration de la première fête idolatrique tombe au 15 du huitième mois, jour répondant au 26 octobre dans cette année 983, où le mois Niſan commença le 19 mars à dix heures trente minutes du matin.

Si nous ajoûtons les trois ans commencés, la mort de Salomon & la révolte des dix tribus tomberont ſur l'année 986 avant J. C. La fondation du temple, antérieure de trente-ſept ans auſſi commencés, répondra au printemps de l'an 1022.

La Pâque célébrée cette année étoit la quatre cens quatre-vingtième ou quatre cens quatre-vingt-unième depuis l'Exode, ſuivant que ces termes du livre des Rois, *factum eſt quadrageteſimo & octogeſimo anno egreſſionis de terrâ Ægypti, in menſe zio ; ipſe eſt ſecundus menſis*, ſeront expliqués par quatre cens quatre-vingts ans révolus, ou quatre cens quatre-vingts ans commencés. Au premier cas l'Exode ſera de l'an 1502 avant J. C. Au ſecond cas, qui eſt le plus vrai-ſemblable, l'Exode ſera de l'an 1501. Conſéquemment l'arrivée de Jacob en Egypte remonte à l'an 1931, & l'année 2221 ſera celle de la naiſſance d'Abraham, & l'époque radicale de l'hiſtoire Judaïque.

Principales époques de l'hiſtoire Juive en remontant de l'ère vulgaire.

De l'ère vulgaire.

A la naiſſance d'Abraham	2221. ans
Au paſſage de Jacob en Egypte . . .	1931.
A la ſortie d'Egypte	1501.
A la fondation du Temple	1022.
Au ſchiſme politique des dix Tribus . .	986.
A la deſtruction du royaume d'Iſraël . .	721.
A la deſtruction du royaume de Juda . .	586.

PROJET ET PLAN D'UNE HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA POÉSIE,

Chez les Peuples qui l'ont cultivée avec le plus de succès.

M. RACINE, digne fils d'un de nos plus grands poëtes, regardant en quelque sorte la Poëſie comme ſon patrimoine, ne s'eſt pas contenté d'exercer ſes talens par une pratique preſque continuelle de cet art, le premier des beaux arts; il en a fait encore l'objet principal de ſes recherches & de ſes réflexions. Il a voulu qu'une théorie profonde & ſavante éclairât ſes travaux. Auteur à la fois & Critique, il lutte avec ſuccès contre ſes modèles dans quelques-uns de ſes ouvrages, & dans les autres il développe avec goût les principes & les règles qui les ont guidés dans leurs efforts. L'eſſence de la poëſie, ſes genres divers, les différentes ſources des beautés qui lui ſont propres, ce charme impérieux qui lui ſoûmet la raiſon par le ſentiment, ces impreſſions douces ou violentes, mais toûjours délicieuſes, qu'elle nous fait éprouver; ce droit qu'elle a de modifier à ſon gré nos ames, de les élever, de les attendrir, d'enflammer & de calmer nos paſſions, de nous perſuader en nous intéreſſant; ſon origine, ſes avantages, ſes uſages véritables, les abus qui la dégradent, la fin qu'elle doit ſe propoſer, les reſſorts qu'elle emploie, les effets qu'elle produit; en un mot, tout ce qui ſe rapporte à cette matière, enviſagée ſous le point de vûe le plus général & dans ſes moindres parties, eſt pour M. Racine un ſujet inépuiſable de méditation & d'étude. Ses *Réflexions ſur la Poëſie*, publiées en 1747 à la ſuite de ſes œuvres, ſon commentaire ſur les tragédies de ſon père, le traité qu'il y a joint ſur le poëme dramatique, tous ces morceaux réunis forment un corps de Poëtique, où les préceptes ſont appuyés par des exemples.

Après avoir exposé les loix de la poësie dans ses écrits précédens, qui renferment en même temps l'apologie de cet art, traité de frivole & de dangereux par quelques censeurs plus sévères qu'équitables; M. Racine entreprend d'en donner l'histoire dans celui que nous annonçons aujourd'hui, & dont il n'a communiqué à l'Académie que la première section. Elle est accompagnée de réflexions préliminaires, dans lesquelles il expose le plan de ce nouvel ouvrage, qu'il destine sans doute au Public, mais que notre extrait sera du moins connoître d'avance & desirer.

Le 29 Juin 1749.

Suivant M. Racine, les arts que nous regardons comme agréables plutôt que comme nécessaires, parce qu'ils semblent n'avoir que le plaisir pour objet, sont, aussi-bien que les arts qui ne paroissent que nécessaires, les enfans de nos besoins. Ils sont presque aussi anciens; & même on ne pourroit refuser à la musique & à la poësie une antiquité plus grande que n'est celle de l'agriculture, s'il étoit vrai que les sons d'une lyre eussent arraché les hommes à leurs forêts. Les Grecs ont imaginé cette fable ou plutôt cette allégorie: car à parler vrai c'est moins une fiction qu'une hyperbole; & le cours qu'elle a eu chez toutes les Nations polies, où le peuple & les philosophes l'ont adoptée à leur manière, prouve qu'elle avoit en même temps un sens raisonnable & un fondement historique. C'est un débris précieux de l'ancienne tradition; & cette vérité de fait, transmise jusqu'à nous sous l'apparence du mensonge, s'accorde parfaitement avec l'idée qui résulteroit d'une spéculation purement métaphysique sur la nature de l'homme. On peut assurer que la musique & la poësie ont presque l'âge du genre humain, parce que les hommes s'abandonnant, par un instinct involontaire, aux mouvemens de la Nature, qui en certaines occasions les porte à danser & à chanter, ils furent obligés de chercher des instrumens dont les sons fussent propres non seulement à régler la cadence de leurs pas & celle de leurs paroles, mais à soûtenir leur corps, que des transports violens fatiguent, & leur voix, qui a toûjours besoin d'être relevée. Il en est de ces deux arts

comme de tous les autres. Leur origine, leur marche, leur progrès ſont les mêmes. La néceſſité les a tous produits; l'uſage les a tous perfectionnés.

Pour ſe mettre à l'abri des injures de l'air & de l'ardeur exceſſive du ſoleil, les hommes ont d'abord profité des reſſources qui s'offroient naturellement à leurs yeux: les antres, les cavernes & les bois furent leurs premiers aſyles. Mais enſuite raſſemblés par un attrait réciproque, ils apprirent à ſe faire des cabanes, à bâtir des maiſons, à tracer des enceintes fermées par des murailles. Les chaumières réunies devinrent des hameaux; les hameaux fortifiés ſe changèrent en villes. De-là naquit l'architecture, qui d'eſſais en eſſais parvint à former un art; & s'élevant par le ſimple au ſublime, vit dans la proportion les principes de ſes loix & la ſource de ſes beautés. Le deſir de conſerver la mémoire des faits ou des perſonnages fameux, donna naiſſance à la ſculpture. Ce même deſir apprit aux hommes à tracer avec des lignes les images des objets, à deſſiner les ſurfaces; & de-là vint la peinture, qui a été la première écriture chez toutes les nations, comme l'obſerve le ſavant Warburton, en parlant des hiéroglyphes. *Warbur. legat. de Moy. l. IV.* Les Egyptiens, les Chinois, les Scythes, les Indiens peignirent d'abord au lieu d'écrire; ils parloient véritablement aux yeux & donnoient du corps à leurs penſées, au lieu que l'écriture littérale n'en donne en effet qu'aux paroles. C'étoient des livres de peintures qui chez les Mexicains conſervoient la mémoire de leurs antiquités. Solis rapporte que les ambaſſadeurs envoyés à Cortés par Montéſuma, avoient à leur ſuite *Solis, liv. II. chap. 1.* des peintres, qui s'occupèrent, tant que dura la conférence, à tracer précipitamment ſur des toiles tout ce qu'ils voyoient, vaiſſeaux, ſoldats, chevaux, artillerie. Mais leur deſſein n'étoit pas ſeulement de rapporter à l'Empereur les images de ces objets inconnus: ils prétendoient encore lui rendre un compte fidèle, quoiqu'abrégé, de l'entretien du Général Eſpagnol avec ſes ambaſſadeurs. Leurs tableaux étoient un livre, par le moyen des ſignes qu'ils entre-mêloient aux images.

Voilà donc les beaux arts nés de nos beſoins; & dès-lors

voilà leur antiquité bien avérée, puiſque nos beſoins ſont auſſi anciens que nous-mêmes. Mais ils ne furent long-temps que ce qu'ils devoient être pour ſuffire à la néceſſité, c'eſt-à-dire, fort ſimples, & bien différens de ce qu'ils ſont devenus depuis chez les peuples qui en ont fait leur étude, leur plaiſir & leur gloire. On ſongea moins d'abord à la beauté qu'à l'utilité. M. de la Condamine, qui dans ſon voyage au Pérou a deſſiné les ruines d'un ancien château, remarque que les Péruviens n'ont connu ni portiques, ni colonnes, ni arcades, parce que leur architecture n'a guère excédé les bornes de leurs beſoins, & qu'elle a pris chez eux la forme qu'exigeoit la nature de leur climat.

La muſique a commencé comme l'architecture. Groſſière & bruyante dans ſon origine, elle effraya long-temps les oreilles avant que de les charmer, avant que d'acquérir cette douceur & cette harmonie qui rendent ſes accords ſi puiſſans ſur les ames ſenſibles. C'eſt le bruit que font deux corps ſonores quand on les frappe l'un contre l'autre, qui ſuggéra l'idée du ſiſtre & des inſtrumens du même genre. L'imitation du ſon qu'une peau tendue ſur un corps creux rend ſous les coups, produiſit les tambours & les cymbales. Celui qu'une corde pareillement tendue ſur un corps creux, rend ſous les doigts qui la pincent ou qui la flattent, fit imaginer la lyre & les inſtrumens à corde, multipliés & variés à l'infini. Enfin le ſon d'un chalumeau, dans lequel nous pouſſons l'air avec nos lèvres, fit inventer la flûte & les autres inſtrumens à vent. L'art n'a jamais penſé, n'a jamais travaillé que d'après la Nature, & ſes premiers eſſais dans tous les genres n'ont d'abord été que des copies.

La première lyre fut extrêmement ſimple, ainſi que la première flûte, compoſée de quelques chalumeaux de grandeur différente, réunis entre eux, avant que les hommes euſſent imaginé le moyen de tirer d'un ſeul chalumeau des ſons différens, en perçant le même tuyau dans ſa longueur de diſtance en diſtance. Cette première flûte, abandonnée depuis aux habitans des campagnes, & que Virgile ſuſpend

au

au col de Polyphême, eſt pareille à celle dont ſe ſervoient les Indiens, que Garcilaſſo de la Véga nomme *les Collas*. Ceux qui apprenoient à jouer de cet inſtrument n'y réuſſiſſoient qu'avec peine: ils ne ſavoient pas accorder deux flûtes enſemble; leur ſcience ſe bornoit à jouer ſur une ſeule des airs dont les paroles étoient rimées. Leur muſique nous donne une idée de celle des premiers hommes: & cette flûte des Indiens, compoſée ſeulement de quatre ou de cinq tuyaux de roſeau, étoit plus ſimple encore que celle dont parle un berger de Virgile; celle-ci avoit ſept tuyaux: *Diſparibus ſeptem compacta cicutis fiſtula.* *Garcilaſ. l. III. c. 26.*

La peinture & la ſculpture préludèrent auſſi par des ébauches aux chefs-d'œuvres qu'elles ont enfantés depuis. A peine fût-on d'abord tracer des eſquiſſes imparfaites des objets. Les figures humaines étoient roides: des attitudes mornes & muettes; des bras attachés le long du corps; des pieds collés l'un à l'autre, voilà ce que nous offrent les monumens Egyptiens. Avec le temps on apprit à ſéparer les membres, à donner de la molleſſe aux figures. D'abord le peintre ne traça ſes lignes que ſur la terre ou ſur une muraille; enſuite il en deſſina ſur de la toile avec une couleur. L'art fit des progrès; on employa deux couleurs, puis on peignit avec trois: mais leur accord & l'admirable effet du clair-obſcur ont été longtemps des myſtères.

L'harmonie du langage ne ſe devina pas plus tôt que celle des couleurs. Dans les premiers ſiècles les poëtes ne connurent ni l'arrangement régulier des mots, ni ce rapport que la raiſon demande entre l'expreſſion & l'idée. Un diſcours plus figuré que le diſcours ordinaire fut toute la poëſie de ces temps reculés.

La poëſie a donc eu ſon enfance comme les autres arts; elle a par-tout été d'abord, ce qu'elle fut d'abord en France. On ſait que malgré le goût que nos ancêtres eurent pour elle de tout temps, elle n'a fait que bégayer juſqu'au ſiècle de Louis XIII. Jugeons de ce que fut la poëſie Romaine ſous Numa, par ce qu'elle étoit encore un ſiècle avant Auguſte;

& ne regrettons pas ces vers Saliens dont Horace ſe moquoit. Les Grecs eurent auſſi les leurs, malgré ce goût naturel qui les porta vers le beau plus promptement que les autres peuples: ils n'ont pas commencé par exceller; ils furent enfans avant que d'être hommes.

Mais pourquoi les arts ne ſont-ils jamais ſortis de l'enfance chez pluſieurs peuples? Pourquoi, perfectionnés enfin dans une Nation, ne s'y ſont-ils pas toûjours maintenus dans cette ſplendeur qui ſembloit devoir s'étendre d'un pays à l'autre, & croître au lieu de s'altérer? Pourquoi leur hiſtoire eſt-elle, comme celle des Empires, ſujète à d'étonnantes révolutions? Pourquoi ces arts, décorés du nom de beaux arts, parce qu'ils ſont une belle imitation de la Nature, qui par-tout eſt la même, ne paroiſſent-ils pas s'être formés par-tout ſur le même modèle? La ſculpture des Egyptiens, leur architecture ne reſſemblent point à celles des Grecs.

Renfermons-nous dans la Poëſie, quoiqu'il ſoit difficile d'en parler ſans faire de fréquentes alluſions aux arts qui lui ſont unis étroitement: que de problèmes n'offre-t-elle pas à réſoudre? Pourquoi chez tous les peuples, même les plus ſauvages, trouve-t-on des vers & des chants, & ne trouve-t-on chez preſque aucun ni bonne poëſie, ni bonne muſique? La poëſie s'eſt perfectionnée dans un pays; en d'autres elle n'a pû s'élever. Tel peuple l'a aimée & n'a jamais eu de bons poëtes: tel autre n'en a eu de bons que dans certains genres. Nous avons, dit M. Racine, des Euripides, des Sophocles, des Ménandres & des Horaces; nous n'avons point eu de Virgiles. L'Italie moderne ſe vante d'avoir eu les ſiens, ainſi que des Pindares; mais, de ſon propre aveu, elle n'a point d'Euripides, point de Sophocles, point de Ménandres. Les Romains, à tant d'égards imitateurs heureux des Grecs, & paſſionnés comme eux pour le théatre, n'ont jamais excellé dans le genre dramatique; & cependant Rome nourriſſoit un peuple fier & généreux, un peuple roi, qui par la hauteur de ſon caractère & la nobleſſe de ſes ſentimens ſembloit, pour nous ſervir de l'expreſſion d'Horace, *reſpirer le tragique.* Les Grecs, ſupérieurs

dans tous les genres de poëſie comme dans tous les beaux arts, n'ont eu qu'un grand poëte épique, quoique féconds en bons poëtes lyriques & dramatiques. Chez eux, & à leur exemple, chez les Romains, la poëſie dramatique a long-temps été, par le moyen des chœurs, unie à la poëſie lyrique, à la muſique & à la danſe; union que les autres peuples n'ont point eſſayé de rétablir, quoique plus d'un peuple aujourd'hui ſe plaiſe au ſpectacle bizarre d'une action exécutée tout en chants. Quelqu'agréable que ſoit le récit d'une grande action, fait par un grand poëte; cette même action miſe en dialogues, & repréſentée par des acteurs, doit frapper davantage les hommes. Cependant la poëſie dramatique n'a jamais été goûtée, ni peut-être connue de pluſieurs nations Orientales, & chez des peuples de l'Europe qui en font un de leurs plaiſirs, elle a toûjours été traitée d'une manière oppoſée à ce vrai, qui doit être la baſe & l'effet de l'imitation; vrai qui frappe tellement les yeux que ſans l'expérience contraire, on croiroit qu'il eſt plus facile de le ſuivre que de s'en écarter.

Toutes ces réflexions, que la poëſie fait naître ſur la marche & les progrès de l'eſprit humain, ſur la variété de ſes amuſemens & ſur l'inconſtance de ſes goûts, donnent lieu à des queſtions intéreſſantes, que M. Racine a deſſein de traiter & d'approfondir. Mais en matière de goût, il faut raiſonner d'après celui des Nations les plus éclairées, & conſidérer par quel moyen on a, dans tous les temps, réuni le plus grand nombre de ſuffrages. C'eſt la ſeule façon de procéder avec juſteſſe en de pareilles diſcuſſions, où les ſentimens doivent toûjours être établis ſur des faits. M. Racine veut ſuivre cette route; & conſéquemment une hiſtoire générale de la poëſie chez les peuples qui, de l'aveu des autres, l'ont cultivée avec le plus de ſuccès, lui ſemble un préliminaire eſſentiel à ſes réflexions ſur les différentes eſpèces de poëſie. Ces peuples privilégiés ſont, ſelon lui, les Hébreux, les Grecs & les Romains, parmi les anciens; & depuis la renaiſſance des Lettres en Europe, les Italiens & les François.

Tel eſt le projet de M. Racine; mais en l'annonçant il

obſerve que cette hiſtoire eſt, comme toute autre, pleine d'embarras, ſur-tout lorſqu'on veut remonter aux temps reculés. La même obſcurité couvre la naiſſance des arts, & l'origine des peuples. La Critique & l'Hiſtoire ont également beſoin de flambeau à l'entrée des carrières diverſes qu'elles parcourent. M. Racine écarte toutes les diſcuſſions que leur incertitude rend inutiles, & ſe borne à rapporter en abrégé les faits les plus certains. Il commence ſon traité hiſtorique par les Hébreux. Leur poëſie eſt le ſujet de ſa première ſection, la ſeule qu'il nous ait lûe. Nous en donnerons le précis dans l'article ſuivant.

HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA POËSIE CHEZ LES HÉBREUX.

LE caractère des productions de l'eſprit humain eſt de n'arriver que lentement à la perfection. La poëſie & la proſe même n'ont acquis que par degrés les beautés qui leur ſont communes & celles qui leur ſont particulières. On peut aſſurer, quand on n'en auroit pas les preuves poſitives dans les anciens monumens, que les premiers cantiques inſpirés par la reconnoiſſance, n'ont été que les tranſports de la Nature, exprimés ſans art, & que les premières hiſtoires furent des récits ſimples, des annales sèches & ſans ornement. Si ces deux genres ont eu chez tous les peuples des commencemens informes & groſſiers, quelle en dût être l'enfance chez les Hébreux, nés eux-mêmes dans l'enfance du monde?

C'eſt par cette réflexion que M. Racine débute dans ſon hiſtoire de la poëſie Hébraïque, qu'il ſe propoſe d'examiner dans ſon origine, & de ſuivre dans ſes progrès. Tout ce qu'il en dit peut ſe rapporter à quatre époques, dont la réunion nous offre les états ſucceſſifs de la poëſie chez les Hébreux. La première époque s'étend depuis Moyſe juſqu'à David; la ſeconde comprend les règnes de ce Prince & de ſon fils

Salomon; la troiſième, tout le temps écoulé depuis le ſchiſme des dix tribus juſqu'au retour des Juifs après la captivité de Babylone; la quatrième & dernière nous conduit de cet événement juſqu'au règne d'Hérode, où finit la monarchie des Juifs devenus ſujets de l'empire Romain. Suivons ces quatre époques, ſelon l'ordre des temps.

I.ere ÉPOQUE.

I. C'eſt ſur-tout chez les Hébreux qu'on doit s'attendre à trouver l'eſprit humain au berceau. Ce peuple, dont les ancêtres n'ont point eu d'habitation fixe, long-temps eſclave & perſécuté dans l'Egypte, contraint d'errer enſuite dans les déſerts; ce peuple indifférent pour toute ſcience, parut toûjours peu ſenſible aux agrémens du langage. Il ſemble même n'avoir jamais ſongé à polir ſa langue. Cette langue a peu de racines, peu de mots, peu de tours; ſes verbes n'ont que deux modes; c'eſt un idiome ſtérile & pauvre, qui ſemble ſuffire à peine au beſoin, & ſe renfermer dans les bornes du néceſſaire. Doit-on s'attendre à trouver des ouvrages éloquens, poëtiques, harmonieux, écrits dans une pareille langue?

Ainſi raiſonneroit, dit M. Racine, un homme qui ne ſauroit pas que les premiers poëtes des Hébreux furent inſpirés, & qui plein de la lecture des grands écrivains d'Athènes & de Rome, mais n'ayant jamais lû les livres de Moyſe, ſe détermineroit enfin à les ouvrir par curioſité, pour y chercher des faits, comme il en a cherché dans Hérodote. Quelle ſeroit ſa ſurpriſe d'y trouver des beautés de ſtyle infiniment ſupérieures à celles qui l'ont charmé dans l'auteur Grec? M. Racine, continuant de ſuivre ſa ſuppoſition, ſe repréſente aſſiſtant à cette première lecture des livres ſacrés, y guidant le lecteur, & obſervant les impreſſions nouvelles & diverſes qu'il reçoit à chaque trait qui le frappe; & le compte qu'il rend de ces obſervations eſt le précis de ce qu'il penſe ſur le ſtyle des écrits de Moyſe.

Notre ſavant, dit-il, ouvre la Genèſe, & lit ces mots: *au commencement, Dieu créa le ciel & la terre ..... Dieu dit: que la lumière ſoit, & la lumière fut.* Frappé, comme Longin, de la ſublimité d'un tel exorde, il pourſuit; il voit

avec étonnement dans le cours de cette hiſtoire, la grandeur des faits & la ſimplicité du récit. Si l'obſcurité des paroles de Jacob mourant le rebute, il en admire néanmoins la vivacité poëtique. Mais ſon admiration redouble, un reſpect religieux ſaiſit ſon ame, à ces paroles de l'Exode adreſſées par Dieu même à Moyſe, & par leſquelles l'Eſtre ſuprême ſe définit: *Je ſuis celui qui ſuis.* Que cette briéveté, s'écrie-t-il, eſt énergique & noble! Peut-on mieux parler en moins de mots de l'Eſtre par qui tout exiſte, & qui ſeul exiſte néceſſairement? Platon, le divin Platon, n'a rien de ſi grand; l'Inſcription de Saïs eſt moins belle.

Tranſporté de ces expreſſions fortes & vraies qui caractériſent ſi bien ou la toute-puiſſance du Créateur, ou l'eſſence de la Divinité, il arrive au cantique du légiſlateur des Juifs. Alors la variété des images, la magnificence des termes, la vivacité des figures, lui laiſſent à peine comprendre comment le même écrivain a pû réunir dans un tel degré des genres ſi différens, être à la fois le premier des poëtes & le modèle des hiſtoriens.

Comme il ne ſuppoſe pas Moyſe inſpiré, continue M. Racine, il recherchera ſans doute où l'auteur Hébreu a puiſé ce goût des belles choſes, & croira d'abord en trouver la ſource chez les Egyptiens, parmi leſquels Moyſe fut élevé. Mais les monumens que nous a laiſſés l'Egypte, pluſtôt marqués au coin de la vanité que du bon goût, dépoſent moins du progrès des Egyptiens dans les arts, que de l'orgueil de leurs Rois, & de l'abus tyrannique qu'ils firent de leur puiſſance & de leur richeſſe. Ces pyramides, ces obéliſques, ce labyrinthe, conſtruits à tant de frais, étonnent par leur maſſe & leur inutilité. M. Racine avoue que la ſageſſe des Egyptiens a de tout temps été célèbre; mais cet éloge tombe ſur leurs loix, leur police, leurs ſymboles, leurs connoiſſances aſtronomiques, & nullement ſur leurs talens dans la pratique des arts. La Grèce n'a loué ni leur éloquence, ni leur poëſie, ni leur peinture, ni leur muſique. Le ſiſtre, encore en uſage parmi eux du temps de Cléopatre, ſelon Virgile, ne prouve pas la

bonté de leur goût en fait d'inſtrumens, & ce ne peut être à leur école que ſe ſont formés les Iſraëlites.

Mais ce goût, qu'ils ne puisèrent pas en Egypte, l'avoient-ils reçu de leurs ancêtres? Non: les premiers hommes ont ſans doute pratiqué les arts néceſſaires; nous ignorons s'ils avancèrent beaucoup dans la culture des arts agréables. L'Ecriture ſe tait ſur ce point: *Ils furent pères & moururent.* Voilà tout ce que nous apprend la Genèſe de ces hommes qui vivoient huit ou neuf cens ans. Après tout, quel que fût l'état des arts avant le déluge, enſevelis dans les eaux avec le genre humain, ils furent obligés de renaître avec lui; & c'eſt à cette époque que nous devons nous arrêter dans nos recherches ſur leur origine. Il eſt à préſumer que ni la poëſie, ni la muſique ne furent inconnues aux Patriarches. On peut en juger par les reproches que Laban fait à Jacob de l'avoir privé, par ſon évaſion, du plaiſir de le reconduire au chant des cantiques, au ſon des tambours & des cythares. Mais cette poëſie, cette muſique devoient être très-imparfaites. Les deſcendans de Jacob, accablés de travaux pendant leur eſclavage en Egypte, n'eurent ni le loiſir, ni la volonté de s'occuper des beaux arts; ainſi nous avons tout lieu de croire que Moyſe, le premier poëte des Hébreux, n'a point eu de maître.

Comme toutes les beautés de ſon premier Cantique ſont développées en détail dans le Traité des études de M. Rollin, M. Racine s'arrête au ſecond, que Moyſe avant que de mourir prononça devant le peuple.

C'eſt le teſtament prophétique d'un père irrité contre des enfans ingrats, mais dont l'ingratitude outrage principalement le Dieu dont il étoit le miniſtre. Ce peuple auquel il s'adreſſe étant celui que le maître de la Nature a ſpécialement adopté, Moyſe appelle toute la Nature à témoin.

Cieux, écoutez ma voix: terre, prête l'oreille. Il ſouhaite que ſes paroles *tombent ſur les cœurs comme la féconde roſée tombe ſur l'herbe tendre.* Il va rendre hommage à ce Dieu, qui eſt *admirable dans ſes productions, juſte dans ſes voies, vrai dans ſes promeſſes,* & qu'ont offenſé des enfans ingrats. Il les apoſtrophe;

Race corrompue, peuple inſenſé, eſt-ce là la reconnoiſſance que vous rendez à celui qui vous a créé! Rappelez-vous les temps paſſés, interrogez vos aïeux, voici ce qu'ils vous diront. Alors les ancêtres des Juifs prennent la parole; ils racontent ce que Dieu a fait pour eux. *Dieu avoit trouvé ſon peuple dans une terre déſerte, dans une affreuſe ſolitude: il l'en a tiré pour le conduire dans une terre où le miel couloit de la pierre, & l'huile des rochers.* Et comment l'a-t-il conduit? En le conſervant comme *la prunelle de ſes yeux. Tel que l'aigle voltigeant ſur ſes petits les excite à voler, Dieu étendoit ſes aîles ſur ſon peuple; enfin il l'a pris & l'a porté ſur ſes épaules.* Qu'a fait ce peuple bien-aimé dans cette terre abondante? *Il s'eſt engraiſſé, s'eſt nourri, a regimbé contre ſon maître.* Alors Dieu parle, & dit dans ſa colère: *Ils ont cru exciter ma jalouſie en adorant des Dieux étrangers, & moi je vais exciter la leur. Je vais aimer un peuple qui n'étoit point à moi, & je perdrai mes enfans.* Auſſi-tôt aux images tendres ſuccèdent les images les plus terribles; celle d'un feu qui brûle juſqu'au fond des enfers, qui dévore la terre & tous ſes fruits, qui embraſe les montagnes juſque dans leurs fondemens. Il n'eſt parlé que de famine, de peſte, d'animaux dévorans, de glaive qui moiſſonne les enfans, les filles, les jeunes gens, les vieillards. La Nation a diſparu; Dieu la cherche:

Où ſont-ils, ai-je dit,... mais non: j'ai différé,
Et retardant le coup qui leur eſt préparé,
Je ſuſpens ma vengeance, &c.

Et pourquoi Dieu la ſuſpend-il? *Parce que les ennemis de ce peuple mépriſeront la puiſſance du Dieu qui ne l'a pas protégé; ils croiront en avoir triomphé par leurs forces.* En cet endroit les Juifs prennent la parole, & font une peinture de l'orgueil & de la cruauté de leurs vainqueurs. Alors le tableau change: Dieu s'écrie; *la vengeance eſt à moi, je la tirerai d'eux en ſon temps. C'eſt moi qui donne la vie & la mort, c'eſt moi qui frappe & qui guéris.... Je leverai la main & je dirai, je ſuis le Dieu*

le Dieu vivant.... Pour venger mon peuple, je vais rendre mon épée plus brillante que les éclairs; j'enivrerai mes flèches de leur sang. Enfin Moyſe, qui n'a parlé que dans le commencement du cantique, reprend la parole. Il l'avoit commencé en s'adreſſant au Ciel & à la Terre: il le termine en s'adreſſant à tous les peuples. *Apprenez*, leur dit-il, *que le peuple de Dieu appartient à un maître qui ſait venger ceux qui le ſervent.* On ne s'attend pas à voir finir ainſi un diſcours qui débute par tant de reproches & tant de menaces. Mais c'étoit un père qui menaçoit ſes enfans, & dont toute la colère s'eſt tournée contre leurs ennemis.

Quelle éloquence! quelle poëſie! on y voit la vivacité des ſentimens ſoûtenue par la force des images, par la hardieſſe des expreſſions. Quelle variété ne jettent pas dans ce cantique tant d'interlocuteurs qui parlent tour à tour; Moyſe, les ancêtres des Juifs, Dieu, les Juifs, Dieu qui reprend la parole, & Moyſe qui finit! L'homme de Lettres, que nous avons ſuppoſé s'être mis à la lecture des livres Saints ſans les croire inſpirés, reconnoîtra, dit M. Racine, que la poëſie des Grecs lui paroît inférieure à celle de ces Juifs, qu'il mépriſoit comme ignorans & groſſiers. Il ne pourra comprendre que le légiſlateur & l'hiſtorien des Hébreux ſoit en même temps un ſi grand poëte; lui qui dans ſa narration ne cherche jamais la pompe du diſcours; qui jamais ne parle à ſon peuple ni de poëſie, ni de muſique; & qui même n'en établit pas l'uſage dans les fêtes, comme les autres légiſlateurs. Le ſon de la trompette annonçoit les ſolennités religieuſes de la nation Sainte; mais on ne voit pas que Moyſe ait ordonné d'autres inſtrumens de muſique. Cependant les Iſraëlites en connoiſſoient l'uſage. Nous n'en donnerons ici d'autres preuves que l'abus qu'ils en firent dans le culte du veau d'or. Le chant des chœurs accompagnoit leurs danſes autour de cette idole. *Exod. cap. 32.*

Moyſe eſt donc le premier poëte lyrique. Mais la première idée du poëme dramatique lui appartient auſſi, ſuivant M. Racine, s'il eſt vrai que pour conſoler les Iſraëlites, eſclaves dans l'Egypte ou errans dans les deſerts, il ait compoſé

le livre de Job. Pluſieurs de nos Savans & preſque tous nos Rabbins le lui attribuent. Il peut en avoir écrit le commencement & la fin où l'on trouve un hébreu pur, & avoir conſervé dans le corps de l'ouvrage les diſcours mêmes de Job, mêlés de chaldaïque & d'arabe. Mais quelqu'en ſoit l'auteur, M. Racine ne doute pas que cet ouvrage ne ſoit de la plus haute antiquité. Dans cette hypothèſe, il en tire des inductions ſur l'état primitif de l'ancienne poëſie, & conſidère ce poëme comme un drame. En effet, après l'expoſition du ſujet, la ſcène ſe paſſe en dialogues: Dieu paroît, il vient juger la diſpute & fait le dénouement.

La poëſie de ce morceau eſt très-figurée; & quoique pluſieurs de ces figures, trop conformes au génie oriental pour ne pas étonner le nôtre, paroiſſent très-hardies, M. Racine, en reconnoiſſant cette hardieſſe exceſſive à nos yeux, l'admire & la juſtifie. Avec quelle vivacité Job exprime-t-il ce ſentiment ſi commun, que c'eſt un malheur de naître, & que mourir promptement eſt un bien! *Pourquoi celle qui m'a reçu lorſque je venois au jour m'a-t-elle mis ſur ſes genoux! Pourquoi m'a-t-elle préſenté ſa mammelle! Sans ſes ſoins je dormirois maintenant dans le ſilence, je me repoſerois dans le ſommeil du tombeau..... Pourquoi la lumière a-t-elle été donnée à un miſérable, & la vie à ceux qui n'ont que l'amertume dans le cœur, qui attendent la mort qui ne vient point! Leur joie quand ils peuvent trouver le tombeau, eſt pareille à la joie de ceux qui creuſent la terre pour y trouver un tréſor, & le trouvent enfin.* Peut-on peindre par une comparaiſon plus vive un homme qui ſoupire pour le tombeau? Job, en proteſtant qu'il n'a jamais fait tort à perſonne, emploie ces images ſi fortes: *Si j'ai levé la main ſur le pupile, que mon épaule deſunie de ſa jointure tombe tout à coup, & que mon bras ſoit briſé avec tous ſes os.... Si ma terre crie contre moi, ſi les ſillons de mon champ pleurent avec elle,* c'eſt-à-dire ſi j'ai refuſé le ſalaire à mes laboureurs, *qu'au lieu de froment elle ne produiſe pour moi que des ronces & des épines.*

M. Racine conclud de ces paſſages, que la grande poëſie

eſt très-ancienne, & que de tout temps elle a charmé les hommes. On l'aimoit alors auſſi-bien que la muſique: Job en fournit la preuve, lorſque décrivant la félicité des voluptueux, il les peint environnés de tambours & de lyres, & ſe divertiſſans au ſon des inſtrumens. *Ma lyre*, dit-il en parlant de lui-même, *ma lyre ne rend plus que des ſons plaintifs, & mes ſeuls inſtrumens aujourd'hui ſont mes cris lugubres.*

Selon le ſentiment de M.rs le Clerc & Fourmont l'aîné, la poëſie des Hébreux étoit rimée. Mais c'eſt une opinion particulière à ces deux Critiques. La pluſpart des Savans n'y remarquent que des rimes ſemées rarement & ſans deſſein. Elle ne leur paroît s'être aſſujétie à aucune meſure réglée, & n'avoir point eu de loi certaine. La hardieſſe & l'élévation des penſées faiſoient l'eſſence de cette poëſie, d'autant plus digne de ce nom, qu'elle étoit toute entière une production de l'enthouſiaſme.

L'exemple de Moyſe ne fit point naître de poëtes parmi les Iſraëlites. Du moins le paſſage du Jourdain, la chûte des murs de Jéricho, le ſoleil arrêté, tant d'autres événemens merveilleux, ſi dignes à la fois & ſi capables d'inſpirer le génie, n'ont pas été célébrés par des cantiques qui nous ſoient connus. Depuis Moyſe juſqu'à David nous ne trouvons de poëſie que dans la bouche de deux femmes; dans celle de Débora, qui chante ſa victoire, & dans celle de la mère de Samuel, qui rend graces à Dieu de l'avoir tirée de l'opprobre de la ſtérilité. Les femmes célébrées dans la Grèce pour le talent de la poëſie, ne nous offrent rien de comparable à ces cantiques pour l'élévation des idées.

Il eſt vrai que du temps de Samuel il y eut un grand nombre de Prophètes ou de *Voyans*. C'eſt ainſi qu'on appeloit ceux qui parloient avec enthouſiaſme, chantoient, danſoient, jouoient des inſtrumens, les poëtes en un mot; comme dans la Grèce on appelle *ſages* ceux qui s'attachoient à des connoiſſances élevées, du nombre deſquelles étoit la poëſie, toûjours unie pour lors à la muſique. Mais nous ne connoiſſons aucun cantique fait par ces Prophètes, & David

semble avoir fait renaître la poëſie chez les Juifs.

II.e ÉPOQUE.

II. David, nommé par l'Écriture le chantre excellent, *egregius pſaltes*, eſt le Pindare des Hébreux aux yeux de M. Racine, qui ne le conſidère que comme poëte. La muſique & la poëſie firent toûjours l'occupation & les délices de ſon loiſir. Dans ſa jeuneſſe occupé du ſoin des troupeaux de ſon père, il ſe faiſoit à lui-même ſes inſtrumens de muſique. Nous l'apprenons d'un de ſes cantiques, qui n'eſt ni dans notre canon ni dans l'hébreu, mais qu'on peut néanmoins citer comme très-ancien, puiſqu'il ſe trouve dans le ſyriaque, dans l'arabe & dans pluſieurs exemplaires grecs. *J'étois*, dit-il dans cette ode, *le plus jeune de mes frères. J'avois ſoin des troupeaux de mon père: je me fis un inſtrument de muſique, & mes doigts fabriquèrent un pſaltérion.*

Dès qu'il eut été ſacré Roi par Samuel, l'eſprit de Dieu, dit l'Écriture ſainte, fut en lui; il continua de mener la vie paſtorale, & de compoſer des cantiques dans ſa ſolitude. Son talent devint ſi célèbre que Saül, attaqué par des excès de mélancolie, le fit venir à ſa Cour dans l'idée qu'il calmeroit, par les charmes de l'harmonie, la violence de ſon mal. Il falloit que les muſiciens ne fuſſent pas alors communs chez les Iſraëlites, ou que les talens de David fuſſent ſupérieurs en ce genre, puiſqu'après d'exactes recherches on ne découvrit que ce jeune berger, qui parût capable de répondre aux eſpérances de Saül.

Perſécuté depuis par ce Roi jaloux, & contraint de fuir de deſert en deſert, il compoſa dans ſes malheurs, ainſi que ſur les principaux événemens du reſte de ſa vie, les cantiques qui forment la plus grande partie de la collection connue ſous le nom de *pſeaumes*.

Lorſqu'il ſe vit paiſible poſſeſſeur du trône, il fit ce que Moyſe n'avoit pas fait. Il releva la pompe des ſolennités par la muſique, par la poëſie, par la danſe, & donna l'exemple de tout, puiſqu'il danſoit, jouoit des inſtrumens & chantoit ſes propres cantiques. Il établit quatre mille chantres qui s'accompagnoient eux-mêmes, avec des inſtrumens qu'il avoit

I. Paralip. cap. XXIII, v. 5.

fait faire pour eux. Quelquefois il compoſoit lui-même la muſique de ſes pſeaumes; quelquefois auſſi il chargeoit de cette compoſition les plus habiles de ſes muſiciens. Aſaph, l'un d'eux, & qui même étoit un des grands maîtres de la muſique de David, joignoit à ce talent celui de la poëſie. On ſe fonde ſur un paſſage du ſecond livre des Paralipomènes à le croire auteur de pluſieurs pſeaumes. David ordonna que tous les Lévites apprendroient deſormais à jouer des inſtrumens. Quel progrès ne dûrent pas faire dans la muſique, des hommes parmi leſquels l'étude & la pratique de cet art ſe tranſmettoient des pères aux enfans? La muſique étoit devenue leur occupation héréditaire & principale.

Il paroît que David avoit auſſi de la muſique dans ſon palais. Nous en pouvons juger par la réponſe du vieillard qui s'excuſa de le ſuivre à ſa Cour, ſur ce qu'il n'avoit plus l'oreille aſſez-fine pour goûter la mélodie des muſiciens & des muſiciennes. *Reg. l. II, cap. 19.*

Ainſi tout annonce ſous David le règne de la muſique, & de la poëſie chez les Hébreux. Salomon, héritier du goût & du talent de ſon père, maintint & perfectionna les établiſſemens de ce Prince. Quelle devoit être la magnificence des concerts exécutés dans le temple; concerts auxquels étoient deſtinés quatre mille chantres, vingt-quatre bandes de muſiciens, & des chœurs nombreux de muſiciennes? Josèphe atteſte que Salomon fit faire deux cens mille trompettes & quarante mille inſtrumens, lyres, cinnures, & autres dont la matière étoit un métal compoſé d'or & d'argent. Dans la ſuite, ce Prince, à l'exemple des Monarques orientaux, dont il n'imita que trop le luxe & la molleſſe, remplit ſa Cour de muſiciens & de muſiciennes; c'eſt ce qu'il appelle *les délices des enfans des hommes.* Amateur de la poëſie autant que de la muſique, il compoſa, dit Josèphe, un nombre prodigieux d'odes. Il avoit écrit trois mille paraboles. Ce goût de préſenter le vrai d'une manière énigmatique & ſententieuſe, venoit originairement des Egyptiens, & fut auſſi celui de Pythagore & de quelques autres ſages de la Grèce. De ce *Eccl. cap. II, v. 8.*

qu'on a recueilli des maximes de Salomon, eſt compoſé le livre que nous nommons *les Proverbes;* livre écrit en vers, ſelon S.t Jérôme.

III.e ÉPOQUE.

III. L'amour de la poëſie & de la muſique, répandu dans la Judée par David & par Salomon, s'y conſerva très-long-temps, malgré le ſchiſme politique & religieux arrivé ſous le règne de Roboam. Dix tribus ſéparées de celles de Juda & de Benjamin, formèrent un état particulier ſous le nom de *royaume d'Iſraël:* mais ce royaume eut ſes poëtes, ſes muſiciens émules de ceux de Juda. Samarie, lutta contre Jéruſalem, & voulut égaler dans ſes fêtes la magnificence des ſolennités célébrées dans le temple. Mais ces rivaux de David n'avoient pas ſon génie. Amos, qui prophétiſoit dans Iſraël, les raille d'oſer mettre leurs chants en parallèle avec ceux du Roi prophète. Il inſulte à leur orgueil, & leur déclare en même temps que Dieu ne veut point entendre les ſons d'une lyre infidèle & le tumulte de leurs cantiques.

Amos, cap. 5.

Ceux de David continuèrent long-temps d'être chantés dans le royaume de Juda. Les troupes de Joſaphat en faiſoient retentir les airs dans leur marche contre les Moabites. Les muſiciens étoient rangés à la tête des ſoldats, & toute l'armée, d'une voix unanime, chantoit le CXXXV.e pſeaume. Leur victoire fut ſuivie d'autres hymnes dans la vallée qui de-là prit le nom de *vallée de bénédiction ou de louanges.* Enfin, en rentrant à Jéruſalem, les vainqueurs allèrent au temple au ſon des harpes, des cithares & des trompettes.

Paralip. l. II, cap. 20.

Les crimes dont Juda fut inondé dans la ſuite, firent ceſſer ces pieux concerts. Les fêtes inſtituées par David, ne furent plus célébrées ſous Achaz, & ce Monarque irréligieux ferma le temple. Mais Ezéchias fit r'ouvrir la maiſon du Seigneur, il rétablit l'ordre des fêtes, il ordonna aux Lévites de répéter les pſeaumes de David & d'Aſaph; & lui-même doit être regardé comme un grand poëte, s'il a compoſé ce beau cantique qu'Iſaïe lui fait chanter après ſa guériſon miraculeuſe, mais qui peut-être auſſi eſt l'ouvrage de ce Prophète.

On admire auſſi de grandes beautés dans celui de Judith,

dont les premières paroles annoncent qu'il fut chanté par un chœur au ſon des tambours & des timbales. M. Racine ſe contente de rappeler ces deux morceaux, & s'étend davantage ſur cette longue ſucceſſion de grands poëtes que nous offrent les Prophètes, répandus dans les royaumes d'Iſraël & de Juda juſqu'au temps de la captivité de Babylone.

Ils ne mirent pas tous leurs prophéties par écrit. Elie & ſon diſciple Eliſée, ſi fameux par leurs miracles, ne prophétisèrent que de vive voix. Ceux qui ont écrit ſe diviſent en deux claſſes; en grands & en petits Prophètes. Les grands ſont ceux dont les écrits ont de l'étendue; les petits ſont ceux qui n'ont laiſſé que des ouvrages aſſez courts. Mais à les juger par la nature des choſes qu'ils annoncent & par leur ſtyle, tous ſont grands, quoique le ton de quelques-uns ſoit encore plus élevé que celui des autres.

Tout eſt poëſie dans Iſaïe; & de plus il sème ſon ouvrage de cantiques qui terminent ſouvent ſes prédictions; cantiques ou de joie, ou de deuil, ou de conſolation, tels que celui qu'il adreſſe aux captifs de Babylone. L'uſage en étoit très-fréquent chez les Juifs; ils en avoient ſur toutes ſortes de ſujets, pour les feſtins, pour les vendanges, pour les occaſions de triſteſſe. Lorſque le pieux Joſias eut été tué dans la bataille contre le roi d'Egypte, Jérémie compoſa ſur ce funeſte événement des *lamentations* qui furent long-temps chantées par un chœur d'hommes & de femmes; il paroît même, par ce qu'en dit l'auteur des Paraliponiènes, qu'on les inſéra dans un recueil de chants lugubres. *Paralip. l. II, c. 35.*

Après la deſtruction de Jéruſalem par Nabuchodonoſor, le même Jérémie aima mieux reſter au milieu des ruines de la ville Sainte, que de ſuivre ſes frères dans la captivité. Les lamentations qu'il compoſa ſur les malheurs de ſa patrie ſont connues de tout le monde. Jéruſalem y eſt repréſentée pleurante: aſſiſe ſur le grand chemin, elle adreſſe ſes plaintes aux paſſans, & ne trouve point de conſolateur. Les chemins pleurent avec elle; car la poëſie de Jérémie anime & perſonnifie tout. L'enceinte ſacrée, le parvis & les murailles du temple, les

vierges, les prêtres, les enfans, les mères, la terre, l'univers, tout pleure, tout gémit. Nul arrangement dans les paroles de Jérémie; cette négligence n'en exprime que mieux la douleur.

« S'il étoit permis de régler les rangs entre tous ces pro-» phètes, comme on les règle entre les poëtes profanes, je » croirois, dit M. Racine, que Jérémie eſt le Simonide des » Hébreux. Ses lamentations ſont des larmes. Je mettrois, pour » la nobleſſe des images & l'impétuoſité du ſtyle, Iſaïe à la tête » des autres. Et à l'exemple de Grotius, je comparerois Ezéchiel » à Homère, à cauſe de la hardieſſe de ſon ſtyle, de la force » de ſes expreſſions, des richeſſes de ſes comparaiſons & de ſa » grande érudition. Mais, ſans entrer dans un examen de chacun » de ces prophètes, bornons-nous à remarquer ce qui leur eſt » commun à tous; ſavoir, l'uſage fréquent des allégories, la » vivacité des deſcriptions, les images terribles ſous leſquelles » ils repréſentent Dieu, & cependant la liberté avec laquelle ils parlent à ce Dieu, qu'ils peignent ſi redoutable ».

Que d'allégories dans Ezéchiel! avec quelle exactitude il les ſuit! témoin celle du crocodile, appliquée au roi d'Egypte ſouverain du fleuve dont cet animal infeſte les bords, & celle du vaiſſeau, ſous laquelle il prédit la chûte de Tyr, cette ville ſi puiſſante par ſon commerce.

Zacharie voulant faire entendre ce que les villes ont à craindre, puiſque le temple même ne ſera pas épargné, s'adreſſe aux arbres d'une forêt. *Heurlez, ſapins, parce que le cèdre eſt tombé; ô chênes, faites retentir vos cris, &c.* Souvent le peuple bien aimé, mais ingrat, paroît dans les prophètes ſous l'allégorie d'une vigne. Joël repréſente une nation ennemie dont Dieu délivrera ſon peuple, ſous l'allégorie d'une armée de ſauterelles. Le langage d'Iſaïe n'eſt pas moins allégorique.

Zachar. 21.

Quelle eſt la véhémence du ſtyle des prophètes, en quels termes annoncent-ils les ravages dont une ville eſt menacée? *Malheur à toi, ville de ſang, j'entends déjà le bruit des roues, le hennîſſement des chevaux; je vois les chars courir comme la tempête, je vois briller les épées, les lances étinceler, les hommes percés de coups tomber les uns ſur les autres.*

Jérém. c. 3.

Nahum, c. 3.

Par

Par quels traits Isaïe peint-il à la fois la puissance & la majesté *de celui qui pèse les cieux & les montagnes, qui met les collines dans la balance, qui soûtient de trois doigts la terre; de celui devant qui les nations sont une goutte d'eau ou un grain de sable!* Lorsqu'Ezéchiel contemple Dieu sur son trône, ce trône, environné de lumière & de feu, est porté sur des roues qui tournent d'elles-mêmes, *parce que l'esprit de vie est en elles.* Les Chérubins étendent leurs aîles, & le Prophète ébloui de cette image de gloire, tombe le visage contre terre; *& vidi & cecidi in faciem meam.* Mais quelle image de la puissance de Dieu sur l'homme est plus expressive que celle de ce potier qui brise un vase d'argile, & de la même terre en fait un autre à son gré? *Isaïe, c. 40.* *Jérém. c. 18.*

Si le respect pour le Dieu dont ils sont les organes, se peint si vivement dans les écrits des Prophètes, la liberté que l'enthousiasme divin leur inspire, ne s'y fait pas sentir avec moins d'énergie. On ne soupçonnera pas Job de n'être point rempli de la crainte de Dieu. Il en est si pénétré qu'il le voit *comme un amas de flots suspendu sur sa tête, dont il ne peut supporter le poids.* Cependant il interroge Dieu, il ose disputer contre lui, il semble protester contre les malheurs auxquels Dieu l'a condamné, il ose presque taxer ses rigueurs d'injustice. Cette réflexion sur un des caractères de la poësie de Job, s'applique également à celle des autres écrivains sacrés. Reprenons le fil de leur histoire.

Nabuchodonosor, après avoir exercé sa fureur sur le temple & la ville de Jérusalem, emmena les Juifs captifs à Babylone. Tant de revers & d'humiliations sembloient devoir éteindre dans ce peuple tout esprit de poësie, & faire taire toute musique. Néanmoins le contraire arriva, parce que les Juifs n'étoient jamais si religieux que dans les malheurs. Sans parler de ce cantique, où Tobie annonce avec tant de magnificence le rétablissement de Jérusalem, nous avons beaucoup de psaumes composés par des Lévites durant la captivité. Les poëtes musiciens se consoloient & consoloient leurs frères. Tantôt ils soûpirent vers Jérusalem, tantôt ils peignent la

barbarie de leurs vainqueurs ; quelquefois ils repréſentent à Dieu qu'il y va de ſa gloire à venger ſon peuple. Ces mêmes idées ſe répètent ſouvent, parce que ces captifs ne pouvoient s'entretenir que de leurs malheurs. Quelques Critiques ont cru devoir attribuer tous les pſeaumes à David; mais la ſeule lecture de pluſieurs de ces pſeaumes, qui paroiſſent compoſés long-temps après lui, détruit cette opinion. Et comment, dit M. Racine, peut-on lire le pſeaume CXXXVI, ſans y voir une peinture vivante des Juifs pendant la captivité? Les Babyloniens, qui avoient entendu parler de la beauté de leurs cantiques, & de la magnificence de ces concerts qui s'exécutoient dans le temple par un nombre prodigieux de muſiciens, leur diſoient quelquefois, *chantez-nous quelques-uns de vos cantiques.* Les Juifs, qui les chantoient entre eux, ne les deſtinoient pas à l'amuſement de leurs vainqueurs. Auſſi ſe dépeignent-ils, dans ce pſeaume, aſſis ſur les bords de l'Euphrate & baignés dans leurs larmes. Leurs harpes muettes, ſont ſuſpendues aux ſaules dont le rivage de l'Euphrate étoit couvert, & ils s'écrient: *Comment chanterons-nous les cantiques du Seigneur dans une terre étrangère!*

L'édit de Cyrus rompit les fers des Hébreux, & cet heureux événement leur rendit l'allégreſſe avec la liberté. Les premiers tranſports de cette joie vive & pure éclatent dans le pſeaume CXXI. *O nouvelle*, s'écrie le Lévite auteur de ce cantique,

O nouvelle qui dans mon cœur
Ramène tout à coup la joie!
Se peut-il que je te revoie
Temple Saint, maiſon du Seigneur!

Antique objet de ma tendreſſe,
Ville ſi chère à mes aïeux,
C'eſt dans ton ſein que ma jeuneſſe
Couloit des jours délicieux.

Ce ſecond verſet, obſcur dans la Vulgate, mais très-clair dans la traduction de Vatable ſur l'hébreu, fait voir que le Lévite, âgé peut-être de quatre-vingts ans, avoit alors le temple de Jéruſalem préſent à ſa mémoire. En effet, la captivité n'ayant duré que ſoixante & dix ans, il ſe trouva, dit l'Ecriture, au moment du retour pluſieurs Juifs qui avoient vû le premier temple.

IV. Si pluſieurs pſeaumes ont été faits pendant la captivité; ſi quelques autres le furent dans le temps du retour à Jéruſalem, il n'eſt pas douteux que le rétabliſſement du temple n'en ait fait auſſi compoſer quelques-uns. Tous ces cantiques anciens & nouveaux, deſtinés aux fêtes ſolennelles des Juifs, furent recueillis par Eſdras; & ce recueil d'hymnes, appelé depuis pſeaumes par les Grecs, nous offre, de l'aveu des connoiſſeurs, la plus belle poëſie lyrique. Mais cette beauté, que tout le monde avoue, ſeroit encore mieux ſentie qu'elle ne l'eſt, ſi des titres certains nous apprenoient à quelle occaſion chaque cantique fut compoſé; ſi du moins ils avoient été rangés dans un ordre hiſtorique. IV.e EPOQUE.

On ne voit point de pareils cantiques depuis le temps des Machabées juſqu'à Jéſus-Chriſt. Il n'y eut plus alors de Prophètes chez les Juifs; & plus de poëſie chez eux dès qu'il n'y eut plus d'hommes inſpirés. Le goût de la muſique dura cependant juſqu'aux derniers temps de Jéruſalem, puiſque Tacite nous en dépeint les Prêtres jouant de la flûte & du tambour. *Tacit. Hiſt. V.*

Hérode le Grand, jaloux d'augmenter la gloire de ſon règne, fit conſtruire un théatre à Jéruſalem, & un amphithéatre hors de la ville, pour des jeux ſemblables à ceux des Grecs. Il bâtit la ville de Céſarée; & dans cette ville, monument fameux de ſa magnificence & de ſa flatterie, il raſſembla tous ceux qui de ſon temps avoient la réputation d'exceller en muſique. Mais l'amour de ce Roi pour les arts, ne fit pas renaître la poëſie chez les Hébreux. Les derniers des livres canoniques ne ſont point écrits dans le ſtyle majeſtueux & ſimple de la première antiquité. S.t Jérôme a cru trouver le

genre d'éloquence propre au ſiècle d'Alexandre dans le livre de la Sageſſe, compoſé par un Grec : M. Racine y trouve pluſtôt celle de l'Égypte au temps des Ptolémées. Il porte le même jugement du ſtyle des deux livres des Machabées, & de la dernière partie de l'Eccléſiaſtique. L'ancienne poëſie des Juifs, toûjours grande quoique toûjours ſimple, ne paroît plus qu'à la naiſſance de Jéſus-Chriſt, dans les trois cantiques que S.t Luc nous a conſervés. Le ſtyle de ces trois cantiques porte le caractère des ſentimens qui les ont produits. L'humilité profonde de la mère de Dieu ſe peint dans la ſimplicité du premier : la reconnoiſſance de Zacharie éclate dans le ſecond, par des figures & par l'élévation des idées : le dernier n'eſt qu'une effuſion de cœur du ſaint vieillard Siméon ; la briéveté le caractériſe.

M. Racine termine cette hiſtoire de la poëſie Hébraïque par deux réflexions bien honorables, l'une pour les poëtes hébreux, l'autre pour la poëſie en général. La première eſt, que ſi les poëtes hébreux ſont toûjours ſublimes, ils ſont auſſi les ſeuls qui aient pû dire dans une exacte vérité, *Eſt Deus in nobis, agitante caleſcimus illo.* La ſeconde, c'eſt que la poëſie étant un langage que Dieu a ſi ſouvent fait parler aux hommes qu'il inſpiroit, elle eſt donc un langage divin, digne par conſéquent du reſpect & de l'admiration des hommes. Combien, ajoûte-t-il, ſont coupables ceux qui l'ont profanée ! C'eſt ce qu'il ſe propoſe de montrer dans la ſuite, en faiſant l'hiſtoire de la poëſie chez les autres Nations.

SUITE DES OBSERVATIONS ET CORRECTIONS SUR LE TEXTE ET LA VERSION DU PREMIER LIVRE D'HE'RODOTE.

M. L'ABBÉ GEINOZ, qui ſe propoſoit de traduire Hérodote, & de donner une nouvelle édition du texte de cet auteur, avoit entrepris d'en corriger la leçon; & ce travail, qu'il regardoit comme un préliminaire eſſentiel, devoit s'étendre ſur les verſions mêmes de Gronovius & des autres traducteurs. Nous avons publié, dans les volumes XVI & XVIII pluſieurs de ces obſervations faites ſur le premier livre, & nous en avons annoncé la ſuite à meſure qu'il la communiqueroit à l'Académie. Mais il n'a pas eu le temps d'achever cette entrepriſe utile, ni même de la pouſſer fort loin. Il eſt mort preſque à l'entrée de la carrière, & ne nous a laiſſé, du moins en état de paroître, que quelques remarques nouvelles ſur différens chapitres du premier livre. Nous allons les donner comme un ſupplément aux précédentes; car les chapitres ſur leſquels roulent ces critiques, ſont antérieurs aux remarques déjà publiées.

Quoiqu'en revenant ſur nos pas, nous continuerons de procéder ſuivant l'ordre des chiffres ſuivi juſqu'à préſent dans l'indication de ces remarques, en reprenant au chiffre XXII où finiſſoit la dernière.

XXIII.e *REMARQUE.*

C. 8. Dans ce chapitre & les deux précédens Hérodote commence à parler de Créſus, & fait précéder l'hiſtoire de ce Prince, par le récit de la révolution qui fit paſſer entre les mains de ſes aïeux le ſceptre de Lydie, poſſédé juſqu'alors par des Rois deſcendus d'Hercule. Hérodote raconte en même temps le fait ſingulier qui, ſuivant la tradition reçûe

dans la Grèce & dans l'Asie mineure, avoit occasionné cette chûte des Héraclides, & l'élévation de la famille de Crésus. C'est la confidence que fit Candaule à Gygès son favori: confidence également dangereuse pour tous les deux, & dont Gygès ne crut pouvoir éviter les suites funestes que par l'assassinat de Candaule. On sait que ce Prince, passionnément épris des charmes de la Reine, voulut que Gygès convint qu'elle étoit la plus belle femme de son Royaume; & que pour l'en convaincre il lui proposa de la lui faire voir, sans qu'elle pût en rien soupçonner, dans l'état où l'on peint Vénus sortant des flots; *parce que*, disoit-il *les oreilles ne sont pas des témoins aussi sûrs que les yeux.* Ὦτα γὰρ τυγχάνει ἀνθρώποισι ἐόντα ἀπιστότερα ὀφθαλμῶν. C'est sur cette phrase, ou du moins sur la manière dont l'entendent les traducteurs, que tombe l'observation critique de M. l'abbé Geinoz. Henri Etienne & Gronovius traduisent l'un & l'autre, *quòd magis incredulæ sunt hominibus aures, quàm oculi;* mais ces mots *magis incredulæ*, ne signifient pas la même chose qu'ἀπιστότερα. Ἄπιστος répond plustôt à *infidus* qu'à *incredulus.* L'intention d'Hérodote n'est pas de dire que les oreilles des hommes sont plus incrédules que leurs yeux; mais seulement que les hommes ajoûtent moins de foi à ce qu'ils entendent qu'à ce qu'ils voient. Il seroit donc mieux de traduire ainsi ce passage; *minorem enim fidem faciunt hominibus aures quàm oculi;* ou bien *minus fidæ sunt hominibus aures quam oculi;* ou plus clairement encore, *minus fidei apud homines obtinet id quod auribus percipitur, quàm quod oculis.* C'est à peu près dans le même sens qu'Horace a dit depuis:

Horat. Art. Poët.

Segnius irritant animos demissa per aures,
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus, & quæ
Ipse sibi tradit spectator.

Vers fameux qui devinrent sans doute proverbe en naissant, & dont l'application n'est que trop juste ici. Candaule en fit la triste expérience.

XXIV.e *REMARQUE.*

C. 20. Périandre ayant appris la réponſe que l'oracle de Delphes avoit rendu à Alyatte roi de Lydie, dépêche un courier vers Thraſybule, tyran de Milet, qui étoit aſſiégé par l'armée d'Alyatte: Ὅκως αὖ τι προσειδὼς, dit le texte, πρὸς τὸ παρὸν βουλεύηται. *Ut aliquid proſpiciendo*, diſent les interprètes, *ſibi conſuleret in præſens.* Cette traduction ne paroît pas exacte à M. l'abbé Geinoz; ſelon lui 1.° il y a une eſpèce de tautologie, en ce que *aliquid proſpicere* & *ſibi conſulere* ſignifient preſque la même choſe. 2.° Προσειδὼς a une ſignification différente de *proſpicio.* Προσειδὼς ſignifie la même choſe que *præſcius* ou *præmonitus*, c'eſt-à-dire *être inſtruit* ou *averti d'une choſe;* au lieu que *proſpicio* ſignifie *prévoir*, ou prendre des *meſures pour quelque choſe.* De plus, l'accuſatif τι n'eſt pas le cas de προσειδὼς, comme les interprètes l'ont cru, mais du verbe βουλεύηται. Προσειδὼς a déjà ſon accuſatif, ſavoir χρηστήριον, qui eſt ſous-entendu. L'intelligence de ce paſſage dépend uniquement de la manière d'arranger la conſtruction, & voici quel en doit être l'arrangement: Ὅκως αὖ προσειδὼς (ſous-entendez χρηστήριον) βουλεύηται τι πρὸς τὸ παρόν. *Ut præmonitus (de oraculo) aliquid conſilii caperet in præſens.*

XXV.e *REMARQUE.*

C. 30. Solon interrogé par Créſus, qui de tous les hommes lui a paru être le plus heureux, nomme *Tellus*, Athénien; & entre autres circonſtances de ſon bonheur, il dit de lui: Τούτῳ δὲ τοῦ βίου εὖ ἥκοντι, ὡς τὰ παρ' ἡμῖν, τελεύτη τοῦ βίου λαμπροτάτη ἐπεγένετο. Les interprètes traduiſent ainſi: *Et quum vita huic benè cederet, quantum in nobis eſt, obitus ſplendidiſſimus inſuper obtigit.* M. l'abbé Geinoz croit encore que le ſens du grec eſt manqué totalement; 1.° βίος, dit-il, joint avec εὖ ἥκω ne ſignifie pas la vie, mais les facultés & les biens qui ſont le ſoûtien de la vie. Βίος eſt pris dans le même ſens quelques lignes plus bas, où Solon dit de

Cleobis & Biton, τούτοισι βίος ἀρκέων ὑπῆν; c'eſt-à-dire que *ces deux frères avoient le néceſſaire pour vivre.* Ainſi εὖ ἥκω τοῦ βίου, ne veut pas dire *ma vie ſe paſſe heureuſement*, mais *je ſuis riche, je poſsède beaucoup de biens.* 2.° Le ſens de ces paroles ὡς τὰ παρ' ἡμῖν, eſt encore plus mal rendu par cette phraſe latine; *quantum in nobis eſt, autant qu'il eſt en nous.* Solon regardant *Tellus* comme l'homme du monde le plus heureux, & voulant donner à Créſus une idée du bonheur de cet Athénien, n'a pas dû ſe contenter de dire que Tellus a paſſé ſa vie heureuſement, autant que cela dépend de nous. S'il s'étoit ſervi de cette reſtriction, il auroit donné lieu à Créſus de penſer que Tellus n'a joui préciſément que du bonheur qu'il dépend de l'homme de ſe procurer, & qu'il auroit peut-être été expoſé à tous les accidens qui, ne dépendant pas de la volonté de l'homme, peuvent néanmoins troubler le bonheur de ſa vie, & le rendre en effet très-malheureux. Or un tel diſcours ne préſente que l'idée d'un bonheur très-imparfait, & par cette raiſon il ne convient pas dans la bouche de Solon, qui veut repréſenter Tellus comme le plus heureux des hommes.

Voici le vrai ſens de ce paſſage. Solon dit que Tellus jouiſſant d'une fortune conſidérable, par rapport aux facultés ordinaires des Athéniens, a eu le bonheur de terminer ſa vie d'une manière très-glorieuſe. Τούτῳ δὲ τοῦ βίου εὖ ἥκοντι ὡς τὰ παρ' ἡμῖν. *Huic cum facultates eſſent pro noſtratium modulo ſatis amplæ*, τελεύτη τοῦ βίου λαμπροτάτη ἐπεγένετο, *finis vitæ ſplendidiſſimus obtigit.* Ὡς τὰ παρ' ἡμῖν expliqué de cette façon, forme un ſens très-raiſonnable. Solon parlant à Créſus des richeſſes d'un Athénien, devoit naturellement lui faire entendre qu'il ne prétendoit faire aucune comparaiſon entre Athènes & la Lydie pour ce qui regarde les richeſſes, & qu'un Athénien pouvoit être riche, quoiqu'il jouît d'un bien fort inférieur à celui que poſſédoient communément les riches Lydiens.

XXVI.

XXVI.e *REMARQUE.*

C. 37. Il s'agit dans ce chapitre & le précédent, du desir que les Myſiens témoignèrent à Créſus, que le Prince ſon fils voulût bien ſe mettre à la tête des jeunes ſeigneurs de Lydie, dont ils imploroient le ſecours contre un ſanglier qui dévaſtoit leurs campagnes. Créſus, dit Hérodote, leur promit un détachement de ſa nobleſſe & ſon équipage de chaſſe, pour les délivrer de ce monſtre devenu leur fléau; mais il leur refuſa ſon fils, ne voulant pas expoſer au haſard de cette entrepriſe l'héritier de ſa Couronne. A quoi l'hiſtorien ajoûte ces mots : Ἀποχρεωμένων τούτοισι τῶν Μυσῶν, que tous les éditeurs ont traduits par ceux-ci : *Cujus verbis cum Myſi non eſſent contenti.* Comme ſi ἀποχρᾶσθαι ſignifioit *n'être pas content.* C'eſt cette traduction qu'attaque M. l'abbé Geinoz. En effet, dit-il, Portus a fort bien remarqué, dans ſon lexique Ionien, que ce verbe ſignifie au contraire *être content;* & il a raſſemblé pluſieurs paſſages d'Hérodote où ἀποχρᾶσθαι eſt toûjours pris dans cette même ſignification. Si Henri Etienne a ſuivi en cet endroit la traduction de Laurent Valle, ce n'eſt pas qu'il ait ignoré la vraie ſignification d'ἀποχρᾶσθαι; mais il étoit perſuadé, comme il le dit lui-même, que Laurent Valle avoit trouvé dans ſon manuſcrit οὐκ ἀποχρεωμένων, & que d'ailleurs le ſens demandoit qu'on admît la particule négative οὐκ. Ce qui doit le plus étonner, c'eſt que Gronovius, qui ſe fait une loi de ſuivre en tout le manuſcrit de Florence, l'abandonne en cette occaſion. Il ne diſconvient pas qu'ἀποχρᾶσθαι ſignifie *être content.* Il en eſt perſuadé par tous les exemples que cite Portus, pour fixer la ſignification de ce verbe: mais il dit qu'il ne voit pas pourquoi le fils de Créſus prendroit la parole pour les Myſiens, ſi ces députés s'étoient contentés de la réponſe du roi de Lydie; & c'eſt ſur cette raiſon qu'il prend le parti de traduire, comme les éditeurs qui l'ont précédé, *cum Myſi non eſſent contenti.* Mais il ſe trompe, & ſelon toute apparence, par une ſuite du même raiſonnement qui avoit induit en erreur les autres interprètes.

C'eſt au contraire parce que les Myſiens ſe contentoient de la réponſe du Roi, qui leur promettoit bien d'envoyer à cette chaſſe les jeunes Seigneurs de la Cour avec ſon équipage, mais qui leur refuſoit d'y laiſſer aller ſon fils; c'eſt, dis-je, parce que ces députés ſe contentoient de cette réponſe, & qu'ils ne demandoient plus rien, que le fils de Créſus prend la parole, non pas pour les Myſiens, mais pour lui-même; c'eſt-à-dire pour preſſer ſon père de lui accorder la permiſſion d'aller à cette chaſſe, où le plaiſir & l'honneur le convioient également, & où il mouroit d'envie d'aller. Auſſi voyons-nous que dans le diſcours qu'il tient à ſon père, il ne dit pas un mot en faveur des Myſiens. Il n'y eſt queſtion que du deshonneur & du mépris auquel il ſeroit expoſé, s'il n'alloit point à ces ſortes d'expéditions à la tête des ſeigneurs Lydiens. Il eſt donc indubitable, & par le ſens du diſcours, & par les leçons des manuſcrits, qui ne varient point, & qui excluent tous la particule négative, qu'il faut traduire *cujus verbis cum Myſi eſſent contenti.*

XXVII.e *REMARQUE.*

C. 47. Le texte de ce chapitre paroît, à M. l'abbé Geinoz, altéré dans un endroit difficile. Il adopte le changement que M. Bergler a propoſé de ce paſſage dans les actes de Léipſic *. Au lieu d'ἕκαστος τῇ ἡμέρῃ, leçon vicieuſe, il faut lire ἑκατοστῇ ἡμέρῃ; correction que M. l'abbé Geinoz regarde comme très-importante.

* *An.* 1716, *p.* 421.

XXVIII.e *REMARQUE.*

C. 50. Dans ce chapitre Hérodote fait le récit des ſacrifices offerts par Créſus pour ſe rendre propice Apollon, & des offrandes dont il enrichit le temple de Delphes. Entre autres préſens l'hiſtorien fait mention de briques d'or, dont *quatre*, dit-il, *étoient d'or affiné;* & il en marque le poids dans ces termes: Καὶ τούτων ἀπέφθου χρυσοῦ τέσσαρα, τεῖα ἡμιτάλαντα ἕκαστον ἕλκοντα: *Quorum quatuor erant auri excocti, ſinguli pondo duorum & dimidii talenti.* M. l'abbé Geinoz

attaque cette traduction comme vicieuſe, en ce qu'elle donne aux demi-briques d'or affiné le poids d'un talent plus que le texte grec ne leur en attribue. Τεία ἡμιτάλαντα n'exprime pas la valeur de deux talens & demi, mais ſeulement d'un talent & demi. Ce qui a trompé les interprètes, c'eſt qu'ils ont confondu ces deux manières de parler, τεία ἡμιτάλαντα & τείτον ἡμιτάλαντον. Il eſt vrai que τείτον ἡμιτάλαντον ſignifie deux talens & demi, ſuivant cette façon de compter les fractions, qui eſt particulière aux Grecs, par laquelle l'ἡμιτάλαντον rabat toûjours un demi-talent ſur le nombre qui le précède; par exemple, ἕβδομον ἡμιτάλαντον ſignifie ſix talens & demi, & τείτον ἡμιτάλαντον deux talens & demi. Mais il eſt à remarquer que cette règle n'a lieu que dans les nombres ordinaux, comme τείτος, τέταρτος, πέμπτος, &c. Il n'en eſt pas de même des nombres cardinaux; dans ceux-ci il n'y a rien à rabattre de tout ce qu'ils expriment: ainſi τεία ἡμιτάλαντα ſignifie trois demi-talens, ou un talent & demi, comme τεία ἡμίμναια une mine & demie. Cette façon de compter étoit ſi familière aux Grecs, que Xénophon a dit, τειακόσια ἡμίμναια, pour dire cent cinquante mines. Cette obſervation eſt tirée du ſixième chapitre du IX.e livre de Julius Pollux, qui après avoir expliqué la manière de compter les fractions par les nombres ordinaux, ajoûte: Φίλον δὲ τοῖς ἀρχαίοις καὶ τὸ ἓν ἥμισυ τάλαντον τεία ἡμιτάλαντα λέγειν, ὡς καὶ τεία ἡμίμναια τὴν μίαν ἡμίσειαν μνᾶν; c'eſt-à-dire, *il eſt ordinaire aux anciens de dire trois demi-talens pour un talent & demi.* Gronovius s'eſt bien aperçu de l'erreur de Valla; mais il a jugé à propos de lui faire grace, & de ne rien changer dans la traduction. *Donavi Vallæ ſuam interpretationem*, dit-il dans une note, *etſi haud dubiè factam non ex arte.* On ne comprend pas d'où vient cette indulgence de Gronovius pour Laurent Valle. Il prodigue les notes, il relève, le plus ſouvent avec aigreur, les plus petites fautes des interprètes. Et ici, où il s'agit de corriger une faute groſſière, & où il avoit une belle occaſion d'étaler ſon érudition, il ne dit mot; bien plus, il adopte la faute qu'ont

faite avant lui Laurent Valle & Henri Etienne, la connoiſſant pour telle.

XXIX.e *REMARQUE.*

C. 64. C'eſt de Piſiſtrate qu'il s'agit dans ce chapitre. On y détaille les moyens dont ce politique habile ſe ſervit pour affermir ſon autorité dans Athènes, où il venoit de rentrer pour la troiſième fois. Une de ces ſûretés qu'il prit contre l'inconſtance du peuple, fut d'envoyer une partie des enfans en otage dans l'île de Naxos. Car, ajoûte l'hiſtorien, Piſiſtrate avoit ſoûmis cette île. Καὶ γὰρ ταύτην ὁ Πεισίστρατος κατεστρέψατο πολέμῳ καὶ ἐπέτρεψε Λύγδαμι, ὡς γε ἐπὶ τούτοισι τὴν νῆσον Δῆλον καθήρας ἐκ τῶν λογίων. Gronovius traduit par ces mots: *Hanc enim inſulam ſubegerat Piſiſtratus, Lygdamique permiſerat, quum antehac etiam Delum inſulam ex oraculis expiaſſet.* Cette traduction paroît à M. l'abbé Geinoz, troubler entièrement le ſens du diſcours, en ne diſtinguant pas du fil de la narration ce qui doit être mis en parenthèſe, & en liant ce membre de conſtruction, qui commence par ὡς γε ἐπὶ τούτοισι, aux paroles qui précèdent immédiatement, à ſavoir Δῆλον κατεστρέψατο καὶ ἐπέτρεψε Λύγδαμι, quoiqu'il ne puiſſe y avoir aucun rapport. Ce non rapport ſe ſent à la ſimple lecture. Quelle connexion y a-t-il dans ce diſcours-ci; *Car Piſiſtrate avoit conquis l'île de Naxos, & l'avoit donnée à Lygdamis, ayant auparavant purifié l'île de Délos par ordre des oracles!* La donation de l'île de Naxos a-t-elle quelque choſe de commun avec la purification de l'île de Délos? Ces deux choſes paroiſſent abſolument indépendantes l'une de l'autre. Auſſi Hérodote n'a-t-il pas prétendu les lier enſemble, comme il eſt aiſé de s'en convaincre en reprenant la narration d'un peu plus haut. Il dit: « C'eſt ainſi que Piſiſtrate s'étant rendu maître d'Athènes pour la troiſième fois, » affermit ſa tyrannie par beaucoup de troupes auxiliaires, & » par de grands amas d'argent, qu'il tiroit en partie de l'Attique & en partie du fleuve Strymon, & en prenant pour » otages les enfans des Athéniens qui avoient fait beaucoup

dé réſiſtance dans la dernière action, & qui n'avoient pas « d'abord pris la fuite; & en plaçant ces otages dans l'île de « Naxos.» Ἐπῤῥίζωσε τὴν τυραννίδα.... ὁμήρους τῶν Ἀθηναίων ϖολεμιωθέντων.... παῖδας λαβὼν, καὶ καταϛήσας ἐς Νάξον. A l'occaſion de l'île de Naxos il dit, par parenthèſe, que Piſiſtrate l'avoit conquiſe, & l'avoit livrée à Lygdamis: (Καὶ γὰρ ταύτην ὁ Πεισίϛρατος κατεϛρέψατο πολέμῳ καὶ ἐπέτρεψε Λύγδαμι; fermant ici la parenthèſe, il ajoûte à ce qui précède; ϖρὸς γε ἔτι τούτοισι τὴν νῆσον Δῆλον καθήρας ἐκ τῶν λογίων; & outre cela en purifiant l'île de Délos, ſuivant l'ordre des oracles. Ce participe, ainſi ſéparé par une longue parenthèſe du reſte de la phraſe, paroît être en l'air & ne tenir à rien. Il eſt cependant évident que la particule conjonctive ϖρὸς γε ἔτι τούτοισι, joint ce participe à ceux qui précèdent la parenthèſe; ſavoir à λαβὼν ὁμήρους & à καταϛήσας ἐς Νάξον, & le fait dépendre d'Ἐπῤῥίζωσε τὴν τυραννίδα, qui eſt le verbe principal de la phraſe, auquel ſe rapportent tous ces participes. Par cet arrangement grammatical de la conſtruction, nous apprenons la raiſon pourquoi Piſiſtrate purifia Délos, & nous voyons clairement que ce tyran n'entreprit cette purification que comme un moyen d'affermir ſa tyrannie. Il falloit qu'il y eût un oracle qui eût promis une grande puiſſance, & beaucoup de proſpérité, à quiconque entreprendroit de purifier cette île. Hérodote ne rapporte pas l'oracle, & je ne crois pas même qu'on puiſſe le trouver ailleurs; mais il n'eſt pas moins certain, par ce qu'en dit Hérodote, que Piſiſtrate a cru devoir l'accomplir, perſuadé que de là dépendoit l'affermiſſement de ſa puiſſance, & la tranquille poſſeſſion de ſes Etats. Ἐπῤῥίζωσε τὴν τυραννίδα, dit Hérodote, ὁμήρους τῶν Ἀθηναίων ϖολεμιωθέντων παῖδας λαβὼν καὶ ἐς Νάξον καταϛήσας, ϖρὸς γε ἔτι τούτοισι τὴν νῆσον Δῆλον καθήρας ἐκ τῶν λογίων. *Stabilivit tyrannidem filios Athenienſium, qui perſtiterant pro obſidibus ſumens, & transferens illos in inſulam Naxum; item inſulam Delum, ex oraculis expians.*

XXX.e *REMARQUE.*

C. 69. Hérodote parle ici de la députation faite par les Lacédémoniens à Sardes. La remarque de M. l'abbé Geinoz tombe ſur cette phraſe de ſon récit: Πέμψαντες γὰρ οἱ Λακεδαιμονιοι ἐς Σάρδις χρυσὸν ὠνέοντο ἐς ἄγαλμα βουλόμενοι χρήσασθαι τούτῳ τὸ νῦν τῆς Λακωνίκης ἐν θόρνακι ἵδρυται Ἀπόλλωνος. M. l'abbé Geinoz trouve dans les manuſcrits une variante ſur le mot τούτῳ, qui vient après χρήσασθαι. Τούτῳ eſt écrit dans toutes les éditions avec un ω & un ι ſouſcrit, comme s'il ſe rapportoit à χρυσὸν, & qu'il fut à l'ablatif régi par χρήσασθαι. Mais le plus correct des manuſcrits du Roi nous préſente τοῦτο écrit par un ο, comme étant à l'accuſatif & ſe rapportant à ἄγαλμα, & cette leçon paroît préférable à l'autre. Remarquons que τοῦτο eſt ici immédiatement ſuivi du relatif τὸ, & que ſuivant le tiſſu du diſcours ces deux noms ſont néceſſairement liés enſemble, & ſe rapportent au ſubſtantif ἄγαλμα. *Ils achetèrent de l'or, voulant s'en ſervir pour faire cette ſtatue d'Apollon, qui eſt aujourd'hui dans un lieu de la Laconie appelé* Θόρναξ.

Voilà tout ce qui nous reſte des remarques de M. l'abbé Geinoz, ſur un écrivain dont il avoit fait l'étude la plus réfléchie, & ſur lequel il étoit en état de nous donner bien des lumières. Il avoit tout ce qui peut aſſurer le ſuccès d'une pareille entrepriſe; érudition, ſagacité, juſteſſe dans l'eſprit, amour du travail, zèle pour ſon auteur, deſir ardent de ſe rendre utile; mais il a manqué de temps. Nous eſpérons qu'il aura un continuateur.

DES EMBAUMEMENS DES EGYPTIENS.

LA Religion & la Politique avoient, de temps immémorial, concouru chez les Egyptiens à établir l'uſage de conſerver les corps. Perſuadés de l'immortalité de l'ame, ils reſpectoient ſon ancienne demeure, & croyoient l'affliger en la laiſſant détruire. Un Egyptien eût été puni du dernier ſupplice, s'il eût fait la plus légère inſulte à un corps mort. Le jugement qu'on rendoit ſur la vie du mort, pour ſavoir s'il méritoit la ſépulture, les appartemens deſtinés dans la maiſon des riches à conſerver les corps embaumés, les engagemens qu'on prenoit ſur ces corps, contribuoient à inſpirer la paix & l'amour du pays, & entretenoient la tendreſſe & la vénération pour les parens. Les Egyptiens voulant procurer à leurs corps un parfait repos, leur ôtoient tout ce qui pouvoit produire la pourriture : ils regardoient leurs tombeaux comme leurs demeures éternelles, & s'embarraſſoient bien moins de la ſolidité de leurs maiſons, qu'ils appeloient des hôtelleries. *Diod. Sic. l. 1.*

Les anciens Perſes, les Scythes, les Hébreux embaumoient les corps : ce n'étoit qu'une imitation imparfaite des Egyptiens ; il n'en reſte rien aujourd'hui. Mais les corps embaumés en Egypte égaleroient en durée les pyramides, ſi l'avarice des Arabes ne les détruiſoit tous les jours. Cependant cette opération a été répétée durant tant de ſiècles, que l'Egypte fournira encore long-temps à la curioſité de l'Europe.

Les Egyptiens, ſelon les apparences, doivent l'idée de leurs Mumies aux corps qu'ils trouvoient deſſéchés dans les ſables brûlans qui ſe voient dans une partie de l'Egypte, & qui enlevés par les vents, enſeveliſſent les voyageurs, & conſervent leurs corps, en conſumant les graiſſes & les chairs, ſans altérer le cuir. On voit un de ces cadavres dans le cabinet de S.te Geneviève.

M. le comte de Caylus s'eſt inſtruit à fond de tout ce que les anciens & les modernes ont dit des embaumemens des Egyptiens. Il a joint à ſes propres recherches le travail de M. Rouelle, habile Chymiſte, qui ayant fait l'analyſe des Mumies, a compoſé ſur ce ſujet un Mémoire qui ſe trouve entre ceux de l'Académie des Sciences. M. de Lironcourt, Conſul François au Caire, avoit envoyé à M. le comte de Caylus quelques parties d'une Mumie, & un peu d'une matière réſineuſe & balſamique, qui entroit dans l'embaumement le plus précieux. Cette matière avoit été trouvée dans un vaſe ſéparé, & par conſéquent n'avoit jamais été mêlée avec aucune graiſſe, ni aucune partie de corps humain. C'étoit ou une offrande, ou un attribut de la profeſſion de l'embaumé. Il falloit en faire l'analyſe, & la retrouver dans les différentes Mumies que nous avons à Paris, & c'eſt ce qu'a fait M. Rouelle avec beaucoup de ſagacité. Hérodote, ſoit par ſuperſtition, ſoit par crainte, n'a oſé ni ouvrir, ni emporter une Mumie; & d'ailleurs la Phyſique de ce temps-là n'étoit pas en état d'en faire l'analyſe.

Ce ſujet a fourni à M. le comte de Caylus la matière d'un Mémoire en deux parties. Dans la première, il examine les Mumies en elles-mêmes, il diſcute ſur ce point les ſentimens des anciens & des modernes. Dans la ſeconde, il conſidère les caiſſes, les ornemens des Mumies, & les autres choſes qui y ont rapport.

PREMIÈRE PARTIE.

Sur les Mumies en elles-mêmes.

Sentimens des Anciens.

MUMIE eſt un mot Arabe, qui veut dire *un corps embaumé.* Les Grecs, pour exprimer la préparation des Mumies, ne ſe ſervent que du mot ταριχεύειν, qui ſignifie *ſaler.*

Entre les auteurs anciens qui nous parlent de ces embaumemens, Hérodote & Diodore de Sicile ſont les ſeuls qui ſoient entrés dans quelques détails. Leur récit à cette occaſion porte la différence qui les caractériſe par-tout ailleurs. Hérodote

Hérodote s'y montre plus curieux & plus exact, quoiqu'il ait traité cette matière un peu trop ſuperficiellement. Tous deux en ont parlé en voyageurs pluſtôt qu'en phyſiciens. Voici les paſſages parallèles de ces deux auteurs, accompagnés d'obſervations qui ont paru néceſſaires.

Il y a des hommes en Egypte, dit Hérodote, *qui font métier d'embaumer les corps. Quand on leur apporte un mort, ils montrent au porteur des modèles de morts peints ſur bois.* Cet examen avoit certainement rapport à la richeſſe du travail, & à la dépenſe de l'embaumement. *Liv. II.*

On dit, ajoûte-t-il, *que la peinture ou la figure la plus recherchée, repréſente celui dont je me fais ſcrupule de dire ici le nom.* On peut conjecturer que c'étoit la figure de quelque divinité, dont Hérodote n'oſoit pas dire qu'elle avoit été embaumée comme un ſimple mortel. Cette réſerve & d'autres ſemblables, qui ſe remarquent dans pluſieurs auteurs anciens, pourroient faire ſoupçonner qu'il y a eu non ſeulement en Egypte, mais dans preſque tous les pays de l'antiquité, une eſpèce d'inquiſition, dont la cenſure étoit dangereuſe.

Ils en montrent une ſeconde qui eſt inférieure à la première, & qui ne coûte pas ſi cher. Ils en montrent encore une troiſième, qui eſt au plus bas prix. Ils demandent enſuite ſuivant laquelle de ces peintures on veut que le mort ſoit embaumé. Après qu'on eſt convenu du modèle & du prix, les porteurs ſe retirent; les embaumeurs travaillent chez eux, & voici de quelle manière ils exécutent l'embaumement le plus recherché.

Diodore de Sicile dit à peu près la même choſe, mais avec quelques différences. *Ils ont*, dit-il, *trois ſortes de funérailles, les ſomptueuſes, les médiocres & les ſimples. Les premières coûtent un talent d'argent, les ſecondes vingt mines; les troiſièmes ſe font preſque pour rien.* Il eſt indubitable que le mot de funérailles veut dire ici l'embaumement; à l'égard de la dépenſe, il eſt à obſerver qu'elle étoit modique, ſi l'on conſidère la quantité des différentes eſpèces d'hommes qui étoient employés à cette opération, l'aunage infini de bandelettes qui ſoûtiennent & recouvrent les Mumies; enfin les parfums, *L. I, trad. de M. l'abbé Terraſſon.*

les bitumes, les diſſolvans, & toutes les façons pour les préparer & les employer. Hérodote ne parle point du prix, & il ſe peut faire que Diodore ait rapporté ces évaluations ſans en être trop bien inſtruit. Selon ſon récit, le premier embaumement coûtoit environ quatre mille cinq cens livres de notre monnoie actuelle; le ſecond environ quinze cens livres: la façon vague dont la dépenſe du troiſième eſt énoncée, empêche abſolument d'en faire l'évaluation; mais elle indique un prix très-médiocre.

Diodore continue en ces termes: *La fonction d'enſevelir eſt une profeſſion particulière qui a été appriſe, comme les autres, dès l'enfance. Ceux qui l'exercent, vont porter chez les parens un état de ce qu'on peut dépenſer, & leur demandent à quoi ils jugent à propos de s'en tenir. E'tant convenus, ils prennent le corps, & le donnent aux officiers qui doivent le préparer. Le premier eſt le déſignateur ou l'écrivain; c'eſt lui qui déſigne ſur le côté gauche du mort, le morceau de chair qu'il faut couper.* Je ne ſais ſi on ne doit pas donner à cet écrivain encore une autre fonction, plus ſimple & plus néceſſaire; celle de numéroter le corps, ou d'écrire le nom du mort, pour ne pas rendre aux uns ce qui appartenoit aux autres.

Après lui vient le coupeur, qui fait cet office avec une pierre d'E'thiopie; mais il s'enfuit auſſi-tôt de toute ſa force, parce que les aſſiſtans le pourſuivent à coups de pierre, comme un homme qui a encouru la malédiction publique; car ils regardent comme un ennemi commun celui qui a fait quelque bleſſure, ou quelque outrage que ce ſoit, à un corps de même nature que le ſien.

Ce dernier trait ne prouve que l'excès de la ſuperſtition de ces peuples. Reprenons la ſuite d'Hérodote, pour faire marcher ces deux auteurs d'un pas égal.

Premièrement, ils tirent avec un fer oblique la cervelle par les narines; ils la tirent en partie de cette manière, & en partie par le moyen des drogues qu'ils introduiſent dans la tête. Enſuite ils font une inciſion dans le flanc avec une pierre d'E'thiopie aiguiſée; ils tirent par-là le ventre & les boyaux; ils les nettoient, & les paſſent au vin de palmier; ils les paſſent encore dans des

aromates broyés ; enſuite ils empliſſent le ventre de myrrhe pure broyée, de caſie & d'autres parfums, excepté d'encens, & ils le recouſent. Dans la tête qui m'a été envoyée d'Egypte, j'ai vû réellement le crâne percé par les narines, & le fond de l'orbite ouvert du côté droit.

On connoît le vin de palmier : les aromates pilés donnent une idée trop vague, pour qu'il ſoit poſſible de la déterminer ; de plus, il eſt certain que les poudres ne peuvent jamais avoir eu place dans les embaumemens, puiſqu'elles étoient contraires à la déſiccation : la myrrhe eſt une gomme réſineuſe. Hérodote nous apprend ailleurs, que la caſie eſt un aromate qui ſe cueille ſur un petit arbre d'Arabie, qui répand une odeur très-agréable, & qui croît dans un étang. Mais il paroît prouvé que c'eſt la cannelle, & que par conſéquent on lui avoit fait un faux rapport. Auſſi pluſieurs auteurs l'ont relevé ſur ce fait. L'exception de l'encens ne ſe pratiquoit apparemment que par reſpect pour la divinité. Je n'ai vû, ſur aucune Mumie, rien qui pût marquer la moindre coûture ; auſſi n'étoit-elle pas néceſſaire. L'extrême ſéchereſſe de la peau, & la ſolidité qu'elle acquéroit par les bitumes, rendoient cette opération très-inutile. *L. III, c. 110.*

Ayant fait ces choſes, continue Hérodote, *ils ſalent le corps en le couvrant de natron pendant ſoixante & dix jours. Il n'eſt pas permis de le ſaler plus long-temps.* Cette loi, ce ſtatut de l'art des embaumemens eſt fondé ſur la néceſſité. Le natron, en reſtant trop long-temps avec le corps, attaqueroit les parties ſolides ou fibreuſes ; il les diſſoudroit, & ne laiſſeroit que le ſquelète, ainſi qu'il arrive à nos ouvriers, lorſqu'ils laiſſent les cuirs & les peaux trop long-temps expoſés à l'action de la chaux. Au reſte les Egyptiens employoient ce natron à un grand nombre d'uſages.

M. Rouelle eſt perſuadé qu'il y a quelque choſe d'obſcur dans ce paſſage ; il croit même qu'il y a quelque détail de l'embaumement oublié ou tranſpoſé. « A quoi bon, dit-il, remplir le corps de myrrhe & d'aromates pour le ſaler, puiſqu'en « le ſalant on emporte au moins une partie de ces aromates, «

» parce que le natron agit puiſſamment ſur les matières balſa-
» miques, & les met dans un état de décompoſition, en for-
» mant avec leurs huiles une matière ſavonneuſe, très-ſoluble,
» & par conſéquent très-facile à être emportée par les lotions?
» Il faudroit donc, continue-t-il, placer la ſalaiſon du corps,
& les lotions, avant l'application des aromates ».

Tous les Chymiſtes conviennent aujourd'hui que le natron des anciens eſt un vrai ſel alkali fixe, puiſqu'ils s'en ſervoient pour nettoyer, dégraiſſer & blanchir les étoffes & les toiles, & qu'ils l'employoient pour faire le verre. Notre nître eſt eſt au contraire un ſel moyen ou neutre, qui conſerve la chair des animaux d'une façon oppoſée à toute autre; il s'unit à toutes les liqueurs huileuſes, lymphatiques & autres graiſſes. Les embaumeurs Egyptiens, en ſalant les corps avec le natron pendant un temps aſſez conſidérable, en lavoient toutes les parties, & les ſéparoient des parties ſolides & fibreuſes, des tendons, des muſcles & de la peau. En un mot, ils employoient leur natron comme nous employons la chaux, pour préparer les cuirs & les tanner.

Quand ce temps de ſoixante & dix jours eſt paſſé, ils enveloppent tout le corps de bandes de toile de lin, coupées & enduites de kommi, dont les Egyptiens ſe ſervent ordinairement comme de colle. Le kommi eſt la gomme arabique, qu'on appelle aujourd'hui gomme du ſénégal, parce qu'elle nous vient par l'océan; elle ne vient plus de l'Egypte, depuis que les voyages de long cours ont changé toutes les routes du commerce. A l'égard des bandages, il y en avoit de pluſieurs façons, ſoit par la qualité des toiles, ſoit par la façon de les arranger, plus ſimple ou plus compliquée: il ſe trouvoit quelquefois juſqu'à mille aunes de ces bandes étroites ſur la même Mumie.

Les parens prennent enſuite le corps; ils font un étui de bois en forme humaine, ils y renferment le mort; & l'ayant fermé à clef, ils le dépoſent dans un appartement deſtiné à cet uſage; ils le placent tout droit contre la muraille. Telle eſt la manière la plus chère & la plus magnifique d'enſevelir les morts.

Poursuivons le texte d'Hérodote. *Pour ceux qui ne veulent point faire de ces embaumemens somptueux, ils choisissent la seconde sorte: la voici. On remplit des seringues d'une liqueur onctueuse qu'on a tirée du cèdre; on en injecte le ventre du mort sans y faire aucune incision, & sans en tirer les entrailles. Quand on a introduit l'extrait du cèdre par le fondement, on le bouche, pour empêcher l'injection de resortir par cette voie; ensuite on sale le corps pendant le temps prescrit. Au dernier jour, on tire du ventre la liqueur de cèdre; elle a tant de force qu'elle entraîne avec elle le ventricule & les entrailles dissoutes. Le nitre dissout les chairs; & il ne reste du corps que la peau & les os. Quand tout cela est fait, ils rendent le corps, sans y faire autre chose.*

Cette liqueur tirée du cèdre, est celle que l'on connoît sous le nom de *cedria*. Cet arbre fournit trois ou quatre sortes de sucs différens, qui se trouvent confondus chez les auteurs. La première sorte est une résine épaisse & luisante, d'une odeur agréable, mais forte; c'est la larme crue qui distille des jeunes cèdres, après qu'on en a levé l'écorce, & c'est ce qu'on appelle proprement *cedria*. On dit que les anciens frottoient de cette liqueur les couvertures & les trenches de leurs livres, pour les préserver des vers. Pline dit que le *cedrium* a tant de force que les Egyptiens s'en servent pour conserver les corps. Mais M. Rouelle fait des observations plus essentielles sur ce passage; il lui paroît qu'il y a des choses oubliées, & une transposition au sujet des matières balsamiques. D'ailleurs il est impossible de faire une pareille injection par le fondement du mort, sans le secours de quelques incisions; elle ne peut remplir le ventre; il n'y auroit qu'une très-petite étendue des intestins où elle pût pénétrer, & ce peu de liqueur ne pourroit agir assez puissamment pour dissoudre les viscères. Il a donc fallu, pour remplir toute la capacité du bas-ventre, faire une incision du côté de l'anus, & même en d'autres endroits. On a déjà fait ce reproche à Hérodote. Il a encore été trompé en croyant, sur la foi d'autrui, que la liqueur du cèdre a la force de dissoudre les entrailles. « Comment une liqueur qui n'étoit qu'un baume ou une espèce de résine molle, telle que la "

Penicher, Traité des embaumemens, p. 83.

» térébenthine, dit M. Rouelle, pouvoit-elle conſumer les » viſcères, puiſque ſa propriété n'eſt nullement corroſive? Les » naturaliſtes conviennent tous que le cédria a des propriétés » diamétralement oppoſées à celles que lui donne Hérodote; » ils diſent, avec Pline & d'après Dioſcoride, que le cédria eſt » ſi vif, qu'il eſt la mort des vivans & la vie des morts. Gro- » novius a déjà fait cette objection par rapport à ce paſſage. » Il faudra donc dire, pourſuit M. Rouelle, que le cédria a été » en uſage dans les injections, qu'il y a été employé, en très- » petite quantité, comme aromate; mais que la baſe principale » de l'injection a été le natron diſſous, qui a réellement la » propriété qu'Hérodote attribue au cédria. Il faudra dire encore » que ſi dans le ſecond embaumement on n'ouvroit point le » ventre, on injectoit d'abord le natron, pour conſumer les » viſcères, & que les injections avec la liqueur du cèdre, ne ſe faiſoient qu'après que le corps avoit été ſalé & lavé». Paſſons à la troiſième manière, décrite par Hérodote.

Elle n'eſt employée, dit-il, *que pour les plus pauvres. Après avoir lavé le ventre avec la liqueur nommée συρμαία, on met le corps dans le nitre pendant ſoixante & dix jours; & on le rend à ceux qui l'ont apporté.* Cette liqueur qu'Hérodote appelle συρμαία, n'étoit, ſelon quelques-uns, que de l'eau mêlée avec du ſel; ſelon le ſcholiaſte d'Ariſtophane, c'étoit le ſuc d'une racine qu'on croit être le raifort, dont ſe ſervoient les Egyptiens pour ſe purger. La différence de cette troiſième manière & de la ſeconde eſt ſenſible. On ne voit point ici d'injection de natron, ni de cédria.

In Pacem, v. 1253.

Il me reſte à examiner ce que je n'ai point encore rapporté du paſſage de Diodore. Après avoir parlé de ceux qui font l'inciſion, il continue en ces termes: *Ceux qui ſalent viennent enſuite; ce ſont des officiers très-reſpectés dans l'Egypte; ils ont commerce avec les Prêtres, & l'entrée des lieux ſacrés leur eſt ouverte, comme à des perſonnes qui ſont elles-mêmes ſacrées. Ils s'aſſemblent autour du mort qu'on vient d'ouvrir, & l'un d'eux introduit, par l'inciſion, ſa main dans le corps, & en tire tous les viſcères, excepté le cœur & les reins.* Il eſt impoſſible

de faire cette réſerve; il faut même n'avoir aucune notion d'anatomie pour avancer ce fait, du moins pour ce qui regarde le cœur.

Un autre, pourſuit-il, *les lave avec du vin de palmier & des liqueurs odoriférantes; ils oignent enſuite le corps pendant plus de trente jours avec de la gomme de cèdre, de la myrrhe, du cinnamome & d'autres parfums, qui non ſeulement contribuent à le conſerver dans ſon entier pendant très-long temps, mais qui lui font encore répandre une odeur très-ſuave.*

La manière vague & indéterminée dont Diodore décrit des choſes de fait, prouve le peu d'égard qu'on doit avoir pour ſon récit, en comparaiſon de celui d'Hérodote. La différence de trente jours à ſoixante & dix, ne doit point être attribuée à la diſtance des temps auxquels ces deux voyageurs ont été en Egypte. Elle ſeroit plus conſidérable que de cinq ſiècles, dont elle a été à peu près, qu'il ne faudroit y faire aucune attention. Car les Egyptiens ont été les peuples du monde les plus conſtans dans leurs uſages; ils étoient d'ailleurs trop attachés à leurs ſuperſtitions, pour rien innover ſur des choſes de ce genre.

Ils rendent alors aux parens le corps revenu en ſa première forme, de telle ſorte que les poils même des ſourcils & des paupières ſont démêlés, & que le mort conſerve l'air de ſon viſage & le port de ſa perſonne. Pluſieurs Egyptiens ayant gardé par ce moyen toute leur race, dans des cabinets faits exprès, trouvent une conſolation qu'on ne peut exprimer, à voir leurs ancêtres dans la même figure & avec la même phyſionomie que s'ils étoient encore vivans.

Toute cette partie du récit de Diodore eſt démentie par les faits qui ſubſiſtent. Les corps ne ſont jamais revenus à leur première forme; les poils n'ont pû réſiſter à tant d'opérations de la nature de celles-ci; & comment, dans une figure emmaillotée & dont le viſage, ſans doute très-altéré, étoit encore couvert de bandes de toiles & d'un maſque, l'air du viſage & le port de la perſonne ſe ſeroient-ils conſervés? Ces maſques ne portent aucun trait de reſſemblance. Dans dix ou

douze de ces masques qui me sont tombés entre les mains, dit M. le comte de Caylus, je n'ai jamais trouvé que des têtes de jeunes personnes, faites grossièrement de pratique, point du tout d'après la nature, coloriées à plat, sans aucune espèce de recherche. Je soupçonne que les Egyptiens ne peignoient point la vieillesse; du moins je n'en ai vû le caractère dans aucuns des morceaux que j'ai eu occasion de considérer, & le nombre n'en est pas médiocre. Finissons cet examen par quelques mots d'Hérodote.

Quant aux femmes de qualité, dit-il, *lorsqu'elles sont mortes on ne les donne pas sur le champ aux embaumeurs, non plus que celles qui sont très-belles; mais seulement trois ou quatre jours après leur mort.* La raison de ce ménagement est aisée à apercevoir.

A l'égard de ceux qui ont été pris par un crocodile, ou qui se sont noyés dans le fleuve, auprès de quelque ville qu'ils soient jetés, ceux de la ville sont obligés de les embaumer, de les ajuster de la manière la plus magnifique, & de les déposer dans les tombeaux sacrés. Il n'est permis à aucun, soit de leurs parens, soit de leurs amis, d'y toucher; les seuls prêtres du Nil les touchent & les ensevelissent, comme des corps qui ont quelque chose au-dessus de l'humanité. Ces tombeaux sacrés seroient-ils ceux du Dieu Apis? Il y avoit donc des lieux sacrés pour la sépulture, différens des puits & des pyramides : nous voyons encore que les prêtres du Nil faisoient une classe à part. D'ailleurs, il n'est pas étonnant que le Nil étant si bienfaisant pour eux, ils vouluſſent distinguer ceux qu'il paroissoit avoir pris, & qui avoient fini leurs jours dans son sein.

Outre ces trois manières d'embaumer, rapportées par Hérodote & par Diodore, on peut raisonnablement soupçonner qu'il y en avoit une quatrième & peut-être une cinquième, quoique ces deux auteurs n'en aient rien dit. Mais des faits & des probabilités qui approchent de l'évidence, sont d'une force supérieure aux témoignages des historiens.

Les particuliers apportant tant de soins, & faisant tant de dépense pour la conservation de leurs corps, les Rois devoient

en

en exiger davantage, & les proportionner à leur état. Le deuil prodigieux que les Egyptiens portoient généralement à la mort de leurs Princes, & les dépenſes exceſſives que faiſoient ces Princes pour ſe préparer des ſépultures, perſuadent, avec aſſez d'apparence, que les ſoins & les frais des embaumemens devoient répondre à un ſi grand appareil. Comme ces opérations n'étoient pas dans l'ordre commun, elles auront pû échapper à Hérodote, d'autant plus aiſément que ceux qu'il a interrogés n'auront pû ni peut-être oſé l'en inſtruire. Voici un fait qui peut ſervir de preuve.

Une portion de Mumie, que l'on conſerve dans le cabinet de S.te Geneviève, mérite tous les éloges qu'on peut donner à une choſe de ce genre. C'eſt le pied, la jambe & la moitié de la cuiſſe d'un enfant de deux ou trois ans. Le ſoin avec lequel on a travaillé cet embaumement, a été ſenti par ceux qui en ont fait préſent à ce cabinet; car ils ont écrit ſur la boîte qui renferme cette précieuſe opération de l'art, *Mumie du petit Prince de Memphis.* Cette dénomination n'a, ſans doute, aucun autre fondement que la nature du travail, & la différence ſenſible qui ſe remarque entre cette Mumie & les autres.

La ſuperficie de la chair eſt noire, & ſi liſſe qu'on peut la comparer à un beau vernis de la Chine: les chairs n'ont pas tout-à-fait conſervé leur molleſſe; mais on diſtingue toutes les épaiſſeurs & tout le potelé qu'on voit dans les enfans, auſſi-bien que toutes les articulations & tous les petits plis des doigts. Les ongles ſont parfaitement conſervés & bien enchâſſés; ils n'ont ni couleur, ni dorure; ils paroîtroient avoir été dorés. Les bandelettes (car on n'a découvert que le pied) ne ſemblent pas avoir été imbues des mêmes bitumes que les autres Mumies. La couleur qu'elles ont acquiſe par des matières balſamiques qui ſont deſſéchées, comme on le peut croire, participe de celle de la canelle; quoique l'odeur, qui eſt agréable, n'ait aucun rapport avec cet aromate. Ces bandelettes ſont fines, déliées, proportionnées à la grandeur du corps qu'elles recouvrent; elles ſont arrangées avec un ſoin

extrême, & répétées un très-grand nombre de fois. D'ailleurs l'os de la cuiſſe, dont il y a plus de quatre doigts de découvert, a ſouffert très-peu d'altération dans ſa couleur; l'air ſeul auroit ſuffi pour lui donner celle qu'on y remarque. M. Rouelle, avec lequel M. le comte de Caylus a viſité cette Mumie, a remarqué, en perçant avec une épingle le deſſous de ce petit pied, que la peau étoit comme un parchemin tendu & vuide deſſous.

Tout cela ſemble prouver une préparation plus chère & plus recherchée, deſtinée pour les Princes; préparation toûjours exceptée, & qui ne pouvoit être miſe en ligne de compte. On peut ajoûter à cette conjecture, que les caiſſes de pierre de touche ou de baſalte, dont l'ouvrage a conſtamment beaucoup coûté, à cauſe de la dureté, caiſſes ſi rares qu'on en compte à peine trois ou quatre, pourroient bien n'avoir été faites que pour les Rois & les Princes.

Lettre VII, p. 281.

Quant à la cinquième façon de conſerver les corps, & qui ne mérite pas le nom de Mumie, Maillet dit avoir vû un grand nombre de corps couchés ſur des lits de charbons, emmaillottés ſeulement de quelques langes, couverts d'une natte ſur laquelle règne une épaiſſeur de ſept à huit pieds de ſable. Cette eſpèce d'enterrement peut avoir ſervi aux pauvres. Le ſilence d'Hérodote ſur ce dernier article n'eſt pas étonnant; les ſoins qu'on y apportoit n'avoient rien d'aſſez ſingulier pour l'engager à en parler.

Sentimens des Modernes.

Après avoir diſcuté les paſſages des anciens, il faut paſſer aux ſentimens des modernes. Les Naturaliſtes, & ſur-tout les Médecins, ſont les premiers qui ſoient entrés dans quelque détail ſur les Mumies: l'uſage qu'ils en faiſoient dans leurs remèdes, les a preſque tous engagés à en parler; ce qu'ils ont fait ſans trop les connoître.

On ne trouve pas en quel temps la Mumie a commencé à être employée par les Médecins. Ce qu'il y a de conſtant, c'eſt que l'on doit attribuer l'invention de ce remède aux Arabes, qui lui ont donné le nom ſous lequel il eſt connu.

Dioſcoride & les autres médecins Grecs, ont connu l'*aſphaltum* & le *piſſaſphaltum* comme remède. Les médecins Arabes voyant que ces bitumes compoſoient la Mumie, ont jugé qu'il n'y avoit aucun danger d'ordonner l'uſage de celle-ci. Les ignorans, qui ſe laiſſent toûjours éblouir par la ſingularité & par les choſes qui viennent des pays éloignés, jugèrent le remède d'autant meilleur qu'il étoit plus difficile de l'acquérir. Galien, quoiqu'il eût voyagé en Egypte, & qu'il en ait rapporté quelques détails peut-être moins intéreſſans, ne parle jamais des Mumies. Avicenne, mort en 1186, en parle; mais il ne l'annonce jamais comme remède; il ne conſidère que le mélange des bitumes, dont il eſt à propos d'expliquer la nature.

Chap. 45. 2.e Traité, liv. III, du cours de Médecine.

L'aſphalte eſt un limon viſqueux & gluant, ou une graiſſe terreſtre qui nage ſur les eaux comme une écume. Le meilleur eſt celui qu'on nomme bitume de Judée; il vient de la mer morte, du milieu de laquelle il ſort. Les vents le pouſſent ſur le rivage, où il ſe condenſe, & la chaleur du ſoleil le durcit comme la poix.

Le piſſaſphalte eſt ou naturel, ou artificiel. Le naturel, ſelon Valerius Cordus dans ſes commentaires ſur Dioſcoride, eſt un bitume charié par les torrens qui tombent de quelques montagnes de Tranſylvanie. Lorſqu'il eſt purifié de ſes ordures, il s'épaiſſit & prend la conſiſtance de la cire minérale, ou bitume des Grecs. L'artificiel, qu'on nomme bitume des Arabes, n'eſt autre choſe qu'un compoſé d'aſphalte & de poix; & c'eſt de ce bitume mixtionné que les Egyptiens faiſoient un grand uſage.

Les Génois ſont les premiers peuples de l'Europe qui aient entrepris & ſoûtenu le commerce du Levant. Les Vénitiens leur ont ſuccédé. Ils ont ſû profiter de l'ignorance & de la prévention qui régnoit alors dans l'Europe; & ils n'ont pas manqué d'ajoûter des fables à tous les contes déjà établis ſur les Mumies: les Médecins ne les contrediſoient pas. Bien-tôt on compoſa des Mumies; pour en augmenter le prix, on fit valoir la difficulté de recouvrer des corps embaumés, par

l'oppoſition des Arabes ; on ſuppoſa même la néceſſité du choix, tel par exemple que celui de la Mumie d'une vierge, comme plus efficace.

Aujourd'hui on eſt revenu de toute cette charlatannerie. La Mumie n'eſt plus qu'un ſimple objet de curioſité. Les Médecins, plus éclairés & plus phyſiciens, n'en font plus aucun uſage, & ne les regardent que comme une opération de l'art, qui peut avoir quelque choſe d'intéreſſant.

Comment. ſur Dioſcoride, l. 1, chap. 85.

Mais du temps de François I.er, ce remède étoit fort accrédité en France. Mathiole dit que ce Prince en avoit toûjours un morceau pendu au col. Les Arabes avoient porté ce remède en Eſpagne, & les Eſpagnols en Italie, où François I.er le trouva établi, & en conçut apparemment une opinion avantageuſe. Ajoûtez que les médecins François alloient dans ces temps-là étudier à Padoue, d'où ils rapportoient ſans doute les opinions de cette école.

Epiſtola Martino Guidottino, Pharm.

Le même Mathiole ſe déclare contre les Mumies comme remède ; il en a horreur comme de cadavres : il avance même que preſque toutes celles que nous avons en Europe ne ſont que des falſifications. C'eſt ce qui n'eſt guère croyable. Les Vénitiens & les Juifs d'Alexandrie auront bien, ſans doute, vendu des bitumes communs, en les ſuppoſant tirés des Mumies ; mais ils n'auroient jamais tiré de profit à imiter les corps entiers, ni même des parties ſéparées. Ils ont ſouvent donné des parures & des ornemens à des Mumies véritables, ou pour réparer les pertes qu'elles avoient faites, ou pour s'en défaire avec plus d'avantage. Les deux Mumies que l'on conſerve dans la bibliothèque des Céleſtins, en ſont une preuve. L'une & l'autre ſont hors de leurs caiſſes. Celle de femme eſt entièrement découverte, & ne préſente preſque plus que le corps ſéché, & une grande partie de matières bitumineuſes & des reſtes de bandes. Cependant elle eſt ornée de braſſelets, de cercles aux jambes, & de morceaux placés autour du col & ſur les mains. Tout cela eſt de cuir doré, & jamais de pareils ornemens n'ont pû convenir à une Mumie. Il y a même grande apparence qu'on lui a fait un nez

avec le bitume, & qu'on lui a deſſiné les yeux avec un fer chaud. La Mumie de l'homme, du moins celle que l'on donne pour telle, eſt exactement emmaillottée, & ne paroît point avoir été ouverte: mais en examinant la nature du cuir qui fait le maſque, & qui forme l'eſpèce de chaperon qu'elle a ſur les épaules, il eſt aiſé de remarquer qu'on a voulu en impoſer; les ornemens qui ſont ſur ce chaperon ont été copiés ſur la caiſſe d'une Mumie; le cuir doré pourroit aiſément avoir été fait à Veniſe. C'eſt donc une tromperie manifeſte, mais aſſez ingénieuſe, du moins quant à la Mumie qu'on regarde comme celle d'un homme; elle a été travaillée conformément au paſſage de Diodore, qui, comme je l'ai montré, prétend que les Egyptiens imitoient parfaitement la reſſemblance ſur le viſage des Mumies.

Sans ſe donner la peine de lire tout ce que les Médecins de ce temps-là ont dit de la Mumie, on le trouve recueilli dans Libavius, compilateur exact & commode pour ceux qui voudront s'inſtruire de cette matière. On y voit que les gens les plus éclairés rejetoient la Mumie comme remède par de très-mauvaiſes raiſons, telles que l'horreur des cadavres, & le danger que les maladies dont les ſujets étoient morts, pouvoient faire courir aux vivans.

Chriſtian-Hertzog, apothicaire du duc de Saxe-Gotha, a donné la deſcription d'une Mumie qui fut ouverte avec beaucoup d'appareil. Il ne parle que peu ou point des drogues dont elle étoit compoſée, quoique ſa profeſſion eût dû l'y engager; mais il rend compte aſſez exactement de toutes les autres parties: il rapporte le deſſein de ſoixante & quatorze petites figures, eſpèces d'amulètes, qu'on trouva dans le corps mêlées avec l'embaumement; elles étoient d'agathe, de jaſpe, d'albâtre, de marbre, de lapis ou de pierre. La Mumie avoit, dit-il, les ongles dorés. Cette dorure ne ſe trouve pas dans toutes les Mumies; leurs ongles ſont le plus ſouvent peints en rouge, ſelon la coûtume qui ſubſiſte encore dans tout l'Orient, & qui s'eſt conſervée pour les femmes.

Mumiographie ou deſcript. d'une des plus curieuſes Mumies Saxe-Gotha, in-12.

Le paſſage d'Hérodote, dans ſa briéveté, renferme en

entier tout l'art des embaumemens Egyptiens. Tous les modernes ont lû & commenté ce paſſage ſans le concevoir nettement. Clauderus eſt le ſeul qui ait entrevû le travail des Egyptiens; il a employé les mêmes moyens que M. Rouelle, mais il n'en a pas connu les effets. Le deſſéchement eſt le principal objet de cette opération. Voici les paroles de Proſper Alpin, traduites en François.

Clauderi Method. balzamandi, &c. Altenburgii, 1670, in 4.°

Opus poſthum. hiſtor. Ægypt. Natur. Lugd. Bat. 1735, in 4.° p. 36.

Nous trouvames dans un corps embaumé un grand ſcarabée de marbre, qui avoit été enfermé dans la poitrine & enveloppé de branches de romarin; ce qui paroît incroyable, c'eſt que les branches de romarin qui ſe trouvèrent avec cette idole, avoient les feuilles auſſi vertes & auſſi fraîches que ſi on les avoit cueillies ce jour-là.

Ce phénomène, des plus ſinguliers, achève de démontrer que l'aridité des Mumies eſt le principe de leur durée, & que les Egyptiens ont le plus ſouvent très-bien rempli leur objet. Je dis le plus ſouvent, car une Mumie d'oiſeau, dont les bandelettes de toile de coton étoient admirablement tiſſues, ayant été mal embaumée, c'eſt-à-dire mal garantie de l'humidité dans les temps les plus reculés, n'a plus laiſſé voir qu'un bitume commun, ſans qu'il y ſoit demeuré la moindre partie des os.

Paſſons aux obſervations qui regardent les caiſſes des Mumies, & la différence des lieux dans leſquels on les conſervoit.

SECONDE PARTIE.

Sur les caiſſes des Mumies, & ſur les lieux où elles étoient conſervées.

ON trouve dans les embaumemens & dans les ornemens des Mumies quelques différences, mais peu conſidérables en elles-mêmes, & qui ne regardent point le procédé général de la Mumie, & ne changent rien à ſon objet.

Les voyageurs parlent des amulètes placées dans le corps des Mumies. Thévenot rapporte que celle qu'il a examinée

P. 260.

avoit un maſque de plâtre, apparemment ſous celui de la caiſſe. Ce plâtre, dont parlent pluſieurs auteurs, n'eſt qu'un enduit de blanc plus ou moins épais, mais toûjours néceſſaire à la dorure.

Les auteurs de l'Hiſtoire univerſelle, d'une ſociété de gens de Lettres, imprimée à Londres, parlent d'une Mumie dont la face étoit couverte d'une ſorte de caſque fait de linge enduit de plâtre, ſur lequel le viſage étoit repréſenté en or. Les pieds avoient une ſemblable couverture, ſémée d'hiéroglyphes & façonnée comme une pantoufle; ils ajoûtent que les bandes qui couvrent le viſage n'empêchent pas de voir les yeux, le nez & la bouche. Ces ſortes de Mumies ſont rares, diſent-ils: on pourroit dire encore plus, c'eſt que le dernier article eſt incroyable: ces ouvertures iroient directement contre l'objet des Mumies, qui eſt la durée. *Page 40.*

On ne peut compter ſur le récit de M. de Breves, qui après avoir été pendant vingt-deux ans Ambaſſadeur à la Porte, revint en France en 1605, & qui rapporte qu'il a vû des Mumies dont les cheveux & la barbe étoient parfaitement conſervés. C'étoit, ſans doute, un bon Miniſtre, mais un mauvais obſervateur. J'ai déjà remarqué que cette conſervation eſt phyſiquement impoſſible; & M. de Breves aura été trompé par les Arabes, qui ſont métier d'en impoſer aux Francs. Ils lui auront préſenté quelques corps embaumés ſelon les uſages qui ſe pratiquent aujourd'hui. Cette façon eſt bien différente de l'ancienne; mais toute légère qu'elle eſt pour le travail, elle peut aſſez long-temps conſerver les corps dans un pays auſſi ſec, & ſans doute ne leur ôter ni les cheveux, ni la barbe. Les petites idoles de pierre, de terre & de bois qu'il vit placées autour des Mumies, ne ſeront qu'une ſuite de la tromperie des Arabes. *Voyez Maillet, Lett. x, p. 88.*

Je ne parle point des deux Mumies de Pietro della Valle, dont le P. Kirker donne le deſſein, dans ſon ouvrage intitulé *Sphinx myſtagoga.* Le deſſein eſt mal rendu, & la deſcription faite par Pietro della Valle eſt inintelligible.

Le P. Kirker repréſente, dans le même ouvrage, une

Mumie tirée de ſa caiſſe, dont les bandelettes ſont diſpoſées d'une façon peu ordinaire: ce n'eſt pas tout; elle a, contre l'uſage, les bras pendans & ſéparés, les pieds & les mains preſque découverts. Le deſſein paroît vrai & d'après nature. Peut-être eſt-ce une de ces Mumies que l'on trouve dans la haute Egypte, emmaillottée différemment de celles qui ſont venues plus ordinairement en Europe, & qui ont été tirées de la plaine de Memphis ou de Sacara.

Lett. X, p. 87. Maillet décrit exactement les puits où l'on trouve les Mumies. Les unes y ſont couchées; ce ſont celles qui n'étoient qu'emmaillottées; les autres ſont debout dans les niches de ces puits: ce ſont celles qui étoient enfermées dans des caiſſes. L'uſage des portraits de famille en cire ou en marbre, que les Romains conſervoient dans leur *atrium*, étoit peut-être une imitation des Egyptiens, déjà reçûe par les Etruſques.

Pietro della Valle, & d'après lui Monconys, voyageur exact, ſe ſont trompés au ſujet des ſables qu'on trouve dans les puits des Mumies, & qu'ils prétendent y avoir été introduits pour leur conſervation. Ce ſable n'eſt nullement néceſſaire à cet uſage; il eſt vrai qu'il ne détruit pas les Mumies, mais il s'eſt de lui-même introduit dans ces puits, qui ſont creuſés dans la plaine de Memphis, appelée aujourd'hui *plaine de Sacara*, du nom d'un petit village. Elle eſt ronde, & peut avoir quatre grandes lieues de diamètre. Maillet lui donne
Lettre X. plus de douze lieues de tour. C'eſt un banc de pierre aſſez ſolide, exempt de toute eſpèce d'humidité; il eſt toûjours couvert à la hauteur de cinq à ſix pieds, plus ou moins ſelon l'agitation de l'air, d'un ſable très-fin, & qui s'inſinue comme de l'eau par les moindres ouvertures. Ce ſable eſt ſans ceſſe brûlé par le ſoleil, & toûjours roulé par les vents. Tous ces moyens phyſiques répondoient parfaitement à l'intention des Egyptiens. On travaille dans ces ſables pour les
Maillet, page 276. creuſer, comme on travaille dans l'eau; c'eſt-à-dire qu'il faut recourir à l'uſage du bâtardeau.

Peut-être l'architecture a-t-elle emprunté l'uſage des niches, de celles où l'on trouve les Mumies en caiſſe, placées debout dans

dans ces puits. Toutes les parties de ce grand art, quelque médiocres qu'elles paroiſſent, ont tiré leur origine de la Nature ou de l'uſage.

Buratinus, dans une lettre au P. Kirker, parle des caiſſes de pierre; & Maillet en cite deux ou trois chargées d'hiéroglyphes, qu'on voit dans la ville du Caire. Elles doivent avoir été fort rares. Toutes celles que nous connoiſſons ſont de bois de ſycomore, qu'on appelle dans le pays *figuier de Pharaon.* Ce bois n'eſt pas incorruptible, comme bien des gens l'ont cru, mais il vient facilement, on le cultive près des eaux; c'eſt une eſpèce de figuier que les vers n'aiment point, parce qu'il eſt laiteux: il doit donc réſiſter long-temps dans un pays auſſi ſec que l'Egypte; mais l'humidité de notre climat le pourrit. Ces arbres deviennent fort gros; un ſeul ſuffiſoit pour enfermer un corps; le deſſus & le deſſous, chacun d'une pièce, avoient quelquefois près de trois pouces d'épaiſſeur, ce qui donnoit un poids très-conſidérable à la Mumie. On en peut juger par celle du cabinet de S.te Geneviève, dont la caiſſe eſt bien conſervée. Les Egyptiens avoient été ſervis à ſouhait par la Nature, dans le goût décidé qu'ils avoient de tranſmettre leurs corps à la poſtérité. La ſéchereſſe du climat & la nature de ces arbres favoriſoient cette inclination. Ce qu'il y a de plus digne de remarque, c'eſt que manquant de bois, ſoit pour conſtruire, ſoit pour brûler, ce qui les obligeoit de bâtir avec de grands quartiers de pierres, & de ne brûler pour leurs beſoins, que des pailles de riz & des bouzes de vaches, ils avoient pourtant le bois le plus convenable de tous pour la conſervation de leurs Mumies.

Sphinx myſt. Lettre VII, p. 287.

Midleton & Bonami ſoûtiennent, avec raiſon, que ce n'eſt point une barbe que nous voyons au bas du menton du plus grand nombre de Mumies, de quelque taille & de quelque matière qu'elles ſoient; car on a donné le nom de Mumie en général aux plus petites idoles ou amulètes, qui ont la même forme que les corps embaumés. Cette barbe eſt la feuille d'une plante conſacrée à Iſis, nommée *perſea* par Plutarque.

Traité d'Iſis & d'Oſiris.

Quoique cet auteur ſe ſerve du terme de *plante*, il paroît pourtant, par la deſcription qu'il en fait, que c'eſt notre pêcher commun.

Pluſieurs auteurs ont avancé qu'on trouve une pièce de monnoie d'or ſous la langue des Mumies; ce fait n'a aucun fondement, & n'eſt prouvé par aucun témoin oculaire.

La forme de la caiſſe pouvoit varier. On voyoit encore du temps d'Hérodote, dans la ville de Saïs, une vache de bois qui renfermoit le corps de la fille unique de Mycerin, roi d'Egypte. Cette hiſtoire eſt racontée fort au long par cet auteur.

Lettre VII, p. 287. Maillet obſerve que la plus grande partie des corps qui ſe trouvent dans les puits, dont on a parlé ci-deſſus, ſont de femmes, & qu'il y a très-peu d'hommes. Peut-être faut-il attribuer cette circonſtance à la ſuperſtition, toûjours moins grande dans les hommes que dans les femmes. Le même voyageur ajoûte que les Mumies des enfans ſont beaucoup plus rares que toutes les autres.

Les figures peintes au dedans & au dehors des caiſſes, donnent occaſion de dire quelque choſe de la peinture des Egyptiens. On voit que ce peuple connoiſſoit pluſieurs genres de dorure & quelques couleurs dans la peinture, mais qu'elles étoient toûjours employées à plat, & ſans aucune ruption. Les deſſeins ſont de la plus grande barbarie, & n'ont preſque aucune idée de la figure humaine. Cependant ils ne ſont pas dépourvûs d'une ſorte d'action; mais il ſemble qu'ils ſoient tous de la même main: ce qui prouve le goût général de la Nation.

Les diverſes explications que l'on a données de ces figures n'ont rien d'aſſuré. Les caractères & les ſymboles des Egyptiens ouvrent aux conjectures arbitraires un vaſte champ, qui peut-être, après beaucoup de culture, ne produira jamais rien de ſolide.

Mais ſi la peinture à l'uſage commun des Egyptiens étoit ſi barbare, ils en avoient une autre bien admirable, digne de leur goût pour la poſtérité, & fort ſupérieure aux connoiſſances que nous pouvons avoir.

M. de Jouville, aujourd'hui Conſul de France à Salonique, dans un voyage qu'il fit, vers l'an 1735, dans la haute Égypte, y vit pluſieurs clefs de voûte dont les ornemens, qui forment des eſpèces de cartouches, ſont encore peints & dorés, avec autant d'éclat que s'ils ſortoient de la main de l'ouvrier. Thévenot & Granger parlent avec admiration de ces mêmes ornemens, dont la fraîcheur ſe conſerve depuis tant de ſiècles. Nous connoiſſons encore cinq autres morceaux de l'ancienne peinture Égyptienne; les voici: quelques peintures à Madfourné, dans un temple que les Arabes appellent Birbé: celles qui ſont dans les tombeaux des rois de Thèbes: un plafond à Aſſena, autrefois Syené, un plafond à Dandera: un ſphinx coloſſal & renverſé dans le lieu qui paſſe aujourd'hui pour avoir été Héliopolis; la peinture dont il étoit couvert y paroît encore, ſelon l'auteur de l'hiſtoire générale de Chypre. Voilà les ſeuls ouvrages de peinture qui nous reſtent des Égyptiens, du moins qui nous ſoient connus.

Maillet, p. 6.
Id. p. 73.
Id. p. 41.
Hiſt. Univerſ. Lond. p. 359.
L. III, c. 6, p. 1274.

On nous a donné ſi peu de détail ſur toutes ces peintures, qu'elles ne peuvent nous inſtruire du degré de goût & de connoiſſance que les Égyptiens avoient dans l'art de peindre. Mais on ne peut s'empêcher d'être frappé de l'invention & de l'uſage d'un mordant, capable d'incorporer une couleur ſi intimement dans un corps ſolide, qu'elle n'a ſouffert aucune altération après tant de ſiècles. Il eſt à préſumer que ce mordant, difficile à imaginer, étoit trop fort pour être employé ſur des corps moins ſolides que la pierre; car ce qu'on voit de leurs peintures & de leurs dorures ſur d'autres corps, ne montre qu'une méchanique pareille à la nôtre. Il faut convenir que nous ſommes bien éloignés de connoître un tel ſecret, & qu'il ſeroit beau de le retrouver.

RECHERCHES SUR LES MIROIRS DES ANCIENS.

LA Nature a fourni aux hommes les premiers miroirs. Le cryſtal des eaux ſervit leur amour propre, & c'eſt ſur cette idée qu'ils ont cherché les moyens de multiplier leur image. La vanité eſt bien ancienne; M. Ménard a ſuivi ſur ce point ſes diverſes opérations.

Les premiers miroirs artificiels furent de métal. Cicéron en attribue l'invention au premier Eſculape. Une preuve bien plus inconteſtable de leur antiquité, c'eſt l'endroit de l'Exode où il eſt dit qu'on fondit les miroirs des femmes qui ſervoient à l'entrée du tabernacle, & qu'on en fit un baſſin d'airain avec ſa baſe.

De Nat. Deor. l. III, n.° 57.

C. XXXVIII, v. 8.

Outre l'airain, on employa l'étain & le fer bruni. On en fit depuis qui étoient mêlés d'airain & d'étain; ceux qui ſe faiſoient à Brindes paſsèrent long-temps pour les meilleurs de cette dernière eſpèce: mais on donna enſuite la préférence à ceux qui étoient faits d'argent, & ce fut Praxitèle, différent du célèbre ſculpteur de ce nom, qui les inventa. Il étoit contemporain de Pompée le grand.

Plin. Hiſt. Nat. lib. XXXIII, c. 9.

Le badinage des Poëtes & la gravité des Juriſconſultes ſe réuniſſent pour donner aux miroirs une place importante dans la toilette des dames. Il falloit pourtant qu'ils n'en fuſſent pas encore, du moins en Grèce, une pièce auſſi conſidérable du temps d'Homère, puiſque ce poëte n'en parle pas dans l'admirable deſcription qu'il fait de la toilette de Junon, où il a pris plaiſir à raſſembler tout ce qui contribuoit à la parure la plus recherchée.

Ovid. de art. l. II, v. 215.

L. XXV, dig. de aur. & argent. legat.

Il. l. XIV.

Le luxe ne négligea pas d'embellir les miroirs. Il y prodigua l'or, l'argent, les pierreries, & en fit des bijoux d'un grand prix. Sénèque dit qu'on en voyoit dont la valeur

Nat. quæſt. l. I, c. 17.

surpassoit la dot que le Sénat avoit assignée des deniers publics à la fille de Cn. Scipion. Cette dot fut de onze mille as; ce qui, selon l'évaluation la plus commune, revient à cinq cens cinquante livres de notre monnoie. On ornoit de miroirs les murs des appartemens; on en incrustoit les plats ou les bassins dans lesquels on servoit les viandes sur la table, & qu'on appeloit pour cette raison *specillatæ patinæ;* on en revêtoit les tasses & les gobelets, qui multiplioient ainsi l'image des convives, ce que Pline appelle *populus imaginum.*

Val. Max. l. IV, c. 4.
Vitruv. l. VII, c. 3.
Pl. l. XXXVI, c. 26.
Vopisc. in Probo, c. 4.
Pl. l. XXXIII, c. 9.

Sans nous arrêter aux miroirs ardens, qui ne sont pas de notre sujet, passons à la forme des anciens miroirs. Il paroît qu'elle étoit ronde ou ovale. Vitruve dit que les murs des chambres étoient ornés de miroirs & d'abaques; ce qui faisoit un mélange alternatif de figures rondes & de figures quarrées. Ce qui nous reste de miroirs anciens prouve la même chose. En 1647 on découvrit à Nimègue un tombeau où se trouva, entre autres meubles, un miroir d'acier ou de fer pur, de forme orbiculaire, dont le diamètre étoit de cinq pouces romains. Le revers en étoit concave & couvert de feuilles d'argent, avec quelques ornemens.

L. VII, c. 3.
Fortunat. Licet. de lucern. antiq. l. VI, c. 92.

Il ne faut cependant pas s'y laisser tromper: la fabrication des miroirs de métal n'est pas inconnue à nos artistes. Il m'en est tombé un de cette sorte entre les mains, dit M. Ménard: il est d'un métal de composition qui approche de celui dont les anciens faisoient usage. La forme en est quarrée, & porte en cela le caractère du moderne. Il a deux pouces de hauteur, & autant de largeur.

Le métal fut long-temps la seule matière employée pour les miroirs. Il est pourtant incontestable que le verre a été connu dans les temps les plus reculés. Le hasard fit découvrir cette admirable matière environ mille ans avant l'époque chrétienne. Pline dit que des marchands de nitre, qui traversoient la Phénicie, s'étant arrêtés sur les bords du fleuve Bélus, & ayant voulu faire cuire leurs viandes, mirent, au défaut de pierres, des morceaux de nitre pour soûtenir leur vase; & que ce nitre, mêlé avec le sable, ayant été embrasé par le

L. XXXVI, c. 26.

feu, ſe fondit & forma une liqueur claire & tranſparente qui ſe figea, & donna la première idée de la façon du verre.

Il eſt d'autant plus étonnant que les anciens n'aient pas connu l'art de rendre le verre propre à conſerver la repréſentation des objets, en appliquant l'étain derrière les glaces, que les progrès de la découverte du verre furent chez eux pouſſés fort loin. Quels beaux ouvrages ne fit-on pas avec cette matière? Quelle magnificence que celle du théatre de M. Scaurus, dont le ſecond étage étoit entièrement incruſté de verre? Quoi de plus ſuperbe, ſelon le récit de S.t Clé-
Recognit. l. VII. ment d'Alexandrie, que ces colonnes de verre d'une grandeur & d'une groſſeur extraordinaire, qui ornoient le temple de l'île d'Aradus?

Il n'eſt pas moins ſurprenant que les anciens connoiſſant
Pl. l. XXXVI, c. 26. l'uſage du cryſtal, plus propre encore que le verre à être employé dans la fabrication des miroirs, ils ne s'en ſoient pas ſervis pour cet objet.

Nous ignorons le temps où les anciens commencèrent à
Pl. ibid. faire des miroirs de verre. Nous ſavons ſeulement que ce fut des verreries de Sidon, que ſortirent les premiers miroirs de cette matière. On y travailloit très-bien le verre, & on en faiſoit de très-beaux ouvrages, qu'on poliſſoit au tour, avec des figures & des ornemens de plat & de relief, comme on auroit pû faire ſur des vaſes d'or & d'argent.

Les anciens avoient bien connu une ſorte de miroir, qui
Ibid. étoit d'un verre que Pline appelle *vitrum Obſidianum*, du nom d'Obſidius, qui l'avoit découvert en Ethiopie. Mais on ne peut lui donner qu'improprement le nom de verre. La matière qu'on y employoit étoit noire comme le jayet, & ne rendoit que des repréſentations fort imparfaites.

Il ne faut pas confondre les miroirs des anciens avec la pierre ſpéculaire. Cette pierre étoit d'une nature toute différente, & employée à un tout autre uſage. On ne lui donnoit le nom de *ſpecularis* qu'à cauſe de ſa tranſparence. C'étoit une ſorte de pierre blanche & tranſparente, qui ſe coupoit par feuilles, mais qui ne réſiſtoit point au feu. Ceci doit la faire

distinguer du talc, qui a bien la blancheur & la transparence, mais qui résiste à la violence des flammes.

On doit rapporter au temps de Sénèque l'origine de l'usage des pierres spéculaires; son témoignage y est formel. Les Romains s'en servoient à garnir leurs fenêtres, comme nous nous servons du verre; sur-tout dans les sales à manger pendant l'hiver, pour se garantir des pluies & des orages de la saison. Ils s'en servoient aussi pour les litières des Dames, comme nous mettons des glaces à nos carosses; pour les ruches, afin de pouvoir y considérer l'ingénieux travail des abeilles. L'usage des pierres spéculaires étoit si général, qu'il y avoit des ouvriers dont la profession n'avoit d'autre objet que celui de les travailler, & de les mettre en place. On les appeloit *Specularii.*

Epist. xc.

Mart. l. VIII, epig. 14.

Plin. l. II, c. 14.

Outre la pierre appelée spéculaire, les anciens en connoissoient une autre appelée *phengitès*, qui ne cédoit pas à la première en transparence. On la tiroit de Cappadoce. Elle étoit blanche & avoit la dureté du marbre. L'usage en commença au temps de Néron. Il s'en servit pour construire le temple de la Fortune, renfermé dans l'enceinte immense de ce riche palais qu'il appela la maison d'or. Ces pierres répandoient une lumière éclatante dans l'intérieur du temple; il sembloit, selon l'expression de Pline, que le jour y étoit plustôt renfermé qu'introduit: *tanquam inclusâ luce, non transmissâ.*

Pl. l. XXXVI, c. 22.

Isidor. orig. l. XVI, c. 4.

Nous n'avons pas de preuve que la pierre spéculaire ait été employée pour les miroirs. Mais l'histoire nous apprend que Domitien, dévoré d'inquiétudes & agité de frayeurs, avoit fait garnir de carreaux de pierre phengite tous les murs de ses portiques, pour apercevoir, lorsqu'il s'y promenoit, tout ce qui se faisoit derrière lui, & se prémunir contre les dangers dont sa vie étoit menacée.

Suet. in Domit.

SUR LA FÉERIE DES ANCIENS, COMPARÉE A CELLE DES MODERNES.

DANS le Mémoire que M. le comte de Caylus a donné ſur les Fabliaux, il avoit dit qu'on retrouve dans l'antiquité juſqu'aux contes dont les mères & les nourrices amuſent ou épouvantent les enfans; qu'on y voit auſſi la Féerie traitée comme dans nos anciens romans de Chevalerie. Il s'eſt propoſé d'éclaircir à part ces deux points, & de montrer dans les auteurs anciens l'origine de ces deux eſpèces de chimères.

Platon, au commencement du premier livre de la république, fait dire par Céphale vieillard vénérable, qu'aux approches de la mort, on eſt ſaiſi de crainte & d'inquiétude ſur des choſes auxquelles on ne penſe point dans la force de l'âge; qu'on ſe rappelle alors ſes crimes, ſes injuſtices, & que celui qui a des remords ſe réveille ſouvent en ſurſaut & avec effroi, *comme les enfans.* Ce réveil plein d'horreur que Platon attribue ici aux enfans, paroît ne pouvoir être cauſé que par les contes qu'on leur avoit fait le jour, pour les rendre dociles, en les intimidant.

Le mot Μορμὼ ſignifie une femme monſtrueuſe dont le nom ſeul faiſoit peur aux enfans.

Théocrite, dans ſa quinzième idylle, introduit deux femmes qui conviennent d'aller voir la fête d'Adonis, qu'Arſinoé femme de Ptolémée Philadelphe célébroit dans la ville d'Alexandrie. L'une de ces deux femmes dit en ſouriant à ſon petit enfant, *je ne te menerai pas avec moi; il y a là cette grande femme qui mange les enfans; il y a des chevaux qui mordent.*

Les Lamies font un grand rôle dans l'hiſtoire poëtique: elles étoient très-avides de chair humaine, ſur-tout de celle des enfans, qu'elles déroboient dans les bras de leurs mères pour

pour les dévorer, & qu'on retiroit quelquefois de leur ventre encore vivans.

Il n'eſt pas beſoin de s'arrêter à parler des Lemures ni d'Empuſa; ce monſtre eſt décrit par Ariſtophane dans la ſixième ſcène du premier acte des Grenouilles. C'étoit des phantômes, & ce que nous appelons *des Revenans.*

Paſſons à la Féerie. Nos anciens romans nous en fourniſſent des idées qui ont leur ſource dans l'antiquité. Les auteurs de ces ouvrages ont connu ceux d'Homère: tous ont été principalement frappés de la valeur d'Achille; leurs héros ne ſont que braves comme lui, & il ſeroit aiſé d'en citer des exemples. Il eſt vrai que dans la conſtruction de leurs poëmes, ils n'ont guère profité des leçons qu'ils pouvoient puiſer dans celui du poëte Grec: peut-être en ont-ils entrevû une partie; mais ils ont manqué de goût & de diſcernement pour bien imiter, & de l'étendue d'eſprit néceſſaire pour conſtruire un tout lié dans les parties qui le compoſent. A cet égard ils ont été ſemblables aux premiers peintres, qui ont peint long-temps une tête & un portrait, avant que de s'expoſer à rendre un ſentiment & une action compoſée. Comme les forces du corps ſont une impreſſion plus ſenſible, plus prompte & ſur-tout plus facile à rendre que les détails & les oppoſitions de l'eſprit & du ſentiment, nos vieux auteurs n'ont penſé qu'à les exprimer. En regardant nos premiers romanciers ſous ce point de vûe, examinons l'uſage qu'ils ont fait de la Féerie, alors les citations des auteurs anciens, qui leur en ont fourni l'idée, ſe placeront de ſuite dans notre eſprit.

Un des plus anciens de nos romans eſt Triſtan. *Son cor d'yvoire* & ſon enchantement a été traveſti dans la ſuite en *court mantel*, & depuis il a fourni la matière du conte de *la coupe enchantée.* C'eſt un emploi très-marquée d'un pouvoir ſurnaturel, qui n'eſt autre choſe que la Féerie.

Le roman de Merlin eſt encore un des plus anciens, puiſque Geoffroi de Monmouth en parle, & rapporte ſes prophéties. Tout y eſt rempli de Féerie & de Fées, toûjours écrites par *ph*, la *phée du Lac*, la *phée Morguain.* On y voit

diverſes métamorphoſes de Merlin, l'anneau enchanté donné à Orphine, pluſieurs autres anneaux de différentes vertus, & ſur-tout l'enchantement que, par un motif d'amour délicat, Viviane, amie de Merlin, lui fait éprouver à lui-même.

Les Fées ont gagné notre Europe, tandis que les Génies ſe ſont emparés de l'Orient. Le peu de commerce que les femmes ont eu de tout temps dans la ſociété des Orientaux, a produit cette différence.

Sans aller chercher d'autres exemples que tous nos anciens romans pourroient fournir, mettons en parallèle quelques paſſages choiſis, dans le grand nombre de ceux que nous donne l'antiquité grecque.

Au quatrième livre d'Hérodote on lit l'aventure d'Hercule avec un monſtre, moitié fille & moitié ſerpent, appelé *Echidna.*

Les enchantemens de Circé, dans l'Odyſſée, ſont tout-à-fait ſemblables à ceux de nos romans.

Médée, dans Euripide, après avoir égorgé ſes enfans, s'envole ſur un char attelé de dragons : c'eſt un artifice de Féerie ſouvent imité.

Minerve, dans l'Ajax de Sophocle, ouvre la pièce avec Ulyſſe qu'elle protège; elle le raſſure contre la crainte qu'il a de la fureur d'Ajax : c'eſt une Fée bien-faiſante. Elle eſt la même à l'égard d'Ulyſſe dans Homère; elle change la forme de ſon viſage, la couleur & l'arrangement de ſa chevelure : elle écarte le nuage qui couvroit les yeux de Diomède, pour lui faire connoître les Dieux, & lui permet de combattre Mars & Vénus.

Vénus & les autres Déeſſes apparoiſſent ſouvent, dans Homère, ſous des formes humaines, ſoit qu'elles veuillent faire du bien ou du mal. Ce ſont des Fées bien ou mal-faiſantes.

Les Sirènes & leurs rochers pourroient mériter un article, ainſi que le bélier à la toiſon d'or, ſur lequel Phryxus traverſa la mer noire; mais ſur-tout le cheval aîlé de Bellérophon, à cauſe des vertus accordées à pluſieurs chevaux de nos Chevaliers, & de *los Cavalleros andantes.*

Ce ſont-là les originaux qui ont fait éclorre tant de chimères dans le cerveau de nos premiers romanciers; & ſur ceux-ci, qui n'étoient que des copies, ſe ſont formés les romanciers plus modernes, tels que les auteurs des Amadis, & l'Arioſte lui-même, qui aſſurément n'a pas eu en vûe Homère & Virgile, autant que le voudroit faire croire ſon commentateur Jérôme Ruſcelli. C'étoit un homme aimable & de bonne compagnie, qui faiſoit uſage de tout, & qui pille impunément nos anciens romanciers, dont il parle avec éloge.

Il y a eu une communication non interrompue entre les auteurs anciens & les nôtres. On ne peut douter que les Lettres anciennes n'aient été cultivées dans les Gaules pendant les huit premiers ſiècles de l'Egliſe. Les fameuſes écoles de Marſeille, d'Autun, de Bordeaux, &c. en ſont la preuve pour les quatre premiers. Nous avons encore les écrits de pluſieurs ſavans Gaulois de ce temps-là. Sidonius Apollinaris a écrit dans le cinquième ſiècle: Grégoire de Tours, S.t Remi, Alcimus Avitus, & pluſieurs autres dans le ſixième; dans le ſeptième & le huitième on voit des écoles s'établir en France & en Angleterre, où on enſeignoit les Lettres humaines. Peut-être ne trouveroit-on pas, dans le même temps, un auſſi grand nombre de Savans dans la Grèce même. Charlemagne ſe plaignoit de la rareté des Savans; ils exiſtoient donc. Il trouva ſans peine les trois ſavans hommes Alcuin, Théodulſe & Léidrade, auxquels il confia ſon inſtruction particulière, & l'établiſſement des Lettres dans ſon Empire. Ces grands perſonnages, ſur-tout le premier, connoiſſoient les meilleurs auteurs de l'antiquité; ils n'en parlent point comme d'une découverte nouvelle; ils les ſavent, ils les citent; ils les avoient lûs en Angleterre; & il ſera toûjours à préſumer que ce qui étoit ſû de ce côté de la mer, n'étoit pas ignoré de celui-ci. Si la connoiſſance de l'antiquité s'eſt plus longtemps conſervée dans l'empire d'Orient, nous voyons que le commerce, tout languiſſant qu'il étoit, n'a jamais été totalement interrompu de ce pays au nôtre. Les empereurs

d'Orient étoient obligés d'entretenir correſpondance avec les Princes d'Occident; ils leur envoyoient de fréquentes ambaſſades, parce qu'ils avoient ſouvent des démêlés ſur ce qui leur reſtoit de poſſeſſions en Italie. Ce n'eſt pas tout: nous avons aujourd'hui ces auteurs anciens qui ont franchi ces temps barbares; il nous en reſte pluſieurs copies. Il eſt vrai qu'elles n'ont été faites par des Moines, qu'après l'époque de Charlemagne; mais ces copies indiquent une variété qui prouve qu'elles ont été faites ſur des originaux différens.

Cette communication ne ſubſiſta à la vérité que pour un très-petit nombre de perſonnes; mais c'en étoit aſſez pour répandre & pour perpétuer des idées auſſi informes que nous les voyons dans les ouvrages de nos anciens romanciers. Depuis Charlemagne juſqu'à nous, la communication eſt ſuffiſamment établie. Ainſi depuis les anciens auteurs de la Grèce juſqu'à nos premiers romans, s'étend une chaîne plus ou moins ſerrée, mais qui n'eſt jamais interrompue; & les idées des premiers, altérées à la vérité & abâtardies, ſont pourtant parvenues juſqu'aux derniers.

SUR

LE PASSAGE DE TITE-LIVE

Qui donne l'origine des jeux Scéniques à Rome.

TITE-LIVE, au ſecond chapitre de ſon ſeptième livre, raconte l'établiſſement des jeux Scéniques à Rome. Mais ſon récit renferme des difficultés qui ont partagé les Critiques. M. Tercier s'eſt propoſé de les éclaircir par de nouvelles réflexions.

Les Romains, juſqu'au temps où parle Tite-Live, n'avoient encore eu d'autres divertiſſemens que les jeux du Cirque. Affligés de la peſte, ils ont recours à toutes les cérémonies que la ſuperſtition payenne avoit imaginées. Ils apprennent que les Toſcans, leurs voiſins, rendoient aux Dieux une eſpèce de culte ignoré encore à Rome; c'étoit celui de la danſe: ils font donc venir d'Etrurie quelques danſeurs, & leur dreſſent un théatre. Mais quelles étoient les danſes que ces Toſcans exécutèrent? c'eſt ce qui paroît nettement expliqué par ces termes de l'auteur: *Sine carmine ullo, ſine imitandorum carminum actu.*

M. l'abbé du Bos, cherchant à appuyer ſon opinion nouvelle ſur la déclamation partagée, prétend que le ſens de ces mots eſt que ces Toſcans récitoient des vers qui n'avoient encore aucune déclamation compoſée, à laquelle ils fuſſent obligés d'aſſujétir leur action; & il veut que *carmen* ſignifie ce que les Grecs appeloient *mélodie tragique*. Mais comment concilier cette explication avec tous les paſſages des anciens, qui ſont en ſi grand nombre qu'il n'eſt pas beſoin d'en citer aucun, & qui montrent évidemment que *carmen* ſignifie un poëme, ou le ſujet d'un poëme, ou des enchantemens magiques, ou des formules conçûes en des termes précis & conſacrés?

Ainſi ces paroles de Tite-Live, *ſine carmine ullo, ſine*

imitandorum carminum actu, ſe rendent naturellement par celles-ci; *ſans aucun poëme, ni aucuns geſtes qui imitaſſent une action ſuivie:* & c'eſt le ſens que leur donne auſſi M. Duclos, dans ſon Mémoire ſur les jeux ſcéniques des Romains. Ces joueurs, dit Tite-Live, ſans réciter aucun vers & ſans aucune imitation faite par des diſcours, danſoient au ſon de la flûte, &c. Lorſqu'aux mots *imitandorum carminum* Tite-Live ajoûte le mot *actu*, il entend certainement une imitation faite par les geſtes, & non par les diſcours. Tout ce paſſage ne peut s'expliquer d'un ſpectacle dans lequel on récitât de mémoire des vers, ou un diſcours ſuivi. Tite-Live dit, dès le commencement, que juſqu'à ce temps les Romains, peuple guerrier, n'avoient eu pour amuſement public que les jeux du cirque. On voit enſuite, par ſon récit, que lorſque la jeuneſſe de Rome eut pris goût au ſpectacle introduit par les hiſtrions Toſcans, elle joignit à leurs danſes des plaiſanteries in-promptu, & qu'enfin Livius Andronicus aſſujétit ces plaiſanteries & ces farces à des règles, & compoſa des pièces ſuivies. Les danſeurs Toſcans dont il s'agit dansèrent donc ou ce qu'on appelle des entrées, ou des pas de deux, ou même des branles, ou des contre-danſes, ſemblables aux Allemandes ou aux contre-danſes Angloiſes, ou aux danſes des Polonois, qu'on nomme *maſoures*. Le ſujet de ces danſes n'eſt point raiſonné, & ceux qui les exécutent ne ſe propoſent rien à imiter. Il en eſt de même des danſes qui font ce qu'on appelle les divertiſſemens dans les opéra, & qui ne ſont pas liées avec le ſujet du poëme.

Mém. Acad. t. XVII, page 207.

Pourſuivons le récit de Tite-Live. Lorſque la peſte eut ceſſé, & que la ville eut recommencé à jouir du calme & de la tranquillité, la jeuneſſe de Rome imita ce qu'elle avoit vû faire à ces danſeurs Toſcans. Mais comme ce n'étoit que pour ſe divertir, & non pour s'acquitter d'un devoir de religion, elle ſe donna plus de liberté. A la danſe elle ajoûta des plaiſanteries & des railleries, qui animoient encore plus les danſeurs, & mettoient dans cet exercice une variété qui le rendoit encore plus agréable. Le plaiſir que les honnêtes gens

de Rome prirent à cette nouveauté, engagea quelques Romains à en faire une profeſſion & à s'y attacher. Les arts qui ſont inventés pour l'amuſement ſe perfectionnent promptement. Ces nouvelles troupes de danſeurs ſupprimèrent les vers groſſiers, ſemblables aux Feſcennins, mêlés à la danſe des jeunes Romains, qui avoient les premiers imité les Toſcans: ils ſubſtituèrent à ces vers un ſujet ſuivi, dont la déclamation étoit ſoûtenue du ſon de la flûte, ſur laquelle ils régloient tous leurs mouvemens. C'eſt ce que Tite-Live entend par *impletas modis ſaturas*. Le mot farce explique parfaitement celui de *ſatura*, nom que les auteurs Latins donnoient à ce divertiſſement. Ce que M. Dacier dit ſur ce ſujet, dans ſon diſcours ſur la ſatyre, ne laiſſe rien à deſirer. Le Creſcimbeni en donne une idée, en parlant des farces Italiennes du XV.e & du XVI.e ſiècle: *Nelle quali*, dit-il, *quanto al materiale non v'era diſtinzione di favola, percioche ora erano tutte tragiche, ora tutte comiche, ora d'ambedue i caratteri meſcolati inſieme, e vi ſi accozzavano Deitadi e Principi e privati e villani e buffoni e ogni altra razza di gente e gentaglia ſenza riguardo alguno.* *Hiſtoria della Poëſia volgare, vol. I, p. 262.*

Livius Andronicus, homme de génie, ſentit qu'on pouvoit tirer parti d'un ſpectacle auſſi informe. Les uſages des anciens ſe retrouvent en grande partie dans les nôtres. On ſait que preſque toutes les pièces Italiennes ne ſont que des farces: les acteurs ont derrière la couliſſe un carton nommé *ſcenario*, qui ne contient qu'un mot de ce qu'ils doivent dire ou faire; c'eſt à eux à ſuivre de génie ce que ce carton indique. Livius Andronicus ſupprima donc ce qu'on appelle le canevas, & donna à ſes acteurs une pièce écrite, qu'ils apprenoient & récitoient de mémoire. On voit, par le peu de vers qui nous reſtent de ſes tragédies, qu'il en avoit pris les ſujets dans l'hiſtoire Grecque. *Argumento fabulam ſerere*, ſignifie compoſer une pièce régulière, & qui avoit un ſujet ſuivi. *Argumentum* eſt le ſujet, le fond de la pièce; *fabula* eſt toute la compoſition du poëme, l'intrigue, les mœurs, les ſentimens.

Tite-Live dit que Livius Andronicus jouoit dans ſes

pièces; ce que faiſoient alors tous les auteurs. On trouve cet uſage dans preſque tous les théatres, lors de leur établiſſement. Nos anciens Troubadours repréſentoient dans les pièces de leur compoſition.

Andronicus avoit mis dans une de ſes tragédies, un récit ou un monologue frappant: le peuple le lui redemanda pluſieurs fois. Livius s'enroua à force de le répéter; il demanda permiſſion de le faire réciter pour lui par un eſclave, & ſe contenta d'en faire les geſtes. La queſtion eſt de ſavoir où il plaça cet eſclave. Tite-Live dit, *ante tibicinem*, devant le joueur de flûte, devant la ſymphonie. M. Boindin, dans ſa Diſſertation ſur les théatres des Romains, nous a marqué préciſément le lieu de la ſymphonie: elle étoit, chez les Grecs & chez les Romains, au pied du théatre, dans le lieu appelé Ὀρχήστρον, à peu près où eſt placée la nôtre. Livius y fit donc mettre un eſclave, à qui il avoit fait apprendre ce monologue, & qui le récita, étant ſoûtenu de l'accompagnement de la flûte, pendant que Livius, attentif à le ſuivre, en faiſoient les geſtes ſur la ſcène. Le ſpectateur ſe prêtoit à l'illuſion. Nous avons pluſieurs pièces de théatre où quelques paſſages de ſymphonie, tels que des échos, des ramages d'oiſeaux & autres, qui devroient être exécutés ſur le théatre, le ſont par des muſiciens de l'orcheſtre: pour peu que l'on ſoit éloigné du théatre, on croit que ce que l'on entend en vient. On dit que lors du ſacre du Roi, preſque tous les acteurs de l'Opéra étant employés aux fêtes qu'on devoit donner à Villers-Cotterets & à Chantilly, les chœurs qui paroiſſoient ſur le théatre à Paris, n'étoient compoſés que d'acteurs poſtiches, qui figuroient ſans chanter; pendant que des muſiciens, qui ne pouvoient ou ne vouloient pas paroître en public, chantoient dans les couliſſes. La flûte ne faiſoit pas, ſelon les apparences, un accompagnement continu; elle ne donnoit que de temps en temps le ton pour ſoûtenir la voix, qui ſans ce ſecours auroit ſûrement baiſſé, & pour la relever dans les endroits où il falloit rendre le rôle avec plus de force. Elle faiſoit le même effet que l'eſclave à qui Caïus Gracchus

Quint. l. III.

Gracchus avoit ordonné de ſe tenir derrière lui lorſqu'il haranguoit, & qui lui donnoit le ton avec un flageolet.

Cet expédient, de faire réciter les monologues par un eſclave, repoſoit les acteurs Romains, qui étoient obligés, par la grandeur du théatre, de forcer leur voix. Quand après le monologue un ſecond acteur entrant ſur le théatre faiſoit une nouvelle ſcène, ils pouvoient lui répondre, & dialoguer ſans perdre haleine: c'eſt le ſens de la phraſe *diverbia voci eorum relicta.*

C'eſt, à ce qu'il ſemble, ce qu'on peut dire de plus ſimple & de plus vrai-ſemblable ſur cette fameuſe queſtion de la déclamation partagée, qui ne pouvoit certainement avoir lieu de la manière que M. l'abbé du Bos le prétend. En ſuppoſant, ainſi qu'il le fait, que de deux acteurs l'un récitoit les paroles & l'autre faiſoit les geſtes, il étoit naturel qu'il en inférât que cette déclamation étoit notée, parce qu'autrement il n'auroit pas été poſſible que ces deux acteurs fuſſent toûjours d'accord entre eux & avec l'accompagnement. Si quelque choſe paroît favoriſer ſon opinion, c'eſt que les Latins, quand ils parlent de la déclamation du théatre, emploient les mots *canere* & *canticum.* On en conclud que *canere* ſignifie *chanter,* dans le ſens précis que nous donnons à ce mot. Il eſt facile de répondre à cette objection. Toutes les langues ont le défaut d'avoir quelques mots qui ſignifient pluſieurs choſes différentes; *canere* eſt de ce nombre: il veut dire également *chanter* & *réciter* ou *déclamer. Canere,* dans Virgile, ne préſente pas d'autre idée qu'ἀείδειν, dans le premier vers de l'Iliade: il n'y eſt queſtion ni de chant, ni de mélodie. Il en eſt de même des langues Orientales: *neſchédé,* en Arabe, ſe dit de quelqu'un qui chante, qui récite, qui déclame.

Un paſſage de Quintilien paroît prouver ſans replique, que la déclamation théatrale des Romains n'étoit point chantée. Ce Rhéteur traite des premières leçons qu'on doit donner, ſur la prononciation & ſur le geſte, aux jeunes gens qui ſe deſtinent à parler en public. Voici ſes termes: *Debet etiam docere comœdus quomodo narrandum, qua ſit auctoritate* L. I, c. 11.

ſuadendum, qua concitatione conſurgat ira, qui flexus deceat miſerationem: quod ita optimè faciet, ſi certos ex comœdiis elegerit locos, & ad hoc maximè idoneos, id eſt actionibus ſimiles. Iidem autem non ad pronuntiandum modò utiliſſimi, verum ad augendam quoque eloquentiam maximè accommodati erunt. Si les acteurs Romains euſſent chanté leurs rôles, en ſuppoſant même que leur chant n'eût eu qu'une modulation ſimple, telle que celle des récitatifs des opéra Italiens, quelle utilité les jeunes orateurs auroient-ils pû tirer de leurs leçons?

Si les pièces de théatre, perfectionnées par Livius, perdirent du côté de la liberté que les auteurs ſe donnoient, elles gagnèrent du côté de la régularité. Ce ſpectacle devint ainſi ſoûmis aux règles de l'art: *ludus in artem verterat.* C'eſt le ſens du mot *ars* en cet endroit; il ne ſignifie pas ici *métier, profeſſion.* Ces pièces, aſſujéties aux règles, devinrent trop ſérieuſes. La jeuneſſe Romaine crut devoir les faire ſuivre de quelque choſe qui effaçât les impreſſions triſtes que le ſpectateur auroit emportées du théatre: en un mot, après ces tragédies, on jouoit ce que nous appelons des petites pièces, auxquelles on donnoit le nom d'*exodia*, parce qu'elles terminoient le ſpectacle. Le ſcholiaſte de Juvénal le dit expreſſément: *Exodiarius in fine ludorum intrabat, ut quidquid lacrymarum ac triſtitiæ coegiſſent ex tragicis affectibus, hujus ſpectaculi viſus detergeret.* Les ſujets de ces petites pièces étoient tirés des fables Atellanes. Comme elles n'étoient repréſentées que par des jeunes gens d'honnêtes familles, qui ne vouloient pas admettre les hiſtrions à jouer avec eux, on ne les mit pas au rang de ces bâteleurs qui n'exerçoient cette profeſſion que pour vivre; on ne les fit point ſortir de leur tribu pour entrer dans une inférieure; on les reçut dans les armées; on ne les priva d'aucun des droits dont ils jouiſſoient.

Ce ſeroit confondre les temps, que d'appliquer à ces commencemens informes du théatre Romain, ce que l'on trouve dans les auteurs ſur les talens des pantomimes. C'eſt au ſiècle des Empereurs qu'il faut rapporter ce que les hiſtoriens nous en diſent. Les ballets de la comédie Italienne nous en donnent

une idée. Pluſieurs acteurs imitent, par des geſtes réglés, ſuivis & aſſortis, une action complète que le ſpectateur comprend par le ſecours ſeul des yeux. Sous Auguſte, Pylade & Bathylle excellèrent en ce genre : leur ſuccès produiſit une foule d'imitateurs. C'eſt de ce temps que parlent tous les paſſages cités par M. l'abbé du Bos; & en les examinant avec attention, on ne voit rien qui établiſſe la déclamation partagée. La profonde connoiſſance de l'antiquité que Lucien, dans ſon traité de la danſe, demande aux danſeurs, ne regarde que les pantomimes. Il eſt certain que la ſymphonie en faiſoit partie, ſoit parce qu'un ſpectacle où les yeux ſeuls ſont occupés, devient bien-tôt froid & ennuyeux; ſoit parce qu'elle ſervoit à régler les mouvemens des danſeurs; comme nous le voyons dans nos pantomimes, & dans celles qu'on repréſente quelquefois, avec tant de dépenſe, ſur les théatres de Londres.

La manière dont on vient d'expliquer ce fameux paſſage de Tite-Live, n'a rien qui ne ſoit vrai-ſemblable, & qui ne réponde à ce que nous voyons actuellement : comparaiſon toûjours néceſſaire dans l'examen des uſages des anciens, que nous conſervons ſous des formes différentes.

VUES GÉNÉRALES

Sur le temps où les Arts s'introduisirent chez les Volces; *& Précis des révolutions que les mœurs, les coutûmes & la Religion de ces peuples ont éprouvées.*

LE précis que nous allons faire d'un long traité historique composé par M. l'abbé de Guasco *sur l'état des Sciences chez les Volces*, traité que l'auteur se propose de faire imprimer séparément, est le résultat de l'idée que nous avons prise de cet ouvrage sur les lectures qu'il en a faites en 1751 à l'Académie. Mais cette idée superficielle n'auroit pas suffi pour nous mettre en état d'en tracer une esquisse, même légère, si M. Gibert ne nous avoit communiqué l'extrait qu'il en fit dans le temps pour la relation du semestre académique dont il étoit alors chargé. Nous faisons ici d'autant plus volontiers cet aveu, que c'est pour nous une occasion de mettre nos lecteurs au fait d'un de nos usages peu connu du Public, quoiqu'observé religieusement par les deux Académies depuis leur institution; c'est-à-dire, du compte qu'elles se rendent deux fois l'année de leurs travaux, pour entretenir la correspondance que les règlemens du Roi leur fondateur établissent entre elles. L'Académie des Belles-Lettres & l'Académie des Sciences, instituées en même temps, pour perpétuer dans la Nation le goût de deux études également importantes, celle de l'Histoire & celle de la Nature, ont chacune un ressort presque immense, différent à bien des égards, circonscrit dans des limites distinctes, mais qui cependant se touchent l'un & l'autre en plusieurs points de leur étendue, & sont unis par une dépendance réciproque; dépendance réelle, mais de plus très-utile, & dont il résulte des avantages incontestables. Nous renvoyons ceux pour lesquels cette utilité ne seroit pas

évidente, à la lecture des *Réflexions sur l'utilité des Belles-Lettres*, par lesquelles débute la partie historique du *volume XVI* de nos Mémoires. Dans la vûe de ces fruits que devoit produire une communication réglée de lumières entre deux Sociétés savantes, les statuts des deux Compagnies ordonnent que deux fois l'an, à l'ouverture de chaque semestre académique, c'est-à-dire, après les rentrées de Pâques & de la Saint-Martin, elles se rapporteront l'une à l'autre tout ce qui, de part & d'autre, s'est passé d'intéressant, soit pour les Sciences, soit pour les Lettres. Cette relation consiste dans le précis ou l'extrait de la plupart des Mémoires lûs aux deux Académies de six mois en six mois; extraits dont les deux Secrétaires perpétuels furent chargés dans l'origine, & qu'ils alloient lire accompagnés chacun par des députés de leur corps. Mais dans la suite, un usage à la fois introduit & reçû des deux côtés, leur a permis de confier cette partie de leurs fonctions au zèle & aux talens de quelques Académiciens, qui s'offroient d'eux-mêmes à les seconder, en prenant sur eux le soin de cette correspondance particulière, d'un corps à l'autre, afin de les laisser plus libres vis-à-vis du Public, auquel ils doivent le compte des travaux de leur compagnie. Ainsi M. de Fontenelle & M. de Boze ont d'abord fait les relations des semestres : ensuite nous avons entendu celles de l'Académie des Sciences par M. l'abbé Terrasson, & par M. de Fouchy aujourd'hui Secrétaire perpétuel de cette Compagnie; & c'est à présent M. de Montigny, Associé dans la classe de Géométrie, qui remplit avec l'approbation unanime des deux Académies, cette fonction dont il s'est chargé depuis plus de dix ans. De la part de l'Académie des Belles-Lettres, M. de Valois, M. Fréret, M. de Foncemagne, M. l'abbé du Resnel & M. l'abbé de la Bleterie se sont succédés pour la correspondance. Ensuite on nous l'a confiée pendant quelque temps; & c'est le degré qui nous conduisit en 1749 à l'honneur de tenir la plume dans l'Académie. M. Gibert nous a remplacés dans cet emploi; & M. l'abbé du Resnel, qui l'a repris après lui, continue maintenant de l'exercer.

Après ce détail, que nous avons cru pouvoir nous permettre comme un moyen d'informer le Public d'un travail qu'il ignore, mais dont il doit peut-être par cette raison même savoir plus de gré à ceux qui s'y consacrent, revenons au traité de M. l'abbé de Guasco qui a occasionné la digression.

Dans cet ouvrage sur les *Volces*, c'est-à-dire, sur les habitans de cette partie de la Gaule que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de *Languedoc*, l'auteur examine plusieurs points différens, & rassemble sur chaque point en particulier, tout ce que pouvoient lui fournir de conjectures ou de lumières, les écrits des anciens, l'étude des monumens, les remarques des Savans modernes, & ses propres réflexions.

Les peuples dont nous parlons se divisoient en Volces Tectosages & en Volces Arécomiques. Souvent on les désignoit sous leur nom générique, sous celui de Celtes, dont ils formoient une des principales cités. Leur histoire fournit trois époques, auxquelles on peut rapporter toutes les recherches sur ce qui les concerne; & c'est le plan qu'a suivi M. l'abbé de Guasco. De ces époques, la première remonte aux temps les plus reculés: la seconde commence à la fondation de Marseille; événement dont l'influence sur les mœurs Gauloises est une des preuves les plus remarquables du pouvoir qu'exerce sur les hommes la communication des idées, & de la promptitude avec laquelle l'action des esprits les uns sur les autres les modifie réciproquement. A l'égard de la troisième, elle part du temps où les Volces furent réduits sous la puissance des Romains.

I. Suivant quelques écrivains, compilateurs crédules, en qui le goût des fables prévaloit sur la force des raisonnemens les plus simples, les Gaulois dûrent le germe des Sciences & leurs premières idées à ces Rois prétendus qui n'ont jamais existé que dans l'imagination d'Annius de Viterbe. Selon d'autres auteurs, ils en ont été redevables à Mercure qui régna, dit-on, dans leur pays. Quelques-uns supposent que les ancêtres des Gaulois, enfans de Japhet, leur transmirent les connoissances qu'ils avoient héritées de leur père. Plusieurs enfin cherchent

l'origine de leurs connoiſſances chez les Bretons, dans l'iſle deſquels les Gaulois alloient encore s'inſtruire au temps de Céſar.

M. l'abbé de Guaſco pencheroit à croire que c'eſt de Phénicie que les habitans de la Gaule reçûrent originairement les notions élémentaires qu'ils avoient de l'Aſtronomie uſuelle, & les principes de leur Théologie, ſi l'on peut donner ce nom aux dogmes inhumains d'une ſuperſtition barbare, qui ſe repréſentoit les Dieux comme des monſtres, altérés du ſang des hommes. Un fait inconteſtable & l'un des plus célèbres de l'antiquité ſembleroit autoriſer ce ſentiment; qu'on ne nous donne ici que comme une induction naturelle. C'eſt l'ancienneté des voyages des navigateurs Phéniciens; ceſt l'étendue de leur commerce, qui leur fit parcourir, connoître & peupler en partie les côtes de la Méditerranée; ce ſont, enfin, leurs nombreuſes & floriſſantes colonies, établies en Afrique, en Eſpagne, en Italie, même avant la guerre de Troie. Ces conſidérations générales, jointes à la tradition du ſéjour de l'Hercule Tyrien dans les Gaules, atteſté par Timagène, déterminent M. l'abbé de Guaſco à penſer que les Phéniciens abordèrent auſſi chez les Volces, & qu'ils leur communiquèrent leurs connoiſſances, leurs arts & leurs erreurs. Les rapports du ſyſtème religieux des deux Nations, ſoit dans la théorie, ſoit dans la pratique, l'identité des Sciences cultivées chez l'une & chez l'autre, l'analogie de leurs langues dans un grand nombre d'expreſſions, lui paroiſſent concourir à l'appui de ſa conjecture.

Mais les connoiſſances que les Gaulois ont pû recevoir des Phéniciens, réſervées aux ſeuls d'entre eux qui ſe conſacroient au Druidiſme, & enſevelis dans le ſilence des forêts habitées par les Druides, laiſſoient le gros de la Nation dans l'ignorance & la férocité. Fortifiés dans le mépris de la mort par le dogme de l'immortalité de l'ame, le point eſſentiel de leur croyance religieuſe, accoutûmés au ſang par celui des victimes humaines, qu'ils faiſoient couler ſans horreur ſur les autels de leurs divinités barbares, à peine connoiſſant

l'agriculture, qu'ils dédaignoient comme une occupation ſervile, ou qu'ils fuyoient comme un travail, ils n'avoient de métier que la guerre, ni de reſſource contre le beſoin & l'ennui, que la chaſſe & la pêche.

II. Des mœurs ſi farouches ne s'adoucirent pas d'elles-mêmes; & la Gaule, ignorante à la fois & ſuperſtitieuſe, ſeroit long-temps reſtée ſauvage, ſans l'arrivée des Phocéens, qui s'y réfugièrent en quittant l'Ionie. Ces Républicains, originairement venus de la Phocide, dans l'Aſie mineure où ils avoient bâti une ville de leur nom, ſe voyant à la veille d'être ſubjugués par les Perſes, préférèrent l'exil à la ſervitude, & prirent le parti de s'embarquer, pour mettre, par une fuite généreuſe, leurs perſonnes & leurs loix à l'abri des tyrans. Malgré la ſtérilité du ſol & la ſéchereſſe du climat, ils choiſirent pour aſyle les rivages de la Gaule, où ils jetèrent les fondemens de Marſeille, vers l'an 600 avant J. C. Bien-tôt l'éclat de leurs victoires, leur politique & leur intelligence dans le commerce, multiplièrent leurs établiſſemens. Leur capitale devint floriſſante, & forma ſur les côtes voiſines des bourgs, des comptoirs, des fortereſſes, dont elle tiroit également avantage dans la guerre & dans la paix. Marſeille doit être miſe au rang des premières métropoles Grecques, ſoit pour le nombre, ſoit pour la ſplendeur de ſes colonies, parmi leſquelles nous en trouvons dans le pays des Volces. Telles étoient les villes d'Agde, de Rhode, d'Héraclée; telle fut Nîmes, ſi l'on en croit Parthénius.

Le commerce qu'ils lièrent avec les Volces, porta chez ces peuples l'uſage de la langue grecque. Elle devint ſi familière aux Gaulois, qu'au rapport de Strabon, ils l'employoient dans leurs actes publics. Une foule d'expreſſions grecques conſervées encore aujourd'hui dans le langage vulgaire de nos provinces méridionales, pourroit au beſoin en fournir la preuve, ou du moins donner à cette opinion un grand air de vrai-ſemblance.

Les Phocéens de Marſeille communiquèrent aux Volces, & leur langue & l'uſage de leurs caractères. C'eſt ſans aucune preuve,

preuve, c'eſt même ſans aucune probabilité, que quelques auteurs ont prétendu qu'avant l'arrivée des Phocéens les Celtes avoient des caractères particuliers. On veut qu'ils les aient reçûs des Phéniciens ; mais cette aſſertion, formellement contraire au témoignage exprès de toute l'antiquité, eſt détruite par la vûe ſeule des caractères mêmes dont les Celtes ſe ſervoient dans leurs inſcriptions. La forme de ces caractères, qu'on qualifie de Phéniciens, eſt purement grecque.

L'accès facile des écoles de Marſeille décrédita bien-tôt les forêts preſque impénétrables des Druides, & répandit le goût des Lettres & des Arts chez les Volces, avec un tel ſuccès, qu'ils en ouvrirent eux-mêmes dans leur pays des écoles où ſe formèrent des orateurs, des hiſtoriens, des poëtes, des aſtronomes, des philoſophes. A leurs chaumières éparſes, à leurs hameaux iſolés, ſuccédèrent des maiſons & des villes. La rudeſſe & la férocité s'adoucirent, les mœurs s'humaniſèrent, & l'humanité produiſit la politeſſe. On connut les avantages de la culture des terres; on en eſtima le travail. On donna des ſoins à l'olivier, dont le plan venu d'Egypte en Grèce avoit été porté dans la Gaule méridionale par les Grecs. « Enfin, dit M. l'abbé de Guaſco, la religion même des Volces ſe ſentit du voiſinage des Phocéens. Au culte de « Mercure, que la Gaule avoit juſqu'alors adoré ſous le nom « de *Teutatès*, elle ajoûta celui de Diane & d'Apollon, & « joignit à ſes rites ſacrés ceux qu'elle vit obſerver à ſes hôtes ».

III. La liaiſon que les Romains formèrent, d'abord par politique, avec les habitans de Marſeille, & que dans la ſuite ils cultivèrent par eſtime, ne leur eut pas pluſtôt ouvert l'entrée des Gaules, dont cette ville étoit une des clefs du côté de l'Italie, qu'ils en méditèrent la conquête. Le prétexte que leur ambition fit valoir fut la néceſſité de ſecourir Marſeille leur alliée, dans ſes guerres fréquentes avec les Gaulois. Dès que cette raiſon ſpécieuſe les eut introduits, les armes à la main, dans les contrées voiſines du territoire de cette République, ils ne tardèrent pas à ſe les aſſujétir. Dès l'an 125 avant J. C. ils avoient ſoûmis les Saliens; & bien-tôt après les légions

victorieuſes portèrent la domination Romaine au-delà du Rhône. M. l'abbé de Guaſco préſume que les Romains paſsèrent dans la Narbonnoiſe vers l'an 122, & qu'ils en avoient fait une province dès l'an 118, auquel il place la fondation de Narbonne, une de leurs colonies militaires, ainſi que l'atteſte le nom de *Narbo Martius*, qu'elle reçut. Quoi qu'il en ſoit, il eſt conſtant qu'auſſi-tôt que Rome eut conquis cette partie de la Gaule, elle en changea le gouvernement & les loix, y envoya des magiſtrats pour l'adminiſtrer, & y ſema des colonies.

La politique ordinaire aux Romains, & qui ſeconda ſi bien leur valeur, commença par rendre dans ce pays leur langue dominante; en ſorte que le plaiſir de la parler avec une ſorte de pureté, devint un objet d'émulation pour les premiers d'entre les Volces. L'artifice réuſſit, & la nobleſſe Gauloiſe alloit à Rome étudier le langage de ſes nouveaux maîtres. L'ancien Celtique, dont le peuple conſerva long-temps l'uſage, altéré déjà par l'adoption d'un grand nombre de termes grecs, le fut encore plus par les mots latins qui s'y mêlèrent; mélange qui fit donner quelquefois aux Gaulois un nom par lequel on prétendoit leur reprocher de parler à la fois trois langues, confondues dans un ſeul idiome.

Avec la langue des Romains, leurs caractères s'introduiſirent chez les Volces, où ils uſurpèrent inſenſiblement la place des caractères grecs. Admis d'abord à titre d'étrangers dans l'écriture de ces peuples, ils y devinrent bien-tôt dominans, & finirent par s'en emparer à l'excluſion des autres.

La correſpondance aſſidue de Rome avec ſes colonies, le ſéjour des magiſtrats & des armées de la République, l'affluence continuelle & ſucceſſive des Romains, de tout ordre & de toute condition, que le commerce ou des raiſons particulières attiroient dans les Gaules; enfin les conceſſions faites à pluſieurs villes des Volces du droit Italique, du droit Latin, même du droit de bourgeoiſie, droits importans, qui donnoient à des Gaulois l'eſpérance d'être admis un jour aux dignités de la République, ne naturaliſèrent pas ſeulement

dans les provinces conquiſes la langue des vainqueurs, mais obligèrent encore les naturels à cultiver les études & les arts, qu'ils voyoient fleurir chez leurs maîtres.

Les Orateurs & les Juriſconſultes nés parmi les Volces, & Volces d'origine, firent admirer dans Rome même leurs talens & leur ſavoir. On vit des architectes Volces tranſporter dans leur pays les beautés & la magnificence de la capitale de l'Empire, par les cirques, les thermes, les palais & les temples dont ils décorèrent leurs villes, & dont les veſtiges ſubſiſtent encore à Nîmes, à Toulouſe, à Narbonne, malgré les outrages du temps, la barbarie des Gots & la ſuperſtition des Sarraſins. Pline ne connoiſſoit point de ſon temps d'artiſtes ſupérieurs à ceux des Gaulois pour la ſculpture; & les Romains les employèrent pour la fabrication du célèbre coloſſe, qui, deſtiné d'abord à repréſenter Néron, fut conſacré depuis au ſoleil.

Enfin les Volces devenus en quelque ſorte Romains dans leur gouvernement, dans leur langage, dans leurs mœurs, dans leur goût, le devinrent auſſi en grande partie dans leur religion. Les Pontifes, les Flamines, les Augures prirent la place des Druides, & ſubſtituèrent leurs cérémonies & leurs ſolennités à celles des prêtres Gaulois.

Cette révolution fut l'ouvrage des années. L'attachement des peuples à leurs anciennes idées ne céda qu'avec peine à ces principes étrangers d'un culte nouveau, qui n'étoit pas plus conforme à la raiſon; & l'on vit même, à la honte de l'humanité, l'uſage des ſacrifices humains ſe perpétuer dans les Gaules juſque ſous les Empereurs, malgré le cri de la Nature & l'autorité des loix. « Les règlemens les plus ſévères furent inutiles, dit M. l'abbé de Guaſco, juſqu'à ce qu'une « religion donnée aux hommes, pour les rappeler aux devoirs « de la Nature, triompha, par le ſeul éclat de ſa lumière, d'une « religion contraire à la Nature même, & apporta aux Volces « le goût de la vérité ».

REMARQUE

Sur le mot Barritus *ou* Barditus, *dont il eſt parlé dans Tacite (a).*

LE mot *Barditus* eſt pris par quelques-uns, dans ce paſſage, pour une eſpèce de chanſon militaire, par laquelle les Germains excitoient leur courage avant le combat: ſelon M. Fréret, ce n'étoit qu'un cri de guerre, une clameur confuſe & inarticulée.

[a] *Lipſ. de milit. Rom. IV, 11, & ad Tac. Germ.*
[b] *Cluver. Germ. I, c. 51, p. 386.*
[c] *Voſſius, etymolog. Barditus & Barritus.*
[d] *L. III, c. 18.*

Juſte Lipſe[a], Cluvier[b] & Voſſius[c] prétendent qu'il faut lire *Barritus*, comme on le lit en effet dans Végèce & dans Ammien Marcellin. Végèce[d] s'en ſert en parlant des Romains, qui ne doivent, dit-il, pouſſer ce cri que dans le moment même où ils chargent l'ennemi. Ammien le compare au mugiſſement des vagues qui ſe briſent contre les rochers. Dans le livre XXI il l'emploie en parlant des Romains: Conſtantius aſſûre ſes ſoldats, que les Barbares ne ſoûtiendront pas même leur cri; & au livre XXXI, Ammien reconnoît que les Romains ont emprunté des Barbares le mot *Barritus*.

Ces différentes deſcriptions montrent que ce cri de guerre ne pouvoit être nommé ni *Cantus* ni *Carmen* au ſens propre de ces deux mots. Juſte Lipſe & Cluvier ont rejeté l'origine de ce mot, priſe du nom Gaulois de *Bardes*. Voſſius qui eſt de leur avis, prouve par quelques exemples, que ces deux mots, *Barditus* & *Barritus*, ont été confondus par les Copiſtes: il cite le gloſſaire de Cyrille, où le mot *Bardit* a pris la place de *Barrit* en parlant du cri de l'éléphant. Ces trois Critiques, qui avoient joint à l'étude des langues ſavantes celle des anciennes langues du Nord, dérivent *Barritus* du

(a) Tacit. de morib. Germ. c. III, *Sunt illis hæc quoque carmina, quorum relatu quem Barditum vocant, accendunt animos, futuræque pugnæ fortunam ipſo cantu augurantur.*

mot *Beren* ou *Baeren*, *crier*, *élever la voix*. Rien n'eſt plus ſimple ni plus naturel que cette étymologie : & dans le paſſage de Tacite les mots *relatus carminum* & *cantus* ne ſignifient que la manière de prononcer ce cri que les Germains nommoient *Barritus*.

Les Romains avoient dans leur langue les termes de *Barrire* & *Barritus ;* mais ces mots deſtinés à exprimer le cri de l'éléphant, ſont formés ſur le mot *Barrus* donné en latin à cet animal. On le trouve rarement, parce que les Ecrivains ont mieux aimé ſe ſervir de celui d'*Elephas* emprunté des Grecs chez qui il étoit ancien, puiſqu'il ſe trouve employé dans Homère pour ſignifier l'ivoire. *Il. I, v. 141.*

Pluſieurs Grammairiens voient, entre *Ebur* & *Barrus*, une reſſemblance qui leur fait croire qu'ils venoient d'une racine commune. Mais quelle étoit cette racine ? Iſidore aſſure que c'eſt le mot Indien *Barro :* on a peine à concevoir qu'un mot Indien ait pû paſſer dans la langue latine autrement que par le canal des Grecs, chez qui on ne voit aucun veſtige du mot *Barrus*. *Orig. XII, 2.*

Réland a ſoupçonné qu'on avoit pris pour un nom Indien le mot Perſan *Barou*, qu'il prétend ſignifier une *tour*, un *château*, & déſigner les tours que portoient les éléphans en guerre. Il ne ſeroit pas impoſſible que les Macédoniens euſſent emprunté ce nom des Perſans, & que les ſoldats de Pyrrhus l'euſſent appris aux grecs d'Italie. Peut-être les Romains avoient-ils pris l'uſage du mot *Barrus* dans leurs guerres de Sicile, & venoit-il des Grecs de cette iſle, qui pouvoient l'avoir reçû des Carthaginois. Il ſeroit poſſible que *Barro* fût le nom Africain de l'éléphant. Quoi qu'il en ſoit de ces conjectures qu'il eſt tout au plus permis de propoſer, il eſt ſûr que dans les différentes langues Indiennes dont nous avons des vocabulaires, ſoit imprimés, ſoit manuſcrits, on donne à l'éléphant des noms qui n'ont aucune reſſemblance même éloignée avec le mot *Barrus*. *Diſſert. miſcell. vol. I, diſſert. IV, de Ophir.*

Peut-être pourroit-on, en conſéquence de l'idée de Réland, dériver ce nom du mot Indien *Baharo* ou *Bahro*,

qui, dans la langue vulgaire des Indiens, signifie une montagne, à ce que dit Bayer.

Histor. regni Bactriani, pag. 11.

EN QUELLE ANNÉE

Le titre de Pater Patriæ *fut donné à Auguste.*

DE tous les titres dont Auguste fut honoré, il n'en est point de plus doux, de plus solide & de plus réellement glorieux, que celui de *Père de la Patrie.* L'époque en est contestée entre les Savans. Les uns, comme Onuphre [a], la rapportent à l'année 758; le cardinal Noris [b] la fixe à l'an 752, & Salien [c] à l'an 742.

[a] *L. II, Fast. p. 290.*
[b] *Cenot. Pis. p. 178.*
[c] *Annal. Eccl. t. VI, ad ann. 4068. Scol. 2.*

Le cardinal Noris a fort bien détruit les deux autres opinions. Il appuie principalement la sienne sur le fragment du calendrier de Préneste, rapporté par Gruter [d], où il est dit qu'aux nones de février, selon la leçon de Lazius & de Gudius, l'empereur Auguste étant en la vingt-unième année de sa puissance Tribunitienne, & en son treizième Consulat, fut appelé *Père de la Patrie* par le Sénat & par le peuple. Le treizième consulat d'Auguste marque l'année 752.

[d] *Thes. Inscript. CXXXVI, 2.*

M. Mesnard, dans le Mémoire qu'il a lû à l'Académie sur l'époque du titre de *Pater Patriæ*, remarque que ce ne fut que par un renouvellement d'honneurs & de titres, que le Sénat & le peuple Romain donnèrent à Auguste cette glorieuse qualité en 752, & que c'est en ce sens qu'il faut expliquer le calendrier de Préneste. Il le prouve en montrant que ce Prince portoit déjà ce titre plusieurs années auparavant.

Si le nom de *Pater* qu'Horace donne à Auguste dans la dernière strophe de l'ode *jam satis terris*, signifie *Père de la Patrie*, ainsi que plusieurs l'expliquent, il faudra dire que ce Prince avoit déjà ce titre en 727; c'est l'année où cette ode a été composée, comme le prouve très-bien le P. Sanadon dans son commentaire.

Le témoignage d'Ovide combat encore l'époque de 752, fixée par le cardinal Noris. Ce Poëte, dans le ſecond livre des Faſtes, s'adreſſe à Auguſte en ces termes.

Sancte Pater Patriæ, tibi Plebs, tibi Curia nomen
Hoc dedit, hoc dedimus nos tibi nomen Eques.

Ovide, né à Sulmone en 711, fut exilé en 752; or il avoit compoſé ſes Faſtes avant ſon exil.

Les médailles ne ſont pas moins contraires au cardinal Noris. Occo rapporte une médaille d'or, où eſt d'un côté la tête d'Octavien avec le *lituus*, & cette légende, IMP. CÆSAR DIVI F.; & de l'autre le capricorne avec ces mots, PATER PATRIÆ. Le duc d'Arſchot nous donne une médaille ſemblable. Quoique ces deux médailles ne portent point de date, il paroît évident qu'elles furent frappées dans le temps qu'Octavien n'avoit point encore le titre d'Auguſte; elles ſont donc antérieures à l'an 727, où ce titre lui fut donné. *P. 51.*

Goltzius, dans ſes Faſtes, donne une médaille d'or avec la tête d'Octavien & cette légende, IMP. CÆSARI. DIVI. F. COS. V. P. P. IMP. VII. S. P. Q. R. ce qui marque l'an 725. Nous voyons en effet que les médailles frappées dans les Conſulats ſubſéquens, portent le P. P. Nous n'en citerons que deux entre autres: CÆSAR DIVI F. AVGVSTVS COS. VIII. P. P. IMP. VII. c'eſt l'an 728. AVGVSTVS P. P. COS. X. c'eſt l'an 730. *P. 202.* *Occo, p. 53.* *Id. p. 54.*

Suétone rapporte qu'Auguſte reçut ce titre du Sénat par la bouche de Valerius Meſſala; d'où Onuphre conclud que ce fut en 758, parce que les Faſtes nous donnent un L. Valerius Meſſala pour un des deux Conſuls de cette année. Mais 1.° Suétone ne donne point le titre de Conſul au Meſſala qui fut chargé par le Sénat de déférer ce nom à Auguſte. 2.° S'il étoit beſoin d'un Conſul pour cette fonction, nous voyons un Valerius Meſſala Conſul avec Octavien lui-même dès l'an 723. *In Aug. c. 58.*

Enfin le cardinal Noris tire ſur-tout une grande preuve

du ſilence de Dion ſur cet article: mais cette omiſſion ne fournit qu'une preuve négative, qui ne ſauroit contre-balancer l'autorité des médailles dont je viens de faire mention, & qui prouvent que déjà ſous le cinquième conſulat d'Auguſte, c'eſt-à-dire l'an de Rome 725, on donnoit à ce Prince, ſur les monumens publics, le titre de *Père de la Patrie.*

OBSERVATIONS

Sur l'Inſcription ROMAE FEL*ici*, *qu'on lit au revers de quelques Médailles; & ſur le temps où le titre de* NOBILISSIMUS CAESAR *commence à paroître ſur les monumens.*

LE comte Mezzabarbe, en publiant des médailles qui préſentent à leurs revers le type de la louve & des deux jumeaux, avec l'inſcription ROMÆ FEL*ici*, les a rangées au nombre des médailles latines Romaines. Tous les Antiquaires ont cru que le titre de NOBILISSIMVS CÆSAR, donné aux Princes deſtinés à l'Empire, paroît pour la première fois ſur les médailles de Philippe le Jeune. Mais quelques médailles nouvellement découvertes, ou qui ſont entrées dans nos cabinets de France, nous inſtruiſent plus parfaitement ſur ces deux points Numiſmatiques. Ces monumens expliqués par M. l'abbé Belley, montrent 1.° que les médailles qui portent l'inſcription ROMÆ FEL*ici*, ne ſont point Romaines ou de fabrique d'Italie, mais qu'elles ont été frappées par quelque colonie Romaine dans une Province. 2.° Que le titre de NOBILISSIMVS CÆSAR paroît dès le règne de Macrin ſur les médailles de Diaduménien. L'examen & l'éclairciſſement de ces deux points, partagent en deux articles le Mémoire de M. l'abbé Belley.

Lû le 18 Novembre 1749.

I. Les Romains, pour s'aſſûrer de la fidélité des pays conquis, ou pour donner une retraite & une récompenſe honorable

honorable aux ſoldats légionnaires, établirent des colonies dans les différentes provinces de leur Empire. La Syrie en particulier & la Phénicie virent former ces établiſſemens dans pluſieurs de leurs villes: Antioche, Laodicée, Emèſe, Héliopolis, Béryte, Tyr, Sidon, Ptolémaïde, reçûrent des colonies Romaines, & mirent ſur leurs monnoies & ſur les monumens publics le nom de *Colonie*, au rang des titres honorables dont elles étoient décorées.

A la première inſpection des médailles, dont les revers préſentent l'inſcription ROMÆ FEL*ici*, & le type de Romulus & de Remus allaités par une louve, on reconnoît, dit M. l'abbé Belley, au goût du deſſein, à la gravûre & à la fabrique, qu'elles ont été frappées par quelqu'une des colonies Romaines de Syrie ou de Phénicie; mais comme le nom de la ville n'eſt pas expreſſément marqué ſur ces médailles, il eſt difficile de déterminer la colonie à laquelle on doit les attribuer. Cependant, en comparant entre elles pluſieurs de ces médailles, on y remarque différens caractères qui montrent qu'elles ont été frappées par les habitans de la colonie de Laodicée de Syrie *(a)*.

La ville d'Antioche avoit pris le parti de Peſcennius Niger, & lui reſta fidèle même après la défaite de ce Prince; Laodicée, rivale d'Antioche, ſe déclara hautement en faveur de Septime-Sévère, & fut une des premières villes de Syrie qui le proclamèrent Auguſte. Septime, après la mort de ſon ennemi, traita rigoureuſement Antioche, la dépouilla de tous ſes droits, de tous ſes priviléges & du titre de Métropole qu'il tranſmit à Laodicée. Il établit dans cette dernière une colonie *(b)* Romaine, & lui donna le droit Italique, privilége diſtingué que le Gouvernement accordoit rarement *Herodian.*

(a) Cette ville étoit appelée Laodicée *ſur mer*, ΠΡΟΣ ΘΑΛΑΣΣΑΝ, pour la diſtinguer de la ville de Laodicée *du Liban*, ΠΡΟΣ ΛΙΒΑΝΩΝ. Elle étoit ſituée ſur un promontoire, & avoit un bon port. Elle ſubſiſte encore ſous le nom de *Ladikia*.

(b) Eſt & Laodicena Colonia in Syria Cœle, cui divus Severus jus Italicum ob belli civilis merita conceſſit. Ulpian. l. 1, de Cenſib.

aux villes des Provinces *(c)*. Laodicée, par reconnoiſſance envers ſon bienfaiteur, quitta le nom de *Julia* dont elle s'étoit décorée juſqu'alors, & prit celui de *Septimia* qu'on lit encore ſur quelques-unes de ſes médailles.

M. Pellerin a raſſemblé dans ſon riche cabinet un grand nombre de médailles de la colonie de Laodicée, dont pluſieurs ont été inconnues à M. Vaillant. M. l'abbé Belley ne parle ici que de celles qui ſont relatives à l'objet de ce Mémoire, & qu'il nous donne ici gravées. Il ſe fait en même temps un plaiſir de reconnoître qu'il doit une partie de ſes réflexions & de ſes vûes ſur ce point à l'intelligence & à la ſagacité de M. Pellerin.

M. Vaillant, dans ſon grand ouvrage des colonies, n'a donné aucune médaille frappée par celle de Laodicée en l'honneur de Septime Sévère ; M. Pellerin en a raſſemblé quatre de moyen bronze, ſur leſquelles on voit d'un côté la tête de Septime Sévère, & au revers Caracalla & Geta qui ſe donnent la main, avec l'inſcription ANT*oninus* AVG*uſtus* GET*a* CÆS*ar*, ſur l'une *Colonia Septimia Laodicea*, &

(c) Le droit Italique eſt le droit de bourgeoiſie Romaine, que le Sénat fut forcé d'accorder aux peuples d'Italie, qui s'étoient ligués pour la guerre ſociale. Ces peuples furent attachés à une Tribu, obtinrent le droit de ſuffrage dans les Comices, & celui de parvenir aux emplois & aux honneurs réſervés juſqu'alors aux citoyens Romains. Ce droit fut étendu, dans la ſuite, à tous les peuples d'Italie ; & Auguſte leur accorda l'exemption des tributs qui ſe levoient tant par tête que ſur les biens ; *à cenſu capitis & ſoli. (Donat. ad Suet. Aug. XI.)* Les Empereurs accordèrent le droit Italique, ou le plein droit de bourgeoiſie Romaine à pluſieurs peuples & villes des provinces (hors de l'Italie) : mais ce droit n'emportoit pas l'exemption des tributs, comme l'a prétendu M. de la Baſtie. (*Scien. des Méd. t. II, p. 85*) Les auteurs *(Dio. l. XLIII, p. 433.)* ont diſtingué l'exemption des tributs, le plein droit de bourgeoiſie Romaine, & le ſimple droit des colonies Romaines. Pline, *(Lib. III, c. 21.)* parlant des peuples qui avoient obtenu le droit Italique, obſerve que quelques-uns d'entre eux étoient, par un privilége ſpécial, exempts des tributs *(immunes)*. Le droit Romain diſtingue *(L. VIII, Digeſt. de cenſib.)* entre les peuples d'Eſpagne qui avoient le *jus Italicum*, les habitans de Barcelone, qui étoient exempts des impoſitions ; *Barcinonenſes quoque ibidem immunes ſunt.* Cette importante matière mériteroit d'être traitée dans une diſſertation particulière.

ſur les autres *Colonia* Metropolis *Laodicea*. Une médaille de Julia Domna, auſſi de moyen bronze, donne au revers le même type & la même inſcription.

Mais on voit dans ce Cabinet ſept médailles de grand bronze de la même colonie, frappées en l'honneur de Caracalla, & toutes de même fabrique. La première préſente la tête de Caracalla, & la légende *Marcus* AVR*elius* ANTONINVS PIVS AV*guſtus* GER*manicus*. *Colonia Metropolis Syriæ;* au revers, un Silène avec l'inſcription Colonia SEP*timia* AVR*elia* LAO*dicea Syriæ* MATR. (METR*opolis)*. Sur la ſeconde, on voit d'un côté la tête de Caracalla & la légende *Marcus* AVREL*ius* ANTONINUS *Pius Parthicus, Britannicus, Germanicus* MAX*imus;* & au revers, deux Centaures qui ſoûtiennent une urne pour les jeux. On lit cette inſcription ANTONINIANA PVTI*a* LAV*dicea* COL*onia* ET METROP*olis*. La troiſième médaille eſt à peu près ſemblable à celle-ci, pour le revers & l'inſcription, excepté que du côté de la tête on voit, comme ſur la première les trois lettres initiales C. M. Ç. que M. l'abbé Belley explique par *Colonia Metropolis Syriæ*. La quatrième préſente autour de la tête de Caracalla, la légende *Marcus* AVR*elius* ANTONINVS PIVS AVG*uſtus* GER*manicus Colonia Metropolis Syriæ;* au revers, on voit la fortune avec ſes attributs, un Silène avec l'inſcription *Colonia* SEP*timia* AVG*uſta* LAOD*icea* MATR. (METRopolis). On voit ſur la cinquième la même tête & la même légende; au revers, la louve qui allaite les deux jumeaux, avec l'inſcription ROMAE FEL*ici*. La ſixième donne au revers le même type & l'inſcription ROMAE FEL*ici*, mais on lit autour de la tête de Caracalla *Marcus* AVR*elius* ANTONINVS PIVS AVG*uſtus* GER*manicus*, & les trois lettres initiales C. M. Ç. comme ſur la première, la troiſième & la quatrième médailles. On voit ſur la ſeptième médaille, autour de la tête de Caracalla, la légende *Marcus* AVREL*ius* ANTONINVS PIVS AVG*uſtus Parthicus, Britannicus, Germanicus* MAX*imus;* au revers, un vaſe à deux anſes rempli d'épis, avec l'inſcription AETERNVM BENEFICIVM.

Voyez la planche. N.° 1.

N.° 2.

N.° 3.

N.° 4.

N.° 5.

N.° 6.

N.° 7.

La description de ces médailles suffit pour prouver que les médailles qui portent l'inscription ROMAE FEL*ici*, ont été frappées en l'honneur de Caracalla par la colonie de Laodicée; car indépendamment de la gravûre & de la fabrique de ces médailles, qu'on reconnoît au premier coup d'œil être la même, M. l'abbé Belley remarque sur l'une des deux médailles qui ont l'inscription ROMAE FEL*ici*, les trois lettres initiales C. M. Ç. qui se trouvent sur la première, la troisième & la quatrième médailles, au revers desquelles on lit le nom de la colonie de Laodicée, CO L*onia* SEP*timia* AVR*elia* LAO*dicea Syriæ* METR*opolis*, d'où il conclud que ces médailles qui donnent, avec le type de la louve & des jumeaux, l'inscription ROMAE FEL*ici*, ont été frappées par la même colonie.

L. x, c. 23. On sait que la louve qui allaite les deux jumeaux est un symbole de la ville de Rome. Tite-Live rapporte que l'an 459 de la fondation de cette ville, Q. & Cn. Ogulnius Ediles Curules firent poser dans le *Forum* un monument qui représentoit les deux jumeaux allaités par la louve, *ad Ficum Ruminalem simulacra infantium conditorum Urbis sub uberibus lupæ posuerunt.* On voit, par l'histoire des antiquités de Rome, que la représentation de la louve & des jumeaux s'offroit de tous côtés dans la ville; on la voit gravée sur plusieurs médailles consulaires. Les colonies Romaines établies dans les provinces, pour perpétuer la gloire de leur origine, firent graver le même type sur les monumens & sur les monnoies. M. l'abbé Belley a vû ce type sur les médailles de Patras en Achaïe, de Philippes dans la Macédoine, de Deultum, de Cœlos dans la Thrace, d'Alexandrie de Troade, de Parium en Mysie, d'Apamée en Bithynie, de Germé en Galatie, d'Antioche de Pisidie, de Néapolis dans la Palestine, de Damas en Syrie. Laodicée de Syrie ayant reçû tant de graces & de faveurs de la part de l'Empereur, aura fait graver sur ses monumens & sur ses monnoies le type de la louve & des jumeaux, pour marquer l'origine de la colonie, avec l'inscription ROMÆ FEL*ici*, qui est une inscription

votive ou même d'action de graces, comme celles de ROMÆ ÆTERNÆ, GENIO POPVLI ROMANI, & pluſieurs autres ſemblables.

La colonie de Laodicée fit graver le même type ſur les monnoies de Macrin & de Diaduménien ſon fils. M. l'abbé Belley cite du cabinet de M. Pellerin deux médailles de grand bronze, dont l'une gravée dans la planche, repréſente la tête de Macrin avec la légende IMP*erator* Cæſar *Marcus* OP*elius* SEVE*rus* MACRINOS AVG*uſtus*, & au revers la louve allaitant les deux enfans, avec l'inſcription ROMÆ FEL*ici;* l'autre médaille eſt ſemblable, mais avec quelque différence dans la légende qui eſt autour de la tête. N.° 8.

Le même Cabinet conſerve une médaille de grand bronze de Diaduménien, encore plus rare & plus ſingulière: le revers eſt le même que ſur les deux médailles de Macrin; mais on lit autour de la tête du jeune Prince, *Marcus* OP*elius* ANTONINOS NOB*iliſſimus* CÆS*ar:* il ſera queſtion de ce titre dans l'article ſecond. N.° 9.

M. l'abbé Belley termine le premier par de nouvelles obſervations ſur les médailles de Caracalla, qu'il vient de décrire du cabinet de M. Pellerin. On voit ſur quatre de ces médailles les lettres P. B. G. MAX. qu'on ne trouve point ſur les médailles de ce Prince frappées à Rome; Caracalla étant à la tête des armées avec Septime Sévère ſon père avoit remporté des victoires ſur les Parthes, ſur les peuples de la Grande-Bretagne, & depuis la mort de Septime ſur quelques nations de la Germanie. En conſidération de ces victoires Caracalla reçut les titres de Par*thicus*, de *Britannicus* & de *Germanicus* MAX*imus*, qui ſont gravés ſur les médailles.

On voit ſur trois autres médailles du même Cabinet, du côté de la tête de Caracalla, les lettres C. M. Ç. que M. l'abbé Belley croit être les lettres initiales des mots *Colonia Metropolis Syriæ.* Les deux premières lettres ne font pas de difficulté; on les voit ſur les médailles de Septime Sévère & de Julia Domna, C. M. L. *Colonia Metropolis*

Laodicea. La dernière lettre, Ç, doit être un S; les monétaires de Laodicée, accoûtumés à graver le ſigma grec C, ont cru rendre l'S des Latins en changeant un peu le C, & lui ſubſtituant Ç. Cette leçon eſt aſſurée par une médaille d'Elagabale, ſur laquelle on lit COL. LAO. P. Ç. METROPOLEO, *Colonia Laodicea Provinciæ (ou Prima) Syriæ Metropolis;* & encore plus certainement par une autre médaille du même Empereur, au revers de laquelle on voit un Quadrige qui porte une pierre taillée en forme de cone, ou le *ſimulacre* du Dieu Elagabale, avec l'inſcription COL. ÇEP. L....., l'S du mot SEP*timia* eſt la lettre Ç.

N.° 10. *Æ. 2. Peller.*

N.° 11. *Æ. 2. Peller.*

La ville de Laodicée avoit reçû des empereurs Septime Sévère, & Caracalla ſon fils, les honneurs & les priviléges les plus diſtingués; car outre le titre de Métropole *(d)* dont elle fut décorée, ſa colonie avoit obtenu tous les droits de citoyens Romains, dont jouiſſoient les habitans de Rome. L'on voit par les médailles, que Caracalla lui accorda des dons en blés & en grains, dont on devoit lui délivrer tous les ans, ou tous les mois, une certaine quantité. La ville fit graver ſur ſes monnoies une grande meſure à deux anſes remplie d'épis, avec l'inſcription AETERNVM BENEFICIVM, qui exprimoit la libéralité du Prince & la reconnoiſſance des habitans. Dans la ſuite, l'empereur Elagabale accorda un

(d) Une Médaille ſingulière d'Elagabale, repréſente les honneurs qui étoient rendus à la ville de Laodicée, comme métropole, par quatre autres villes de Syrie. Une femme aſſiſe, (ſymbole de Laodicée) la tête couronnée de tours, tient de la droite un gouvernail, & de la gauche une corne d'abondance: à ſes pieds l'image d'un fleuve. Quatre autres femmes, couronnées de tours, ſont debout, & tournées vers la femme aſſiſe. On lit autour LAOD*icea* METROPO*lis*. Haym *(Teſor. Britann. t. II. Tab. XXI, n.° 3.)* a publié une médaille de Laodicée, frappée ſous Philippe, avec le même type, & la légende COL. LAODI. METROPOLEOS, à l'exergue Δ E. Il l'attribue à Laodicée *du Liban*, qui n'étoit point métropole ſous l'empire Romain. Nous avons vû que Laodicée *ſur mer* fut élevée, par Septime Sévère, à la dignité de métropole; ſuivant les Médailles, elle continua d'en avoir les honneurs ſous Elagabale & ſous Philippe. Juſtinien la fit métropole de la province *Théodoſiade*, & lui ſoûmit les villes de Paltus, de Balanée, de Gabala, qui, ſelon M. l'abbé Belley, ſont repréſentées ſur les deux Médailles avec une quatrième ville.

ſemblable bienfait à la colonie de Sidon, & Sidon lui marqua ſa reconnoiſſance, en faiſant graver ſur ſes monnoies le même type & la même inſcription AVR*elia* PIA SID*on* COL*onia* METROP*olis;* un muid plein d'épis, & au deſſous AETER. B. FI. c'eſt-à-dire, AETERNVM BENEFICIVM. *Æ. 1. Peller.*

La colonie de Laodicée, pour marquer d'une manière encore plus particulière ſon reſpect & ſa reconnoiſſance envers les empereurs Septime Sévère & Caracalla, prit les noms de SEPTIMIA & d'AVRELIA, qu'on lit ſur une des médailles de grand bronze de Caracalla, décrites ci-deſſus par M. l'abbé Belley. COLonia SEP*timia* AVR*elia* LAO*dicea Syriæ* MATR *(Metropolis)*. M. Vaillant n'a publié aucune médaille qui donne ces deux titres. La colonie établit même des jeux publics, & fit célébrer les jeux Pythiques en l'honneur de Caracalla. On voit au revers d'une des médailles du cabinet de M. Pellerin, deux Centaures qui ſoûtiennent une urne remplie de pommes, & au deſſous un vaſe avec l'inſcription ANTONINIANA PVTI*a* LAU*dicea* COLo*nia* ET METROP*olis*. Nous n'avions point encore vû ſur les médailles Latines le nom PY*thia*. M. l'abbé Belley ne s'arrête point à expliquer la nature & l'eſpèce des jeux Pythiques dont pluſieurs ſavans antiquaires ont parlé. On ſait auſſi que les prix des vainqueurs aux jeux Pythiques conſiſtoient en urnes, en vaſes, en fruits MHAA; mais on doit remarquer ici que la colonie de Laodicée célébra en l'honneur de Caracalle les jeux Pythiques, ANTONINIANA PVTIA, établis originairement à Delphes en l'honneur d'Apollon Pythien. L'urne des jeux eſt portée par deux Centaures. Ces perſonnages fabuleux ont été quelquefois gravés ſur les monumens comme ſymboles d'Apollon. On voit ſur des médailles de Gallien l'inſcription APOLLINI CONS AVG. avec le type d'un Centaure. *Æ. 1. Peller.* *Morel. Specim. rei Num. Spanh. epiſt V, ad Morell. Buonarr. num. Muſ. Carp. p. 150. Anth. lib. I. Epig. 1. Lucian. in Anacharſi, nov. edit. t. II, p. 917. Spanh. de Uſu & Præſt. Numiſ. t. I, p. 280.*

Paſſons à la médaille frappée par la colonie de Laodicée, en l'honneur de Diaduménien, avec le titre de NOB*iliſſimus* CAES*ar*. Elle eſt beaucoup plus intéreſſante pour l'hiſtoire, comme on va le voir dans l'article ſuivant.

II. Le nom de Céſar, qui n'étoit qu'un ſurnom de la famille *Julia*, devint célèbre chez les Romains par les entrepriſes & les ſuccès de Jule Céſar. Cet uſurpateur adopta le jeune Octavius qui prit le nom de Céſar. Celui-ci marcha ſur les traces de ſon père adoptif, acheva de renverſer la république, & parvint à l'empire ſous le titre d'*Auguſte*. En adoptant ſes petits-fils Lucius & Caius, & enſuite Tibère ſon beau-fils, Auguſte leur tranſmit le nom de Céſar & l'eſpérance de l'empire. Tibère, en même temps, adopta par ſes ordres ſon neveu Germanicus, en ſorte que par la naiſſance ou par les adoptions, le nom de Céſar devint héréditaire dans la maiſon d'Auguſte, & le temps en fit bien-tôt le titre des Empereurs & des héritiers préſomptifs de l'Empire. Claude, fils de Néron Druſus Germanicus, n'avoit point été adopté dans la famille *Julia;* cependant, comme il étoit petit-fils de Livie, qui avoit été adoptée par Auguſte dans la famille & au nom de *Julia*, il prit auſſi-tôt qu'il fut élevé à l'empire, le nom de Céſar qu'il tranſmit à Britannicus ſon fils & à Néron qu'il adopta. Néron fut le dernier de la maiſon d'Auguſte, le dernier de cette famille qui ſembloit s'être approprié le rang ſuprême; *qui unus ſupereſſet è familia ad ſummum faſtigium genita.* En ſa perſonne finit la race des Céſars, *deficiente in Nerone Cæſarum progenie.* Après ſa mort, le nom de *Céſar* ne fut plus un nom de famille, ni héréditaire; il fut pris par les Empereurs, & donné aux Princes deſtinés à l'empire, comme un titre d'honneur & de dignité. Le P. Hardouin a prétendu que Galba, Othon, Vitellius, Veſpaſien, les Empereurs ſuivans, & même les Antonins ne prirent le nom de *Céſar* que parce qu'ils deſcendoient d'Auguſte ou de ſa ſœur Julie; mais ces conjectures haſardées ont été rejetées par les Savans, comme contraires à l'hiſtoire & aux monumens.

Dio, l. LVI, p. 589. Tacit. Annal. XIII, c. 7.

Suet. in Galba, cap. 1.

Select. oper. p. 683 & 878.

Galba qui régna le premier après l'extinction de la famille d'Auguſte μετὰ τὸ Αὐγούστου γένος, quoiqu'il n'appartînt point à la famille des Céſars, *nullo gradu contingens Cæſarum domum*, prit le nom de Céſar, à cauſe de la majeſté de ce nom, qui étoit devenu reſpectable dans l'empire pendant le règne de ſix Empereurs,

Dio, l. LVI, p. 589. Suet. in Galba, c. 11.

Empereurs. Galba ayant choiſi Piſon pour lui ſuccéder, l'adopta & le nomma auſſi Céſar. Othon ſuivit l'exemple de Galba, il fut nommé Céſar. Vitellius étoit bien éloigné de regarder le nom de Céſar comme héréditaire pour les Empereurs: d'abord il le rejeta, & ſe contenta du titre d'*Imperator;* il ne prit même le titre d'Auguſte qu'à ſon entrée dans Rome, & malgré lui; & s'il accepta le nom de Céſar, ce ne fut que par crainte & par ſuperſtition, *quin & Cæſarem ſe dici voluit adſpernatus antea, ſed tunc ſuperſtitione nominis, & quia in metu conſilia prudentum & vulgi rumor juxtà audiuntur.* Veſpaſien, pour relever ſa famille qui étoit obſcure, accepta auſſi-tôt après ſon élévation à l'empire, le nom de Céſar qui fut donné à Tite & à Domitien ſes enfans. Nerva, en adoptant Trajan pour lui ſuccéder à l'empire, le fit en même temps Céſar, *ſimul filius, ſimul Cæſar.* Hadrien adopta de même Elius & enſuite Antonin. Le même titre fut donné aux autres Empereurs & aux Princes deſtinés à l'empire, ſoit à cauſe de la *majeſté* d'un nom que les Romains reſpectoient depuis long-temps, ſoit par *ſuperſtition.* On croyoit que ce nom égaleroit en durée l'éternité de l'empire.

Tacit. Annal. l. III & IV, Hiſt. l. I, c. 29 & 30.

Tacit. Hiſt. l. III, c. 58.

Plin. Panegyr. c. 8.

Spartian. in Ælio Vero, c. 1.

Le nom de Céſar, ainſi conſacré par l'uſage, étoit un titre d'honneur ſuprême, & pour en relever l'éclat, on y joignit l'épithète de NOBILISSIMVS, qui étoit donnée aux Empereurs mêmes. Nous liſons, ſur les médailles de Commode & de pluſieurs Empereurs, NOBILITAS AVG. NOBILITAS AVGG. & ſur une médaille très-rare de Julia Domna, femme de Septime Sévère, NOBILITAS. Commode étant déjà Empereur eſt nommé, ſur un marbre, NOBILISSIMVS PRINCEPS. Le titre de NOBILISSIMVS fut auſſi donné aux Céſars, avant qu'ils fuſſent élevés à l'Empire. L'inſcription NOBILITAS ſe trouve ſur les médailles de Géta encore Céſar, qui eſt nommé NOBILISSIMVS CAESAR dans les actes du martyre des S.tes Perpétue & Félicité. Maxime, fils de Maximin, eſt qualifié du même titre ſur les marbres, C. JVLIVS VERVS MAXIMVS NOBILISSIMVS CAESAR.

Teſor. Britan. t. I, p. 260.

Grut. CCLXII, 5.

Grut. p. CLI, 5. CLVIII, 6

Le baron de Spanheim & les autres Antiquaires ont cru que ce titre n'avoit commencé à paroître sur les médailles que sous le règne de Philippe, sur les médailles de Philippe le Jeune son fils encore Césat. Le P. Hardouin ajoûte à cette idée qu'il adopte, une opinion particulière sur la raison de cette épithète: *Nunc primùm*, dit-il, *Nobilissimi titulus Cæsari datus occurrit; quoniam esset Philippus nimirùm è gente Julia, Antonia, Pompeia & Marcia. Nobilissimus Cæsar appellatur is, qui præter Cæsaream, habet à majoribus aliam etiam nobilitatem insignem. Neque enim Nobilissimus dicitur, quia Cæsar; sed Nobilissimus priùs quàm Cæsar: hoc est nobilitatis inclytæ jam dudum à majoribus, priùs quàm hi cum Cæsaribus affinitate jungerentur.* M. l'abbé Belley n'attaque pas ici ces idées chimériques du P. Hardouin sur l'affinité prétendue des empereurs Romains avec la famille *Julia*; content de renvoyer à l'ouvrage de M. Spanheim, qui a démontré l'opposition de ce système imaginaire avec le témoignage unanime des historiens & des monumens, il s'arrête à ce qui regarde directement l'objet qu'il examine.

De Præst. & Usu Numism. Diss. XII, t. II, p. 357.

Harduin. hist. Aug. p. 832.

Le P. Hardouin prétend 1.° que le titre de *Nobilissimus Cæsar* n'a commencé qu'au jeune Philippe; 2.° que ce titre lui a été donné à cause de sa naissance illustre, parce qu'il sortoit des familles *Julia*, *Antonia*, *Pompeia* & *Marcia*. Mais nous avons vû que Géta Césat & Maxime ont le titre de *Nobilissimus Cæsar* dans des actes authentiques & dans les inscriptions; la médaille de Diaduménien, décrite dans le premier article, donne à ce Prince le titre de NOB*ilissimus* CÆS*ar*, & renverse les conjectures & les raisonnemens du P. Hardouin qui veut que ce titre ait commencé à Philippe à cause de sa naissance & de la noblesse de son extraction. Le titre est gravé sur une médaille de Diaduménien fils de l'empereur Macrin, à qui le P. Hardouin lui-même ne donne pas une naissance distinguée, & qui, au rapport de Dion, historien contemporain, étoit Maure de nation & de la plus basse extraction, γενέων ἀδοξοτάτων.

L. LXXVIII, p. 892.

Maximin, père de Maxime, étoit d'un village de Thrace;

1.
IMP. C. M. AVR. ANTONINVS PIVS AVG. GER.
Æ
R. LAO. S. MATER. COL. SEP. A V

2.
M. AVREL. ANTONINVS PIVS AVG. GER. MAX.
Æ
ANTONINIANA AVGVSTI
LAV. COL. ET METROP.

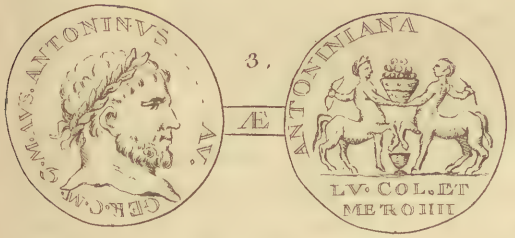
3.
IMP. C. M. AVR. ANTONINVS AVG. GER. MAX.
Æ
ANTONINIANA
LV. COL. ET METROPH.

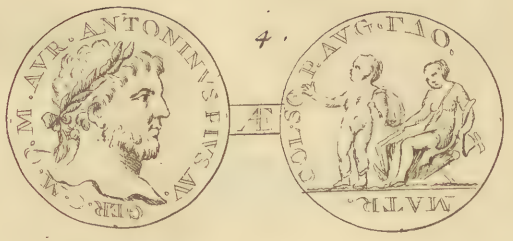
4.
IMP. C. M. AVR. ANTONINVS PIVS AVG. GER.
Æ
COL. SC. PRAVG. TAO. MATR.

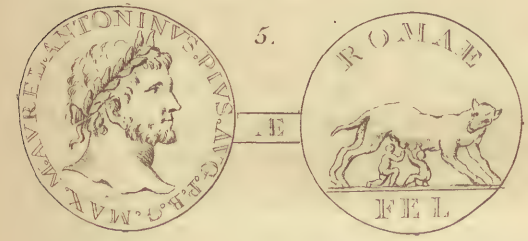
5.
IMP. C. M. AVR. ANTONINVS PIVS AVG. GER. MAX.
Æ
ROMAE
FEL

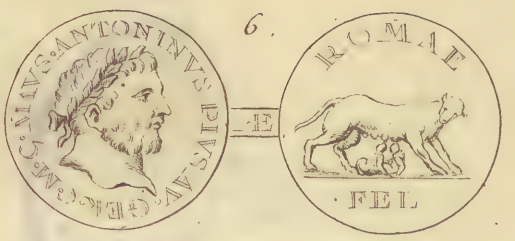
6.
IMP. C. M. ANTONINVS PIVS AVG. GER. MAX.
Æ
ROMAE
FEL

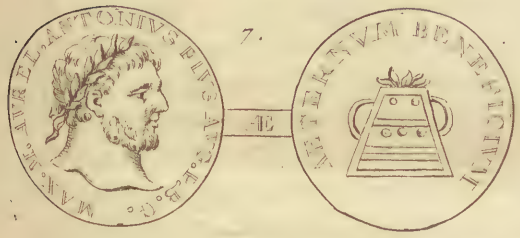
7.
IMP. C. M. AVR. ANTONINVS PIVS AVG. GER.
Æ
METERNVM BENEFICIVM

8.
IMP. C. M. OP. SEV. MACRINVS AVG.
Æ
ROMAE
FEL

9.
M. IVL. ANTONINVS NOB. CAES.
Æ
ROMAE
FEL

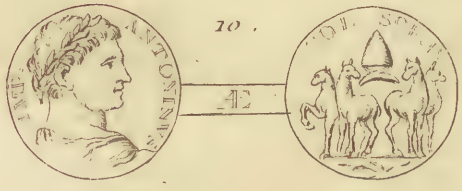
10.
IMP. ANTONINVS
Æ

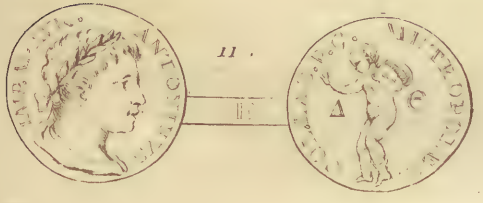
11.
Æ

UNIVERSITARIA
SEVILLA

fils d'un père & d'une mère Barbares, *Barbaro patre & matre genitus ;* & pour cacher la baſſeſſe de ſon extraction, *propter humilitatem generis, ignobilitatis tegendæ cauſâ*, il fit tuer tous ceux qui en avoient connoiſſance. Enfin Philippe étoit Arabe & ſans aïeux, *humillimo ortus loco ;* ſon père, ſuivant le jeune Victor, étoit un chef de brigands : d'où M. l'abbé Belley conclud que le titre de *Nobiliſſimus* étoit donné aux Céſars, non à cauſe de leur naiſſance illuſtre, mais pour exprimer l'éclat & l'excellence de la dignité de Céſar dont ils étoient décorés ; en effet, le nom de *Nobiliſſimus* étoit rendu chez les Grecs par celui d'Ἐπιφανέστατος, qui eſt relatif à la dignité. Ce titre continua d'être donné aux Céſars juſqu'au temps de Jovien ; dans la ſuite on fit une diſtinction entre les enfans des Empereurs. L'aîné étoit nommé ſimplement *Céſar ;* les puînés eurent le titre de *Nobiliſſimes*, qui fut étendu encore aux frères, aux filles, aux parens des Empereurs, & à des perſonnes illuſtres qui n'étoient pas de la famille Impériale. Le ſavant M. du Cange en a raſſemblé pluſieurs exemples.

Capitol. in vita, c. 8 & 9.

Capitol. Vit. trium Gordian. c. 29 & 30.

Philoſtorg. hiſt. Eccleſ. l. VIII, c. 8.

Gloſſ. med. Græcit. t. II, p. 1010.

Au reſte, la médaille de Diaduménien, du cabinet de M. Pellerin, eſt un monument précieux. M. Vaillant obſerve que les médailles de colonies avec la tête de Diaduménien ſont rares, & qu'on n'en trouve aucune de grand bronze : celle-ci eſt de grand bronze & de la plus belle conſervation. L'inſcription ROMÆ FEL. qu'on n'avoit point encore vûe ſur les médailles de ce Prince, enfin le titre de NOB*iliſſimus* CÆS*ar* augmentent encore le mérite de cette médaille, qui juſqu'à préſent eſt unique.

REMARQUES SUR UNE INSCRIPTION D'ATHÈNES,

Contenant quelques particularités relatives au Gymnaſe public de cette ville.

LE principal mérite des Inſcriptions n'eſt pas de tranſmettre à la poſtérité des noms obſcurs, & ſouvent peu dignes de ſurvivre à ceux qui les ont portés. C'eſt d'être les dépoſitaires d'un grand nombre d'uſages établis chez les différens peuples, & dont le détail, curieux par lui-même, peut répandre du jour ſur l'hiſtoire de leurs mœurs; hiſtoire vraiment inſtructive par l'étendue de la carrière qu'elle ouvre à nos regards, par la nature & la variété des objets qu'elle préſente à nos réflexions, & par l'utilité des vûes qu'elle nous ſuggère. Combien de coûtumes ſingulières, dont le ſpectacle amuſe notre imagination, & nous rappelle à nous-mêmes par leur contraſte avec les nôtres! Leur bizarrerie nous plaît par ſa nouveauté; le retour qu'elle occaſionne ſur nos propres uſages, nous en rend l'application perſonnellement utile. Tel eſt l'avantage de cette étude; tel eſt par conſéquent le prix de tous les monumens qui nous y conduiſent, ou qui peuvent y ſeconder nos recherches & nos ſpéculations par les lumières qu'ils renferment. Des débris méconnoiſſables & muets tant qu'ils reſtent iſolés, deviennent des matériaux importans, lorſque l'érudition ſait les réunir, les employer & les entendre.

Outre cet avantage général, les inſcriptions d'Athènes en ont un particulier, celui de nous renouveler le ſouvenir d'une ville immortelle dans les faſtes de la Littérature, & que tous les gens de Lettres regardent comme leur patrie. Les monumens d'Athènes ſont pour eux des monumens domeſtiques, & pour ainſi dire des titres de famille. Son

hiſtoire, liée néceſſairement à celle des arts, des ſciences, de la politique, de la philoſophie, n'eſt & ne ſera jamais nulle part une hiſtoire étrangère: ſon nom ſeul eſt le germe fécond d'une foule d'idées, de réflexions & d'images; & la vûe de ſes ruines ſuffiroit pour inſpirer le génie. Depuis deux ſiècles plus d'un Savant a fait le voyage de la Grèce, pour voir cette Cité fameuſe, pour en admirer les temples, les édifices publics, en rechercher les monumens divers, ou du moins pour en contempler les veſtiges, & pour éterniſer par des deſſeins fidèles ces ouvrages admirables qui ſe détruiſent de jour en jour, moins encore par l'injure du temps que par l'ignorance des habitans, & la jalouſe indifférence des Turcs, qui maîtres aujourd'hui de ces lieux où Socrate a penſé, que Thémiſtocle & Démoſthène ont défendus, foulent d'un pied barbare les cendres de Phidias & le tombeau de Périclès.

Qu'on nous pardonne ces réflexions, auxquelles nous n'avons pû nous refuſer. Quelque vagues qu'on les ſuppoſe, les amateurs des Lettres leur feront grace en faveur d'Athènes; & c'eſt pour eux ſeuls que nous écrivons. Cependant elles ne ſont pas totalement étrangères aux objets que nous allons examiner dans cet article de notre Hiſtoire & dans le ſuivant, puiſqu'ils auront pour but d'expliquer deux inſcriptions d'Athènes. La première relative au Gymnaſe, où la jeuneſſe Athénienne faiſoit ſes exercices. La ſeconde au rétabliſſement de l'*Odeum*, autre édifice public de cette ville.

Elles furent découvertes toutes deux en 1743. M. Gaſpari, Conſul de France, en fit faire ſur le champ des copies, qu'il a envoyées, en 1744, à M. le comte de Maurepas; & c'eſt par ordre de ce Miniſtre qu'elles ont été communiquées à l'Académie. M. l'abbé Belley ſe chargea de les examiner, & ſes recherches ont produit deux Mémoires, qu'il nous a lûs ſucceſſivement, & dont nous allons rendre un compte étendu, en ſuivant l'ordre de leur date. Le premier, fait en 1750, ſera la matière de cet article. L'article ſuivant eſt réſervé pour le ſecond, que l'auteur nous lut en 1751, dans l'aſſemblée publique du 12 novembre.

M. l'abbé Belley a commencé par celle des deux Inſcriptions qui renferme quelques traits relatifs au gymnaſe Athénien. Quoique plus moderne que l'autre, comme on en jugera par la comparaiſon de leurs époques, elle a été découverte la première.

Ce n'eſt qu'un fragment, mais qui conſerve des détails intéreſſans pour l'hiſtoire d'Athènes. Le ſieur Léon Beninzéla, qui l'a trouvée dans les ſoûterrains de cette ville, l'a fait poſer dans une maiſon qu'il ſe bâtiſſoit alors, rue du Bazar; & c'eſt-là que le Conſul François en a fait tirer, ſur le marbre, une copie exacte, à deux mots près. Le Mémoire de M. l'abbé Belley commence par cette copie même, & par la traduction du fragment.

ΠΑΡΑ ΑΡΕΟΠΑΓΕΙΤΩΝ
ΑΙΤΗΣΑΜΕΝΟΙ ΟΙ ΕΠΙ ΛΥ
ΚΟΜΗΔΟΥΣ ΑΡΧΟΝΤΟΣ
ΕΦΗΒΟΙ ΔΙΑ ΤΟΥ ΚΟΣΜΗ
ΤΟΥ ΑΥΤΩΝ Π. ΑΙΛΙΟΥ ΘΕ
ΟΦΙΛΟΥ ΠΑΡΑΔΟΞΟΥ ΣΟ[a]
ΝΙΕΟΣ ΤΟΝ ΔΙΑ ΒΙΟΥ ΠΑΙ
ΔΟΤΡΙΒΗΝ ΤΩΝ ΕΦΗΒΩΝ
ΑΒΑΣΚΑΝΤΟΝ ΕΥΑΠΟΥ[b]
ΚΗΦΕΙΣΙΕΑ.

[a] *Liſez* ΣΟΥ.

[b] *Liſez* ΕΥΜΟΛΠΟΥ.

Voici la verſion littérale de ces dix lignes, qui ne ſont que le début d'une phraſe dont le reſte eſt perdu. *Les Ephèbes de l'archontat de Lycomède ayant demandé à l'Aréopage, par Publius Ælius Theophile Paradoxus de Sunium, leur Coſmète, (qu'on leur donnât) pour Pédotribe perpétuel des Ephèbes Abaſcante, fils d'Eumolpe, de Cephiſia.* . . . . .

Les remarques de M. l'abbé Belley ſur ce fragment ſe rapportent à deux chefs, & forment deux ſections ſéparées. Dans la première, il éclaircit tout ce qui a rapport au monument même; il en examine l'époque dans la ſeconde.

Nous ſuivrons la même diviſion dans cet extrait de ſon Mémoire.

I.ere SECTION.

Les légiſlateurs Athéniens s'étoient fait un point capital de l'éducation de la jeuneſſe, dont ils avoient ſenti toute l'influence ſur le bonheur & la gloire d'un Etat républicain. Les enfans des citoyens de la plus vile extraction, étoient réſervés pour la pratique des arts méchaniques : on inſtruiſoit tous les autres, conformément aux loix de Solon, dans les Lettres, la Philoſophie, la Muſique; & tandis qu'on s'étudioit à leur former l'eſprit, on ne s'attachoit pas moins à les rendre adroits & vigoureux, en les aſſujétiſſant à tous les exercices du gymnaſe. Ils apprenoient à monter à cheval, à chaſſer, à nager. Pour mettre plus d'ordre & de ſuite dans cette éducation publique, on les diſtribuoit, ſuivant leur âge, en claſſes différentes. *Plutarch. in Solon.*

La première étoit celle des enfans ΠΑΙΔΕΣ. A l'âge de ſept ans on les inſcrivoit ſur le rôle de cette claſſe, qui avoit ſes maîtres, ſes officiers, ſes inſpecteurs; & ils y reſtoient juſqu'à ce qu'ils euſſent achevé leur dix-huitième année. A dix-huit ans accomplis, ils montoient à celle des *jeunes gens* ou des *Ephèbes*, ΕΦΗΒΟΙ, ſur le rôle deſquels on les inſcrivoit avec cérémonie. C'étoit pour l'eſpace de deux ans, pendant leſquels ils achevoient leur cours des exercices du gymnaſe: ils préludoient auſſi dès-lors au ſervice militaire. Armés de la lance & du bouclier dans une aſſemblée du peuple, après un ſerment ſolennel de courage & de fidélité, ils montoient alternativement la garde dans la ville & dans les poſtes de l'Attique. On ne ſe contentoit pas de les exercer à l'ombre du gymnaſe, on eſſayoit leur force & leur adreſſe dans les jeux publics; ils y diſputoient le Prix: nous l'apprenons de pluſieurs inſcriptions. *Arrian. in Epictet. l. III. Pollux, l. VIII. c. 9.*

Les Ephèbes étoient ſubordonnés à des officiers qui veilloient ſur leurs mœurs & ſur leurs exercices, tels que les Coſmètes, les Sophroniſtes, les Gymnaſiarques, les Pédotribes. Entre ces officiers, dont nous rencontrons les différens noms dans les auteurs ou ſur les marbres, M. l'abbé Belley s'attache particulièrement à faire connoître les *Coſmètes* & les

Pédotribes, qui ſont ceux dont il eſt parlé dans l'inſcription qu'il explique.

Le Coſmète, ΚΟΣΜΗΤΗΣ, étoit comme le gouverneur des Ephèbes; il veilloit ſur leur inſtruction, & maintenoit l'ordre & la décence parmi eux. Son nom indique aſſez la nature de ſes fonctions, dans leſquelles il étoit aidé par des officiers ſubalternes, que les monumens déſignent par ceux d'Hypocoſmètes & d'Anticoſmètes.

Plato, de Legib. l. VI.

Lexicon Harpocrationis.

Le Pédotribe, ΠΑΙΔΟΤΡΙΒΗΣ, formoit les jeunes gens aux exercices gymnaſtiques, ſous les ordres du Gymnaſiarque, qui en étoit le premier maître. C'étoient deux offices très-différens l'un de l'autre, quoique le ſavant Prideaux les ait confondus. Nous les voyons expreſſément diſtingués par les auteurs & ſur les marbres. Ce n'eſt donc pas une queſtion, mais la matière fournit des détails curieux, recueillis par Van-Dale. Le Gymnaſiarque, ſurintendant du gymnaſe, n'étoit en charge que pour un an; dans quelques endroits même, on en changeoit tous les mois. Le Pédotribe lui étoit ſubordonné; c'étoit un officier ſubalterne: mais ſa charge étoit à vie, ΔΙΑ ΒΙΟΥ. Il tient toûjours ſur les marbres un des derniers rangs parmi les miniſtres du gymnaſe. Quoiqu'attaché particulièrement aux Ephèbes, le Pédotribe étendoit auſſi ſes fonctions ſur la claſſe des enfans; ſon nom ſeul en fournit la preuve. Mais on trouve le fait nettement prononcé dans pluſieurs paſſages formels, entre autres dans un traité d'Ariſtote, & dans l'*Axiochus*, dialogue communément attribué à Platon.

Marmor. Oxonienſ. p. 88.

Van-Dale, Diſſert. VIII, c. 7.

Ariſtot. Politic. l. VIII, c. 3.

Platon, page 1305. C.

A l'âge de vingt ans accomplis, les Ephèbes étoient inſcrits ſur le rôle des ſoldats, & de ce moment engagés au ſervice militaire pour la défenſe & l'honneur de la république. Excepté quelques cas où la loi générale pouvoit ſouffrir exception, cet engagement étoit pour eux un lien indiſſoluble juſqu'à ce qu'ils euſſent ſoixante ans. Harpocration en fait la remarque d'après le traité d'Ariſtote ſur la république d'Athènes.

De ces obſervations préliminaires, M. l'abbé Belley revient à celle

à celle que préſente en particulier le fragment dont il s'agit.

1.° Les Éphèbes y ſont déſignés par l'archontat ſous lequel ils avoient été enregiſtrés ſur le rôle de leur claſſe: ΟΙ ΕΠΙ ΛΥΚΟΜΗΔΟΥΣ ΑΡΧΟΝΤΟΣ ΕΦΗΒΟΙ. M. l'abbé Belley reconnoît en cela l'uſage atteſté par Harpocration, de les inſcrire ſur des tablettes blanchies, avec le nom de l'archonte Éponyme, dans l'année duquel ils avoient été enrôlés; c'étoit une façon d'aſſurer l'époque de leur premier engagement avec la république.

2.° Ils s'adreſſent à l'Aréopage pour obtenir de ce tribunal la nomination d'un Pédotribe perpétuel qu'ils déſignent. C'étoit donc à l'Aréopage, chargé ſpécialement par les loix de Solon, de veiller ſur les mœurs de la jeuneſſe d'Athènes; qu'étoit réſervé le choix des officiers auxquels l'éducation de cette jeuneſſe étoit confiée. Nous le ſavions déjà par le témoignage de quelques anciens, ſur-tout par l'auteur du dialogue *Axiochus* déjà cité, qui le dit en termes formels; mais juſqu'à préſent le ſuffrage d'aucune Inſcription n'avoit confirmé ſur ce point le rapport des écrivains. Celle-ci eſt la première, & ce trait ſeul la rendroit précieuſe.

3.° C'eſt par leur *Coſmète* que les Éphèbes font cette demande à l'Aréopage. « Cet Officier, dit M. l'abbé Belley, tenoit le premier rang entre ceux du Gymnaſe; enſuite venoient l'Anti-coſmète, le Sophroniſte, le Gymnaſiarque, le Pédotribe, comme on peut le voir dans une Inſcription rapportée par Spon. » Le Coſmète de celle-ci s'y nomme *Publius Ælius Theophilus Paradoxus;* ſoit que ce dernier mot doive être pris pour un nom propre, ſoit qu'il faille le regarder comme une épithète honorifique, donnée par les Éphèbes à leur gouverneur.

Spon, Voyag. t. III, p. 76.

4.° Ce Coſmète étoit citoyen d'Athènes & du bourg de *Sunium*, ΣΟΥΝΙΕΥΣ. Sur quoi M. l'abbé Belley remarque que *Sunium* étoit un bourg ou ΔΗΜΟΣ de l'Attique, ſitué ſur le cap du même nom, & réparti d'abord dans la tribu Léontide, enſuite dans la tribu Attalide. Ce fut un lieu célèbre autrefois par le magnifique temple de Minerve

Suniade, bâti sur le modèle de celui que cette Déesse avoit dans l'enceinte même d'Athènes : l'ordre de l'architecture en étoit dorique ; on en voit encore aujourd'hui quatorze colonnes, sur la pointe du cap, qui en a pris le nom moderne de *Capo-colonne*.

5.° L'Officier qu'ils proposent pour être leur *Pédotribe* est aussi un citoyen d'Athènes, mais d'un autre bourg que le précédent, du bourg de *Cephisia*, ΚΗΦΕΙΣΙΕΑ. *Cephisia*, l'un des *peuples* ou Δῆμοι de l'Attique, étoit de la tribu Erechthéide, suivant Harpocration & les marbres. Cette petite ville, située à cinq ou six milles d'Athènes, sur le chemin qui conduisoit à Marathon, devint par la suite une bourgade. Elle se réduisit enfin à n'être plus qu'une maison de campagne, appartenante au fameux Hérodès Atticus, si connu sous le règne de Marc-Aurèle. Aujourd'hui c'est un hameau, nommé *Céfisia*, où l'on voit des restes d'anciennes murailles de marbre, & quelques inscriptions.

6.° Abascante de Céphisia, fils d'Eumolpe, qu'on propose ici pour Pédotride, étoit déjà connu par des monumens de cette espèce. On le trouve dans la liste des enfans inscrits sur un des côtés de ce beau marbre du Gymnase, cité par Spon, & qui donne les noms des officiers Athéniens, & celui des mois de l'année Attique. On le retrouve une seconde fois sur un autre marbre, transporté d'Athènes à Oxford, sur lequel on lit : ΠΑΙΔΟΤΡΙΒΟΥΝΤΟΣ ΑΒΑΣΚΑΝΤΟΥ ΤΟΥ ΕΥΜΟΛΠΟΥ ΚΗΦΕΙΣΙΕΩΣ ΕΤΟΣ ΚΓ. *Abascante, fils d'Eumolpe, de Cephisia, étant Pédotribe depuis vingt-trois ans....* Le voilà trois fois mentionné sur les marbres. Notre Inscription, dans l'ordre chronologique, tient, comme il est aisé de le voir, le milieu entre les deux qui ont été déjà publiées. Il nous reste à suivre M. l'abbé Belley, dans les discussions par lesquelles il fixe l'époque de ce monument. C'est l'objet de la seconde section.

Spon, Voyag. t. III, p. 76.
Ibid. p. 166.

II.e SECTION.

Les trois marbres sur lesquels le nom d'Abascante est inscrit, ne donnent aucune époque précise. Si nous avions la suite des fastes d'Athènes, le nom de Lycomède, archonte

Éponyme de notre Inſcription, leveroit bien-tôt la difficulté. Au défaut de monumens précis, nous ne pouvons déterminer les temps que par approximation, & c'eſt le parti que prend M. l'abbé Belley.

Le marbre ſur lequel Abaſcante eſt inſcrit au nombre des *enfans*, porte le nom de Caius Julius Caſius, archonte Éponyme, & place au nombre des Gymnaſiarques Titus Flavius Alypus. Celui-ci fait mention de Publius Ælius Théophile, *Coſmète* des Éphèbes. Ces noms Romains démontrent que ces Inſcriptions ſont du temps de la domination Romaine à Athènes. Les citoyens d'Athènes, dans la vûe de marquer leur attachement ou leur reconnoiſſance pour les Empereurs, ont ſouvent pris les noms de ces Princes. Par-là ils ſe déclaroient en quelque manière leurs affranchis. Les Rois même & les Princes étrangers ſe livrèrent à cet eſprit de flatterie & de ſervitude. M. l'abbé Belley en a rapporté ailleurs pluſieurs exemples, en particulier dans ſon Mémoire ſur les médailles de Polémon, prince d'Olba. *Mém. de l'Académ. t. XXI, page 424.*

Le Titus Flavius du premier marbre, en fait remonter l'Inſcription au temps de Veſpaſien ou de ſes enfans. Le Publius Ælius de notre marbre, prouve que l'Inſcription peut être du temps de l'empereur Hadrien, ou d'Antonin Pie, qui portoient le nom d'Ælius. On ſait que ces deux Princes ont comblé de biens & d'honneurs la ville & les habitans d'Athènes. La beauté des caractères & la forme des lettres ne permettent pas de reculer la date en deçà du règne de Commode. Ainſi le temps de l'Inſcription peut ſe rapporter au règne d'Antonin Pie ou de Marc-Aurèle.

On voit, par ce monument, que l'archonte Éponyme étoit encore alors le premier magiſtrat d'Athènes.

Hadrien avoit été archonte d'Athènes la quatrième année de la 222.e Olympiade, de Rome 865, & 112 de l'ère Chrétienne; & c'eſt en cette qualité qu'il y préſida aux fêtes de Bacchus. L'empereur Gallien, ſuivant le témoignage de Trebellius Pollion, avoit été nommé à la même charge avant ſon élévation à l'Empire. La dignité d'Archonte ayant perdu *Dion. l. LXIX, p. 795. A. Phlegon. Mirabil. c. 25.*

dans la ſuite ſon éclat & ſon autorité, fut ſupprimée au commencement du IV.e ſiècle de l'ère Chrétienne, ſous l'empire de Conſtantin, qui changea la forme du gouvernement dans les provinces & dans les villes de l'Orient; le *Stratège* ou Préteur devint alors le premier magiſtrat de la ville d'Athènes.

On ſait que le nom du premier des Archontes, qualifié par cette raiſon d'archonte Éponyme, ſervoit à déſigner l'année chez les Athéniens, comme les noms des Conſuls déſignoient l'année Romaine. Une ſuite exacte des Archontes répandroit autant de lumière dans l'hiſtoire Grecque, que la ſuite des Conſuls en jette ſur l'hiſtoire de Rome. Elle en fixeroit la chronologie, en attachant les faits à des époques préciſes.

Des auteurs célèbres dans l'antiquité, Démétrius de Phalère, Philochore, Apollodore, Ctéſiclide, & pluſieurs autres écrivains avoient donné les faſtes Attiques, & la ſuite des archontes Éponymes; mais ces ouvrages ſe ſont perdus. On n'en trouve que quelques fragmens dans Diodore de Sicile, dans Denys d'Halicarnaſſe & dans quelques autres auteurs. Depuis la renaiſſance des Lettres, pluſieurs Savans ont tâché de rétablir la ſuite des Archontes, d'après les auteurs & les monumens; Sigonius, Meurſius, Selden, Lydiat, Prideaux & Dodwel ont compoſé, ſur ces faſtes, des ouvrages remplis de recherches & de critiques. Enfin M. Édouard Corſini a publié à Florence, depuis quelques années, deux volumes du grand ouvrage, qu'il avoit annoncé ſous le titre de *faſti Attici.* Ce ſavant Italien a diſcuté les ouvrages des anciens, & tous les monumens d'Athènes qu'il a pû recouvrer. Notre Inſcription donne le nom & à peu près le temps d'un Archonte Éponyme qui étoit inconnu; c'eſt un nouveau ſupplément à ajoûter aux *faſtes Attiques.*

Une autre obſervation qu'on peut faire ſur cette Inſcription, c'eſt que les Athéniens, quoique ſoûmis à l'empire Romain, conſervoient leurs anciens uſages, & cette diſcipline qui dans les beaux jours de leur République les avoit élevés au deſſus de leurs voiſins, & qui jointe à leur goût pour les arts, leur conſerva, même au défaut de la puiſſance, une

supériorité plus flatteuse que celle qu'on ne doit qu'à la force des armes. La ville d'Athènes, au second siècle de J. C, faisoit encore élever la jeunesse dans les Sciences & dans les exercices laborieux du gymnase; elle formoit des Soldats pour la défense de l'Empire, & des Athlètes qui dans les jeux publics remportoient des couronnes, également glorieuses pour les vainqueurs & pour la ville qui leur avoit donné naissance.

EXPLICATION D'UNE INSCRIPTION ANTIQUE,

*Sur le rétablissement de l'*Odeum *d'Athènes, par un roi de Cappadoce.*

ON peut mettre au rang des découvertes intéressantes en fait d'antiquités cette seconde inscription Grecque, dont nous annonçons le sujet à la tête de cet article. Elle a été trouvée, comme la précédente, à Athènes, & envoyée ici par la même voie. Un Turc la découvrit le 15 août 1743, dans les fondations d'une maison qu'il faisoit rebâtir. Voici la copie & la traduction, faite par M. l'abbé Belley, de cette Inscription, gravée en six lignes, sur un marbre qui probablement étoit la base d'une statue. Chaque lettre a dix lignes de hauteur, & le caractère en est très-beau.

ΒΑΣΙΛΕΑ ΑΡΙΟΒΑΡΖΑΝΗΝ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΑ ΤΟΝ ΕΚ ΒΑΣΙΛΕΩΣ
ΑΡΙΟΒΑΡΖΑΝΟΥ ΦΙΛΟΡΩΜΑΙΟΥ ΚΑΙ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ
ΑΘΗΝΑΙΔΟΣ ΦΙΛΟΣΤΟΡΓΟΥ ΟΙ ΚΑΤΑΣΤΑΘΕΝΤΕΣ
ΥΠ ΑΥΤΟΥ ΕΠΙ ΤΗΝ ΤΟΥ ΩΙΔΕΟΥ *Sic* ΚΑΤΑΣΚΕΥΗΝ
ΓΑΙΟΣ ΚΑΙ ΜΑΡΚΟΣ ΣΤΑΛΛΙΟΙ ΓΑΙΟΥ ΥΙΟΙ ΚΑΙ
ΜΕΝΑΛΙΠΠΟΣ ΕΑΥΤΩΝ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ.

C'eſt-à-dire, *Caïus & Marcus Stallius, fils de Caïus, & Ménalippe* (ont élevé ce monument à) *leur bienfaiteur le roi Ariobarzane* Philopator, *fils du roi Ariobarzane* Philoromæus, *& de la reine Athénaïs* Philoſtorge, *ayant été chargés par ce Prince de la conſtruction de l'*Odeum.

On ſait, dit M. l'abbé Belley, que les inſcriptions Grecques ſont beaucoup plus rares que les Latines, & que parmi les premières, celles qui font mention des Rois étrangers, ſont de la plus grande rareté. Celle-ci a le double avantage de nous apprendre la filiation & la ſuite des derniers rois de Cappadoce, qui étoit inconnue, & de nous faire connoître le Prince qui fit réparer dans la ville d'Athènes un des édifices les plus magnifiques. Ces deux objets, l'un & l'autre intéreſſans pour l'hiſtoire, ſont le ſujet de deux ſections, qui partagent le Mémoire dont nous faiſons le précis.

I.ere SECTION.

Diod. Sic. Excerpt. l. XXXI.

Les anciens rois de Cappadoce ſe prétendoient iſſus de Cyrus, & poſſédoient en Aſie un état puiſſant. Leur ſuite eſt peu connue juſqu'au temps d'Alexandre le Grand; alors l'hiſtoire commence à parler de ces Rois, qui portoient ordinairement le nom d'Ariarathe. Les Romains, depuis la défaite d'Antiochus le Grand, roi de Syrie, étendirent leur ſyſtème politique; ils ſe mêlèrent des affaires de l'Aſie, & firent alliance avec les princes d'Orient. Ils accordoient l'honneur τὴν τιμὴν ταύτην, de leur amitié & de leur alliance aux autres Rois; les traités d'alliances avec les rois de Cappadoce comprenoient non ſeulement leur perſonne, mais encore toute la Nation. La race Royale s'étant éteinte, les Romains, en conſidération des traités, permirent aux Cappadociens de vivre en liberté, ſuivant leurs propres loix; mais cette Nation, accoutûmée au pouvoir monarchique, rejeta la liberté qui lui étoit offerte, & ſe choiſit pour monarque Ariobarzane. Ce Prince, qui tenoit le ſceptre du conſentement des Romains, en reçut de nouveaux bienfaits. Chaſſé deux fois de ſes Etats, par les intrigues ou par les armes de Mithridate, deux fois il fut rétabli *(a)* par la puiſſance de

Strab. l. XII, p. 540.

L'an 91 avant J. C, 663 de Rome.

Strab. ibid. Juſtin. lib. XXXVIII, c. 2.

(a) Il fut rétabli par Sylla l'an 668 de Rome, & par Pompée l'an 688.

Rome. Le Sénat lui déféra même les honneurs les plus éclatans, & lui envoya la chaiſe curule; diſtinction qui n'étoit accordée qu'aux Princes amis, qui avoient rendu à la République les plus grands ſervices. Ariobarzane fit graver ces marques d'honneur ſur quelques-unes de ſes monnoies, & prit, ſur la pluſpart des autres, le titre d'*ami des Romains*, ΦΙΛΟΡΩΜΑΙΟΣ. Ce n'eſt pas ici le lieu de montrer que les Rois & les peuples affectionnés aux Romains prenoient ordinairement ce titre, le baron de Spanheim en rapporte des exemples dans ſon grand ouvrage. Les Princes portèrent encore plus loin la reconnoiſſance ou la flatterie envers les empereurs Romains; ils ſe diſoient en quelque manière leurs affranchis, en prenant leur nom de famille, ΙΟΥΛΙΟΣ, ΤΙΒΕΡΙΟΣ, ΣΕΠΤΙΜΙΟΣ, comme M. l'abbé Belley l'a prouvé, d'après pluſieurs Médailles, dans un autre Mémoire déjà publié.

De Præſtant. & Uſu Numiſm. t. I, p. 475.

Mém. de l'Académ. t. XXI, p. 421.

Le règne d'Ariobarzane *Philoromæus* fut de longue durée; on lit ſur ſes Médailles, conſervées en différens cabinets, les dates de ſon règne juſqu'à l'année trente-troiſième, ΓΛ. Ce Prince ayant été élû roi de Cappadoce par la Nation l'an 663 de Rome, la trente-troiſième année de ſon règne concourt avec l'année 695 de Rome. Appien rapporte qu'en mourant il laiſſa tous ſes Etats à ſon fils. L'Inſcription nous apprend qu'il avoit épouſé Athénaïs; aucun hiſtorien n'a fait mention de ce mariage. Ariobarzane, quelques années avant ſa mort, aſſocia au trône ſon fils en préſence de Pompée, qui venoit de finir ſon expédition contre Tigrane & contre Mithridate.

Le jeune Roi eſt nommé dans l'Inſcription *Ariobarzane Philopator, fils d'Ariobarzane Philoromæus & de la reine Athénaïs Philoſtorge.* Un paſſage de Valère Maxime explique parfaitement le titre ou ſurnom de *Philopator.* « Le roi Ariobarzane, dit cet auteur, monté ſur une eſtrade, & aſſis « ſur une chaiſe curule à côté de Pompée, voyoit avec peine « ſon fils à ſes pieds & dans une place qui étoit au deſſous « de ſa fortune; il deſcendit, lui mit le diadème ſur la tête, « l'exhorta à monter & à prendre ſa place. Le jeune Prince «

L. V, c. 7.

» versa des larmes, frissonna de tout le corps, laissa tomber le » diadème, & ne put monter sur l'estrade; & chose presque » incroyable, continue l'auteur, le père étoit comblé de joie, & » le fils accablé de tristesse. Ce combat glorieux ne finit que » lorsque l'autorité de Pompée appuya la volonté du père; il » proclama roi le jeune Prince, lui ordonna de prendre le diadème, & de s'asseoir sur la chaise curule. » La résistance du jeune Ariobarzane fait assez connoître son respect & sa tendresse pour son père, & montre qu'il mérita le titre de *Philopator*, qui lui est donné dans l'Inscription, & que lui-même a pris sur ses Médailles. M. l'abbé Belley cite deux Médailles de ce Prince, l'une du cabinet de Wilde, & l'autre du cabinet de Pembrock; on voit d'un côté la tête du jeune Prince ceinte du diadème, & de l'autre la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΙΟΒΑΡΖΑΝΟΥ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ, avec le type de Minerve, type commun sur les Médailles des rois de Cappadoce. Il régna quelque temps avec son père, qui l'avoit associé au trône, & qui en mourant lui laissa la Cappadoce entière, deux cantons d'Arménie (la Sophène & la Gordène) & quelques villes de Cilicie, que Pompée avoit jointes à ses États. Nous ignorons la durée précise du règne de ce Prince; mais elle fut environ de treize ans, puisqu'associé par son père vers l'an 689 de Rome, il avoit péri d'une mort violente peu avant l'année 703, lorsque Cicéron passa en Asie pour prendre le gouvernement de la Cilicie. Philopator laissa deux enfans encore jeunes, nommés l'un Ariobarzane, & l'autre Ariarathe.

Appian. Mithrid. p. 243, 244.

Le Sénat ayant appris la mort du roi de Cappadoce (Ariobarzane Philopator) déféra la couronne à Ariobarzane son fils, qui fut surnommé *Eusébès & Philoromæus*, & chargea Cicéron, qui partoit pour la Cilicie, d'en prendre la tutèle & la défense. A peine le Proconsul fut-il arrivé en Cappadoce, que le roi Ariobarzane, accompagné d'Ariarathe son frère & des amis de son père, se rendit au camp, représenta qu'il s'étoit formé une conspiration contre sa personne, & demanda des troupes pour sa garde & sa défense. Cicéron recommanda

Cic. l. XV, ep. 2, ad Fam.

Cic. ad Attic. l. VI, ep. 2.

recommanda aux fidèles ſujets, inſtruits par le malheur, *acerbiſſimo caſu*, du dernier Roi, de veiller à la conſervation de leur Prince. Il exhorta Ariobarzane à ſignaler les commencemens de ſon règne par des actes de ſévérité contre les traîtres, & lui promit tous les ſecours dont il auroit beſoin. La reine Athénaïs avoit fait exiler deux perſonnes de conſidération, *Mithram & Athenæum ab Ariobarzane importunitate Athenaïdis exilio mulctatos*, Cicéron les fit rappeler, & les rétablit en crédit & en autorité auprès du Roi; & par ſa ſageſſe il diſſipa les troubles, affermit l'autorité royale, & ſauva, ſans avoir recours aux armes, le Roi & ſon État. On ne doit pas s'attendre à trouver ici l'hiſtoire complète de ce Prince, qui dans la guerre civile prit le parti de Pompée, fut défendu par Jule Céſar contre les entrepriſes de Pharnace, & fut tué l'an 712 de Rome par Caſſius, pour avoir favoriſé le parti du Triumvirat. Après ſa mort Ariarathe ſon frère recouvra les États de ſa maiſon, dont il fut dépouillé par Marc-Antoine, en 718.

Cic. ad Fam. l. XV, ep. 4.

Cic. ad Fam. l. XV, ep. 5. Ad Attic. l. V, ep. 20. Plut. in Cic.

Appian. de Bell. civ. l. IV.

Mais une obſervation importante que fait M. l'abbé Belley, c'eſt qu'Ariobarzane *Euſébès-Philoromæus* n'étoit pas le ſecond du nom roi de Cappadoce, comme l'ont cru le cardinal Noris, le baron de Spanheïm, Haym & les autres antiquaires; cet Ariobazarne étoit le troiſième du nom: le concours des dates & des circonſtances prouve qu'il étoit fils du roi Ariobarzane Philopator, qui périt malheureuſement peu de temps avant l'arrivée de Cicéron dans ſon gouvernement de Cilicie. Par l'inſcription d'Athènes, il eſt conſtant que ce *Philopator* étoit fils d'Ariobarzane ſurnommé *Philoromæus* & de la reine Athénaïs. Ainſi l'on doit compter trois Ariobarzanes ſucceſſivement rois de Cappadoce, le premier ſurnommé *Philoromæus*, le ſecond appelé *Philopator*, & le troiſième qui prit les noms d'*Euſébès-Philoromæus* ſur ſes Médailles, & que Cicéron déſigne par ces deux titres d'honneur, *Regem Ariobarzanem Euſeben Philoromæum*. Les Savans modernes, qui n'ont diſtingué que deux Ariobarzanes, n'ont pas fait attention à un paſſage formel de Strabon, écrivain exact & preſque contemporain,

Ad Fam. lib. XV, ep. 2.

Liv. XII, p. 540.

qui en parlant de l'élection d'Ariobarzane I.er au trône de Cappadoce, dit que cette race finit à la troisième génération; εἰς τριγενείαν δὲ προελθόντος τοῦ γένους ἐξέλιπε. Cette seconde race a donné quatre Rois, les trois Ariobarzanes en ligne directe, & Ariarathe surnommé *Eusébès-Philadelphe*, frère du dernier Ariobarzane.

Il faut encore observer que l'Inscription d'Athènes nous apprend qu'Athénaïs étoit femme d'Ariobarzane I.er, & mère du roi Philopator. Cicéron, dans une de ses lettres, parle d'une Athénaïs qui troubla la Cour du jeune roi Ariobarzane III.e, & qui par ses violences, *importunitate*, avoit fait exiler deux personnes considérables. Les interprètes ont été fort embarrassés sur l'explication de ce passage; quelques-uns ont cru qu'Athénaïs étoit un nom de ville: Muret a jugé avec raison que ce devoit être plutôt le nom d'une femme, qui, selon lui, étoit la femme ou la mère du Roi. L'Inscription justifie sa conjecture; elle fait mention de la reine Athénaïs, femme du roi Ariobarzane *Philoromæus*, mère du roi Ariobarzane *Philopator*, qui périt dans une conspiration, & aïeule d'Ariobarzane *Eusébès-Philoromæus*. Cette Princesse étoit surnommée ΦΙΛΟΣΤΟΡΓΟΣ, *Philostorge*, titre qui lui étoit donné à cause de son tendre amour pour ses enfans *(b)*. C'est la signification du mot grec; ce titre répond en partie au PIVS des Latins, qui a un sens plus étendu. PIETAS signifie l'amour, non seulement envers les parens & les enfans, mais encore envers la patrie & les Princes, le respect religieux dû à la divinité, & quelquefois la douceur & la clémence. On sait que plusieurs Rois & Empereurs ont porté le titre d'ΕΥΣΕΒΗΣ, de PIVS, que

Ad Famil. l. XV, epist. 4.

(b) Ce nom signifie proprement l'affection naturelle des parens pour leurs enfans; on dit en ce sens, Φιλοστόργως διημελεῖσθαι τῶν τέκνων. On le dit même des animaux, à l'égard de leurs petits; Ἵππων γένος φιλόστοργον φύσει. *Aristot. hist. Animal. lib. IX.* Mais ce nom est aussi employé pour marquer l'affection & l'amour des enfans envers leurs parens; Xénophon, en parlant de Cyrus, dit: Παῖς φιλόστοργος φύσει. M. l'abbé Belley rapporte, dans ce même morceau, des exemples dans lesquels on voit que les monumens & les écrivains ont appliqué aux Rois le nom de *Philostorge* dans la double acception.

Julie, femme de Septime Sévère, eſt nommée dans pluſieurs monumens JVLIA PIA, qu'Arſinoé, reine d'Egypte, & Jotapé, reine de Comagène, ont ſur les Médailles le titre de *Philadelphe.* L'inſcription d'Athènes donne à la reine Athénaïs le nom de ΦΙΛΟΣΤΟΡΓΟΣ, *Philoſtorge.* On lit ſur les marbres d'Oxfort que Séleucus Callinicus avoit été *Philoſtorge* à l'égard de ſes parens; διακείμενος καὶ ΦΙΛΟΣΤΟΡΓΩΣ πρὸς τοὺς γονεῖς. M. l'abbé Belley penſe qu'Athénaïs fut décorée de ce titre à cauſe de ſon amour pour ſes enfans. L'hiſtoire a comblé d'éloges la reine Apollonias, femme d'Attale roi de Pergame, & mère d'Eumène, de ce qu'ayant eu quatre fils, elle conſerva pour eux un amour tendre & conſtant : πρὸς πάντας τούτους ἀνυπέρβλητον διεφύλαξε τὴν εὔνοιαν καὶ ΦΙΛΟΣΤΟΡΓΙΑΝ.

Part. I, p. 1.

Polyb. Exc. Valeſ. p. 112.

L'Inſcription a eu pour époque & pour occaſion le rétabliſſement de l'*Odeum;* M. l'abbé Belley fait en peu de mots l'hiſtoire de cet illuſtre monument de la ville d'Athènes, ſur lequel il a raſſemblé preſque tous les paſſages des auteurs Grecs & Latins.

II.e SECTION.

Meurſius, Lect. Attic. lib. IV, c. 28.

Ces écrivains ont célébré la grandeur & la magnificence de l'*Odeum,* eſpèce de théatre que Périclès fit conſtruire. L'intérieur en étoit orné de colonnes & garni de ſiéges; il étoit conſtruit des mâts & des antennes qui avoient été enlevés aux Perſes, & ſe terminoit en cone, ſous la forme d'une tente ou d'un pavillon royal. Avant la conſtruction du grand théatre, les Muſiciens & les Poëtes s'aſſembloient dans l'*Odeum* pour y jouer & repréſenter leurs pièces; d'où le lieu fut ſurnommé *Odeum,* Ὠδεῖον *(c).* On avoit placé à l'entrée une belle ſtatue de Bacchus, pour rappeler l'origine de la Tragédie, qui commença chez les Grecs par des hymnes en l'honneur de ce Dieu. On continua de réciter dans l'*Odeum* les nouvelles pièces, avant que de les repréſenter ſur le théatre. Comme l'édifice étoit vaſte & commode, les Archontes y

Vitruv. l. V, c. 9. Scholiaſt. Ariſtoph. ad Veſpas. Plutarch. in Pericle.

Heſychius.

Suidas.

(c) ΩΙΔΕΟΝ, l'iota à côté de l'Ω (comme dans les anciennes Inſcriptions où il n'eſt pas ſouſcrit) du mot Ὠδή, *Cantus,* pour Ἀοιδή, qui eſt dérivé du verbe Ἀείδω.

tenoient quelquefois leur tribunal, & l'on y faiſoit au peuple la diſtribution des blés & des farines.

Ce bâtiment fut brûlé l'an de Rome 668, 86 avant l'ère Chrétienne, pendant le ſiége d'Athènes par Sylla: Ariſtion, qui défendoit la ville pour Mithridate, craignant que le général Romain ne ſe ſervît des bois & autres matériaux de l'*Odeum* pour attaquer l'*Acropole*, ou le château, y fit mettre le feu. Le roi Ariobarzane, dans la ſuite, le fit rebâtir; *Odeum incenſum bello Mithridatico rex Ariobarzanes reſtituit.* Vitruve, qui rapporte le fait, ne dit point lequel des Rois du nom d'Ariobarzane fit faire le rétabliſſement; l'Inſcription nous apprend encore que ce fut Ariobarzane Philopator, le ſecond du nom, qui régna en Cappadoce depuis l'an 690 de Rome, juſque vers l'an 703. Ce Prince n'épargna aucune dépenſe pour rendre à cet édifice ſa première ſplendeur. Strabon, Plutarque, Pauſanias, qui ont écrit depuis le rétabliſſement, le mettent au nombre des plus magnifiques monumens d'Athènes. Le rhéteur Hérodès Atticus, qui vivoit ſous les Antonins, ajoûta de nouveaux ornemens à l'*Odeum.* On ſait que pluſieurs autres Rois & Princes contribuèrent à la décoration de cette ville célèbre. Athènes n'étoit plus la ſouveraine de la Grèce, mais elle conſervoit ſur toutes les Nations un empire d'un ordre différent: elle excelloit dans les Sciences & les Arts; à ce titre elle mérita l'amour, le reſpect & la bienveillance des Princes & des peuples étrangers.

Appian. de Bell. Mithrid.

Vitruv. l. V, c. 9.

Pauſan. l. VII.

Le roi Ariobarzane avoit chargé de l'exécution de l'ouvrage trois architectes habiles, qui ſont nommés dans l'Inſcription; les deux premiers étoient Romains; la famille *Stallia* étoit déjà connue par une inſcription Latine: le troiſième étoit probablement Grec. Ce Prince leur donna des récompenſes dignes d'un Roi. M. l'abbé Belley préſume que, ſuivant un uſage très-ordinaire en ces temps-là, ils érigèrent une ſtatue en ſon honneur; & que l'Inſcription, qui marque leur reconnoiſſance envers le Prince leur bienfaiteur, étoit gravée ſur la baſe de la ſtatue.

Marator. pag. CXLVII, 1.

Au reſte le nouvel édifice étoit d'une grande ſolidité, ſi l'on en juge par les veſtiges qui ſubſiſtent encore après dix-huit ſiècles. Voici la deſcription que Whéler en a donnée, dans ſon voyage d'Athènes: « Les fondemens en ſont de prodigieux quartiers de roche, taillés en pointe de diamans, « & bâtis en demi-cercle, dont le diamètre peut être de cent « quarante pas ordinaires; mais ſes deux extrémités ſe terminent « en angle obtus ſur le derrière, qui eſt entièrement taillé dans « le rocher: il y a au milieu de ces extrémités une tribune « taillée dans le roc, élevée de cinq à ſix pieds, ſur laquelle « on monte par des degrés; à chaque côté ſont des bancs « ciſelés, pour s'aſſeoir le long des deux branches du demi-« cercle. » Ainſi l'édifice, de forme *ſemi-circulaire*, pouvoit avoir dans ſon diamètre, ſuivant notre meſure, trois cens cinquante pieds, ou cinquante-huit toiſes. Whéler prouve, d'après le témoignage de Pauſanias, & par les circonſtances locales, que ce monument, dont il donne le plan, eſt l'ancien *Odeum*, & qu'on ne doit pas le confondre avec le théatre, qui s'appelle encore le *théatre de Bacchus*, & dont il fait la deſcription.

Edit. Franç. t. II, p. 165.

P. 139.

Cette explication ſuffit pour faire connoître tout le prix de l'Inſcription. Le monument nous donne la filiation & la ſuite des rois de Cappadoce de la ſeconde race, explique leurs Médailles, indique le nom & le ſurnom d'une reine qui étoit inconnue, il éclaircit enfin pluſieurs paſſages des anciens auteurs.

Depuis la lecture de ce Mémoire, & la publication de l'extrait qui en a été donné dans le Mercure de France, M. Edouard Corſini, connu par ſon excellent ouvrage des *faſtes Attiques*, & par ſes *diſſertations Agoniſtiques*, a publié à Florence, en 1752, pluſieurs Inſcriptions de la ville d'Athènes: voici la dixième.

II. Vol. Déc. 1751, p. 73.

In-4.° 64 pages.

Ο ΔΗΜΟΣ
ΒΑΣΙΛΕΑ ΑΡΙΟΒΑΡΖΑΝΗΝ ΕΥΣΕΒΗ
ΦΙΛΟΡΩΜΑΙΟΝ ΤΟΝ ΕΚ ΒΑΣΙΛΕΩΣ

ΑΡΙΟΒΑΡΖΑΝΟΥ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ ΚΑΙ
ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΑΘΗΝΑΙΔΟΣ
ΦΙΛΟΣΤΟΡΓΟΥ ΤΟΝ ΕΑΥΤΟΥ
ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ ΑΝΕΘΗΚΕΝ.

C'eſt-à-dire, *Populus regem Ariobarzanem Euſeben Philoromæum regis Ariobarzanis Philopatoris & reginæ Athenaïdis Philoſtorgi filium, ſuum benefactorem dicavit.*

Cette Inſcription confirme l'explication donnée par M. l'abbé Belley au texte de Strabon, qui aſſure que la ſeconde race des rois de Cappadoce finit à la *troiſième génération*, εἰς τριγενείαν. Strabon, auteur très-exact, devoit être bien inſtruit du fait; il étoit né & avoit été élevé à Amaſie, ville du Pont, pays voiſin de la Cappadoce; il écrivoit environ cinquante ans après l'expulſion d'Ariarathe, dernier Roi de cette ſeconde race. Pour trouver trois générations juſqu'à cet Ariarathe, qui étoit indubitablement frère d'Ariobarzane Euſébès Philoromæus, il faut remonter au père commun de ces deux Princes & à leur aïeul, en ſorte que cet aïeul ſoit la première génération, ſon fils la ſeconde, & ſes petits-fils la troiſième. Or il eſt conſtant, par l'hiſtoire & par les monumens, que le premier Roi de cette ſeconde race a été Ariobarzane, élû par la Nation après l'extinction de la première race, qui eſt nommé ſur les monumens *Philoromæus*, & qui céda ſon royaume, *Cappadociæ regno ceſſit*, à ſon fils. Ariobarzane I.er, ſurnommé Philoromæus ſuivant la première Inſcription, eut pour fils Ariobarzane *Philopator*, que M. l'abbé Belley appelle Ariobarzane II. Suivant la ſeconde Inſcription Ariobarzane Philopator fut père d'Ariobarzane III, *Euſébès-Philoromæus*, frère d'Ariarathe dernier roi de la ſeconde race. Ainſi les trois générations de cette race Royale ſont évidemment prouvées par les deux Inſcriptions. On diſtingue clairement ſur les Médailles les trois têtes différentes des trois rois Ariobarzanes. La tête d'Ariobarzane I.er du nom, ſurnommé *Philoromæus*, avec la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΙΟΒΑΡΖΑΝΟΥ ΦΙΛΟΡΩΜΑΙΟΥ;

Valer. Max. l. V, c. 7.

R. & Var. Cimel.

la tête d'Ariobarzane *Philopator*, II du nom, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΙΟΒΑΡΖΑΝΟΥ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ; & la tête d'Ariobarzane III, surnommé *Eusébès Philoromæus*, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΙΟΒΑΡΖΑΝΟΥ ΕΥΣΕΒΟΥΣ ΦΙΛΟΡΩΜΑΙΟΥ. Celui-ci étoit frère d'Ariarathe *Eusébès Philadelphe*, dernier roi de la seconde race, dont on voit aussi la tête sur les Médailles, avec la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΙΑΡΑΘΟΥ ΕΥΣΕΒΟΥΣ ΚΑΙ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ. On ne pourroit rejeter l'autorité de Strabon, ou changer son texte, sans attaquer le témoignage authentique des Médailles & des Inscriptions, ou sans en altérer les expressions.

R. Wild. Pemb.

R. Peller.

R. Thes. Brandeb.

La seule difficulté qu'on peut opposer, c'est que la femme d'Ariobarzane I est nommée *Athénaïs Philostorge*, dans la première Inscription; & la femme d'Ariobarzane Philopator est aussi appelée *Athénaïs Philostorge*, dans la seconde Inscription. Mais il faut observer que le titre de *Philostorge* n'est point ici un nom propre & personnel, mais un nom appellatif, & un titre d'honneur qui peut être appliqué à différentes personnes, comme les titres de *Philopator*, de *Philometor*, de *Philadelphe*, d'*Eusébès*, &c. Le nom d'Athénaïs a pû être donné successivement à deux reines de Cappadoce. Sans vouloir accumuler les exemples, M. l'abbé Belley renvoie seulement à la suite des rois Séleucides; on y verra quatre Laodices, successivement reines de Syrie, & trois autres Princesses du nom de Cléopatre, occuper ensuite le même trône sans interruption. Il n'est donc pas extraordinaire que deux reines de Cappadoce aient porté le nom d'Athénaïs, & même le titre de *Philostorge*, à cause de leur tendresse & de leur amour constant pour leurs enfans; sentimens naturels & dignes des plus grands éloges, quand ils sont actifs & persévérans. Nous avons vû que la reine Apollonias, femme d'Attale roi de Pergame, s'acquit une grande estime par son amour pour ses quatre fils, ΦΙΛΟΣΤΟΡΓΙΑ. On ne doit pas craindre que les noms des deux reines *Athénaïs Philostorges* fassent une équivoque, ou une confusion dans l'histoire; elles sont clairement distinguées par les noms de leur mari & de leurs enfans. La

Polyb. Excerpt. Valef.

première, par la première Inſcription, étoit femme du roi *Ariobarzane Philoromæus*, & mère du roi *Ariobarzane Philopator*. La ſeconde, ſuivant la ſeconde Inſcription, étoit femme du roi *Ariobarzane Philopator*, & mère du roi *Ariobarzane Euſébès Philoromæus*. Au reſte, M. l'abbé Belley penſe, d'après la ſeconde Inſcription, que l'Athénaïs dont parle Cicéron dans ſes lettres, étoit la Reine veuve d'Ariobarzane *Philopator*, mère du roi Ariobarzane *Euſébès Philoromæus*, & de ſon frère *Ariarathe*. Cette Princeſſe, ambitieuſe & violente, après la mort funeſte de ſon mari, voulut s'emparer du gouvernement, & fit exiler de la Cour des perſonnes de la plus grande conſidération. Cicéron, ſuivant les ordres du Sénat, réprima les entrepriſes de la Reine, fit rappeler les exilés, donna des avis ſalutaires au jeune roi Ariobarzane, & rétablit l'ordre & la tranquillité dans le Royaume.

Ad Famil. l. XV, ep. 4.

SUR

Hist. de l'Acad. des B. L. Tom. XXIII. P. 200.

MEDAILLES des Rois de Cappadoce de la Seconde Race.

ARIOBARZANE I

Philoromœus.

ARIOBARZANE II

Philopator.

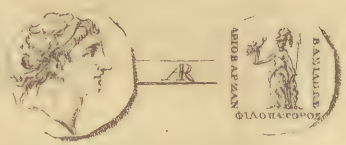

ARIOBARZANE III.

Eusebès et Philoromœus.

ARIARATHE.

Eusebès Philadelphus.

SUR

QUELQUES ANTIQUITÉS DE PÉRIGUEUX.

IL ſeroit à ſouhaiter pour la Littérature, que les pays qui ont conſervé quelques reſtes de l'antiquité, en euſſent auſſi conſervé le goût, & qu'ils euſſent produit dans les derniers ſiècles des Savans capables d'expliquer ces précieux monumens. C'eſt un avantage qui a manqué à la ville de Périgueux. M. l'abbé Lebeuf s'eſt propoſé d'y ſuppléer, dans le Mémoire dont nous allons rendre compte.

Cette ville eſt aujourd'hui diviſée en deux enceintes. L'ancienne, qui eſt du temps du bas Empire, eſt dans la plaine. Sur la première aſſiſe des murs, formée de groſſes pierres brutes, s'élèvent des couches de petites pierres entre-mêlées d'autres couches de briques. Cette bâtiſſe eſt celle du palais des Thermes à Paris, & des murs d'un grand nombre d'autres cités Romaines qui ſubſiſtent encore dans le Royaume. Tous ces murs ont cela de commun, que la première aſſiſe eſt mêlée de fragmens de colonnes, de chapiteaux & de ſtatues, placés confuſément dans la maçonnerie, parce qu'ils ont été conſtruits des débris de l'Idolâtrie, dont on détruiſoit alors tous les monumens. La cité Payenne, nommée *Auguſta Veſunna Petrocoriorum*, s'étendoit dans la plaine l'eſpace d'une demi-lieue. La cité Chrétienne, dont l'enceinte eſt celle que nous décrivons, fut bâtie de figure à peu près ronde; elle n'avoit que trois portes, dont l'une ſe nommoit *la porte de Rome.* On continue d'appeler du nom de Cité cette ancienne clôture, quoiqu'il n'y reſte plus que quelques maiſons de jardiniers & de fermiers; le palais épiſcopal & les maiſons des chanoines ayant été détruites dans le temps des guerres de religion. L'ancienne cathédrale, du titre de S.t Etienne, y ſubſiſte encore, avec un reſte de cloître. Cette égliſe a

été réparée, & ſert à préſent de paroiſſe pour ce quartier-là.

Au dehors de cette Cité, du côté du couchant, eſt le couvent des Religieuſes de la Viſitation, bâti dans le dernier ſiècle. C'eſt-là qu'on voit les ſuperbes reſtes de l'amphithéatre dont quelques auteurs ont parlé. Il reſſemble aſſez à celui de Nîmes; mais il n'eſt conſtruit que de petites pierres quarrées de cinq ou ſix pouces. Il eſt ruiné en pluſieurs endroits; toute la partie ſupérieure eſt abattue; on y a même planté de la vigne. Les ſoûterrains voûtés ſubſiſtent; les religieuſes en ont fait des chapelles, ou les emploient à d'autres uſages. Mais de crainte qu'elles ne fuſſent tentées de détruire ces reſtes d'antiquité, les Magiſtrats de la ville, en leur abandonnant ce terrein, convinrent que chaque année quelques députés de leur corps iroient en faire la viſite; ce qui s'exécute le jour de S.t Louis: & cette précaution mérite un remercîment de la part de la république des Lettres.

A quelque diſtance de la Cité, vers le midi, eſt une groſſe tour ronde, qu'on appelle *la Véſune*. Elle eſt conſtruite de petites pierres, comme certains temples d'Autun. Ce n'eſt que dans le haut qu'on aperçoit quelques ornemens de briques. Elle n'eſt accompagnée d'aucun édifice; on n'y voit aucun veſtige de couverture. Environ le tiers de cet édifice étant tombé en dedans, en a couvert le fond. On n'y aperçoit aucune figure, ni aucune inſcription. Ce n'eſt que dans des jardins voiſins, & ſur-tout dans les caſernes nouvellement bâties, qu'on en retrouve en aſſez grand nombre.

La nouvelle enceinte de Périgueux eſt au levant de la Cité, ſur une éminence, & à la diſtance de deux portées de fuſil. Les murs paroiſſent anciens de quatre ou cinq cens ans. Comme ce lieu étoit éloigné de la demeure des citoyens, les Evêques y choiſirent leur ſépulture. Il y eut, dès le VII.e ſiècle, une égliſe du titre de S.t Front, dont on regarde comme un reſte le bas d'une tour quarrée, ſur laquelle on éleva au IX.e ſiècle un clocher qui ſubſiſte, & à la ſuite duquel l'évêque Frotaire, dans le ſiècle ſuivant, commença le vaſte édifice qui fait aujourd'hui la cathédrale, l'une des plus anciennes

de toute l'Aquitaine. C'eſt un aſſemblage de cinq dômes diſpoſés en forme de croix.

Pour trouver des antiquités profanes, il faut redeſcendre dans la Cité. Gruter donne, dans ſon Tréſor, deux inſcriptions de Périgueux : M. l'abbé Lebeuf n'a pû retrouver la première; mais il a reconnu la ſeconde, placée dans le mur de la cour des caſernes. La voici comme Gruter l'a publiée. *XXII, 2, CV, 1.*

TVTELAE AVG
VESVNNAE
SECVNDVS
SOTTI. L. D. S. D.

M. de Valois, qui la rapporte dans ſa notice des Gaules, à l'article de Périgueux, a lû dans la dernière ligne SOTER. D. S. D. M. l'abbé Lebeuf remarque 1.° que VESVNAE eſt ainſi gravé, avec une ſeule N. 2.° Que la quatrième ligne lui a paru ainſi;

SOTƎ F DIC.

De treize ou quatorze autres Inſcriptions, encaſtrées dans les murs des caſernes, voici les mieux conſervées.

1. D. M.
ET MEMORIAE
POMPEIAE
MAMMIOLAE

2. TARELIAE SABI
NAE AVRELIVS
FELICIANVS
FILIVS PRO
CURAVIT.

3. D. M.
C. IVL. C. IVL. AD
IVTORIS. FIL.

4. D. M.
MARVILA
ESE NOCAR
VT VMPT
VS. P.

Cette quatrième épitaphe eſt gravée entre la figure d'un homme & celle d'une femme.

5. DEO TELO
SILVANIFI
CATEMPIX

7. SILANVS
TERETNA
NTES IT.

6. ΛNTI
OPES
ΛNTI
MVS
D. N.

Ce nom de *Silanus* n'étoit pas ſingulier à Périgueux : c'eſt celui qu'a porté un martyr de cette ville, & ſans doute de la même famille. Il y a eu, depuis plus de douze cens ans, un oratoire élevé ſur ſon tombeau ; & c'eſt aujourd'hui l'une des deux paroiſſes de la ville, où on l'appelle S.t Silain.

Voici une épitaphe qu'on voit très-bien conſervée dans un jardin, près la tour de Véſune, du côté méridional.

8. D. M.
POMP.
PHOEBI.

Le nom de la famille *Pompeia* a déjà paru dans une des Inſcriptions précédentes.

Le ſieur de la Borie écrivoit, ſous Charles IX, qu'il avoit trouvé à Périgueux des inſcriptions Grecques. S'il y en a eu, elles ne ſont point parvenues juſqu'à notre temps.

En voici une Latine qui mérite attention ; c'eſt une colonne milliaire. Il n'en reſte que le fût ; mais on voit au deſſus & au deſſous la marque des crampons qui joignoient le fût avec le chapiteau & la baſe. Ce fût a quatre pieds & demi de hauteur, vingt pouces de diamètre par le bas, & ſeize par le haut. Voici l'Inſcription telle qu'elle y eſt gravée.

9. DOMIN. ORBIS
ET. PACIS. IMP. C.
M. ANNIO. FLO
RIANO. P. F.

INV. AVG. P. M.
T. P. P. P. PROCOS.
P. L.

Cette colonne avoit été dreſſée pour marquer la première lieue Gauloiſe qu'il y avoit depuis la capitale de ce pays-là, juſqu'à l'endroit où elle étoit placée. C'eſt l'unique Inſcription que l'on connoiſſe aujourd'hui qui porte le nom de l'empereur Florien, & elle ne ſe trouve dans aucune collection.

Cette extrême rareté des monumens de cet Empereur, vient de la briéveté de ſon règne, qui ne ſut au plus que de deux mois & demi. Il ne fut reconnu que dans une partie de l'Empire, le reſte étant ſoûmis à Probus ſon concurrent. *Zoſ. Aur. Vict. Vopiſ.*

Florien étoit frère de mère de Tacite, ſucceſſeur d'Aurélien. Son frère n'ayant pû le faire Conſul, le fit Préfet du Prétoire. Il le chargea d'aller, avec une partie des troupes, repouſſer les barbares Scythes ou Goths, qui venoient des Palus Méotides par la Colchide. Tacite, qui partit auſſi pour la même expédition, y fut aſſaſſiné.

Florien, qui prétendoit à l'Empire par droit de ſucceſſion, fut reconnu Empereur par les ſoldats dans l'Aſie, l'Italie, les Gaules, l'Eſpagne, les îles Britanniques & l'Afrique; pendant que la Syrie, la Paleſtine, la Phénicie, l'Egypte obéiſſoient à Probus.

Il continua ſon entrepriſe contre les Barbares, & il y réuſſiſſoit quand Probus vint l'attaquer, & le vainquit apparemment dans quelque combat. Florien réduit à demander le partage de l'Empire, ne l'ayant pû obtenir, ſe fit ouvrir les veines par deſeſpoir, ſelon Zozime: ſelon Vopiſque & Aurèle Victor, il fut tué par ſes ſoldats, à Tarſe en Cilicie.

On dreſſa à la mémoire de cet Empereur, comme à celle de Tacite, un cénotaphe à Terni en Italie, dont ils étoient originaires. On érigea auſſi à chacun d'eux une ſtatue de marbre de la hauteur de trente pieds; mais la foudre mit ces ſtatues en pièces, & Vopiſque dit que de ſon temps les fragmens en étoient encore épars ſur la terre. Perſonne n'a

eu le ſoin de conſerver à la poſtérité l'Inſcription qui étoit, ſans doute, gravée ſur la baſe de ces ſtatues.

Le titre de *Dominus orbis & pacis*, eſt ſingulier quant à la première partie. Pour la ſeconde, il s'accorde avec les Médailles de ce Prince, dans leſquelles on lit, *Pacator orbis*, *pax æterna*, *pax Auguſti*. Ces légendes ont rapport aux victoires que Florien remporta ſur les Barbares, qui troubloient la paix de l'Empire.

Il eſt difficile que dans l'eſpace de deux mois & demi que régna ce Prince, on ait appris à Périgueux ſon élévation à l'Empire, & qu'on lui ait dreſſé cette colonne de ſon vivant. Mais il ſuffit qu'elle ait été érigée avant qu'on y eût connoiſſance de ſa mort. Il mourut vers la fin de juin 276, & peut-être la colonne ne fut-elle gravée qu'au mois de juillet ſuivant.

Les deux lettres P. L. nous apprennent l'uſage de cette colonne; & nous pouvons deviner le lieu où elle étoit placée. Ces deux lettres ſignifient *prima leuga*, comme L. I. dans la fameuſe colonne de Tétricus. Nous ne connoiſſons, par l'itinéraire d'Antonin, qu'une ſeule route Romaine qui ſe terminât à Périgueux; c'eſt celle qui partoit d'Agen, ſitué au midi de cette ville : mais les tables Théodoſiennes font mention de trois autres routes, apparemment plus nouvelles, qui conduiſoient de Périgueux à Saintes, à Bordeaux, à Limoges. La maiſon du ſéminaire de Périgueux, où la colonne a été autrefois tranſportée, eſt à l'extrémité de la Cité, ſur la route du nord-oueſt qui conduit à Saintes. Il eſt probable que cette colonne étoit placée preſque au bout de la plaine, vers la ſource du ruiſſeau de Toulon, à demi-lieue de la Cité, ſelon notre manière de compter aujourd'hui, qui eſt d'évaluer une lieue Gauloiſe à une de nos demi-lieues.

A l'occaſion de la célèbre colonne de Tétricus, M. l'abbé Lebeuf fait une remarque qui mérite d'être recueillie. M. Moreau de Mautour, dans un Mémoire lû en 1715, avoit prétendu que cette colonne avoit été tranſportée autrefois de France en Italie; puis rapportée d'Italie en France en 1657.

Mém. de l'Académ. vol. III, p. 255. Hiſt.

M. Fréret, dans un autre Mémoire lû en 1739, avoit prouvé qu'elle n'étoit jamais ſortie de France. M. l'abbé Lebeuf ajoûte une nouvelle preuve à celles de M. Fréret; c'eſt le témoignage de du Cange, dans ſon Gloſſaire, au mot *nobiliſſimus :* l'Inſcription de cette colonne y eſt nommée ainſi, *Vetus inſcriptio Bajocenſis ;* comme ayant été trouvée dans le pays Beſſin. Le Gloſſaire de du Cange parut en 1678, & on ne peut ſuppoſer que ce Savant eût ignoré que cette colonne auroit été apportée d'Italie vingt ans auparavant; d'autant plus qu'il étoit en relation avec M. Petitte, chanoine & official de Bayeux, qui avoit entrepris une hiſtoire de ce diocèſe, dont il a publié la carte, & qui par conſéquent en avoit ſoigneuſement obſervé les antiquités. Il eſt important pour l'hiſtoire de détruire tout ce qui pourroit donner lieu de croire que cette colonne eût été trouvée en Italie, où jamais les Tétricus père & fils n'ont été reconnus.

Vol. XIV, p. 154. Hiſt.

M. l'abbé Lebeuf croit même trouver, dans l'Inſcription de cette colonne, le lieu où elle a été dreſſée. Dans ces mots *C. Peſubio Tetrico nobiliſſimo Cæſari. P. F. AVG. L. I.* il explique l'abréviation AVG. non pas par *Auguſto,* qui ne peut ſubſiſter avec le titre de *nobiliſſimus Cæſar,* donné ici au jeune Tétricus, mais par *Auguſtoduro,* par où paſſoit une grande voie Romaine, comme il eſt marqué dans la table de Peutinger. Soit que cet *Auguſtodurum* ſoit *Vieux,* proche Caen, ſoit que ce fût une ville ſituée vers l'embouchûre de la rivière de Vire, la colonne aura été placée ſur un terrein qui eſt aujourd'hui du diocèſe de Bayeux.

Comme l'Académie embraſſe toutes les matières chronologiques, tant ſacrées que profanes, M. l'abbé Lebeuf finit ſon Mémoire par l'explication d'une table Paſchale, gravée ſur le mur du chœur de l'ancienne cathédrale de Périgueux. Scaliger en parle dans ſon livre *de emendatione temporum,* mais il s'eſt trompé & ſur la nature & ſur l'âge de ce monument.

L'ancienne cathédrale de Périgueux eſt un quarré oblong qui n'a ni aîles, ni piliers, & qui paroît d'une ſtructure

d'environ l'an 1100. C'eſt ſur le mur du chœur, au côté méridional, que l'Inſcription eſt gravée, à la hauteur d'environ deux toiſes. Elle avoit été originairement un peu plus haut, mais comme on fut obligé, dans le ſiècle dernier, de réparer ce mur qui menaçoit ruine, on en détacha les pierres avec ſoin, & on les replaça dans le même ordre, mais un peu plus bas.

Cette Inſcription forme huit grandes lignes, longues de cinq pieds quatre pouces & demi, & trois lignes courtes, de la longueur d'un pied quatre pouces. Les lignes ſont diſtantes les unes des autres de près de deux pouces, & les lettres de la hauteur d'environ un pouce & demi. Il y a quelques endroits où la pierre s'eſt écaillée. Nous avons fait graver les trois premiers mots, pour mettre ſous les yeux la forme de l'H, de l'E & de l'A, tels qu'ils ſont figurés dans ces mots, & dans quatre ou cinq autres endroits de l'Inſcription.

Voyez la Table ci-jointe.

Dès la première ligne, qui ſert à indiquer l'uſage des ſuivantes, on remarque que pour la ſéparation des mots il y a toûjours trois points mis perpendiculairement les uns ſur les autres. Cette manière étoit fort uſitée dans le XII.e & le XIII.e ſiècle, & même pluſtôt, mais non pas au VI.e C'eſt déjà une preuve contre le ſentiment de Scaliger, qui a cru que cette gravûre n'étoit pas d'un temps fort éloigné de celui de Juſtinien, qui vivoit, comme on ſait, au milieu du VI.e ſiècle. De plus, ſi cette Inſcription étoit du VII ou VIII.e ſiècle, ce ne ſeroit pas les caractères Romains bien formés qui y domineroient; on y verroit un plus grand nombre d' A, d' E & d' H; & la lettre V y paroîtroit ainſi figurée.

A l'égard du IX.e & du X.e ſiècle, j'avoue que le caractère en approche aſſez: mais ce n'eſt pas dans ces deux ſiècles que la fête de Pâques a pû ſe trouver le 24 mars, avec une ſuite de quatre-vingt-dix ans, reſſemblante entièrement à la ſuite des quatre-vingt-dix ans qui ont commencé l'an 631 de J. C; parce que cette ſuite ne revenoit que tous les cinq cens trente-deux ans.

Ainſi l'âge où je penſe qu'on pourroit faire remonter cette Inſcription,

HOC : EST : PASCHA : SINE : TERMINO : ET : NVMERO : CVM : FINIERIT : A : CAPITE : REINCIPE :													
MARTIVS : XXIIII	APRILIS : XIII	AP : IIII	AP : XIIII	AP : ... IIII	MR : XXXI	AP : XX	AP : V	MR : XXVIII	APRILIS : XVI				
AP : VIII	MR : XXIIII	AP : XIII	AP : IIII	AP : XXIIII	AP : VIIII	AP :	AP : XX	AP : V	MR : XXVIII	AP : XVII	AP : I	AP : XXI	AP : XIII
MR : XXVIIII	AP : XVII	AP : VIIII	MR : XXV	AP : XIIII	AP : V	MR : XXVIII	AP : X	AP : II	APRILIS : XXI	AP : VI	MARCIVS		
XXVIIII	AP : XVIII	AP : VIIII	MR : XXV	AP : XIIII	AP : VI	AP : XXV	AP : X	AP : II	AP : XXII	AP : VI	MARCIVS : XXVIIII		
AP : XVIII	AP : IIII	MR : XXV	AP : XIIII	MR : XXX	AP : XVIIII	AP : X	MR : XXVI	AP : XV	AP : VII	MR : XXVIII	AP : XI		
AP : III	AP : XXIII	AP : XIIII	MR : XXX	AP : XVIIII	AP : XI	MR : XXVI	AP : VII	MR : XXV	APR : XI	AP : III	AP : XXIII		
AP : VIII	MR : XXX	AP : XVIIII	AP : IIII	MR : XXVII	AP : XV	MR : XXXI	AP : XX	AP : XII	AP : III	AP : XVI	APRILIS : VIII		
									MR : XXXI	AP : XVIIII	AP : IIII		
									MR : XXVII	AP : XVI	MR : XXXI		
									APRILIS : XX				

Inſcription, eſt le milieu du XII.e ſiècle; ce fut alors qu'on vit commencer par un 24.e de mars une ſuite de quatre-vingt-dix ans du cycle Paſchal, parfaitement ſemblable à celle qui avoit commencé l'an 631 de l'ère Chrétienne. La première année dût être la quatre-vingt-dix-neuvième de la répétition des cinq cens trente-deux du cycle de Victorius. Or c'eſt ce qui quadre parfaitement avec l'année 1163 de J. C. Il eſt certain, par une infinité d'exemples, qu'alors on obſervoit encore aſſez exactement dans les gravûres ſur la pierre l'uſage des lettres Romaines capitales, telles que Charlemagne les avoit fait rétablir dans l'écriture, avec quelques lettres un peu différentes, mais placées rarement.

Cette même raiſon doit empêcher de croire, avec Scaliger, qu'on ait eu intention de marquer ſur ce mur le cycle Paſchal de S.t Cyrille d'Alexandrie, & de Théophile ſon neveu, lequel n'étoit que de quatre-vingt-quinze ans, après leſquels on recommençoit. « Je rejette ce ſentiment, dit M. l'abbé Lebeuf, parce qu'il n'eſt aucunement probable que ce cycle « ait été gravé ſur le mur de l'égliſe de Périgueux, pour aucun « autre uſage que pour apprendre aux fidèles quel jour on devoit « ſolenniſer la fête de Pâques, & en quel temps commencer « le carême. Or comme dans toute la France, ce cycle de « Théophile n'étoit reçû qu'autant qu'il avoit été accommodé, « par Denys le Petit, à la période de Victorius, qui étoit de « cinq cens trente-deux ans; le diocèſe de Périgueux, en uſant « du calcul des Alexandrins tel qu'il étoit dans cette période de « quatre-vingt-quinze ans, auroit été expoſé à faire très-ſouvent « la fête de Pâques dans un autre jour que le reſte de la France « & de l'Occident: ce qui ne peut ſe ſuppoſer en aucune « manière ».

Ce qui a jeté Scaliger dans l'erreur, c'eſt qu'au lieu de trouver ſur cette muraille la viciſſitude des cinq cens trente-deux années du cycle de Victorius, il n'y en a vû que quatre-vingt-dix, & qu'il a bien voulu ſe perſuader que les cinq autres, néceſſaires pour compléter le cycle des Alexandrins, avoient été effacées de vétuſté. Il s'eſt trompé dans cette

conjecture: cette table Paſchale, commencée à une année où Pâques tomboit au 24 de mars, n'a jamais été achevée, ainſi qu'il eſt viſible, & le graveur a fini à la quatre-vingt-onzième caſe; ce qu'il n'eût pas fait, s'il eût été chargé de graver le cycle des Alexandrins, puiſqu'il ne lui reſtoit plus que cinq nombres pour atteindre la fin de la période.

Il doit donc paſſer pour conſtant que c'eſt ici la période communément uſitée dans les Gaules & ailleurs, depuis plus de douze cens ans, dont le premier auteur fut Victorius d'Aquitaine; & qui fut preſcrite par le premier concile d'Orléans, en 511; que l'Évêque de Périgueux ou le Chapitre avoient commencé à la faire graver dans la cathédrale, & qu'elle n'a pas été achevée pour quelque raiſon inconnue. Ce ne ſeroit pas l'unique exemple d'un ouvrage chronologique commencé & demeuré imparfait: peut-être n'alla-t-on pas plus loin, parce qu'on fit réflexion que ces quatre-vingt-dix années étoient ſuffiſantes pour tous ceux qui vivoient alors. « Je » conjecture même, dit M. l'abbé Lebeuf, que lorſqu'on changea le deſſein de graver entièrement ſur ce mur la période » entière des cinq cens trente-deux années, on ſe donna de » garde d'aller même juſqu'à la quatre-vingt-quinzième année, » de crainte de jeter dans l'erreur ceux qui, en conſéquence de » ces mots marqués dans la première ligne, CVM FINIE- » RIT, A CAPITE REINCIPE, auroient voulu, après » ce quatre-vingt-quinzième chiffre, recommencer au premier » de la table; ce qui eût été préciſément renouveler le cycle » Paſchal de S.t Cyrille ou de Théophile, qu'on avoit reconnu ſujet à des fautes ».

Cette Inſcription fut donc gravée en 1162 ou 1163 avant Pâques. Jean d'Affida étoit alors depuis deux ans évêque de Périgueux; il mourut en 1169, & fut le premier Prélat inhumé dans cette égliſe. Son épitaphe, placée vis-à-vis de la table Paſchale, eſt d'un caractère un peu moins régulier, mais avec les trois points perpendiculaires après chaque mot, comme dans la table. Elle eſt gravée ſur un des pilaſtres, qu'un nommé Conſtantin de Jarnac avoit commencés pour

Gall. Chriſt. t. II, col. 1468 & 1470.

Clocher qui fait le frontispice de la Cathédrale de Perigueux, lequel paroit avoir été construit au X.e siecle de J.C.

Hist. de l'Acad. des B. L. Tom. XXIII. p. 211.

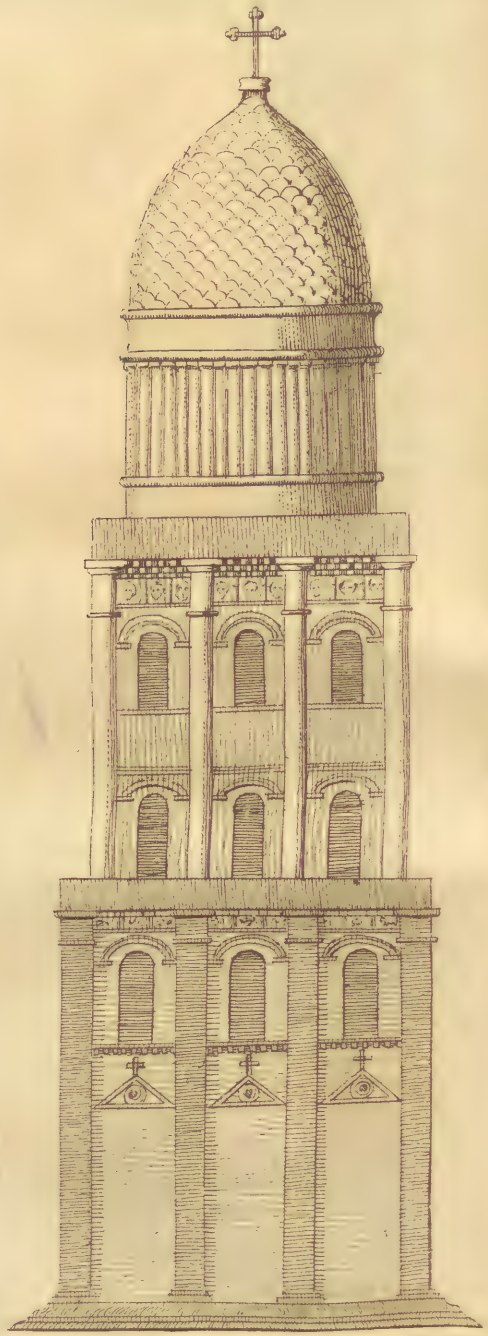

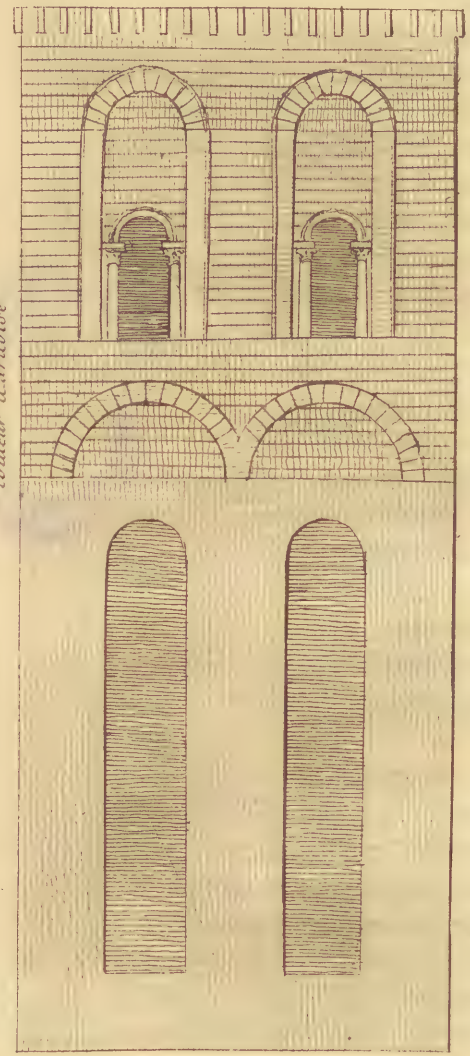

*4 petites Colonnes de Marbre couleur d'Ardoise

Echelle de six Toises

l'ornement de cette ſépulture, mais qui n'ont pas été achevés, non plus que la table Paſchale.

Dans un ſiècle où les livres étoient très-rares, les Curés de la campagne étoient obligés de venir apprendre à la cathédrale le temps de la fête de Pâques, qui règle preſque toutes les autres ſolennités principales du Chriſtianiſme. Le temps de cette fête, & celui du jeune quadragéſimal, étoit marqué communément dans les livres de l'office, & peut-être auſſi quelquefois ſur la muraille, comme à Périgueux. Il eſt ſurprenant, au reſte, que Scaliger ait ignoré ou feint d'ignorer l'antiquité de ces pratiques.

Ce ne ſont pas ſeulement ces tables qui ſont à remarquer dans l'ancienne cathédrale de Périgueux, dite anciennement de S.t Front, & ſituée dans la nouvelle ville, appelée il y a quelques ſiècles le Puy-S.t-Front, c'eſt-à-dire le mont S.t Front. L'égliſe entière eſt digne de l'attention de ceux qui ſont curieux de connoître les bâtimens du temps de la ſeconde race de nos Rois. « J'aurois ſouhaité, dit M. l'abbé Lebeuf, pouvoir repréſenter ici les cinq dômes contigus, diſpoſés en « forme de croix, qui donnent à cette égliſe, du nord au midi, « autant d'étendue qu'en a Notre-Dame de Paris; mais je me « ſuis borné à donner le deſſein du clocher, ſous lequel eſt le « paſſage du veſtibule pour entrer dans cette Baſilique. Le voici « tel que M. de Macheco, évêque de Périgueux, a eu la bonté de « me l'envoyer, après l'avoir fait graver très-ſoigneuſement ».

RECHERCHES SUR LES MONNOIES BRACTÉATES.

LES antiquaires désignent sous le nom de *Bractéates* une espèce de monnoie du moyen âge dont la fabrique offre des singularités remarquables à certains égards, malgré la légèreté du poids & les défauts du travail. Ce sont des pièces ou plustôt de simples feuilles de métal, chargées d'une empreinte grossière. La pluspart sont d'argent, presque toutes, frappées en creux & par conséquent sur un seul côté; plusieurs ne paroissent l'avoir été que sur des coins de bois. L'origine n'en remonte point au-delà des siècles barbares. Communes en Suède, en Danemarck, & dans les diverses provinces de l'Allemagne, où l'usage s'en est perpétué long-temps, elles sont très-peu connues dans les autres pays de l'Europe.

Par-tout où ces monnoies eurent cours, on doit les y regarder comme une production de l'art ou naissant ou dégénéré. Ce sont des ébauches qui suffiroient seules à caractériser le mauvais goût & l'ignorance des temps écoulés entre la chûte & la renaissance des Lettres. Mais il n'est point d'objet indifférent pour la vanité des hommes. L'origine des monnoies bractéates se trouve revendiquée par tous les peuples qui s'en sont servis, sans doute comme le monument d'une antiquité respectable, dont ils croient tirer quelqu'avantage sur leurs rivaux & leurs voisins. Cette diversité de sentimens a fait de l'époque de ces monnoies un problème, dont la solution demande un examen épineux.

Le hasard a fait naître à M. Schœpflin l'idée d'approfondir
22 Juin 1751. la question, & de communiquer à l'Académie ses recherches & ses vûes sur cette matière. En 1736 on découvrit un dépôt de monnoies bractéates dans le monastère de Guengenbach, abbaye située dans le diocèse de Strasbourg, au-delà

du Rhin par rapport à nous, & l'une des plus anciennes de l'ordre de S.t Benoît. On y trouva deux petites urnes griſes de terre cuite, poſées l'une auprès de l'autre, dans un mur qui paroît avoir fait partie d'un tombeau. De ces vaſes, l'un ne contenoit que des charbons, l'autre renfermoit pluſieurs monnoies bractéates. Chaque vaſe avoit pour couvercle un morceau de brique. La forme de ces urnes eſt exactement repréſentée ſur la planche que nous donnons ici, d'après le deſſein de M. Schœpflin, qui en évalue, par eſtime, la capacité à la meſure d'une pinte de liqueur à peu près.

Les monnoies bractéates ſont aſſez rares. Elles avoient trop peu de ſolidité pour être durables. Toutes celles qui n'ont pas été renfermées dans des vaſes ſe ſont détruites, parce qu'elles n'étoient point en état de ſe préſerver par elles-mêmes d'un déchet prompt dans la matière, & d'une altération plus prompte encore dans la forme. Quoique plus communément répandues en Allemagne qu'ailleurs, ce n'eſt pourtant point en Allemagne que l'uſage s'en eſt d'abord établi.

Ce n'eſt que par une interprétation forcée de quelques termes obſcurs qu'on leur aſſigneroit, avec Tilemann Friſe, une origine antérieure à l'ère Chrétienne. D'autres écrivains la placent au VII.e ſiècle depuis J. C; leur opinion eſt plus vrai-ſemblable, mais ſans être mieux fondée. Les loix des Saliens, des Ripuaires, des Viſigots, des Bavarois & des Lombards, loix dépoſitaires de leurs uſages, fourniſſent par leur ſilence une preuve ſans replique, que ces peuples n'ont point connu les bractéates, dont la forme n'a nul rapport avec celle des ſols & des deniers mentionnés dans ces loix, ainſi que dans les capitulaires. Elle n'en a pas davantage avec la forme de ces pièces, dont Juſtinien parle dans ſa Novelle cent cinq, ſous le nom de *Caucii*, auquel les auteurs de la baſſe latinité paroiſſent attacher la même idée qu'au mot *ſcyphati*. Cette monnoie Grecque n'étoit pas toûjours mince, & lors même qu'elle l'étoit le plus, elle ne le fut jamais autant que les bractéates.

Miroir de la Monnoie, écrit en Allemand, l. III.

Novella CV, c. 2.

Le ſentiment le plus commun attribue l'origine de ces

dernières aux Allemands, & la fixe au temps des empereurs Othons, ce qui donneroit le x.e ſiècle pour époque aux bractéates. Pluſieurs inductions, tirées de faits inconteſtables, ſemblent d'abord favoriſer ce ſyſtème, adopté par Oléarius, par Ludewig, par Doéderlin & pluſieurs autres Savans. Ce fut ſous l'empire des Othons que les mines d'argent ſe découvrirent en Allemagne. Au temps de Tacite, la Germanie intérieure ne connoiſſoit point l'argent; ſi l'uſage en a pénétré depuis dans cette contrée, c'eſt par les François, conquérans des Gaules, qu'il y fut introduit: mais les monnoies d'argent que ceux-ci répandirent de leurs nouvelles habitations dans leurs anciennes demeures, n'étoient point des bractéates. Elles étoient de l'eſpèce qui ſous les rois Carlovingiens s'appeloit monnoie Palatine, *moneta Palatina;* parce que ces Princes la faiſoient fabriquer dans leur palais même. Leurs monétaires les ſuivoient par-tout; ils alloient avec la Cour d'une réſidence à l'autre, tantôt en deçà, tantôt au-delà du Rhin, & par-tout ils frappoient, au coin du Monarque, des pièces dont le poids & la ſolidité ſuffiſent pour nous empêcher de les confondre avec les bractéates, plus minces ſans comparaiſon. Ce n'eſt donc qu'après l'extinction de la race Carlovingienne, que l'Allemagne a fait uſage de cette monnoie légère; c'eſt donc aux règnes des Othons qu'il faut en placer l'origine: ainſi raiſonnent Oléarius & ſes partiſans.

Cette conſéquence ſeroit bonne, ſi les bractéates avoient en effet pris naiſſance en Allemagne: mais ſi elles ſont venues d'ailleurs, elles peuvent avoir été plus anciennes que le x.e ſiècle; & c'eſt ce que penſe M. Schœpflin, qui ne donne ſon opinion que pour une conjecture, mais qui fonde cette conjecture ſur des monumens.

Les cabinets de Suède & de Danemarck, lui ont préſenté des bractéates d'un temps plus reculé que celles d'Allemagne; il en conclud que l'uſage en a commencé dans le Danemarck & dans la Suède: ſelon lui, c'eſt la Suède qui la première a fabriqué ces ſortes de monnoies. Elias Brenner, fameux antiquaire Suédois, a produit une bractéate du roi *Biorno I*,

Theſaur. nummor. Sueco-Gothicor.

contemporain de Charlemagne, avec le nom de ce Prince pour légende. Brenner rapporte que de ſon temps on découvrit à Stockholm des deniers de Charlemagne avec leſquels ces monnoies de Biorno paroiſſent avoir quelque trait de reſſemblance. D'où M. Schœpflin conclud que ces deniers ont ſervi de modèle aux bractéates Suédoiſes pour l'empreinte, non pour l'épaiſſeur, car la rareté de l'argent dans tout le Nord y fit réduire les ſols à une feuille très-mince.

De la Suède l'uſage des bractéates ſe tranſmit en Danemarck, & par la ſuite aux provinces de l'empire Germanique. Birckérod, évêque d'Aalbourg, & Sperlingius après lui, nous apprennent qu'en 1696 on découvrit en Danemarck une urne qui contenoit des bractéates marquées au coin du roi Harald. Biorno, roi de Suède, vivoit à la fin du VIII.e & au commencement du IX.e ſiècle. Harald, roi de Danemarck, vivoit au X.e ſiècle. C'eſt à ces deux Princes que ces deux royaumes du Nord ont dû la connoiſſance & la propagation du Chriſtianiſme. L'antériorité de Biorno ſur Harald, donne aux bractéates de Suède le pas ſur celles de Danemarck, qui l'ont à leur tour ſur les bractéates Germaniques, moulées ſur les unes & les autres, comme les Suédoiſes l'ont été ſur les deniers de Charlemagne. On voit par-là combien Sperlingius eſt mal fondé, lorſqu'il avance que l'uſage des bractéates paſſa de l'Angleterre en Danemarck au XII.e ſiècle. Les cabinets n'offrent aucune monnoie Angloiſe qui ſoit frappée en creux, par conſéquent aucune qui ſoit uni-latérale & bractéate. Le chevalier Fontaine n'en cite point dans ſa Diſſertation ſur les monnoies des Anglo-Saxons & des Danois qui ont régné dans la Grande-Bretagne. Ce qu'il dit dans cet ouvrage, il l'a répété pluſieurs fois à M. Schœpflin, dans les entretiens qu'ils eurent enſemble à Londres, en 1728. Speed & Spelmann, autres écrivains Anglois, ſont du même avis.

Sperling. de Numm. non cuſis, p. 130.

Il réſulte de cet expoſé, fait d'après M. Schœpflin, que les monnoies bractéates ſont originairement Suédoiſes, & que l'époque en doit être fixée à la fin du VIII.e ſiècle; & qu'ainſi on ſe trompoit à la fois ſur le lieu & ſur le temps de leur

origine, placée par les uns trop haut, & trop bas par les autres.

Nous avons déjà remarqué que les bractéates ſont plus communes en Allemagne qu'ailleurs; la raiſon en eſt ſimple, c'eſt une ſuite de la conſtitution même de l'Etat Germanique, compoſé d'un nombre infini de Souverains, & de pluſieurs Cités libres, qui ſous différens titres ont joui du droit de battre monnoie, prodigué par les ſucceſſeurs de Charlemagne, avec tant d'autres droits régaliens.

C'eſt au x.e ſiècle que l'uſage des bractéates eſt devenu commun dans la Germanie; du moins l'époque de celles qu'on a découvertes ne remonte point au-delà. Ni le cabinet du duc de Saxe-Gotha, ni celui de l'abbaye de Gottian, en baſſe Autriche, les deux plus riches dans ce genre que connoiſſe M. Schœpflin, n'offrent point de bractéates plus anciennes. Les mines d'argent découvertes alors en baſſe Saxe, n'empêchèrent point l'uſage de cette monnoie foible de s'introduire dans le pays & de s'y perpétuer. D'autres provinces d'Allemagne ont auſſi leurs mines d'argent, trouvées peu après celles de la baſſe Saxe; l'Alſace a les ſiennes. Cependant ces provinces & l'Alſace ont fabriqué long-temps des bractéates. Straſbourg a continué juſqu'au XVI.e ſiècle, & la ville de Baſle perſévère encore aujourd'hui dans cet uſage, qui atteſte peut-être moins l'indigence des ſiècles barbares que la méfiance des anciens Allemands, en garde alors, comme au temps de Tacite, contre les monnoies fourrées. C'eſt la conjecture de quelques Savans, & M. Schœpflin, qui la rapporte, ne s'en éloigne pas.

Tilemann Friſe & Doéderlin prétendent que les premières bractéates ſont les plus fines, & qu'inſenſiblement le titre s'en eſt altéré de plus en plus. C'eſt une erreur; les bractéates trouvées dans le dépôt qui donne lieu à ces recherches, & dont pluſieurs ont paſſé dans le cabinet de M. Schœpflin, ſont preſque toutes de différent titre, quoique toutes ſoient du même âge. Ce ſont les Italiens qui portèrent en Allemagne l'art des alliages; par la ſuite le cuivre a tellement prévalu dans

dans quelques pièces de cette monnoie, que les antiquaires ont cru trouver des bractéates de bronze. M. Schœpflin en a vû quelques-unes en or, mais elles ne ſont pas fort anciennes. Il en connoît auſſi quelques-unes de bi-latérales, mais elles ſont ſi rares, que cette exception n'empêche pas qu'on ne doive, généralement parlant, définir les bractéates des monnoies d'argent frappées en creux, ſur un ſeul côté.

La forme en eſt communément ronde; mais ſouvent cette feuille de métal eſt coupée avec tant de négligence, qu'on la prendroit pour un quarré très-irrégulier. La grandeur a beaucoup varié; on en diſtingue juſqu'à douze modules différens, dont le plus grand excède la circonférence des contorniates des Empereurs, & le plus petit eſt égal au petit bronze du bas Empire. Ni ces divers modules, ni ces divers allois ne ſont ſpécialement affectés à certains États de l'Empire pluſtôt qu'à d'autres. Les Empereurs, les Princes eccléſiaſtiques & ſéculiers, les villes Impériales en ont frappé de grandes & de petites indifféremment. Les premières n'ayant point une épaiſſeur proportionnée à leur diamètre, étoient encore moins propres que les ſecondes au commerce. Auſſi pourroit-on croire que c'étoit des médailles pluſtôt que des monnoies. A dire vrai, ni les unes ni les autres ne pouvoient long-temps ſe conſerver, ni par conſéquent être d'un grand uſage. Mais nous ſavons qu'alors les ſommes un peu conſidérables, ſe payoient en argent non monnoyé, par marcs & par livres.

De ce que tous les ſouverains d'Allemagne, Empereurs, Rois, Ducs, Evêques, Abbés, Margraves, Landgraves, Marquis, Comtes, villes libres, ont à l'envi fait frapper des bractéates, il en réſulte, ſans que nous ayons beſoin d'inſiſter ſur cette conſéquence, que les types en ſont extrêmement variés. On y trouve des figures d'hommes, d'animaux, des ſymboles, des armoiries, des édifices, des marques de dignité de toute eſpèce. Mais les plus communes, ſelon M. Schœpflin, ſont les bractéates Eccléſiaſtiques.

Entre celles qui, du dépôt de l'abbaye de Guengenbach,

ont passé dans son cabinet, il en a choisi trois, deux impériales & une épiscopale, dont il nous a donné la description. Elles sont gravées dans la planche d'après son dessein. Des deux impériales, l'une représente l'empereur S.t Henri, tenant le sceptre de la main droite, & de la gauche un globe sommé d'une croix; près de lui est l'Impératrice Cunigonde. L'autre nous offre Conrard II, successeur de Henri. Ces deux pièces sont uni-latérales; elles ont assez de relief, & l'empreinte en est assez bonne pour du gothique.

La bractéate épiscopale porte le type de Werner, évêque de Strasbourg; elle est frappée sur les deux côtés, ce qui la rend singulière & presque unique. Quelques lettres du nom de ce prélat se lisent encore autour de la tête; les autres n'ont jamais été bien exprimées, par la faute du coin ou du marteau. La même défectuosité se répète au revers où les trois premières lettres d'*Argentina*, nom latin de Strasbourg, n'ont jamais existé.

La blancheur de cette pièce, & des autres monnoies épiscopales contenues dans le vase dont il s'agit, font juger qu'elles ont été renfermées presque au sortir des mains de l'ouvrier: les impériales paroissent au contraire avoir roulé dans le commerce. Ce sont les monnoies de cette espèce qu'on trouve désignées dans les chartes d'Allemagne, sous le nom de *pannigi*, dérivé du mot Tudesque *pfenning*. Les impériales trouvées dans l'urne, sont de quelques grains moindres que celles de Werner, quoiqu'elles aient un plus grand diamètre.

Werner I, l'un des plus fameux évêques de Strasbourg, étoit contemporain des empereurs Henri & Conrard II; il mourut en 1029 à Constantinople, où Conrard l'avoit envoyé résider en qualité de son ambassadeur. De cette date de la mort de Werner en 1029, combinée avec celle de l'avénement de Conrard en 1024, il résulte que le dépôt qui renferme des monnoies de l'un & de l'autre, a dû se faire dans l'intervalle des cinq années qui s'écoulèrent entre ces deux faits.

C'est Werner qui jeta les fondemens de la cathédrale de Strasbourg, en 1015. Il a fait construire pour son frère, dans

Monnoyes Bracteates d'Argent trouvées dans un Pot de Terre a l'Abbaye de Guenguenbac en 1736.

Monnoye de Werner.

Pot de terre, arisé

S. Henry et S. Cunigonde.

Conrad 2 l'Emp.

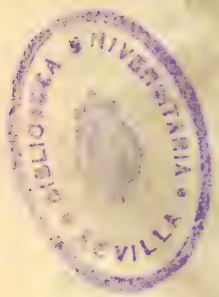
BIBLIOTECA UNIVERSITARIA
SEVILLA

la Bourgogne Transjurane, le célèbre château de Habſbourg, d'où les Comtes, Landgraves d'Alſace & Archiducs d'Autriche ont pris leur nom. Il eſt auſſi fondateur de l'abbaye de Muri dans l'Ergan.

Charlemagne, Louis le Débonnaire & Lothaire le Jeune ont fait battre monnoie à Straſbourg: il nous reſte pluſieurs deniers inſcrits du nom de ces Princes. Par le traité de partage conclu entre les enfans de Louis le Débonnaire, en 870, l'Alſace échut à Louis le Germanique, qui trois ans après conféra le droit de battre monnoie à l'évêque de Straſbourg. Ce ſiége eſt donc un de ceux de la monarchie Françoiſe que nous voyons les premiers décorés de cette prérogative; l'évêque de Langres ne l'obtint de Charles le Chauve que l'année ſuivante, c'eſt-à-dire en 874, quoi qu'en diſe Pérard, qui voudroit avancer de dix ou onze ans la date de cette conceſſion. Trithème produit une charte du roi Dagobert en faveur de l'abbaye de Weiſſembourg en Alſace. Si ce titre étoit véritable, elle auroit joui dès le VII.e ſiècle du droit de battre monnoie, dont les Souverains étoient alors les ſeuls poſſeſſeurs; mais la pièce eſt viſiblement fauſſe & ſuppoſée. M. Schœpflin obſerve que les évêques de Straſbourg, prédéceſſeurs de Werner, ont dû jouir de leur privilége dès le moment même où il leur fut accordé; il ne doute pas qu'ils ne l'aient exercé ſans interruption, mais il n'a pû recouvrer aucune pièce antérieure à celle de Werner: ce qui rend cette monnoie plus précieuſe, comme étant juſqu'à préſent le plus ancien monument d'un droit honorifique, accordé par le petit-fils de Charlemagne au ſiége de Straſbourg.

EXAMEN CRITIQUE
DE
L'HISTOIRE DE MARIE D'ARRAGON,
FEMME D'OTHON III.

LES ſiècles d'ignorance, au défaut des ſecours & des lumières néceſſaires pour découvrir le vrai des faits hiſtoriques, ſe ſont étudiés à y jeter du merveilleux. Ils ont chargé l'hiſtoire d'événemens fabuleux; ils ont prétendu en augmenter le prix, en groſſiſſant le volume par le moyen de l'alliage. C'eſt à la critique à l'épurer, à lui rendre ſon véritable titre, en la ſéparant de tout ce mélange qui ne ſert qu'à l'altérer. La mort de Marie d'Arragon, femme de l'empereur Othon III, eſt un de ces faits que la ſingularité accrédite auprès de l'ignorance, & rend ſuſpects à une critique éclairée.

On voit à Louvain, dans l'Hôtel de ville, deux tableaux du célèbre Holben de Bâle, où la mort de cette Princeſſe eſt repréſentée. Ils ſont accompagnés d'anciens vers Flamands qui en expliquent toute l'hiſtoire, tirée, comme dit l'inſcription, du CCLXXVI.e chapitre de la légende dorée. Une pareille autorité donna de la défiance à M. le baron de Zurlauben; après avoir examiné ce trait hiſtorique, il a rendu compte à l'Académie de ſes recherches.

Les preuves qu'il apporte pour rejeter ce récit au rang des fables ſont de quatre ſortes: 1.° les circonſtances mêmes de l'hiſtoire, qui en décèlent la fauſſeté; 2.° le ſilence des auteurs contemporains; 3.° le caractère des hiſtoriens qui rapportent cet événement; 4.° les inductions contraires que fourniſſent des écrivains plus dignes de foi.

1.° Othon III ſuccéda, âgé de deux ans, à ſon père Othon II en 984, il mourut en 1002 le 24 de janvier, dans la dix-ſeptième année de ſon règne & la vingtième de ſon âge. Godefroi de Viterbe, qui vivoit en 1190, eſt

le premier qui ait rapporté le ſupplice de Marie d'Arragon. Voici comme il le raconte.

« Il y avoit, dit-il, près de Modène en Italie un palais appelé *Amula*, qui appartenoit à un Comte. Othon avoit déjà ſouvent habité cette maiſon. La Reine ſa femme, épriſe de la beauté du Comte, conçut pour lui une paſſion criminelle. Un jour voulant l'engager à y répondre, elle l'arrêta par ſon manteau; il s'enfuit, lui laiſſant le manteau entre les mains. Outrée de ce mépris, elle perſuada à ſon mari que ce Comte lui avoit parlé d'amour, & demanda ſa tête en punition de ſon audace. Le crédule Othon condamna auſſi-tôt le Comte à la mort ſans vouloir l'entendre. Cet infortuné raconta toute l'aventure à ſa femme; *j'aime mieux mourir*, lui dit-il, *que de bleſſer l'honneur du Roi: tu me juſtifieras après ma mort. Si ton témoignage ne trouve pas croyance, tu en prouveras la vérité par le fer rouge; la gloire couronnera mon ſupplice.* En vain la Comteſſe l'exhorte à prendre la fuite; *j'aime mieux expirer*, répondit-il, *que de paſſer pour coupable; qui fuit, traîne après lui de plus grands ſoupçons.* Il marche au ſupplice, & eſt décapité.

Apud Piſtor. inter ſcriptores rerum Germanic. t. II, p. 1, & ſeq. Hanov. 1613, in-fol.

La Comteſſe, qui avoit ſuivi ſon mari, garda ſa tête; elle prit le temps qu'Othon rendoit la juſtice aux veuves, pour demander la punition du meurtrier de ſon mari. Prince, s'écria-t-elle, quelle peine mérite celui qui fait mourir un innocent? la mort, répondit Othon. Céſar, reprit-elle, ta ſentence te condamne, je vais te prouver que tu as fait mourir injuſtement mon mari; ſi tu veux qu'on reſpecte la juſtice, il convient que tu ſubiſſe la mort pour cette action. Othon étonné demanda quel témoin elle produiroit: voici la tête du Comte lui-même, repliqua-t-elle, il a péri par ton injuſtice, reconnois ton crime & ſubis l'arrêt que tu viens de porter contre toi-même. Le Roi répondit que le Comte avoit mérité le ſupplice par ſon attentat criminel. La veuve s'offrit de juſtifier ſon innocence par l'épreuve du feu. Ses offres furent acceptées; on apporta un fer tout rouge, elle le prit & le tint ſans ſe brûler. Othon, dont le caractère étoit la bonté, ſe voyant convaincu, ſe livra comme un criminel entre les mains

» de la Comteſſe. Elle lui accorda pluſieurs délais pour pro-
» longer ſa vie. Othon avoit d'abord demandé un terme fort
» court; enfin, à la prière de toute ſa Cour, ſa vie fut prolongée
» de dix jours. Le terme fatal étant prêt d'expirer, il obtint
» encore un délai de huit jours; enfin un autre de ſix. La
» Comteſſe n'accorda ce dernier délai, de l'avis du Clergé, qu'à
» condition que le Roi lui promettroit de faire auparavant brûler
» la Reine; Othon y ſouſcrivit, la Reine fut brûlée, & la veuve
» fit grace à Othon, qui lui donna trois châteaux en récompenſe
des trois délais, & la combla de bienfaits.» Godefroi termine ce récit en diſant qu'il ſait le nom de ces châteaux, qu'ils ſont ſitués en Toſcane, & qu'il les avoit ſouvent vûs.

Ce n'eſt pas l'épreuve du fer rouge qui rend ſuſpect le narré de ce chroniqueur; on ſait pourtant que le pape Etienne VI avoit condamné, plus de cent ans auparavant, cet uſage barbare, & qu'Agobard, archevêque de Lyon, qui fleuriſſoit en 837, avoit compoſé un traité contre cette pratique ridicule. Nous n'examinerons pas non plus ſi on trouve dans aucun hiſtorien, contemporain d'Othon, que ce Prince ait jamais été dans un palais dit *Amula,* près de Modène; il reſte dans le détail de l'hiſtoire aſſez d'autres circonſtances qui portent les traits du menſonge. La fuite du Comte & l'abandon du manteau, manifeſtement copié d'après l'Ecriture Sainte; cette tête gardée, on ne dit pas combien de temps; ce partage de juſtice qu'Othon rendoit aux différens états, dont aucun auteur ancien ne parle, & qu'un écrivain moderne adopte uniquement ſur la foi de cette hiſtoire; la ſimplicité d'Othon, qui ſe livre entre les mains de la Comteſſe pour un crime dont ſa femme ſeule eſt coupable; la ſtupidité de ſa Cour qui le laiſſe faire, & qui s'emploie même pour demander ſeulement des délais de peu de jours, l'avis du Clergé, le ſupplice de la Reine, qu'Othon ne ſacrifie que pour obtenir encore ſix jours de vie, & non pas pour s'exempter lui-même de la mort; enfin la donation des trois châteaux à cauſe des trois délais: tout cela porte un caractère ſi ridicule & ſi romaneſque, qu'il eſt étonnant que des auteurs graves aient pû s'y méprendre.

Heda, hiſt. Ultraject. p. 96.

2.° Le silence des auteurs contemporains d'Othon, & de ceux qui l'ont immédiatement suivi, prouve encore la fausseté. Hermannus Contractus, moine de Richenaw, qui écrivoit en 1040, Glaber ou Radulphe de Cluni, Arnulphe de Milan, Lambert de Schasfnaburg, Landulfe l'ancien, tous auteurs du XI.e siècle; Sigebert de Gemblours, & le judicieux Othon de Frieſingen, qui écrivoient dans le XII.e, ne disent pas un mot du procès que l'Empereur fit faire à sa femme: cette fable n'avoit donc pas été encore imaginée.

3.° Le premier qui ait rapporté ce fait est Godefroi de Viterbe, qui vivoit en 1190. On a de lui une chronique universelle, partie en prose, partie en vers, qui comprend l'histoire de tous les Princes, sous le nom de Panthéon; elle finit à l'an 1186. L'Empereur Othon étoit mort en 1002; Godefroi étoit donc postérieur à ce Prince de près de deux cens ans. Martin, de l'ordre des frères Mineurs, qui vivoit en 1290, est le second qui ait parlé de ce procès. Ricobalde de Ferrare, qui nous a laissé une chronique remplie de fables depuis Charlemagne jusqu'en 1298, est le troisième. Sifride ou Sifroi de Misnie, en Saxe, moine du XIV.e siècle, est le quatrième. Voilà les seuls garants d'un événement si peu croyable. Ce sont des auteurs crédules, des poëtes tels que ceux de ce temps-là, qui ne connoissoient de la poësie que la fiction & le mensonge, des gens sans critique & sans jugement. Et cependant des modernes, illustres par leur érudition, se sont laissés éblouir par la singularité d'un fait si peu fondé. Albert Krantz, Jean Cuspinien, Sébastien Munster, Charles Sigonius, Héda, Bellarmin, Baronius, le P. Noël Alexandre, Baile, &c. ont adopté cette fable sur la parole de Godefroi de Viterbe. Quelques modernes même ont commenté l'exposé de Godefroi, & pour le rendre plus vrai-semblable, ils ont donné à la reine le nom de *Marie d'Arragon*. Les quatre premiers auteurs de ce conte omettent le nom de la Princesse, qu'ils appellent seulement *Regina* ou *Imperatrix*. Nous verrons, dans l'observation suivante, que cette Marie d'Arragon est aussi fabuleuse que son histoire. Ces mêmes modernes ont

encore donné des noms à ces trois châteaux dont parle Godefroi, ils les appellent *Decendium*, *Octodium*, *Sextidium*, noms forgés sur les trois délais accordés par la Comtesse; ils ajoûtent qu'ils sont situés dans l'évêché de Lucques. Tout cela n'est fondé que sur ce que dit Sifride, que ces châteaux, qu'il met au nombre de quatre, sont situés dans l'évêché de Luna en Etrurie. L'auteur de la grande chronique Belgique, écrite en 1474, a le premier interprété par évêché de Lucques celui de Luna. Il détaille la même histoire, & cite pour garant la chronique de Gobelinus, qui vivoit en 1418; mais il n'est pas fait mention d'évêché de Lucques dans cet ouvrage.

Apud Pistorium, t. I, p. 88 & 89.

P. 253.

4.° Les inductions qui se tirent des historiens du XI.e siècle, détruisent absolument cette histoire. Premièrement de tous ces auteurs il n'y en a qu'un seul qui donne une femme à Othon III. Selon les annales d'Hildesheim, qui s'étendent depuis l'an 714 jusqu'à 1138, Jean & Bernward, évêques de Plaisance & de Wirzbourg, furent envoyés en 995 à Constantinople par l'Empereur Othon, pour y faire la demande d'une épouse pour ce Prince; cette même année le Pape, les Romains & les Lombards invitèrent Othon à venir à Rome. L'évêque Bernward mourut de maladie sur mer durant le trajet, en allant à Constantinople. En 997 le pape Grégoire couronna Othon Empereur à Rome le jour de la Pentecôte, & bien-tôt après l'évêque de Plaisance, qui revenoit de Constantinople, fut introduit dans Rome, & s'empara du S.t Siége par le conseil de Crescent. Une chronique manuscrite de Magdebourg, citée par le P. Pagi, ajoûte que l'évêque Jean, de retour à Rome avec les ambassadeurs Grecs, les traita avec indignité, & les fit emprisonner par Crescent. Ditmar, évêque de Mersbourg, nous apprend qu'une Princesse Grecque, appelée Hélène, avoit été fiancée à Othon III; mais qu'elle fut enlevée dans le voyage par Vludomir, roi des Russiens. Il résulte de tout cela qu'en 995 Othon n'étoit pas encore marié, & que l'histoire ne nous apprend point que l'ambassade des évêques Jean & Bernward ait eu le succès desiré. Ce Prince n'étoit pas non plus encore marié en 997, lorsque l'évêque

T. I, p. 720 & 721, inter Script. Brunsv. collectore Leibn.

Critic. Baron. t. IV, p. 74.

Apud Leibnitz, t. I. Script. Brunsv. p. 354.

l'évêque Jean, à son retour de Constantinople, usurpa le S.t Siége. Voyons s'il le fut depuis, ou si le P. Pagi & le savant Leibnitz ont eu raison d'avancer qu'il ne l'a jamais été. *Critic. Baron. t. IV, p. 80, 81.*

L'écrivain anonyme de la chronique de la Novalèse, qui vivoit en 1060, & Arnoul de Milan, qui écrivoit sous Henri III & Henri IV, nous apprennent qu'Othon III voulant épouser une Princesse de la maison de sa mère Théophanie, consulta Arnoul, archevêque de Milan, & l'envoya à Constantinople pour en faire la demande à l'empereur Basile; que ce Prélat fut magnifiquement traité par l'empereur Grec, qui lui accorda sa demande; mais que durant son retour l'empereur Othon mourut, en la première fleur de sa jeunesse, & qu'en lui s'éteignit la maison des Othons. Ce récit est confirmé par Landulphe l'ancien, qui vivoit vers la fin du XI.e siècle. Othon mourut le 24 janvier 1002, ainsi cette seconde ambassade doit être placée en 1001. Voilà deux projets de mariage formés par Othon, & sans succès l'un & l'autre. *T. III, script. Brunsv. introduct. p. 27. P. 764, inter script. Italic. collectore Muratorio, t. II, p. 2. Ibid. t. IV, Arnulph. hist. Mediol. l. I, c. 13, & 14, p. 12.*

Secondement, le seul historien qui donne une femme à Othon III, ne nous dit pas un mot de la mort tragique de cette épouse; au contraire il la rapporte dans des termes simples, qui supposent une mort naturelle. Cet historien est Landulphe l'ancien, qui vivoit en 1090; il dit, dans son histoire de Milan, que l'empereur Othon III avoit eu en horreur le mariage depuis la mort de sa femme, dont il n'avoit pas eu d'enfans; que dans la suite il changea de pensée, & que pour éviter l'incontinence il envoya à Constantinople Arnoul, archevêque de Milan. C'est la seconde ambassade dont nous venons de parler. Il est à observer que selon le récit de Landulphe, la femme d'Othon étoit morte de mort naturelle, *mortuâ conjuge;* qu'il ne nous apprend ni le nom de cette femme, ni aucun détail de sa vie, & qu'il est le seul écrivain qui ait dit, avant Godefroi de Viterbe, qu'Othon ait été marié. *L. II, c. 18, p. 80, 81, inter script. Ital. collect. Muratorio, t. IV.*

De plus, aucun écrivain, avant le XV.e siècle, n'avoit donné le nom de Marie d'Arragon à l'Impératrice condamnée au

feu. Théodore d'Engelhuſen, contemporain de Gobelinus, qui vivoit en 1418, eſt le premier qui ait déſigné la Princeſſe ſous ce nom. Conrard Botton, auteur fabuleux, qui écrivoit vers la fin du XV.e ſiècle, place à l'an 983 le mariage d'Othon III *avec Marie, fille du roi d'Arragon, en Grèce*, dit-il; il rapporte le ſupplice de la Princeſſe à l'an 987, lorſqu'Othon n'avoit encore que ſix ans: quelle autorité! D'ailleurs pluſieurs Savans ne font commencer le royaume d'Arragon qu'après l'an 1000; & il eſt très-facile de prouver, par la généalogie des Princes qui ont gouverné ce Royaume dans le X.e ſiècle, qu'ils n'ont eu aucune fille ou ſœur du nom de Marie, qui ait été reine ou impératrice d'Allemagne.

Pag. 1079 & 1080, apud Leibnitz, inter Script. Brunſv. t. II.

Ibid. t. III, p. 314.

Il n'eſt pas beſoin d'inſiſter ici ſur l'incertitude de l'année en laquelle on place cette hiſtoire tragique, ni de rapporter les nouveaux épiſodes inventés par les modernes, pour l'embelliſſement de cette hiſtoire. Le menſonge va toûjours en groſſiſſant, & chaque auteur a autant de droit d'y mettre du ſien que le premier inventeur. Voici pourtant une anecdote qui mérite de n'être pas oubliée. On prétend que la maiſon royale de Savoie deſcend du célèbre Vitikind de Saxe; divers généalogiſtes lui donnent pour tige Bérald de Saxe, neveu de l'empereur Othon III. L'un d'eux avance que ce Prince ayant ſurpris en flagrant délit Marie d'Arragon, femme de l'Empereur ſon oncle, il la tua avec ſon amant; que René comte de Mons, couſin de Marie, déclara la guerre aux Saxons pour venger cette mort; qu'on ne put l'obliger à faire la paix, qu'à condition que Bérald s'abſenteroit de toute l'Allemagne pendant dix ans, & que Bérald alla ſe former un établiſſement dans les Alpes. Laiſſons cette hiſtoire au roman intitulé *Béralde*, ou *l'Amour ſans foibleſſe*.

Lambert Vander Burch. H. Sabaud, p. 2 & ſeq.

Les circonſtances mêmes du récit d'un fait ſi extraordinaire, le ſilence unanime des auteurs contemporains, le peu de fond qu'on doit faire ſur l'autorité de Godefroi, & de ceux qui l'ont copié & embelli, l'incertitude du mariage d'Othon III, la certitude que nous avons que s'il a été marié on ignore le nom de ſa femme, & qu'elle eſt morte d'une mort naturelle,

tout cela joint aux contradictions qui ſe trouvent dans les auteurs, ſur les dates & les circonſtances de cette mort, forme une démonſtration hiſtorique contre la fable de Marie d'Aragon.

CONJECTURES SUR LA REINE PÉDAUQUE,

Où l'on recherche quelle pouvoit être cette Reine, & à cette occaſion, ce qu'on doit penſer de pluſieurs figures anciennes, priſes juſqu'à préſent pour des ſtatues de Princes ou de Princeſſes de France.

ON compte en France quatre Egliſes anciennes, au portail deſquelles on voit, avec d'autres figures, celle d'une Reine, dont l'un des pieds finit en forme de pied d'oie. Ces Egliſes ſont celles du prieuré de S.t Pourçain en Auvergne, de l'abbaye de S.t Bénigne de Dijon, de l'abbaye de Neſle, transférée à Villenoce en Champagne, & de S.t Pierre de Nevers. Il peut y en avoir quelques autres ſemblables, ſoit dans le Royaume, ſoit ailleurs; mais M. l'abbé Lebeuf, auteur du Mémoire dont nous donnons ici l'abrégé, ne connoît & n'a vû que les quatre que nous venons de nommer.

Dans ce Mémoire, l'auteur obſerve d'abord que juſque vers le milieu du dernier ſiècle, aucun écrivain n'avoit ou remarqué ou daigné relever cette ſingularité. Le P. Mabillon eſt un des premiers qui paroiſſe y avoir fait attention, & ce ſavant Religieux a penſé que la Reine au pied d'oie, qui des deux mots latins *pes anceæ**, a été nommée *reine Pédauque*, pourroit être S.te Clotilde, femme de Clovis I; mais ne trouvant rien dans les monumens hiſtoriques qui donne lieu de juger que Clotilde ait eu le défaut corporel qu'indique la ſtatue, il conjectura que ce devoit être un emblême employé

Lû dans notre aſſemblée publique du 30 Avril 1751.

* *Anca*, dans la baſſe latinité ſignifie *une oie*.

par les ſculpteurs pour marquer la prudence de cette Princeſſe. Les oies du Capitole ont en effet acquis à leur eſpèce le privilége d'être regardée comme le ſymbole de la vigilance.

Quelques remarques ſur les quatre Egliſes ci-deſſus nommées, mettront le Public en état de décider ſi la conjecture du P. Mabillon eſt fondée.

Au portail du prieuré de S.t Pourçain, que M. l'abbé Lebeuf croit du x.e ſiècle, & le plus ancien des quatre, on voit, à gauche en entrant, la ſtatue de S.t Pierre, qui ſe reconnoît à ſes clefs, & celles de deux Apôtres, caractériſées par le livre qu'elles tiennent à la main; à droite ſont repréſentés un Prêtre, un Roi & une Reine: celle-ci a le pied droit en forme de patte d'oie. Or cette Reine ne ſauroit être S.te Clotilde; 1.° parce que le Roi qui eſt auprès d'elle, & qui, dans la ſuppoſition du P. Mabillon, devroit naturellement être Clovis, eſt repréſenté, contre l'uſage des princes Mérovingiens, avec une longue chevelure. 2.° Parce qu'il n'y a nulle raiſon de préſumer que Clotilde ait été honorée d'une ſtatue dans l'Auvergne, province qui lui fut abſolument étrangère. L'Auvergne étoit dans le partage de Thiéri, fils aîné de Clovis, né d'une femme inconnue; & Théodebert, fils & ſucceſſeur de Thiéri, n'eut jamais avec Clotilde plus de relation que ſon père. Dira-t-on qu'elle avoit pû faire conſtruire un oratoire ſur le tombeau de S.t Pourçain, & qu'en mémoire de ſa dévotion au S.t Abbé, on plaça dans la ſuite ſa ſtatue au portail de l'Egliſe qu'on y bâtit? mais Clotilde mourut avant l'abbé Pourçain.

Au portail de S.t Bénigne de Dijon, qui, ſelon l'hiſtorien Glaber, a été conſtruit un peu avant le milieu du xi.e ſiècle, on voit d'un côté Moïſe avec les rayons de lumière autour de ſa tête, S.t Pierre avec des clefs, S.t Paul avec une épée, enfin un Evêque; de l'autre côté les ſtatues de trois Rois & celle d'une Reine ayant le pied d'une oie. Ce ſeroit encore ſans fondement qu'on croiroit trouver ici la reine Clotilde, qui n'ayant été ni fondatrice, ni bienfaitrice de l'abbaye de S.t Bénigne, ne peut avoir mérité qu'on lui décernât un

honneur réſervé particulièrement aux fondateurs ou bienfaiteurs des Egliſes. Gontran, roi de Bourgogne, ſon petit-fils, fonda le monaſtère; Charles le Chauve, dans la ſeconde race, & Robert, au commencement de la troiſième, en ont été les reſtaurateurs.

Au portail de l'abbaye de Neſle, on voit à droite un Prêtre ayant un bonnet ſemblable à celui du Grand-prêtre Aaron, la Reine au pied d'oie, & un Roi tenant un livre; à gauche, S.t Pierre avec ſes clefs, & deux Rois dont les ſceptres ſont rompus. M. l'abbé Lebeuf applique ici la même réflexion qu'il vient de faire au ſujet de S.t Bénigne de Dijon. Quoique des Guerroys, hiſtorien du diocèſe de Troies, dont l'ouvrage a été imprimé en 1632, aſſure que ce qu'il a vû de l'ancienne égliſe de Neſle, étoit d'une bâtiſſe toute ſemblable à celle de S.te Geneviève de Paris, & que de là on puiſſe abſolument conjecturer que S.te Clotilde ou Clovis, qui certainement fondèrent cette dernière Abbaye, ont auſſi fondé la première, cependant il n'exiſte aucun monument, aucun titre qui attribue la fondation de celle-ci à l'un ou à l'autre.

Le Portail de S.t Pierre de Nevers, le plus nouveau des quatre dont il s'agit, nous donne encore une Reine au pied d'oie, qui pareillement ne ſauroit être S.te Clotilde; parce que la draperie de la ſtatue & de celle des deux Rois qui l'accompagnent, eſt viſiblement du XII.e ſiècle. Les titres de la province atteſtent d'ailleurs que l'égliſe de S.t Pierre n'a été bâtie que ſur la fin de ce ſiècle.

A ces remarques particulières, M. l'abbé Lebeuf ajoûte une obſervation générale. S'il étoit vrai que la reine Clotilde eût été figurée quelque part avec un pied d'oie, il ſeroit du moins vrai-ſemblable qu'on lui auroit conſervé par-tout une marque ſi ſingulière & ſi propre à la faire reconnoître. Cependant au portail de S.t Germain-des-Prés, où l'on croit, avec quelque fondement, qu'elle eſt réellement repréſentée, elle a les deux pieds formés & chauſſés à l'ordinaire. D'où viendroit cette différence?

Antiquités de la Monarchie Françoiſe.

Le P. de Montfaucon a ſenti l'inſuffiſance de la conjecture de ſon confrère, mais il n'a pas levé la difficulté. Puis-je me flatter, dit M. l'abbé Lebeuf, d'être plus heureux que ces deux ſavans hommes, en prenant une autre route que celle qu'ils ont ſuivie, c'eſt-à-dire en cherchant la reine Pédauque, ailleurs que parmi les Princeſſes de notre monarchie?

Deux paſſages, l'un de Rabelais, l'autre des contes d'Eutrapel, imprimés en 1587, ſemblent nous dire que c'eſt à Toulouſe qu'il faut la chercher. Le premier, en parlant de certaines perſonnes qui avoient le pied large, *elles étoient*, dit-il, *largement pattées, comme ſont les oies, & comme jadis à Toulouſe les portoit la reine Pédauque.* Le ſecond nous apprend que de ſon temps on juroit à Toulouſe *par la quenouille de la reine Pédauque.*

Ces deux écrivains parloient ainſi d'après les traditions Toulouſaines, qui devoient avoir déjà quelque ancienneté du temps de Nicolas Bertrand, auteur d'une hiſtoire latine de Toulouſe, imprimée en 1515. Bertrand raconte que le Roi à qui Toulouſe obéiſſoit, lorſque S.t Martial y vint prêcher l'Evangile, avoit une fille dangereuſement malade, qui fut guérie & baptiſée par le S.t Evêque; que ce roi, qu'il nomme *Marcel*, prévoyant que ſa fille ſuccéderoit à ſa Couronne, lui fit bâtir, dans le quartier dit à préſent *la Peyralade*, un magnifique palais, où il y avoit une ſalle dans laquelle un aqueduc conſtruit ſur la Garonne portoit les eaux d'une fontaine, & qui pour cette raiſon s'appeloit *les bains de la Reine.* L'hiſtorien ajoûte que ſuivant quelques-uns cette Reine étoit la reine Pédauque; *quam Reginam aliqui fuiſſe la regina Pedauca volunt:* expreſſion qui ſuppoſe que ce nom devroit être connu depuis long-temps dans le Languedoc.

Antoine Noguier, qui publia, en 1559, une hiſtoire Françoiſe de la même ville, adopta le récit de Nicolas Bertrand, & y joignit une deſcription détaillée, tant des bains de la Princeſſe que du pont de brique qui y conduiſoit les eaux. Il remarqua de plus que la reine Pédauque ſe trouve repréſentée

au portail occidental de l'égliſe de S.t Sernin, où l'on voit, dans les ſculptures dont ce portail eſt orné, la fille du roi de Toulouſe plongée dans l'eau juſqu'au milieu du corps, en mémoire, dit-il, du baptême par immerſion, que lui avoient conféré S.t Saturnin & S.t Martial.

Il eſt aſſez probable que le goût de la Princeſſe pour le bain, donna lieu de dire qu'elle tenoit du naturel des oies, & que ce fut là le fondement du ſurnom ou ſobriquet de Reine au pied d'oie, *de reine Pédauque*.

Chabanel, de qui nous avons une hiſtoire de l'égliſe de la Daurade, imprimée en 1621, eſt allé plus loin que Bertrand & Noguier: il a prétendu que la Reine qu'on a ſurnommée *Pédauque*, n'étoit autre que Ragnachilde, femme d'Euric roi des Vitigoths, qui avoit été, ſelon lui, appelée Ragnachilde à cauſe de ſa paſſion pour le bain; ce mot ſignifiant, dit-il, *inclination de grenouille*: Chabanel dérivoit le terme barbare *ragna* du latin *rana*. En admettant cette étymologie, *Ragnachilde* & *Pédauque*, ſans être abſolument le même nom, expriment préciſément la même choſe.

Tout ce qui réſulte des fables que racontent les trois auteurs Toulouſains, c'eſt que le nom de la *reine Pédauque* eſt connu depuis long-temps en Languedoc, ainſi que nous l'avons déjà dit. Ce que M. l'abbé Lebeuf a rapporté d'après eux, ne peut ſervir à nous indiquer ni quelle étoit originairement cette Reine, ni pourquoi elle ſe trouve repréſentée au portail de pluſieurs de nos Egliſes. Mais Nicolas Bertrand, le plus ancien des trois, nous apprend ailleurs que le vrai nom de la Princeſſe étoit *Auſtris*. Arrêtons-nous à ce mot, que notre Académicien croit être la clef de tout le myſtère de la *reine Pédauque*.

Il penſe donc que la reine *Auſtris* des Toulouſains, eſt la *reine de Saba* des livres ſacrés. On ſait que J. C. lui-même la nomme dans l'évangile *regina Auſtri*. On ſait encore qu'elle a été regardée par les Pères de l'Egliſe, & par les anciens commentateurs de l'Ecriture, comme une figure de l'Egliſe dont J. C. eſt le Salomon. De-là vint, dans le moyen âge, la coutûme de la repréſenter aux portiques des Egliſes,

avec le père & la mère de celui qu'elle étoit venue consulter & admirer; c'est-à-dire avec David & Bethsabée, autre figure de l'Eglise, & avec Salomon même. Les sculpteurs y joignirent quelquefois Moïse, Aaron, Melchisédec & Samuel; & pour retracer à l'esprit les rapports de la nouvelle loi avec l'ancienne, ils ajoûtèrent souvent J. C, S.t Pierre & S.t Paul.

« Ce sont-là, si je ne me trompe, dit M. l'abbé Lebeuf, les » Rois, les Reines & les Evêques que les critiques modernes » ont cru voir au portail de plusieurs églises du Royaume; & » tel est, ajoûte-t-il, le dénouement général de plus d'un pro- » blême en ce genre, dont les plus savans d'entre eux ont manqué » la solution. Tous partoient du principe vrai dans quelque cas, » mais presque toûjours faux, que les figures des Rois & des » Reines, représentées autour des portiques de nos Eglises an- » ciennes, ne pouvoient être que celles des Princes fondateurs » ou bienfaiteurs de ces Basiliques ou de ces Monastères; & » d'après cette idée ils cherchoient à reconnoître nos Princes » anciens, en s'attachant à tous les traits qu'ils croyoient devoir » les caractériser. Leurs conjectures sont presque toûjours ingé- » nieuses & savantes, mais rarement sont-ils parvenus, même » à leur propre gré, à déterminer quelque nom avec certitude. » De combien de critiques les statues du portail de S.t Germain- » des-Prés, celles du portail de l'église de Paris, n'ont-elles pas » exercé vainement la sagacité? Dom Mabillon, Dom Rui- » nart, Dom Bernard de Montfaucon, M. l'abbé des Thuille- » ries, Dom Bouillard. Nous ne citons que les plus célèbres. » Aucun d'eux ne s'accorde avec les autres, & tous ont fait » des recherches infructueuses, qu'ils se seroient épargnées s'ils » avoient appliqué à ce sujet ce qu'ils savoient tous si bien, de » l'usage constant auquel servoient autrefois les portiques & les » vestibules de nos Eglises. Ils auroient vû que ces figures, qu'ils » prenoient pour des statues, n'étoient dans l'idée des sculpteurs » que des symboles; & cette vûe générale les auroit conduits » à des explications particulières, plus naturelles & plus vraies, » de ces monumens grossiers, mais nécessaires à l'histoire des arts & de l'esprit humain parmi nous ».

Celle

Celle que propoſe M. l'abbé Lebeuf s'accorde parfaitement avec cet uſage qu'on faiſoit des portiques des Égliſes. Sans entrer ſur ce point dans un détail qui ſeroit étranger au ſujet, il ſe contente d'obſerver que c'étoit-là que ſe prononçoient les jugemens eccléſiaſtiques; l'innocent calomnié y entendoit la ſentence qui le déchargeoit de l'accuſation, & le coupable y recevoit l'impoſition des peines dûes à ſon crime. La préface que l'Égliſe chante à la Meſſe de la Dédicace, contient une alluſion à cette coutûme : *Inveniat apud te Domine, locum veniæ, quicumque ſatisfaciens huc confugerit; hinc pietas abſoluta redeat; hinc iniquitas emendata diſcedat.* Deux ſingularités que M. l'abbé Lebeuf a remarquées au portail de pluſieurs Égliſes, nous en rappellent encore le ſouvenir. A quelques-unes on voit deux lions de pierre, un de chaque côté. Ces deux lions ſervoient de baſe au ſiége des juges eccléſiaſtiques, qui avoient voulu imiter ceux du trône de Salomon; & c'eſt pour cela qu'on trouve des ſentences d'Officiaux, de Doyens, d'Archi-prêtres avec cette formule; *datum* ou *actum inter duos leones.* A la porte de quelques autres, & principalement du côté le plus fréquenté, on aperçoit de gros anneaux de fer, dont on ignore communément l'uſage. Ils ſervoient, ſelon un paſſage formel d'Héric, moine d'Auxerre, à paſſer le bras ou la main de ceux qui faiſoient des ſermens; ce que le chroniqueur, qui vivoit ſous le règne de Charles le Chauve, appelle *in armillâ januæ jusjurandum explere.* Et le peuple avoit une telle vénération pour ces anneaux, que c'étoit la première choſe que ſaiſiſſoit celui qui recouroit à l'aſyle de l'Égliſe, annonçant par cette action qu'il étoit prêt à prouver ſon innocence par le ſerment. On lit dans les regiſtres, *olim,* du Parlement de Paris, qu'en 1304 Jean le Coquetier, ſous-diacre du diocèſe de Sens, ayant été arrêté & battu par les bourgeois de la garde de cette ville, pendant qu'il tenoit fortement l'anneau de la porte de la cathédrale, *ipſius Eccleſiæ januis & annulo inhærens;* le Parlement condamna les bourgeois en une amende envers le Clergé & envers le Roi.

Or nul ornement ne convenoit mieux au lieu où ſe

rendoient les jugemens eccléſiaſtiques, que la repréſentation des perſonnages qui ſe voient, ſelon la penſée de M. l'abbé Lebeuf, au portail de nos Egliſes; Moyſe, légiſlateur des Hébreux; leur grand-prêtre Aaron; Melchiſédec, qui unit le ſacerdoce à la royauté; Salomon, que la ſageſſe de ſes jugemens a rendu ſi célèbre; J. C, auteur d'une nouvelle loi dont l'ancienne n'étoit que la figure; S.t Pierre & S.t Paul, qui furent les deux principaux inſtrumens de ſon divin miniſtère; enfin, pour ne les pas nommer tous, & me renfermer dans l'objet de ce Mémoire, la reine de Saba, qui n'eſt guère moins célèbre par le voyage qu'elle fit pour admirer de près Salomon, que ce Prince lui-même le fut par la ſageſſe de ſes oracles, & de qui l'Evangile a dit qu'elle eſt aſſiſe pour juger; *Regina auſtri ſedet in judicio.* « Je ne ferois, » ajoûte-t-il, nulle difficulté de penſer que c'eſt peut-être à » ce paſſage même qu'elle doit l'honneur d'être placée dans le portail de nos Egliſes ».

Il reſte à ſavoir pourquoi elle y eſt avec un pied d'oie; M. l'abbé Lebeuf croit encore avoir trouvé le fondement de cette bizarrerie dans les traditions Judaïques, qui nous ont été conſervées par le ſecond paraphraſte Chaldéen. Cet écrivain dit dans un endroit que, ſelon l'opinion des Juifs, la reine de Saba aimoit tellement le bain qu'elle ſe plongeoit tous les jours dans la mer. La chaleur du climat ſous lequel étoient ſitués ſes Etats, rendoit cette idée fort vrai-ſemblable. Ailleurs il décrit ainſi l'entrée de la Princeſſe à Jéruſalem: « Bénajam, » fils de Jéhoïada, la conduiſit auprès du roi Salomon. Lorſ- » que le Roi fut informé de ſon arrivée, il alla auſſi-tôt » l'attendre dans un appartement tout de cryſtal. La reine de » Saba en y entrant, s'imagina que le Prince étoit dans l'eau, » & pour ſe mettre en état de paſſer, elle leva ſa robe. Alors, » continue le Paraphraſte, le Roi voyant ſes pieds, qui étoient » hideux, *votre viſage*, lui dit-il, *a la beauté des plus belles femmes, mais vos jambes & vos pieds n'y répondent guère* ».

Il eſt aiſé de concevoir que la première de ces traditions a pû donner naiſſance à la ſeconde; la paſſion de la Princeſſe

pour le bain, fit naturellement imaginer de la comparer aux animaux terreſtres qui paſſent leur vie dans l'eau; bien-tôt on ajoûta qu'elle en avoit les pieds: en effet, la membrane cartilagineuſe qui forme leur patte, eſt leur caractère le plus marqué. Les ſculpteurs qui ſont venus depuis le conſervèrent religieuſement à la reine de Saba, comme un ſigne qui devoit la diſtinguer des autres perſonnages qu'ils lui aſſocioient; & cette attention leur parut d'autant plus néceſſaire, qu'autrement on eût pû la confondre avec Bethſabée, qui d'ordinaire ſe trouve auprès de David, comme la reine de Saba auprès de Salomon.

Oſerions-nous remarquer qu'il ſe trouve, dans la circonſtance où David, ſelon l'Ecriture, vit Bethſabée pour la première fois, & celle où la reine de Saba, ſelon la tradition Judaïque, s'offrit à Salomon, un rapport & en même temps un contraſte que les ſculpteurs ont peut-être voulu faire ſentir. Bethſabée ſe baignoit: *viditque mulierem ſe lavantem.* La reine de Saba prenant l'appartement de cryſtal pour un lac, ſe mit dans l'état d'une perſonne qui ſe baigne: voilà le rapport. Mais Bethſabée dans le bain n'en parut que plus belle; *erat autem mulier pulchra valde.* Au lieu que la reine de Saba, en levant ſa robe détruiſit, par la difformité de ſes pieds, l'effet qu'avoit pû faire la beauté de ſon viſage: voilà le contraſte. *Reg. lib. II; c. XI, v. 2.* *Ibid.*

Au reſte, la reine de Saba & Bethſabée ne ſont pas les ſeules femmes que les ſculpteurs ont repréſentées au portail des Egliſes: Eſther s'y rencontre ſouvent, ſur-tout aux Egliſes qui ſont ſous l'invocation de la S.te Vierge. On la voit, par exemple, au côté ſeptentrional de la cathédrale de Paris, à côté d'Aſſuérus; & leurs noms écrits au bas, en caractères gothiques, ſont encore très-liſibles.

M. l'abbé Lebeuf ne prétend pas conclurre des obſervations précédentes, que jamais aucun Roi, ni aucune Reine de France n'ont été repréſentés aux portails des Egliſes: il penſe ſeulement qu'on ne doit les y voir qu'autant que leurs noms ſe trouvent écrits au bas de la figure, ainſi qu'ils le ſont à deux ſtatues du portail de S.t Germain-des-Prés.

SUR L'ORIGINE DE L'ANCIENNE CHEVALERIE ET DES ANCIENS ROMANS.

CEUX qui étudient l'origine des établiſſemens célèbres, ſont ordinairement ſaiſis du même eſprit que les généalogiſtes. Ils en cherchent le berceau, comme celui des familles illuſtres, dans les ténèbres de la plus haute antiquité; ils croient ennoblir leur travail; un trait, une légère reſſemblance leur paroît une conformité entière, & leur ſuffit pour remonter au-delà de pluſieurs ſiècles. C'eſt ainſi que Fauchet trouve les Chevaliers déjà formés dans les Ambactes & les Soldurіers des Gaulois. *Page 5.*

M. le comte de Caylus ayant remonté depuis les romans des XIII & XIV.e ſiècles, juſqu'aux hiſtoriens du VI.e, a reconnu que le règne brillant de Charlemagne eſt la ſource de tous les romans de Chevalerie & de la Chevalerie elle-même. C'eſt ce qu'il a prouvé dans un Mémoire dont nous allons donner le précis.

Ce que l'hiſtoire nous a conſervé de Charlemagne, donne un grande idée de ſon activité, de ſa force, de ſon courage, de ſes conquêtes, de l'étendue de ſon Empire; mais on n'y voit pas encore, comme dans les ſiècles ſuivans, la valeur des Chevaliers décider preſque ſeule du ſort des combats: ce ſont de grandes armées, diviſées par peuples, marchant avec aſſez de diſcipline, & faiſant leurs mouvemens proportionnés à la grandeur de leurs corps. On y remarque à la vérité des faits d'armes particuliers; mais ceux-ci devoient être plus fréquens qu'ils ne ſont aujourd'hui, lorſque les armes blanches étoient ſeules en uſage.

Le roman de Turpin, archevêque de Reims, ce roman qu'on peut regarder comme le père de tous les romans de Chevalerie, n'a guère été compoſé, ſelon l'opinion commune,

que ſur la fin du XI.e ſiècle, environ deux cens cinquante ans après la mort de Charlemagne. Gryphiandes dit qu'un moine nommé Robert eſt auteur de cette chronique, & qu'elle fut écrite pendant le concile de Clermont, aſſemblé par Urbain II en l'année 1095. Pierre l'Hermite prêchoit alors la première Croiſade, & l'objet de ce roman a conſtamment été d'échauffer les eſprits, & de les animer à la guerre contre les Infidèles. Le nom de Turpin eſt ſuppoſé, & le Moine fort mauvais hiſtorien. Les victoires que Charlemagne remporta, la dixième année de ſon règne, ſur les Arabes Mahométans établis en Eſpagne, ont perſuadé à ce légendaire ignorant, que ce Prince avoit porté ſes armes juſque dans la Paleſtine.

De Weichbildis Saxonicis, p. 35.

L'original latin ne nomme en aucun endroit ni la Chevalerie, ni les Chevaliers; il ne parle que de Comtes, de Généraux & de Soldats; & le mot *Miles*, qu'il emploie pour déſigner ces derniers, ne peut ici ſignifier *Chevalier*, puiſqu'il en met trente-ſix mille d'un côté & vingt mille d'un autre; nombre que n'auroient pû fournir tous les Chevaliers de l'Europe entière. Mais la traduction, qui n'a été imprimée qu'en 1527, non contente d'ajoûter au texte beaucoup de moralités & de miracles, ne ſe fait faute d'habiller en Chevaliers tous les grands Seigneurs de l'armée.

Les Géans, dont nous voyons tant d'exemples dans les romans, ont tiré leur origine de Goliath. Les hiſtoires de l'ancien & du nouveau Teſtament étoient la ſeule érudition de nos pères; auſſi voit-on dans cette chronique les murailles de pluſieurs villes tomber, pour le beſoin de l'auteur, comme celles de Jéricho tombèrent par la volonté de Dieu; on y voit les jours s'alonger, même juſqu'à la durée de trois jours. Il n'eſt donc pas douteux que l'abus des légendes n'ait accoûtumé les eſprits aux idées romaneſques.

La valeur de Charlemagne, ſes hauts faits d'armes, égaux à ceux des Chevaliers les plus renommés, la force & l'intrépidité de ſon neveu Roland, ſont bien marqués au coin de la Chevalerie, qui s'étoit introduite depuis ſon règne. Durandal eſt une épée que tous les romanciers ont eu en vûe dans la

ſuite; elle coupe un rocher en deux parts, & fait cette grande opération entre les mains de Roland, affoibli par la perte de ſon ſang. Ce héros mourant ſonne de ſon corps d'ivoire, & ſon dernier ſoupir eſt ſi violent & ſi terrible, que le cor en eſt briſé. Ces prodiges de force, rapportés par l'auteur ſans aucune néceſſité, & inutiles à ſon objet, donnent à entendre qu'ils étoient reçûs dans le temps que la chronique a été compoſée, & que l'auteur a ſeulement voulu parler la langue de ſon temps.

De treize manuſcrits de Turpin qui ſont dans la bibliothèque du Roi, il y en a un cotté n.° 5943 B, dans lequel il n'eſt fait aucune mention ni de la bataille de Roncevaux, ni de la mort de Roland. Le récit des deux guerres de Charlemagne en Eſpagne ne contient que quatorze pages à deux colonnes, petit in-folio. Sans entrer dans aucun détail de la vie de ce Prince, il finit par ſon retour en France. Cependant comme il rapporte la mort du duc Milon, père de Roland, il auroit également rapporté celle de ſon fils, ſi l'auteur eût été prévenu de toutes ces aventures. Ce qui mérite d'être remarqué, c'eſt que ce manuſcrit paroît être le plus ancien de tous ceux de Turpin qui ſe trouvent à la bibliothèque du Roi. Ne pourroit-on pas en conclurre que celui-ci eſt l'original; que les autres n'en ſont que des amplifications, & que la mort de Roland & toutes ſes circonſtances romaneſques ne ſe ſont établies que dans l'intervalle de ce premier manuſcrit aux autres?

Il paroît donc, par la lecture de Turpin, que les Chevaliers n'étoient connus ni de nom, ni d'effet, avant le règne de Charlemagne, ni même durant ſon règne: ce que prouve encore le ſilence des hiſtoriens contemporains de ce Prince, ou qui ont écrit peu après ſa mort. Ainſi c'eſt dans l'intervalle de la vie de ce grand Roi, & de celle du prétendu Turpin, qu'il faut placer les premières idées de la Chevalerie, & de tous les romans qu'elle a fait compoſer.

La Chevalerie a donc tiré ſon origine de l'abus des légendes; le caractère de l'eſprit humain, avide du merveilleux, en a

augmenté la considération; & les Rois l'ont autorisée en soûmettant à quelques espèces de formes, d'usages & de loix des Nobles qui enivrés de leur propre valeur, étoient portés à s'ériger en tyrans de leurs vassaux. On ne négligea rien, dans ces premiers temps, de ce qui pouvoit inspirer à ces hommes féroces l'honneur, la justice, la défense de la veuve & de l'orphelin, enfin l'amour des Dames. La réunion de tous ces points a produit successivement des usages & des loix qui servirent de frein à ces hommes, qui n'en avoient aucun, & que leur indépendance, jointe à la plus profonde ignorance, rendoit fort à craindre.

Nous venons de voir que les hauts faits de Charlemagne produisirent chez nous les idées romanesques; ils les engendrèrent aussi chez nos voisins. Les Anglois, jaloux & fâchés de voir leur histoire dénuée d'un si grand ornement, voulurent se donner un Roi comparable à ce grand Prince; & pour le former à leur gré, ils choisirent dans les temps ignorés un Monarque qui peut avoir eu de belles qualités, & auquel ils étoient les maîtres d'en prêter autant qu'il leur plairoit. Voilà ce qui nous a procuré les histoires du roi Artus. La date de son règne rendoit celui de Charlemagne une copie du sien; aucune vérité historique ne contraignoit l'imagination des romanciers; ils étoient les maîtres de lui donner l'essor.

Les Anglois répandus, depuis Guillaume le Conquérant, dans le continent de la France, habitant des provinces enclavées, parlant la même langue que nos pères (ce qui dura jusqu'en 1360, qu'Edouard défendit que les actes fussent écrits en François) avoient avec nous une étroite communication. Plus on lit l'histoire de ces temps, plus on s'aperçoit de leur empressement à nous imiter. Philippe I n'eut pas plustôt établi en France l'usage des communes, & celui des compagnies d'ordonnance, qu'il fut pratiqué en Angleterre.

Cet esprit d'imitation se fait connoître évidemment dans les origines fabuleuses & dans les anciens romans des Anglois qui sont visiblement calqués sur les nôtres. On sait que dans les temps d'ignorance nos historiens voulant égaler

notre nation à la nation Romaine, faiſoient venir de Troie nos premiers ancêtres. Dès le temps de Céſar les Auvergnats, au rapport de Lucain, ſe diſoient frères des Romains, & ſe prétendoient, comme eux, ſortis des princes de Troie,

Arvernique auſi Latio ſe fingere fratres
Sanguine ab Iliaco.

Paul Diacre, autrement Paul Varnefrid, qui écrivoit ſous le règne de Charlemagne, ou peu après, a bien oſé pour complaire au Prince régnant, avancer qu'Anchiſe, père d'Enée, étoit un des ancêtres d'Anſégiſe fils d'Arnulphe évêque de Metz, & duquel les princes Carlovingiens deſcendent. Par une ſuite de ces idées, les François ont prétendu deſcendre de Francus qu'ils diſent fils d'Hector & petit-fils de Priam; & les Bretons ont voulu deſcendre de Brutus fils d'Aſcagne & petit-fils d'Enée. Cette chimère a ſubſiſté plus de ſix cens ans, & l'on en voit encore des traces dans des hiſtoires générales écrites au XVe ſiècle. On en peut voir le détail dans l'hiſtoire d'Aimoin[a] & dans Fauchet[b].

[a] *Geſta Francor.*
[b] *Page 29.*

Ce ridicule a été copié par les Anglois; l'original nous appartient, comme on le peut prouver par tout ce qu'on appelle hiſtoriens dans ces temps barbares. Les anciens hiſtoriens Anglois, dont Thomas Galle nous a donné un recueil, ſont remplis de ces fables imitées des nôtres. Gildas, non pas l'ancien ſurnommé *Sapiens*, & qui vivoit au VIe ſiècle, mais un autre plus moderne, qui écrivoit en 857, comme il le dit lui-même dans deux manuſcrits de la bibliothèque du Roi, fait deſcendre les Bretons de Brutus, & Brutus d'Enée. Nannius dit la même choſe; celui-ci vivoit, ſelon l'apparence, vers 860.

N.° 5232 & 6274, p. 15 & 26.

L'ouvrage de Geoffroi de Monmouth eſt l'original de celui que nous connoiſſons ſous le nom du *Brut*. Il fait remonter à Brutus les rois de la Grande-Bretagne. Il décrit une eſpèce de Tournoi, fait en préſence du roi Artus, à deſſein peut-être d'attribuer aux Anglois l'origine de ces divertiſſemens. En effet, on dit communément que Geoffroi de

Bib. du Roi, N.° 5233, mſſ.

de Preuilli inventa les Tournois vers l'an 1036. Mais il ne faut pas croire que celui-ci fut l'inventeur des Tournois; il fit seulement des réglemens qu'on y observa dans la suite. On voit des Tournois long-temps avant lui dans notre histoire; il y en eut une espèce en 842, à l'entrevûe de Charles le Chauve & de Louis son frère à Strasbourg. Maître Huistaces, auteur du *Brut*, n'est que le copiste & l'amplificateur de Geoffroi de Monmouth. *Duchesne, t. II. p. 375.*

Le roman du *Sangraal*, postérieur au *Brut*, comme le dit l'auteur lui-même, qui est Robert de Borron, est plus chargé d'amour & de galanterie que les précédens; les idées romanesques gagnoient de plus en plus. C'est ce roman qui a donné lieu aux principales aventures de la cour du roi Artus. Ce n'est pour le fond qu'une légende, mais des plus bizarres; les voyages de Joseph d'Arimathie, Evêque & vaillant Chevalier, qui porte dans un *vaissiel* ou *graal* le sang de J. C. recueilli sur la croix, ses miracles & ses hauts faits d'armes, la colonie de Chrétiens qu'il conduit avec son frère Bron, comme Moyse & Aaron conduisoient les Israëlites, son arrivée en Angleterre, &c. tout cela n'est qu'une imitation du voyage de Lazare de Béthanie à Marseille, dont on prétend qu'il fut le premier Evêque. Sans entrer ici en discussion sur la vérité de cette histoire de Lazare, il est certain que c'est une tradition si ancienne en France, qu'on ne peut en fixer l'époque. C'en est assez pour être en droit d'avancer que les Anglois, en faisant voyager chez eux Joseph d'Arimathie, ont voulu par ce parallèle flatter leur vanité du côté de la Religion; comme en opposant Artus à Charlemagne, ils ont cru rendre leur histoire recommandable par l'éclat d'un règne qui pût égaler celui de ce fameux conquérant. Si l'on veut voir une réfutation complète de la fable du *Sangraal*, on la trouvera au premier chapitre des *Origines Britannicæ* de Stillingfleet.

Les rapports entre Charlemagne & Artus sont sensibles, & les auteurs des romans du dernier n'ont pas sû voiler le mystère de cette imitation; ils l'ont traitée assez grossièrement: en voici les preuves.

Artus & Charlemagne ont eu chacun un neveu très-brave, qu'ils ont aimé uniquement; Roland & Gauvain ont joué le même rôle. Perſonne n'ignore la quantité de guerres que Charlemagne a eu à ſoûtenir: Artus, auſſi grand *guerroyeur*, en a ſoûtenu douze. Ils ont tous deux combattu les Payens; tous deux ont eu affaire aux Saxons; tous deux ont fait grand nombre de voyages. La généroſité à donner le butin à leurs Capitaines, eſt la même dans l'un & dans l'autre.

Charlemagne étoit ſobre, ſa table étoit frugale; il n'y admettoit ſes amis & les Grands de ſes Royaumes que les jours de fêtes ſolennelles; alors la magnificence des feſtins répondoit à la puiſſance du Monarque. Artus a tenu exactement la même conduite: il célébroit, comme Charlemagne, les quatre grandes fêtes de l'année, & tenoit les Cours plénières, qui n'ont fini que ſous Charles VII. Nous les voyons même établies bien anciennement dans notre Gaule, puiſque Poſidonius, cité par Athénée, dit que Luëre prince des Auvergnats, père de Bituite qui fit la guerre aux Romains, tenant Cour plénière & table ouverte, fit préſent d'un ſac d'or à un Poëte étranger, qui étoit venu honorer ſa fête.

Les Capitulaires de Charlemagne, qui peuvent avoir été le fondement des loix de la Chevalerie, recommandent ſans ceſſe aux Comtes la juſtice, les droits de la veuve & de l'orphelin, l'oppoſition aux vols, enfin le bon ordre. Ces règles ſont en action dans la conduite d'Artus: on voit de plus dans celui-ci le reſpect & l'amour des Dames; mais outre que la Chevalerie n'étoit pas encore née du temps de Charlemagne, quelle figure auroient fait des loix de galanterie dans de graves Capitulaires?

Les douze Pairs de l'un répondent aux Chevaliers de la table ronde de l'autre; mais ce point demanderoit une diſcuſſion particulière. L'abbé le Gendre prétend, avec aſſez de vrai-ſemblance, que l'établiſſement de la table ronde n'étoit qu'un moyen d'éviter toute diſpute ſur les rangs. Il eſt vrai qu'on croit communément que la condamnation de Jean ſans Terre, ſous Philippe Auguſte, eſt le premier endroit de notre

hiſtoire où il ſoit parlé des Pairs de France. M. de Chalons ajoûte, *nous ne ſavons par qui ni en quel temps les Pairs de France ont été établis.* Cependant l'hiſtoire de Charlemagne & Fauchet, rapportant ce qui s'eſt paſſé à l'occaſion de Taſſillon, diſent qu'il fut condamné par les Pairs, ſous le règne de Charlemagne. L'établiſſement de la Table ronde ne ſe trouve nulle part, & l'auteur du *Brut* convient lui-même que toute cette hiſtoire eſt pleine de fables. *Page 276.*

Fiſt Artus la Reonde Table,
Dont Bretons dient mainte fable.
Iluec ſéoient li vaſſal
Tuit chevalement & tuit igal.

L'auteur, en parlant du roi Artus, dit que ce qu'on en rapporte n'eſt ni tout-à-fait vrai, ni tout-à-fait faux; mais qu'on a fait beaucoup de contes, auxquels ſon courage & ſes grandes qualités ont donné lieu:

Ne tot mançonge, ne tot voir,
Ne tot folie, ne tot ſavoir.
Tant ont li conteor conté,
Et li fableor fablé
Par lor contes anbeletes,
Qui tot ont fait fables ſanbletes;
Par la bonté de ſon corage
Et par le los de ſon barnage
Et par la grant Chevalerie
Qui lot affaitice & norie.

Il eſt donc très-vrai-ſemblable que toute l'hiſtoire d'Artus s'eſt formée ſur celle de Charlemagne; que le règne de ce dernier Prince a été la ſource de toutes les idées romaneſques qui ont germé dans les ſiècles ſuivans, & qu'avant les romans qui nous reſtent, il y en avoit de plus abrégés, qui ont ſervi de canevas à tant d'imaginations bizarres.

SUR LA
LANGUE VULGAIRE DE LA GAULE
Depuis Céſar juſqu'au règne de Philippe Auguſte.

UNE des principales études des peuples polis, eſt celle de leur langue. C'eſt même une marque de leur politeſſe: à meſure que nos idées s'étendent, s'épurent, ſe perfectionnent, les ſignes de nos idées doivent naturellement paſſer par les mêmes degrés d'accroiſſement, de fineſſe, de perfection. Il appartient à l'Académie Françoiſe de manier notre langue, de la polir, d'en fixer l'uſage; un des objets de la nôtre eſt d'en faire l'hiſtoire.

T. XV, p. 565. T. XVII, pag. 271, 709, 729.

M. Duclos & M. l'abbé Lebeuf avoient donné chacun deux Mémoires, dans leſquels ils prouvoient que la langue Celtique ayant ſubſiſté dans la Gaule juſqu'à la conquête de Jules Céſar, avoit enſuite cédé à la langue Latine; que du mélange de ces deux langues s'étoit formé le Roman, ou langue Romane, qui fut d'abord celle du peuple & des gens de la campagne: qu'enfin la langue Latine s'étant tout-à-fait corrompue, le Roman, mêlé de quelques mots & de quelques tours Tudeſques apportés par les Francs, a fait le fond de la langue que nous parlons aujourd'hui, & qui eſt devenue ſi belle & ſi élégante.

M. Bonami a de plus éclairci cette matière, en faiſant voir comment de la langue Latine s'eſt peu à peu & par degrés formée la langue Françoiſe.

M. Leveſque de la Ravalière ne veut point que notre langue ait aucune obligation à la langue Latine. Jaloux de ſon indépendance, comme nos Rois le ſont de celle de leur Couronne, il craint cette origine comme un titre de vaſſelage & de redevance. Il prétend que le langage Celtique des anciens Gaulois s'eſt conſervé juſqu'à nous, que nous parlons aujourd'hui Celtique, & que la langue Latine n'a rien à

redemander à la nôtre. Voici ſes preuves. « Perſonne ne conteſtera, dit M. Leveſque de la Ravalière, que la langue « vulgaire du règne de Philippe Auguſte ne fût la même que « celle d'aujourd'hui. Il ſuffit donc de prouver que la langue « Celtique, qui ſubſiſtoit dans la Gaule quand Céſar en fit la « conquête, fut en uſage juſqu'à Philippe Auguſte ».

Ce fut depuis Céſar & ſous les premiers Empereurs, que la partie de la Gaule qui eſt compriſe entre la Loire & le Rhin commença à connoître deux langues. Les profeſſeurs Latins vinrent occuper dans les colléges de Chartres & d'Autun les chaires que les Druides y avoient remplies juſqu'alors. La langue Latine devint la langue ſavante de la Gaule; mais la vulgaire ſe ſoûtint toûjours. Entre les peuples dont Auguſte avoit triomphé, étoient les Morins, peuples de la Gaule Belgique:

Extremique hominum Morini. *Æn. l. VIII.*

Or toutes ces Nations avoient leur langue particulière, comme leur habillement & leur armure:

Quàm variæ linguis, habitu tam veſtis & armis.

Les Romains même empruntèrent alors pluſieurs mots de la langue Gauloiſe, tels que ceux de *urus*[a], *rheda*[b], *petorritum*[c].

Tacite dit[d] que les Gothiniens, peuple de Germanie, parloient la langue Gauloiſe: il donne à la même langue les mots *bardi*[e], *bracca*[f], *crupellarius*[g]. *Caſnar*[h], ſelon Quintilien, étoit un mot Gaulois. Pline, en vingt endroits de ſon hiſtoire, diſtingue des termes de la langue Gauloiſe; & Suétone[i] cite le mot *bec*, dans le même ſens que nous le prenons encore, comme étant alors en uſage à Toulouſe.

Quand la Gaule ſortit des ténèbres du paganiſme, le Latin, déjà employé pour les Sciences & les Lettres, le fut encore pour les matières de Religion; mais il ne s'établit pas dans l'uſage ordinaire, dont la langue Gauloiſe reſta en poſſeſſion. S.t Irénée, évêque de Lyon, qui fut martyriſé ſous l'empire de Sévère, écrivoit à un de ſes amis, en lui envoyant ſes livres

[a] *Virg. Georg.*
[b] *Cæſ. Cic.*
[c] *Hor. Quint. l. I, c. 5.*
[d] *De Mor. Germ.*
[e] *Ibid.*
[f] *Hiſt. l. II.*
[g] *Annal. l. II.*
[h] *L. I, c. 5.*
[i] *Vitell. c. 18.*

contre les héréſies, *depuis que je vis parmi les Gaulois, j'ai été obligé d'apprendre leur langue.*

Lamp. Alex. Une devineresſe Gauloiſe parle en ſa langue à l'empereur Alexandre Sévère. Ulpien, dans le Digeſte, décide qu'un fideicommis écrit non ſeulement en langue Latine ou Grecque, mais auſſi en langue Punique & Gauloiſe, eſt valable. Ammien Marcellin[a], Auſone[b], Claudien[c] ſuppoſent la langue Gauloiſe encore ſubſiſtante.

[a] *L. XV.*
[b] *De urb. Clar.*
[c] *Epigr. de mulabus Gallicis.*

Sulpice Sévère, auteur du V.[e] ſiècle, dans ſes dialogues ſur la vie de S.[t] Martin, introduit un Gaulois qui ſe défend pendant quelque temps de parler Latin. Poſthumien, qui eſt l'autre interlocuteur, le preſſe & lui dit: « Si vous craignez de parler Latin, parlez Gaulois. » C'eſt que la langue Latine étoit la langue polie, celle des écrivains; auſſi mépriſoient-ils la Celtique, qu'ils appeloient ruſtique, barbare, laïque, parce que c'étoit la langue vulgaire.

A l'arrivée des Francs, les Gaulois étoient tellement accoûtumés à la domination Romaine, que preſque tous les Gaulois avoient pris le nom de Romains. C'eſt ſous ce nom que nos premiers hiſtoriens & nos plus anciens monumens les déſignent. Salvien, Sidoine Apollinaire, les loix Salique & Ripuaire, Grégoire de Tours, les deux Codes, les ordonnances des rois Clotaire & Childebert en fourniſſent des preuves. De-là le nom de Romane donné quelquefois à la langue Gauloiſe.

Les Francs apportèrent dans la Gaule la langue Germanique ou Tudeſque; mais loin d'abolir la langue du pays, ils l'empruntèrent eux-mêmes, comme les Pélaſges avoient pris autrefois la langue des Hellènes, & les Troyens celle des Aborigènes. C'eſt l'ordinaire que les colonies qui ne conſervent plus de liaiſon avec leur patrie primitive, prennent la langue des peuples avec leſquelles elles ſe confondent. La même choſe arriva aux Normands, ſelon nos hiſtoriens. Les François, à leur arrivée, étoient en trop petit nombre, comparés à la multitude des naturels du pays, pour faire dominer leur langue. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait eu quelque famille,

Hérodote, l. I. Sall. Catil. Virg. Æneid. l. XII.

Hiſt. Norman. l. III, p. 112.

entre autres celle des Rois, qui ait conſervé l'uſage de la langue Tudeſque; mais la nation Gauloiſe, devenue Françoiſe, maintint conſtamment ſa langue primitive & originaire. Agathias, parlant des Romains de l'Italie, dit qu'il n'y avoit de différence entre les François & eux que dans les habits & la langue. Les François avoient donc leur langue vulgaire, comme les Latins avoient la Latine. L. 1.

Sous la ſeconde race de nos Rois, on voit ſubſiſter entre la langue du pays & la Latine la même différence qui s'étoit établie dès le temps de Céſar. Eginard dit que Charlemagne ne ſe contenta pas de ſa langue maternelle, qu'il apprit auſſi les langues étrangères, & particulièrement la Latine. Le concile de Tours, aſſemblé l'an 813, ordonne, qu'afin que les peuples de la France & de la Germanie compriſſent les homélies qu'on leur faiſoit en latin, on les traduiroit en langue ruſtique Romane & en Tudeſque. Thégan & l'auteur des annales de Metz, louent Louis le Débonnaire de ce qu'il parloit la langue Latine auſſi-bien que ſa langue naturelle. Je ne parlerai point ici du ſerment fameux de Louis le Germanique, dit M. de la Ravalière; ſi les Savans, à force de réductions étymologiques, y trouvent dans pluſieurs mots quelque conformité avec le latin, cette obſervation ne fait rien contre mon ſentiment, puiſque je conviens que même avant Céſar il pouvoit ſe rencontrer pluſieurs termes ſemblables dans les langues Celtique & Latine. C. 23.

Ces noms, *langue Celtique*, *Gauloiſe*, *Romane*, *Françoiſe*, étoient devenus ſynonymes; & ſous la troiſième race on voit encore une langue vulgaire, autre que la Latine. Aimoin évêque de Verdun, harangua en Gaulois le Concile aſſemblé à Mouzon en l'année 995. Le roi Robert aima beaucoup les Savans; il cultiva les Belles-lettres latines; elles ne lui firent pas mépriſer la langue vulgaire de ſon Royaume; lorſqu'on lui envoyoit des Ambaſſadeurs, on choiſiſſoit pour lui plaire ceux qui parloient le mieux françois, dit la chronique de S.t Mihel.

En ſuivant la chaîne des auteurs de ſiècle en ſiècle, nous

voilà arrivés au temps auquel tous les Savans conviennent que les François commencèrent d'écrire plus communément en leur langue vulgaire. Les Eccléſiaſtiques ſeuls en poſſeſſion d'écrire, n'avoient écrit juſqu'alors qu'en latin. Quelques-uns d'eux touchés des mêmes vûes que le concile de Tours, ſe mirent à faire en langue vulgaire des livres de piété; le premier que l'on connoiſſe eſt une vie de S.te Foi d'Agen; elle eſt du temps du roi Robert, en langage Gaſcon & en vers.

Fauchet, l. 1, c. 7.

Après avoir parlé de pluſieurs autres livres écrits en François, M. de la Ravalière cite, comme le premier Laïc qui ait fait un ouvrage en langue vulgaire, un Chevalier nommé *Bechada*, ſeigneur du château des Tours: il fit un poëme en langage Limoſin vers l'an 1140. Dans le ſiècle ſuivant, on vit éclorre grand nombre de romans ou livres écrits en François, tels que le livre des Bretons, le Rou de Normandie, le Chevalier au Lyon, & quantité d'autres. Ce fut alors que le nom de langue Gauloiſe & Romane, en uſage depuis tant de ſiècles, ſe changea en celui de langue Françoiſe; on la trouve ainſi nommée dans pluſieurs endroits de ces livres. La réunion de la Normandie à la Couronne, ſous Philippe Auguſte, fit paſſer à Paris le goût de compoſer en François, déjà établi à la Cour des ducs de Normandie. Alexandre, né à Bernai, fit à Paris ſon poëme d'Alexandre le Grand, & montra que la langue Françoiſe étoit capable de rendre de belles images. Elinand de Beauvais parut avec diſtinction à la Cour de Philippe Auguſte; on a imprimé ſes ſtances Françoiſes ſur la mort.

Chron. de Geoffroy de Vigeois, bibliot. nov. Labbe, t. II, p. 296.

Mémoires de Beauvais, page 803.

Après avoir ainſi montré l'exiſtence continue de notre langue, depuis Céſar juſqu'au règne de Philippe Auguſte, ſous les noms différens de Celtique, de Gauloiſe, de Romane, de Françoiſe, M. Léveſque de la Ravalière conclud que les Celtes n'eurent qu'une langue pour tous les actes de leur vie; ils avoient l'écriture, mais ils la regardoient comme inutile dans les Sciences; la mémoire leur ſuffiſoit. Les Romains leur apportèrent une ſeconde langue; le charme de

la nouveauté, l'élégance de cette langue, les emplois & les honneurs distribués à ceux qui la surent, les bons livres latins que Rome présenta aux Gaulois, engagèrent ceux-ci à s'instruire de la langue Latine: ils s'en servirent pour écrire dans les sujets de science; mais leur langue originaire continua d'être en usage dans le commerce & la société de la vie.

Les Celtes ou Gaulois eurent donc alors deux langues. La ressemblance qui se trouve entre plusieurs mots de l'une & de l'autre, est aussi ancienne que le sont ces langues mêmes. Elles ont reçû leurs traits de conformité des premiers habitans qui peuplèrent, les uns la Gaule, les autres l'Italie. C'est donc dans la langue Celtique que les Grammairiens & les Etymologistes auroient dû chercher l'origine de la langue Françoise, tant par rapport à la syntaxe que par rapport au vocabulaire dont elle est composée.

M. de la Ravalière convient en finissant, que les siècles y ont causé des mutations, inévitables dans les langues vivantes, & que la langue Latine avoit éprouvées elle-même, avant que de devenir une langue immortelle.

OBSERVATION

Sur la conformité du Grec vulgaire avec notre Langue.

M. BONAMY ayant lû sa Dissertation sur les causes de la cessation de la langue Tudesque en France, il avança non seulement que la langue Françoise s'étoit introduite à Constantinople & dans les provinces de la Grèce Européenne, où les princes François dominèrent long-temps; mais il prétendit de plus que l'on retrouvoit encore dans le grec vulgaire d'aujourd'hui plusieurs expressions qui ne pouvoient venir que de la langue Françoise: on fit à ce sujet plusieurs objections à M. Bonamy qui l'obligèrent de s'étendre davantage pour soûtenir son sentiment en citant ces expressions.

Il est certain que la langue Françoise a été en usage à Constantinople & dans les provinces de la Grèce. *In Græcia ipsa seu Orientali imperio*, dit M. du Cange, *dum Francorum fuit, lingua pariter Francica obtinuit, non Constantinopoli duntaxat, sed & in cæteris quæ à primâ istâ urbe pendebant provinciis.*

Præfat. Gloss. p. 17.

Quant à ce que M. Bonamy a dit du grec moderne, & de la conformité de plusieurs expressions de ce grec avec nos expressions françoises, il l'appuya de l'autorité de Portus & de celle de M.rs du Cange & Simon, qui assurément savoient bien la langue Grecque, ancienne & moderne, & qui citent des auteurs Grecs qui ont avancé qu'il se trouvoit effectivement dans le grec moderne des expressions Françoises. Les empereurs François qui ne parloient que la langue Françoise, aussi-bien que les seigneurs de leur Cour, ayant régné pendant plus de soixante ans à Constantinople, & d'autres princes François ayant eu en partage les provinces de la Grèce où ils ont dominé l'espace de deux siècles, il n'est pas plus étonnant de voir les Grecs, leurs sujets, emprunter des

mots & des expreſſions de la langue Françoiſe, que de voir le grec moderne rempli de mots Turcs, depuis que la puiſſance Ottomane a établi le ſiége de ſon Empire à Conſtantinople. Ceux qui voudront avoir quelque détail à ce ſujet, n'ont qu'à conſulter les auteurs qu'on vient de citer, & en particulier la préface de M. du Cange, qui eſt à la tête de ſon gloſſaire de la baſſe Grécité.

C'eſt d'après M. Simon en particulier que M. Bonamy a rapporté quatre exemples de la conformité du génie & de la tournure du grec moderne avec nos expreſſions Francoiſes. Comme c'eſt ſur ces exemples qu'on a fait des objections, & qu'on a même nié que quelques mots euſſent la ſignification qu'on leur donnoit, M. Bonamy a repris ces exemples l'un après l'autre, & a remarqué d'abord qu'il ſeroit aiſé, ſelon ce Critique, de montrer par pluſieurs autres expreſſions du grec vulgaire, que cette langue a été premièrement formée ſur le François & ſur l'Italien, pendant que ces deux nations ont occupé une partie de la Grèce: ce qu'il y a de ſurprenant, eſt que la ville d'Athènes, ſi renommée autrefois par la pureté du langage, eſt celle où l'on parle maintenant un grec ſi barbare & ſi corrompu, que les autres Grecs ont peine à l'entendre; & cela eſt venu, ſelon deux auteurs Grecs, Siméon Cabaſilas & Théodoſe Zygomalas, cités par M. du Cange, de ce qu'après la priſe de Conſtantinople les François s'étant rendus maîtres d'Athènes, en 1205, il y étoit venu des habitans ramaſſés de tous côtés s'y établir. *Per trecentos annos. . ex collectitiâ hominum fæce... eò undiquè confluentium ſub Francorum dominatu urbe identidem frequentatâ.* *Gloſſ. infimæ Græcitat. p. 8 & 9.*

Le premier exemple que rapporte M. Simon eſt 1.° que notre article *le, la, les,* gouverné par un verbe, eſt exprimé dans le grec vulgaire par τὸ, τοὺς, τὸν, τὴν, τὰ, non ſeulement lorſque ces pronoms regardent les perſonnes, πρῶτος τῶν, *le premier d'entre eux,* mais encore les choſes, ἐγὼ τὰς ἔδειξα, *je les montrai.* 2.° Que les Grecs modernes joignent ces pronoms aux verbes, à la manière des affixes hébreux, ἀφανίζωτο, *je l'efface.*

Sur ce qu'on a objecté à M. Bonamy que les anciens Grecs avoient auſſi employé, dans le premier cas & de la même façon, le pronom dont il s'agit, il avoue qu'il n'y a en effet qu'à ouvrir le premier livre de l'Iliade d'Homère, pour en trouver des exemples, lorſqu'il s'agit des perſonnes. Mais il laiſſe à décider, à ceux qui ſont plus verſés que lui dans la lecture des auteurs Grecs, ſi la manière de mettre ces pronoms en affixes après les verbes, comme ἀγαπῶτα, *amo illa*, ἀγατῶτες, *amo illos*, étoit uſité chez les anciens. Au moins Portus reconnoît-il dans ſa Grammaire & dans ſon Dictionnaire, que c'eſt une élégance dans le grec moderne, & il regarde cette expreſſion comme particulière au grec vulgaire.

Le ſecond exemple eſt notre participe abſolu *écrivant*, *parlant*, *recevant*, que les Grecs modernes expriment par leur participe abſolu & indéclinable γράφοντας, λαλῶντας, δέχοντας, qui eſt comme le nôtre de tout genre. On ne trouvera aſſurément pas dans l'ancienne langue grecque une pareille manière de s'exprimer, & elle ne peut venir que de la langue Françoiſe.

Le troiſième exemple, & qui a été le plus contredit, regarde notre *que*, dans les conjonctions *quoique*, *bien que*, que le grec moderne exprime par καλὰ κάι. Le mot κὰι ſe prononce comme le *che* des Italiens; auſſi M. Simon prétend-il que cette expreſſion καλὰ κὰι n'eſt autre choſe que le *benche* des Italiens, & le *bien que* des François. Ainſi le mot κὰι répond à notre *que*. On trouve même aſſez ſouvent κὰι pour l'ancien ὅτι, *quòd*, qui eſt manifeſtement, dit M. Simon, le *che* Italien ou le *que* François. C'eſt pour cela que lorſqu'ils veulent rendre ces mots François, *il faut que je le faſſe*, ils diſent πρέπει κὰι κάμωτο. Ce *que* néanmoins eſt exprimé le plus ſouvent par νὰ, qui eſt un abrégé d'ἵνα, mais les Grecs l'expriment d'une manière qui eſt toute Françoiſe ou Italienne, comme quand ils diſent πρέπει νὰ κάμωτο, *il faut que je le faſſe*. Il paroît même que dans le grec moderne on joint quelquefois les deux mots κὰι & νὰ, comme dans cette

expreſſion, que Portus rapporte dans ſa Grammaire, ἔδοντας καὶ νὰ χαλάσω. Page 74.

Quoi qu'il en ſoit du ſentiment de M. Simon ſur l'emploi du mot καὶ, il faudroit conſulter les livres écrits en langue grecque vulgaire, pour en tirer des exemples ; mais en attendant, le préjugé doit être en ſa faveur. Car on ne doit point le ſoupçonner d'avoir avancé ſans autorité que notre relatif françois *que*, après un verbe, étoit ſouvent exprimé par καί.

Pour ce qui eſt de νὰ, abrégé d'ἵνα, M. Bonamy renvoie à la grammaire de Portus, Grec d'origine, & qui poſſédoit bien l'ancienne langue grecque. Il dit que νὰ eſt abrégé d'ἵνα, & que la conjonction νὰ demande toûjours après elle le ſubjonctif, comme ἵνα, dont elle eſt dérivée. On en trouvera par-tout des exemples, dans les dictionnaires de Portus & du P. Thomas de Paris ; M. Bonamy s'eſt contenté d'en rapporter un, tiré d'une lettre en langue vulgaire, écrite par Jean Monomaque à Catherine, Impératrice de Conſtantinople, où il la prie de faire en ſorte que l'Empereur expédie promptement une affaire : δέομαι σοῦ δηλικῶς... τὴν βασιλείαν σου... νὰ ἐνεργετήσῃς τὸν αὐθέντην τὸν βασιλέα, &c. Cette lettre eſt dans le recueil des chartres que M. du Cange a mis à la fin de l'hiſtoire de Villehardouin. Page 158. Page 50.

Enfin le quatrième exemple que M. Simon rapporte, pour prouver la conformité de notre François avec le grec vulgaire, eſt la manière dont cette dernière langue exprime les pronoms relatifs : ὁποῖος, par exemple, dit-il, ne peut être autre choſe que le *il quale* des Italiens, ou *lequel* des François ; & c'eſt ainſi qu'ils diſent, τὰ λόγια τὰ ὁποῖα, *le parole le quali*, les paroles leſquelles. Ils ne connoiſſent point, ſelon Portus, l'ancien relatif ὅς, ἥ, ὅ, à la place duquel ils ſe ſervent toûjours d'ὁποῖος, ὁποῖα, ὁποῖον : ainſi pour dire, *j'ai vû Pierre à qui j'ai parlé*, ils ne diſent point εἶδα τὸν Πέτρον ὃν ἐμίλησα, mais τὸν ὁποῖον ἐμίλησα.

M. Bonamy, au reſte, laiſſe à ceux qui ſont habiles dans la langue grecque, à décider ſi M. Simon a bien choiſi ſes exemples, pour prouver non ſeulement la conformité du grec

vulgaire avec notre François ; mais encore ſa diſſemblance avec le génie de l'ancienne langue grecque.

NOTICE

D'un manuſcrit François conſervé dans la bibliothèque de Sorbonne.

DANS le nombre des manuſcrits donnés à la maiſon de Sorbonne par le cardinal de Richelieu, on trouve ceux de pluſieurs ouvrages anciennement compoſés ou traduits en langue Françoiſe. Un des plus anciens & des plus ſinguliers, indépendamment de la date, eſt celui dont nous allons donner la notice abrégée d'après un Mémoire de M. Léveſque de la Ravalière. C'eſt un in-folio écrit ſur vélin, couvert de maroquin rouge, aux armes du Cardinal, ayant pour date l'an M. CC. qui ſe lit à la fin de la dernière page. Ce qu'il contient n'eſt pas un ſeul & même ouvrage, mais un recueil de pièces, ſix deſquelles ſont en vers & les autres en proſe : elles ſont originairement latines pour la pluſpart, mais traduites depuis en françois, compoſées en différens temps par différens auteurs, dont quelques-uns ſont connus & les autres ignorés. Telle eſt l'idée qu'on prend de cet aſſemblage au premier coup d'œil. Entrons dans le détail.

Lû le 1.er août 1749.

Ce recueil eſt du nombre de ceux où les continuateurs de Bollandus trouveroient abondamment de quoi puiſer, & peut-être encore plus de quoi exercer la ſévérité de leur critique. Ce ſont des vies de Saints, compoſées dans des ſiècles où la légende étoit priſe pour l'hiſtoire. Jugeons par ce ſeul titre de l'eſprit dans lequel on doit les lire, & du choix que la ſaine érudition peut y faire. Mais tels que ſont ces monumens hiſtoriques, altérés par des fables & défigurés par les traits d'une ignorance ſuperſtitieuſe, ils ont néanmoins un mérite réel pour quiconque les enviſageant ſous leur véritable point de vûe, s'attache à la peinture fidèle que les hagiographes tracent ordinairement, ſans le vouloir, des

mœurs de leur pays, & des uſages de leur propre ſiècle, & par ce moyen ſait y recueillir une infinité de faits anecdotes, mais étrangers à l'objet de ces écrivains, & conſervés par eux à leur inſu, dans la foule de ceux dont ils ſongeoient uniquement à tranſmettre le ſouvenir. Avec ce diſcernement éclairé, qui néglige les détails frivoles & rejette les menſonges, un critique impartial a ſouvent fait dans ces volumineuſes compilations, des découvertes auſſi intéreſſantes dans leur genre, que Virgile en faiſoit dans les chroniques des annaliſtes Romains. Combien de traits appartenans ou relatifs à l'hiſtoire, mais dont elle ne s'étoit pas chargée, nous ont été tranſmis par les Légendaires & les Romanciers, deux claſſes d'auteurs comparables à bien des égards en bien & en mal! Mais en vain ſeroient-ils dépoſés dans ces ténébreuſes archives, ſi l'intrépide curioſité de quelques Savans ne les arrachoit à l'oubli, & ne les rendoit pour ainſi dire au jour, en les dégageant de cet alliage qui les offuſque & les déguiſe même quelquefois. En jouiſſant du fruit de leurs veilles, du moins ſachons-leur gré de leur courage & de la patience avec laquelle ils ont prodigué leurs jours à des recherches obſcures, mais utiles, & pour leſquelles à peine daigne-t-on ſouvent entendre leur apologie, loin de leur accorder les éloges qu'ils méritent. Mais le ſens eſt rare, & l'eſprit commun; & le moyen qu'un bel eſprit ſuperficiel ſe refuſe un mot qu'il croit plaiſant? C'eſt ainſi néanmoins qu'on parvient inſenſiblement à décréditer des études ſérieuſes, & à jeter un ridicule apparent ſur les ouvrages recommandables & précieux à la république des Lettres. Eſt-il donc ſi difficile d'être équitable, & prendrons-nous toûjours le goût particulier pour la règle commune? N'eſt-il point de milieu entre l'enthouſiaſme ou le mépris, & faut-il dédaigner tout ce qu'on n'admire pas? Dans les genres brillans, il eſt juſte d'apprécier les ouvrages par ce qu'ils valent, beaucoup plus que par ce qu'ils ont coûté; c'eſt la meſure des talens. Mais en tout autre cas, jugeons moins du mérite des entrepriſes par le ſuccès que par le but; calculons les efforts; & nous croirons devoir

ſouvent notre ſuffrage à des travaux dont l'objet peut, s'il eſt bon, avoir droit à notre eſtime, quand il ne ſeroit pas de nature à nous intéreſſer.

Après cette digreſſion, ſi néanmoins c'en eſt une dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres, où la Raiſon peut & doit proteſter ſans ceſſe en faveur de l'érudition, revenons à la notice du manuſcrit de Sorbonne, qui nous a ſervi d'occaſion, ou, ſi l'on veut, d'un prétexte que cependant nous ne cherchions pas.

Ce manuſcrit eſt donc un recueil de cinquante-neuf vies de Saints & Saintes qui, dans les différens ſiècles de l'Egliſe, ont ſignalé, les uns leur doctrine par l'apoſtolat, les autres leur foi par le martyre, d'autres enfin leur vertu, ſoit dans le monde, ſoit dans la retraite par la pratique de tous les préceptes & les conſeils du Chriſtianiſme. A la tête des Apôtres ſont S.t Pierre & S.t Paul; les autres, à l'exception de S.t Matthieu, paroiſſent ſucceſſivement, avec pluſieurs des prédicateurs de l'Évangile, comme S.t Ignace, S.t Denys, S.t Grégoire, S.t Martin de Tours, S.t Martial de Limoges, S.t Hilaire de Poitiers; des Vierges, comme S.te Agnès & S.te Cécile; des Solitaires, comme S.t Paul hermite & S.t Antoine, des Papes, des Abbés, des Prélats. Toutes ces différentes vies ſe trouvent entre-mêlées ſans méthode, & ſans égard ſoit à la ſuite des dates, ſoit au rang de divers ordres de Saints: Apôtres, Évangéliſtes, Martyrs, Confeſſeurs, Vierges, Femmes, Moines, tous s'entreſuivent indiſtinctement; S.t Jacques eſt auprès de S.t Laurent, S.te Bathilde Reine paſſe avant S.t Arnould. Plus bas on revient à S.t André, puis à S.t Denys; S.t George eſt avec S.t Barthelemi, S.t Etienne avec S.te Cécile; enfin cette liſte nombreuſe & confuſe eſt fermée par les noms de S.te Catherine & de S.te Marie Egyptienne.

Mais ce deſordre n'eſt pas la ſeule ſingularité de la compilation dont il s'agit. S'attendroit-on à trouver au milieu de tous ces actes de Saints, trois pièces de vers, qui, quoique morales, n'ont avec le reſte qu'un rapport indirect.

La

La première eſt une ſuite de quarante-huit ſtances ſur la mort, placées dans le volume, entre la vie de S.t Martial *Apôtre*, & celle de S.t George *Martyr*. Elle a pour titre, *Cheſt li livre de le mort.*

La ſeconde eſt le roman des amours & de la converſion d'un Chevalier: elle eſt intitulée, *Cheſt de l'aventure au Chevalier.*

La troiſième, dans le même goût que la précédente, eſt encore une hiſtoire pieuſement galante, ayant pour titre: *Cheſt li miracle du Clers de Roen.*

Ces deux dernières rejetées à la fin du manuſcrit, y précèdent les vies des deux Saintes par leſquelles nous avons dit que le recueil ſe terminoit.

Obſervons encore que dans le nombre des vies de Saints & de Saintes, il s'en trouve trois écrites en vers, ſavoir, les deux dernières que nous venons de nommer, & celle de S.te Thaſie. Le reſte eſt en proſe.

Au bas de la dernière page, on lit en caractères du même temps & de la même main que le corps entier du livre, ces mots qui en donnent l'époque, *explicit iſte liber ann. M. CC.*

M. Léveſque ne doute pas que la pluſpart de ces vies ne ſoient des traductions d'actes des mêmes Saints, précédemment écrits en latin. Le plus moderne d'entre eux eſt, ſelon lui, S.t Gilles Abbé qui vivoit dans le IX.e ſiècle. Ni tous les originaux enſemble, ni toutes les traductions à la fois ne ſont ſéparément des ouvrages d'un ſeul & même auteur: on y reconnoît aiſément différentes mains par la différence du ſtyle & du langage. Vainement chercheroit-on à donner une liſte de tant d'auteurs anonymes, & à leur aſſigner à chacun ce qui leur appartient; ce ſeroit une entrepriſe impoſſible, & dont le ſuccès même, au cas qu'on pût l'eſpérer, compenſeroit mal la peine & l'ennui. Mais ce que la critique ne doit ni deſirer ni prétendre à l'égard de tous ces écrivains, elle peut l'eſſayer utilement ſur quelques-uns que M. Léveſque croit reconnoître dans la foule des autres. Il en diſtingue quatre, Alf ius, Lambert de Liége, Hélinan moine

de Froidmont, & Thibaut de Vernon chanoine de Rouen.

1.° Alfrius, le premier de ces quatre écrivains, eſt cité dans l'hiſtoire de la maiſon de Guines, d'après la chronique de Lambert d'Ardres, comme ayant traduit, dans le XII.e ſiècle, une vie de S.t Antoine, que M. Léveſque penſe être celle du recueil dont il s'agit.

2.° Lambert de Liége eſt, ſelon toute apparence, le traducteur de la vie de la reine S.te Batilde épouſe de Clovis II fils de Dagobert, inſérée dans le même recueil. M. Léveſque adopte en ce point le ſentiment de M. l'abbé Lebeuf qui, dans ſon Mémoire *ſur les plus anciennes traductions Françoiſes*, attribue à Lambert de Liége cette traduction de la même vie, dont il cite un autre exemplaire ſéparé, faiſant auſſi partie des manuſcrits de Sorbonne. Remarquons en paſſant que l'auteur de cette vie de S.te Batilde, originairement écrite en latin, ſe dit preſque contemporain des faits qu'il rapporte; car après avoir cité quelques traits de l'hiſtoire de S.te Clotilde épouſe de Clovis I, & de S.te Radegonde femme de Clotaire, il ajoûte qu'il parlera plus au long de S.te *Baltet, parce quele fut plus à notre tems, & que nous veiſmes & oiſmes plus de ſe vie que des vies des aultres :* ce ſont ſes termes, tels que les a rendus le traducteur. Cependant, quoique cet hiſtorien ne fût pas éloigné du temps qu'il décrit, nous ne lui devons pas, dit M. Léveſque, une confiance à beaucoup près ſans réſerve, du moins pour ce qui concerne le règne de Dagobert, dont il a ſuppoſé, ſans preuve & contre l'autorité de tous les monumens, un pélerinage à Jéruſalem.

Mém. de l'Acad. t. XVIII, p. 727.

3.° Hélinan, moine de Froidmont, eſt ſans contredit l'auteur des quarante-huit ſtances citées ſous le nom de *li livre de le mort.* C'eſt lui dont Loyſel a parlé fort au long dans un de ſes ouvrages. « Du temps des rois Louis VII & » Philippe Auguſte, dit cet écrivain, Hélinan, natif du pays » de Beauvais, fut un poëte inſtruit en poëſie latine & françoiſe. Vincent de Beauvais, ſon compatriote & contemporain, a dit qu'il avoit été également pieux & éloquent, qu'il

Loyſel, Mém. de Beauvais, p. 196.

avoit composé dans la langue vulgaire avec autant d'utilité « que d'élégance, *les vers sur la mort*, qu'on lisoit publique- « ment ». Il a marqué son décès à l'an 1209.

Loysel fit imprimer en 1594 ces stances d'Hélinan sur la mort, avec une lettre au président Fauchet.

4.° Thibaut de Vernon chanoine de Rouen, qui écrivoit vers le milieu du XII.e siècle, est le quatrième que nomme ici M. Lévesque. Fondé sur ce qu'un auteur contemporain de ce Thibaut a dit de lui, *qu'il avoit traduit en langue vulgaire, avec élégance, les vies latines de plusieurs Saints*, il lui attribue la traduction d'une partie de celles du recueil. Si ce panégyriste du style de Thibault de Vernon avoit nommé quelques-uns des Saints dont il avoit traduit la vie, nous pourrions substituer l'assertion à la conjecture, en comparant les titres donnés par cet écrivain avec ceux des vies du recueil. Mais il s'exprime d'une façon vague; ce qui nous laisse dans l'incertitude, & nous empêche de rien assurer en général sur toutes ensemble, & plus encore d'en désigner aucune en particulier. Seulement il est vrai-semblable que Thibaut de Vernon ayant fait dans le XII.e siècle un ouvrage en langue vulgaire, pareil à celui que nous offre ce recueil, dont l'époque est la même, le plus grand nombre de ces vies de Saints est de celles qu'il traduisit.

Act. Benedict. sæcul. III, P. I. p. 339. Hist. Littér. de France, t. VII, p. 512.

Une seconde raison fortifie l'induction que M. Lévesque tire de la ressemblance des deux ouvrages en faveur de leur identité; c'est la rencontre qu'il a faite dans le même manuscrit, de la pièce intitulée, *Li miracle du Clers de Roen*, qui s'y trouve confondue, sans doute parce qu'elle est de la même main. Ce Clerc ne seroit-il pas Thibaut de Vernon lui-même? M. Lévesque le soupçonne; il pense que le Chanoine auroit fort bien pû faire allusion à sa propre histoire dans ce petit roman, & s'y peindre sous le nom emprunté d'un Clerc. Ce Clerc, suivant le conte, s'étoit voué pour toûjours à la Vierge; mais épris d'un amour subit pour une jeune Demoiselle, il oublie ses vœux & songe à l'épouser. Là-dessus soudaine apparition de la Vierge, qui lui reproche

ſon infidélité. Le Clerc, pénétré d'un humble repentir, s'engage par un nouveau ſerment au ſervice de la mère de Dieu.

Le conte de l'*aventure au Chevalier* eſt du même genre, & pourroit bien avoir le même auteur que le précédent. Un Chevalier, amant paſſionné d'une Dame inflexible, eſt payé par des rigueurs; rebuté d'une maîtreſſe ingrate, il porte ſes ſoupirs & ſes vœux aux pieds de la Vierge, qui daigne les accepter, reçoit ſon hommage, & le guérit de ſa paſſion malheureuſe. Cette pièce eſt en vers de huit ſyllabes: M. Léveſque en cite cinq pour donner une idée des autres, ſur-tout par rapport à la verſification de ce temps-là.

Pour ce vous viiel dire & conter
Un bien, que j'ois raconter,
D'un Chevalier qui étoit pris
D'amors, & ſi fort entrepris
Qu'il n'en povoit être livrés [a].

[a] Délivré.

A la ſuite de ces vers il en tranſcrit huit autres, tirés du même recueil. C'eſt de la vie de S.te Thaſie, écrite en vers de douze ſyllabes, diviſés par ſtrophes de quatre, dont les rimes ſont maſculines, & toûjours les mêmes dans chaque ſtrophe.

Qui dex done droit ſens, certes moult peut hair
Ices oevres qui font l'ame du corps partir.
C'eſt dure departie, qui l'ame fait morir
Et tormens en enfer, ſans nule fin norir.

Qui des peines d'enfer ſcet ances [b] *ſermoner,*
Il puet les devoiés à voie ramener:
Si com vous puis dire, ſel voler eſcouter,
Dame entendez-moi, je veul à vos parler.

[b] Ainſi.

Pour peu qu'on ait les premières notions des règles que notre poëſie Françoiſe ſe preſcrit aujourd'hui pour la rime, la

meſure, les éliſions, les rencontres des voyelles & la chûte des hémiſtiches, on apercevra d'un coup d'œil toutes les différences de cette ancienne verſification, auſſi libre, auſſi irrégulière, mais en même temps auſſi dépourvûe d'harmonie que la moderne eſt harmonieuſe & réglée.

M. Léveſque termine ſa notice par une réflexion générale, applicable à toutes les parties de ce recueil. La pluſpart de ces traductions, faites ſous le règne de Philippe Auguſte, paroiſſent écrites dans un langage moins barbare, & s'il l'oſe dire, plus françois que l'hiſtoire de la priſe de Conſtantinople, compoſée vers l'an 1207, par Geoffroi de Villehardouin. D'où peut venir cette différence? pourquoi la langue de Villehardouin étoit-elle plus groſſière que celle d'auteurs ſes contemporains, ou même un peu plus anciens que lui? C'eſt, répond M. Léveſque, que Villehardouin faiſoit depuis long-temps ſon ſéjour dans un pays étranger, loin de la France & de la Capitale, où l'on commençoit à faire des efforts pour écrire plus correctement. Cet hiſtorien avoit paſſé ſept ans à la Cour des empereurs de Conſtantinople; & ce fut à Veniſe qu'il compoſa ſon ouvrage.

DESCRIPTION HISTORIQUE ET TOPOGRAPHIQUE DE L'HÔTEL DE SOISSONS.

LES gens de Lettres ſont curieux de connoître les anciennes villes de l'Aſie, de la Grèce, de l'Italie : ils font des recherches ſur leur ſituation, leur étendue, leurs places publiques, leurs temples & les édifices qui les ont rendues célèbres dans l'antiquité. M. Bonamy lui-même, auteur du Mémoire dont nous allons donner l'extrait, a donné un plan particulier de la ville d'Alexandrie, de ſes rues, de ſes ports & de ſes principaux quartiers, pour faciliter l'intelligence des attaques par mer & par terre, que Céſar eut à ſoûtenir pendant qu'il y étoit aſſiégé par les Egyptiens. Pourquoi, dit-il, n'aurions-nous pas la même curioſité pour la ville de Paris, qui nous intéreſſe bien plus que toutes les autres villes de l'Univers ? Elle ſubſiſte à la vérité ; mais elle a éprouvé des changemens ſi conſidérables, non ſeulement par rapport aux agrandiſſemens ſucceſſifs de ſes différentes enceintes, mais encore dans l'intérieur de ſes quartiers, que l'on a ſouvent bien de la peine à retrouver l'ancien Paris dans le nouveau. Ce ſeroit donc un ouvrage intéreſſant & utile de marquer ſur un plan moderne de Paris, tous les changemens qui s'y ſont faits. On en pourroit compoſer trois qui repréſenteroient Paris tel qu'il étoit ſous le règne de S.t Louis & de Philippe le Bel, ſous Charles VI & Charles VII & ſous Louis XIII. Les plans du Commiſſaire de la Mare ne peuvent faire illuſion qu'aux perſonnes qui n'ont point fait une étude particulière de la topographie de Paris. Ils ſont en général remplis de fautes, & tous peu exacts dans les détails. Celui qui a été gravé ſous Charles IX eſt le ſeul qui puiſſe nous faire reconnoître l'ancien état de notre Capitale. Nous y voyons Paris tel qu'il étoit ſous

Hist. de l'Acad. des B. L. Tom. XXIII. p. 262.

ANCIEN HÔTEL D'ORLEANS

Nommé auparavant l'hôtel de Nesle et de Boheme et depuis connu sous les noms d'hotel de la Reine et d'hôtel de Soissons

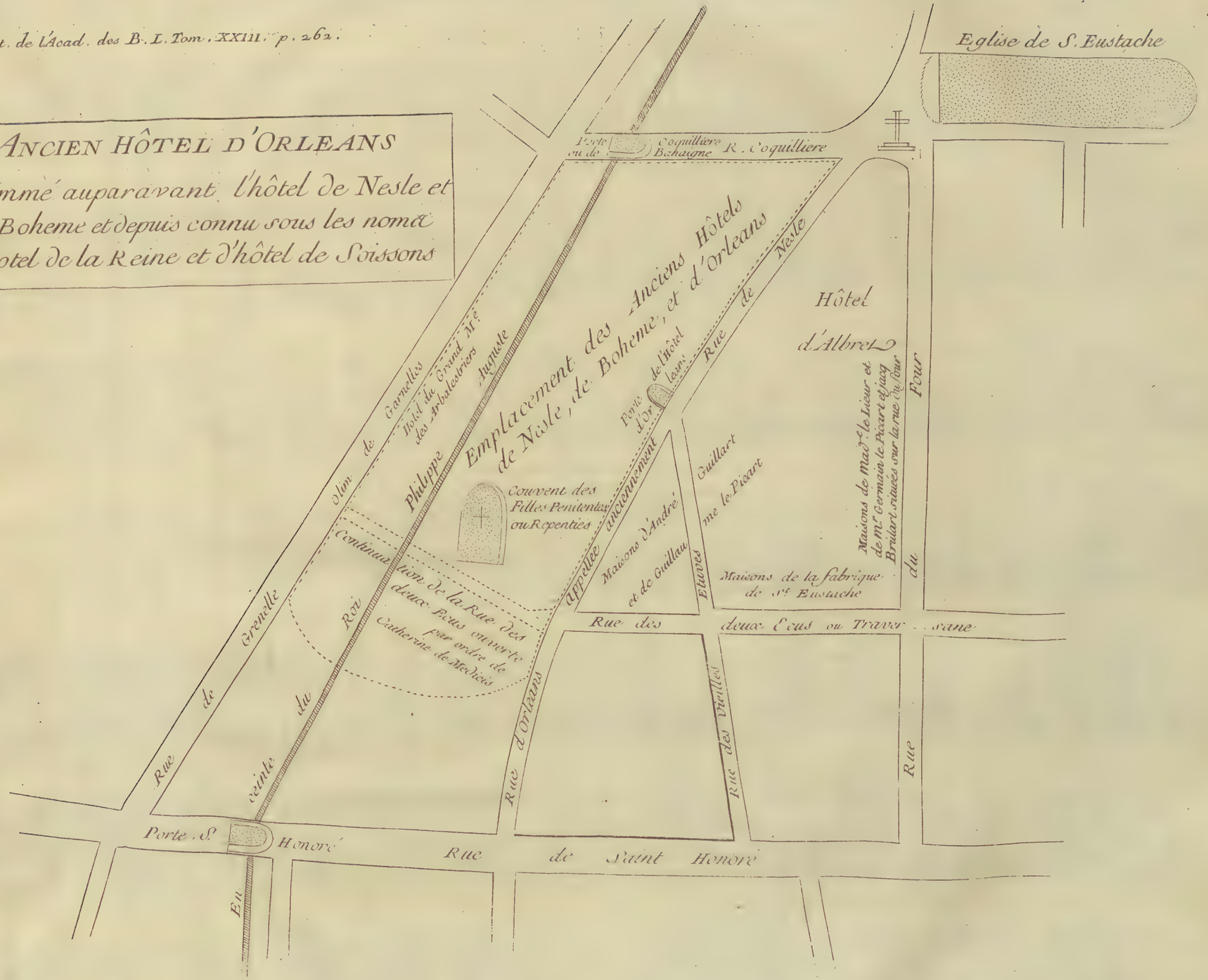

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA SEVILLA

François I.er mais cette ville n'avoit pas beaucoup changé depuis Charles V; & en remontant aux siècles précédens, il ne seroit pas difficile de découvrir les lieux dont il est fait mention dans un grand nombre de titres qui nous restent du règne de S.t Louis.

La destruction totale de l'hôtel de Soissons va bien-tôt nous dépayser dans notre propre ville par les rues nouvelles & les bâtimens qui en couvriront le terrein. Dans quelques siècles on cherchera l'emplacement de cette maison célèbre, qui a fait autrefois un des embellissemens de Paris, qui a subsisté depuis le XII.e siècle, & qui a été la demeure des plus grands Princes, soit François, soit étrangers. M. Bonamy, pour épargner à la postérité des recherches fatigantes & souvent infructueuses, a voulu fixer dans ce Mémoire le plan de cet Hôtel, & faire connoître en détail les vicissitudes par lesquelles il a passé. Il en donne deux plans; l'un nous retrace la figure du terrein que cet Hôtel occupoit sous Charles V & Charles VI; l'autre est celui de Gomboust, devenu rare, & dont l'exactitude fait le mérite: il fut dessiné en 1650; c'est l'état où cette maison étoit depuis que Catherine de Médicis en eut fait l'acquisition.

Cet hôtel a été connu sous différens noms; 1.° sous celui d'hôtel de Nesle; 2.° de Bahaigne, Behaigne ou Bohême; 3.° sous le nom d'Orléans; 4.° sous celui d'hôtel de la Reine, depuis Catherine de Médicis; 5.° enfin sous celui d'hôtel de Soissons, depuis que Charles de Bourbon, comte de Soissons, l'eut acquis en 1604 pour la somme de cent mille francs.

Pour avoir une connoissance exacte de ce canton de Paris, il faut remarquer 1.° que l'enceinte de Philippe Auguste passoit sur le jardin de l'hôtel de Soissons, tout au long de la rue de Grenelle, & venoit aboutir à une porte de la ville, qu'on appela dans les premiers temps *Porte S.t Honoré*, & qui étoit précisément vis à-vis de l'endroit où est maintenant le portail de l'église des Pères de l'Oratoire: cette porte étoit accompagnée de deux tours que Philippe Auguste donna en

1217 à Foulques de Compiegne ſon Sergent, à condition de les conſerver en bon état.

2.° Il faut faire attention que la rue d'Orléans qui aboutit aujourd'hui à la rue des Deux-écus, traverſoit le jardin de l'hôtel de Soiſſons, & s'étendoit juſqu'à la rue Coquillière.

3.° Enfin que la rue des Vieilles-étuves qui ſe termine à préſent à la rue des Deux écus, paſſoit au-delà & aboutiſſoit à la rue d'Orléans ou pluſtôt de Neſle; car juſqu'en 1388 cette rue n'eſt connue que ſous ce dernier nom dans tous les titres.

Venons maintenant au détail de ce qui concerne l'hôtel de Soiſſons. Son premier nom eſt celui de Neſle, il appartenoit ſous le règne de Louis VIII à Jean II ſeigneur de Neſle & châtelain de Bruges, l'un des plus puiſſans ſeigneurs du Royaume, dont l'oncle Raoul de Neſle fut comte de Soiſſons, & le neveu Jean comte de Ponthieu. Ce fut ce Jean II qui donna occaſion au fameux Arrêt de l'an 1224, qui adjugea aux premiers Officiers de la maiſon du Roi, ſavoir, le Chancelier, le Connétable, le Bouteiller & le Chambrier, le droit de ſiéger avec les pairs de France dans les affaires concernant les Pairies. Comme Jean de Neſle n'eut point d'enfans de ſa femme Euſtache de Saint-Paul fille de Hugues Camp-d'Avènes comte de Saint-Paul, il céda, conjointement avec elle, ſon hôtel de Neſle à S.t Louis & à la reine Blanche par des Lettres de l'an 1232, qui ſont dans le tréſor des chartres. Elles ſont intitulées ainſi: *Litteræ Johannis domini Nigellæ, & uxoris ejus de quitatione domûs Pariſ. quæ dicitur Nigella;* mais dans le corps de la lettre ils ne l'appellent que leur maiſon de Paris. S.t Louis, par des lettres datées de Melun au mois de novembre de la même année, céda tout le droit qu'il pouvoit avoir ſur cette maiſon à la reine Blanche ſa mère qui y mourut en 1252. Le Roi dit dans ſes lettres de donation, que cet Hôtel étoit ſitué dans la cenſive de l'évêque de Paris. Le P. Simplicien, d'après André du Cheſne, a confondu l'hôtel de Neſle de la rue Coquillière, avec celui du même nom ſi célèbre

célèbre dans notre hiſtoire, & ſitué où eſt maintenant l'hôtel de Conti. Ce dernier a toûjours retenu ſon ancien nom de Neſle, juſqu'à ce que Louis de Gonſague, duc de Nevers, le fit abattre pour conſtruire un nouvel hôtel qu'il appela l'*hôtel de Nevers*, & qui ſubſiſte en grande partie dans l'hôtel de Conti.

Quant à l'hôtel de Neſle de la rue Coquillière, il ne conſerva pas ſon nom ſi long-temps. Tandis qu'il l'eut, on nomma toûjours la rue qui y conduiſoit la rue de Neſle; elle ne prit celui d'Orléans que lorſque les ducs d'Orléans furent propriétaires de l'hôtel de Neſle. Il appartint à nos Rois juſqu'en $\frac{1296}{1297}$ que Philippe le Bel en fit don à ſon frère Charles comte de Valois, d'Anjou & d'Alençon par ſes lettres du 5 janvier. Il paſſa enſuite à Philippe de Valois ſon fils, & ce fut au commencement de ſa régence qu'il le donna à Jean de Luxembourg roi de Bohème, fils de l'empereur Henri VII, par des lettres données au Louvre lez-Paris, au mois de février $\frac{1327}{1328}$. Ces lettres qui ne ſont imprimées nulle part, ſe voient au tréſor des chartres. Elles ſont curieuſes, en ce qu'on y voit un régent de France traiter un roi de Bohème comme s'il avoit été ſon vaſſal.

« Philippe Cuens de Valois & d'Anjou, régens les royaumes de France & de Navarre, faiſons ſçavoir à tous « préſent & avenir, que nous, de notre propre libéralité, avons « donné & donnons à noble Prince notre très-chier & féal « Jehan roi de Bahaigne, & à ſes hoirs nez & à neſtre, deſ- « cendans de droite ligne de ſon propre cors, héréditablement « & perpétuellement, notre meſon qui eſt dicte Néelle, ſeent « à Paris entre la porte S.t Honoré & la porte de Mont- « martre, enſemble tous nos jardins & les appartenances tenans « à ladicte maiſon, ſans riens retenir à nous en poſſeſſion ne « en propriété, excepté la juſtice de la Souveraineté, laquelle « nous réſervons & retenons par-devers nous; & pour que ce « ſoit ferme choſe & eſtable, nous avons fait mettre en ces « préſentes lettres notre ſcel, duquel nous uſions avant que le « gouvernement deſdicts Royaumes nous veniſt, &c. »

Ce fut alors, pour la première fois, que cet hôtel changea de nom, & qu'on ne l'appela plus que l'hôtel de Bahaigne, Behaigne ou Bohème; & comme l'on avoit ouvert environ dans ce temps-là une porte dans l'enceinte de Philippe Auguſte, au bout de la rue Coquillière, à peu près dans l'endroit où nous avons vû la chapelle de la Reine, on nomma cette nouvelle porte la porte de Bahaigne.

Jean roi de Bohème, qui épouſa en ſecondes nôces Beatrix de Bourbon, fut toûjours fort attaché à la France; & pendant d'aſſez longs ſéjours qu'il fit à Paris, il n'y eut pas d'autre demeure que ſon hôtel de Bohème. On ſait qu'il fut tué en 1346 à la bataille de Creci où il combattit vaillamment, quoiqu'il eût preſque perdu la vûe d'un reſte de poiſon qu'on lui avoit donné autrefois en Italie, lorſqu'il y faiſoit la guerre avec ſon père.

Sa fille Bonne de Luxembourg avoit épouſé Jean duc de Normandie, & ce fut par ſon mariage avec ce Prince que l'hôtel de Bohème revint à la Couronne. Juſqu'alors il n'avoit pas occupé un auſſi grand emplacement qu'il fit dans la ſuite: le principal corps-de-logis étoit ſitué dans la rue de Neſle, vers la rue Coquillière; les cours & les jardins étoient renfermés entre l'enceinte de Philippe Auguſte à l'occident, la rue de Neſle ou d'Orléans à l'orient, & la rue Coquillière au nord. Mais cet hôtel n'occupoit pas tout ce terrein; car, ſans parler de quelques maiſons du côté de la rue des Deux-écus, il y en avoit encore d'autres du côté de la rue Coquillière, qui n'en firent partie que quelque temps après. De l'autre côté de la rue d'Orléans étoit l'hôtel d'Albret, où demeura le Connétable de ce nom, & qui ſubſiſta juſqu'à ce que Catherine de Médicis l'acquit en 1574. L'hôtel de Bohème étoit dans cet état, lorſque le roi Jean le céda en pur don à Amédée VI comte de Savoie, en augmentation du vicomté de Maulevrier que les prédéceſſeurs de ce Prince avoient poſſédé à condition d'en faire hommage lige au Roi, & c'étoit à la même condition qu'on lui donna l'hôtel de Bohème; c'eſt ce que nous apprenons du traité fait le 5

janvier $\frac{1355}{1356}$ entre le roi Jean, Charles ſon fils Dauphin, & Amédée VI. Ce traité eſt imprimé parmi les preuves de l'hiſtoire généalogique de la maiſon de Savoie, par Guichenon, & dans le corps diplomatique de Dumont.

L'hôtel de Bohème ne paſſa pas au ſucceſſeur d'Amédée VI, conformément au traité; & M. Bonamy avoue qu'il n'en ſait pas la raiſon. Louis duc d'Anjou fils du roi Jean, étoit en poſſeſſion de l'hôtel de Bohème, lorſqu'il mourut en 1384, & ce fut de ſa veuve Marie de Châtillon, dite de Blois, que Charles VI l'acheta moyennant douze mille francs, & qu'il en fit préſent en 1388 à ſon frère Louis duc de Touraine & depuis duc d'Orléans. Il ordonna en même temps qu'on donnât cinq cens francs à l'évêque de Paris pour les lods & ventes de cet hôtel qui étoit dans ſa cenſive.

Ce fut alors qu'il quitta le nom d'hôtel de Bahaigne ou de Bohème, pour prendre celui d'Orléans. La rue de Neſle prit auſſi le même nom. Juſqu'à ce temps-là l'hôtel de Bohème avoit été renfermé entre la rue de Neſle, & l'enceinte de Philippe Auguſte du côté de la rue de Grenelle, & ce fut auſſi dans cet emplacement que les principaux bâtimens reſtèrent. Ce Prince s'y trouvant trop reſſerré, réſolut d'acquérir des maiſons ſituées du côté de la rue Coquillière, & à l'oppoſite vers la rue des Deux-écus: il obtint de Charles VI un ordre pour la deſtruction de l'enceinte de Philippe Auguſte, qui fut abattue, à la réſerve d'une partie qui tenoit à la porte de Bahaigne ou Coquillière, & de deux tours du côté de la rue S.t Honoré. Il y joignit encore l'hôtel du Grand-maître des Arbalêtriers, ſitué ſur la rue de Grenelle; de ſorte que cette portion de l'hôtel d'Orléans s'étendoit en largeur depuis la rue d'Orléans juſqu'à la rue de Grenelle; & en longueur, depuis la rue Coquillière juſqu'au derrière des maiſons qui bordoient la rue S.t Honoré; car la partie de la rue des Deux-écus qui aboutit à la rue de Grenelle, n'étoit pas encore ouverte. Ce fut donc ſur cet emplacement que le duc d'Orléans fit conſtruire de nouveaux appartemens & de grandes

galeries accompagnées de cours & de jardins; c'étoit auſſi de ce côté qu'étoient l'échanſonnerie, la fruiterie, la panneterie & les cuiſines de ce Prince.

Juſqu'au règne de Louis XII, cet hôtel fut toûjours la maiſon que les ducs d'Orléans affectionnèrent davantage pendant leur ſéjour à Paris. Ce fut dans cet hôtel que Valentine de Milan reçut les Seigneurs attachés à la maiſon d'Orléans, qui vinrent lui faire offre de leur ſervice pour tirer vengeance du cruel aſſaſſinat de ſon mari. Son fils Charles & ſon petit-fils Louis duc d'Orléans, depuis roi de France, furent ſucceſſivement propriétaires de cet hôtel dans l'état où il étoit ſous Charles VI; mais Louis duc d'Orléans, avant que d'être parvenu à la Couronne, en fit quelques démembremens.

Un Cordelier nommé Jean Tiſſerand, dont les auteurs de ce temps relèvent l'éloquence, avoit converti, par ſes prédications pathétiques, un grand nombre de femmes débauchées: il leur fallut une retraite qui les mît à l'abri des tentations & de la rechûte. Le duc d'Orléans, touché de la ferveur de leur converſion, crut devoir leur ouvrir ſon hôtel pour contribuer à cette bonne œuvre; ce fut par ce motif qu'il leur céda en 1492 la partie qui étoit ſituée entre la rue d'Orléans & la rue S.t Honoré. On y bâtit un monaſtère où ces femmes furent renfermées au nombre de deux cens. C'eſt cette maiſon que pendant quatre-vingts ans on a connue à Paris ſous le nom de filles repenties ou filles pénitentes. Le duc d'Orléans, devenu roi, céda encore à Pierre le Brun ſon valet de chambre, & à Robert de Framezelles Chevalier, ſon Chambellan, quelque portion du terrein de ſon hôtel.

Quelque temps après, Catherine de Médicis fit oublier les noms de Neſle, de Bohème, d'Orléans que cet hôtel avoit ſucceſſivement portés, pour lui donner celui d'hôtel de la Reine. Elle fit changer de face à tout ce qui étoit ſur cet emplacement. Elle acheta en 1574 l'hôtel d'Albret ſitué entre la rue d'Orléans & la rue du Four. Elle fit pluſieurs autres acquiſitions ſur cette dernière rue, ſur celles de Grenelle, des Deux-écus, d'Orléans & des Vieilles-étuves.

Pluſieurs auteurs ont dit qu'on avoit prédit à Catherine de Médicis, Princeſſe ſuperſtitieuſe, qu'elle mourroit auprès de S.t Germain ſous les ruines d'une grande maiſon; & que comme elle apprit que le palais des Tuileries qu'elle faiſoit alors conſtruire, étoit de la paroiſſe de S.t Germain-l'Auxerrois, il ne lui en fallut pas davantage pour faire ceſſer cet ouvrage déjà fort avancé: qu'elle chercha donc un autre emplacement, & que l'hôtel d'Orléans, ſitué ſur la paroiſſe S.t Euſtache, lui parut un lieu plus ſûr pour éviter l'effet de cette prédiction funeſte.

Ce qui peut rendre ce récit ſuſpect, c'eſt que nous apprenons par les regiſtres du Parlement, que dans le même temps que Catherine de Médicis achetoit des maiſons pour bâtir ſon hôtel de la Reine, elle en acquéroit auſſi pour agrandir ſon palais des Tuileries, & qu'en 1574 elle acheta entre autres deux maiſons où il y avoit des tuileries.

Cette Princeſſe ne ſe contenta pas des acquiſitions de l'hôtel d'Albret & de pluſieurs autres maiſons pour étendre ſon terrein, elle s'empara du monaſtère des filles pénitentes, fit abattre toutes les maiſons qui les environnoient, ſupprima les portions des rues d'Orléans & des Vieilles-étuves, qui paſſoient au-delà de la rue des Deux-écus, afin que ſon hôtel fût borné par cette dernière rue & par celles du Four, Coquillière & de Grenelle. Selon Corrozet, dans ſes antiquités de Paris, augmentées par Bonfons en 1586, ce fut en 1572 que les filles pénitentes ſortirent de leur monaſtère pour aller habiter celui de S.t Magloire, rue S.t Denys, occupé alors par des Bénédictins qui furent transférés à l'hôpital de S.t Jacques du Haut-pas, maintenant occupé par le ſéminaire des Pères de l'Oratoire. Cette époque donnée par un auteur contemporain, qui demeuroit alors à Paris, eſt bien plus ſûre que celle de Sauval & du P. Félibien.

Dès l'année ſuivante 1573, Catherine de Médicis fit démolir le monaſtère, & fit conſtruire ſous la conduite de Jean Bullant fameux Architecte, ce ſuperbe hôtel, qu'on n'appela plus que l'hôtel de la Reine; & pour dédommager

le public de la commodité qu'il avoit d'aller à la rue Coquillière par la rue d'Orléans, dont on ſupprimoit toute la partie depuis la rue des Deux-écus juſqu'à la rue Coquillière, on continua la rue des Deux-écus ſur le terrein de l'ancien couvent des filles pénitentes, & on la prolongea juſqu'à la rue de Grenelle, où elle aboutit aujourd'hui.

Tel a toûjours été depuis ce temps-là l'eſpace du terrein occupé par l'hôtel de la Reine ou de Soiſſons : ſon iſle étoit formée par les rues du Four, Coquillière, de Grenelle & des Deux-écus. Ce fut toûjours la maiſon favorite de Catherine de Médicis, où ſe rendoient ſouvent ſes enfans avec leurs Cours. A ſa mort cette Princeſſe la légua par ſon teſtament à ſa petite-fille Chriſtine de Lorraine femme de Ferdinand I.er grand duc de Toſcane. Mais comme Catherine avoit laiſſé beaucoup de dettes, on fut obligé de vendre cet hôtel en 1601 à Catherine de Bourbon ſœur de Henri IV, & l'une des créancières de la Reine. Après ſa mort, arrivée en 1604, Charles de Bourbon comte de Soiſſons l'acheta, ſelon Sauval, cent mille livres, & lui donna le nom d'hôtel de Soiſſons, qu'il a conſervé juſqu'à ſa deſtruction, quoiqu'il eût paſſé dans la maiſon de Savoie par le mariage de Marie de Bourbon fille de Charles, avec Thomas prince de Carignan & Grand-maître de France.

Je ne dois pas oublier de parler de cette colonne fameuſe, bâtie par Jean Bullant, dans un des angles d'une cour de quinze toiſes en quarré, dont l'entrée étoit ſur la rue des Deux-écus. On y montoit par un eſcalier pratiqué dans l'intérieur de cette colonne. Le haut eſt terminé par un dôme ou belvédère formé par des cercles ou des barreaux de fer, que la pluſpart des auteurs ont pris mal-à-propos pour une ſphère armillaire, quoique cet aſſemblage de cercles & de baluſtrades n'ait rien qui y reſſemble. C'étoit-là, dit-on, que Catherine de Médicis ſe rendoit pour y obſerver les aſtres avec ſes Aſtrologues; mais c'eſt, ſelon l'apparence, un bruit fondé ſur le caractère ſuperſtitieux & crédule de cette Princeſſe, qui n'écoutoit qu'avec trop d'avidité toutes les prédictions

EMPLACEMENT
de l'Hôtel de Soissons
Depuis Catherine de Medicis jusqu'à
Sa démolition totale
en 1750.

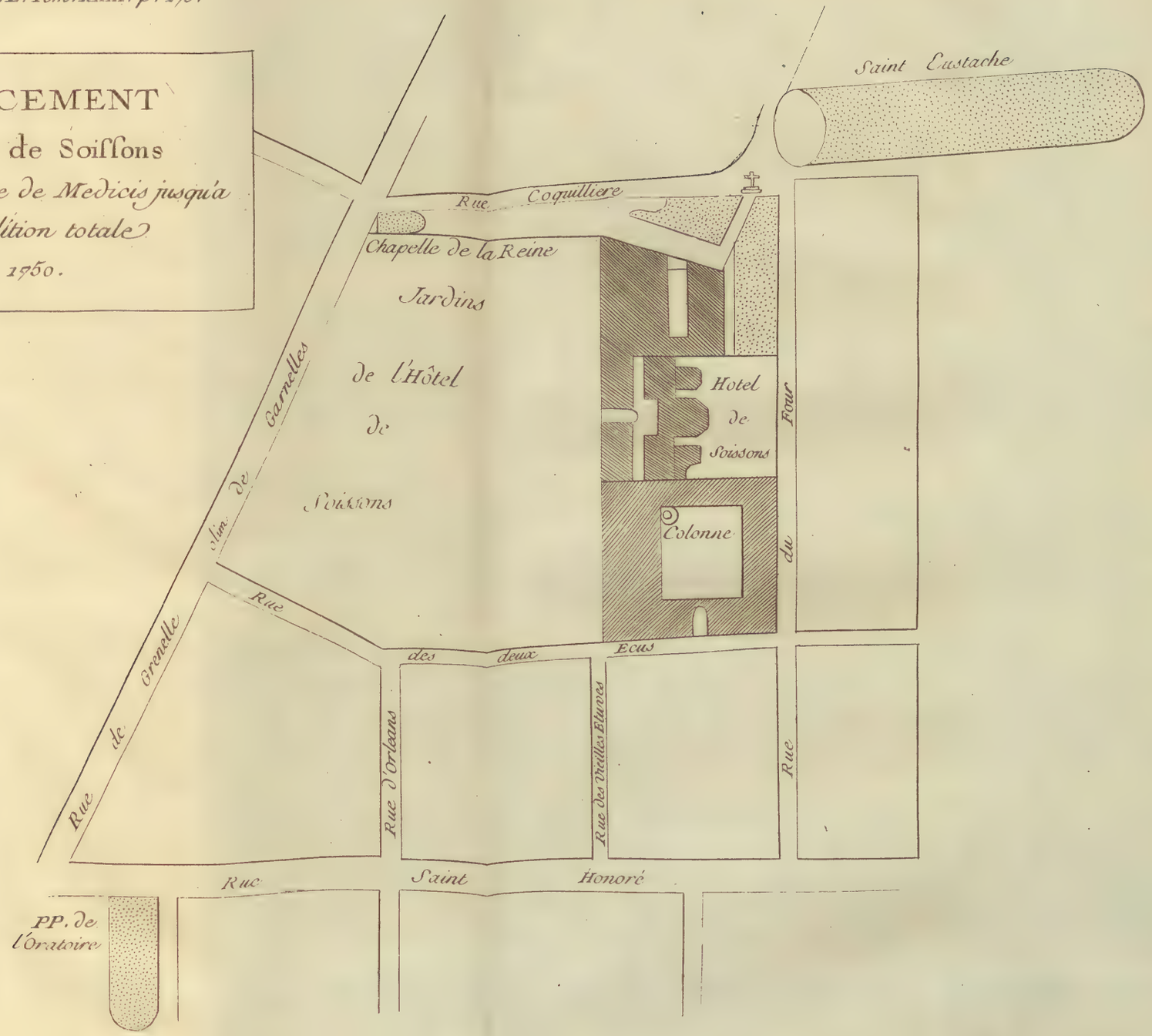

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA SEVILLA

des Devins, dont elle avoit toûjours un bon nombre à ſa ſuite.

Les particuliers qui avoient acheté la totalité du terrein de l'hôtel de Soiſſons pour en démolir les édifices & vendre les matériaux, n'étoient pas dans la diſpoſition d'épargner la colonne: mais le zèle de nos Magiſtrats municipaux pour la décoration de la Capitale, n'a pû ſouffrir cette démolition. Le Bureau de la ville, ſous la prevôté de M. de Bernage, a fait l'acquiſition d'un monument qui, s'il n'eſt pas comparable aux colonnes Trajane & Antonine, eſt au moins eſtimé des connoiſſeurs, & unique à Paris dans ſon eſpèce. Il ſervira à conſtater à la poſtérité l'emplacement d'un ancien hôtel de nos Rois, & des plus grands Princes, qui l'ont habité pendant près de cinq ſiècles.

NOTICE

D'un livre ſingulier & rare, intitulé, Dicæarchiæ Henrici regis Chriſtianiſſimi progymnaſmata.

M. SECOUSSE, chargé par ordre du Roi de travailler au recueil des ordonnances de nos Souverains, ne pouvoit manquer de rechercher avec empreſſement un livre dont le titre annonce, quoiqu'aſſez obſcurément, un eſſai de légiſlation du roi Henri II. Il l'a trouvé, malgré ſon extrême rareté; & après une lecture attentive, il a été fort étonné de reconnoître que ce n'eſt que l'ouvrage bizarre d'un particulier, ſans caractère & ſans autorité, qui entreprend de faire des loix ſous le nom, mais ſans l'ordre de ſon Souverain; & qui établit dans ſon cabinet une manufacture d'arrêts, dans leſquels il embraſſe preſque toutes les matières qui ſont l'objet de la légiſlation.

Cependant la forme extérieure de cet ouvrage en a impoſé à quelques écrivains. M. Brillon, Avocat au Parlement de Paris, a fondu dans ſon Dictionnaire des Arrêts, comme des

pièces sérieuses & authentiques, toutes celles qui composent ce recueil. Plusieurs autres s'y sont trompés, & entre autres Abel de S.te Marthe, dans un ouvrage intitulé, *Discours au Roi sur le rétablissement de la bibliothèque de Fontainebleau.* Les lettres de Henri II, qu'il donne sous ce titre imposant mais trompeur, *Extrait des ordonnances de Henri II, de l'an 1556, fol. 10*, sont entièrement de la fabrique de l'auteur du *Progymnasmata*, où on les lit en effet au fol. 10. Elles ne se trouvent point dans les registres des ordonnances de Henri II, qui sont au dépôt du Parlement de Paris.

Page 9.

Pour couper la racine à une erreur qui pourroit produire quelques inconvéniens, il suffira de faire connoître l'auteur & le livre, c'est ce que M. Secousse a exécuté, dans un Mémoire dont nous allons donner l'extrait.

Raoul Spifame, Avocat au Parlement de Paris, est l'auteur de cette production singulière. Il tiroit son origine de Barthélemi Spifame, qui ayant quitté Lucques sa patrie vers le milieu du XIV.e siècle, pour venir s'établir en France, laissa de grands biens qu'il avoit acquis par le commerce. Les descendans de ce Barthélemi possédèrent des charges considérables dans la robe & dans la finance. Cette famille a fini dans la personne de Jean Spifame Chevalier, seigneur des Granges, mort en 1643.

Blanchard, généalog. des Maîtres des Requêtes, p. 296.

Notre auteur étoit fils de Jean Spifame seigneur de Passy & de Bisseaux, notaire & secrétaire du Roi & trésorier de l'Extraordinaire des guerres. Il étoit frère de ce Jacques Spifame évêque de Nevers, trop connu par son apostasie & par le dernier supplice qu'il subit dans la ville de Genève.

On ne peut disconvenir que Raoul Spifame n'eût de l'esprit & des connoissances assez étendues; mais l'imagination, qui dominoit en lui, l'a souvent égaré. Ses vûes sont pour l'ordinaire trop hardies, & même extravagantes; elles décèlent une altération d'esprit qui donna lieu à la sentence d'interdiction que les Juges prononcèrent contre lui. De ce cahos informe s'échappent cependant des traits de lumière. Entre les différens projets qu'il a proposés & même réalisés, autant qu'il

V. Progymnasmata.

qu'il étoit en lui, par des arrêts imaginaires, il y en a qui ont été exécutés dans la ſuite. L'utilité qu'on peut retirer de cet ouvrage, n'eſt pas entièrement épuiſée, & les perſonnes en place pourroient encore le lire avec quelque fruit; & c'eſt en cette occaſion qu'on peut dire à la lettre qu'*un fou aviſe quelquefois un ſage.*

Donnons quelques exemples, 1.° des arrêts extravagans dont Raoul a rempli ſon recueil; 2.° de ceux où il ſe rencontre des vûes utiles, qui ont été réaliſées dans la ſuite par l'autorité publique.

1.° Comme il étoit en procès avec ſes frères, il les déchire par-tout, & forge contre eux des arrêts infamans. Il n'épargne pas ſa propre fille qu'il deshonore par un autre arrêt ſuppoſé. Il ſe piquoit d'éloquence & de poëſie: ſi l'on peut s'en rapporter à lui, le Parlement rendit un arrêt qui lui défendoit de faire imprimer ſes ouvrages de droit & de poëſie. Le Roi, de l'autorité duquel Raoul diſpoſe au gré de ſon imagination, caſſe l'arrêt du Parlement, permet à Raoul de faire imprimer *ſes œuvres oratoires & ſes poëſies; & pour avoir par lui réparation de ce qu'il ſe prétend par ledit jugement injurié & ſcandaliſé*, le Roi ordonne que Gilles le Maître (depuis premier Préſident) qui avoit préſidé lorſque cet arrêt du Parlement avoit été rendu, ſera ajourné devant lui à certain jour auquel Spifame donnera ſes concluſions, & le Maître ſes défenſes au contraire.

Le Roi, dans d'autres arrêts, le comble de louanges & de faveurs; il le prend ſous ſa protection & ſa ſauve-garde; il l'adopte pour ſon fils par *arrogation civile.* Les Juges du Châtelet & ceux du Parlement, ſont par Lettres patentes punis rigoureuſement pour les jugemens iniques rendus par eux contre Spifame; il eſt ordonné que les Lieutenans criminel & particulier ſeront arrêtés priſonniers, que le Lieutenant civil ſera ajourné à comparoître perſonnellement, pour leur être fait leur procès criminel & extraordinaire. Les Préſidens & Conſeillers du Parlement ne ſont pas mieux traités.

Par d'autres arrêts, la mémoire de ſon frère aîné Gaillard

Spifame eſt flétrie; il y eſt condamné comme un concuſſionnaire qui, par des rapines ſoûtenues des falſifications les plus criminelles, a fait périr M. de Lautrec & perdre à la France le royaume de Naples.

Voy. Loyſel, opuſc. p. 524.

Le diſcrédit dans lequel Spifame étoit tombé au Palais, & la jalouſie contre ſes confrères, ſur qui il croyoit avoir une grande ſupériorité du côté des talens & de la ſcience, excitèrent ſa bile contre les Avocats. Le vingt-unième arrêt, qui eſt très-long, eſt un réglement où le nouveau Légiſlateur s'élève contre leur luxe & contre celui de leurs femmes, & par occaſion il fait le même reproche aux Médecins & à leurs épouſes. L'arrêt porte enfin que dans le cas où les Avocats ne voudroient pas ſe ſoûmettre aux réglemens qui y ſont contenus, le Roi abolit l'*état d'Avocat comme ſuperflu & non néceſſaire, mais dommageable & pernicieux à ſa république & juſtice, de même que les Médecins furent autrefois chaſſés de Rome au grand heur & félicité de cette ville, d'autant que ſes habitans ne jouirent jamais d'une meilleure ſanté que depuis l'expulſion des Médecins.*

Si on peut l'en croire ſur ſa parole, le Parlement lui fit faire défenſe de venir au Palais, ſur peine de priſon. Il a inſéré dans ſon recueil un procès-verbal qui contient la ſignification qui lui en fut faite par l'Huiſſier en ſon étude, avec ſa réponſe en ces propres termes: *La ſolitude & fuitte du monde ne lui eſt à rebours, car il a été nourry en ce déſert toute ſa vie, & y prend grand plaiſir & proffit ſpirituel qui vaut mieux que la fréquentation des compagnies des Praticiens, qui ſçavent mieux qu'ils ne font, & convertiſſent tout leur eſprit à queſtuoſité, en quoy il ne les voulſiſt reſſembler. L'on verra que ceux qui lui ont procuré & lui font faire les deffenſes ſuſdittes, ſont pluſtôt bannis de ſa converſation & compagnie, où ilz ſe pourroient amender & corriger, que lui de la leur: il entend fuir & contemner ladite aſſemblée, ſi elle ne s'eſtudie de mieulx faire ſon devoir à la décharge de la conſcience du Roy qui s'en attend à eulx.* Il ajoûte qu'*il a aſſez longuement fréquenté cette Compagnie pour la connoître parfaitement; meſmement*

que la pluſpart d'entre eux ont eſté ſes diſciples, ayant mal retenu ſa doctrine, & leur ſeroit honneur de ſe recuire ſous ſon érudition; & pour ce ils perdront beaucoup à ſa ſolitude, les délaiſſant par faute de le vouloir croire, & déjà errent & n'entendent ce qu'ils font, lui faiſant faire les dictes deffenſes par ordonnance verbale, ſans connoiſſance de cauſe, à laquelle il proteſte d'y vouloir obéir, nunquam minus ſolus quàm cùm ſolus. *Auſſi il a pleu au Roy lui dire ce mot, que lorſque tout le monde ſera contre lui en cette mauvaiſe querelle, il ſera pour lui contre tous.*

2.° Paſſons maintenant à quelques exemples où l'on voit que l'eſprit égaré de Spifame, en courant après des chimères, a quelquefois rencontré le germe de pluſieurs loix & de pluſieurs établiſſemens utiles à la ſociété. Les différentes époques auxquelles l'année commençoit dans les différens Etats, & quelquefois dans le même, étoient une ſource d'embarras & de confuſion. En France, lorſque dans le Languedoc l'année commençoit au premier janvier, dans les autres provinces du Royaume elle commençoit au jour de Pâques, ou, pour parler avec plus de préciſion, après les Vêpres du ſamedi Saint. Un des arrêts de notre recueil, porte que dans la ſuite l'année commencera au premier de janvier; & cette ſage diſpoſition devint peu après une loi générale du Royaume par l'art. XXXIX de l'Ordonnance donnée à Paris au mois de janvier 1563, & confirmée par celle qui fut donnée à Rouſſillon le 9 d'août 1564. Il n'eſt pas impoſſible que le chancelier de l'Hôpital, à qui l'on eſt redevable de ces deux Ordonnances, n'eût puiſé l'idée de cette loi dans l'ouvrage de Spifame. *Fol. 255, v.°*

Cet auteur avoit ſenti les inconvéniens, ou pluſtôt, ſelon les termes de Loyſeau, les abus de nos juſtices Seigneuriales, principalement dans les grandes villes, & il a eu deſſein d'y remédier par un de ſes arrêts. On a enchéri ſur ſes vûes, du moins par rapport à Paris, où Louis XIV a aboli toutes les juſtices des Seigneurs. *Diſcours de l'abus des juſtices de Village. Fol. 103.*

Spifame, dans pluſieurs de ſes arrêts, & principalement dans

Fol. 258, v.° le deux cens quatre-vingt-onzième a proposé différens projets pour la sûreté, la propreté & la décoration de la capitale du Royaume, & quelques-uns ont été exécutés dans la suite. Anciennement, à la pointe occidentale de l'isle du Palais, il y en avoit deux autres. L'intervalle qui les séparoit de la grande isle, a été comblé; & c'est sur ce terrein qui se termine à l'esplanade, sur laquelle est élevée la statue d'Henri IV, qu'a été bâtie la place Dauphine par l'ordre de ce Prince. Les deux parties du Pont-neuf, auquel Henri III mit la première pierre en 1578, aboutissent à ce terrein. Les deux côtés de cette partie occidentale de l'isle du Palais, sont revêtus de quais. C'est peut-être Spifame qui a donné la première idée de ces travaux qui ont beaucoup contribué à l'embellissement & à la commodité de la ville de Paris.

Piganiol de la Force, Descript. de Paris, t. I, p. 589 & suiv.

V. Fol. 68.

Fol. 104, v.° Un autre arrêt ordonne qu'il sera fait une porte sur le quai des Bernardins, & que vers cet endroit il sera construit un pont nouveau: c'est dans cette position qu'ont été bâtis depuis la porte S.t Bernard & le pont de la Tournelle. Ce pont, projeté par Spifame, devoit conduire à l'isle Notre-Dame, qui au commencement du dernier siècle étoit encore un terrein vague & inculte. Un arrêt du recueil porte que cette isle sera environnée de quais de pierre de taille, & qu'il y sera bâti un pont de pierre du côté de la terrasse du terrein qui est au bout du cloître Notre-Dame. Un pont de bois fait aujourd'hui la communication de l'isle au cloître; mais il y a long-temps qu'on parle d'en construire un de pierre.

Fol. 360.

Fol. 386, v.° Spifame a fait valoir dans un endroit les puissans motifs qui devoient engager à décorer du titre d'Archevêché l'église Cathédrale de la première ville du Royaume. Cette prééminence lui a été accordée en 1622.

Il songea aussi à enrichir la bibliothèque du Roi, qui est un dépôt public & un trésor où les gens de Lettres doivent trouver réunies toutes les richesses littéraires. Dans cette vûe il dresse un arrêt par lequel le Roi ordonne que *pour l'accroissement des bonnes lettres*, ceux qui auront obtenu un privilége pour l'impression d'un livre, ne pourront le mettre en

Fol. 10.

vente *qu'après lui en avoir préſenté un exemplaire en parchemin velin, relié & couvert comme il appartient lui être préſenté, pour être mis en ſa Bibliothèque & Librairie, &c.*

C'eſt ce qui a eu ſon exécution en 1617 par les lettres de Louis XIII qui exigea deux exemplaires en blanc.

On pourroit encore tirer du recueil de Spifame pluſieurs autres établiſſemens ou réglemens utiles à l'État & à la Société, qu'il a pour ainſi dire annoncés dans ſon ouvrage, & qui, en tout ou en partie, ont été exécutés dans la ſuite, ſoit par des ordres publics, ſoit par un uſage qui s'eſt inſenſiblement établi: par exemple, il a dreſſé des arrêts pour ordonner qu'il ſera créé un Parlement à Metz; que le nombre des Fêtes ſera diminué; que les Prédicateurs ſeront approuvés par les Evêques; qu'il n'y aura plus qu'un parrain & une marraine, &c. *Fol. 100, v.° Fol. 78. Fol. 57, v.° Fol. 107, v.°*

Ce recueil préſentera une riche moiſſon à ceux qui s'appliquent à rechercher des faits ſinguliers & anecdotes ſur nos antiquités. Ces petits faits fugitifs trouvent ſouvent leur place dans les plus grands ouvrages, & peuvent quelquefois décider des queſtions très-importantes: ceux qui les négligent, ſe trouvent trop ſouvent dans la néceſſité d'avoir recours aux lumières de ceux dont ils mépriſent peut-être le travail & l'exactitude.

Raoul Spifame Dictateur & garde du ſceau Dictatoire & Impérial, dignité nouvelle qu'il fait créer & donner à ſa perſonne par un de ſes arrêts, après avoir conſacré ſes veilles à la compoſition d'un ouvrage qui peut avoir ſon utilité, mais dans lequel on découvre encore plus d'humeur & d'altération d'eſprit que de zèle pour le bien public, mourut à Melun dans le mois de novembre 1563, & y fut enterré dans l'égliſe de S.t Etienne. C'eſt apparemment ſa mort qui a privé le public d'un ſecond tome qu'il avoit annoncé à la fin du premier. Celui-ci contient trois cens neuf arrêts Royaux rendus en l'année 1556.

RÉFLEXIONS SUR LA VÉNALITÉ DES CHARGES EN FRANCE.

M. BERTIN nous lut en 1750, ſur la vénalité des charges en France, une Diſſertation dont nous croyons devoir donner le précis. Quoique le ſujet paroiſſe s'écarter du reſſort de nos travaux, il y rentre néanmoins, & par le point de vûe ſous lequel l'auteur l'enviſage, & par les recherches hiſtoriques dont il accompagne & fortifie ſes réflexions. Au reſte, s'il attaque une opinion que le nombre de ſes partiſans & les apparences du bien public ſur lequel elle ſe fonde, ſemblent avoir miſe hors de toute atteinte, il s'y croit autoriſé par l'exemple reſpectable d'un des plus habiles Miniſtres que la France ait produits, & par le deſir de juſtifier la mémoire de deux de nos plus grands & de nos meilleurs Rois.

C'eſt Louis XII, c'eſt François I.er qui ont introduit en France la vénalité des charges. Louis XI avoit en quelque ſorte préparé cette innovation, lorſqu'en 1467 il rendit les offices perpétuels. Ce n'avoit été juſque-là que de ſimples commiſſions, révocables au gré du Prince; & dès-lors l'incertitude de la poſſeſſion ne permettoit guère de les acheter; outre qu'on eût honteuſement deſtitué tout officier convaincu de tenir le ſien à prix d'argent.

C'eſt ainſi que Jean Blanchet, par arrêt de la Chambre des Comptes, dont il étoit Auditeur, perdit ſa charge en 1372. M. Bertin ajoûte à cet exemple celui de deux Tréſoriers de France, dont les offices avoient été ſupprimés en 1403, & qui l'année ſuivante ayant été rétablis moyennant cinq mille livres, qu'ils fournirent au Roi dans les beſoins preſſans de l'Etat, ne purent obtenir d'être reçûs à la Chambre, qui crut même devoir faire au Roi des remontrances à ce ſujet.

Charles VIII, ſucceſſeur de Louis XI, avoit encore

défendu, en 1493, de vendre les offices de judicature. Mais enfin Louis XII, obligé d'acquitter les dettes de l'Etat & de trouver des reſſources, fit ce qu'avoient fait les Vénitiens, dont le conſeil ſi renommé pour la ſageſſe, avoit rempli le tréſor, épuiſé par les frais d'une longue guerre, en vendant les offices de la République. A leur exemple Louis XII vendit ceux de ſon Royaume, perſuadé qu'il valoit mieux recourir à cet expédient, que de ſurcharger ſes Sujets par de nouvelles impoſitions. François I.er permit enſuite aux particuliers titulaires de les vendre entre eux, en lui payant le quart denier de chaque office vendu.

A ne conſidérer que la manière dont la vénalité s'eſt établie en France, il eſt facile de reconnoître que l'Etat dut à cet établiſſement des ſecours eſſentiels, dans les conjonctures les plus importantes, & que les peuples y gagnèrent un ſoulagement conſidérable, en ne payant pas alors des ſubſides onéreux, que cette reſſource rendit inutiles. Si l'on joint à cette première conſidération la conſéquence qui réſulte d'un coup d'œil général jeté de bonne foi ſur la ſuite de notre hiſtoire, en ce qui concerne les charges, dans les différens temps de la Monarchie, on ſera contraint d'avouer que les deſordres attachés aux diverſes manières de les obtenir avant la vénalité, ſuffiſent à l'apologie, même à l'éloge de cette révolution; que les avantages en ſont réels, & ſupérieurs ſans comparaiſon à ceux de l'ancien ſyſtème; que cet ancien ſyſtème a des inconvéniens bien plus conſidérables: en un mot, que les remèdes apportés par la vénalité des charges, à des abus pernicieux, doivent la faire enviſager comme un bien, ou du moins, ſi par un reſte de préjugé l'on s'obſtine à la reléguer dans la claſſe des maux, comme un mal néceſſaire, & qui nous préſerve de maux plus grands.

En effet, ouvrons les annales de notre hiſtoire; conſultons Grégoire de Tours, Flodoart, Marculfe, Hincmar, Loup de Ferrières & tous les monumens de la Monarchie: nous y verrons des traces ſenſibles & fréquentes des inconvéniens attachés à la non-vénalité des charges.

Sous la première race de nos Rois, l'argent & les préſens ouvroient ſeuls la carrière des honneurs & la porte des dignités; on rachetoit à ce prix les fraudes les plus odieuſes employées pour y parvenir. Entre les exemples nombreux que M. Bertin en rapporte, d'après nos anciens chroniqueurs, nous ne citerons que celui d'un Mummol, fils de Poénius comte d'Auxerre, qui s'étant chargé de porter au roi Gontran les préſens que ſon père envoyoit à ce Prince, pour en obtenir la prorogation de ſon emploi, les offrit en ſon propre nom, & le ſupplanta par cette baſſeſſe. Hincmar donne un témoignage précis de la vogue où de pareilles intrigues étoient auſſi ſous la ſeconde race, & du ſuccès honteux qui les multiplioit alors, lorſqu'il nous aſſure que les miniſtres de Charles le Chauve n'avoient aucun égard aux ſervices, ni à la vertu; qu'on n'obtenoit d'eux aucune place, aucune charge qu'à force d'argent, & que cette façon d'y parvenir, étoit en même temps la ſeule qu'on eût de s'y conſerver.

Grég. de Tours, IV, 42.

Hincmar, ep. V, c. 35.

Ce n'étoit que dans les rapines & les concuſſions que des Officiers ainſi pourvûs, trouvoient le moyen de ſuffire à ces rétributions indéterminées & à ces préſens qui n'avoient point de bornes. Ajoûtons que la crainte de n'être pas long-temps en place, les excitoit à profiter du moment pour ſe dédommager avec uſure ſur le peuple de ce qu'il leur en coûtoit envers le Roi. Voilà dès-lors une ſource néceſſaire de vexations & de brigandages : voilà même une ſemence éternelle de révoltes; parce que dans la vûe de ſe maintenir dans des poſtes dont ils avoient abuſé, ou d'en abuſer encore impunément, des Officiers puiſſans ſe liguoient enſemble contre le Souverain, & le forçoient à main armée de leur laiſſer leurs offices à titre d'héritage & de patrimoine. Quelle étoit alors la ſituation malheureuſe des peuples livrés à cette foule de tyrans avares & ſubalternes? Ne regrettons pas ces temps qu'une imagination romaneſque ſe plaît quelquefois à nous repréſenter comme préférables aux nôtres: temps groſſiers où cette barbarie, qu'on honore fauſſement du beau nom de ſimplicité,

ſimplicité, prenoit pour force l'abus du pouvoir & la férocité pour le courage ; où les mœurs, ſans être plus polies, étoient plus vicieuſes ; où les paſſions s'exerçoient avec plus de violence ſur des objets ſouvent moins capables d'en excuſer l'emportement ; où la foibleſſe du Souverain faiſoit le malheur des ſujets, en les laiſſant accablés par des vaſſaux trop indépendans pour n'être pas injuſtes.

De ces exemples & de tant d'autres, on peut conclurre, avec M. Bertin, que cet uſage fut une des cauſes de la puiſſance exceſſive des Maires du Palais, qui renverſa du trône les Mérovingiens, & des diviſions qui déchirèrent la monarchie Françoiſe ſous les deſcendans de Charlemagne.

Des abus d'un autre genre, mais auſſi dangereux que ceux dont nous venons de tracer l'eſquiſſe, régnèrent également ſous la troiſième race de nos Rois. La mode s'établit d'affermer les offices, & de les adjuger par voie d'enchère à ceux qui offroient d'en rendre davantage tous les ans, c'eſt-à-dire, à ceux qui oſoient annoncer, par la témérité de leurs offres, qu'ils abuſeroient plus que les autres de leur miniſtère & du dépôt de l'autorité. Ce ne pouvoit être en effet que par des monopoles qu'ils pouvoient eſpérer de ſe racheter des prix exceſſifs auxquels ils portoient leurs baux, ſans parler du prix qu'ils mettoient à leurs ſervices & à leurs talens, évalués toûjours au gré de leur avarice & de leurs intérêts.

Voilà une légère idée des maux auxquels la non-vénalité des charges avoit donné cours pendant plus de dix ſiècles. La vénalité les arrêta, les fit même ceſſer ; & l'obligation que nous lui avons à cet égard devroit au moins rendre nos ſpéculatifs plus circonſpects dans les invectives par leſquelles ils s'efforcent de la décrier, comme ſi des déclamations étoient des raiſonnemens. M. Bertin oppoſe à leurs traits la raiſon & l'expérience. Il prouve d'abord que la vénalité eſt moins onéreuſe à l'Etat que le ſyſtème contraire ; parce que dans le dernier ſyſtème, il faudroit attacher aux charges un revenu beaucoup plus conſidérable, & qui pût ſuffire à la ſubſiſtance honnête de ceux qui, avec leur mérite,

n'auroient point de fortune, & qu'il ne ſuffiroit pas pour leur former cette augmentation de revenu, de réduire le nombre actuel des Officiers auſſi bas qu'il puiſſe être. En effet, un calcul aiſé démontre que ce qui ſuffit aux gages honorifiques du plus nombreux tribunal, ne ſuffiroit pas aux gages néceſſaires de ceux qui reſteroient après la réduction. Ainſi, comme il faudroit ou groſſir les frais de juſtice ou lever de nouveaux impôts pour établir le fonds de l'augmentation dont il s'agit, la non-vénalité tourneroit toûjours à la charge des peuples & des particuliers.

M. Bertin montre enſuite que les frais exceſſifs attachés aux procès, & qui ruinent preſque auſſi ſouvent ceux qui les gagnent que ceux qui les perdent, ne naiſſent point de la vénalité des charges, mais de ce labyrinthe de chicanes où d'avides Praticiens égarent ceux qui ont le malheur de les prendre pour guides. Il eſt abſurde de penſer qu'en acquérant une charge à prix d'argent, on achète, ou le droit de s'écarter de ſes devoirs, ou l'impunité lorſqu'on s'en écarte; puiſqu'une des conditions eſſentielles miſes par le Souverain à la vente des charges, eſt toûjours que les titulaires en rempliront inviolablement les devoirs, dont la baſe commune eſt la probité: condition qu'ils ne peuvent enfreindre ſans encourir des peines grièves, & à laquelle ils ſe ſoûmettent par leur traité même, & par un ſerment ſolennel.

La médiocrité des fortunes des officiers de judicature, n'annonce pas que la vénalité de leurs charges donne lieu au trafic de la juſtice. La pluſpart y voient dépérir leur bien au lieu de l'augmenter; & ſi parmi ceux dont les noms ſont depuis pluſieurs générations conſacrés dans les faſtes de la magiſtrature, il s'en trouve qui jouiſſent encore de quelque opulence, ils n'ont point communément à en rougir. Non que dans le nombre des magiſtrats, comme dans toutes les claſſes entre leſquelles la Société ſe partage, on ne rencontre des hommes dont l'avarice fait la loi; mais c'eſt un vice dont la racine eſt dans le cœur humain, & qui n'eut jamais ſon principe dans la vénalité des charges. M. Bertin prouve, par

les témoignages de toute l'antiquité, qu'on avoit également à redouter ce fléau dans les Républiques où la vénalité fut le moins connue, à Rome, à Carthage & dans la Grèce.

Qu'on ne dise pas enfin que la vénalité ferme les charges au mérite, & qu'elle éteint l'amour de l'étude, en la rendant infructueuse. Premièrement, la vénalité ne fait pas au mérite un obstacle plus grand que celui qu'opposoient à ses efforts la brigue & la faveur, lorsque les charges n'étoient point vénales. Secondement, le soin qu'on prend de l'éducation de ceux que leur naissance ou leur fortune appelle à certaines charges, est presque toûjours un gage infaillible du mérite qu'ils y apportent. Enfin il est encore, & il y aura toûjours des emplois & des professions lucratives & honorables, où le mérite seul est en droit de prétendre, & dont la vûe peut entretenir l'émulation nécessaire au progrès des Etudes & des Lettres.

Au reste, le grand Ministre que M. Bertin désigne dans son Mémoire, comme partisan de la vénalité des charges, est le cardinal de Richelieu, qui se déclare ouvertement pour ce système dans son testament politique. Il est vrai que depuis quelques années, un homme célèbre a voulu prouver qu'il n'étoit pas l'auteur de cet ouvrage, & que cette opinion, malgré sa nouveauté, a pris quelque faveur. Mais M. de Foncemagne, dans un écrit anonyme, servant de réponse à celui de M. de Voltaire, & que nous croyons pouvoir citer comme un modèle dans le genre critique, a répondu aux objections de cet ingénieux écrivain, & le testament politique nous paroît inconteſtablement l'ouvrage de celui dont il porte le nom.

SUR L'EPOQUE

Et les circonſtances de la découverte du Café, débitées par les Orientaux.

M. DE LA ROQUE a donné en 1715, à la ſuite de la relation d'un voyage en Arabie, entrepris par des négocians François pour le commerce du Café, un Mémoire ſur cet arbre digne, à tant d'égards, d'intéreſſer la curioſité. Tout ce qui a rapport à la deſcription, à la culture & à l'uſage du café, eſt raſſemblé dans ce morceau: On y trouve les noms de ceux qui juſqu'à préſent l'ont examiné, comme Phyſiciens, comme Naturaliſtes, comme Médecins, même comme Théologiens; car l'introduction de cette liqueur excita de violentes diſputes entre les docteurs Muſulmans, & fut preſque l'occaſion d'un ſchiſme à la Mecque, au Caire, à Conſtantinople. L'étymologie & la ſignification propre du nom de cette plante, y ſont ſcrupuleuſement approfondies. L'auteur du Mémoire n'a pas même oublié les contes débités par les Orientaux ſur la découverte du café; découverte qu'ils attribuent la pluſpart à un Superieur de Derviſchs, qui voyant que des chèvres, après en avoir broûté, ſautoient tout le jour, en fit prendre une infuſion légère à ſes compagnons pour les défendre contre le ſommeil, & leur tenir l'eſprit libre pendant la prière & la méditation. La place qu'il accorde dans ſon hiſtoire à ces détails, feroit croire qu'il n'a rien omis d'eſſentiel au fond de la matière; & que pour être pleinement inſtruit là-deſſus, il ſuffit de lire cet ouvrage & d'en ſaiſir le réſultat. Cependant M. Tercier a cru pouvoir ajoûter quelque choſe au Mémoire publié par M. de la Roque. Il a penſé que les gens amis de l'exactitude hiſtorique & les amateurs du café, à la mode aujourd'hui plus que jamais, lui ſauroient gré de leur apprendre ce que les Orientaux en diſent eux-mêmes; d'autant plus que la

deſcription qu'ils donnent de cet arbre, diffère un peu de celle que M. de la Roque a inſérée dans ſon livre, & que la fable de la découverte du café, bien plus merveilleuſe que celle du Mémoire de cet auteur, ne s'y rapporte en aucun point.

Said Pacha, dernier ambaſſadeur du Grand Seigneur en France, étant venu voir la Bibliothèque du Roi, y laiſſa un livre imprimé à Conſtantinople l'an 1145 de l'hégire, 1731 de l'ère Chrétienne, & orné de figures & de cartes lavées avec la dernière propreté. Ce livre intitulé *Dgihan numa*, ou *Deſcription du monde*, compoſé en langue Turque par Kiatib Chelebi, & corrigé par Ibrahim Effendi, directeur de l'Imprimerie du Grand Seigneur, contient, après des prolégomènes ordinaires de ſphère & de géographie, une deſcription géographique, hiſtorique & phyſique de l'Orient, & principalement des Etats du Grand Seigneur, en Aſie; l'auteur promettant de donner un ſecond volume où il traitera des trois autres parties du monde. A l'article de Gedda, port d'Arabie où la Porte a un Pacha, on trouve le paſſage ſuivant, dont nous allons rapporter ici la traduction donnée par M. Tercier.

« Nous rapporterons, dit l'auteur Turc, la deſcription que « le docteur Haſſan Effendi a faite du café. Le café vient « dans deux endroits; le premier, ſur les montagnes de Zébid, « qui ſont ſur la route de Béil & Fagui, on l'appelle *le Pays* « *de terre ferme;* & l'autre, dans le *Pays des rivières*, près du « port de Gezan. Cet arbre, dont les habitans de ces deux « endroits alignent les plants, reſſemble au cerifier; mais il eſt « d'un verd plus foncé, & a les feuilles plus épaiſſes; ſa hau- « teur eſt d'environ huit aunes; il dure vingt ou trente ans; « la fleur eſt blanche; les branches ſont deux à deux ou trois « à trois, & plus longues que les branches de cerifier; le fruit « approche beaucoup de la ceriſe; il eſt aigre pendant qu'il eſt « verd; enſuite il devient rouge & il eſt un peu ſur; lorſqu'il « eſt parvenu à ſa maturité, il eſt d'un rouge foncé, comme « les griotes, & fort doux; ſi on le greffoit ſur le cerifier, «

» on ne le connoîtroit plus peu de temps après : on le cueille
» avant qu'il ſoit mûr, & on l'écraſe ſous des meules placées
» ſur les terraſſes des maiſons, ſur leſquelles on l'étend enſuite.
» Comme celui qui n'eſt pas mûr noircit en ſéchant, on
» l'appelle le café verd & ſec : enſuite on le met ſous la
» meule ; on en ôte la peau & la fève reſte, après quoi on
» le vanne pour le nettoyer. C'eſt ce café que l'on porte en
» Grèce & dans les autres pays ; mais on ne met pas ſous la
» meule celui qui eſt mûr ; on en tire la fève à la main. Les
» habitans de l'Arabie prennent la peau qu'ils préparent comme
» du raiſin, & ils en font une boiſſon pour ſe raffraîchir pen-
» dant l'été : cette boiſſon eſt auſſi douce que du ſorbec ſucré ;
» cette peau, dont la qualité eſt d'être très-chaude, ne ſe
» tranſporte point en Europe, parce qu'on la vend plus cher
» que le café, en Arabie, où elle eſt beaucoup plus eſtimée,
» étant plus verte. Lorſqu'on en boit pendant l'été, on ſent
» tout auſſi-tôt qu'elle réjouit le cœur, anime la converſation,
» & y répand la joie ; le café a auſſi la vertu de délaſſer. La
» feuille du café a les mêmes propriétés que la chicorée. Il
» ne faut pas trop faire cuire le café, parce qu'il perd ſa qua-
» lité. Si l'on en prend une heure après avoir mangé, il eſt
» très-bon contre les crudités qui ſont dans l'eſtomac, contre
» la migraine & contre les rhumes du cerveau, ainſi que pour
» procurer le ſommeil. Il en ſort toutes les années quatre-vingts
» mille balles ; la moitié va à Gedda, & l'autre moitié ſe diſ-
» tribue à Baſra & dans d'autres endroits. Chaque balle eſt
» de trois quintaux ; quatre quintaux de ce pays & dix bé-
» thamans, ſont égaux à un quintal de Syrie. On n'a com-
» mencé à connoître le café en Europe, & à établir des
» *maiſons de café* à Conſtantinople, qu'en l'année 962 de
» l'hégire, (1554 de J. C.) : alors un Syrien, venant de
» Damas, ouvrit un café ſous la fortereſſe de Karbi. La
» pluſpart des Docteurs, des gens de Loi, des beaux eſprits,
» des Nouvelliſtes & des Derviſchs s'aſſembloient dans cette
» maiſon pour y paſſer le temps & s'amuſer ; & chacun en
» ſortant payoit ſelon ſon pouvoir. Cette nouveauté ſe répandit

bien-tôt, au point qu'on nomma la maiſon de ce Syrien le « lieu d'aſſemblée des Savans, & que les principaux du pays, « les Officiers, les Grands, & ceux qui ſont dans les plus « hautes dignités, alloient au café. «

Voici ce qui a produit la découverte du café. Le Scheik « 'Abouhaſan Schazali, en l'année 656 de l'hégire, (1257 de « J. C.) étant en chemin pour aller de l'occident en péle- « rinage à la Mecque, à ſix journées au-delà de la montagne « de Zemrud, trouva la montagne Ebrek, & encore à ſix « journées au-delà celle de Hadgin. Paſſant entre ces deux mon- « tagnes, il dit au Scheik Omar, *Je ſens que je vais mourir ici,* « *je vous confie ma dernière volonté; la voici: quand il viendra* « *ici une perſonne qui aura le viſage couvert, faites tout ce qu'elle* « *dira & tout ce qu'elle exigera de vous.* Le Scheik Schazali « étant mort, cette perſonne qui devoit avoir le viſage cou- « vert, vint; elle creuſa un peu la terre dans cet endroit; « auſſi-tôt il parut de l'eau dont on ſe ſervit pour faire l'ablu- « tion du corps du Scheick Schazali, que l'on enterra enſuite. « Cette perſonne ſe retirant & voulant s'en aller, Omar la « retint par le bas de ſa robe, & la pria inſtamment de lui « dire qui elle étoit. L'inconnu leva les yeux au ciel, & l'on « vit que c'étoit le Scheick Schazali. Ce Scheick donna enſuite « à Omar une boule de bois, en lui diſant qu'il obſervât de « s'arrêter où cette boule s'arrêteroit. Omar s'en alla à Sewa- « kin; la boule étant toûjours en mouvement, il n'y reſta « point; il n'en fut pas de même à Machaia où elle n'en fit « aucun; ce qui fit qu'il s'y établit dans une petite cabane de « jonc où il creuſa un puits qui donna de l'eau auſſi douce « qu'agréable. Cet endroit auparavant n'avoit point d'eau; on « l'y apportoit de fort loin. Les habitans de Machaia, lorſ- « qu'ils étoient attaqués de quelque maladie, ſe faiſoient porter « au Scheik Omar qui, après quelques prières qu'il faiſoit ſur « eux, les guériſſoit. Le Roi, qui régnoit alors dans ce pays, « avoit une fille parfaitement belle; elle tomba malade, & on « la porta au Scheik Omar. Elle reſta chez lui quelques jours, « pendant leſquels il récita des prières; il fut auſſi attaqué d'une «

» maladie dont il guérit. Le peuple commençant à murmurer » de ce qu'on laiſſoit cette Princeſſe chez le Scheik auſſi long- » temps qu'il le ſouhaitoit, ces diſcours qui intéreſſoient l'hon- » neur du Roi, vinrent juſqu'à lui ; il donna ordre qu'on » tranſportât le Scheik avec quelques ſcélerats ſur une montagne » fort avant dans les terres ; ce que l'on fit. Lorſqu'Omar y fut » arrivé avec ceux que l'on y avoit conduits en même temps, » ils n'y trouvèrent abſolument rien que des arbres de café ; » ils en cueillirent le fruit dont ils mangèrent ; ils en mirent » dans un pot de terre où ils le firent cuire & en bûrent » l'eau. Pendant ce temps, les habitans de Machaia étant tour- » mentés d'une ſorte de lèpre, quelques amis d'Omar vinrent » de Machaia à la montagne pour le voir ; ils y burent de » cette eau de café, & leur maladie ceſſa. A leur retour les » habitans de Machaia leur demandèrent comment ils avoient » été guéris, ils répondirent, *Nous avons été chez le Scheik ;* » *nous y avons bû d'une certaine eau, & nous avons été guéris.* » Cette nouvelle s'étant répandue parmi le peuple, le Roi ſe » repentit de ſon injuſtice à l'égard du Scheik, & le fit revenir » à la ville. Il le combla d'honneurs, & lui fit bâtir un grand » Palais, que l'on voit encore, ainſi que la boule qui lui avoit » été donnée. Le Scheik s'étant marié, eut un fils à qui il » donna le nom d'Abou el Fatorach. Cet enfant étant devenu » grand, ſon père lui conſeilla d'aller à Sewakin, où il s'étoit » repoſé dans ſon pélerinage. Il y a préſentement un grand » monaſtère, & ce fils du Scheik Omar eſt l'inſtituteur des » Derviſchs qui y ſont établis ».

Tel eſt le conte que les Orientaux font ſur la découverte du café, conte dont tous les détails ont le caractère d'une fable adoptée par la ſuperſtition ; mais d'où l'on peut au moins conclurre qu'on a connu le café tard & ſans le chercher : c'eſt un exemple de plus en faveur de ceux qui prétendent qu'à la honte de nos efforts & de nos ſoins, preſque toutes les découvertes, utiles ou agréables, ſont un pur effet du haſard.

Les voyageurs les plus célèbres, parlent à peu près des maiſons

maisons de café dans les mêmes termes que l'auteur Turc. Pietro della Valle, après une longue description de la manière de faire bouillir le café, des qualités de cette liqueur & des effets qu'elle produit, se promet d'en rapporter avec lui, afin de montrer, dit-il, à l'Italie, ce simple qui lui étoit peut-être inconnu. Texeïra * & Thevenot disent les mêmes choses sur les endroits où le café rassemble les habitans oisifs des grandes villes. L'auteur des mille & une nuits parle en deux endroits de *l'histoire de la Lampe merveilleuse*, des maisons où l'on s'assembloit pour boire d'une certaine eau chaude, & où l'on pouvoit même passer la nuit si l'on vouloit. Mais comme il ne spécifie point cette boisson; que même il établit de ces sortes de maisons dans des villes de la Chine où se passe une partie de l'histoire qu'il raconte, on ne peut juger, dit M. Tercier, s'il a voulu parler du café ou de quelqu'autre espèce de boisson. Tavernier, dans son voyage des Indes, *Lib. II, ch. 12.* attribue le premier usage du café au Scheik Siadeli qui en écrivit le premier, *il y a*, dit-il, *environ cent vingt ans;* la date que le géographe Turc, traduit par M. Tercier, donne à la découverte du café, d'après le docteur Hassan Effendi, la fait remonter à une époque beaucoup plus ancienne, puisqu'elle la porte environ vers l'an 656 de l'hégire, 1257 de J. C.

* *Hay otra manera de benida muy vrada por toda Turquia, Arabia, Persia, y Surya dicha Kaoàh. Es una semiente, muy semejante à pequenas havillas sequas, traheſe de Arabia, cuezeſe en casas para ello deputadas, el cosimiento es espesso sobre negro, y incipido, y si algun gusto o sabor tiene es declinante à amargo, pero poquissimo y en estas casas se junctan todos los que quieren y por unas escodillas de porcelana de China q̃ llevaran hasta quatro o cinco unças, van dando à los que piden, que tomadas en la mano bien calliéntes estan soplando y serviẽdo: dizen los que la suelen bever; q̃ es de prouechopara el estomago, para las vẽtosidades y alnorranas y q despierta el apetito.*

CONJECTURE

Sur ce qu'on appeloit Galère ſubtile *du temps de Charles IX.*

LA navigation des Anciens étant, à ce qu'il ſemble, ſuffiſamment expliquée, il eſt étonnant qu'un terme de marine, employé du temps de Charles IX, puiſſe déjà nous embarraſſer. M. le Comte de Caylus, après s'être inſtruit par ſes lectures, & plus encore par les réflexions faites dans ſes voyages, de tout ce qui regarde la marine des Grecs & des Romains, s'eſt trouvé arrêté par une difficulté nouvelle, attachée à une expreſſion qui ſe trouve dans les réglemens de Charles IX. Il y eſt dit qu'il devoit être payé quatre cens écus ſol par mois aux Capitaines des galères *ſubtiles*, & cinq cens à ceux des galères à quatre rames. Il eſt queſtion de déterminer ce qu'on entendoit par le terme de *Galère ſubtile*, oppoſé à celui de *Galère à quatre rames.*

On peut conjecturer, dit M. le Comte de Caylus, que la galère ſubtile étoit une galère plus légère, qui avoit moins de rames que les autres, ou qui les ayant plus courtes & plus légères, avoit beſoin de moins de rameurs à chaque rame, à peu près comme ſeroit aujourd'hui un double brigantin. La galère dite à quatre rames, pouvoit avoir quatre rames de plus qu'une galère ſubtile ou ordinaire, ou quatre rameurs à chaque rame, tandis que les autres n'en avoient peut-être que trois, c'eſt-à-dire que c'étoit une groſſe galère de ce temps-là. Car il ſeroit ridicule de dire que ſous le règne de Charles IX il y avoit des galères qui n'avoient que quatre rangs de rames; il eſt conſtant que les galères ordinaires en avoient dix-huit ou vingt de chaque côté; & puiſque le Roi payoit cent écus de plus pour l'entretien de celles qui étoient à quatre rames, il falloit qu'elles fuſſent, & par le corps de la galère & par le nombre des hommes, plus fortes

que celles qu'on appeloit *ſubtiles*. Il ſe pourroit faire auſſi qu'il y eût faute d'impreſſion dans ce réglement & dans les copies manuſcrites qu'on en connoît; & qu'au lieu de quatre rames, il fallût lire *à quatre à la rame* ou *à quatre rameurs*: & c'eſt ce qui paroît le plus vrai-ſemblable à M. le Comte de Caylus, qui ne propoſe cette conjecture que comme un avis à ceux qui voudront chercher dans les auteurs contemporains de quoi réſoudre pleinement la difficulté.

DEVISES FAITES PAR L'ACADÉMIE.

PENDANT les années 1749, 1750 & 1751, l'Académie a continué de fournir les Deviſes pour les jettons des départemens Royaux.

Le ſoin de conſacrer par des monumens les faits glorieux de nos Rois, eſt un des principaux objets de l'Académie. Ce fut le premier motif de ſon inſtitution; & quoique dans la ſuite le réglement qui l'a renouvelée ait donné plus d'étendue à ſes travaux, elle n'a jamais perdu de vûe cette occupation, ſi noble & ſi digne de l'exercer.

La première édition de l'hiſtoire Métallique de Louis XIV eſt ſon ouvrage: la ſeconde eſt dûe à M. de Boze, Secrétaire perpétuel de la Compagnie; & ce n'étoit pas ſans impatience qu'elle attendoit des ordres pour commencer celle du Roi.

Les types & les légendes de toutes les Médailles déjà frappées ſous le règne de Sa Majeſté, avoient été fournis par l'Académie à meſure que les événemens les avoient fait demander. Mais ces différentes Médailles n'avoient point encore été réunies ni expliquées: elles ne formoient pas une ſuite, qui pût ſervir de continuation à celle des Médailles du feu Roi.

La paix donnée à l'Europe par la modération & par la juſtice du Roi, paroiſſoit offrir une occaſion favorable pour la compoſition de ſon hiſtoire Métallique. Cet événement

heureux ſembloit plus propre qu'aucun autre à terminer la première partie d'un règne, qui ne peut être trop long pour le bonheur de la France.

M. le Comte d'Argenſon, Miniſtre d'Etat, conçut le projet de faire enfin commencer cette hiſtoire. Après avoir demandé l'agrément du Roi, il vint, le jeudi 14 août 1749, apporter à l'Académie les ordres de Sa Majeſté. En propoſant ce travail, il inſiſta ſur la néceſſité de prendre des meſures aſſez juſtes pour exécuter promptement cette entrepriſe, & pour y réuſſir.

Les expreſſions les plus fortes ne peindroient que foiblement l'ardeur avec laquelle l'Académie s'eſt hâtée de remplir les vûes d'un Miniſtre zélé pour la gloire du Monarque & de la Nation. Elle a vû ſes efforts récompenſés par l'approbation du Roi; & les nouveaux ſujets agréés par Sa Majeſté, ont augmenté conſidérablement la ſuite de ſes Médailles.

M. le Comte d'Argenſon voulant que cette hiſtoire Métallique du Roi, ſoit en même temps un monument de la grandeur du Souverain, & de l'état floriſſant des arts pendant ſon règne, a réſolu de ne rien épargner pour rendre l'exécution de cet ouvrage auſſi magnifique que le ſujet en eſt noble. Chaque Médaille, gravée ſur une planche ſéparée, doit être accompagnée d'ornemens, qui ſe rapportant au ſujet de la Médaille, formeront avec elle une eſtampe hiſtorique. A chaque eſtampe ſera joint le récit de l'événement qui a donné lieu à la Médaille; récit plus ou moins étendu, ſuivant l'importance de l'objet, & toûjours ſuivi de l'explication de la Médaille même & de l'eſtampe.

M. Cochin, graveur ordinaire du Roi, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, & Garde du cabinet de deſſeins de Sa Majeſté, a été chargé du deſſein & de la gravûre des planches. A l'égard de l'hiſtoire, M. le Comte d'Argenſon a propoſé au Roi d'en remettre la compoſition à M. de Bougainville ſeul; & Sa Majeſté l'en a chargé nommément, avec ordre d'y travailler en particulier ſous les yeux du Miniſtre.

En exécution de ces ordres, les deux aſſociés ont commencé de concert cet ouvrage dès l'année 1751, & l'année ſuivante ils ont eu l'honneur de préſenter au Roi les débuts de leur travail, conſiſtant dans les premières planches de l'hiſtoire Métallique, deſſinées & gravées par M. Cochin, avec le récit hiſtorique compoſé par M. de Bougainville, & imprimé au Louvre. Les autres planches doivent être ainſi ſucceſſivement préſentées par les auteurs, qui le ſont eux-mêmes par M. le Comte d'Argenſon, dans des audiences particulières.

Cet ouvrage doit former un in-folio d'environ cent vingt eſtampes, & de trois cens pages au moins. L'édition s'en fait au Louvre, à l'Imprimerie Royale, conformément aux ordres de Sa Majeſté.

ELOGES
DES
ACADÉMICIENS
MORTS
DEPUIS L'ANNÉE M. DCCXLIX,
JUSQUES ET COMPRIS M. DCCLI.

ELOGE

ÉLOGE*

DE M. OTTER.

Assemblée publique du 15 Avril 1749.

JEAN OTTER naquit le 23 octobre 1707 à Christienstadt en Suède, dans la province de Scanie. Ses parens jouissoient d'une fortune honnête, fondée sur le commerce, que la situation de cette ville auprès de la mer Baltique peut y rendre florissant. Mais le commerce languissoit alors dans toute la Suède, sous un Roi belliqueux; & bien-tôt après il y fut presque détruit par les ravages qui suivirent la bataille de Pultowa. En 1710 les Danois firent une descente dans la Scanie, & s'emparèrent de Christienstadt, qui ne se racheta du pillage que par des contributions excessives. Malgré ces désastres, dont se ressentit la famille du jeune Otter, il reçut une éducation propre à seconder en lui les dons de la Nature. Au milieu des horreurs de la guerre, s'élevoit pour les Lettres un homme qui devoit faire honneur à sa patrie. Un attrait invincible le portoit à l'étude des langues; & dès sa jeunesse il apprit la plupart de celles du Nord.

La paix de Neustadt fit respirer la Suède. M. Otter en profita pour aller, en 1724, prendre des leçons dans l'Université de Lund. La Physique & la Théologie l'occupèrent pendant les trois années suivantes, sous les yeux du savant Evêque de cette ville, André Rhydélius. Ce fut alors que de secrètes liaisons avec les Catholiques, & ses propres lectures, firent naître en lui quelques soupçons sur la réforme de Luther. Il alla chercher à Stockolm l'éclaircissement de ses doutes, & quelques mois après son arrivée dans la Capitale, il abjura le Luthéranisme. M. le comte de Cereste-Brancas résidoit alors à la Cour de Suède, en qualité d'ambassadeur du Roi: il se hâta de faire passer en France le nouveau Catholique.

* Cet Eloge & les trois qui suivent sont de M. de Bougainville.

M. Otter débarqua dans le port de Dieppe, & prit la route de Rouen, où l'un des Vicaires généraux de ce diocèſe le reçut par ordre de la Cour. On examina les motifs de ſa converſion : elle parut éclairée, ſincère & ſolide. Cette démarche, la régularité de ſa conduite, ſon goût décidé pour l'étude, le progrès qu'il avoit déjà fait en Théologie, tout ſembloit annoncer une vocation marquée pour l'état Eccléſiaſtique. On le mit donc au ſéminaire de Rouen. Il y vécut trois ans, avec l'eſtime de ſes ſupérieurs. Toutefois quoiqu'il eût les mœurs & l'eſprit de cet état, il ne ſe ſentoit pas né pour le ſuivre. Avec moins de délicateſſe, il auroit pû l'enviſager comme une route aiſée vers la fortune. Mais il reſpectoit trop la Religion pour la ſervir par intérêt; & trop vrai pour diſſimuler ſes ſentimens, au riſque d'être taxé d'inconſtance, il en inſtruiſit M. le cardinal de Fleuri.

Ce Miniſtre le fit venir à Paris, & le plaça dans les Poſtes. La grande connoiſſance qu'il avoit de preſque toutes les langues de l'Europe, le mettoit à portée d'être utile dans un emploi de cette nature. Dès-lors il parloit avec facilité non ſeulement ſa langue & la nôtre, mais encore le Danois, l'Allemand & ſes dialectes, l'Anglois, l'Eſpagnol & l'Italien. Cette facilité, remarquable ſur-tout à l'égard des trois dernières langues, qu'il avoit appriſes dans le cabinet & ſans autres maîtres que ſes livres, peut donner une juſte idée de ſon talent ſingulier pour ce genre d'étude. Et ce talent ſi rare, que ne ſuppoſe-t-il point dans ceux qui le portent à un degré ſupérieur? Une conception vive, une mémoire heureuſe, une conſtance à l'épreuve, ne ſont pas les ſeules qualités eſſentielles. Il faut y joindre le jugement; l'art de combiner une multitude de rapports, d'autant plus difficiles à démêler qu'ils ſont tous arbitraires; aſſez de pénétration pour connoître le génie de chaque langue; aſſez de juſteſſe pour en ſaiſir les règles; aſſez de raiſonnement pour les rapprocher des principes de la grammaire générale, qu'on doit regarder comme une métaphyſique très-déliée. Il faut, en chargeant ſa mémoire d'une infinité de termes différens, les y diſtribuer ſans confuſion, les y retenir ſans contrainte,

les assujétir tellement à ses idées que toûjours prêts à se montrer, ils ne se montrent jamais qu'au besoin: espèce de police à laquelle un esprit méthodique est seul capable de soûmettre une multitude. Enfin on ne peut avoir une parfaite intelligence des langues, si l'on n'est instruit de leur origine; si l'on ne connoît la manière dont elles se sont formées, leurs révolutions, leurs mélanges, & l'affinité qui règne entre celles dont la tige est la même; si l'on ne sait distinguer les mots propres à chacune, de ceux qu'elle a successivement adoptés; toutes connoissances dépendantes d'une étude au moins générale de l'histoire. Quiconque a vû de près M. Otter, lui fera sans peine l'application de tout ce que je dis ici.

Cet avantage qu'il avoit d'exceller dans un genre utile, lui mérita les bontés d'un Ministre protecteur des Lettres, qui le revendiqua, pour ainsi dire, en leur nom; & c'est de ce moment que l'histoire de sa vie devient plus intéressante pour nous. Les Lettres pouvoient tirer de grands secours du talent de M. Otter pour les langues. D'ailleurs son intelligence & son zèle le rendoient propre à servir l'État en même temps que la Littérature. M. le comte de Maurepas se détermina, par ce double motif, à l'envoyer en Orient. L'objet de son voyage devoit être d'étudier à fond les langues Orientales, dont la connoissance influe beaucoup sur celle de l'histoire moderne, & de voir quelles mesures on pourroit prendre pour rétablir le commerce des François dans la Perse. M. Otter reçut les ordres de la Cour au mois de janvier 1734. Il s'embarqua sans délai dans le port de Marseille, qui quelques années auparavant avoit vû partir sous les mêmes auspices deux de nos Académiciens *, pour aller faire sur les Turcs des conquêtes littéraires. Après avoir essuyé sur la route une violente tempête, il arriva le 10 mars à Constantinople.

Son premier soin fut de se présenter à M. le marquis de Villeneuve, ambassadeur de France, qui le logea dans son palais. Quelques jours furent donnés à la curiosité. Dès qu'il

* M. l'abbé Sevin & M. l'abbé Fourmont.

eut pris une idée générale du pays & des habitans, il se livra sans relâche à l'étude de la langue Turque & de la langue Arabe. En remplissant par-là son devoir, il avoit la satisfaction de suivre son goût; ainsi ses progrès furent rapides. La lecture n'étoit pas le seul moyen qu'il employât pour réussir: il y joignit le commerce des hommes, plus capable encore que les livres, de familiariser en peu de temps avec une langue vivante. Il vit des Arméniens, des Turcs, & sur-tout Ibrahim Effendi, géographe habile, connu par ses ouvrages & par l'établissement de l'Imprimerie à Constantinople. M. Otter sut bien-tôt l'entendre & lui répondre. Au bout de quelque temps, initié dans la langue des Arabes & savant dans celle des Turcs, il se voyoit en état de prendre la route de Perse, pour exécuter les ordres dont il étoit chargé. Mais la guerre que les Persans faisoient alors aux Turcs, le força de différer son départ. Elle fut terminée par un traité que le fameux Ahmed, pacha de Bagdad, eut l'adresse de négocier entre les deux Puissances, & dont un ambassadeur de Perse vint apporter au Sultan la ratification de la part de son maître.

Ce Ministre, après quelque séjour à Constantinople, reprit le chemin d'Hispaham. C'étoit au mois de novembre 1736. En conséquence des mesures prises avec lui par M. le marquis de Villeneuve, M. Otter l'accompagna dans ce voyage. Sans entrer dans un détail qui nous meneroit trop loin, je me contenterai de dire qu'après une marche d'environ huit mois, à travers des pays vastes, où l'on trouve aujourd'hui moins de hameaux qu'on y comptoit autrefois de villes florissantes, il arriva vers le mois de juillet de l'année 1737 à Hispaham. Ce qu'il avoit vû sur la route, le préparoit à l'affreuse situation dans laquelle il trouva cette Capitale. C'étoit un désert, où les yeux ne rencontroient que des ruines. Le peu d'habitans qui restoient, accablés d'impôts, n'avoient plus la ressource du commerce, anéanti par les dernières révolutions. La plupart des négocians étrangers, retirés à Bender-abassi, attendoient dans cet asyle un temps plus favorable. Le reste du Royaume avoit

encore plus ſouffert de l'invaſion des Afgans. Tandis que ces rebelles portoient le fer & le feu dans les provinces méridionales, les Turcs, les Moſcovites, les Leſguis, tous les peuples voiſins de la Perſe avoient profité de ſes malheurs pour la ravager ou la démembrer. Il eſt vrai que la valeur de Nadir-Chah rendit bien-tôt à la Monarchie ſes anciennes limites; mais cet homme fameux, ſi connu dans l'Europe ſous le nom de Thamas-kouli-kan, n'avoit été le libérateur de ſa patrie, que pour en devenir le fléau. Avide de carnage, de tréſors & de conquêtes, ennemi de ſes Sujets, ne connoiſſant de ſûreté pour un uſurpateur qu'au milieu de ſon camp, il dépeuploit la Perſe pour ſoûmettre à ſon Empire les Nations voiſines. La priſe de Candehar, en 1738, ouvrit la route de l'Inde à ſon inſatiable avidité.

Le caractère du Souverain & la ſituation du Royaume, firent renoncer M. Otter à toutes les vûes qu'il pouvoit avoir pour le rétabliſſement de notre commerce en ce pays. Sans perdre en démarches inutiles un temps précieux, il eut la ſageſſe de ſe borner au ſecond objet de ſon voyage, à l'étude de la langue Perſanne. Ses liaiſons avec les principaux Savans de la Capitale abrégèrent ce travail. Il s'y livroit avec ardeur, mais ſans négliger la langue Arabe, qu'il regardoit comme abſolument néceſſaire pour la parfaite intelligence des deux autres, & ſur-tout de la langue Perſanne. Cette dernière eſt en effet un dialecte, & peut-être même une corruption de l'Arabe.

Après avoir demeuré vingt mois à Hiſpaham, M. Otter en ſortit, au mois d'avril 1739, pour aller à Baſra, ville importante ſituée près du golfe Perſique, & dont le commerce, déjà conſidérable par lui-même, s'étoit beaucoup augmenté depuis la décadence de celui de la Perſe. Elle dépendoit alors d'Ahmed, qui quoique ſujet du grand Seigneur, gouvernoit la province de Bagdad avec l'autorité d'un Souverain. On pouvoit ſe flatter que ce Pacha, l'un des plus grands politiques de notre ſiècle, ſe prêteroit à des propoſitions que le tyran de la Perſe n'eût pas même écoutées. Pour le ſonder à cet égard, M. Otter prit ſa route par Bagdad. Il ſut ſe

procurer un accès facile auprès d'Ahmed, l'entretint des avantages qui réſulteroient de l'accroiſſement de notre commerce à Baſra, & le trouvant prêt à ſeconder les vûes de la Cour, il en rendit compte à M. de Villeneuve, qui conduiſit habilement l'affaire. Cette négociation terminée, M. Otter s'embarqua ſur le Tigre pour achever ſon voyage, & le 19 juin 1739 il ſe vit enfin à Baſra.

Pendant un ſéjour de près de quatre ans qu'il fit en ce lieu, d'abord ſans caractère, enſuite avec le titre de Conſul, il rendit à la nation Françoiſe tous les ſervices qu'elle pouvoit attendre d'un homme intelligent, plein de zèle, & que le Pacha de Bagdad eſtimoit. Mais le territoire de Baſra ſe reſſentit enfin des troubles que les intrigues d'Ahmed & l'ambition de Nadir-Chah fomentoient dans toutes ces contrées. En 1741 la révolte de preſque toutes les tribus Arabes, répandues dans le voiſinage de cette ville, y porta la terreur & le déſordre. Les rebelles la tinrent bloquée pendant plus de deux mois, pillèrent les Négocians, & commirent aux environs les plus grands excès. M. Otter, renfermé pour lors dans les murs de Baſra, partagea les alarmes des habitans. Ces troubles ne diminuèrent rien toutefois de l'application qu'il donnoit depuis ſon arrivée à la langue Arabe, ſous les yeux des plus habiles maîtres. Il les payoit chèrement, quoiqu'il eût alors beſoin d'une grande économie. Mais les paſſions étendent leurs droits ſur le néceſſaire, & M. Otter aimoit paſſionnément l'étude des langues.

Il ne pouvoit trop s'attacher à celle des Arabes, la plus étendue peut-être & la plus riche des langues connues. Elle offre à notre curioſité un grand nombre d'ouvrages, écrits dans tous les genres. Aucune Nation n'a produit tant de poëtes & d'orateurs. On reproche à leur grammaire d'être extrêmement difficile. Elle renferme toutes les fineſſes dont cet art eſt ſuſceptible. Les Arabes les ont pouſſées juſqu'à l'excès. Mais les difficultés, loin de décourager le génie, l'irritent & l'enflamment. Celles de la grammaire Arabe étoient moins des obſtacles que des appas pour M. Otter. Il

en triompha par un travail opiniâtre, dont le ſuccès fut tel qu'avant que de quitter Baſra, il parloit Arabe auſſi facilement que les naturels du pays.

Cette occupation n'avoit pas néanmoins rempli tout ſon loiſir. Il en donnoit une partie à la langue Turque, dans laquelle il ſe perfectionna par ſes propres études, & par ſes liaiſons avec un Derviche, que ſon eſprit & ſes connoiſſances rendoient célèbre dans tout le canton. Il entreprit même avec lui de traduire en Turc le Nouveau Teſtament. C'étoit dans la vûe d'en faciliter l'intelligence aux Chrétiens de ces contrées, dont la pluſpart ne ſavent pas aſſez l'Arabe pour lire les excellentes traductions faites en cette langue par les Maronites. L'ouvrage étoit preſque fini lorſque le 6 de mai 1743, il reçut ordre de retourner en France.

L'exactitude & la ponctualité dont il ſe piquoit ne lui permirent pas de différer ſon départ, malgré les raiſons qui ſembloient autoriſer un retardement que tous ſes amis jugeoient néceſſaire. Dès le 9 mai il reprit la route de Conſtantinople, où il arriva vers la fin du mois d'août. Tous ceux qu'il avoit connus pendant ſon premier ſéjour, le prirent à ſon langage pour un Arabe. La Critique n'attaquoit dans ſes expreſſions qu'un puriſme trop rigoureux: défaut qui ſuppoſe des lumières & du goût. Six ſemaines de repos parurent trop longues à ſon impatience. Il mit à la voile le 3 octobre, arriva le 11 janvier 1744 à Marſeille, & le 28 février ſuivant on le vit de retour à Paris. Il y rapportoit, après une abſence de dix années, cette ſorte de richeſſes que les anciens Philoſophes alloient chercher ſi loin de leur patrie, un grand nombre de connoiſſances utiles. La Géographie, la Politique & l'Hiſtoire avoient en effet partagé ſon loiſir, avec l'étude des langues Orientales. Capable d'obſerver & de réfléchir, il s'étoit fait une juſte idée de tous les pays qu'il avoit parcourus. Il connoiſſoit les mœurs des habitans, leur génie, leurs loix, la forme de leur gouvernement, les productions des différentes contrées, & ſur-tout les intérêts de leurs Princes. Le tableau de l'Orient étoit, pour ainſi dire, devant ſes yeux.

Pendant ſon voyage, M. Otter avoit eu ſoin de tenir un regiſtre exact de ſes routes. En joignant à ce journal tout ce que ſes propres obſervations, & des entretiens particuliers lui avoient appris d'intéreſſant, il en a compoſé depuis ſon retour un ouvrage curieux, qu'il fit imprimer l'année dernière, ſous les auſpices de M. le comte de Maurepas. Les lecteurs qui ſentent le prix du vrai, & qui ſavent ſe contenter de l'utile, donnèrent à cette relation de grands éloges. Indépendamment des traits perſonnels à l'auteur, & qui doivent nous intéreſſer, puiſqu'ils regardent un homme de Lettres, vraiment citoyen, elle méritoit à bien des titres un accueil favorable. Il eſt peu de genres d'étude qui ne puiſſent en profiter. Elle offre au Géographe une infinité de poſitions fixées par des Aſtronomes Arabes, qui nous ſont peu connus; des cours de rivières tracés avec juſteſſe; des notions exactes ſur l'étendue, les dépendances & les bornes des différens diſtricts. Le Grammairien y trouve une orthographe qui réforme un grand nombre de mots défigurés par l'ignorance; l'Antiquaire, des monumens curieux, indiqués ou décrits; le Phyſicien, pluſieurs détails relatifs à l'Hiſtoire Naturelle; le Philoſophe, une peinture ſimple & vraie de mœurs ſingulières, ou du moins très-différentes des nôtres; le Politique, une juſte idée des affaires de l'Orient, que l'intérêt de notre commerce ne nous permet pas de regarder comme étrangères. Enfin l'amateur de l'Hiſtoire y trouve un morceau précieux; c'eſt le récit abrégé des dernières révolutions arrivées en Perſe, de la vie de Thamas-kouli-kan, des exploits de ce moderne Attila, & de ſon expédition dans l'Inde. Cette partie de l'ouvrage eſt d'autant plus intéreſſante, que l'auteur étoit ſur les lieux; qu'il a vû quelques-uns des événemens rapportés dans ſon livre, & qu'il a conſulté ſur les autres des relations authentiques, ou des témoins dignes de foi. Le ſtyle même de ſon récit doit contribuer à lui donner toute l'autorité que peuvent avoir des Mémoires originaux. Il eſt ſimple, ſans ornement, ſans art, ſans enthouſiaſme, quoique le ſujet parût ouvrir une libre carrière à l'imagination. L'auteur ſemble avoir été ſans ceſſe

en

en garde contre la ſienne. Convaincu que la vérité fait le mérite de l'hiſtoire, & qu'en l'ornant on court riſque de l'altérer, il s'eſt renfermé dans les bornes de la plus ſcrupuleuſe exactitude. Il eſt vrai qu'un attachement ſuperſtitieux à cette loi fondamentale deſsèche la narration. On n'y rencontre alors ni deſcriptions brillantes, ni tableaux ingénieux: mais les traits qui doivent en former de véritables s'y trouvent diſperſés; & le lecteur qui penſe, a la ſatisfaction de les réunir, & de jouir par conſéquent d'un ſpectacle qu'il ſe doit en partie à ſoi-même. Au reſte ſi la ſéchereſſe du récit de M. Otter en diminue l'agrément, ce défaut eſt compenſé par la pureté de ſon langage: qualité qui feroit honneur même à des François, parce qu'elle eſt rare; mais qu'on ne peut trop remarquer dans un Etranger, venu tard en France, abſent dix années, & qui de plus ſavoit un grand nombre de langues.

A ſon arrivée dans cette Capitale, une penſion qu'il ne demandoit point fut la première récompenſe de ſes ſervices. M. le comte de Maurepas l'attacha peu de temps après à la Bibliothèque du Roi, en qualité d'Interprète pour les langues Orientales. Cette place, en le mettant à portée de cultiver, d'augmenter même dans le loiſir du cabinet, des connoiſſances acquiſes par ſes longs voyages, lui procuroit un moyen ſûr de les rendre utiles au public. La Bibliothèque du Roi renferme une ſuite nombreuſe d'ouvrages compoſés dans les différens genres de Littérature par des Turcs, par des Perſans, & ſur-tout par des Arabes. Pluſieurs de ces traités roulent ſur l'Aſtronomie, l'Algèbre & les autres Sciences, cultivées avec ſuccès ſous quelques Califes, qui ont eu la gloire de protéger les Lettres. Mais la pluſpart des manuſcrits Orientaux ſont hiſtoriques, & contiennent l'hiſtoire même des Muſulmans; hiſtoire intéreſſante par elle-même, & par la liaiſon que les entrepriſes des Sarraſins ſur l'Italie, l'Eſpagne & la France, & nos expéditions dans l'Aſie, mettent entre elle & celle des peuples de l'Occident. Si nous ne conſultons que nos hiſtoriens ſur ces événemens, nous aurons de la pluſpart une

idée fauſſe. Quel fonds peut faire la ſaine critique ſur des récits que la partialité, l'ignorance de la langue & des mœurs, l'éloignement, le défaut de Mémoires ont remplis d'erreurs groſſières? Ce n'eſt que dans les écrivains d'une Nation, qu'on doit en étudier l'hiſtoire. En comparant les ouvrages des Arabes avec ceux des Occidentaux, nous corrigerions les uns par les autres; & de cet examen réſulteroit la connoiſſance exacte de faits curieux; ſur-tout celle des Croiſades, ces guerres fameuſes où la nobleſſe Françoiſe acquit tant de gloire.

Mais les manuſcrits Orientaux ſont pour la pluſpart des gens de Lettres des tréſors enfouis. Perſonne n'étoit plus en état de puiſer dans ces mines fécondes que M. Otter. Il avoit ſû s'en frayer la route; & fort éloigné de cette baſſe avarice, qui craint de partager les richeſſes littéraires, il comptoit ne jouir du fruit de ſes recherches qu'en les communiquant au public.

Dès qu'il ſe vit donc en quelque ſorte poſſeſſeur de tant d'ouvrages inconnus, il entreprit la lecture & l'examen de tous ceux qui concernent l'hiſtoire. Son but étoit de nous donner, d'après les Orientaux, une ſuite complète des révolutions arrivées depuis la naiſſance du Mahométiſme juſqu'à préſent. Il comparoit les différens auteurs, diſcutoit leurs témoignages, & recueilloit avec ſoin ce qu'ils pouvoient offrir d'utile & de curieux. Mais il avoit, par un choix éclairé, pris pour la baſe & le fondement de ſon ouvrage, les écrits du célèbre Novairi, hiſtorien du XIV.e ſiècle. Cet auteur, le plus exact de tous, au jugement de M. l'abbé de Longuerue, a fait une hiſtoire générale des Arabes. En le ſuivant pas à pas, en éclairciſſant ſon texte par des notes ſouvent néceſſaires, en incorporant à ce texte tout ce que d'autres ſources pouvoient fournir, M. Otter ſe dévouoit à des travaux auſſi longs que pénibles. Mais les hommes de génie ſe ſentent; d'un coup d'œil ils meſurent toute l'étendue de la route qui s'ouvre devant eux, & le ſuccès ne les flatte qu'autant qu'il eſt difficile.

M. Otter avoit déjà fait quelques progrès dans ſa carrière,

lorſqu'au mois de février 1746, il fut nommé Profeſſeur Royal en langue Arabe; & deux ans après il y marchoit à grands pas, quand l'Académie, qui depuis long-temps avoit les yeux ſur lui, l'élut par un choix unanime pour un de ſes Aſſociés. C'étoit le 19 mars de l'année dernière. Peu de jours après, pour donner un eſſai de ſon travail, il nous lut ſur la conquête de l'Afrique par les Arabes, un long Mémoire, enrichi de notes curieuſes. Ce Mémoire devoit être ſuivi d'un autre ſur celle de l'Eſpagne. Mais une mort trop prompte ne lui a pas donné le temps d'achever ce dernier ouvrage. Il eſt reſté imparfait, avec pluſieurs autres auxquels l'auteur ſe livroit à la fois.

Telle eſt en particulier la traduction d'une hiſtoire générale de Suède, écrite en Suédois, & publiée depuis quelques années en pluſieurs volumes in-folio. Il l'avoit entrepriſe par l'ordre de M. le comte de Maurepas; & quoiqu'il l'eût commencée depuis peu de temps, le premier volume ſe trouve fini. On fait toûjours des progrès rapides, lorſque le cœur anime les efforts de l'eſprit. M. Otter, en s'occupant de la Suède qui l'avoit vû naître, jouiſſoit du plaiſir de travailler pour la France, qu'il regardoit comme une autre patrie.

Il comptoit revoir & corriger ce volume pendant l'automne dernier. Mais au bout d'un mois de ſéjour à la campagne, il ſe ſentit attaqué de la fièvre. Il la prit d'abord pour une de ces fièvres paſſagères, qui l'avoient tourmenté dans le cours de ſes voyages; & croyant la diſſiper par l'exercice, il reprit le chemin de Paris. Il ſe trompoit: c'étoit une fièvre maligne, occaſionnée par l'altération de la maſſe du ſang, qu'avoient inſenſiblement deſſéché des travaux trop aſſidus, continués aux dépens du ſommeil. Quand il arriva, le mal avoit fait de tels progrès, que tout l'art de la Médecine ne put en arrêter la violence. M. Otter vit approcher ſes derniers inſtans avec la tranquillité d'un Chrétien, dont les mœurs avoient toûjours eu la Religion pour principe. Il reçut les Sacremens de l'Egliſe, verſa des larmes ſur le ſort d'une mère âgée, qu'il laiſſoit ſans fortune au fond de la Suède, &

mourut avec conſtance le 26 ſeptembre dernier, dans la quarante-unième année de ſon âge.

Ce que j'ai dit juſqu'à préſent peut donner une idée de ſon caractère : quelques traits acheveront de le repréſenter. M. Otter avoit autant de douceur que de droiture. Réſervé, quoique ſincère; ſenſible à l'amitié, mais incapable de haine; attaché religieuſement à ſes devoirs; plein de la plus vive reconnoiſſance pour ſes protecteurs, il allioit la politeſſe avec la franchiſe, le ſavoir avec la modeſtie. Malgré les dangers qu'il avoit courus dans ſes voyages, il ſouhaitoit de revoir l'Orient. Dix années de ſéjour en ces contrées avoient fait une telle révolution dans ſon tempérament que, quoique né ſous le climat rigoureux de la Suède, il étoit preſque tenté de ſe plaindre ici du froid au milieu des chaleurs de la canicule. Ce ſéjour avoit même influé ſur ſa façon de penſer. Il chériſſoit les Orientaux au point d'excuſer quelquefois en eux des uſages condamnables. Le deſpotiſme que les Muſulmans exercent ſur les femmes l'avoit choqué d'abord : mais on ſe familiariſe inſenſiblement avec les abus, à force de les voir. A ſon retour il faiſoit preſque l'apologie de cette uſurpation, qui ne peut même contribuer au bonheur de ceux qu'elle rend injuſtes, puiſqu'elle anéantit le ſentiment, ſans lequel la ſociété n'a point de charmes. M. Otter auroit ſans doute repris ſes premières idées. Au reſte il n'eſt pas étrange que celles des Orientaux ſur ce point, aient pû ſéduire pour un temps un homme dont la ſageſſe redoutoit juſqu'à l'ombre du danger. Un fait rapporté dans ſa relation, & l'exactitude de ſa conduite, nous autoriſent à croire que s'il eût été dans les circonſtances où ſe trouva Scipion, il auroit donné le même exemple de vertu.

ELOGE
DE M. D'EGLY.

CHARLES-PHILIPPE DE MONTHENAULT D'EGLY naquit à Paris le 28 mai 1696. Sa famille, connue depuis plus de trois cens ans, mérite à tous égards d'être comptée parmi celles qui forment l'ancienne Bourgeoisie de cette Capitale. Une éducation simple, mais bonne & suivie, cultiva dès l'enfance ses talens naturels. Il avoit commencé ses études au collége Mazarin: il en acheva le cours au collége de Beauvais. La lecture des écrivains de l'antiquité fortifia son goût pour les Lettres; & dès-lors il s'y seroit entièrement livré, si ce goût, qui presque toûjours annonce d'heureuses dispositions, n'eût pas été contrarié par la fortune. Un bien très-médiocre, dont la plus grande partie consistoit en des créances mal assurées, ne lui laissoit pas la liberté de choisir un état. Contraint de se partager entre le commerce des Muses, & des occupations moins stériles, M. d'Egly suivit le Barreau pendant quelques années. Assemblée publique du 14 Novemb. 1749.

En 1728 il entra dans une route un peu différente, qui pouvoit le conduire à quelque établissement. Feu M. de Baussan, Maître des Requêtes, se l'attacha comme un homme qui joignoit à beaucoup d'intelligence dans les affaires, un esprit & des talens aimables. M. d'Egly le suivit à Poitiers, dont il eut d'abord l'Intendance; & depuis à Orléans, où quelque temps après il alla résider avec le même titre. Mais quoique chargé, dans le poste qu'il rempliſſoit auprès de ce Magistrat, d'un détail considérable & qui se renouveloit chaque jour, il sut trouver assez de loisir pour cultiver les Lettres avec succès.

Quelques pièces fugitives en prose, répandues dans les différens Journaux, firent dès-lors connoître son érudition. Il

composoit des vers avec une facilité singulière. La plupart de ceux qui lui sont échappés ont de la finesse, de l'élégance, un tour aisé, quelquefois même de l'enthousiasme. C'étoit le fruit de quelques momens: il employoit à des ouvrages plus étendus les heures qu'il pouvoit se ménager, sans nuire à ses fonctions.

Le premier qu'il ait donné au public est la traduction des *Amours de Clitophon & de Leucippe:* roman Grec, qui méritoit de paroître en notre langue, quoique fort inférieur à l'idée qu'en ont eue Photius & Léon le Philosophe. Malgré le jugement avantageux que le premier porte du style de cet ouvrage, & le second de sa morale, on y trouve plus d'esprit que de sentiment, plus d'affectation que d'art, plus de digressions que d'épisodes, peu de naturel, des aventures moins intéressantes que singulières, & des images qui blessent la décence. M. d'Egly, loin de dissimuler les défauts de son auteur, entreprend de le corriger. La réforme tombe principalement sur les traits qui choquent les mœurs. Il se borne à de légers changemens lorsqu'ils suffisent; mais il se permet la suppression de plusieurs pages, quand la bienséance le demande.

Cette traduction, qui parut en 1734, fut précédée de quelques mois par une autre du même Roman, imprimée en Hollande, & dont l'auteur* s'est fait un nom dans la république des Lettres. Il est aisé de se convaincre, en comparant les deux versions, que la première n'a point servi de modèle à la seconde, & qu'elles ont été composées en même temps, quoique l'une ait vû le jour avant l'autre. Elles ne se ressemblent ni pour le style, ni pour les changemens faits au texte. Comme nos Eloges ne sont pas des panégyriques, j'avouerai que la traduction de M. d'Egly le cède à sa rivale du côté du style, qui moins poëtique, moins coulant, moins élevé, se ressent plus de la contrainte inséparable de ces sortes d'écrits. A l'égard des changemens faits au texte, elle est préférable, parce qu'ils sont plus fréquens, & que la proscription s'étend sur quelques endroits épargnés par le premier traducteur,

* M. Duperron de Castera.

quoique dignes de la plus rigoureuſe cenſure. Peut-on craindre de pouſſer trop loin le reſpect pour les mœurs? La ſuperſtition ſur ce point ſeul eſt une vertu.

On doit à M. d'Egly une ſeconde traduction, celle de *la Callipédie de Quillet*, qui vient de paroître ſans nom d'auteur. Comme il n'a pris aucune part à l'édition de cet ouvrage, dont le manuſcrit étoit depuis long-temps ſorti de ſes mains, nous préſumons que ce fut un eſſai de ſes premières années, qu'il négligea dans la ſuite, & qu'il auroit ſans doute revû, s'il l'avoit deſtiné depuis à l'impreſſion.

Au reſte en traduiſant, M. d'Egly ſortoit de ſa ſphère; il avoit plus de talent pour compoſer: ſa plume ſemble avoir été ſur-tout propre à l'hiſtoire. La Nature l'appeloit à ce genre d'écrire, & jamais la Nature ne parle inutilement à l'eſprit: tôt ou tard elle le ramène vers l'objet dont ſes écarts, forcés ou volontaires, l'avoient détourné d'abord. Réſolu de ſuivre enfin ſon penchant, M. d'Egly parcourut toutes les parties du tableau que préſentent à nos yeux les ſiècles modernes. L'hiſtoire des deux Siciles fixa ſes regards. Curieuſe par la grandeur & par la multitude des événemens, elle nous intéreſſe encore par ſon étroite liaiſon avec celle de France. Mais pour traiter un ſujet de cette étendue, il falloit ſe livrer à des recherches peu compatibles avec d'autres occupations, & ſe trouver à portée des ſources. Ce motif & quelques affaires domeſtiques ramenèrent à Paris M. d'Egly. La lecture qu'il y fit de tous les auteurs François, Eſpagnols, Italiens qui pouvoient lui donner quelques lumières, jointe à celle d'une infinité d'actes manuſcrits conſervés à la bibliothèque du Roi, le mit bien-tôt en état de réuſſir. Il étoit ſans biens, mais libre, philoſophe, plein de ſon objet; & par je ne ſais quel charme attaché aux Lettres, il trouvoit dans l'étude, ſinon des reſſources, au moins ces agréables & fortes diſtractions, qui diminuent preſque les beſoins en les faiſant perdre de vûe.

Une marche rapide & ſoûtenue le conduiſit en quelques années au terme qu'il ſe propoſoit: ſon ouvrage parut en 1741, ſous le titre d'*Hiſtoire des Rois des deux Siciles de la*

maiſon de France. Il renferme, ſoit en abrégé, ſoit en détail, tout ce que cette Monarchie offre d'intéreſſant depuis ſa fondation juſqu'à nos jours. Le ſtyle en eſt pur; la narration claire, ſuivie, naturelle. L'hiſtorien ne s'y borne pas au récit des événemens; il en développe les cauſes; il peint les principaux acteurs des grandes ſcènes; il remarque avec ſoin les loix & les uſages dont la connoiſſance pouvoit influer ſur celle des faits.

Cette hiſtoire fut accueillie comme elle le méritoit. Tous les Journaux en rendirent compte avec éloge; les Savans de Naples s'étonnèrent qu'un Etranger fût ſi bien inſtruit de ce qui concernoit leur patrie. Le feu roi d'Eſpagne la lut deux fois, & deux fois il chargea M. l'ambaſſadeur de France de témoigner ſa ſatisfaction à l'auteur.

La mort de M. l'abbé Banier fit, vers la fin de la même année, vaquer une place dans l'Académie. M. d'Egly l'obtint: on crut pouvoir remplacer un ſavant Mythologiſte par un Hiſtorien eſtimable; & d'ailleurs ſon ouvrage méritoit cette marque authentique d'approbation, de la part d'une Compagnie dont les travaux ont l'hiſtoire pour objet. Il avoit aſſez de connoiſſances pour juſtifier dans la ſuite un choix déjà fondé ſur de pareils titres. Mais ſa ſituation ne lui permettoit pas de ſe borner à des études infructueuſes; & ſon temps étoit alors preſque rempli par un Journal périodique, qu'il continuoit avec ſuccès depuis la mort de M. de la Barre. De plus, ſa ſanté, naturellement foible, s'étoit beaucoup altérée depuis pluſieurs années, & de jour en jour elle devenoit plus mauvaiſe. Ces deux raiſons fruſtrèrent l'Académie de l'aſſiduité qu'elle avoit droit d'attendre de lui. Cependant malgré de ſi légitimes excuſes, il nous a donné pluſieurs ouvrages; entre autres une Diſſertation ſur le culte d'Eſculape; un Mémoire ſur les adoptions par les armes, & des Recherches ſur les Scythes, qui par elles-mêmes aſſez curieuſes, ont été l'occaſion d'un ſavant traité de M. Fréret, ſur les nations Scythiques & Sarmatiques. En effet, les Sociétés littéraires ont cet avantage, que ſouvent un ſimple eſſai riſqué par ſon auteur,

auteur, une idée vague haſardée ſans deſſein, peuvent engager un homme plus inſtruit du ſujet à l'approfondir, & par-là font éclorre bien des connoiſſances qui ſans ce motif, n'auroient peut-être jamais été miſes au jour.

A ces infirmités dont M. d'Egly étoit depuis long-temps accablé, ſe joignit en 1745 un nouvel accident, qui mit ſa conſtance à la plus forte épreuve : il perdit la vûe. Cet aveuglement ajoûtoit à ſes malheurs celui d'être condamné, peut-être ſans reſſource, à l'ennui d'une oiſiveté continuelle : ſituation terrible pour un homme de Lettres qui a des devoirs & des talens. M. d'Egly n'y ſuccomba point. Sa fermeté naturelle, fortifiée par la réflexion & par une longue habitude avec la douleur & les chagrins, ſembloit lutter ſans effort contre un état ſi triſte. Il oublioit quelquefois ſes maux : il en parloit toûjours de ſang froid ; & ſans recourir à des remèdes ſouvent inutiles, mais qui du moins ſoûtiennent le courage en nourriſſant l'eſpérance, il attendit le moment tardif d'une opération qui ſeule pouvoit diſſiper les nuages épaiſſis ſur ſes yeux. Ce moment n'arriva pas. Une maladie longue & cruelle le prévint. Elle termina le 2 mai dernier, dans les douleurs les plus aigues, le cours infortuné d'une vie languiſſante.

ELOGE
DE M. FRERET.

Assemblée publique du 14 Novemb. 1749.

NICOLAS FRÉRET, Pensionnaire & Secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres, Associé-libre de celle de Peinture, Membre de celles de Bordeaux & de Cortone, naquit à Paris le 15 février 1688, de Charles-Antoine Fréret, Procureur au Parlement, & d'Anne-Antoinette Améline. Dès sa plus tendre enfance il montra pour la lecture un goût presque incroyable. Elle fut le seul amusement de ses premières années. Son caractère sérieux, ennemi du frivole, indifférent aux plaisirs, se développoit de jour en jour; & l'on prévit sans peine que l'étude seroit son unique passion. Il fit de rapides progrès sous les auspices de M. Rollin, qui donna tous ses soins à cultiver le génie naissant d'un élève si digne de lui. Le professeur de Philosophie dont il prit ensuite les leçons, au collége du Plessis, s'aperçut bien-tôt par ses réponses, & plus encore par ses fréquentes objections, qu'il avoit un disciple à qui Platon, Descartes & Mallebranche n'étoient pas inconnus. Incapable en effet de se contenter d'un examen superficiel, il approfondissoit tout, il puisoit dans toutes les sources; & dès-lors il aimoit les vérités, même indifférentes, avec une chaleur qui ne lui permettoit pas de ménager des opinions qu'il auroit cru fausses.

Les actes publics que M. Fréret soûtint, eurent tout le succès que méritoit son application. Cependant, quelque charme que la Métaphysique & les Sciences exactes dussent avoir pour un esprit de cette trempe, elles ne l'avoient pas empêché de se livrer à d'autres objets, pendant les deux années que dura son cours. La Philosophie occupoit toutes les heures consacrées à l'étude; mais les heures de loisir étoient pour l'Histoire. A l'âge de seize ans il avoit lû & même extrait

les principaux ouvrages de Scaliger, de Dodwel, d'Uſſérius, du ſavant père Pétau, & des autres grands Chronologiſtes. Il avoit commencé, pour ſon uſage, un dictionnaire mythologique qui ſe trouve encore parmi ſes papiers.

Le goût des conférences Littéraires étoit alors plus commun qu'il ne l'eſt aujourd'hui. L'établiſſement des Académies avoit fait ſentir les avantages du commerce entre les eſprits; & de toutes parts on voyoit naître des Sociétés particulières qui les prenoient pour modèles. Il s'en forma, vers la fin de l'année 1707, une aſſez nombreuſe, qui s'étant d'abord propoſé pour objet l'étude de l'Ecriture, embraſſa dans la ſuite l'Hiſtoire Univerſelle. M. Fréret y fut admis; & quoiqu'il n'eût encore que dix-neuf ans, il y parut avec éclat. J'ai retrouvé, dans le nombre de ſes manuſcrits, neuf Mémoires lûs dans les ſéances de cette Société. Ils roulent preſque tous ſur la religion Grecque: l'auteur en examine quelques points; entre autres les cultes de Bacchus, de Cérès, de Cybèle & d'Apollon. Ces ouvrages de ſa jeuneſſe, quoique fort inférieurs à ceux qu'il a compoſés dans un âge plus mûr, portent viſiblement ſon empreinte. Ce ſont les eſſais d'un génie prêt à prendre l'eſſor.

L'état d'homme de Lettres étoit le ſeul pour lequel il ſe ſentit des attraits; mais ſa famille avoit ſur lui des vûes différentes. Elle regardoit le Barreau comme une profeſſion auſſi noble, plus utile, & dans laquelle ſes talens pourroient ſe déployer avec un ſuccès égal. M. Fréret crut devoir ſacrifier ſon goût à la volonté d'un père qu'il aimoit. Par obéiſſance il fit quelques pas dans cette carrière: il plaida deux cauſes; & plein d'eſtime pour la Juriſprudence, il voulut l'aimer. Des commentaires de ſa compoſition ſur la coutûme de Paris, ſont une preuve inconteſtable de la ſincérité de ſes efforts. Mais il luttoit en vain contre la Nature. Laſſé d'une conſtance infructueuſe, il ſupplia ſa famille de ne plus contraindre ſon inclination.

Cette démarche le rendit à lui-même. Il profita de ſa liberté, pour ſe dévouer ſans réſerve à des travaux dont il

ne s'étoit privé qu'à regret. Des deſagrémens continuels lui faiſoient acheter chaque jour une tolérance qu'il avoit pluſtôt arrachée qu'obtenue. Mais la contrariété donne de nouveaux charmes aux objets de nos paſſions. Quoique ſenſible, il la ſupportoit avec une indifférence ſtoïque. Bien-tôt il n'eut d'autre ſociété que ſes livres. Son cabinet devint une retraite inacceſſible, dans laquelle il paſſoit délicieuſement ſes jours à lire, à méditer, à compoſer. On ne l'en voyoit ſortir que pour converſer avec quelques gens de Lettres, entre autres avec le fameux comte de Boulainvilliers, dont il étoit ami, malgré la différence de l'âge; & qui dès-lors étonné de ſon érudition, pronoſtiqua qu'il ſeroit un des plus ſavans hommes de ſon ſiècle.

Un pareil horoſcope ne paroîtra pas ſans doute haſardé: le préſent répondoit de l'avenir. On juge ſans peine quels devoient être les progrès d'un ſolitaire avide de connoiſſances, toûjours maître de ſon loiſir, jamais oiſif, & qui trouvoit dans l'étude une ſource de plaiſirs inépuiſable. En peu d'années il acheva la lecture réfléchie de preſque tous les écrivains de l'antiquité, de tous les Journaux littéraires ſans exception, & d'un nombre prodigieux d'auteurs modernes dans tous les genres. Ce fut auſſi dans le même temps qu'il jeta les fondemens de ſon ſyſtème chronologique; & lorſque les inſtances de ſes amis l'arrachèrent à ſa ſolitude, il étoit décidé ſur preſque toutes les queſtions qu'il a diſcutées depuis.

M. l'abbé Sevin le fit connoître, vers la fin de l'année 1713, à M. l'abbé Bignon, qui charmé de l'étendue de ſes connoiſſances & de la ſolidité de ſon jugement, le regarda comme un ſujet que l'Académie ne pouvoit trop ſe hâter d'acquérir. M. Fréret y fut reçu le 23 mars 1714, en qualité d'Elève; titre aſſez fait pour ſon âge, mais peu convenable à ſon érudition, & moins encore à ſon caractère. L'ouvrage par lequel il débuta, fut un Diſcours ſur l'*Origine des François*, qu'il lut dans la ſéance publique du 13 novembre ſuivant. Depuis long-temps il étudioit notre Hiſtoire; & ſi dans la ſuite il a paru ſacrifier ce genre de recherches à d'autres

objets, ce fut moins par légèreté, que par les conſeils d'une prudence peut-être exceſſive; mais dont l'excès ſembloit autoriſé par l'événement qui ſuivit la lecture de ce Diſcours. Je n'en rappellerai ni la cauſe, ni les circonſtances. Ce ſeroit un détail inutile à la mémoire de M. Fréret, qui fut aſſez juſtifié par la voix publique & par un prompt élargiſſement.

M. Fréret, trop ſûr de voir l'orage ſe diſſiper pour en concevoir de vives alarmes, tira de cette ſolitude forcée le même parti que ſi elle eût été volontaire. Il fit des extraits, compoſa des vocabulaires de diverſes langues, & relut la pluſpart des auteurs Grecs & Latins, pour ſoûmettre à ſa propre cenſure les premiers jugemens qu'il en avoit portés. Xénophon fut un de ceux auxquels il s'attacha le plus; & nous devons à l'examen qu'il en fit alors, ſon excellent Mémoire *ſur la Cyropédie.*

Le réglement de 1716, qui ſupprima la claſſe des Elèves, fit paſſer M. Fréret dans celle des Aſſociés. Cette même année & les trois ſuivantes ſont les époques de pluſieurs de ſes Diſſertations, toutes également curieuſes; mais dont la plus remarquable eſt celle qu'il compoſa *ſur l'origine du jeu des Echecs.* Elle l'eſt par la ſingularité du ſujet, & de la circonſtance dans laquelle l'auteur en fit la lecture. Ce fut dans une aſſemblée tenue le 24 juillet 1719, en préſence du Roi, qui voulut, en préſidant cette fois à nos exercices, nous donner un gage de ſa protection, au commencement d'un règne dont la ſuite glorieuſe devoit offrir de ſi nobles ſujets aux travaux de l'Académie.

M. le maréchal de Noailles, dont l'eſtime eſt un éloge flatteur, donna vers le même temps à M. Fréret une marque éclatante de confiance, en le priant de préſider à l'éducation de ſes enfans. Il ſe montra digne de ce choix par ſon zèle, ſans néanmoins que l'Académie eût à réclamer les droits qu'elle avoit acquis ſur ſes talens. Les ſoins qu'il devoit à des Elèves ſi capables d'y répondre, ne nuiſirent point à ſes travaux littéraires. Mais les efforts qu'il fit pour concilier ces deux engagemens dérangèrent ſa ſanté. Elle s'altéra de plus en

plus, & le repos devint néceſſaire pour la rétablir. M. Fréret alla chercher, dans une maiſon de l'Oratoire voiſine de Paris, cette tranquillité dont il avoit beſoin. Après ſix mois de retraite, il revint dans la maiſon paternelle au commencement de l'année 1723.

Depuis cette époque, ſa vie n'offre aucun événement particulier. C'eſt celle d'un homme de Lettres, qui partage ſon temps entre ſes livres & quelques amis. Tel eſt le ſort de la pluſpart de ceux qui ſe ſont diſtingués par la beauté du génie, ou par la profondeur du ſavoir. Uniquement occupés de l'étude, & renfermés dans la ſphère étroite d'une ſociété peu nombreuſe, ils ont à peine été connus des hommes que leurs ouvrages éclairent. Tous leurs jours ſe reſſemblent: il en réſulte un tout ſimple, uniforme, & qui préſente une ample matière à l'éloquence d'un panégyriſte, ſans fournir le moindre détail au récit d'un hiſtorien. Cette uniformité, ſoûtenue pendant un grand nombre d'années, mérite peut-être autant de fixer nos regards, que cette ſuite faſtueuſe de faits éblouiſſans, qui jettent tant de variété dans la vie d'un politique ou d'un guerrier. Le ſpectacle eſt moins brillant; mais il ſatisfait davantage des obſervateurs capables d'apprécier les objets. Au reſte l'éloge d'un Savant, d'un Philoſophe, d'un grand Ecrivain, n'eſt proprement que l'hiſtoire de ſon eſprit. Des problèmes réſolus, des vérités découvertes, des écrits ingénieux & ſolides; voilà les exploits & les monumens des héros de la Littérature. C'eſt parler d'eux que de faire connoître leurs ouvrages.

Ceux de M. Fréret ont tous la forme de Diſſertations. Il aimoit l'Académie comme un Spartiate aimoit Lacédémone. Toûjours occupé d'elle, lors même qu'il a paru négliger ſes intérêts, il n'a lû, médité, travaillé que pour elle. Il lui conſacra, dès qu'il y fut admis, cette plume féconde, qui pouvoit l'immortaliſer par des écrits d'un autre genre; & renonçant dès-lors à tout eſprit de propriété, il a toûjours voulu que l'honneur de ſes productions réjaillît ſur le corps auquel il appartenoit: eſpèce de déſintéreſſement qui ſeul autoriſeroit

l'étendue que nous donnons à ſon Eloge. Mais ces morceaux divers, dont la pluſpart ſont encore manuſcrits *, quoique détachés en apparence, ont enſemble une véritable liaiſon. C'eſt un corps dont toutes les parties ſe tiennent, par un enchaînement qui ſe découvre aux yeux d'un lecteur attentif. Par-tout on voit le même eſprit : ce ſont par-tout les mêmes principes, les mêmes ſuppoſitions, les mêmes calculs, & l'analyſe formeroit de leurs réſultats un ouvrage ſyſtématique, & peut-être complet, ſur l'Hiſtoire ancienne.

Elle fut le principal objet des recherches de M. Fréret. Mais la Chronologie & la Géographie ſont les yeux de l'Hiſtoire : ſans elles on s'égare bien-tôt dans les ténèbres de l'antiquité. La connoiſſance générale des Langues n'eſt pas moins néceſſaire. Elle offre un moyen de débrouiller l'origine des Nations, & d'autres points également obſcurs. Enfin l'Hiſtoire n'eſt pas un ſimple amas de faits rangés par ordre. Outre les révolutions, qui tant de fois ont changé la ſcène du monde, elle offre à nos yeux le ſpectacle intéreſſant & varié des mœurs, des Religions, des ſyſtèmes philoſophiques de tous les peuples de l'Univers; celui de la naiſſance des arts & des progrès de l'eſprit humain. Ce ſont donc autant de branches de cette étude; branches dont chacune en porte d'autres à l'infini. M. Fréret les embraſſa toutes; & s'attachant à chacune d'elles comme ſi elle eût été ſeule, il fut à la fois Chronologiſte, Géographe, Philoſophe, Mythologiſte & Grammairien. Nous allons l'enviſager ſous ces différens regards.

La Chronologie ne plaît pas au premier coup d'œil. Son abord rebute les eſprits ſuperficiels, qui ne jugent les objets que ſur l'apparence. Elle a pour eux la ſéchereſſe de l'algèbre; & parce que la certitude n'en eſt pas la même, ils la regardent comme une ſcience frivole ſans agrément, & difficile ſans utilité. Les détails dans leſquels l'entraîne ſouvent la diſcuſſion d'un point particulier, paroiſſent autoriſer cette cenſure. Ils

* Ils ont preſque tous paru ſucceſſivement depuis la lecture de cet Eloge, dans les Mémoires de l'Académie, où nous les avons publiés les uns entiers, les autres par extrait. *Voy. les vol. XVI, XVII, XVIII & ſuiv. juſqu'au XXIV.*

en reconnoîtroient l'injuſtice, s'ils daignoient obſerver que ces détails, peu curieux en eux-mêmes, ſont quelquefois partie d'un tout intéreſſant; que tous les corps ſont des compoſés de corpuſcules, & que dans la combinaiſon de ces atomes brille un eſprit philoſophique d'autant plus juſte, qu'elle ſemble plus arbitraire. Quel tableau que celui des faſtes de l'Univers! une ſucceſſion rapide y préſente à nos regards les principaux événemens dont l'Hiſtoire ait conſervé le ſouvenir. L'œil qui parcourt à la fois ces nombreuſes ſuites de faits contemporains, en aperçoit mieux la liaiſon & la correſpondance. Mais ſi ce tableau nous inſtruit & nous plaît, les travaux dont il eſt le fruit ne ſont pas mépriſables. Ces diſcuſſions pénibles, ces immenſes calculs, dont s'effraient ceux qui n'aiment qu'à cueillir les fleurs de la Littérature, peuvent donc avoir des charmes pour certains eſprits ſolides, patiens, capables d'efforts, & dont la vigueur redouble à la vûe des difficultés. Tel étoit le génie de M. Fréret. Les épines dont la Chronologie eſt hériſſée, n'en dérobèrent point les avantages réels aux yeux de ſa raiſon. Il perça cette écorce; & frappé de l'utilité d'une ſcience eſſentielle à la perfection de l'Hiſtoire, il la crut digne d'occuper une partie de ſon loiſir.

Les écrits des plus célèbres Chronologiſtes du ſiècle dernier avoient déjà répandu tant de lumière ſur les temps poſtérieurs à Cyrus, qu'il étoit difficile de rien ajoûter à leurs découvertes. Mais le jour ne s'étendoit point au de-là de cette époque. Une nuit obſcure couvroit encore les temps plus anciens. La haute antiquité parut à M. Fréret un vaſte champ preſque inculte.

Ce n'eſt pas que ces Savans n'euſſent entrepris de le défricher. Mais le défaut de leur méthode avoit rendu leurs efforts infructueux. La pluſpart décidés d'avance pour une hypothèſe particulière, ſemblent n'avoir ſongé qu'à l'établir; & leurs yeux prévenus ne voyoient dans les anciens que ce qu'ils avoient intérêt d'y voir. De-là tant de ſyſtèmes élevés avec art ſur des fondemens peu ſolides: monumens

curieux,

curieux, mais preſque inutiles de l'érudition & du génie de leurs auteurs.

Il étoit néanmoins eſſentiel de fixer nos idées ſur cette matière. Quoique les premiers âges du monde paroiſſent intéreſſer moins la curioſité que les ſiècles modernes, ce ſont, à certains égards, des objets d'étude très-importans. La connoiſſance de l'origine des nations influe beaucoup ſur celle du reſte de leur hiſtoire. On ne peut s'en former une idée juſte, ſi les ténèbres en dérobent une partie; ſi la chaîne des faits, au lieu d'être attachée fermement à quelque point fixe, flotte par ſon extrémité dans un eſpace obſcur & vague. De plus, quelques Nations célèbres dans l'Orient s'attribuoient une antiquité qu'on ne peut accorder avec le récit de l'Ecriture; & de nos jours le Pyrrhoniſme hiſtorique d'une part, l'irréligion de l'autre, abuſent également de ces chimériques prétentions. Ainſi, débrouiller l'origine des Peuples, en dégageant leur hiſtoire d'avec leurs fables, c'eſt à la fois jeter un nouveau jour ſur les temps poſtérieurs, arracher à l'incrédulité des armes foibles, mais ſpécieuſes, que lui prêtent ces fictions, & diſſiper les nuages qu'elles répandent ſur la certitude hiſtorique.

L'entrepriſe étoit grande, & digne d'un ſavant Philoſophe. M. Fréret s'y dévoua. Né dans un ſiècle où l'eſtime dûe aux grands hommes ne ſe confond pas avec un ſervile reſpect pour leurs ſentimens, & de lui-même capable de cette diſtinction, quand ſon ſiècle ne l'eût pas faite, il oſa parcourir de nouveau des routes, où les pas des Scaligers, des Marshams & de tant d'autres étoient encore imprimés. Plein de leur génie, en ſe propoſant le même but, il ſuivit une méthode toute différente. Sans préjugé, ſans projet formé d'avance, il recueillit avec ſoin les citations, les paſſages, les veſtiges de traditions, en un mot, tous les fragmens des annales du monde, épars dans les auteurs anciens. Il les ſépara des gloſes ajoûtées depuis, peſa ces différens témoignages, & les rapprochant enſuite les uns des autres, il eut le plaiſir d'y remarquer un accord dont il fut étonné lui-même.

Ce premier examen lui fit entrevoir que les traditions de tous les peuples étoient compoſées de deux parties, qu'on ne pouvoit trop diſtinguer. En remontant, on trouve toûjours une époque au-delà de laquelle ces traditions ne renferment rien d'hiſtorique. Les habitans de la terre ne ſont plus des hommes: ce ſont des génies, des monſtres, des géans. La Nature ſuit des loix d'un ordre différent; tous les événemens ſont des prodiges. Dans l'hiſtoire de certains peuples, en particulier dans celle des Grecs, ces fictions ne ſont liées entre elles par aucune chronologie. Elles ont au contraire cette eſpèce de liaiſon chez les Chaldéens, chez les Egyptiens, chez les peuples de l'Inde Orientale; & de plus elles forment une ſorte de ſyſtème. C'eſt l'expoſition allégorique des idées de leurs Philoſophes ſur la naiſſance de l'Univers, & ſur les révolutions d'un monde qu'ils ſuppoſoient avoir précédé celui-ci. L'énorme durée qu'ils donnoient à ces temps fabuleux ſemble preſque toûjours avoir été réglée ſur quelque période aſtronomique multipliée par elle-même. En deſcendant de cette époque les traditions deviennent hiſtoriques. Ce ſont les ſeules qui méritent d'être diſcutées par un Chronologiſte, & comparées avec ce que Moyſe nous apprend.

M. Fréret, dont j'expoſe ici les idées, s'attacha donc à ſéparer dans l'hiſtoire de chaque peuple les traditions hiſtoriques d'avec celles du genre oppoſé. Cette diſtinction fut ſuivie d'un examen attentif de tous les paſſages qui renfermoient les premières. Il en conclut que ces paſſages diſpoſés dans leur ordre naturel, mettoient entre les événemens des ſiècles reculés la ſuite & la liaiſon qui caractériſent l'hiſtoire véritable; mais qu'aucun d'eux ne remontoit juſqu'au temps vers lequel la chronologie du manuſcrit Samaritain & celle des Septante placent le repeuplement de la terre par la famille de Noé.

Perſonne n'a mis ces vérités dans un ſi grand jour que M. Fréret. Ce ſont deux conſéquences néceſſaires des Diſſertations qu'il a compoſées ſur l'hiſtoire *des Aſſyriens de Ninive*, ſur la chronologie *des Chaldéens*, *des Egyptiens*, *des peuples de*

l'Inde, & ſur l'origine des premiers habitans de la Grèce: morceaux importans, dont le premier eſt le ſeul qui juſqu'à préſent ait vû le jour. Il en réſulte que l'hiſtoire d'Egypte, la plus ancienne de toutes, ne commence qu'à l'an 2900 avant Jéſus-Chriſt. Elle eſt donc poſtérieure de pluſieurs ſiècles à la diſperſion des hommes, marquée dans les livres ſacrés comme l'époque & la cauſe de la formation des diverſes ſociétés.

Si l'objet & le réſultat des recherches chronologiques de M. Fréret en font ſentir l'importance; la méthode & les principes qu'il a conſtamment ſuivis dans ſes diſcuſſions, donnent l'idée la plus avantageuſe de ſon ſyſtème. Pour connoître à fond cette méthode, il ſuffit de lire *ſes réflexions ſur l'étude des anciennes hiſtoires, & ſur le degré de certitude de leurs preuves.* Ce diſcours, imprimé dans le VI.e volume de nos Mémoires, eſt comme la préface de tout ce qu'il a fait ſur la haute antiquité. La lecture de cet ouvrage vraiment philoſophique, & que Deſcartes eût compoſé, ſi Deſcartes avoit réfléchi ſur ces ſortes d'objets, doit inſpirer une grande confiance pour les opinions d'un homme capable d'avoir des vûes ſi juſtes. La chronologie ancienne eſt un labyrinthe; mais on le parcourt avec ſuccès, lorſque l'Erudition a reçû des mains de la Critique le fil qui doit y conduire ſes pas.

Cependant malgré tant de travaux entrepris pour la conciliation de l'hiſtoire profane & du texte ſacré, ce grand ouvrage n'étoit pas encore terminé. Il reſtoit un obſtacle plus difficile à lever que tous ceux dont avoient triomphé les efforts de M. Fréret. Un Empire contemporain des plus anciennes Monarchies, & tel aujourd'hui qu'il étoit du vivant de Séſoſtris, l'Empire Chinois oppoſoit au témoignage de l'Ecriture des annales qui placent ſa fondation au-delà du déluge univerſel. L'examen de ces annales étoit d'autant plus néceſſaire, que les Chinois ſont un peuple lettré, curieux de ſa propre hiſtoire, & qui paroiſſoit plus en état qu'aucun autre de la préſerver de toute altération.

L'importance & la grandeur de la difficulté frappèrent

M. Fréret : mais il comprit en même temps que la ſolution de ce problème dépendoit d'une étude approfondie de l'hiſtoire Chinoiſe. Et comme à ſes yeux tout devoit céder au plaiſir d'augmenter le nombre & la certitude de ſes connoiſſances, il avoit preſque réſolu de faire en 1714 le voyage de la Chine, uniquement pour étudier cette hiſtoire dans les ſources mêmes. Les liens qui l'attachoient à ſa famille empêchèrent l'exécution de ce projet, dont il m'a pluſieurs fois entretenu. Il y ſuppléa, du moins autant qu'il le pouvoit, par ſes liaiſons avec Arcadio Hoangh, Chinois lettré, que M. de Lionne, évêque de Roſalie avoit amené ici en 1712, & par ſes correſpondances avec les plus habiles de nos Miſſionnaires. Aux éclairciſſemens qu'il tira de leurs réponſes, ſur-tout de celles du ſavant Pere Gaubil, il joignit ſes propres recherches, avec une ardeur digne de l'objet. Le ſuccès paſſa ſes eſpérances. A force de calculs & de combinaiſons, il parvint à découvrir le véritable ſyſtème de la chronologie Chinoiſe; ſyſtème fort différent de celui qu'on adopte à la Chine. Le réſultat de ſes études fut un Traité curieux, dans lequel il démontre que l'Hiſtoire Chinoiſe ne remonte point au-delà de l'an 2575 avant Jéſus-Chriſt, & que dès-lors elle quadre parfaitement avec le récit de Moyſe. Les quatre premiers articles de ce traité, ſont inſérés dans le XVe volume de nos Mémoires: il en reſte ſix autres encore manuſcrits *.

En s'occupant à détruire la chimérique antiquité de certains peuples, quelques Chronologiſtes ſemblent être tombés dans l'excès oppoſé, par la réduction trop forte qu'ils prétendent faire à la durée de ces Monarchies. M. Fréret, dans la fixation des premières époques, s'éloignoit également de ces deux extrémités; & le juſte milieu ſur ce point comme ſur tout autre, lui paroiſſoit le ſeul parti raiſonnable, lorſqu'il vit avec ſurpriſe M. Newton ſe déclarer hautement pour le calcul abrégé. Ce grand homme eſt auteur d'un nouveau ſyſtème, qui diminue d'environ cinq cens ans la durée des temps

* Ils ne le ſont plus maintenant. Nous les avons publiés depuis, dans le volume XVIII de nos Mémoires.

hiſtoriques. Son hypothèſe roule ſur deux points fondamentaux; ſur une évaluation nouvelle des générations, & ſur l'époque de Chiron, rapprochée par une méthode aſtronomique du ſiècle des Ptolémées. On ſait qu'après avoir expoſé, dans un ouvrage fort étendu, les preuves de ce ſyſtème ſingulier, M. Newton en fit lui-même un abrégé pour la princeſſe de Galles; qu'une copie de cet abrégé tomba quelque temps après entre les mains de M. Fréret, qui le traduiſit & le fit imprimer avec des obſervations générales contre la Chronologie qu'il renfermoit; que M. Newton repliqua par une lettre fort vive; qu'après ſa mort M. Halley ſe déclara ſon partiſan; enfin que le célèbre Whiſton, aſtronome Anglois, & le P. Souciet l'attaquèrent, le premier par un traité ſous le titre de réfutation; le ſecond par cinq lettres, auxquelles a répondu M. de la Nauze. Tous ces faits ſont connus; mais le véritable détail des principaux eſt encore ignoré. Je le ſupprime ici, parce qu'il faut abréger; & je me contente d'ajoûter que M. Fréret a compoſé, pour défendre ſes premières obſervations, un grand ouvrage dont les trois parties forment un traité complet ſur la Chronologie ancienne; que ce morceau, fini dès l'an 1728, & deſtiné dès-lors à l'impreſſion par l'auteur, n'a point encore vû le jour; & qu'il eſt d'une étendue aſſez conſidérable pour former un volume ſéparé, que j'eſpère être bien-tôt en état de publier, comme une ſuite de nos Mémoires.

Cet ouvrage & le traité ſur la chronologie Chinoiſe, remplis l'un & l'autre de calculs effrayans, mais néceſſaires, ſuppoſent dans M. Fréret une connoiſſance peu commune de l'Aſtronomie ancienne & moderne. Elle ne brille pas moins dans la pluſpart de ſes diſſertations Chronologiques, que je ne puis même indiquer ici, ſur-tout dans celles qu'il a compoſées ſur *les Calendriers des Chaldéens, des Perſes, des Romains* & de quelques autres Nations. Les différentes eſpèces d'années parviennent toutes, par différens moyens, au même but; à celui de meſurer la durée du temps par les révolutions de la Lune ou du Soleil, ou par la réunion de ces aſtres avec certaines étoiles fixes, dans des points déterminés de leur

écliptique. Pour avoir une juſte idée de ces diverſes périodes, il faut être profondément verſé dans cette aſtronomie uſuelle, qui ſervoit à leur donner une forme ſtable & régulière.

Les connoiſſances aſtronomiques influent beaucoup auſſi ſur une autre ſcience, que M. Fréret n'a pas moins cultivée que la ſcience des temps, ſur la Géographie. Il s'y livroit avec une ardeur inexprimable; & ſi nous n'avions des monumens nombreux de ſes autres études, ce qui nous reſte de ſes travaux géographiques, feroit croire que ce genre de recherches a rempli tous les inſtans d'une vie longue & laborieuſe.

Le détail en ſeroit infini. C'eſt en donner une idée ſuperficielle, que de dire qu'il a tiré d'une multitude d'auteurs, ſoit anciens, ſoit du moyen âge, tout ce qu'ils contenoient de relatif à la Géographie; qu'aux extraits de la pluſpart des voyageurs, des journaux d'un grand nombre de Pilotes, de pluſieurs Portulans, de tous les itinéraires connus, il a joint des recueils d'obſervations aſtronomiques, & des tables de preſque toutes les longitudes & latitudes fixées avec préciſion. Tout ce que M. de Fontenelle obſerve, dans l'Éloge de M. Deliſle, ſur les difficultés de la Géographie, ſur la quantité, le choix & la combinaiſon des matériaux néceſſaires pour la conſtruction d'une carte, peut s'appliquer à M. Fréret. Le nombre prodigieux de cartes qu'il a compoſées juſtifiera cette application: il s'en eſt trouvé parmi ſes papiers treize cens cinquante-ſept, toutes de ſa main, dont une partie conſidérable m'a été remiſe. Ce ſont les ſuites de morceaux concernant la Gaule, l'Italie, la Grèce & les îles de l'Archipel, l'Aſie mineure, l'Arménie, la Perſe & l'Afrique. M. Buache, gendre de M. Deliſle & premier Géographe du Roi, les a mis en ordre pour m'en faciliter l'examen; & la notice qu'il en a dreſſée donne une grande idée du mérite de la pluſpart. Tous ces morceaux peuvent ſe ranger ſous trois claſſes.

On en trouve pluſieurs qui paroiſſent au premier coup d'œil ſe répéter. Ce ſont des Cartes différentes des mêmes pays, dreſſées ſur les relations des différens auteurs. Elles

peuvent ſervir à les entendre; mais il ne faut pas y chercher le ſyſtème de M. Fréret.

D'autres renferment le détail & la diſcuſſion des points particuliers qui devoient, en ſe réuniſſant, former des Cartes plus générales, dont la pluſpart ne ſont pas encore exécutées.

Enfin la troiſième claſſe, beaucoup moins nombreuſe que les deux autres, offre quelques-unes de ces Cartes générales, qu'on doit conſidérer comme le réſultat d'un nombre infini de recherches & de combinaiſons.

M. Buache ne doute pas que ce recueil ne puiſſe être d'une grande utilité pour la Géographie. En l'examinant avec ſoin, il a remarqué des vûes nouvelles en très-grand nombre, des détails inconnus & curieux, pluſieurs découvertes intéreſſantes. Dans les Cartes du détroit des Dardanelles, on voit toutes les meſures anciennes aſſujéties aux obſervations des Aſtronomes, & au plan géométrique de M. le Chevalier de Clérac. L'Aſie mineure n'avoit pas encore été décrite exactement. Toutes les Cartes * défigurent cette contrée, dont la connoiſſance eſt importante pour l'hiſtoire ancienne, & pour celle du moyen âge. M. Fréret a donné tous ſes ſoins à réformer cette partie; & ſes Cartes, au nombre de cent cinquante, donnent un détail abſolument neuf. Elles ſuivent toutes les côtes de l'Aſie mineure, depuis Trébiſonde ſur la mer noire, juſqu'à Seyde & Tripoli ſur la Méditerranée. On pourroit en former une Carte générale, où la configuration extérieure de cette vaſte étendue s'offriroit avec des changemens aſſez conſidérables pour influer ſur l'intérieur du pays.

Une autre remarque à faire ſur les Cartes de M. Fréret, c'eſt qu'on y trouve un nombre infini de routes tracées, avec la repréſentation ſenſible des montagnes, des défilés, des paſſages qui s'y rencontrent. Il s'étoit appliqué ſur-tout à connoître la ſtructure, &, pour ainſi dire, l'organiſation du globe terreſtre. La Géographie, telle qu'il l'a toûjours étudiée, ne tenoit pas moins à la Phyſique qu'à l'Aſtronomie. On

* La carte de l'Aſie, par M. Danville, n'avoit point encore paru quand j'ai compoſé cet Eloge.

pourra s'en convaincre en liſant ſa deſcription de la Grèce qui fait un des articles du Traité ſur l'origine des Grecs, & ſon Mémoire *ſur la prétendue élévation du ſol de l'Egypte par les débordemens du Nil.*

Les Cartes que je viens d'annoncer ne ſont pas les ſeuls ouvrages Géographiques de M. Fréret. Il a compoſé pluſieurs écrits en ce genre; mais le plus curieux eſt encore manuſcrit. Il a pour titre : *Obſervations générales ſur la Géographie ancienne.* C'eſt un traité qui renferme en trois articles tout ce qu'on peut dire d'eſſentiel ſur cette matière importante. Dans le premier, l'auteur examine la forme des Cartes conſtruites par les anciens, & fixe l'époque des premières. Dans le ſecond, il fait l'hiſtoire de leurs connoiſſances géographiques, depuis Homère juſqu'au temps de Plutarque & de Ptolémée. Le troiſième eſt une comparaiſon de leur Géographie aſtronomique avec la nôtre. Ce parallèle fait voir que les Anciens ſavoient déterminer les longitudes & les latitudes avec plus de préciſion qu'on ne le croit communément.

Cette juſteſſe des Anciens dans leurs calculs avoit fait concevoir à M. Fréret une haute idée de leur mérite Philoſophique; & c'eſt principalement ſous ce point de vûe qu'il les eſtimoit. Convaincu que cette différence qu'on a prétendu mettre entre les hommes, tombe pluſtôt ſur les ſiècles que ſur les eſprits; que les anciens & les modernes ſont égaux; que pour apprécier leurs talens on doit moins conſidérer le progrès qu'ils ont fait, que le point d'où ils ſont partis, il avoit pour principe que le nombre de nos idées eſt trop borné, pour ne pas s'être épuiſé de bonne heure; & que par conſéquent il eſt aujourd'hui peu d'opinions nouvelles, peu de découvertes qui méritent ce nom pris à la rigueur. La réflexion ſeule l'avoit conduit à ce raiſonnement; & ſi ce fut d'abord un préjugé de ſa part, ce préjugé ne peut être que celui d'un Philoſophe. Mais ſes études l'y confirmèrent bien-tôt. La preuve de ce ſentiment ſi raiſonnable ſe trouvoit dans tous les ouvrages des Anciens. Il s'étoit attaché dans ſes lectures à recueillir tout ce qui nous reſte de leurs opinions philoſophiques;

philoſophiques, à rapprocher les débris de leurs hypothèſes, à les examiner avec attention. Auſſi perſonne n'a-t-il mieux connu la Philoſophie ancienne : elle avoit peu de myſtères dont ſes yeux n'euſſent percé la profondeur. Preſque tous les ſyſtèmes de Métaphyſique ou de Phyſique, imaginés par les différentes ſectes, étoient nettement arrangés dans ſon eſprit ; & la facilité, la préciſion, la méthode avec laquelle il les développoit, annonçoient un homme ſupérieur à ſa matière, & qui l'a ſouvent enviſagée ſous toutes ſes faces. Les vûes neuves & lumineuſes qu'il laiſſoit échapper dans ſes entretiens, firent deſirer plus d'une fois qu'il voulût travailler à l'hiſtoire de la Philoſophie. Ses amis l'exhortoient à l'entreprendre ; mais d'autres travaux l'en empêchèrent, & nous avons de lui peu de morceaux philoſophiques. Cependant le Mémoire qu'il a compoſé ſur la Philoſophie ancienne, ſous le titre d'*Obſervations générales*, eſt un monument de ſes connoiſſances en ce genre. D'ailleurs elles ſont éparſes dans la pluſpart de ſes Diſſertations. Il avoit ſur-tout étudié les hypothèſes des Anciens, ſur la formation de l'Univers, parce qu'il les regardoit comme la ſource de tous les ſyſtèmes philoſophiques adoptés dans les temps poſtérieurs. Nous trouvons dans ſes ouvrages l'expoſition des principales de ces coſmogonies, de celles des Phéniciens, des Chaldéens, des Egyptiens & des peuples de l'Inde.

Si les ſyſtèmes philoſophiques des hommes offrent à la Raiſon un ſpectacle utile & curieux, celui que préſentent les diverſes religions ne l'eſt pas moins. Quelque humiliante que ſoit pour l'amour propre la vûe des égaremens de nos ſemblables, c'eſt peut-être la plus inſtructive portion de l'hiſtoire de l'eſprit humain. Plus le Paganiſme paroît abſurde, plus on doit examiner avec ſoin comment des idées ſi groſſières ſe ſont accréditées parmi des êtres raiſonnables. Remonter à la ſource de l'Idolâtrie, en conſidérer les progrès, en parcourir toutes les branches chez les différens peuples, découvrir la naiſſance de tant de cultes divers, &, ſi je l'oſe dire, le berceau des Dieux, ſuivre leurs établiſſemens chez des Nations

étrangères, leurs conquêtes, leurs uſurpations réciproques; diſtinguer ce qui fit d'abord l'eſſence de leur culte, & ce qui dans la ſuite y fut ajoûté par une multitude ſuperſtitieuſe; reconnoître une même Divinité ſous les différens noms qu'elle portoit en Egypte, en Phénicie, dans la Grèce; percer le voile des myſtères, expliquer les fables, & ne pas confondre celles qui renfermoient ou des idées phyſiques, ou de ſimples allégories, avec celles dont le fond eſt hiſtorique; en un mot porter le jour dans cet amas obſcur de traditions & de menſonges, c'eſt étudier la Mythologie en Philoſophe, & comme a fait M. Fréret.

Elle fut un des principaux objets de ſes réflexions. Tous ſes ouvrages ſemblent l'annoncer à l'envi. Dans ſon Mémoire *ſur l'année Perſanne*, il expoſe les dogmes des partiſans de Zoroaſtre. Dans celui *ſur les antiquités de Babylone*, il explique la théogonie Chaldéenne. Ailleurs, on trouve un précis de celle des Indiens. Son traité *de l'origine des Grecs* eſt rempli d'un détail curieux ſur la Religion de ce peuple. Dans celui contre la chronologie de M. Newton, les lecteurs le verront combattre l'hypothèſe d'Evhémère, & développer le ſyſtème religieux des Egyptiens, dont la connoiſſance influe ſur celle de ce paganiſme moins groſſier, que les nouveaux Platoniciens voulurent oppoſer aux progrès de la religion Chrétienne. Je ne parle ni de ſon Mémoire *ſur le culte de Bacchus*, ni de celui qu'il a compoſé *ſur la religion des Gaulois & des Germains*. Tous ces morceaux, en montrant l'érudition de M. Fréret, contribueront à prouver qu'il n'eſt point de genres de recherches, auquel on ne puiſſe appliquer avec ſuccès l'eſprit philoſophique.

Il n'en a pas fait un uſage moins fréquent, ni moins heureux dans l'étude des langues; étude dont il ſentoit l'importance, & qui l'a mis pluſieurs fois en état de réſoudre des queſtions difficiles. Les réflexions & les remarques qui ſe trouvent preſque toûjours jointes à plus de trente-deux vocabulaires différens, qu'il avoit tirés de pluſieurs écrivains, ou compoſés lui-même, montreroient ſeules à quel point il poſſédoit les

principes de la grammaire générale. Cette confuſion que le mélange des peuples a miſe entre leurs langues, ne l'empêchoit pas d'en démêler l'origine & le fond. La pluſpart ne ſe ſont enrichies que par un alliage qui les défigure, & le nombre des termes adoptifs étouffe preſque celui des racines & de leurs dérivés. Pour les ramener à leur ſimplicité primitive, il faut les décompoſer par de ſavantes analyſes; & le ſeul moyen d'y réuſſir, c'eſt de les renfermer ſous certaines claſſes, de les diviſer, comme les Botaniſtes diviſent les plantes, en différens genres, ſubdiviſés chacun en pluſieurs eſpèces, qui convenant toutes dans les caractères eſſentiels, ajoûtent des variétés ſpécifiques, à ces caractères communs. Tel étoit le procédé de M. Fréret. Il rapportoit tous les idiomes connus à quelques langues mères; & s'attachant à l'eſſence de ces langues primitives, il obſervoit dans chacune d'elles ce génie grammatical qui lui eſt propre, & qui commun à tous ſes dialectes, leur donne en quelque ſorte un air de famille qui les décèle, malgré la différence des traits.

Une méthode ſi ſimple le faiſoit marcher d'un pas ſûr dans les routes incertaines de l'étymologie. Cet art ingénieux, mais téméraire, hardi, prodigue de conjectures, & ſi ſouvent accuſé de prendre de légères probabilités pour des démonſtrations, étoit ſoûmis par M. Fréret aux loix d'une critique éclairée. Libre ſans licence, circonſpect ſans timidité, difficile ſur le choix des preuves, il n'haſardoit qu'avec retenue, & ne donnoit ſes découvertes que pour des vrai-ſemblances.

La ſcience de M. Fréret ne ſe bornoit pas aux règles fondamentales des langues. S'il s'étoit contenté d'apprendre la grammaire & les racines de preſque toutes celles du Nord & de l'Orient, quelques autres avoient été l'objet particulier de ſes études. Il poſſédoit les langues ſavantes, l'Anglois, l'Italien, & ſur-tout l'Eſpagnol, auquel il s'étoit ſingulièrement appliqué. Ses entretiens avec Arcadio Hoangh lui frayèrent dès 1713 la connoiſſance du Chinois. Il y fit de grands progrès; & l'on ne peut douter qu'il n'en eût pénétré tous les myſtères, s'il avoit pû s'y livrer ſans réſerve. La ſimple inſpection de

quelques pages d'un Dictionnaire Chinois, le conduisit à l'importante découverte du système général de l'écriture Chinoise. Il comprit qu'on doit l'envisager comme une langue véritable, absolument indépendante de l'autre, & qui ne parle qu'aux yeux ; que ses caractères sont les signes immédiats des idées; que leur nombre prodigieux se réduit à deux cens quatorze caractères radicaux, & que tous les autres ne se forment que par différentes combinaisons de ces élémens. Cette théorie, jusqu'alors inconnue en Europe, parut pour la première fois dans une Dissertation qu'il lut au mois de novembre 1718, *sur les principes généraux de l'art d'écrire, & particulièrement sur ceux de l'écriture Chinoise.* En lisant ce discours, imprimé dans le VI.e volume de nos Mémoires, ainsi que ses réflexions sur la langue des Chinois, & sur celle des Grecs, on sera pleinement convaincu qu'il a joint dans l'étude des langues le savoir d'un Grammairien habile, aux vûes d'un Métaphysicien profond.

Peut-être aura-t-on peine à croire que le même homme ait pû réunir à la fois tant de genres de connoissances, & les porter au plus haut degré. Cependant les divers points de vûe sous lesquels je viens de présenter M. Fréret, ne donnent pas, à beaucoup près, une idée complette de son mérite littéraire. Dans ce qui me reste à dire on trouveroit encore de quoi former plusieurs Savans. Tous ceux qu'une liaison plus intime a mis à portée de l'approfondir, savent qu'il a fait une étude particulière de la Tactique des anciens ; qu'il s'occupoit avec plaisir de l'Histoire Naturelle, & du détail des Arts; qu'il avoit assez de Géométrie pour devenir Physicien ; qu'il auroit pû comparer entr'elles les mœurs & les loix de toutes les nations; qu'il étoit très-versé dans l'Histoire & dans la Littérature moderne ; enfin qu'il connoissoit tous les romans & les théatres de presque tous les peuples, comme si ses lectures n'avoient jamais eu d'autre objet. Tous les ouvrages dramatiques, anciens, modernes, François, Italiens, Anglois, Espagnols, étoient présens à sa mémoire. Il faisoit sur le champ l'analyse d'une pièce de Lopès de Véga, comme il auroit fait celle d'une

tragédie de Corneille; & l'on étoit ſurpris de s'entendre raconter les anecdotes littéraires & politiques du temps, par un homme que les Grecs, les Romains, les Celtes, les Chinois, les Péruviens auroient pris pour leur compatriote & leur contemporain.

Des connoiſſances ſi variées formoient dans ſon eſprit un tout ſyſtématique, dont les parties les plus éloignées avoient une correſpondance qui les mettoit à portée de ſe ſervir mutuellement. Parce qu'il avoit étudié la grammaire, il ſavoit mieux la Géographie, que s'il n'eut été que Géographe; & l'on doit en dire autant des autres Sciences qu'il a cultivées. Dans un de ſes Mémoires imprimés, il propoſe de regarder un phénomène céleſte, arrivé du temps d'Ogygès, comme une ancienne apparition de la fameuſe comète de 1680. Qu'on examine les motifs ſur leſquels eſt appuyée cette ingénieuſe conjecture, on verra, ſans avoir beſoin d'autres preuves, avec quel art il faiſoit contribuer pluſieurs Sciences à l'éclairciſſement d'une queſtion qui ſembloit n'être du reſſort que d'une ſeule.

On prétend, & ſans doute avec raiſon, qu'il s'eſt trompé ſur quelques points particuliers; que le nombre des objets qu'il embraſſoit, a nui plus d'une fois à ſon exactitude; qu'à force de s'étendre, ſoit dans ſes écrits, ſoit dans les diſſertations qu'il faiſoit ſouvent de vive voix, il perdoit le fil de la matière. Mais malgré ces écarts, on ſera toûjours forcé de reconnoître qu'il avoit l'eſprit d'analyſe; qu'écrivain méthodique, & profond diſſertateur, il poſſédoit l'art de diſcuter une queſtion, de la développer avec clarté, d'en élaguer les branches; & que s'il a quelquefois négligé de mettre un certain ordre dans ſes idées, il l'a fait avec ſuccès quand il l'a voulu. Les erreurs dans leſquelles il a pû tomber ſur quelques détails peu importans, n'empêcheront pas qu'on ne puiſſe avancer, qu'il fut réunir au même degré des qualités preſque incompatibles, la profondeur & la variété, la préciſion & l'étendue des connoiſſances.

En effet, perſonne n'a plus mérité que lui de ſavoir beaucoup

& de ſavoir bien. Il avoit reçû de la Nature tous les talens néceſſaires; & pour ſeconder la Nature, il faiſoit plus qu'un autre n'eût fait pour en dompter la réſiſtance. A beaucoup d'eſprit, il a joint un travail infatigable & continuel; aux avantages de la plus heureuſe mémoire, ceux d'une méthode, qui ſeule y pourroit ſuppléer, & dont l'exemple de Leibnitz & le ſien montrent l'utilité. Il faiſoit des extraits raiſonnés de tout ce qu'il liſoit, en les arrangeant ſelon l'ordre des matières & la nature des objets. C'étoit entre ſes mains un amas immenſe de matériaux de toute eſpèce; & de-là vient cette facilité qu'il avoit de compoſer d'un jour à l'autre, & même ſur le champ, de longues Diſſertations. Tous ces extraits m'ont été remis. Ils forment un recueil prodigieux, qui pourra ſervir à convaincre les incrédules, s'il en eſt quelqu'un, de l'exactitude preſque ſuperſtitieuſe qu'il portoit dans ſes recherches.

On peut juger par tout ce qui précède, que M. Fréret a peu connu les plaiſirs de la ſociété. Il étoit preſque toûjours ſeul, & ne ſortoit que pour aller à l'Académie, ou dans des aſſemblées de gens de Lettres, où la converſation rouloit toûjours ſur des matières ſérieuſes. Dès ſa jeuneſſe il avoit pris l'habitude de ne mettre pour le travail aucune différence entre la nuit & le jour. Il dormoit peu; & pour ſe défendre contre l'affaiſſement qui ſuit une application trop longue, il prenoit du café quatre ou cinq fois en vingt-quatre heures.

Une pareille conduite eut le double effet qu'elle devoit produire. En peu de temps il acquit un ſavoir peu commun, & perdit la ſanté. Son tempérament ſuccomba, malgré ſa force, à ce genre d'excès auſſi dangereux qu'il eſt rare. Il devint ſujet à toutes les infirmités qu'entraîne l'altération du ſang. Le lait auquel il ſe réduiſit, pendant un grand nombre d'années, le ſoûtint, & l'eût peut-être rétabli. Mais pour rendre le régime efficace, il auroit fallu l'étendre ſur le travail, & c'eſt à quoi M. Fréret n'eut jamais la force de conſentir. Son eſprit toûjours actif, toûjours ſérieux, ne pouvoit

ſe réſoudre à faire trève pour un inſtant avec l'étude ou la méditation.

Cette langueur habituelle eſt une des cauſes qui l'ont empêché de remplir, comme il auroit dû, les fonctions de Secrétaire de l'Académie. Il s'en chargea au commencement de l'année 1743, & nous ſommes contraints d'avouer que depuis cette époque * la publication de nos Mémoires eſt interrompue, quoique le travail ne ſe ſoit jamais rallenti. Le Public, accoûtumé depuis long-temps à l'exactitude de M. de Boze, s'eſt étonné d'un ſilence ſi ſubit, & d'autant plus ſingulier que le nouvel Interprète de l'Académie étoit zélé pour ſa gloire, capable de la ſoûtenir par ſes talens, poſſédé de l'amour du travail, & qu'il avoit de plus un modèle dans ſon prédéceſſeur. Un Panégyriſte qui doit s'attacher à juſtifier tout ce qui ne peut pas être un ſujet d'éloge, ſe rejetteroit ſur les infirmités de M. Fréret. Il diroit que trop plein de ſes idées il avoit peine à s'occuper de celles des autres; que d'immenſes travaux, utiles en eux-mêmes, lui cauſoient une diſtraction continuelle, & peut-être excuſable; que ſon génie trop libre, & juſque-là trop maître de tous ſes inſtans, ſecouoit malgré lui-même le joug d'une occupation forcée; que par tempérament, par principe, par habitude, il remettoit toûjours au lendemain. Pour nous, qui ſommes Hiſtoriens, nous dirons ſimplement qu'il eut tort; & ſi nous entrons dans le détail de ſes raiſons, c'eſt moins pour faire ſon apologie, que pour expliquer comment il eſt poſſible qu'un homme qui reſpectoit en tout ſes devoirs, leur ait manqué préciſément ſur cet article. Au reſte, vers la fin de ſes jours il ſongeoit ſérieuſement à réparer les ſuites d'une négligence preſqu'involontaire; & quoiqu'elle cauſe un retard de huit ans, nous oſons nous flatter de faire bien-tôt oublier ce délai. M. de Foncemagne, qui s'eſt offert volontairement, & par zèle pour l'Académie, à partager avec nous le travail de la rédaction

* On prie le Lecteur de ſe rappeler que cet Eloge a été lû en 1749.

des Mémoires, eſt ſur le point d'en donner deux volumes à l'impreſſion *.

Les genres d'étude auxquels M. Fréret s'eſt livré par préférence, ont un mérite réel, mais revêtu de dehors ſauvages. Son caractère leur ſembloit aſſorti. Né ſérieux, il avoit contracté dans la ſolitude du cabinet une rudeſſe extérieure, qui pouvoit rebuter d'abord. Quoique ſenſible à la contradiction, il n'avoit pas ſur lui-même aſſez d'empire pour l'épargner aux autres. Il eſt vrai que quoique les hoſtilités paruſſent toûjours commencer de ſa part, il étoit le plus ſouvent ſur la défenſive, lors même qu'il ſembloit attaquer. Comme il avoit réfléchi ſur tout, il avoit un parti pris ſur tout; & c'étoit moins pour combattre les idées d'autrui, que pour défendre les ſiennes, qu'il diſcutoit des opinions haſardées en ſa préſence. Il ne ſe fioit pas aſſez à la ſupériorité de ſon mérite, & le croyoit trop dépendant du ſort d'une hypothèſe particulière. L'intérêt qu'il y prenoit, preſque toûjours trop vif, pour l'importance apparente de la queſtion, venoit auſſi quelquefois de ce qu'il en apercevoit la liaiſon avec des parties eſſentielles de ſon ſyſtème. Un homme d'eſprit a dit de lui, *qu'il avoit toûjours raiſon, quand il parloit le premier.* C'eſt aſſez faire entendre que la diſpute l'emportoit ſouvent trop loin. Mais ne ſavons-nous pas que l'amour de nos opinions eſt une des branches les plus délicates de l'amour propre? Au reſte, s'il ſoûtenoit les ſiennes, c'étoit moins par opiniâtreté, que par conviction. Il avoit pour le vrai un zèle intolérant, mais ſincère. Toûjours armé pour la querelle, il s'en croyoit l'avocat & le champion; rôle difficile à ſoûtenir, & qui ſouvent expoſe à déplaire: mais

* M. de Foncemagne a rempli ſes engagemens, par la publication des tomes XVI & XVII; les volumes ſuivans, y compris les trois nouveaux que nous donnons aujourd'hui, font monter à vingt-quatre volumes la ſuite des Mémoires de l'Académie, qui n'en avoit que quinze à la mort de M. Fréret. Ainſi voilà neuf volumes publiés dans l'intervalle de 1749 à 1756, écoulé entre la lecture & l'impreſſion de ſon Eloge. Ses torts n'ont été que paſſagers; l'honneur que ſes ouvrages feront à la Compagnie, durera autant que le goût des Lettres.

cette

cette façon de déplaire n'eſt pas à la portée du commun des hommes ; elle ſuppoſe trop de connoiſſances & de jugement. Ce goût de M. Fréret pour la diſpute, cet air ſombre, cet éloignement des plaiſirs le faiſoient paſſer pour un Philoſophe, à prendre ce terme dans le ſens impropre que lui donne le langage de la ſociété.

Ce Philoſophe avoit néanmoins des amis, & méritoit d'en avoir. Cet extérieur ſtoïque cachoit une ame ſenſible, généreuſe & déſintéreſſée. Fils tendre & reſpectueux, homme & citoyen, juſte eſtimateur du mérite, vertueux par principe, quoique ſans effort, ami ſûr, bienfaiſant, fidèle ; il chériſſoit les occaſions de rendre ſervice, au point d'avoir de la reconnoiſſance pour ceux qu'il obligeoit. Il étoit tout ce que tant d'autres affectent de paroître. Les tréſors de ſon érudition s'ouvroient à quiconque le conſultoit. Charmé de contribuer aux progrès des gens de Lettres, il leur communiquoit avec plaiſir ſes propres idées, ſans ſe réſerver le moindre hommage ſur ce qu'il avoit une fois donné. Ces ſortes de ſecours n'étoient pas les ſeuls qu'il leur prodiguât. Sa mort a fait perdre un bienfaiteur à plus d'une famille, qui trouvoit en lui des reſſources auſſi promptes que ſecrètes.

Cette mort, qui prive la république des Lettres d'un de ſes plus illuſtres citoyens, arriva le 8 mars dernier, après une maladie longue & douloureuſe, dont M. Fréret ne connut jamais le danger. Il venoit d'entrer dans la ſoixante-deuxième année de ſon âge. Si c'eſt vivre que de penſer, perſonne n'a vécu plus long-temps que lui.

ELOGE
DE M. LE CARDINAL DE ROHAN.

Assemblée publique du 14 Novemb. 1749.

ARMAND-GASTON-MAXIMILIEN DE ROHAN, Cardinal-Prêtre de la Sainte Eglise Romaine du titre de la Trinité du Mont, Evêque & Prince de Strasbourg, Landgrave d'Alsace, Prince du Saint-Empire, Grand-Aumônier de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Proviseur de Sorbonne, Abbé de Saint Wast d'Arras, de la Chaise-Dieu & de Foigny, l'un des Quarante de l'Académie Françoise & Honoraire de celle des Belles-Lettres, naquit à Paris le 26 juin 1674. Il étoit le quatrième fils de François prince de Rohan-Soubise, & d'Anne de Chabot, fille aînée d'Henri de Chabot duc de Rohan.

Une figure noble, & dont les traits heureux sembloient formés par les Graces, fut le moindre des présens qu'il reçut de la Nature. Elle lui prodigua ses dons les plus précieux. Aux saillies d'une imagination brillante, aux agrémens d'un esprit vif & juste se joignit tout ce qui peut annoncer un cœur sensible, vertueux, bienfaisant; & le germe de ces qualités aimables, qui devoient le rendre si cher à la société, se développa rapidement avec l'âge. Son enfance fut l'aurore d'un beau jour.

L'éducation seconda ses talens naturels. Ses études eurent un succès dont l'éclat n'est point effacé par celui qui couvre le reste de sa vie. La ville de Bourges, où il les commença sous les yeux du prince de Soubise son père, Gouverneur de Berri, en partage la gloire avec le collége d'Harcourt, où il vint les achever. Les charmes de cette Littérature agréable, dont nous cueillons les prémices dans le cours des Humanités, ne l'empêchèrent pas de sentir le mérite réel de la Philosophie. Cependant il falloit alors une grande pénétration pour le

reconnoître, au travers des ronces dont cette Science étoit hériſſée. Il l'enviſagea comme une introduction à la Théologie, vers laquelle il tournoit toutes ſes vûes, pour ſe diſpoſer à l'état Eccléſiaſtique.

Son rang, qui le mettoit en droit d'aſpirer avec ſuccès aux plus hautes dignités de l'Egliſe, ne lui parut pas une diſpenſe des qualités néceſſaires pour les remplir. Quoique pouvant ſe repoſer ſur ſa naiſſance, l'abbé de Soubiſe voulût ne rien devoir au nom qu'il portoit; & ſûr en quelque ſorte de tout obtenir, il eut la noble prétention de tout mériter. L'eſtime générale qu'il s'étoit acquiſe dans ſes premières études le ſuivit en Sorbonne. Tous ceux qui couroient avec lui cette longue & laborieuſe carrière, charmés de ſa politeſſe, admiroient ſon application. Il étoit en même temps leurs délices & leur modèle.

La Théologie, de toutes les Sciences la plus noble & la plus importante, eſt peut-être auſſi la plus difficile. Mais que ne peut l'opiniâtreté du travail, ſoûtenue par un jugement ſolide, une mémoire heureuſe, un génie élevé? Les progrès de M. l'abbé de Soubiſe furent rapides & brillans. Sa première thèſe eſt du mois de mars 1696. Il la ſoûtint couvert, avec tous les honneurs qu'on ne défère qu'aux Princes iſſus de maiſons Souveraines. Cet acte, où ſon érudition eut ſes maîtres eux-mêmes pour admirateurs, mit dans un nouveau jour le talent ſingulier qu'il avoit pour la parole.

Il en donna des preuves encore plus frappantes deux ans après, dans le panégyrique de Louis XIV, qu'il prononça comme Prieur de Sorbonne: panégyrique comparable à celui de Trajan; mais dont l'auteur connoiſſoit mieux que Pline la véritable éloquence. La ſienne avoit cette noble ſimplicité, qui fait en tout genre le caractère eſſentiel du beau. Ce diſcours enleva tous les ſuffrages; & la traduction françoiſe qu'on en fit ſur le champ, multiplia les éloges: le talent de l'Orateur parut égaler la grandeur du Sujet.

La Renommée porta dans l'Europe ſavante le nom de M. l'abbé de Soubiſe. Ces traits de ſa jeuneſſe ſont d'autant plus remarquables, que l'idée qu'ils donnoient de ſon caractère,

contribua beaucoup à ſon élévation. Ce fut autant ſon mérite que ſa naiſſance qui le fit élire, en 1701, Coadjuteur de Straſbourg.

Cette ville importante étoit alors une nouvelle conquête pour la France & pour la Religion. Louis XIV, en la réuniſſant à ſa Couronne, venoit de la faire rentrer dans le ſein de l'Egliſe Romaine. Sous les auſpices de ce Prince, les Catholiques avoient, en 1681, repris poſſeſſion de la cathédrale, uſurpée depuis plus d'un ſiècle par les Proteſtans. Mais quoique la réforme eût ceſſé d'être dominante dans ſes murs, elle y conſervoit toûjours un parti conſidérable. L'Univerſité tenoit hautement pour elle, avec la moitié des citoyens. Cette diviſion formoit comme deux villes dans l'enceinte d'une ſeule. L'établiſſement du Luthéraniſme, & les guerres dont l'Alſace étoit depuis long-temps le theatre, avoient de plus introduit des abus ſans nombre dans la diſcipline & dans les mœurs. Enfin les évêques de Straſbourg, ſouverains au-delà du Rhin, faiſoient partie du corps Germanique. Ils avoient ſéance dans la Diette générale; & tirés preſque tous des plus grandes Maiſons de l'Empire, ils étoient à la tête du Chapitre le plus noble de l'Allemagne.

Pour occuper une telle place dans de pareilles circonſtances, il falloit un homme dont l'extraction répondît à celle de ſes prédéceſſeurs; qui, ſans rien devoir à ſon titre, pût tenir par lui-même un rang diſtingué dans une république de Souverains; qui, joignant au don de repréſenter toutes les vertus ſolides, ſoûtînt par ſa magnificence l'éclat du nom François, & le fît chérir par ſon affabilité: il falloit un Prélat dont le zèle pour la Religion & la diſcipline Eccléſiaſtique fût réglé par la prudence; qui ſe regardant moins comme le chef d'un parti, que comme le père d'enfans diviſés, protégeât les uns, ſans bleſſer la tolérance qu'il devoit aux autres, & ſût, au défaut de l'unanimité, maintenir la paix; qui ſenſible au plaiſir d'être aimé, fût perſuadé que le vrai, pour ſubjuguer utilement les eſprits, doit triompher des cœurs.

On vit ce Prélat dans M. l'abbé de Soubiſe. Toutes les

qualités qu'il réuniſſoit firent tomber ſur lui le choix du Roi, de l'Evêque, & du Chapitre. Le cardinal de Furſtemberg, en l'adoptant, le ſacra dans l'égliſe abbatiale de S.t Germain-des-Prés. L'Alſace applaudit à cette élection. Elle vit avec plaiſir un Siége, ſouvent occupé par des archiducs, par des princes de Lorraine, de Brandebourg & de Bavière, à la veille d'être rempli par un évêque de la maiſon de Rohan; de cette ancienne maiſon, l'une des premières du Royaume, & qui, depuis tant de ſiècles, joint à ſa propre grandeur celle que donnent les alliances les plus auguſtes.

L'événement juſtifia les eſpérances que la Province avoit conçûes. Le Coadjuteur, devenu Titulaire en 1704, ſut ſe montrer à la fois Evêque & Prince. On le vit ſoûtenir la dignité de ſon Siége, avec une nobleſſe qui lui mérita l'eſtime & la conſidération de toute l'Allemagne; corriger les abus, rendre au Service divin la majeſtueuſe décence qui le caractériſe, rétablir dans ſon diocèſe l'ordre & la tranquillité, ménager les prétentions de la réforme, en conſervant avec vigueur les droits de la Religion Catholique. Le nombre des Proteſtans eſt à préſent beaucoup moindre, & diminue de jour en jour. Pour les ramener, il n'employa jamais que la douceur, les libéralités, la raiſon, & cet heureux don qu'il eut toûjours de plaire & de perſuader. Je ne dois qu'indiquer ici ces faits intéreſſans: le détail en appartient à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Alſace.

Ce ſeroit encore attenter aux droits des Hiſtoriens de l'Egliſe, que de m'étendre ſur la part importante qu'il eut en France aux affaires de la Religion ſur la fin du dernier règne, & ſous la minorité du Roi. On ſait que ſur la nomination de Louis XIV, Clément XI le créa cardinal en 1712; que Grand-Aumônier de France en 1713, il fut un des Préſidens de l'aſſemblée extraordinaire convoquée pour l'acceptation de la bulle *Unigenitus;* qu'en qualité de chef de la commiſſion il ſe chargea du rapport, & que le corps reſpectable auquel il rendit compte, en louant ſon zèle, admira ſon éloquence.

La mort de Clément XI ouvrit en 1721 une brillante carrière aux talens politiques de M. le cardinal de Rohan. Il étoit en chemin pour Rome, où il alloit réſider au nom du Roi. Cette nouvelle lui fit hâter ſa marche. Il entra au Conclave le 2 avril, & le 8 mai ſuivant Innocent XIII fut élû. La part qu'eut à cette élection le cardinal de Rohan, ſon mérite perſonnel, ſa réputation, ſa magnificence fixèrent ſur lui tous les yeux dans la capitale du monde chrétien. On s'y rappelle encore les pieuſes largeſſes qu'il fit à l'occaſion de la convaleſcence du Roi. L'éclat qui l'environnoit fut un ſpectacle pour une ville où les grands ſpectacles ſont ſi communs, & qui les aime encore comme elle les aimoit ſous le règne d'Auguſte. Mais en même temps que ces dehors pompeux repaiſſoient l'avide curioſité des habitans de Rome, ſon affabilité, les charmes de ſon eſprit, la protection qu'il accordoit au mérite, & l'uſage qu'il fit pendant ſon ſéjour de la confiance du ſouverain Pontife, lui concilioient tous les cœurs.

Le Sacré Collége, qui dans le conclave avoit vû briller ſa pénétration & ſon habileté, eut ſouvent depuis occaſion d'admirer ſes connoiſſances & la juſteſſe de ſon eſprit. Il en donna particulièrement des preuves dans une affaire importante, dont l'examen étoit du reſſort d'une congrégation où le Pape l'avoit fait entrer. M. le cardinal de Rohan, s'étant aperçu qu'on s'écartoit du point de la queſtion, prit la parole, & ſon avis forma celui du tribunal. Comme l'Italien ne lui étoit pas encore familier, il eut recours dans cette rencontre à la langue Latine, & charma ſes auditeurs par la facilité de l'expreſſion, en même temps qu'il les perſuada par la force du raiſonnement. Les Cardinaux étrangers, que la vacance du Saint Siége avoit attirés en grand nombre à Rome, reçurent le chapeau dans un Conſiſtoire ſolemnel, où M. le cardinal de Rohan, qui ſe trouvoit à leur tête, fit au nom de tous un diſcours, hautement applaudi de cette auguſte Aſſemblée. Celui par lequel il prit congé du Pape au mois de décembre, reçut & mérita les mêmes éloges. Il étoit

devenu le ſujet des entretiens de Rome, & l'on s'aperçut long-temps du vuide qu'y laiſſa ſon départ.

Tous les Princes d'Italie, dont il traverſa les États en reprenant la route de France, ſe félicitèrent d'être ſur ſon paſſage. Le duc de Parme alla au devant de lui : le Roi de Sardaigne le reçut en Prince ; & dans les honneurs dont par-tout on le combla, il eut le plaiſir ſenſible de voir ſa perſonne diſtinguée de ſon rang.

Cette réputation, qu'il s'étoit acquiſe pendant ſon premier ſéjour, il l'a ſoûtenue, & même augmentée, dans les trois voyages qu'il a faits depuis, pour l'élection de Benoît XIII, de Clement XII, & du Pape aujourd'hui régnant. Son entrée dans Rome étoit une eſpèce de trioniphe, où la joie de le revoir éclatoit par mille applaudiſſemens. A ces marques de ſatisfaction ſuccédoient bien-tôt les regrets de le perdre. Mais en s'éloignant il étoit ſûr de n'être pas oublié. Son nom ſera long-temps cher aux citoyens de Rome.

Ce nom ne l'eſt pas moins aux amateurs des Lettres. M. le cardinal de Rohan les a chéris, protégés, encouragés par ſes bienfaits. Il leur faiſoit un accueil d'autant plus ſatisfaiſant pour eux, que ſon goût leur étoit connu. Quoique le torrent des affaires parût l'entraîner, il avoit ſû dérober à ſes occupations aſſez de temps, pour acquérir de nouvelles connoiſſances, & pour cultiver les genres d'étude auxquels ſa jeuneſſe s'étoit conſacrée. Les Savans même de profeſſion trouvoient à profiter auprès de lui. Toûjours aſſez inſtruit pour les entendre, il l'étoit ſouvent aſſez pour leur faire des objections, pour leur donner des vûes fines & lumineuſes, pour propoſer à leurs recherches des objets curieux & nouveaux. La politeſſe & le ton d'égalité, qui régnoient ſans affectation dans ces entretiens, faiſoient preſque perdre de vûe le Cardinal Evêque de Straſbourg, pour ne montrer que l'Académicien.

Ce titre, dont ſe paroit un homme revêtu des plus éminentes dignités, étoit moins un hommage qu'une juſtice que la république des Lettres avoit cru lui devoir. Nous avons déjà cité pluſieurs occaſions où ſon éloquence parut avec

éclat. Elles ne ſont pas les ſeules ; & nous pouvons également citer tous les diſcours qu'il a prononcés dans l'exercice de ſes diverſes fonctions ; entre autres ceux dont il accompagna la célébration du mariage du Roi, qu'il fit à Straſbourg, & dont il renouvela la cérémonie à Fontainebleau, comme Grand-Aumônier de France.

Cet art de manier la parole, d'aſſujétir au ton du ſujet un ſtyle toûjours noble & pur, eſt un des traits qui caractériſent M. le Cardinal de Rohan. Il étoit, à ce titre ſeul, un des principaux ornemens de l'Académie Françoiſe, dans laquelle il prit ſéance le 31 janvier 1704 : jour heureux & brillant pour cette Compagnie, où ſon entrée rétablit le calme, troublé depuis quelque temps par un de ces orages, que les paſſions excitent dans les Sociétés Littéraires comme dans les autres.

Dès 1701 le Roi l'avoit mis au nombre des Honoraires qu'il donnoit à l'Académie des Belles-Lettres par le Réglement, qui la renouvela, pour ainſi dire, en lui faiſant prendre une forme plus ſtable & plus régulière. Il en fut nommé Préſident en 1712, & continué l'année ſuivante. Nos regiſtres parlent ſouvent alors de l'ardeur & de l'émulation, qu'entretenoient dans nos Aſſemblées ſa préſence & le goût qu'il marquoit pour les objets de nos travaux. Quoique l'eſtime ſoit un tribut, dont le ſavoir & les talens ne peuvent être fruſtrés ſans injuſtice; c'eſt un tribut flatteur, que reçoivent toûjours avec reconnoiſſance ceux qui ſeroient le plus en droit de l'exiger. Mais il les flatte ſur-tout de la part d'un homme qu'ils admirent eux-mêmes, & qui, fait pour fixer leurs regards, paroît s'occuper d'eux. C'eſt alors une véritable récompenſe, dont leur amour propre ſent tout le prix; & le deſir de la mériter, en animant leurs efforts, eſt une des ſources de leurs ſuccès.

M. le cardinal de Rohan, prodigue de cette eſtime ſi capable d'encourager les gens de Lettres, en a ſouvent aidé pluſieurs à l'obtenir, par les ſecours qu'ils puiſoient dans ſa bibliothèque, l'une des plus nombreuſes & des mieux choiſies qui

qui ſoient en Europe. Celle de M. de Thou, poſſédée depuis par M. le Préſident de Menars, en compoſe le fonds. Elle étoit prête à ſe diſperſer en 1701; & la France auroit vû paſſer dans des mains étrangères une partie de ce tréſor amaſſé par un de ſes plus grands hommes, ſi le goût de M. l'évêque de Straſbourg pour les Lettres ne nous l'eût conſervé. Il l'acheta dans le fort d'une guerre opiniâtre & ruineuſe. Les ſollicitations de M. l'abbé de Boiſſy, qu'il s'étoit attaché dès le temps de ſa Licence, & qui fut depuis Aſſocié de l'Académie, contribuèrent à le déterminer.

Ce recueil étoit renommé pour les belles reliures, pour les excellentes éditions, & ſur-tout pour les livres en grand papier, que M. de Thou poſſédoit ſeul. Il avoit ſû ſe les procurer par un moyen, qui ſuppoſe la curioſité d'un Amateur, & le crédit d'un Magiſtrat généralement eſtimé. Il envoyoit aux Miniſtres du Roi dans les différentes Cours le plus beau papier qu'on eût alors, pour faire tirer un, ou quelquefois deux exemplaires des meilleurs ouvrages qui s'imprimoient chez les Etrangers. Ses vûes ne ſe bornoient pas à cet objet, qui n'eſt après tout qu'une ſingularité plus remarquable qu'utile. Il s'étoit propoſé de former une Bibliothèque univerſelle.

M. le cardinal de Rohan ſuivit principalement ſur cet article le plan du fondateur. Malgré les dépenſes néceſſaires & continuelles qu'il faiſoit dans ſon diocèſe, & par-tout où l'exigeoit ſon état, il n'a ceſſé d'augmenter cette collection, déjà très-nombreuſe. L'accroiſſement qu'elle a reçû par ſes ſoins eſt ſi conſidérable, que l'ancien fonds en fait aujourdhui la moindre portion. Entre autres articles importans, elle offre une ſuite des meilleurs ouvrages compoſés ſur le Droit public, dont l'étude eſt très-floriſſante en Allemagne. Le nombre, la condition, la rareté des livres qui forment cette Bibliothèque, l'ordre même dans lequel ils ſont diſpoſés, tout annonce le goût de celui qui la poſſédoit; & c'eſt moins pour lui que pour elle qu'il ſembloit avoir conſtruit le palais dont elle occupe une partie.

Peu de temps après ſon retour de Rome, en 1722, M. le cardinal de Rohan ouvrit ſa Bibliothèque à des conférences où régnoient, ſous ſes auſpices, la politeſſe, l'eſprit & l'érudition. Dom Calmet, Dom Bernard de Montfaucon, le père de Tournemine & pluſieurs autres de nos plus célèbres Littérateurs s'y trouvoient à des jours marqués, pour s'entretenir ſur des matières de Critique ou d'Hiſtoire. Il préſidoit quelquefois lui-même à ces ſavantes aſſemblées, où chacun obligé de remplir à ſon tour une ſéance entière, choiſiſſoit à ſon gré le ſujet de ſa diſſertation.

Mais ce que nous ne pouvons trop remarquer dans un éloge littéraire, c'eſt l'accès que les Savans de tout état & principalement les Eccléſiaſtiques ont toûjours eu dans cette Bibliothèque. Elle s'ouvroit pour eux à toute heure: ils y trouvoient, outre les livres dont ils avoient beſoin, toutes les facilités néceſſaires pour le travail. M. le cardinal de Rohan, qui pendant ſon ſéjour à Paris venoit de temps en temps la viſiter, étoit charmé d'y rencontrer des lecteurs. Il ſe faiſoit un plaiſir de les queſtionner ſur l'objet de leurs études, & de les encourager par l'intérêt qu'il paroiſſoit y prendre. Les gens de Lettres n'avoient pas ſeulement la liberté d'emprunter les livres & de les garder à loiſir; s'ils en demandoient quelques-uns qui ne fuſſent pas dans la Bibliothèque, on les achetoit ſur le champ, pour leur en procurer la lecture. Le zèle du Bibliothéquaire ſecondoit de ſi louables diſpoſitions. M. l'abbé Oliva ſatisfaiſoit en les ſuivant ſon goût pour les Lettres.

C'eſt à ſes ſoins & à la libéralité de M. le cardinal de Rohan, que le Public doit l'édition de pluſieurs Lettres du Pogge Florentin, & de ſon traité *ſur les viciſſitudes de la Fortune:* ouvrage curieux, dont le manuſcrit appartenoit au cardinal Ottoboni. L'Italie recèle peut-être encore un grand nombre d'écrits de ſes plus illuſtres Savans, dont la connoiſſance jetteroit un nouveau jour ſur l'hiſtoire des derniers ſiècles, ſi l'exemple de M. le cardinal de Rohan trouvoit beaucoup d'imitateurs.

Ce morceau du Pogge, qu'il fit imprimer à ſes frais, parut en 1723, ſous ſes auſpices. C'eſt une ſorte d'hommage qu'il a reçû plus d'une fois, & dont il fut toûjours redevable à la réputation qu'il s'étoit acquiſe dans l'Europe. De tous les ouvrages qui lui furent dédiés, je ne citerai que le Tréſor des anecdotes du P. Martenne, les Antiquités de l'égliſe d'Eſpagne, & la traduction Italienne de nos Mémoires, dont le premier volume parut à Veniſe en 1730. La flatterie n'eut aucune part à ces témoignages publics d'une juſte reconnoiſſance. Les gens de Lettres pouvoient-ils en avoir trop pour un amateur illuſtre, qui s'attachoit à former une Bibliothèque immenſe pour leur uſage, autant que pour le ſien? Il en avoit deux autres dont il étoit plus ſouvent à portée de jouir, l'une à Straſbourg, & l'autre à Saverne.

En effet, Straſbourg & Saverne ont été les lieux de ſa réſidence ordinaire; & c'eſt-là ſur-tout qu'il étoit grand, ſi c'eſt mériter ce nom que d'être affable avec dignité, magnifique avec économie, zélé ſans intolérance, modéré ſans foibleſſe, ferme & prudent, ami de la paix & conſervateur de l'ordre. Nous avons déjà parlé de ce qu'il a fait dans ſon Diocèſe, où ſes ſoins ont rétabli la régularité. Son départ y répandoit la triſteſſe: on l'eût regardé comme un malheur public, ſans l'eſpérance d'un retour prochain. Il rentroit au bruit des acclamations, & la joie qu'inſpiroit ſa préſence étoit peinte dans tous les yeux. Son Palais toûjours ouvert, étoit toûjours rempli. Au milieu de cette affluence, M. le cardinal de Rohan s'occupoit comme s'il eût été dans une profonde ſolitude. Ce concours le charmoit ſans le diſtraire. Ceux qui l'abordoient, au lieu d'une audience, trouvoient un entretien plein de bonté. Il s'intéreſſoit à leur ſituation; il accommodoit leurs différens. L'air obligeant dont il accordoit une grace en relevoit le prix; & la peine qu'il témoignoit à refuſer conſoloit de ſes refus: il étoit le lien & l'arbitre des familles, des corps, des différens partis. Quoiqu'il ait ſû défendre ſes prérogatives avec vigueur, ſon Chapitre conſerva toûjours avec lui l'union la plus parfaite.

Dans la diſcuſſion des matières les plus épineuſes, on admiroit ſa douceur, ſa pénétration, la juſteſſe de ſes idées. D'un coup d'œil il ſaiſiſſoit le point de la queſtion; & ſans s'arrêter aux branches, il s'attachoit aux difficultés eſſentielles. La Raiſon, qui pour convaincre les hommes a beſoin de les ſéduire, ne fut jamais ſi ſéduiſante que dans ſa bouche. Les graces de ſa perſonne, la nobleſſe de ſa diction, l'élégance toûjours naturelle des tours qu'il employoit, cette politeſſe qui proportionnoit ſon langage au rang, au mérite, aux circonſtances, tout concouroit à lui donner ſur les eſprits un empire, dont il ne ſe ſervoit ſouvent que pour faire goûter des conſeils utiles, ou des partis avantageux. C'étoit un enchanteur aimable, qui n'abuſoit point de ſes charmes; & c'eſt à ce caractère, à cette conduite qu'il a dû l'eſtime & l'amour des peuples conſiés à ſes ſoins, tandis que ſa magnificence attiroit ſur lui les regards des Etrangers.

M. le cardinal de Rohan placé ſur la plus importante de nos Frontières entre deux Peuples puiſſans & rivaux, ſembloit être chargé de repréſenter la France auprès de l'Allemagne. Perſonne n'étoit plus fait pour réuſſir dans cette brillante fonction. La beauté de ſes Jardins & de ſes Palais ornés par tous les Arts, donnoit une haute idée de notre goût: ſes manières faiſoient aimer nos mœurs; & la grandeur du Sujet annonçoit la majeſté du Souverain. Ses correſpondances continuelles avec les Princes de l'Empire, les ont ſouvent mis à portée de lui donner des marques des ſentimens qu'ils avoient pour lui. Il étoit dans l'habitude de leur faire des préſens & d'en recevoir d'eux. Les Princes de Waldeck, de Bade, de Darmſtad, & des Deux-ponts venoient de temps en temps paſſer pluſieurs jours avec lui. L'Electeur de Cologne lui rendit viſite en 1739, & trouva Saverne au deſſus de ſa réputation.

Cette eſtime, dont jouiſſoit M. le cardinal de Rohan, ne ſe bornoit point à des démonſtrations vagues & paſſagères. Il en a ſû tirer en pluſieurs rencontres des avantages réels; mais ſur-tout s'en ſervir pour remettre ſon Siége en

poſſeſſion de ſes plus beaux droits. En 1721, il obtint de l'Empereur l'Inveſtiture des Etats que l'Evêché de Straſbourg poſsède en Allemagne; & reconnu par cette cérémonie Membre de l'Empire, il reprit dans la Diète générale une ſéance dont les deux Evêques précédens n'avoient pas joui.

Si la ſplendeur dans laquelle il vivoit n'eût été qu'une vaine décoration, faite uniquement pour les yeux, ce ne ſeroit pas un ſujet d'éloge. Mais ſa magnificence n'étoit point un abus des richeſſes. Ce n'étoit ni cette pompe frivole dont l'éclat eſt inutile à ceux qu'il éblouit, ni ce faſte odieux que le ſage mépriſe, & que le vulgaire contemple en murmurant. Bienfaiſante & libérale, elle allioit les dehors de la repréſentation avec le ſoulagement des malheureux; elle entretenoit les arts & l'induſtrie; elle répandoit dans l'Alſace l'abondance & la joie. Les Eccléſiaſtiques, les Militaires, les Gens de Lettres étoient admis à ſa table, & logés dans ſon Palais, lorſqu'ils vouloient y faire quelque ſéjour. Il ſuffiſoit de lui être préſenté, pour y demeurer auſſi long-temps que la néceſſité des affaires, les charmes du lieu, ceux de la ſociété pouvoient y retenir; & l'on en ſortoit plein de reconnoiſſance, pour faire place à d'autres qui devoient y trouver les mêmes agrémens. Les ſoldats ennemis retenus priſonniers pendant la guerre aux environs de Straſbourg ont reſſenti les effets de ſa généreuſe compaſſion. Hommes, femmes, enfans, il les a fait venir dans ſon Palais, & les a conſolés dans leur miſère par des ſecours de toute eſpèce. Saverne étoit un Temple conſacré par la Grandeur à l'Hoſpitalité.

François & Guillaume de Furſtemberg avoient conſtruit ce ſuperbe Edifice; mais il doit tous ſes embelliſſemens à M. le cardinal de Rohan. Le Palais épiſcopal de Straſbourg eſt ſon ouvrage. Il l'a commencé en 1730, & tous les Connoiſſeurs en admirent l'élégance & la nobleſſe.

Cependant malgré tant de dépenſes, les revenus de l'Evêché ſont augmentés conſidérablement. Il avoit trouvé ſon Diocèſe dans cet état de deſordre que devoit produire l'anarchie dans laquelle il avoit long-temps gémi, l'abſence

de ſes Evêques, & le mélange des Religions. Il le laiſſe réglé, tranquille, rétabli dans ſon ancien luſtre, embelli de bâtimens ſomptueux. Ne pouvoit-il pas à quelques égards s'approprier la réflexion que fit Auguſte ſur l'état où Rome étoit lorſqu'il prit les rênes de l'Empire, & ſur celui dans lequel à ſa mort il laiſſa cette Capitale du monde? Mais plus heureux que ce Prince, il a, ce qu'Auguſte ne put ou ne voulut pas avoir, un Succeſſeur digne de lui, formé par ſes ſoins, héritier de ſon nom, de ſes qualités aimables, de ſon goût pour la Littérature, & dont les vertus conſoleront l'Alſace.

Quoique M. le cardinal de Rohan fût ſujet à de fréquentes attaques de goutte, la bonté de ſon tempérament ſembloit lui promettre des jours plus longs. Une maladie, que d'abord on ne crut pas mortelle, l'emporta preſque ſubitement au mois de juillet dernier, dans la ſoixante-ſeizième année de ſon âge. Il eſt mort pleuré de ſa Famille, d'un grand nombre d'Amis illuſtres, d'un peuple nombreux dont il fut les délices, & regretté d'un Souverain digne de régner ſur les plus grands hommes.

MÉMOIRES
DE LITTÉRATURE,
TIRÉS DES REGISTRES
DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES,

DEPUIS L'ANNÉE M. DCCXLIX,
JUSQUES ET COMPRIS M. DCCLI.

MÉMOIRES

MÉMOIRES
DE
LITTÉRATURE,

Tirés des Regiſtres de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.

PREMIER MÉMOIRE

Dans lequel on eſſaie de concilier Hérodote avec Ctéſias au ſujet de la monarchie des Mèdes.

Par M. DE BOUGAINVILLE.

L'HISTOIRE des Monarchies, ſucceſſivement élevées ſur les ruines de l'empire Aſſyrien, eſt pour nous dans le même cas que celle de cet Empire ſi célèbre & ſi peu connu. Elle offre un grand nombre de problèmes, dont les 23 Juin 1750.

meilleurs Chronologiſtes & les Savans les plus diſtingués ont à l'envi tenté la ſolution. Le temps nous a dérobé la pluſpart des ouvrages que les anciens avoient compoſés ſur cette matière : nous en connoiſſons pluſieurs par des citations ou par des extraits, qui n'ont preſque toûjours, ni l'étendue, ni l'exactitude, ni la clarté néceſſaires. Enfin les auteurs dont les écrits ſubſiſtent encore, ſe contrediſent ſouvent, ou du moins ils mettent dans leurs récits des variétés que nous prenons pour des contradictions, parce que nous n'avons pas aſſez de lumière ſur ces temps reculés, pour entendre parfaitement ceux qui nous en parlent. Ces raiſons, jointes à pluſieurs autres, dont le détail eſt inutile ici, cauſent & peuvent en quelque ſorte juſtifier la contrariété des explications données par les Modernes à la pluſpart des difficultés que préſentent les ſiècles antérieurs à l'époque de Cyrus. Le peu de liaiſon qui règne à nos yeux entre des faits dont la chaîne eſt rompue, la différence des points de vûe ſous leſquels un même objet peut s'enviſager, & la variété des combinaiſons preſque innombrables, dont une multitude de fragmens épars eſt ſuſceptible, ont fait naître ſur l'hiſtoire d'une ſeule Nation des ſyſtèmes abſolument oppoſés. Quoiqu'également formés de débris des monumens anciens, tous ces édifices ſe reſſemblent ſi peu, qu'on auroit peine à les regarder comme divers aſſemblages des mêmes matériaux, ſi l'on ne ſavoit à quel point la forme peut déguiſer le fonds.

Ce que je dis en général des antiquités de différens peuples de l'Aſie, peut s'appliquer particulièrement à celles des Mèdes. L'hiſtoire de cette Nation eſt pleine d'obſcurités; & malgré les efforts qu'une Critique auſſi patiente qu'ingénieuſe a faits depuis long-temps pour diſſiper ces nuages, les points eſſentiels n'en ſont pas encore fixés d'une manière inconteſtable.

Tous les auteurs conviennent que les Mèdes, ſoûmis pendant pluſieurs ſiècles aux rois Aſſyriens, ſucceſſeurs de Ninus & de Sémiramis, ſe révoltèrent ſous le règne de Sardanapale; que de ſujets devenus conquérans, ils étendirent leur

domination sur de vastes contrées, & qu'enfin leur Empire fut détruit vers l'an 560 avant l'ère Chrétienne par Cyrus, fondateur de celui des Perses. Mais ces articles sont les seuls qui réunissent l'unanimité: les sentimens se partagent sur tout le reste. L'époque de l'affranchissement des Mèdes, la durée de leur Monarchie, les noms de leurs Souverains, le nombre de ces Princes, les évènemens de leurs règnes, en un mot tous les détails de leur histoire sont sujets à des discussions sans nombre; & la plupart de ces discussions naissent de la contrariété, peut-être réelle, peut-être simplement apparente, des récits d'Hérodote & de Ctésias.

Cette contrariété, trop forte pour n'être pas aperçue par les lecteurs les moins attentifs, arrête nécessairement dans leur marche ceux qui sont une étude approfondie des monumens de l'ancienne histoire. Des raisons particulières m'ayant obligé de les examiner avec soin, j'ai senti, comme les autres, la difficulté résultante de cette contradiction entre deux écrivains, dont les ouvrages sont les principales sources de nos connoissances sur la haute antiquité. J'ai d'abord cherché des éclaircissemens chez les auteurs modernes; mais peu satisfait de ce qu'on a jusqu'à présent imaginé là-dessus, j'ai pris enfin le parti de travailler par moi-même à résoudre la question. Dans les recherches que j'ai faites en conséquence, j'ai cru découvrir un moyen de concilier les deux textes. Le peu de rapport qui se trouve entre mes idées sur ce point & les systèmes adoptés par tant de Savans illustres doit prévenir contre elles; & j'avoue qu'il a d'abord produit cet effet sur moi-même. On est en droit de se défier d'un sentiment nouveau sur une matière souvent discutée par des gens habiles. Cependant comme la saine Critique pèse moins les autorités que les raisons, je me détermine d'autant plus volontiers à proposer mon opinion, qu'après tout il y a plus de gloire à rencontrer juste que de honte à se tromper sur des questions qui furent tant de fois l'écueil de l'érudition & de la sagacité.

Je divise ce Mémoire en quatre articles. Le premier offrira

l'abrégé des narrations d'Hérodote & de Ctéſias : le précis des différens ſyſtèmes qu'elles ont occaſionnés formera les deux ſuivans; j'expoſerai mes conjectures dans le quatrième.

ARTICLE I.

Expoſition abrégée des récits d'Hérodote & de Ctéſias.

SUIVANT Hérodote les rois de Ninive régnoient depuis cinq cens vingt ans ſur la haute Aſie, lorſque les Mèdes arborèrent l'étendard de la révolte. Leur exemple fut ſuivi par quelques peuples voiſins; & la défection de ces provinces, en réduiſant l'empire Aſſyrien dans des bornes plus étroites, l'affoiblit ſans le détruire. L'amour de l'indépendance, qui porta les Mèdes à ſecouer le joug, leur fit préférer d'abord au gouvernement Monarchique l'état Républicain. Diviſés en tribus & diſtribués dans des hameaux, ſans avoir ni forteresſe ni capitale, ils jouirent quelque temps d'une pleine liberté dans un pays fortifié par ſa ſituation même, & dont l'entrée pouvoit ſe défendre aiſément. Ils ſe donnoient des juges pendant la paix & des chefs pendant la guerre: la Nation s'aſſembloit pour décider des affaires importantes. Cet heureux état ne fut que paſſager. L'anarchie dans laquelle il dégénéra produiſit des deſordres, dont un des principaux d'entre eux profita pour s'emparer de l'autorité ſouveraine. Déjocès, aſſez vertueux pour ſe faire eſtimer de ſes compatriotes, aſſez habile pour leur rendre ſes qualités & ſes talens néceſſaires, eut l'ambition d'aſpirer au trône & l'adreſſe de s'y faire élever par les mains d'un peuple libre. Soit politique, ſoit orgueil, il joignit à l'exercice rigoureux d'une puiſſance deſpotique, & cependant équitable, l'appareil & la pompe qui relèvent en Orient la majeſté des Rois. Il bâtit & fortifia la ville d'Ecbatanes, & pendant un règne de cinquante-trois ans, il gouverna paiſiblement les Mèdes, ſans faire de conquêtes ſur les Aſſyriens.

Herodot. l. 1, c. 96 & ſeq.

Phraorte ſon fils & ſon ſucceſſeur, ne ſuivit point ſes

traces à cet égard. Ce prince ne ſongea qu'à s'agrandir, & les plus brillans ſuccès couronnèrent d'abord ſes entrepriſes. Il ſubjugua les Perſes & les Nations voiſines, porta ſes armes dans la haute Aſie, & conquit, ſur les Aſſyriens, une partie de ce qu'ils poſſédoient au-delà du fleuve Halys. Mais ſa témérité, long-temps heureuſe, échoua contre la puiſſance du roi de Ninive. Le courage fougueux de ſes montagnards ne put tenir contre la diſcipline des troupes Aſſyriennes. Après vingt-deux ans de règne, il fut tué dans une bataille où ſon armée périt preſque toute entière.

Cyaxare ſon fils en rallia les débris; & plein du deſir de réparer ſes pertes, il fit de toutes parts de nouvelles levées. Mais convaincu, par le malheur de ſon père, que le ſuccès d'une action dépendoit autant de l'ordre que de la valeur des ſoldats, il s'attacha d'abord à diſcipliner ſes troupes. Juſqu'alors elles avoient combattu ſans aucune méthode. C'étoit moins une armée qu'une multitude de volontaires qui ne ſavoient, ni garder leurs rangs, ni former des bataillons. Cyaxare diſtingua ces milices en différens corps, & les aſſujétit aux loix de la Tactique: art nouveau pour cette Nation belliqueuſe; mais que l'ardeur de la vengeance lui rendit aiſément familier. Il recueillit bien-tôt le fruit de ſes ſoins, dans une guerre que les Mèdes eurent à ſoûtenir contre le roi de Lydie. Leurs eſſais furent des victoires ſuivies de conquêtes qui les rendirent aſſez puiſſans pour diſputer de nouveau l'Empire aux Aſſyriens. Cyaxare envahit les terres du roi de Ninive, & le défit en bataille rangée. Il ſe préparoit à mettre le ſiège devant la capitale, lorſque l'invaſion des Scythes le força de ne ſonger qu'à ſa propre défenſe. Ces barbares ſe répandirent comme un torrent par toute l'Aſie, & la ravagèrent pendant vingt-huit années. Ce ne fut qu'au bout de ce temps que Cyaxare en ayant exterminé les chefs & repouſſé le reſte vers les bords du Tanaïs, recouvra tout ce qu'il avoit perdu, & rétablit l'empire des Mèdes. Ces exploits le mirent en état de reprendre ſon ancien projet. Il attaqua Ninive; & par la ruine de cette capitale, il porta le

dernier coup à l'une des plus anciennes monarchies de l'Univers. Les Mèdes profitèrent de ſes dépouilles: leur Empire s'agrandiſſoit de toutes parts; mais il ne devoit pas ſubſiſter. Les vainqueurs des Aſſyriens étoient à la veille d'éprouver le ſort de leurs ennemis. Cyaxare, après avoir régné quarante ans, laiſſa la couronne à ſon fils Aſtyage qui, détrôné dans la trente-cinquième année de ſon règne par Cyrus ſon petit-fils, eut la douleur de voir les Perſes, depuis long-temps vaſſaux des Mèdes, devenir leurs Souverains; & cette Nation, juſqu'alors inconnue dans l'Orient, donner des loix à l'Aſie.

Par ce précis de la narration d'Hérodote, on voit que cet hiſtorien fait d'abord vivre les Mèdes dans une eſpèce d'autonomie dont il ne fixe pas la durée, & qu'il leur donne enſuite quatre Rois dont les règnes réunis rempliſſent l'eſpace de cent cinquante ans. Je paſſe au récit de Ctéſias. Nous le connoiſſons par l'extrait que Diodore de Sicile en a donné dans le ſecond livre de ſon hiſtoire univerſelle.

Diodor. l. II, c. 34. Ctéſias attribuoit, dans ſon ouvrage, l'affranchiſſement des Mèdes à la révolte d'Arbace, gouverneur de Médie & commandant des troupes que cette province fourniſſoit à l'armée de l'Empire. Ce général, indigné de la molleſſe du roi de Ninive, & rougiſſant d'avoir un tel Maître, ſe lia ſecrètement avec Béleſis gouverneur de Babylone. A force d'intrigues, de promeſſes & de préſens, ils formèrent un parti redoutable & firent révolter contre Sardanapale, les Mèdes, les Perſes, les Babyloniens & les Arabes. La guerre fut beaucoup plus longue que les rebelles ne l'avoient cru. Ils perdirent d'abord trois batailles; mais vainqueurs dans une quatrième, ils mirent enfin le ſiège devant Ninive dont ils ne s'emparèrent qu'au bout de trois ans. Je réſerve pour un autre Mémoire le récit abrégé de cette guerre, dont les principaux évènemens ſont détaillés par Diodore qui paroît avoir puiſé dans les écrits de Ctéſias la pluſpart des circonſtances.

Le même auteur fait dire à Ctéſias, qu'Arbace, maître de l'Aſie par la défaite & la mort de Sardanapale, fut

proclamé Roi; & qu'après un règne de vingt-huit ans ſur les Mèdes, il laiſſa le trône à ſon fils Mandaucès. Il ne nous reſte aucun détail ſur ce Prince, ni ſur la pluſpart de ſes ſucceſſeurs. Soit que Ctéſias n'en eut rien dit, ſoit que Diodore ait négligé, comme je le préſume, cette partie de ſa narration, l'extrait qu'il fait nomme ſeulement quelques-uns de ces rois Mèdes, en marquant avec peu d'exactitude la durée de leur règne & quelques faits arrivés ſous deux de ces Princes. Je dis quelques-uns de ces rois Mèdes; car il y a grande apparence que la liſte donnée par Diodore, n'eſt pas complète à beaucoup près. On verra dans la ſuite les raiſons qui fondent ce ſentiment. J'ajoûte qu'il ne marque pas exactement la durée de leur règne. Il fait régner Mandaucès & Artycas chacun cinquante ans, au lieu que Jules Africain, cité par Eusèbe, & George le Syncelle ne donnent que vingt ans au règne du premier, & réduiſent à trente celui du ſecond: calcul qui me paroît devoir être préféré. En effet il eſt, ſelon toute apparence, tiré de Ctéſias lui-même dont l'ouvrage ſubſiſtoit encore au temps de Jules Africain & du Syncelle, puiſque ce dernier eſt plus ancien que Photius. Or Jules Africain & le Syncelle étoient des chronologiſtes, plus attentifs par conſéquent à recueillir des dates que Diodore de Sicile, dont l'inexactitude à cet égard eſt prouvée par plus d'un exemple, & qui de plus annonce dans ſa préface, qu'il ne s'attache point à la chronologie pour les faits antérieurs au règne de Cyrus. D'ailleurs quand ſon autorité ſeroit plus grande ſur ce point, il ſuffiroit, pour décider en faveur de Jules Africain & du Syncelle, du moins par rapport au règne de Mandaucès, de conſidérer qu'Arbace, père de ce Prince, a régné vingt-huit ans; que, né loin du trône, artiſan de ſa propre grandeur, il la devoit à la révolution dont il fut l'auteur, & que, ſelon toutes les apparences, il étoit déjà dans la force de ſon âge quand il porta les Mèdes à la révolte. En effet, Diodore lui-même repréſente Arbace comme un guerrier, à qui ſes ſervices militaires avoient fait obtenir le gouvernement de la Médie. Eſt-il vrai-ſemblable

Canon. Chronic, l. 1, p. 45.

que ſon fils devenu par ſa mort roi des Mèdes, ait pû régner après lui cinquante ans ? Toutes les liſtes de Souverains que nous connoiſſons, ne fourniroient peut-être pas un exemple pareil.

Au reſte, ceux des rois Mèdes que Diodore nomme d'après Ctéſias, ſont au nombre de neuf : Arbace, Mandaucès, Soſarme, Artycas, Arbianès, Artéus, Artynès, Aſtybaras, Aſpadas. Il ne marque point combien de temps ce dernier a régné : nouvelle preuve de ſa négligence à recueillir les dates des temps reculés. La ſomme totale des huit autres règnes, en adoptant pour ceux de Mandaucès & d'Artycas, le calcul de Jules Africain & du Syncelle, eſt de deux cens trente-deux ans, dont voici la diſtribution.

	ans.
ARBACE.	28.
MANDAUCÈS.	20.
SOSARME.	30.
ARTYCAS.	30.
ARBIANÈS.	22.
ARTÉUS.	40.
ARTYNÈS.	22.
ASTYBARAS.	40.
Somme totale	232.

En faiſant remonter, avec les meilleurs chronologiſtes, la révolte, & par conſéquent le règne d'Arbace, à l'an 900 avant l'ère Chrétienne, on aura l'an 668 pour la fin du règne d'Aſtybaras. De l'an 668 à l'an 560 que tous les auteurs s'accordent à regarder comme l'époque du commencement de Cyrus, il reſte cent huit ans que Diodore ne remplit point. Ce vuide eſt une des raiſons qui me font croire qu'il n'a pas donné la liſte complète des rois Mèdes de Ctéſias.

De toute l'hiſtoire de ces Princes, Diodore ne nous a conſervé que deux évènemens. L'un eſt la révolte de Parſondas &

& des Caduſiens ſous le règne d'Artéus; l'autre eſt la guerre d'Aſtybaras contre Zarine reine des Saces. Encore paſſe-t-il légèrement ſur ces deux faits, dont le détail méritoit néanmoins de l'arrêter. J'en parlerai plus au long dans mon ſecond Mémoire, en joignant au récit de Diodore les circonſtances rapportées par d'autres écrivains, & ſur-tout par Nicolas de Damas, dont les fragmens ont été donnés au public par Henri de Valois.

En comparant les deux narrations que je viens d'abréger, on en apercevra la différence au premier coup d'œil. Le nom des Princes, leur nombre, la durée de leurs règnes n'ont pas plus de rapport que les circonſtances de leur hiſtoire: les deux récits n'ont pas un ſeul trait qui leur ſoit commun. De cette diverſité naît un embarras, dont on ne peut ſortir qu'en prenant un des quatre partis ſuivans. Pour former un ſyſtème ſur les Mèdes, il faut, ou préférer Hérodote à Ctéſias, ou ſuivre Ctéſias ſans égard pour Hérodote, ou combiner enſemble les deux témoignages en confondant les rois Mèdes de l'un avec ceux de l'autre, ou chercher une explication qui concilie les deux textes ſans confondre des liſtes auſſi oppoſées que celles des deux hiſtoriens. De ces quatre différens partis, le ſecond & le dernier n'ont été pris par aucun écrivain, ſoit ancien, ſoit moderne. Préférer le récit de Ctéſias à celui d'Hérodote, c'eût été, ſuivant la pluſpart des auteurs, compromettre ſon jugement & deshonorer ſa critique. A l'égard du dernier moyen, on n'a pas même eu la penſée d'y recourir. Comment ſuppoſer que deux récits qui ſe contrediſent à ce point, puiſſent être également véritables?

Ainſi tous ceux qui ont examiné cette matière n'ont connu que deux façons de réſoudre le problème. Les uns, partiſans déclarés d'Hérodote, ne daignent pas même faire mention de Ctéſias, qu'ils relèguent dans la claſſe des écrivains fabuleux. Perſuadés que, confondre les deux récits, c'eût été faire un alliage de vérités & de fictions, ils rejettent toute eſpèce d'accommodement. Les autres, moins excluſifs, joignant le

témoignage de Ctésias à celui d'Hérodote, ont formé, des deux listes différentes, une seule liste de Rois.

Voilà donc, au sujet de la dynastie des Mèdes, deux opinions qui partagent tous les Savans. Je vais faire l'énumération de ceux qui se sont déterminés pour l'une ou pour l'autre. Au reste je dois avertir que je ne prétends ni donner un dénombrement exact de tous les écrivains qui ont parlé des Mèdes, ni faire l'analyse de chaque opinion particulière. Ce seroit me jeter dans un labyrinthe que de vouloir suivre à la fois tant d'hypothèses dans tous les détails qui les différencient. Comme chacun des auteurs dont je dois rapporter les sentimens, en parlant des Mèdes fait entrer leur Monarchie dans le système général qu'il avoit formé sur l'ancienne histoire, & que tous ces systèmes sont différens les uns des autres, chacun d'eux a fait, au récit qu'il adopte, les altérations qu'il a cru nécessaires. L'art conjectural s'est attribué sur les anciens textes, sur-tout quand ce ne sont que des fragmens, un droit dont il abuse quelquefois. On les traite comme les oracles dont le style obscur se prêtoit à toutes sortes d'interprétations. Quelques auteurs, en adoptant les Rois d'Hérodote, s'éloignent de ses calculs : ils assignent des durées différentes au règne, ou de Déjocès, ou de Phraorte, ou de Cyaxare. Plusieurs, en joignant Hérodote & Ctésias, varient dans le mélange qu'ils font des deux récits, proscrivent à leur gré tel ou tel Roi, imaginent entre tel ou tel Prince, une identité que d'autres rejettent, font entrer dans la liste de leurs rois Mèdes des Princes qui ne sont, ni dans le catalogue d'Hérodote, ni dans celui de Ctésias, changent l'ordre, altèrent plus ou moins la durée des règnes; en un mot se permettent tout ce qui convient à leur système.

L'analyse de tant de combinaisons arbitraires me jeteroit dans des écarts, qui ne produiroient que de la confusion & de l'obscurité. Je joindrai donc ensemble tous les systèmes qui se rapportent pour le fonds, sans m'arrêter aux variétés de détail. Tous ceux dont la base commune est le récit d'Hérodote, quelque différens qu'ils soient d'ailleurs, forment la

première classe. Je mets dans la seconde ceux où l'on fait entrer à la fois les deux récits d'Hérodote & de Ctésias. Par-là cette multitude d'écrivains, de commentateurs & de Critiques, se trouve divisée en deux partis. Je ne citerai que les chefs, ou du moins ceux qui figurent dans l'un ou dans l'autre par leur érudition ou leur célébrité. A l'exposition de leurs hypothèses, je joindrai celle des motifs qui me portent à rejeter également les deux systèmes. Ce sera, comme nous l'avons annoncé, la matière des deux articles suivans.

ARTICLE II.

Énumération des auteurs qui n'admettent que le récit d'Hérodote sur la monarchie des Mèdes.

ON peut mettre à leur tête Denys d'Halicarnasse; il paroît embrasser sans réserve le sentiment d'Hérodote, lorsque dans le premier livre de ses antiquités Romaines, il dit, en termes formels, que la durée de la monarchie des Mèdes ne s'étendit point au-delà de quatre règnes ou générations. *Antiq. Rom. l. I, c. 2.*

Usserius, un des modernes qui a le mieux débrouillé le cahos de l'ancienne chronologie; Conringius, un des plus savans hommes de l'Allemagne, Cellarius, Marsham, Prideaux, Newton, M. Bossuet, M. le Président Bouhier, le P. de Montfaucon, le P. de Tournemine, Dom Calmet, enfin les auteurs de la nouvelle histoire universelle imprimée depuis quelques années à Amsterdam, se rangent tous du côté d'Hérodote, en faisant néanmoins presque tous à son récit, les changemens qu'exigent leurs hypothèses particulières.

Aux quatre Rois marqués par l'historien Grec, Usserius en ajoûte un cinquième emprunté de Xénophon: c'est Cyaxare II qu'il fait régner quelques mois avant Cyrus. Cette addition est adoptée par Dom Calmet, à cela près qu'il donne à Cyaxare II vingt-trois ans de règne. Comme il fait commencer Déjocès vingt-deux ans plus tôt que la plupart des chronologistes, c'est-à-dire en 732, il avoit besoin d'augmenter *Table Chronol. à la tête de l'hist. de l'Anc. & du Nouv. Testam.*

d'un pareil nombre d'années le règne de quelqu'un de ſes ſucceſſeurs, afin d'atteindre à l'an 560, date du commencement de Cyrus.

Canon Chronol. Le Père de Tournemine qui, plus fidèle encore au texte d'Hérodote, n'admet point ce ſecond Cyaxare, ſe trouvoit dans le même embarras pour faire préciſément finir le règne d'Aſtyage, le dernier de ſes rois Mèdes, à l'an 560. En plaçant, comme il fait, le commencement de Déjocès à l'an 744, il laiſſoit entre Aſtyage & Cyrus, un intervalle de trente-quatre ans. Pour le remplir, il ſuppoſe un interrègne de ſix ans entre Phraorte & Cyaxare ; & contre le texte précis d'Hérodote qui donne quarante ans de règne au ſecond de ces Princes, il le fait régner ſoixante-huit ans. Une altération ſi forte ne pouvoit être facilement juſtifiée : pour la rendre plauſible, le P. de Tournemine haſarde toutes ſortes de ſuppoſitions ; il avance des conjectures ingénieuſes ; mais il n'a point recours à Ctéſias. Il aime mieux faire tomber ſes corrections ſur la durée des règnes marqués par Hérodote, que ſur le nombre & la ſuite de ſes rois Mèdes.

Voſſius, Prideaux, Newton, M. Boſſuet, & d'après eux M. Rollin, adoptant les idées d'Uſſérius, terminent la liſte des rois d'Hérodote par le Cyaxare de Xénophon qu'ils prennent pour le Darius Mède de l'Écriture. Le détail des raiſons ſur leſquelles ils ſe fondent, n'eſt pas de mon ſujet. On peut les voir, ou ſemées dans leurs écrits, ou recueillies & combattues par M. Fréret dans ſon excellent Mémoire ſur la Cyropédie de Xénophon.

Mémoires de l'Acad. t. VII, p. 460 & ſuiv.

Dom Bernard de Montfaucon dans ſa défenſe de l'hiſtoire de Judith, & M. le Préſident Bouhier dans ſes Diſſertations ſur Hérodote, s'en tiennent, comme le P. de Tournemine, aux quatre Rois marqués par l'hiſtorien, ſans faire à la durée de leur règne des changemens auſſi conſidérables que ce ſavant chronologiſte. Auſſi leurs ſyſtèmes ſont-ils expoſés à toutes les difficultés qu'on peut oppoſer au calcul d'Hérodote ; & ce calcul en ſouffre pluſieurs. Le texte de cet écrivain renferme des contradictions qui doivent embarraſſer ſes partiſans.

Comment accorder en effet ce qu'il dit de la modération de Déjocès, content de régner en Médie, ſans reculer les frontières de cet Etat, avec la durée de cent vingt-huit ans qu'il donne à l'empire des Mèdes ſur la haute Aſie? Si Déjocès a régné cinquante-trois ans, & que Phraorte ſon fils ſoit le premier des rois Mèdes qui ait fait des conquêtes, comme Hérodote l'aſſure, l'erreur eſt de trente-un ans au moins. Quand on ſuppoſeroit, contre toute apparence, que les conquêtes de Phraorte commencèrent avec ſon règne, de ſa première année à la dernière d'Aſtyage, Hérodote lui-même ne compte que quatre-vingt-dix-ſept ans. D'ailleurs eſt-il vrai-ſemblable que Déjocès, qui n'étoit dans l'origine qu'un ſimple particulier, que ſes vertus & ſa politique avoient par des degrés inſenſibles élevé juſqu'au trône, & qui n'étoit plus jeune alors, ait pû régner cinquante-trois ans?

Au reſte ces difficultés & quelques autres que l'on peut faire contre le récit d'Hérodote, ne tombent que ſur les détails des faits, & non ſur l'eſſentiel de la narration, que je crois inconteſtable. Les partiſans d'Hérodote les ont ſenties comme moi: tous ont eſſayé de les réſoudre; & leurs efforts, toûjours ſubordonnés à leurs ſyſtèmes particuliers, ont produit plus d'une explication que je ne dois point rapporter ici. Mais quelque différens que puiſſent être les moyens auxquels ils ſe ſont arrêtés pour concilier Hérodote avec lui-même ſur les points en queſtion, ils ſe réuniſſent tous à défendre le fonds du récit; & c'eſt avec raiſon. Ce récit ne renferme rien de contraire à la vrai-ſemblance; les principaux détails en ſont liés, ſoit entre eux, ſoit avec l'hiſtoire des Nations voiſines. Hérodote avoit été très-à portée de s'en inſtruire: il en parle du ton dont il rapporte les faits qu'il avoit approfondis par lui-même, ton fort différent de celui qu'il prend à l'égard de ceux qu'il ne raconte que ſur le témoignage d'autrui. En un mot tout ce qui peut établir la certitude hiſtorique ſe réunit en faveur de la narration d'Hérodote.

Je ſuis donc bien éloigné de blâmer tant de Savans illuſtres

d'avoir adopté ce qu'il dit de la monarchie des Mèdes; je me fais une loi de ſuivre en ce point leur exemple. Mais devoient-ils proſcrire abſolument le récit de Ctéſias? Je ſais combien Ctéſias eſt généralement décrié. Ma diſſertation excéderoit bien-tôt les bornes que je me ſuis preſcrites, ſi je voulois accumuler ici tous les reproches, dont la pluſpart des auteurs anciens & modernes ont chargé cet hiſtorien. Cependant quelque fondés que puiſſent être ces reproches à l'égard de certains articles, comme ſur l'Hiſtoire Naturelle, la Phyſique & les circonſtances merveilleuſes dont Ctéſias défigure quelques-uns de ſes récits en croyant les embellir, il eſt d'autres articles auxquels on ne doit pas les appliquer.

Mémoires de l'Acad. vol. VI, page 197.
Ibid. vol. V, p. 350.

La ſaine Critique & l'équité ſavent faire cette diſtinction. Qu'on liſe ſans préjugé le diſcours de M. Fréret ſur l'étude de l'ancienne hiſtoire, & ſa Diſſertation ſur la chronologie des Aſſyriens de Ninive, on ſera, je crois, convaincu par les raiſons qu'il allègue en faveur de Ctéſias, qu'on ne peut, en certain cas, récuſer ſon témoignage; & c'eſt ici le cas ou jamais. En effet, quelque oppoſés que ſe montrent Hérodote & Ctéſias au ſujet des Médes, ſi le récit du premier paroît vrai, celui du ſecond eſt vrai-ſemblable. Sa narration eſt ſimple: la liſte de ſes Rois, dont Diodore n'a conſervé qu'une partie, ſe ſuivoit ſans interruption, & rempliſſoit parfaitement l'eſpace écoulé depuis Sardanapale juſqu'à Cyrus. Preſque tous les anciens attribuent, comme lui, l'affranchiſſement des Mèdes à la révolte d'Arbace. Il le fait régner après ſa victoire & la priſe de Ninive; rien ne ſemble plus naturel. Quelle apparence en effet qu'un guerrier plein de cette ambition qui fait les chefs de parti, accoutumé depuis long-temps à commander, chef d'une armée nombreuſe, ait, pendant pluſieurs années, couru les riſques d'une révolte, & forcé, par ſa conſtance, la fortune à ſeconder enfin ſes projets, pour ne pas jouir du fruit de tant de courage, d'intrigues & de périls; qu'un général du roi de Ninive n'ait combattu que pour l'honneur de donner la liberté à des peuples depuis long-temps gouvernés par des Rois, & qui n'avoient peut-être nulle

idée de l'état Républicain? Pour peu qu'on ait lû l'hiſtoire, on ſait que cette forme de gouvernement n'a jamais été du goût des peuples de l'Aſie; & c'eſt une remarque déjà faite par pluſieurs écrivains. Arbace, avec ce deſintéreſſement dont ceux mêmes auxquels il auroit ſacrifié ſes droits, auroient pû lui ſavoir peu de gré, dont ils n'auroient peut-être pas profité long-temps, couroit riſque de ſe voir enlever le fruit de ſa victoire par quelque rival plus ambitieux & moins digne de régner que lui. Ce que Ctéſias rapporte de ce Général eſt donc abſolument conforme à l'idée que nous donnent de lui ſes actions. Auſſi M. Prideaux, quoique proſcrivant les rois Mèdes de cet hiſtorien, prétend-il qu'Arbace eſt le Téglatphalaſar de l'Ecriture: ſentiment que je crois mal fondé, que d'habiles Critiques ont combattu; mais qui prouve que ce ſavant Anglois n'avoit point aperçû dans Arbace un Brutus.

Enfin les différens faits arrivés, ſelon Ctéſias, ſous deux de ſes ſucceſſeurs, & que Diodore de Sicile & Nicolas de Damas rapportent d'après lui, ſont auſſi croyables qu'intéreſſans; le détail dans lequel il entre offre un tableau curieux & vrai des mœurs de ces anciens Orientaux. Tout ce qu'on ſait d'ailleurs concourt à le juſtifier; & l'on ne peut, en le liſant, méconnoître un écrivain fort inſtruit des uſages de l'Orient, & qui pendant un long ſéjour en Perſe avoit eu communication des archives des Rois. Scaliger, peu favorable à Ctéſias, qu'il traite fort mal dans ſes écrits, avance, en propres termes, qu'il y auroit de la folie à ſuivre, ſur la monarchie des Mèdes, un ſyſtème où celui de cet auteur ne pût entrer. Pour moi, ſans taxer ſi durement les opinions différentes de la mienne, je regarde le récit de Ctéſias, comme auſſi vrai que celui d'Hérodote, & je crois qu'on ne peut proſcrire ni l'un ni l'autre. C'eſt le ſentiment de ceux qui ont eſſayé de les accorder, en combinant les deux récits.

Scalig. l. III, canon. Iſag. part. II, p. 34.

ARTICLE III.

Enumération des Ecrivains qui font un mélange des écrits d'Hérodote & de Ctéſias.

CE parti, quoique moins nombreux que le précédent, eſt compoſé d'auteurs célèbres & de ſavans chronologiſtes. Parmi les Anciens, je compte d'abord Diodore de Sicile. Quoique plus porté pour le récit de Ctéſias que pour celui d'Hérodote, il les rapporte également, & paroît les confondre en prenant *Aſpadas* pour *Aſtyage*. Ce qui prouve encore mieux qu'il les mêloit enſemble, ſoit par négligence, ſoit par ſyſtème, c'eſt qu'il fait mourir à Ecbatanes le prédéceſſeur d'*Aſpadas*, quoiqu'Ecbatanes fût la demeure des rois Mèdes d'Hérodote; que ceux de Ctéſias n'en aient jamais été les maîtres, & qu'il ſoit aiſé de prouver que cette ville étoit à peine bâtie lorſqu'Aſtybaras mourut. En effet la mort de ce Prince & le commencement du règne d'Aſpadas ſon ſucceſſeur, ſont de l'année 668 *(a)* avant J. C. la quarante-deuxième du règne de Déjocès fondateur d'Ecbatanes, & que perſonne n'a confondu juſqu'à préſent avec Aſtybaras. Cette identité ne ſeroit ſoûtenable dans aucun ſyſtème.

Trogue Pompée, du moins autant que nous pouvons en juger par l'abrégé de Juſtin, donne, ſuivant le calcul de

Juſtin, l. 1, c. 4 & 6.

(a) Il eſt vrai que par la réduction faite aux règnes de Mandaucès & d'Artycas, j'ai retranché cinquante ans à la ſomme totale des règnes marqués par Diodore, & que, ſuivant le calcul de cet hiſtorien, Aſtybaras mourut en 618. Mais ſi l'on en doit conclurre que Diodore ne prend point Aſtybaras pour Déjocès, il ne s'enſuit pas qu'Aſtybaras ait pû mourir à Ecbatanes. Cyaxare y régnoit alors; & quoique Diodore paroiſſe confondre Aſtybaras & Cyaxare, en prenant Aſpadas, ſucceſſeur de l'un, pour Aſtyage, fils de l'autre, cette identité n'eſt pas moins inſoûtenable que le ſeroit celle d'Aſtybaras & de Déjocès. La Chronologie ne peut s'ajuſter avec elle. Suivant le calcul de Diodore, Aſtybaras mourut en 618, & le Cyaxare d'Hérodote eſt mort inconteſtablement en 595. C'eſt une différence de vingt-trois ans; elle ſera de ſoixante-treize ans, ſi l'on adopte le calcul du Syncelle, que je crois le meilleur, comme je me flatte de l'avoir prouvé.

Ctéſias,

Ctéſias, 350 ans de durée à la monarchie des Mèdes. Leur premier Souverain, ſelon lui, fut Arbace. Il ajoûte qu'Aſtyage, ſous le règne duquel cette monarchie fut détruite, régnoit par droit héréditaire après une longue ſuite de Monarques, *poſt multos Reges ;* expreſſion que Juſtin n'eût pas employée pour déſigner uniquement les trois prédéceſſeurs qu'Hérodote donne à ce Prince : on ne peut refuſer de l'entendre d'un nombre plus conſidérable.

Nicolas de Damas, hiſtorien & philoſophe de la Cour d'Auguſte, eſt du même ſentiment. Quoique, faute d'avoir ſon ouvrage entier, nous ne puiſſions nous former une juſte idée de ſon ſyſtème, cependant ce qu'il dit d'Arbace & les traits qu'il rapporte ſous les règnes d'Artéus & d'Aſtybaras, ſont une preuve qu'en adoptant les principes d'Hérodote, il n'avoit pas rejeté la liſte & le calcul de Ctéſias. *Valeſ. Excerpt. p. 425.*

Euſèbe, regardé par les chronologiſtes comme un de leurs auteurs élémentaires, a ſuivi l'exemple des trois hiſtoriens que je viens de nommer. Cet écrivain compte huit rois Mèdes, dont le premier eſt Arbace ; c'eſt un point ſur lequel il s'accorde avec Ctéſias. On voit auſſi, dans ſon catalogue, Soſarme, mais immédiatement après Arbace. A Soſarme ſuccèdent deux Rois inconnus à Ctéſias & qu'Euſèbe fait ſuivre par les quatre Rois d'Hérodote, dont les règnes n'ont pas, ſelon lui, la même durée que dans l'hiſtorien. Il ſeroit difficile de deviner les motifs de cet alliage. *Canon. chron. l. II, 147.*

Le mélange que font Jules Africain & George le Syncelle, eſt moins compliqué. Pour faire une ſuite de huit rois Mèdes, ils joignent aux quatre premiers de Ctéſias les quatre d'Hérodote ; & quoiqu'ils ne préſentent que confuſément leur ſyſtème ſur cette Monarchie, cependant on voit, en l'étudiant avec ſoin, qu'ils ne reconnoiſſent pas l'autonomie des Mèdes dont Hérodote a parlé. *Afric. apud Euſ. loco cit. Georg. Syncel. Chronog. pag. 197.*

Parmi les Modernes, les plus célèbres de ceux qui ont prétendu allier les deux hiſtoriens, ſont Jules Scaliger, le P. Pétau & le P. Pezron.

Scaliger, adoptant la liſte entière de Ctéſias, ſuppoſe

qu'Artéus, cinquième roi des Mèdes ſelon cet auteur, eſt le Déjocès d'Hérodote, qu'Artynès eſt Phraorte, qu'Aſtybaras eſt Cyaxare, enfin qu'Aſpadas eſt le même qu'Aſtyage : au reſte, il raccourcit de treize ans le règne de Déjocès, & donne cinq ans de plus à celui d'Aſtyage. Je rapporte ces différences ſans prétendre en juger ici.

Petav. Tab. chronol.

Le P. Pétau donnant plus de trois cens ans de durée à la monarchie des Mèdes, eſt ſur ce point d'accord avec Ctéſias. A la tête de ſon catalogue des rois Mèdes, il met Arbace & ſes ſucceſſeurs, juſques & compris Arbianès ; enſuite abandonnant Ctéſias, il fait ſuivre Arbianès par Déjocès & par les autres Rois que nomme Hérodote.

Le P. Pezron, dans ſon canon chronologique de l'Ecriture, rédigé ſelon la verſion des Septante, adopte les ſix premiers Rois de Ctéſias ; à leur ſuite il place les quatre Rois d'Hérodote & termine ſa liſte par le Cyaxare de Xénophon.

En rapportant à la fin de l'article précédent les raiſons qui nous obligent à donner une égale croyance aux deux narrations d'Hérodote & de Ctéſias, j'ai d'avance expoſé les motifs ſur leſquels ſe fondent les auteurs nommés dans ce troiſième article, pour allier ainſi des textes ſi différens l'un de l'autre. S'ils ont regardé le récit d'Hérodote comme inconteſtable, ils ont eu la même idée de celui de Ctéſias ; & quelque prévenus qu'ils puſſent être contre cet auteur, ils ont eu l'équité de convenir que les reproches qu'il mérite communément ne pouvoient avoir ici leur application.

Mais il me ſemble que, trop frappés de la néceſſité d'admettre à la fois deux récits oppoſés, ils n'ont pas aſſez ſenti que l'union qu'ils vouloient ménager étoit impoſſible, & que ces deux narrations ſe détruiſoient en ſe confondant, quoique chacune, conſidérée ſéparément, pût être véritable. En effet, elles ſont incompatibles, & la première ne préſente aucun trait qu'on puiſſe accorder avec les faits rapportés dans la ſeconde.

1.° Hérodote aſſure formellement que les Mèdes, après s'être ſouſtraits au joug des Aſſyriens, formèrent quelque

temps une eſpèce de République, & que Déjocès qui fut, ſelon lui, leur premier Roi, s'étoit élevé de la condition privée juſqu'au trône; ce qui ne peut quadrer avec les Rois que l'on donne pour prédéceſſeurs à Déjocès dans les ſyſtèmes rapportés ci-deſſus. Si les Mèdes furent des Républicains juſqu'au règne de ce Prince, ils n'eurent point de Monarques avant lui.

Peut-être dira-t-on que les premiers Rois de Ctéſias ne ſont que ces Juges qui gouvernèrent les Mèdes juſqu'au temps de Déjocès, & de l'adminiſtration deſquels Hérodote a parlé. C'eſt le moyen de conciliation imaginé par quelques écrivains, & même adopté depuis peu par le ſavant auteur d'une Diſſertation ſur l'hiſtoire de Judith, imprimée dans la nouvelle édition de la Bible. Mais cette explication eſt plus ſpécieuſe que ſolide. Je demande à ceux qui la donnent ou qui s'en contentent, pourquoi ces Juges, ſimples Magiſtrats élûs par un peuple libre & ſans doute jaloux des prémices de ſa liberté, pourquoi ces chefs dépendans de la Nation, n'ayant qu'une autorité précaire, un pouvoir amovible, ſont appelés Rois par Ctéſias, comme les véritables ſouverains des Mèdes. Je demande comment ils ont poſſédé leurs dignités des trente, des quarante ans de ſuite. On dira qu'elles n'étoient pas annuelles comme le Conſulat chez les Romains, mais conférées pour un plus long eſpace; que les archontes d'Athènes furent d'abord perpétuels, enſuite décennaux. Mais je ne vois, entre ces Magiſtrats & les Juges dont nous parlons, aucune parité. Les Archontes ſuccédoient à des Rois: voilà pourquoi ils ont d'abord été perpétuels. Le peuple, accoûtumé depuis long-temps au gouvernement monarchique, ne fit que changer le nom de ſes Souverains, moins par haine de la royauté que par reſpect pour la mémoire de Codrus. Si dans la ſuite ils furent décennaux, quoique le peuple, commençant pour lors à ſentir le prix de ſa liberté, pût prendre ombrage d'un pouvoir de dix ans, ils ne le furent que parce qu'ils étoient dix Archontes à la fois, & que l'abus d'une autorité partagée entre pluſieurs n'eſt pas facile. Mais les Juges qu'on

Vol. V, p. 393.

donne aux Mèdes, & dont on prétend retrouver les noms dans la liſte de Ctéſias, ces Juges n'auroient point eu de collègues, par conſéquent point de rivaux, & peu d'obſtacles à leurs deſſeins ambitieux: ainſi nulle apparence qu'ils aient été perpétuels.

D'ailleurs Hérodote ſait aſſez entendre qu'ils ne l'étoient pas. Enfin, ſans répéter ici ce que j'ai dit d'Arbace, le détail d'un évènement arrivé ſous Artéus le ſixième des Rois de Ctéſias, & qui ne ſeroit qu'un ſimple Juge dans l'hypothèſe que je combats, ce détail la détruit également. On verra par ce que j'en dois rapporter ailleurs d'après Nicolas de Damas, que l'autorité dont jouiſſoit Artéus, ſa magnificence, l'éclat de ſa Cour ne ſont nullement compatibles avec la vie modeſte d'un Juge & la ſimplicité d'un Républicain. Ce récit montrera qu'Artéus étoit un Monarque & un Monarque oriental. C'eſt donc en vain qu'on cherche les Juges d'Hérodote dans les premiers Rois de Ctéſias. Première raiſon qui rend les deux récits incompatibles.

2.° Il n'eſt pas poſſible de placer ſous aucun des Rois nommés par Hérodote, la révolte de Parſondas & la guerre contre la reine Zarine dont il étoit parlé dans Ctéſias. De tels faits ne quadrent point avec l'hiſtoire connue de ces quatre Princes.

3.° Les dates mêmes ne peuvent ſe concilier. L'Artéus de Ctéſias a commencé dès l'an 770, ſoixante ans par conſéquent avant le Déjocès d'Hérodote: donc Déjocès ne peut être Artéus, comme le prétendent Scaliger & le P. Pétau; il eſt encore moins Arbianès prédéceſſeur d'Artéus, ainſi que le ſuppoſent Eusèbe & le Syncelle. On doit appliquer aux autres Rois des deux liſtes le même raiſonnement.

Je pourrois en ajoûter d'autres qui mettroient dans un nouveau jour l'incompatibilité des deux récits; mais je crois en avoir aſſez dit pour la démontrer. Elle eſt établie ſur des preuves qui n'ont pas beſoin d'être ſoûtenues. Il eſt temps d'expoſer mes conjectures & de préſenter mon hypothèſe à la place de celles que je crois avoir détruites. C'eſt ce que

je vais faire dans le quatrième & dernier article de cette Dissertation.

ARTICLE IV.

Nouvelle hypothèse dans laquelle les deux explications se concilient sans se confondre.

CE que j'ai dit dans les articles précédens a dû faire entrevoir quel est mon système sur la question que j'examine. Ce système est une conséquence nécessaire du parti que j'ai pris de rejeter tous les autres. Je pense, avec les partisans d'Hérodote, que la narration de cet historien est véritable dans le fonds & dans la plupart des circonstances; mais je me flatte d'avoir prouvé contre eux que celle de Ctésias, quoiqu'absolument différente, n'est pas moins conforme à la vérité. D'accord avec les défenseurs de Ctésias sur l'idée qu'on doit avoir de son récit, j'ai montré, contre leur sentiment, que ce récit ne doit pas être confondu avec celui d'Hérodote. Ainsi je crois d'une part les deux narrations également vraies, & de l'autre je les crois incompatibles. Il en résulte que je dois les soûtenir toutes deux en même temps par une explication qui les concilie sans les confondre; & c'est un avantage particulier, selon moi, à l'hypothèse que je vais développer le plus clairement qu'il me sera possible *(b)*.

(b) Le savant M. Desvignoles paroît avoir entrevû le moyen de conciliation que je présente ici, ou du moins ce qu'il hasarde dans un endroit de *sa chronique de l'Histoire Sainte*, peut y conduire. *Prenons un autre chemin*, dit-il, *& sans renoncer aux remarques précédentes, voyons si notre première conjecture pourra s'accommoder à ces Catalogues. Artée & Déjocès ont été tous deux rois des Mèdes: mais ils ont régné en divers quartiers, ou dans diverses provinces; Artée à Suses, capitale de la Susiane, & Déjocès à Echatanes, capitale de la grande Médie. . . . c'étoient des capitales d'Etats différens; Echatanes étoit la résidence de Déjocès qui y avoit son Palais, comme l'assure Hérodote, & suivant Nicolas de Damas, Artée demeuroit à Suses.* (Desvignoles, chronol. de l'Hist. Sainte, *tome II, l. IV, c. 5, page 237, Berlin, 1738*). Lorsque je composai cette Dissertation je ne connoissois, ni l'ouvrage ni le système de M. Desvignoles, si toutefois

Hérodote & Ctéſias paroiſſent ſe contredire au ſujet de la monarchie des Mèdes; leurs narrations oppoſées pour le fonds ne ſe rencontrent dans aucun détail, & néanmoins ces deux narrations méritent une égale croyance: j'en conclus qu'Hérodote & Ctéſias ne parlent pas de la même monarchie des Mèdes; mais de deux dynaſties abſolument différentes, qui ſubſiſtoient en même temps, & qu'on ne peut trop diſtinguer l'une de l'autre. Ce n'eſt pas que je conſidère les Mèdes d'Hérodote & ceux de Ctéſias comme deux portions du même peuple, comme deux branches de la même tige. On connoît aſſez quelles furent les bornes *(c)* de la Médie proprement dite: c'eſt des habitans de cette contrée que parle Hérodote, & Ctéſias n'en parle pas. Les Mèdes de ce dernier ne portent, ſelon moi, ce nom qu'improprement, & par une extenſion qui peut-être a ſa ſource dans la mépriſe de l'hiſtorien. Comme l'auteur de l'affranchiſſement des Mèdes, Arbace étoit Mède lui-même, & qu'avec le ſecours des troupes de Médie qu'il commandoit, il ſut ſe faire une ſouveraineté

on peut appeler *ſyſtème* une conjecture avancée ſans preuves, une idée incidente, qui n'eſt ni développée ni ſoûtenue. M. Gibert, à la première lecture de ce morceau, m'avertit de ce rapport que j'avois, ſans le ſavoir, avec un chronologiſte dont l'érudition & le mérite ſont ſi connus; il m'indiqua même le paſſage que je viens de tranſcrire. Je crois qu'en comparant avec mon hypothèſe celle qui réſulte de ce paſſage, on en apercevra la différence. Je me rencontre en quelque choſe avec M. Deſvignoles: nos idées ont quelques traits de reſſemblance; mais elles ne ſont pas les mêmes. Au reſte, quoique je n'aie rien emprunté de cet écrivain, dont j'avoue n'avoir connu juſque-là que le nom, il me ſeroit toûjours flatteur d'être regardé ſimplement comme ſon interprète. Je ne tiens pas aſſez à mes vûes pour être fâché que mon Mémoire ſoit au premier coup d'œil traité de commentaire du texte de M. Deſvignoles; il me ſuffit d'expoſer le fait tel qu'il eſt.

(c) Suivant Pline & Strabon, la Médie étoit bornée au nord par l'Arménie & le pays des Caduſiens; au midi par la Sitacène & la Suſiane; à l'orient par le pays des Parthes & les régions ſituées le long des côtes méridionales de la mer Caſpienne; à l'occident par l'Adiabène & la Gordienne. Cette vaſte étendue de pays, qui du temps de Strabon ſe diviſoit en deux parties, la *grande Médie*, ayant pour capitale Ecbatanes, & l'*Atropatène*, étoit, lors de la révolte d'Arbace, habitée par ſix Nations, ou pour mieux dire, par ſix tribus différentes, dont Hérodote nous a conſervé les noms. *Voy. Pline, liv. VI, chap. 26. Strab. liv. XI, page 523.*

dans les pays voisins, Ctésias aura donné le nom de Mèdes aux peuples sur lesquels ce Prince & ses successeurs régnèrent. Ce qui doit surprendre d'autant moins que ces peuples avoient pris part à la révolte; & que cette révolte passoit néanmoins pour celle des Mèdes, par la seule raison qu'ils furent les chefs de la Ligue. Quoique plusieurs provinces eussent à la fois secoué le joug des rois d'Assyrie, cependant on parloit sur-tout des Mèdes: on leur attribuoit la principale gloire de l'entreprise, parce que les peuples ligués avoient combattu sous leurs enseignes & sous les ordres d'un Général de leur Nation. La Monarchie qui se forma pour lors des débris de l'empire Assyrien, fut celle des Mèdes, quoique par cette révolution les Mèdes eussent recouvré leur liberté, & qu'Arbace n'ait jamais été Souverain en Médie.

Les Nations sur lesquelles il régna, quoique distinguées des Mèdes, ont donc pû dans la suite être confondues avec eux, & recevoir improprement de quelque écrivain le nom de Mèdes. Ainsi, quoiqu'il n'ait existé qu'un seul peuple de Mèdes, il sera toûjours vrai de dire qu'il y aura eu deux dynasties de rois Mèdes qui doivent l'une & l'autre leur origine à la révolte d'Arbace, mais dont l'antiquité n'est pas égale. Celle de Ctésias fondée par Arbace même, remonte à l'an 900; & par une suite de Rois d'abord très-puissans, dans la suite vassaux des souverains de Babylone, remplit l'intervalle écoulé depuis cette époque jusqu'à Cyrus. La dynastie des Mèdes d'Hérodote ayant été précédée, suivant les termes de cet auteur, d'une espèce d'autonomie qui fut détruite par Déjocès, ne commence qu'avec ce Prince en 710, & continue, comme celle de Ctésias, jusqu'à Cyrus qui fit passer le sceptre entre les mains des Perses. Mais devenue, sous les successeurs de Déjocès, plus puissante que la dynastie collatérale dont les beaux jours étoient passés, & qui pour lors, affoiblie par différens échecs, ne figuroit plus dans l'Orient, elle l'éclipsa par sa grandeur & sa célébrité.

Je ne crois pas qu'on puisse rien opposer à cette distinction des deux dynasties que je regarde comme la seule façon de

résoudre le problème. Elle me paroît établie d'une manière inconteſtable par tout ce que j'ai dit ci-deſſus, pour montrer d'une part la vérité des deux récits, & de l'autre leur incompatibilité. Si les deux hiſtoriens ont tous deux raiſon en paroiſſant ſe contredire, & qu'on ne puiſſe les reconcilier par aucune eſpèce de mélange ou de combinaiſon, il faut, par une ſuite néceſſaire, qu'ils aient parlé de deux peuples différens.

Mais ce qui achève de le prouver, c'eſt qu'Hérodote & Ctéſias, ſi peu d'accord entre eux ſur les rois Mèdes prédéceſſeurs de Cyrus, conviennent parfaitement au ſujet des noms & de la ſuite des rois de Perſe ſucceſſeurs de ce Prince. Tous deux nomment Cambyſe, le Mage, Darius & Xerxès. Le règne de Cyrus dont les conquêtes formèrent un vaſte Empire de l'aſſemblage de pluſieurs Royaumes, eſt le point de réunion des deux hiſtoriens. Ils commencent alors à parler le même langage: c'eſt qu'ils parlent du même peuple & des mêmes Souverains. Juſqu'à ce temps ils écrivoient l'hiſtoire de deux dynaſties différentes.

Il paroîtra ſans doute ſingulier que chaque hiſtorien n'ait parlé que d'une ſeule de ces dynaſties, en ne faiſant de l'autre aucune mention, même indirecte; & je ſens qu'on ne manquera pas de me faire cette objection: mais la réponſe eſt facile & contribuera même à fortifier mon hypothèſe. Je ne crois pas d'abord qu'on puiſſe rien conclurre du ſilence de Ctéſias au ſujet des Mèdes d'Hérodote. Il eſt poſſible que cet auteur, au lieu de diſtinguer nettement les deux dynaſties, les ait confondues enſemble, & par une de ces mépriſes ordinaires à des écrivains étrangers, n'ait regardé leurs hiſtoires particulières que comme deux traditions différentes entre leſquelles il pouvoit choiſir. Mais indépendamment de cette conſidération, nous connoiſſons trop peu ſes ouvrages pour en avoir une juſte idée. D'après les extraits qui nous en reſtent, nous ne ſommes pas en état d'aſſurer ou de nier qu'ils aient renfermé tel ou tel récit. A l'égard d'Hérodote, ſon ſilence eſt encore moins concluant. Il ne dit rien des Mèdes de Ctéſias, parce que ſon plan n'étoit pas d'en parler. On en conviendra

conviendra pour peu qu'on examine avec attention les différens récits dont ſon premier livre eſt l'aſſemblage. La liaiſon que des guerres ſanglantes avoient miſe entre l'hiſtoire des Grecs & celle des Perſes, l'engageoit à s'étendre ſur l'origine des Perſes, à remonter au commencement de leur Empire, afin de faire connoître aux Grecs, pour leſquels il écrivoit, une Nation rivale, toûjours armée pour les combattre, & qu'ils avoient déjà vaincue tant de fois. Dans cette vûe Hérodote parle des peuples auxquels les Perſes ont ſuccédé dans l'Aſie; & comme les rois Mèdes, ſucceſſeurs de Déjocès, étoient ceux dont Cyrus avoit détruit l'Empire, il rapporte avec quelque détail ce qui les concerne. Mais ceux de Ctéſias n'avoient eu preſque rien à démêler avec les Perſes. Leur hiſtoire étoit pluſtôt une portion de celle des Aſſyriens, comme leur Monarchie en étoit un démembrement. Hérodote n'a donc pas cru devoir en parler, quoiqu'il pût fort bien les connoître. Il auroit parlé d'eux s'il eût été queſtion des Aſſyriens dans cet endroit de ſon hiſtoire; & je préſume qu'il l'avoit fait dans un de ſes ouvrages, dans lequel il expoſoit fort au long les antiquités des Aſſyriens de Babylone & de ceux de Ninive. Ce ſont ſes *Aſſyriaques* que nous n'avons plus, & qu'Ariſtote cite dans ſon hiſtoire des animaux. Hérodote, en compoſant ainſi ſur les Aſſyriens un ouvrage particulier auquel il renvoie ſes Lecteurs, s'étoit cru diſpenſé de faire entrer ce qui les regardoit dans celui qui nous reſte: & voilà pourquoi, ſi je ne me trompe, il ne dit preſque rien d'eux & rien des rois Mèdes connus de Ctéſias. Il n'en a point parlé dans ſon hiſtoire, parce qu'il en parloit ailleurs.

Hiſt. anim. l. VII, c. 18.

Mais quels ſont ces Mèdes de Ctéſias, ou, pour parler plus juſte, quelle eſt cette dynaſtie de rois Mèdes différens de ceux d'Hérodote, & dont Ctéſias avoit écrit l'hiſtoire? Quelles étoient les contrées ſoûmiſes à la domination de ces Princes? Quel fut le ſiège de leur Empire?

Avant que de répondre directement à ces queſtions, qu'il me ſoit permis de préſenter ici le tableau des principales Monarchies qui ſubſiſtoient en Orient vers le milieu du règne de

Déjocès, c'eſt-à-dire vers l'an 680 avant l'ère Chrétienne, & dont la réunion forma dans la ſuite la plus grande partie de l'empire de Cyrus.

Cette portion de l'Aſie étoit alors ſoûmiſe à la domination de ſix principaux Souverains, qui partageoient entre eux tout ce qui n'étoit pas occupé par les colonies Grecques établies ſur les côtes de l'Aſie mineure, ou par les Scythes & par d'autres peuples encore barbares, que la ſituation de leurs pays & la férocité de leurs mœurs avoient préſervés de la dépendance.

Les rois de Ninive, ſucceſſeurs du Prince détrôné par Arbace vers l'an 900, quoique très-affoiblis par la révolte de la pluſpart des Provinces qui compoſoient autrefois l'empire Aſſyrien, & par la défaite encore récente de Sennachérib, régnoient néanmoins alors ſur un Etat très-puiſſant. Ils poſſédoient, outre l'Aſſyrie dont Ninive étoit la capitale, la Syrie, la Céléſyrie, une portion de la Méſopotamie & de la Paleſtine, l'Arménie & la Cappadoce.

La Lydie obéiſſoit à des Rois particuliers célèbres dans l'antiquité par leurs richeſſes. La domination de ces Princes ne ſe bornoit pas à la ſeule contrée dont leur Monarchie portoit le nom; elle s'étendoit ſur quelques provinces voiſines.

Les rois de Juda héritiers du ſceptre de David, ſans l'être de ſa puiſſance, régnoient avec plus de pompe que de gloire; & contraints de chercher des protecteurs chez les peuples voiſins, ils ſe ſoûtenoient moins par leurs propres forces que par la diviſion de leurs ennemis.

Les Mèdes, ſouſtraits par Arbace au joug des Aſſyriens, après avoir long-temps joui d'une parfaite autonomie, s'étoient depuis trente ans ſoûmis à Déjocès; & ce Prince habile, plus attentif à ſe fortifier au dedans que jaloux de s'étendre au dehors, jetoit alors les fondemens d'une Monarchie qui devint redoutable ſous ſes ſucceſſeurs.

Babylone, cette ville ancienne & fameuſe, ſoûmiſe d'abord à des rois Chaldéens, conquiſe enſuite par des princes Arabes, puis enlevée à ces conquérans par les Aſſyriens de Ninive,

appartenoit alors à des Souverains ſucceſſeurs de Nabonaſſar; & ſous ces Princes elle étoit devenue la capitale d'un Empire dont le célèbre Nabuchodonoſor devoit bien-tôt reculer les frontières juſqu'aux extrémités de l'Aſie.

Enfin l'Orient mettoit encore au nombre de ſes Souverains les rois de l'Elymaïde ou de la Suſiane. Ces Monarques, dont les écrivains profanes ne ſont preſque pas mention, mais que l'Ecriture a connus, & qu'elle déſigne toûjours ſous le nom de rois d'Elam, tenoient même alors un rang diſtingué dans l'Aſie, quoiqu'affoiblis depuis pluſieurs années par des échecs dont je rendrai compte ailleurs. Les Prophètes nous parlent d'Elam comme d'un peuple puiſſant & redoutable, qui avoit fait de grandes conquêtes ſur les Aſſyriens. Je ſais qu'on a coûtume d'entendre les Perſes ſous ce nom d'Elam. Mais l'Ecriture donne aux Perſes de Cyrus le nom de *Paras;* & elle parle de la puiſſance des Elamites dans un temps où les Perſes étoient à peine connus, où renfermés dans les montagnes ſtériles de la Perſide, ignorés, mais libres & vertueux, ils devoient ſur-tout à leur pauvreté, ces mœurs ſimples & reſpectables qui les ont fait conſidérer par les Anciens comme les Spartiates de l'Orient: état qui, ſelon le témoignage de toute l'antiquité, dura juſqu'au règne de Cyrus.

La domination des rois de l'Elymaïde s'étendoit ſur-tout du côté de l'Orient où ils comptoient les Perſes au nombre de leurs vaſſaux, & pour ſujets les Parthes, les Carmaniens & tous les peuples de la Bactriane, juſqu'aux frontières des Maſſagètes & des Saques voiſins de l'Arachoſie. Bornés au couchant par les Etats du roi de Babylone, ils l'étoient au nord par les Mèdes d'Hérodote. Mais la Suſiane étoit le ſiège de leur Empire. Daniel nous apprend que le pays d'Elam avoit Suſes pour capitale. En effet, cette ville qui fut dans la ſuite ſi célèbre ſous les rois de Perſe, étoit déjà très-conſidérable avant le règne de Cyrus au temps de Daniel: ſa force & ſa magnificence ſont célèbres dans l'antiquité. Strabon compare ſon étendue de cent vingt ſtades à celle de Babylone. Il en attribue la fondation au célèbre Titon ſi connu par les

Strab. l. XV.

amours de l'Aurore & père de Memnon : origine fabuleuſe, mais qui prouve l'ancienneté de cette ville. Suivant Hérodote, elle portoit, ſans doute à cauſe de cette origine, le nom de *Memnonium* que Strabon donne au château ſeul, & Pauſanias aux remparts de la ville. On appeloit auſſi *chemin de Memnon*, la grande route qui conduiſoit de la mer occidentale à Suſes, à travers l'Aſie mineure, l'Aſſyrie, l'Arménie & la Matiène. Enfin Daniel parle ſouvent de cette ville qu'il place ſur l'*Euléus*.

Hérod. l. v. c. 54.

Pauſanias, Meſſen. 31.

Daniel. c. 8, v. 2.

Cette grandeur & cette magnificence à laquelle Suſes étoit parvenue dès le temps de Cyrus, démontre qu'avant le règne de ce Prince elle avoit été la capitale d'un Etat puiſſant pendant un temps conſidérable. Or ce temps ne peut être que celui qui s'eſt écoulé depuis la défaite de Sardanapale I.er par Arbace, juſqu'à l'agrandiſſement des ſucceſſeurs de Déjocès & des rois de Babylone. En effet, on ne peut attribuer l'embelliſſement de Suſes aux Babyloniens : ils étoient trop occupés de leur ville, & de plus, leur puiſſance n'a guère commencé qu'à Nabuchodonoſor. Suſes ne s'accrut pas non plus ſous les Aſſyriens de Ninive : ils devoient craindre d'agrandir une ville ſituée dans un pays riche, ſur une rivière conſidérable, & que ſa poſition avantageuſe auroit miſe en état d'attirer tout le commerce de l'Orient, parce que le canal de l'Euléus étoit plus navigable que le Tigre qui arroſoit les murs de Ninive, & qu'il eſt impoſſible de remonter.

Or cet intervalle écoulé depuis la révolte d'Arbace, qui porta le premier coup à l'empire de Ninive juſqu'au règne de Nabuchodonoſor dont les conquêtes augmentèrent celui de Babylone, eſt au moins de trois cens ans. En plaçant ſous ces trois ſiècles la dynaſtie des rois de l'Elymaïde ou de la Suſiane, nous ſerons parfaitement d'accord avec l'Ecriture qui les repréſente comme très-puiſſans alors. Le prophète Jérémie en prédiſant vers l'an 581 la ruine d'Elam, parle de la puiſſance de ſes Rois vaincus par Nabuchodonoſor. *Confringam arcum Elam, & ſummam fortitudinem eorum.*

Jérémie. c. 49, v. 35.

Cet expoſé des différentes Monarchies qui ſubſiſtoient vers

le temps de Déjocès, me dispense presque de faire, aux questions proposées, la réponse que j'ai différée jusqu'à présent. On voit assez que ces Souverains qui régnoient à Suses, ces rois de l'Elymaïde sont les rois Mèdes de Ctésias. Rien n'est plus naturel en effet; & j'ose avancer que cette identité bien établie entre ces rois Mèdes dont on nioit l'existence, & des Souverains auxquels on n'avoit pas fait jusqu'à présent assez d'attention, jette un grand jour sur l'histoire des temps reculés, en tirant une Monarchie trop peu connue de l'obscurité qu'elle ne méritoit pas.

Cette hypothèse éclaircit de plus, comme on le verra dans le Mémoire suivant, l'origine du royaume de Babylone, fondé par Nabonassar, & donne une raison plausible de l'établissement d'une nouvelle ère par ce Prince dont le règne est une époque célèbre dans l'antiquité. Avec de tels avantages on ne pourroit refuser de l'admettre quand elle ne seroit que vrai-semblable: mais elle est simple & dégagée de tout embarras, de toute supposition; elle ne se fonde ni sur des interprétations forcées, ni sur des corrections arbitraires de textes obscurs; elle concilie parfaitement deux auteurs qui paroissoient se contredire: enfin elle est autorisée par le texte même de Nicolas de Damas qui n'a fait que copier Ctésias en cette occasion. Il dit en propres termes qu'Artéus, auquel il donne le titre de roi des Mèdes, résidoit à Suses *(d)*.

(d) Le récit de Nicolas de Damas commence en ces termes: Ὅτι ὅτε Ἀρταίου τοῦ Βασιλέως Μήδων. *Regnante apud Medos Artæo successore Arbacis.* Dans le cours de sa narration il nomme plusieurs fois les Mèdes & la Médie; il ajoûte ensuite que Parsondas fut reconduit *à Suses, où le Roi faisoit sa résidence,* εἰς Σοῦσα ἔνθα ἦν Βασιλεύς.

Ces deux passages rapprochés démontrent qu'il y avoit des rois Mèdes successeurs d'Arbace résidens à Suses: ce ne peut être que ceux de Ctésias, du nombre desquels étoit Artéus, d'autant plus qu'aucun des rois Mèdes d'Hérodote n'a fait son séjour en cette ville. Ils avoient Ecbatanes pour capitale, & jamais il n'est dit que Cyaxare lui-même, dont les conquêtes étendirent la domination des Mèdes, ait été Souverain à Suses. *Valef. Excerpt. p. 426 & 434.*

Il est vrai, car je ne dois ni ne veux rien dissimuler, que si Nicolas de Damas fait résider Artéus à Suses, Diodore fait mourir Astybaras à Ecbatanes, & qu'Astybaras étoit, comme Artéus, un des rois Mèdes

Je crois avoir établi mon hypothèse sur des fondemens assez solides : elle s'ajuste d'ailleurs avec le caractère d'Arbace. Ce Général non seulement sut vaincre les Assyriens, mais il sut conserver au milieu de ses victoires, une modération qui lui fit remplir tous ses engagemens avec fidélité. Il accorda la Satrapie héréditaire de Babylone à Bélesis, en exécution du traité fait avec lui. On peut conjecturer avec vrai-semblance, que, pour engager de même dans son parti les Mèdes, nation brave, mais qui souffroit impatiemment le joug, il leur aura promis de les rendre libres après sa victoire, & qu'il acquitta sa parole à leur égard. En effet Ctésias le représente, comme s'étant, depuis la prise de Ninive, acquis l'estime générale par son équité, par la sagesse de ses mesures, & par le soin qu'il eut de satisfaire ceux qui avoient embrassé sa querelle, & d'assurer l'état des provinces.

de Ctésias; d'où il semble qu'on pourroit conclurre qu'Ecbatanes & Suses étoient également les deux sièges des rois Mèdes de la même dynastie, avec d'autant plus de fondement, qu'Aspadas, fils d'Astybaras, est, selon Diodore, l'Astyage des Grecs. On dira que ces Princes résidoient à Suses pendant l'hiver, à Ecbatanes pendant l'été, comme ont fait depuis les rois de Perse.

Voilà, si je ne me trompe, l'objection dans toute sa force; on ne m'accusera pas de l'avoir altérée.

Mais pour y répondre, il suffiroit de répéter ce que je crois avoir démontré dans une note sur le III.e article, qu'Astybaras n'est point mort à Ecbatanes, parce que Cyaxare y régnoit alors, & qu'Astybaras ne peut se confondre avec Cyaxare. D'ailleurs pour défendre l'induction que l'on tire ici du passage de Diodore, il faudroit établir entre les Rois des deux listes une identité que tout démontre impossible, même en adoptant les calculs de Diodore, au sujet des rois Mèdes de Ctésias. On seroit réduit à prouver qu'Artéus est Déjocès, quoiqu'Artéus ait, au plus tard, commencé, selon Diodore lui-même, vers l'an 720, & fini en 680, au lieu que le commencement de Déjocès est de 710, & sa fin de 657. De plus il n'est pas possible de concilier ce que dit Hérodote de la conduite de Déjocès, avec le trait arrivé sous Artéus, selon Ctésias.

Diodore n'est donc pas mieux fondé, lorsqu'il fait mourir Astybaras à Ecbatanes, que lorsqu'il nous assure qu'Arbace transporta les dépouilles de Sardanapale dans cette ville, qui ne subsistoit pas de son temps, n'ayant été bâtie que plus de deux siècles après par Déjocès.

Mais d'où peut venir la mépriſe de Diodore! Elle est à mes yeux une suite ou de son système ou de sa négligence; j'en accuserois même sa négligence plutôt que son système. Nous avons cité dans le cours de ce Mémoire plusieurs exemples de l'inexactitude avec laquelle il extrait

Ainſi la révolution qui enlevoit aux Aſſyriens une partie de leurs États, fit naître différentes ſortes de gouvernemens dans les contrées qui s'étoient ſouſtraites à leur joug ſous les auſpices d'Arbace. Les Mèdes formèrent une République; & Babylone devint, avec ſes environs une Satrapie héréditaire. Mais en affranchiſſant les Mèdes, en récompenſant Béleſis, Arbace ſe réſerva l'autorité ſur les autres provinces, & compoſa de leur réunion une Monarchie puiſſante dont il fut le premier Souverain, & dont le ſiège fut la ville de Suſes. Les Princes qui lui ſuccédèrent, quoique rois de l'Elymaïde, ſont les rois Mèdes de Ctéſias, parce que l'auteur de cette Dynaſtie étoit Mède, & qu'elle devoit ſa naiſſance à la révolte des Mèdes.

Pour achever de traiter à fonds cette matière, il ne me reſte plus qu'à faire l'hiſtoire de ces rois Mèdes de Suſes : hiſtoire

ou copie Ctéſias. Ctéſias aura dit qu'Arbace tranſporta dans la capitale de ſes nouveaux États les richeſſes de Ninive, & qu'Aſtybaras, l'un de ſes ſucceſſeurs, mourut dans cette même capitale. En ſe ſervant de cette expreſſion, il aura cru déſigner la ville de Suſes, & Diodore, à qui le nom de Mèdes rappeloit naturellement celui d'Ecbatanes, aura ſubſtitué cette ville dans ſon récit à celle de Suſes.

Quoique nous ne ſoyons pas en état de confronter le texte de Ctéſias avec celui de Diodore, & par conſéquent de relever toutes les fautes de ce dernier, cependant nous ſommes en droit de l'accuſer d'avoir défiguré ſon auteur; & c'eſt lui-même qui nous donne ce droit, par la façon dont il altère le récit d'Hérodote au ſujet des Mèdes; récit que nous avons ſous les yeux, & que nous pouvons comparer avec l'extrait peu fidèle qu'il en a laiſſé.

Diodore fait dire à Hérodote,

1.° que les Aſſyriens furent maîtres de la haute Aſie *pendant cinq cens ans;* Hérodote avoit dit *pendant cinq cens vingt ans.*

2.° Que les Mèdes furent Autonomes *pendant pluſieurs générations;* Hérodote ne fixe point ainſi la durée de cette autonomie.

3.° Que *Cyaxare fut leur premier Roi, & qu'il fit de grandes conquêtes;* Hérodote donne aux Mèdes pour leur *premier* Roi, *Déjocès, qui ne fit point de conquêtes.*

4.° Que Cyaxare fut élû la deuxième année de la 17.e olympiade; Hérodote ne dit rien de ſemblable.

Reconnoîtra-t-on le récit de cet auteur dans l'extrait de Diodore? La ſaine Critique ne tirera donc, contre mon hypothèſe, aucun argument d'un mot échappé par négligence à un écrivain peu exact, qui peut n'avoir pas mieux traité la narration de Ctéſias que celle d'Hérodote.

dont les détails intéreſſans fourniront de nouvelles prëuvës à mon hypothèſe. Ce ſera le ſujet d'un ſecond Mémoire qui ſuivra de près celui-ci. J'y rapporterai, autant qu'il me ſera poſſible, toutes les révolutions de cette Monarchie fondée par Arbace. On la verra puiſſante ſous ce Prince & ſous ſes premiers ſucceſſeurs, affoiblie ſous Artéus, enſuite devenue tributaire des ſouverains de Babylone, ſe détruire enfin du temps de Cyrus qui réunit à ſon Empire les Etats dont elle avoit été compoſée.

DISSERTATION
SUR
L'EPOQUE DE LA MORT DE DARIUS, FILS D'HYSTASPE,
Et ſur le commencement & la durée de ſon règne.

Par M. GIBERT.

ON n'eſt pas toûjours bien fondé à blâmer quelqu'un de ce que les opinions qu'il embraſſe s'écartent des ſentimens ordinaires & choquent les idées communes. Il y a des opinions qui paroiſſent ſingulières & paradoxes lorſqu'on les compare avec quelques autres, & qui ne laiſſent pas d'être puiſées dans les ſources de l'antiquité les plus connues & les plus approuvées. Il n'eſt arrivé que trop ſouvent que les Critiques les plus éclairés ont, par un ſuffrage précipité, donné du crédit à des opinions au moins douteuſes, qu'ils n'avoient pas aſſez approfondies; & leur autorité entraîne d'autant plus, qu'elles ont l'apparence de la vérité. Je ne craindrai point de le dire; ſe prévenir contre un ſentiment, par la ſeule raiſon qu'il n'eſt pas à préſent le plus ſuivi, ſe refuſer à la diſcuſſion d'un autre uniquement parce qu'il n'eſt pas généralement adopté, ce ſeroit, non ſeulement mettre obſtacle à d'heureuſes découvertes, mais encore perdre les moyens les plus ſûrs que la raiſon nous ait donnés pour nous éloigner des routes de l'erreur. La ſeule règle du jugement que nous devons porter d'une opinion, c'eſt ſa vérité ou ſa fauſſeté; & cette vérité ou cette fauſſeté, c'eſt à une Critique ſaine & réfléchie, toûjours autant en garde contre le préjugé que contre l'erreur, à nous les découvrir. 10 Janvier 1749.

Quels que ſoient au reſte les ſentimens que j'embraſſe & que je propoſe à l'Académie, je ne les embraſſe & je ne

les propoſe que parce que je les crois vrais. Les raiſons ſur leſquelles je les fonde, ſont celles qui m'ont déterminé & convaincu moi-même; & je les préſente ſans aucun artifice, auſſi éloigné de vouloir ſubjuguer les opinions des autres, que prêt à renoncer aux miennes dès qu'on me fera connoître que je me ſuis égaré.

L'époque de la mort de Darius, fils d'Hyſtaſpe, eſt le principal objet de cette Diſſertation. J'entreprends d'y établir que Darius mourut huit ans avant que Xerxès ſon fils & ſon ſucceſſeur paſsât en Europe; je l'entreprends, dis-je, contre le ſentiment de la pluſpart des Chronologiſtes, qui mettent cette mort trois ans entiers plus tard, c'eſt-à-dire, cinq ans ſeulement avant le paſſage de Xerxès.

Pour cela je commencerai par expoſer les preuves qui établiſſent mon ſentiment; je diſcuterai enſuite les raiſons qui ont donné ou pû donner lieu à l'opinion contraire.

Le ſentiment que je ſoûtiens a d'abord pour fondement une autorité d'autant plus conſidérable, qu'elle eſt tout à la fois plus ancienne & plus à l'abri de tout ſoupçon d'altération. Cette autorité eſt celle de la chronique de Paros, qui étant, comme dit Marsham, un monument original & des plus anciens, eſt d'un très-grand poids dans la déciſion des queſtions, & d'une très-grande utilité dans la correction de la Chronologie.

Suivant cette chronique, la mort de Darius eſt de l'an 225 avant l'archontat d'Aſtyanax à Paros, qui eſt le terme commun de ſes époques; le paſſage de Xerxès y eſt daté de l'an 217. De 217 à 225 il y a huit ans: Darius eſt donc mort huit ans avant le paſſage de Xerxès.

On pourroit cependant avoir quelques ſcrupules ſur la véritable manière de lire l'inſcription de Paros ſous cette époque, & il eſt important ici de les lever avant toutes choſes.

Perſonne n'ignore que chaque époque de la chronique de Paros a deux caractères, ſavoir, 1.° un certain nombre d'années qui forment ſa date; 2.° l'archonte Athénien, ſous lequel

les évènemens rapportés ſont arrivés: on ſait auſſi qu'un ſeul de ces caractères, lorſqu'il eſt conſtant, ſuffit pour aſſurer l'époque, & ſuppléer à l'autre s'il eſt défectueux.

Dans l'époque dont il s'agit il eſt vrai que la leçon de la date peut, abſolument parlant, varier entre 225 & 226, c'eſt-à-dire, on peut douter ſi le chronographe avoit écrit 225 ou 226; ce qui reſte des chiffres ne permettant pas de s'en aſſurer mieux, au rapport de Selden, premier éditeur de la chronique de Paros. Mais en premier lieu la variation de leçon ne peut rouler qu'entre 225 & 226, ΗΗΔΔΠ & ΗΗΔΔΠΙ, & il eſt clair que le Π étant eſſentiel dans les deux leçons, la défectuoſité qui avoit embarraſſé Selden, ne tomboit point ſur cette lettre qu'il conſerve dans l'une & dans l'autre, & ſur laquelle il n'avoit par conſéquent aucun doute, mais ſur l'I ſeul, ſur lequel il n'oſe aſſurer s'il a exiſté ou non, parce que cette lettre pourroit y avoir été & être effacée, ſi l'on fait attention à l'intervalle des caractères ſubſiſtans. Il eſt donc bien étrange après cela qu'on ait prétendu qu'on devoit y lire 222, & il l'eſt d'autant plus, que l'année 222 étant indubitablement la date de l'époque ſuivante 51.e elle ne pourroit pas avoir été déjà employée dans celle dont il s'agit, qui eſt la 50.e, puiſque la méthode conſtante du chronographe eſt de ne jamais répéter deux fois la même date.

En ſecond lieu, l'autre caractère de l'époque dont il s'agit, ne ſouffre aucune difficulté: c'eſt l'archontat d'Ariſtide qui eſt écrit bien liſiblement, ſans lacune, ſans défectuoſité, ſans embarras. Or, d'un côté, Plutarque nous apprend que, dans les regiſtres publics d'Athènes, cet archontat ſe trouvoit immédiatement après celui de Phénippe, ſous lequel, ajoûte le même auteur, ſe livra la bataille de Marathon. D'un autre côté l'archontat de Phénippe & la bataille de Marathon ſont joints dans le marbre de Paros ſous la date de l'année 227, date contre laquelle on ne peut élever le moindre nuage. Donc par une conſéquence néceſſaire, il faut qu'un évènement placé dans ces marbres ſous l'archontat d'Ariſtide, ſoit *In Ariſtide.*

daté auſſi des années Pariennes *(a)* 226 ou 225, de chacune deſquelles l'archontat d'Ariſtide a occupé une partie. Mais quelle que ſoit celle de ces deux dates qui ſe trouve employée, puiſqu'il faudra toûjours qu'elle concoure avec l'archontat d'Ariſtide, ce ſera toûjours auſſi uniquement dans le cours de l'année Athénienne qui a ſuivi immédiatement celle où s'eſt livrée la bataille de Marathon, que pourra tomber ſon époque; & ainſi l'époque de la mort de Darius étant attachée dans les marbres à l'archontat d'Ariſtide, y eſt déterminée & fixée à une année certaine, invariable & bien connue, quoique les notes numérales qui déſignoient cette année, ſoient effacées ou moins diſtinctes.

A l'autorité des marbres je joins celle d'Hérodote. Je crois en effet inconteſtable que cet hiſtorien compte au moins ſept ans entiers entre la mort de Darius & le paſſage de l'Helleſpont: car, ſuivant lui, Xerxès, après avoir employé quatre ans entiers depuis la réduction de l'Egypte à faire ſes préparatifs, mit toute la cinquième année à conduire ſes troupes au bord de l'Helleſpont *(b)*; obligé de s'arrêter à cauſe de la rupture de ſes ponts, il paſſa l'hiver à Sardes & ne traverſa l'Helleſpont qu'au commencement de l'année ſuivante: d'où il réſulte que, ſuivant Hérodote, il ne paſſa en Europe que la ſixième année après la réduction de l'Egypte. Or ce fut ſeulement la ſeconde année après la mort de Darius que Xerxès, comme le dit encore expreſſément l'hiſtorien Grec *(c)*, entreprit la réduction de l'Egypte qui dut lui coûter néceſſairement une campagne: par conſéquent la ſixième année après la réduction de l'Egypte, c'eſt-à-dire celle où Xerxès entra en Europe, étoit au moins la huitième depuis la mort de Darius. Je dis au moins; car ſi, comme j'ai lieu de penſer, Xerxès mit deux ans à faire rentrer les Egyptiens ſous ſon

(a) Voyez mes obſervations ſur la chronique de Paros à la ſuite de cette Diſſertation.

(b) Απο γὰρ Αἰγύπτου ἀλώσιος, ὅτε μὲν τέσσερα ἔτεα πλήρεα ἐξεπρήξατο στρατηΐην καὶ τὰ ζεύγεα τῇ στρατῇ; πέμπῳ δὲ ἔτεϊ ἀνομένῳ ἐστρατηλάτεε. *Herod. l. VII, c. 20.*

(c) Δευτέρῳ μὲν ἔτεϊ μετὰ τὸν θάνατον Δαρείου ἐπὶ Αἰγυπτίους στρατηΐην ποιέεται ὅτε τοὺς ἀπίστεωτας. *Herod. l. VII, c. 7.*

obéiſſance, le paſſage de Xerxès en Europe, ne ſera que du commencement de la neuvième année après la mort de Darius, comme l'indique le marbre.

Je n'ignore point les efforts que l'on fait pour ſe débarraſſer du calcul d'Hérodote, quoique ſi clairement & ſi diſertement exprimé. Dodwel, entre autres, ſuppoſe que les quatre années qu'Hérodote attribue aux préparatifs de Xerxès, n'étoient pas complètes, qu'il n'y avoit que trois ans entiers, & que le quatrième fait partie & doit ſe confondre avec celui de l'expédition d'Egypte. Pour établir que ces quatre ans ne ſont pas complets, il ſe fonde ſur un paſſage *(d)* où Hérodote parle de trois ans ſeulement employés aux préparatifs; d'où il conclud que lorſque cet hiſtorien en met ailleurs quatre, c'eſt qu'il y comprend une partie de l'année de la réduction de l'Egypte.

Pour détruire ce ſyſtème, il ſuffit du texte même d'Hérodote. Dodwel prétend que les quatre années des préparatifs de Xerxès, n'étoient pas complètes; & Hérodote dit expreſſément qu'elles l'étoient, ὅτι τέσσερα ἔτεα πλήρεα. Dodwel fait partir Xerxès dès le commencement de la cinquième année; mais il a été apparemment trompé par la traduction de Laurent Valle: car le texte porte que Xerxès employa toute la durée de la cinquième à ſa marche. πέμπτῳ δὲ ἔτει ἀνομένῳ ἐστρατηλάτεε; ce qui confirme de plus en plus que les quatre années précédentes étoient complètes. Dodwel ſuppoſe qu'on en doit confondre une avec celle de l'expédition contre l'Egypte: mais l'expreſſion d'Hérodote qui dit que depuis la réduction de l'Egypte, ἀπὸ τῆς Αἰγύπτου ἁλώσιος, Xerxès employa quatre ans entiers à ſes préparatifs, ne permet pas de confondre ce que l'hiſtorien a ſi clairement

(d) Poſtea numerat Herodotus annos quatuor apparatus ipſius Xerxis, l. VI, 20, *quos tamen ternario numero mox concludit,* c. 21; *vel indè intelligimus tres annos tantummodo fuiſſe completos. Horum annorum primo, altero poſt Darii mortem, Xerxis expeditionem contra Ægyptios ſtatuit Herodotus..... indè ineunte anno quinto Sardes moviſſe tradit, ibique hyemaſſe..... Ita expeditio ipſa ſequentis anni vere contigerit.*

distingué. Enfin, quant au passage du chapitre 21 où il n'est question que de trois ans de préparatifs, il est étonnant que Dodwel n'ait pas pris garde qu'il ne s'agissoit-là dans Hérodote *(e)* d'autre chose que des préparatifs particuliers faits par rapport au mont Athos : *Et comme la première flotte*, dit Hérodote, *étoit périe en doublant le mont Athos, voici les apprêts qu'on faisoit depuis trois ans par rapport à cette montagne.* Il explique ensuite quels furent ces apprêts. Il est sans doute évident que ce passage n'est en aucune façon contraire au précédent, où il a dit que Xerxès employa quatre ans entiers à ses préparatifs, & qu'il ne peut en altérer le poids.

Les raisonnemens de Dodwel ainsi écartés, j'ai encore à répondre à quelques observations nouvelles dont on a voulu les étayer. On a prétendu, & l'on a posé comme un principe indubitable, qu'il n'étoit pas possible d'argumenter sûrement des calculs partiaux d'un auteur, & de tirer de leur addition, des sommes certaines qui déterminent avec précision des intervalles & des époques; & cela par le doute où l'on est de savoir si les deux termes, d'où & jusques auquel ils sont comptés, y sont compris, ou s'il n'y en a qu'un, ou même si aucun des deux y est renfermé. Je ne doute pas que ce principe ne puisse être utile en bien des occasions, & sauver dans quelques systèmes de grandes difficultés. Que dans la thèse générale il ait un certain degré de vérité, c'est ce que je ne prétends ici ni établir ni refuter ; ma proposition est que, dans le cas particulier dont il s'agit, il ne peut être d'aucun usage ni avoir aucune application.

Hérodote en effet ne dit pas qu'il s'est écoulé tant de temps depuis l'expédition d'Egypte jusqu'à la marche de Xerxès, & tant depuis la marche de Xerxès jusqu'à son entrée en Grèce; ce qui pourroit faire naître des doutes sur l'exclusion ou l'inclusion des termes dans les calculs partiaux : mais il indique la durée absolue des préparatifs de Xerxès contre la

(e) Καὶ τοῦτο μὲν, ὡς τρισσοπλασιάσαντων τῶν τριήρων περιπλεόντων περὶ τὸ Ἄθων, τρηχειμάζετο τοῦ τειῶν ἐπέων, καὶ μάλιστα ἐς τὸν Ἄθων. Ἐν γὰρ Ἑλλεσοῦντι, &c. *Herod. l. VII, c. 21.*

Grèce, depuis la réduction de l'Égypte ſous ſa puiſſance; & il y ajoûte la durée de ſa marche juſqu'à ſon paſſage en Europe, de cette façon: *Depuis la réduction de l'Égypte ſous ſa puiſſance, Xerxès fit des préparatifs pendant quatre ans complets, & il employa une cinquième année entière à ſa marche.* Or 1.° il ne peut y avoir de difficulté ſur l'addition du temps des préparatifs à celui de la marche, ni ſur la ſomme des cinq années qui en réſulte, puiſque c'eſt Hérodote lui-même qui fait cette addition & qui en donne la ſomme. 2.° La durée de ces préparatifs & de cette marche, ne peut comprendre ni la durée de l'évènement qui les a précédés, ni celle de l'évènement qui les a ſuivis, qui n'en ſont inconteſtablement pas partie; & elle pourroit d'autant moins comprendre le temps que Xerxès mit à réduire l'Égypte, que l'hiſtorien dit poſitivement que les préparatifs ne commencèrent, & même ne furent réſolus qu'après l'expédition d'Égypte terminée *(f)*.

D'ailleurs il faut mettre une grande différence entre cette expreſſion, *depuis l'expédition d'Égypte*, & celle-ci, *depuis la réduction de l'Égypte* *; il en faut mettre, dis-je, autant qu'on en mettroit entre celles-ci, *depuis la guerre de Troie* & *depuis la priſe de Troie* *. La première, *depuis l'expédition d'Égypte*, peut s'étendre à tout le temps qu'a duré cette expédition, comme celle-ci, *depuis la guerre de Troie*, peut s'étendre à tout le temps qu'a duré cette guerre: mais la ſeconde, *depuis la réduction de l'Égypte*, ne déſigne que le point qui a terminé l'expédition d'Égypte; comme celle, *depuis la priſe de Troie*, ne marque que le point qui a terminé la guerre de Troie. Ainſi lorſqu'on dit, *le temps depuis l'expédition d'Égypte*, on peut bien comprendre dans ce temps celui qu'a duré cette expédition; mais lorſqu'on dit, *le temps depuis la réduction d'Égypte*, il ſeroit contraire à l'uſage & au ſens

* Ἀπὸ Αἰγύπτου ἁλώσιος.

* Ἀπὸ Τρόης ἁλώσιος.

(f) Μετὰ Αἰγύπτου ἅλωσιν . . . . . συλλογον ὀπίκλητον Περσέων τῶν ἀρίστων ἐποέετο ἵνα γνώμας τε πύθηται σφέων ὅ τι αὐτὸς ἐν πᾶσι εἴπῃ τὰ θελει. . . . . κρινάντων δὲ ταύτῃ τῶν Μάγων, Περσέων τε τῶν συλλεχθέντων, αὐτίκα πᾶς ἀνὴρ ἐς τὴν ἀρχὴν τὴν ἐωυτοῦ ἀπελάσας εἶχε ωρεσθυμίην πᾶσαν ὅπῃ τοῖσι εἰρημένοισι.

naturel de cette expreſſion, d'y comprendre le temps qu'on a mis à la réduire. Il n'eſt donc en aucune façon poſſible de confondre avec les cinq ans qu'Hérodote donne aux préparatifs & à la marche de Xerxès contre la Grèce, le temps qu'il put mettre à faire rentrer les Egyptiens ſous ſon obéiſſance.

L'on a voulu auſſi défendre le ſens que Dodwel donne à ces mots d'Hérodote, πέμπῳ ἔτει ἀνομένῳ, que le ſavant Irlandois traduit, après Laurent Valle, *anno quinto ineunte*, & qui ſignifient, ſelon moi, *tout le cours d'une cinquième année.* Mais le ſens véritable de ces mots devoit d'autant moins ſouffrir de difficulté, que Xénophon & Cornelius Nepos ont eu ſoin de nous les expliquer. Le premier les rend par ceux-ci qui ne ſont pas, ce me ſemble, équivoques, ἐνιαυσίαν ὁδὸν ὁ βάρβαρος ἐποιήσατο. *Xerxès fit une marche d'un an.* Cornelius Nepos, en s'aſſujétiſſant davantage aux expreſſions d'Hérodote, ne les a pas traduites moins clairement en latin par celles-ci, *anno vertente iter confecit Xerxes, Xerxès employa un an entier à ſa marche :* car, comme dit Cenſorin, *annus vertens eſt natura dum ſol percurrens duodecim ſigna eodem unde profectus eſt redit.*

Mais quand même la véritable interprétation de ce paſſage d'Hérodote pourroit être douteuſe, quand même il n'auroit pas donné expreſſément une cinquième année toute entière à la marche de Xerxès; enfin quand Xénophon & Cornelius Nepos ne ſe ſeroient pas expliqués comme lui ſur la durée de cette marche, les faits ſeuls nous obligeroient de mettre au moins un an d'intervalle depuis le départ de Xerxès juſqu'à ſon paſſage en Europe.

Herod. l. VII, c. 26. Xerxès avoit marqué le rendez-vous général de ſon armée, à Critales en Cappadoce: c'eſt de-là qu'il partit, & qu'ayant traverſé l'Aſie mineure dans preſque toute ſa longueur, il arriva à Sardes. Cette traverſée à laquelle Xénophon donne cent quatre-vingt-dix-ſept paraſanges qui ſont, ſuivant la moindre eſtime, plus de cent ſoixante-dix de nos lieues, n'a pû être faite par une armée auſſi nombreuſe que celle de Xerxès,

Xerxès, en moins de trois mois. On en peut juger par le temps qu'elle mit à se rendre de l'Hellespont à Athènes ; car la distance est à peu de chose près la même, & plutôt moindre que plus grande. Or Hérodote dit expressément que Xerxès y employa trois mois, ἐν τρισὶ μησί. On sait d'ailleurs qu'avec une fort petite armée, le jeune Cyrus ne laissa pas de mettre soixante-dix-sept jours, ou deux mois & demi, à faire le même chemin dont il est ici question. Ce n'est donc pas trop que les trois mois que l'on donnera à la marche de Xerxès depuis Critales jusqu'à Sardes.

Etant arrivé à Sardes, Xerxès envoya d'abord des hérauts chez tous les peuples de la Grèce, hors les Athéniens & les Lacédémoniens, pour leur demander de nouveau, suivant l'usage des Perses, *la terre & l'eau*, dans l'espérance que le bruit de sa marche les auroit effrayés, & les engageroit à se soûmettre volontairement à lui. Cependant il fit construire des ponts sur l'Hellespont afin d'y faire passer son armée. Ces ponts étant achevés, comme il étoit sur le point de s'y rendre pour passer en Europe, une violente tempête les rompit : il fallut les rétablir ; l'hiver survint, & il s'arrêta à Sardes jusqu'au printemps suivant, ἐνθαῦτα χειμερίσας. *Herod. cod. lib. c. 37.*

Herod. l. VII, c. 32, 33.

Si l'on joint cet hiver avec les trois mois employés à venir de Critales, il y aura déjà bien certainement neuf mois à compter entre le départ de Xerxès & son passage en Europe. Or pourroit-on raisonnablement nier que le temps qu'il fallut en outre pour construire les ponts, peut-être pour les rétablir, n'ait dû consommer au moins les trois mois qui manquent pour compléter l'année ?

Enfin j'accorderai, si l'on veut, que ces mots πέμπῳ ἔτει ἀνομένῳ, peuvent signifier, *au commencement de la cinquième année ;* que s'ensuivra-t-il ? Que Xerxès partit & se mit en marche au commencement de la cinquième année : mais comme depuis il employa tout le reste de cette cinquième année, partie en route, en traversant toute l'Asie, partie en quartier d'hiver, en s'arrêtant à Sardes pendant la mauvaise saison, en sorte qu'il ne passa l'Hellespont qu'au printemps

ou commencement de l'année ſuivante; il eſt évident qu'il y aura toûjours le cours d'une année entre ſon départ & le paſſage de l'Helleſpont: par conſéquent cette année étant la cinquième, πέμπτῳ ἔτει, depuis la réduction de l'Egypte, il y aura toûjours cinq ans complets, à compter depuis la réduction de l'Egypte juſqu'au paſſage de l'Helleſpont.

Ce n'eſt pas avec plus de fondement & de ſuccès qu'on a tâché de réduire à un an, ou même à neuf mois, le temps qui s'eſt écoulé depuis la mort de Darius juſqu'à la réduction de l'Egypte. Hérodote, comme j'ai déjà dit, ne fait expreſſément commencer l'expédition contre l'Egypte, que la ſeconde année après la mort de Darius, δευτέρῳ ἔτει μετὰ τὸν θάνατον Δαρείου; d'où il réſulte néceſſairement qu'il faut compter au moins un an entre la mort de Darius & l'expédition d'Egypte, indépendamment du temps qu'a duré cette expédition. Et en effet, il eſt clair & certain, d'un côté, que ces mots, *la ſeconde année*, ſuppoſent une première année écoulée & une ſeconde au moins commencée; & d'un autre côté, que cette propoſition *après* eſt une expreſſion excluſive, qui ne permet pas de comprendre un temps antérieur au terme auquel elle eſt attachée, dans celui que l'on compte comme poſtérieur à ce terme. Ainſi la ſeconde année après la mort de Darius n'a jamais pû ſe compter que du treizième mois après cette mort. Si donc à douze mois écoulés depuis cette mort on ajoûte encore le temps qu'a duré l'expédition d'Egypte, à laquelle je donne deux ans, & à laquelle on n'en peut raiſonnablement donner moins d'un, s'agiſſant de la réduction d'un pays auſſi grand, & d'un peuple auſſi nombreux que ceux d'Egypte, il me paroît qu'on ne pourra compter moins de deux ans pour l'intervalle qui s'eſt écoulé depuis la mort de Darius juſqu'à la réduction de l'Egypte, & qu'il ſera alors très-naturel & très-conſéquent à la narration d'Hérodote de lui en donner trois.

Quand même après cela, à force de faire violence aux termes d'Hérodote, & de lui faire dire, tant bien que mal, ce qu'on veut qu'il diſe, on pourroit réuſſir à reſſerrer cet

intervalle dans des bornes auſſi étroites que celles auxquelles on voudroit le réduire, il reſteroit encore que, ſuivant un autre ſens qui ſe préſente plus naturellement à l'eſprit, & qui eſt fondé ſur la valeur réelle des expreſſions & ſur l'exigence raiſonnable des faits, ce même intervalle paroîtroit avoir eu une durée beaucoup plus longue. Or je laiſſe à juger ſi n'y ayant aucune néceſſité, comme en effet il n'y en a aucune, d'abréger l'intervalle en queſtion, tous les principes de la critique & du raiſonnement ne veulent pas qu'on admette la durée qui réſulte le plus naturellement du texte & du récit d'Hérodote, comme le véritable ſentiment de cet hiſtorien.

Ainſi je ne crois pas qu'on ſoit beaucoup mieux fondé à trouver dans Hérodote moins de trois ans entre la mort de Darius & la réduction de l'Egypte, qu'on ne l'eſt à en trouver moins de cinq entre cette même réduction & le paſſage de Xerxès en Europe, ni, en un mot, qu'on puiſſe raiſonnablement douter que cet hiſtorien ne mette huit ans, comme le chronographe de Paros, depuis la mort de Darius juſqu'au paſſage de Xerxès.

Les inductions qui me reſtent à tirer de la narration des autres anciens écrivains pour appuyer d'autant plus mon opinion, ces inductions, dis-je, quoique moins préciſes & moins directes que l'époque du marbre de Paros & le récit d'Hérodote, ne laiſſent pas d'être d'une grande importance, en ce qu'elles prouvent que mon opinion, bien loin d'être contredite par ces écrivains, les ſeuls dont on pût m'oppoſer l'autorité, eſt au contraire celle qui réſulte de leurs narrations.

L'exactitude & la préciſion de Thucydide dans l'arrangement & la diſtinction des temps, méritent ſans doute une confiance particulière dans les difficultés de chronologie, & ſur-tout pour des époques dont il étoit ſi voiſin. Cet hiſtorien place le commencement du règne d'Artaxerxès Longue-main vers le temps de la retraite de Thémiſtocle en Perſe, & vers celui où les Athéniens aſſiégèrent Naxe. Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner ſi ſon ſentiment eſt mieux fondé que

celui de quelques autres écrivains qui mettoient la retraite de Thémiſtocle ſous le règne de Xerxès, & il nous ſuffit, puiſque nous ne voulons argumenter ici que de ſon ſentiment, d'être aſſurés qu'il ſuppoſe Artaxerxès récemment monté ſur le trône lorſque Thémiſtocle paſſa en Perſe. Il ſuppoſe auſſi que les Athéniens étoient alors occupés au ſiège de Naxe, puiſqu'il dit que le vaiſſeau ſur lequel ſe ſauvoit Thémiſtocle tomba dans la flotte qu'ils y employoient. Comme il eſt donc certain que le ſiège de Naxe eſt de la ſeconde année de la LXXVIII.e Olympiade, il s'enſuit que, ſuivant Thucydide, Artaxerxès monta ſur le trône la première ou la ſeconde année de la LXXVIII.e Olympiade. Xerxès ayant donc régné vingt à vingt-un ans, ſuivant le témoignage unanime de tous les anciens (je dis vingt à vingt-un ans, parce que les uns diſent abſolument vingt-un, & les autres ſeulement plus de vingt), la première année de ſon règne, & par conſéquent la mort de Darius, auront dû, dans la chronologie de Thucydide, tomber à la première année de la LXXIII.e Olympiade, & préciſément huit ans avant le paſſage de l'Helleſpont.

On peut encore obſerver que Thucydide, parlant expreſſément de la mort de Darius, la réunit preſque en une ſeule époque avec la bataille de Marathon, qui, ſelon lui, ne doit l'avoir précédée que d'un an & quelques mois. *Fort peu de temps*, dit-il, *avant la défaite des Perſes & la mort de Darius, ſucceſſeur de Cambyſe, les tyrans de Sicile & les Corcyréens équipèrent un grand nombre de galères (g).* Autant, ce me ſemble, qu'il eſt naturel de conclurre de-là que la défaite des Perſes & la mort de Darius s'étoient ſuivies de fort près, autant il eſt difficile de penſer que Thucydide eût preſque confondu deux évènemens ſéparés par près de cinq ans; auſſi Lidiat n'a-t-il pas balancé à en inférer que la chronologie de Thucydide étoit conforme en ce point à celle des marbres.

In reſtitueg. annot. ad Chron. marm. Epoch. 50.

(g) Ὀλίγον τε τοῦ τῶν Μηδικῶν καὶ τοῦ Δαρείου θανάτου ὃς μετὰ Καμβύσην Περσῶν ἐβασίλευσε; τε ἤρεις πρὸς τε Σικελίαν τοῖς τυράννοις ἐς πλῆθος ἐγένοντο καὶ Κερκυραίοις. *Thucyd. l. I. c. 14.*

Ctéſias n'eſt pas moins favorable à mon opinion que Thucydide. 1.° Cet hiſtorien paroît exactement d'accord avec les marbres pour la durée du règne de Darius; il ne la fait que de trente-un ans, & c'eſt auſſi l'intervalle que les marbres mettent entre l'avènement de Darius au trône & ſa mort. Or il eſt bien probable au moins qu'étant d'accord quant à la durée du règne, ils doivent l'être auſſi quant aux termes de ſon commencement & de ſa fin.

2.° Outre qu'il eſt bien difficile de pouvoir conduire les trente-un ans que Ctéſias donne à Darius plus d'un an ou deux au plus après la bataille de Marathon, cet hiſtorien ſemble faire ſuccéder la mort de Darius preſque immédiatement à cette fameuſe défaite des Perſes. Voici comme Photius nous préſente dans ſon extrait ce que Ctéſias diſoit à ce ſujet. *Cod. LXXII, pag. 116.*

Miltiade combat contre Datis à Marathon & défait les Barbares: Datis lui-même eſt tué; ſon corps, que les Perſes redemandoient, ne leur fut point rendu; cependant Darius étant de retour à Suſes, après avoir ſacrifié à ſes Dieux, tombe malade & meurt au bout de trente jours.

A quoi il faut ajoûter que les évènemens que Ctéſias raconte depuis la mort de Darius juſqu'au paſſage de Xerxès, rempliſſent bien les huit ans que nous croyons qu'il donnoit à cet intervalle. En effet Darius meurt à Suſes: ce fut, avec aſſez de vrai-ſemblance, dans le printemps; car c'étoit l'uſage des rois de Perſe de tenir leur Cour à Suſes les trois mois du printemps. Xerxès va paſſer enſuite quelque temps à Babylone, c'eſt-à-dire, en raiſonnant du même uſage, l'hiver ſuivant; étant allé depuis à Ecbatanes, ce qui, par le même principe encore de l'uſage des rois de Perſe, déſigne l'été de la ſeconde année après la mort de Darius, il y apprend la révolte des Babyloniens: il aſſiège donc Babylone, & le ſiège de cette ville dure vingt mois, ce qui remplit au moins trois ans depuis la mort de ſon père. Il fait enſuite ſes préparatifs contre la Grèce, auxquels tous les anciens donnent cinq ans: cinq & trois font huit; par conſéquent Ctéſias devoit compter au moins huit ans entre la mort de Darius & le paſſage de Xerxès en Europe. *Xenophon. c. 8.* *Herod. l. VII, c. 20. Juſt. l. II, c. 10.*

Je crois qu'il eſt ſuffiſamment établi que les marbres, Hérodote, Thucydide & Ctéſias ſe réuniſſent également en faveur du ſentiment que j'ai embraſſé & que je défends; & leurs autorités ſont les preuves que j'avois à en donner. Voyons maintenant les raiſons que l'on propoſe pour s'en écarter & adopter une opinion différente.

Hérodote, dit-on, & c'eſt ici le premier fondement de cette opinion, compte quatre ans entre la bataille de Marathon & la mort de Darius. Or la bataille de Marathon n'a précédé que de neuf ans l'expédition de Xerxès; donc Darius ne peut être mort que cinq ans avant cette expédition.

Je réponds qu'Hérodote compte à la vérité quatre ans entiers entre la bataille de Marathon & la mort de Darius; mais qu'il en compte également huit, comme je l'ai prouvé plus haut, entre la mort de Darius & l'expédition de Xerxès. Tout ce qui réſulte de-là, c'eſt qu'Hérodote compte douze ans entre la bataille de Marathon & l'expédition de Xerxès, où d'autres n'en comptent que neuf. Mais en premier lieu on trouve dans les Anciens réellement deux opinions ſur l'époque de la bataille de Marathon; ceux-ci la mettant trois ans plus tôt, ceux-là trois ans plus tard. Ainſi Denys d'Halicarnaſſe met la bataille de Marathon dans la ſeizième année depuis la mort de Brutus: or il date la mort de Brutus de la première année de la LXVIII.e Olympiade; en ſorte que la ſeizième année depuis eſt la quatrième de la LXXI.e Olympiade, douze ans entiers avant l'expédition de Xerxès. Afin même qu'il ne reſte à cet égard aucun ſcrupule, j'ajoûterai ici que Denys d'Halicarnaſſe, parlant de la première année de la LXXII.e Olympiade commençante, dit qu'elle eſt la dix-ſeptième depuis l'expulſion des Rois, & par conſéquent depuis la mort de Brutus qui fut tué deux ou trois mois au plus après les Rois chaſſés; donc la ſeizième année depuis la mort de Brutus, dans la chronologie de Denys d'Halicarnaſſe, ſera la quatrième de la LXXI.e Olympiade.

Dyon. Halic. lib. v.

Secondement, qu'Hérodote même ait donné trois ans de trop à cet intervalle, cela peut être: mais la queſtion eſt encore

de ſavoir s'il a ajoûté ces trois ans entre la bataille de Marathon & la mort de Darius, ou entre la mort de Darius & l'expédition de Xerxès; & la durée que cet hiſtorien met d'un côté, ne ſuffit pas ſeule, ſans aucune autre raiſon, pour les faire retrancher de l'autre. On n'allègue cependant ici rien de plus qui engage à retrancher dans l'intervalle qu'il met entre la mort de Darius & l'expédition de Xerxès, ces trois ans, & il y a au contraire bien des raiſons qui déterminent à les retrancher pluſtôt dans celui qu'il ſuppoſe, entre la bataille de Marathon & la mort de Darius; les voici.

Il n'eſt guère poſſible d'abord de réſiſter au conſentement des autres hiſtoriens qui comptent tous réellement huit ans entre la mort de Darius & l'expédition de Xerxès, tandis que pluſieurs au contraire font ſuccéder la mort de Darius de fort près à la bataille de Marathon. J'ai rapporté à ce ſujet un paſſage de Thucydide: j'en ai cité un de Ctéſias; il faut y joindre encore celui d'un autre auteur qui dit, dans le Syncelle, que Darius ne put ſupporter la perte de ſon armée à Marathon, & qu'il en mourut de chagrin; de ſorte qu'en retranchant les trois ans ſur l'intervalle qui ſuivit la mort de Darius, il faut contredire tous les hiſtoriens qui en parlent, au lieu qu'en les retranchant ſur l'intervalle qui la précède, on eſt du moins d'accord avec la pluſpart.

En ſecond lieu, Hérodote ſuppoſe que les quatre ans qu'il donne à cet intervalle, furent employés par Darius en préparatifs contre la Grèce: mais outre qu'il eſt aſſez peu vraiſemblable que, ſi Darius eût fait pendant quatre ans des préparatifs immenſes, Xerxès eût eu beſoin de les recommencer deux ou trois ans après, & y eût encore employé cinq ans; il y a un fait dans la vie de Thémiſtocle qui détruit tous ces prétendus préparatifs faits par Darius. Thémiſtocle, un an après la bataille de Marathon, conſeilloit aux Athéniens de fortifier leur marine *(h)*; *& cela*, diſent les

(h) ἦ γὰρ ῥᾷον Θεμιστοκλῆς συνέπεισεν, οὐ Δαρεῖον οὐδὲ Πέρσας (μακρὰν γὰρ ἦσαν ὅτι καὶ δέος οὐ πάνυ βέβαιον ὡς ἀφιξόμενοι παρεῖχον) ὅπλων. Plutar. in Themiſt.

hiſtoriens, *non par la crainte de Darius ou des Perſes, car on ne penſoit pas alors qu'ils duſſent revenir.* Je dis que cela arriva un an après la bataille de Marathon : la preuve s'en tire de ce que Miltiade vivoit encore, puiſqu'il s'y oppoſa fortement, mais ſans ſuccès *(i)*; or Miltiade, comme on ſait, ne ſurvécut pas plus d'un an à la bataille de Marathon. Cela poſé, ſ'il étoit vrai que Darius eût alors mis toute l'Aſie en mouvement, comme le veut Hérodote, pour l'expédition qu'il méditoit, comment les Grecs pouvoient-ils l'ignorer au point d'être à cet égard dans une entière ſécurité, & de ſe flatter que les Perſes ne penſoient pas à revenir? Rien n'eſt, ce me ſemble, plus contradictoire.

Herod. l. VI, c. 136.

Mais il y a, ſi je ne me trompe, quelque choſe encore de plus fort. Hérodote dit bien que Darius employa trois ans à faire des préparatifs, que la quatrième année l'Egypte ſe révolta; qu'à la veille de ſon départ pour aller ſoûmettre & l'Egypte & la Grèce, il s'éleva une diſpute entre ſes enfans : mais oubliant preſque auſſi-tôt tout ce détail d'années, il réduit l'intervalle d'entre la bataille de Marathon & la diſpute des enfans de Darius, preſque au ſeul temps qu'il falloit pour ſe rendre de Lacédémone à Suſes, c'eſt-à-dire au plus à quatre ou cinq mois. En effet il dit, en termes exprès, que Démarate ayant été dépouillé de la dignité Royale & s'étant ſauvé de Lacédémone, arriva à Suſes au temps même de cette diſpute des enfans de Darius *(k)*. Or c'eſt peu avant la bataille de Marathon que Démarate fut dépoſé, & c'eſt dans le courant, au plus tard, de l'année qui la ſuivit, qu'il ſe retira en Perſe; je dis dans le courant de l'année qui la ſuivit : l'ordre & les circonſtances de la narration d'Hérodote pourroient donner lieu de croire qu'il s'enfuit avant cette bataille même; mais comme cet hiſtorien remarque que ce fut pendant l'exercice de la magiſtrature annuelle qu'on lui conféra,

(i) Ἔτρεψε δὲ ταῦτα Μιλτιάδης κρατήσας ἀνηλέγητος. *Plut. in Them.*

(k) Δαρείῳ δὲ οὐκ ἀποδεικνυμένῳ κω γνώμην ἐτύγχανε κατὰ τοῦτο τοῦτοισι καὶ Δημάρητος ὁ Ἀρίστωνος ἀναβεβηκὼς ἐς Σῦσα, ἐστερημένος τε τῆς ἐν Σπάρτῃ βασιληΐης καὶ φυγὴν ὑπεδεδεκὼς ἑωυτῷ ἐκ Λακεδαίμονος. *l. VII, c. 3.*

après

après l'avoir dépouillé de la royauté ; & que la première élection aux magiſtratures annuelles de Lacédémone depuis ſa dépoſition, ne dut ſe faire qu'au mois mémactérion, quelques jours après la bataille de Marathon. Il en réſulte que ce ne fut que dans le courant de l'année qui s'écoula depuis cette bataille, que Démarate quitta Lacédémone. *L. VI, c. 71*

Si donc Démarate, partant de Lacédémone quelques mois ſeulement après la bataille de Marathon, eſt arrivé à Suſes au temps de la diſpute des enfans de Darius, loin qu'il puiſſe s'être écoulé quatre ans entre cette bataille & cette diſpute, à peine y pourra-t-on compter un an entier; & par conſéquent la ſuppoſition de trois ans dans cet intervalle par Hérodote, ſera manifeſte, & réſultera évidemment des circonſtances mêmes de ſa propre narration, à moins que l'on n'aime mieux dire que Démarate a mis près de quatre ans à faire un voyage de trois ou quatre mois.

Ainſi, pour reprendre en peu de mots toute cette diſcuſſion, 1.° il eſt vrai qu'Hérodote ne met la mort de Darius que quatre ans après la bataille de Marathon: mais ce n'eſt pas qu'il recule cette mort & qu'il la rapproche de l'expédition de Xerxès, au contraire, c'eſt qu'il reporte la bataille de Marathon trois ans plus loin que l'opinion commune, douze ans avant le paſſage de Xerxès en Europe; en ſorte que, ſelon lui-même comme ſuivant tous les autres, il reſte toûjours également huit ans entre la mort de Darius & ce même paſſage. 2.° S'il a compté de trop & s'il faut retrancher trois ans de ces douze qu'il compte depuis la bataille de Marathon juſqu'à l'expédition de Xerxès, il n'y a aucune raiſon qui porte à les retrancher dans les huit ans qu'il met entre la mort de Darius & le paſſage de Xerxès ; & au contraire, ſoit que l'on conſulte l'autorité des hiſtoriens, ſoit que l'on diſcute les circonſtances de l'hiſtoire & la narration d'Hérodote lui-même, tout concourt & détermine à les retrancher entre la bataille de Marathon & la mort de Darius.

Je paſſe à une ſeconde preuve ſur laquelle on fonde l'opinion que je combats. Cette ſeconde preuve eſt tirée du canon

astronomique de Ptolémée qui donne trente-six ans de règne à Darius, & le fait commencer trente-deux ans avant la bataille de Marathon, ainsi qu'il résulte des éclipses que Ptolémée rapporte sous les vingtième & trente-unième années de ce même règne.

Pour détruire cette preuve, j'observerai d'abord en général que si l'autorité du canon est inviolable pour la durée des grands intervalles dont il est composé, il n'est pas d'un même poids pour la durée des règnes particuliers qui entrent dans ces grands intervalles. Les différentes éditions qui ont paru de ce canon, où ces règnes souffrent plusieurs variations dans leur durée & quelquefois dans leur arrangement même, en sont une preuve peu équivoque, & qui a fait dire à Scaliger, *qui hos Reges collegerunt, intervalla de quibus inter omnes constabat diligenter retulerunt; in singulorum autem Regum annis digerendis, quia exploratos non habebant, à conjecturâ subsidium petierunt.* Le P. Pétau parle de même que Scaliger, & reconnoît des erreurs dans le canon, *in aliis quibusdam mendosus est canon.* Je pourrois encore citer plusieurs chronologistes qui ont pensé comme ces deux Savans.

Isag. Can. lib. III, p. 2.

De doctr. temp. l. IX, c. 52.

A cette observation générale, je joindrai une preuve claire & précise, & j'ose le dire, une démonstration que la date des observations célestes n'est constante & invariable que relativement à l'ère de Nabonassar, & non par rapport au règne du Prince où elle est placée par Ptolémée.

On sait que les anciens Astronomes avoient une ère ou une manière particulière de compter les années, suivant laquelle ils calculoient & datoient leurs observations ; que cette ère presque aussi utile aux Chronologistes qu'aux Astronomes, par les secours que la science des temps tire des phénomènes célestes, est l'ère que nous venons de nommer ère de Nabonassar.

On sait encore que le canon appelé vulgairement *canon astronomique*, est une liste des règnes des rois de Babylone, de Perse & d'Egypte depuis celui de Nabonassar, dont on a réduit les années à la forme de celle des Astronomes.

En quel temps & par qui cette réduction a-t-elle été faite? C'eſt ce qui eſt encore aſſez problématique parmi les Savans, dont les uns attribuent le canon en partie à Béroſe au temps d'Alexandre le Grand & en partie à Ptolémée ſous Adrien, les autres à Ptolémée ſeul. Mais quel qu'ait été ſon auteur, il eſt certain que la poſition des obſervations aſtronomiques ſous telle ou telle année de tel Prince, a été une conſéquence de cette réduction, n'a eu pour auteur que l'auteur même du canon; en un mot, que les obſervations n'ont pas été originairement datées de l'année du Prince où Ptolémée les rapporte.

Et en effet il faut bien prendre garde, 1.° qu'en quelque mois de l'année que les Rois du canon aient réellement commencé à régner, les années de leurs règnes commencent ou finiſſent toûjours avec les années Egyptiennes qui leur répondent. 2.° Que le canon commence toûjours la première année de chaque Roi avec le commencement de l'année Egyptienne, dans le courant de laquelle il ſuppoſe qu'il devint Roi, quoiqu'une partie conſidérable en pût déjà être écoulée; or dès-lors la date de l'obſervation ſous telle ou telle année de tel Prince, n'a pû être l'ouvrage de l'obſervateur originaire: car ſuppoſons, par exemple, qu'un phénomène ſoit arrivé au mois thot de la vingt-ſeptième année de Nabonaſſar, quelques mois avant la mort de Jugéus, il eſt bien évident dans cette hypothèſe, que l'obſervateur originaire n'a pû dater ce phénomène que du règne de Jugéus, puiſque ce Prince vivoit encore, & que l'obſervateur ne pouvoit deviner ni ſa mort ni ſon ſucceſſeur. Cependant Jugéus meurt au bout de quelques mois: Mardokempad lui ſuccède; & par un canon ſyſtématique où l'on réduit après coup les années des Rois à celles de l'ère de Nabonaſſar, le commencement du règne de Mardokempad remonte au premier jour précédent de l'année Egyptienne. Si donc le phénomène ſe trouve daté de la première année de Mardokempad, ce n'eſt que poſtérieurement & relativement au canon qu'on a pû lui donner cette date, & elle ne peut être attribuée à l'obſervateur originaire qui obſervoit ſous Jugéus, qui ne

devinoit pas ſans doute la mort de ce Prince; enfin qui ne connoiſſoit pas encore Mardokempad. Mais puiſqu'il eſt certain que la date des obſervations ſous telle année d'un tel Prince, eſt une conſéquence de la réduction du canon, qu'elle n'a pour auteur que l'auteur même de ce canon, qu'elle ne peut être l'ouvrage de l'obſervateur originaire; qu'enfin celui-ci avoit daté, avoit calculé ſon obſervation tout autrement, il s'enſuit que ces obſervations conſtatent bien les années de l'ère de Nabonaſſar, mais non pas celles des Princes où Ptolémée les rapporte, ou, pour mieux dire, elles conſtatent bien de quelle manière les années du Prince d'où elles ſont datées, ont été liées à celles de Nabonaſſar dans le ſyſtème chronologique particulier de l'auteur du canon; mais elles ne conſtatent pas la vérité & la certitude de ce ſyſtème en lui-même: par conſéquent que Ptolémée ait dit qu'en la vingtième, en la trente-unième année de Darius il arriva des éclipſes, le calcul de ces éclipſes ne me donnera, avec certitude, que l'année de Nabonaſſar où elles ſont arrivées; & quant aux années de Darius, je ne pourrai en conclurre autre choſe ſinon que telle année de Nabonaſſar eſt celle avec laquelle, ſuivant un certain canon chronologique, adopté par Ptolémée, concourt telle année de Darius; en ſorte que l'autorité de ce canon en lui-même, n'en ſera pas plus forte & mieux établie.

Quelle eſt après cela l'autorité de ce canon en lui-même? Cela dépend de celui qui l'aura rédigé: ſi c'eſt Béroſe il en peut avoir davantage; ſi c'eſt Ptolémée, il en doit avoir moins. Mais quelque inſtruit que pût être Béroſe même de l'hiſtoire de Babylone, oppoſera-t-on ſon autorité ſeule à celle de tous les hiſtoriens contemporains ou preſque contemporains, & à la foi que peuvent mériter les marbres? C'eſt ce qu'il me paroît difficile d'admettre. Voudroit-on, par exemple, ſur la foi de ce canon, reculer d'un an la mort d'Artaxerxès Longue-main, & avancer d'autant le règne de Darius Nothus contre le témoignage exprès de Thucydide contemporain de ces deux Princes, qui marque juſqu'à la ſaiſon de l'année,

de la mort du premier, & qui nous fournit un monument public daté des années du second? Mais plutôt n'eſt-il pas évident par ce ſeul exemple même, que ſon autorité peut être extrêmement affoiblie par la contradiction de témoins contemporains, ou de preuves naiſſantes des circonſtances de l'hiſtoire? Je les ai ici toutes réunies en faveur du ſentiment que je défends, & je ne prévois pas qu'on puiſſe y oppoſer aucune objection ſolide.

Je ne m'étois d'abord propoſé que de fixer l'époque de la mort de Darius; mais il me ſemble que les conſéquences qui naiſſent de la diſcuſſion que j'ai faite des autorités & des preuves dont je me ſuis ſervi, me conduiſent à rétablir encore ici, avant de finir, l'époque du commencement de ſon règne. Hérodote lui donne trente-ſix ans; il n'eſt pas poſſible de faire fond ſur cette durée, après qu'il a été prouvé qu'il compte trois ans de plus qu'il ne doit dans un des intervalles de ce règne. L'auteur du canon aſtronomique a probablement pris d'Hérodote les trente-ſix ans qu'il donne comme lui à ce Prince: cependant ſon calcul pour le terme de ces trente-ſix ans, ne s'accorde point avec celui de l'hiſtorien Grec. Suivant les calculs de celui-ci, les trente-ſix ans de Darius remonteroient quarante-quatre ans avant le paſſage de Xerxès; ſuivant ceux du canon, ils doivent ſe dater de quarante-un ans avant ce même paſſage. Au reſte il y a, ſelon moi, & comme je l'ai montré, peu de fond à faire ſur un canon ſyſtématique où l'on a néceſſairement retranché ou ajoûté à pluſieurs règnes.

Ctéſias donne trente-un ans au règne dont il s'agit *(l)*: les marbres datent de même ſon avènement au trône & la mort du Mage de trente-un ans plus tôt que ſa mort *(m)*;

(l) In Perſicis apud Photium & ad calcem Herodoti. Toutes les éditions de ces extraits, & ſinguliérement celle de Hollande & de Gronovius à la fin de ſon Hérodote, portent 31.

(m) Epoch. 45 & 50. La leçon des marbres ſous l'époque 45 portoit l'an 253, ΗΗΓΔΙΙΙ, ſuivant Selden, Prideaux veut qu'on liſe 256 ΗΗΓΔΙΙΙ. N'y ayant point en cet endroit d'Archontat ou d'autre caractère qui puiſſe décider entre ces deux leçons, j'ai préféré celle de Prideaux, parce que

& c'eſt d'après le ſentiment de Ctéſias & des marbres que je crois devoir dater le commencement du règne de Darius de trente-neuf ans avant le paſſage de Xerxès en Europe.

J'oſerai même ſoûtenir qu'Hérodote, à le bien prendre, eſt plus favorable que contraire à ce ſentiment. En effet, outre les trois ans qu'il a inſérés de trop entre la mort de Darius & la bataille de Marathon, ſa narration nous fournit encore la preuve d'une autre addition également fauſſe de deux ans dans un précédent intervalle du même règne; en ſorte qu'en retranchant de ce règne trois ans d'une part, & deux d'une autre, ce qui fait en tout cinq ans, les trente-ſix qu'il a donnés au règne dont il s'agit, ſe réduiront véritablement aux trente-un que lui donnent Ctéſias & les marbres.

Cette autre addition de deux ans que je prétends être auſſi contraire à la vérité que la première, eſt dans l'intervalle que cet hiſtorien met depuis la révolte d'Ariſtagoras juſqu'à la priſe de Milet. Milet fut priſe, ſelon lui, en la ſixième année depuis la révolte d'Ariſtagoras *(n)*, & il ſemble, par les évènemens qu'il rapporte enſuite, que c'eſt le commencement de cette ſixième année qu'il veut déſigner.

Je ſoûtiens donc, & j'ai à montrer que cette révolte n'a duré que trois ans avant la priſe de Milet, & qu'ainſi il compte de trop les deux ans qu'il faut pour aller de la fin de la troiſième année au commencement de la ſixième. Je puis n'employer, pour l'établir, que la propre narration d'Hérodote.

L'entrepriſe d'Ariſtagoras ſur l'île de Naxe, ayant échoué, Ariſtagoras ſe révolta dans le temps que l'armée des Perſes étoit encore à Myus au retour de cette entrepriſe. De cette première circonſtance il réſulte que le commencement de la révolte tombe vers le milieu de l'année où l'on fit cette entrepriſe, c'eſt-à-dire au mois de ſeptembre ou d'octobre; car il faut donner les ſix mois précédens à l'entrepriſe de

Herod. l. V, c. 36.

dans celle de Selden les marbres s'éloignent également du ſentiment de Ctéſias & de celui d'Hérodote ſur la durée du règne de Darius, au lieu que dans celle de Prideaux ils ſe rapportent du moins à celui de Ctéſias.

(n) Ἕκτῳ ἔτει ἀπὸ τῆς ἀποστάσιος τῆς Ἀρισταγόρεω. *l. VI, c. 18.*

Naxe dont le siège seul avoit rempli quatre mois : les deux qui restent seront pour le voyage & le retour. Depuis le mois de septembre jusqu'au printemps Aristagoras prit les mesures qu'il crut nécessaires pour assûrer le succès de ses vûes; après quoi, à l'entrée de la campagne, secouru par les Athéniens, il marcha à Sardes qui fut prise & brûlée. *Herod. l. V, c. 34.* *Ibid. à cap. 36, ad cap. 105.*

L'intervalle du commencement de la révolte jusqu'à la prise de Sardes, ne peut avoir été plus long que je le fais; c'est ce qui résulte de ce que Darius apprit aussi-tôt l'un que l'autre. Pendant le siège d'Amathus, dit Hérodote, Darius reçut la nouvelle que Sardes avoit été brûlée par les Athéniens & les Ioniens, & qu'Aristagoras étoit le chef de cette ligue; sur quoi ce Prince faisant des reproches à Histiée beau-père d'Aristagoras : *J'apprends*, lui fait dire Hérodote, *qu'Aristagoras a soulevé l'Ionie contre moi (o).* Il est bien évident par ces paroles, que la révolte d'Aristagoras ne faisoit que de commencer, & que la ruine de Sardes étoit le premier coup qu'elle frappoit. Sur les reproches que Darius fit à Histiée, celui-ci partit de Suses & se rendit en Ionie, sous prétexte de faire rentrer son gendre dans son devoir; mais lorsqu'il y arriva, Aristagoras étoit déjà mort, n'ayant guère survécu qu'un an & demi au plus à sa révolte. Au printemps qui suivit sa mort qui tomboit dans le milieu de la seconde année de la révolte, les Ioniens ayant équipé une flotte, tentèrent d'empêcher les Perses d'assiéger Milet. Cette flotte fut assez nombreuse pour donner de l'inquiétude aux Perses. Ils prirent donc le parti, avant que de la combattre, d'y semer la division; & l'ayant considérablement affoiblie par ceux qu'ils en détachèrent, ils l'attaquèrent & la dissipèrent aisément : après cette victoire ils réunirent toutes leurs forces & vinrent mettre le siège devant Milet. Hérodote fait entendre que ce siège fut long, que les Perses en minèrent les murailles & y employèrent toutes sortes de machines *(p)*. *Ibid. c. 105.* *Ibid. à cap. 108 ad finem, & lib. VI init.* *Ibid. l. VI, c. 6 & 7.*

(o) Πυνθάνομαι Ἰσταῖε ὀπίσσοπον τὸν σὸν, τὰ σὺ Μίλητον ἐπέτρεψας, νεώτερα ἐς ἐμὲ πεποιηκέναι πρήγματα. *l. V, c. 106.*

(p) Ὑπορύσσοντες τὰ τείχεα ἢ παντοίας μηχανὰς προσφέροντες. *l. VI, c. 18.*

Herod. l. VI, c. 26 & 28. Comme donc Milet fut prise avant le temps de la moisson, & qu'il ne seroit pas possible de placer dans les trois ou quatre premiers mois de la campagne dont il s'agit, qui s'étendent jusqu'à la moisson, tant le combat naval des Perses & des Ioniens avec toutes les manœuvres qui le précédèrent, que le siège de Milet qu'ils n'entreprirent qu'après le combat, & qui fut long, je pense que Milet ne fut prise que l'année suivante, un peu avant le mois de juillet, sur la fin de la troisième année depuis la révolte; & il me paroît impossible, dans les circonstances de la narration d'Hérodote, de compter une seule année de plus que je fais depuis cette révolte jusqu'à la prise de cette ville: elle fut assiégée aussi-tôt après la défaite de la flotte Ionienne; la flotte Ionienne fut vaincue dans l'année qui suivit immédiatement l'arrivée d'Histiée en Ionie; Histiée arriva en Ionie sept ou huit mois au plus après la ruine de Sardes: enfin la ruine de Sardes fut presque le signal de la révolte, & ne fut précédée que du temps qu'il fallut à Aristagoras pour former son projet & y faire entrer les Athéniens. Il est impossible, je le répète, de donner plus de trois ans à ces évènemens, jusque-là qu'Hérodote lui-même semble avoir affecté de les rapprocher & de faire sentir combien ils se suivoient de près. S'il parle de la prise de Sardes, il remarque que Darius apprit en même temps la révolte d'Aristagoras [a]: ailleurs il observe expressément que la révolte de Cypre qui commença presque aussi-tôt que celle d'Ionie, & au premier bruit qui s'en répandit [b], fut éteinte au bout d'un an [c], & cinq ou six mois au plus après la prise de Sardes [d]. Plus bas, dans le combat des deux flottes, il a soin d'avertir que les Cypriens qui étoient dans celle des Perses, avoient été nouvellement soûmis [e].

[a] *Ibid. l. V, cap. 105.*

[b] *Ibid. c. 104.*

[c] *Ibid. c. 116.*

[d] *Ibid. c. 108 & 115.*

[e] *Ibid. l. VI, c. 7.*

Ainsi la suite des évènemens de la révolte, leurs circonstances & la manière même dont Hérodote les rapporte, ne permettent pas de compter plus de trois ans entre le temps où elle commença & celui où Milet fut prise; & par conséquent lorsqu'Hérodote dit que Milet fut prise en la sixième année depuis qu'Aristagoras s'étoit révolté, si l'on ne veut pas effacer toute sa narration, il faut avouer que cette date

est

eſt enflée, & qu'il y compte deux ans de trop, comme je l'ai annoncé.

Et après tout, indépendamment de la narration d'Hérodote, la durée de l'intervalle dont il s'agit, pourroit être encore conſtatée d'une autre manière qui le réduiroit toûjours à trois ans. Nous avons en effet, dans Thucydide, la date de la mort d'Ariſtagoras, ſavoir, trente-deux ans avant la défaite des Athéniens auprès du Drabeſcus. Diodore nous apprend que cette défaite arriva ſous l'archontat d'Archidémidas, la première année de la LXXIX.e Olympiade; la mort d'Ariſtagoras ſera donc de la première année de la LXXI.e Olympiade? Il a été prouvé qu'Ariſtagoras ne ſurvécut pas plus d'un an & demi à ſa révolte; donc le commencement de cette révolte tombe en la quatrième année de la LXX.e Olympiade, huit ans avant la bataille de Marathon. Or Hérodote compte diſertement cinq ans depuis la priſe de Milet juſqu'à la bataille de Marathon; par conſéquent la révolte d'Ariſtagoras n'avoit commencé que trois ans avant la priſe de Milet, & par conſéquent le calcul d'Hérodote qui porte la priſe de cette ville à la ſixième année de la révolte, eſt évidemment groſſi & ne peut ſubſiſter.

Il me paroît donc certain qu'Hérodote, dans deux intervalles du règne de Darius, insère, une fois trois ans, une autre deux; en tout cinq ans de trop: or ces cinq ans ſont juſtement le temps dont les trente-ſix ans qu'il donne à ce règne excèdent les trente-un que lui donnent Ctéſias & les marbres; & par-là non ſeulement j'ai pour mon ſentiment l'autorité de Ctéſias & celle des marbres; mais la découverte d'une ſuppoſition de cinq ans dans la durée qu'Hérodote donne à ce règne, me fournit encore la preuve que même les trente-ſix ans d'Hérodote ſe doivent réduire aux trente-un de Ctéſias & des marbres.

Il ne me reſte plus ici qu'à montrer en peu de mots que ce ſentiment ne dérange point toute la chronologie, ni les époques les plus conſtantes de l'ancienne hiſtoire dans les règnes qui ont précédé ou ſuivi celui de Darius,

& je n'aurai pas beaucoup de peine à vous en convaincre.

Je donne, après Dinon & Ctéſias, trente ans au règne de Cyrus que je fais commencer, avec toute l'antiquité, à la première année de la LV.e Olympiade; & ſuivant l'opinion des plus ſavans Modernes, à la fin de cette année Olympique, c'eſt-à-dire au printemps de l'an 559 avant J. C.

Cambyſe ſuccéda à Cyrus. Nous ne ſavons d'autre époque certaine de ſon règne, ſinon que la cinquième année tomboit, ſuivant Diodore, dans la troiſième année de la LXIII.e Olympiade. Cela ſe rencontre très-exactement dans le ſentiment que je défends. A la vérité, au lieu que, dans l'opinion ordinaire, Cambyſe n'a régné que huit ans, y compris la domination des Mages, je le fais régner dix ans; mais en cela je ſuis les mêmes auteurs que Jules l'Africain & Sulpice Sévère qui donnent neuf ans à ſon règne outre les ſept mois des Mages. Après tout la fin de ce règne que je retarde par-là de deux ans, n'étant fixée d'ailleurs par aucune autorité, par aucune preuve conſtante, n'a point de place déterminée & ne peut paroître dérangée, ſoit qu'on la mette deux ans plus tôt ou deux ans plus tard.

Je donne, avec Ctéſias & les marbres, trente-un ans de durée au règne de Darius; je dis du point où je les fais commencer, ce que j'ai dit de celui où j'ai fait finir le règne de Cambyſe. Ce point ne dérange aucune époque qui ait été déterminée avec certitude & invariablement: ainſi la différence qu'il peut y avoir à cet égard entre mon opinion & celle des autres Chronologiſtes, ne tombe encore ici ſur aucune des bornes de la chronologie qu'il n'eſt pas permis de remuer. Quant au point où ces mêmes trente-un ans finiſſent, il s'accorde non ſeulement avec l'époque que les chronographes de Paros donnent expreſſément à ce terme, mais avec l'intervalle que la pluſpart des Anciens, auſſi-bien que le marbre, ont mis entre la mort de Darius & le paſſage de l'Helleſpont dont la date eſt inconteſtable.

Darius étant donc mort, ſuivant moi, au printemps de l'an 488 avant J. C, & ſon fils Xerxès ayant régné vingt-un

ans, de l'aveu unanime des Anciens, le commencement du règne d'Artaxerxès eſt porté à l'an 467 avant J. C, qui répond à la ſeconde année de la LXXVIII.e Olympiade; & c'eſt préciſément la date que lui donnent deux hiſtoriens contemporains, ſavoir, Charon de Lampſaque qui écrivoit dans ce temps-là même, & Thucydide qui naquit la ſeconde année de la LXXVII.e Olympiade. *Plut. in Themiſt.*

De l'an 467 avant J. C, juſque vers le milieu de l'an 425 où la mort d'Artaxerxès eſt fixée invariablement par Thucydide, il y a quarante-deux ans & peut-être quelques mois; c'eſt auſſi la durée que les extraits de Ctéſias donnent au règne de ce Prince. Il eſt vrai que le canon aſtronomique fait commencer le règne d'Artaxerxès à l'an 465 au 17 décembre, qu'il ne lui donne que quarante-un ans, & qu'enfin il le fait finir l'an 424 au 6 du même mois de décembre; mais tout ce qu'on peut conclurre de-là, c'eſt que le canon eſt en contradiction avec des auteurs contemporains, & même avec des monumens publics, tels qu'eſt le traité de Darius Nothus ſucceſſeur d'Artaxerxès: car ce traité daté de la treizième année de Darius, fut fait la vingtième année de la guerre du Péloponnèſe, c'eſt-à-dire l'an 412 avant J. C; d'où il ſuit que la première année de Darius étoit l'an 424, & qu'ainſi y ayant eu neuf mois entre le commencement de Darius & la fin d'Artaxerxès, la dernière année d'Artaxerxès ne peut s'étendre plus tard que l'an 425: & certainement cette oppoſition du canon à des auteurs & à des monumens de ce genre, ne fortifie pas ſon autorité dans la fixation des règnes qu'on a voulu y repréſenter.

Par toutes ces obſervations ſur l'époque & la durée des règnes qui ont précédé ou ſuivi celui de Darius, il eſt aiſé de voir que l'opinion que je propoſe ſur l'époque & la durée du ſien, loin de déranger les points aſſurés de la chronologie, y conſerve exactement toutes les dates que le conſentement unanime des Anciens y a conſacrées, & ne s'écarte que de celles qui ſont encore incertaines ou même ſuſpectes. Soit donc que l'on conſidère cette opinion par rapport aux preuves

dont elle eſt ſoûtenue & qu'elle trouve dans le marbre de Paros, dans Hérodote, dans Thucydide & dans Ctéſias, ſoit qu'on faſſe attention aux raiſons qui paroiſſent la combattre, & qui ne conſiſtent qu'en des préſomptions ou dans des autorités obſcures & équivoques; ſoit enfin qu'on la compare aux époques les plus conſtantes qui l'environnent, & avec leſquelles elle ſe concilie parfaitement, il me paroît difficile d'en citer une autre qui réuniſſe en ſa faveur plus de caractères capables de la faire adopter, quelque préjugé que ſa nouveauté ait pû élever contre elle à la première vûe.

OBSERVATIONS SUR LA CHRONIQUE DE PAROS.

Par M. GIBERT.

LA chronique de Paros, gravée sur le marbre il y a deux mille neuf ans, & conservée sur ce même marbre presque jusqu'à notre temps, est un monument dont l'autorité mérite la plus grande considération, non seulement à cause de son antiquité, qui n'est que de cent cinquante ans moins reculée que celle du plus ancien des historiens dont les ouvrages soient parvenus jusqu'à nous, mais encore parce que c'est un original auquel on ne peut reprocher les altérations & les vices qui se rencontrent dans tous les autres ouvrages d'histoire & de chronologie, qui ne nous ont été transmis que par une succession de copies toûjours d'autant plus suspectes, qu'elles sont plus éloignées de la source d'où elles ont parti. 24 Janvier 1749.

Je n'ai pas besoin de répéter ici ce que Gassendi, & Prideaux après lui, nous apprennent sur la manière dont ce marbre, & plusieurs autres conservés à Oxford, furent apportés il y a cent vingt ans de Smyrne à Londres: je ne parlerai pas non plus de l'application avec laquelle ils furent presque aussi-tôt lûs & examinés par trois des plus savans hommes qui fussent alors en Angleterre. Selden lui-même, un d'entre eux, s'exprime ainsi sur l'attention particulière qu'ils donnèrent à celui qui est l'objet de ces réflexions. *In vitâ Peirese.* *In præf. marmor. Oxon.*

« Plusieurs jours ont été employés à lever l'inscription des époques qui est plus difficile, parce que quelquefois les caractères en sont entièrement effacés, & que souvent ils échappent à la vûe; cependant, avec le secours des loupes & à l'aide de M. Joung mon ami, qui y a donné toute son application «

» & ſa ſagacité, j'ai, après bien des opérations réitérées, rétabli la leçon de ce marbre autant qu'il étoit poſſible de le faire *(a)*. »
C'eſt ce qu'on lit dans la préface de l'édition que Selden donna des marbres dont il s'agit, dès 1628, l'année d'après celle où ils étoient arrivés en Angleterre.

En 1676 le célèbre Prideaux, qui n'avoit alors guère plus de vingt-ſix ans, entreprit, par les ordres de ſes ſupérieurs, une nouvelle édition de ces marbres, donnés alors depuis peu à l'univerſité d'Oxford, & placés dans ſes archives.

Dans la préface, qui n'annonce pas moins d'érudition que de piété & de candeur, il nous apprend qu'afin que cette édition répondît à la confiance qu'on avoit eue en lui, il relut & recopia avec la plus grande application, & juſqu'à riſquer de perdre la vûe *(b)*, toutes les inſcriptions qui étoient échappées aux deſordres qui venoient de déſoler l'Angleterre; malheureuſement la chronique de Paros ne fut pas de ce nombre, la moitié en avoit été employée à la conſtruction d'une cheminée dans le palais des comtes d'Arondel, l'autre moitié étoit ſi défigurée & ſi effacée, qu'à peine y pouvoit-on encore lire la moindre lettre *(c)*; « c'eſt pourquoi, ajoûte-t-il, » il a fallu s'en tenir à la première édition, & s'en rapporter à la manière dont Selden a lû cette inſcription. »

Il eſt vrai qu'en cet endroit le nouvel éditeur ne déſigne pas le marbre des époques autrement que par la place qu'il lui donne dans ſon recueil. « J'ai lû, dit-il, avec la plus » grande attention tous ces marbres, hors un ſeul, qui eſt celui par lequel commence la ſeconde partie *(d)*. »

Mais outre que cette déſignation n'a rien d'obſcur ni d'équivoque en elle-même, ce ſavant Anglois l'explique

(a) In illâ autem epocharum deſcribendâ (ſtelâ) opera complurium dierum collocata eſt: obſcurior nempè eſt elementis ſæpius omnino detritis, fugientibus ſæpius. Has tamen & perſpicillorum uſu adjutus & aſſiduo acumine & judicio ſuaviſſimi amici Patricii Junii, poſt bene multas iterationes, in quantum fieri potuit, revocavi.

(b) Magno ſæpe oculorum periculo.

(c) Ita totam eraſam, ut vix una litterula in illâ jam legi poſſit.

(d) Eo ſcilicet à quo incipit pars ſecunda.

encore dans la même page d'une manière qui doit le mettre à cet égard à l'abri de tout soupçon de dissimulation ou d'affectation.

« La seconde partie, dit-il, commence par la chronique de Paros, qui est extrêmement digne de remarque; tous ceux « qui ont vû l'ouvrage de Selden savent combien ce monument « est précieux par la chronologie des temps les plus reculés « qu'il nous a conservée *(e)*. »

Il s'en faut, ce me semble, de beaucoup que ce que Mill a lû depuis de cette inscription au temps de la dissertation de Bentley sur les épitres de Phalaris (en 1699), détruise l'assertion de Prideaux sur l'état où se trouvoit le marbre lorsqu'il en entreprit l'édition (en 1676): en effet d'un côté la manière dont Prideaux s'exprime ne contient pas une exclusion absolue & une impossibilité totale d'y rien lire, elle indiqueroit plustôt au contraire qu'il y avoit bien encore des caractères qui pouvoient se reconnoître, mais en si petit nombre & si épars, qu'ils ne valoient pas la peine & le temps qu'il eût fallu prendre pour les chercher & les déchiffrer; d'un autre côté, de plusieurs lignes sur lesquelles Mill avoit été consulté par Bentley, il n'y a que sept ou huit mots qu'il ait pû lire dans une seule, & il reconnoît que les autres ne sont entièrement plus lisibles, ce qui ne fait sans doute que confirmer que cette inscription, à quelques mots près, est toute effacée, comme l'avoit annoncé Prideaux.

On ne peut disconvenir que, malgré l'attention & le savoir de Selden & de ceux qui l'ont secondé dans la lecture du marbre, il ne se soit glissé quelques-unes de ces fautes légères, que la foible humanité rend, pour ainsi dire, aussi nécessaires dans les ouvrages des hommes qu'elles y sont excusables; mais ces fautes ne sont, ni en si grand nombre, ni telles qu'elles puissent diminuer l'avantage que je ne crains pas de donner à l'autorité du marbre, sur celle des auteurs postérieurs,

(e) Secunda pars incipit ab insignissimo chronico Pario. Quanti pretii sit hoc monumentum ob antiquissima tempora quæ in eo explicantur, quicunque Seldeni librum inspexerunt, satis cognoscunt.

incontestablement plus éloignés, & très-probablement moins instruits des temps qu'ils ont entrepris de décrire, sur celle même de plusieurs écrivains antérieurs qui ne se sont pas occupés de la précision des détails chronologiques, qui ont fait l'unique objet de notre chronographe; enfin sur celle de tous les manuscrits que leur nature même & l'ignorance d'une longue suite de copistes me rendront toûjours bien plus suspects qu'une inscription originale, dont la copie nous a été fournie par un des plus savans hommes du dernier siècle.

La défectuosité des premières lignes est cause que nous ignorons par qui, à quelle occasion & dans quelle vûe elle a été gravée; outre que les évènemens qui y sont datés, où sont les principaux de l'histoire d'Athènes, ou y ont quelque rapport plus ou moins éloigné, on y trouve plusieurs traits de l'histoire générale de la Grèce: il est vrai qu'à considérer l'attention que l'on a eu de marquer quelques-uns des progrès les plus remarquables de la musique, & l'âge des Poëtes les plus renommés, on soupçonneroit volontiers que le chronographe a eu de la prédilection pour ce genre; mais encore une fois le fond de la plûspart des époques roule beaucoup moins sur cette partie que sur les points les plus célèbres de l'histoire politique d'Athènes & de la Grèce, tels que sont le règne de Cécrops, l'origine de l'Aréopage, le déluge de Deucalion & sa suite à Athènes, l'établissement des Amphictyons, l'époque du nom d'*Hellènes* donné aux Grecs, l'institution des Panathénées, l'arrivée des colonies Phéniciennes & Egyptiennes en Grèce sous la conduite de Cadmus & de Danaüs, celle de Cérès à Athènes, le règne de Thésée, la réunion des douze villes de l'Attique en une seule, la guerre & la prise de Troie, la migration Ionique, l'établissement de l'Archontat annuel, la tyrannie de Pisistrate, l'expulsion des Pisistratides, la bataille de Marathon, celles de Salamine, de Platée, de Leuctres, &c.

On sait que la date des époques y est comptée du temps même où l'on croit que cette inscription a été gravée, & qu'elle est formée de la somme des années qui se sont écoulées

en

en remontant depuis ce temps jusqu'à celui de l'évènement qui est rapporté dans cette forme: *Depuis que Cécrops régna à Athènes, & que la contrée qui s'appeloit auparavant Actique, du nom d'Actée l'Autochthone fut appelée Cécropie, il y a 1318 ans.* On y ajoûte aussi sous quel règne de ceux des rois d'Athènes, ou sous quel Archontat, soit perpétuel, soit annuel, chaque évènement est arrivé; ainsi il est évident que pour faire usage de ces époques, il est nécessaire de savoir le temps où elles ont été dressées, & auquel se rapportent & aboutissent, pour ainsi dire, toutes leurs dates; & c'est un point que je crois devoir discuter ici avant toutes choses.

En général le temps dont il s'agit ne peut faire la matière d'aucun doute, & doit être incontestablement fixé avec Selden, Lydiat, Prideaux & tous les autres Chronologistes postérieurs à l'année où la CXXIX.e Olympiade avoit été célébrée; mais il n'est pas aussi facile de déterminer quel est le point ou le terme précis d'où le chronographe est parti, & d'où il compte le commencement & la fin des années qu'il calcule. On verra, par les conséquences qui résulteront de l'éclaircissement de cette question, combien il étoit important de la bien décider avant que de faire aucune application des dates du chronographe, & de les comparer avec celles qui résultent des autres monumens de l'antiquité.

Selden a cru que les années employées dans la chronique de Paros, devoient se compter du solstice d'été: cette opinion, qui a été adoptée par tous les commentateurs des marbres, est fondée sur ce que le chronographe ayant, dit-on, pris pour terme de ses calculs la magistrature d'Astyanax à Paros & de Diognète à Athènes, c'est du point où a commencé cette Magistrature, & par conséquent du commencement de l'année Athénienne, qui se prenoit en effet du solstice d'été, que le chronographe a compté ses années. Ce raisonnement est fondé sur deux suppositions; la première, que le chronographe a pris également pour terme de ses calculs la magistrature d'Astyanax à Paros & celle de Diognète à Athènes; la seconde, que l'année des Magistrats avoit le

même commencement à Paros & à Athènes. On tire la première de ces ſuppoſitions des expreſſions du chronographe, & en l'admettant on ne peut guère ſe diſpenſer d'avouer la ſeconde, quoiqu'elle ne ſoit ſoûtenue d'aucun témoignage, d'aucune autorité préciſe; mais les expreſſions du chronographe, où Selden croit trouver la première, ſont ſuſceptibles d'un ſens fort différent de celui qu'il leur donne, & qui ne favoriſe point cette ſuppoſition. En effet, au lieu de faire dire au chronographe, comme fait Selden *(f)*, *j'ai décrit les temps depuis le règne de Cécrops juſqu'aux archontats d'Aſtyanax à Paros & de Diognète à Athènes*, je crois qu'on doit traduire ainſi ſes paroles, *j'ai décrit les temps depuis le règne de Cécrops juſqu'à l'archontat d'Aſtyanax à Paros, Diognète étant auſſi archonte à Athènes.* Or en traduiſant de la ſorte, le ſeul archontat d'Aſtyanax à Paros eſt le terme que le chronographe donne à ſes calculs, & celui de Diognète ne ſert qu'à déſigner, ſuivant la méthode obſervée dans toutes les époques qui vont ſuivre, la magiſtrature Athénienne ſous laquelle ce terme eſt tombé, ou ſous laquelle le chronographe écrivoit. Deux choſes me paroiſſent concourir à ſoûtenir cette explication; 1.° la magiſtrature Athénienne étant la principale, & d'ailleurs celle par laquelle le chronographe caractériſe toutes ſes époques, s'il eût pris cette Magiſtrature pour le terme de ſes calculs, auſſi-bien que celle de Paros, il auroit dû la nommer la première, au lieu que c'eſt celle de Paros qu'il déſigne d'abord. 2.° Comme le point d'où part le chronographe, qui eſt le règne de Cécrops, ne concerne que la ville d'Athènes, ſi une magiſtrature Athénienne eût été également le terme où il vouloit faire aboutir ſes calculs, il ſeroit d'autant plus ſingulier de trouver ici une magiſtrature de Paros jointe à celle d'Athènes, & même nommée auparavant, qu'il n'eſt queſtion nulle autre part de Paros dans tout le reſte du marbre.

Il eſt donc poſſible, ou pluſtôt il y a tout lieu de croire que le chronographe doit être entendu comme je l'explique,

(f) Ἀρξάμενος ἀπὸ Κέκροπος τῶ πρώτου βασιλεύσαντος Ἀθηνῶν, ἕως ἄρχοντος ἐμ Πάρῳ Ἀστυάνακτος, Ἀθήνησι δὲ Διογνήτου. *Lin. 2 & 3.*

& par conſéquent qu'il n'a pris que la magiſtrature d'Aſtyanax à Paros pour le terme de ſes calculs; or quelle étoit l'année des magiſtrats de cette Iſle? commençoit-elle au ſolſtice d'été comme celle d'Athènes, ou ſe prenoit-elle du ſolſtice d'hiver comme celle de Samos & de la pluſpart des autres villes de Grèce? C'eſt ſur quoi il nous reſte à chercher quelque lumière dans les marbres mêmes, car je ne ſache pas qu'on en trouve ailleurs aucun indice.

Vid. Scalig. de emendat. Temp. l. 1.

Pour y parvenir, il faut obſerver d'abord que l'année commençant au ſolſtice d'été, que j'appellerai Athénienne, comprend les ſaiſons dans cette ordre, l'été, l'automne, l'hiver & le printemps, & que l'année commençant au ſolſtice d'hiver, que j'appellerai dès à préſent Parienne pour éviter les équivoques & la confuſion, par la même raiſon comprend les ſaiſons dans cet ordre, l'hiver, le printemps, l'été & l'automne; d'où il réſulte que l'hiver & le printemps, qui finiſſent une année Athénienne, commencent une année Parienne, & réciproquement que l'hiver & le printemps, qui commencent une année Parienne, finiſſent une année Athénienne. Si donc on trouvoit que l'auteur des marbres eût renfermé ſous une même année deux évènemens arrivés, le premier dans l'été & dans l'automne, & l'autre dans l'hiver ou le printemps ſuivant, ce ſeroit ſans difficulté une preuve que l'année dont il ſe ſert eſt l'année Athénienne: mais ſi on trouve au contraire qu'il renferme ſous une même année deux évènemens, dont le premier ſoit de l'hiver ou du printemps, & le ſecond de l'une des deux ſaiſons ſuivantes, il s'enſuivra qu'il a employé l'année Parienne dans ſes calculs.

On a cru trouver dans l'époque ſoixante-ſept un exemple de la première eſpèce, c'eſt-à-dire, un exemple de deux évènemens rapportés à une même année, dont le premier étoit de l'automne & le ſecond du printemps ſuivant, & par conſéquent une preuve que les calculs du marbre étoient réglés ſur des années Athéniennes; mais cette époque ne préſente en aucune façon l'exemple qu'on y a cherché, & à tout bien conſidérer, elle en offriroit pluſtôt un tout contraire.

Il étoit parlé dans cette époque de ceux qui avoient ſuivi Cyrus le jeune dans ſon expédition contre ſon frère, & en même temps de la mort de Socrate; mais les premiers mots en ſont entièrement effacés, en ſorte qu'on ne ſait point avec certitude ce qui y étoit rapporté des partiſans de Cyrus le jeune. Les éditeurs ont penſé qu'il pouvoit y être queſtion du retour des dix mille Grecs qui avoient ſecondé l'entrepriſe de ce Prince, & cette conjecture eſt extrêmement probable, mais cependant ce n'eſt qu'une conjecture à laquelle il en faut joindre deux autres pour faire naître, ſi l'on peut parler ainſi, l'exemple dont on veut argumenter ici: l'une eſt que ce retour tomba dans l'automne; l'autre eſt que la mort de Socrate arriva dans le printemps ſuivant. Ces deux nouvelles conjectures ne ſont pas, à beaucoup près, ſi heureuſes que la précédente; & il faut, pour les ſoûtenir, combattre des faits bien poſitifs & bien autoriſés: ainſi, quant à celle qui concerne le retour des Grecs, peut-on ſuppoſer qu'il ſoit tombé en automne, lorſque la narration de Xénophon le fixe néceſſairement au printemps. En effet, cet hiſtorien qui étoit lui-même le chef de ces Grecs, nous apprend que, ne pouvant repaſſer chez eux (ὅυτε ὁικαδε ἀποπλεῖν τῳ βὁλομένῳ δυνατὸν εἶη) à cauſe de l'hiver (χειμὼν γὰρ εἶη), ils entrèrent à la ſolde de Seuthès, qu'ils ſervirent pendant deux mois au fort de l'hiver (τὸν δεινὸν χειμῶνα στρατευόμενοι), au bout deſquels ils paſsèrent au ſervice des Lacédémoniens, & joignirent, en moins de quinze jours, leur armée commandée par Thimbron; jonction qui eſt, ſuivant le même hiſtorien, l'époque de leur retour. Il eſt évident, ſans doute, que puiſque leur jonction avec Thymbron, ou pour mieux dire, puiſque leur retour ne fut poſtérieur aux rigueurs de l'hiver que de deux à trois mois au plus, il tombe inconteſtablement à la fin de l'hiver ou dans le printemps, & non dans l'automne.

Xenoph. de expedit. Cyr. lib. VII, p. 404, edit. Leunclavii Francof. 1594. Et à la p. 415, μέσος χειμὼν ἦν.

Ibid. p. 412 in fine, & 414 init.

La conjecture qui regarde la mort de Socrate ne paroît pas s'accorder mieux avec la ſeule circonſtance de cette mort qui puiſſe nous faire connoître la ſaiſon de l'année où elle

eſt arrivée. Cette circonſtance eſt que Socrate fut condamné dans le temps où ſe célébroient les fêtes Déliaques *(g)*, cette fête fameuſe dans laquelle les Athéniens envoyoient à Délos ce qu'on appeloit la *Théorie*. On ne pouvoit faire mourir aucun coupable pendant que le vaiſſeau qui portoit cette théorie, alloit & revenoit; en ſorte que Socrate ne prit le poiſon auquel il avoit été condamné, que trente jours après ſa condamnation, comme le rapportent Xénophon & Platon. C'eſt donc fort près du temps de la fête des Délies qu'il faut placer celui de la mort de Socrate. A la vérité aucun Ancien ne nous a appris poſitivement en quelle ſaiſon on célébroit les Délies; mais il eſt difficile de ne pas préſumer que c'étoit en automne: en tout cas rien ne prouve que ce fût dans le printemps. Je dis qu'il eſt difficile de ne pas préſumer que c'étoit en automne, car 1.° ſi l'on en juge par l'occaſion de ſon inſtitution qui fut l'heureux retour de Théſée à Athènes, il faut ſe décider pour l'automne, puiſque, comme on lit dans Plutarque au commencement de la vie de Théſée, ce fut en automne au temps de la recolte des fruits, au 7 du mois Pyanepſion, que Théſée arriva à Athènes; & ce qui confirmeroit d'autant plus cette préſomption, c'eſt ce que Plutarque rapporte encore au même endroit, ſavoir, que ce fut dans ce temps-là même que Théſée s'acquitta des vœux qu'il avoit faits à Apollon; or la fête des Délies étoit la mémoire annuelle de l'exécution de ces vœux. 2.° On eſt également ramené à l'automne lorſque l'on fait attention que le rétabliſſement de cette fête eſt raconté par Thucydide parmi les faits de l'automne de la ſixième année de la guerre du Péloponnèſe. Il ſemble en effet que cet hiſtorien n'eût pas rapporté à l'automne le rétabliſſement d'une fête dont la célébration eût été réſervée au printemps: ainſi la ſeule ſaiſon où l'on puiſſe, avec quelque fondement, placer la fête des Délies *(h)*, c'eſt l'automne; & par conſéquent, ſi par le temps

(g) Διὰ τὸ Δήλια μὲν ὀκείνῃ τῇ μηνὶ εἶναι, τὸν δὲ νόμον μηδένα ἐᾶν δημοσίᾳ ἀποθνήσκειν ἕως ἂν ἡ θεωρία ὀπ Δήλου ἐπανέλθῃ. *Mem. l. IV, p. 816.*

(h) Pour écarter en un mot toutes les autorités dont on s'eſt ſervi

où se célébroit cette fête il y a lieu de déterminer la saison où arriva la mort de Socrate, c'est l'automne seule qui pourra convenir à cette mort.

Que reste-t-il donc après cela dans l'époque 67? Précisément tout le contraire de ce que l'on a cru y découvrir. On vouloit que l'évènement que l'on conjecture y avoir été écrit, fût de l'automne; & un historien contemporain, qui y a eu la plus grande part, le place dans le printemps. On présumoit que la mort de Socrate qui est ensuite rapportée, fut du printemps, & ses circonstances la fixent à l'automne. Dès-lors bien loin de trouver dans cette époque l'exemple d'une année Athénienne, où l'automne précède le printemps, on n'y rencontre que l'exemple d'une année Parienne, dans laquelle le printemps a précédé l'automne: exemple par conséquent qui établit que les années employées dans le marbre sont de ce dernier genre.

Mais, sans nous arrêter à cet exemple seul qui aussi-bien dépendroit peut-être de trop de conjectures pour ne laisser aucun doute dans l'esprit, il s'en présente un autre que j'avois proposé dans la première lecture de ma Dissertation; celui-ci ne peut, ce me semble, souffrir de difficulté, & il n'a point été contredit.

Cet exemple est celui de l'époque 52: aucune lacune n'en rend la leçon douteuse ou équivoque; il s'y agit d'abord

pour établir que les fêtes *Delia* se célébroient au printemps, il suffira d'observer ici que, de toutes ces autorités, il n'y en a aucune où les fêtes *Delia* soient nommées, ni même, j'ose le dire, où il en soit question: & l'on n'a donné quelque couleur à l'opinion que l'on m'oppose, qu'en confondant les *Delia* avec les *Pythia*, les *Thargelia* & avec d'autres fêtes d'Apollon qui se solemnisoient au printemps. Pour ne point parler des autres, les *Pythia* avoient pour objet la défaite de Python: les *Thargelia* se célébroient pour la naissance d'Apollon. Platon, Callimaque & Plutarque nous assurent expressément que les fêtes *Delia* avoient été instituées en mémoire de l'heureux retour de Thésée dont ce Prince se crut redevable à Apollon. Des objets si différens ne distinguent pas moins ces fêtes que la différence de leurs noms.

Le passage de Denys le Périégète a été appliqué jusqu'à présent par les Savans, aux fêtes *Pythia*; personne n'y avoit encore trouvé les fêtes *Delia*, & rien ne les y caractérise.

du paſſage de Xerxès ſur le pont qu'il avoit jeté ſur l'Helleſpont. Je ne crois pas que perſonne puiſſe conteſter que ce paſſage ſe ſoit exécuté au printemps, comme le marque poſitivement Hérodote. Le chronographe rapporte enſuite à la même année la bataille des Thermopyles & celle de Salamine, arrivées, l'une au commencement, & l'autre à la fin de l'été qui ſuivit le paſſage de Xerxès. La diſpoſition de ces faits n'eſt certainement point arbitraire ni haſardée; elle eſt même, j'oſe le dire, d'une telle notoriété, que ce ſeroit perdre le temps que d'entreprendre de la prouver.

Ainſi cette époque fournit un exemple bien précis & bien conſtant d'une année où les faits du printemps ſont compris avec ceux des autres ſaiſons ſuivantes, où par conſéquent le printemps précède l'été & l'automne, & qui eſt, par une ſuite néceſſaire, du genre de celles que j'ai appelées *Pariennes*.

Il eſt, ſi je ne me trompe, difficile après cela de ne pas reconnoître que le chronographe s'eſt ſervi de ce genre d'années dans ſes calculs.

Ce point étant donc ainſi déterminé, il en réſultera une première conſéquence bien remarquable dans l'application & l'uſage des époques: c'eſt que la différence que l'on y rencontroit entre la date de quelques archontats, connue par Diodore de Sicile ou d'autres hiſtoriens; cette différence, dis-je, s'efface & diſparoît entièrement.

Selden & les chronologiſtes poſtérieurs ſont arrêtés à chaque pas par cette différence prétendue. Des vingt époques ou environ qui ſuivent l'archontat de Callias, il y en a huit ou neuf dans leſquelles le chronographe ſe trouve avancer ou reculer d'un an la ſituation connue des archontats; ce qui ne vient que de ce que ces Savans ſe ſont trompés ſur la nature des années dont ſe ſert le chronographe, & qu'ils les ont priſes pour des années Athéniennes, au lieu qu'elles ſont Pariennes.

En effet on doit obſerver 1.° que chaque archontat Athénien concourt avec deux années Pariennes, & occupe

l'été & l'automne de l'une, & l'hiver & le printemps de l'autre: d'où il arrive que les évènemens qui ſe ſont paſſés ſous un ſeul & même archontat Athénien, peuvent cependant être datés de deux années Pariennes différentes, ſavoir, d'une année antérieure lorſqu'ils ſont de l'été & de l'automne; & d'une année poſtérieure lorſqu'ils ſont de l'hiver & du printemps.

2.° Il faut faire attention que deux archontats Athéniens qui ſe ſuivent immédiatement, n'occupent à la vérité que deux ans ou vingt-quatre mois; mais que ces vingt-quatre mois ſe répartiſſent entre trois années Pariennes : car il y en a d'abord ſix mois qui terminent l'année Parienne dans laquelle l'archontat a commencé. Les douze mois ſuivans qui partent de l'hiver, rempliſſent une ſeconde année Parienne, & les ſix derniers mois en commencent une troiſième: d'où il arrive qu'entre deux évènemens qui appartiennent à deux archontats Athéniens immédiats, il peut y avoir une année Parienne toute entière intermédiaire; & que l'un étant daté d'une première année, l'autre ne l'eſt que de la troiſième.

Si on vérifie, d'après ces obſervations, les époques du marbre, on trouvera que les huit ou neuf archontats dans leſquels on croyoit que ce monument s'écartoit de la ſituation que leur donnent les liſtes ordinaires, ſont placés dans l'une des deux années Pariennes auxquelles cette ſituation les attache; & que l'année d'intervalle qui ſe trouve quelquefois entre les dates des évènemens de deux archontats, n'empêchent pas que ces archontats ſe ſoient ſuccédés l'un à l'autre: mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'eſt que s'il y a des évènemens que l'on ſache d'ailleurs ſe rapporter à une certaine ſaiſon de l'année, on verra que c'eſt préciſément à cette ſaiſon qu'ils ſont fixés par cette manière de calculer & de réſoudre les époques du marbre.

Parcourons ces époques. La première qui ſe préſente eſt la cinquante-ſixième qui joint l'an 208 à l'archontat de Charès. Cet archontat commença à l'été de l'année Parienne 209; mais

mais il occupa auſſi l'hiver & le printemps de l'année Parienne 208 ; il s'y agit du règne d'Hiéron à Syracuſe.

La ſeconde eſt la ſoixante-huitième qui joint l'an 135 à l'archontat d'Ariſtocrate. Le chronographe venoit de dater de l'an 137 l'archontat de Lachès, qui, dans les liſtes ordinaires, précède immédiatement celui d'Ariſtocrate. Ainſi, dans l'opinion de Selden, non ſeulement il reculeroit d'un an l'archontat d'Ariſtocrate; mais il en ſuppoſeroit un intermédiaire entre les deux pour l'an 136. Dans mon opinion ces deux archontats ſe ſuivent immédiatement comme dans les liſtes ordinaires. L'archontat de Lachès a occupé les ſix derniers mois de l'année Parienne 137, & les ſix premiers de l'année 136; l'archontat d'Ariſtocrate a occupé les ſix mois reſtans de l'année 136, & les ſix mois qui commençoient l'année 135. L'évènement rapporté à l'archontat de Lachès avec la date de l'an 137, étoit des ſix premiers mois de cet archontat, c'eſt-à-dire, de l'été ou de l'automne. C'eſt la mort de Socrate que j'ai montré plus haut être en effet arrivée dans l'automne. L'évènement rapporté à l'archontat d'Ariſtocrate, n'étant apparemment arrivé que dans les ſix derniers mois de cet archontat, a été juſtement daté de l'année Parienne 135; dans laquelle tombent ces ſix mois.

La troiſième époque où le chronographe ne paroiſſoit pas s'accorder avec nos liſtes des archontes d'Athènes, eſt la ſoixante-dixième, où la mort de Philoxène, Poëte dithyrambique, eſt datée de l'an 116 & de l'archontat de Pythéas: l'archontat de Pythéas commença à l'été de l'année Parienne 117, & comprit l'hiver & le printemps de l'année 116, auxquels on doit par conſéquent rapporter la mort de ce Poëte.

La ſoixante-douzième époque date une victoire du poëte Aſtydamas, & l'apparition d'une comète de l'an 109 & de l'archontat d'Aréius. L'archontat d'Aréius avoit commencé à l'été de l'an 110, & comprit encore l'hiver & le printemps de l'an 109: c'eſt donc dans cet hiver ou dans ce printemps que la date du marbre nous oblige de placer cette comète. Or Ariſtote, qui vivoit alors, nous aſſure formellement

qu'elle fut vûe dans le fort de l'hiver & pendant une gelée des plus âpres.

La ſoixante-treizième époque date la bataille de Leuctres de l'an 107, ſous l'archontat de Phraſiclidès. Phraſiclidès fut fait archonte dans l'été de l'année Parienne 108, & exerçoit les trois derniers mois de ſa magiſtrature pendant le printemps de l'an 107. C'eſt à la fin de ce printemps que fut donnée la bataille *(i)* de Leuctres, comme l'enſeigne Scaliger, & comme il réſulte des ſoixante-un ans qu'Eratoſthène comptoit depuis le commencement de la guerre du Péloponnèſe juſqu'à cette bataille; car ces ſoixante-un ans ne ſe trouvent accomplis qu'au printemps dont il s'agit.

L'époque ſoixante-quinzième date la mort de Denys de Sicile & l'avènement de ſon fils au trône, de l'an 104 & de l'archontat de Nauſigène. Cet archontat commencé à l'été de l'année Parienne 105, ne finit qu'avec le printemps de l'année 104; & l'époque ſera exacte ſi Denys eſt mort dans l'hiver ou au printemps. Or on lit dans Diodore de Sicile, ſous l'archontat de Nauſigène, que l'hiver étant venu, Denys le père fit une trève avec les Carthaginois; & que peu de temps après, étant tombé malade, il mourut & laiſſa la Couronne à ſon fils: or il eſt évident que la mort de Denys & le commencement de ſon fils tombent dans l'hiver ou dans le printemps.

L'époque ſoixante-dix-ſeptième qui joint l'archontat d'Agathoclès avec l'an 93, & l'époque ſoixante-dix-huitième qui joint l'archontat de Calliſtrate avec l'an 91, s'accordent, par le même moyen, avec les liſtes ordinaires. Les évènemens marqués dans ces époques, & que la défectuoſité des marbres a fait diſparoître, étoient de l'hiver ou du printemps, & ſont datés de l'année Parienne où tombent les ſix derniers mois de ces archontats qui avoient l'un & l'autre commencé à l'été de l'année Parienne précédente.

(i) Selden montre auſſi, par d'autres raiſons qu'on peut voir dans ſes notes ſur cette époque, que la bataille de Leuctres eſt de la fin de l'archontat de Phraſiclidès.

Il eſt vrai, & je ne deſavoue pas qu'il y a deux ou trois archontats qui ſont hors de la place que les autres écrivains leur aſſignent; & cela peut venir, ou d'une faute qui ſe ſera gliſſée dans l'inſcription, ou de la diverſité d'opinions qu'il y aura eue entre les Anciens ſur la poſition de quelques archontats: ainſi je crois qu'il y a une faute dans l'époque cinquante-neuvième, dans laquelle il s'agit du règne de Perdiccas en Macédoine; l'archonte y eſt Euthippe, la date numérale l'an 199: cette date remonte l'archontat d'Euthippe néceſſairement d'un an plus tôt qu'il ne devroit être. M. Paulmier de Grantesménil, indépendamment de toute hypothèſe de chronologie, a penſé qu'il falloit lire, dans la date numérale, 198, & qu'il y avoit un iota de trop dans les quatre qui terminent le chifre grec. Sa raiſon eſt tirée de la date & de la diſtance des archontes antérieurs & poſtérieurs les plus voiſins, indiqués dans le marbre. Lydiat fait la même correction, & il argumente d'une autre raiſon; c'eſt qu'en ſuivant la leçon ordinaire, il ſe trouvera que le chronographe fait régner Perdiccas quarante-deux ans entiers. Or Athénée, rapportant les différentes opinions des Anciens ſur la durée du règne de ce Prince, nous aſſure que ceux qui le faiſoient durer le plus long-temps, ne lui donnoient que quarante-un ans. Il ſemble donc qu'on ne doit pas trouver dans le marbre une opinion qui lui en ait attribué davantage. Je me range au ſentiment de ces deux Savans ſur la correction à faire dans cette époque, ſoit que la faute qui s'y rencontre ſoit venue du Sculpteur, ſoit qu'il ne faille l'attribuer qu'aux éditeurs; & je m'y range avec d'autant moins de ſcrupule, qu'il a été bien aiſé, en gravant ou liſant cinq caractères uniformes de ſuite (ΠΙΙΙ), d'en mettre un de plus qu'il ne falloit. Je ne fais donc pas de difficulté de reconnoître qu'il y a ici une faute dans l'inſcription, mais une faute légère, de peu de conſéquence, & déjà reconnue par de ſavans Critiques; enfin dont je ne crois pas qu'on veuille ni qu'on puiſſe tirer aucun avantage contre l'autorité du marbre.

Ce n'eſt point à une faute, mais à la diverſité des opinions ſur le rang de quelques archontats, que j'attribue la

position que le chronographe donne aux archontats d'Euctémon & d'Antigène dans les époques 63 & 64, différente de deux à trois ans de celle qu'ils ont dans le catalogue de Diodore de Sicile. En effet, entre l'archontat d'Antigène & celui de Callias que Diodore de Sicile fait suivre immédiatement, le chronographe laisse la place de deux autres Archontes ; & rapportant l'archontat de Callias à la même année que Diodore de Sicile, il met les archontats d'Euctémon & d'Antigène deux ans plus tôt que ne fait cet historien : & ce qui me porte de plus en plus à croire que c'est diversité d'opinion, & que les listes d'Archontes souffroient de la difficulté & de l'incertitude en cet endroit, c'est qu'entre ces deux mêmes archontes, Antigène & Callias, celui qui a inséré les noms des Archontes dans les helléniques de Xénophon, a laissé une année d'intervalle, comme l'a autrefois observé le P. Pétau.

Au reste les archontats d'Euctémon & d'Antigène se suivent immédiatement dans le marbre aussi-bien que dans Diodore de Sicile ; car s'il paroît y avoir une année intermédiaire entre les deux, l'un étant rapporté à l'année 147 & l'autre à l'année 146, c'est à cause de la différence des années Athéniennes qui règlent la durée des archontats, & des années Pariennes dont les évènemens sont datés : différence qui fait, comme j'ai déjà dit, que les évènemens d'un même archontat peuvent être datés de deux années Pariennes différentes, & qu'entre les six premiers mois d'un archontat & les six derniers mois de l'archontat suivant, il y a une année Parienne intermédiaire, commune à ces deux archontats, & appartenant à chacun pour six mois.

La manière dont je viens d'expliquer toutes les époques où le chronographe de Paros semble s'écarter des autres écrivains sur l'ordre des Archontes, diminue bien le nombre des prétendus anachronismes qu'on a cru pouvoir lui reprocher, & je n'ai plus qu'à examiner les époques de Gélon & d'Hiéron pour montrer qu'on n'a véritablement droit de lui en reprocher aucun ; car ce sont les seules qui puissent faire quelque difficulté.

Suivant un ſcholiaſte de Pindare, Hiéron mourut en la LXXVIII.e Olympiade, dans laquelle il avoit remporté la victoire à la courſe des chevaux. Ce ſcholiaſte s'accorde ſur cette date avec Diodore de Sicile qui raconte la mort de ce Prince ſous l'année où commença la ſeconde de l'Olympiade LXXVIII.e, quatre cens ſoixante-ſept ans avant J. C, & la mort de Thraſybule ſon ſucceſſeur, qui ne régna qu'un an ou onze mois ſous l'année ſuivante.

Sur cette époque de la mort d'Hiéron & de celle de Thraſybule, nous ne trouvons dans ce qui nous reſte des Anciens, aucune autre opinion qui donne lieu de la révoquer en doute. Comme donc la tyrannie de Gélon, d'Hiéron & de Thraſybule à Syracuſe, n'a duré, ſi l'on en croit Ariſtote, que dix-huit ans, il s'enſuit que Gélon avoit commencé à régner à Syracuſe environ la première année de la LXXIV.e Olympiade, quatre ans avant le paſſage de Xerxès en Europe. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'Hérodote ſuppoſe poſitivement que, lors du paſſage de Xerxès, Gélon régnoit déjà à Syracuſe, puiſque c'eſt dans cette ville que les ambaſſadeurs des Lacédémoniens & des Athéniens viennent le trouver pour lui demander du ſecours contre les Perſes, & qu'ils lui donnent le titre de *roi de Syracuſe*. Suivant Denys d'Halicarnaſſe, Gélon régnoit déjà en Sicile la deuxième année de la LXXII.e Olympiade, quatre cens quatre-vingt-onze ans avant J. C. Pauſanias met auſſi poſitivement en cette année le commencement de ſon règne. Par le récit d'Hérodote, nous voyons qu'avant de régner à Syracuſe il avoit exercé quelque temps la puiſſance ſouveraine à Géla, qu'il laiſſa même cette ville à ſon frère Hiéron en paſſant à Syracuſe; en ſorte qu'il y a lieu de croire que le commencement que Denys d'Halicarnaſſe & Pauſanias donnent à ſon règne de la LXXII.e Olympiade, doit ſe prendre du temps où il fut maître de Géla; au lieu qu'Ariſtote ne le compte certainement que du temps où il domina à Syracuſe, ὁ Συρακόσιος. Une inſcription qui nous a été conſervée par Pauſanias me fournit en effet la preuve qu'en la LXXII.e Olympiade Gélon

ne régnoit encore qu'à Géla. Cette inſcription étoit ſur un char conſacré par Gélon pour une victoire qu'il avoit remportée aux jeux Olympiques en la LXXIII.e Olympiade: l'inſcription portoit qu'il avoit été conſacré par *Gélon fils de Dinomène, de la ville de Géla;* de-là il ſuit que lors des jeux où il remporta cette victoire, c'eſt-à-dire, au commencement de la LXXIII.e Olympiade, Gélon ne régnoit pas encore à Syracuſe: car il n'auroit pas manqué de ſe dire & de faire écrire ſur le char *Gélon de Syracuſe*, titre qu'il prit toûjours depuis qu'il fut maître de cette ville. Auſſi Pauſanias qui ſuppoſe mal-à-propos, ſuivant toute apparence, que Gélon régnoit à Syracuſe dès la LXXII.e Olympiade, veut-il, ſur ce fondement, que ce ne ſoit pas lui qui eût conſacré ce char & remporté la victoire en la LXXIII.e Olympiade, mais quelqu'autre qui auroit eu le même nom, dont le père ſe ſeroit appelé comme le ſien, & enfin qui eût été auſſi de Géla. Mais cette conjecture de Pauſanias eſt trop peu vraiſemblable pour être écoutée, d'autant plus qu'il convient qu'elle eſt contraire au ſentiment de tous ceux qui l'avoient précédé.

Je regarde donc comme une choſe certaine que Gélon commença à régner à Géla la ſeconde année de la LXXII.e Olympiade, quatre cens quatre-vingt-onze ans avant J. C; & à Syracuſe, la première de la LXXIV.e Olympiade, ou peu de mois auparavant l'an 484, ou à la fin de l'an 485 avant J. C.

Diodore de Sicile nous apprend que la troiſième année de la LXXV.e Olympiade où Timoſthène fut archonte à Athènes, la Sicile jouit d'une grande tranquillité par l'entière défaite & l'expulſion des Carthaginois, & par l'équité de la domination que Gélon exerça ſur les Siciliens, Γέλωνος ἐπιεικῶς τῶν Σικελιωτῶν. Elien, dans ſes mélanges hiſtoriques, nous a conſervé un fait qui explique pourquoi Diodore dit ſous cette année ſingulièrement, que Gélon exerça en Sicile une domination légitime. Ce fait eſt que quelques mécontens (après la bataille d'Himère qui eſt celle

où Gélon défit les Carthaginois) conſpirèrent contre la vie de Gélon; que Gélon fit aſſembler les Syracuſains, vint à l'aſſemblée ſeul & ſans armes, leur rappela ſes actions & ſes bienfaits, ſe plaignit des complots qu'on formoit contre ſes jours, & ſe remit en leur puiſſance; que les Syracuſains touchés de ſa généroſité, lui abandonnèrent ſes ennemis & lui décernèrent authentiquement la puiſſance ſouveraine, ἐδωκαν τὴν ἀρχὴν.

Il me paroît réſulter de ce récit & des expreſſions de Diodore que j'ai rapportées auparavant, que cette année fut une nouvelle époque dans le règne de Gélon, de laquelle on data l'exercice juſte & légitime de la puiſſance ſouveraine qu'il n'avoit juſque-là tenue que par uſurpation, & qu'il tint alors du vœu & du conſentement exprès des Syracuſains.

C'eſt préciſément à cette année que les marbres de Paros attachent le règne de Gélon à Syracuſe, & en cela on voit que l'hiſtoire même de ce Prince confirme parfaitement cette époque, & concilie naturellement le chronographe avec les écrivains qu'on lui croit les plus contraires: car quand ces écrivains font régner Gélon dès la LXXII.e Olympiade, ils parlent du temps où il régnoit à Géla; quand ils font commencer ſon règne à la LXXIV.e Olympiade, ils parlent du temps où il força les Syracuſains de ſe ſoûmettre à lui. Mais le chronographe, en faiſant tomber ſon règne ſous la troiſième année de la LXXV.e Olympiade, ne veut indiquer ni le temps où il a uſurpé la domination à Géla, ni celui où il s'eſt emparé de Syracuſe à force ouverte, mais le temps où les Syracuſains lui ont eux-mêmes décerné volontairement la ſouveraine puiſſance, ἐδωκαν τὴν ἀρχὴν: & ce temps eſt exactement fixé, par les écrivains qu'on veut oppoſer au chronographe, à la même année à laquelle il eſt fixé par le chronographe même. On ne peut par conſéquent trouver, ſur le règne de Gélon, aucune contrariété réelle entre les marbres & les autres monumens de l'antiquité, aucun anachroniſme capable de détruire ou d'affoiblir l'autorité de ces marbres; on n'en trouvera pas davantage ſur le règne d'Hiéron à Syracuſe. Les

ſcholiaſtes de Pindare datent diverſement ce règne ; car dans un endroit il eſt dit qu'Hiéron régna à Syracuſe après la mort de Gélon en la LXXV.e Olympiade : dans un autre endroit il eſt dit qu'Hiéron fut établi Roi en la LXXVII.e Olympiade avec laquelle concourut la XXVIII.e Pythiade. Je ſai qu'on lit dans ce dernier endroit communément, *en la XXVIII.e Pythiade qui concourut avec la LXXVI.e Olympiade*, mais c'eſt une faute évidente : car premièrement la XXVIII.e Pythiade commença bien à la vérité dans la dernière année de la LXXVI.e Olympiade ; mais elle ne peut être dite proprement avoir concouru qu'avec la LXXVII.e Olympiade dont elle comprend la célébration & trois années entières. Secondement, à la ligne d'enſuite, le ſcholiaſte fait diſertement concourir la XXVII.e Pythiade avec la LXXVI.e Olympiade, il a donc dû faire concourir la XXVIII.e Pythiade avec la LXXVII.e Olympiade, & non avec la LXXVI.e

La première de ces dates eſt conforme à ce que nous liſons dans Diodore de Sicile ſous la troiſième année de la LXXV.e Olympiade (c'eſt celle même où les Syracuſains décernèrent volontairement le pouvoir ſouverain à Gélon), que ce Prince attaqué d'une hydropiſie, & deſeſpérant de vivre plus long-temps, mit Hiéron à ſa place & mourut. Cette date ne doit donc ſouffrir aucune difficulté.

La ſeconde qui ne fait commencer le règne d'Hiéron qu'à la LXXVII.e Olympiade, répond exactement à celle que nous avons dans les marbres ; car l'année à laquelle le chronographe rapporte ce règne, tombe juſtement à la ſeconde année de la LXXVII.e Olympiade.

Pour juſtifier cette ſeconde date, il ſuffit que le règne d'Hiéron nous préſente des évènemens qui aient pû donner lieu de le compter de différentes époques. Il a régné ſans doute auſſi-tôt après la mort de Gélon : mais ſi après la mort de Gélon il a d'abord partagé la puiſſance ſouveraine avec un frère, ſi on la lui a diſputée pendant quelque temps, ſi des diſſentions domeſtiques, une guerre civile, &c. ne l'ont laiſſé jouir paiſiblement de la domination qu'après quelques années ;

années; enfin si, à ses premiers États, il a réuni de nouveaux pays, on aura pû quelquefois ne compter son règne que du temps où il aura régné seul, du temps où il n'aura plus eu de compétiteurs, du temps où il aura possédé le trône paisiblement; du temps enfin où, par de nouvelles acquisitions, il se sera fait un nouveau Royaume. On trouveroit, à l'ouverture des livres, cent exemples de règnes qui ont à la fois différentes dates par quelques-unes de ces raisons ou par d'autres semblables; & je ne crois pas avoir besoin de prouver une chose si connue. Gélon, en mourant, laissa au moins à Polyzèle son second frère, le Généralat des troupes Siciliennes: suivant quelques-uns même il fut Roi aussi-bien qu'Hiéron, Πολύζηλος..... τὴν βασιλείαν... ἀπεδέχετο. La jalousie qu'Hiéron conçut contre Polyzèle qui avoit gagné l'estime & l'amitié des Syracusains, alluma entre eux beaucoup de divisions, & enfin la guerre. La fin de cette guerre, ou la réconciliation de Polyzèle avec Hiéron, ou la mort même de Polyzèle, peuvent être le fondement de la seconde date du règne d'Hiéron, elle pourroit aussi s'être comptée de la mort de Thrasydée successeur de Théron, & de la réunion de ses États, en tout ou en partie, à ceux que possédoit déjà Hiéron: car tous ces évènemens appartiennent également à la seconde année de la LXXVII.e Olympiade, à laquelle cette date est attachée. Il n'y a donc encore ici aucune erreur, aucun anachronisme à reprocher au chronographe de Paros.

Ainsi les époques qu'il donne aux règnes de Gélon & d'Hiéron, ne sont pas moins faciles à expliquer & à justifier que l'ordre & la situation qu'il assigne aux archontes d'Athènes, dont le prétendu dérangement ne venoit que de l'erreur où les premiers éditeurs des marbres étoient tombés sur les termes de l'année qui y est employée. Ce que j'ai observé sur ces termes a fait disparoître ce dérangement; & ce que j'ai observé sur les différentes dates, d'où on peut compter les règnes des tyrans de Syracuse, fait évanouir les anachronismes qu'on imputoit aux marbres à ce sujet.

MÉMOIRE SUR L'ANCIEN SYSTÊME DE LA GRANDE ANNÉE.

Par M. DE LA NAUZE.

13 Juin 1749.

PLUSIEURS écrivains de l'Antiquité ont reconnu une grande année, qu'ils faiſoient conſiſter dans une révolution générale des aſtres, ou pluſtôt des ſeules planètes, & qu'ils caractériſoient le plus ſouvent par des inondations & par des embraſemens. C'eſt ici l'objet de ce Mémoire: mais comme on a ſouvent donné à d'autres périodes de temps le même nom de grande année, il eſt néceſſaire de commencer par éclaircir ces différentes périodes, afin qu'on ne les confonde pas avec celle à qui le titre de grande année a été particulièrement conſacré.

Æneid. III, 284.

Somn. Scip. X, 11.

Virgile appelle en un endroit, grande année l'année ordinaire, qui répond à une ſimple révolution de ſoleil: il l'appelle grande, dit Macrobe, en comparaiſon d'une révolution lunaire beaucoup plus rapide & plus courte. On ſait que le ſoleil ne fait qu'en trois cens ſoixante-cinq jours & environ un quart de jour, ce que la lune fait en vingt-ſept jours & quelques heures.

De die nat. cap. 18.

Cenſorin obſerve qu'on nomma quelquefois grande année, non ſeulement le luſtre, qui ſe renouvelloit chez les Romains après tous les cinq ans accomplis, mais encore la révolution de quatre ans, qui ramenoit la célébration des jeux Capitolins.

Il remarque de plus que les Grecs, à meſure qu'ils perfectionnèrent leur calendrier en alongeant leurs cycles luniſolaires, donnèrent ſucceſſivement la dénomination de grande année à leur diétéride ou triétéride de deux ans révolus, à leur tétraétéride ou pentaétéride de quatre, & à leur octaétéride ou ennéaétéride de huit. Plutarque a dit, dans le même

De plac. Phil. II, 32.

ſens, que les uns faiſoient monter la grande année à huit ans, d'autres à dix-neuf, & d'autres à cinquante-neuf; Elien écrit que le cycle de dix-neuf ans étoit la grande année de Méton, & le cycle de cinquante-neuf ans la grande année d'Œnopide. Il eſt à croire que la grande année, qui ſervoit de titre à un ouvrage de Démocrite, ſelon Diogène Laërce, déſignoit pareillement quelque cycle luniſolaire: la philoſophie de Démocrite s'oppoſoit au ſyſtème de l'autre grande année.

Var. hiſt. X, 7.

IX, 48.

Il ſemble que les Juifs reconnoiſſoient une grande année qui leur étoit particulière. Josèphe prétend que les Patriarches n'auroient pas eu le temps d'inſtruire leur poſtérité ſur pluſieurs chefs importans, ſi leur vie n'eût été prolongée juſqu'à ſix cens ans; car c'eſt de ce nombre d'années, ajoûte-il, que la grande année eſt compoſée.

Antiq. I, 3, 9.

Les philoſophes Hétruſques avoient auſſi leur grande année. Conſultés ſur un prétendu prodige au temps de Sylla, ils répondirent que le ſigne annonçoit un changement qui ſe faiſoit dans l'ordre de la Nature, que le monde étoit ſujet à huit révolutions conſécutives de ce genre, & que Dieu avoit marqué à chacune le temps de ſa durée, dont la meſure étoit la période de la grande année.

Plut. in Sylla, t. I, p. 235, edit. Par.

Cenſorin rapporte que la grande année des Egyptiens, leur année caniculaire, comprenoit mille quatre cens ſoixante-une de leurs années vagues, qui, pour le nombre de jours, font mille quatre cens ſoixante années Juliennes; après quoi recommençoit le même cours des unes & des autres par rapport au ſoleil & au lever de la canicule. Cette grande année Egyptienne fut quelquefois priſe par erreur, comme nous le dirons plus bas, pour la grande année proprement dite; & de plus elle devint fabuleuſe par l'application qu'on en fit à la vie du Phénix: car Tacite rapporte une opinion qui faiſoit vivre le Phénix mille quatre cens ſoixante-un ans.

Loc. cit.

Annal. VI.

Le Phénix a donné occaſion d'imaginer quelqu'autre eſpèce de grande année, & voici comment. L'opinion la plus commune étoit que le Phénix vivoit environ cinq cens ans: une ſeconde opinion, aſſez commune auſſi ſelon Solin, faiſoit

Thomaſ. in Stoic. Phil. Diſſ. IX, 314.

Cap. XLV.

correſpondre la vie du Phénix à la grande année en général. Ceux qui admettoient les deux opinions reconnoiſſoient en conſéquence une grande année d'environ cinq cens ans; de ce nombre étoit Manilius, auteur peu connu aujourd'hui, mais cité par Pline avec éloge: il fixoit la vie du Phénix à cinq cens quelques années, & prétendoit que le renouvellement du Phénix & celui de la grande année arrivoient en même temps. Il ajoûtoit que la deux cens quinzième année de la révolution répondoit au conſulat de P. Licinius & de Cn. Cornélius: c'étoit l'an quatre-vingt-dix-ſept avant J. C.

Nat. hiſt. X, 2.

De Phœnic. Jean Gryphiander entreprit dans le dernier ſiècle de débrouiller les erreurs des Anciens ſur la correſpondance de la vie du Phénix avec la durée de la grande année, & de nous donner une nouvelle grande année de ſa façon. Il commence par fixer ſur la foi de quelques Rabbins la durée du monde à ſix mille ans; deux mille ſous la loi de Nature, deux mille ſous la loi écrite, & deux mille ſous la loi de grace: chaque diviſion répond à une grande année & à une vie du Phénix, & chaque grande année ſe diviſe en quatre âges; l'âge d'or, l'âge d'argent, l'âge d'airain, l'âge de fer. Ceux qui ont réduit la vie du Phénix à cinq cens ans ſe ſont trompés, dit l'auteur, en la bornant à un âge, au lieu de la prolonger à tous les quatre; & ceux qui ont terminé la grande année alternativement par un déluge & par un embraſement, ont eu raiſon pour la première grande année & pour la dernière: mais ils ont ignoré, pourſuit Gryphiander, que la fin de la ſeconde, temps de l'avènement du Meſſie, devoit être exempte de ces funeſtes cataſtrophes. Tous ces raiſonnemens & pluſieurs autres, où l'écrivain emploie un détail immenſe d'érudition ſacrée & prophane, ſervent à confirmer ce qu'on a vû ſouvent, que l'eſprit & le ſavoir, deſtinés à faire des écrivains judicieux, ne ſont quelquefois que des viſionnaires.

Enfin quelques modernes ont cru pouvoir qualifier de grande année la révolution des étoiles fixes, ſuivant l'ordre des ſignes, autrement la période de la préceſſion des équinoxes,

& ils ont dit, en ce sens-là, que la grande année étoit de trente-six mille ans[a], suivant Ptolémée, de vingt-trois mille sept cens soixante[b] selon Albategnius, & de vingt-six mille[c] selon Copernic. Quelques autres[d] ont donné légèrement le même titre de grande année à des antiquités d'un genre inconnu; par exemple, aux fameux quatre cens soixante-dix mille ans des Chaldéens: mais quoique ces antiquités, tant Chaldéennes qu'Egyptiennes, que des auteurs nous présentent comme historiques, ne soient que des révolutions astronomiques ou astrologiques, il ne paroît pas que ce soit encore là ce qu'on appeloit spécialement la grande année.

[a] *Clavius comm. in Sacrob. pag. 56.*
[b] *Pandulph. de fin. mund. pag. 154.*
[c] *Gassend. Phys. sect. 1. l 1, 7.*
[d] *Paduan Caten. temp. cap. 60.*

Après avoir donc ainsi écarté toutes les notions d'une grande année, ou impropre, ou incertaine, venons présentement à la véritable grande année des Anciens: plusieurs d'entre eux en ont parlé; Platon la nomme année parfaite, Macrobe année du monde, les autres grande année; & nous verrons combien étoit intéressant pour eux ce dogme de leur philosophie, quelque frivole qu'il fût en soi-même. Plusieurs modernes ont touché aussi par occasion ce point d'antiquité, principalement Jacques Thomasius dans ses Dissertations[e] sur la philosophie Stoïcienne, & M. D*** dans l'histoire[f] critique de la Philosophie. Ni l'un ni l'autre ne s'étant proposé d'approfondir la matière, nous tâcherons d'exposer ici la forme astronomique dont les Anciens revêtirent la grande année, les caractères physiques qu'ils lui assignèrent, & les raisons générales ou particulières qui la leur firent imaginer ou adopter.

[e] *Dissert. IX.*
[f] *Tome I, l. I, chap. 5.*

Pour ce qui regarde la partie astronomique, on ne doit pas s'attendre, après toutes les découvertes faites dans les derniers siècles, que l'explication d'un ancien point d'astronomie soit conforme aux idées que nous avons aujourd'hui de l'arrangement des corps célestes. La plupart des Anciens supposoient la terre immobile au centre du monde avec tout ce qui s'ensuit, & ce n'est guère que dans quelques Pythagoriciens en petit nombre qu'on aperçoit les semences de la doctrine, renouvellée depuis par Copernic, éclaircie par les règles de Képler, & poussée, ou peu s'en faut, jusqu'à la

démonſtration par le célèbre Newton. Il faudra donc partir d'après les ſyſtèmes les plus ſurannés, pour aller chercher quelle étoit la nature de la révolution de la grande année, quel en étoit le cours & la durée, quelle en étoit l'ouverture & la fin; trois queſtions relatives à la forme aſtronomique de la période.

La grande année étoit le temps que les aſtres devoient employer pour revenir au même endroit du ciel où ils avoient été auparavant. Quelle que ſimple que paroiſſe la définition, elle laiſſe encore deux difficultés à éclaircir: l'une ſi c'étoit généralement tous les aſtres ou ſeulement les planètes qui devoient revenir au même endroit; l'autre ſi le retour des aſtres au même lieu marque un point fixe du ciel qui dût les réunir tous enſemble, ou différens points, qui redonnaſſent aux aſtres la même poſition reſpective qu'ils avoient eue précédemment.

Il ſemble d'abord que la grande année ne roula jamais que ſur le mouvement des planètes; les étoiles fixes ne pouvoient y avoir place avant la découverte de leur mouvement propre faite par Hipparque: juſque-là on ne leur connoiſſoit que le mouvement diurne & commun du premier mobile. Or comme ce mouvement n'entre pour rien dans la pluſpart des calculs aſtronomiques, parce qu'il n'apporte de ſoi aucun changement à l'état du ciel, il s'enſuit que les fixes ne pouvoient point alors influer dans les calculs de la grande année; c'eſt pourquoi Héſiode, car je crois qu'on peut faire remonter l'antiquité du ſyſtème juſqu'à lui, ne parloit que des planètes. On trouve une petite idylle ſous ſon nom[a], traduite en latin par Auſone, & rapportée en partie par Plutarque[b] avec les vers grecs originaux que Pline[c] & Plutarque attribuent auſſi à Héſiode. Quelques-uns des vers latins diſent que la grande année ſe renouvelle lorſque les étoiles errantes recommencent leur cours dans la même poſition où elles étoient au commencement du monde.

[a] *Auſon. idyll. 18.*

[b] *De oracul. defect. tom. II, pag. 415, edit. Par.*

[c] *Nat. hiſt. VII, 48.*

Platon ſemble ajoûter le mouvement des fixes avec celui des planètes pour la révolution de la grande année; mais

nous allons voir qu'il la réduit aux planètes seules. La mesure complète des temps, dit Socrate dans le Timée, doit terminer l'année parfaite, quand les mouvemens combinés de toutes les huit sphères, s'achevant tous ensemble, sont prêts à recommencer & à suivre la même révolution qu'auparavant. Ces huit sphères de Platon & des anciens Astronomes, étoient les huit grands espaces concentriques, avec lesquels on se figuroit que la Lune, le Soleil, Vénus, Mercure, Mars, Jupiter, Saturne & le premier mobile, sont, à d'inégales distances de la terre, tous leurs mouvemens autour de ce centre commun. Dans cette hypothèse, les sept sphères des planètes causent, par leur mouvement propre & inégal d'occident en orient, tous les changemens qui arrivent dans le Ciel; pendant que la huitième sphère, entraînant simplement avec soi les fixes & les sphères inférieures d'orient en occident dans l'espace de vingt-quatre heures, n'opère pas plus de dérangement parmi les corps célestes, que si elle demeuroit toûjours immobile. Ainsi elle est citée par Platon comme faisant nombre avec les autres sphères, & non comme devant avoir part à l'évaluation de leurs mouvemens pour la détermination de la grande année. Aussi voyons-nous Alcinoüs [a], Apulée [b], Théon [c] & les autres, n'alléguer que le retour des planètes dans ce qu'ils appellent la grande année même de Platon.

Plat. t. III, pag. 39, edit. Serran.

[a] *In Plat. doctrin. cap. 14.*
[b] *De dogm. Plat.*
[c] *In Arat.*

Béroſe qui étoit postérieur à Platon, & antérieur à Hipparque, & qui, sans nommer la grande année, la désigne par ses caractères distinctifs dans un texte rapporté par Sénèque, n'y met en jeu pareillement que les planètes; & l'on ne pouvoit pas y joindre les fixes, avant qu'Hipparque eût fait connoître leur mouvement propre.

Nat. quæst. III, 29.

On ne les y joignit même pas après la découverte d'Hipparque; & soit respect pour l'ancien système, soit crainte d'augmenter l'embarras des supputations, les planètes demeurèrent seules en possession de régler la marche de la grande année: il n'y a sur cela qu'une voix parmi les Grecs & parmi les Latins. A la tête des Grecs on peut placer Aristocle;

car c'eſt Ariſtocle & non Ariſtote qu'il faut lire dans Cenſorin [a], ſuivant la remarque judicieuſe de Voſſius [b]. Ariſtocle diſoit donc que la révolution du Soleil, de la Lune & des cinq autres planètes, & leur retour au même endroit du Ciel, formoient la grande année dont l'hiver étoit un déluge, & l'été un embraſement du monde. A la tête des Latins on peut mettre Cicéron. Il déclare que la grande année s'accomplit lorſque le Soleil, la Lune & les cinq autres planètes, après avoir achevé toutes leurs révolutions, reviennent dans leur poſition précédente. Il eſt inutile d'accumuler les témoignages des autres écrivains qui font une mention expreſſe des ſeules planètes pour l'accompliſſement de la grande année. C'en eſt même aſſez pour faire juger que ceux qui ont parlé du retour des aſtres en général, n'ont eu que les planètes en vûe. Macrobe eſt le ſeul qui ſemble dire que le mouvement imperceptible des fixes doit ſervir, auſſi-bien que le mouvement des planètes, à déterminer la grande année. Mais il oublie lui-même les fixes le moment d'après, en réduiſant la durée de la période à quinze mille ans, dans un temps où la ſeule révolution des fixes étoit évaluée à trente-ſix mille ans ſuivant les calculs de Ptolémée. Après quoi il faut conclurre néceſſairement que les planètes ſeules ont conſtamment réglé la grande année des Anciens.

[a] *De die nat. cap. 18.*

[b] *Theſ. Theol. diſput. 18, theſ. 8.*

De nat. Deor. II, 20.

Somn. Scip. II, 11.

Les opinions étoient un peu plus partagées ſur ce qu'on devoit entendre par un retour des planètes dans le même lieu : quelques-uns les faiſoient partir toutes enſemble du même endroit du Ciel au commencement de la grande année, & les y ramenoient à la fin. L'embraſement périodique arrive, diſoit Béroſe, quand les planètes ſe trouvent réunies en ligne droite dans le Cancer; & le déluge, quand elles occupent une ſemblable poſition dans le Capricorne : idée tout-à-fait digne d'un aſtrologue Chaldéen, tel qu'étoit Béroſe qui en impoſa à quelques Grecs. Ariſtocle demanda auſſi un retour des planètes dans le même ſigne où elles avoient été auparavant enſemble; & Alcinoüs exigeoit qu'elles fuſſent toutes ramaſſées dans le même point, & arrangées de façon qu'une ligne

Senec. loc. cit.

Cenſorin. loc. cit.

In Plat. doctrin. cap. 14.

ligne droite tirée de la ſphère des fixes perpendiculairement ſur le globe de la terre, pût enfiler tous les diſques des planètes. Nicétas Choniate marque, pour le lieu de la réunion, le trentième degré de Cancer, ou le premier du Lion; mais ces opinions étoient des viſions Chaldéennes. La pluſpart des partiſans de la grande année s'en tinrent à un retour des planètes dans les endroits, ſoit voiſins, ſoit éloignés, où elles avoient d'abord été. Ils ne demandèrent point l'unité de lieu, ils ſe réduiſirent à l'uniformité de poſition, *ad eandem inter ſe comparationem*, dit Cicéron: explication plus tolérable en apparence que la première, ſans être mieux fondée. De quelque façon qu'on interprétât un mouvement périodique & combiné des planètes, c'étoit donner dans la chimère. Tous les efforts de l'aſtronomie moderne, à quelque degré de perfection qu'elle ſoit parvenue, ne ſauroient trouver un cycle ſimplement luniſolaire, où le même cours des deux aſtres ſe ſuivît à perpétuité; & plus on fait tous les jours de progrès dans la connoiſſance des corps céleſtes, plus on découvre que leurs mouvemens reſpectifs ſont incommenſurables ou en ſoi, ou du moins à notre égard. Que penſer de l'hypothèſe de la grande année, qui ſuppoſeroit & la réalité de ces rapports, & même la connoiſſance exacte de toutes leurs combinaiſons?

Theſ. Orthod. fid. 1, 9.

Loc. cit.

S'il eſt étonnant qu'on ait imaginé & ſoûtenu une grande année de cette nature, il l'eſt encore davantage qu'on ait oſé en fixer le cours & la durée. On l'a pourtant fait; mais avec une contrariété de ſentimens qui ſuffiroit ſeule pour décréditer à jamais un ſyſtème. Voici la liſte de ces différentes opinions où je n'oſerois cependant garantir qu'il n'y en ait pas quelqu'une qui appartienne à de grandes années improprement dites, malgré l'attention que j'ai apportée à diſtinguer toutes celles de la dernière eſpèce, & à les propoſer ſéparément dès le commencement de ce Mémoire. Au rapport de Cenſorin, Ariſtarque faiſoit aller la grande année à deux mille quatre cens quatre-vingt-quatre ans, Aretès de Dyrrachium à cinq mille cinq cens cinquante-deux, Héraclite &

Ibid.

Linus à dix mille huit cens, Dion à dix mille huit cens quatre-vingt-quatre, Orphée à cent mille vingt, & Caſſandrus à trois millions ſix cens mille. Quelques-uns, ſelon Plutarque[a], y comptoient ſept mille ſept cens ſoixante-dix-ſept années, Héraclite dix-huit mille, & Diogène ſix millions cinq cens ſoixante-dix mille; Platon y en ſuppoſoit douze mille, ſuivant quelques textes de ce philoſophe[b], rapprochés par un écrivain moderne. Cicéron, dans ſon livre intitulé *Hortenſius*, que nous n'avons plus, fixoit la durée de la grande année à douze mille huit cens cinquante-quatre ans, ſelon un ancien auteur[c], ou pluſtôt à douze mille neuf cens cinquante-quatre ſelon Servius[d]. Solin prétend[e] que ce dernier nombre étoit le plus généralement adopté; ainſi l'on ne peut faire aucun fonds ſur l'opinion de trois mille ans attribuée au même Cicéron[f] par Servius, & à pluſieurs anonymes[g] par Alexander *ab Alexandro*. Sextus l'Empirique[h] parle de ceux qui y comptoient neuf mille neuf cens ſoixante-dix-ſept ans. Firmicus rapporte deux ſentimens, l'un[i] donnoit mille quatre cens ſoixante-un ans, l'autre[k] trois cens mille. Macrobe[l] fait l'évaluation à quinze mille, & Achillès Tatius dit[m] que Saturne revient au même point du ciel après trois cens cinquante mille ſix cens trente-cinq ans, & que c'eſt la grande année. Enfin Nicétas Choniate[n] détermine la période à un million ſept cens cinquante-trois mille deux cens ans.

Quelle idée peut-on ſe former d'un point d'aſtronomie, dont les différens calculs flottent entre mille quatre cens ſoixante-un ans & plus de ſix millions cinq cens mille? On ſeroit tenté de croire que des écrivains qui s'éloignoient juſque-là les uns des autres, n'étoient point partis du même principe ſur la nature de la grande année, que les millions d'années ont pû regarder la grande année attachée à la révolution générale des planètes, & que les mille ou deux mille ans étoient rapportés à quelque grande année d'une autre eſpèce. On le croiroit, ſi Firmicus, en alléguant l'opinion des mille quatre cens ſoixante-un ans, qui ſont la plus courte durée, n'eût averti qu'il parle de la révolution des planètes.

[a] *De plac. Phil. II. 32.*

[b] *Cataneus epiſt. ad Bindaccium.*

[c] *Auct. de cauſ. corr. eloq.*

[d] *Ad Æneid. I & III.*

[e] *Cap. XLV.*

[f] *Ad Æneid. II, 284.*

[g] *Genial. dier. III, 24.*

[h] *Adverſ. mathem. V, in fine.*

[i] *Matheſ. præfat.*

[k] *Ibid. III, 1.*

[l] *Somn. ſcip. II, 11.*

[m] *Iſagog. cap. 18.*

[n] *Theſ. Orthod. fid. I, 9.*

Il paroît donc que les ſentimens étoient réunis ſur la nature de la véritable grande année, quoiqu'ils fuſſent prodigieuſement diviſés pour en déterminer la durée. Il ſeroit fort difficile aujourd'hui de deviner les raiſonnemens & les ſupputations, ſur quoi chaque ſentiment particulier étoit appuyé. On entrevoit pourtant ce qui a pû donner occaſion à quelques-unes de ces opinions; par exemple, celle de mille quatre cens ſoixante-un ans, qui révolte le plus à cauſe de la brièveté de la période, avoit été priſe manifeſtement de la grande année caniculaire des Egyptiens, compoſée de ce même nombre d'années. Par ce mal-entendu on peut, à peu près, juger du fondement de la pluſpart des autres opinions, ſur la durée de la grande année proprement dite, & ſentir qu'elles étoient en général l'effet de l'ignorance & de l'erreur, pluſtôt qu'un réſultat exact de ſupputations aſtronomiques.

Quel que prompt & quel que léger qu'on fût à dire la grande année durera tant; on n'oſoit guère ajoûter: elle a commencé depuis tel temps, & elle finira en tel autre. Cette queſtion de l'ouverture & de la fin de la grande année nous offre deux objets, un temps précis & déterminé où doive finir & recommencer la période, & un aſpect des aſtres déterminé auſſi, qui doive répondre au temps du renouvellement. L'aſpect étoit déterminé dans l'opinion de ceux qui plaçoient le commencement & la fin de la période à telle & telle configuration des planètes: mais en fixant l'aſpect ils ne fixoient pas le temps, & les autres, encore plus ſages, ne prononçoient ni ſur l'un ni ſur l'autre; ainſi nulle méthode pour régler l'ouverture & la fin de la grande année. On convenoit aſſez que les inondations ou les embraſemens la terminoient & la renouvelloient; mais encore un coup on ne ſpécifioit jamais en quel temps précis, & preſque jamais ſous quel aſpect des aſtres arrivoient tous ces évènemens.

Cela n'empêchoit pas, obſerve Macrobe, que chacun ne pût en particulier compter un commencement de durée de la grande année, en quelque temps que ce fût, comme rien ne nous empêche, ajoûte-t-il, de commencer à compter une *Somn. Scip. II, II.*

de nos années ordinaires depuis le jour quelconque de quelque mois que ce ſoit. Il en étoit de même de la grande année; un commencement hypothétique & arbitraire ne laiſſoit pas de lui conſerver la même durée, dont la meſure étoit toûjours également le temps du retour des aſtres ſous le même aſpect. Cicéron imaginant une grande année de cette eſpèce, en place l'ouverture à l'éclipſe, qu'on diſoit être arrivée du temps de la naiſſance de Romulus: il ſuppute que la vingtième partie de la révolution ne s'étoit pas encore écoulée depuis l'éclipſe juſqu'au temps de Maſiniſſa & de Scipion, & que la révolution entière ſe termineroit par une autre éclipſe, qui offriroit préciſément les mêmes phaſes & le même état du ciel. Il ne ſavoit pas qu'on multiplieroit en vain les millions de ſiècles avant que de parvenir à cette exacte uniformité; mais tel étoit le faux préjugé des partiſans de la grande année.

Somn. Scip. cap. 7.

Tout le monde au reſte ne penſoit pas comme eux: il y en avoit, dit Cenſorin, qui reconnoiſſoient qu'une grande année ſeroit allée à l'infini, & qu'on n'auroit jamais pû en atteindre le bout; il n'eſt pas douteux que ce n'ait été là le ſentiment de tous les ſavans aſtronomes de l'antiquité. On ne voit pas que Méton, Hipparque, Ptolémée & les autres, à qui ſurtout, il auroit appartenu de traiter de la grande année, ſi l'hypothèſe avoit eu quelqu'ombre de réalité, aient ſeulement daigné en dire un mot. Ces grands hommes, qui ont fait de ſi admirables découvertes, & à qui l'on eſt redevable de celles qui ſe font tous les jours, n'étoient pas capables d'enfanter ni d'adopter un ſyſtème tel que celui-ci, rempli d'abſurdités dans ſa forme aſtronomique.

De Die nat. cap. 18.

Le même ſyſtème nous préſente, du côté des caractères phyſiques que l'on y joignoit, un point de vûe qui n'eſt guère plus avantageux; & nous allons voir que les ſentimens n'étoient pas moins partagés ſur ces circonſtances de la grande année, qu'ils l'étoient ſur le temps de ſa durée.

PREMIÈRE CIRCONSTANCE; *les déluges & les embraſemens périodiques.* L'opinion qui paroît la plus générale, étoit que

les embraſemens & les déluges de la grande année ſe ſuccédoient alternativement; quelques-uns cependant n'admettoient que les inondations, quelques autres que les incendies, & il y en avoit qui nioient également les uns & les autres. L'examen détaillé de ces quatre opinions, & la diſtinction exacte des auteurs qui les ont ſuivies, entraîneroient une trop longue diſcuſſion; je m'arrêterai à ceux qui, s'accordant enſemble ſur le fait de ces cataſtrophes, ne laiſſoient pas de ſe diviſer ſur l'étendue locale qu'on devoit leur aſſigner. Les Stoïciens, qui penſoient que les aſtres ſont l'ouvrage de la Divinité, ouvrage fait dans le temps, & ſujet à ſe dégrader & à ſe corrompre, croyoient que l'Univers entier avoit part à la diſſolution & au renouvellement amené par la grande année, & que le monde, en même temps périſſable & permanent, retomboit périodiquement dans le chaos pour en reſſortir auſſi-tôt. D'autres philoſophes, qui prenoient les aſtres pour la Divinité même, ou pour un ouvrage de la Divinité, éternel comme elle, ou du moins pour un ouvrage incorruptible & inaltérable, quoique fait dans le temps, car tous ces différens ſyſtèmes ont eu leurs défenſeurs, bornoient l'effet des inondations & des incendies de la grande année à la ſurface, à la croûte, à l'atmoſphère de la terre. Dans cette opinion la terre ſeule étoit le théatre des mutations & des viciſſitudes, pendant que les aſtres en étoient, ou la cauſe ſelon les uns, ou le ſigne ſelon les autres. Il y en eut même qui n'étendirent pas la dégradation & le renouvellement à la ſurface entière de la terre; ils en exemptèrent l'Egypte, comme une région favorite, à couvert des altérations du reſte du globe. Les principes frivoles d'une telle diſtinction, allégués ſérieuſement par Macrobe, étoient que les déluges périodiques arrivent par la ſupériorité que les parties aqueuſes de la terre prennent peu à peu ſur les parties ignées, que l'embraſement vient à ſon tour par une raiſon contraire, que la température, toûjours égale de l'Egypte, la dérobant à l'inégalité des atteintes du ſec & de l'humide, la préſerve des accidens du feu & de l'eau, communs à tous les autres pays,

Somn. Scip. II, 10.

& que c'eſt la raiſon pourquoi l'on trouve dans les monumens & dans les livres Egyptiens l'hiſtoire d'un nombre infini de ſiècles. Platon avoit déjà dit dans le Timée quelque choſe d'approchant en faveur de l'Egypte.

T. III, p. 22. edit. Serran.

SECONDE CIRCONSTANCE; *les degrés de force ou d'affoiblissement de la Nature.* La Nature ſe renouvellant avec la grande année, étoit-elle d'abord dans un état de foibleſſe & d'enfance, d'où elle paſſât par degrés à un état de maturité & de perfection? ou bien ſe trouvoit-elle dès le commencement dans toute ſa force & dans toute ſa vigueur, d'où elle ne fît plus enſuite que décheoir de jour en jour? L'un & l'autre de ces deux ſentimens avoit ſes partiſans, qui s'appuyoient également de divers points oppoſés de mythologie & d'hiſtoire. Le premier ſentiment étoit fondé ſur la vie ſauvage des premiers hommes de chaque révolution; ſur la pauvreté & la groſſièreté de la Nature, qui ne pouvoit leur offrir encore que du gland pour nourriture, des feuilles pour vêtement, des bois ou des antres pour habitation; ſur la reſſemblance de ces hommes primitifs avec les bêtes, ſoit pour les mœurs, ſoit preſque pour l'intelligence; ſur la formation lente & tardive des ſociétés & des établiſſemens politiques; ſur la naiſſance & le progrès viſiblement ſucceſſifs des arts & des ſciences. Dans le ſentiment oppoſé, un commencement de grande année étoit le printemps de la Nature, où elle déployoit toute ſa force & toute ſa magnificence: c'étoit l'âge d'or qui devoit être ſuivi des âges d'argent, d'airain & de fer; langage des Poëtes, qui rendoit exactement, quoique figurément, les idées philoſophiques, dont il eſt parlé dans le politique de Platon. Il y eſt dit, que les premiers hommes de chaque période naiſſent du ſein de la terre avec les qualités héroïques & les vertus ſi vantées dans les Autochthones de l'antiquité: la terre fertile de ſon propre fonds fait alors éclorre d'elle-même toutes ſortes de productions en abondance; & Dieu ſeul, prenant encore ſoin de notre globe, y maintient pendant quelque temps un état de perfection. Mais les défauts & les vices, néceſſairement attachés à la nature des corps terreſtres, gagnant peu à

T. II, p. 271. edit. Serran.

peu, pervertiſſent inſenſiblement & l'ordre phyſique & l'ordre moral. Les Autochthones, provenus par une génération ſpontanée, laiſſent après eux, par les voies de la génération ordinaire, des hommes moins parfaits d'âge en âge. Le méchaniſme des corps s'altère par degrés, les forces de l'ame s'affoibliſſent juſqu'à ne plus ſaiſir les principes de la ſcience & de la ſageſſe ; enfin le deſordre général arrivant à ſon comble, le monde n'échappe à une ruine entière, à une diſſolution ſans retour, qu'en finiſſant pour renaître : c'eſt ce qu'on peut lire plus au long dans Platon, & une foule d'anciens écrivains ont tenu le même langage.

TROISIÈME CIRCONSTANCE ; *l'uniformité ou la diverſité de chaque grande année.* Quelques-uns vouloient qu'elles ſe reſſemblaſſent toutes parfaitement, qu'il n'arrivât rien dans l'une qui ne fût arrivé dans la précédente, & qui ne dût arriver à point nommé dans celles qui ſuivroient. Quoi ? diſoit Origène, parce que les aſtres ſe retrouveront dans la même poſition où ils étoient du temps de Socrate, faudra-t-il pour lors que Socrate, revenant au monde, refaſſe les mêmes actions qu'il a faites, qu'il ſubiſſe les mêmes accuſations d'Anytus & de Mélitus, & la même condamnation de la part de ſes juges ? C'étoit la doctrine, ſur-tout des aſtrologues, des Stoïciens, & de ceux qui, à leur exemple, nioient le libre arbitre. Les autres partiſans de la grande année ne pouſſoient pas ſi loin l'uniformité de l'une avec l'autre ; ils attribuoient à chacune un même cours des aſtres, une même durée de la période, & un fond de reſſemblance pour les degrés de force & d'affoibliſſement de la Nature : mais ils ne penſoient pas que le renouvellement allât juſqu'à une vraie reproduction des mêmes évènemens, revêtus des mêmes circonſtances ; on peut en juger, puiſque la pluſpart des Anciens enſeignoient, les uns que les ames des gens de bien, après leur mort, jouiſſoient d'un bonheur éternel ; les autres, que l'état d'une ſeconde vie dépendoit de la conduite qu'on avoit jugé à propos de tenir dans la première ; & d'autres encore, qu'une première & une ſeconde vie, ſans dépendre

Contra Celſ. v.

l'une de l'autre, étoient diverſifiées par le différent uſage qu'on y faiſoit de ſa liberté. Origène, fort oppoſé à la grande année Stoïcienne, & partiſan de l'autre eſpèce de grande année, admettoit ces alternatives de l'homme pour le bien & pour le mal, qui le conduiſoient ſucceſſivement en paradis & en enfer. S.t Auguſtin lui reproche d'avoir ſuivi ce ſyſtème d'après d'anciens philoſophes, & un moderne l'accuſe de l'avoir forgé en faveur du libre arbitre.

De Hæreſ. cap. 43.

Apud Thomaſ. in Stoic. Phil. Diſſ. XIX, 9.

QUATRIÈME CIRCONSTANCE; *la multiplicité des révolutions de la grande année.* Il y avoit ſur cela trois opinions; les uns prétendoient que le monde ayant été tiré du chaos, c'eſt-à-dire, d'une matière informe, y ſeroit replongé un jour, ou par la même main qui l'avoit produit, ou par l'effort d'une puiſſance antagoniſte, ou par une ſuite de l'imperfection eſſentiellement attachée aux corps ſenſibles. Dans cette idée il y avoit eu une première grande année, & il pouvoit y en avoir une dernière, ſans que perſonne fût en état de dire le nombre des révolutions qui devoient ſe ſuccéder. Les autres, quoiqu'également perſuadés de l'éternité de la matière & de la formation du monde dans le temps, jugeoient que le monde avoit commencé, mais qu'il ne finiroit jamais. Il y auroit donc eu une première grande année, & il n'y en auroit point de dernière. Pluſieurs enfin accordant au monde une éternité antérieure & poſtérieure, penſoient que le cours des aſtres avoit formé & formeroit des révolutions de grande année qui n'avoient jamais commencé & ne finiroient jamais, comme un ſoleil éternel produit néceſſairement une lumière éternelle.

CINQUIÈME ET DERNIÈRE CIRCONSTANCE; *la vie du Phénix.* Nous avons déjà vû qu'on évaluoit différemment la durée de la vie du Phénix, & qu'on en régloit le cours, tantôt par la grande année Egyptienne de mille quatre cens ſoixante-un ans, tantôt par une autre grande année de cinq cens & quelques années. On a fait auſſi concourir quelquefois la vie du Phénix avec la grande année, proprement dite. C'eſt une opinion établie, diſoit Solin, que la vie du Phénix eſt égale en

Cap. 45.

en durée à une révolution de la grande année; & Horus Apollo déclare qu'à la renaiſſance du Phénix arrive le rétabliſſement des choſes dans leur premier état: c'étoit donc la véritable grande année. L'occaſion & l'origine du rapport, qu'on imagina entre la grande année & le Phénix, ſe retrouvent manifeſtement dans le même endroit d'Horus Apollo, qui aſſure que les Egyptiens repréſentoient le Phénix dans leurs hiéroglyphes pour marquer une longue révolution de ſiècles; & Synéſius atteſte auſſi que le Phénix ſervit aux Egyptiens à meſurer des révolutions périodiques de temps. Le Phénix donc, employé d'abord pour ſymbole de quelque période Egyptienne, & enſuite pour ſymbole de la grande année en général, en vint avec le temps, par un progrès d'erreur dont l'uſage des figures ſymboliques fournit quantité d'exemples, juſqu'à naître & à mourir avec le commencement & la fin de la grande année. Mais tous ces phénomènes fabuleux, dont on aſſortiſſoit à l'envi le ſyſtème de la grande année, font bien voir qu'il ne pêcha pas moins du côté des caractères phyſiques qu'on lui aſſigna, que du côté de la forme aſtronomique qu'on lui avoit donnée.

Hiérogl. II, 57.

In Dione.

Si l'on veut remonter préſentement à la ſource même du ſyſtème, on la trouvera, je penſe, dans la tradition des déluges & des embraſemens, beaucoup plus ancienne & plus généralement répandue que l'opinion de la grande année. Le monde ſubſiſtant toûjours malgré le malheur de ces cataſtrophes, dont l'idée régnoit par-tout, il étoit aſſez naturel que des Payens en tiraſſent pour concluſion un renouvellement périodique de la Nature, & une grande année qui ſe replioit continuellement ſur ſoi-même.

Une autre raiſon, qui a pû faire adopter la grande année avec une multiplicité de révolutions qui n'avoient point eu de commencement & n'auroient jamais de fin, c'eſt l'extrême embarras où étoient les philoſophes d'expliquer l'origine des choſes. Ils voyoient, par exemple, la propagation du genre humain; mais dépourvûs des lumières de la révélation & de la foi, il ne leur étoit pas facile de remonter juſqu'à l'origine de l'homme. Quelques Savans, il eſt vrai, approchèrent de

la vérité par le ſeul ſecours de la raiſon; ils reconnurent un Dieu qui avoit débrouillé l'ancien chaos, & donné à tout ce qui reſpire le premier ſouffle de vie, avec la faculté de le tranſmettre d'âge en âge: mais pluſieurs autres philoſophes ne purent ſaiſir cette idée lumineuſe; les uns, en admettant la Divinité, lui refuſèrent le titre de premier principe, en la ſubordonnant au deſtin, ou en lui aſſociant un mauvais génie; les autres, la confondant avec ſes propres ouvrages, accordèrent à des corps élémentaires, ou bien au cours fortuit des atomes, le privilège de former les corps compoſés, & le don de les animer. Les inconvéniens de tous ces ſyſtèmes engagèrent d'autres philoſophes à nier la réalité de tous les êtres ſenſibles, & à ſoûtenir que les objets que la Nature nous préſente ſont purement fantaſtiques. La pluſpart de ces abſurdités ſur l'origine des choſes diſparoiſſoient ou ſe trouvoient adoucies dans le ſyſtème de la grande année multipliée à l'infini, où rien n'exiſtoit pour la première fois, & où tout étoit ſans ceſſe renouvellé. J'avoue que c'étoit éluder des difficultés par des difficultés nouvelles; mais peut-on s'attendre à autre choſe qu'à un labyrinthe d'erreurs dans les hypothèſes des Payens ſur la création?

Le ſpectacle ſeul de notre globe, conſidéré en lui-même, étoit favorable à l'opinion de la grande année; car, ſuivant les divers préjugés des hommes, ou il offroit à leurs yeux les caractères de nouveauté & de jeuneſſe, que Macrobe & quelques autres y ont aperçus, ou l'on croyoit y trouver l'air de vieilleſſe & d'antiquité, dont Pline & tant d'autres ont été frappés. Des gens perſuadés, comme l'étoient preſque tous les Anciens, de l'éternité du monde, ou du moins de ſa longue durée, devoient dire: la terre paroît fraîche & récente, elle a donc été renouvellée depuis peu, ou au contraire la terre paroît dans un état de vétuſté, elle ſera donc bien-tôt renouvellée. Ces deux raiſonnemens, quoiqu'oppoſés, aboutiſſoient à la même conſéquence en faveur de la réalité d'une grande année; il faut pourtant convenir que l'opinion de la vieilleſſe du monde, quoique démentie ſans ceſſe par l'expérience & par

Somn. Scip. II, 10.

Nat. hiſt. VII, 16.

la raiſon, a été dans tous les temps l'opinion dominante. Qui eſt-ce qui ne s'eſt pas plaint autrefois, qui eſt-ce qui ne ſe plaint pas aujourd'hui de la décadence de la Nature? On obſerve, diſoit Pline, que la taille des hommes diminue de jour en jour, & que rarement les enfans deviennent plus grands que leur père, les germes de vie s'altérant par l'action du feu, à meſure que nous approchons du terme périodique de l'embraſement. Les Chrétiens mêmes, dès les premiers ſiècles de l'Egliſe, s'imaginoient toucher de près à l'incendie général de l'Univers; ils croyoient voir les ſignes qui doivent annoncer la fin du monde: & comme il y en avoit pluſieurs parmi eux qui donnoient dans les viſions des Millenaires, on pourroit dire, en quelque ſorte, qu'à l'exemple des Payens ils s'attendoient auſſi à une eſpèce de renouvellement approchant de celui de la grande année. *Loc. cit.*

On ſe laiſſe aller volontiers au torrent de ce genre d'opinions qui flattent l'amour propre, & il ſuffit de connoître l'homme pour ſentir qu'un motif d'intérêt perſonnel dut accréditer les palingénéſies de la grande année. On voudroit ne point mourir; or dans l'hypothèſe de la grande année la mort étoit un ſommeil pluſtôt qu'une véritable deſtruction: on devoit ſe réveiller pour recommencer le cours d'une nouvelle vie, qui ſe répéteroit à perpétuité; eſpérance moins flatteuſe à la vérité que celle de pluſieurs nations, même Payennes, qui croyoient l'immortalité de l'ame, & un bonheur éternel deſtiné aux gens de bien; mais du moins expectative plus conſolante que celle des Epicuriens, qui n'avoient rien de mieux à deſirer à la mort qu'une diſſolution entière, où l'ame ſuivît la deſtinée du corps. On voit donc comment l'opinion de la grande année, favoriſant la vanité des hommes & leur attachement à la vie, avoit de quoi ſe faire goûter de ceux qui n'y regardoient pas d'aſſez près.

Cependant ce fameux ſyſtème étoit ſi défectueux dans ſa forme aſtronomique, ſi bizarre dans ſes caractères phyſiques, ſi flottant & ſi vain dans les raiſons générales ou particulières qui pouvoient ſervir à le pallier, qu'on ne doit pas

s'étonner, qu'entre les chimères des anciens philoſophes celle-ci ait été regardée comme une des plus ridicules. Le Chriſtianiſme lui porta les derniers coups, nos premiers auteurs Eccléſiaſtiques s'élevèrent avec ſuccès contre une erreur auſſi contraire au bon ſens qu'à la religion; & ſi Origène prit un autre parti, il n'eut pas grand nombre de ſectateurs.

Quelques anonymes du XIII.e ſiècle s'avisèrent de vouloir renouveller dans Paris cette folle doctrine, & attirèrent de grands reproches du Pape à l'Univerſité. Dans la longue liſte de leurs propoſitions, condamnées alors par Etienne Tempier, évêque de Paris, & priſes généralement toutes des anciens philoſophes, on trouve celle-ci: *les corps céleſtes étant tous de retour au même point après une révolution de trente-ſix mille ans, le cours des effets naturels commence à redevenir le même.* Ce nombre de trente-ſix mille ans eſt célèbre dans l'Antiquité, non pour avoir jamais marqué la grande année, mais pour avoir été la période attribuée par les calculs de Ptolémée au mouvement propre des fixes. Les aſtronomes poſtérieurs avoient montré l'erreur de Ptolémée long-temps avant le XIII.e ſiècle, & ils avoient réduit à environ vingt-cinq mille ans la préceſſion des équinoxes; ainſi nos nouveaux partiſans de la grande année étoient auſſi mauvais aſtronomes que mauvais théologiens.

Biblioth. Patr. t. XXV, pag. 439, edit. Lugd.

L'Eſpagne vit éclorre dans le même ſiècle parmi les Juifs une grande année à peu près du même genre; elle eut pour auteur Iſaac Hazan, chantre de la ſynagogue de Séville, & elle fut adoptée dans les ſiècles ſuivans par ceux de la nation Juive qui s'adonnoient à la cabale. Le Rabin avoit imaginé un mouvement de trépidation des fixes qui s'achevoit en ſept mille ans, & qui, répété ſept fois, donnoit quarante-neuf mille ans pour le retour des fixes, autrement mille jubilés Judaïques pour le jubilé de la Nature, laquelle recommençoit enſuite un nouveau cours. Tout cela étoit fondé, non ſur de vrais principes d'aſtronomie, mais ſur des raiſonnemens cabaliſtiques; j'en parlerai ailleurs: j'ignore les autres progrès que l'ancien ſyſtème de la grande année peut avoir faits dans les derniers temps.

Riccius de mot. Octav. Sphær.

DE'FENSE D'HE'RODOTE
CONTRE
LES ACCUSATIONS DE PLUTARQUE.
TROISIÈME MÉMOIRE,
Où l'on expoſe la méthode & le plan de cet hiſtorien.

Par M. l'Abbé GEINOZ.

J'AI développé dans la Diſſertation précédente le ſyſtème de morale qu'Hérodote a eu deſſein d'établir dans ſon hiſtoire: j'ai tâché par-là de juſtifier certaines digreſſions qui lui ont attiré tant de critiques & de reproches de la part de Plutarque; il me reſte à rendre compte de ſa méthode, & à examiner avec quel art il a ſû diſpoſer le nombre prodigieux d'évènemens, d'obſervations & de connoiſſances de toute eſpèce, qu'il vouloit tranſmettre à la poſtérité. Cet examen me paroît d'autant plus néceſſaire, qu'à la première lecture de cet auteur on n'aperçoit point la beauté de ſon plan; qu'au contraire la plus grande partie des lecteurs eſt choquée du deſordre qui paroît y régner: je dis plus, il y a eu des Savans qui, après avoir paſſé un temps conſidérable à lire & à relire Hérodote, parloient de ſa méthode avec le plus grand mépris. Ils comparoient cet hiſtorien à un homme ivre, qui ayant acquis par beaucoup de voyages & de lectures une infinité de connoiſſances hiſtoriques, raconte confuſément, ſans choix & ſans ſuite, tout ce qui lui vient à l'eſprit.

Ce jugement n'a rien qui m'étonne; c'eſt ainſi que doivent penſer d'Hérodote tous ceux à qui la Nature n'a point donné de goût pour les beautés de l'art & pour tout ce qui conſtitue le mérite des ouvrages d'eſprit. Plus avides d'érudition que ſenſibles à l'agrément du ſtyle, les Savans, pour la

pluſpart, ne cherchent dans une hiſtoire que des faits & des dates; & par cette raiſon même ils ne connoiſſent point de plan d'hiſtoire préférable à celui qui arrange les faits ſuivant l'ordre des temps.

Mais Hérodote, qui joignoit à l'amour de l'érudition un goût exquis pour tout ce qui eſt du reſſort de la belle Littérature, a penſé bien différemment. Il ſavoit que pour faire un ouvrage durable, & ſur-tout pour plaire à des lecteurs auſſi délicats que l'étoient ſes contemporains, ce n'étoit pas aſſez de remplir l'hiſtoire d'évènemens curieux & intéreſſans, ni même de ſatisfaire l'imagination du lecteur, en racontant ces évènemens avec toutes les graces dont le ſtyle eſt ſuſceptible; mais qu'il falloit encore éviter l'uniformité & la ſéchereſſe de la narration, toûjours inſéparables de l'ordre chronologique, & toûjours ſuivies de l'ennui & du dégoût; qu'il falloit ſoûtenir l'attention du lecteur en l'amuſant par une grande variété d'objets; qu'il falloit en un mot trouver un plan fécond qui produisît cette variété, & dont toutes les parties fuſſent tellement diſpoſées, qu'elles ſe prêtaſſent de l'agrément les unes aux autres, & qu'elles fuſſent cependant liées entre elles de manière qu'elles ne fiſſent qu'un tout parfait & ſans interruption.

Il l'a heureuſement trouvé ce plan fécond & agréable; & c'eſt Homère, ſon modèle en toutes choſes, qui lui en a donné l'idée. Je n'héſite pas à le dire; j'ai pour garant Denys d'Halicarnaſſe, un des plus habiles Critiques de l'antiquité, & un des meilleurs juges en matière d'ouvrages d'eſprit. Hérodote a tranſporté dans l'hiſtoire la méthode du poëme épique: il a non ſeulement imité Homère dans la diction, dans l'art de peindre & de parler à l'imagination; il a encore pris l'Iliade & l'Odyſſée pour modèles en ce qui concerne la diſpoſition des monumens qui compoſent ſon hiſtoire. Ὁμήρου ζηλωτὴς γενόμενος, dit Denys dans ſon épître à Pompée, en parlant de la méthode d'Hérodote; & c'eſt pour cette raiſon que ce Critique n'a pas fait difficulté de donner le nom de *poëſie* à l'ouvrage de notre hiſtorien. Développons cette idée

en faisant le parallèle de l'Iliade & de l'Odyssée avec l'histoire d'Hérodote: cette théorie ne peut être, ce me semble, que très-intéressante pour tous ceux qui aiment les Belles-Lettres; elle pourra même être de quelque utilité à ceux qui entreprendront d'écrire l'histoire.

De tous les plans d'ouvrages qu'on a jamais imaginés, celui de l'Iliade a toûjours passé pour le plus ingénieux, le plus riant à l'imagination, le plus fécond en beautés, en un mot, pour un chef-d'œuvre de l'art. Je crois donc que si je parviens à démontrer qu'Hérodote l'a aussi parfaitement imité, que la différence de l'histoire & de la poësie pouvoit le permettre, j'aurai prouvé qu'il ne manque rien à la beauté & à la perfection de son plan. Hérodote aura même un avantage sur les autres historiens, qu'Homère n'a point eu sur les poëtes qui l'ont suivi. Aucun historien n'a pû, ou du moins ne s'est avisé d'imiter Hérodote dans cette partie, au lieu qu'il s'est trouvé quelques poëtes qui ont imité le plan d'Homère avec assez de succès.

Rien n'est plus simple en lui-même que le sujet de l'Iliade; rien cependant n'est plus abondant en évènemens & en choses intéressantes que le beau poëme qui a mis en œuvre ce sujet. Je n'entreprendrai pas d'en tracer ici le plan: je parle devant une Compagnie qui le connoît; je me contenterai donc de remarquer qu'Homère, qui d'abord ne s'étoit proposé que de montrer les pernicieux effets de la discorde parmi les chefs d'une armée, & en particulier de raconter les funestes suites de la colère d'Achille, instruit cependant le lecteur par différens épisodes de tout ce qui s'est passé durant la guerre de Troie, & lui rappelle le souvenir de plusieurs actions glorieuses des héros Grecs, qui étoient antérieures à cette fameuse expédition. Voulant décrire la guerre de Troie, il n'en commence point le récit, comme l'a observé Horace, à la naissance des Tyndarides, *nec gemino bellum Trojanum orditur ab ovo*, ni même à l'enlèvement d'Hélène, ni aux grands préparatifs que firent les Grecs pour passer en Asie. Pressé d'arriver au but, il jette tout d'un

coup le lecteur au milieu de cette guerre, comme s'il l'avoit déjà mis au fait de ce qui s'y paſſe : *ſemper ad eventum feſtinat, & in medias res, non ſecus ac notas, auditorem rapit.* Le récit d'une action particulière, c'eſt-à-dire, de la colère & de la vengeance d'Achille, lui donne occaſion de décrire les combats & de raconter les évènemens qui en ont été les ſuites, & de rapporter un grand nombre de traits hiſtoriques qui étoient antérieurs au mécontentement de ſon Héros. Telle eſt en un mot l'adreſſe du poëte, que dans un ſujet ſi ſimple, il trouve le moyen de déployer les tréſors immenſes des connoiſſances qu'il avoit acquiſes, & d'étaler toutes les richeſſes de la plus vaſte & de la plus brillante imagination.

Comparons Hérodote à Homère; voyons comment l'hiſtorien a imité le poëte, & comment il a ſû tranſporter dans l'hiſtoire la méthode du poëme épique. Hérodote ſe propoſe en général de raconter ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable parmi les hommes, & en particulier les démêlés & les grandes actions des Grecs & des Barbares. Cette propoſition a deux parties: la première comprend les origines & les antiquités des Nations, les uſages & les mœurs de tous les peuples connus, la deſcription géographique des pays qu'ils habitoient, en un mot, l'hiſtoire générale du genre humain; la ſeconde a pour objet une guerre particulière entre deux nations ennemies de tout temps : c'eſt une hiſtoire des démêlés des Grecs avec les Perſes, qui commence au règne de Cyrus & finit par le récit des célèbres batailles de Platée & de Mycale, où les armées de Xerxès furent défaites; ce qui comprend l'eſpace d'environ quatre-vingt-dix ans.

Que fait Hérodote pour remplir ces deux objets? Il ne commence point, comme Diodore de Sicile & tous les compilateurs de l'hiſtoire univerſelle, par le débrouillement du cahos, l'origine des hommes, le règne des Dieux ſur la terre, ni par tout ce qui s'eſt paſſé dans le premier âge du monde: il débute par une courte expoſition des injures réciproques, qui mirent la diſſention entre les Grecs & les Barbares,

Barbares, & qui furent, pour ainſi dire, les ſemences des grandes guerres, dont il entreprend la narration. Il tranſporte enſuite tout d'un coup le lecteur au règne de Créſus, roi de Lydie: il raconte la malheureuſe entrepriſe de ce Prince contre Cyrus, fondateur de la monarchie des Perſes; de-là il ſuit Cyrus & les Rois ſes ſucceſſeurs dans leurs différentes expéditions. Comme ces conquérans ont porté ſucceſſivement leurs armes contre toutes les nations connues, tant de l'Aſie que de l'Europe & de l'Afrique, le fil de la narration offre à l'hiſtorien des occaſions naturelles de décrire les loix, la religion, les mœurs & les antiquités de ces Nations, & de faire connoître les divers monumens & les productions de la Nature, propres à chaque pays. Ainſi l'hiſtoire générale des Nations & la deſcription géographique de l'Univers eſt inſérée par manière d'épiſode dans l'hiſtoire particulière des rois de Perſe; elle y eſt diſtribuée par morceaux en différens endroits. Ces morceaux, placés à de juſtes diſtances les uns des autres, ſont comme autant de lieux de repos, où l'eſprit du lecteur, s'amuſant agréablement à contempler tant d'objets divers, prévient la laſſitude & le dégoût que n'auroient pas manqué de lui cauſer un long récit hiſtorique & une attention continuelle aux mêmes objets. De ces digreſſions enfin naît la variété, qui eſt l'ame & la vie de l'hiſtoire, auſſi-bien que de la poëſie.

Tel eſt l'art avec lequel Hérodote a ſû imiter le plan de l'Iliade dans l'arrangement des différentes parties de ſon hiſtoire. Le récit des conquêtes & des différentes entrepriſes des rois de Perſe ſert au même uſage dans l'hiſtoire d'Hérodote, que le récit des effets de la colère d'Achille dans le poëme de l'Iliade; c'eſt une chaîne, aux anneaux de laquelle l'hiſtorien attache les deſcriptions les plus intéreſſantes, les inſtructions les plus utiles, les obſervations les plus curieuſes, en un mot, tout ce que la vie de l'homme & le ſpectacle de l'Univers ont de plus agréable & de plus frappant. Si Homère s'étoit borné à décrire ſimplement les cruels effets de la colère d'Achille; s'il n'avoit pas enrichi ſon poëme de deſcriptions

& de peintures continuelles; s'il ne l'avoit pas varié par le récit de plusieurs évènemens particuliers, qui, quoiqu'amenés d'une manière naturelle, peuvent néanmoins, à la rigueur, être regardés comme étrangers à son sujet, il n'auroit pas enlevé les suffrages de toute l'antiquité; il n'exciteroit pas encore aujourd'hui dans les meilleurs esprits cette admiration qui le fait placer au dessus de tous les poëtes; l'Iliade, quelqu'élégante qu'en fût la versification, ne seroit plus qu'un poëme historique, sec & décharné; elle n'auroit rien de tout ce qui fait, je ne dis pas l'agrément, mais l'essence même de la poësie.

Il en eût été de même de l'histoire d'Hérodote, si cet auteur s'étoit contenté de narrer tout de suite les guerres des Perses avec les diverses Nations qu'ils ont tâché de subjuguer. Quelle sécheresse ne régneroit pas dans cet ouvrage, si on en retranchoit les digressions? quelle perte d'ailleurs n'auroit-ce pas été pour la postérité, si elle avoit été privée de la connoissance des antiquités des peuples, qu'Hérodote seul lui a conservée? A quoi cet historien doit-il les noms des Muses, ces titres glorieux, dont on a décoré les frontispices de ses neuf livres? Je suis persuadé qu'il ne les doit qu'au rapport & à la ressemblance que les gens de goût ont remarqués entre la structure & la disposition de son ouvrage, & celle du plus parfait des poëmes.

Le dessein qu'Hérodote a eu d'imiter Homère deviendra encore plus sensible, si l'on compare le plan de son histoire avec celui de l'Odyssée. L'Iliade se passe presque toute en actions & en descriptions de combats; la nature de son plan ne fournit que très-peu d'occasions d'y insérer des épisodes: aussi remarquons-nous que, lorsque pour tempérer l'horreur que les images continuelles de la guerre excitent dans l'esprit du lecteur, Homère veut narrer des évènemens d'une autre espèce, il ne les rapporte point en son propre nom, il les fait raconter aux Héros de son poëme. C'est par les reproches d'Achille à Agamemnon que nous apprenons la plupart des circonstances de la guerre que les Grecs faisoient depuis neuf

ans dans l'Asie mineure. Tantôt Nestor raconte les combats des Centaures & des Lapithes, & plusieurs autres traits d'histoire auxquels il a eu part, ou dont il a été témoin dans sa jeunesse. Tantôt Glaucus rapporte sa généalogie, & entre dans un grand détail sur les aventures de Bellérophon son aïeul. Tantôt Phénix raconte ses propres disgraces, les funestes effets de la colère de son père, sa fuite de la maison paternelle, & les soins qu'il a pris de l'enfance d'Achille son élève, pour tâcher, par ces exemples, de fléchir la colère de cet indomptable Héros.

Tel est l'art auquel Homère a eu recours pour répandre de la variété dans la narration, & pour transmettre à la postérité plusieurs faits intéressans, qui, sans cet expédient, n'auroient pû trouver place dans son poëme. Hérodote a fait usage du même artifice, toutes les fois que la nature & les circonstances de son sujet ne lui offroient point d'autre moyen de faire entrer dans le tissu de l'histoire certains faits écartés, qu'il croyoit propres à l'amusement & à l'instruction de ses lecteurs; & c'est encore un trait d'imitation & un nouveau rapport de l'histoire d'Hérodote avec le poëme de l'Iliade.

J'ai observé, dans le premier de ces Mémoires, que l'historien a fait usage de ce tour pour amener le récit de l'établissement de la tyrannie des Cypselides, & des maux dont Eétion & Périandre accablèrent la ville de Corinthe. Il a mis ce récit dans la bouche de Soficlès, député par les Corinthiens à l'assemblée convoquée à Sparte, où les Lacédémoniens proposèrent aux villes Grecques de rétablir le tyran Hippias dans Athènes. Il en a usé de même pour rapporter l'histoire de Glaucus Lacédémonien, qui ayant voulu retenir un dépôt qu'on lui avoit confié, attira la vengeance des Dieux sur sa famille. Il l'a fait raconter à Leutychide, roi de Sparte, lorsque ce Prince redemandoit aux Athéniens dix des principaux citoyens d'Egine, qu'il avoit mis en dépôt dans leur ville.

Il faut avouer que ces épisodes ont un air de contrainte; il semble que le poëte & l'historien n'y ont eu recours que

faute d'occaſions d'inſérer autrement dans leurs ouvrages des faits importans, dont ils deſiroient de perpétuer la mémoire. On eſt obligé du moins de convenir que ces traits épiſodiques ne ſont pas auſſi naturellement amenés que ceux qui ſe lient avec quelques circonſtances de la narration, & que l'auteur peut rapporter en ſon nom & ſans emprunter l'organe des perſonnages qu'il introduit ſur la ſcène. L'Odyſſée a cet avantage ſur l'Iliade, qu'elle eſt plus féconde en évènemens divers, & plus ſuſceptible d'épiſodes & de digreſſions. Je vais tâcher, en la comparant avec l'hiſtoire d'Hérodote, de faire ſentir la conformité du plan & de la conduite de ces deux ouvrages; ce qui me ſera d'autant plus facile, que ce poëme, conſiſtant preſque tout entier en récits, a plus de rapport à l'hiſtoire que n'en a l'Iliade.

Homère ſe propoſe de raconter dans l'Odyſſée comment Ulyſſe, après avoir erré en différens pays pendant dix ans, & avoir couru mille dangers ſur terre & ſur mer, eſt enfin arrivé à Ithaque, & comment à ſon retour il a défait les pourſuivans de Pénélope, qui s'étant emparés de ſa maiſon, conſumoient ſes biens & ruinoient ſes Etats.

Voilà le principal objet du poëme; les vûes d'Homère s'étendent encore plus loin. Son deſſein eſt de nous apprendre, non ſeulement toutes les aventures d'Ulyſſe, mais encore une partie de celles des autres Héros qui avoient été au ſiège de Troie; il veut de plus nous tracer, dans les voyages & les travaux d'Ulyſſe, un tableau de la vie humaine, & en repréſentant la ſage conduite de ce Héros au milieu des dangers auxquels il fut expoſé, nous montrer de quel courage & de quelle prudence nous avons beſoin pour ſurmonter les obſtacles qui s'oppoſent à notre bonheur, & pour éviter les pièges & les écueils dont nous ſommes environnés. C'eſt ce qui lui a fait imaginer cette multitude d'aventures diverſes, qui ſont une ſource féconde d'amuſement & d'inſtructions. Si nous cherchons la vraie cauſe du plaiſir que nous ſentons en liſant ce poëme, nous trouverons qu'elle vient autant de la belle diſpoſition des faits que du merveilleux qui les accompagne.

Homère ne commence point l'hiſtoire des voyages d'Ulyſſe à la priſe de Troie: il ne ſuit pas ce Héros dans toutes les côtes où il a été jeté par la fureur des flots; il le prend dans l'île d'Ogygie chez la nymphe Calypſo, lorſqu'il eſt preſque arrivé à la fin de ſes voyages; il le conduit de-là dans l'île des Phéaciens, où il lui fait raconter ſes aventures. Mais comme l'économie du poëme demandoit que le lecteur fût d'abord inſtruit de la ſituation où étoient les affaires à Ithaque, afin qu'il prît plus d'intérêt au retour d'Ulyſſe, le poëte repréſente d'abord l'inſolence des pourſuivans de Pénélope, & l'état d'oppreſſion où cette Princeſſe & ſon fils Télémaque ſe trouvoient en l'abſence d'Ulyſſe. Il fait voir que leurs maux étoient portés à un tel excès, que Télémaque eſt obligé de partir ſecrètement d'Ithaque, & d'aller à Pyle & à Lacédémone pour s'informer de la deſtinée de ſon père. Les entretiens que Télémaque eut avec Neſtor & Ménélas fourniſſent au poëte des occaſions naturelles de raconter quel fut le ſort des Héros qui avoient été au ſiège de Troie, & de rapporter pluſieurs autres évènemens, dont les récits produiſent une agréable variété dans le poëme. Le voyage d'Ulyſſe à Ithaque, à le prendre depuis le départ de ce Héros de l'île d'Ogygie juſqu'à la défaite des pourſuivans, eſt, à proprement parler, le ſujet du poëme; c'eſt l'action principale que le poëte a deſſein de célébrer. La durée de l'action ne s'étend point au-delà de l'eſpace de temps que comprend ce voyage; en un mot, c'eſt le fond ſur lequel Homère a bâti l'édifice de l'Odyſſée, & qu'il a ſû embellir par des digreſſions amuſantes & des récits variés. Tout ce qui étoit arrivé antérieurement à Ulyſſe y rentre par manière d'épiſode; le voyage même de Télémaque n'eſt qu'un fait acceſſoire, ſubordonné à l'action principale, & imaginé par le poëte pour ouvrir heureuſement la ſcène, pour ſervir d'expoſition du ſujet, & pour donner au lecteur les connoiſſances néceſſaires à l'intelligence du grand évènement qu'il va raconter. Lorſqu'Ulyſſe eſt enfin arrivé à Ithaque, il n'eſt plus queſtion d'épiſodes; le poëte ne s'occupe plus alors qu'à préparer le dénouement de la pièce, &

à montrer avec quelle adreſſe & quel courage Ulyſſe, inſpiré & fortifié par Minerve, détruit la nombreuſe troupe des pourſuivans.

Voilà en peu de mots le plan de l'Odyſſée; voyons maintenant en quoi le plan de l'hiſtoire d'Hérodote lui reſſemble: j'y trouve des traits de reſſemblance ſi marqués, qu'ils ne me permettent pas de douter que l'hiſtorien n'ait eu un deſſein formel d'imiter le poëte.

Le premier n'eſt pas différent de celui que j'ai déjà obſervé en comparant l'hiſtoire d'Hérodote avec l'Iliade; il conſiſte en ce qu'Hérodote, ayant embraſſé dans ſon plan les antiquités des peuples & l'hiſtoire générale des Nations, ne remonte point d'abord aux temps les plus reculés. Ayant à raconter ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable depuis environ deux mille ans, il ne commence cependant ſon hiſtoire qu'au règne de Créſus, c'eſt-à-dire, environ un ſiècle avant la défaite des armées de Xerxès aux batailles de Platée & de Mycale, où il termine ſon ouvrage: il trouve le moyen de rappeller, dans des digreſſions placées à propos, la mémoire de tout ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable parmi les hommes; il ſait en un mot faire entrer l'hiſtoire générale des Nations dans l'hiſtoire des cent dernières années, imitant en ce point Homère, qui ayant à raconter les évènemens de dix années, ne prend le commencement de ſa narration qu'au départ d'Ulyſſe de l'île d'Ogygie, c'eſt-à-dire, environ au vingtième jour avant le maſſacre des pourſuivans, par où finit l'Odyſſée.

2.° Ce n'eſt pas ſeulement par le plan & l'arrangement des matières que l'hiſtoire d'Hérodote reſſemble à l'Odyſſée; c'eſt par la nature même du ſujet, par le contexte de la narration, & par une imitation ſuivie du début, de la conduite & de la cataſtrophe du poëme.

Homère chante la gloire d'Ulyſſe, qui, après dix années d'abſence & de travaux, rentre dans ſes Etats, délivre ſa maiſon des tyrans qui l'opprimoient, & triomphe de tous ſes ennemis par ſa valeur & par ſa prudence. Hérodote raconte

les grandes actions des Grecs dans la guerre qu'ils eurent à soûtenir pour la défense de leur liberté & la conservation de leur patrie; son principal objet est de montrer par quels progrès dans l'art militaire la Grèce est parvenue à ce haut degré de puissance, qui l'a mise en état de résister à l'invasion des Perses.

Homère rappelle en différens récits les aventures & les travaux d'Ulysse, pour donner une juste étendue à son poëme, pour l'orner & y répandre de l'agrément par le merveilleux des fictions. Les divers monumens historiques qu'Hérodote enchâsse avec tant d'art dans le tissu de sa narration, quoique remplis d'instructions, & tous intéressans par eux-mêmes, ne sont cependant, à proprement parler, que des ornemens épisodiques, adroitement employés pour embellir le fonds de son histoire, & pour en rendre la lecture plus agréable par la grande variété des objets.

Le poëte commence l'Odyssée par l'exposition de l'état malheureux où la maison d'Ulysse étoit réduite; il feint que Télémaque, ne pouvant plus supporter les outrages qu'il recevoit tous les jours de la part des poursuivans, prend la fuite & va chercher son père.

L'historien semble aussi ne commencer son histoire au règne de Crésus, que pour avoir occasion de montrer l'état de foiblesse & d'obscurité où étoient alors les principales républiques de la Grèce. L'alliance que Crésus voulut faire avec Athènes & Lacédémone pour attaquer Cyrus, donne lieu à cette description; le tableau qu'il présente n'a rien qui présage la gloire que ces deux villes devoient acquérir un jour par les armes. Athènes étoit sous la puissance de Pisistrate; Lacédémone, resserrée dans les étroites bornes de la Laconie, n'avoit encore rien entrepris de considérable au dehors pour son agrandissement: on est en peine de savoir comment des Etats si foibles soûtiendront l'effort de la puissance des Perses, qui sous le règne de Cyrus, avoient déjà fait la conquête de l'Asie; on est d'autant plus inquiet du sort de la Grèce, qu'Hérodote a annoncé dans sa proposition qu'il va raconter la guerre qu'elle eut avec les Barbares.

L'Odyſſée nous laiſſe dans une ſemblable inquiétude juſqu'au retour d'Ulyſſe, & même après ſon arrivée à Ithaque: on n'eſt pas exempt de crainte, lorſqu'on le voit ſe préſenter à la porte de ſa maiſon ſous la figure d'un pauvre mendiant, ſe mêler avec les pourſuivans de Pénélope, devenir leur jouet & eſſuyer leurs mépris; on ne ſent naître la confiance que lorſqu'inſpirés par Minerve, Ulyſſe & Télémaque concertent des meſures pour détruire les pourſuivans, & préparent les armes pour le combat.

Hérodote a imité la conduite du poëme en cette partie autant que le devoir d'hiſtorien & la différence du ſujet ont pû le lui permettre. Comme il n'a point créé lui-même ſon ſujet, & qu'il n'avoit point la liberté de changer l'ordre & la ſuite des faits (ce qu'il n'auroit pû faire ſans altérer la vérité de l'hiſtoire), on ne doit pas s'attendre à trouver une parfaite reſſemblance entre ſon ouvrage & l'Odyſſée; mais on trouvera du moins, qu'en ſuivant des routes différentes, Hérodote eſt parvenu au même but, c'eſt-à-dire, qu'il excite les mêmes mouvemens dans l'eſprit du lecteur, & qu'il y produit le même intérêt.

Le poëte & l'hiſtorien ont une égale attention à préparer la cataſtrophe de leurs ouvrages; ils n'oublient rien l'un & l'autre de ce qui peut la rendre vrai-ſemblable. Le maſſacre des pourſuivans étoit une action fort au deſſus des forces d'Ulyſſe & de Télémaque; la Grèce paroiſſoit de même n'être point en état de réſiſter à l'invaſion des Perſes. Il étoit donc de l'art, & même du devoir de l'hiſtorien, auſſi-bien que du poëte, de nous apprendre avec quelle adreſſe ces entrepriſes ont été conduites, de nous montrer par quels degrés & quels ſecours leurs Héros ſont parvenus à exécuter de ſi grandes actions, & de nous tenir cependant juſqu'à la fin dans une attente mêlée d'eſpérance & de crainte. C'eſt en quoi Hérodote a parfaitement imité Homère; il nous jette d'abord dans une grande inquiétude par le récit de la priſe & de l'incendie de Sardes. Cette action hardie excite toute la colère de Darius; ce Prince menace les Athéniens du ravage de leur pays & de

de la deſtruction de leurs villes. Mais ſi les projets de vengeance, les préparatifs de guerre, & la deſcente même des troupes de Darius dans l'Attique cauſent les plus vives alarmes, on eſt bien-tôt raſſuré par la victoire que les Athéniens remportent dans la plaine de Marathon. On eſt ſurpris qu'une poignée de ſoldats ait vaincu une armée ſi nombreuſe : l'hiſtorien prend de là occaſion de relever les avantages du gouvernement Démocratique; il fait obſerver que les Athéniens étoient devenus de nouveaux hommes depuis qu'ils avoient chaſſé les Piſiſtratides, & il montre par leur exemple de quelle réſolution & de quelle valeur l'homme eſt capable, quand il s'agit de défendre ſa liberté.

La bataille de Marathon n'étoit que le prélude de la guerre dont toute la Grèce étoit menacée. Xerxès, en ſuccédant à l'Empire, hérite de la haine de Darius contre les Grecs: il arme toute l'Aſie; il couvre la mer de vaiſſeaux; il vient en perſonne pour animer ſes troupes par ſa préſence, & pour jouir du ſpectacle des Nations vaincues. Comment la Grèce ſoûtiendra-t-elle l'effort d'une puiſſance ſi énorme? quels vaiſſeaux oppoſera-t-elle à une flotte auſſi nombreuſe que celle de Xerxès? Hérodote a pris ſoin de nous tirer de cette inquiétude; il nous a appris d'avance le progrès que les Athéniens avoient fait depuis quelques années dans l'art militaire, & en particulier dans la marine. Il a dit que la guerre qu'ils avoient eue avec les Eginètes & les autres Inſulaires les mit dans l'obligation de conſtruire un grand nombre de vaiſſeaux, & qu'ils acquirent beaucoup d'expérience pour les combats de mer pendant le cours de cette guerre.

Après ces inſtructions préliminaires, Hérodote paſſe au récit de l'expédition de Xerxès; on ſent alors que ſa plume s'anime & prend une nouvelle vigueur. Il décrit les grands préparatifs de cette guerre; il fait le dénombrement des troupes; il ſuit la marche des armées de mer & de terre, & il n'oublie aucune des circonſtances propres à exciter l'eſpèce d'émotion qu'on a coûtume de ſentir à l'approche des grands évènemens.

Tout occupé de ſon ſujet il ne s'abandonne plus à de

longues digreſſions; il éloigne même avec ſoin tout ce qui pourroit refroidir la chaleur de ſon ſtyle; fidèle imitateur d'Homère dans la conduite du ſujet, il eſt plein du même enthouſiaſme quand il arrive à la cataſtrophe. Il peint avec des traits de feu les combats des Thermopyles & les fameuſes batailles de Salamine & de Platée. La deſcription de ce qui ſe paſſe en ces grandes journées n'eſt pas moins terrible que celle du maſſacre des Princes qui prétendoient au mariage de Pénélope, par où finit l'Odyſſée.

J'aurois pû m'étendre davantage ſur ce parallèle, & montrer dans un plus grand détail la conformité de l'ouvrage d'Hérodote avec l'Odyſſée d'Homère; mais je crois en avoir aſſez dit pour prouver que l'hiſtorien a eu deſſein d'imiter ce poëme dans l'arrangement des divers monumens qui compoſent ſon ouvrage, & qu'il a choiſi par conſéquent la plus excellente & la plus agréable de toutes les méthodes, Ὁμήρου ζηλωτὴς γενόμενος. Il y a encore d'autres traits de reſſemblance entre l'hiſtorien & le poëte: les maximes de morale répandues dans l'hiſtoire d'Hérodote ſont les mêmes que celles qu'Homère enſeigne dans l'Odyſſée; le ſtyle, les tours de phraſes & les expreſſions du poëte ſe retrouvent à chaque page dans les neuf livres de l'hiſtorien. Mais m'étant borné dans cette Diſſertation à ne traiter que de la méthode, je renvoie à une autre occaſion ce qui regarde l'imitation du ſtyle & de la morale; j'obſerverai ſeulement qu'en ſuivant de ſi près ſon modèle, Hérodote ne s'eſt jamais écarté des devoirs d'un bon hiſtorien, & qu'on ne peut pas le ſoupçonner d'avoir ſacrifié la vérité de l'hiſtoire, ni à la gloire de ſa nation, ni aux agrémens du ſtyle: s'il donne des louanges aux différens peuples de la Grèce, ce n'eſt jamais que lorſqu'ils les ont juſtement méritées. Il relève d'ailleurs avec tant de liberté & de franchiſe leurs torts & leurs fautes, leurs incertitudes dans les momens qui demandoient une prompte déciſion, & leur meſintelligence ſur les partis qu'il y avoit à prendre pour le ſalut de la patrie, qu'on eſt forcé d'admirer ſa candeur, ſon impartialité, & ſon amour pour la vérité.

MÉMOIRE
SUR LA
DIFFÉRENCE DES PÉLASGES
ET DES HELLENES.

Par M. DE LA NAUZE.

L'OBJET de ce Mémoire eſt de montrer que, malgré la dénomination des Grecs, Γραικοὶ, commune aux Pélaſges de Theſſalie & aux Phthiotes du même pays, depuis appelés Hellènes, les Pélaſges & les Hellènes furent deux nations tout-à-fait différentes; que les Pélaſges du reſte de la Grèce, en s'incorporant avec les Hellènes, ceſsèrent d'être Pélaſges; que l'incorporation étoit déjà conſommée dans toute la Grèce dès avant la guerre de Troie; que les Grecs ne prirent cependant le titre d'Hellènes que poſtérieurement à la même guerre; que les Éoliens, les Ioniens & les Doriens furent les trois branches du corps Hellénique toûjours diſtinguées de la nation Pélaſgique; & que ſi l'on a quelquefois dit des Éoliens & des Ioniens qu'ils avoient été précédemment Pélaſges, c'eſt uniquement parce qu'ils avoient ſuccédé à des Pélaſges dans un même pays. Tous ces articles, relatifs à la différence des Pélaſges & des Hellènes, ſont comme le fondement de toute l'hiſtoire de l'ancienne Grèce, & c'eſt ce qui doit faire excuſer l'aridité inſéparable de ces ſortes de recherches, où la déciſion des points les plus importans tient ſouvent à des minuties apparentes de chronologie ou de grammaire, comme il ſera aiſé de le voir dans toute la ſuite de ce Mémoire. 19 Août 1751.

De tout ce que la Mythologie a débité ſur le compte de Prométhée, l'hiſtoire n'en ſauroit guère rien conclurre, ſinon, qu'au rapport d'Hérodote[a], ce fut un roi des Scythes maltraité par ſes ſujets, & que, ſelon Apollonius de Rhode[b], il eut pour fils Deucalion, tige des Hellènes. Ce dernier régna

[a] *Schol. Apollon. Argonaut. II, 1252.*

[b] *Apollon. Argonaut. III, 1086 & alii.*

particulièrement[a] dans la Phthiotide, contrée méridionale de la Theſſalie, pendant que le reſte de la Theſſalie étoit occupé par des Pélaſges. Dans la ſuite, Deucalion leur fit la guerre[b], & les chaſſa pour la pluſpart hors du pays. Une portion de ces Pélaſges fugitifs vint en Italie[c], où elle fit connoître[d] aux occidentaux les titres de *Grecs* & de *Grèce*, car c'étoit-là les noms[e] que portoient anciennement les Theſſaliens & la Theſſalie. Les Phthiotes, par cette raiſon-là même, outre le nom de Phthiotes qui leur étoit particulier, partageoient avec les Pélaſges Theſſaliens le nom générique de Grecs; & c'eſt pourquoi les anciens auteurs diſent[f], tantôt qu'Hellen, fils & ſucceſſeur de Deucalion, fit prendre le nom d'Hellènes aux Grecs ſes ſujets, & tantôt qu'il le fit prendre aux Phthiotes, en quoi il n'y a nulle contrariété. Au reſte, l'expulſion de l'un des peuples Grecs & la nouvelle dénomination donnée à l'autre, abolirent dans tous ces cantons le nom de Grecs & de Grèce; il ne ſe ſoûtint plus guère que parmi les écrivains occidentaux, moins encore pour déſigner la Theſſalie que le pays qu'elle avoit au midi, tant en dehors de l'Iſthme que dans la Péninſule.

[a] *Herod. I, 56. Strab. IX, pag. 432 & alii.*

[b] *Dionyſ. Halic. antiq. Rom. I, 17. Plutarch. in Romulo, tom. I, p. 18, C. edit. Par.*

[c] *Dionyſ. loc. cit. 18 ſeq.*

[d] *Prideaux, not. ad marmor. Oxon. chron. epoch. 6 & alii.*

[e] *Plin. hiſt. nat. IV, 7.*

[f] *Vinding. Hell. in theſaur. antiq. Græc. tom. XI, pag. 322 & 324.*

On ſent aſſez que le titre de Grecs, quoique commun aux Pélaſges de la Theſſalie & aux Phthiotes, pouvoit être un terme local pluſtôt que national, un terme qui renfermât dans l'enceinte d'un même pays deux nations très-différentes. Telles furent en effet la nation des Pélaſges & celle des Hellènes. Si pour prouver leur différence primitive nous n'avions à citer qu'une oppoſition de langage & de mœurs dans les derniers temps, la conſéquence pourroit n'être pas juſte: la langue & les uſages d'un peuple peuvent s'altérer peu à peu, juſqu'à devenir méconnoiſſables; & quelque différence qu'il y eût, par exemple, entre les Allemands & nous, on auroit tort de nier notre origine Germanique: ce ſeroit raiſonner, comme a fait Denys d'Halicarnaſſe, lorſque, ſous de pareils prétextes, il a combattu l'origine Lydienne des Etruſques, contre le témoignage unanime de toute l'Antiquité. Ce n'eſt donc point parce qu'Hérodote repréſente le

Dionyſ. Halic. antiquit. Rom. I, 30.

langage des Pélaſges comme barbare de ſon temps, qu'il faut en conclurre une différence primitive & nationale entre les Pélaſges & les Hellènes; mais c'eſt parce qu'il ajoûte que la langue Hellénique n'avoit point changé depuis ſon établiſſement, &, parce qu'il ſuppoſe la même ſtabilité dans la langue Pélaſgique, en jugeant qu'elle ſe conſervoit dans tout ce qui reſtoit de villes iſolées de Pélaſges, telle qu'elle y avoit été apportée. Or la forme permanente des deux langues depuis les premiers temps, jointe à leur oppoſition totale du temps d'Hérodote, prouve manifeſtement la différence des deux nations. Le même écrivain aſſure que les premiers Athéniens étoient Pélaſges, & que ce fut par l'oubli de leur langue qu'ils devinrent Hellènes: ils paſsèrent donc ainſi d'une nation à l'autre.

Herodot. I, 57 ſeq.

Idem, VIII, 44.

Idem, I, 57.

Il ne faut point qu'on objecte un petit trait d'hiſtoire fort ſuſpect, qui préſente un Pélaſge diſant adieu du haut d'un mur par le terme Hellénique Χαῖρε; quand le fait ſeroit vrai, on ne ſeroit pas plus en droit d'en inférer une identité de langage & de nation, que d'établir une identité pareille ſur l'adieu d'un François par un terme Turc, le ſeul peut-être qui lui ſeroit connu. Il ne faut pas incidenter non plus ſur ce que les Pélaſges, appelés par Hérodote ἔθνος βάρβαρον, ont été nommés par d'autres γένος Ἑλληνικόν. Les auteurs Grecs ſe ſervent également du mot *Hellènes*, tantôt pour qualifier les Grecs en général, tantôt pour déſigner les ſeuls Hellènes en particulier: c'eſt à un lecteur éclairé à en faire la diſtinction; il s'apercevra aiſément, dans Denys d'Halicarnaſſe, par exemple, que τὸ τῶν Πελασγῶν γένος Ἑλληνικὸν y marque *la nation Grecque des Pélaſges*, & que Παλαίτερα τῶν Ἑλληνικῶν τὰ Ἀργολικὰ ſignifioit que *les Argiens étoient plus anciens que les Hellènes.* Cet écrivain n'eſt donc point contraire à Hérodote ſur la différence nationale des Hellènes & des Pélaſges, & quand il le ſeroit en ce point-là, comme il l'eſt dans quelques autres, ſon autorité ne l'emportera jamais ſur celle du père de l'hiſtoire.

Strab. V, pag. 220.

Dionyſ. Halic. antiq. Rom. I, 17.

Clem. Alexandr. Stromat. I, pag. 320. Euſeb. præpar. evang. X, 12.

Ce qu'Hérodote a dit nommément des Athéniens, qu'étant

Herodot. I, 57. Pélaſges ils devinrent Hellènes par l'oubli inſenſible de leur langue, il l'a dit auſſi en général de tous les autres peuples
Idem, II, 56. Grecs, en aſſurant que la Grèce s'appeloit autrefois Pélaſgie,
Idem, VIII, 44. & que les Pélaſges occupoient le pays de la Grèce quand les Athéniens étoient Pélaſges. Les Pélaſges de la Grèce s'étant donc fondus peu à peu dans les Hellènes, la domination des Hellènes ſuccéda immédiatement, quoique par degrés, à celle des Pélaſges; d'où il ſuit que les Pélaſges de la Grèce étoient les Athéniens, les Argiens, les Lacédémoniens, & les autres peuples des anciens royaumes de la Grèce, conſidérés dans le temps antérieur à leur incorporation avec les Hellènes. Qu'on n'enviſage donc plus ces Pélaſges comme un peuple totalement ignoré, à qui l'on ne connoiſſe, ni villes, ni Princes, ni ſuite de ſucceſſions, ni forme de gouvernement; les ſuppoſer tels, ce ſeroit ajoûter gratuitement de ſombres ténèbres à l'obſcurité déjà aſſez grande de l'ancienne hiſtoire. Les Hellènes ayant ſuccédé immédiatement dans la Grèce, & aux Pélaſges qui l'occupoient, & aux peuples des anciens royaumes, il en réſulte que ces peuples & les Pélaſges ont été les mêmes: les Pélaſges formoient le corps de l'ancienne nation, les peuples particuliers en étoient les différens membres. Les Pélaſges, en recevant chez eux les Hellènes, & en adoptant leur langue, diſparurent peu à peu; les royaumes ſubſiſtèrent, & formèrent inſenſiblement le corps de la nou-
Heraclid. Pont. apud Athen. IV, 5. Conon. narr. 27, apud Phot. CLXXXVI. velle nation: elle fut compoſée d'Eoliens, de Doriens & d'Ioniens, parce qu'Hellen avoit eu pour fils Eolus, Dorus & Xuthus, père d'Ion, qui par eux-mêmes ou par leurs deſcendans répandirent les trois dénominations par toute la Grèce.

Les Grecs étoient déjà tous devenus Hellènes dès avant
Homer. Illiad. B. 494 ſeq. la guerre de Troie: car d'un côté Homère fait entrer la Grèce entière, canton par canton, ville par ville, dans la confédération faite contre les Troyens; & d'un autre côté, ſuivant
Thucyd. I, 3. Thucydide, l'expédition ſe fit par la première de toutes les confédérations du corps Hellénique. Il n'y avoit donc point alors de peuple de la Grèce qui ne fût déjà Hellène; & s'il

reſtoit encore quelques Pélaſges Grecs, tels que les aïeuls de ces Pélaſges Arcadiens, qui, ſelon Hérodote, ſe joignirent dans la ſuite à la colonie Ionienne d'Aſie, ce ne pouvoit être que des Pélaſges parſemés çà & là en petit nombre, & attachés, on ne ſait pourquoi, à leur ancien nom. Mais quoique tous les peuples Grecs fuſſent déjà véritablement Hellènes, ils n'en avoient cependant point encore le titre: c'eſt la remarque de Thucydide; & il fait voir, par le témoignage d'Homère, que le peuple du canton de la Theſſalie, où les Hellènes primitifs avoient habité, étoit le ſeul qui portât, du temps de la guerre de Troie, le même nom d'Hellènes. C'eſt en ce ſens que les Eoliens, les Ioniens & les Doriens, quoiqu'iſſus des Hellènes, étoient en quelque ſorte plus anciens dans la Grèce que les Hellènes mêmes.

Herod. I, 146.

Thucyd. loc. cit.

Les premiers Eoliens ont été les Hellènes Theſſaliens; Eolus leur donna ſon nom d'abord après la mort d'Hellen. Il ne faut point confondre ces Eoliens, tige du corps Hellénique dans la Theſſalie, avec les autres Eoliens, une des trois branches qui s'étendirent dans la Grèce. Strabon parle des premiers quand il dit que ce fut ſur-tout au voiſinage des Eoliens de Theſſalie que les Pélaſges ſoûtinrent l'éclat de leur nom, par où il entend les Pélaſges d'Epire, toûjours reſpectés, ſelon Denys d'Halicarnaſſe, à cauſe de l'oracle de Dodone. Le même Strabon fait mention des autres Eoliens répandus dans la Grèce, tant en dehors qu'en dedans de l'Iſthme, avant l'arrivée des Ioniens & des Doriens dans le Péloponnèſe; & les autres écrivains leur donnent ſouvent auſſi le même titre d'Eoliens. Ce titre donc, comme affecté à l'une des trois branches Helléniques, étoit beaucoup plus ancien que la guerre de Troie & que la dénomination générique d'Hellènes. Je ne dis rien des nouveaux Eoliens qui s'établirent en Aſie après la guerre de Troie, & dont l'exemple fut ſuivi par de nouveaux Ioniens & de nouveaux Doriens.

Apollodor. I, p. 14. Diodor. IV, p. 269.

Strab. V, pag. 220.

Dionyſ. Halic. antiq. Rom. I, 18.

Strab. VIII, p. 333.

Les premiers Ioniens furent les Athéniens, dont Ion changea le nom pour leur faire prendre le ſien. Quand le

Herodot. VIII, 44 & alii.

changement ſe fit, il y avoit déjà depuis long-temps des Hellènes établis dans l'Attique; Deucalion s'y étoit retiré[a] ſur la fin de ſes jours, & l'on y voyoit encore ſon tombeau[b] du temps de Pauſanias; Amphictyon, fils de Deucalion y épouſa[c] la fille de Cranaüs, & y régna[d] dans la ſuite après ſon beau-père; Xuthus, fils d'Hellen, s'y tranſporta auſſi[e], il y épouſa une fille du roi Erechthée, & y bâtit les villes d'Œnoë, de Marathon, de Probalinthe & de Tricorythe. Les Hellènes avoient donc conſidérablement avancé leur établiſſement dans l'Attique, avant même la naiſſance d'Ion, fils de Xuthus & petit-fils maternel d'Erechthée. Dès-lors Ion & ſon peuple étant natifs du pays, quoiqu'originaires de la Phthiotide, on ne pouvoit pas les regarder comme étrangers dans Athènes: c'eſt pourquoi les Athéniens ſe vantoient dans le temps de la guerre des Perſes, d'être les ſeuls Grecs inébranlablement attachés à leur pays, où les Pélaſges, leurs premiers pères, s'étoient fondus dans les Ioniens, & où ces mêmes Ioniens avoient pris naiſſance; au lieu que les Eoliens & les Doriens, pères des autres peuples de la Grèce, avoient débuté par des colonies, & que leurs deſcendans avoient même ſouvent changé de demeure. Voilà par conſéquent juſqu'à l'époque des premiers Ioniens, un progrès de la nation Hellénique, équivalent à celui qu'elle y auroit pû faire par pluſieurs colonies en forme. Il ne faut donc point alléguer le prétexte d'un défaut de colonie, pour diſputer aux Ioniens la qualité de branche Hellénique, & pour les oppoſer, comme Pélaſges, aux Eoliens, ou aux Doriens comme Hellènes. Cette diſtinction, imaginée depuis peu pour expliquer certains endroits d'Hérodote, que nous examinerons plus bas, ſur une identité entre des Ioniens & des Pélaſges, eſt contredite par tous les témoignages de l'ancienne hiſtoire. Τρία γὰρ γενέσθαι Ἑλλήνων γένη, Δωριεῖς, Αἰολεῖς, Ἴωνας, diſoit Héraclide de Pont; *Il y a trois peuples Hellènes, les Doriens, les Eoliens & les Ioniens:* tel eſt le langage de toute l'antiquité. *Comme de Dorus,* remarquoit Dicéarque, *viennent ceux qui doriſent dans le langage, de même d'Eolus viennent ceux qui éoliſent, & d'Ion ceux qui ioniſent.*

Les

[a] *Marmor. Oxon. chron. epoch. 4.*
[b] *Pauſan. I, 18.*
[c] *Idem, I, 2, x, 8.*
[d] *Marmor. Oxon. chron. epoch. 5 ſeq.*
[e] *Strab. VIII, p. 383.*
Herodot. VII, 161.
Athen. XIV, 5.
Dicæarch. Geograph. 14.

Les Ioniens, ainſi caractériſés par un des trois dialectes de la langue Hellénique, étoient conſéquemment Hellènes. Je laiſſe-là pluſieurs autres autorités comme ſuperflues dans un fait conſtant, pour m'arrêter à une réflexion. Ion, général des troupes Athéniennes contre Eumolpe & les Eleuſiniens [a], termina ſi glorieuſement la guerre, où cependant Erechthée fut tué [b], que les Athéniens lui déférèrent [c] l'adminiſtration de l'Etat pendant l'interrègne [d] & les conteſtations des fils d'Erechthée. Ion diviſa pour lors les Athéniens en quatre tribus [e], donna aux tribus les noms de ſes quatre fils [f], & laiſſa le ſien à tout le peuple en général; de ſorte que l'incorporation, commencée ſous les règnes précédens, paroît avoir été conſommée par ce dernier établiſſement. Enfin ſi les Athéniens ne ſont pas devenus Hellènes en prenant le nom d'Ioniens, & ſi les Ioniens d'Athènes ont continué à être Pélaſges, qu'on nous explique ce qu'Hérodote a prétendu en déclarant que les Athéniens, peuple Pélaſgique, devinrent Hellènes par l'oubli de leur langue; n'eſt-ce pas dire évidemment que les ſeuls premiers Athéniens ont été Pélaſges, & que les Athéniens poſtérieurs, autrement les Ioniens, ont été Hellènes? Tout ce que nous en conclurrons pour le moment préſent, c'eſt que le titre d'Ioniens, comme déſignant un peuple Hellénique, a précédé de beaucoup la guerre de Troie & la dénomination générique d'Hellènes.

[a] *Strab. loc. cit. & alii.*

[b] *Pauſan. l. 1, 38.*

[c] *Conon. narrat. 27, apud Phot. CLXXXVI. Strab. loc, cit. Vitruv. IV, 1.*

[d] *Pauſ. VIII, 1.*

[e] *Conon. loc. cit. Strab. loc. cit.*

[f] *Herod. V, 66. Idem, I, 57.*

Quant aux Doriens, voici comment Hérodote s'explique ſur leurs courſes & ſur leurs différentes dénominations. Ἐπὶ μὲν γὰρ Δευκαλίωνος βασιλῆος ᾤκεε γῆν τὴν Φθιῶτιν· ὕστερον δὲ Δώρῳ τῷ Ἕλληνος τοῦ ὑπὸ τὸν Ὄσσην τε καὶ τὸν Οὔλυμπον χώρην, καλεομένην δὲ Ἱστιαιῶτιν. Ἐκ δὲ τῆς Ἱστιαιώτιδος ὡς ἐξανέστη ὑπὸ Καδμείων, ᾤκεεν ἐν Πίνδῳ Μακεδνὸν καλεόμενον. Ἐνθεῦτεν δὲ αὖτις ἐς τὴν Δρυοπίδα μετέβη, καὶ ἐκ τῆς Δρυοπίδος ἦλθε ἐς Πελοπόννησον ἐλθὼν, Δωριεὺς ἐκλήθη. Ce peuple pris proleptiquement *habita la Phthiotide ſous le règne de Deucalion*, c'eſt-à-dire, qu'il fut originaire de la Phthiotide, en quoi il ne différa pas des Eoliens & des Ioniens. *Sous Dorus, fils d'Hellen, il habita, aux pieds du mont Oſſa & du mont Olympe,* *Idem, I, 56.*

le pays appelé Hiſtiéotide, portion de la Theſſalie au nord & à l'occident de la Phthiotide; alors une partie de la colonie de Dorus ſe détacha pour paſſer, avec quelques Pélaſges voiſins, dans l'île de Crète, où leurs deſcendans formoient encore, peu après la guerre de Troie, deux peuples diſtingués ſous le nom de Doriens & de Pélaſges: d'où il paroît que les Doriens ont été plus anciens en Crète que dans la Grèce. Le reſte de la colonie *ayant été chaſſé de l'Hiſtiéotide par des Cadméens*, ſortis apparemment de la Béotie dans le temps des révolutions qui y arrivèrent ſous Laïus, *habita dans le Pinde avec le nom* de peuple *Makednien*. Par Πίνδῳ il faut entendre la montagne, parce que la ville de Pindus étoit dans la Dryopide, où la colonie ne ſe tranſporta que dans la ſuite; & par Μακεδνὸν il faut entendre un peuple pluſtôt qu'un lieu, tant à cauſe du Δωριεὺς ἐκλήθη qui ſuit, qu'à cauſe du défaut de l'article τὸ devant Μακεδνὸν καλεόμενον. *De-là*, continue Hérodote, *il paſſa dans la Dryopide juſqu'à deux fois*, αὖτις; la première en arrivant du Pinde, & la ſeconde en revenant du Péloponnèſe: car le roi Egimius*, deſcendant de Dorus, & chef de la colonie dans la Dryopide, ayant incorporé les Héraclides à ſon peuple, en adoptant parmi ſes enfans Hyllus fils d'Hercule, les deux peuples n'en firent plus qu'un, & marchèrent à la conquête du Péloponnèſe. Hyllus tua Euryſthée & s'établit dans le pays; mais la peſte l'en fit ſortir un an après, & les Héraclides revinrent dans le pays des Doriens. Le peuple de Dorus, qui s'étoit joint aux Héraclides, paſſa donc dans la Dryopide juſqu'à deux fois, αὖτις. Enfin *il fut appelé Dorien étant paſſé dans le Péloponnèſe de la même façon*, ὕστως, c'eſt-à-dire auſſi deux fois; la première ſous Hyllus, où l'établiſſement ne fut que d'un an, & la ſeconde dans le temps du retour des Héraclides, quatre-vingts ans après la guerre de Troie, où l'établiſſement ſe fit d'une manière déciſive & durable. De

Andro apud Stephan. voce Δώριον.

Homer. Odyſſ. T. 177.

Pauſ. VIII, 5.

Apollodor II, p. 82.

Iſocrat. Archidam. p. 119.

Thucyd. I, 12.

* *Pindar. Pyth. V, 96. Diodor. IV, pag. 242, 261. Strab. IX, pag. 427.* On lit dans cet endroit de Strabon, Epalius pour Egimius, ΠΑΑ pour ΓΙΜ, par une erreur des copiſtes, fort aiſée à comprendre.

ces deux expéditions, l'une précéda, l'autre ſuivit la guerre de Troie, & Hérodote ne dit pas nettement à laquelle il faut rapporter l'époque de la dénomination des Doriens; mais il paroît aſſez d'ailleurs que c'eſt à la première. Iſocrate avertit que les Héraclides, après la mort d'Euryſthée, habitèrent le pays des Doriens; & les autres anciens écrivains nomment continuellement auſſi les Doriens dans l'hiſtoire d'avant la guerre de Troie, preuve qu'ils croyoient la dénomination dès-lors en uſage: Hérodote lui-même déclare que la Dryopide, autrement la Doride, étoit la métropole des Doriens du Péloponnèſe, & Thucydide ſe ſert des mêmes expreſſions. L'un & l'autre ſuppoſent par conſéquent la priorité de la dénomination en faveur de la Dryopide des Doriens; car ſi la Dryopide eût tiré des Doriens du Péloponnèſe le nom de Doride par quelqu'une de leurs colonies, elle auroit eu chez eux ſa métropole, bien loin d'avoir été la leur. Les titres de Doride & de Doriens, comme ceux d'Eoliens & d'Ioniens, ont donc précédé la guerre de Troie & la dénomination générique d'Hellènes. On voit auſſi, par tout ce qui a été dit, que les Doriens n'ayant pû ſe fixer dans le Péloponnèſe qu'après la guerre de Troie, & quand toute la Grèce helléniſoit déjà depuis long-temps, ils y ſuccédèrent à des Hellènes, à la différence des Ioniens d'Athènes qui avoient ſuccédé à des Pélaſges; remarque qui aura plus bas ſon application.

Iſocrat. loc. cit.

Herodot. VIII, 31.

Thucyd. I, 107.

Pour ce qui regarde l'époque préciſe où les Grecs commencèrent à prendre le titre d'Hellènes pour ſe diſtinguer des nations étrangères, il eſt aſſez facile d'en juger par quelques témoignages combinés d'Hérodote, de Thucydide & de Strabon. Un corps de Pélaſges arrivé d'Italie dans la Thrace, pénétra dans la Grèce pendant la guerre de Troie, & s'établit en Béotie; en ayant été chaſſés ſoixante ans après cette guerre, ils trouvèrent un aſyle pour quelque temps dans l'Attique. Les Athéniens les traitèrent cependant en étrangers; ils les ſéqueſtrèrent dans un coin ſéparé ſous le mont Hymette, & pour ſe diſtinguer encore davantage de ces

Strab. IX, pag. 401.

Thucyd. I, 12.

Herodot. VI, 137.

Strab. loc. cit.

nouveaux hôtes, ils accédèrent dès-lors à la dénomination des Hellènes, juſque-là réduits à un canton de la Theſſalie. *Herod. II, 51.* Ἀθηναίοισι γὰρ δὴ τηνικαῦτα, dit Hérodote, ἐς Ἕλληνας τελέσαι Πελασγοὶ σύνοικοι ἐγένοντο ἐν τῇ χώρῃ. Ὅθεν περ καὶ Ἕλληνες ἤρξαντο νομισθῆναι. Des Pélaſges vinrent loger dans le pays avec les Athéniens, qui ſe mirent pour lors dans la claſſe des Hellènes, & c'eſt de-là qu'ils ont commencé à être ſur le pied d'Hellènes déclarés. Il s'enſuit de-là que les termes d'Hellènes & de Barbares, comme oppoſés l'un à l'autre, termes ignorés *Thucyd. I, 3.* dans ce ſens par Homère, ſuivant la remarque de Thucydide, n'ont commencé, tout au plus, à être en uſage que plus de ſoixante ans après la guerre de Troie.

Il s'enſuit encore que la colonie Ionienne, envoyée *Strab. XIII, p. 582.* d'Athènes en Aſie quatre générations, autrement cent vingt-ſept ans après la guerre de Troie, fut Hellénique réellement *Philoſtrat. Heroic. XVIII, 2.* & de nom; & que ſi les quatre colonies Eoliennes, arrivées *Strab. loc. cit.* en Aſie d'une génération à l'autre entre la guerre de Troie & la colonie Ionienne, ne furent pas Helléniques de nom, elles le furent réellement & de fait. Comment donc Hé- *Herodot. VII, 95.* rodote a-t-il dit que les Ioniens Aſiatiques, tant ceux des îles que du continent, ayant été une nation Pélaſgique, s'étoient depuis appelés Ioniens, τῦτο Πελασγικὸν ἔθνος, ὕστερον δὲ Ἴωνικὸν ἐκλήθη, & que pareillement les Eoliens Aſiatiques étoient précédemment appelés Pélaſges, Αἰολέες δὲ τοπάλαι καλεόμενοι Πελασγοί! Hérodote parle ainſi relativement à une identité, non de nation, mais de pays; comme quand nous diſons, en faiſant abſtraction de toute identité & de toute diverſité de nation, que les François étoient ou s'appeloient anciennement Gaulois: car l'exiſtence des anciens Pélaſges Aſiatiques auxi- *Homer. Iliad. B. 840.* liaires de Troie, eſt connue par les écrits d'Homère, & ils occupoient, ſelon Ménécrate d'Elée, auteur plus ancien même *Strab. XIII, 621.* qu'Hérodote, toute la côte maritime depuis Mycale, c'eſt-à-dire, préciſément les deux contrées depuis appelées l'Ionie & l'Eolide; par où nous verrions que c'eſt de-là qu'ils furent *Ibidem.* chaſſés par les colonies Grecques, quand même Strabon & les autres ne l'auroient pas marqué, comme ils l'ont pourtant fait

par des témoignages formels. L'idée donc d'Hérodote, quand il annonce que ces Ioniens avoient été Pélasges, & que ces Eoliens avoient porté le nom de Pélasges, c'est de faire entendre uniquement que les uns & les autres avoient succédé dans le pays à des Pélasges qui y étoient précédemment établis.

L'historien Grec, parlant d'un temps plus ancien, déclare au même endroit, & avec le même tour de phrase, que les Ioniens de l'Egialée s'appeloient auparavant Pélasges Egialéens, & qu'ils prirent le nom d'Ioniens sous Ion, fils de Xuthus, Ἴωνες.... ἐκαλέοντο Πελασγοὶ Αἰγιαλέες, ὀπὶ δὲ Ἴωνος τοῦ Ξούθου, Ἴωνες; c'étoit donc dire simplement aussi que les Ioniens avoient succédé aux Pélasges dans l'Egialée, & rien davantage. Qu'on ne s'arrête point au mot ἐκαλέοντο, pour en conclurre une diversité seule de dénomination, & une identité de nation entre les Pélasges de l'Egialée & les Ioniens; car s'il y a ἐκαλέοντο pour ceux-ci, il y a au même endroit & avec le même tour de phrase, ἐκλήθη pour les Ioniens d'Asie, & καλεόμενοι pour les Eoliens. C'est toûjours le même cas, le cas d'une identité de pays pour deux peuples successifs, sans que l'écrivain ait prétendu établir entre eux ni identité ni diversité de nation. *Herodot. VII, 94.*

Il se présente enfin dans le même auteur un autre endroit qui semble parallèle aux trois précédens, & susceptible de quelque éclaircissement par leur moyen. Il s'agit de Crésus, qui trouva les Lacédémoniens & les Athéniens à la tête, les uns du peuple Dorique & les autres du peuple Ionique. Εὕρισκε Λακεδαιμονίους καὶ Ἀθηναίους προέχοντας, τοὺς μὲν τοῦ Δωρικοῦ γένεος, τοὺς δὲ τοῦ Ἰωνικοῦ. Ταῦτα γὰρ ἦν τὰ προεκκριμένα, ἐόντα τὸ ἀρχαῖον τὸ μὲν Πελασγικὸν, τὸ δὲ Ἑλληνικὸν ἔθνος. Καὶ τὸ μὲν οὐδαμῆ κω ἐξεχώρησε, τὸ δὲ πάλυπλάνητον χάρτα. *Idem, I, 56.*

De ces trois phrases d'Hérodote la première est assez claire; mais on dispute beaucoup sur le véritable sens des deux autres.

Un premier sentiment leur donne le sens qui suit. *Les Doriens & les Ioniens étoient alors les plus distingués, la nation Pélasgique & la nation Hellénique ayant été les plus distinguées dans l'ancien temps; celle-là ne quitta jamais son pays, &*

celle-ci fut extrêmement errante. Cette explication prend les premiers τὸ μὲν & τὸ δὲ pour des articles, comme étant joints ici avec des noms : ces noms-là deviennent le ſujet d'ἐόντα, dont l'objet ſera le mot répété & ſous-entendu τὰ προγεγραμμένα ; mais du côté du grammatical, le ſens abſolu donné au participe ἐόντα ne paroît peut-être pas aſſez conforme au ſtyle d'Hérodote, & du côté de l'hiſtorique Hérodote ſembleroit être en contradiction avec toute l'antiquité, qui repréſente les Pélaſges comme une nation fort vagabonde. Il faut cependant convenir que les migrations attribuées aux Pélaſges par les hiſtoriens ne regardent pas les Pélaſges de la Grèce.

Un ſecond ſentiment traduit ainſi : *Les Athéniens & les Lacédémoniens étoient les plus diſtingués, après avoir été anciennement, ceux-là une nation Pélaſgique, & ceux-ci une nation Hellénique ; l'une, la nation Hellénique, ne quitta jamais ſon pays ; l'autre, la nation Pélaſgique, fut extrêmement errante.* Du côté du grammatical le mot ταῦτα, au lieu d'être le pronom de ce qui précède immédiatement, devient un adjectif, dont le ſubſtantif ſeroit ſous-entendu avec un rapport éloigné ; le mot γὰρ n'auroit plus la force d'une conjonction cauſative, & les pronoms τὸ μὲν & τὸ δὲ de la troiſième phraſe auroient une ſignification plus étendue que les noms dont ils tiendroient la place. Du côté de l'hiſtorique, ſi les Athéniens ont été Pélaſges, comme ils le furent effectivement, ſelon Hérodote, dans le temps que les Pélaſges occupoient la Grèce, Ἀθηναῖοι δὲ, ὅτι μὲν Πελασγῶν ἐχόντων τὴν νῦν Ἑλλάδα καλεομένην, ἦσαν Πελασγοί ; la même autorité prouve que les Lacédémoniens, enclavés auſſi dans la Grèce, étoient pour lors également Pélaſges, & qu'ainſi ils ne peuvent point être mis, comme Hellènes, en oppoſition avec les Athéniens. De plus, les Pélaſges ne ſauroient avoir été le peuple errant de la troiſième phraſe, puiſque l'hiſtorien ajoute immédiatement après, & même en employant la conjonction γὰρ pour tranſition, le récit des migrations des Doriens, qui étoient certainement Hellènes.

Herodot. VIII, 44.

Un troiſième & dernier ſentiment dit : *Le corps Ionique &*

le corps Dorique étoient les plus distingués, après avoir été anciennement, celui-là un peuple Pélasgique, & celui-ci un peuple Hellénique; le premier ne quitta jamais son pays, & l'autre fut extrêmement errant. Il y a deux inconvéniens dans cette explication; le premier est de parler du corps Ionique comme d'un corps fort distingué dans un temps, où, selon Hérodote, il étoit prodigieusement avili, excepté dans son chef seul, la ville d'Athènes, ὅτι μὴ Ἀθῆναι, & d'en parler comme d'un corps qui n'avoit jamais quitté sa première demeure pendant qu'il étoit transplanté en Asie & ailleurs, & qu'il n'y avoit que son chef seul, le peuple Ionien d'Athènes, qui ne se fût jamais déplacé. Il faut donc conserver au pronom ταῦτα dans la seconde phrase le rapport que le corps Dorique & le corps Ionique ont dans la première, à leurs chefs Λακεδαιμονίους καὶ Ἀθηναίους, & voir conséquemment dans ταῦτα les Ioniens d'Athènes & les Doriens de Lacédémone; on conciliera par ce moyen la célébrité & l'avilissement, la stabilité & les mutations du corps Ionique. Le second inconvénient est de prétendre que les Ioniens, généralement reconnus jusqu'ici pour une des trois branches du corps Hellénique, aient au contraire été Pélasges, ce qui ne s'accorde, ni avec la vérité de l'histoire, ni avec le sens des trois textes parallèles cités, où les Ioniens de l'Egialée, les Ioniens d'Asie & les Eoliens, aussi Asiatiques, ne sont réputés avoir été précédemment Pélasges que par identité de pays, & pour avoir succédé à des Pélasges. *Herodot. I, 27 & 143.*

C'est pareillement à des Pélasges qu'avoient succédé les Ioniens d'Athènes, & c'est à des Hellènes qu'avoient succédé les Doriens de Lacédémone; nous en avons vû les preuves. Voilà donc tout ce que prétendoit Hérodote, en disant que les uns avoient été anciennement Pélasges, & les autres Hellènes. En cet endroit, comme dans les trois endroits parallèles, il fait abstraction de l'identité ou de la diversité des nations, pour n'envisager que la seule identité des lieux. La différence nationale des Hellènes & des Pélasges, & l'identité nationale des Doriens & des Hellènes, étoient deux points trop constans & trop notoires: l'historien

n'en parle point ici, bien persuadé que les Grecs, pour qui il écrivoit, ne prendroient point le change; il observe simplement que les Ioniens d'Athènes y avoient été précédés par des Pélasges, & les Doriens de Lacédémone par des Hellènes. La remarque étoit placée à propos dans un récit qui rouloit uniquement sur les Athéniens & sur les Lacédémoniens; & de plus elle amenoit fort naturellement la digression où l'écrivain vouloit entrer, pour comparer d'abord la langue des Pélasges avec celle des Hellènes, & ensuite la décadence des uns avec les progrès des autres.

Au moyen de cette explication, il n'y a plus de difficulté pour le peuple sédentaire & pour le peuple errant. Les Ioniens d'Athènes ne se déplacèrent jamais, οὐδαμῆ κω, non pas même pour arriver dans l'Attique, où ils étoient nés: au contraire les Doriens de Lacédémone y arrivèrent d'ailleurs avec une colonie qui avoit déjà fait plusieurs migrations; ils avoient donc été extrêmement errans. Après quoi il ne reste plus qu'à terminer ce Mémoire par la traduction du passage d'Hérodote suivant les idées proposées. *Créſus trouva les Lacédémoniens & les Athéniens à la tête, les uns du peuple Dorien, & les autres du peuple Ionien; car ces* Ioniens-là & ces Doriens-là étoient alors les peuples *les plus distingués* dans la Grèce, *après avoir anciennement succédé, celui-là à un peuple Pélasgique, & celui-ci à un peuple Hellénique; le premier ne s'est jamais déplacé, & l'autre avoit été extrêmement errant: car,* ajoûte Hérodote, *il habita* successivement la Phthiotide, l'Histiéotide, le mont Pinde, la Dryopide & le Péloponnèse, où *il fut appelé Dorien.* Quoique l'historien ne parle directement ici que des seuls Doriens de Lacédémone, cependant nous avons appliqué plus haut le détail de ces migrations à la colonie de Dorus en général, dans laquelle ces Doriens particuliers étoient encore renfermés & confondus.

OBSERVATIONS

OBSERVATIONS SUR LES DEUX DÉLUGES OU INONDATIONS D'OGYGÈS ET DE DEUCALION.

Par M. FRÉRET.

L'OBJET que je me propoſe principalement dans ce Mémoire, eſt d'examiner ſi ces deux évènemens de l'ancienne hiſtoire Grecque ont quelque réalité, ou s'ils ne ſont autre choſe qu'une copie défigurée du déluge de Noé, ainſi que l'ont penſé Saumaiſe, Prideaux & M. Bianchini. 4 Juillet 1749.

On auroit peine à imaginer, ſi nous n'en avions pas un très-grand nombre d'exemples, & ſi ces exemples ne ſe répétoient pas encore tous les jours, quels ſont les efforts qu'ont faits dans les deux derniers ſiècles des gens de beaucoup d'eſprit & de beaucoup d'érudition, pour établir entre les faits de l'ancienne hiſtoire du peuple Juif & les fables des Grecs, des Egyptiens, des Indiens, des Chinois, des Américains même, une reſſemblance qu'ils ne peuvent appuyer que ſur des conjectures forcées & ſur des hypothèſes abſurdes. Ont-ils cru que la vérité avoit beſoin du ſecours des fictions pour ſe ſoûtenir? eſt-ce une ſuite de cette affection que le commerce avec les Anciens nous inſpire pour eux? Cette affection a-t-elle fait penſer à ces Savans que rien de ce qui eſt véritable n'a dû être tout-à-fait inconnu aux Anciens, & qu'il manqueroit quelque choſe à la certitude de l'Hiſtoire Sainte, ſi on n'en trouvoit pas du moins quelques traces dans leur hiſtoire fabuleuſe? C'eſt-là un problème que je n'entreprendrai pas de réſoudre; je me contente de le propoſer ici.

Pour traiter avec quelque ordre le point qui fait l'objet de ce Mémoire, je commencerai par donner une hiſtoire abrégée de l'ancienne tradition des déluges d'Ogygès & de

Deucalion: on y verra que cette tradition, très-ſimple dans ſon origine, s'eſt chargée dans la ſuite de circonſtances qui ſont revêtues d'un merveilleux, par où elle eſt devenue incroyable. Je ne m'attacherai qu'aux circonſtances eſſentielles, & j'écarterai même toutes les variétés qui ſe voient dans les écrivains poſtérieurs, parce qu'elles ne ſerviroient qu'à faire perdre de vûe l'objet principal.

J'examinerai enſuite s'il eſt poſſible que les Grecs aient eu quelque connoiſſance de ce qui eſt rapporté dans les livres des Juifs, & que cette connoiſſance ſoit la ſource de la tradition Grecque.

De-là je paſſerai à la recherche du temps auquel les chronologiſtes anciens ont fixé l'époque des deux déluges d'Ogygès & de Deucalion.

Enfin je ferai voir, par la diſpoſition des lieux où s'eſt paſſée la ſcène de ces inondations, qu'il n'eſt nullement impoſſible que la tradition ait eu un fondement hiſtorique & réel, que les écrivains Grecs auront défiguré en cherchant à l'embellir.

ARTICLE I. Le ſilence que gardent Homère & Héſiode ſur les déluges d'Ogygès & de Deucalion, montre que cette tradition étoit du moins fort obſcure dans ſon origine; le ſilence d'Héſiode, qui écrivoit dans la Béotie & dans le voiſinage des pays ravagés par l'une & l'autre de ces inondations, me ſemble ſur-tout d'une grande force. Si cet évènement n'entroit pas dans le plan de ſa théogonie, il devoit du moins trouver place dans le poëme des travaux ruſtiques, où l'on voit une longue digreſſion ſur l'hiſtoire des cinq âges ou genres d'hommes, qu'il ſuppoſe avoir ſucceſſivement peuplé la terre.

Bibl. l. 1, c. 7. Apollodore, dans ſa bibliothèque, place le déluge de Deucalion à la fin de l'âge d'airain ou du troiſième âge: les hommes de l'âge de fer furent, ſelon lui, tirés du ſein des rochers par Jupiter, pour remplacer ceux que le déluge de Deucalion avoit fait périr. Héſiode ne ſuppoſe rien de pareil; les hommes de l'âge d'airain, ainſi nommés parce que l'art de travailler le fer étoit encore inconnu, & que les armes

Heſiod. oper. & dieſ. v. 152.

étoient d'airain, se détruisirent eux-mêmes par des guerres domestiques : ils descendirent sans gloire dans le ténébreux séjour du redoutable Pluton, & leurs noms furent ensévelis avec eux sous la terre.

Acusilaüs d'Argos, Hellanicus de Lesbos & Pindare sont, je crois, les plus anciens des écrivains Grecs connus qui aient parlé de ces inondations. Nous savons seulement que les deux premiers avoient mis Ogygès au temps de Phoronée, fils & successeur d'Inachus : Pindare, qui est à peu près contemporain de ces deux écrivains, fait mention du déluge de Deucalion dans une de ses odes. Le fils de Promethée trouva, dit-il, avec sa femme Pyrrha une retraite sur le Parnasse au temps du déluge : il descendit de cette montagne après que Jupiter eut forcé la terre de retirer dans son sein les eaux qui l'avoient inondée ; & pour ne pas laisser Deucalion sans sujets, il changea les rochers en hommes : fiction assez froide, qui n'étoit fondée que sur la ressemblance des mots Λᾶας une roche, & Λαὸς un peuple, & dont je ne puis me persuader que Pindare fût l'auteur.

Clem. Alex. Strom. I. Euseb. præpar. X, 10.

Olymp. IX, v. 60.

Un poëme attribué à Hésiode, & dont Strabon a conservé un fragment, disoit que Jupiter avoit donné pour sujets à Deucalion les *Lélèges* qu'il avoit choisis sur la terre, Λεκτοὺς ἐκ γαίης ; d'où Strabon conclud que le nom des *Lélèges* désignoit des gens ramassés de différens endroits. On ne voit point que ce poëme fît aucune mention d'un déluge ; d'ailleurs il est fort douteux qu'il fût véritablement d'Hésiode, sous le nom duquel on avoit publié beaucoup d'ouvrages.

Strab. VII 322.

Hérodote, Thucydide ni Xénophon n'ont parlé d'aucun déluge ; évènement qui devoit cependant trouver sa place dans ce que les deux premiers rapportent de l'ancienne histoire & des diverses révolutions des nations Pélasgiques & Helléniques. Hérodote nomme Deucalion, & dit qu'il régna sur la Phthiotide, canton de Thessalie qui fut le premier séjour des Hellènes : si la tradition du déluge dont parle Pindare lui avoit paru une tradition historique, il en auroit sans doute dit quelque chose.

Herod. I, 56.

Platon, Timée p. 1040. Critias, 1099.

Platon ſuppoſe la vérité du déluge de Deucalion, & il parle même de deux autres qui l'avoient précédé: mais il ſuppoſe en même temps que dans la Grèce & dans les parties ſeptentrionales & occidentales de notre continent, où ils causèrent les plus grands deſordres, tous les hommes ne périrent pas; que ceux qui purent gagner le ſommet des montagnes y trouvèrent un aſyle, & ſervirent enſuite à repeupler la terre. Platon ajoûte que Solon parlant de ces déluges aux prêtres de Saïs, ils l'aſſurèrent qu'on en trouvoit le détail dans leurs annales, & lui en apprirent des circonſtances qu'il ignoroit: *l'Egypte*, diſoient-ils, *n'avoit jamais été expoſée à de ſemblables accidens, à cauſe qu'il n'y pleut jamais;* les termes que Platon leur met à la bouche ſont extrêmement précis, οὔτε τότε οὔτε ἄλλοτε, ni dans ce temps-là ni dans aucun autre.

Au reſte, ce que Platon dit de ces déluges & de leurs effets lui étoit néceſſaire pour donner quelque apparence à ſa fable de l'île Atlantique, de la grandeur & de la puiſſance d'une ancienne ville d'Athènes, & de la fertilité de l'ancien terrein de l'Attique. Comme rien de tout cela n'avoit lieu de ſon temps, & qu'il ne reſtoit pas même de veſtige de l'île Atlantique, il falloit ſe préparer une réponſe aux objections qu'on lui pouvoit faire là-deſſus; & les altérations cauſées par les trois déluges qui avoient changé la face de l'Europe, lui fourniſſoient cette réponſe. Si les modernes qui ont voulu trouver l'île Atlantique de Platon dans l'Amérique, avoient fait quelque réflexion au deſſein général du Timée & du Critias, ils auroient vû qu'il ne faut regarder tout cela que comme une fiction philoſophique.

Ariſtote, diſciple de Platon, parle du déluge de Deucalion dans ſon traité des météores: il ſuppoſe que notre globe eſt expoſé à des révolutions périodiques, ſemblables à nos étés & à nos hivers, qui par des ſéchereſſes & des inondations alternatives déſolent de grandes régions & les rendent inhabitables, tandis que le reſte de la ſurface du globe n'en reſſent point les effets. Lorſque ces révolutions raſſemblent ſur un

canton particulier l'humidité qui devroit être répandue sur une plus grande étendue de pays, ce canton éprouve un déluge: tel fut, dit-il, celui de Deucalion, qui couvrit la partie de la Grèce nommée aujourd'hui *Hellas*, & qu'habitoient alors les *Selli* ou les *Græci*. Ce qu'il ajoûte ensuite montre que le pays dont il veut parler, comprenoit l'Etolie, l'Acarnanie, la Thesprotie & une partie de l'Epire: c'étoit à peu près de ce côté-là que le fragment d'Hésiode, cité par Strabon, plaçoit le royaume de Deucalion. On voit que la tradition d'un déluge commençoit à prendre quelque crédit dans la Grèce, puisqu'un philosophe, aussi peu ami des fictions qu'Aristote, cherchoit sans aucune nécessité à la lier avec son système.

Nous n'avons encore vû aucun détail de ces deux inondations d'Ogygès & de Deucalion, ni du moyen qu'ils avoient employé pour l'éviter; mais peu après Alexandre, on trouva dans l'histoire Chaldéenne de Bérose de quoi embellir la tradition Grecque. Bérose comptoit dans son histoire, qu'à la dixième génération après le premier homme, Bélus, irrité par les crimes de la race humaine, la détruisit par un déluge universel, & qu'il conserva seulement Xisuthrus par le moyen d'un vaisseau fermé de toutes parts, dans lequel il s'embarqua avec sa famille, & dont il ne sortit qu'après s'être assuré, par le retour de quelques oiseaux qu'il avoit lâchés, que les eaux s'étoient retirées de dessus la face de la terre. L'examen de la narration Chaldéenne interrompoit la suite de l'histoire de la tradition Grecque*; j'y reviendrai dans la suite.

Les Grecs eurent quelque peine à s'accommoder d'un déluge universel; & Apollodore, qui écrivoit dans le milieu du second siècle avant l'ère Chrétienne, empruntant dans sa bibliothèque la circonstance de l'Arche ou vaisseau fermé de Bérose, supposa que le sommet du Parnasse, celui de l'Olympe & celui des montagnes d'Arcadie qui n'avoient pas été inondés, servirent d'asyle à ceux qui s'y réfugièrent. Comme il

Apollod. biblioth. lib. 1, cap. 7.

* Sa chronique finissoit à l'an 1040 après la prise de Troie, 144 avant Jésus-Christ. *Scymnus de Chio.*

rapporte en même temps le changement des pierres en hommes, on voit que les premiers auteurs de cette fiction n'avoient pas ſuppoſé, non plus que lui, l'univerſalité du déluge.

Nous avons perdu les livres où Diodore parloit ſans doute du déluge d'Ogygès & de celui de Deucalion: ainſi nous ignorons de quelles circonſtances il en avoit orné le récit. Ce qu'il dit du déluge de Dardanus, cauſé par le débordement du Pont-Euxin, lorſqu'il s'ouvrit un paſſage par le Boſphore de Thrace & par le détroit des Dardanelles, ou de celui de l'île de Rhodes, n'a aucun rapport à l'objet que je traite. M. de Tournefort adopte cette tradition du déluge de Dardanus dans ſon voyage du Levant, & il veut qu'elle ſoit fondée ſur le ſouvenir d'un ancien évènement; mais je doute qu'il y ait beaucoup de gens qui ſoient de ſon ſentiment.

Metamorphoſ. Ovide & Sénèque le philoſophe nous ont donné deux deſcriptions très-détaillées; le premier, du déluge de Deucalion, le ſecond du déluge qui doit un jour détruire la terre & la préparer au renouvellement annoncé par les Stoïciens. Mais il eſt viſible que l'un & l'autre de ces tableaux ſont l'ouvrage de l'imagination de deux écrivains qui ſe ſont égayés à faire une deſcription fleurie de l'évènement le plus terrible; car Sénèque mérite qu'on lui faſſe à lui-même le reproche qu'il fait à Ovide: *non eſt res ſatis ſobria laſcivire devorato orbe terrarum.* Plutarque, qui a vécu ſous Trajan, & Lucien qui écrivoit encore au temps de Marc-Aurèle, ſont, je crois, les premiers qui aient ajoûté, en parlant de Deucalion, la circonſtance des oiſeaux à celle de l'Arche, ou du vaiſſeau couvert dans lequel il s'enferma. Ils avoient ſans doute pris ce détail dans l'ouvrage de Béroſe ou dans ceux d'Abydène, d'Eubolème, d'Alexandre Polyhiſtor, & des autres copiſtes de Béroſe.

Senec. quæſt. natural.

Luc. de Dêâ Syrya.

Plut. de ſolert. animalium.

Il ſeroit même poſſible que ces circonſtances fuſſent empruntées des traditions moſaïques, que les Juifs & les Chrétiens pouvoient avoir répandues alors parmi les Grecs; il ne paroît pourtant pas, à la manière dont Plutarque parle des Juifs,

qu'il connût ni leur religion ni leur hiſtoire: le mépris injuſte qu'on avoit pour eux empêchoit ſans doute qu'on ne lût leurs livres, & on peut aſſurer que Plutarque & Tacite n'avoient pas même parcouru l'ouvrage de Josèphe, quoique publié de leur temps à Rome, &, pour ainſi dire, ſous leurs yeux.

La conformité qui ſe trouve entre quelques circonſtances du déluge de Noé & de celui de Xiſuthrus dans l'hiſtoire Chaldéenne de Béroſe, n'a rien qui doive nous ſurprendre, de quelque cauſe que vienne cette reſſemblance. Béroſe, né ſous Alexandre, dédia ſon ouvrage au troiſième des Séleucides vers l'an 268 avant J. C; par conſéquent trois cens quarante ans environ après le tranſport des Juifs à Babylone par Nabuchodonoſor. Malgré la permiſſion que Cyrus leur avoit donnée de retourner à Jéruſalem, il en étoit reſté un très-grand nombre en Chaldée; ils y conſervoient l'exercice libre de leur religion, & avoient leurs livres ſacrés écrits dans une langue peu différente de celle des Babyloniens. Il étoit même d'autant plus naturel que Béroſe les conſultât en travaillant à ſon hiſtoire de Chaldée, qu'Abraham, dont les Juifs ſe diſoient les deſcendans, étoit, de leur aveu, originaire de Chaldée; peut-être même la reſſemblance entre les traditions Chaldéennes & les traditions moſaïques venoit-elle de ce que ces dernières étoient celles qu'Abraham avoit tranſmiſes à ſes deſcendans, & dont les prêtres de Babylone avoient conſervé le fond qui étoit encore reconnoiſſable, malgré les fables poëtiques & philoſophiques qu'ils y avoient mêlées.

Si Grotius & les autres défenſeurs de l'authenticité des livres Saints, s'étoient contentés d'alléguer la conformité du récit de Béroſe & de celui de Moyſe pour prouver que les livres de ce dernier ſont plus anciens que Béroſe, on pourroit le leur paſſer, quoique ce point n'ait pas beſoin de preuve & qu'on ne puiſſe en douter ſans extravagance; mais de leur voir citer Ovide, Plutarque & Lucien, & croire ajoûter par-là un nouveau poids au témoignage de Moyſe, c'eſt une façon de raiſonner ſi ſingulière, qu'on ne ſait comment on la doit qualifier.

Les médailles d'Apamée de Phrygie, frappées ſous Pertinax & ſous Septime Sévère, au revers deſquelles *(a)* on voit Deucalion & Pyrrha dans un coffre flottant ſur les eaux avec deux oiſeaux, dont l'un tient un rameau dans ſes ſerres; ces Médailles, dis-je, montrent que les circonſtances ajoûtées par Plutarque & par Lucien à l'ancienne tradition grecque, étoient adoptées par-tout. Le ſurnom de *Cibotos* qu'Apamée de Phrygie avoit pris au lieu de celui de *Celænæ* qu'elle avoit porté d'abord, avoit ſans doute fait penſer le monétaire à l'arche ou au coffre de Deucalion, parce que *Cibotos* ſignifie un coffre. Une circonſtance qui mérite de n'être pas omiſe, c'eſt que ſur une de ces Médailles on voit trois lettres gravées ſur le coffre, qu'Ottavio Falconieri prit pour le nom de *Noé*, ce qu'il regarda comme une preuve de l'identité de Noé & de Deucalion. Mais cette même Médaille, qui ſe trouvoit dans le cabinet Ottoboni *(b)*, ayant été examiné en 1697 par M. Bianchini, il y lut le mot ΝΕΩ, commencement de Νεωχὸρον; & quoiqu'il fût de l'opinion de *Falconieri*, il renonça ſans peine à une preuve qui avoit beaucoup touché ce dernier.

Κίβος, Κιβωτὸς *Arca.*

Plin. V, 29. circumfuſa marſya.

Cette identité de Noé avec Deucalion, ſuppoſée par Philon, par Juſtin martyr & par Théophile d'Antioche, n'avoit pas fait une grande fortune chez les autres écrivains eccléſiaſtiques Grecs & Latins. Les plus ſavans, comme Tatien, Jule Africain, Clément d'Alexandrie, Euſèbe, Oroſe, S.t Auguſtin, &c. diſtinguent formellement le déluge de Noé des deux inondations d'Ogygès & de Deucalion.

Annius de Viterbe *(c)* eſt, je crois, le premier des modernes qui ait renouvellé l'opinion de Philon & de Juſtin martyr: il fait dire à ſon faux Béroſe, que l'ancien Ogygès eſt le même que Noé; & Dikinſon ſavant Anglois, dans un ouvrage où il veut montrer que Noé eſt le même que *Janus*,

(a) Falconieri de nummo Apamenſi. Seguin ſelecta numiſmata. in-4.° 1667.

(b) Bianchini hiſtoria univerſale. in-4.° 1687, pag. 191.

(c) Annius Viterb. Xenophon de æquivocis. Beroſus hiſt. Chaldaica, &c. in-fol. 1512.

& Joſué

& Joſué le même que Cadmus *(d)*, ne craint pas d'alléguer l'autorité du Xénophon & du Béroſe d'Annius, pour prouver que Noé eſt encore le même qu'Ogygès.

En 1643, Saumaiſe employa beaucoup d'érudition dans ſon livre *de linguâ Helleniſticâ*, pour montrer que le déluge de Deucalion & celui d'Ogygès étoient une ſeule & même choſe, & que l'un & l'autre avoient été imaginés par les Grecs ſur le modèle de celui de Noé. En 1676, Prideaux adopta l'opinion de Saumaiſe dans ſon commentaire ſur les marbres d'Arondell, mais, ſans le citer, ſi ce n'eſt lorſqu'il crut avoir lieu de le réfuter; conduite que les écrivains Anglois tiennent volontiers avec les nôtres. En 1697, M. Bianchini entreprit de renouveler & de défendre le ſentiment de Saumaiſe & de Prideaux, du moins pour Ogygès; mais comme il avoit ſenti la difficulté de l'ajuſter avec la chronologie des écrivains Grecs, il fit remonter l'époque de ce déluge juſqu'à l'an 2376 avant l'ère Chrétienne, ſelon la chronologie d'Edouard Simſon qu'il adopta : c'eſt celle du déluge de Noé. Tous les anciens chronologiſtes Grecs avoient mis le déluge d'Ogygès cinq cens quatre-vingts ans plus tard, & ſeulement l'an 1796 avant J. C.

La ſeule raiſon qu'allèguent & que puiſſent alléguer ces trois écrivains en faveur de l'identité des deux déluges, c'eſt l'univerſalité de ceux d'Ogygès & de Deucalion, & la deſtruction de toute la race humaine, à l'exception d'une ſeule famille, conſervée par une protection particulière du Ciel. Mais cette univerſalité étoit une idée inconnue avant Ovide, Plutarque & Lucien, & rejetée par Platon, par Ariſtote, par Apollodore, &c. Tous aſſurent en termes formels, que les inondations d'Ogygès & de Deucalion ne s'étendirent pas au-delà d'une partie de la Grèce, & que dans les pays mêmes qui en éprouvèrent les plus funeſtes effets la deſolation ne fut pas univerſelle. Il ne faudroit que cette ſeule obſervation pour renverſer tout le ſyſtème, en lui ôtant le fondement ſur lequel il eſt élevé; mais on peut y en joindre

(d) Edm. Dikenſon Delphi Phœniciſantes. appendix. in-12, 1655.

une nouvelle, qui remplira le ſecond article que je me ſuis propoſé de traiter.

ART. II. Les Juifs habitoient aſſez loin de la mer dont ils étoient ſéparés par les Phéniciens & par les Philiſtins: ils ne voyageoient point, ils ne faiſoient aucun commerce maritime, & l'obſervation des pratiques légales leur interdiſoit toute ſociété avec les étrangers. De plus, au temps où les Grecs commencèrent de voyager dans l'orient, c'eſt-à-dire, ſur la fin de la puiſſance des Babyloniens & au commencement de celle des Perſes, les Juifs étoient dans un état de captivité, d'oppreſſion & de misère, où ils ne devoient guère attirer l'attention des philoſophes Grecs. Dans les temps mêmes les plus brillans du royaume de Juda, les Juifs n'avoient cultivé ni l'Aſtronomie, ni la Géométrie, ni la Philoſophie, ni aucune des ſciences qui faiſoient l'objet de la curioſité des Grecs, & qui étoient le motif de leurs voyages.

Le dépôt de la tradition & des livres Saints, conſervé par la nation Juive, lui donne dans notre eſprit une juſte conſidération qui nous empêche de réfléchir ſur l'idée que les nations Idolâtres ſe formoient des Juifs. Il s'en falloit beaucoup qu'elles ne les regardaſſent du même œil que nous; & Tacite a peint leur ſituation à l'égard des autres peuples, en diſant d'eux: *dum Aſſyrios penes Medoſque & Perſas Oriens fuit, deſpectiſſima pars ſervientium.*

La tradition des Juifs ſur l'univerſalité du déluge, n'auroit pû être connue des Grecs qu'autant qu'elle auroit été adoptée par ceux des peuples voiſins, chez qui les Grecs alloient puiſer les élémens des ſciences & des arts, qu'ils perfectionnèrent dans la ſuite. Ces peuples étoient les Phéniciens & les Egyptiens; or ni les uns ni les autres ne vouloient convenir du déluge univerſel.

Nous en avons la preuve pour les Phéniciens dans l'extrait de Sanchoniaton, rapporté par Euſèbe: ce fragment contient une coſmogonie ou hiſtoire du monde depuis ſa première origine juſqu'au commencement des temps hiſtoriques, & juſqu'à la fondation des principales villes de Phénicie. Dans

cette hiſtoire, non plus que dans les citations de Ménandre & des autres écrivains Phéniciens, rapportées par Josèphe, on ne voit pas la plus légère indication d'un déluge; l'objet de Josèphe, en alléguant ces écrivains, étant de confirmer, par le témoignage des écrivains étrangers, ce qui étoit rapporté dans l'hiſtoire de ſa Nation, il n'auroit certainement pas négligé de rapporter ce qu'ils auroient dit du déluge.

La preuve eſt encore plus directe pour les Egyptiens, de qui les Grecs avoient reçû dans les premiers temps leur ſyſtème religieux, & chez qui leurs plus habiles gens alloient dans la ſuite puiſer les connoiſſances philoſophiques. Platon, qui avoit fait un voyage chez eux, dit formellement, comme je l'ai déjà obſervé, qu'en même temps qu'ils prétendoient avoir dans leurs annales le détail des trois grandes inondations qui avoient déſolé la Grèce, ils aſſuroient que leur pays n'y avoit jamais été expoſé. Cette prétention des prêtres Egyptiens eſt conforme à tout ce que nous ſavons de l'hiſtoire Egyptienne, ſoit par Hérodote, ſoit par Diodore, ſoit par Manéthon, ſoit par l'ancienne chronique. Quoique cette dernière remonte juſqu'à une antiquité fabuleuſe, & qu'elle faſſe précéder les temps hiſtoriques par le règne des Dieux, on n'y voit aucune trace d'un déluge ou inondation qui ait changé la face de la terre.

οὔτε πότε οὔτε ἄλλοτε.

Je dois examiner dans le troiſième article de ce Mémoire, la date du déluge d'Ogygès & de celui de Deucalion, ſelon les Grecs; cet examen montrera que le déluge d'Ogygès, quoique le plus ancien des deux étoit poſtérieur à l'arrivée des colonies orientales, & que par conſéquent on ne pourroit le faire remonter juſqu'au temps de Noé, ſans rejeter en même temps la tradition grecque, par laquelle ſeule il nous eſt connu.

ART. III.

Eusèbe nous apprend que ceux qui avoient donné des chroniques Athéniennes, Acuſilaüs, Hellanicus, Philochorus, Caſtor, Thallus, Diodore de Sicile, Alexandre Polyhiſtor, & même les anciens chronologiſtes Chrétiens, s'accordoient tous à mettre le déluge d'Ogygès ſous le règne de Phoronée, fils & ſucceſſeur d'Inachus, & mille vingt ans avant la

Præparat. X, cap. 10.

première Olympiade chronologique, c'eſt-à-dire, l'an 1796 avant J. C. Ceux de nos chronologiſtes qui ont le plus abrégé les temps, comme Edouard Simſon, font répondre cette année à la quarantième de Jacob, & à l'an 552 après le déluge de Noé. Une plus ample diſcuſſion de la chronologie Judaïque ſeroit étrangère à mon objet.

Varro de re Ruſt. III, c. 1. Varron, parlant de la fondation de Thèbes par Ogygès, dans ſon livre ſur la vie ruſtique, dit que cette fondation eſt antérieure au déluge qui porte le nom de ce même Ogygès, *Arnob. lib. V.* & qu'elle précédoit le temps auquel il écrivoit de deux mille cent ans environ. Dans un autre ouvrage, il diſoit que ſous le conſulat d'Hirtius, c'eſt-à-dire l'an 43 avant J. C, on comptoit moins de deux mille ans depuis le déluge. L'expreſſion de Varron eſt trop vague pour lui attribuer un calcul bien différent de celui des anciens chronologiſtes Grecs; auſſi *Paul. Oroſ. I, 7.* voyons-nous que Paul Oroſe, qui avoit lû les livres de Varron, compte mille quarante ans depuis le déluge d'Ogygès juſqu'à la fondation de Rome, & met, comme Eusèbe, ce déluge à l'an 1792 avant l'ère Chrétienne; la date de l'an 1020 avant la première Olympiade donne l'an 1796.

Le paſſage du XXI.e chapitre de Cenſorin, qui ſemble remonter à l'an 2376, a été tellement défiguré par les copiſtes, qu'on n'en peut rien conclurre d'aſſuré. J'en dirai *Solin. cap. 17.* autant du témoignage de Solin, qui après avoir dit que le déluge d'Ogygès dura neuf mois entiers *(e)*, pendant leſquels il régna une nuit continuelle, *cum diem continua nox inumbraſſet*, ajoûte que de ce déluge on compte ſix cens ans juſqu'à celui de Deucalion; on ne ſait en quel temps il plaçoit ce déluge de Deucalion, & d'ailleurs l'autorité perſonnelle de Solin, qui ne cite aucun auteur, ne peut balancer celle des plus célèbres chronologiſtes Grecs.

A l'égard du déluge de Deucalion, le temps n'en peut être douteux, ſoit parce que le nombre des deſcendans de

(e) Dans Platon, l'inondation eſt l'ouvrage d'une ſeule nuit: dans Apollodore elle dure neuf jours & neuf nuits; Solin la fait durer neuf mois; le merveilleux va toûjours en augmentant.

ce Prince eſt aſſuré juſqu'à la guerre de Troie, ſoit parce qu'il a été contemporain de Cécrops, de Cadmus & de Danaüs. La chronique de Paros met le règne de Deucalion ſur le Parnaſſe dans l'année 1574 avant J. C, & le déluge en 1529; la chronique de Thraſylle en 1524; un ancien chronologiſte, cité par Cédrénus, deux cens quarante-huit ans après Ogygès, c'eſt-à-dire, en 1548; Eusèbe en 1530. Une diſcuſſion plus approfondie eſt inutile; on trouvera toûjours, malgré toutes les variétés, que le déluge de Deucalion a répondu au temps de Moyſe, quelques années plus tôt ou quelques années plus tard, & qu'il n'eſt pas poſſible de le faire remonter juſqu'au temps de Noé, ſans renverſer toute la tradition grecque.

ART. IV.

Me voici enfin arrivé à la quatrième & dernière partie de ce Mémoire, dans laquelle je dois examiner ſi par la diſpoſition de quelques cantons de la Grèce il a pû y avoir dans les premiers temps des inondations aſſez conſidérables pour mériter le nom de *cataclyſmes* ou de déluges; & ſi ces cantons ſont ceux où la tradition plaçoit les déluges d'Ogygès & de Deucalion: il eſt viſible qu'en ce cas la tradition grecque aura pû être fondée ſur le ſouvenir de quelques évènemens réels, exagérés dans la ſuite par ceux qui auront entrepris de les décrire; je commence par le déluge d'Ogygès.

Le nom d'*Ogygia*, donné à une des portes de Thèbes, & ſouvent à la ville même, que Varron dit avoir été bâtie par Ogygès, ne permet pas de placer ailleurs que dans la Béotie le déluge qui porte ſon nom.

La Béotie eſt un véritable baſſin, enfermé de tous les côtés par des montagnes dont les eaux ſe raſſemblent au fond de la plaine; elle eſt comme coupée en deux par une chaîne de montagnes qui joint le Cithéron au mont *Ptoon* dans la partie méridionale qui eſt la moins grande, & où la ville de Thèbes eſt bâtie. Les eaux forment le lac *Hylica* qui a peu d'étendue, & qui ſe décharge dans la mer par un canal que l'art a perfectionné. La plaine qui eſt au nord eſt beaucoup plus étendue; c'eſt celle où tombe le

Céphiſſus, aſſez groſſe rivière qui deſcend du mont Parnaſſe, & qui reçoit encore pluſieurs ruiſſeaux ou rivières. Comme cette plaine n'a aucune communication apparente avec la mer, & qu'au temps de la fonte des neiges les rivières & les torrens qui l'arroſent tombent dans le lac *Copaïs*, que forme le Céphiſſus, elle ſeroit bien-tôt inondée ſi la Nature n'avoit pas ménagé un écoulement aux eaux par des conduits ſoûterrains qui traverſent le mont *Ptoon*. Whéler, qui a examiné & décrit ce pays, nous aſſure qu'il a vû l'entrée & la ſortie de plus de vingt de ces canaux qu'il a marqués ſur ſa carte, & que les gens du pays l'ont aſſuré qu'il y en avoit environ cinquante. Comme le fond de la plaine eſt plus élevé que le niveau de la mer, Whéler obſerva qu'à la ſortie des canaux les eaux ſe précipitent dans la mer avec beaucoup de rapidité. On voit encore en pluſieurs endroits de la montagne, des puits ou regards de quatre pieds à chaque face, taillés dans le roc, pour pouvoir deſcendre dans ces conduits & les nettoyer. Ces regards ſuffiroient pour nous prouver que l'art eſt venu au ſecours de la Nature, & qu'on ne s'eſt engagé à de pareilles dépenſes, que pour remédier aux débordemens du lac & pour prévenir les inondations.

Strab. IX, 406, 407, 408. Strabon, qui parle de ces décharges ſoûterraines du lac *Copaïs*, quoique d'une façon aſſez imparfaite, nous apprend qu'au temps d'Alexandre un homme de Chalcis entreprit, par l'ordre de ce Prince, de nettoyer ces canaux, dont pluſieurs s'étoient comblés; il ajoûte que l'ouvrage fut abandonné à cauſe d'une révolte de ceux du pays, ainſi qu'on l'apprenoit d'une lettre de l'entrepreneur même: le travail, quoiqu'imparfait, fit cependant baiſſer les eaux du lac aſſez conſidérablement pour laiſſer reparoître des villes qu'il avoit inondées. C'eſt ſans doute à ce temps-là qu'il faut rapporter ce qu'on lit dans Etienne de Byzance *(f)*, que Cratès ayant ſaigné le lac Copaïs

(f) Berkelius n'a pas entendu cet endroit d'Etienne; & ſi les commentateurs de Strabon y avoient fait attention, ils auroient vû qu'il faut lire Κρατης dans ce géographe au lieu du mot Κρητης, qui ne fait aucun ſens; Cratès étoit probablement le nom de l'entrepreneur de Chalcis.

(διεπάφρευσεν) on découvrit les ruines d'Orchomène & celles d'Athènes & d'Eleusis de Béotie, qui avoient été détruites par une ancienne inondation. *Steph. Αθην.*

Un canal de près de deux mille pas, taillé dans le roc, communique du lac Copaïs au lac Hylica; mais il ne peut servir que quand les eaux du premier sont très-hautes. Il semble que Strabon ait parlé de ce canal, mais sa description est trop confuse pour le pouvoir assurer. Ce géographe attribue l'origine des conduits soûterrains à des tremblemens de terre, ce qui n'a aucune apparence; mais d'où il faut cependant conclurre qu'ils étoient un ouvrage ébauché par la Nature, que l'art avoit dans la suite perfectionné. On lit dans Diodore, que, selon l'ancienne tradition, Hercule avoit inondé le pays des Orchoméniens en détournant le cours du Céphissus. La disposition du terrein a fait juger à Wheler, que Diodore n'avoit pas compris la tradition qu'il rapportoit, & qu'on avoit voulu dire tout au plus qu'Hercule avoit comblé les décharges soûterraines du Copaïs; mais en ce cas-là même la tradition seroit fausse, comme presque toutes les autres choses que les Grecs ont débitées de leur Hercule: car la puissance des Orchoméniens subsista long-temps encore après la mort de ce héros. *Diod. l. IV, 158.*

Homère parle dans l'Iliade, des richesses de la ville d'Orchomène, & il les compare à celles de Thèbes d'Egypte. Les Orchoméniens formoient alors un Etat différent de celui des Béotiens: ils avoient fourni trente vaisseaux, & leurs troupes campoient à part. Soixante ans après la prise de Troie ils se joignirent aux Eoliens de la colonie des enfans d'Oreste; & quatre-vingts ans après, plusieurs d'entre eux prirent parti avec les Ioniens conduits par les enfans de Codrus. *Iliad. I, 381. B. 511. Strab. IX, 401. Herod. I, 146. Pausan. IX, 599.*

Ce fut sans doute alors que les Orchoméniens affoiblis par le départ de leur plus florissante jeunesse, se trouvèrent obligés de se soûmettre aux Thébains qui avoient quitté la Thessalie pour revenir dans la Béotie. Ces Thébains qui, par leur situation, n'avoient rien à craindre des débordemens du lac

Copaïs, négligèrent sans doute l'entretien des canaux; & c'est à ce temps-là qu'il faut rapporter l'inondation qui détruisit les villes d'Orchomène, d'Athènes & d'Eleusis, qu'on vit reparoître après que Cratès eut nettoyé une partie des canaux.

De genio Socrat. p. 577, 578. Plutarque fait mention d'un débordement du lac Copaïs dans l'année qui précéda la défaite des Thébains à Coronée par Agésilaüs, c'est-à-dire, en 395 avant J. C. Les eaux montèrent jusqu'à Haliarte où elles démolirent le tombeau d'Alcmène. Le détail de ce qu'on découvrit dans ce tombeau, mérite d'être lû dans Plutarque, mais il n'a point de rapport à mon objet.

Pausanias fait mention d'un monument de la puissance des Orchoméniens; c'étoit un bâtiment construit par Minyas pour y garder ses trésors. Pausanias le compare aux murs de Tirynthe, & il se plaint de ce que les Anciens avoient négligé d'en parler, quoiqu'il méritât autant leur attention que les pyramides d'Egypte; mais peut-être leur silence venoit-il de ce que ce bâtiment étoit couvert de leur temps par les eaux du lac, & qu'il ne reparut qu'après les travaux ordonnés par Alexandre. Au reste, si ce bâtiment étoit semblable aux murs de Tirynthe, il ne devoit être recommandable que par sa solidité; car les murs de Tirynthe qui subsistent encore aujourd'hui, & qui ont été examinés par des voyageurs, ne sont que des quartiers de rocher non taillés, élevés les uns au dessus des autres, & qui se soûtiennent par leur propre masse. Les murs de Tirynthe avoient été construits *(g)* par les Cyclopes venus de Lycie au temps d'Acrisius aïeul de Persée. Le trésor de Minyas, trisaïeul maternel de Jason, étoit l'ouvrage de Trophonius & d'Agamède. Le temps de ces constructions est à peu près le même, & antérieur de près de deux siècles à la prise de Troie.

On conçoit aisément que dans les premiers temps, & avant qu'on eût travaillé aux canaux, c'est-à-dire, lorsque la Béotie étoit habitée par les sauvages Hyantes, Aoniens & Lélèges, les débordemens du lac Copaïs devoient être & plus

(g) Les murs de Tirynthe subsistent depuis plus de trois mille ans.

fréquens

fréquens & plus considérables, & que l'état où ils avoient réduit le pays, fit imaginer un déluge qui avoit autrefois inondé toute la plaine : on le plaça au temps de Phoronée, parce que la tradition ne remontoit guère plus haut ; on ajoûtoit qu'il se passa cent quatre-vingt-dix ans avant que la Béotie fût habitable. Ces cent quatre-vingt-dix ans comptés de l'an 1796, tombent à l'an 1606, & vingt-quatre ans avant l'arrivée de Cécrops dans l'Attique. Lorsque Cadmus vint dans la Béotie, soixante-dix ans après Cécrops, il trouva le pays occupé par des Sauvages, dont une partie se joignit aux Phéniciens de sa colonie. Si l'on travailla dans les premiers temps à élargir ou à nettoyer l'entrée des canaux soûterrains du Copaïs, ce ne put être qu'après l'établissement de ces Phéniciens de Cadmus qui apportèrent en Grèce la connoissance de plusieurs arts ; qui avoient l'usage du fer, & qui ouvrirent des mines de cuivre dans la Béotie.

Déluge de Deucalion.

Les Anciens ne sont pas absolument d'accord entre eux sur le pays dans lequel il faut placer Deucalion, & sur le lieu où arriva l'inondation qui porte son nom. Deucalion étoit extrêmement célèbre dans la Grèce ; & ceux même des Anciens qui n'ont fait aucune mention de son déluge, ont presque tous parlé de lui, parce qu'on le regardoit comme la souche de toutes les nations Helléniques. Non que ces nations prétendissent descendre de lui ; mais parce qu'elles avoient été rassemblées par les descendans de son fils Hellen, qui s'étant répandus dans la Grèce à la tête de plusieurs troupes d'aventuriers, avoient soûmis les Sauvages des différens cantons, les avoient engagés à quitter leur vie errante, à réunir leurs cabanes pour en former des bourgades, & à les enfermer dans une même enceinte. Le nom d'*Hellènes* qu'Homère ne donne qu'à une partie des peuples de Thessalie, étant devenu celui par lequel les Grecs se distinguoient en général des étrangers ou Barbares, les peuples & les cités qui n'avoient rien de commun avec Deucalion & avec Hellen, voulurent leur tenir par des alliances ou par des généalogies imaginaires : tels furent en particulier les Athéniens & les Ioniens.

Strab. VII, 322. Le fragment prétendu d'Héſiode, cité par Strabon, donne pour ſujets à Deucalion, les Locriens voiſins du Parnaſſe, que Jupiter avoit choiſis, dit-il, ſur la terre, Λεκτοὺς; ce qui leur avoit fait donner le nom de *Lélèges* d'hommes triés & raſſemblés de différens endroits. Pindare place de même le royaume de Deucalion dans la Locride, auprès du Parnaſſe; mais la néceſſité de louer *Oponte*, patrie de ſon héros, lui fait choiſir les Locriens orientaux. Ariſtote, l'auteur de la chronique de Paros, & Apollodore ont mis le ſéjour de Deucalion ſur le Parnaſſe, ou dans les pays ſitués à l'occident de cette montagne.

Pind. Olymp. IX, 60.

Ariſt. meteor. I.

Apollod. I, 7.

Herod. I, 56. D'un autre côté, Hérodote & Strabon placent formellement les États de Deucalion dans la partie méridionale de la Theſſalie, au pied du mont Pindus, dans la Phthiotide & dans l'Hiſtiéotide, pays occupés en effet par les premiers deſcendans d'Hellen fils de Deucalion. Il ne s'agit pas d'examiner ici laquelle de ces deux opinions eſt la mieux fondée, mais ſeulement ſi dans l'un & dans l'autre de ces deux pays nous découvrirons une diſpoſition du terrein capable d'occaſionner des inondations conſidérables.

Strab. IX, 432.

Wheler, Traveſſ. lib. IV, 317. Je commence par le Parnaſſe. Spon & Wheler nous apprennent dans leur voyage de Grèce, qu'au-delà des deux ſommets qu'on découvre des ruines de Delphes, il y a une plaine ſituée à mi-côte, beaucoup plus élevée que celle de Delphes, & dominée encore par d'autres ſommets de la même montagne qui a une très-grande étendue. Cette plaine eſt entourée de rochers & forme une eſpèce de baſſin qui reçoit les eaux des montagnes voiſines au temps de la fonte des neiges : une très-groſſe ſource forme au fond de la plaine un lac aſſez étendu, qui a ſa décharge par un canal ſoûterrain, & va former le fleuve *Pliſtus* au deſſous de Delphes. Au deſſus de l'ouverture ſoûterraine de ce canal, on en découvre une autre par laquelle l'eau doit encore s'écouler lors des crues extraordinaires du lac. Si la Nature n'avoit pas ménagé cette décharge ſoûterraine, dit Wheler, le lac auroit rempli toute la plaine, & les eaux ſurmontant les rochers

qui la bordent, elles se répandroient dans la plaine de Delphes, & tomberoient de-là dans celle de *Crissa* où elles causeroient une espèce de déluge. Si, par quelque accident, le conduit souterrain venoit à s'engorger, la même chose ne pourroit manquer d'arriver; & peut-être, continue-t-il, un pareil engorgement arrivé dans les premiers temps, fut-il la cause physique du déluge de Deucalion, qui contraignit les habitans de la plaine d'aller chercher une retraite sur les plus hauts sommets de la montagne.

La Thessalie, où le plus grand nombre des Anciens s'accorde à mettre le séjour de Deucalion, & où il est du moins sûr qu'on trouve le premier établissement de ses descendans, est une vaste plaine beaucoup plus grande que la Béotie, mais entourée comme elle de montagnes qui ne laissent qu'une ouverture très-étroite par où le fleuve Penée entre dans la mer. Ce fleuve reçoit les eaux d'un grand nombre de rivières qui descendent des montagnes; & comme il coule dans un pays très-uni, ses débordemens causeroient des inondations considérables. Hérodote nous apprend que Xerxès, considérant l'embouchûre de ce fleuve, dit que les Thessaliens avoient sagement fait de ne pas s'obstiner à défendre contre lui les défilés de l'*Olympe* & du *Pélion*, parce qu'il lui auroit été facile d'inonder leur pays en comblant l'embouchûre du Penée. *Herod. VII, 129, 130.*

Hérodote observe à cette occasion, que la Thessalie n'étoit autrefois, à ce qu'on dit, qu'un grand lac, & que le fleuve Penée ne portoit point ses eaux à la mer avant que Neptune eût ouvert le vallon qui est à son embouchûre: opinion qui peut n'être pas destituée de fondement, ajoûte-t-il; car l'ouverture de ce vallon doit être l'effet d'un tremblement de terre, & ce qu'on dit de Neptune qu'il *ébranle la terre*, montre qu'on le regarde comme l'auteur de ces tremblemens. Τὴν γῆν σείειν.

Les poëtes postérieurs qui chargèrent leur Hercule de toutes les grandes entreprises, lorsqu'on eut confondu le fils d'Alcmène avec l'ancien Hercule Phénicien, adoré à Thase, ne manquèrent pas de lui faire honneur de l'ouvrage qu'on *Diod. IV, 158.*

attribuoit encore à Neptune ou à un tremblement de terre au temps d'Hérodote.

Il paroît que même en ſuppoſant le fait rapporté par Hérodote, la plaine où couloit le Penée, fut encore inondée pendant pluſieurs ſiècles, & qu'elle n'étoit propre qu'à nourrir des bœufs *(h)*. C'eſt ſans doute ce qu'on a voulu dire en la faiſant habiter par des Centaures ou *Bouviers ;* car leur nom ne peut ſignifier autre choſe. Ces Centaures chaſſés par les *Lapithes*, ſe retirèrent dans les montagnes, c'eſt-à-dire, que la plaine ayant été deſſéchée par ceux qui creusèrent des canaux, devint propre au labourage. Le nom des Lapithes eſt manifeſtement dérivé de celui de Λαπίθιον ou Λάπαθον *(i)*, foſſé, canal. Homère & l'auteur du bouclier d'Hercule attribué à Héſiode, ont fait de cet évènement, très-ſimple en lui-même, une guerre entre les Lapithes & les Centaures. J'ai montré ailleurs comment, en ajoûtant de nouvelles fictions aux premières, on avoit changé dans la ſuite les Centaures en des monſtres demi-hommes & demi-chevaux. On voit, pour revenir au déluge de Deucalion, que les Grecs n'avoient pas eu beſoin de ſortir de leur propre pays pour trouver des inondations qui leur donnaſſent occaſion d'imaginer les déluges d'Ogygès & de Deucalion, & qu'on n'a pû ſuppoſer raiſonnablement que l'hiſtoire de ces déluges particuliers étoit une copie défigurée du déluge univerſel de Noé.

(h) Κένταυροι pique-bœufs, *de κεντέω ſtimulo & ταῦρος.*

(i) *De* λαπάσσω ou λαπάζω, *excavo, evacuo.*

MÉMOIRE
SUR LES RÉVOLUTIONS DU COMMERCE DES ISLES BRITANNIQUES.
TROISIÈME PARTIE,

Où l'on essaie de montrer, par des preuves directes, que les Grecs n'ont point fait le commerce de ces Isles avant l'expédition de Jules César.

Par M. MELOT.

DANS la première partie de ce Mémoire sur les révolutions du commerce des îles Britanniques, j'ai formellement exclus les Grecs du nombre des étrangers qui ont fait ce commerce avant l'expédition de Jules César, & j'ai promis d'en donner la preuve. Pour y préparer, j'ai tâché de détruire dans la seconde partie, les conjectures des partisans de l'opinion contraire, en les suivant sur toutes les traces qu'ils prétendent que les colonies Grecques ont laissées dans ces îles. Je dois maintenant expliquer les raisons qui me semblent établir solidement la preuve que j'ai promise. 18 Avril 1749.

Ces raisons se réduisent à deux propositions: la première, que jusqu'au passage de Xerxès en Europe, le commerce des Grecs fut renfermé dans les bornes de la Méditerranée & du Pont-Euxin; la seconde, qu'après la défaite de ce Prince, la Grèce changeant d'esprit & de goût, ne pensa plus, ne fut pas même en état de penser à de nouveaux établissemens pour son commerce: deux propositions assez simples à la vérité; mais dont la preuve dépend d'un grand nombre de faits jetés comme au hasard, & répandus dans tout ce qui nous reste d'anciens monumens.

Pour abréger ce détail qui deviendroit infini par les diſcuſſions qu'il entraîne, je me contenterai dans une première ſection, de ſuivre les progrès des colonies Grecques & d'en marquer les bornes, parce qu'elles ſont auſſi celles du commerce de la Nation, ou du moins les ſeules qui nous ſoient aujourd'hui connues. Dans une ſeconde ſection, je m'attacherai uniquement à développer les ſuites fâcheuſes de la victoire de Salamine pour le commerce de la Grèce, & tous les obſtacles qui s'élevèrent bien-tôt au dedans & au dehors, & s'opposèrent toûjours invinciblement dans la ſuite à tous les projets de commerce & de nouvelles colonies.

Mais pour éviter, s'il ſe peut, toute idée confuſe dans un ſujet déjà de lui-même aſſez embarraſſé, il eſt à propos de lever d'abord la double équivoque du terme général de colonie. Une peuplade envoyée au loin hors de ſon pays, ſoit dans un lieu vacant & inhabité, ſoit dans un lieu cultivé & déjà peuplé, prend indiſtinctement le nom de colonie parmi les Anciens & parmi les Modernes: de-là vient une eſpèce d'équivoque qui confond un premier établiſſement avec un ſecond, l'origine des villes & leurs révolutions. On ſait aſſez quel embarras cauſent quelquefois les variations de l'ancienne géographie, lorſqu'elle attribue une même colonie à différens peuples qui certainement n'ont point concouru, qui peut-être même n'ont eu aucune part à ſon premier établiſſement. Mais l'erreur qui réſulte de cette eſpèce d'équivoque, n'intéreſſant que l'hiſtoire des villes, peut être négligée dans l'hiſtoire de leur commerce; ainſi je n'ai pas craint, en écrivant ce Mémoire, de placer quelquefois la même colonie ſous différentes métropoles, à l'exemple des anciens géographes.

La ſeconde eſpèce d'équivoque eſt ici plus importante à remarquer. Nous donnons indifféremment en françois le nom de *Colonie* à toutes les peuplades anciennes, ſoit qu'elles aient eu le commerce pour objet, ou la ſûreté d'une place, ou le ſoulagement de la métropole: la langue latine elle-même, auſſi pauvre à cet égard que la nôtre qui s'en eſt formée,

donne encore le nom de *Colonie* à cette troupe de miſérables que Darius mit dans les fers après le ſac de Milet, & qu'il tranſporta dans le fond de l'Arabie *(a)*; quatre eſpèces de colonies cependant, auſſi différentes que leur objet, & qu'on doit toûjours diſtinguer, ſi l'on veut bien me ſuivre en ce Mémoire. Je n'embraſſe que les établiſſemens qui ont eu quelque rapport au commerce, & je me propoſe de montrer que juſqu'au paſſage de Xerxès en Europe, ils furent tous renfermés dans les bornes de la Méditerranée & du Pont-Euxin, ce qui eſt ma première propoſition. Darius fils d'Hyſtaſpe.

Dans la queſtion de ſavoir ſi les Grecs ont fait le commerce des îles Britanniques avant l'expédition de Jules Céſar, on doit d'abord écarter, ce me ſemble, les temps héroïques ou fabuleux: ce n'eſt pas que les Grecs n'euſſent acquis dès-lors quelque connoiſſance dans la marine; on convient aſſez généralement aujourd'hui que le bélier de Phrixus & le pégaſe de Bellérophon étoient de véritables vaiſſeaux, qui avoient pris le nom des figures qu'ils portoient à leur proue ou à leur pouppe. Thucydide nous apprend que Minos eut une bonne flotte, qu'il ſoûmit les Cyclades, & nettoya la mer de corſaires pour aſſurer les revenus de ſon nouveau domaine. Enfin les hiſtoriens, auſſi-bien que les poëtes, ont parlé de la guerre de Troie, des mille vaiſſeaux de la Grèce, de la diſperſion de ſes chefs à leur retour, & des villes qu'ils ont fondées ſur les côtes de l'Eſpagne & de l'Italie; cependant il m'a paru que dans la queſtion dont il s'agit, je ne devois pas remonter juſqu'aux temps héroïques.

En effet, outre que les écrivains Anglois, dont j'attaque le préjugé, n'ont jamais placé ſi haut le prétendu établiſſement des Grecs aux îles Britanniques, les colonies de ces temps reculés n'eurent jamais le commerce pour objet; leur origine

(a) Telle fut l'origine de la ville d'Ampé ou Ampelone, que Pline appelle, *l. VI*, une colonie Miléſienne; & que Tzetzès aſſure avoir été compoſée des priſonniers que fit Darius à la priſe de Milet. Voici les termes de Tzetzès, *chil. VII, v. 993 & ſuiv.*

Χρόνοις Δαρείου τοῦ παιδὸς τοῦ Ξέρξου τοῦ μεγάλου,
Δι' Ἰωνίαν Μίλητον ἐπόρθησαν οἱ Πέρσαι,
Ἐν Ἄμπῃ δὲ κατῴκισαν πόλει τῇ Ἐρυθραίᾳ.

n'eſt ſouvent appuyée que ſur un léger rapport ou reſſemblance de nom *(b)*: enfin tout ce premier âge de la Grèce eſt, pour ainſi dire, une terre inconnue, dont les poëtes ſe ſont emparés, qu'ils ont remplie de leurs fictions, & que j'ai cru devoir leur abandonner pour me renfermer dans les temps hiſtoriques, qui ſont auſſi le ſeul eſpace où la critique des faits puiſſe marcher avec confiance.

Or quand on lit l'ancienne hiſtoire dans le deſſein de ſuivre les progrès du commerce, on diſtingue aiſément dans la Grèce deux ordres de villes commerçantes: les unes ayant connu de bonne heure le véritable avantage de leur poſition, avoient tourné toutes leurs vûes du côté de la mer, s'étoient rendues habiles dans la marine, équipoient de groſſes flottes, capables de porter au loin & ſans obſtacle leur commerce & leurs colonies; les autres villes, ſituées moins avantageuſement ou moins habiles, ou peut-être moins entreprenantes, cultivoient l'alliance des premières, ou même recherchoient la faveur des étrangers puiſſans ſur la mer ou ſur la terre, & à l'ombre de cette protection faiſoient auſſi quelque commerce & fondoient même quelquefois des colonies. L'hiſtoire donne à ces premiers commerçans le faſtueux titre de maîtres de la mer, & ſe plaît de temps en temps à nous faire connoître les progrès de leur marine; mais à l'égard des ſeconds, elle ſe contente de remarquer, en paſſant, les lieux où ils ont fait quelqu'établiſſement.

Je rangerai dans la première de ces deux claſſes les villes ou républiques de la Grèce qui ont eu l'empire de la mer, & dont Caſtor avoit fait le dénombrement, qu'Eusèbe nous a conſervé dans ſa chronique; je renverrai à la ſeconde toutes

(b) La Géographie ancienne fournit mille preuves de ce que j'avance ici; mais je me contente de ce paſſage de Pline *(Hiſt. Nat. liv. VI, édit. du P. Hard.)*: *Minæi* (in Arabiâ) *à rege Cretæ Minoe, ut exiſtimant, originem habentes .... Rhadamæi* (vicini Minæis) *& horum origo Rhadamanthus putatur, frater Minois.* Une opinion auſſi étrange que celle qui ſuppoſe que deux petits rois de Crète ont tranſporté ſucceſſivement des colonies de cette île juſqu'en Arabie, n'a viſiblement d'autre fondement que le rapport ou la reſſemblance de nom.

les

les autres villes de la Grèce, qui ſans avoir jamais eu un commerce fort étendu, ont pourtant mérité, par quelque établiſſement au dehors, le titre de Métropole; & l'on verra ſans peine que toutes les colonies de ces villes ou républiques ont toûjours été renfermées dans les bornes de la Méditerranée & du Pont-Euxin *(c)* juſqu'au paſſage de Xerxès en Europe.

Mais je dois avertir que quand je parle ici de l'empire de la mer, je ne l'entends pas, au ſens de quelques juriſconſultes modernes, qui, pour flatter en ces derniers temps l'ambition ou la vanité de leur nation, n'ont pas craint de choquer les premiers principes du droit des gens, & d'avancer qu'on peut acquerir le domaine de la mer auſſi-bien que celui d'un champ, ou de quelque autre partie de la terre; propoſition que condamne la raiſon qui dicte à tous les hommes cette vérité, que le vaiſſeau qui vogue ſur les eaux n'y laiſſe au navigateur qu'un droit paſſager, comme l'empreinte du ſillon qu'il a tracé. D'ailleurs, puiſqu'il s'agit ici d'une expreſſion de l'antiquité, c'eſt auſſi, ce me ſemble, dans l'antiquité qu'il faut en chercher le véritable ſens. Or les anciens Juriſconſultes nous diſent tous unanimement que la mer eſt commune *(d)* à tous les hommes, ainſi que l'air & la lumière, qu'elle ne peut faire partie du domaine des Princes ou des particuliers; & l'hiſtoire ancienne, qui parle ſi ſouvent de l'empire de la mer, ne déſigne viſiblement par cette expreſſion qu'une puiſſance attachée à la ſupériorité des forces maritimes *(e)*, puiſſance

(c) M. Huet, dans ſon hiſtoire du commerce & de la navigation des Anciens, aſſure que l'empire de la Mer dont parle l'hiſtoire grecque, ne s'étendoit du ſud au nord, que depuis les îles de Crète & de Rhode, juſqu'aux îles Cyanées; & que, du côté de l'occident, il étoit borné à la mer Ionienne: on verra dans ce Mémoire que cet Empire a quelquefois eu une plus grande étendue.

(d) Et quidem naturali jure communia ſunt omnium hæc, aër, aqua profluens, mare, &c. § 1, Inſt. de rerum diviſ. & acq. ipſ. dom.

(e) Selden, Voſſius & deux ou trois autres écrivains du dernier ſiècle, prétendent que le mot θαλασσοκρατεῖν dans Thucydide, Diodore de Sicile, Strabon & autres anciens auteurs, doit s'entendre de l'occupation, pour me ſervir du terme des juriſconſultes Romains, laquelle, par le droit des Gens, donne au premier occupant le droit de propriété ſur la choſe qui n'a point de

qui n'eut jamais de principe ni d'appui que la violence, empire de fait que les Pirates ont exercé, qu'une bataille gagnée ou perdue donnoit ou faiſoit perdre. Alcibiade, rappelé de l'exil, défait dans l'Archipel la flotte combinée des Perſes & des Lacédémoniens; il retourne à Athènes, le peuple va à ſa rencontre, le reçoit à la deſcente du vaiſſeau, & l'hiſtoire ajoûte que tout le peuple alors reconnut hautement qu'Alcibiade lui avoit rendu l'empire de la mer, c'eſt-à-dire, cette ſupériorité dans la marine, que la malheureuſe expédition de Sicile lui avoit fait perdre. Je trouverois dans l'antiquité mille traits pareils pour appuyer cette explication, qui paroît d'ailleurs ſi raiſonnable; mais il me ſuffit, dans la néceſſité où je ſuis d'employer les termes dont quelques Juriſconſultes modernes ont abuſé, d'avoir éloigné le ſoupçon de penſer comme eux.

Dans le dénombrement des peuples qui ont eu anciennement l'empire de la mer, je ne vois que les Pélaſges, les Rhodiens, les Miléſiens, les Phocéens, les habitans de l'île de Naxe, les Erétriens & les Eginètes qui appartiennent à cette première partie de mon ſujet; les autres peuples que Caſtor avoit nommés, n'étant point Grecs, ou parce qu'ils ſe perdent dans les fables des temps héroïques, ſont étrangers à ce Mémoire.

Les Pélaſges, qu'on peut regarder comme les premiers habitans de la Grèce, portèrent leurs colonies dans les îles de l'Archipel, ſur les côtes de l'Aſie mineure & de l'Italie,

maître. Mais Hérodote & Plutarque qui ont eu ſoin de fixer le véritable ſens du terme θαλασσοκρατεῖν, l'expliquent par ceux-ci, ναυκράτειν τῆς θαλάσσης εἶναι, κατέχειν πλήθει τῶν νεῶν τὴν θάλασσαν, que je n'ai fait que traduire en françois. M. Bianchini réduit à beaucoup moins cette puiſſance ſur la mer, lorſqu'il dit (*Iſt. Univerſ. cap. 31*), *la potenza marittima deſcritta da Euſebio nel catalogo ſopra accennato, è indicio di tale adunamento di navi e di preſidi ne' porti & nella marina di alcuno ſtato, che niuno de' legni foreſtieri poteſſe penetrare per forza, ma foſſe aſtretto à conoſcere la Sovrana autorità del Signore diretto, con pattuir ſeco la facoltà di praticare per quei contorni; e qualunque volta decadeva uno ſtato dal diritto di queſto Imperio, ſi diceva perdere la Talaſſocraſia, Θαλασσοκράτειαν, che prima otteneva nel proprio mare.*

& jusque dans le fond de la mer Adriatique. Ce fut apparemment sur cette mer & du fort de Spine, qu'ils exercèrent cette espèce d'empire qui leur mérita la place que l'histoire leur donne, & qu'ils ont conservée plus de quatre-vingts ans entre les maîtres de la mer. Quoi qu'il en soit, on doit convenir que la côte de l'Asie mineure à l'orient & celle de l'Italie à l'occident, furent tout à la fois les bornes de leurs courses, de leur commerce & de leurs colonies. Environ l'an 960 avant J. C.

L'empire de la mer passa des Pélasges aux Thraces, des Grecs aux étrangers; & ce qu'il y a de remarquable, quelque raison qu'on en puisse alléguer, c'est qu'alors, comme dans la suite, les plus anciennes & les plus puissantes Républiques de la Grèce se mirent peu en peine de le recouvrer, tandis que leurs colonies faisoient de temps en temps, quelquefois avec succès, tous leurs efforts pour reprendre sur l'étranger cette espèce d'empire que leurs pères avoient possédé. Les Rhodiens, colonie Dorienne, chassèrent de la mer les Thraces & leurs vaisseaux, & étendirent fort loin leur commerce & leurs colonies: on trouve celles-ci sur les côtes de la Cilicie, de l'Italie, de la Sicile & de l'Espagne. Strabon attribue aux Rhodiens la fondation de Soli dans la Cilicie, de Parthenope *(f)*, aujourd'hui Naples, sur la côte de la Campanie, de Salapia dans l'Apouille, de Chone dans le voisinage de Sybaris, & enfin de Roses sur la côte orientale de l'Espagne, au pied des Pyrénées, place dont les Marseillois s'emparèrent de si bonne heure, que quelques anciens ont cru que Marseille en étoit la Métropole. Strabon ajoûte qu'on a même prétendu que les Rhodiens, au retour de l'expédition de Troie, avoient jeté les premiers habitans dans les îles Baléares. Cette discussion passe les bornes de ce Mémoire, où je me propose uniquement de marquer le terme le plus reculé où l'on puisse porter les colonies Grecques, en s'attachant au témoignage positif de l'histoire. Dans le IX.e siècle avant J. C.

(f) Parthenope ayant reçû quelque temps après une nouvelle colonie Grecque, fut appelée Néapolis ou la ville neuve, eu égard à la ville de Cume, autre colonie Grecque, plus ancienne sur cette côte.

Ce que dit le même Strabon de la ville de Rhode, capitale de l'île de ce nom, mérite ici plus d'attention, parce que ce géographe renverse l'ordre que j'ai suivi, qu'Eusèbe & Castor semblent avoir fixé dans le dénombrement des anciens peuples qui ont possédé l'empire de la mer. « La ville de
L. XIV, pag. 652. » Rhode, dit Strabon, l'emporte de beaucoup sur toutes les » villes que je connois, soit par la beauté de son port, de ses » rues & de ses murailles, soit en général par tout ce qui peut » contribuer à l'embellissement des grandes villes; & je n'en » vois aucune que l'on puisse à cet égard, je ne dis pas préférer, mais même comparer à la ville de Rhode: cependant » ce que l'on en doit le plus admirer, est sa police, son gouvernement & son application à la marine, qui lui acquit & » lui conserva long-temps l'empire de la mer, l'amitié des » Romains & celle de tous les Rois alliés des Grecs ou des Romains ». Voilà ce que dit Strabon pour relever la gloire de cette ville. Mon dessein n'est pas d'affoiblir cet éloge; j'y ajoûterai même que pour la connoissance des beaux arts & dans le temps de leur plus grande perfection, la ville de Rhode pouvoit le disputer à tout le reste de la Grèce; que son école d'éloquence fut rivale de celle d'Athènes; que, dans la peinture, Protogène ne le cédoit qu'au seul Apelle; que dans l'art de fondre les métaux, le colosse de Rhode, l'ouvrage d'un Rhodien, fut une des sept merveilles du monde. Je sais encore que cette ville ayant été renversée presque toute entière par un tremblement de terre, les Princes & les Rois ses voisins &, presque tous, ses amis s'efforcèrent à l'envi de signaler en cette occasion leur estime & leur amitié pour les Rhodiens; que par les libéralités de ces Princes, Rhode sortit de ses ruines plus belle & plus puissante qu'elle n'étoit auparavant; & qu'enfin la sagesse de ses loix pour la marine les a fait recevoir de toutes les Nations policées; que dès le temps d'Auguste les Romains les adoptèrent, que Justinien les fit inférer dans le digeste, & que Louis XIV. les a tirées de ce recueil pour en faire le fond de l'ordonnance qui règle aujourd'hui notre commerce maritime:

Charès de Lindo dans l'île de Rhode.

cependant je ne puis croire, avec Strabon, que cette ville ait jamais eu l'empire de la mer. Ce géographe nous apprend lui-même que Rhode fut bâtie environ le temps de la guerre du Péloponnèſe, ſur les deſſeins & ſous la direction de Callicrate célèbre Architecte, qui avoit achevé, ſous Périclès, les fortifications du Pirée & la longue muraille * de communication entre ce port & la ville d'Athènes. Or depuis cette époque, ni la ville de Rhode en particulier, ni les Rhodiens en général n'ont été les maîtres de la mer. L'île entière trop foible à la naiſſance de Rhode pour ſoûtenir la neutralité dans cette fameuſe querelle qui avoit partagé toute la Grèce entre Athènes & Lacédémone, ſe propoſa de ſuivre toûjours celle de ces deux Républiques qui ſe rendroit la plus puiſſante ſur la mer; mais la fortune ayant ſouvent changé pendant la guerre, cette mauvaiſe politique cauſa la perte des Rhodiens. Athènes ayant l'avantage, vouloit que le peuple fût le maître par-tout; Lacédémone victorieuſe relevoit par-tout la faction des Grands. De-là on vit naître dans Rhode deux partis contraires qui, ſoûtenus tour à tour d'une grande puiſſance au dehors, mirent le trouble au dedans; & la jalouſie des factions ayant enfin épuiſé les forces de Rhode, elle tomba ſous le joug de petits Princes ſes voiſins. Tel fut l'état de cette île depuis la fondation de la ville de Rhode juſqu'au temps d'Alexandre. Ce Prince devenu maître de l'Aſie, diſtingua les Rhodiens entre tous les Grecs, & les combla de ſes faveurs. Ils ſe ſervirent de cette protection pour réparer leurs pertes & rétablir leur marine. Rhode dans la ſuite, comme ſi elle eût condamné la conduite qu'elle avoit tenue pendant les troubles de la Grèce, borna ſa politique à ſe faire rechercher des États voiſins, à ſe les attacher tous par l'eſpérance, à éviter les engagemens ſolennels avec chacun d'eux en particulier, juſque-là, comme le remarque Polybe, que Rhode favoriſa le parti des Romains pendant cent quarante ans, ſans avoir conclu aucun traité avec Rome ou ſes agens: ainſi Rhode occupée deſormais du ſoin de ſe conſerver, ne penſoit guère à l'empire de la mer, lequel paſſa d'Alexandre à ſes ſucceſſeurs,

* Elle avoit deux lieues communes de France.

& de ſes ſucceſſeurs aux Romains, où il ſe fixa pour ne plus rentrer dans la Grèce.

Telles ſont les raiſons qui me ſemblent combattre l'opinion de Strabon, & qui m'ont déterminé à ſuivre Caſtor & Eusèbe, & à placer, comme eux, au ſecond rang, & pluſieurs ſiècles avant la fondation de Rhode, les habitans de cette île, parmi les peuples de la Grèce qui ont poſſédé l'empire de la mer; & l'on ne doit pas s'étonner de me voir ainſi abandonner Strabon, ſavant & judicieux écrivain, pour m'attacher au ſentiment de Caſtor & d'Eusèbe *(g)* ſimples compilateurs, fort au deſſous du mérite de Strabon à tous égards. Celui-ci ne parlant des maîtres de la mer que par occaſion, a pû négliger les termes ou l'ordre des temps; mais Caſtor & Eusèbe ayant entrepris l'hiſtoire de l'empire de la mer, ſi j'oſe ainſi parler, ont dû néceſſairement y regarder de plus près l'un & l'autre, & s'aſſervir à la Chronologie. Je reprends le fil de leur hiſtoire.

Dans le IX.e ſiècle avant J. C.

Les Rhodiens déchûs de leur puiſſance ſur la mer, cet empire paſſa une ſeconde fois aux étrangers. Les Phrygiens, les Phéniciens, les Egyptiens & d'autres Nations barbares le poſſédèrent tour à tour pendant l'eſpace de cent cinquante ans ou environ, juſqu'à ce qu'enfin il fut rendu à la Grèce par les Miléſiens.

Sur la fin du VIII.e ſiècle avant J. C.

Milet, que Pomponius Méla appelle la première ville de l'Ionie pour les exercices de la paix & de la guerre, fut ſans contredit la plus conſidérable de la Grèce par le nombre

(g) Je ne prononce point ſur l'ordre qu'Eusèbe a ſuivi dans le dénombrement qu'il a fait des différens peuples qui ont eu tour à tour l'empire de la mer; nous n'avons point de pièces de comparaiſon pour juger de cet ordre: cependant on peut dire en général qu'il s'y eſt comporté avec aſſez de négligence. Car ſi, dans ce dénombrement, les deux termes extrêmes, dont le premier eſt lié au règne de Théſée, & le dernier concourt avec l'expédition de Xerxès, nous donnent, avec aſſez de préciſion, la durée totale de cet empire de la mer, il faut avouer que les termes intermédiaires qui marquent la durée de cet empire, à l'égard de chaque peuple en particulier, ſont aſſez négligés; puiſque la ſomme de ces durées particulières ne s'accorde point avec la durée totale fixée par Eusèbe même en ſa chronologie: mais il faut peut-être mettre cette négligence ſur le compte des Copiſtes.

de ſes colonies. Pline lui en donne plus de quatre-vingts *(h)*. Il eſt du moins certain que Milet avoit fondé preſque toutes les villes anciennes de la Propontide & du Pont-Euxin. On pourroit même ajoûter que les Miléſiens avoient pénétré juſqu'au Tanaïs, ſur les bords duquel les anciens géographes placent une ville Grecque du nom de ce fleuve, & qui fut vrai-ſemblablement une colonie Miléſienne, dont on retrouve peut-être encore aujourd'hui la trace dans les ruines de Tana ſur les bords du Don, à trois lieues au deſſus de ſon embouchûre dans la mer de Zabache.

Quoiqu'il ſemble d'abord que Milet eût porté tout ſon commerce vers le nord, on trouve pourtant encore ſes colonies vers le midi. Les Miléſiens, maîtres de la mer, ouvrirent le commerce de l'Egypte *(i)* aux Grecs, les armes à la main; & remontant le Nil aſſez haut, ils fondèrent la ville de Naucratis ſur ſes bords, & la ville d'Abyde encore plus avant dans les terres; & par-là ils s'établirent dans le ſein même de la baſſe Egypte, juſque-là fermée aux étrangers.

Les Miléſiens, pour le remarquer en paſſant, étoient nés pour le commerce, & leurs colonies, conſervant le même goût, devinrent elles-mêmes dans la ſuite de puiſſantes métropoles. Sinope, par exemple, qui ne fut d'abord qu'une peuplade de Miléſiens, s'accrut tellement par le commerce, qu'elle fonda de grandes villes, & en particulier celle de Trébizonde *(k)*, ſi célèbre dans l'hiſtoire, & qui devint enfin la capitale d'un Empire, ou du moins d'un Etat conſidérable au commencement du XIII.e ſiècle. Mais ſi les Miléſiens étoient nés commerçans, ils en avoient auſſi les défauts: peu ſenſibles à l'intérêt commun de la Grèce, que l'intérêt

(h) Super octoginta urbium per cuncta maria genitrix. Plin. Hiſt. Nat. lib. V, pag. 278, edit. Hard. On lit en pluſieurs manuſcrits XC; Sénèque au contraire ne lui en donne que LXXV. *Lib. de Conſol. ad Helviam, cap. 6.*

(i) Suivant Strabon & Etienne de Byzance, Hérodote, qu'a ſuivi M. Huet, paroît d'un ſentiment contraire; mais Hérodote parle d'un fait poſtérieur à la fondation de Naucratis.

(k) Voyez la deſcription de cette ville dans Zoſime.

particulier leur fit lâchement abandonner en plusieurs rencontres, ils ne furent presque jamais occupés que du soin d'augmenter leurs richesses, & perdirent bien-tôt l'empire de la mer que les Cariens leur enlevèrent. Ceux-ci le possédèrent long-temps ; mais enfin il leur échappa pour rentrer dans la Grèce, & s'y fixer jusqu'à l'expédition de Xerxès.

Les Lesbiens, qui parvinrent à cet empire environ l'an 660 avant J. C *(l)*, ne firent jamais un commerce fort étendu; au moins ne trouve-t-on leurs colonies que sur les côtes de l'Hellespont, où véritablement elles étoient en grand nombre, & sur la côte méridionale de la Thrace. Les Mityléniens y avoient fondé, ou seulement repeuplé la petite ville d'Ænos *(m)* dans le voisinage de Maronée.

Environ l'an 600 avant J. C.

Mais les Phocéens, qui succédèrent aux Lesbiens, découvrirent aux Grecs des mers qui leur étoient inconnues, du moins c'est ainsi qu'en parle Hérodote. « Les Phocéens, dit-il, » sont les premiers entre les Grecs qui aient entrepris des voyages » de long cours : ils nous ont fait connoître la mer Adriatique, » la Tyrrhénie & l'Espagne; ils ont pénétré jusqu'à la ville de » Tartessus *(n)*, & mérité l'amitié d'Arganthonius, roi des Tartessiens. » Voilà ce que dit Hérodote, & il est d'ailleurs certain que les Phocéens étendirent leur commerce jusque sur les côtes de l'Italie, où ils fondèrent Vélie & Lagaria; sur la côte méridionale des Gaules, où ils bâtirent Marseille, si célèbre elle-même par son commerce & ses colonies; sur la côte d'Espagne, où ils jettèrent les fondemens d'*Artemisium* ou *Dianium*, aujourd'hui *Denia* dans le royaume de Valence. J'avoue cependant que l'origine de cette dernière ville est contestée, & que quelques écrivains en ont donné l'honneur aux Marseillois; mais tous les auteurs anciens conviennent que les Phocéens firent encore le commerce du Pont-Euxin,

(l) Voyez la chronique d'Eusèbe sur l'an 1341 depuis la naissance d'Abraham.

(m) Hérodote se contente de dire qu'Ænos étoit une ville Eolienne; quelques anciens Géographes attribuent la fondation d'Ænos aux Cuméens d'Asie.

(n) Mais on ne voit pas qu'ils aient fait aucun établissement sur cette côte de l'Espagne.

& qu'ils

& qu'ils fondèrent Lampſaque ſur la route de cette mer, & Amiſus ſur ſes côtes.

Les autres peuples que Caſtor place enſuite dans ſa chronique, ſont plus connus aujourd'hui par le rang qu'il leur a donné entre les maîtres de la mer & par toute autre marque, que par leur commerce & leurs colonies. On ne trouve, par exemple, aucune trace de celles des Naxiens, quoiqu'on ſache d'ailleurs qu'ils ont été très-puiſſans ſur la mer; il faut cependant excepter de cette remarque générale les Erétriens, & ſur-tout les Eginètes qui terminent la chronique de Caſtor, & qui poſſédoient l'empire de la mer lorſque Xerxès paſſa en Europe. Strabon nous apprend que les villes d'Erétrie & de Chalcis d'Eubée avoient établi des colonies dans la Macédoine, qu'Erétrie en particulier avoit fondé les villes Grecques de la preſqu'île de Pallène & des environs du mont Athos; & à l'égard des Eginètes, on ſait que le commerce ſeul les avoit élevés à ce haut degré de puiſſance. Comme le ſol de l'île d'Egine étoit pierreux, & par conſéquent peu propre au labourage *(o)*, les Eginètes cherchèrent dans leur induſtrie les moyens de ſubſiſter. La mercerie *(p)*, les manufactures, la fabrique d'une monnoie d'argent *(q)*, juſque-là

(o) Ἐμπόριον δὲ γενέσθαι, διὰ τὴν λυπρότητα τῆς χώρας, τῶν ἀνθρώπων βαλαυπουργούντων ἐμπορικῶς. *Strab. lib. VIII, pag. 376.*

(p) Πῶπον Αἰγιναῖον. *Ibid.*

(q) Ἔφορος δ' ἐν Αἰγίνῃ ἄργυρον πρῶτον κοπῆναί φησιν ὑπὸ Φείδωνος. *Strab. l. VIII, p. 376.* La véritable époque de l'origine de l'art monétaire, paroît être encore aujourd'hui très-incertaine. Suivant la chronique de Paros, Phéidon, premier magiſtrat de la ville d'Argos, fit faire à Egine des monnoies d'argent l'an 894 avant J. C : ἀφ' οὗ Φείδων ὁ Ἀργεῖος ἐδημοσίδυσεν ἐν Ἄργει, καὶ νόμισμα ἄργυρον ἐν Αἰγίνῃ ἐποίησεν, &c. voy. *la chronique.* Ephore, au rapport de Strabon, *lib. VIII, pag. 376*, diſoit nettement que les premières monnoies d'argent avoient été frappées en l'île d'Egine par Phéidon : Ἔφορος δ' ἐν Αἰγίνῃ ἄργυρον πρῶτον κοπῆναί φησιν ὑπὸ Φείδωνος. Ce ſentiment d'Ephore paroît appuyé par le témoignage de Pline, *lib. XXXIII, cap. 1*, & par le juriſconſulte Paul, *l. 1, ff. de contrah. empt.* qui aſſurent l'un & l'autre, qu'au temps de la guerre de Troie tout le commerce ſe faiſoit par échange: de-là il ſemble naturel de conclurre que Phéidon avoit inventé l'art de frapper des monnoies d'argent.

Mais Pollux a remarqué qu'on plaçoit anciennement au rang des inventeurs de l'art monétaire, non ſeulement Erichthonius qui vivoit 700 ans avant Phéidon, mais encore Démodice fille d'Agamemnon

inconnue dans la Grèce, firent d'abord tout leur commerce: mais leurs richeſſes s'étant accrûes inſenſiblement, ils étendirent leur commerce, & s'élevant par degré ils équipèrent des vaiſſeaux, aſſemblèrent des flottes, & devinrent enfin les maîtres de la mer. Strabon aſſure qu'après les Athéniens, les

roi de Cume, & femme de Midas roi de Phrygie. Selon Hérodote l'invention des monnoies étoit dûe aux Lydiens: πρῶτοι ἀνθρώπων, τῶν ἡμεῖς ἴδμεν, νόμισμα χρυσοῦ καὶ ἀργυρεῦ κοψάμενοι ἐχρήσαντο. Xénophane dit la même choſe dans Pollux, *l. IX, cap. 6.* Agloſthène en faiſoit honneur aux Naxiens. Plutarque aſſure en termes exprès, que Théſée, long-temps avant Phéidon, fit frapper des monnoies à Athènes avec le type d'un bœuf: ἔκοψε δὲ καὶ νόμισμας βοῦν ἐγχαράξας. Elles en avoient le type & le nom ſuivant Pollux *(ibid.)* & valoient deux dragmes. Les plus anciens ſcholiaſtes d'Homère & de Virgile diſent la même choſe que Plutarque & Pollux. Il y a plus, on conſerve encore aujourd'hui dans les cabinets des curieux, des monnoies de Jéruſalém avec les caractères ſamaritains, qui prouvent, au jugement de quelques Antiquaires, que ces monnoies ſont antérieures à la captivité, & peut-être même au ſchiſme des dix Tribus; puiſque nous trouvons dans l'Ecriture, dès le temps des Patriarches, l'uſage des monnoies établi en Syrie & en Egypte. Ainſi ce n'eſt plus à Phéidon, ni aux Eginètes, ni peut-être même à la Grèce en général, qu'on doit attribuer l'invention des monnoies; je dis, même des monnoies d'argent.

Dans cette contrariété de monumens aſſez précis, & certes tous reſpectables par leur antiquité, je ne vois que deux partis à prendre; le premier ſeroit de s'arrêter à l'opinion d'Otto Sperlingius qui diſtingue deux ſortes de monnoies qui ont eu cours ſucceſſivement parmi les Anciens: l'une informe & groſſière, coupée par petites pièces ou lames d'argent, d'or ou d'autre métal, ſans type, ſans légende, ni marque publique, tiroit toute ſa valeur de la matière & du poids. Telles étoient, ſelon Sperlingius, les monnoies anciennes dont parle l'Ecriture, & qui avoient cours en Aſie & en Egypte dès le temps d'Abraham; telles étoient encore, au temps de Jules Céſar, les monnoies de la grande Bretagne: l'autre ſorte de monnoies anciennes & qui fut ſubſtituée à la première, étoit frappée & portoit l'empreinte du coin, comme nous parlons aujourd'hui, c'eſt-à-dire, que ces monnoies avoient un type, ſoit une figure, ſoit une inſcription ou quelqu'autre marque de l'autorité publique. Sperlingius prétend qu'on ne vit point cette ſeconde ſorte de monnoies dans la Grèce avant Phéidon, dans la Lydie avant Créſus, dans la Perſe avant le premier Darius; ni enfin dans l'Italie & dans Rome avant Servius Tullius.

Mais en reconnoiſſant la néceſſité d'admettre ici la diſtinction propoſée par Sperlingius, j'avoue en même temps que je ne puis approuver l'uſage qu'il en a fait; car, pour me borner aux ſeuls témoignages des écrivains Grecs, pourquoi appliquer celui d'Hérodote & de Plutarque aux anciennes monnoies de la première eſpèce, & réſerver pour la ſeconde le paſſage de la chronique de Paros & ceux de Strabon, puiſque

Éginètes eurent la meilleure part à la victoire de Salamine; ainsi, quoique l'histoire ne parle de leurs colonies qu'une fois en passant, & peut-être dans le dessein de fixer les bornes de leur commerce dans l'île de Crète à l'orient, & dans l'Ombrie à l'occident, on ne doit pas en conclurre que ce

l'expression κόπειν νόμισμα, est la même dans Hérodote, dans Plutarque & dans Strabon; & que celle de la chronique est si générale, qu'on lui fera dire tout ce qu'on voudra, sans qu'on en puisse rien conclurre dans la question dont il s'agit! Mais pour mettre ici dans tout son jour la fausse application que Sperlingius a faite d'un principe très-véritable, il suffira de rapporter l'explication qu'il a donnée aux passages de Plutarque & de Pollux, pour plier l'un & l'autre à son sentiment: je commence par le passage de Pollux. Φείδων τοῦτος ὁ Ἀργεῖος ἔχεφα νόμισμα, &c. *pulchrè dixit* ἔχεφα νόμισμα, ajoûte Sperlingius, *inscripsit nummos primus, cum antea usi essent rudibus & non inscriptis.* Je suis étonné qu'un homme aussi habile dans la science des Médailles, ne se soit pas aperçû que le terme ἔχεφα νόμισμα, ou comme celui de *scripsit nummos*, étoient également inconnus l'un & l'autre dans le langage des anciens monétaires; & qu'en particulier le terme ἔχεφα, qui se lit dans toutes les éditions de Pollux, n'est qu'une altération légère & sensible du mot ἔκοφα, aussi familier aux anciens monétaires Grecs, que celui de *ferire* ou *percutere* l'étoit aux anciens monétaires Latins. J'avoue qu'on lit ἔχεφα dans un manuscrit de Pollux de la bibliothèque du Roi, le seul des sept que j'ai consultés, où se trouve le passage en question. Mais Jungerman, dans une note de la dernière édition de Pollux, nous avertit qu'il lisoit bien nettement ἔκοφα dans le manuscrit qu'il avoit sous les yeux: ainsi l'ἔχεφα des éditeurs sera, si l'on veut, une leçon ancienne; mais enfin une leçon vicieuse. Voyons maintenant le passage de Plutarque: ἔκοφα ὃ καὶ νόμισμα, dit cet auteur dans la vie de Thésée, βοῦν ἐγχαράξας, ἢ ἀφὸ τὸν Μαραθώνιον ταῦρον, ἢ ἀφὸ τὸν Μίνω στρατηγὸν, ἢ ὡς γεωργίαν τοὺς πολίτας παρακαλῶν. Ce que Pollux explique ainsi: τὸ δὲ παλαιὸν τοῦτο ἦν Ἀθηναίοις νόμισμα, καὶ ἐκαλεῖτο βοῦς, ὅτι βοῦν εἶχεν ἐντετυπωμένον. Je ne sai si l'on pouvoit désigner avec plus de précision les monnoies de la seconde espèce, avec un type ou l'empreinte d'une figure: mais Sperlingius l'entend bien autrement; voici ses termes: *Fallit & fallitur bonus ille Philosophus.... hæc verba Pollucis & Plutarchi conjuncta de hoc nummo βοῦς dicto, arguunt utrumque fovisse eum errorem* (scilicet) *hos nummos non solùm nummos fuisse, quod concedimus, sed etiam bove signatos, atque inde nomen hæsisse, quod non video sequi; sed βοῦν dictum numisma illud argenteum, quod tantum argenti continebat quo bos emi posset:* explication forcée & qui se trouve formellement démentie par le scholiaste d'Aristophane, dans une de ses notes sur la comédie des oiseaux, où il assure que le bœuf étoit représenté sur le didrachme, monnoie de Thésée, comme le hibou & la tête de Minerve le furent dans la suite sur le tétradrachme; ἦν γὰρ γλαῦξ ὀβολισμὸν (τῶν τετραδράχμων) καὶ πρόσωπον Ἀθηνᾶς, τῶν πρότερον δίδραχμων ὄντων ὀβολισμόν τε βοῦν ἐχόντων. Or nous avons encore un grand nombre

commerce fût peu de choſe: car outre qu'il fut la cauſe & le nerf de la grande puiſſance des Eginètes ſur la mer, comme nous venons de le dire, l'hiſtoire même remarque qu'un ſimple habitant de l'île d'Egine étoit devenu, par le commerce & dans un ſeul voyage, le plus riche particulier

de ces tétradrachmes, & par-là nous ſommes en état de juger de la forme du didrachme, monnoie de Théſée, & de l'explication de Sperlingius.

L'autre parti que je propoſe, eſt de diſtinguer deux ſortes de monnoies, même parmi les anciennes qui ont eu un type. La première & la plus ancienne, pluſtôt moulée que frappée, peut être comparée à ces monnoies Romaines que l'on voit encore aujourd'hui dans le cabinet du Roi, avec la figure d'un de ces animaux compris ſous l'eſpèce appelée en latin *pecus*, d'où vint apparemment le mot *pecunia*. Telles étoient, à peu de choſe près, les monnoies que Théſée fit frapper à Athènes. La ſeconde ſorte de monnoie étoit frappée & d'une forme plus élégante, approchant de celle des belles monnoies Grecques & Romaines par le volume & le contour de la pièce, & non par la beauté du coin; ce qu'on ne doit pas préſumer de ces temps reculés: & c'eſt peut-être de cette dernière ſorte de monnoie que parlent Strabon & Pollux, & dont ils attribuent l'invention à Phéidon; car, pour le remarquer en paſſant, ils ſont les ſeuls qui lui faſſent cet honneur, le terme vague dont ſe ſert la chronique, & les paſſages des autres auteurs, ne diſant rien de poſitif à cet égard.

Au reſte je ne prétends pas décider la queſtion, & même dans la crainte de m'y engager, & pour ne pas faire entrer une Diſſertation incidente dans la Diſſertation principale, je me ſuis contenté d'inſérer en ce troiſième Mémoire que l'an 894 avant J. C, on vit paroître dans la Grèce une nouvelle ſorte de monnoie d'argent, fort eſtimée, fort recherchée, & qui fut d'un grand profit pour l'île d'Egine, où Phéidon en avoit établi la première fabrique.

A la lecture de cette remarque & à l'endroit où je dis que, ſuivant Hérodote & Xénophane, l'invention de la monnoie étoit dûe aux Lydiens, on m'a objecté que je faiſois un écrivain Grec de ce même Xénophane qui, au jugement de M. Spanheim, étoit Lydien & l'inventeur de l'art monétaire parmi les Lydiens. Voici les termes de ce ſavant Antiquaire *(de præſt. & uſu numiſmatum, tom. I, pag. 9)*. *Neque de primæva ſignati æris, argenti, aurive vetuſtate nobis hic ſermo, ac proinde an.... primum ejus inventum tribui apud Græcos debeat.... Itono, &c. an Lydis ac inter eos Xenophani.* Je l'avoue, je rougis d'abord de la mépriſe, & je la crus toute entière de mon côté. Le nom Ξενοφάνης purement grec, aſſez commun dans la Grèce, fort connu par quelques Poëtes, Philoſophes & autres écrivains Grecs qui l'ont porté; tout cela ne put me raſſurer: je condamnois même déjà ces réflexions générales, comme des notions vagues qui entraînent dans la chaleur de la compoſition lorſque l'eſprit fortement attaché à ſon objet principal, n'eſt point aſſez en garde dans les détails contre les ſurpriſes du préjugé. Cependant je ne pouvois me diſſimuler à moi-même que tout ce que j'ai avancé dans ce

de la Grèce *(r)*, pour les temps que nous avons compris dans la première partie de ce Mémoire.

Je ne dois pas dissimuler qu'Hérodote semble renverser d'un seul trait tout ce que je m'efforce ici d'établir en faveur du commerce des Eginètes. Cet historien raconte que Pausanias, *Liv. IX.*

Mémoire & dans les notes, je l'avois puisé dans les sources, en consultant même les manuscrits au besoin. C'est pourquoi ayant recherché depuis avec soin sur quel fondement j'avois pû citer Xénophane comme un écrivain Grec qui auroit parlé de l'invention des monnoies parmi les Lydiens, je me suis souvenu d'avoir lû dans Pollux, ces termes exprès, πέμπτα δ' ἂν τις φιλόπολιν εἶναι νομίζοι καὶ τὸν ὅτι τῷ νομίσματι λόγον ἐπιζητεῖν, εἴτε Φείδων ὁ Ἀργεῖος ἔκοψε νόμισμα, εἴτε Δημοδίκη (*Heracl. Pont.* Ἑρμοδίκη) ἡ Κυμαία συνοικήσασα Μίδᾳ τῷ Φρυγὶ, παῖς δ' ἦν Ἀγαμέμνονος Κυμαίων βασιλέως, εἴτε Ἀθηναίοις Ἐριχθόνιος καὶ Λύκος, εἴτε Λυδοὶ κατά φησι Ξενοφάνης. Ce que je traduis ainsi en françois : » Ce » seroit peut-être une curiosité louable que de rechercher l'origine de » l'art monétaire ; si Phéidon est le » premier qui ait fait frapper des » monnoies, ou si cette gloire est » dûe à Démodice fille d'Agamemnon roi de Cume, & femme de » Midas roi de Phrygie ; ou enfin » si cette invention doit être attribuée à Erichthonius & à Lycus » dans Athènes, ou aux Lydiens, » comme l'assure Xénophane ». Il est vrai que je donne ici le texte de Pollux avec les corrections qu'on y a faites ; mais outre qu'elles sont toutes autorisées par les manuscrits, aucun de ces changemens n'intéresse le passage en question, puisque les éditions, comme les manuscrits, portent également & sans variation, εἴτε Λυδοὶ κατά φησι Ξενοφάνης, & que je n'ai besoin que de ces deux ou trois mots pour la preuve de ma proposition. Il y a plus, Hérodote & Pollux sont les seuls anciens auteurs qui parlent de l'art monétaire comme d'une découverte des Lydiens ; mais leur récit est différent. Hérodote assure le fait & ne cite aucun garant. Pollux rapporte le même fait sur la foi de Xénophane, nom purement grec qui ne peut être appliqué à un Lydien sans un témoignage positif de l'antiquité. Or quelques recherches que j'aie pû faire, je ne trouve parmi les Anciens, ni même parmi les Modernes, excepté M. Spanheim & ceux qui l'ont copié, aucun écrivain bon ou mauvais, qui ait parlé d'un Xénophane Lydien, ou même d'un Xénophane inventeur de la monnoie en Lydie. Voilà ce qui m'a fait dire & ce qui me fait répéter ici que, suivant Hérodote & Xénophane, l'invention de l'art monétaire étoit dûe aux Lydiens en général, & non à un Lydien en particulier nommé *Xénophane*. Au reste, si la présomption agit encore en faveur de M. Spanheim, ou plustôt en faveur de son nom, car il ne cite aucun garant de son opinion ; on ne pourra du moins m'accuser de négligence, ou d'avoir donné imprudemment dans une bévûe ridicule.

(r) Hérodote parlant des grandes richesses que Coléus de Samos rapporta de Tartessus, ajoûte : ὥστε ἀποναυσάντες οὗτοι ὀπίσω, μέλισα δὴ Ἑλλήνων πάντων, τοὺς ἡμεῖς ἀπρεκέϊην ἴσμεν, ἐκ φορτίων ὠκέρδησαν, μετὰ γε Σώστρατον τὸν Λαοδάμαντος, Ἀιγινήτην. τοῦτῳ δὲ οὐκ οἷά τε ὅτι εἰσὶ ἄλλον.

après ſa victoire, fit défendre dans toute l'armée de toucher au butin, qu'il ordonna aux Hilotes de le ramaſſer, & que ceux-ci, au nombre de trente-cinq mille, raſſemblèrent tout ce qui ſe trouva de plus précieux dans le camp des Perſes & ſur le champ de bataille, qu'ils dérobèrent les bracelets, les colliers & les autres bijoux d'or qui ſe purent aiſément cacher, & qu'ils les vendirent aux Eginètes pour du cuivre : voilà, continue Hérodote, l'origine & la première cauſe des grandes richeſſes de l'île d'Egine.

Mais outre que ces dernières paroles, priſes à la lettre, ſeroient démenties par tout ce que nous liſons dans l'hiſtoire ſur le commerce, les richeſſes & la grande puiſſance des Eginètes, dans les temps antérieurs à la bataille de Platée, de laquelle Hérodote parle en cet endroit, il eſt viſible que l'hiſtorien n'a eu en vûe que le temps où il vivoit, bien éloigné de celui dont il s'agit, & même poſtérieur au paſſage de Xerxès en Europe.

C'eſt à cette dernière époque que finit le dénombrement de Caſtor dans la chronique d'Eusèbe : mais parce qu'il y a viſiblement quelques lacunes dans la chronique à cet égard, & que d'un côté Thucydide place les Corinthiens entre les maîtres de la mer, que de l'autre Hérodote aſſûre que Polycrate, tyran de Samos, affecta cet empire ; que d'ailleurs Selden prétend que ſi la chronique de Caſtor fût parvenue juſqu'à nous, on y verroit auſſi les Lacédémoniens & les Athéniens ; & qu'enfin les Corinthiens ſur-tout doivent être placés dans cette première claſſe des commerçans de la Grèce ; voyons ſeulement juſqu'où ces différens peuples ont porté leur commerce & leurs colonies : car de chercher à remplir en ce Mémoire les lacunes de la chronique d'Eusèbe, ou de remuer ici toute l'ancienne chronologie pour déterminer le temps précis où les Corinthiens en particulier, & en général tous les autres peuples dont j'ai parlé, ont eu chacun à leur tour l'empire de la mer, & combien de temps ils l'ont poſſédé, ce ſeroit un travail déplacé ; on doit ſe ſouvenir que je ne fais pas une hiſtoire, je cherche une preuve qui dépend

d'un grand nombre de faits que je rappelle au beſoin, & que je puis arranger comme il me ſemble à propos: & ſi j'ai ſuivi la chronique d'Euſèbe dans le dénombrement de ces peuples, ſi j'ai rapproché toutes les colonies des temps où il nous dit que leurs métropoles ont eu l'empire de la mer, ce n'eſt pas que l'ordre d'Euſèbe m'ait paru le meilleur, ou que j'aie prétendu fixer l'époque de ces différens établiſſemens; j'ai voulu ſeulement en cela éviter la confuſion qui ſe gliſſe inſenſiblement dans les longs détails. Je reviens aux Corinthiens.

Corinthe ſituée dans l'Iſthme qui lie enſemble toutes les parties du continent de la Grèce, & qui ſépare ſes deux mers, connut de bonne heure tout l'avantage de ſa poſition, s'appliqua à la marine & la perfectionna. C'eſt, dit-on, en cette ville que furent inventées deux nouvelles eſpèces de bâtimens fort connus dans l'hiſtoire ancienne, je parle des vaiſſeaux longs & des galères à trois rangs de rames. Si l'on doit juger de la marine d'une métropole par celle de ſes colonies, Corinthe l'emporte à cet égard ſur toutes les villes dont j'ai parlé juſqu'ici. Lorſque Xerxès arma contre la Grèce, & dans le plus grand danger qu'une nation toute entière puiſſe jamais courir, Syracuſe, colonie de Corinthe, équipa ſeule en cette occaſion, une flotte preſque auſſi nombreuſe que celle que toute la Grèce avoit pû aſſembler. Cependant le commerce des Corinthiens ne fut jamais fort étendu par mer, du moins à en juger par la poſition de leurs colonies, je parle de celles que nous connoiſſons encore aujourd'hui, & qui ſe trouvent bornées au ſeptentrion par la côte de l'Illyrie où ils avoient Apollonia; à l'occident, par la côte orientale de la Sicile où ils avoient Syracuſe; à l'orient, par la côte occidentale de la preſqu'île de Pallène où ils avoient Potidée. Je paſſe ſous ſilence les autres colonies de Corinthe, parce qu'étant preſque toutes dans le voiſinage de la métropole, je crois ce détail étranger à la preuve de ma première propoſition.

A l'égard de Polycrate, tyran de Samos, outre que je ne vois pas bien nettement la penſée d'Hérodote, lorſqu'il aſſure

Liv. III, chap. 22.

qu'après Minos, Polycrate *(f)* aſpira, le premier des Grecs, à l'empire de la mer, nous ne connoiſſons aujourd'hui ni le commerce de Samos, ni ſes colonies, à la réſerve peut-être de celle qui s'établit à Pouzzoles, & de ces différentes troupes de Samiens qui ſe bannirent volontairement de leur patrie pour chercher en Crète *(t)*, en Sicile *(u)* ou dans la haute Egypte *(x)*, un aſyle contre la tyrannie.

Mais l'opinion de Selden mérite qu'on s'y arrête un peu davantage. Ce Critique a avancé que Caſtor avoit continué ſa chronique juſqu'au règne d'Auguſte ſous lequel il a vécu; & que ſi elle fût parvenue juſqu'à nous, on y verroit auſſi les Athéniens & les Lacédémoniens poſſéder tour à tour l'empire de la mer.

Quoique ce ſentiment me ſemble peu réfléchi par rapport à l'étendue que donne ici Selden à la chronique, puiſqu'Euſèbe qui l'avoit entière & ſous les yeux, & qui laiſſe entrevoir un deſſein marqué d'en parer ſon ouvrage, n'a porté le dénombrement des maîtres de la mer, que juſqu'à l'expédition de Xerxès; toutefois je reconnois volontiers, avec Selden, que les Lacédémoniens & les Athéniens ont mérité, dans les temps poſtérieurs, d'avoir place en cette chronique. Lorſque la Grèce ſe vit menacée par les armes de Xerxès, elle raſſembla toutes ſes forces maritimes, & en déféra le commandement aux Lacédémoniens: & l'on peut dire en quelque ſorte, qu'ils eurent alors l'empire de la mer; quoiqu'à y regarder de plus près, ce fut pluſtôt-là une commiſſion ou une puiſſance précaire, que cette eſpèce d'empire dont nous parlons, & que les Lacédémoniens n'ont poſſédé véritablement qu'après la victoire d'Aiguepotames & la priſe d'Athènes qui en fut la ſuite:

(f) Strabon, *lib. XIV, pag. 945*, aſſure que Polycrate poſſéda en effet cet Empire: ἦν δ' ὁμὲν καὶ τύχη καὶ δυνάμει λαμπρὸς, ὥστε καὶ θαλαττοκρατῆσαι.

(t) Ἐπικαλεσαμένων (Λακεδαιμονίους) τῶν μετὰ ταῦτα Κυδωνίην τὴν ἐν Κρήτῃ κτισάντων Σαμίων. *Herod. lib. III, cap. 44.*

(u) Ὁ δὲ Κάδμος ἔσπ. . . . . οἴχετο ἐς Σικελίην, ἔνθα μετὰ Σαμίων ἔσχε τε καὶ κατοίκισε πόλιν Ζάγκλην τὴν ἐς Μεσσήνιον μεταβαλοῦσαν τοὔνομα. *Herodot. lib. VII, cap. 164.*

(x) Ἀπικόμενοι μὲν φανεροί εἰσι ἐς Οἴασιν πόλιν, τὴν ἔχουσι μὲν Σάμιοι τῆς Ἀρχιωνίης φυλῆς λεγόμενοι εἶναι. *Herod. lib. III, cap. 26.*

évènement

évènement postérieur de près de quatre-vingts ans au passage de Xerxès en Europe.

Mais si Lacédémone eut alors l'empire de la mer, toutes ses colonies sont antérieures à cette époque: la côte de Pamphylie à l'orient, celle de l'Italie à l'occident, en furent les bornes; & ce qu'il est important de remarquer, le commerce n'en fut jamais le motif *(y)*; Lacédémone ne se proposa jamais dans ces peuplades, que de prévenir l'extrême misère de ses habitans, effet naturel du partage qu'avoit fait Lycurgue *(z)*, ou de se débarrasser d'une multitude peu affectionnée, & qui donnoit de l'inquiétude. C'est dans la première vûe que furent fondées les colonies de Crète & de Carie; mais pour se défaire de toute cette jeunesse que la première guerre de Messène avoit vû naître, & qui étoit tout à la fois la honte & la terreur de Sparte, on l'envoya sur les côtes d'Italie où elle fonda Tarente, & s'empara bien-tôt après de la ville de Brindes.

(y) Depuis le retour des Héraclides, Lacédémone avoit toûjours eu les armes à la main, dans le dessein d'asservir le Péloponnèse, & de commander au reste de la Grèce. La réforme de Lycurgue affermit les Lacédémoniens dans ce projet ambitieux & dans le mépris qu'ils avoient toûjours eu pour l'agriculture, pour les arts & les sciences; & pour le commerce en particulier, il fut défendu par une loi expresse de ce Législateur, & il devenoit impraticable par la nouvelle constitution de l'Etat. *Voy. Isoc. in Panath. Plut. in Lycurgo.*

(z) Lycurgue ayant divisé toutes les terres de la Laconie en trente-neuf mille portions égales, il répartit entre les habitans de Sparte, les neuf mille portions qui se trouvoient dans le voisinage de cette ville. *Διένειμε τὴν μὲν ἄλλην τῆς περιοίκοις Λακωνικὴν, τετισμυρίους κλήρους, τὴν δὲ εἰς τὸ ἄστυ τὴν Σπάρτην συντελοῦσαν, ἐνακισχιλίους· τοσοῦτοι γὰρ ἐγένοντο κλῆροι Σπαρτιατῶν. Plut. in Lycurg.* Le Législateur défendit en même temps aux pères de famille d'augmenter, de diminuer ou de vendre les terres qu'il avoit assignées à chacun d'eux pour l'entretien de leur famille; ainsi chaque portion étant assez modique dans son origine, & les moyens de l'augmenter & d'acquérir étant interdits, lorsqu'une famille devenoit nombreuse, elle tomboit dans la pauvreté. Ajoûtez à cela que chacune de ces portions diminuoit nécessairement avec le temps, s'il est vrai, comme quelques Anciens l'ont prétendu, que les affranchis & même les étrangers qui vouloient s'établir à Sparte & vivre sous sa discipline, étoient admis au partage des terres: *ἔνιοι δὲ ἔφασαν ὅτι καὶ τῶν ξένων ὃς ἂν ὑποδύηται τὴν ἄσκησιν τῆς πολιτείας, κατὰ τὸ βούλημα τοῦ Λυκούργου μετεῖχε τῆς ἀρχῆθεν διατεταγμένης μίσεως. Plut. ibid.*

Les Athéniens ſemblent d'abord venir ici plus naturellement ; car outre qu'ils ſuccédèrent aux Lacédémoniens dans le commandement de toutes les forces maritimes de la Grèce, & que dans la ſuite, en différens temps, ils ont été véritablement les maîtres de la mer *(a)*, on trouve de très-bonne heure les colonies Athéniennes dans la pluſpart des îles de l'Archipel, dans la Thrace, ſur la côte occidentale de l'Aſie mineure, dans l'île de Chypre, en Sicile & en Italie *(b)*. Toutefois je ne crains point d'avancer que les Athéniens n'ont point eu l'empire de la mer avant le paſſage de Xerxès en Europe.

En effet, quand je conſidère que la ville d'Athènes ſituée dans les terres à deux lieues de la mer *(c)*, n'avoit alors qu'un aſſez mauvais port & très-petit ; qu'elle donnoit toute ſon attention aux armées de terre ; qu'avant la guerre avec les Eginètes elle n'eut point en mer de flotte conſidérable ; que pour le ſecours promis à Ariſtagore, elle eut peine à raſſembler vingt vaiſſeaux ; qu'elle en emprunta de ſes voiſins pour le tranſport de ſes colonies ; que la comédie ancienne blâme Thémiſtocle d'avoir ôté la lance & le bouclier aux Athéniens, pour leur mettre en main la rame ou l'aviron ; que ce grand homme forma leur marine ; que cent ans après Thémiſtocle, Iſocrate reproche aux Athéniens l'ambition de dominer ſur la mer comme une paſſion nouvelle & la cauſe de tous les maux de la Grèce ; qu'enfin, dans les temps antérieurs à la guerre des Perſes, les Barbares, les Rhodiens, les villes d'Eolie & d'Ionie, les Eginètes mêmes, voiſins & ennemis des Athéniens, ont eu ſucceſſivement & tour à tour de très-groſſes flottes, je ne puis croire qu'Athènes fût alors

(a) Pauſanias, *in Att.* remarque que Philippe de Macédoine enleva aux Athéniens l'empire de la mer pendant la paix qui ſuivit la bataille de Chéronée.

(b) Meurſius compte juſqu'à quarante colonies Athéniennes ; mais outre qu'il n'a en vûe que de groſſir le nombre de ces colonies en raſſemblant indifféremment tout ce qui a porté le nom de colonies Athéniennes dans l'antiquité, il ne diſtingue ni le temps ni l'objet de leur fondation.

(c) Quelques auteurs ne comptent que trente-cinq ſtades ; d'autres en donnent quarante à cette diſtance.

en état de donner la loi ſur la mer par la ſupériorité de ſes forces maritimes: je ſuis même perſuadé, malgré le préjugé commun, que cette ville n'a fait aucun commerce, ni par terre, ni par mer, pendant tout l'intervalle de temps qui s'eſt écoulé depuis ſa fondation juſqu'à l'arrivée des Perſes dans la Grèce. L'Attique, pays maigre & montueux, d'une terre légère & de peu de rapport, n'avoit alors que ſes oliviers, ſes laines, du ſel, du miel & quelques mines d'argent peut-être aſſez riches, mais certes ſi mal exploitées dans ces premiers temps, que ſous le règne d'Auguſte & cinq cens ans après la défaite des Perſes, on travailloit encore les ſcories de ces mines avec quelque profit. Les habitans de l'Attique *(d)* portés à la douceur *(e)*, à la joie, aux plaiſirs de l'eſprit, peu touchés des richeſſes, mais paſſionnés pour la juſtice & pour la gloire, donnoient alors tous leurs ſoins aux arts qui étendent les commodités de la vie & ſes agrémens *(f)*, ou à la police & aux armes qui en aſſurent la jouiſſance *(g)*. Théſée, Dracon & Solon partagèrent l'un après l'autre toute cette multitude en différentes claſſes, & je ne vois, dans les réſultats de ces

(d) Je conſidère ici les habitans de l'Attique dans la pureté de leur naturel, & non dans l'état de corruption où les Comiques & Parrhaſius ont peint dans la ſuite le peuple d'Athènes, ſi toutefois ce portrait de Parrhaſius a jamais exiſté tel que Pline nous l'a décrit, *Hiſt. Nat. lib. XXXV, pag. 693, edit. Hard.* Voici les termes de Pline: *Parrhaſius pinxit demon Athenienſium argumento quoque ingenioſo; volebat namque varium, iracundum, inconſtantem, eundem exorabilem, clementem, miſericordem, excelſum, glorioſum, humilem, ferocem, fugacemque.* Carlo Dati, en rapportant ce paſſage dans ſes vies des anciens Peintres, avoue ingénument qu'il n'a jamais pû concevoir par quel rare ſecret Parrhaſius, avec le ſeul ſecours du deſſein & de la couleur, avoit pû mettre dans une ſeule figure l'expreſſion fine & délicate de tant de qualités oppoſées, que l'eſprit même a de la peine à démêler & à ſaiſir.

(e) Φιλάνθρωπος ἄχει τ̃ πολεμίων (δῆμος Ἀθηναίων). *Plut. de adminiſt. rep. lib. I.*

(f) Πρώτη γδ (ἡ πόλις τ̃ Ἀθηναίων) νόμους ἔθετο καὶ πολιτείαν καθεστήσατο. . . καὶ μὴ δὴ καὶ τ̃ τεχνῶν τὰς μ̃ πρὸς τὰ ἀναγκαῖα τοῦ βίου χρησίμας, καὶ τὰς πρὸς ἡδονὴν μεμηχανημένας, τὰς μὲν εὑροῦσα, τὰς δὲ δοκιμάσασα, &c. *Iſoc. in Paneg.*

(g) Πολλῶν δὴ καὶ ἄλλων ἡ πόλις ἥδε μήτηρ καὶ τροφὸς ἁμενὴς τεχνῶν γέγονε, τὰς μὲ εὑρεμένη καὶ ἀναφήνασα πρώτη, παῖσ δὲ διώαμιν παρασκεῦσα καὶ τιμὴ καὶ αὔξησιν. *Plut. bello ne, an pace, clariores fuerint Athenienſes.*

distributions, ni corps de marchands *(h)*, ni classes de matelots : la ville d'Athènes elle-même, pauvre alors & honorant la pauvreté, n'étoit bâtie que de terre & de bois *(i)*, quoiqu'elle eût de la pierre & du marbre à sa porte, & dans son sein des artistes les meilleurs peut-être qui fussent au reste du monde ; enfin, pour tout dire en deux mots, on ne trouvera dans l'Attique en ces temps reculés, ni les moyens qui soûtiennent le commerce, ni la cupidité qui en est l'ame, ni cet air d'opulence & de magnificence qui en est le fruit. Toutes ces colonies dont j'ai parlé & qui fondent le préjugé commun, ne prouvent rien ; elles eurent toutes un motif plus noble que celui de l'intérêt & du commerce : « Nos ancêtres *(k)*, dit Isocrate en parlant aux Athéniens, » nos ancêtres instruits de bonne heure dans la pratique de » toutes les vertus, goûtoient dans le repos les fruits d'un » sage gouvernement, tandis que les autres villes de la Grèce » agitées de troubles domestiques, éprouvoient toutes les fureurs » des guerres civiles. Touchés de tant de maux, ils se firent » un crime de la tranquillité où ils vivoient sans la partager » avec le reste de la nation ; envisageant d'ailleurs, en ce » desordre, la ruine prochaine de tous les Grecs, ils résolurent

(h) Ce qu'on lit dans Démosthène & ses commentateurs au sujet des droits & privilèges du corps des marchands d'Athènes, doit s'entendre du siècle où vivoit cet Orateur.

(i) La citadelle d'Athènes n'opposa à Xerxès qu'une enceinte de bois. Cimon, dans la suite, fit bâtir de pierres les murailles de cette citadelle : au temps même de Démosthène, la plupart des maisons de cette ville étoient encore faites de terre ; ce qui lui fit dire : ὑμεῖς δὲ, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, μὴ θαυμάζετε τὰς γενομένας κλοπὰς, ὅταν τοὺς μὲν κλέπτας χαλκοῦς, τοὺς δὲ τοίχους πηλίνους ἔχωμεν. Plutarque a trouvé un bon mot dans ce passage, je ne le donne ici que comme une preuve. Dicéarque (il avoit été disciple d'Aristote) dans un fragment qui nous reste de sa description de la Grèce, dit en parlant de la ville d'Athènes : αἱ μὲν πολλαὶ τῶν οἰκιῶν ὑπελεῖς, ὀλίγαι δὲ χρησίμαι. ἀπιστῆσαι δ' ἂν ἐξαίφνης ἰδὼν τὴν ξένων θεωρουμένην, εἰ αὐτή ἐστιν ἡ περιβοητοτάτη τῶν Ἀθηναίων πόλις. Enfin les Athéniens, & sur-tout les anciens Comiques donnoient le nom de τοιχωρύκτης, τοιχωρύχος aux voleurs de nuit, parce qu'anciennement ils perçoient ces murs de terre & de bois pour entrer & voler dans les maisons.

(k) Ἐκεῖνοι γὰρ ἦσαν (οἱ βασιλεῖς) οἱ παιδεύσαντες τὸ πλῆθος ἐν ἀρετῇ καὶ δικαιοσύνῃ καὶ σωφροσύνῃ, & le reste de cet endroit d'Isocrate dans le Panath.

de la prévenir, & envoyèrent leurs ambaſſadeurs dans toutes « les villes où la diſcorde s'étoit gliſſée. Des hommes choiſis « dans Athènes furent écoutés, & eurent bien-tôt concilié les « intérêts divers & pacifié tous les différends; mais pour aſſurer « la durée d'un calme ſi néceſſaire au ſalut de tous, ils prati- « quèrent adroitement la populace indigente & ſéditieuſe, l'en- « rôlèrent ſous nos étendards, & ſe chargèrent du ſoin de la « faire ſubſiſter. La République toûjours conſtante en ſon aver- « ſion pour les Barbares, envoya contre eux cette nouvelle « armée, les chaſſa des Cyclades & de quelques villes du con- « tinent; & pour éloigner tout ſoupçon d'avarice ou d'ambition, « elle abandonna ſa conquête à cette multitude, & à tout ce « qu'il y avoit alors de néceſſiteux dans la Grèce, les établit « dans les îles & dans le continent, leur donna des loix & « régla la forme de leur gouvernement ». Tels ſont les différens traits que j'ai recueillis du diſcours d'Iſocrate, & qui prouvent bien, ce me ſemble, que le commerce & les vûes d'intérêt n'eurent point de part à l'établiſſement des colonies Athéniennes. Toutefois ſi quelqu'un s'obſtine encore dans le préjugé commun, je n'en diſputerai point avec lui, s'il reconnoît du moins que la côte de l'Aſie mineure à l'orient, celles de la Sicile & de l'Italie à l'occident, furent les bornes de ces colonies; & que celles-ci, comme celles des autres villes qui ont eu en différens temps l'empire de la mer, ont toutes été renfermées dans les bornes de la mer Méditerranée & du Pont-Euxin, juſqu'au paſſage de Xerxès en Europe. Je viens au ſecond ordre des villes commerçantes de la Grèce; mais je réſerve ce détail pour une autre ſéance.

OBSERVATIONS SUR LES ORACLES RENDUS PAR LES AMES DES MORTS.

Par M. FRÉRET.

17 Janvier 1749.

COMME ces ſortes d'Oracles avoient perdu peu à peu leur crédit par l'établiſſement des *Oracles parlans* d'Apollon à Delphes & en pluſieurs autres lieux de la Grèce, & peut-être auſſi parce qu'ils demandoient un certain appareil de machines dont le jeu devoit manquer ſouvent, ce genre de divination avoit été abandonné à ceux qui exerçoient l'art odieux & mépriſé de la *Goëtie* ou *Magie noire*. C'eſt ſans doute par cette raiſon que les Critiques modernes ont négligé d'en parler, du moins avec un certain détail. Il m'a paru cependant que cette divination avoit joui, dans les premiers temps, d'une plus grande conſidération; & que, comme elle étoit en quelque façon liée avec le fonds de l'ancien ſyſtème religieux des Grecs, elle pouvoit mériter l'attention de ceux qui veulent connoître cette ancienne Religion.

Il eſt ſûr, par les ouvrages d'Homère & d'Héſiode & par les plus anciennes fables des Grecs rapportées dans le poëme des travaux ruſtiques, que le dogme de l'immortalité de l'ame & de ſon exiſtence après qu'elle eſt ſéparée du corps, avoit été de tout temps une opinion populaire chez les Grecs, & qu'on ne s'étoit point aviſé d'en douter avant l'établiſſement de cette philoſophie qui trouva l'art de diſputer de tout & de tout réduire en problème.

Dans Héſiode les hommes de l'âge d'or deviennent, après leur mort, des génies conſeillers du Souverain des Dieux, qui obſervent les actions des hommes, & qui veillent d'une façon inviſible à leur conſervation; ceux de l'âge d'argent ou du ſecond âge devinrent les génies terreſtres: pour ceux

de l'âge d'airain, ayant irrité les Dieux par leur injuſtice, ils deſcendirent ſans gloire dans le ténébreux ſéjour de Pluton, & ne jouirent d'aucuns honneurs. Ceux de l'âge héroïque, qu'Héſiode compte pour le quatrième, devinrent des *Héros*, & furent tranſportés après leur mort dans les Iſles fortunées au milieu de l'océan, où ils mènent une vie exempte de ſoins & de travail, parce que la terre y produit d'elle-même trois riches moiſſons dans le cours de chaque année.

Il étoit naturel que des gens qui croyoient l'exiſtence des ames ſéparées du corps, qui ſuppoſoient que ces ames conſervoient des ſentimens, des goûts & des paſſions analogues à ce qu'elles avoient éprouvé pendant leur vie, ſe perſuadaſſent auſſi qu'elles s'intéreſſoient encore à ceux qu'elles avoient laiſſés ſur la terre, & que s'il étoit poſſible de les interroger, elles ne refuſeroient pas de les aider de leurs conſeils. Mais comme ce raiſonnement prouve tout au plus une ſimple poſſibilité, je paſſe aux preuves de fait, qui l'emporteront toûjours ſur les preuves de raiſonnement, & qui montreront que la ſuperſtition avoit tiré cette conſéquence du principe, & qu'elle s'en étoit ſervi pour établir un genre de divination, dans lequel on croyoit avoir des moyens aſſûrés de forcer les ames des morts à venir répondre aux queſtions qu'on vouloit leur faire.

Périandre, tyran de Corinthe, c'eſt Hérodote qui parle, ayant frappé dans un emportement de colère ſa femme Méliſſe fille de Proclès tyran d'Épidaure, pour laquelle il avoit cependant un amour très-violent, elle mourut des ſuites de ce coup. Quelque temps après un hôte de Périandre vint pour retirer un dépôt dont il avoit confié la garde à Méliſſe : on ignoroit où elle l'avoit mis, & on le chercha inutilement. Périandre crut devoir interroger là-deſſus Méliſſe elle-même, & il envoya conſulter l'Oracle des morts, Νεκυομαντήιον, établi dans la Theſprotie ſur les bords du fleuve *Acheron* : l'exiſtence de ce fleuve eſt certaine, & l'on ſait même aſſez exactement où étoit ſon embouchûre. *Herod. V, 93.* *Thucyd. I, 47.* *Strab. VII, 324.*

L'ombre de Méliſſe déclara qu'elle ne pouvoit répondre, parce qu'elle étoit accablée de froid ; les vêtemens qu'on a

enterrés avec moi, dit-elle, ne me peuvent ſervir, parce qu'on ne les a pas brûlés; & pour convaincre Périandre de la vérité de ma plainte, qu'il ſe rappelle, ajoûta-t-elle, ce qui s'eſt paſſé après ma mort. Périandre qui aimoit ſa femme avec fureur, avoit voulu lui donner après ſa mort, dit Hérodote, les mêmes témoignages de ſon amour, que ſi elle eût encore été vivante (ce ne ſont pas là tout-à-fait les termes de l'hiſtorien Grec). La réponſe des députés frappa Périandre; & pour faire ceſſer les plaintes de Méliſſe, il ordonna à toutes les femmes de Corinthe, eſclaves & libres, de ſe rendre au temple de Junon, parées comme pour un jour de fête. Lorſqu'elles y furent, ſes Gardes s'emparèrent des portes & les obligèrent de quitter tous leurs vêtemens. Ces habits furent portés ſur la foſſe de Méliſſe, & brûlés avec les cérémonies religieuſes obſervées dans les funérailles. On envoya de nouveaux députés à l'Oracle, & l'ombre de Méliſſe ne fit plus de difficulté de déclarer où étoit le dépôt.

Il ne s'agit pas d'examiner ce qu'il y avoit de vrai dans cette hiſtoire, ni de quels moyens les Prêtres s'étoient ſervis, ſoit pour faire paroître l'ombre de Méliſſe, ſoit pour être en état de répondre juſte à la queſtion de Périandre: il me ſuffit que la narration d'Hérodote ſuppoſe l'exiſtence de l'Oracle & l'uſage de le conſulter; car il n'y a rien dans ſes expreſſions qui puiſſe faire penſer que l'Oracle ne ſubſiſtât plus au temps où il écrivoit, c'eſt-à-dire, environ un ſiècle après Périandre. Thucydide parle de cet *Acheron* de la Theſprotie & du marais *Acheruſia* qu'il traverſoit. Pauſanias ajoûte que le Cocyte, ainſi nommé parce que ſes eaux étoient mauvaiſes, tomboit dans ce marais; mais Strabon n'en fait aucune mention. Pauſanias ſuppoſe encore que, dès le temps d'Orphée, cet Oracle, dont parle Hérodote, ſubſiſtoit ſur les bords de l'Acheron, que le chantre de Thrace alla y évoquer l'ombre d'Eurydice; mais que n'ayant pû l'obliger à revenir avec lui, il mourut de douleur. Je ne rapporte cette idée de Pauſanias que pour ne rien omettre: car la fable d'Eurydice étoit une fiction aſſez nouvelle; & il n'étoit pas même trop ſûr qu'il y eût

Thucyd. I, 47. *Strab. VII, 324.* *Pauſan. I, 40.* *Ibid. IX, 769.*

y eût jamais eu un Orphée: du moins Ariſtote, cité par Cicéron, le croyoit-il un perſonnage imaginaire; ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'Homère & Héſiode ne l'ont point connu. *Cicer. de nat. Deorum, l. 1, 38.*

Pauſanias ajoûte que l'oracle de la Theſprotie avoit donné à Homère l'idée de la Nécyomantie de l'Odyſſée, & que c'étoit de-là qu'il avoit pris les noms des fleuves infernaux. D'autres vouloient qu'il fallût les chercher dans le pays de Cume d'Italie, dans les ſources d'eau brûlantes, dans les cavernes empoiſonnées, dans les *ſoufrières*, &c. qu'on voit encore au voiſinage de cette ville: il y avoit même en cet endroit, à ce que penſoit Éphorus, un Phlégéthon, un Cocyte & un Oracle des morts où l'on n'arrivoit que par des chemins ſoûterrains inacceſſibles à la lumière, comme la caverne de l'Oracle, & comme celles que les Prêtres habitoient. Mais cet Oracle & ces Prêtres n'ont été connus que d'Éphorus écrivain ami du merveilleux, & dont la bonne foi n'étoit pas trop bien établie, au jugement de Diodore *(a)* & de Sénèque. Il eſt du moins ſûr, par le témoignage de Strabon, qu'on ne trouvoit dans ce canton aucuns veſtiges, ni de ces Prêtres des morts, ni de cet Oracle, ni de ces anciennes routes ſoûterraines; & il eſt fort probable que tout cela avoit été imaginé par les colonies Grecques de la côte voiſine de l'Averne. Je ne m'étends pas ſur cet article ſur lequel Cluvier a raſſemblé preſque tout ce qu'en ont dit les Anciens; j'obſerverai ſeulement que ſi Homère avoit eu quelque pays en vûe dans les voyages d'Ulyſſe vers l'occident de l'Europe, ce ſeroit vers les côtes de l'Italie & aux environs de Naples & de Pouzzoles qu'il faudroit le chercher. Mais on s'en doit tenir à cette propoſition générale; car Homère connoiſſoit ſi peu ces pays, que, ſuivant la remarque d'Ératoſthène, lorſqu'on veut ſuivre le détail de la route d'Ulyſſe, il n'eſt pas poſſible de ſe reconnoître. Homère, ſi clair & ſi exact dans ſes deſcriptions géographiques, lorſqu'il s'agit de la Grèce, n'eſt plus intelligible lorſqu'il parle des

Strab. 1, 26. p. 243, 244.

Cluvier, Italia antiq.

(a) Diod. 1. Senec. quæſt. nat. VII. Non religioſiſſimæ fidei; ſæpe decipit, ſæpe decipitur.

pays ſitués vers l'occident. Je ne dois pas omettre qu'il y avoit encore une ville d'*Acheruſia* & un fleuve *Acheron* dans la Lucanie, célèbres par la défaite & par la mort d'Alexandre roi d'Epire; mais on ne voit pas qu'il y eût d'oracles des morts. Au reſte il n'étoit pas étonnant de trouver ces noms d'Acheron, de Cocyte, de Phlégéthon, de Styx dans les pays habités par les Grecs; comme ces noms ſont ſignificatifs dans leur langue, il eſt très-poſſible qu'ils les aient impoſés à des rivières dont les eaux ou le cours leur parurent avoir quelque rapport avec ces noms.

Je reviens aux exemples des conſultations ou évocations des ames des morts, qu'on ſuppoſe avoir été faites avec une certaine authenticité: Plutarque m'en a fourni quatre, mais tous d'un temps éloigné du ſien; & il n'accompagne ce qu'il en dit d'aucune réflexion qui faſſe préſumer que l'uſage ſubſiſtoit encore lorſqu'il écrivoit.

Plut. de ſera numinis vindicta. pag. 560.

Voici le premier de ces exemples. Callondas, qui avoit tué le poëte Archiloque dans une bataille, ſe préſentant pour conſulter l'oracle de Delphes, la Pythie refuſa de lui répondre parce qu'il étoit coupable du meurtre d'un favori des Muſes; après beaucoup d'inſtances elle lui ordonna d'appaiſer les manes d'Archiloque: Callondas ſe rendit au cap Ténare, où étoit un temple des morts, & là il trouva des Prêtres dont la fonction étoit d'évoquer & d'appaiſer les manes. Plutarque nomme ce lieu ψυχοπομπεῖον; Homère donne à Mercure le titre de ψυχοπομπος, conducteur des ames, celui qui règle leur marche. Au cap Ténare on montroit une caverne par où Hercule avoit, diſoit-on, amené des enfers le chien Cerbère; & cette caverne étoit auſſi un des paſſages par où les ames deſcendoient dans le ſéjour des morts. C'eſt une choſe que preſque tous les poëtes poſtérieurs ont ſuppoſée, & de laquelle on trouve les preuves par-tout. Archiloque étoit contemporain de Gygès, & antérieur à Périandre de plus d'un ſiècle.

Plut. vita Cim. Idem, de ſera numinis vindicta. p. 555.

Le ſecond exemple eſt d'un temps moins éloigné, & Plutarque le rapporte en deux endroits, dans la vie de

Cimon, & dans un de ſes traités de morale. Pauſanias, roi de Sparte, celui-là même qui avoit battu les Perſes à Platée, étant à Byzance, vit Cléonice, jeune fille de condition libre, fut touché de ſa beauté, & ordonna qu'on la lui amenât la nuit ſuivante: il fallut obéir, parce que tous les alliés tremblaient devant les Lacédémoniens; tout ce que Cléonice put obtenir fut que la chambre ſeroit ſans lumière. Au bruit qu'elle fit en entrant, Pauſanias ſe réveillant en ſurſaut, crut qu'on venoit l'aſſaſſiner, ſe jeta ſur ſon poignard & en frappa cette jeune fille, qui mourut de ſa bleſſure. Pauſanias pénétré de douleur, ne goûta plus de repos depuis cette aventure: toutes les nuits l'ombre de Cléonice ſe préſentoit à lui dans ſon ſommeil, & lui annonçoit la vengeance divine: il crut pouvoir l'appaiſer par des cérémonies religieuſes, & pour cela il ſe rendit à Héraclée; c'eſt celle du Pont où l'on montroit une caverne par où Hercule étoit deſcendu aux enfers, & où il y avoit un fleuve & un lac d'Acheron. Plutarque nomme dans un endroit le temple des morts de la ville d'Héraclée, ψυχοπομπεῖον, & dans l'autre ψυχομαντεῖον, ce qui prouve que chez lui ces deux termes ſont ſynonymes. Les Prêtres évoquèrent l'ombre de Cléonice qui déclara que Pauſanias ne trouveroit du repos qu'à Sparte: ce Prince s'y rendit, mais on y étoit informé de ſes intelligences avec le roi de Perſe, & on ſe préparoit à l'arrêter; il l'apprit & ſe réfugia dans un temple de Minerve. Comme on n'oſoit pas l'arracher de cet aſyle, on en mura la porte, on l'y laiſſa mourir de faim, & on l'en retira ſeulement quelques momens avant qu'il expirât, pour que ſa mort ne ſouillât pas la ſainteté du lieu.

Quelque temps après on ſe reprocha d'avoir fait mourir, ſans aucune formalité, un homme à qui la Grèce devoit en partie ſon ſalut. On crut devoir appaiſer ſes manes, & on envoya, dit Plutarque, chercher en Italie des *Pſychagogues* ou prêtres des ames, pour évoquer & pour conjurer l'ombre de Pauſanias. Cet exemple, qui eſt le troiſième de ceux que me fournit Plutarque, eſt la ſeule occaſion où j'aie trouvé qu'on parloit des prêtres des morts d'Italie.

De ſera num. vindict. p. 560.

Ψυχαγωγὸς, *eductor animarum.*

Plut. de consolat. ad Apoll. pag. 109. B.

Voici le quatrième & dernier exemple. Elyſius de *Terina* en Italie, ayant perdu ſon fils Euthynoüs, ſoupçonna qu'il avoit été empoiſonné, & crut qu'un moyen ſûr de s'en éclaircir, c'étoit d'interroger l'ombre même de ſon fils. Dans cette vûe il ſe rendit à l'oracle des morts; Plutarque ne marque point où il étoit ſitué, & là, après les ſacrifices ordinaires, il s'endormit dans le temple, & il vit en ſonge l'ame de ſon père accompagnée d'un ſpectre qui avoit de l'air de ſon fils: ce ſpectre, qui étoit le génie du jeune Euthynoüs, lui mit entre les mains des tablettes, qu'il trouva en s'éveillant, & dans leſquelles il lut trois vers, par leſquels ſon fils l'avertiſſoit de ne point pleurer ſa mort, qu'elle étoit une faveur des Dieux, & qu'elle lui avoit procuré le ſort le plus agréable.

Je ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire de répéter ici ce que j'ai déjà dit du jugement qu'on doit porter de ces ſortes d'hiſtoires: tout ce que j'en veux conclurre, c'eſt que Plutarque ne doutoit point de l'exiſtence de ces anciens temples des morts; l'opinion qu'il pouvoit avoir de la réalité de ces apparitions nous eſt fort indifférente, & nous ſommes diſpenſés de régler notre croyance ſur la ſienne. J'obſerverai ſeulement que le dernier exemple, dont il ne marque point le temps, mais qu'il nomme une narration ancienne, peut nous faire penſer que la difficulté d'exécuter les apparitions réelles avoit fait recourir à la voie des ſonges, dans laquelle l'imagination des conſultans, échauffée & préparée, ſuppléoit aux preſtiges qu'on avoit employés autrefois. Mais comme on ne commande point à l'imagination, & encore moins dans le ſommeil que dans la veille, cette eſpèce de divination perdit peu à peu tout ſon crédit dans des ſiècles où la lumière philoſophique commençoit à luire; car il eſt ſûr que cette lumière agit juſqu'à un certain point ſur les eſprits de ceux mêmes qu'elle n'éclaire point encore.

On ne peut douter que les évocations des ombres n'euſſent un rite & des cérémonies religieuſes qui leur étoient propres. Les Anciens ne les ont point décrites; mais il eſt probable

qu'elles reſſembloient à celles qu'Ulyſſe emploie dans la Nécyomantie de l'Odyſſée. Homère, ſi attentif à ſe conformer aux uſages anciens, n'aura pas violé le *coſtume* dans cette ſeule occaſion. On peut encore ſuppoſer que les cérémonies uſitées dans ces évocations, reſſembloient à celles qui s'obſervoient aux ſacrifices funèbres, & dans ceux qui étoient deſtinés à honorer les héros : car les uns & les autres étoient déſignés par un même mot, on les nommoit ἐναγίσματα, terme qui répondoit à ceux d'*inferiæ* & de *parentatio* chez les Romains; ἐναγίζειν ou *parentare* avoient le même ſens. Les Grammairiens dérivent ἐναγίζειν du verbe ἀγιάζειν expliqué dans Héſychius par ἅγια ποιεῖν, *vénérer, rendre des honneurs.* Au temps d'Hérodote, de Platon, &c. le culte héroïque étoit abſolument différent du culte d'adoration qu'on rendoit aux Dieux; on honoroit les premiers & on invoquoit les ſeconds. Le culte établi pour les Héros n'étoit, à proprement parler, qu'un renouvellement des honneurs funèbres: on célébroit le bonheur dont ils jouiſſoient & la part qu'ils prenoient aux banquets des immortels; mais on ne leur demandoit rien, parce qu'ils ne partageoient point avec les Dieux l'adminiſtration de l'Univers. Dans la ſuite on confondit les honneurs divins & les honneurs héroïques ; les mots ἐναγίζειν & θύειν s'employèrent indifféremment, ou pluſtôt on ne ſe ſervit plus que de ce dernier, & la ſuperſtition dont le propre eſt d'aller toûjours en ſe fortifiant, fit peu à peu oublier l'ancien ſyſtème religieux.

Plutarque nous a conſervé dans la vie d'Ariſtide, un détail très-circonſtancié de ce qui s'obſervoit tous les ans à l'anniverſaire du ſacrifice funèbre *(b)* inſtitué en l'honneur des Grecs morts à la bataille de Platée. Ce détail, qui eſt unique, mérite l'attention de ceux qui veulent connoître l'ancienne religion Grecque, & il montrera combien les cérémonies

(b) Thucydide, liv. 11, pag. 102, § 37, parle des funérailles faites par la République à ceux qui étoient morts au commencement de la guerre du Péloponnèſe; mais il n'entre dans aucun détail touchant les ſacrifices, ſans doute parce qu'il ne s'y étoit rien paſſé de particulier.

qui précèdent dans l'Odyſſée l'évocation des ombres par Ulyſſe, reſſemblent à ce qui s'obſervoit dans les funérailles. Le ſeizième du mois nommé *Mémactérion* par les Athéniens (c'eſt la troiſième lune après l'équinoxe d'automne) étoit deſtiné à cet anniverſaire. Dès la pointe du jour, dit Plutarque, la proceſſion ſe met en marche, précédée par un trompette qui ſonne la charge & par pluſieurs chariots remplis de couronnes & de branches de myrte. On voit enſuite un taureau tout noir qu'accompagnent des jeunes gens de condition libre, portant les cruches pleines de lait & de vin, deſtinées aux libations, ainſi que des fioles d'huile & de parfums; après eux marche l'Archonte tout ſeul & ſuivi du reſte des citoyens. Cet Archonte qui, dans le reſte de l'année, ne porte que des habits blancs, & à qui il n'eſt pas même permis de rien toucher où il entre du fer, paroît ce jour-là revêtu d'une robe de pourpre, ceint d'un baudrier & armé d'une épée; il porte dans ſes mains l'urne ſacrée qu'il a été prendre dans le lieu où l'on dépoſe les actes publics.

C'eſt dans cet équipage qu'il ſe rend aux tombeaux; là il puiſe de l'eau dans une fontaine voiſine & en lave les colonnes ſépulcrales, après quoi il les oint & il les parfume. Il égorge enſuite la victime, en fait couler le ſang dans une foſſe: & tandis qu'on met la victime ſur un bûcher conſtruit exprès, il invoque Jupiter & le Mercure infernal; & appelant à haute voix les braves gens qui ſont morts pour leurs compatriotes, il les invite à prendre part à ce banquet & à venir s'y raſſaſſier du ſang qu'on vient d'épancher; après quoi rempliſſant une coupe de vin, il la verſe dans la foſſe, tandis qu'on y verſe auſſi les cruches de lait, en diſant: *à la ſante des vaillans hommes qui ſe ſont immolés pour la liberté des Grecs.*

J'ai été contraint de paraphraſer le mot αἱμακουεία, terme Dorien ou Béotien, qui ſe trouve auſſi dans Pindare, pour exprimer les honneurs funèbres rendus aux Héros. Les Grammairiens anciens l'expliquent par ἐναγισμα, & le dérivent des mots αἷμα, *ſanguis*, & κορέω, κορεννύω, *ſaturo*; αἱμακουεία

Olymp. 1, 146.

c'eſt proprement *ſanguinis ſaturatio;* la nécyomantie de l'Odyſſée va nous prouver la juſteſſe de cette étymologie.

Homère dit qu'Ulyſſe s'étant embarqué dès le matin ſur la côte de l'île de Circé, arriva le ſoir à l'extrémité du Pont & à l'entrée de l'Océan. Il débarqua dans le pays des Cimmériens que le ſoleil n'éclaire jamais, & que la nuit couvre ſans ceſſe de ſes aîles ténébreuſes; s'étant avancé dans les terres avec les victimes & les offrandes qu'il avoit préparées, il creuſa avec ſon épée, & ſuivant le conſeil de Circé, une foſſe large d'une coudée en tout ſens, y verſa du vin préparé avec du miel, du vin ordinaire & de l'eau; il y répandit enſuite de la farine & mêla toutes ces choſes: après quoi invoquant les divinités infernales, il promit de leur ſacrifier, à ſon retour dans Ithaque, une vache qui n'auroit point encore porté; il promit auſſi à Tirésias une brebis noire, la plus belle de ſes troupeaux. Alors faiſant approcher les victimes préparées, un bélier noir & une brebis noire, il les égorge & fait couler leur ſang dans la foſſe. Auſſi-tôt il voit les ombres voltigeantes accourir en foule & s'empreſſer pour venir boire le ſang; mais il les écarte avec ſon épée, & ne les laiſſe approcher qu'après que Tirésias a étanché ſa ſoif, & qu'il lui a prédit le ſort qu'il doit éprouver. *Odyſ. lib. XI.*

Le détail de la converſation d'Ulyſſe avec les ombres, eſt indifférent à mon objet: j'obſerverai ſeulement que toutes, juſqu'à Tirésias lui-même, ſont effrayées par la vûe de l'épée nue d'Ulyſſe, & qu'il eſt obligé de la remettre au fourreau pour laiſſer boire ce devin. On peut encore obſerver que la pluſpart de ces ames ſont dans une eſpèce d'éblouiſſement qui les empêche de reconnoître Ulyſſe, juſqu'à ce qu'elles aient goûté du ſang des victimes. Je pourrois ajoûter à ce qu'on vient de voir, beaucoup de paſſages des Poëtes latins, & même des Poëtes grecs poſtérieurs; mais comme la pluſpart écrivoient d'imagination & ne s'aſſujétiſſoient guère au coſtume, ces paſſages n'auroient fait qu'alonger ce Mémoire, ſans nous inſtruire.

Il ſeroit très-poſſible que les premiers habitans de la Grèce

eussent imaginé l'espèce de divination dans laquelle on évoquoit les ames des morts; car on la trouve établie chez diverses nations sauvages de l'Afrique: cependant je croirois volontiers qu'elle avoit été portée dans la Grèce par les mêmes colonies orientales qui établirent dans ce pays le dogme du partage de l'administration de l'Univers entre différentes divinités à qui l'on donnoit des attributs distingués, & qu'on invoquoit en particulier par un culte & par des cérémonies différentes. Hérodote nous apprend qu'avant l'arrivée des colonies orientales, ce partage n'avoit point lieu dans la religion des anciens Pélasges: ils reconnoissoient à la vérité plusieurs divinités qu'ils nommoient Θεοὶ, ou auteurs de l'arrangement de l'Univers; mais ils les adoroient & les invoquoient toutes à la fois & sans les séparer.

Κόσμῳ θέντες.

Ce qui me fait croire que les colonies orientales ont porté dans la Grèce la pratique de l'évocation des morts, c'est que je la vois établie dans la Phénicie, & peut-être même dans l'Egypte au temps du passage des colonies de Cadmus & de Danaüs. Nous voyons dans le Deutéronome que cette pratique étoit alors ordinaire chez les Chananéens. « Lorsque » vous serez entrés dans le pays que le Seigneur votre Dieu » vous donnera, dit Moyse aux Hébreux, gardez-vous d'imiter » les abominations du peuple qui l'habite: qu'il ne se trouve » parmi vous personne qui fasse passer son fils ou sa fille par » le feu, qui consulte les Devins, qui observe les songes & » les présages, qui use de maléfices ou d'enchantemens, qui » consulte les *Oboth* ou *qui interroge les morts:* toutes ces choses » sont en abomination à votre Dieu; & c'est à cause de ces » pratiques qu'il détruira ces Nations pour vous donner le pays qu'elles occupent. » On voit dans le Lévitique qu'il y avoit peine de mort prononcée contre les Devins en général, & en particulier contre ceux qui exerçoient l'espèce de divination nommée *Ob,* terme sur lequel les Critiques sont partagés, & que je croirois d'autant plus facilement être un mot Egyptien, qui désignoit en général un Devin *(c),* qu'encore

Deut. XVIII, 10, 11, &c.

Levit. XX, 27.

(c) Vide *Kirker, Glossar. Copticum, vocibus* Nioueb & Pioueb.

aujourd'hui

aujourd'hui dans la langue Copte *Oueb* signifie également un Prêtre & un Devin. Il semble cependant que dans la suite la signification de ce mot fut restrainte à ceux qui évoquoient les ames des morts; car nous voyons dans l'histoire de la devineresse d'Endor, que Saül voulant évoquer l'ombre de Samuel, fait chercher une femme qui devine par l'*ob*, & que lorsqu'il lui parle il lui dit, consultez l'*ob* & faites-moi venir Samuel. On voit encore dans Isaïe, qu'on appeloit ainsi de son temps ceux qui évoquoient les morts: *lorsqu'on vous dira, consultez les* Oboth *& les Devins*, répondez: *le peuple n'a-t il pas son Dieu, l'abandonnera-t-il pour interroger les morts sur la destinée des vivans!*

Reg. I, 28, 7.

Isaïe, VIII, 19.

L'histoire de Saül & le passage d'Isaïe sont, je crois, le meilleur commentaire qu'on puisse donner de la défense que Moyse fait aux Hébreux de consulter les morts, & font voir que les termes doivent se prendre à la lettre d'une évocation des ombres. J'ai toûjours été surpris de voir les commentateurs, ou ne faire aucune attention au passage du Deutéronome, ou l'expliquer allégoriquement d'une défense de l'Idolâtrie, dont il ne s'agit point en cet endroit, où il est seulement question de pratiques superstitieuses qui peuvent subsister avec la croyance de l'unité & de la spiritualité de Dieu. Ce qui augmente ma surprise, c'est de voir que la plupart de ces commentateurs se plaignent de ne trouver dans l'Ecriture aucune preuve claire que les Juifs, au temps de Moyse, crussent l'immortalité de l'ame. Comment n'ont-ils pas vû que la pratique interdite aux Juifs & commune chez les Cananéens, suppose que l'existence des ames, séparées du corps par la mort, étoit alors une opinion générale & populaire? car il seroit absurde de penser qu'on interrogeât ce qu'on croyoit ne pas exister.

Les Rabins, cités dans la dissertation de David Mil sur les *Oboth*, disent que dans ces évocations il n'y avoit que le Devin qui voyoit quelque chose, & que le consultant entendoit seulement une voix: c'est en effet ce que nous voyons arriver dans l'apparition de Samuel, qui ne fut visible que

David Milli, Dissert. Selectæ. in-12, 1724, Diss. VII.

Reg. VIII, 28, 7.

pour la Devineresse. Les commentateurs Chrétiens & les Pères sont partagés sur cette apparition. Eustathe, évêque d'Antioche, l'un de ceux qui assistèrent au concile de Nicée en 323, a même composé un écrit extrêmement bien fait, où il avance qu'il n'y eut rien de réel dans cette apparition, que Saül ne vit rien, mais qu'effrayé par les cris de la Pythonisse, il se jeta par terre pour adorer; que la Devineresse, par la description du spectre qu'elle disoit voir, persuada Saül que c'étoit l'ombre de Samuel qui apparoissoit, & que son imagination frappée fit tout le reste. Eustathe observe même que la prédiction de Samuel se trouva fausse, ou du moins peu exacte; S.t Grégoire de Nysse, S.t Jérôme & Méthodius adoptèrent l'opinion d'Eustathe: mais il faut reconnoître que ce n'est pas le sentiment du plus grand nombre des Pères. Pour toutes les autres évocations, Abarbanel, cité par le même David Mil, est persuadé qu'il n'y avoit rien de réel, & que ces apparitions prétendues étoient une pure fourberie des Prêtres & des Devins. L'histoire de Saül fait une classe à part, & même, en supposant l'apparition réelle & surnaturelle de Samuel, la frayeur de la Devineresse prouveroit qu'elle ne s'attendoit point à ce qui arriva.

Eustath. Antioc. opera. in-4.° Lugduni 1629.

Dupin, bibl. Eccles. IV.e siècle p. 80 & 90.

OBSERVATIONS
SUR LES
RECUEILS DE PRÉDICTIONS ÉCRITES,
Qui portoient le nom de Muſée, de Bacis & de la Sibylle.

Par M. FRÉRET.

Janvier 1749.

DANS tous les ſiècles & dans tous les pays les hommes ont été également avides de connoître l'avenir; & cette curioſité doit être regardée comme le principe de preſque toutes les pratiques ſuperſtitieuſes qui ont défiguré la Religion primitive chez les peuples policés auſſi-bien que chez les nations ſauvages.

Les différentes eſpèces de divination que le haſard avoit fait imaginer, & qu'adopta la ſuperſtition, conſiſtoient d'abord dans une interprétation conjecturale de certains évènemens qui, par eux-mêmes, ne méritoient le plus ſouvent aucune attention; mais qu'on étoit convenu de prendre pour autant de ſignes de la volonté des Dieux. On commença probablement par l'obſervation des phénomènes céleſtes dont les hommes furent toûjours très-vivement frappés; mais la rareté de ces phénomènes fit chercher d'autres ſignes qui ſe préſentaſſent plus fréquemment, ou même que l'on pût faire paroître au beſoin. Ces ſignes furent le chant & le vol de certains oiſeaux, l'éclat & le mouvement de la flamme qui conſumoit les choſes offertes aux Dieux, l'état où ſe trouvoient les entrailles des victimes, les paroles prononcées ſans deſſein, que le haſard faiſoit entendre; enfin les objets qui ſe préſentoient dans le ſommeil à ceux qui, par certains ſacrifices ou par d'autres cérémonies, s'étoient préparés à recevoir ces ſonges prophétiques.

Les Grecs furent pendant pluſieurs ſiècles ſans connoître

d'autres moyens que ceux-là de s'inſtruire de la volonté des Dieux; & chez les Romains, ſi l'on en excepte quelques cas ſinguliers, cette divination conjecturale fut toûjours la ſeule que le Gouvernement autorisât: on en avoit même fait un art qui avoit ſes règles & ſes principes.

Dans les occaſions importantes, c'étoit par ces règles que ſe conduiſoient les hommes les plus ſenſés & les plus courageux; la Raiſon, ſubjuguée dès l'enfance par le préjugé religieux *(a)*, ne ſe croyoit point en droit d'examiner un ſyſtème adopté par le corps de la Nation. Si quelquefois, ſéduite par cette nouvelle philoſophie, dont Tite-Live fait gloire de s'être garanti, elle entreprenoit de ſe révolter, bien-tôt la force de l'exemple & le reſpect pour les anciennes opinions la contraignoient de rentrer ſous le joug.

Je me contenterai d'en citer un ſeul exemple. On ne peut accuſer Jules Céſar ni de petiteſſe d'eſprit ni de manque de courage, & on ne le ſoupçonnera pas d'avoir été ſuperſtitieux; cependant ce même Jules Céſar ayant une fois verſé en voiture, n'y montoit plus ſans reciter trois fois de ſuite certaines paroles qu'on croyoit avoir la vertu de prévenir cette eſpèce d'accident. Pline, qui nous rapporte le fait, aſſure que de ſon temps preſque tout le monde ſe ſervoit de cette même formule, & il en appelle la conſcience de ſes lecteurs à témoin.

Plin. XXVII, cap. 2.

Cette créance aux prodiges de toute eſpèce fut ſans doute extrêmement affoiblie par l'établiſſement du Chriſtianiſme; cependant il faut reconnoître que la Religion & les raiſonnemens philoſophiques les plus lumineux n'ont pû la déraciner tout-à-fait. La ſuperſtition eſt une maladie preſque incurable de l'eſprit humain: elle ne fait preſque jamais que changer d'objet, ou même que déguiſer, ſous une forme nouvelle, les anciens objets qu'on veut lui arracher; & on peut appliquer à cette occaſion les paroles de Pline que j'ai indiquées plus

(a) Livius XLIII, 15. *Vetuſtas res ſcribenti, neſcio quo pacto, antiquus fit animus, & quædam Religio tenet, quæ illi prudentiſſimi viri publice ſuſcipienda cenſuerint, ea pro dignis habere quæ in meos annales referam.*

haut: *licet hanc in partem ſingulorum quoque conſcientiam redarguere.* C'eſt ce qui me fait croire que des recherches ſur l'hiſtoire des erreurs qui ſemblent les plus décriées, peuvent encore ne pas être aujourd'hui des recherches de pure curioſité.

Les ouvrages d'Homère & d'Héſiode nous montrent que de leur temps la divination conjecturale étoit encore la ſeule qui fût en uſage chez les Grecs: ces deux poëtes, qui vivoient dans le IX.e ſiècle avant l'ère Chrétienne, ſont les uniques témoins qui puiſſent nous inſtruire des opinions & des coûtumes religieuſes de l'ancienne Grèce, où leurs ouvrages étoient regardés, ſuivant Hérodote, comme le fondement de toute la théologie.

Les Oracles, dont l'un & l'autre font mention, ſont toûjours rendus par des Devins, qui d'après certaines obſervations, conjecturoient quelle étoit la volonté des Dieux. On ne connoiſſoit point encore les *Oracles parlans*, ou du moins ils avoient fort peu de célébrité: j'appelle *Oracles parlans* ceux où l'on prétendoit que la Divinité, conſultée de vive voix, répondoit de la même manière par l'organe d'un Prêtre ou d'une Prêtreſſe qu'elle inſpiroit.

Le plus fameux & le plus ancien de ces Oracles étoit celui de Delphes; car dans celui de Dodone, contemporain, diſoit-on, des premières colonies Egyptiennes & Phéniciennes, on ſe fondoit uniquement ſur l'interprétation conjecturale des ſons que rendoient certains vaſes d'airain ſuſpendus aux chênes de l'enceinte ſacrée, ſelon que le vent ou l'induſtrie des miniſtres du temple les avoit agités. Les *Péléiades* ou prêtreſſes de cet Oracle régloient leurs réponſes ſur la nature & ſur la variété de ces ſons; dans la ſuite elles ſupposèrent que ces réponſes étoient l'effet d'un enthouſiaſme divin qui les ſaiſiſſoit, c'eſt pour cela que leurs réponſes commençoient toûjours par ces mots: Τάδε λέγει ὁ Ζεύς; *Voici ce que dit Jupiter.*

La légende de l'oracle de Delphes, ſuivie par Diodore & par Plutarque, & rapportée très au long par Pauſanias, faiſoit

remonter jusqu'aux siècles fabuleux l'origine de l'Oracle parlant établi sur le Parnasse; mais cette antiquité prétendue est détruite par la théogonie d'Hésiode, dans laquelle on voit que Delphes, qui portoit encore de son temps le nom de Pytho, tiroit toute sa célébrité de la pierre que Saturne avoit engloutie en croyant dévorer son fils. *Jupiter*, dit Hésiode *(b)*, *attacha cette pierre sur le Parnasse, pour y être à l'avenir un monument de cette aventure, & l'objet de l'admiration des hommes.*

On ne voit pas dans la Théogonie, non plus que dans l'Iliade, qu'Apollon se mêlât de prédire l'avenir, encore moins de rendre des oracles de vive voix. S'il avoit eu, au temps d'Hésiode, un temple & un Oracle à Delphes, seroit-il possible que ce Poëte, qui demeuroit au bourg d'Ascra, c'est-à-dire, à quelques lieues de Pytho ou de Delphes, n'eût fait mention ni du temple ni de l'Oracle *(c)*!

L'origine des oracles parlans de la Grèce, & en particulier de celui de Delphes, n'est pas encore suffisamment éclaircie, & cependant elle mériteroit de l'être; mais comme cette discussion m'écarteroit beaucoup, je me contente d'avoir fait observer ici que leur établissement est postérieur au temps d'Homère & d'Hésiode, ou que du moins il étoit alors très-nouveau. L'oracle de Delphes ne répondoit qu'un seul jour dans l'année, le 7 du mois *Busios;* usage qui subsista même assez long-temps: ainsi on imagina, pour la commodité de ceux qui vouloient connoître l'avenir, de dresser des recueils d'oracles ou prédictions écrites, que pouvoient

Plut. Quæst. Græc. ex Callisthene & Anaxandride.

(b) Hesiod. Theog. v. 500. Πυθοῖ ἐν ἡγαθέῃ . . . . . Σῆμ' ἔμεν ἐξοπίσω, θαῦμα θνητοῖσι βροτοῖσι.

(c) Je ne parle ici que de l'Iliade & de la Théogonie, parce qu'il est fait mention dans l'Odyssée d'un oracle rendu à Pytho sur le Parnasse par Apollon: il est encore parlé de cet oracle du Parnasse dans l'hymne d'Apollon attribué à Homère; mais la difficulté de concilier tout cela avec le silence d'Hésiode & avec ce qu'il dit de Pytho, m'a déterminé à regarder l'établissement, ou du moins la célébrité de l'oracle parlant de Delphes, comme d'un temps postérieur à ce poëte: on sait que le siècle auquel il vivoit est déterminé avec certitude, par ce qu'il nous dit du lever *Héliaque, d'Arcturus,* & de quelques autres étoiles.

consulter les curieux qui n'avoient pas le loisir d'attendre. Ces prédictions, conçues en termes vagues & ambigus, comme ceux des oracles parlans, étoient expliquées par des Devins particuliers qu'on nommoit *Chresmologues* ou interprètes d'Oracles. On trouve dans les anciens écrivains trois différens recueils de cette espèce, celui de Musée, celui de Bacis & celui de la Sibylle.

Un fait rapporté par Hérodote, nous apprend que la collection des oracles de Musée devoit exister dès le temps de Solon & de Pisistrate, & qu'il y avoit alors des *Chresmologues* en titre dont le métier étoit de les interpréter. Onomacrite (celui-là même qu'on croit avoir été l'auteur de la plupart des poëmes publiés sous le nom d'Orphée, quoique ceux de ces ouvrages que nous avons, soient visiblement d'un temps postérieur) étoit un de ces *Chresmologues*. Lasus d'Hermioné l'ayant convaincu d'avoir inséré un faux oracle parmi ceux de Musée, il fut banni d'Athènes par Hipparque fils & successeur de Pisistrate. Quelques Critiques ont avancé qu'Onomacrite étoit lui-même l'auteur des autres oracles de Musée; mais l'accusation d'en avoir supposé un, montre que le recueil avoit déjà quelque célébrité, & qu'il y en avoit des copies plus anciennes qui servirent à prouver la falsification dont il fut convaincu. *Herod. l. VII, 6.*

Hippias frère d'Hipparque, chassé par les Athéniens, se racommoda avec Onomacrite & le conduisit à la Cour de Perse. Ce Devin y porta son recueil d'oracles; & montrant, dit Hérodote, ceux qui annonçoient des malheurs aux Grecs, tandis qu'il cachoit ceux qui leur étoient favorables, il acheva de déterminer Xerxès à porter la guerre en Europe. On supposoit que le Musée, auteur prétendu de ces oracles, étoit le même que le disciple d'Orphée, ou que le fils du second Eumolpe; mais il suffit de jeter l'œil sur ceux que les Anciens ont cités, pour s'apercevoir que leur auteur a vécu depuis le siècle d'Homère & d'Hésiode. *Philochorus Schol. Aristoph. in Ranis.*

On suivoit sans doute certaines règles dans la manière de consulter ce recueil & de choisir l'oracle qu'on croyoit

contenir la réponſe demandée; mais je n'ai rien trouvé là-deſſus dans les Anciens.

Pauſan. l. IV, p. 344, IX, 744, X, 828.

Le ſecond recueil étoit regardé comme l'ouvrage d'un Béotien nommé *Bacis*, que l'on prétendoit avoir été inſpiré par les Nymphes *(d)*; mais c'eſt tout ce que j'en ſais, & ſon ſiècle m'eſt inconnu. On ne peut douter que ce recueil ne

Herod. VIII, 20, 77, 96.

fût déjà célèbre au temps d'Hérodote, puiſque cet hiſtorien en rapporte quelques oracles qu'il applique à des évènemens de la guerre de Xerxès. Je ne crois pourtant pas qu'il fût beaucoup plus ancien, puiſqu'on y voit le nom des Perſes qui n'a pû être connu des Grecs que depuis la conquête de la Lydie par Cyrus, & dont Eſchyle, contemporain de Darius, eſt probablement le premier qui ſe ſoit ſervi. Sa tragédie eſt poſtérieure à l'an 510 & à la bataille de Marathon.

Le troiſième recueil de prédictions portoit le nom de la *Sibylle*; & quoiqu'il ait été beaucoup plus célèbre chez les Romains que chez les Grecs, on voit par les ouvrages de ces derniers, qu'ils ne laiſſoient pas d'en faire uſage. Il falloit même que ces prédictions fuſſent très-connues aux Athéniens,

[a] *Ariſtoph. Pax. v. 1095 & 1116. Equites, v. 61.*

puiſque le poëte Ariſtophane [a] en fait le ſujet de ſes plaiſanteries dans deux des comédies qui nous reſtent de lui.

[b] *Plat. in Theage & in Phædro.*

Platon [b] fait auſſi mention de la Sibylle dans ſes dialogues: il la joint à la Pythie, aux prêtreſſes de Dodone & aux Devins qu'on ſuppoſoit agités d'une fureur divine dans

[c] *Ariſtot. Probl. XXX, n. 1.*

laquelle la divinité ſe communiquoit à eux. Ariſtote [c] examinant, dans ſes problèmes, en quoi conſiſte l'enthouſiaſme qui ſaiſiſſoit les Devins inſpirés, nomme Bacis & la Sibylle, & range cet enthouſiaſme parmi les genres du délire ou de la folie.

Varron *(e)*, cité par Lactance, dérivoit le nom de la Sibylle de deux termes Eoliens ou Doriens: il le croyoit

(d) Les Nymphes avoient un oracle dans la Béotie; c'étoit le canton de la Grèce où il y en avoit le plus.

(e) Σιὸς pour Θεὸς, & Βυλὴ pour Βουλὴ. *Lact. I, 6. adde Servium, Æneid. VI.* Dans Réinéſius, *inſcrip. claſſ. VII, n.° 26*; dans le traité entre deux peuples de l'île de Crète, on voit Σειοὺς pour Θεοὺς.

ſynonyme

ſynonyme du mot *Théoboulé, conſeil divin.* Cette étymologie eſt confirmée par la ſignification que pluſieurs écrivains Grecs donnent au mot *ſibylla.* Diodore [a] qui l'explique par enthouſiaſte[b], dit que le mot σιβυλλαίνειν, *ſibylliſer*, ſignifie à la lettre[c] la même choſe que ἐνθεάζειν, *être ſaiſi par l'eſprit divin.* Strabon rend auſſi le mot de *ſibylla* par celui d'ἔνθους; & Arrien, cité par Euſtathe, aſſuroit que les Sibylles avoient reçû ce nom, parce qu'elles [d] *portoient un Dieu au dedans d'elles-mêmes.* Les deſcriptions que Virgile & Ovide font de la Sibylle de Cume rendant ſes oracles, nous apprennent ce qu'on entendoit par cette *théophorie.*

[a] *Diod. l. IV.*
[b] Ἐνθεαζούση.
[c] Κατὰ γλῶσσαν.
[d] Διὰ τὴν θεοφορείαν.

Les Anciens ne s'accordent ni ſur le nombre, ni ſur la patrie, ni ſur le nom des différentes Sibylles. Le problème n'étoit pas encore réſolu au temps de Tacite ; & tout ce que les Critiques ont débité à ce ſujet n'en a pas rendu la ſolution plus aiſée. En donnant, comme faiſoit Héraclite cité par Plutarque *(f)*, une durée de mille ans à la vie de la Sibylle, on pouvoit concilier les différentes opinions ; & c'étoit probablement le parti qu'avoit pris Ovide. Il ſuppoſe qu'au temps d'Enée la Sibylle de Cume avoit déjà vécu ſept cens ans, & qu'elle devoit encore vivre pendant trois ſiècles. Dans cette ſuppoſition la Sibylle ayant pû habiter ſucceſſivement divers pays & ſe rendre célèbre dans différentes générations, elle avoit pû porter les différens noms de Daphné, d'Erophile, de Démophile, &c. Au reſte, comme la Sibylle ne nous peut intéreſſer qu'autant que ſon hiſtoire ſe trouvera liée avec celle de l'eſprit humain en général, ou avec celle d'une nation particulière, la diſcuſſion de ces détails nous doit être aſſez indifférente : il nous ſuffit de ſavoir que, par le nom de *Sibylles*, on déſignoit des femmes qui, ſans être Prêtreſſes & ſans être attachées à aucun oracle particulier, annonçoient l'avenir & ſe diſoient inſpirées. Différens pays & différens ſiècles avoient eu leurs Sibylles : on conſervoit

Annal. IV. Sibylla una, ſeu plures fuere.

Ovid. metam. l. XIV.

(f) Plutar. de Pyth. oraculis, pag. 397. Cet Héraclite n'eſt pas le philoſophe Ephéſien ſurnommé le *Ténébreux*, mais un autre Héraclite dont nous avons un recueil de narrations fabuleuſes.

les prédictions qui portoient leur nom, & l'on en formoit des recueils.

La ville d'*Erythrées* en Ionie ſemble avoir été celle qui les gardoit avec le plus de ſoin, & où elles étoient le plus accréditées. Strabon nous apprend que cette ville prétendoit avoir produit deux Sibylles différentes, l'une au temps d'Alexandre, nommée *Athénaïs*, & l'autre beaucoup plus ancienne, qui pourroit être l'Erophile ou l'Eriphile de Plutarque & de Pauſanias. On ne peut cependant donner à cette Eriphile une antiquité plus grande que celle de la ville même d'Erythrées qui avoit pour fondateur un fils de Codrus: ainſi elle ne remonte guère au-delà du dixième ſiècle avant J. C; mais cette diſcuſſion eſt encore peu importante. Nous devons ſeulement obſerver qu'après la perte du premier recueil des vers Sibyllins par l'incendie du capitole au temps de Marius, ce fut à la ville d'Erythrées que les Romains eurent recours pour réparer cette perte.

Varro, apud Dionyſ. Halic. lib. 1. 4. apud Lactantium, lib. 1, cap. 16.
Plin. XIII, 13.
Aul. Gell. 1, 19.

La collection des oracles de la Sibylle, conſervée à Rome avec le plus grand ſoin, & conſultée avec appareil dans les occaſions importantes, eſt devenue extrêmement célèbre: cependant les écrivains de cette ville ne ſont d'accord ni ſur le nombre des livres qui compoſoient ce recueil, ni ſur le Roi auquel il fut préſenté. Ils s'accordent ſeulement à dire que Tarquin, ſoit le premier, ſoit le ſecond de ceux qui ont porté ce nom, fit enfermer ce recueil dans un coffre de pierre, qu'il le dépoſa dans un ſoûterrain du temple de Junon au capitole, & qu'il commit, à la garde de ces vers qu'on prétendit contenir le deſtin de Rome, deux Magiſtrats ſous le titre de *Duumviri ſacris faciundis*, auxquels il étoit défendu de les communiquer, & à qui même il n'étoit permis de les conſulter que par l'ordre du Roi, & dans la ſuite par celui du Sénat. Cette charge étoit une eſpèce de ſacerdoce ou de magiſtrature ſacrée qui jouiſſoit de pluſieurs exemptions, & qui duroit autant que la vie.

Tit. Liv. VI, 37, & X, n.° 8.
L'an 366 avant J. C.

Quand les Plébéiens eurent été admis à partager les emplois avec les Patriciens, on augmenta le nombre de ces

interprètes des deſtinées de la Nation, comme les appelle P. Décius dans Tite-Live, *fatorum populi Romani interpretes.* On le porta juſqu'à dix, dont cinq ſeulement étoient Patriciens, & alors on les nomma *Decemviri:* dans la ſuite ce nombre fut encore accru de cinq perſonnes, & on les appela *Quindecimviri.* L'époque préciſe de ce dernier changement n'eſt pas connue; mais comme une lettre de Célius à Cicéron nous apprend que le *Quindécimvirat* eſt plus ancien que la dictature de J. Céſar, on peut conjecturer que le changement s'étoit fait ſous Sylla.

Epiſt. famil. l. VIII, 4.

Ces Magiſtrats que Cicéron nomme tantôt *Sibyllinorum interpretes*, tantôt *Sibyllini ſacerdotes*, ne pouvoient, comme je l'ai déjà dit, conſulter les livres Sibyllins ſans un ordre *(g)* exprès du Sénat; & de-là vient l'expreſſion ſi ſouvent répétée dans Tite-Live, *libros adire juſſi ſunt.* Ces Quindécimvirs étant les ſeuls à qui la lecture de ces livres fût permiſe, leur rapport étoit reçû ſans examen *(h)*, & le Sénat ordonnoit en conſéquence ce qu'il croyoit convenable de faire. Cette conſultation ne ſe faiſoit que lorſqu'il s'agiſſoit de raſſurer les eſprits alarmés par la nouvelle de quelque préſage fâcheux ou par la vûe d'un danger dont la République ſembloit être menacée : *ad deponendas potius quàm ad ſuſcipiendas Religiones*, dit Cicéron; & afin de connoître ce qu'on devoit faire pour appaiſer les Dieux irrités, & pour détourner l'effet de leurs menaces, comme l'obſervent Varron *(i)* & Tite-Live *(k)*.

Cicero de Haruſp. reſpon. 26. De Divinat. II.

La réponſe des livres Sibyllins étoit communément, que pour ſe rendre la Divinité favorable, il falloit inſtituer une nouvelle fête, ajoûter de nouvelles cérémonies aux anciennes, immoler telles ou telles victimes, &c. Quelquefois même les

(g) Proditum eſt à majoribus injuſſu Senatûs ne legantur quidem.

(h) C'eſt par cette raiſon qu'ils ſont nommés dans Aul. Gell. IV, 1, *interpretes & arbitri Sibyllæ oraculorum.*

(i) Varro de re ruſticâ, lib. I. *Ad cujus libros publicè ſolemus redire, cùm deſideramus quid faciendum ſit nobis ex aliquo portento.*

(k) Livius, lib. XXII, 9. *Non fermè decernitur niſi quum tetra prodigia nunciata ſunt.*

prêtres Sibyllins jugeoient qu'on ne pouvoit détourner l'effet du courroux céleſte que par des ſacrifices barbares, & en immolant des victimes humaines. Nous en trouvons un exemple dans les deux premières guerres Puniques, les années 227 & 217 avant J. C.

Les Décemvirs ayant vû dans les livres Sibyllins, que des Gaulois & des Grecs s'empareroient de la ville, *urbem occupaturos*, on imagina que, pour détourner l'effet de cette prédiction, il falloit enterrer vifs dans la place publique un homme & une femme de chacune de ces deux Nations, & leur faire prendre ainſi poſſeſſion de la ville. Toute puérile qu'étoit cette interprétation, un très-grand nombre d'exemples nous montre que les principes de l'art divinatoire admettoient ces ſortes d'accommodemens avec la deſtinée.

Zonaras, lib. VII'. Τὸ Ἄ'ρυ καταλήφεσθαι. *Oroſ. l. IV, 13.* *Flutarc. quæſt. Roman. & Marcel. vita.*

Tite-Live *(l)* nomme ce barbare ſacrifice *ſacrum minimè Romanum :* cependant il ſe répéta ſouvent dans la ſuite. Pline *(m)* aſſure que l'uſage d'immoler des victimes humaines au nom du public, ſubſiſta juſqu'à l'an 95 avant J. C, dans lequel il fut aboli par un Senatus-conſulte; mais on a des preuves qu'il continua dans les ſacrifices particuliers de quelques divinités : les édits renouvelés en différens temps par les Empereurs, ne purent mettre un frein à cette fureur ſuperſtitieuſe; & à l'égard de cette eſpèce de ſacrifice humain établi en conſéquence des vers Sibyllins, Pline *(n)* avoue qu'il ſubſiſtoit toûjours, & aſſure qu'on en avoit vû de ſon temps des exemples, *etiam noſtra ætas vidit.*

Le recueil des vers Sibyllins dépoſé par l'un des Tarquins dans le Capitole, périt, comme on l'a vû, au temps de la

(l) Livius, lib. XXII, 57, anno 217. *Sub terram vivi demiſſi ſunt in locum ſaxo conſeptum, jam ante hoſtiis humanis, minimè Romano ſacro, imbutum.*

(m) Plin. hiſt. 30. *U. C. anno 657 S. C. factum ne homo immolaretur, palamque in tempus illud ſacra prodigioſa celebrata.*

(n) Ibid. XXVIII, 2. *Boario vero in foro Græcum Græcamque defoſſos, aut aliarum gentium, cum quibus tùm res eſſet, etiam noſtra ætas vidit : cujus ſacri precationem quâ ſolet præire Quindecimvirûm collegii magiſter, ſi quis legat, profectò vim carminum fateatur, ea omnia approbantibus octingentorum triginta annorum eventibus.*

guerre ſociale dans l'embraſement de ce temple. Mais on ſe hâta de remédier *(o)* à la perte qu'on venoit de faire; & dès l'an 76 avant J. C, le Sénat, ſur la propoſition des *Dionyſ. l. IV.* conſuls Octavius & Curion, chargea trois députés d'aller chercher, dans la ville d'*Erythrées,* ce qu'on y conſervoit des anciennes prédictions de la Sibylle. Varron & Féneſtella cités par Lactance, ne parlent que d'*Erythrées;* mais Denys d'Halicarnaſſe & Tacite ajoûtent les villes grecques de la Sicile & de l'Italie.

Tacite *(p)* qui devoit être inſtruit de l'hiſtoire des livres Sibyllins, puiſqu'il étoit du corps des *Quindécimvirs,* dit qu'après le rétour des députés on chargea les Prêtres (ſans doute les prêtres Sibyllins) de faire l'examen des différens morceaux qu'on avoit rapportés; & Varron aſſuroit, ſelon Denys d'Halicarnaſſe, que la règle qu'ils avoient ſuivie étoit de rejeter comme faux tous ceux qui n'étoient pas aſſujétis à la *méthode acroſtiche.* J'expliquerai dans un moment quelle étoit cette méthode.

Auguſte étant devenu ſouverain Pontife après la mort de Lépidus, ordonna une recherche de tous les écrits *(q)* prophétiques, ſoit grecs, ſoit latins, qui ſe trouvoient entre les mains des particuliers, & dont les mécontens pouvoient abuſer pour troubler ſa nouvelle domination. Ces livres remis au Préteur montoient à deux mille volumes qui furent brûlés; & l'on ne conſerva que les vers Sibyllins dont on fit même une nouvelle réviſion.

Comme l'exemplaire écrit au temps de Sylla commençoit

(o) Lactant. 1, 6. *Feneſtella de Quindecimviris dicens, ait,..... reſtituto Capitolio retuliſſe ad Senatum C. Curionem Conſulem ut legati Erythras mitterentur qui carmina Sibyllæ conquiſita Romam deportarent: itaque miſſos eſſe.... qui deſcriptos à privatis circà verſus mille reportarunt.* Féneſtella dit la même choſe dans Lactance, *de irâ Dei, cap. 22.*

(p) Tacit. Annal. VI, 12; *Dato Sacerdotibus negotio quantùm humanâ ope potuiſſent vera diſcernere.*

(q) Suet. Aug. 31. *Quidquid fatidicorum librorum græci latinique generis, nullis vel parùm idoneis auctoribus vulgo ferebatur, ſupra duo millia contracta undique cremavit, ac ſolos retinuit Sibyllinos, hos quoque delectu habito; condiditque duobus forulis auratis ſub Palatini Apollinis baſi.* Adde Tacit. VI, 12.

à s'altérer, Auguſte chargea encore les Quindécimvirs d'en faire une copie de leurs propres mains, & ſans laiſſer voir ce livre à ceux qui n'étoient pas de leur corps. On croit que, pour donner un air plus antique & plus vénérable à leur copie, ils l'écrivirent ſur ces toiles *(r)* préparées qui compoſoient les anciens *libri lintei* avant qu'on connût dans l'occident l'uſage du papier d'Egypte, & avant qu'on eût découvert à Pergame l'art de préparer le parchemin, *carta Pergamena.*

Cet exemplaire des vers Sibyllins fut enfermé dans deux coffrets dorés, & placé dans la baſe de la ſtatue d'Apollon Palatin, pour n'en être tiré que dans les cas extraordinaires.

Je ne m'engagerai pas à ſuivre les différentes conſultations de ces livres, marquées dans l'hiſtoire Romaine. Je crois cependant me devoir arrêter ſur celle qui ſe fit par l'ordre d'Aurélien au mois de décembre de l'an 270 de J. C, parce que le récit en eſt extrêmement circonſtancié dans Vopiſque.

Vopiſc. Aurel. Les Marcomans ayant traverſé le Danube & forcé les paſſages des Alpes, étoient entrés dans l'Italie, ravageoient les pays ſitués au nord du Pô, & menaçoient même la ville de Rome, dont un mouvement mal entendu de l'armée Romaine leur avoit ouvert le chemin. A la vûe du péril où ſe trouvoit l'Empire, Aurélien, naturellement ſuperſtitieux, écrivit aux Pontifes pour leur ordonner de conſulter les livres Sibyllins. Il falloit pour la forme un decret du Sénat; ainſi le Préteur propoſa dans l'aſſemblée le réquiſitoire des Pontifes, & rendit compte de la lettre du Prince. Vopiſque nous donne un précis de la délibération, qu'il commence en ces termes: *Prætor Urbanus dixit: referimus ad vos, Patres conſcripti, Pontificum ſuggeſtionem & Principis litteras quibus jubetur ut inſpiciantur fatales libri, &c.* Le decret du Sénat rapporté enſuite, ordonne aux Pontifes *(ſ)* de ſe purifier, de ſe revêtir

(r) Claud. de bello Get. v. 232.
Fatidico cuſtos Romani carbaſus ævi.
Adde Symmachum, epiſt. IV, 34.

(ſ) On donnoit auſſi ce nom aux Quindécimvirs, ou *Sibyllini ſacerdotes*, comme les appelle Cicéron.

des habits sacrés, de monter au Temple, d'en renouveler les branches de laurier, d'ouvrir les livres avec des mains sanctifiées, d'y chercher la destinée de l'Empire, & d'exécuter ce que ces livres ordonneront. Voici les termes dans lesquels Vopisque rapporte l'exécution du decret: *Itum est ad Templum, inspecti libri, proditi versus, lustrata urbs, cantata carmina, amburbium celebratum, ambarvalia promissa, atque ita solemnitas quæ jubebatur expleta est.*

La lettre de l'Empereur aux Pontifes qu'il appelle *Patres sancti*, finit par des offres de contribuer aux frais des sacrifices, & de fournir les victimes que les Dieux demanderont, même, s'il le faut, des captifs de toutes les Nations, *cujuslibet gentis captivos, quælibet animalia regia.* Cette offre montre que, malgré les édits des Empereurs, on croyoit, comme je l'ai dit, les sacrifices humains permis dans les occasions extraordinaires, & qu'Aurélien ne pensoit pas que les Dieux se contenteroient de cantiques & de processions. Sa lettre aux Pontifes commence d'une façon singulière: il marque qu'il est surpris qu'on balance si long-temps à consulter les livres Sibyllins. Il semble, ajoute-t-il, que vous ayez cru délibérer dans une église de Chrétiens & non dans le temple de tous les Dieux: *Perinde quasi in Christianorum ecclesia, non in templo Deorum omnium tractaretis.* Ce qui augmente la singularité de l'expression de l'Empereur, c'est qu'il est prouvé par les ouvrages de S.t Justin, de Théophile d'Antioche, de Clément d'Alexandrie & d'Origène, que depuis près de six vingts ans les Chrétiens citoient, au temps d'Aurélien, les ouvrages de la Sibylle, & que quelques-uns d'entre eux la traitoient de Prophétesse.

Les livres Sibyllins ne furent point ôtés du temple d'Apollon Palatin par les premiers Empereurs Chrétiens. Ils y étoient encore au temps de Julien qui les fit consulter en 363 (t) sur son expédition contre les Perses; mais au mois de mars de cette année, le feu ayant consumé le temple d'Apollon, on eut beaucoup de peine à sauver ces livres, qu'on plaça

Amm. Marcell. lib. XXIII.

(t) *Cunana carmina consumpsisset magnitudo flammæ, ni.* &c.

sans doute dans quelqu'autre lieu religieux: car Claudien *(u)* nous apprend qu'on les consulta quarante ans après sous Honorius, lors de la première invasion de l'Italie par Alaric, en 403. Ce Poëte parle encore de ces vers dans son poëme sur le second consulat de Stilicon en 405.

Claud. de bello Getico, v. 232.

Il faut conclurre de-là que si, comme le dit Rutilius Numatianus *(x)*, Stilicon fit jeter ces livres au feu, ce fut au plus tôt dans les années 406 ou 407. Au reste, comme ce Poëte, zélateur ardent de l'ancienne Religion, accuse en même temps Stilicon d'avoir appelé les Barbares, & d'avoir détruit les vers Sibyllins dans la vûe de causer la ruine de l'Empire en lui enlevant le *gage de sa durée éternelle;* peut-être la seconde de ces deux accusations n'est-elle pas mieux fondée que la première.

Rutil. Num. II.

Après avoir donné cette espèce d'histoire des livres Sibyllins, qui contient tout ce qu'on en sait d'assuré, je passe à l'examen de ce qu'ils contenoient. Ce que Tite-Live & Denys d'Halicarnasse nous racontent touchant les diverses consultations qu'on en faisoit, donne lieu de penser qu'on ne publioit point le texte même des prédictions, mais seulement la substance de ce qu'on prétendoit y avoir trouvé, c'est-à-dire, le détail des nouvelles pratiques religieuses ordonnées par la Sibylle pour appaiser les Dieux. Comme il ne nous reste aucun des historiens antérieurs à la perte du premier recueil des vers Sibyllins, il faut nous contenter de ce qu'en disent Denys & Tite-Live; & nous devons même regarder comme supposé le long fragment des vers Sibyllins rapporté par Zosime *(y)*, à l'occasion des jeux séculaires.

(u) *Quid carmine poscat*
Fatidico custos Romani carbasus ævi.

(x) *Proditor arcani qui fuit imperii*
Romano generi dum nititur esse superstes, &c.
Ante Sibyllinæ fata cremavit opis, &c.
At Stilico æterni fatalia pignora regni,
Et plenas voluit præcipitare colus.

(y) Lib. II. Ces vers qui devoient être tirés de l'ancien recueil, ne

Le

Le ſecond recueil compilé ſous Sylla nous eſt un peu mieux connu, & je vais rapporter ce que les Anciens nous en apprennent. 1.° Varron, cité par Lactance, aſſure que ce recueil contenoit d'abord mille vers au plus; & comme Auguſte ordonna une ſeconde réviſion qui en fit encore rejeter quelques-uns, ce nombre fut probablement diminué.

2.° Ce que diſoit Varron, cité par Denys d'Halicarnaſſe, qu'on avoit regardé comme ſuppoſés tous les vers qui interrompoient la ſuite des acroſtiches, montre que cette forme régnoit d'un bout à l'autre de l'ouvrage.

3.° Cicéron nous explique en quoi conſiſtoit cette forme. Le recueil étoit partagé en diverſes ſections, & dans chacune les lettres qui formoient le premier vers ſe trouvoient répétées dans le même ordre au commencement des vers ſuivans; en ſorte que l'aſſemblage de ces lettres initiales devenoit auſſi la répétition du premier vers de la ſection : *Acroſtichis dicitur, cùm deinceps ex primis verſûs litteris aliquid connectitur.... In Sibyllinis ex primo verſu cujuſque ſententiæ, primis litteris illius ſententiæ carmen omne prætexitur (z).* *Cicero de Divin. II, n.° 54.*

4.° Les prédictions contenues dans ce recueil étoient toutes conçûes en termes vagues & généraux, ſans aucune déſignation de temps ou de lieu; en ſorte, dit Cicéron, qu'au moyen de l'obſcurité dans laquelle l'auteur s'eſt habilement enveloppé, on peut appliquer la même prédiction à des évènemens différens: *Callidè, qui illa compoſuit, perfecit ut, quodcumque accidiſſet, prædictum videretur, hominum & temporum definitione ſublatâ. Adhibuit etiam latebram obſcuritatis ut iidem verſus aliàs in aliam rem poſſe accommodari viderentur.*

Dans le dialogue où Plutarque recherche pourquoi la

ſont point dans la forme acroſtiche; ils contiennent les noms de Rome, du Tibre, de l'Italie, &c. & preſcrivent les cérémonies qui devoient accompagner les jeux ſéculaires dans un détail qui démontre la ſuppoſition.

(z) Cicéron dit qu'Ennius avoit fait des acroſtiches de cette eſpèce. Nous en avons quelques-uns dans le poëme d'Optatianus Porphyrius à la louange de Conſtantin, & il a été un temps que ces laborieuſes bagatelles étoient à la mode parmi les gens de Lettres.

Pythie ne répondoit plus en vers, Boéthus, un des interlocuteurs qui attaque vivement le ſurnaturel des oracles, obſerve dans les prédictions de Muſée, de Bacis & de la Sibylle, les mêmes défauts que Cicéron avoit reprochés aux vers Sibyllins. « Ces auteurs de prédictions, dit Boéthus, » ayant mêlé au haſard des mots & des phraſes qui convien- » nent à des évènemens de toute eſpèce, les ont, pour ainſi » dire, verſés dans la mer d'un temps indéterminé : ainſi lors » même que l'évènement ſemble vérifier leurs prophéties, elles » ne ceſſent pas d'être fauſſes, parce que c'eſt au haſard ſeul qu'elles doivent leur accompliſſement ». Plutarque nous a conſervé, dans la vie de Démoſthène, un de ces oracles qui couroient dans la Grèce ſous le nom de la Sibylle; c'eſt à l'occaſion de la défaite des Athéniens près de Chéronée. On étoit, dit Plutarque, dans une grande inquiétude avant la bataille, à cauſe d'un oracle dont tout le monde s'entretenoit : *Puiſſais-je*, diſoit-il, *m'éloigner de la bataille du Thermodon (a), & devenir un aigle pour contempler du haut des nues ce combat où le vaincu pleurera & où le vainqueur trouvera ſa perte.*

L'hiſtorien Duris *(b)* rapportoit ce même oracle dans les termes ſuivans : *Oiſeau noir, attends la bataille de Thermodon, les cadavres amoncelés t'y fourniront une ample pâture.*

Pour appliquer ces deux oracles à la défaite de Chéronée, il falloit trouver un Thermodon auprès du champ de bataille; & Plutarque qui étoit de Chéronée même, avoue qu'il n'a pû découvrir, dans les environs de cette ville, ni ruiſſeau ni torrent de ce nom. Auſſi l'hiſtorien Duris qui ſe trouvoit dans le même cas, vouloit-il que la Sibylle eût déſigné ainſi

Diod. Sic. lib. XV. Schol. Apollonii, lib. IV.

(a) Τῆς ὅτε Θερμώδοντι μάχης ἀπάνευθε γενοίμην,
Αἰετὸς ἐν νεφέεσσι ἵν' ἠέρι θυήσκωσιν.
Κλαίει ὁ Νικηθεὶς, ὁ δ' Νικήσας ἀπόλωλε.

(b) Τὴν ὅτε Θερμώδοντι μάχην μένε παμμέλαν ὄρνι
Τυνεὶ πι κρέα πολλὰ παρέσσεται ἀνθρώποισι.

Duris, contemporain des deux premiers Ptolémées, avoit écrit une hiſtoire de Macédoine, qui commençoit à Philippe père d'Alexandre : elle contenoit au moins quinze livres.

la bataille, parce que les ſoldats, en dreſſant leurs tentes quelques jours avant, devoient trouver une petite ſtatue avec une inſcription où ſeroit le nom de *Thermodon*. Mais les termes ὅπι Θερμώδοντι μάχη déſignent manifeſtement un nom de lieu : auſſi Plutarque aime-t-il mieux ſoupçonner que le ruiſſeau qui paſſe à Chéronée avoit quitté depuis la bataille le nom de *Thermodon* pour prendre celui d'*Hémon* ou de *Sanglant ;* conjecture que M. Dacier juge très-probable, quoiqu'il ſe perſuade que le Thermodon de l'oracle eſt celui dont parle Pauſanias. Il auroit pû y joindre Hérodote *(c)* qui, rapportant un oracle de Bacis où il étoit parlé d'une défaite des Mèdes par les Grecs aſſemblés ſur les bords de l'Aſopus & du Thermodon, l'applique à la bataille de Platée. Mais il ajoûte que ce Thermodon paſſe entre Tanagra & Gliſas, par conſéquent au midi de Thèbes & aſſez loin de Chéronée.

Pauſan. lib. IX, p. 747.

Herod. IX, 42. ὅπι Θερμώδοντι ἀ Ἀσωπῷ.

L'oracle rapporté par Plutarque contient une circonſtance qu'il n'eſt pas aiſé d'appliquer à la bataille de Chéronée. C'eſt la mort du vainqueur, ὁ δὲ Νικήσας ἀπόλωλε. La défaite des Athéniens fut complète ; les Macédoniens perdirent peu de monde, & Philippe ne fut pas même bleſſé dans le combat : mais Plutarque, toûjours zélé pour la gloire des Devins, applique ces mots à la mort de Philippe, poſtérieure de deux ans au moins à la bataille.

Lorſqu'on examinera les prédictions des oracles les plus accrédités, celles de la Pythie, de Muſée, de Bacis, de la Sibylle, &c. rapportées dans les Anciens, on trouvera toûjours que Cicéron a raiſon de dire que celles qui n'ont pas été faites après coup étoient obſcures & équivoques, & que ſi quelques-unes n'avoient pas été démenties par l'évènement, c'étoit au haſard qu'elles le devoient. *Oraculis partim falſis, partim caſu veris, ut fit in omni oratione ſæpiſſimè, partim flexiloquis & obſcuris ut interpres egeat interprete, & ſors ipſa ad ſortes*

De Divinat. II, n.° 56.

(c) Hérodote aſſure qu'on trouvoit de ſemblables oracles dans Muſée : peut-être celui que Plutarque & Duris attribuent à la Sibylle avoit-il été fait pour la bataille de Platée donnée véritablement auprès d'un Thermodon.

referenda ſit, partim ambiguis, & quæ ad dialecticum deferenda ſint.

Quelque abſurdes que fuſſent les conſéquences que les partiſans du ſurnaturel de la divination ſe trouvoient obligés de ſoûtenir dans les controverſes philoſophiques, ils étoient excuſables juſqu'à un certain point. Le principe qu'ils défendoient, faiſoit chez eux une partie eſſentielle de la Religion commune : ce principe une fois admis, l'abſurdité des conſéquences ne devoit point arrêter des hommes religieux; & peut-être Cicéron n'avoit-il pas raiſon de parler d'eux comme il fait dans ſes livres de la divination, en diſant : *Neſcio quomodò iſti Philoſophi ſuperſtitioſi, & pænè fanatici quidvis malle videntur quàm . . . . ea quæ non ſunt credenda, non credere.*

De Divinat. n.° 57.

Ce qui cauſe mon étonnement, c'eſt que la queſtion du ſurnaturel des oracles ait encore beſoin d'être traitée ſérieuſement, & qu'une opinion contredite par les faits mêmes ſur leſquels on la fondoit, ait trouvé de nos jours & dans le ſein du Chriſtianiſme des défenſeurs très-zélés.

Quoique j'aie écarté à deſſein les détails dont j'aurois pû groſſir ce Mémoire, je crois y avoir raſſemblé tout ce que les Anciens nous apprennent d'important au ſujet de ces recueils de prédictions qu'on attribuoit à Muſée, à Bacis & à l'ancienne Sibylle. Je n'aurois pas cependant rempli toute l'étendue de mon objet, ſi je ne parlois point ici de la collection des vers Sibyllins, diviſée en huit livres, imprimée pour la première fois en 1545 ſur des manuſcrits, & publiée pluſieurs fois depuis avec d'amples commentaires ſurchargés d'une érudition ſouvent triviale, & preſque toûjours étrangère au texte que ces commentaires éclairciſſent rarement. Les ouvrages compoſés pour & contre l'authenticité de ces livres Sibyllins, ſont en très-grand nombre, & quelques-uns même très-ſavans; mais il y règne ſi peu d'ordre & de critique, & leurs auteurs étoient tellement dénués de tout eſprit philoſophique, qu'il ne reſteroit à ceux qui auroient eu le courage de les lire, que l'ennui & la fatigue de cette lecture.

Le ſavant Fabricius, dans le premier livre de ſa bibliothèque grecque, donne une eſpèce d'analyſe de ces différens ouvrages, à laquelle il joint une notice aſſez détaillée des huit livres Sibyllins. On peut y avoir recours, & je me contenterai de rapporter à quelques articles généraux les obſervations que j'ai faites en liſant les huit livres Sibyllins modernes. *Fabric. bibl. Græc. l. 1, cap. 29—33.*

1.° Il eſt viſible qu'ils ne ſont autre choſe qu'une compilation aſſez informe de divers morceaux détachés, les uns dogmatiques, les autres ſuppoſés prophétiques, & ceux-ci toûjours écrits depuis les évènemens, & le plus ſouvent chargés de détails fabuleux ou du moins peu aſſurés.

2.° Il eſt encore certain que tous ces morceaux ſont écrits dans une vûe abſolument différente de celle que s'étoient propoſée les auteurs des vers qui compoſoient le premier & le ſecond des deux recueils gardés à Rome. Les anciens vers Sibyllins preſcrivoient les ſacrifices, les cérémonies & les fêtes par leſquelles les Romains pouvoient appaiſer le courroux des Dieux qu'ils adoroient. Le recueil moderne eſt au contraire rempli de déclamations très-vives contre le Polythéiſme & contre l'Idolâtrie; & par-tout on y établit, ou du moins on y ſuppoſe l'unité de Dieu. Preſque aucun de ces morceaux n'a pû ſortir de la plume d'un payen: quelques-uns peuvent avoir été faits par des Juifs, mais le plus grand nombre reſpire le Chriſtianiſme; il ſuffit de les lire pour s'en convaincre.

3.° Les prédictions des vers Sibyllins conſervées à Rome, & celles qui étoient répandues dans la Grèce dès le temps d'Ariſtophane & de Platon, étoient, comme l'obſervent Cicéron & Boéthus, des prédictions vagues applicables à tous les temps & à tous les lieux; elles ſe pouvoient ajuſter avec des évènemens oppoſés: *Ut iidem verſus aliàs in aliam rem poſſe accommodari viderentur . . . . ut, quodcumque accidiſſet, prædictum videretur.* Au contraire, dans la nouvelle collection, tout eſt ſi bien circonſtancié, qu'on ne peut ſe méprendre aux faits que l'auteur avoit en vûe. S'il ne nomme pas toûjours les villes, les pays & les peuples dont il veut parler,

il les désigne si clairement qu'on ne sauroit les méconnoître, & le plus souvent il indique le temps où ces choses sont arrivées d'une manière qui n'est point susceptible d'équivoque.

4.° Les anciens oracles Sibyllins gardés à Rome, étoient écrits de telle sorte qu'en réunissant les lettres initiales des vers qui composoient chaque article, on y retrouvoit le premier vers de ce même article. Le nouveau recueil n'offre aucun exemple de cette méthode; car l'acrostiche inséré dans le huitième livre, & qui est emprunté d'un discours *(d)* de l'empereur Constantin, est d'une espèce différente. Il consiste en trente-quatre vers dont les lettres initiales forment les mots, ΙΗΣΟΥΣ ΧΡΙΣΤΟΣ ΘΕΟΥ ΥΙΟΣ ΣΩΤΗΡ ΣΤΑΥΡΟΣ, mais ces mots ne se trouvent point dans le premier vers.

Euseb. orat. Constant. ad Sanctorum cœtum, p. 591.

5.° Les nouveaux vers Sibyllins contiennent des choses qui n'ont pû être écrites que par un homme instruit des dogmes du Christianisme & des détails de l'histoire de Jésus-Christ, rapportés par les Evangélistes. L'auteur se dit même dans un endroit, *enfant du Christ:* ailleurs il assure que ce Christ est le fils du Très-Haut, & il désigne son nom par le nombre 888, valeur numérale des lettres du mot Ἰησοῦς dans l'alphabet grec.

6.° Quoique les morceaux qui forment ce recueil puissent avoir été composés en différens temps, celui auquel on a mis la dernière main à la compilation, se trouve clairement indiqué dans le cinquième & dans le huitième livre. On fait dire à la Sibylle, que l'empire Romain aura quinze Rois: les quatorze premiers sont désignés par la valeur numérale de la première lettre de leur nom dans l'alphabet grec. Elle ajoûte que le quinzième qui sera, dit-on, un homme à *tête blanche* *, portera le nom d'une mer voisine de Rome: le quinzième des empereurs Romains est Hadrien, & le golfe Hadriatique est la mer dont il porte le nom. De ce Prince,

* Πολιόκρανος Ἀργυόκρανος.

(d) Ce discours nous a été conservé par Eusèbe, & S.t Augustin parle de cet acrostiche dont il rapporte une traduction latine; *De C. Dei, XVIII, 23.*

continue la Sibylle, il en ſortira trois autres qui régiront l'Empire en même temps; mais à la fin un ſeul d'entre eux en reſtera poſſeſſeur. Ces trois rejetons, Κλάδοι, comme la Sibylle les appelle, ſont Antonin, Marc-Aurèle & Lucius Vérus, & elle fait alluſion aux adoptions & aux aſſociations qui les unirent. Marc-Aurèle ſe trouva ſeul maître de l'Empire à la mort de L. Vérus arrivée au commencement de l'an 169, & il le gouverna ſans collègue juſqu'à l'an 177 qu'il aſſocia ſon fils Commode. Comme il n'y a rien qui puiſſe avoir quelque rapport avec ce nouveau collègue de Marc-Aurèle, il eſt viſible que la compilation doit avoir été faite entre les années 169 & 177 de J. C.

On trouve encore un autre caractère chronologique, mais moins précis dans le huitième livre. Il y eſt dit que la ville de Rome, Ῥώμη, ſubſiſtera pendant neuf cens quarante-huit ans ſeulement, ſuivant la valeur des lettres numérales de ſon nom; après quoi elle deviendra une ruine, ῥύμη. Cette deſtruction de Rome eſt annoncée dans preſque tous les livres du recueil; mais ſa date n'eſt marquée qu'en ce ſeul endroit. Nous liſons dans l'hiſtoire de Dion, qu'au temps de Tibère, il courut, ſur la durée de Rome, une prédiction attribuée à la Sibylle, où cette durée étoit fixée à neuf cens ans. Cet oracle attira l'attention de Tibère & occaſionna une nouvelle recherche des vers Sibyllins conſervés par les particuliers: cependant on ne comptoit alors que l'an 772 de la fondation de Rome, & on ne devoit pas être fort alarmé. Cette réflexion de l'hiſtorien *(e)* nous montre que l'addition de quarante-huit ans avoit été faite à deſſein par quelqu'un qui écrivoit après l'an 900 de Rome, 148 de J. C; mais avant l'an 196: la valeur numérale des lettres du mot Ῥώμη étoit ſans doute ce qui l'avoit déterminé à préférer le nombre de 948.

Lib. II, ἔσαι Ῥώμη ῥύμη.

Dion, LVI, pag. 615. Τελὸς δ' Τεσσαρακοσίων ἐνιαυτῶν.

Joſèphe, dans ſes antiquités Judaïques, compoſées depuis les livres de la guerre des Juifs & vers la treizième année

Joſeph. Antiquit. I, 4.

(e) L'hiſtorien Dion fut Conſul avec l'empereur Alexandre l'an 229 de J. C, 981 de Rome.

Joseph. l. XX, cap. 10. de Domitien, l'an 93 de l'ère vulgaire, cite un ouvrage de la Sibylle où l'on parloit de la tour de Babel & de la confusion des langues, à peu près comme dans la Genèse. Si, dans le temps auquel écrivoit Josèphe, cet ouvrage de la Sibylle n'eût pas déjà passé pour ancien, s'il n'eût pas été dans les mains des Grecs, l'historien Juif ne l'auroit pas cité en confirmation du récit de Moyse. Il résulte de-là que les Chrétiens ne sont pas les premiers auteurs de la supposition des livres Sibyllins. Josèphe ne rapportant pas les paroles mêmes de la Sibylle, nous ne sommes plus en état de vérifier si ce qui est dit de ce même évènement dans notre collection, étoit tiré de l'ouvrage que cite Josèphe; mais on est sûr que plusieurs des vers attribués à la Sibylle dans l'exhortation qui se trouve parmi les œuvres de S.t Justin, dans l'ouvrage de Théophile d'Antioche, dans Clément d'Alexandrie & dans quelques autres Pères, ne se lisent point dans notre recueil; & comme la plupart de ces vers ne portent aucun caractère de Christianisme, il seroit possible qu'ils fussent l'ouvrage de quelque juif Platonisant.

Lorsqu'on acheva, sous M. Aurèle, la compilation des vers Sibyllins, il y avoit déjà quelque temps que les Sibylles avoient acquis un certain crédit parmi les Chrétiens. Nous en avons la preuve dans deux passages de Celse & dans les *Orig. lib. I.* réponses que lui fait Origène. Celse qui écrivoit sous Hadrien & sous ses successeurs, parlant des différentes sectes qui partageoient les Chrétiens, supposoit une secte de *Sibyllistes :* *Ibid. lib. V, pag. 272.* sur quoi Origène observe qu'à la vérité ceux d'entre les Chrétiens qui ne vouloient pas regarder la Sibylle comme une *Prophétesse*, désignoient par ce nom les partisans de l'opinion contraire; mais qu'on n'avoit jamais connu de secte particulière des *Sibyllistes.* Celse reproche aux Chrétiens, dans le second passage, d'avoir corrompu le texte des vers Sibyllins, « desquels, leur dit-il, *quelques-uns* d'entre vous » emploient les témoignages, ἢ χρῶνταί τινες ὑμῶν; & vous les avez corrompus, ajoute-t-il, pour y mettre des blasphèmes ». Il entendoit par là, sans doute, les invectives contre le Polythéisme

Polythéiſme & contre l'Idolâtrie. Origène ſe contente de répondre au reproche en défiant Celſe de produire d'anciens exemplaires non altérés. *Lib. VII, pagg. 368 & 369.*

Ces paſſages de Celſe & d'Origène me ſemblent prouver deux choſes; 1.° que l'authenticité de ces prédictions n'étoit point alors miſe en queſtion, & qu'elle étoit également ſuppoſée par les Payens & par les Chrétiens; 2.° que parmi ces derniers il y en avoit ſeulement *quelques-uns*, τινὲς, qui regardoient les Sibylles comme des Prophéteſſes, & que les autres Chrétiens blâmant la ſimplicité de ces hommes crédules, leur donnoient l'épithète de *Sibylliſtes*. Plutarque qui vivoit preſque dans le même temps, appelle ainſi, dans la vie de Marius, les interprètes des prédictions de la Sibylle ou les *chreſmologues*. Ceux qui ont avancé que les Payens donnoient à tous les Chrétiens le nom de *Sibylliſtes*, n'ont compris le vrai ſens ni du reproche de Celſe, ni de la réponſe d'Origène. *Plutar. vie de Marius.*

L'opinion favorable aux Sibylles qui, de l'aveu de Celſe, étoit d'abord celle d'un aſſez petit nombre de Chrétiens, devint peu à peu l'opinion commune. Les vers Sibyllins paroiſſant favorables au Chriſtianiſme, on les employoit dans les ouvrages de controverſe avec d'autant plus de confiance que les Payens eux-mêmes qui reconnoiſſoient les Sibylles pour des femmes inſpirées, ſe retranchoient à dire que les Chrétiens avoient falſifié leurs écrits; queſtion de fait qui ne pouvoit être décidée que par une comparaiſon des différens manuſcrits que très-peu de gens étoient en état de faire.

Les règles de la critique & même celles de la ſaine logique étoient alors peu connues, ou du moins très-négligées: à cet égard les plus célèbres philoſophes du Paganiſme n'avoient aucun avantage ſur le commun des auteurs Chrétiens. Je n'en citerai d'autre exemple que les dialogues & les traités dogmatiques de Plutarque qui, malgré ce grand ſens dont on le loue, ne paroît jamais occupé que de la crainte d'omettre quelque choſe de tout ce qu'on peut dire de vrai & de faux ſur le ſujet qu'il traite. Ce même défaut règne dans les

ouvrages de ceux qui ſont venus après lui, Celſe, Pauſanias, Philoſtrate, Porphyre, l'empereur Julien; en un mot tous les auteurs Payens n'ont ni plus de critique, ni plus de méthode que Plutarque. On les voit tous citer, ſous le nom d'Orphée, de Muſée, d'Eumolpe & des autres Poëtes antérieurs à Homère, des ouvrages fabriqués par les nouveaux Platoniciens, & donner comme authentiques des oracles ſuppoſés par ces mêmes Philoſophes, ou pluſtôt par les ſectateurs du nouveau Pythagoriſme ou de la ſecte Orphique qui joignoit les dogmes Egyptiens & Chaldéens à quelques points de l'ancienne doctrine de Pythagore.

Comme les auteurs de ces oracles & de ces vers philoſophiques ſuppoſoient la ſpiritualité, l'infinité, la toute-puiſſance du Dieu ſuprême; que pluſieurs blâmoient le culte des intelligences inférieures, condamnoient les ſacrifices, & faiſoient quelquefois alluſion à la Trinité Platonicienne, parlant d'un Père, d'un Fils & d'un Eſprit, les Chrétiens crurent qu'il leur étoit permis d'employer ces autorités dans la controverſe avec les Payens, pour les battre par leurs propres armes.

Tant que le Paganiſme fut la religion de l'Empire, l'objet immédiat de tous les écrits publiés en faveur du Chriſtianiſme, étoit d'obtenir une ſimple tolérance en faiſant voir que la doctrine des Chrétiens ne contenoit rien que d'avantageux à la ſociété, rien que de conforme aux idées de la ſaine philoſophie.

Le reproche de nouveauté étant celui ſur lequel les Payens inſiſtoient plus volontiers, parce que cette eſpèce d'argument eſt à la portée du peuple, c'eſt auſſi un des points que les défenſeurs de la religion Chrétienne traitent avec le plus d'étendue dans leurs ouvrages polémiques ; & c'eſt pour détruire ce reproche de nouveauté qu'ils allèguent non ſeulement de longs morceaux du faux Orphée, du faux Muſée & des oracles de la Sibylle, mais encore des endroits d'Homère, d'Héſiode & même des poëtes Dramatiques, quand ils croient y découvrir des traits d'une doctrine ſemblable en quelques points à celle des Chrétiens. L'uſage que les

Philoſophes faiſoient alors de ces mêmes autorités, rendoit cette façon de raiſonner tout-à-fait populaire, & par conſéquent très-utile dans les diſputes.

Lorſque le Chriſtianiſme fut devenu la Religion dominante, on ceſſa bien-tôt d'employer ces ſortes de preuves, ou du moins on ne les employa plus que par une ſorte d'égard pour ceux des Chrétiens qui n'en étoient pas encore déſabuſés, & pour ne point paroître abandonner tout d'un coup la méthode qu'avoient ſuivie les premiers apologiſtes du Chriſtianiſme.

Euſèbe, dans ſa préparation Evangélique, ouvrage rempli d'une très-grande érudition, ne cite le témoignage de la Sibylle que d'après Josèphe. Il ne fait aucun uſage de longs morceaux cités par S.t Juſtin & par Théophile; & lorſqu'il allègue quelques oracles favorables aux dogmes du Chriſtianiſme, il les emprunte toûjours de Porphyre, ennemi déclaré de la religion Chrétienne.

La manière dont S.t Auguſtin parle dans deux différens ouvrages de cette méthode de combattre le Paganiſme, nous montre quel jugement en portoient les gens ſenſés, quoiqu'ils n'oſaſſent la condamner ouvertement. Voici ce qu'il dit dans ſon ouvrage contre Fauſte. « Ces ſortes de témoignages qu'on prétend avoir été rendus à la vérité par la Sibylle, par Orphée & par tous les autres ſages du Paganiſme qu'on veut avoir parlé du fils de Dieu & de Dieu le Père, peuvent avoir quelque force pour confondre l'orgueil des Payens; mais ils n'en ont pas aſſez pour donner quelqu'autorité à ceux de qui ils portent le nom ». *Valet quidem aliquid ad Paganorum vanitatem revincendam, non tamen ad iſtorum auctoritatem amplectendam.* Dans ſes livres de la cité de Dieu, il convient que toutes ces prédictions attribuées aux Payens, peuvent à la rigueur être regardées comme l'ouvrage des Chrétiens, *poſſunt putari à Chriſtianis eſſe conficta;* & il conclud que ceux qui veulent raiſonner juſte, *qui rectè ſapuerint*, doivent s'en tenir aux prophéties tirées des livres conſervés par les Juifs nos ennemis.

Adverſ. Fauſt. lib. XV, 15.

De Civitate Dei, XVIII, 47.

Les controverſes agitées dans les deux derniers ſiècles ſur

l'autorité de la tradition, ont jeté les Critiques dans deux extrémités oppoſées. Les uns, dans la vûe de détruire la force du témoignage que les anciens écrivains portent de la croyance de leur ſiècle, ont extrêmement appuyé ſur les défauts de leur manière de raiſonner, & ſur la foibleſſe, ou même ſur la fauſſeté de quelques-unes des preuves qu'ils emploient : les autres ſe ſont perſuadés que l'autorité des Pères, lorſqu'ils dépoſent de ce qu'on croyoit de leur temps, ne pouvoit ſubſiſter ſi on les abandonnoit dans la manière dont ils avoient traité des queſtions indifférentes & étrangères même au fond de la Religion. Dans cette vûe, ils ont cru devoir défendre, avec le zèle le plus ardent, des opinions dont il paroît que les Pères eux-mêmes n'étoient pas trop perſuadés, mais dont ils penſoient ſe pouvoir ſervir avec avantage dans les diſputes contre les défenſeurs du Paganiſme qui étoient convaincus de la vérité de ces opinions; telle étoit, par exemple, celle du ſurnaturel des oracles. Dans ce que j'ai dit des vers Sibyllins, j'ai tâché de tenir le milieu entre ces deux excès.

DISSERTATION
SUR LA
PIERRE DE LA MERE DES DIEUX.

Par M. FALCONET.

EN 1722 je lûs une Diſſertation ſur les Bétyles, où, à l'occaſion de ces pierres, je fis mention de pluſieurs autres d'une forme ſingulière, parmi leſquelles je me contentai d'indiquer la grandeur & la configuration de la pierre de la mère des Dieux; j'entends cette pierre regardée comme le ſimulacre de la Déeſſe que les Romains firent venir de Peſſinonte, ville de Galatie *(a)*, ſur ce que les livres Sibyllins conſultés avoient déclaré que l'arrivée de cette pierre à Rome opèreroit l'expulſion d'Annibal & des Carthaginois hors de l'Italie. 21 Avril 1750.

Comme le fond de ce fait hiſtorique appartient à la mythologie, M. l'abbé Banier, très-verſé dans cette partie de la Littérature, crut devoir me faire quelques objections ſur la petiteſſe que j'attribuois à cette pierre, & lut même enſuite à l'Académie quelques remarques, où il tâchoit d'établir un ſentiment contraire au mien. M. de Boze donna l'extrait de ces remarques dans l'hiſtoire de l'Académie; peu de temps après je lûs un Mémoire, où à mon tour je tâchai de confirmer, par de nouvelles preuves, ce que je n'avois dit qu'en paſſant, dans ma Diſſertation ſur les Bétyles: je ne donnai point alors ce Mémoire à nos regiſtres, comptant d'y ajoûter de nouveaux éclairciſſemens concernant la mère des Dieux; qu'il me ſoit permis de préſenter aujourd'hui ce même Mémoire comme neuf, du moins en meilleur *Tome V.*

(a) Cicéron, que je cite plus bas, dit, *ſacra ex Phrygia aſcita.* Strabon, *liv. XII*, dit qu'une partie de la Galatie eſt compriſe ſous le nom de Phrygie.

état qu'il n'étoit d'abord. Il ne reſte au plus que ſept ou huit Académiciens du temps où j'en fis la lecture (c'étoit en 1722), je ſouhaite que mes nouveaux Confrères, qui n'en ont aucune connoiſſance, ne le jugent pas tout-à-fait indigne de leur curioſité.

La tranſlation de la pierre de la mère des Dieux de Peſſinonte à Rome, l'an de Rome 548, eſt un fait hiſtorique dont pluſieurs auteurs ont fait mention; Ovide, Tite-Live, Silius Italicus, Appien, Hérodien, parmi un grand nombre d'autres *(b)*, ſont ceux qui en parlent avec plus de détail: mais la narration de la pluſpart n'a point pour objet de nous repréſenter ni la grandeur ni la figure de la pierre de la mère des Dieux. Pour ce qui regarde la grandeur, Tite-Live eſt celui qui nous donne le plus préciſément à entendre que la pierre ne devoit être ni d'une grandeur ni d'un poids fort conſidérable, lorſqu'il dit que Scipion Naſica, l'ayant reçûe de deſſus le vaiſſeau qui l'avoit apportée, la remit entre les mains des dames Romaines, qui ſucceſſivement la portèrent juſqu'au temple de la victoire: *In terram elatam tradidit (Scipio Naſica) ferendam Matronis..... eæ per manus, ſuccedentes aliæ aliis..... in ædem Victoriæ pertulere.* On trouve dans Silius Italicus à peu près la même choſe, *femineæ tum deinde manus ſubiere*, & nous rapporterons plus bas un paſſage d'Arnobe, où il eſt dit que la pierre de la mère des Dieux étoit ſi petite, que ſon poids ne ſe faiſoit pas ſentir à la main; ainſi quand les dames Romaines ſe la donnèrent ſucceſſivement à porter, comme dit Tite-Live, ce n'étoit pas pour ſe ſoulager d'un poids trop peſant, comme l'a cru M. l'abbé Banier, c'étoit pour partager entre elles l'honneur de porter la mère des Dieux. Cicéron *(c)* ne fait mention que de

Liv. XVII, v. 16.

Orat. de Haruſ. reſponſ. §. 13.

(b) Denys d'Halicarnaſſe n'eſt point de ce nombre, ainſi que l'a cru M. l'abbé Banier, *Hiſt. de l'Acad. tome V, page 242.* Ce que nous avons des antiquités Romaines de cet hiſtorien, finit à l'an de Rome 312; s'il avoit eu deſſein de faire mention de ce fait, il l'auroit ſans doute rapporté dans l'endroit où il parle de l'introduction des myſtères de Cybèle à Rome, *l. II.*

(c) Cicéron dit, Orat. de Haruſpic. reſponſis, *ſacra iſta ex Phrygiâ aſcita Romæ collocaverunt,*

Q. Claudia pour cette honorable fonction, Tite-Live la nomme parmi les autres Dames, & quelques auteurs font de Claudia une veſtale; j'indique dans une note la cauſe de leur erreur *(d)*. Ovide ajoûte le miracle qu'à l'arrivée du vaiſſeau à l'embouchûre du Tibre opéra cette matrone, dont juſqu'alors la chaſteté avoit été ſuſpecte. Claudia ayant imploré le ſecours de la mère des Dieux pour ſa juſtification, attacha ſa ceinture au vaiſſeau & le dégagea ſans effort de la vaſe du Tibre, d'où aucune force n'avoit pû le tirer. Silius Italicus, Pline, Suétone, Hérodien & beaucoup d'autres *(e)* ont répété cette dernière hiſtoire, mais elle eſt étrangère à notre ſujet; il nous ſuffit que cette pierre, que des modernes ont cru avoir beſoin d'une paire de bœufs pour être remuée, ainſi que nous verrons bien-tôt, ſe trouve ici portée à la main par une ſeule femme. *Faſtor. l. IV.*

Ovide cependant rapporte que la Déeſſe, c'eſt-à-dire ſa pierre, entra à Rome par la porte Capène ſur un char traîné par des geniſſes: mais je crains qu'Ovide n'ait confondu la cérémonie de la lavation de la mère des Dieux, avec *Ibid.*

quæ is (Scipio) accepit.... femina autem Q. Claudia, &c. Je ne rapporte le paſſage que pour faire remarquer que Cicéron, par le mot *ſacra*, déſigne la pierre de la Déeſſe; Ovide ſe ſert du même mot, *Faſtor. l. IV, verſ. 340, Dominam ſacraque lavit aquis*, & Diodore, *extract. ex lib. XXXIV*, dit en grec τὰ ἱερά. Au reſte cet hiſtorien eſt le ſeul qui, au même endroit, appelle *Valeria* celle que tous les autres nomment *Claudia*.

(d) Hérodien, *liv. I, c. 11*, fait de *Claudia* une veſtale, ἥτις τῆς Ἑστίας ἦν, il la confond avec *Claudia* veſtale qui monta hardiment ſur le char de triomphe de ſon frère. *V. Suetone Tiber. c. 2. Cartari imagin. pag. 179*, a ſuivi avec d'autres l'erreur d'Hérodien. Des miracles de cette eſpèce, opérés par quelques veſtales, ont ſans doute donné lieu à faire croire que Claudia étoit veſtale auſſi. Denys d'Halicarnaſſe, *liv. II*, parle des veſtales *Æmilia* & *Tuccia*, toutes deux ſoupçonnées, qui ſe juſtifièrent, l'une en rallumant le feu ſacré éteint, par un morceau de ſa robe de lin qu'elle y jeta, l'autre en portant de l'eau dans un crible. Pluſieurs auteurs ont parlé de cette dernière, *Valère-Maxime, liv. VIII, chap. I, § 5, Pline, liv. XXVIII, c. 2, Florus Epitom. liv. XX, Tertul. Apologet. c. 22, S. Auguſt.* de civitate Dei, *l. X, c. 16*. Je remarquerai à cette occaſion une faute de Pline; il met le fait de Tuccia à l'an de Rome 609, Merula, *p. 77, commentar. ad Ennium*, le met en 519 ſur un paſſage de l'épitome de Florus: le paſſage eſt déciſif, quelqu'effort que faſſe le P. Hardouin pour défendre Pline.

(e) Cingulo duxit navem, dit S. Jerôme, *l. I, contra Jovinianum*,

celle de la première entrée de la Déeſſe à Rome ſous la forme d'une pierre. Je ne ſais même, ſi l'on doit croire, avec ce Poëte, que la Déeſſe, en arrivant, fut d'abord lavée dans le fleuve Almon: Tite-Live dit qu'elle fut portée immédiatement au temple de la Victoire. La cérémonie de la lavation ne fut ſans doute célébrée que dans la ſuite. Les Prêtres, pour engager plus fortement le peuple dans la ſuperſtition, introduiſirent bien-tôt la coûtume de baigner la ſtatue de la Déeſſe, & ne firent en cela qu'imiter la pratique religieuſe des Grecs. Ezéchiel Spanheim a donné là-deſſus une note curieuſe dans ſes obſervations ſur Callimaque. J'ajoûte à cette note que les nations ſeptentrionales pratiquoient dans leur Religion une ſemblable cérémonie pour la même divinité. Tacite dit que les Germains voiſins de la mer Baltique, qui adoroient la déeſſe de la Terre ſous le nom de *Herthus* ou *Herta*, la baignoient dans un lac le jour de ſa fête: *Numen ipſum ſecreto lacu abluitur; ſervi miniſtrant quos ſtatim idem lacus haurit.*

In Lavacrum Palladis.

De moribus Germanorum, c. 40.

Voy. Erd. terra Wachter. Gloſſ. Germanic.

Revenons à Ovide: quand il ſeroit plus digne de foi que Cicéron & Tite-Live, on ne peut point conclurre de la voiture du char, pour la groſſeur de la pierre, ce qui ſe conclud, pour ſa petiteſſe, de la facilité que les femmes avoient à la porter; un gros fardeau ne peut ſe porter à la main, & un très-petit peut être mis ſur un très-grand char, ſur-tout ſi une cérémonie n'en devient que plus auguſte. C'eſt ſur un pareil char que dans la ſuite, pour faire honneur à la Déeſſe, on voituroit en grande pompe la pierre, ou pluſtôt la ſtatue où la pierre étoit enchâſſée, comme nous verrons bien-tôt, pour la laver dans le fleuve Almon tous les ans, au jour nommé *lavatio* dans le calendrier Romain *(f)*. J'ajoûterai ce qui, je crois, a échappé à nos mythologiſtes modernes. Il y eut un cas particulier où le fleuve Almon ne

(f) Sur la fin de mars, *VI calend. aprilis. Vibius Sequeſter de fluminibus*, au mot *Almon*, *Romæ ubi mater Deûm VI calend. aprilis lavatur.* Pareille fête fut placée ſur la fin de février dans le même calendrier ſous le nom de *Lotio* pour la déeſſe Pallas. *Voy. Ezéch. Spanheim ci-deſſus.*

paroiſſant

paroiſſant pas ſuffiſant pour calmer la Déeſſe qui avoit donné des marques de ſa colère, il fallut la porter à la mer. Dion rapporte ce fait à l'an de Rome 716. On avoit porté la Déeſſe à la mer pour pareille cauſe plus de ſoixante ans auparavant, l'an de Rome 651 *(g)*.

L. XLVIII de ſon hiſtoire.

Vincent Cartari, dans ſon livre des images des Dieux *(h)*, a ſans doute pris de la cérémonie dont nous venons de parler, l'idée qu'il a eue de la figure de la pierre de la mère des Dieux, & la repréſentation qu'il en a donnée : *Il ſimulacro*, dit-il, *di queſta Dea portato all' hora della Frigia fa un grand pietra nigra, &c.* & il la repréſente comme un grand cone tronqué, élevé ſur un char traîné par des bœufs. Pignoria, ſavant Antiquaire, ſe contente dans ſes notes d'alléguer Hérodien, Arnobe & d'autres auteurs, ſans marquer le moindre ſoupçon ſur l'erreur de Cartari : mais ce qui doit étonner beaucoup davantage, c'eſt que Réinéſius, Critique exact, d'une profonde érudition, ait non ſeulement adopté l'imagination de Cartari, mais encore ait cru l'autoriſer en nous donnant, pour l'idole de la mère des Dieux, une maſſe de pierre tirée du mont *Agdus ;* voici l'hiſtoire qui a donné lieu à la confuſion des idées de ce ſavant homme. Arnobe voulant expliquer l'origine des myſtères de la mère des Dieux, dit que, ſelon Timothée *(i)*, théologien Payen de réputation, il y avoit en Phrygie un rocher d'une vaſte grandeur, appelé *Agdus ;* que ce fut de-là que Deucalion & Pyrrha prirent les pierres dont ils réparèrent le genre humain; que la mère des Dieux elle-même fut formée d'une de ces pierres; que ſur ce même rocher enſuite Jupiter ayant voulu forcer Cybèle, mais inutilement, le rocher Agdus reçut le

Pag. 179.

Ibid, p. 483, 4.

Variar. lection. lib. III, c. 17, p. 637.

Adverſus Gentes. l. V.

(g) Voyez l'hiſtoire de Battacès ou Batabacès, prêtre de Cybèle, dans Plutarque *in Mario* & dans les extraits de Photius *ex lib. XXXVI Diodori.*

(h) Seconda editione delle imagini de Gli Dei. Padua, 1626, in-4.°

(i) Alb. Fabricius, bibl. Grecq. ni aucun autre auteur ne m'apprend quel eſt ce Timothée, entre tant d'autres qui ont porté le même nom; ſeroit-ce le Miléſien dont Grotius rapporte un vers grec ſur la pudeur? *Excerpta ex Tragœd. 1626, in-4.° pag. 456.*

principe de la fécondation, d'où il conçut & mit au jour un enfant monstrueux appelé *Agdestis (k)*, dont les aventures se trouvent ensuite mêlées avec celles d'Attis. Je ne puis m'empêcher de dire en passant qu'une bonne partie de cette narration fabuleuse pourroit bien ne devoir son origine qu'à une mauvaise traduction qu'aura faite Arnobe du texte grec de ce Timothée. J'en conçois une forte présomption sur les vers latins qu'il nous rapporte au sujet de Cérès : on y voit une version obscure & infidèle des vers grecs du prétendu Orphée, que nous a conservés Clément Alexandrin. Au reste, cette histoire d'*Agdus* & d'*Agdestis* est rapportée assez différemment dans Pausanias : on en trouve aussi quelques vestiges qui la défigurent encore davantage dans le Plutarque *de fluminibus*, à l'article d'*Araxès ;* Mithras y est nommé au lieu de Jupiter, & Diorphus au lieu d'Agdestis. Les premiers Pères de l'Eglise *(l)* ont encore changé les personnages de cette fable ; c'est Mithras même qui, selon eux, est né de la pierre Θεὸς ἐκ πέτρας, *invictus de petra Deus.* Ce seroit abuser de son temps que de chercher à concilier tant de monstrueuses absurdités : il est bien plus important de remarquer, en finissant cet article, que cette pierre du rocher *Agdus*, transformée réellement, selon Timothée, en Cybèle vivante & animée, ne peut avoir rien de commun avec la pierre de la mère des Dieux qui demeura toûjours pierre.

Achaïcorum, c. 17.

Réinésius s'est donc trompé. On n'en sauroit douter. C'est ainsi qu'on trouve en défaut, avec Réinésius, les Scaligers, les Saumaises, &c. quand on veut approfondir en particulier certains points qu'ils n'ont traités qu'incidemment dans de grands ouvrages. Ces Savans qui passent pour être du premier

(k) On trouve la mère des Dieux nommée elle-même Ἀγγιδίστις Ἀγδίστις (terminaison plus convenable au sexe féminin) dans Strabon & dans Hésychius. *Voy. les notes sur ces deux auteurs des éditions données dans ce siècle-ci, ce qui est confirmé par une inscription*, pag. 97, Miscellan. erudit. Antiquit. à J. Sponio, 1685, *fol.*

(l) S. Justin *adverf. Tryphonem*, Jul. Firmic. Matern. *de errore profanar. religion.* S. Jerôme, *l. 1, adverf. Jovinianum*, & d'après eux Commodien, *instruction 13.*

ordre, parce qu'ils embraſſent toutes les parties de la Littérature, regardent comme un temps dérobé à l'acquiſition de nouvelles connoiſſances, celui qu'ils employeroient à vérifier les faits & à citer exactement les auteurs. Il ſeroit même ſouvent à ſouhaiter qu'ils s'en tinſſent à cette négligence, & qu'ils n'allaſſent pas juſqu'à altérer les textes par l'extrême envie qu'ils ont de les accommoder à leurs opinions ſingulières.

Pour confirmer ce que nous avons dit ſur le peu de volume de la pierre de la mère des Dieux, examinons ſa figure & l'uſage qui fut fait de cette pierre, nous verrons que l'un & l'autre conviennent parfaitement à la petiteſſe que nous lui avons aſſignée. Il eſt ſingulier qu'aucun des auteurs que nous avons cités, à l'exception d'un ſeul, ne ſpécifie la figure de la pierre de la Déeſſe: c'eſt la mère des Dieux, diſent ſimplement Ovide, Tite-Live, Sil. Italicus, &c. dans Cicéron encore plus vaguement, *ſacra iſta ex Phrygia aſcita Romæ, &c. (m)*: Diodore dit de même, τὰ ἱερά; Tite-Live l'appelle *ſacrum lapidem;* dans Claudien c'eſt *relligioſa ſilex,* dans Hérodien, ἄγαλμα; avant lui Strabon avoit dit ἀφίδρυμα, Appien, βρέτας; & d'après eux Amm. Marcellin, *ſimulacrum.* Remarquons en paſſant, qu'Appien, Hérodien & Amm. Marcellin ſont les ſeuls qui diſent que le ſimulacre étoit tombé du Ciel: Hérodien ajoûte qu'on en ignoroit la matière auſſi-bien que l'ouvrier.

De raptu Proſerpinæ, l. 1, verſ. 202.

L. 1, c. 11.

L. XII.

Il ſembleroit que le mot de *ſimulacre* indiqueroit quelque reſſemblance à la choſe repréſentée; mais on ſe tromperoit: tout ce qui faiſoit l'objet de l'Idolâtrie dans ces premiers temps où elle devança la ſculpture, quelque figure qu'il eût, portoit le nom de *ſimulacre,* comme ſi ç'avoient été des ſtatues. Les Celtes adoroient Jupiter ſous la forme d'un chêne: une ſouche, un tronc coupé à Theſpies, & une planche *(n)* à Samos furent les premières idoles de Junon;

Maxim. Tyr. Diſſert. 38.

Ibid. & Clem. Alexandr. Prot. c. 4.

(m) Voyez ci-deſſus la note ſur Cicéron & Diodore.

(n) Clem. Alexandr. *Prot. c. 4,* où σανὶς eſt mal rendu, *ſtipes* par le traducteur, *pluteus* mieux dans Arnobe, *l. VI;* le fait eſt pris de Callimaque. *Voy. fragment 105 & la note de Bentley.*

Pauſan. liv. VIII, c. 32. Athenée, l. 14, c. 1. Minerve, *inter Deos ergatas*, Ἀθήνη ἐργάνη, & Apollon, ἀγυιεὺς, étoient repréſentés par des pierres carrées; Latone à Délos, Diane à Icare étoient des morceaux de bois informes; la ſtatue d'Apollon *(o)* à Delphes étoit une colonne; & ſept colonnes dans la Laconie repréſentoient les ſept planètes: Caſtor & Pollux à Sparte étoient figurés par deux poutres parallèles, traverſées près de leurs extrémités par deux autres. Selon Plutarque *(p)* qui décrit cette figure, Δόχανα étoit leur nom; les Gémeaux ſont ainſi déſignés par les Aſtronomes, & cette figure a paſſé dans nos almanachs: une pierre pyramidale étoit la Vénus de Paphos *(q)* (on la voit ſur les médailles); de ſimples pierres *(r)*, ſans aucune figure particulière, étoient les idoles de l'Amour *(ſ)* à Theſpies, & d'Hercule à Hyète: une pierre carrée *(t)* ſervoit également & d'idole & d'autel aux Arabes; ainſi que chez les Dymatiens *(u)* de la même nation, un autel tenoit lieu de ſtatue. Je pouſſerois cette énumération bien plus loin; mais il me ſuffit de remarquer que les auteurs qui rapportent tous ces faits, emploient des mots de la même valeur que celui de *ſimulacre*, pour exprimer ces objets repréſentatifs d'une divinité avec laquelle ils n'avoient aucune reſſemblance. Il ſemble que les premiers

Clem. Alexand. Protrept. c. 4.

Pauſan. Lacon. l. III, c. 20.

(o) Clem. Alexandr. Stromat. *liv. I, chap. 24*, voyez auſſi Pauſanias Corinth. *liv. II, chap. 9 & 29*, & Harpocration au mot Ἀγυιᾶς.

(p) Plut. initio libri περὶ Φιλαδελφίας. M. Huet traduit δόχανα par *trabalia. Animadverſ. in Manil. pag. 82*, le P. Calmet *in Geneſ. c. 28*, lit mal δοκάνια.

(q) Tacite, *hiſtoriar. l. II, c. 2, & Maxim. Tyr. Diſſert. 38. Vide Cuper. in Lactant. de mortib. perſecutor. pag. 158, edit. de Bauldri.* Sous la même forme pyramidale étoient adorés le Soleil à Emèſe, *Hérodien, liv. V, chap. 3*, Jupiter Milichius à Sicyone, *Pauſan. Corinthiac. lib. II, cap. 9*, & Apollon Carinus à Mégare, *Pauſ. Atticor. l. I, c. 44.*

(r) Tertullian. apologet. c. 16, Ceres Pharia quæ.... rudi palo & informi ligno proſtat.

(ſ) Pauſan. Bœoticor. lib. IX, c. 24 & 27, il parle auſſi, *Achaïcor. l. VII, c. 22*, de trente pierres carrées adorées comme autant de Dieux à Pharès.

(t) Pocock ſpecimen hiſtoriæ Arabum, pag. 114, 121, 122, & Bochart Phaleg. l. II, c. 19.

(u) Χρῶνται Δουμαθηνοὶ ὡς ξοάνῳ, *&c. Porphyr. de abſtinentia carn. l. II, c. 56, v.* Δούμαθα *dans Steph. Doumata Igiandal*, ainſi nommé aujourd'hui, lieu de l'Arabie déſerte, qui ſépare la Syrie de l'ancienne Chaldée. *Voy. Laroque, deſcription de l'Arabie.*

hommes regardoient comme impoſſible *(x)* de repréſenter des Dieux qui étoient inviſibles *(y)*. C'eſt peut-être par cette raiſon que Clément Alexandrin dit qu'on ſe ſervoit de colonnes, non comme d'une image, mais ſimplement comme d'un ſigne *(z)*. Nous n'avons donc rien à conclurre ſur la figure de la pierre de la mère des Dieux, des mots ἄγαλμα, ἀφίδρυμα, βρέτας, ξόανον, *ſimulacrum*, dont on s'eſt ſervi pour la déſigner.

Arnobe, de tous les auteurs anciens qui ſont parvenus juſqu'à nous, eſt le premier qui ait décrit cette pierre d'une manière à nous donner l'idée de ſa figure, auſſi-bien que de ſa grandeur: la voici telle qu'on la voyoit de ſon temps & qu'il l'a vûe lui-même *(a)*. *Allatum ex Phrygiâ nihil quidem aliud.... niſi lapis quidam non magnus, ferri manu hominis ſine ullâ impreſſione qui poſſet, coloris furvi atque atri, angellis prominentibus inæqualis, & quem omnes hodie ipſo illo videmus in ſigno oris loco poſitum, indolatum & aſperum, & ſimulacro faciem minus expreſſam ſimulatione præbentem.* On voit dans cette deſcription une petite pierre qui peut être portée à la main ſans faire ſentir ſon poids, *ferri manu ſine ullâ impreſſione qui poſſet:* cette pierre eſt noire, raboteuſe, irrégulière par ſes angles; mais au milieu de cette irrégularité, elle montre une apparence de bouche; & cette reſſemblance, quoiqu'imparfaite, donne l'idée d'enchâſſer la pierre dans le viſage d'une ſtatue pour y tenir lieu de bouche: j'ajoûte & par-là cette ſtatue devient celle de la divinité que l'on croit cachée ſous la figure de la pierre. Tel eſt le ſens que préſente très-clairement, & ſans équivoque, le texte d'Arnobe. Prudence, s'il étoit néceſſaire, confirmeroit cette interprétation dans deux vers qui eux-mêmes ont beſoin du paſſage d'Arnobe pour être entendus.

(x) Clem. Alexandr. τὸ ἀνεικόνιστον τοῦ θεοῦ. *Stromat. l. 1, c. 24.*

(y) Ἄοφρα, ἀμόρφωτα, ἀτύπωτα. *v. Ezech. Spanh. in lavacr. Pallad. pag. 595.*

(z) Ce qu'il dit des colonnes, Juſtin le dit des lances, *ab origine rerum pro Diis immortalibus haſtas coluere*, lib. XLIII, cap. 3, *vide Cuper. Apotheoſ. Homer. p. 22.*

(a) Arnob. adverſ. Gentes, lib. VII, pag. 253, edit. Batav. in-4.°

Hymn. X, περὶ στεφάνων, vers. 156—7.

Lapis nigellus evehendus essedo,
Muliebris oris clausus argento sedet.

Les interprètes *(b)* de ce Poëte ne disent rien de raisonnable sur ce passage : le savant Cuper *(c)* lui-même paroît fort embarrassé de ces mots *muliebris oris*, parce qu'aucun d'eux n'a recours au passage d'Arnobe. Prudence nous apprend de plus qu'on avoit enchâssé la pierre dans de l'argent, sans doute pour la rendre plus remarquable : il indique aussi la cérémonie où la Déesse étoit portée sur un char, par ces mots *evehendus essedo.*

C'est donc sur une pareille configuration dépeinte avec tant de précision, que, dans ma Dissertation sur les Bétyles, j'osai affirmer ce que j'affirme encore à présent, que nous avions sous nos yeux aujourd'hui la pierre de la mère des Dieux ; sur quoi j'avançai que cette pierre étoit de l'espèce de ces petites pierres noires dont les bords sont anguleux & inégaux, au milieu desquels se voit un sillon bien marqué, & que les Naturalistes de ces derniers siècles ont nommées *hystérolithes*, par rapport à une ressemblance qui n'est guère éloignée de celle d'une bouche. Je conjecturai de plus que ce fut cette ressemblance regardée comme un grand mystère, qui donna occasion au culte de la pierre, & qu'il fut aisé à la superstition de se persuader que, sous une semblable figure, se présentoit elle-même aux mortels une Déesse qui, selon les Poëtes, étoit la mère des Dieux & des hommes ; & selon les Philosophes, étoit la Nature même, source unique de tout ce qui paroît dans l'Univers.

C'est dans ce même sens qu'il faut prendre le mot *Hystera* que S.t Irénée *(d)* emploie comme le nom qu'on avoit donné

(b) Iso Magister, moine de saint Gal du IX.e siècle, explique *lapis nigellus* par *gagates*, c'est, à ce que l'on croit, le pissasphalte ou le bitume pétrifié ; Carol. Néapolis dit sans balancer, *magnis vere creditus Anapyxis, in Ovid. Fastor. l. IV, v. 340.*

(c) In Lactant. de mortib. persecutor. p. 157 de l'édit de Bauldri.

(d) Lib. I, contra hæreses, c. 35 de Caianis (qui & Caini, Cainiani) : jam autem & collegi eorum conscriptiones, in quibus dissolvere opera hysteræ adhortantur ; hysteram autem

au fabricateur du Ciel & de la Terre, dont les ouvrages avoient été attaqués par certains hérétiques. S.t Epiphane *(e)* copie S.t Irénée à l'article des Caïniens, qu'il dit s'être déclarés les ennemis de ce fabricateur (ποιητὴς), nommé *Hyſtera*. Le P. Pétau n'a pas jugé à propos de s'engager dans aucune explication de ce paſſage: tout obſcur qu'il paroît, on voit cependant que la conjecture de ceux *(f)* qui voudroient ſubſtituer *Aſtarte* à *Hyſtera*, ne ſauroit être admiſe. Saint

fabricatorem cœli & terræ vocant: ce premier livre n'eſt qu'en latin depuis le chap. 22 juſqu'au 31 incluſivement. On croit cette traduction latine, pleine de gréciſmes, faite du temps de la vulgate. *Voy. Billius obſervat. l. 1, c. 33.* S. Irénée, *c. 17*, en grec du même livre, avoit déjà dit que les Marcoſiens, diſciples de Marcus le Valentinien, enſeignoient que le fabricateur avoit opéré la création, ſans le ſavoir lui-même, par le miniſtère de la mère, ἣ πᾶσιν ὑπὸ τῶν Δημιουργοῦ, ὡς ἀγνοοῦντος αὐτὴ κατασκευάσθαι διὰ τῆς Μητρὸς λέγουσι. Par ce paſſage on voit manifeſtement que l'*hyſtera* du chapitre 31 eſt ici appelé *mater*. De tout cela on peut conjecturer avec grande raiſon que ces hérétiques, tels qu'on nous les donne, les plus grands viſionnaires qu'il y ait jamais eus, avoient emprunté de la mythologie l'idée que l'on y avoit de la mère des Dieux, ce qui me paroît plus vrai-ſemblable que l'explication du mot *hyſtera*, donnée par D. Maſſuet, *in Irenæum Diſſert. 1, § 157.* Ajoûtons encore, que comme chez les Païens, Cybèle avoit pluſieurs noms, Γῆ, Θέμις, Ἴσις, &c. de même chez ces hérétiques la mère étoit appelée Ὀγδοὰς, Σοφία, Γῆ, où l'on voit le mot Γῆ de part & d'autre; ſur quoi il y a encore à remarquer, à l'occaſion de cette Ὀγδοὰς, ce que dit Nicomachus Geraſenus, ἡ Ὀκτὰς, ἀρχὴ ἐνεργείᾳ κόσμος, étoit regardée par les Pythagoriciens comme Rhéa, Cybèle, &c. *voy. Photius, Cod. 187*, & ſelon eux ſans doute le nom de Κυβέβη venoit de κύβος.

(e) Panarii ſive adverſus Hæreſes, l. 1, c. 3, où après avoir parlé de l'évangile de Judas (c'eſt l'Iſchariote, qui, ſelon ces hérétiques, étoit de leur ſecte) il ajoûte: Ὧ ἄλλα τινὰ συγγράμματα ὡσαύτως πλάττουσιν τῆς ὑστέρας· ἣν ὑστέραν τὴν ποιητὴν τῶν reſtitués παύσης τοῦ τὸν κόσμους ἐργάσασθαι ἡ Ὧ τῆς γῆς καλῶσι, paſſage qui doit être regardé comme le texte grec original de S. Irénée, dont nous avons rapporté la traduction latine dans la note précédente. S. Epiphane, au commencement de cet article, avoit mis les Sodomites avec Caïn, Eſaü, Coré, comme tous de la même ſecte, & avoit remarqué que, ſelon ces hérétiques, Eve ayant eu affaire avec deux puiſſances, eut Caïn de la plus forte & Abel de la plus foible, &c.

(f) Theodor. Haſæus de Saxonum idolo Oſtera, Bibl. Bremenſ. t. XV, p. 496—7, où de plus il ſe trompe quand il dit *hyſteram à Caianis fuiſſe cultam*, c'eſt préciſément le contraire. Au reſte, Rhenferdius, qu'il cite comme étant de ſon ſentiment, peut avoir raiſon en ce qu'il croit qu'il n'y a point eu d'hérétiques Caïnites, & que par ce mot on ne doit entendre que les impies oppoſés aux deſcendans d'Abel & de Seth.

Epiphane, au même endroit, oppoſe manifeſtement Caïn, Eſaü, Coré & les Sodomites, comme tous d'une même ſecte, aux partiſans du fabricateur *Hyſtera.*

Rien ne convenoit donc mieux à une divinité regardée comme la Nature même, que le titre de mère des Dieux; auſſi le voit-on communément ſur les médailles & dans les inſcriptions, quelquefois *magna mater (g), mater magna (h),* ſans addition: bien plus *Ma (i),* chez les Lydiens, étoit le nom de *Rhea,* comme Mère par excellence; ſur quoi il eſt aſſez curieux d'obſerver que tous les mots employés pour dire mère *(k)* chez preſque tous les peuples du monde entier, ont la lettre *m* pour radicale, comme une labiale que les enfans prononcent dès qu'ils commencent à balbutier.

Je trouve dans un monument rapporté par Pauſanias, une épithète très-convenable à la qualité de mère. Cet *(l)* auteur dit que, ſur le mont Sipyle, il y avoit un temple de la mère Plaſtène: je rendrois volontiers ce mot par le *fabricator* de S.t Irénée, ou le ποιητὴς de S.t Epiphane. Kuhnius, dernier éditeur de Pauſanias, ne fait aucune remarque ſur ce mot oublié par tous les lexicographes: rien de plus naturel que ſa formation, πλαστήνη de πλαστὴς, comme πιθήνη de πίθος, &c.

A l'occaſion du mont Sipyle *(m),* nom que portoit auſſi la ville voiſine, je me contenterai de dire que c'étoit ſur

(g) Au deſſous de la ſtatue de la Déeſſe. *Boiſſard, l. VI, pl. 37.*

(h) Inſcrip. Gruter. p. 1065, 8, & M. Gudii, p. 20—1.

(i) Stephan. de urbibus voce Μάσωρα.

(k) M. de la Condamine, dans ſa relation de la rivière des Amazones, *p. 56,* obſerve que les mots *Abba* ou *Papa* & *Mama* ſont communs à un grand nombre de nations d'Amérique, quoique leur langage ſoit d'ailleurs très-différent.

(l) L. V, c. 13, ἐν τῇ κορυφῇ τοῦ ὄρους (Σιπύλου) τῆς Πλαστήνης Μητρὸς τὸ ἱερόν.

(m) Tantale, Sipyle & trois autres villes bâties ſucceſſivement au même lieu, toutes cinq abîmées par des tremblemens de terre. *Voy. Pline, liv. V, chap. 29.* Magnéſie, qui prit enſuite leur place, fut très-fort endommagée par les tremblemens ſuivans. Le mont Sipyle & Magnéſie ſont près de Smyrne vers l'embouchûre de l'Hermus; Cellarius, *geograph. antiq.* ſe méprend très-fort quand il les place preſque à la ſource de ce fleuve dans ſa carte de l'Aſie mineure.

cette

cette montagne où le même Pausanias dit ailleurs, qu'on voyoit la plus ancienne statue de la Déesse, celle apparemment du temple dont je viens de parler d'après lui, quoiqu'il ne le dise pas. J'ajoûterai un fait du nombre des faits merveilleux qui font la matière d'un traité attribué à Aristote *(n)*. Près du mont Sipyle il se forme une pierre qui donne la piété & l'amour des fils pour leur père à ceux qui, l'ayant trouvée, la portent au temple de la Déesse; je soupçonnerois que ce seroit un hystérolithe, si le texte, peut-être corrompu, ne lui donnoit une figure cylindrique. *L. III, c. 22.*

Le mont Dindyme me fourniroit aussi une assez ample matière : il me suffira de remarquer que, selon Ptolémée *(o)*, toutes les montagnes qui s'étendent presque depuis la source du fleuve Sagaris jusqu'à la Propontide, portent le nom de *Dindyme;* que Pessinonte est au pied de la partie orientale; qu'à l'occidentale, sur une des deux collines appelées *Arctos* & *Lobrinus*, qui ne sont que des croupes du Dindyme près de Cyzique, est un temple de la Déesse bâti par les Argonautes; & que dans le sein de la colline Arctos, il y a des antres où se célébroient les mystères de Cybèle & d'Attis, des Tauroboles même, selon l'interprétation que donne Isaac Vossius *(p)* d'un endroit de Properce. *Strab. l. XII, pag. 862, edit. Bat.* *Nicand. initio Alexipharmacor.*

Que ne pourrois-je point ajoûter sur Bérécynte *(q)*, sur

(n) Περὶ θαυμασίων ἀκουσμάτων, *p. 135 de l'édit. de H. Etienne, 1557, in-8.° Fabric. bibl. Gr. t. I, p. 145,* croit ce traité de Palæphatus Abydenus, ami d'Aristote.

(o) Dans Ptolémée, *l. V, c. 2*, cette chaîne de montagnes est appelée Δίδυμος; il en place la partie orientale à soixante-un degrés de longitude, & l'occidentale à plus de cinquante-sept & demi : il pouvoit dire cinquante-six où il met Cyzique, puisque cette ville avoit dans son voisinage les colines Arctos & Lobrinus, qui, comme je le dis dans le texte, appartenoient au mont Dindyme. *Apollonius Argonaut. l. I, v. 985,* met le Dindyme sur le bord de la mer.

(p) In Catulli Attin. p. 160, edit. in-4.° où il explique le passage de Nicandre que le scholiaste Grec n'a pas entendu.

(q) Βερέκυντος dans Stephanus ville de Phrygie; *Servius in Æn. l. VI, v. 785,* en fait un château, *castellum juxta Sangarium*, & ailleurs, *in l. IX, v. 82*, une montagne, ainsi que Vibius Sequester, *de montibus.* Quoi qu'il en soit, la mère des Dieux en tiroit l'épithète de *Berecyntia* (mal écrit *Berecynthia*), & une certaine étendue de pays en prenoit le nom de *Berecyntius*

Métropolis *(r)*, ſur Cybèle, ſur les fleuves Sangarius *(ſ)* & Gallus *(t)*, & ſur beaucoup d'autres lieux de la Phrygie qui toute entière, comme dit le ſcholiaſte d'Apollonius *(u)*, étoit conſacrée à la mère des Dieux? Mais je ne puis omettre que Cybèle, montagne *(x)* ſur laquelle on trouve, dans les marbres d'Arondel, que la ſtatue où les myſtères de la mère des Dieux *(y)* ont commencé à paroître, a donné à la Déeſſe

Tractus, dans Pline, *l. V, c. 29 & l. XVI, c. 16*, νομος Βερεκύντιος, dans *Callimaq. Hymn. in Dian. v. 246.* Le nom du peuple pourroit bien être le nom primitif, Βερεκύνται, peuple Phrygien, dit Héſychius, peut être le même nom que celui de Φρύγες; dans Hérodote Βρίγες *l. VII, c. 73* & Βρύγοι *c. 185*, peuples de Thrace, qui après avoir paſſé en Aſie furent nommés Φρύγες. *V. Holſten. in Steph. voce* Βρίγες *& Wachter præfat. in Gloſſar. Germ. § 19. Iſ. Voſſius in Catul. p. 228*, dit Βρύκες, Βρίκες, Βρέκες, Βέρεκες, &c. Strabon, *l. XIII*, dit πολλαὶ ὁμωνυμίαι Θρᾳξὶ ϖρωτὶ, & *l. X*, que les Phrygiens qui habitent près du mont Ida ſont appelés Bérécyntes : c'eſt peut-être de-là, comme lieu plus voiſin de la Thrace, qu'ils ſe répandirent dans le *Tractus Berecyntius*. Dans le même Strabon on lit ſur la fin du XII.e livre qu'on ne trouvoit plus de Bérécyntes en Phrygie, ſans doute parce que l'appellation *Phryges*, foncièrement la même, avoit prévalu.

(r) Ville bâtie par la mère des Dieux, ſelon Stéphanus; ville de la mère, & non mère des villes. *Voy. Holſt. ſur ce mot.* Cette ville étoit dans le voiſinage des ſources du Méandre.

(ſ) Voyez ci-deſſous ce que je dis ſur ce fleuve.

(t) Rivière dont l'eau rendoit ſous ceux qui en buvoient, au point de ſe mutiler eux-mêmes, ainſi qu'avoit fait Gallus, compagnon d'Attis, d'où la rivière appelée Tyras avoit pris le nom de Gallus, & les prêtres de Cybèle celui de Galli. *V. Ovid. Faſtor. l. IV, v. 361—6, & Stephan. au mot* Γάλλος. Saint Jérôme, *comment. in Oſeam, c. 4*, donne à ce mot une origine aſſez extraordinaire; Gervaſius Tilberienſis, qui dans ſes *Otia Imperialia*, renchérit ſur ſaint Jérôme, la rend tout-à-fait ridicule; celle que donne Iſ. Voſſius, *in Catul. Galliambum*, n'eſt guère plus raiſonnable.

(u) In Apollon. Argonautica, l. I, v. 985.

(x) Stephan. à Κυβέλεια *dit* ἔστι & Κύβελλα φρυγίας *(ſub. ὄρη) mieux* Κύβελα, ſelon Holſtenius, & Κύβελον ἱερὸν, ou pluſtôt ὄρος: dans Vibius Sequeſter, *de montibus, Cybelus Phrygiæ*, Ovide dit *viridem Cybelem, Faſtor. l. IV, v. 363*, parlant *de la montagne.*

(y) Marm. I, epoch. 19 . . . . . εων Μητρὸς ἐφάνη ἐν Κυβέλοις, ſans conteſtation Θεῶν pour le premier mot; mais il y a deux opinions pour le mot précédent à ſuppléer, donc Μητρὸς eſt le régime. Palmerius, *pag. 205, Marmor. Arundel. II, edit. 1732*, penſe que ce mot eſt εἴδος ou ἄγαλμα, Marsham, *page 298*, eſt pour ce dernier; Prideaux, *p. 396*, prétend même que cet ἄγαλμα eſt la pierre transférée enſuite à Peſſinonte; mais Selden, *p. 134*, & Lydiat, *p. 241*, ſubſtituent ἱερὰ ou μυσήρια. Ce dernier ſentiment auroit en ſa faveur deux vers d'une épigramme

le nom *(z)* ſous lequel elle eſt plus ſouvent déſignée. Selon l'analogie il faudroit l'appeler *Cybélène*, comme *Dindymène*, *Sipylène (a)*: on trouve même Κυβελήνη dans un ancien manuſcrit de Strabon, à la bibliothèque du Roi & encore ailleurs; mais le primitif *Cybèle* a prévalu ſur le poſſeſſif, comme dans beaucoup d'autres dénominations ſemblables *(b)*.

Enfin le mont Ida m'occuperoit encore plus long-temps: c'eſt dans ce lieu ſi célèbre que Dardanus, ſi l'on en croit Diodore, porta de Samothrace les myſtères de la Déeſſe *(c)*, & où ſon fils Idæus, ſelon Denys d'Halicarnaſſe, lui bâtit un temple. Cette époque de Dardanus pour le mont Ida, ſeroit-elle plus ancienne que celle des marbres d'Arondel pour le mont Cybèle? Il y auroit quelque raiſon *(d)* de le croire; mais je n'oſerois le décider. Il eſt bien plus de notre ſujet d'obſerver, que dans le temple du mont Ida, la Déeſſe étoit

L. V, c. 48-9. *Antiq. l. I, p. 49.*

anecdote de Dioſcoride, poëte qui vivoit cent ans avant J. C, qu'Holſten *in Steph.* Κυβέλεια rapporte

Αὐλοὶ τὸ Φρυγὸς ἔργον Υἀγνιάδος, ἣνίκα Μητὴρ
Ἱερὰ Ἴδην Κυβέλοις ἀμφὶ ἀνέδειξε Θεῶν.

(z) dans Stephan. Κυβέλη comme Κυβελησσηνὸς & Κυβελὶς; ce dernier poſſeſſif eſt employé par Nonnus *Dionyſiac. lib. XLVIII*, où on lit Κυβελησίδες ἄωτοι & Κυβελίδος πόης. Ovide a appelé la Déeſſe *Cybeleia*, *Faſtor. l. IV, v. 191*. Dans Diodore, *l. V, c. 49*, ce nom a une origine bien différente : Cybèle, femme d'Iaſion, avec ſon fils Corybas, & Dardanus (ſon beau-frère) paſſa en Phrygie & y porta les myſtères de la Déeſſe, à laquelle elle donna ſon nom; j'ajoûte, & à la montagne auſſi.

(a) Dindymène dans Strabon, *l. XII, p. 862, edit. Bat. Sipylène* dans les marbres d'Arondel, *marmor. lig. 61*, & ſur les médailles : on pourroit dire auſſi *Lobrine* de la coline Lobrinus dont j'ai fait mention. Ῥεία Λοβρίνη, *Nicand. Alexipharm. verſ. 7—8.*

(b) Ainſi Βερεκύντης βρόμος, *id eſt*, αὐλὸς, pour Βερεκυντικὸς dans Heſych. *Voy. les notes ſur ce mot & ſur* Αἴγυπτον ὄμμα, *mais voyez ſurtout la note de Nic. Heinſ.* in Faſtor. l. IV, v. 362.

(c) Dardanus porta auſſi de Samothrace en Phrygie les Dieux Pénates, ſelon Denys d'Halicarn. *lib. I, pag. 55, edit. Francof.* & ſelon Varron, *vid. Macrob. Saturn. lib. III, cap. 4.*

(d) Atlas & Prométhée, tous deux fils de Japet, Dardanus, petit-fils d'Atlas par Electra ſa mère, & Deucalion, fils de Prométhée; ainſi Dardanus & Deucalion étoient preſque contemporains : or l'époque de Deucalion dans le premier marbre, *ligne 4*, eſt antérieure à celle de la mère des Dieux, *ligne 19*.

adorée sous la figure d'un hystérolithe (il est désigné assez clairement par Claudien qui l'appelle *relligiosa silex*), & que, selon toutes les apparences, la pierre étoit tombée du Ciel comme celle de Pessinonte.

De raptu Proserp. lib. I, vers. 201.

Rien de moins surprenant qu'un pareil miracle pour la Phrygie entièrement fanatique sur le culte de la mère des Dieux, puisqu'on a cru le même phénomène arrivé en Grèce: voici un fait ignoré de nos mythologistes modernes. Aristodème *(e)*, cité par le scholiaste Grec de Pindare, nous apprend que la pierre de la mère des Dieux *(f)* étoit tombée environnée de feu, sur une montagne aux pieds de Pindare. J'observerai que le feu accompagnoit de même la chûte des Bétyles; mais je parlerai plus au long de cette circonstance singulière dans la seconde partie de ma Dissertation sur ces pierres. Si tous les ouvrages mythologiques des Anciens étoient venus jusqu'à nous, la superstition Payenne nous feroit peut-être voir plusieurs autres aventures de la même espèce que celle de Pindare; puisque la pierre qui en fait le sujet, se trouve répandue en plusieurs endroits de la terre, quoiqu'elle ne soit pas commune. On en voit pourtant cinq ou six dans le cabinet du jardin du Roi; mais on n'en peut rien conclurre: il n'y a guère que ce trésor, un des plus riches de l'Europe, où tout ce que l'histoire Naturelle fournit de plus rare se trouve rassemblé.

In Pyth. Od. III, v. 137.

Voici encore un fait nouveau: cette pierre, en différens lieux, a dû, selon leur situation, être entraînée par les torrens dans l'eau des rivières. Il est facile de reconnoître un véritable hystérolithe dans la pierre, que le Plutarque, auteur du livre des fleuves, dit se trouver dans le fleuve *Sagaris:*

(e) Cet Aristodème, car il y en a plusieurs, est celui dont Athénée, *l. II, c. 13*, cite le troisième livre sur Pindare, & plusieurs fois ailleurs un livre de facéties. Le Scholiaste qui le cite en d'autres endroits, le dit disciple d'Aristarque, *in Nem. Od. VII, v. 1.*

(f) Je ne balance point à interpréter ainsi le λίθινον ἄγαλμα de ce texte, Μητρὸς Θεῶν ἄγαλμα λίθινον πῖς ποὶν ἐπερχόμβρον; Hérodien s'est servi du mot ἄγαλμα dans le même sens. *Voyez ci-dessus ce que j'ai dit sur* ἄγαλμα.

Il naît, dit-il, *dans ce fleuve, une pierre ſculptée naturellement qui porte la reſſemblance de la mère des Dieux (g).* Cette reſſemblance ne peut être expliquée que par une configuration telle que celle que nous avons décrite: au reſte ce fleuve *Sagaris* ſe trouve fort mêlé dans tout ce qui regarde la mère des Dieux *(h)*.

Je ne dirai rien que d'aſſez commun, quand j'obſerverai que, pour marquer la fécondité de la mère des Dieux, on la dépeignoit avec des têtes de pavot à la main, comme on la voit repréſentée dans un grand nombre de monumens & ſur pluſieurs médailles, ainſi que d'autres divinités, ou des Princeſſes ſous leurs noms, pour marquer la fertilité & l'abondance dont on croyoit leur être redevable *(i)*: mais cette obſervation me donnera lieu de corriger un paſſage du mythologiſte Phurnutus *(k)*. On lit, dans le texte grec, que le cœur eſt conſacré à la déeſſe Rhéa, pour marquer qu'elle eſt la cauſe de la fécondité des animaux. Le ſavant G. Voſſius *(l)* a de la peine à expliquer ce paſſage: Thomas Gale, à qui nous devons une belle édition de Phurnutus, ne s'eſt point aperçû de la difficulté; elle diſparoît entièrement, ſi au lieu *C. 6, de Rhea.*

(g) Γεννᾶται δ'ἐν αὐτῷ λίθος αὐτόγλυφος (ſculptée d'elle-même) θέλγεται δὲ πεπτωκυῖαν ἔχων τὴν Μητέρα τῶν Θεῶν.

(h) Ovide, Pline, &c. diſent *Sagaris*, mais plus communément Σαγγάριος, Sangarius chez les auteurs Grecs d'après Homère; il tient ſon nom de l'impie Sangas, que Rhéa métamorphoſa en ſes eaux, ſelon le ſcholiaſte d'Apollonius *in l. II, v. 724.* La nymphe appelée *Sagaritis* par Ovide, *Faſtor. lib. IV, v. 239* (la *Sangaride* de notre Opéra) étoit ſa fille. Arnobe, *l. V, p. 164, edit. Bat.* nomme cette fille *Nana*, & en fait la mère d'Attis, au lieu qu'Ovide en fait ſon amante: il eſt vrai-ſemblable que dans Stace. *Sylv. l. III, IV, v. 41*, Sangarius *puer eſt Attis*, pluſtôt que Ganymède. Quelques auteurs dans Apollodore, *l. III, c. 11, § 5*, donnent auſſi pour fille de Sangarius Hécube, femme du roi Priam. Au reſte, Tite-Live eſt mauvais géographe, quand au lieu du Pont Euxin, où ſe jette ce fleuve, il met ſon embouchûre dans la Propontide, *liv. XXXVIII, chap. 18.*

(i) Voy. Μηκωνοπαίγνιον. M. F. Lochneri, *Noriberg. in-4.° fecunda Papavera*, Ovid. Metam. liv. XI, verſ. 605.

(k) Ou pluſtôt A. Cornutus, ſelon T. Gal. *Præfat. in opuſcula mytholog. phyſic. & ethica gr-lat. (ubi Phurnut. de nat. Deorum)*, Amſtel. 1688, in-8.°

(l) De idololatria, l. II, c. 54 ſub finem.

de καρδίαν qui eſt dans le texte imprimé, on lit κωδίαν ou κώδειαν, tête de pavot.

Pour ne rien oublier de ce qu'il y a de plus curieux à dire & de moins connu ſur la pierre de la mère des Dieux, je finirai par rapporter, du commentateur Servius, un endroit ſur lequel je ne vois pas que l'on ait fait l'attention qu'il mérite, & je tenterai encore d'y faire une correction. Servius, je crois, eſt le ſeul des auteurs connus aujourd'hui, qui ait fait le dénombrement des ſept choſes fatales gardées à Rome, comme celles dont dépendoit la conſervation de l'Empire. *Septem fuerunt paria (m) quæ imperium Romanum tenerent, acus matris Deûm, quadriga fictilis Veiorum, cineres Oreſtis, ſceptrum Priami, velum Ilionæ, palladium, ancilia.* Je ſuis perſuadé qu'au lieu d'*acus matris Deûm*, il faut lire *caus*, même mot que *cautes (n)*, & d'où s'eſt formé le mot *cos*, nom ſpécial de la pierre à aiguiſer, *lapis naxius.* Si nous liſons *acus*, cette prétendue aiguille ſera-t-elle une aiguille *(o)* de tête telle que celles dont les femmes ſe ſont ſervies de tous les temps pour arranger leurs cheveux ? Ce ſera encore moins l'aiguille aimantée en laquelle M. Frid. Hervart *(p)* a transformé la pierre de la mère des Dieux, ſuivant l'idée ſingulière qu'il avoit de rapporter à l'aimant les ſymboles de la table Iſiaque, & preſque tous les objets de l'Idolâtrie. C'eſt donc la pierre

In Æneid. lib. VII, v, 188.

(m) Paria eſt ici pour pluſieurs choſes ſimples, ſelon la déciſion de Trébatius : *digeſt. l. XXXII, leg. 30*, où *pocula obeagina, paria duo ſunt unum par*, à la différence de *bina paria* ou de *poculorum paria duo*, deux couples ; ce qui n'a point été obſervé par les auteurs de la baſſe latinité, qui ont dit *par literarum* pour une ſeule lettre, comme autrefois en françois une paire de lettres dans Monſtrelet & ailleurs. *V. du Cange Gloſſ.* où dans les additions à la nouvelle édition l'on a omis la diſtinction que j'ai rapportée du digeſte : elle méritoit d'avoir place dans l'excellent tréſor de la langue Latine que M. J. M. Geſner vient de donner.

(n) Dans Gruter, *Inſcript. 89, 4, Deo caute, caus cos, comme caudex codex, caupo caupa, copo copa, aula olla, &c.*

(o) Acus comatoria, crinalis, diſcriminalis. Voy. la note de Weitz. in c. 21, Petron.

(p) Admiranda Ethnic. theologiæ myſteria ; Monach. 1626, in-4.° c. 42, p. 171. Nous avons dit plus haut, dans une note ſur les vers de Prudence, que Carol. Neapolis a regardé la pierre de la mère des Dieux comme un aimant.

même de la mère des Dieux dont Servius fait mention, & dont le nom *caus*, au lieu d'*acus*, doit être restitué; c'est elle & non une aiguille, qui méritoit d'être mise au même rang que le palladium & les anciles, puisque les Romains se croyoient redevables à son arrivée en Italie de l'expulsion d'Annibal. La correction que je viens de faire me paroît autorisée par un passage de Lampridius. Cet historien, dans la vie d'Élagabale, dit que ce Prince ayant fait bâtir un temple au Dieu dont il portoit le nom, y fit transporter la représentation de la mère des Dieux, *Matris Typum*, le feu de Vesta, le palladium, & enleva tout ce qui étoit en plus grande vénération chez les Romains, afin que son Dieu fût l'unique objet de leur culte. *Matris Typus*, dans ce passage, est évidemment, ainsi que remarque Casaubon, la pierre apportée de Pessinonte, ἄγαλμα διοπετὲς d'Hérodien; ce qui est appelé *caus* dans Servius. Avant que de quitter cet auteur, tâchons d'éclaircir le reste de son texte dont il n'y a guère que le Palladium & les anciles qui soient suffisamment connus. *Quadriga fictilis Veiorum* n'est autre chose que ce char de terre que le dernier Tarquin avoit fait faire par un potier de Veïes: une ancienne tradition portoit qu'il s'étoit enflé si excessivement pendant la cuite, qu'il avoit fallu rompre le fourneau pour l'en tirer; que les Veïens regardant ce prodige comme le présage de la grandeur du peuple qui seroit possesseur de ce char, avoient refusé de le livrer aux Romains; & qu'ensuite frappés d'un évènement qu'ils prirent pour un nouveau prodige, ils le leur avoient rendu. Ces détails sont tirés de Plutarque, vie de Publicola. Festus, au mot *ratumina*, rapporte le fait à peu près de même: Pline en avoit déjà touché quelque chose dans son histoire. Pour ce qui regarde les cendres d'Oreste, seroient-ce ses os, par laps de temps réduits en poudre? Hérodote dit que les Lacédémoniens ne purent se rendre maîtres de Tégée qu'après en avoir enlevé les os d'Oreste, qui servoient, pour ainsi dire, de talisman à cette ville: c'est ce que Pausanias répète, ajoûtant que les Athéniens de même ne purent se rendre maîtres

L. XXVIII, c. 2.

L. I, c. 68—9.

L. III, c. 3.

de l'île de Scyros qu'après s'être emparés des os de Théſée. Mais en quel temps les cendres ou les os d'Oreſte vinrent-ils à Rome & y acquirent la même prérogative que le palladium *(q)* formé des os de Pélops? Je l'ignore parfaitement. Le ſceptre de Priam, avec plus de vrai-ſemblance, pouvoit avoir paſſé à Rome & y être conſervé: Virgile fait préſenter à Latinus, de la part d'Enée, le ſceptre & le diadème de Priam. Pour le voile d'Ilione, il eſt difficile d'en rendre aucune raiſon. Dans Virgile, Ilione eſt l'aînée des filles de Priam, & c'eſt le ſceptre, le collier & la couronne de cette Princeſſe qu'Enée fait offrir à Didon avec le voile d'Helène. Servius auroit-il, par mégarde, attribué ce voile à Ilione? Mais ſi c'eſt le voile d'Helène, comment pouvoit-il être mis au nombre des choſes fatales pour la conſervation de Rome, venant d'une femme qui avoit cauſé la ruine de Troie? Les ſcholiaſtes nous ont conſervé bien des choſes curieuſes tirées d'anciens auteurs que nous n'avons plus, mais ſouvent très-altérées par eux-mêmes ou par leurs copiſtes: le texte de Servius eſt dans ce cas; & malgré le grand nombre de manuſcrits qu'on en a découverts en différens temps, les Savans n'ont pû remédier aux confuſions qui ſe trouvent dans beaucoup d'endroits de ce commentateur *(r)*.

Æneid, l. VII, verſ. 246 & 252.

Ibid, l. I, verſ. 657—659.

Ibid, v. 653, &c.

En voilà beaucoup plus que je n'avois deſſein de donner, & ſur l'hiſtorique & ſur le mythologique, quoique j'aie évité de rapporter la plus grande partie de ce qui n'eſt déjà que trop connu: mais il me reſte à faire une diſcuſſion aſſez longue dans un genre bien différent; c'eſt ce qui concerne la pierre de la mère des Dieux, non comme un objet de l'idolâtrie, mais enviſagée du côté de l'Hiſtoire Naturelle. On ne peut nous diſputer le droit que nous avons de traiter l'hiſtorique de cette partie de la phyſique, ainſi que toute autre eſpèce d'hiſtoire: c'eſt pourquoi après avoir démontré que

(q) Clem. Alexandr. Protreptic. ſuivi par Arnob. *adverſ. Gent. l. IV.* Méziriac, commentaire ſur l'épître de Pénélope à Ulyſſe, a raſſemblé tout ce qui a été dit du Palladium.

(r) Voyez la préface ſur l'édit. de Virg. de P. Burman, *Amſter. 1736, 4, in-4.°*

la

la pierre de la mère des Dieux étoit un véritable hyſtérolithe, il s'agit à préſent d'examiner l'origine & les différences des pierres figurées, pour pouvoir aſſigner aux hyſtérolithes la claſſe à laquelle ils doivent être rapportés.

Pierres figurées, ἰδιόμορφοι, ſont ainſi appelées toutes celles qui ont une figure ſingulière qui les fait reſſembler à différens végétaux ou animaux, ſoit à leur tout, ſoit à quelqu'une de leurs parties. Ces pierres ſe trouvent répandues ſur la terre dans les plaines, ſur les plus hautes montagnes, & preſque toûjours en plus grand nombre enfermées dans leur ſein en des lieux très-éloignés des végétaux & des animaux dont elles portent la reſſemblance.

Tous les raiſonnemens que font les Naturaliſtes ſur ces pierres merveilleuſes, m'écarteroient du principal objet des recherches de cette Académie; mais en indiquant, comme hiſtorien, les divers ſentimens des auteurs ſur cette matière, qu'il me ſoit permis de les diſcuter ſeulement à un certain point. Je laiſſe l'opinion de ceux qui, pour ſe diſpenſer de raiſonner, attribuent la formation de ces pierres à des vertus aſtrales ou cabaliſtiques, comme Gaffarel qui n'a eu pour guides que les Rabbins; auſſi-bien que celle où l'on a recours à des volontés particulières de Dieu qui ſe plaît à manifeſter ainſi ſa toute-puiſſance *(f)*: c'eſt à peu près l'équivalent de ce qu'on appelle communément *jeux de la Nature.* *Curioſités inouies, c. 5.*

D'autres auteurs qui, dans ces derniers ſiècles, ont cru raiſonner, ſuppoſent des puiſſances répandues par toute la terre, chargées, pour ainſi dire, du ſoin d'adminiſtrer les formes aux parties de la matière, diſpoſées à les recevoir; & cela plus ou moins parfaitement, ſuivant la qualité ou la quantité des matériaux qui doivent ſervir à la formation: c'eſt ce que l'on peut entrevoir dans le prétendu raiſonnement de Goropius Becanus *(t)*. *Ainſi*, dit-il, parlant des

(f) On a ſoupçonné M. Rai d'avoir cette opinion, j'ignore où en eſt la preuve.

(t) In Niloſcopio. Ubicumque humor invenitur ad teſtaceorum vitam idoneus, viva teſtacea generantur; ubi vero . . . . . vivo piſciculo non poteſt præſtari, fiet ut teſta duntaxat, non piſciculus generetur.

Teſtacées, *ſi la puiſſance ne trouve pas la liqueur propre à former l'animal vivant, il ne s'en forme que la coquille.* Aldrovandus ſuit exactement de pareils principes; & Guillandin *(u)*, avant lui, avoit penſé à peu près de même.

Muſei metallici, l. IV, c. 62.

Il eſt étonnant que, depuis que la raiſon ſemble devoir être plus éclairée, les Phyſiciens de la fin du dernier ſiècle n'aient guère été plus loin. Deux fameux naturaliſtes Anglois n'ont fait que fixer le domicile de ces puiſſances fictices; Plot, dans les ſels de chaque corps *(x)*; Luid dans leurs ſemences *(y)*, ainſi que Liſter & beaucoup d'autres. Langius qui nous a donné un traité curieux ſur les pierres figurées de la Suiſſe *(z)*, après avoir diſcuté l'opinion de ceux qui rapportent la diſperſion des pierres de cette eſpèce au déluge univerſel, & l'avoir comparée avec celle de Luid, ſe détermine à conclurre en faveur de cette dernière. Tous ces Naturaliſtes ſe ſont crus ſans doute autoriſés par M. Cudworth. Ce ſavant Anglois *(a)*, il y a plus de ſoixante-dix ans, renouvela d'après quelques Philoſophes de l'antiquité, le ſyſtème des vertus plaſtiques; & avec l'appareil de l'érudition la plus vaſte & la plus recherchée, crut les établir pour les vrais miniſtres de la Nature dans la formation des corps organiſés: mais du moins il reſtraignit l'opération de chacun de ces êtres plaſtiques à ſa ſeule & vraie matrice, hors de laquelle il ne peut y avoir de formation ni de propagation. Le règne des fictions n'eſt point encore paſſé: aujourd'hui même une phyſique des plus ſingulières nous reproduit, ſous de nouveaux noms, de ſemblables êtres, & les ſubſtitue aux anciens.

(u) De Papyro membr. 1, où il appelle ces teſtacées *terræ fœtus, κυήματα.*

(x) Dans l'épître de Luid, citée ci-après.

(y) Epiſtola VI, Eduard, Luid ad Raium, ubi dico ſuſpicari me, qui ex mari feruntur vapores & forma pluviæ terra ſtrata pervadunt & in penetralia devehuntur, teſtaceorum & multorum piſcium ſeminio imprægnari atque exinde, &c. Cette epître avec d'autres eſt à la fin de ſon lithophylacium Britannicum, *Londini, in-8.°*

(z) Car. Nic. Langius Lucernenſ. derniers chapîtres de ſon traité *de origine lapidum figuratorum*, Lucernæ, 1709, in-4.°

(a) Radulfe Cudworth donna en 1678 ſon ſyſtème intellectuel en Anglois; la traduction latine de Jean Laur. Mosheim en a paru en 1733, deux volumes *in-fol.*

Le grand Newton ſemble avoir ouvert la porte à la licence philoſophique. Ceux qui ſe croient ſes diſciples ont ſaiſi le mot d'*attraction* dont vrai-ſemblablement il ne s'eſt d'abord ſervi que pour s'exprimer ſans périphraſe, & en ont fait un être réel, ainſi que de la peſanteur. Dès-lors la phyſique que Deſcartes avoit ramenée à des idées claires, eſt redevenue comme autrefois, une eſpèce de magie, ou, pour mieux dire, on l'a érigée en ſyſtème de religion, & on nous en a donné les principes comme autant de myſtères incompréhenſibles. En effet, peut-on croire, ſans une foi aveugle, que la gravitation ſoit à la matière auſſi eſſentielle que la maſſe; que les corps, en vertu de l'attraction, agiſſent mutuellement les uns ſur les autres, ſans ſe toucher ni par eux-mêmes, ni par aucuns autres corps intermédiaires, d'où les plus grands phénomènes qui ſe préſentent à nos yeux ſoient dépendans; enfin que cette attraction ſoit eſſentiellement créatrice dans le corps où elle réſide, d'un mouvement qu'il n'a point par lui-même? C'eſt donc ainſi que, ſelon les nouveaux Phyſiciens, l'impulſion qu'ils ne peuvent nier, & l'attraction qu'ils imaginent, deux êtres réellement contradictoires & incompatibles, exiſtent néanmoins enſemble dans la Nature, & partagent, pour ainſi dire, l'empire de l'Univers: ſyſtème le plus monſtrueux que puiſſe enfanter l'eſprit humain, lorſqu'il abandonne les notions primitives qui doivent ſervir de baſe à tous ſes jugemens.

J'ai une trop grande opinion de Newton, pour me laiſſer perſuader qu'en nous donnant ſes principes, il ait eu en vûe les conſéquences que ceux qui ſe diſent ſes ſectateurs lui attribuent. N'altérons point la gloire immortelle qu'il s'eſt acquiſe en ſoûmettant au calcul, par l'effort le plus ſublime de la géométrie, les mouvemens des cieux & les plus grands phénomènes de la Nature. Cependant Newton n'a fait que porter la géométrie dans la phyſique: mais Deſcartes, en renouvelant (j'oſe le dire) la face de l'eſprit humain, avoit porté la philoſophie & dans la phyſique & dans la géométrie. C'eſt de cette philoſophie ſupérieure à l'une & à l'autre que

découlent, comme de leur vraie ſource, les connoiſſances qui méritent ſeules le nom de *ſcience*. Elle fait ſon unique étude de rapporter, autant que l'eſprit humain en eſt capable, tous les effets, dont nous avons les perceptions, à leurs vraies & légitimes cauſes; & de rejeter celles que la pareſſe ou la prévention fait témérairement adopter au commun des hommes. Occupée entièrement à examiner, avec la plus ſcrupuleuſe attention, les rapports des ſens, & à les comparer entre eux avec la réflexion la plus profonde, elle fait tous ſes efforts pour fixer les ſenſations à leur juſte valeur; mais ſur-tout elle ſe tient continuellement en garde contre les illuſions d'une imagination toûjours portée à forger des êtres fantaſtiques, dès que, par un jugement précipité, les ſenſibles & les réels paroiſſent inſuffiſans. C'eſt avec ces ſecours que le vrai Philoſophe n'admet de principes que ceux qu'il tire des notions claires, évidentes, inconteſtables, ſur leſquelles les ſens & la réflexion ſe trouvent d'accord, & qu'il ne s'en départ jamais, quelqu'embarraſſé qu'il ſoit dans l'explication de certains phénomènes: alors, ſans ceſſer de reconnoître ces principes, il reconnoît en même temps la difficulté qu'il y a d'y rapporter tous les effets avec une égale évidence, par l'ignorance d'une infinité de combinaiſons qui ſe dérobent à nos ſens, mais dont il ſe croit en droit de préſumer les mêmes effets que ceux dont ces mêmes ſens nous rendent témoignage. Ce ſont là ces procédés ſecrets qui ſont les bornes de nos connoiſſances, & où la Nature ſe cache, pendant qu'elle ſe manifeſte (diſons le hardiment) dans les cauſes générales auxquelles tout ce qui s'opère de phyſique dans l'Univers doit ſe rapporter. L'amour de la vérité m'emporte trop loin.

Revenons enfin à la cauſe des reſſemblances des pierres figurées: voici le ſeul ſentiment que les faits & la raiſon puiſſent nous faire adopter. Toutes ces pierres figurées qui portent des reſſemblances, ont été réellement animaux ou végétaux, & telles qu'on les trouve, ſe ſont conſervées en entier ou altérées dans les lieux où les eaux de la mer ont

autrefois séjourné. C'est ce qu'ont pensé presque tous les Anciens, Pythagore dans Ovide, Hérodote, Aristote, Xénophane dans les *Philosophumena* du prétendu Origène, Xanthus Lydius, Straton, Eratosthène dans Strabon, Plutarque, Pausanias, &c. Fracastor *(b)*, parmi les Modernes, est peut-être le premier qui ait renouvelé ce sentiment: Césalpin vint ensuite; mais avant lui Palissi *(c)*, François, sans autre étude que ses propres observations, avoit eu les mêmes idées, quand Fabius Colonna *(d)*, cet illustre restaurateur de l'Histoire Naturelle, appuya ce sentiment de nouveaux faits & des plus forts raisonnemens physiques. Les auteurs du *museum calceolavianum*, Moscardo *(e)* & beaucoup d'autres Italiens suivirent Fracastor & Colonna; entre autres Agostino Scilla, peintre Italien, qui s'étoit fait un objet singulier de ces recherches curieuses, propose ce problème: *Ces corps ont-ils été transportés dans les lieux où on les trouve, par les inondations de la mer! Ou ont-ils été formés dans le lieu même autrefois occupé par la mer ou par quelque (f) lac d'eau salée!* Palissi avoit déjà reconnu ces deux causes, & faisoit usage de l'une ou de l'autre, selon la nature des corps & des lieux où on les trouvoit.

De Metallicis Norib. 1602, in-4.°

Deux savans Naturalistes, M. Woodward, Anglois *(g)*, & M. Scheuchzer, Suisse *(h)*, ne rapportent la dispersion

(b) Dans une lettre en réponse à Torellus Saraina, de laquelle on rapporte l'extrait, *p. 407—9, mus. Calceolav.* Veronæ, 1622, in-fol. & *pag. 173, mus. Moscardo*, Padoa, 1656, in-fol.

(c) Discours admirables, &c. Paris, 1580, réimprimés en 1636 sous le titre de *seconde partie du moyen de devenir riche, in-8.°*

(d) Dissertat. de Glossopet. à la fin du traité *de Purpura.* Romæ, 1616, in-4.°

(e) Déjà cité à la note sur Fracastor. Il est singulier que dans le *mus. Cospiano*, imprimé postérieurement en 1677 *in Bologna, in-fol.* on retient, *l. II, c. 27*, l'opinion d'Aldrovandus.

(f) Ces lacs étoient appelés par les anciens λιμνοθάλασσαι, λίμναι θαλασσώδεις. *Voy. sur ces lacs ou lacunes Gassendi Phys. sect. III, membr. 1, l. III, c. 3.*

(g) Geograph. phys. traduite en latin par S. J. Scheuchzer, *Tiguri 1704, in-8.°*

(h) Museum Diluvian. Herbar. Diluvian. homo testis Diluvii, Lithographia Helvetica, & autres livres cités dans le catalogue des ouvrages de cet auteur, à la fin des *itinera Alpina* du même Luid. *Batav. 1723, in-4.°*

de toutes ces pierres qu'à l'inondation cauſée par le déluge univerſel : s'il ne faut que des autorités, ils en trouvent abondamment, Tertullien *(i)*, Oroſe [a], Cedrenus *(k)*, Glycas [b], &c. & preſque tous les anciens auteurs Chrétiens, en parlant de ce phénomène, l'ont regardé comme une preuve démonſtrative du déluge univerſel, laquelle ſubſiſteroit dans tous les ſiècles.

[a] *Hiſtoriar. l. 1, c. 3.*

[b] *Annal. l. 11.*

Cependant l'illuſtre M. de Léibnitz, par les mêmes raiſons que Paliſſi & Agoſtino Scilla, outre le déluge univerſel que nous admettons tous, a cru qu'il étoit néceſſaire d'avoir recours aux changemens arrivés à la ſurface de la Terre en différens ſiècles par différentes cauſes : les curieuſes recherches qui donnent la preuve de ces changemens, ſe voient dans ſa Protogée qui parut manuſcrite il y a trente ou quarante ans, & qui vient d'être imprimée. Le fameux Sténon avoit déjà indiqué ces différentes cauſes dans un petit ouvrage qu'on ne ſauroit trop eſtimer *(l)*.

Que de témoignages épars, dans les écrits des Anciens, ne pourroit-on point recueillir ſur les changemens arrivés à la Terre, qui la rendroient méconnoiſſable à ſes premiers habitans *(m)* ! Et que de ſujets de Diſſertations dont la matière ne ſeroit point étrangère à cette Académie ! C'eſt une géographie phyſique véritablement dans ſa cauſe : mais les effets de cette cauſe peuvent répandre de grandes lumières ſur l'hiſtoire de tous les âges ; & je regarde comme le moindre avantage qu'on puiſſe en retirer, l'éclairciſſement de beaucoup de faits mythologiques qui paſſent pour être purement fabuleux, & dont on trouveroit les fondemens dans l'Hiſtoire

(i) De Pallio, c. 2, adhuc maris conchæ & buccinæ peregrinantur in montibus, &c.

(k) Hiſtoriar. compend. p. 5, edit. Regiæ.

(l) De ſolido intra ſolidum, imprimé d'abord Florent. 1669, in-4.°, &c.

(m) Voy. ſur cette matière les diſcuſſions de trois auteurs aſſez nouveaux, *Ant. Valliſnieri de' corpori marini, t. 11 de ſes œuvres en trois volumes in-fol. in Venezia, 1733; Ant. Lazzaro Moro de' croſtaeri*, Venezia, 1740, in-4.° derniers chapitres du premier livre, & *Hen. Frider. Delius, rudera terræ mutationum..... pro diluvii univerſalis teſtibus non habenda, &c.* Lipſ. 1747, in-4.°

Naturelle : par-là j'éclaircirois l'origine des Bétyles, celle de Jupiter Ammon, celle des Anciles & de beaucoup d'autres pierres dont les figures ſingulières ont donné occaſion aux fictions du Paganiſme, de la même manière que je fais voir ici que la pierre de la mère des Dieux n'étoit autre choſe qu'un hyſtérolithe.

Revenons à cette pierre, & finiſſons en faiſant voir quelle en eſt l'origine, ſuivant les principes généraux que nous venons d'expoſer. Il eſt néceſſaire de dire auparavant qu'on diſtingue les pétrifications des corps végétaux ou animaux en deux eſpèces, celle où le corps ſubſiſte, quoiqu'altéré, & celle où il ne reſte qu'une pierre moulée ſur le corps détruit. On pourroit ajoûter les impreſſions que laiſſent ces corps ſur des matières molles, enſuite pétrifiées : je ne dois parler ici que des coquillages; les pierres qui nous les repréſentent, *typolithi* juſtement appelées, ſont de cette ſeconde eſpèce, & leur nom s'emprunte & ſe forme de celui du coquillage qui leur a ſervi de moule. Ainſi, ſelon l'uſage reçû, *balanites, buccinites; cochlites, conchites, echinites, nautilites, nirtites, oſtracites, &c.* ſont les pierres formées & moulées dans la cavité du coquillage du nom primitif. On méconnoît quelquefois le coquillage, ſur-tout lorſque le corps en a été totalement détruit; & alors, par des reſſemblances qu'on croit entrevoir, on donne à la pierre un nom tiré de la choſe à laquelle elle paroît reſſembler. C'eſt-là l'origine du nom d'un grand nombre d'autres pierres, telles que *bucardites, bélemnites, chirites, priapolithes, orchites, &c.* c'eſt ainſi que le *nautilites,* formé dans la cavité d'une eſpèce de *nautilus* que les Anciens n'avoient point reconnu, a pris chez eux le nom de *cornu ammonis:* de même les dents du *carcharias,* chien marin, ou du *galeas piſcis,* ont été appelées *gloſſopètres,* par rapport à leur reſſemblance à une langue.

Un homme de beaucoup d'eſprit, qui par la facilité qu'il a d'écrire, ſe croit en droit de traiter toute ſorte de matières avec les plus légères connoiſſances, regarde l'origine des gloſſopètres comme une fable : on diroit même, à la manière dont

il en parle, que les Naturaliſtes les ont cru, avec le peuple, formées de la langue du *peſce cane*, & non de ſes dents *(n)*. Rien ne doit étonner de la part d'un auteur qui, parlant d'un ſyſtème que les Sténons, les Léibnitz & les plus ſavans hommes de ce ſiècle ont regardé comme inconteſtable, croit le réfuter ſuffiſamment en nous diſant que les coquillages répandus ſur la terre ſont tout ſimplement ceux que les pélerins y ont laiſſés; que les poiſſons pétrifiés trouvés dans la Heſſe & ſur le ſommet des Alpes, ſont les reſtes d'un repas fait dans le voiſinage *(o)*. A-t-il eu d'autre intention que de divertir ſes Lecteurs? Pourroit-on croire ſérieuſement qu'il ait voulu les inſtruire?

Les hyſtérolithes ſe ſont trouvés dans le même cas que le *cornu ammonis* & la gloſſopètre : ils ont pris leur nom d'une fauſſe reſſemblance. Ces pierres n'ont point été connues avant G. Agricola, ſavant Allemand, un des premiers Modernes qui aient écrit ſur la métallique *(p)*: il les découvrit dans le diocèſe de Trèves, & crut que c'étoit la pierre appelée *diphyes* par Pline, en quoi il ſe trompa. Cardan enſuite, le premier, donna le nom d'*hyſterapetra* à cette nouvelle pierre. Geſner trouva l'appellation impropre; *neque enim*, dit-il, ὑστέρᾳ τὸ γυναικεῖον μόριον, c'eſt-à-dire, la partie extérieure du ſexe: cependant Boot, en dernier lieu, nous a fixé au mot *hyſterolithus*. Les premières repréſentations de la pierre ſe voient dans le *muſeum Wormianum*, mais avec quelque altération pour la faire reſſembler au *diphyes* de Pline, ſuivant l'opinion d'Agricola. On en trouve, dans beaucoup d'autres livres, des figures plus fidèles, parfaitement conformes à la pierre, telle qu'Arnobe l'a décrite, & que nous l'avons ici dépeinte *(q)*.

L. XXXVII, c. 10.

De ſubtilitate ſub finem, l. VII.

De lapidum fig. c. 12, f. v. 147.

De lapidib. lib. II, cap. 225.

C. XIII, p. 83.

(n) Dans le petit livre intitulé, *Saggio intorno ai cambiamenti ſu'l globo della terra.* In Pharigi, 1746, in-12.

(o) On trouve en pluſieurs endroits des poiſſons pétrifiés, même dans le ſein de la terre; ainſi l'on ne pourroit s'autoriſer de Strabon, qui dit, *l. XVII*, que près des pyramides dans des monceaux de pierres briſées on en trouve de petites comme des lentilles, φακοειδῆ, que l'on croyoit être le reſte des repas des ouvriers.

(p) De natura foſſil. l. V, pag. 263, edit. Baſil. 1546, in-fol.

(q) Voyez ſur-tout la planche *p. 221, Ephemerid. natur. curioſ. centur. III, obſervat. 88.*

Il me resteroit la partie la plus difficile à discuter; savoir, à quelle espèce de coquillage on doit rapporter l'hystérolithe: mais j'abrégerai en finissant. J. J. Scheuchzer avoue qu'il ignore le coquillage où l'hystérolithe s'est formé. M. Klein dit qu'on n'en a point encore trouvé le moule, *cujus prototypum adhuc desideratur (r):* d'autres prétendent que c'est l'ortie marine; quelques-uns le confondent avec les bucardites dont il est fort différent. Je laisse toutes les autres opinions, & je crois devoir m'en tenir au sentiment de Woodward *(s)*. Selon lui l'hystérolithe vient d'une coquille bivalve; il la met dans la classe des *conchæ anomiis sulcatis affines*, & il appelle la pierre, avec Rosin naturaliste Allemand, *Hysterolithus alatus, sive ostreopectinitæ nucleus.....* Qu'il me soit permis d'ajoûter qu'il y a encore un autre coquillage, mais de l'espèce des univalves, appelé *concha veneris*, dont le sillon a assez de rapport à celui de l'hystérolithe, mais dans le reste très-différent. Nous nommons *porcelaine (t)* ce coquillage assez commun: la conque hérissée de pointes autour du sillon, en est sans doute une espèce, mais très-rare. Olearius & Rumphius nous en ont donné la figure *(u)*.

(r) Jac. Theod. Klein, lapid. figurator. nomenclator, &c. Gedani, 1740, in-4.°

(s) Hist. des fossiles d'Angleterre en Anglois, *Londres, 1729, in-8.°*

(t) Porca, d'où vient le mot de porcelaine, ainsi que le mot grec χοῖρος, servent dans les deux langues à désigner le modèle vivant du sillon de ce coquillage, *v. Ménage, origin. françoises à l'article de Porcelaine.* Ajoûtons à la porcelaine les *cunalithes*, que M. Barrère, savant naturaliste, croit être des pétrifications d'ossemens, *p. 3—7. Observations sur les pierres figurées*, Paris, 1746, in-8.°

(u) V. Musæum Besler. de l'édit. de Michaël Frid. *Lochner, 1716, in-fol.* où ce coquillage est représenté *planche XXI, n.° 11.* Dans l'explication il est dit: *è numero rarissimarum concharum vulva marina oculis subjecta..... aculeis instar pubis horrida. Depinxit illam Rumphius in mus. Amboin.* (on pouvoit ajoûter *& in thesauro testaceor.*) *& ante illum Olear. in museo Gottdorfiano.*

RECHERCHES
SUR LE
CULTE DE BACCHUS PARMI LES GRECS.

Par M. FRÉRET.

1749. CE point de mythologie m'a paru mériter d'autant mieux d'être traité ſéparément, que le culte de Bacchus, après avoir ſurmonté les oppoſitions qu'il rencontra lors de ſon premier établiſſement, fut reçû dans toute la Grèce & dans l'Italie, mais avec des changemens conſidérables dans le dogme théologique; ce qui peut nous donner une idée des variations conſidérables arrivées dans le fonds de l'idolâtrie Grecque.

Je dois avertir qu'on ne trouvera ici aucune de ces explications hiſtoriques imaginées par les partiſans modernes de l'Evhémériſme, qui ſuppoſent que toutes les divinités du Paganiſme, ſans exception, ont été des hommes élevés par l'apothéoſe au rang des Dieux ſupérieurs, & qui veulent que toutes les fables ſoient des évènemens d'une ancienne hiſtoire qu'ils placent comme ils peuvent, ſoit pour le temps, ſoit pour le lieu. J'ai beaucoup étudié ce ſyſtème; & cet examen m'a convaincu de ſa fauſſeté abſolue: peut-être traiterai-je cette queſtion dans un Mémoire à part. Je dois encore avertir que j'ai écarté toutes les fictions de détail dont il a plû aux Poëtes poſtérieurs de charger la première fable théologique. L'autorité de ces Poëtes eſt médiocre dans ces matières; car outre qu'ils n'étoient guère mieux inſtruits du fonds des dogmes que le ſimple peuple, ils s'abandonnoient à leur imagination lorſqu'ils en parloient, & s'embarraſſoient peu ſi les ornemens qu'elle leur prêtoit ne contrediſoient point l'eſſence du dogme. Ceux qui ſeroient curieux de voir ces détails poëtiques, les trouveront raſſemblés dans les ouvrages des mythologiſtes modernes, de *Natalis comes*, de *Lilio Giraldi* & de M. l'abbé *Banier*.

Le culte de Bacchus n'eut pas d'abord la célébrité qu'il acquit dans la ſuite. Héſiode ſe contente de dire dans ſa théogonie, qu'il eſt le fils immortel de Jupiter & d'une femme mortelle, ou de Sémélé fille de Cadmus, qui fut miſe au nombre des Dieux. Il ajoûte que Bacchus, *qui inſpire la joie*, épouſa dans la ſuite Ariadne fille de Minos, à qui Jupiter accorda l'immortalité avec une perpétuelle jeuneſſe. Le même Héſiode, dans ſon poëme de la vie ruſtique, nomme le raiſin un préſent de Bacchus: voilà tout ce qu'il en dit. *Theogon. 940, 947.* Πολυγηθής.

Homère parle de Bacchus dans ſes deux poëmes : dans l'Odyſſée, il contredit formellement Héſiode au ſujet de l'immortalité d'Ariadne, puiſqu'Ulyſſe trouve l'ombre de cette Princeſſe dans les enfers *(a)*. Dans l'Iliade, Diomède raconte comment Lycurgue, roi de Nyſa, ayant maltraité les nourrices de Bacchus, le Dieu eut une telle frayeur de ce Prince, qu'il s'alla refugier dans la mer, où Thétis le cacha dans ſon ſein. Tout cela ne prouve pas que, dans le pays & dans le ſiècle de ces deux Poëtes, le culte de Bacchus eût acquis un grand crédit. *Odyſſ. Λ. 320.* *Iliad. Z. 130.*

Il n'eſt guère parlé de Bacchus dans ce qui nous reſte de Pindare : on voit cependant que, de ſon temps, la fable de Sémélé étoit reçûe. *Elle mourut*, dit-il, *effrayée par le bruit du tonnerre de Jupiter ; mais ce Dieu lui redonna la vie & la plaça ſur l'Olympe avec les immortels.* *Pind. Olymp. II, 40.* *Pyth. XI, 1, &c.*

Hérodote eſt entré dans un très-grand détail au ſujet de Bacchus & de l'origine de ſon culte dont il nous donne l'hiſtoire. Il adopte dans cette hiſtoire le principe des prêtres Egyptiens au ſujet des Dieux étrangers introduits dans la religion Grecque. Mais pour rendre ce principe plus ſenſible, il ſera bon d'expoſer ici le ſyſtème entier d'Hérodote ſur l'origine & ſur les changemens arrivés dans la religion des Grecs.

(a) Le paſſage d'Homère contient une difficulté qui embarraſſe les commentateurs & les traducteurs ; mais elle ne touche point à ce qui mérite le plus d'attention, qui eſt l'oppoſition entre les ſentimens des deux poëtes ſur le ſort d'Ariadne après ſa mort.

Herod. II, 52. Ces peuples ne furent jamais sans un système religieux. Lors même qu'ils étoient encore sauvages, & avant leur mélange avec les colonies orientales, ils reconnoissoient des Dieux auteurs de l'arrangement des parties de l'Univers, & qui veilloient pour en maintenir l'ordre. C'étoit par cette raison qu'ils les avoient nommés *Dieux*, Θεοί : ils ne les distinguoient par aucuns noms, ni par aucuns titres, les invoquoient collectivement, & leur présentoient indistinctement toute sorte d'offrandes.

Ὅτι κόσμῳ θέντες τὰ πάντα πρήγματα.

Cette Religion subsista assez long-temps ; mais enfin le mélange des Pélasges *(b)* avec les colonies orientales en altéra la simplicité, & introduisit l'usage de partager l'administration de l'Univers entre des divinités distinguées par leurs noms, par leurs attributs & par les différens rites observés dans leur culte. Il s'étoit passé un *temps considérable* avant cette altération ; & le culte de Bacchus ne s'établit que *long-temps* encore après qu'on eut admis la nouvelle Religion. Le plus grand nombre des nouveaux Dieux venoit des colonies Egyptiennes d'Inachus, de Cécrops & de Danaüs ; mais il y en avoit que les Pélasges avoient imaginés ou qu'ils avoient empruntés d'un autre pays. Hérodote dit que le culte de Neptune ou *Poseïdon*, inconnu aux Egyptiens, venoit de Libye où il avoit été très-honoré de tout temps ; ce qui a d'autant plus de probabilité, que ce Dieu étoit particulièrement adoré par les

(b) Les prêtres Egyptiens font, au sujet de l'introduction du culte de ces différentes Divinités dans la Grèce, une observation importante ; c'est que les Grecs ont placé la naissance de ces Divinités à peu près dans le temps où leur culte commença d'être connu dans leur pays, & cela sans avoir aucun égard à l'ordre d'ancienneté dans lequel les Egyptiens plaçoient ces mêmes Dieux.

Par exemple, *Pan* étoit en Egypte un des plus anciens Dieux de la première classe ; mais dans la Grèce, comme son culte n'avoit été reçû que vers le temps de la guerre de Troie, ou même un peu après, ce fut dans ce siècle-là qu'on mit la date de sa naissance. La nouveauté du culte de Pan est prouvée par le silence d'Homère & d'Hésiode qui n'en font aucune mention.

D'un autre côté le culte d'Osiris ayant été porté dans la Grèce du temps de Cadmus, & ce Dieu ayant été adoré sous le nom de Dionysus, on mit sa naissance au temps de Cadmus, six ou sept générations avant celle du Dieu Pan.

écuyers & par ceux qui avoient ſoin de nourrir & de dreſſer des chevaux. Cet animal, étranger dans la Grèce où il a toûjours été aſſez rare, y avoit été tranſporté d'Afrique.

Hérodote met Junon au rang des divinités d'origine Pélaſgique, de même que les anciens *Dioſcures* ou fils de Jupiter, honorés à Athènes, Veſta, Thémis, les Graces, les Néréides & quelques anciens Héros dont le culte étoit pélaſgique & abſolument inconnu aux Egyptiens. A l'égard de Junon ou *Hera*, comme le centre de ſon culte étoit établi dans la ville d'Argos où elle avoit un temple avec des Prêtreſſes *(c)*, dont le ſacerdoce ſervit à régler la chronologie de l'ancienne hiſtoire, je la croirois pluſtôt une divinité étrangère venue d'orient, & la même que l'*Aſtarté* ou la *Baltis* de Phénicie, & que la reine du Ciel ou la Déeſſe céleſte de Carthage, que les Romains reconnoiſſoient pour être la même que la *Junon Reine* ou la Junon d'Argos. Il ſemble que le nom de *Hera* qui doit venir de la même racine que *Heros (d)* étoit un ancien ſynonyme de *Deſpoina*, *Dame* ou *Maîtreſſe ;* titre d'honneur de pluſieurs divinités Grecques. *Herod. II, 51.*

On ne doit pas être ſurpris de voir que, contre la méthode de preſque tous les mythologiſtes Modernes, je ſuppoſe que les noms donnés par les Grecs aux Dieux qu'ils adoroient, avoient tous une origine grecque, quoique le culte de ces mêmes Dieux eût été emprunté des étrangers. Il eſt certain que ces noms & ces ſurnoms, comme les nomme Hérodote, devoient exprimer leurs attributs, & cela, dans une langue que les Pélaſges puſſent entendre : or ces Pélaſges ne parloient ni phénicien ni égyptien. Nous pouvons juger par quelques exemples de la conduite qu'on tenoit au ſujet de celles de ces divinités étrangères dont nous connoiſſons les noms orientaux. Il n'eſt pas douteux que le *Cronos* des Grecs & le Saturne des Latins ne fût la principale divinité des

(c) La première de ces Prêtreſſes, fille du cinquième deſcendant d'Inachus, étoit nommée *Io*, *Ægypt. Luna*, & ſon titre de ſacerdoce étoit *Callirhoé Callithya* ou *Callithyeſſa*.

(d) Herus, maître ou ſeigneur dans la langue latine, pouvoit avoir la même origine.

Phéniciens & des Carthaginois qui la nommoiennt *Ilos* ou *Belos*, noms qui n'ont aucun rapport à ceux que lui donnoient les Grecs & les Latins. Si ces noms grecs & romains étoient ceux ſous leſquels les colonies Phéniciennes adoroient Saturne, d'où étoit-il arrivé que ces colonies euſſent quitté l'ancien nom pour lui en donner un nouveau ? Une ſeconde réflexion qui a, ce me ſemble, quelque force, c'eſt que preſque tous les Dieux de la Grèce venoient de l'Egypte, comme Hérodote s'en étoit aſſuré par les recherches les plus exactes. Si les noms de ces Dieux n'étoient pas grecs, ils devoient être égyptiens & non phéniciens : mais nos mythologiſtes n'avoient pas la plus légère teinture du cophte ; ils ſavoient de l'hébreu, du ſyriaque & de l'arabe, & ils en ont voulu faire uſage : ils ont voulu dériver de ces langues tous les noms des divinités adorées dans la Grèce, ceux mêmes qui étoient purement Grecs *(e)*, ſans s'embarraſſer ſi les Phéniciens qui navigeoient pour leur commerce dans les îles de la mer Egée, & qui y avoient quelques comptoirs, ont fait d'autre établiſſement dans les terres que celui de Thèbes qui étoit peu conſidérable, & où le phénicien fut tellement étouffé par la langue des ſauvages Grecs de la Béotie, que Bochart, malgré toute ſa ſagacité étymologique, y a beaucoup moins trouvé de mots phéniciens, qu'il n'a cru en découvrir dans la langue des anciens Gaulois, chez qui les Phéniciens n'ont jamais pénétré. Je finis cette digreſſion & je reviens à l'hiſtoire de la religion Grecque.

Peu après l'introduction du culte de Bacchus dans la Grèce, les Pélaſges, zélateurs de l'ancienne Religion, eurent quelque ſcrupule au ſujet de ce polythéiſme pratique, qui morcelloit, pour ainſi dire, l'idée de la divinité, & ils allèrent conſulter l'oracle de Dodone, le plus ancien de tous ceux de la Grèce, & fondé par une prêtreſſe de Thèbes d'Egypte que des Phéniciens avoient enlevée & vendue aux Pélaſges de Theſprotie. Comme les prêtres de cet Oracle avoient conſervé les principes fondamentaux du ſyſtème égyptien, ils approuvèrent

(e) On peut voir là-deſſus Bochart, Leclerc, &c.

la nouvelle Religion qui n'en différoit guère; & depuis cette déciſion, il n'y eut plus de difficulté: on reçut par-tout le nouveau culte, & on y ajuſta, comme on put, l'ancienne croyance religieuſe.

Il ne s'agit, dans ce Mémoire, que du culte de Bacchus. Hérodote croit que ce fut Cadmus qui l'apporta avec lui dans la Grèce & qui l'établit dans ſa nouvelle ville; mais il ſuppoſe en même temps que ce Dieu n'étoit pas différent de l'*Oſiris* des Egyptiens: c'eſt ce qu'il répète par-tout dans ſon ſecond livre, & ce qu'il aſſure de la manière la plus formelle. Les Orphiques, ſecte dévouée ſingulièrement au culte de Bacchus, & dont je parlerai dans la ſuite, rapportoient dans leurs livres, au ſujet de l'établiſſement du culte de Bacchus, une hiſtoire ou une fable que Diodore nous a conſervée, & qui mérite de trouver ici ſa place. *Diod. lib. 1, pag. 14.*

Sémélé, fille de Cadmus, étant devenue groſſe d'une intrigue obſcure, accoucha à ſept mois par la frayeur que lui cauſa le bruit d'un violent orage. L'enfant ne put vivre; & Cadmus, pour ſauver l'honneur de ſa Maiſon, déclara que cet évènement lui avoit été prédit par un oracle, que l'enfant avoit été conçû d'une manière ſurnaturelle, & que ſa naiſſance étoit une épiphanie d'Oſiris qui avoit voulu ſe remontrer aux hommes pour quelques momens; après quoi, ajoûte Diodore, Cadmus, pour ſe conformer à l'uſage de ſon pays, enferma le corps de l'enfant dans une ſtatue dorée, & il en fit une idole pour laquelle il établit un culte. Il ne faut point douter que ce culte ne ſe ſoit perpétué: car on trouve encore, ſur les monumens anciens, des repréſentations de ce Bacchus enfant. Mais une ſingularité qui mérite plus d'attention, c'eſt que la cérémonie de cette conſécration de l'enfant de Sémélé par Cadmus, que les Orphiques diſoient être une coûtume de ſes ancêtres, eſt préciſément celle qui eſt décrite dans les Rabbins cités par Selden au ſujet des Théraphim ou des Dieux domeſtiques des Syriens & des Phéniciens. Il n'y a pas grande apparence que ces Rabbins connuſſent les Orphiques. *Selden. de Dïi Syris Syntagma, 1, cap. 2.*

Diodore ajoûte que, dans la ſuite, Orphée paſſant à Thèbes en venant de Thrace, & ayant été bien reçû par les deſcendans de Cadmus, adopta, par reconnoiſſance, la tradition de leur famille, & fit entrer l'épiphanie d'Oſiris & la groſſeſſe, ſurnaturelle de Sémélé dans le dogme ſecret qu'on ne reveloit qu'aux initiés. Comme il eſt du moins très-douteux qu'il y ait jamais eu un Orphée; & que quand même on ſuppoſeroit un homme de ce nom, il faudroit le placer au plus tôt dans le ſiècle avant la priſe de Troie, & qu'il ſeroit poſtérieur de près d'un ſiècle à l'établiſſement du culte de Bacchus dans le Péloponnèſe, cette dernière partie du récit de Diodore pourroit bien n'être pas trop aſſurée, & il vaut mieux en revenir à Hérodote.

Herod. II, 47, 48. Le devin Mélampus fils d'Amythaon, eſt, dit-il, celui qui répandit le culte & les myſtères de Bacchus dans la Grèce: c'eſt lui qui en a réglé les cérémonies, ſemblables en beaucoup de points à celles des fêtes d'Oſiris. Ce n'eſt pas lui cependant, ajoûte-t-il, qui eſt l'auteur de la fable myſtique, telle qu'on la débite maintenant : cette fable a reçû pluſieurs additions & pluſieurs changemens par des Σοφισταί. *Savans* poſtérieurs; mais c'eſt lui qui a ſubſtitué le Phallus qu'on porte dans les proceſſions de Bacchus au lieu de la ſtatue *Itiphallique* des Egyptiens. C'eſt encore lui, dit Hérodote, qui donna le nom de *Dionyſos* au Dieu Oſiris, dont il connut le culte à Thèbes de Béotie.

Ce Mélampus fils d'Amythaon, eſt un perſonnage hiſtorique dont la généalogie ſe trouve détaillée dans l'Odyſſée: Alcméon & Amphilochus, contemporains des Héros de la guerre de Troie, étoient ſes quatrièmes deſcendans. Ainſi la naiſſance de Mélampus doit remonter vers l'an 166 ou 170 avant la priſe de Troie; ce qui quadre avec la date de l'an 157 avant cet évènement, que le fragment de la chronique d'Apollodore dans Clément Alexandrin, marque pour l'apothéoſe de Bacchus, c'eſt-à-dire, pour la réception de ſon culte dans toute la Grèce, & pour la fin des oppoſitions que ce culte eſſuya, ſur-tout dans le Péloponnèſe.

Perſonne

Perſonne n'ignore la fable de Penthée petit-fils de Cadmus & neveu de Sémélé; elle fait le ſujet d'une tragédie d'Euripide, intitulée, *les Bacchantes.* Mais dans cette Tragédie où le Poëte, ſuivant la remarque de Strabon, confond les cérémonies des myſtères Phrygiens avec celles des fêtes de Bacchus, il n'y a rien qui puiſſe nous inſtruire, ſoit des circonſtances du culte de Bacchus, ſoit des attributs de ce Dieu, ſoit de la fable théologique qu'on débitoit à ce ſujet. Ce ſont, de la part de Penthée, des ſoupçons aſſez bien fondés ſur les inconvéniens politiques & moraux du nouveau culte, & de l'autre part, des déclamations vagues ſur le reſpect dû aux Dieux, qui ſont débitées par Tirésias, par Cadmus & par Bacchus lui-même qui paroît ſous la figure d'un Prêtre, & qui conduit le pauvre Penthée dans le piège où il doit périr. Les Bacchantes; *Strab. XI.*

Une idylle de Théocrite ſur le même ſujet, nous apprend que dans les thiaſies ou courſes des Bacchantes, on élevoit douze autels, neuf à Bacchus & trois à Sémélé ſa mère, & que ces autels n'étoient que des monceaux de feuilles fraîchement cueillies: nous y voyons encore que les enfans mâles au-deſſus de neuf à dix ans, ne pouvoient être témoins de ce qui ſe paſſoit dans ces fêtes. *Idyll. 26, Bacchæ.*

On ſe ſouvient de ce que dit Homère de la frayeur que Lycurgue cauſa à Bacchus: preſque tous les mythologiſtes font ce Lycurgue roi de Thrace; mais il ne faut jamais perdre de vûe, dans l'hiſtoire héroïque, la remarque de Thucydide qui nous apprend que la Thrace dont il y eſt fait mention, n'eſt pas la Thracé boréale, mais le pays ſitué entre la Béotie & le Parnaſſe qui comprenoit le Cithéron & l'Hélicon, où il y avoit un canton nommé *Libéthroé*, & qui deſcendoit au midi juſqu'auprès d'Eleuſis. *Thucyd. lib. II, pag. 118.*

Il paroît que le culte de Bacchus fut reçû ſans oppoſition dans l'Attique, ſans doute à cauſe de ſon origine Egyptienne. Pauſanias marque ſon établiſſement ſous Amphictyon; mais ſans autre raiſon que celle d'avoir vû, dans un temple, pluſieurs petites figures de terre, rangées autour d'une table,

& représentant un festin qu'Amphictyon donne aux Dieux, parmi lesquels on reconnoît Bacchus.

Quoi qu'il en soit de l'époque du culte de Bacchus dans l'Attique, il y a grande apparence que, malgré les trois grandes fêtes établies en l'honneur de ce Dieu, on n'avoit pas une extrême considération pour lui dans Athènes: j'en juge ainsi par la comédie des grenouilles d'Aristophane, où pendant les deux tiers de la pièce, il fait le personnage du Gille de nos parades.

Pausan. II, pag. 155, 160, 164. Le nouveau culte essuya beaucoup d'opposition de la part des Princes lorsqu'on le voulut introduire dans le Péloponnèse. Persée régnoit alors à Mycènes; la tradition supposoit qu'il avoit marché à la rencontre du prêtre de Bacchus & des Ménades: plusieurs de celles-ci avoient été tuées; on montroit encore leurs tombeaux au temps de Pausanias. Le poëte *Eusèb. chronic. lib. II.* *Decharnus*, cité par Eusèbe, parloit de cette guerre, & disoit même que Bacchus avoit été mourir de ses blessures à Delphes, où l'on montroit son tombeau; & ce qui est plus fort encore, pour appuyer la tradition, que le témoignage d'un poëte *Plut. de Iside & Osiride, pag. 365.* inconnu, c'est que Plutarque, dans un traité adressé à Cléa, grande prêtresse de Bacchus, & qui avoit été lui-même pontife d'Apollon, assure qu'on montroit à Delphes les restes du corps de Bacchus, λείψανα, auprès de l'oracle, & que les Thyades venoient y sacrifier. On attribua visiblement au Dieu l'aventure de celui qui voulut établir son culte. Pausanias suppose que Persée & Bacchus se réconcilièrent; il ne parle point de la mort de ce dernier; & l'on voit que tout cela se disoit pour mettre l'honneur du Dieu à couvert.

Un évènement singulier ouvrit l'entrée de l'Argolide au culte de Bacchus sous le règne d'Anaxagore, fils de Mégapenthe, auquel Persée avoit cédé la ville d'Argos en échange *Diod. IV. 188.* de celle de Mycènes. Les femmes Argiennes furent attaquées *Pherecyd. ap. Didym. Odyss. O. 224.* d'une maladie qui les rendoit furieuses, & qui leur faisoit abandonner leurs maisons pour se répandre dans les campagnes, où elles commettoient beaucoup de violence: on crut que cette maladie, qui dura pendant plusieurs années &

qui réſiſta à tous les remèdes, étoit ſurnaturelle. Mélampus, fils d'Amythaon, établi à Pyle, fut conſulté : il promit de calmer ces fureurs par les cérémonies de l'expiation ; mais ſous la condition qu'on lui donneroit, & à ſon frère Bias, deux des Princeſſes en mariage avec une portion des états d'Argos s'il accompliſſoit ſa promeſſe. Anaxagore y conſentit & le marché s'exécuta. Sthénelus, quatrième deſcendant d'Anaxagore, ſervit à la guerre de Troie avec Amphilochus, qui étoit auſſi le quatrième deſcendant de Mélampus. C'eſt au temps de l'aſſociation de Mélampus & de Bias que tombe la date de l'apothéoſe de Bacchus, rapportée plus haut.

S'il y a jamais eu un Orphée, c'eſt vers le temps des Argonautes qu'il le faut placer, vers l'an 90 avant la priſe de Troie, & ſoixante-trois ans après l'apothéoſe de Bacchus, ſelon Apollodore. Quoique l'exiſtence de cet Orphée ait paru ſi certaine dans la ſuite, qu'on n'a pas craint de lui attribuer un grand nombre d'écrits, & qu'il ſe ſoit même formé une ſecte de gens qui prirent ſon nom, nous voyons dans Cicéron, qu'Ariſtote nioit qu'il y eût jamais eu un Orphée : il n'en étoit fait mention ni dans Homère ni dans Héſiode ; & dans les Argonautiques de Phérécyde ce n'étoit pas Orphée qui étoit le chantre ou le devin des héros Grecs, mais Philammon père de Thamyris. Phérécyde étoit certainement plus ancien que tous les philologues Grecs qui ont parlé d'Orphée.

De nat. Deorum. I, 108. Docet nunquam fuiſſe.

Apoll. Schol. lib. I.

Quoi qu'il en ſoit de cet Orphée & des fables abſurdes qui forment le tiſſu de ſon hiſtoire, on ſuppoſoit qu'il avoit fait un changement conſidérable dans le culte de Bacchus, ou pour mieux dire, qu'il avoit établi un nouveau culte & de nouveaux myſtères, qu'on nomma Orphiques de ſon nom, & dont les femmes étoient bannies, de même que les hommes l'étoient des anciens myſtères Dionyſiaques. Euripide dans ſes Bacchantes, & Théocrite dans ſa vingt-ſixième Idylle, ſuppoſent que les myſtères célébrés par les filles de Cadmus étoient pour les femmes ſeules ; & Plutarque nous montre que de ſon temps les *Thyades* ou Bacchantes formoient

un corps séparé, soumis à une Prêtresse, & où les hommes n'étoient pas reçûs. La mort d'Orphée fut, selon Conon, une suite du chagrin que le nouvel établissement inspira aux femmes Thraciennes.

Conon narrat. 45.

Le plaidoyé de Démosthène contre *Néera* nous apprend que dans la fête des grandes ou anciennes Bacchanales, les sacrifices secrets & les mystères qui se célébroient le douzième de la seconde lune après le solstice d'hiver étoient confiés à quatorze femmes nommées *Geræræ*, qui étoient choisies par l'archonte Roi, & qui avoient à leur tête la femme de cet Archonte, à laquelle on donnoit le titre de *Reine*. Le temple de Bacchus où elles s'assembloient étoit fermé pendant toute l'année & ne s'ouvroit qu'au jour de la fête; les femmes seules y entroient, & elles étoient même obligées de s'y préparer par des purifications & par une continence de plusieurs jours; on exigeoit d'elles à ce sujet un serment solennel. On voit par ce serment que le culte de Bacchus avoit deux parties, la commémoration de sa naissance divine, Θεογόνια, & les processions accompagnées de chants de triomphes, Ἰοβάκχια: cette fête du douze anthestérion se nommoit les anciennes Bacchanales ou les grandes.

Demosth. in Neæram.
Hesych. p. 873. γεραίεσι.
Thucyd. lib. II.
Γεραίρω, honoratus afficio, colo.

A l'égard des petites Bacchanales, celles des champs se célébroient tous les ans au mois posidéon ou dans la lune du solstice d'hiver; celles de la ville, τὰ ἐν ἄστει, se célébroient dans le mois élaphébolion ou dans la lune de l'équinoxe du printemps. Outre ces trois fêtes annuelles il y en avoit une quatrième qui étoit triétérique, ou qui revenoit de deux en deux ans; elle se célébroit, ἐν τοῖς ληνοῖς, auprès des pressoirs, lieu d'Athènes ainsi nommé, après les vendanges & à la fin de l'automne. Cette fête avoit été très-simple dans son origine: une branche de vigne, une cruche de vin, un panier de figues, un bouc qu'on conduisoit à l'autel pour le sacrifier, & un homme qui portoit le phallus en faisoient toute la pompe; mais dans la suite la dépense en devint très-considérable, & elle étoit fournie par toutes les tribus

Theophr. caract. cap. de Garrulit.
Hesych.
Argum. Orat. Demosth. in Midiam, 602.
Schol. Aristophan. in Acharn.
Plut. de amore divit. p. 527.

Athéniennes: on y voyoit des chœurs nombreux de musiciens & de danseurs qui représentoient des satyres, des silènes, des ménades, &c. C'étoit dans cette même fête qu'on donnoit au peuple des pièces tragiques, comiques & satyriques, qui étoient regardées comme faisant partie du culte. Dans aucune de ces fêtes de Bacchus je ne vois point qu'il soit fait mention de veille religieuse; peut-être cependant la femme de l'archonte Roi passoit-elle la nuit avec les quatorze prêtresses *Gerææ* dans le temple, occupées aux sacrifices secrets. Démosthène emploie une expression singulière en parlant d'elle, il la nomme Ἐξεδόθη τῷ Διονύσῳ Γυνὴ *elocata Baccho uxor*, & peut-être est-ce à ces cérémonies nocturnes qu'il faut rapporter la formule qui se lit dans Firmicus: χαῖρε Νύμφιε, χαῖρε Νέον φῶς, *salve sponse, salve novum lumen.*

Si les mystères orphiques étoient tels que les suppose Conon, & que les femmes en fussent bannies, ils ne ressembloient point du tout à ceux de Bacchus, où les femmes seules étoient admises; aussi semble-t-il que Cicéron ait distingué les fêtes *orphiques* des *Sabasia* & des *Trieterides*. *De nat. Deorum, III, 23.*

On ne peut douter que, malgré les attentions qu'apportoit le magistrat pour empêcher le desordre de ces fêtes nocturnes, il ne s'y en soit glissé en bien des occasions. La loi de Diagondas *(f)*, dont parle Cicéron, qui fut obligé d'abolir toutes ces assemblées nocturnes, prouve ce qui étoit arrivé dans la Béotie. Tite-Live nous apprend à quel point dégénérèrent les mystères de Bacchus lorsqu'on les eut établis à Rome. D'abord les femmes seules y furent admises: mais dans la suite on y reçut les hommes; & bien-tôt le desordre y devint si affreux, que la débauche la plus effrénée & les corruptions de toute espèce étoient peut-être ce qui se passoit de moins criminel dans ces assemblées: elles furent aussi bien-tôt abolies dans Rome & dans l'Italie. Je ne puis m'empêcher d'inviter à cette occasion le lecteur à réfléchir sur les imputations odieuses de débauche & de corruption que se font mutuellement *Tit. Liv. l. 39.*

(f) De Legib. II, 25: *Diagondas Thebanus omnia nocturna sacra lege perpetua sustulit.*

dans des disputes théologiques les partisans des religions opposées. Je veux croire qu'il s'est trouvé quelques conjonctures où les assemblées secrètes & nocturnes ont occasionné des desordres: mais ces desordres étoient opposés aux principes de la secte, parce qu'il n'y a jamais eu de religion qui ne se soit proposée de contribuer à une plus parfaite observation des loix morales, en ajoûtant les motifs religieux aux motifs politiques de la crainte des loix.

Le Bacchus de Thèbes n'étoit pas la seule copie d'Osiris dont le culte eût été porté dans la Grèce, ou dans les pays voisins que Sésostris avoit soûmis à son empire, & dans lesquels il subsistoit, au temps d'Hérodote, des monumens des conquêtes de ce Prince: monumens dont l'origine Egyptienne ne pouvoit être révoquée en doute, soit par le goût de la sculpture, soit par les attributs qui les accompagnoient, soit par les caractères hiéroglyphiques dont ils étoient chargés. Nous ignorons s'il étoit parlé de Bacchus dans les mystères Phrygiens: on sait seulement qu'il y avoit beaucoup de rapport entre les mystères de Bacchus & ceux de la déesse de Phrygie. Euripide, dans ses Bacchantes, suppose que Bacchus vient de Lydie, & qu'il conduit avec lui une troupe de femmes Lydiennes consacrées à cette Déesse. Dans Apollo-
Apollod. III, 5. dore, on assure que Bacchus fut instruit en Phrygie du rite des mystères qu'il vint établir dans la Grèce.

Nous ne pouvons douter que les Egyptiens n'eussent établi le culte d'Osiris ou de Bacchus dans la Thrace proprement dite, où ce Dieu portoit le nom de *Sabasius,* & où il étoit représenté avec des cornes de taureau; ce qui étoit, disoit-on,
Diod. III, 137. le symbole du labourage dont il étoit l'inventeur. Quelques-uns le faisoient fils de Jupiter & de Cérès; mais le plus grand nombre le supposoit fils de Jupiter & de sa fille Proserpine. On contoit que cette jeune Déesse se refusant aux
Clem. Protrept. pag. 9 & 10. empressemens de son père, il prit la figure d'un dragon monstrueux qui, se jetant sur elle, l'effraya si fort qu'elle se trouva hors d'état de lui résister. Cette fable qui étoit rapportée dans les poësies Orphiques, & qu'on peut lire dans

Clément Alexandrin qui le nomme *Sabasius* & *Bassares*, avoit donné lieu à une des cérémonies de l'initiation que les anciens décrivent, & à laquelle Démosthène semble faire allusion dans son discours contre Ctésiphon. On glissoit dans le sein des initiés, la représentation d'un serpent, & on l'en retiroit par dessous leurs habits. *Demosth. de Coronâ.*

Ce Sabasius étoit, suivant Diodore, le Bacchus en l'honneur duquel on avoit institué les mystères nocturnes, pour cacher, dit-il, dans l'ombre de la nuit, l'infamie de l'évènement qui y étoit représenté. Il paroît que ces mystères n'étoient que tolérés dans Athènes, & qu'on méprisoit beaucoup ceux qui en étoient les Ministres ; car Démosthène reproche sérieusement à Eschine d'avoir fait ce métier dans sa jeunesse. *Diod. IV, 148.*

Ceux qui faisoient Bacchus fils de Jupiter & de Cérès, débitoient à son occasion la fable suivante. » Les Titans, ennemis de Jupiter, animés par Junon, tuèrent le jeune « Bacchus, mirent son corps en pièces, & même ils le firent « cuire ; mais Cérès en ayant réuni les membres séparés, lui « donna une nouvelle vie ». Tel est le récit de Diodore, qui ressemble fort à ce que Clément d'Alexandrie & Arnobe disent du Bacchus Cabire dont ils content à peu près la même fable, quoiqu'avec quelques variétés ; car il n'y a peut-être aucun point de mythologie sur lequel les Anciens soient si peu d'accord entre eux, que celui qui regarde l'histoire de Bacchus. *Ibid. 137.* *Protrept. pag. 9, 10.*

Je ne m'arrêterai pas à rapporter, & encore moins à examiner ce qu'on trouve dans Diodore & dans le poëte Nonnus au sujet des guerres de Bacchus dans l'Inde, & de la conquête qu'il fit du monde connu. Tout cela étoit tiré du recueil des traditions Libyennes ou Atlantiques, roman composé sur le modèle de celui d'Évhémère, & dont les fictions n'avoient pas plus de fondement historique que celles de la fable des Amadis. Cette idée des conquêtes de Bacchus dans les Indes, n'étoit pas, je crois, plus ancienne que l'expédition d'Alexandre, dont les troupes étonnées de trouver une *Strab. XIV, 686, 687.*

montagne ſur laquelle ils virent du lierre & des vignes, plantes inconnues dans les pays qu'ils avoient traverſés juſque-là, prirent cela pour une preuve que Bacchus étoit né en cet endroit.

Pauſan. I. On voit que, dans les fêtes de Cérès, on la ſuppoſoit accompagnée d'un jeune enfant qu'on nommoit *Iacchus*, & qui étoit repréſenté tenant un flambeau à la main. Il y avoit *Herod. VIII.* même un jour de la fête qui portoit ſon nom, & dans lequel on faiſoit une proceſſion en chantant un cantique dont le refrein étoit ἴακχε, ἴακχε; mot dont on avoit formé celui de ἰακχάζειν. Héſychius dit que quelques-uns le croyoient le même que Bacchus, & preſque tous les mythologiſtes modernes ont adopté cette opinion : mais j'aurois beaucoup de peine à les imiter; parce que dans la comédie des Grenouilles *Ranæ act. I, ſcen. 7.* d'Ariſtophane, Bacchus rencontre le chœur des femmes initiées aux myſtères de Cérès, qui chantent le cantique nommé *Iacchus*, dans lequel il n'y a rien qui ait le moindre rapport avec ce Dieu, & qu'il écoute tranquillement ſans y prendre aucune part. On n'y parle que de ſa couronne de myrthe, de ſon flambeau & de la légèreté avec laquelle il conduit les danſes. Il y a beaucoup d'apparence que ce nom *Homer. paſſim.* de *Iacchus* étoit proprement celui du cantique formé ſur le *Heſiod. Θεογ. 69, &c.* verbe ἰάχω, *clamo, vociferor*, qu'on trouve par-tout dans Homère & dans Héſiode. De plus, dans la XL.e des hymnes Orphiques, on dit qu'Antéa termina ſes courſes & ſon deuil à Eleuſis où elle apprit la nouvelle de l'union de ſa fille Perſéphone avec Pluton, & où elle trouva un jeune enfant qui lui ſervit de guide pour deſcendre aux enfers : cet enfant eſt *Iacchus*.

La manière dont Hérodote parle de l'établiſſement du culte de Bacchus par Mélampus, nous donne lieu de penſer que ſa fable étoit d'abord auſſi ſimple que ſon culte. Oſiris étoit en Egypte la puiſſance Démiourgique conſidérée comme la cauſe & le principe actif de toutes les productions & de toutes les générations, tandis qu'Iſis en étoit le principe paſſif, c'eſt-à-dire, la matière ſuſceptible des formes & des arrangemens qu'elle

qu'elle recevoit de la puiſſance Démiourgique. C'eſt la ſignification que Plutarque donne aux noms d'Oſiris & d'Iſis; en quoi il eſt conforme aux écrits qui portent le nom d'*Hermès*, & qui ſont au moins du temps où il vivoit. Dans ces écrits, Oſiris eſt nommé, *Dominus omnium conformator, gubernator & effector.* On dit qu'Iſis eſt *receptaculum omniformium ſpecierum.* Ces explications ſont d'autant moins douteuſes, qu'encore aujourd'hui, dans la langue cophte, *Os-iri* ſignifie à la lettre *Dominus fabricator;* & I-ſi, *primum* ou *commune receptaculum.* Le nom grec d'Iſis ou de Cérès, étoit Δηὼ ou Δαὼ, & il ſignifioit proprement *la Terre;* on le voit par le nom de Neptune, Ποσειδάων, qui ſignifioit ſimplement le *Mari de la Terre*, celui qui l'embraſſe. Lorſque Mélampus voulut faire recevoir le culte d'Oſiris dans la Grèce, il lui donna un nom grec. Hérodote dit, comme on a vû, qu'il eſt auteur du nom de *Dionyſos* que Bacchus porte dans la langue grecque. Les mythologiſtes *(f)* anciens & modernes ont imaginé différentes étymologies de ce nom *(g);* mais dont aucune ne lui donne une ſignification *(h)* d'où ceux, pour qui ce nom avoit été fait, puſſent ſe former une idée du Dieu nouveau dont on leur propoſoit le culte. Il me ſemble qu'il y en avoit une toute ſimple & toute naturelle qui devoit ſe préſenter aux Critiques. *Noſſos* dans le dialecte commun & *nyſſos* dans le dialecte Eolien, ſignifie le *petit d'un oiſeau;* mais on a des exemples qu'il ſe prend pour un enfant, *puer*, de même que le *pullus* des Latins. Διόνοσος, ou à l'Eolienne Διόννοσος ſera *Jovis pullus*, le fils bien-aimé de *Jupiter.* Dans la mythologie grecque, Bacchus eſt le dernier des enfans de Jupiter qui aient été Dieux dès leur naiſſance.

Au temps de Mélampus, & même au temps de Cadmus, le corps de la Religion étoit formé, & tous les emplois étoient partagés entre les Dieux dont le culte étoit reçû: ainſi on ne put donner au nouveau Dieu un département bien

(f) ὄνομα, *æolice* ὄννυμα, ὄμθιον, ὕμθιον. ὑμφαλὸς, μώγις. *Corinthus gramm.*

(g) Mélampus étoit Eolien, ou deſcendu d'Eolus.

(h) Héſiode écrit ce nom Διόνυσος.

important. Comme ce fut alors qu'on porta le plan de la vigne dans la Grèce, ou du moins qu'on apprit aux Grecs à la cultiver & à la multiplier en la provignant (car on prétend qu'elle croît naturellement dans ce pays-là), on se détermina sans doute à donner au nouveau Dieu l'intendance des vignes & de l'art de faire du vin. Par la même raison le culte de Cérès ayant été apporté d'Egypte dans l'Attique avec l'orge & le blé qu'on ne connoissoit point auparavant, & tous les emplois importans ayant été distribués depuis long-temps, on ne lui put donner que l'intendance du labourage, des semailles & des moissons, ainsi que des loix établies pour le partage des terres, qui devinrent nécessaires pour assurer aux particuliers la propriété des terres qu'ils avoient cultivées, & dont on s'étoit passé tant qu'elles n'avoient été que de simples pâturages ou communes.

Je soupçonnerois même que l'ancienne & première fable de Bacchus, n'étoit proprement qu'une allégorie relative à la culture & à la propagation de la vigne, ainsi qu'à l'art de faire du vin: allégorie simple & grossière; mais par cela même à la portée des Sauvages pour qui elle avoit été imaginée; car très-certainement ils n'eussent rien compris aux allégories philosophiques des Egyptiens, ou à celles des mythologistes postérieurs.

On donnoit au fils de Jupiter le nom de Βάκχος que nos Critiques ont été chercher jusque dans le fond de l'Arabie, & qu'il est plus naturel de tirer du mot éolien βαχχόα, βότρυς, *une grappe de raisin.* Il naquit avant terme pendant un tonnerre violent; on sait que ce sont les orages qui font tourner le raisin. Mais pour achever de le mûrir, il a besoin d'être grossi par les pluies; ce sont les Hyades ou Nymphes pluvieuses qu'on donne pour nourrices à Bacchus. La double naissance de ce Dieu a sans doute rapport à l'art de provigner la vigne: on couche & on enterre les jets auxquels on veut faire prendre racine avant que de les couper & de les replanter; car alors ces branches ont, pour ainsi dire, deux mères, dont l'une est le sep d'où elles sont sorties, & l'autre est la

terre où elles ont pris racine avant que d'être détachées du ſep. L'équivoque du mot μηρὸς qu'Héſychius explique par τόμος ἀμπέλου, & τῆς καλάμης κῶλον, *ſegmentum* ou *ſarmentum vitis*, *calami internodium*; mais qui plus ordinairement ſignifie la *cuiſſe*, a fait dire aux mythologiſtes que Bacchus étant né avant terme, Jupiter l'avoit enfermé dans ſa cuiſſe: fiction qui n'eſt peut-être pas fort ancienne. Le nom de *Sémélé* ne paroît pas avoir d'origine grecque; cependant il peut venir de la même racine que le mot argien, & par conſéquent dorien, Σεμαλία, expliqué dans Héſychius par ῥάκκη ou ῥάκα, mot employé dans Théophraſte pour marquer les jets ou pouſſes qu'on conſerve en taillant la vigne, & qui doivent porter des grappes, βακχάν. En propoſant ces étymologies, je n'ai eu d'autre deſſein que de donner un échantillon de ce que le petit nombre de mots de l'ancienne langue grecque, qui nous ſont connus, peut fournir à ceux qui ſe donneront la peine de chercher dans Héſychius & dans quelques autres Grammairiens, l'origine des noms impoſés aux Dieux de la Grèce. Encore un mot ſur l'allégorie tirée de la manière de faire le vin dans la Grèce: on doit ſe ſouvenir qu'il s'agit d'une allégorie imaginée pour des Sauvages. Bacchus pourſuivi par Lycurgue eſt ſaiſi de frayeur & va chercher un aſyle dans la mer. Seroit-il impoſſible que les premiers auteurs de cette fable euſſent voulu faire alluſion à l'uſage où étoient les Grecs de mêler de l'eau de mer avec le vin ſortant de la cuve, pour le rendre de garde & l'empêcher de perdre ſa force? Nous voyons dans Columelle & dans Pline, combien cet uſage étoit commun dans la Grèce. On y voit encore que l'art de faire le vin qui eſt aſſez ſimple en France, étoit une choſe très-compliquée dans la Grèce & dans l'Italie.

Columell. XII, 21.
Plin. XIV, 20.

Lorſque le culte de Bacchus eut été admis dans toute la Grèce, ſa fable reçut pluſieurs augmentations, ſoit par les fictions dont les Poëtes la voulurent embellir, ſoit par le mélange des traditions Phrygiennes & Thraciennes que les prêtres & les dévots de Bacchus adoptèrent en pluſieurs

endroits. Mais les plus grands changemens se firent par ceux de la secte des Orphiques ou Bacchiques dont parle Hérodote; & il faut remarquer que cette secte fit des progrès incroyables dans les premiers siècles du Christianisme, & que tous les défenseurs du Paganisme, soi-disans Pythagoriciens & Platoniciens, n'étoient au fond que de véritables Orphiques.

Voici de quelle manière Hérodote parle d'eux. Après avoir dit que les Egyptiens n'entrent jamais dans les temples, & n'enterrent point les morts avec des habits de laine, mais avec des vêtemens de toile, il ajoûte: « La même coûtume » s'observe par ceux que nous appelons *Orphiques* ou *Bacchiques*, » & qui suivent les dogmes des Egyptiens & des Pythagori- » ciens; car ils pensent que ce seroit une impiété d'enterrer dans des vêtemens de laine, ceux qui sont initiés à leurs Orgies ».

Herodot. l. II, 81.

Ce passage d'Hérodote, quelque court qu'il soit, nous apprend des choses très-importantes; savoir, que les Orphiques étoient singulièrement dévoués au culte de Bacchus; qu'ils formoient une branche de la secte Pythagoricienne; qu'ils avoient adopté plusieurs pratiques Egyptiennes; enfin qu'ils formoient un corps de gens unis par des pratiques religieuses, & par la participation aux mêmes mystères.

L'école de Pythagore ayant été détruite dans une sédition des Crotoniates, ceux d'entre les disciples de ce philosophe qui purent échapper se répandirent dans toute la Grèce; mais parmi ceux-là il y en avoit beaucoup qui, ne connoissant que la doctrine extérieure, ignoroient le fonds du dogme, qui ne se découvroit qu'après de longues épreuves. Cette doctrine extérieure, remplie de symboles, de mystagogies & d'allégories sur les propriétés des nombres dont on voit des échantillons dans le Timée de Platon, n'étoit nullement propre à éclairer ceux qui en étoient instruits sur la métaphysique ni sur la religion commune, pour laquelle on leur inspiroit beaucoup de respect. C'étoit en Egypte que Pythagore avoit pris son opinion de la métempsychose & de la purgation des ames, inconnue avant lui dans la Grèce. Il est assez probable que c'étoit aussi dans le même pays qu'il avoit puisé presque

Herod. II, 123.

tout le reſte de ſon ſyſtème; ainſi quoique ſes ſectateurs ne convinſſent pas volontiers du fait, il étoit naturel qu'ils euſſent une affection ſecrète pour la doctrine Egyptienne.

L'école de Pythagore avoit compoſé ſous ce philoſophe une véritable ſociété ou communauté philoſophique, qui étoit devenue ſuſpecte au gouvernement civil; & c'étoit-là ce qui avoit cauſé ſa diſperſion. Ceux qui ſe réfugièrent dans la Grèce, voulant rétablir cette même communauté, crurent lui devoir donner l'apparence d'une aſſociation purement religieuſe, qui ne paroiſſant occupée que de pratiques religieuſes & des ſpéculations d'une eſpèce de philoſophie théologique, ne cauſeroit aucune inquiétude au gouvernement. Pour être plus aiſément tolérés, il falloit qu'ils s'attachaſſent à une religion établie & reçûe par-tout; mais il étoit néceſſaire que cette religion eût une doctrine ſecrète, & que ceux qui s'y étoient dévoués formaſſent déjà entre eux une eſpèce de corps ou d'aſſociation religieuſe.

Il y en avoit deux de cette eſpèce dans la Grèce, celle de Cérès & celle de Bacchus. Quoique la première fût établie en pluſieurs endroits, c'étoit proprement dans Athènes qu'il en falloit chercher le centre: mais comme elle y étoit auſſi la religion de l'Etat, le gouvernement avoit une ſingulière attention à prévenir toutes les innovations qu'on y auroit voulu introduire.

Il n'en étoit pas de même de la religion de Bacchus: elle n'avoit point de centre commun, on n'obſervoit point les mêmes cérémonies par-tout, & on avoit même des opinions différentes ſur le fonds du dogme religieux & ſur la nature du Dieu. Le nom de Bacchiques qu'Hérodote donne à ces Pythagoriciens, montre qu'ils ſe dévouèrent ſingulièrement au culte de ce Dieu; mais ils enſeignèrent une nouvelle doctrine, & aſſujétirent les *Télètes* ou parfaits à l'obſervation des pratiques ordonnées aux prêtres Egyptiens, c'eſt-à-dire, à ne vivre que de fruits & de plantes, & à s'abſtenir des ſacrifices ſanglans, au moyen de quoi ils formoient un corps ſéparé du reſte de la ſociété. C'eſt-là ce que Platon appelle *la vie Orphique;* *Plat. de legib. VI, 875.*

ce qui l'avoit fait nommer ainſi, c'eſt que les Pythagoriciens, devenus Bacchiques, pour faire recevoir plus aiſément leur nouvelle religion, cherchèrent à lui donner une origine grecque en l'attribuant à un Orphée, ſous le nom duquel ils publièrent divers ouvrages, de même que ſous le nom de ſon fils Muſée. J'ai déjà obſervé qu'Ariſtote croyoit cet Orphée un perſonnage imaginaire; Pindare eſt le plus ancien écrivain qui en ait parlé: il étoit, dit-il, fils d'Apollon & de la muſe Calliope, & il accompagna les Argonautes. On a donné depuis une origine moins relevée à ce poëte muſicien, puiſqu'on l'a fait fils d'Œagrius, ſouverain de la Thrace méridionale; mais par cette généalogie il ne peut avoir été un des Argonautes.

Find. Iſthmior. IV, 62. Adde Apoll. Argon. I, v. 24 & Schol.

Diod. I.

Platon parle des ouvrages d'Orphée en pluſieurs endroits de ſes dialogues; il fait mention de ſes hymnes, de ſa théogonie & du recueil d'Oracles qui portoit ſon nom: mais je crois que pour juger du cas qu'il faiſoit des Orphiques & de ces prétendus écrits d'Orphée, il ſuffit de voir ce qu'il en dit au ſecond livre des loix; il les dépeint comme des charlatans, ἀγύρται, qui vont, chargés de leurs livres attribués à Orphée & à Muſée, frapper à la porte des Grands pour leur offrir de les purifier des crimes dont eux ou leurs ancêtres pouvoient être ſouillés, ou même de faire tomber le courroux des Dieux ſur leurs ennemis, & le tout au moyen de quelques ſacrifices & de quelques cérémonies religieuſes. Platon ajoûte que ce n'étoient pas ſeulement les particuliers qui ajoûtoient foi à leurs promeſſes, mais que ſouvent ils venoient à bout de ſéduire les villes & les Républiques.

Cratyl. p. 375, 376, Protag. 221, de legib. VI, 875. II.

Théophraſte, diſciple d'Ariſtote, parle de ces charlatans dans le caractère du ſuperſtitieux, qui ne manque jamais, dit-il, d'aller tous les mois ſe faire expier chez les *Orphéotéleſtes*, & d'y conduire ſa femme, & même ſes enfans entre les bras de leur nourrice. Plutarque rapporte qu'un de ces Orphiques voulant exciter la libéralité d'un Lacédémonien, lui vantoit le bonheur deſtiné, dans l'autre vie, aux Prêtres & aux initiés de ſa ſecte; ſur quoi le Lacédémonien lui

Theophraſt. charact. 17.

Plut. apophtheg. Lacon.

répondit : *Que ne te hâtes-tu de mourir pour en aller jouir.*

L'exiſtence de cette ſecte, & l'intérêt qu'elle avoit de répandre ſes dogmes ſous le nom d'Orphée & de Muſée, nous montrent pourquoi on avoit attribué tant d'ouvrages différens à ces deux Poëtes. Fabricius a ramaſſé les titres de près de cinquante écrits, dont quelques-uns étoient même aſſez étendus. On nommoit les vrais auteurs de pluſieurs de ces écrits; & là-deſſus, on peut conſulter l'ouvrage de ce judicieux Critique. Nous avons un grand nombre de fragmens de ces différens ouvrages, qui ſont ramaſſés dans l'Epigène d'Eſchenbach, & pour la pluſpart éclaircis par des commentaires qui cependant ne contiennent guère que des réflexions myſtagogiques, d'où il y a très-peu de profit à tirer.

Fabr. bibl. Græc.

Eſchenback Epigenes, 4.° 1702, Norimberg.

A meſure que les ſectes philoſophiques ſe multiplièrent, & qu'elles acquirent une certaine célébrité, on penſa au moyen de reconcilier la religion populaire avec la philoſophie, & cela, en diminuant, par des explications allégoriques, l'abſurdité & l'indécence des fables théologiques & poëtiques. Le peuple y étoit aiſément trompé; parce que les ſectes les moins religieuſes, comme celle des Stoïciens qui n'étoient que des Matérialiſtes déguiſés, montroient le zèle le plus ardent pour les pratiques les plus ſuperſtitieuſes. Les Platoniciens prirent une autre route, & ils cherchèrent à expliquer la Religion par le moyen des principes Pythagoriciens, ſur les différens ordres d'intelligences ou de génies ſubordonnés les uns aux autres, dont Platon avoit parlé en quelques endroits de ſes dialogues. Ce fut-là ſans doute ce qui fournit aux Orphiques le moyen de ſe joindre aux Platoniciens, & de ſubſtituer les dogmes de leur ſecte à ceux de l'ancien Platoniſme, quoiqu'ils vouluſſent toûjours être regardés comme Platoniciens. Apollonius de Tyane, Maxime de Tyr, Plotin, Porphyre, Jamblique, Proclus & les plus célèbres Philoſophes des derniers ſiècles étoient de véritables Orphiques. Proclus, dans ſon commentaire ſur le Timée, & dans ſa théologie Platonicienne, entreprit même de montrer que la doctrine de Platon étoit préciſément la même que celle des Orphiques.

Il a prétendu encore que Pythagore tenoit ſon ſyſtème, non des Égyptiens, mais d'un Aglaophème, prêtre & miniſtre des Orgies de Bacchus.

En rapprochant & en comparant pluſieurs fragmens des poëſies Orphiques, on peut ſe former une eſpèce d'idée du ſyſtème religieux de leurs auteurs; mais il y a là-deſſus pluſieurs choſes à obſerver.

1.° Quelques-uns de ces fragmens ont été du moins interpolés par des Juifs & par des Chrétiens: c'eſt le jugement qu'il faut porter, par exemple, de la fameuſe palinodie d'Orphée, qui n'eſt rapportée que par des écrivains Chrétiens. Ces ſortes de fragmens nous doivent toûjours être très-ſuſpects.

2.° Quelques-uns de ces fragmens, pris à part, préſentent un ſens oppoſé à ce qu'on ſait avoir été le ſyſtème théologique des Orphiques & des autres philoſophes du Paganiſme: c'eſt à quoi les défenſeurs de l'orthodoxie de Platon & des Anciens ne font pas toûjours aſſez d'attention. Mais c'eſt-là une diſcuſſion où je ne me dois pas engager: mon objet préſent eſt d'examiner l'idée que les Orphiques avoient ou devoient avoir de Bacchus.

On a vû que ce Dieu, nommé *Oſiris* dans l'Égypte, y étoit regardé comme la puiſſance Démiourgique de l'Univers, l'auteur de l'ordre qui y règne, & le principe actif de toutes les générations ou productions qui le renouvellent & le perpétuent. On ſe ſouvient encore que dans la Grèce & ſous le nom de Bacchus, il avoit été réduit au ſeul emploi de préſider *(i)* à la vigne & aux vendanges. Les Orphiques devenus Bacchiques & attachés aux dogmes Égyptiens, ne durent voir qu'avec douleur, qu'Oſiris fût ainſi dégradé dans la religion Grecque; & ſi, dans leur doctrine ſecrète, ils ne le rétablirent pas dans tous ſes droits, il eſt du moins ſûr qu'on diſoit, dans les poëſies Orphiques, qu'il étoit le même

(i) Orph. apud Juſtin. Cohortat. Εἷς Ζεὺς, εἷς Ἀΐδης, εἷς Ἥλιος, εἷς Διόνυσος, Εἷς Θεὸς, ὁν πάντες σι.

(k) Macrobe Saturnal. I, 23. Ἄγλαε Ζεῦ Διόνυσε πάτερ πόντε πάσης αἴης, Ἥλιε παγγένετορ.

que

que Jupiter, que Pluton & que le Soleil; qu'il étoit encore le même que Neptune & que la Terre, & que c'étoit lui qu'on adoroit ſous ces noms différens.

Ces ſortes d'interprétations qui attaquoient le fonds de la religion Grecque, étoient admiſes, parce qu'elles en laiſſoient ſubſiſter le culte extérieur, qui eſt ordinairement la ſeule partie de la religion à laquelle le peuple s'intéreſſe.

Un autre point de la doctrine des Orphiques, c'eſt que le règne de Jupiter ſur les Dieux & ſur les hommes devoit ceſſer un jour, & qu'alors ce ſeroit Bacchus qui régneroit à ſa place ſur tout l'Univers.

Ces révolutions & ces ſucceſſions à l'empire du monde étoient une idée reçûe depuis long-temps dans la religion Grecque. On voit dans la théogonie d'Héſiode que le Ciel & la Terre en ont été les premiers Souverains, que Saturne ou Cronos ayant mutilé ſon père, Uranus le chaſſa du trône; mais qu'il en fut précipité à ſon tour par Jupiter, qui régna à ſa place. Le poëte Apollonius fait dire la même choſe à Orphée, ſi ce n'eſt qu'à la place du Ciel & de la Terre, il nomme *Ophion* & ſa femme *Eurynomé* pour les premiers Souverains du monde. Lycophron leur donne ces mêmes noms.

Apoll. Argonaut. 503.

Lycophr. Caſſan. 1192, & ibi Scholiaſt.

Un fragment des Orphiques cité par Proclus, rapporte cette ſucceſſion un peu différemment: « Le ſceptre de l'Univers fut, dit-il, d'abord entre les mains de Phanès qui le remit à ſa fille la Nuit; après elle régna Ouranus, ou le Ciel. Saturne l'uſurpa, par violence, ſur ſon père: ſon fils Jupiter le lui enleva à ſon tour, & il en eſt aujourd'hui en poſſeſſion; mais un jour il ſera forcé de le remettre à Bacchus qui ſera ainſi le ſixième Souverain du monde ». Il faut obſerver que, ſelon Diodore, Phanès étoit un des noms que les Orphiques donnoient à Bacchus: ainſi lorſqu'on dit, dans le fragment rapporté par Proclus, que Bacchus régnera après Jupiter, c'eſt dire que Phanès, ſous le nom de Bacchus, viendra reprendre l'empire du monde, & qu'il en ſera le dernier Souverain, comme il en a été le premier.

Proclus, l. V in Timæum.

Diodor. I, p. 7.

On entrevoit dans Héſiode que, dans le ſyſtème commun,

l'empire de Jupiter pouvoit ne pas durer toûjours, quoique le Poëte ait cherché à écarter cette idée au moyen de l'allégorie qu'il y joint: « Jupiter, devenu ſouverain des Dieux, » épouſa, dit-il, *Métis* ou la Prudence, qu'il rendit mère de » Minerve; mais les deſtinées ayant annoncé que le fils qu'elle » mettroit enſuite au monde ſeroit le ſouverain des Dieux & » des hommes, Jupiter la renferma au dedans de lui-même pour prévenir cet accident ». Eſchyle eſt beaucoup moins réſervé qu'Héſiode. Prométhée attaché au rocher par Vulcain & prêt d'être livré au griffon qui doit le déchirer, parlant à Mercure qui vient lui faire un meſſage de la part de Jupiter, lui dit: « Vous autres miniſtres des nouveaux Dieux, enivrés » de la gloire de ſervir votre tyran, vous croyez qu'il eſt aſſis » ſur un trône inébranlable, j'ai déjà vû deux tyrans qui en ont été chaſſés, & bien-tôt j'en verrai tomber le troiſième ». Dans cette pièce & dans celle des Euménides, on parle avec très peu de reſpect de Jupiter & des nouveaux Dieux qui gouvernent l'Univers avec lui. Le poëte Eſchyle paſſoit pour un Pythagoricien, à ce que nous dit Cicéron; ce que j'entendrois de ces pythagoriciens Orphiques & Bacchiques dont parle Hérodote: car nous pouvons juger qu'il étoit attaché ſingulièrement au culte de Bacchus, ſur un fait que Pauſanias rapporte. Eſchyle diſoit, ſelon lui, dans un de ſes ouvrages, qu'étant encore jeune, il s'endormit en gardant les vignes de ſon père; que Bacchus lui apparut & lui ordonna de s'appliquer à compoſer des tragédies. A ſon reveil il eſſaya d'exécuter les ordres du Dieu, & ſe trouva un talent dont il ne s'étoit jamais douté. On voit par-là qu'Eſchyle ſe vantoit d'être en quelque façon inſpiré par Bacchus. Nous ſavons encore par Hérodote, que dans une de ſes tragédies, il avoit oſé abandonner la croyance commune des Grecs au ſujet de Diane, pour la faire fille de Cérès; ce qui étoit un dogme particulier aux Egyptiens. Eſchyle n'ayant point voyagé en Egypte, ne pouvoit l'avoir appris que par ſon commerce avec les Orphiques, dont la doctrine étoit ſemblable en beaucoup de points à celle des Egyptiens.

Tuſcul. II, 23.

Pauſan. Attic.

Herodot. II, 156.

On ſoupçonne, avec aſſez d'apparence, que c'étoit-là un des articles de la doctrine ſecrète des myſtères de Cérès, qu'Eſchyle fut accuſé d'avoir révélé dans ſes tragédies: accuſation dont il ne ſe ſauva, ſelon Ariſtote, qu'en prouvant qu'il n'étoit point initié, & qu'il ignoroit que ce fût-là une choſe ſur laquelle il fallût garder le ſecret. Euſtratius, dans ſon commentaire ſur les morales d'Ariſtote, nomme les pièces d'Eſchyle qui avoient cauſé le ſcandale: elles ſont du nombre de celles que nous avons perdues; & l'on doit conclurre de-là que ce qui avoit cauſé le ſcandale des Athéniens, n'étoit pas la manière peu reſpectueuſe dont Prométhée, le chœur des Nymphes & les Euménides parlent de l'adminiſtration de Jupiter & des nouveaux Dieux de ſon parti. On en doit encore conclurre que ces ſentimens ne faiſoient point partie de la doctrine des myſtères de Cérès qu'on révéloit au commun des initiés.

Moral. ad Nicomach. III, cap. 2. Adde Clement. Alexand. Stromat. II.

Hérodote & Pauſanias qui rapportent l'opinion d'Eſchyle au ſujet de Diane, n'en parlent que comme d'un dogme Egyptien; parce qu'en diſant que c'étoit-là un des articles de la doctrine ſecrète des myſtères, ils auroient violé le ſecret & ſe ſeroient rendus coupables.

L'attente dans laquelle étoient les Orphiques de voir Bacchus reprendre le gouvernement de l'Univers, & rétablir l'ancienne félicité dont il avoit joui ſous ſes premiers Souverains, s'accordoit aſſez avec l'idée que le Poëte nous donne du règne tyrannique de Jupiter; mais comme cette attente alloit à détruire la religion établie, il y a beaucoup d'apparence qu'on n'en parloit que d'une manière énigmatique qu'on pouvoit concilier avec cette religion par des explications allégoriques dont le peuple ſe contentoit. Je ſoupçonnerois même, car les Anciens parlent de tout cela d'une façon ſi énigmatique, que c'eſt tout ce qu'on peut faire que de former des ſoupçons, que dans la doctrine la plus ſecrète des myſtères de Cérès, on donnoit aux *Epoptes*, à ceux des initiés pour qui il n'y avoit rien de caché, la même idée de cette Déeſſe, que celle qu'on avoit d'Iſis en Egypte, où elle étoit la reine

de l'Univers ſenſible, Oſiris & Orus lui en ayant abandonné le ſoin pour ſe retirer dans le monde des intelligences. Le commun des initiés n'étoit pas admis à ce ſecret : on leur découvroit quelques dogmes particuliers ſur les générations des Dieux, ſur l'état des ames ſéparées, ſur les différens degrés de purgation, ſur leur circulation dans les différens corps qu'elles étoient contraintes de venir habiter; mais pour le dogme de l'empire de Cérès ſur l'Univers, on devoit être plus réſervé, parce qu'il ne pouvoit s'accorder avec le ſyſtème commun des Grecs.

Il eſt ſûr que la théologie Egyptienne admettoit une ſucceſſion de Dieux dans le gouvernement de l'Univers, & même des eſpèces de claſſes ou d'ordres différens entre eux. Nous voyons dans Hérodote, que les Dieux de la première claſſe étoient au nombre de huit, que ceux de la ſeconde, qui régnèrent enſuite, furent au nombre de douze. Il parle d'une troiſième ſucceſſion ; mais ſans marquer de combien de Dieux elle étoit compoſée : il ſe contente de nous dire qu'Oſiris & Orus furent les derniers; que Typhon, divinité mal-faiſante, uſurpa l'empire du monde ſenſible; mais qu'il fut vaincu par Oſiris & par Orus, par Bacchus & par Apollon qui remirent Iſis ou Cérès ſur le trône de l'Univers.

Quoique ces Dieux fuſſent en quelque façon ſubordonnés à Iſis, au moins depuis ſon élévation ſur le trône de l'Univers, il n'en étoit pas en Egypte comme dans la Grèce, où les anciens Souverains de l'Univers avoient été tellement dégradés en perdant le pouvoir ſuprême, qu'il ne leur étoit reſté ni culte ni autels; c'eſt ce qui étoit arrivé à Cœlus & à Saturne: en Egypte, les Dieux de toutes les trois ſucceſſions avoient conſervé leur ancien culte.

Le Polythéiſme faiſoit une partie eſſentielle du dogme Egyptien & du dogme Pythagoricien ; & les Orphiques employoient tout leur eſprit pour le concilier avec la philoſophie. Les Orphiques zélés qui, comme Porphyre, condamnoient les ſacrifices ſanglans, & ceux qui, comme Jamblique, en juſtifioient la pratique, s'accordoient entre

eux à conſerver le culte des Dieux de l'ordre même ſubalterne. On voit la même choſe dans Platon, & nulle raiſon ne peut faire ſoupçonner que Pythagore fût d'un autre ſentiment.

Cette obſervation montre combien les partiſans anciens & modernes de l'orthodoxie de Platon & de Pythagore, ſur le dogme de l'unité de Dieu, ſe ſont abuſés, lorſqu'ils ont cru que pour établir cette orthodoxie il ſuffiſoit de produire certains paſſages détachés, où il eſt parlé du Dieu ſuprême ou de l'Intelligence, principe de tous les êtres, d'une manière ſublime: ils ſe cachent à eux-mêmes que ce Dieu ſuprême, tout brillant d'une lumière inacceſſible aux Intelligences inférieures, eſt inviſible pour elles dans le temps même qu'il les éclaire. Pour nous autres hommes, qui compoſons le dernier ordre des Intelligences, tout ce que nous pouvons faire, c'eſt de ſoupçonner ſon exiſtence: nous ne pouvons même nous adreſſer qu'aux divinités des claſſes inférieures; & pour nous en faire écouter, il faut nous être rendus favorables les divers ordres de génies, de Démons & de Héros qui ſont placés entre elles & nous, & qui forment une eſpèce de chaîne, avec laquelle nous pouvons, pour ainſi dire, attirer les Dieux ſupérieurs & les forcer de s'approcher de nous, parce que nous ne pouvons nous élever juſqu'à eux. Ce principe, qui eſt le fondement de toute la théologie des nouveaux Orphiques, eſt appuyé dans leurs livres ſur un grand nombre de paſſages des livres d'Orphée & de Muſée; & quand on examine de près le Timée de Platon & quelques endroits de ſes dialogues, on voit qu'il ne s'éloignoit guère de cette opinion, quoiqu'il évitât de s'en expliquer nettement. Les Platoniciens, ou pour parler plus juſte, les Orphiques des ſiècles poſtérieurs, ont développé ce ſyſtème, & l'ont employé de leur mieux pour juſtifier, non ſeulement le Polythéiſme ou le culte de pluſieurs Dieux différens, mais encore toutes les pratiques ſuperſtitieuſes de la religion populaire; l'adoration des Idoles ſuppoſées, l'habitation d'une Divinité, & même la vertu des formules magiques qu'on croyoit capables d'effrayer les génies, & de

les contraindre d'obéir aux ordres de ceux qui faiſoient les conjurations. Comme ces formules avoient fait partie de l'ancienne religion, nous ne pouvons guère douter qu'on ne les fondât à peu près ſur les mêmes dogmes religieux, ſi nous n'en voyons rien dans ceux des anciens écrits qui nous reſtent, c'eſt que nous n'avons aucuns des ouvrages théologiques des Grecs & des Romains, & que, ni les poëtes, ni les hiſtoriens, ni même les philoſophes dont les livres ſubſiſtent, n'avoient point d'occaſion d'entrer dans ces détails. Peut-être même ne leur eût-il pas été permis de le faire, parce que tout cela pouvoit faire partie de la doctrine des myſtères qu'on ne pouvoit divulguer ſans crime. Il y a du moins beaucoup d'apparence que c'étoit-là ſur quoi rouloit la théologie myſtique des anciens Orphiques ou Bacchiques, égyptianiſans & pythagoriſans, comme les appelle Hérodote.

RECHERCHES
SUR
L'HISTOIRE ET L'ESCLAVAGE DES HILOTES.

Par M. CAPPERONNIER.

15 Avril 1749.

QUOIQUE je connuſſe les ouvrages de Nicolas Cragius, d'Ubo Emmius, & de Jean Meurſius ſur cette matière, je n'ai pas cru qu'ils duſſent m'empêcher de la traiter. Meurſius a compilé des paſſages, & il en a bien autant oubliés qu'il en a rapportés. Emmius a fait une hiſtoire de Lacédémone, où l'objet de ces recherches n'eſt pas même effleuré. Je conviens que j'ai des obligations à Cragius, & qu'au moins pour le détail de l'eſclavage des Hilotes, car la partie hiſtorique n'entroit pas dans ſon plan, il m'a été de quelque ſecours: cependant je me flatte qu'on trouvera beaucoup de différence entre ſon travail & le mien.

De repub. Lacedæmon.

Miſcell. Lacon.

Ce Mémoire eſt diviſé en deux parties: dans la première, je raſſemble, ſous un même point de vûe, l'hiſtoire des Hilotes; la ſeconde contient les particularités de leur eſclavage.

PREMIÈRE PARTIE.

On ſait aſſez peu de choſe de l'origine de la ville d'Hélos. Strabon, Pauſanias & Euſtathe s'accordent à dire qu'elle fut fondée par Hélius le plus jeune des fils de Perſée. Etienne de Byzance prétend qu'elle tiroit ſon nom de ſa ſituation dans un endroit marécageux.

Strab. lib. VIII, pag. 363. Pauſ. in Lacon. pag. 201. Euſtat. in Hom. pag. 295. In voce Ἕλος.

Dès le temps de Strabon on n'étoit déjà plus certain de ſa poſition. Cet auteur rapporte que les uns entendoient par Hélos un certain pays vers l'Alphée; d'autres une ville de la Laconie, & quelques-uns enfin un Hélos vers l'Halorium où étoit un temple de Diane Eléenne, dont les Arcadiens

Lib. VIII, pag. 350.

étoient les Prêtres : cependant le même Strabon s'explique plus clairement dans un autre endroit où il décrit le cours de l'Eurotas. « Quand ce fleuve, dit-il, s'eſt remontré à » l'entrée de la contrée Bleminatis, qu'il a coulé le long de » Sparte, & qu'il a parcouru une petite vallée auprès d'Hélos, » il ſe jette dans la mer entre Gythium, l'arſenal de Sparte & les Acrées ». Pauſanias confirme ce récit & fixe en même temps d'une manière certaine la poſition de ce lieu. Il s'exprime en ces termes : « On trouve à la gauche de Gythium, » quand on a marché trente ſtades, les murs de Trinaſus ; & » environ à quatre-vingts ſtades au-delà, on voit encore des ruines d'Hélos ».

Lib. VIII, pag. 343.

In Lacon. pag. 205.

Quand il ne réſulteroit pas de ce que nous venons de dire, qu'Hélos étoit bâtie ſur le bord de la mer, nous l'apprendrions des mêmes auteurs. Cette ville faiſoit partie du Royaume de Ménélas au temps de la guerre de Troie : *Ménélas*, dit Homère, *avoit ſoixante vaiſſeaux, & commandoit ceux de Lacédémone, d'Amyclée & d'Hélos ville maritime.*

Iliad. II, verſ. 584.

On appeloit ſes habitans *Hilotes*, *E'léens* ou *E'léates*, mais plus communément *Hilotes*. Leurs commencemens ſont abſolument ignorés ; il paroît ſeulement que c'étoit une colonie d'Achéens qui vint s'établir dans la Laconie, & qui avoit ſes loix & ſon gouvernement particulier, quoiqu'elle fût peut-être ſous la protection des rois de Lacédémone : du moins c'eſt ce qu'il eſt naturel de conclurre de ce que les Hilotes accompagnent Ménélas au ſiège de Troie.

Il n'y a pas moins d'apparence qu'ils poſſédèrent paiſiblement leur pays juſqu'au temps où les Héraclides, ſous la conduite des Doriens, rentrèrent dans le Péloponnèſe, c'eſt-à-dire, environ quatre-vingts ans après la priſe de Troie, & s'emparèrent des royaumes de Lacédémone, de Meſsène & d'Argos. Tiſaménés, fils d'Oreſte qui régnoit à Lacédémone, fut immolé à leur ſûreté : c'étoit le ſignal qui ſembloit annoncer aux anciens habitans du pays le ſort dont ils étoient menacés. En effet, Iſocrate nous apprend que les Héraclides, à leur arrivée dans le Péloponnèſe, ſe ſaiſirent de la plus grande & de

Thucyd. lib. I.

In Panathen.

& de la meilleure partie des terres, qu'ils laissèrent à l'ancien peuple les plus mauvaises, dont il retiroit à peine, & à force de travail, de quoi se nourrir, qu'ils le dépouillèrent de toute autorité, & qu'ils ne s'en servirent que dans les occasions où ils pouvoient le faire périr, en l'exposant aux plus grands dangers.

On pourroit croire que l'orateur, dans cette description, a suivi la prévention qu'il avoit contre les Lacédémoniens: mais son récit s'accorde avec la conduite que ces nouveaux conquerans tinrent bien-tôt après; & Strabon remarque que les peuples du Péloponnèse, qui jusque-là avoient été de pair avec les Lacédémoniens, cessèrent de jouir de cette égalité sous le règne d'Agis, fils d'Eurysthène. Ce roi de Sparte, jaloux d'accroître sa puissance, forma le dessein de subjuguer les peuples qui l'environnoient: il trouva peu de difficulté dans l'exécution, la plupart se soûmirent sans aucune résistance; Agis leur ôta leurs privilèges, qui consistoient dans l'association aux affaires & aux charges publiques, & leur imposa un tribut. Les habitans d'Hélos se crurent en état de s'opposer au torrent, mais ils furent emportés d'emblée & réduits à l'esclavage; le vainqueur y mit la condition qu'il ne seroit permis, à ceux à qui ils étoient échus, ni de leur rendre la liberté, ni de les vendre hors du pays, condition qui eut des exceptions dans la suite. Cette guerre fut nommée la guerre des Hilotes, & Agis doit être regardé comme l'auteur de cet esclavage. Pausanias à la vérité place cet évènement sous le règne d'Alcaménès, plus de trois cens ans après; mais Plutarque & Strabon qui le rapportent au règne d'Agis, m'ont décidé pour leur opinion.

Lib. VIII, p. 364, 365.

Plut. in Lycurg. pag. 40.

In Lacon. pag. 162.

Bien loin que Lycurgue, qui établit à Sparte un si sage gouvernement, diminuât rien de la dureté de ses concitoyens à l'égard des Hilotes, les Lacédémoniens au contraire ne songèrent qu'à en augmenter le nombre. Dans cette vûe ils firent la guerre aux Messéniens leurs voisins, qui avoient tué Téléclus roi de Lacédémone, lorsqu'il alloit sacrifier à Messène. L'envie que les Lacédémoniens avoient d'étendre leur

Strab. l. VIII, p. 278, 279.

domination, bien plus que le généreux projet de venger la mort de leur Roi, leur fit jurer de ne point retourner chez eux qu'ils n'euſſent détruit la ville de Meſsène, & qu'ils n'en euſſent fait mourir tous les habitans. Cette guerre fut plus longue que les Lacédémoniens ne comptoient, & ils étoient ſur le point de voir périr leurs familles & leur ville, deſtituée de citoyens, quand ils renvoyèrent à Sparte, ſur les repréſentations de leurs femmes, ceux qui étoient trop jeunes lors de l'expédition contre Meſsène, pour s'être liés par le ſerment dont je viens de parler. Ils leur abandonnèrent leurs filles, & les enfans qui vinrent de ce commerce illégitime furent nommés Parthéniens : les Meſſéniens ſe ſoûmirent enfin après une guerre de vingt années.

Les Lacédémoniens, de retour en leur patrie, ne marquèrent pas aux Parthéniens la même tendreſſe qu'à leurs enfans; les Parthéniens, que la préférence outrageoit, ſe liguèrent avec les Hilotes. La conſpiration fut découverte par la foibleſſe de ces derniers: les Lacédémoniens ne crurent pas qu'il en fallût venir aux extrémités contre des gens qui ſe regardoient tous comme frères, & dont l'union intime pouvoit cauſer à l'Etat de très-grands malheurs; ils leur firent connoître qu'ils étoient inſtruits de leurs menées ſecrètes, & les engagèrent à fonder une colonie. Les Parthéniens paſsèrent en effet en Italie, & y jetèrent les fondemens de Tarente.

Pauſan. pag. 230. Les Lacédémoniens, peu ſatisfaits d'avoir affoiblis les Meſſéniens, vouloient en faire des eſclaves comme les Hilotes; ils s'engagèrent dans une ſeconde guerre qui dura quatorze ans, & qui finit par la deſtruction de Meſsène. Tous les Meſſéniens qui furent pris furent réduits au ſort & à l'état des Hilotes, avec qui ils ne firent plus qu'un ſeul & même corps.

Athen. pag. 271. Les Lacédémoniens durant cette guerre, craignant que leurs ennemis ne s'aperçuſſent des pertes qu'ils avoient faites, remplacèrent par des Hilotes, à qui ils accordèrent la qualité de citoyens, ceux qu'ils avoient perdus dans les diverſes rencontres.

Le joug des Hilotes s'appeſantiſſoit de plus en plus, lorſqu'il ſe préſenta une occaſion favorable de recouvrer leur liberté. Pauſanias, tuteur du jeune roi Pliſtarque, trop fier de la victoire remportée à Platée ſur les Perſes, oublia qu'il étoit né Spartiate, c'eſt-à-dire, obligé d'obéir à des loix dures & auſtères; il ſe mit à vivre à la manière des Aſiatiques, & paſſa bien-tôt du luxe le plus outré au deſſein d'aſſervir ſa patrie & la Grèce entière: il fondoit ſes eſpérances ſur l'amitié de Xerxès & ſur le ſecours des Hilotes, à qui il promit la liberté & le droit de bourgeoiſie, s'ils ſe révoltoient en ſa faveur, & qu'ils le défendiſſent contre ſes concitoyens; ce projet échoua par la dénonciation que l'eſclave Argilius en alla faire aux Éphores, & Pauſanias fut puni.

Thucyd. l. 1, cap. 132. Corn. Nepos in vitâ Pauſan.

Quelque temps après, des Hilotes furent condamnés à mort, ſans qu'on ſache pour quel crime. Ils ſe réfugièrent à Ténare, promontoire de la Laconie, où Neptune avoit un temple: les Éphores les en arrachèrent & les firent traîner au ſupplice. On crut, ſuivant l'eſprit du temps, que le tremblement de terre qui arriva pour lors, le plus terrible dont on eût encore entendu parler, étoit l'effet du reſſentiment de Neptune contre les Spartiates qui n'avoient pas craint de violer l'aſyle de Ténare. Il s'ouvrit des abîmes dans toute la Laconie: le mont Taygète fut ébranlé juſque dans ſes fondemens; pluſieurs parties de ſon ſommet s'écroulèrent, & il ne reſta à Sparte que cinq maiſons ſur pied; une grande partie des citoyens fut engloutie. Dans l'épouvante générale que cet accident cauſa, Archidamus fils de Zeuxidamus, qui voyoit les Spartiates occupés à ſauver ce qu'ils avoient de plus précieux, fit ſonner la trompette, comme ſi les ennemis euſſent été aux portes de la ville. Chacun courut aux armes, & jamais les Lacédémoniens n'eurent beſoin de plus de fermeté & de courage; car les Hilotes & les Meſſéniens eſclaves, n'avoient pas manqué cette occaſion de ſe remettre en liberté. Sparte leur ſembloit une proie aſſurée; mais Archidamus, à la tête des ſiens, ſe préſenta à leur rencontre, & ſa bonne contenance les obligea de retourner ſur leurs pas.

Thucyd. l. 1, cap. 128. Pauſan. pag. 262, 263.

Plutarch. in Cimone.

Diodor. Sic. p. 48.

Ils se retirèrent sur le mont Ithome, d'où ils faisoient des courses continuelles sur le territoire de Sparte.

Les Lacédémoniens les y assiégèrent; mais trop foibles pour se promettre seuls un heureux succès, ils députèrent vers leurs alliés, & envoyèrent Périclidas à Athènes solliciter du secours. Les sentimens furent partagés; quelques-uns prétendoient que c'étoit-là le moment de rabaisser la hauteur des Spartiates, & qu'il ne falloit pas qu'ils relevassent eux-mêmes leurs rivaux : mais Cimon les ramena à son avis, en leur représentant qu'il étoit honteux * *de laisser la Grèce boiteuse & Athènes sans contre-poids.* Il préféra, dans cette occasion, l'utilité de Lacédémone à l'intérêt politique de sa patrie. Les troupes que commandoit Cimon, donnèrent d'abord beaucoup d'avantage aux Lacédémoniens; mais bien-tôt ceux-ci soupçonnant que les Athéniens vouloient abandonner leur parti & se joindre aux Hilotes, ils ne manquèrent pas de prétextes pour les renvoyer.

Plutarch. ubi supra.

Les Lacédémoniens, avec ce qui leur étoit resté d'alliés, continuèrent le siège d'Ithome & combattirent pendant dix ans avec différens succès, sans pouvoir soûmettre les rebelles : enfin les Hilotes se rendirent sous la condition expresse de sortir du Péloponnèse & de n'y jamais rentrer. La force du lieu & les menaces de la Pythie valurent cette capitulation aux supplians de Jupiter d'Ithome.

Pausan. pag. 262 & seq.

Les Athéniens sensibles à l'affront qu'ils avoient reçû devant Ithome même, profitèrent de ces conjonctures pour satisfaire leur ressentiment, en établissant à Naupacte cette partie des Hilotes.

Thucyd. l. 1, cap. 103.

Ceux qui étoient restés dans la Laconie, payèrent bien cher la résistance qu'ils avoient faite à Ithome. Les Lacédémoniens punirent de mort les auteurs de la révolte, & redoublèrent de cruautés à l'égard de ceux à qui ils firent grace de la vie.

Cependant les Hilotes traités avec tant de sévérité, marchèrent volontiers au secours de leurs maîtres, dans l'espérance

* Παρακαλῶν μήτε τὴν ἑλλάδα χωλὴν, μήτε τὴν πόλιν ἑπεροζυγα ἀφιδρῦσθαι γενομένην.

de la liberté. Les Athéniens, ſous la conduite du Général Démoſthène, s'étoient rendus maîtres de Pylos, ville éloignée de Meſsène de quatre cens ſtades. Les Lacédémoniens, à cette nouvelle, cherchèrent à rendre inutiles les fortifications que Démoſthène y avoit élevées. Vis-à-vis de Pylos étoit la petite île de Sphactérie, dont la ſituation pouvoit fermer l'entrée du port aux ennemis. Les Lacédémoniens y firent paſſer leurs meilleures troupes, & crurent par-là avoir beaucoup avancé le ſiège; mais ayant été battus par les Athéniens dans un combat naval, ceux qui étoient dans l'île de Sphactérie s'y trouvèrent bloqués ſans pouvoir en ſortir, ni recevoir de vivres.

Diodor. Sic. p. 113, 114.

Thucyd. l. IV.

Malgré les efforts des Lacédémoniens pour les défendre, quoique les Hilotes riſquaſſent tout pour leur porter des vivres, allant échouer ſans ménagement ſur la côte, & que des plongeurs même y abordaſſent, tirant après eux des outres remplies de pavots détrempés dans du miel, & de graine de lin pilée, Cléon, qui avoit ſuccédé à Démoſthène, pénétra dans l'île & les força de ſe rendre à diſcrétion; ils étoient un peu moins de trois cens. Ils furent chargés de fers & envoyés à Athènes, où le peuple réſolut de les garder priſonniers juſqu'à ce qu'on fût convenu de quelque accommodement, & de les faire mourir tous, ſans exception, ſi les Lacédémoniens entroient auparavant dans l'Attique.

Cléon confia la garde de Pylos aux Hilotes de Naupacte, dont la haine pour les Spartiates lui garantiſſoit la fidélité. La garniſon de Pylos pilla & ravagea les terres des Lacédémoniens; & comme elle parloit d'ailleurs la langue du pays, elle s'aboucha avec les anciens Hilotes dont un grand nombre déſerta. Les Lacédémoniens, qui craignoient de plus grands ſoûlèvemens, députèrent inutilement à Athènes pour engager les Athéniens à leur rendre Pylos avec les priſonniers de Sphactérie. Tant de mauvais ſuccès firent recourir les Lacédémoniens au plus horrible de tous les expédiens, pour arrêter la déſertion des Hilotes, qui devenoit de jour en jour plus conſidérable. Sous prétexte de récompenſer ces malheureux,

on fit publier un édit qui ordonnoit aux Hilotes qui avoient rendu quelque ſervice à l'Etat, de venir s'inſcrire dans les regiſtres publics pour être remis en liberté. Deux mille ſe préſentèrent qu'on couronna de fleurs, & auxquels on fit faire le tour des temples, comme ſi l'on eût voulu les délivrer de la ſervitude; mais bien-tôt après on n'en entendit plus parler, & perſonne ne ſut de quelle façon ils étoient morts. *Pag. 117.* Diodore de Sicile ajoûte que l'Etat chargea de cette affreuſe exécution, les perſonnes les plus diſtinguées chez qui les Hilotes s'étoient retirés.

La cruauté des Lacédémoniens n'étoit pas encore aſſouvie: Braſidas qui s'étoit déjà ſignalé au ſiège de Pylos, ayant été envoyé en Thrace pour obliger les Athéniens à quitter le territoire de la Laconie, les Ephores joignirent à ſes troupes mille Hilotes des plus entreprenans, dans l'attente qu'ils périroient dans cette occaſion. Le Général des Lacédémoniens marcha droit à Amphipolis colonie d'Athènes: Les Athéniens y envoyèrent des ſecours qui ne purent arriver avant que la ville fut priſe. Ils en firent donc le ſiège; & Braſidas enfermé dans la place, ſut ſi bien, en ne paroiſſant pas ſur les remparts, & affectant une crainte qu'il n'avoit pas, exciter la confiance & entretenir la vanité de Cléon, Général des Athéniens, qu'ayant fait une ſortie inopinée, il s'engagea un combat ſous les murs mêmes d'Amphipolis. Le choc fut rude & la victoire long-temps diſputée: enfin les deux Généraux ayant été tués, elle ſe déclara pour les Lacédémoniens.

Thucyd. l. V, c. 14 & ſeq. Cet avantage détermina les Athéniens à la paix: elle fut conclue pour cinquante ans; & l'un des articles étoit de ſe rendre réciproquement les villes & les priſonniers. Ce traité fut ſuivi d'une ligue offenſive & défenſive entre les deux peuples, qui alarma juſtement les plus puiſſantes républiques de la Grèce dont cette alliance ſembloit préſager la ruine. Argos, Thèbes, Corinthe & Hélis s'unirent enſemble, & les trois dernières déférèrent le commandement à Argos.

Diod. p. 124. Les Lacédémoniens n'oublièrent rien dans ces conjonctures pour ſe garantir du danger, ou ſe mettre en état de le repouſſer

par la force. D'abord ils rendirent la liberté aux Hilotes qui avoient ſervi ſous Braſidas, & les établirent à Léprée ſur les confins de la Laconie & de l'Elide: enſuite ils relevèrent de l'infamie les priſonniers de Sphactérie qu'ils avoient déclarés incapables de parvenir aux charges; enfin ils proposèrent des prix à la bravoure, & mirent tout en œuvre pour ramener les eſprits aliénés. *Thucyd. ibid. cap. 34.*

Ces précautions n'empêchoient pas qu'ils ne fuſſent encore inſultés par la garniſon de Pylos: c'eſt pourquoi ils députèrent à Athènes, & obtinrent que les Athéniens garderoient la ville par eux-mêmes, & feroient paſſer à Cranies dans la Céphallénie, les Hilotes de Naupacte, & ceux de la Laconie qui avoient ſuivi leur parti.

Les Hilotes n'y reſtèrent pas long-temps: les conditions du traité de paix dont j'ai parlé, n'avoient été parfaitement accomplies ni de part ni d'autre; & quoique les Athéniens & les Lacédémoniens ne fuſſent pas encore en guerre ouverte, chacun ſongeoit à ſa ſûreté, & ſe faiſoit le plus d'alliés qu'il pouvoit. Alcibiade étoit à la tête de la république d'Athènes; il fit rompre le traité, & engagea les Argiens dans l'alliance des Athéniens. Ces nouveaux alliés ſe plaignirent au peuple de l'infraction des traités; ce qui ſuffit pour rappeler les Hilotes à Pylos. *Thucyd. ubi ſuprà, cap. 35 & 36.*

Les Argiens n'étoient entrés dans l'alliance des Athéniens que pour ſe venger, par leur ſecours, des inſultes des Tégéates. Ces derniers étoient ſoûtenus par les Lacédémoniens: les deux armées ſe rencontrèrent auprès de Mantinée, & la victoire demeura aux Tégéates.

Cet évènement ralluma la guerre plus vivement que jamais, & les Lacédémoniens ſaiſirent le moment où la plus grande partie des forces d'Athènes faiſoit le ſiège de Byzance, pour attaquer Pylos par terre & par mer. Anytus, fils d'Anthémion, y fut envoyé avec trente vaiſſeaux; mais n'ayant pû doubler le cap Malée, il s'en retourna à Athènes, où le peuple l'accuſa de trahiſon & lui fit ſon procès: ſes richeſſes le ſauvèrent. Cependant la garniſon ſe défendoit toûjours dans l'attente d'un *Diod. ubi ſuprà.*

ſecours qui n'arriva pas, & les Lacédémoniens redoublant la vivacité de leurs attaques, une partie des aſſiégés étant déjà morts de leurs bleſſures, les autres qui craignoient avec raiſon de périr par la faim, firent leur capitulation. Les Lacédémoniens rentrèrent ainſi dans Pylos quinze ans après que le Général Démoſthène s'en fut emparé.

Les évènemens de la guerre de Sicile, ſi malheureuſe pour les Athéniens, leur défaite près d'Egos Potamos, la priſe de Naupacte dont elle fut ſuivie, Athènes envahie par Lyſandre, la tyrannie des Trente, le rétabliſſement de la Démocratie par Thraſybule, ſont étrangers à mon objet, & leur importance a tellement occupé les hiſtoriens, qu'ils gardent un profond ſilence au ſujet des Hilotes: il paroît ſeulement, par Xénophon, qu'il y avoit eu quelque ſédition parmi eux, & que les Lacédémoniens pardonnèrent à ceux qui s'étoient ſauvés de Malée à Coryphaſium.

Hellenic. l. I, p. 435.

Ibid. lib. II. p. 494.

A peu près dans ce même temps, Agéſilas l'ayant emporté ſur Léotychide qui lui diſputoit la royauté, offroit aux Dieux des ſacrifices pour la proſpérité de l'Etat. Les victimes conſultées ſembloient indiquer qu'on étoit au milieu des ennemis. On apprit, cinq jours après, qu'un certain Cinadon, qui n'étoit pas des meilleures familles de Sparte, tramoit la perte de la République, & qu'il avoit fortifié ſon parti des Hilotes & des affranchis. Le danger parut ſi preſſant aux Ephores, que ſans convoquer d'aſſemblée ordinaire, ils réſolurent, avec le ſénat des Anciens, d'envoyer Cinadon à Aulon ville de la Laconie, ſous prétexte d'en ramener une femme dont la beauté troubloit l'ordre de l'Etat. On lui donna une eſcorte pour le garder à vûe. La commiſſion fut fidèlement exécutée; & dès que Cinadon fut arrêté & qu'il eut déclaré ſes complices, on les fit fuſtiger par la ville & conduire au ſupplice.

Tant d'efforts impuiſſans devoient avoir ôté aux Hilotes tout eſpoir de recouvrer leur liberté: il eſt néanmoins vraiſemblable que tous ceux qui purent déſerter, paſsèrent à Meſsène, quand Epaminondas, après la bataille de Leuctres,

Diod. p. 378.

eut

eut relevé les murs de cette ville pour l'oppoſer aux Lacédémoniens.

Nous ne trouvons plus rien touchant les Hilotes juſqu'au règne de Cléomène qui, ſe voyant reſſerré dans la ſeule Laconie lorſqu'Antigonus eut ſurpris Tégée & pillé Orchomène & Mantinée, donna la liberté aux Hilotes qui purent payer cinq mines attiques, d'où il retira cinq cens talens. *Plutarch. in vit. Ag. & Cleomen. p. 815.*

Lacédémone enſuite eſt abandonnée à des tyrans qui ne maltraitèrent pas moins les Hilotes. Tite-Live rapporte que Nabis, ſur le ſimple ſoupçon que quelques-uns vouloient paſſer dans les troupes Romaines, les fit expirer ſous les coups: enfin la belliqueuſe Sparte qui s'étoit ſoûtenue glorieuſement pendant près de huit cens ans, paſſa, ainſi que le reſte de la Grèce, ſous la domination des Romains. *Lib. XXXIV, cap. 47.*

Voyons maintenant le détail de l'eſclavage des Hilotes.

SECONDE PARTIE.

Les différens Etats de la Grèce avoient chacun leurs eſclaves; les Theſſaliens leurs Péneſtes, les Crétois leurs Clarotes, les Héracléotes leurs Dorophores, les Argiens leurs Gymnètes, les Sicyoniens leurs Corynéphores, les Syracuſains leurs Arottes, & les Lacédémoniens leurs Hilotes. *Jul. Pollux, lib. III, c. 8.*

Les Hilotes, comme la pluſpart des autres, étoient des peuples ſubjugués. *Les Hilotes*, diſoit Hellanicus cité par Harpocration, *ne ſont pas originairement eſclaves des Lacédémoniens; mais c'étoient des habitans d'Hélos, les premiers dont ils aient fait la conquête.* *Euſtath. pag. 295.* *In voce εἱλωτεύειν.*

Les Meſſéniens leur furent agrégés dans la ſuite, & l'uſage prévalut de les appeler tous du nom commun d'*Hilotes*. *Pauſan. in Lacon.*

Les Lacédémoniens mettoient une différence entre les Hilotes & leurs eſclaves domeſtiques nommés οἰκέται: quoiqu'ils euſſent tous deux une origine commune, les derniers étoient tombés dans un tel aviliſſement qu'ils n'avoient aucune ſorte de conſidération; de-là vient que Pollux dit que les Hilotes tenoient le milieu entre les gens libres & les eſclaves. Les eſclaves domeſtiques avoient un rapport plus particulier

au maître, & n'étoient employés qu'aux choſes du ménage, comme leur nom même l'exprime. C'étoient eux que les Lacédémoniens forçoient de boire juſqu'à s'enivrer, & qu'ils offroient dans cet état aux yeux des jeunes gens pour leur inſpirer l'horreur d'un vice qui dégrade l'humanité : peut-être excuſera-t-on la conduite des Lacédémoniens par l'attention particulière qu'ils donnoient à l'éducation de leurs enfans. Mais comment juſtifier la cruauté qu'ils avoient de les obliger à recevoir tous les ans un certain nombre de coups ſans les avoir mérités, ſeulement afin qu'ils ne deſappriſſent pas à ſervir. C'étoit encore à leur égard qu'on pratiquoit cet autre uſage. Si quelque domeſtique ſembloit, par la bonne mine ou l'élégance de ſa taille, s'élever au-deſſus de la condition dans laquelle il étoit né, il étoit puni de mort & ſon maître mis à l'amende, afin qu'il empêchât par ſes mauvais traitemens, que ceux qui lui reſtoient ne puſſent un jour, par leurs avantages extérieurs, bleſſer les yeux des Spartiates. Un bonnet & un habit de peau de chien étoit tout leur habillement, ſoit que par-là les Lacédémoniens vouluſſent les humilier davantage, ſoit qu'ils n'euſſent d'autre deſſein que de les diſtinguer de leurs citoyens. On pouvoit les punir pour la moindre inſolence, ſans qu'ils puſſent réclamer l'autorité des loix, de quelque façon qu'ils fuſſent traités : enfin l'excès de leur malheur étoit tel qu'ils étoient en même temps eſclaves des particuliers & du public, en ſorte que, ſuivant Ariſtote, on ſe les prêtoit les uns aux autres.

Plutarch. in Lycurg. p. 56.

Athenæus, p. 657.

In Polit.

Les Hilotes au contraire n'étoient pas renfermés dans l'enceinte des villes, ils vivoient à la campagne, *Caſtellani*, dit Tite-Live, *agreſte genus.*

Lib. XXXIV.

Plutarque obſerve que le plus grand bonheur dont les Lacédémoniens fuſſent redevables aux loix de Lycurgue, étoit le profond loiſir dont ils jouiſſoient. Il leur étoit défendu d'exercer aucun art méchanique; & entièrement occupés de la guerre dont leurs exercices, même en temps de paix, étoient des images ſi reſſemblantes, il falloit néceſſairement qu'ils commiſſent à d'autres le ſoin de cultiver leurs terres. Les

In vitâ Lycurg. p. 54.

Hilotes en étoient chargés ſous la condition d'un certain tribut déterminé qu'on ne pouvoit ni augmenter ni diminuer, le Légiſlateur ayant penſé qu'un juſte gain étoit propre à adoucir l'eſclavage des Hilotes, & que les maîtres deviendroient meilleurs citoyens en ſe bornant à ce que la coûtume leur permettoit d'avoir. Il ſuit de-là que les Hilotes étoient au moins propriétaires en partie; & ce qui lève tous les doutes ſur cette queſtion, c'eſt ce qu'on lit dans Athénée, qu'il y avoit des Péneſtes plus riches que leurs maîtres; & dans Plutarque, que Cléomène donna la liberté aux Hilotes qui purent payer cinq mines attiques.

Plutarch. in Lacon. p. 239.

Pag. 264.

N'eſt-il pas vrai-ſemblable que, conſéquemment à la défenſe de Lycurgue, les Hilotes étoient Forgerons, Charpentiers, Charrons, & de tous les métiers enfin dont un peuple guerrier peut retirer de l'utilité?

Les Hilotes aſſiſtoient aux funérailles des rois de Lacédémone; c'étoit ſans doute une marque de leur dépendance: & dans cette cérémonie, ils ſe frappoient la poitrine, pouſſoient de longs gémiſſemens & crioient, conformément à l'uſage, que c'étoit le meilleur Roi qu'il y eût encore eu.

Herodot. lib. VI, cap. 58.

Si les Lacédémoniens n'avoient pas pour eux autant de mépris que pour leurs eſclaves domeſtiques, au moins les traitoient-ils avec beaucoup de hauteur. Athénée rapporte qu'Agéſilas menant des troupes au ſecours des Thaſiens, ceux-ci lui envoyèrent, à ſon arrivée dans le pays, toutes ſortes de rafraîchiſſemens pour ſon armée. Agéſilas ne prit que des moutons & des bœufs; il auroit pû ſatisfaire ſon goût par des alimens plus délicats, que le luxe, dans tous les temps, a rendu trop communs: mais il les fit remporter par la raiſon qu'il ne leur étoit pas permis d'uſer de ces mets-là; & comme les Thaſiens inſiſtoient: *Portez-les*, leur dit-il, *à ces gens-là, en montrant les Hilotes; il vaut mieux qu'ils ſe gâtent que moi & les Spartiates qui m'accompagnent.*

Les vainqueurs ont, ſans contredit, des droits ſur les vaincus; mais ont-ils celui d'être barbares? Les Lacédémoniens l'étoient à l'égard des Hilotes, & ce qu'on appeloit *la*

In Lycurg. p. 56. *Cryptie* eſt vrai : voici le fait. Ariſtote, cité par Plutarque, dit que les Ephores, en entrant en charge, déclaroient la guerre aux Hilotes, afin qu'il fût permis de les tuer impunément. On envoyoit en conſéquence, dans de certains temps, à la campagne les jeunes Lacédémoniens les plus adroits & les plus braves, avec des poignards, quelques proviſions & rien autre choſe. Ils paſſoient le jour dans des lieux couverts où ils ſe tenoient cachés ; & la nuit, ſe répandant ſur les grands chemins, ils poignardoient tous les Hilotes qu'ils pouvoient ſurprendre. Plutarque appuie ſon récit de l'exemple des deux mille Hilotes à qui on fit faire le tour des temples, & qui diſparurent enſuite. Mais j'avoue 1.° que je ne trouve point le fait dans Ariſtote ; 2.° quand Thucydide parle de ces deux mille Hilotes, il ne prétend pas que leur mort fût une ſuite de la cryptie. On a vû que les Lacédémoniens ne ſe portèrent à cet excès que parce que, dans les conjonctures où ils ſe trouvoient, la moindre ſédition étoit de la plus dangereuſe conſéquence. Ainſi je conclus, avec Plutarque, que ſi la cryptie a eu lieu, on ne doit pas en attribuer l'établiſſement à Lycurgue le plus ſage des Légiſlateurs, recommandable par la douceur de ſes mœurs, par ſon équité qui lui fit remettre la royauté à ſon neveu Charilaüs, & par ſon exil volontaire ; cet homme enfin qu'Apollon ne ſait s'il doit nommer un mortel ou un Dieu. Le défaut de preuves m'empêche, malgré la férocité connue des Lacédémoniens, de rien décider ſur l'uſage de la cryptie.

Mais ce dont on ne ſauroit douter, c'eſt que les Hilotes donnoient beaucoup d'inquiétude aux Lacédémoniens par leur grand nombre : ils étoient trente-cinq mille ſur cinq mille Spartiates à la journée de Platée. Plutarque, cité par Cragius, dit que les Etoliens en emmenèrent une fois cinquante mille de la Laconie ; & Thucydide, parlant des habitans de Chio, aſſure qu'il n'y avoit nulle part plus d'eſclaves, excepté à Lacédémone.

Lib. VIII, cap. 40.

C'eſt pour cette raiſon que les Lacédémoniens les employoient dans leurs armées. On les voit rarement ſe mettre

en campagne sans eux; la politique l'exigeoit: que n'auroient-ils pas eu à craindre si, les contenant à peine lorsqu'ils étoient chez eux, ils les y eussent laissés seuls en leur absence?

C'étoit pendant la guerre sur-tout que les Hilotes pouvoient mériter d'être délivrés de la servitude, ou par des actions de bravoure, ou par des services d'un autre genre: ainsi les soldats de Brasidas & ceux qui avoient secouru les Spartiates enfermés dans l'île de Sphactérie, furent remis en liberté.

Les cérémonies de l'affranchissement étoient très-simples; elles consistoient à être couronnés de fleurs & à faire le tour des temples.

Les affranchis étoient libres de se retirer où bon leur sembloit; mais plus ordinairement ils étoient envoyés en colonie avec un Harmoste ou un Gouverneur pour les commander: ce qui me fait penser que dès-lors ils étoient citoyens; car l'Harmoste ne commandoit qu'à des citoyens. Je n'oserois pourtant assurer qu'ils eussent tous les droits de cité; on sait que les Lacédémoniens en étoient trop jaloux pour les y admettre sans réserve. Les Hilotes alors étoient appelés Νεοδαμώδεις, *nouveaux citoyens;* Ἀπέται, *renvoyés;* Θαλασσιονᾶται, *gens de mer*, parce qu'ils servoient dans les armées navales; Ὑπομείονες, *d'une condition inférieure;* & Περίοικοι, parce que lorsqu'ils restoient dans le pays, ils habitoient dans les environs de Sparte. On lit dans Hésychius, qu'on donnoit le nom d'Argiens à ceux qui se distinguoient par leur fidélité.

Athen. ubi suprà.

In voce Ἀργεῖοι.

Politic. lib. II.

Terminons ce Mémoire par un passage d'Aristote, qui est comme le résultat de tout ce que j'ai dit: « Les Hilotes (ce sont ses termes) sont autant d'ennemis que les Lacédémoniens nourrissent dans leur sein, toûjours à l'affût des malheurs pour se révolter. Ce n'est pas un médiocre embarras de les savoir gouverner: si on leur laisse trop de liberté, ils en abusent & s'égalent à leurs maîtres; si on les traite trop durement, on s'en fait haïr & on les porte à la rébellion ».

DE L'ARCHITECTURE ANCIENNE.

Par M. le Comte DE CAYLUS.

7 Janvier 1749. L'ARCHITECTURE m'a toûjours paru le chef-d'œuvre & le comble de l'eſprit humain, ſoit que je l'aie regardée en général, ſoit que je l'aie conſidérée dans ſes détails. Dans les autres Arts qui dépendent également du génie, tels que la Peinture & la Sculpture, les formes & les couleurs ſont indiquées par la Nature, & l'imitation naturelle à tous les hommes fournit ſeule un moyen de leur plaire. Auſſi l'on a vû dans tous les temps, que la plus légère indication de ces Arts paroît un ſujet d'admiration à ceux qui n'ont eu aucun objet de comparaiſon; & l'applaudiſſement donné aux premiers imitateurs de la Nature en ce genre, a dû conduire tout ſimplement à leur perfection. Mais ſur quoi l'art de l'Architecture (j'entends toûjours celui de ſes belles proportions) ſur quoi, dis-je, a-t-il pû s'établir? Que préſente la Nature à ſon égard? Un arbre droit, une poutre traverſante, la voûte d'une grotte ou d'une caverne.

Il faut convenir que ces moyens véritables ne ſont pas fort étendus pour former & faire éclorre un goût qu'il a fallu tirer du néant, & l'amener cependant au point de donner des règles qui ont été ſuivies, & avec ſcrupule, depuis tant de ſiècles.

On a trop ſouvent écrit ſur la première invention de cet art pour en parler; on a même voulu trouver dans la Nature les modèles de ſes plus petites parties. Ces préjugés ont de la vrai-ſemblance, je ne les contredis point; mais il eſt conſtant que ſes commencemens, quels qu'ils aient été, n'ont point été ſolides, & que l'amour propre & la vanité des hommes, dans le deſſein de conſerver leur nom à la poſtérité, n'ont pas été long-temps ſans y employer les corps de la plus grande réſiſtance. Ce ne ſont point les commencemens

de cet art qui m'étonnent; de quelque façon que ce ſoit, ils ſont faciles à concevoir: ce ſont ſes progrès, ſur-tout quand je conſidère l'état dans lequel les Grecs l'ont reçû, & celui dans lequel il eſt ſorti de leurs mains. C'eſt un point ſur lequel je vais rapporter tout ce que j'ai pû raſſembler des paſſages des auteurs anciens; mais qu'il me ſoit permis de communiquer auparavant quelques réflexions générales ſur ce grand art.

Quel mérite n'a point eu le premier Grec qui a inventé les proportions que nous admirons tous les jours? Quelle ſageſſe & quel goût faut-il reconnoître dans un peuple qui leur a donné ſon approbation? Enfin quelle reſpectable ſoûmiſſion faut-il admettre dans les grands artiſtes Grecs qui ont ſuivi de ſi près les inventeurs, eux qui, ſans contredit, auroient été capables au moins de propoſer des innovations, & de chercher par ce moyen une diſtinction, ainſi que quelques Modernes l'ont prétendu? Quoi qu'il en ſoit, l'invention me paroît encore plus facile à comprendre que cette modération & cette équité qui engagent les gens du même art à convenir du point de perfection, qui les rendent capables de s'y arrêter, dès qu'ils l'ont ſenti, d'y ſoûmettre leur génie & de travailler en conſéquence.

L'admiration que cet art peut inſpirer & que la réflexion augmente ſans ceſſe, m'a ſeule engagé à traiter cette matière intéreſſante; car enfin, ſans parler de la totalité d'un morceau d'Architecture qui indique ſa deſtination & qui prévient le ſpectateur convenablement à ſon objet, la plus belle colonne eſt un cylindre, un arbre, une quille, que ſais-je, je ne dis pas pour le vulgaire, mais pour une infinité de gens qui ſont même les plus forts en déciſions, tandis que dans ſa proportion, ſon renflement, ſa diminution, ſa baſe & ſon chapiteau, toutes choſes qui paroiſſent abſolument arbitraires, & qui l'ont été ſans doute pendant long-temps, cette colonne, dis-je, eſt une des plus belles productions pour un homme doué de génie & rempli des connoiſſances & du ſentiment des arts. L'Architecture a donc eu beſoin, non d'un génie différent

des autres arts, car il eſt par-tout le même, mais d'un ſentiment plus fin pour être conduite à ſa perfection, d'autant que ſon expreſſion eſt uniquement & abſolument émanée de l'eſprit, de la juſteſſe des rapports & du goût le plus pur. Auſſi nous voyons que cet applaudiſſement & cette convention de tant de ſiècles ont produit aux artiſtes qui ont voulu s'en éloigner, la même chûte qu'à ceux qui, en d'autres genres, ont voulu ſe ſouſtraire à l'imitation générale de ces mêmes Grecs; enfin il faut convenir que tous ceux qui les ont pris pour guides, qui en ont fait en quelque ſorte leur nourriture, ont réuſſi, & que tous les autres au contraire ont échoué. Tous les ſiècles qui ont ſuivi ces beaux ſiècles de la Grèce, ſemblent avoir concouru pour nous donner cette preuve de leur excellence.

Je paſſe aux faits hiſtoriques; ils me paroiſſent néceſſaires pour faire plus aiſément recevoir mes conjectures.

Si l'on veut examiner l'Architecture des temps les plus reculés, on ne peut guère remonter avec certitude dans les hiſtoires anciennes, plus haut que celles qui traitent de l'Egypte: ce n'eſt pas qu'on ne trouve des choſes qui ont rapport à cet art dans pluſieurs auteurs très-authentiques, & qui ont écrit ce qui concerne quelques peuples que l'on dit plus anciens. Ils ont dit la vérité; car tous les hommes civiliſés ont plus ou moins bâti, quand ils n'auroient eu pour objet que de ſe garantir des injures de l'air, de ſe défendre contre les animaux ou pluſtôt contre l'injuſtice de leurs voiſins: mais on juge mal d'un art ſur les choſes écrites; deux Lecteurs même éclairés auront des idées abſolument oppoſées d'un bâtiment qu'ils n'auront connu que ſur les deſcriptions. Ce que je pourrois rapporter ſur de telles autorités, ne ſerviroit donc qu'à augmenter mes conjectures, & je ne me trouve malheureuſement que trop obligé d'y avoir recours pour traiter cette matière. L'Egypte au contraire ne préſente pas les mêmes inconvéniens: on peut joindre les monumens qu'elle nous conſerve encore aujourd'hui, aux rapports que les auteurs nous en font, & ce moyen nous met en état de

juger

juger ſainement, non ſeulement de ce qui ſubſiſte, mais encore de ce qui n'exiſte plus.

Si nous avions beſoin d'un témoignage ſur l'antiquité des Egyptiens & ſur la grandeur de leurs idées, nous ne pourrions en avoir un plus authentique que celui d'Hérodote. *Liv. II.* Ce qu'il en dit, eſt de la plus grande force, d'autant qu'il a jugé par lui-même; voici ſes paroles en parlant du labyrinthe: *Il eſt plus grand que ſa renommée, & l'on ne concevra jamais rien qui réponde au travail & à la dépenſe de ce bâtiment, quand on voudroit mettre enſemble tous les édifices & tous les ouvrages de la Grèce.* Ce qu'il dit des Pyramides eſt conforme à la grande idée que nous en avons; mais comme elles ne ſont que des amas prodigieux de pierres, & qu'elles n'ont aucune eſpèce d'architecture, je me contenterai de renvoyer à ce qu'il en a écrit, ainſi que pour le lac Méris & les deux Chapelles d'une ſeule pierre que l'on voyoit, l'une dans la ville de Bute & l'autre dans celle de Sais. Tout nous apprend que les Egyptiens ont été, de tous les peuples, les plus grands amateurs de l'immortalité, & les plus conſtans dans l'exécution des choſes qui pouvoient la procurer. En effet, nous ne pourrions, ſans injuſtice, leur refuſer les plus grandes entrepriſes & les plus grands moyens que les hommes aient employés; & quand Hérodote ne nous donneroit pas un détail clair & exact de la façon dont ils ont bâti les pyramides, leur ſeul aſpect en feroit admirer l'exécution. Les Egyptiens n'ont donc rien négligé pour ſe rendre recommandables & pour étonner la poſtérité: c'eſt en les regardant ſous ce point de vûe qu'on ne tarit point d'admiration, & qu'on peut leur accorder un mérite qu'aucun peuple ne leur diſputera jamais. Cette vérité poſée, je crois pouvoir avancer que la conſervation d'un plus grand nombre de leurs monumens, ne nous auroit jamais donné des preuves de fineſſe, de graces & de légèreté dans cette grande partie des arts, pour laquelle il ne paroît point qu'ils aient été aſtraints à aucune des ſervitudes que les ordres ont depuis exigées; je crois même que ſi les Egyptiens avoient pû voir un bâtiment

dans le goût des Grecs leurs ſucceſſeurs, ils auroient été peu ſenſibles à leurs graces, que leur légèreté leur auroit paru ridicule, & qu'ils auroient été principalement étonnés du papillotage, comme on le dit en Peinture quand pluſieurs clairs ſe diſputent; ils auroient, dis-je, été ſurpris de voir pluſieurs ordres élevés les uns ſur les autres. Je ſais tous les exemples & toutes les raiſons de néceſſité qu'on peut alléguer, ſur-tout aujourd'hui, pour les placer ainſi; mais je n'en dirai pas moins que non ſeulement ces ſortes d'alliances ſont toûjours au détriment de chaque partie, mais qu'elles font tort à l'objet général de ce grand art, dont une des premières intentions eſt ſans doute la ſolidité. Cette idée lui eſt ſi eſſentielle que le premier coup d'œil veut en être frappé, qu'il ne faut jamais le bleſſer, & qu'on ne doit jamais oublier que le bon ſens ſera toûjours la première règle des arts. Pour donner un exemple de cette vérité, la façade de M. Perrault que l'on voit tous les jours avec une nouvelle admiration, & qui eſt exécutée ſelon les principes & les fineſſes inventées par les Grecs, n'eſt auſſi parfaite & ne nous plaît autant que parce qu'elle flatte & le premier coup d'œil & celui de réflexion, en ne nous préſentant qu'un ſeul ordre dont on jouit ſans aucune diſtraction.

Au reſte, je ne décrirai ni ce qu'on appelle depuis ſi long-temps le labyrinthe, ni les figures coloſſales dont les ruines de ce beau pays ſont encore remplies, ſur-tout dans la haute Egypte; car on connoît les deſcriptions des auteurs anciens, & on les a comparées aux relations des voyageurs modernes; leur conformité a mis au fait du goût de ces bâtimens. Ainſi, ſans retomber dans une répétition qui ne pourroit qu'ennuyer, on conviendra ſans peine que les monumens de l'Egypte ſuffiſent pour étonner l'eſprit & le conduire à une admiration d'autant plus véritable qu'elle eſt fondée ſur la grandeur des idées, ſur les prodiges de l'exécution & ſur l'immenſité des entrepriſes.

Il eſt conſtant que l'intime liaiſon que les arts ont entre eux ſert à retrouver ſur l'un ce qu'on peut avoir perdu de

connoiſſances ſur l'autre; par conſéquent leurs rapports exactement obſervés, doivent donner les plus juſtes déciſions, & déterminer en même temps ce qu'on appelle le goût d'une nation. Pour être plus ſûrement inſtruit de ce qu'on peut ignorer dans un art pratiqué dans un pays, on peut donc tirer des comparaiſons & des indications très-juſtes d'un autre art. Ainſi comparant l'architecture des Egyptiens à leur ſculpture, on y verra le même objet de ſolidité, & ces mêmes projets pour la poſtérité joints à une idée du grand & à une certaine rudeſſe dans les détails: en un mot on y reconnoîtra qu'ils n'ont eu en vûe que les grandes maſſes & les grands effets; & quand Diodore de Sicile, en parlant de l'Apollon Pythien, ne diroit pas que les Egyptiens ne ſéparoient jamais les jambes de leurs ſtatues, nous ſerions convaincus par la quantité d'exemples tirés même de leurs plus petites figures, de cette ſolidité qu'ils comptoient y ajoûter, en ne ſéparant jamais ni les jambes ni les bras. Ce principe étoit ſi fort & ſi général en eux, que ſi nous voyons des ſtatues Egyptiennes autrement conſtruites, on peut avancer hardiment qu'il faut les attribuer à des peuples qui avoient admis leur culte, ou bien à une eſpèce de reſtitution que leur ont faite les Grecs, auxquels ils avoient communiqué leurs connoiſſances, long-temps avant que ces peuples fuſſent en état de perfectionner les arts qu'ils avoient reçûs des Egyptiens. Je ſuis perſuadé que bien auparavant le règne de Darius fils d'Hyſtaſpe, les Egyptiens avoient communiqué leur goût de ſculpture aux anciens Perſes; car indépendamment de ce que le commerce d'une nation inſpire à l'autre, il n'eſt pas douteux qu'il y en avoit entre ces deux peuples dès le temps de Cyrus dont le fils Cambyſe ſe rendit maître de l'Egypte: non que j'ignore que tout ce qu'on ne peut prouver par des témoignages précis doit être mis au rang des conjectures; mais il eſt véritable auſſi qu'elles ont différens degrés de probabilité. Voyons les raiſons que je puis préſenter ſur un article qui remonte à des temps ſi reculés. *Liv. I.*

Si nous pouvions connoître les caractères écrits ſur les

monumens d'Egypte & de Perſe, il paroît d'abord que ce ſeroit une grande avance pour éclaircir ma propoſition. Cependant tout ne ſeroit pas fait : nous ſerions encore obligés de diſcuter les époques, de ſentir leurs rapports & de les expliquer : éclairciſſemens que l'éloignement rend toûjours très-difficiles ; & pour ſoûtenir ce que je viens d'avancer, j'apporterois en preuve la conformité du deſſein, celle du ciſeau, celle de la bâtiſſe, celle du motif & de l'objet que je pourrois ſuppoſer aux bâtimens ; enfin toutes les raiſons ſur leſquelles les véritables Antiquaires ſe trompent rarement, & décident avec une certitude preſque phyſique, & je devrois être écouté. Nous pouvons, je crois, nous détacher de l'explication de ces différens caractères ; mais ce qu'on appelle le goût d'un temps, cette comparaiſon qui nous apprend à connoître avec préciſion ſous quel Empereur de ſimples conſtructions romaines ont été faites ; ce goût, dis-je, nous demeure ici dans ſon entier pour établir ma propoſition : enfin, ſauf un meilleur avis, je ſuis convaincu que les Egyptiens ont ſervi de modèle aux Perſes, & je ſuis d'autant plus porté à l'avancer, que je vois dans Thévenot, dans Chardin & dans Corneille le Bruyn, un rapport des plus marqués entre les ruines de Perſépolis, quelques autres monumens de l'ancienne Perſe & ceux de l'Egypte ; car malgré les différentes façons dont ces trois voyageurs ont vû & ſe ſont énoncés, rien ne s'oppoſe en général à mon opinion. Je renvoie aux deſcriptions qu'ils ont données de ces magnifiques ruines, où l'on verra que le goût ne peut être plus conforme, ſoit pour la façon de bâtir & la reſſemblance des ornemens, ſoit pour la diſtribution ou la façon d'arranger les colonnes, ſoit enfin pour leur forme ou le genre de leurs cannelures & de leurs chapiteaux. Je conviens que celles des Perſes ont ſouvent des baſes, & que celles des Egyptiens, peut-être aujourd'hui trop enterrées, en ſont rarement ornées ; mais j'appuyerai ſur la façon commune à ces deux peuples d'employer des pierres d'une prodigieuſe étendue, & de les appareiller avec le plus grand ſoin. Quels plus grands rapports de ſolidité & de goût

pour la poſtérité pourrois-je préſenter? Cependant ceux-ci ne ſont pas les ſeuls, l'exacte conformité de ces proceſſions repréſentées en bas relief dans l'un & dans l'autre pays, peut encore me ſervir de preuve; car la conformité des Religions a facilité de tous les temps les communications, & produit les plus grandes imitations. Je mènerai avec Chardin (car il eſt celui des trois qui me paroît avoir le mieux vû cette partie); je mènerai, dis-je, à deux lieues de Perſépolis, ſur la montagne des ſépulcres, nommée en perſan *Kubruſton-gauron:* c'eſt-là qu'on trouvera un même eſprit & un même goût que celui des Egyptiens pour conſtruire & décorer extérieurement, & la même conduite pour cacher l'ouverture des tombeaux, dans le deſſein de procurer aux morts ce repos auquel ils attachoient tant d'idées; enfin tout indique la plus grande imitation, juſqu'à la grandeur du volume qu'ils ont donné aux cercueils pour rendre inconcevable la façon dont ils avoient été introduits par les petites ouvertures qu'ils ont laiſſé apparentes. Les cercueils de Perſépolis ſont en ce point ſemblables à celui de Porphyre qu'on voit dans la grande pyramide auprès du Caire, & qui ne peut avoir été introduit que dans le temps qu'on la bâtiſſoit. Je conviens que les bas reliefs qui repréſentent des figures, parmi leſquelles il y en a de coloſſales, & qui ſont travaillées ſur la montagne même ou ſur les rochers qui renferment ces tombeaux, me paroiſſent d'un goût & d'une compoſition peut-être plus barbares que les ouvrages qui ſubſiſtent en Egypte: mais la deſcription que Strabon nous a laiſſée des temples des Egyptiens, détermine trop à mon ſens ces rapports pour ne la pas rappeler; car malgré les différentes opinions que les ruines de Perſépolis fourniſſent, les uns voulant que ce fût un palais, les autres que ce fût un temple, tout me ſemble indiquer & autoriſer le dernier avis: voici donc le paſſage de Strabon exactement traduit. *Liv. XVII.*

Tel eſt le plan qu'on ſuit aſſez généralement dans la conſtruction des temples en Egypte: l'avenue qui conduit au temple eſt pavée, large d'un plèthre ou arpent, quelquefois moins; la longueur eſt ordinairement de trois ou quatre de ces plèthres, & quelquefois

davantage : cette avenue s'appelle Dromos *ou le* Cours, *ſelon l'expreſſion de Callimaque. Dans toute la longueur de cette avenue, ſont placés ſur les côtés des ſphinx de marbre, à vingt coudées ou plus de diſtance l'un de l'autre, en ſorte qu'il y a un rang de ſphinx à droite & un rang de ſphinx à gauche. Après les ſphinx on rencontre un premier veſtibule, puis un ſecond, un troiſième & ainſi de ſuite, mais leur nombre n'eſt point fixe & varie comme celui des ſphinx. La longueur & la largeur des avenues n'eſt pas plus déterminée : au-delà de ces veſtibules eſt placé le temple, ayant un portique grand & remarquable, avec un ſanctuaire proportionné, où l'on ne voit aucune ſculpture, ou pour mieux dire, aucune ſtatue, mais ſeulement quelques figures d'animaux ; à droite & à gauche ſont deux murailles appelées* les aîles. *Ces murailles auſſi exhauſſées que le temple même, ſont d'abord un peu plus éloignées l'une de l'autre que la façade du temple n'eſt large ; mais à meſure qu'on avance, elles ſe rapprochent inſenſiblement à un intervalle de cinquante ou ſoixante coudées, ſuivant deux lignes ou deux plans inclinés. Sur ces murs il y avoit de grandes figures en bas relief, ſemblables à celles qu'on trouve ſur les monumens des Etruſques & des anciens Grecs.*

Ce paſſage établit & ſoûtient pluſieurs de mes conjectures, en même temps qu'il me fournit pluſieurs réflexions. Je ne puis m'empêcher d'admirer les ſoins & la dépenſe de ces bâtimens immenſes ; mais après une admiration que de tels ouvrages doivent néceſſairement cauſer, je conviens que les ruines de Perſépolis n'ont plus de rapport avec les temples d'Egypte, quant à la diſtribution intérieure : je conviens encore qu'il ne paroît aucune trace de ces ſuperbes avenues, mais on en trouve à peine dans la haute Egypte. J'ai cependant vû les deſſeins d'une de ces avenues, qui paroiſſoient exacts, & que M. de Jonville aujourd'hui Conſul à Salonique, avoit fait deſſiner ſur les lieux *. On y remarquoit des ſphinx à droite & à gauche, alternativement placés avec des chevaux couchés : ce n'eſt pas tout, Strabon a raiſon de

* Il les avoit deſſinés dans le voyage qu'il fit dans la haute Egypte, à la ſuite de M. Pignon conſul du Caire, il y a une vingtaine d'années.

dire que la deſcription qu'il donne eſt aſſez généralement ſuivie dans la conſtruction des temples d'Egypte; car ce qu'on lit de ces deux aîles qui vont en ſe rétréciſſant, eſt en lui-même fort ſingulier, & préſente un autre ſens que celui que j'ai vû parmi les deſſeins dont je viens de parler. Il repréſentoit la façade d'un temple qui n'étoit autre choſe qu'une muraille toute unie & fort élevée, percée ſeulement d'une porte & de quelques fenêtres étroites; cette muraille étoit flanquée de chaque côté par deux aîles ou corps-de-logis qui alloient toûjours en diminuant depuis le pied juſqu'au ſommet, faiſant à peu près l'effet d'une tente. J'aurois pû faire revenir ces curieux deſſeins; mais le beau voyage de la haute Egypte de M. Norden, qu'on imprime actuellement en Danemarck, nous donnera ſans doute des éclairciſſemens plus étendus & plus ſûrs: ainſi j'inſiſterai toûjours ſur la conformité générale du goût, ſur la ſolidité, ſur les ornemens; enfin ſur tout ce qui prouve une communication qu'on ne peut attribuer dans les arts au pur effet du haſard. Et, ſans recourir à la révolution de tant de ſiècles, qui a pû déguiſer les conformités & les reſſemblances, que de raiſons peuvent autoriſer cette différence ſans détruire celles qui ont appuyé mes conjectures! Je ſais qu'elles pourroient ſervir à ceux qui ne ſeront pas de mon avis, & qu'ils ſeront en droit de me demander pourquoi ces rapports ne prouvent pas auſſi-bien que les Perſes, ou les auteurs de ces monumens, tels qu'ils ſoient (car on l'ignore abſolument) n'ont pas précédé ceux des Egyptiens. A cela je répondrai que les monumens de Perſépolis & de quelques autres endroits de la Perſe, ſont en petit nombre; qu'ils n'ont été fabriqués que dans la capitale, vrai-ſemblablement par la magnificence de quelques Rois; & que, quoiqu'ils aient été pluſieurs ſiècles à conſtruire, ils ne paroiſſent point un uſage conſtant du pays où ils ſe trouvent: j'ajoûte que s'ils ſurpaſſent en une ſorte de magnificence ceux que l'on voit en Egypte, & peut-être ceux qu'on y voyoit du temps de ſa ſplendeur, les grandes pyramides ſont des bâtimens, quoique d'un goût différent, qui

donneront toûjours une idée d'un peuple ſupérieur à tout ce qu'on peut voir dans le reſte du monde, & qu'en même temps mille choſes indiquent en petit que le goût diſtinctif que nous connoiſſons à l'Egypte, étoit général & répandu dans ce peuple: preuve qui, dans ce genre, me paroît inconteſtable & difficile à détruire. Au reſte, j'ai promis des conjectures, & j'en préſente: je n'ignore cependant point que celles-ci m'étoient inutiles pour prouver que le goût des Egyptiens a paſſé dans la ſuite des temps aux Grecs; je ſais que cette communication eſt fort indépendante, & qu'elle auroit pû ſe faire ſans celle des Perſes: mais ſi l'on ne veut pas regarder mon idée comme une preuve indirecte de la conſidération que les Egyptiens ont méritée dans ces temps ſi reculés, on conviendra au moins que les grands ouvrages de ces hommes rares, de quelque côté que nous les puiſſions regarder, doivent d'autant plus élever nos idées par rapport aux arts, que nous ſommes plus éloignés de les imiter.

Au reſte, ſi je n'ai rien dit du temple de Salomon, & des ſecours que ce Prince a tirés de l'Egypte, ce n'eſt pas que cette preuve ne ſoit une des plus fortes de l'étendue du goût Egyptien, & dont on reconnoît des traces bien évidentes dans les deſcriptions de ce ſuperbe édifice; mais je n'ai voulu parler dans ce Mémoire, que des monumens dont les ruines ſubſiſtent encore aujourd'hui, & dont nous avons quelques notions.

Paſſons à ce peuple célèbre par toutes les parties de l'eſprit & du goût: voyons d'abord la première obligation qu'il peut avoir aux Egyptiens. Hérodote dit: *J'oſerois preſque aſſurer que les Grecs ont emprunté des Egyptiens le caſque & le bouclier.* Un peuple que la Nature a doué d'eſprit, eſt encore bien groſſier quand il eſt réduit à faire de pareils emprunts; & quand il les fait, il ne s'en tient ordinairement pas là. Auſſi nous voyons, dans Pauſanias, le reſpect pour les bœufs & la défenſe de les tuer, établis dans les temps les plus reculés de la Grèce: nous y voyons encore le procès fait en conſéquence aux inſtrumens qui avoient ſervi à les immoler;

Liv. IV.

Liv. I.

immoler ; on ne peut nier que ces uſages ne fuſſent une partie eſſentielle du culte des Egyptiens. Un autre paſſage d'Hérodote prouve des emprunts d'une autre nature, en même temps qu'il établit ſon opinion ſur l'antiquité des Egyptiens. Il dit donc qu'*ils ont trouvé les premiers les noms des douze Dieux, & que les Grecs les tiennent des Egyptiens ; que même ils ſont les premiers qui ont fait aux Dieux des autels, des ſimulacres & des temples, & qui ont gravé ſur la pierre des reſſemblances d'animaux, comme ils en montrent de grands témoignages.* Cependant avant que d'entrer dans le détail de ce qui regarde les Grecs qui nous conduiront naturellement aux Romains, je crois devoir parler d'une autre branche de communication que l'Egypte a eue avec l'Etrurie, dont on ne peut encore que conjecturer la date, mais qui cependant ne peut précéder celle des Grecs à cauſe du peu d'éloignement du pays de ces derniers, & ſur-tout de la facilité de faire le voyage par terre, dont l'hiſtoire rapporte un grand nombre d'exemples ; indépendamment des voyages que les particuliers y ont faits, ſoit par mer, ſoit par terre, la communication immédiate des Egyptiens avec les Grecs eſt très-connue & très-ancienne. On place en l'année 1857 avant l'ère Chrétienne, le paſſage des colonies Egyptiennes dans la Grèce, ſous la conduite d'Inachus qui fonda le royaume d'Argos & ſe rendit maître de tout le Péloponnèſe. Environ trois cens ans après Inachus, une autre colonie Egyptienne fut conduite en Grèce par Danaüs qui s'empara du royaume d'Argos. *Hérod. liv. II.*

A peu près dans ce même temps, Cécrops quitta la ville de Saïs & l'Egypte pour paſſer dans l'Attique ; il y entra vrai-ſemblablement avec une ſuite nombreuſe, puiſqu'il ſe rendit maître du pays dont il renferma tous les habitans dans douze villes qu'il fit bâtir, & dont Strabon nous a conſervé les noms. Thucydide ne donne à ces villes que le nom de *bourgs ;* mais il eſt certain que c'étoit autant de lieux fortifiés, puiſque le motif ou, ſi l'on veut, le prétexte dont ſe ſervit Cécrops pour engager les habitans de l'Attique à ſe

renfermer dans leurs murailles, fut de les défendre des insultes des Cariens & des Béotiens. Environ six cens soixante-dix ans avant l'ère Chrétienne, Psammétichus, en reconnoissance des services qu'il avoit reçûs des Ioniens, leur donna des terres en Egypte auprès de l'embouchûre bolbitinienne du Nil, où ils bâtirent un fort qu'on nomma dans la suite la *muraille des Miléſiens ;* ceux-ci, peu de temps après, fondèrent la ville de Naucratis, &c. Sans pousser plus loin les indications de ce passage, je reviens à l'Etrurie, & supposé que les grandes connoissances dans les arts, que nous sommes obligés d'accorder aux Etrusques, ne leur fussent pas venues immédiatement des Egyptiens, chez lesquels le centre du commerce se trouvoit établi, & chez lesquels il est bien naturel de penser que les Etrusques alloient par mer, eux qui suivoient constamment ce même commerce ; supposé, dis-je, comme on le peut aussi soûtenir, qu'ils en aient eu l'obligation aux Grecs, les Egyptiens seront toûjours la source & le principe des monumens qu'ils nous ont laissés. Quoi qu'il en soit, les découvertes que l'on fait tous les jours sur les coûtumes des Etrusques, pourront peut-être nous instruire dans la suite plus particulièrement que nous ne le pouvons être jusqu'ici. Demster, le sénateur Buonarotti, le célèbre M. Gori & l'Académie de Cortone ont commencé à jeter quelques lumières sur une matière aussi obscure ; mais quoique les caractères de cette ancienne langue commencent à se lire, on n'a point, ce me semble, trouvé d'époque sur laquelle on puisse fixer aucun temps. Pline, après avoir parlé du labyrinthe de Crète & de celui de Lemnos, parle de celui d'Étrurie dont il attribue la construction au roi Porsenna pour y placer son tombeau. Ce dernier ne subsistoit plus au temps de Pline, qui ne fait que rapporter ce qu'en avoit écrit Varron : mais ce passage me paroît suffire pour autoriser mes premières conjectures sur la communication immédiate de ce pays avec l'Egypte ; d'autant que, dans la décoration extérieure de ce tombeau, il est fait mention de plusieurs pyramides, bâtiment que les Egyptiens ont seuls exécuté. Que

Liv. XXXVI, chap. 13.

ces pyramides ſoient rapportées ſi ridiculement, & d'une façon ſi peu praticable, ce n'eſt pas mon affaire ; il me ſuffit de trouver, en Etrurie, une imitation ſenſible du goût des Egyptiens. On trouve d'ailleurs à Volterra, à Arezzo & dans quelques autres endroits de la Toſcane, des reſtes d'anciens bâtimens & de tombeaux qui prouvent la ſolidité de leur conſtruction ; mais j'ai plus d'avantage encore à m'appuyer ſur le témoignage de l'Académie de Cortone & des autres auteurs dont j'ai parlé, puiſqu'ils prouvent manifeſtement le culte d'Iſis & de Sérapis dans l'ancienne Etrurie. Je dois cependant convenir que le goût de leur ſculpture & celui de leur peinture, à en juger par les monumens de l'une & de l'autre qui nous reſtent, & ſingulièrement par ce grand nombre de vaſes de terre cuite & de forme très-élégante dont nos cabinets ſont ornés, que ce goût, dis-je, eſt différent de celui des Egyptiens. Les figures Etruſques ſont repréſentées dans une plus grande action ; elles ont enfin les bras & les jambes détachés & ſéparés du corps : mais ces objections ne ſont pas ſuffiſantes, ce me ſemble, pour détruire les preuves de leur communication avec les Egyptiens, & celles de leurs connoiſſances dans les arts. Ces peuples paroiſſent les avoir cultivés avec ſoin & très-anciennement : on ne peut dire en quel temps ils ont commencé à s'y attacher ; mais on ne peut leur diſputer l'honneur d'avoir inventé & conſtamment exécuté ſans mélange, un ordre d'Architecture que nous avons adopté à l'exemple des Romains, & dont j'aurai dans la ſuite occaſion de parler.

Avant que de quitter ces temps ſi reculés, l'ignorance où nous ſommes ſur le temps de la fondation de la ville de Palmyre, ne m'empêchera cependant point d'en parler.

Selon la deſcription que Corneille le Bruyn nous a donnée des ruines de cette ville, il paroît qu'on y diſtingue des antiquités & des bâtimens conſidérables qui ſont d'un temps beaucoup plus ancien que celui des inſcriptions grecques qu'on y voyoit de tous les côtés, & que ces antiquités pourroient même remonter plus haut que le temps auquel cette

ville paroît dans l'hiſtoire. Je puis ajoûter à cette réflexion, que le goût des colonnes & la façon dont on entrevoit qu'elles étoient placées & diſpoſées, ont aſſez de rapport avec l'Egypte pour admettre une communication dont je ne puis déterminer le temps, quoiqu'il y ait une grande différence dans les tombeaux, & qu'on n'y trouve aucun reſte de ſphinx.

Revenons à ces Grecs auxquels il faut attribuer toutes les fineſſes & les proportions que nous admirons dans leurs ouvrages d'Architecture, & qu'ils ont tirées du ſentiment juſte & délicat qu'ils ont porté dans tous les arts & dans toutes les ſciences. L'Architecture & la Sculpture nous en fourniſſent des preuves éclatantes dont tous les livres anciens & modernes ſe trouvent remplis, indépendamment des reſtes précieux qui ont échappé à la fureur des temps; leur détail ſeroit donc inutile. Mais je crois ne devoir pas ſéparer ces deux arts & me ſervir toûjours de l'un & de l'autre dans le cours de ce Mémoire, comme j'ai fait par rapport à l'Egypte: ainſi je continuerai à les faire marcher enſemble, préférant cependant l'Architecture. Cet arrangement me paroît d'autant plus juſte, que ces deux arts que nous avons vûs traités d'une façon plus brute, mais toûjours grande, par les Egyptiens, ont ſucceſſivement acquis, & en portion égale, entre les mains des Grecs: ils les ont conduits l'un & l'autre au dernier degré du ſublime par le goût, la délicateſſe, le ſentiment & la légèreté qu'ils y ont ajoûtés; mais avant que de préſenter mes idées ſur cette matière, on verra combien je ſuis convaincu (après un ſévère examen) qu'il ne faut pas toûjours prendre à la lettre, ou que du moins il ne faut pas faire un cas égal de tout ce que les auteurs anciens ont rapporté. Ils nous prouvent qu'il y a bien des articles ſur leſquels les plus grands hommes & les plus éclairés ont quelquefois ſuivi un préjugé vulgaire, & l'ont tranſmis à la poſtérité ſans prendre la peine de l'approfondir, ſans même réfléchir ſur l'impoſſibilité ou ſur la puérilité. Quoique leur exemple n'ait pas corrigé abſolument les hommes d'aujourd'hui, nous ne nous récrions cependant point comme on a fait autrefois ſur des effets de

perſpective qui nous ont réellement trompés nous-mêmes, ſur des oiſeaux qui ſe ſont caſſés la tête contre des ciels ſuppoſés, ſur des bas reliefs de peinture que le touché ou le poids nous ont ſeuls empêché de croire, ou de marbre, ou de bronze; enfin ce qui m'eſt arrivé, il y a deux ou trois ans, auroit tenu une belle place dans les anciennes hiſtoires: il me paroît ſi ſemblable en pluſieurs circonſtances, que je ne puis m'empêcher de le rapporter.

Dans le nombre des ſtatues de marbre dont le jardin des Thuilleries eſt orné, il y en a une auprès de la porte du pont Royal; elle eſt de la main de Couſtou l'aîné, & repréſente un chaſſeur traité à l'antique & groupé avec un chien qui aboie, & dont l'attitude eſt par conſéquent vive & animée. Un jour, en me promenant ſeul, je fus frappé à la vûe d'un petit chien, il aboyoit & paroiſſoit en colère: je m'arrêtai pour démêler le ſujet de ſon agitation; & après avoir examiné la direction de ſes regards, je fus convaincu qu'il n'avoit point d'autre objet que le chien de cette ſtatue: je le chaſſai pluſieurs fois, il étoit irrité, il revint toûjours & ne me laiſſa aucun doute ſur la vérité de ſon impreſſion. Ce chien eſt fort bien traité & du plus beau travail; mais toûjours eſt-ce du marbre, & l'illuſion n'eſt pas moins ſurprenante: je regardai même avec attention ſi le ſoleil dont il étoit éclairé pendant cette petite ſcène, n'ajoûtoit rien aux maſſes & à la vérité de ſon imitation, je n'y trouvai aucune différence d'avec ce qu'il m'avoit toûjours paru.

Il faut convenir que ce fait auroit ſuffi pour faire autrefois la fortune de cette ſtatue & celle de ſon auteur; mais ce n'eût jamais été dans l'eſprit des Artiſtes qui, ne regardant que les beautés de l'art, ſentiront tout le mérite de la ſtatue, & compareront les ſingularités du petit chien, s'ils en ſont inſtruits, à la folie de l'Eſpagnol qui devint amoureux d'une des ſtatues qu'on voit au tombeau du pape Paul III dans S.t Pierre de Rome *. Notre ſculpture moderne produiſant les mêmes

* Les figures de ce tombeau ſont de Guillaume Della Porta, & ont été exécutées ſous la direction de Michel Ange.

effets que l'ancienne, il en faudroit conclurre qu'elle eſt auſſi parfaite que cette dernière ; ce qui n'eſt aſſurément pas vrai, quoique nous ayons de très-belles ſtatues modernes : ainſi cette réflexion nous doit engager à ne voir ces ſortes de faits que dans leur véritable point de vûe, & à ne les croire qu'avec beaucoup de réſerve quand on les trouve dans les auteurs, à moins qu'on ne les rapporte, comme je fais, pour délaſſer ceux qui veulent bien m'écouter.

Je demande pardon d'une digreſſion que j'ai cru néceſſaire pour la façon dont nous devons ajoûter foi aux Anciens lorſqu'ils nous ont rapporté des faits ſemblables. Ces mêmes Grecs étoient des hommes, leurs hiſtoriens n'étoient pas initiés dans les arts, leur mérite eſt d'ailleurs établi avec tant de ſolidité & ſur tant d'autres parties, qu'on leur donnera toûjours de grands éloges ſans être obligés de recourir à l'hyperbole. Quoi qu'il en ſoit, les arts étant établis en Egypte depuis un temps immémorial, & dans l'état que je viens de parcourir ſuccinctement, les Grecs qui commencèrent, comme tant d'autres peuples, par adorer des pierres brutes, ainſi que nous en aſſure Strabon, profitèrent du commerce des Egyptiens par une communication dont je vais encore donner quelque preuve.

Liv. VII.

Voy. de la Lac. ch. 18.

Pauſanias dit *que les Lacédémoniens étoient, de tous les Grecs, ceux qui recouroient le plus à l'oracle de la Libye ou de Jupiter Ammon.* Et pour prouver que cette communication, qui avoit rapport à la Religion, étant une fois établie, ne s'eſt point interrompue, voici ce que Pauſanias dit: *Mais que Diane ſoit fille de Cérès, c'eſt une tradition Egyptienne que le poëte Eſchyle, fils d'Euphormion, a répandue parmi les Grecs.*

Voy. de l'Arc. ch. 37.

Pour ne point quitter le premier de ces deux paſſages, les Grecs ne pouvoient avoir entendu parler de cet oracle de Jupiter Ammon, ſans communiquer avec les Egyptiens; ils traverſoient l'Egypte pour aller le conſulter: ainſi, par une ſuite naturelle des progrès de l'eſprit humain, ils cherchèrent à imiter ce qu'ils avoient vû de beau, & furent ſur-tout frappés de ce qui étoit accompagné du culte religieux. En effet, ils

élevèrent, dans plusieurs de leurs villes, des temples qu'ils consacrèrent à Isis & à Sérapis; Pausanias l'assure en plusieurs endroits. Il est vrai-semblable qu'ils partirent, autant qu'il leur fut possible, du point où se trouvoient les arts en Egypte; ce qu'il y a de certain, c'est que, semblables aux Egyptiens pendant long-temps (même après être arrivés à la perfection) comme eux, ils ne mettoient point de bases à leurs colonnes. Mais ne pouvant les imiter dans leurs parties de grandeur & de solidité, & la séparation d'un si grand nombre de Républiques & de petits Etats ne leur permettant pas d'exécuter d'aussi grandes entreprises, ils se renfermèrent sagement dans leurs moyens; & c'est à cette nécessité que j'attribuerois la différence de leurs opérations. Avec de l'opulence, je crois qu'ils auroient fait comme les Perses, c'est-à-dire, qu'ils auroient imité leurs modèles sans aucune restriction; car une grande masse de bâtiment imprime toûjours; elle est comme une figure colossale de laquelle on n'exige point de finesses, & que la dépense ou la multiplication des forces suffisent pour rendre recommandable aux yeux des hommes. Cependant quelque goût que les peuples aient préféré, chaque pays reçoit de la nature du climat, une instruction pour ses propres bâtimens: ceux des Egyptiens, par exemple, étoient peu ouverts, & les murailles étoient fort épaisses; & cela, pour se garantir de l'ardeur du soleil: d'ailleurs la dureté des pierres dont le grain est toûjours plus compacte dans les pays chauds, le sable plus sec, l'air plus égal & parfaitement exempt d'humidité, ont beaucoup contribué au genre de construction, ainsi qu'à la durée des édifices dont ils ont orné leur pays.

Les bâtimens des premiers Grecs étant proportionnés à leur opulence, leur petitesse exigea des recherches qui, dans la suite, devinrent un moyen de perfection, d'autant mieux que tout se réunit en eux pour y parvenir; la religion, les exercices, le genre de spectacles &, qui plus est, l'honneur de chaque ville qui se piquoit & n'étoit occupée que des moyens de l'emporter sur les autres villes de la Grèce, en excitant ses citoyens à se distinguer par quelque partie des

arts, ou par quelque vertu : car l'un & l'autre marchoit d'un pas assez égal dans l'esprit de ce peuple. Ces idées, qui devinrent le fonds de leur caractère, les engagèrent d'abord à considérer leurs Artistes, ensuite à les illustrer par des monumens après leur mort, & par des égards pendant leur vie. Des moyens si efficaces ne furent pas les seuls garans de leurs succès : l'amour de la gloire, général & particulier, qui s'étendit sur toutes les bonnes choses, a produit & a dû produire chez les Grecs cette foule d'hommes célèbres qui rendront la postérité plus jalouse de leur mérite, que ne feront jamais tous les monumens les plus étendus de l'Égypte ; mais suivons les Grecs dans leurs progrès.

L'Architecture avoit eu sans doute un commencement des plus grossiers dans la Grèce ; car il faut bien des moyens & par conséquent bien des connoissances différentes dans les arts : il faut un grand nombre d'hommes pour construire avec solidité, pour tirer des carrières, pour conduire & élever de grands blocs de marbre ou de pierre. Leurs premiers temples de bois ou de bâtisse légère, se sont abattus d'eux-mêmes, ou ont été détruits pour faire place à ceux dont un meilleur goût inspiroit l'exécution ; & c'est ici que le parallèle de la Sculpture me sera d'un grand secours pour donner une idée du premier état de cette Architecture. Voici donc ce que Pausanias rapporte en différens endroits de ses voyages, sur des statues que la superstition avoit d'autant plus aisément conservées, qu'elles étoient dans des niches ou dans des temples à l'abri des injures de l'air, car ils n'étoient pas tous découverts. Il dit donc : *Je crois que dans des temps si anciens, toutes les statues étoient de bois, particulièrement celles que faisoient les Égyptiens.* On voit par-là que ceux-ci en vendoient quelquefois aux Grecs. Le même auteur dit encore *qu'on les nommoit* Dédales, *du nom du premier Sculpteur que les Grecs aient eu. On voit aussi*, selon Pausanias, *deux statues, l'une de Jupiter Mélichius ou le Bon, l'autre de Diane Patroa ou Tutélaire, toutes les deux fort grossières & sans art : la première est faite en forme de pyramide, & l'autre est taillée comme une colonne.*

Voy. de Corinth. ch. 19.

Voy. de Béot. ch. 3.

Corinth. IX.

colonne. Ce n'eſt pas tout; Pauſanias, après avoir parlé d'un monument, dit *qu'il eſt de Danaüs, auſſi-bien que deux colonnes de bois que l'on voit auprès, & qui ſont taillées en façon de ſtatues pour figurer Jupiter & Diane.* Qui ne voit, par ces paſſages, l'enfance des arts dans la Grèce, & les impreſſions qu'ils avoient reçûes de leurs voiſins? cependant comme ils avoient vû de tout dans l'Egypte, ils eſſayoient à faire de tout; *la ſtatue de Jupiter, faite de pluſieurs pièces de bronze attachées avec des clous,* dont parle Pauſanias, leur tenoit lieu d'ouvrage de fonte dont ils ignoroient encore la méchanique: mais la preuve de l'encouragement que, dès leurs plus foibles commencemens, ils cherchoient à donner aux arts, ſe trouve marquée par le ſouvenir du nom de Léarque de Rhégium auteur de cet ouvrage; ils nous l'ont conſervé, & même celui de ſon maître. Les Grecs avoient vû des coloſſes en Egypte, ils en voulurent exécuter. Pauſanias ne parle-t-il pas d'*une autre ſtatue de bronze de trente coudées de haut; à la réſerve du viſage, des mains, & du bout des pieds, elle étoit formée en colonne.* Cette preuve ſuffiroit ſeule pour indiquer le goût Egyptien; mais voici encore un paſſage plus poſitif du même Pauſanias: *Dans la place publique de Phigalie,* dit-il, *on voit une ſtatue d'Arrachion célèbre pancratiaſte; c'eſt une ſtatue de marbre fort ancienne, comme il paroît ſur-tout à ſon attitude; les pieds ſont preſque joints & les mains pendantes juſqu'aux cuiſſes.* Pauſanias dit encore: *La ſtatue d'Hercule à Érythres n'eſt ni dans le goût de celles d'Egine, ni même dans le goût de l'ancienne école d'Athènes; ſi elle reſſemble à quelque choſe, c'eſt aux ſtatues Egyptiennes travaillées avec art.* Voilà donc un goût qui ſe développe; voilà un goût mêlé de celui que les Grecs avoient imité, & de celui que leurs réflexions leur avoient inſpiré: ne doutons point que l'Architecture n'ait exactement éprouvé les mêmes révolutions. Enfin Pauſanias dit poſitivement qu'*il y avoit dans le lieu d'exercice à Ithome, des ſtatues d'Hercule & de Théſée, faites par des Egyptiens.* Une autre preuve de leur imitation, quand la forme & le goût ne nous l'auroient pas démontrée,

Voy. de Corinth. ch. 19.

Voy. de la Lac. ch. 17.

Voy. de la Lac. ch. 19.

L'Arc. ch. 40.

Voy. de l'Ach.

Voy. de Meſſen. ch. 32.

eſt tirée des Termes ſous la figure deſquels on voit un Mercure, un Jupiter Ammon, une Muſe & un Apollon dont le même Pauſanias parle. Plutarque fait auſſi mention de quelques figures de ce genre. Les Grecs nous ont donc tranſmis ces Termes; & vrai-ſemblablement, après les avoir gardés quelque temps comme ils les avoient reçûs, ils en ont ſupprimé, avec raiſon, les pieds que les Egyptiens faiſoient paroître; ils ont ſubſtitué à leur place un ſocle avec des moulures, qui ſe raccordant avec la gaine, les rendent plus agréables à l'œil.

Voy. de l'Art, ch. 32.

Après avoir tracé un léger crayon du commencement des arts dans la Grèce, & avoir indiqué ce que j'ai pû imaginer de plauſible par rapport au progrès conſtant qu'ils ont eu, je dirai, d'après Vitruve, qu'Hermogène, Carien, eſt celui à qui l'Architecture a l'obligation de s'être perfectionnée chez les Grecs. *Hermogène*, dit-il en ſubſtance, *eſt le père de la belle Architecture qui lui eſt redevable, non ſeulement de l'invention du pſeudodiptère, mais de la pluſpart des autres diſpoſitions par leſquelles la rudeſſe & la ſimplicité qu'elle avoit à ſa naiſſance, a été polie & enrichie.* Non content de donner un tel éloge à ce Carien (car il faut tout dire, ce peuple étoit regardé comme le plus ſauvage & le moins éclairé de l'ancienne Grèce) le même Vitruve ajoûte que *cet Hermogène eſt la ſource où la poſtérité a puiſé les meilleurs principes d'Architecture.* Je voudrois qu'il me fût poſſible de donner un détail plus étendu de ce progrès; en conſéquence des talens d'Hermogène, je puis dire ſeulement que la plus ancienne Grèce ne donnoit aucun ornement à ſon Architecture. Cette ſimplicité, mais plus épurée, eſt encore une preuve de la ſource Egyptienne, les colonnes étoient également ſans baſes, tandis que la ſolidité, la grandeur & la pureté du trait brilloient à l'envi dans l'enſemble. Ces grandes parties n'ont pas été employées en pure perte; produites par les plus grandes réflexions, elles ſe font ſentir même dans les deſſeins & dans les vûes que les voyageurs modernes nous en ont rapportés. On ſait ce que peut être

v. III. c. 2.

un deſſein par rapport à l'exécution; cependant l'on peut jeter les yeux ſur celui d'un petit temple dorique qui ſubſiſte encore dans ſon entier en Sicile auprès de Syracuſe, à Agrigente; on le trouvera gravé fort exactement dans la relation d'un voyage écrit en anglois, & fait en Europe par Breval: on y pourra voir une ample deſcription & le deſſein de ce temple; mais après avoir indiqué cet exemple de la première ſimplicité de l'architecture Grecque, telle qu'Hermogène l'a déterminée, & qu'on trouvera toûjours noble & toûjours grande, on conviendra, je crois, qu'elle ſatisfait l'eſprit & qu'elle plaît à l'œil: en mettant même à part toute idée d'antiquité, qui, j'en conviens, peut donner une ſorte de prévention favorable; je penſe qu'on doit regarder, comme le comble de la magnificence de l'architecture Grecque, non le temple de Minerve à Athènes, parce qu'il a été réparé par l'empereur Hadrien, mais celui de Théſée dans la même ville, bâti ſur les mêmes proportions, & tel en général qu'il étoit autrefois, ſelon le rapport de Spon: l'un & l'autre étoient des hécatompèdes ou temples à cent pieds, ainſi que Pauſanias les décrit. Une ſeconde raiſon pour laquelle je renvoie à ce temple de Théſée, eſt que depuis le voyage de Spon, nous avons perdu celui de Minerve dans la dernière guerre que les Turcs ont faite aux Vénitiens: j'ignore cependant ſi la bombe qui tomba deſſus, & qui mit le feu aux poudres qu'on y avoit renfermées, n'en a pas laiſſé ſubſiſter une grande partie. Quoi qu'il en ſoit, voici les raiſons qu'un peu de réflexion me fournit de ces progrès conſtans des Grecs dans les arts.

Breval's travels in-fol. Londres, 1738, vol. I, p. 35.

Voy. d'Athènes, page 189.

Je crois pouvoir dire que leur eſprit naturellement fin & délié, conçut la néceſſité des rapports, & l'élégance que demandoit le deſſein, la baſe de tous les arts; & convenant qu'il ne falloit jamais s'en départir, il les ſentit, ainſi que toutes les autres parties du goût qu'il rendit inſéparables de ce feu, de ce génie raiſonnable & raiſonné, ſans lequel on ne voit en tous les genres que des productions languiſſantes. Ces fineſſes de goût & de réflexion s'étendirent

d'autant plus sur l'Architecture, qu'elle avoit moins de secours du côté de la Nature. Ces difficultés les irritèrent; ils s'en occupèrent, persuadés, avec vérité, que tout a une raison, & que, par le bon sens ou les rapports, il n'y a rien qu'on ne trouve & dont on ne puisse rendre compte avec de l'esprit. L'exécution suivit les réflexions.

Je n'entrerai point dans le détail des trois ordres inventés & traités par les Grecs. Ils pratiquèrent constamment le dorique & l'ionique; cependant ils admirent le corinthien qui ne parut que long-temps après les autres, & qui brilla dans les magnificences de la ville de Corinthe pour laquelle il fut inventé. Ce détail me conduiroit à un traité d'Architecture qui n'est nullement mon objet, & qui ne seroit pas convenable dans cette Académie: je continuerai donc mes réflexions sans pouvoir dire comment ces ordres ont été inventés, & sans vouloir même rapporter ce que Vitruve dit de cette invention. Son sentiment ne m'instruit point & me satisfait encore moins: il me suffit que les ordres aient été inventés & acceptés, le reste me paroît inutile; mais ce qui ne l'est point au sujet que je traite, ce sont les réflexions qui se trouvent liées à l'historique de l'art.

Liv. IV, ch. 1.

Malgré l'admiration que les Grecs peuvent m'inspirer, les hommes sont faits de telle sorte que les plus capables tombent dans une espèce d'abus; c'est en effet ce qui leur arriva, ils prodiguèrent leurs ornemens. Pausanias rapporte *que Scopas, Sculpteur, mais très-bon Architecte, rebâtit à Tégée le temple de Diane Aléa, qu'Aléus, roi d'Arcadie, avoit autrefois fait construire, & qui passoit pour le plus somptueux qui fût dans le Péloponnèse; il étoit composé de trois ordres d'Architecture.* Nous voyons-là que tous les avantages sont à peu près compensés dans la Nature, & que l'Architecture qui a sans doute acquis, entre les mains des Grecs, du côté du sublime & de l'élégance, a perdu nécessairement du côté de la solidité réelle & apparente avec laquelle les Egyptiens l'avoient conçue & traitée; aussi j'ai dit plus haut l'impression que je crois qu'ils auroient reçûe de l'Architecture des Grecs. Au reste,

Voy. de l'Arc. liv. VIII.

je ne dois point finir cet article ſans dire que les Grecs n'ont point inventé l'attique, quoique cette eſpèce de petit ordre qui ſurmonte & couronne les autres, porte un nom grec qui ſemble leur en accorder l'invention. Les monumens Egyptiens & Perſes nous préſentent encore aujourd'hui des preuves de la connoiſſance que ces anciens peuples en avoient; mais les Grecs, après lui avoir donné une meilleure proportion, & l'avoir orné de pilaſtres dont les dimenſions ſont arbitraires, y joignirent les cariatides, en mémoire de la priſe & de la ruine de la ville de Carie dans la Laconie, & cet ornement rendit ce petit ordre d'une grande richeſſe. Les Grecs ſurent d'ailleurs ſi bien allier la Sculpture avec l'Architecture par la diſtribution des places qu'ils lui donnèrent, qu'ils ſurpaſsèrent encore en ce point les Egyptiens qui ſemblent n'avoir introduit la ſculpture dans leurs bâtimens, que pour conſerver la mémoire de quelques cérémonies religieuſes, ou pour expliquer & accompagner les hiéroglyphes qui leur tenoient lieu d'inſcriptions.

Voilà donc l'Architecture non ſeulement paſſée dans la Grèce, mais la voilà perfectionnée au point d'être devenue un art; la voilà ſi bien arrêtée qu'on auroit eu peut-être plus de peine à altérer d'un module le dorique & l'ionique, qu'on n'en eut à ajoûter une corde à la lyre. Alors toute la Grèce ſe remplit de ſages & de nombreuſes magnificences; ce beau feu, ce beau génie brille de tous les côtés, éclate en tous les genres: car ſans parler de la Peinture, dont malheureuſement il ne nous reſte rien, & dont les auteurs anciens ont fait de ſi belles deſcriptions, la Sculpture n'avoit pas fait de moindres progrès. Ces belles proportions qui (s'il étoit permis de le dire) corrigent la Nature & ſervent à rendre ſon expreſſion plus élégante, cette belle facilité, ce beau travail, cette belle compoſition, ce beau choix de la Nature, cet heureux balancement, cet agréable contraſte caché avec tant d'art, cette belle ſimplicité qui ſeule conduit au ſublime, cette variété ſi préciſe dans la nobleſſe des paſſions, cette convenance dans l'expreſſion des muſcles & de la chair, toûjours

d'accord avec l'âge & l'état des perſonnages ; enfin la divinité repréſentée devinrent la manière & la façon d'opérer preſque générale des ſculpteurs Grecs. Les morceaux que les Romains nous ont heureuſement conſervés, nous ſervent tous les jours de règles & d'étude ; mais ſont encore plus le ſujet de notre admiration.

Quel charme pour l'imagination, quand elle ſe tranſporte dans ce pays des arts & de l'eſprit, dans le ſiècle de Périclès, temps que je regarde comme le plus bel inſtant de la Grèce! Avec quelle admiration je voyage au milieu d'un peuple de ſtatues de marbre & de bronze, élevées par les plus célèbres Artiſtes à l'honneur des héros ou des vainqueurs des jeux! Les marbres & la fonte ont perdu leur dureté, ils ſont la chair, ils ſont l'élégance même ; quelle variété ! quelle grandeur ! quelle clarté dans la ſimplicité de leurs attitudes! Les temples, les portiques, les théatres, les gymnaſes, les Académies, tout attire mes regards, & tout m'indique, même en les voyant de loin, le nom du Dieu qu'on y révère, & la deſtination particulière de chacun de ces bâtimens : ils ſe diſputent à l'envi mon attention, & ſont ornés d'une architecture d'autant plus belle qu'elle eſt convenable. Ce n'eſt point Athènes ſeule qui paroît ſi magnifique à mes yeux ; ce ſont toutes les villes qui travaillent avec ardeur pour l'emporter par la plus noble des émulations ſur les autres villes de la Grèce. Pour y parvenir, elles ſe rempliſſent de monumens érigés à l'honneur des morts, dans la vûe d'inſpirer à la jeuneſſe qu'elles élèvent, le deſir de s'immortaliſer avec elles par quelque vertu ou par quelque talent. Les chemins qui ſervent à parcourir ce beau pays, loin de m'ennuyer, m'ont inſtruit ; ils ont élevé mon courage par les trophées & les tombeaux dont les inſcriptions courtes m'apprennent, avec facilité & avec élégance, l'hiſtoire du pays, & me font admirer à chaque pas un évènement intéreſſant, une belle action, ou bien un trait qui flatte indifféremment l'un ou l'autre ſexe. De telles idées qui ne s'écartent point de la réalité, ſemblent repréſenter les pays des Fées, mais des Fées héroïques.

Je passe aux détails des arts par rapport à Périclès, & les faits s'écarteront peu de mon enthousiasme.

Rappelons-nous ce que dit Plutarque dans la vie de ce grand homme, & nous aurons une idée de la magnificence, ainsi que du nombre des temples & des édifices publics qu'il fit bâtir à Athènes. On sait qu'il y en avoit quelques-uns dont la dépense montoit à mille talens qui font quatre millions cinq cens mille livres de notre monnoie : quelle somme, sur-tout pour le peu d'étendue que la religion Payenne exigeoit dans son culte ! On est étonné, avec moi, de voir un si grand nombre d'ouvrages entrepris par un seul homme, & de les voir achevés & terminés sous ses yeux ; & dans quel temps ? Dans celui où ces Grecs, dont le goût étoit si délicat & si juste, convenoient eux-mêmes que tous les arts étoient arrivés à leur dernière perfection. Au reste, je ne pousse point mon goût pour les bâtimens au-delà des justes bornes qu'il doit avoir, & j'entre beaucoup dans la plaisanterie du musicien Stratonicus qui, selon Athénée, se trouvant dans Mylesia ville de Carie, où il aperçut beaucoup de temples & d'édifices publics, & fort peu d'habitans, s'écria, avant que de chanter dans la place, *temples, écoutez-moi.* Mais sans entrer dans le détail du bon ou du mauvais emploi que Périclès faisoit des fonds de la Grèce entière, il n'est pas douteux que cet emploi ne fût du goût des Athéniens, dont l'amour pour les arts & l'idée de la postérité étoient si vivement imprimés dans leur tête, que Périclès ayant demandé au peuple assemblé qui lui avoit reproché la dissipation des finances, *s'il trouvoit qu'il eût trop dépensé ; & le peuple ayant répondu, beaucoup trop, eh bien,* répartit Périclès, *ce sera donc à mes dépens & non pas aux vôtres ; mais je serai le seul qui mettrai mon nom à la dédicace des ouvrages dont vous vous plaignez : & le peuple lui ordonna de prendre au trésor, sans rien épargner, tous les frais nécessaires.*

Liv. VIII, c. 9.

Plut. vie de Périclès.

Je finirai cet article de Périclès & de l'Architecture dans la Grèce, par deux traits qui regardent Phidias, ce grand Artiste que l'envie fit succomber. Plutarque dit *que ce grand*

Ibid.

homme fut choïsi pour avoir l'intendance de tous les édifices ; quoique les Athéniens euſſent alors de grands Architectes & de très-habiles ouvriers : en effet, Callicratès & Ictinus firent le parthénon à cent pieds, c'eſt-à-dire, le temple de Pallas, qui avoit cent pieds en tout ſens. Corébus commença la chapelle des myſtères & des initiations à Eleuſis, poſa le premier rang de colonnes, qui eſt à rez de chauſſée, & les joignit à leurs architraves ; après ſa mort, Métagène, du bourg de Xypette, mit le cordon & plaça les colonnes qui ſont au-deſſus ; & Xénoclès, du bourg de Cholargue, acheva le dôme, la lanterne qui eſt au deſſus du ſanctuaire. En ſuppoſant la traduction de M. Dacier exacte; car, ſans faire tort à leur mérite, les Savans de tous les pays également me ſont toûjours ſuſpects dans ce qu'ils rapportent des arts, je dirai que ces deux ordres élevés dans cette forme carrée, me paroiſſent peu agréables; ils ſont plus, ils m'étonnent, mais moins encore que la ſingularité de la lanterne ou du dôme, dont il me ſemble que nous avons peu d'exemples dans l'Architecture ancienne : ainſi je n'ai pas voulu les paſſer ſous ſilence; car ils peuvent fournir des critiques ou des éclairciſſemens. D'ailleurs le choix que Périclès fit de Phidias pour exécuter ſes grandes entrepriſes d'Architecture, lui qui n'étoit connu que pour exceller dans la Sculpture, me paroît mériter quelque conſidération; ce fait confirme l'opinion que j'ai communiquée ſur le génie des arts, ce feu général qui les conduit & les domine tous : en conſéquence je crois donc que l'Architecture étant une fois inventée & les règles inconteſtablement arrêtées, un Peintre & un Sculpteur peuvent être bons Architectes, & que ce même génie des arts ne rendra pas un Architecte capable de peindre une action, ni d'exécuter une figure en marbre ou en fonte. Cette opinion ne fait point de tort à l'eſprit; elle ne regarde que la main & la pratique.

Le ſecond paſſage que j'ai promis de rapporter, me fournit une critique contre Plutarque en particulier, ainſi qu'en général contre tous ceux qui, voulant écrire ſur les arts, ne les ſavent point, ou ne daignent pas conſulter ceux qui

les

les ſavent. Cet auteur, ſi reſpectable d'ailleurs, dit donc, avec ſurpriſe, que ce même Phidias accuſé de vol, c'eſt-à-dire, de n'avoir point employé toute la matière qu'on lui avoit donnée, eut la poſſibilité d'ôter, pour ſa juſtification, l'or de la ſtatue de Minerve. Aſſurément une draperie de métal attaché ſur une ſtatue de quelque matière qu'elle ſoit, ne tenant, comme elle ne peut faire autrement, qu'avec des vis & des écrous perdus dans les plis, s'enlève à volonté; comment un homme d'eſprit peut-il donner place dans ſon hiſtoire à un pareil étonnement, ſur-tout quand il fait entendre que Phidias avoit prévû cette accuſation ? Laiſſons les Grecs continuer leur goût pour les arts, les pratiquer avec tant de ſupériorité, ouvrir leurs écoles aux étrangers qui abordoient de tous côtés pour s'inſtruire, & fournir en même temps des Artiſtes aux trois parties qui compoſoient le monde alors; & paſſons aux Romains.

La fondation de ce peuple & les guerres continuelles qu'il a ſoûtenues, rendent ſon éloignement pour les arts, &, ſi l'on veut, ſa barbarie en ce genre très-excuſable, pendant le temps que la République a ſubſiſté. Cependant les égoûts bâtis au commencement de la fondation de Rome avec une grandeur, une ſolidité & une juſteſſe de niveau également admirables, me cauſent autant de ſurpriſe par réflexion, que leur vûe m'a cauſé d'admiration. Il eſt à préſumer que les Etruſques ont fourni aux Romains les moyens de cette exécution; & quoique ces égoûts aient été réparés un grand nombre de fois, & qu'il n'y ait peut-être plus rien aujourd'hui de leur première bâtiſſe, il eſt conſtant qu'ils ont été conſtruits ſous le règne de Tarquin l'ancien, dans la forme & dans la diſpoſition où nous les voyons, & dans laquelle ils ſubſiſteront long-temps. Tarquin le Superbe fit bâtir le temple de Jupiter Capitolin; cette entrepriſe & la montagne qu'il vouloit mettre de niveau, indiquent des idées de grandeur & de magnificence qui ſe ſeroient ſans doute perpétuées à Rome, ſi le même gouvernement y avoit ſubſiſté. Les ſtatues des premiers Rois, dont parle Pline, celle de l'augure

Navius élevée sous le règne de Tarquin l'ancien; enfin celles de Clélie & d'Horatius Coclès, sont des ouvrages que, selon mes conjectures, j'attribuerois aux Etrusques: mais le char de terre cuite qui devoit être posé sur le haut du temple de Jupiter Capitolin, & que l'on continua de travailler en Etrurie sous les premiers consuls, m'engage à parler avec certitude de la communication des Romains avec les Etrusques, & des secours qu'ils en tiroient par rapport aux arts; au reste, tous ces faits sont tirés de Pline & autorisés par Tite-Live.

Liv. I.

On entrevoit encore quelques traces de la culture des arts dans les commencemens de la République, puisqu'après l'expulsion des Tarquins par Brutus, les Romains érigèrent à leur libérateur, une statue qui, dans la suite, suivant le témoignage de Dion, fit place à celle de Jules César. Mais il faut convenir que ces traces n'ont pas fait de grandes impressions ni jeté de profondes racines: en effet, que produisirent alors les arts, à la réserve de quelques bâtimens solides, mais dépourvûs de toute architecture & de tout ornement, tels que le trésor public bâti de grandes pierres, le mur de brique qui soûtient cette fameuse tribune aux harangues, dont la forme n'a rien que de très-commun, & enfin la prison bâtie au pied du Capitole, sur laquelle on a élevé l'église de S.t Joseph, monument très-peu considérable, qui ne consiste qu'en un caveau, dans la construction duquel on a employé de très-gros quartiers de pierre? Ces bâtimens, comme on en peut juger par le simple récit, donnent une médiocre idée du goût des anciens Romains: ils ne pouvoient en avoir davantage; le peuple & le Sénat étoient esclaves de leur liberté, ils n'avoient aucune autre idée, ils ne commerçoient ni ne communiquoient avec aucun peuple. Ennemis de tous leurs voisins, ils ne pensoient qu'à la guerre, ils vouloient étendre leurs conquêtes, entretenir leur valeur, occuper leurs citoyens, les détourner de toute espèce de révolte; ils aimoient mieux un soldat que dix ouvriers que leur pays même ne pouvoit produire; enfin ils avoient soûmis l'Etrurie, & ce peuple avoit embrassé la façon

Liv. XLIII.

de penſer de ſes vainqueurs. Ajoutez à de ſi fortes raiſons, qu'ils étoient pauvres, & la magnificence, de quelque nature qu'elle ſoit, eſt incompatible avec la pauvreté. Il ne faut donc citer les Romains pour avoir pratiqué l'Architecture & la Sculpture que ſur les fins de la République, c'eſt-à-dire, quelque temps avant Jules Céſar ; mais principalement ſous le règne d'Auguſte. Ce fut alors que les dépouilles de la Grèce qui, long-temps auparavant, avoient décoré la ville de Rome, furent imitées : ce fut alors qu'elles arrivèrent en plus grand nombre, & que les Grecs, artiſtes en tous les genres, ſuivirent en foule leurs vainqueurs. Par conſéquent on ne peut guère ſéparer le goût des Grecs de celui des Romains ; il eſt vrai que ceux-ci ont conſervé l'ordre toſcan qui ſans doute avoit régné conſtamment dans l'Italie, malgré la révolution arrivée en Etrurie : quoi qu'il en ſoit, ils aſſocièrent cet ordre aux trois autres qu'on leur apporta de Grèce ; il eſt encore vrai qu'ils inventèrent, ou qu'on inventa chez eux, l'ordre compoſite qui n'eſt, comme on le ſait, qu'un mélange de l'ionique avec le corinthien, & dont on peut aiſément ſe paſſer : cependant l'Architecture a depuis ce temps-là conſervé ces cinq ordres.

Les architectes Grecs commencèrent donc à travailler à Rome & à ſeconder le luxe & la magnificence des Empereurs & des particuliers : il paroît, ſi l'on s'en rapporte à Vitruve, que les Romains en avoient produit quelques-uns ; mais indépendamment du peu de talent qu'il ſemble que la Nature leur ait accordé du côté des arts, ce qu'ils ont produit en ſculpture eſt peu ſatisfaiſant : leurs figures ſont courtes, elles ſont lourdes, ſans élégance & ſans aucun ſentiment ; ainſi ne me ſéparant jamais de ces rapports d'un art à l'autre, j'ajoûterai, pour confirmer le peu d'opinion que j'ai de leur mérite, que preſque tous les architectes Romains, dont on nous a rapporté les inſcriptions trouvées ſur les tombeaux ou ailleurs, portent le titre d'*affranchis*, & ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on a attribué à l'eſclavage de tous les Artiſtes, le peu de progrès que les Romains ont fait dans les arts.

Au reſte, la quantité d'auteurs que Rome a produits pour écrire ſur les architectes Grecs, & dont nous avons malheureuſement perdu les ouvrages, prouve très-ſolidement qu'ils ne pouvoient ſéparer leurs idées, & qu'en penſant à l'Architecture, ils avoient toûjours la Grèce préſente à l'eſprit; mais les plus beaux ouvrages de Rome ſont une plus forte preuve que leurs auteurs, ſoit Romains, ſoit Grecs, l'avoient encore davantage dans l'idée, en quoi ils ne ſont point à blâmer, bien au contraire. Par la même raiſon, Vitruve à qui nous avons l'obligation d'un très-bon traité d'Architecture, nous a conſervé pluſieurs uſages des Romains & pluſieurs traits de leur hiſtoire; car on voit qu'il vouloit paſſer pour ſavant, & que c'eſt à cette ambition que nous devons un ouvrage que ſon peu d'occupation dans ſon art lui laiſſoit le temps de faire. Vitruve, dis-je, qui me paroît un meilleur bâtiſſeur qu'un Architecte de génie, nous aura conſervé dans ſon ouvrage beaucoup d'idées & de façons de penſer des Grecs, générales & particulières. Je crois même en avoir démêlé quelques-unes; mais avant que de les rapporter, je dois repréſenter les différences que le goût ou les beſoins de chaque nation ont pû apporter dans leurs bâtimens publics. Premièrement, il me paroît que les Grecs ont toûjours été conſtans dans la forme du carré long qu'ils ont donnée à leurs temples, au lieu que les Romains les ont conſtruits de forme circulaire, carrée, &c. Secondement, la différence des ſpectacles a engagé ceux-ci à bâtir des amphithéatres, & l'affluence des ſpectateurs a obligé de les faire d'une étendue immenſe. Troiſièmement, il y a eu des différences par rapport aux théatres, ſoit pour les plans, ſoit pour les élévations. Mais ſi les Romains ont conſtruit des maſſes de bâtimens auſſi conſidérables que le coliſée & le théatre de Marcellus, dont, par parenthèſe, les colonnes n'ont point de baſes, ce qui prouve que les Romains ont imité les Grecs en tout; s'ils ont conſtruit des aquéducs d'une ſi grande étendue, & des chemins ſi magnifiques, je ne vois en eux que des moyens plus grands, auxquels ils ont proportionné leur

exécution. D'ailleurs ils étoient les maîtres du monde, accoûtumés de plus à mettre toûjours la guerre à profit, ils employoient des milliers d'eſclaves, ou pluſtôt tous les peuples qu'ils avoient ſoûmis, aux conſtructions qu'ils avoient envie de faire, non ſeulement dans les provinces conquiſes, mais dans Rome même; au lieu que les Grecs tiroient tout, hommes & argent de leur propre fonds & de leur petit pays. Auſſi l'on peut dire, avec aſſurance, que les Romains, à la place & dans la ſituation des Grecs, n'auroient ni laiſſé le moindre monument, ni fait un pas pour la culture & le progrès des arts; il ſemble en un mot qu'ils n'ont travaillé ou pluſtôt fait travailler en ce genre, que par l'idée d'autrui, & parce qu'on leur a dit que ces ſortes de choſes étoient belles & convenables à de grands & de puiſſans peuples. Cependant le luxe & la magnificence des Empereurs ont encore produit à Rome des bâtimens d'un genre qu'il ne paroît pas que les Grecs aient jamais exécuté; ce ſont les thermes ou les bains, tels que celui de Dioclétien, dont on peut voir la deſcription & l'élévation tirées de ſes ruines qui ſubſiſtent encore, & qui ont été gravées avec beaucoup de ſoin par Jérome Coke, ſur les deſſeins très-détaillés d'un architecte Flamand nommé *Sébaſtien de Oya* *. La différence des nations en a également apporté dans les places publiques, dont il me paroît convenable de dire un mot. Ce que je vais en rapporter eſt tiré de Vitruve, de la traduction de M. Perrault, à laquelle on ne ſauroit donner trop d'éloges; voici ce qu'il en dit: *Les places publiques, chez les Grecs, ſont carrées, & ont tout à l'entour de doubles & amples portiques dont les colonnes ſont ſerrées les unes contre les autres, & ſoûtiennent des architraves de pierre ou de marbre avec des galeries par haut; mais cela ne ſe doit point pratiquer ainſi dans les villes d'Italie, parce que l'ancienne coûtume étant de faire* Liv. V, ch. 1.

* Tous les Architectes qui ont traité des antiquités, ont donné le plan de ces thermes, mais celui-ci a pouſſé l'exactitude plus loin; il vivoit au milieu du XVI.e ſiècle, & ce fut le cardinal de Granvelle qui, par ſes libéralités, le mit en état d'exécuter cette entrepriſe. Le recueil de ces deſſeins gravés à Anvers, eſt d'une exceſſive rareté.

voir au peuple les combats de gladiateurs dans les places, il faut, pour de tels ſpectacles, qu'elles aient autour des entre-colonnemens plus larges, & que ſous les portiques, les boutiques des changeurs & les galeries au deſſus, aient l'eſpace néceſſaire pour faire le trafic & pour la recette des deniers publics. Ce paſſage donne tout à la fois une deſcription générale des places publiques d'Italie & de Grèce: nous pouvons, ce me ſemble, rapporter celles d'Égypte à cette dernière; car, à la réſerve du temps des Empereurs dans Rome & un peu auparavant, dans aucun pays de l'antiquité, les maiſons des particuliers n'ont été ni auſſi magnifiques, ni auſſi étendues que les nôtres: ainſi ces colonnades, ou ces portiques, produiſoient un coup d'œil ſuperbe, en même temps qu'ils cachoient les maiſons des particuliers, auxquelles on a demandé depuis, non ſeulement un extérieur magnifique, mais qu'on a ſoûmiſes à une ſymmétrie exacte.

Voici encore quelques paſſages de ce même Vitruve, qui ont trop de rapport à mon ſujet pour être négligés. Il dit:

Liv. 1. *Si on a égard à chaque choſe, on ne fera point de toit au temple de Jupiter Foudroyant, ni à celui du Ciel, non plus qu'à celui du Soleil ou de la Lune; mais ils ſeront découverts, parce que ces divinités ſe font connoître en plein jour & par toute l'étendue de l'Univers: par une ſemblable raiſon les temples de Minerve, de Mars & d'Hercule ſeront d'ordre dorique, parce que la vertu de ces divinités a une gravité qui répugne à la délicateſſe des autres ordres; au lieu que Vénus, Flore, Proſerpine & les Nymphes des Fontaines en doivent avoir d'ordre corinthien, d'autant que la gentilleſſe des fleurs, des feuillages & des volutes dont cet ordre eſt embelli, paroît fort convenable à la délicateſſe de ces Déeſſes, & cela ſemble contribuer beaucoup à la bienſéance, comme auſſi de faire les temples de Junon, de Diane, de Bacchus & des autres Dieux de cette eſpèce, d'ordre ionique, parce que le milieu que cet ordre tient entre la ſévérité du dorique & la délicateſſe du corinthien, repréſente aſſez bien la nature particulière de ces divinités.* Que de ſineſſe dans ces réflexions! Voilà les idées dont je parlois

il y a quelques momens, & que je ne puis m'empêcher de regarder comme une tradition des Grecs. Il faut avoir non ſeulement ſenti, mais inventé les rapports des ordres pour les voir avec cette délicateſſe, & les appliquer auſſi convenablement aux divinités, ou pluſtôt aux paſſions que ces peuples adoroient. Je finirai ce Mémoire, déjà trop long pour ſon peu de ſolidité, par cet autre paſſage que j'ai trouvé dans l'avant-propos du premier livre de Vitruve.

Il avoit appris, dit-il, *de ſes maîtres qu'il faut qu'un Architecte attende qu'on le prie de prendre la conduite d'un ouvrage, & qu'il ne peut, ſans rougir, faire une demande qui le fait paroître intéreſſé, puiſqu'on ſait qu'on ne ſollicite pas les gens pour leur faire du bien, mais pour en recevoir ; car que peut-on croire que penſe celui que l'on prie de donner ſon bien pour être employé à une grande dépenſe, ſinon que celui qui le demande eſpère y faire un grand profit au préjudice de celui à qui il le demande : c'eſt pourquoi on prenoit garde autrefois, avant que d'employer un Architecte, quelle étoit ſa naiſſance, & s'il avoit été honnêtement élevé ; on ſe fioit davantage à celui dans lequel on reconnoiſſoit de la modeſtie, qu'à ceux qui vouloient paroître fort capables. La coûtume auſſi de ce temps-là, étoit que les Architectes n'inſtruiſoient que leurs enfans & leurs parens, ou ceux qu'ils croyoient capables des grandes connoiſſances qui ſont requiſes en un Architecte, & de la fidélité duquel ils pouvoient répondre.*

Les Romains ſe conduiſoient ſi différemment dans les arts, en ne les faiſant exercer que par des eſclaves ou des affranchis, qu'on ne peut ſe diſpenſer d'attribuer ces idées aux Grecs, & de conclurre, puiſque Vitruve parle *de ſes Maîtres*, qu'il avoit étudié ſa profeſſion en Grèce ou ſous des Grecs établis à Rome, qui lui avoient répété ce qu'on diſoit & ce qu'on pratiquoit chez les Grecs.

DE LA PERSPECTIVE DES ANCIENS.

Par M. le Comte DE CAYLUS.

12 Août 1749. JE ne regarde ce que je vais avancer ſur la perſpective des Anciens, que comme un ſupplément à l'excellent morceau imprimé dans le VIII.e volume de nos Mémoires, que M. l'abbé Sallier a donné ſur la même matière : je ne puis mieux faire que d'y renvoyer pour les citations des auteurs qui prouvent notre ſentiment; & ſi j'en rapporte quelques-unes, c'eſt qu'il ne les aura pas employées. Ce n'eſt donc que dans la vûe de compléter ce ſujet, & de parler en Artiſte d'une choſe dont il a parlé en homme de Lettres des plus éclairés : au reſte je ne donnerois pas ce Mémoire, s'il ne l'avoit vû & approuvé.

ARTICLE I. Il eſt conſtant que l'imitation eſt non ſeulement la première règle de la Peinture, mais qu'elle eſt ſon principe, ſa ſource, enfin ce qui lui a donné la naiſſance; il eſt conſtant encore qu'il ne faut pas avoir eu une connoiſſance & une pratique bien étendues dans ce même art, pour avoir exprimé ou indiqué, dès le premier inſtant qu'il a été exercé, le fuyant, la diminution & la dégradation que la Nature préſente & deſſine de tous les côtés : c'eſt ce qu'on appelle *perſpective*, c'eſt-à-dire, le changement & la diminution que l'air pour la couleur, & la diſtance pour le trait, apportent ſur les objets expoſés à notre vûe.

La perſpective de la couleur a peut-être été plus long-temps à s'établir : les Peintres auront été plus long-temps retenus par le défaut des moyens; & quand la pratique & l'uſage leur ont fourni ces mêmes moyens, je crois qu'ils ont vû quelque temps cette diminution de la couleur, & même les dégradations du trait les plus compliquées & les moins naturelles, ſans oſer les exprimer, dans la crainte de n'être point entendus.

En

En effet, quelle devoit être à cet égard la réſerve des anciens Peintres, puiſque même encore aujourd'hui l'on eſt obligé d'éviter des figures telles que la perſpective peut les donner, parce qu'elles ne ſont point heureuſes? N'entend-t-on pas tous les gens du monde dire, en voyant un raccourci, *il n'y a jamais eu de bras ou de jambe faits de cette façon;* ou s'écrier, en conſidérant le fonds d'un tableau, *mais ce n'eſt point là tel bâtiment, je n'en ai point vû de cette couleur, jamais il n'y a eu de ſi petites maiſons, &c!* Car ces mêmes gens, qui d'ailleurs ont de l'eſprit & des connoiſſances, mais qui n'ont jamais réfléchi ſur la Nature, & moins encore ſur l'imitation, ne reconnoîtront pas leur ami deſſiné de profil ou des trois quarts, parce qu'ils n'en ont jamais été frappés qu'en face. Mais laiſſons ce public & même ces gens du monde qui font le malheur des arts & de toutes les connoiſſances qu'ils n'ont pas, & revenons à la perſpective, après être convenus que les premiers Peintres ont été long-temps ſans oſer exprimer celle de la couleur, & peut-être celle du trait.

Il faut remarquer que la perſpective s'étend ſur tous les objets les plus voiſins de l'œil, & que le monde en général ne connoît que celles qui, repréſentant des bâtimens & des architectures ſur des plans dégradés, en portent le nom par excellence. J'eſpère faire ſentir plus en détail cette partie de l'art, & qui lui eſt ſi néceſſaire.

Pour ſe convaincre de la facilité avec laquelle tous les hommes ont pû remarquer la perſpective, & par conſéquent l'exprimer, il ſuffit de regarder par l'angle un bâtiment un peu élevé & de quelqu'étendue dans ſa longueur : on ſera frappé de l'abaiſſement proportionnel de ſon trait dans toutes ſes parties, ainſi que de la dégradation de ſa couleur; & dès-lors on concevra que tout Peintre, ſans être obligé de paſſer par les règles, a dû néceſſairement exprimer ce qu'il voyoit auſſi clairement & auſſi conſtamment.

L'imitation ſeule, un raiſonnement des plus ſimples, enfin l'art lui-même nous prouvent donc inconteſtablement, que

tous les peuples qui ont connu le deſſein, ont dû avoir une idée plus ou moins juſte & plus ou moins étendue, mais toûjours conſtante de la perſpective. Cependant on a voulu en refuſer la connoiſſance aux Grecs, les peuples de la terre qui ont pouſſé plus loin la connoiſſance, le ſentiment, la fineſſe & l'exécution des arts. S'ils n'euſſent point connu la perſpective, auroient-ils conduit l'imitation juſqu'à tromper les hommes mêmes? Auroient-ils élevé ces ſuperbes ſcènes, & décoré ces immenſes théatres d'Athènes avec tant de grandeur & tant de dépenſe? Un peuple ſi fin & ſi délié en toutes choſes, auroit-il ſoûtenu la vûe d'un amas confus d'arbres, de bâtimens, enfin celle d'un ſpectacle de deſordre, tel qu'il auroit été néceſſairement ſans ce premier principe, dont la Nature fournit à chaque inſtant des exemples ſi faciles à comparer?

M. Perrault, dans ſon parallèle des Anciens & des Modernes, eſt un de ceux que j'attaquerai le plus dans ce Mémoire. Cet homme, peu philoſophe, dans quelque ſens qu'on veuille prendre ce mot, eſt, à mon avis, un modèle parfait de la prévention, puiſqu'il a voulu tout ſoûmettre indifféremment à ſon ſiècle: il ſe peut auſſi que l'eſpérance de ſe faire un nom, l'ait engagé à ſoûtenir d'auſſi mauvaiſes thèſes; mais il n'a pas eu plus de ſuccès que tous ceux qui ont couru la même carrière, c'eſt-à-dire, qui ont attaqué les Anciens & les ont voulu trop dégrader: car il eſt permis d'attaquer l'Antique & les Anciens; les hommes peuvent-ils être exempts de tout défaut? Quoi qu'il en ſoit, je puis répondre des erreurs de M. Perrault dans ce qui regarde les arts, & je vais faire mes efforts pour en donner la preuve. Je me tairai ſur les autres articles que le célèbre M. Huet a relevés; trop heureux de pouvoir du moins, ſur une ſi petite partie, penſer comme un homme ſi ſavant: ce qu'on en peut lire dans ſon *Huetiana*, en eſt une preuve; & l'on ſait que cet *Ana* n'eſt point comme les autres, puiſqu'il eſt compoſé de différentes Diſſertations ou de morceaux qui n'avoient point encore paru, & que l'on ne peut trouver que dans ce recüeil.

La peinture ancienne, au moins la plus parfaite & la plus terminée, n'exiſte plus pour nous convaincre du degré auquel les Anciens ont porté la perſpective; il eſt certain qu'au ſiècle même d'Auguſte les tableaux de Zeuxis & d'Apelle, de Protogène & des autres grands peintres du bon temps de la Grèce ſe diſtinguoient à peine, tant la peinture en étoit évaporée, effacée, & le bois vermoulu; car les tableaux portatifs n'étoient peints ſur aucune autre matière, du moins nous ne l'apprenons d'aucun hiſtorien. Que nous reſte-t-il aujourd'hui pour établir notre jugement, ſoit pour attaquer, ſoit pour défendre? Quelques peintures ſur la muraille que nous ſommes trop heureux d'avoir, mais que notre goût pour l'antique ne doit pas nous faire admirer également. Toutes belles qu'elles puiſſent être à de certains égards, il eſt certain qu'on ne peut les comparer à ces ſuperbes tableaux dont les auteurs anciens ont fait de ſi grands éloges, dont ils parloient à ceux mêmes qui les admiroient avec eux, à ceux qui ſentoient tout le mérite des chefs-d'œuvres de ſculpture, ſur leſquels on ne peut ſoupçonner ces auteurs de prévention, puiſque nous en jugeons, & que nous les admirons tous les jours, & qu'enfin nous ſavons qu'ils étoient également employés à la décoration des temples & des autres lieux publics. Ces arts ſe ſuivent; je le dirai ſans ceſſe, & j'ajoûterai qu'il eſt phyſiquement impoſſible que l'un fût élégant & ſublime, tandis que l'autre auroit été réduit à un point de platitude & d'imperfection, telle que ſeroit en effet une peinture ſans relief, ſans dégradation, enfin ſans ce qu'on appelle l'intelligence & l'harmonie, parties de l'art, qui toutes, quoiqu'elles ne paroiſſent pas appartenir directement à notre objet, doivent cependant être compriſes ſous le nom de la perſpective dont elles ſont partie.

Dans le nombre prodigieux des peintures qu'on dit que le roi de Naples a fait retirer des ruines d'Herculanum, ſi l'on pouvoit raiſonner ſur ce qu'on n'a point vû, j'inſiſterois beaucoup ſur un ſujet de compoſition dont on nous parle depuis long-temps, & qui repréſente, dit-on, une ſcène parée de ſes chœurs. La perſpective du trait doit au moins s'y faire

ſentir, ſuppoſé, comme il y a beaucoup d'apparence, que la couleur ait ſouffert. Si ce fait eſt vrai, cet exemple devroit abſolument détruire la prévention qui règne encore dans l'eſprit de quelques Savans, qui croient ſur la foi d'autrui, que les Anciens ne connoiſſoient point la perſpective. On ne ſauroit trop comprendre la profondeur des racines que cette prévention a jetées, & par conſéquent la difficulté que l'on trouve à les arracher. Je me flatte encore que les deſſeins gravés que le roi de Naples fait eſpérer depuis long-temps à toute l'Europe, ſerviront à confirmer, & peut-être à faire paſſer un ſentiment dont l'art ſeul me paroît donner des preuves claires & ſuffiſantes. C'eſt en conſéquence de cette idée que j'en parle aujourd'hui : car, en vérité, toutes ces peintures d'Herculanum me paroiſſent bien ſuſpectes ; & j'avoue que j'ai toutes les peines du monde à me perſuader qu'une ville de province, telle qu'Herculanum, pût offrir ſur ſes murailles une ſi grande quantité de peintures, & qui, s'il en faut croire ceux qui en parlent, ſont de toute beauté. Cependant, quelqu'opinion qu'on puiſſe en avoir, il faut convenir que ces ouvrages n'ont point été faits par des Grecs, ou du moins dans le temps que les arts floriſſoient dans la Grèce : ils ne peuvent avoir été faits que par des Italiens, ou des Grecs du ſecond ordre, bien des ſiècles après la mort d'Apelle ; & pour les juger ſainement, il faudroit encore pouvoir les comparer avec les morceaux que nous ne ſaurions jamais avoir.

J'ai vû bien des gens prétendre que les couleurs dont les Anciens ſe ſervoient, ne leur permettoient pas d'arriver aux mêmes tons que les nôtres. Cependant ils employoient des terres & des préparations chymiques pareilles à celles que nous employons ; la ſeule différence, c'eſt que les nôtres ſont broyées avec de l'huile, & que les leurs ne l'étoient qu'avec des blancs d'œuf, de la gomme, & d'autres drogues propres à les lier & à leur donner de la conſiſtance. La préparation des Anciens étoit enfin telle que notre guaſſe, dont les couleurs ſont en effet également hautes & tout autant éclatantes

que notre peinture à l'huile. J'ai vû des morceaux de ce genre, exécutés par Rubens, par Tintoret & quelques autres grands maîtres, qui égaloient leurs plus beaux tableaux du côté de la force. Si, sans avoir la même expérience que les Anciens, nous avons fait de si belles choses en détrempe, que n'ont-ils pas dû produire, eux qui pratiquoient sans cesse cette espèce de peinture, & qui n'en connoissoient point d'autre? En un mot, notre couleur à l'huile n'a d'autre avantage que de résister plus long-temps à l'humidité, & de pouvoir souffrir qu'en la lavant simplement on enlève la crasse & la poussière qui peuvent s'être amassées dessus. Ils avoient donc tous les moyens d'exprimer la perspective aërienne, puisque tout peintre peut faire sentir, avec le simple crayon, la rondeur des corps, simple apparence qui n'est produite que par la place des ombres. Ainsi tout ce qu'on peut dire en général, c'est qu'il paroît que si nous avons gagné du côté des noirs & que nous ayons perdu du côté des clairs, ce n'est point la faute de leurs couleurs: les Anciens, autant que j'en puis juger, aimoient à promener leurs yeux dans toutes les parties de leurs tableaux, imitant en cela la Nature qui ne redoute rien; & l'on n'ignore pas qu'il en est de l'harmonie d'un tableau comme d'un concert, dont il est libre de monter le ton plus ou moins haut. Aussi, généralement parlant, on peut dire que nous cherchons souvent par paresse & par négligence des oppositions trop fortes, d'autant plus à redouter, que notre préparation à l'huile fait pousser les couleurs & ne les noircit que trop, inconvéniens que les Anciens n'étoient pas à portée d'éprouver, puisque leurs ouvrages subsistoient beaucoup plus long-temps, & sans aucune altération, par la nature de leur pratique.

Quant aux règles de la perspective, elles ne sont que des pratiques que la connoissance de l'optique présente naturellement à l'esprit du peintre, & dont elle démontre la vérité & même la nécessité dans les productions de son art.

Il est certain que les Anciens ont connu l'optique dans toute l'étendue que demande la perspective; du moins il est

aisé de s'en convaincre par la lecture de l'ouvrage d'Euclide, traduit en différentes langues, tantôt sous le nom de traité d'optique, tantôt même sous celui de traité de perspective *(a)*. On sait d'ailleurs que cet auteur vivoit près de trois cens ans avant J. C, & qu'il n'a guère fait autre chose dans tous ses ouvrages, que de rédiger dans la forme géométrique, les découvertes mathématiques des siècles qui l'avoient précédé. Aussi nous lisons dans l'histoire de la peinture, que Pamphile, qui vivoit quatre-vingts ans avant Euclide, & qui fut le maître d'Apelle, avoit étudié avec soin la géométrie & l'optique dans la vûe de porter son art à la perfection, & qu'il réussit. D'ailleurs les ouvrages d'Apelle & de Protogène, cités dans le Catalogue de Junius, étoient proprement des cours de peinture, dans lesquels il ne faut pas douter que la perspective ne fût traitée à fond.

De picturâ Veterum, p. 55.

Mais, dira-t-on, si les Anciens ont connu les pratiques de la perspective, pourquoi n'en trouve-t-on aujourd'hui aucune trace dans les livres qui ont échappé aux injures du temps & à la fureur des Barbares? Je réponds à cela qu'il est certain que les meilleurs peintres de l'antiquité avoient publié les secrets de leur art dans des traités de la peinture en général, ou de quelqu'une de ses parties; la liste de ces ouvrages, dont les auteurs nous sont encore aujourd'hui connus, seroit longue & ennuyeuse. Tous ces ouvrages de l'antiquité ont péri, tandis qu'un grand nombre d'autres, même assez frivoles, se sont conservés; & il n'y a rien en cela qui doive étonner ceux qui ont quelque connoissance des manuscrits anciens qui renferment & qui exigent des desseins ou des miniatures. Pour remplir les bibliothèques des livres des poëtes, des orateurs, des historiens & des autres écrits de ce genre, il suffisoit d'avoir des gens qui sussent écrire: mais il falloit trouver, pour les livres de ces grands maîtres de la peinture, des copistes bons desinateurs & intelligens dans la matière qu'ils transcrivoient; c'est ce qui semble

(a) La perspective de Chantelou sieur de Chambrai, n'est que la traduction françoise de l'optique d'Euclide.

ne s'être point rencontré depuis treize ou quatorze cens ans, temps le plus éloigné où remontent les anciens manuscrits *(b)*. L'auteur qui a traduit en françois le traité de Léonard de Vinci sur la peinture, avoue qu'il lui eût été impossible de publier cette traduction, sans l'avantage que son siècle a eu par-dessus les Anciens, d'avoir trouvé la gravûre & l'imprimerie.

Enfin pour achever de mettre cette réflexion dans tout son jour, il est à propos de remarquer que de tous les écrits de l'antiquité sur l'architecture, il ne nous en reste plus aucun autre que celui de Vitruve; encore avons-nous perdu la partie qui contenoit ses profils & ses démonstrations linéaires, dont l'auteur avoit fait un livre particulier & le couronnement de tout ce bel ouvrage. Ainsi, comme les écrits des Anciens sur les règles de la perspective demandoient aussi dans les copistes de l'intelligence & du dessein, il ne faut pas s'étonner que ces écrits se soient perdus.

Si d'aussi fortes probabilités & autant d'autorités ne subsistoient pas, je ne serois pas moins persuadé que ces sortes d'ouvrages ont existé; il ne faut pas avoir poussé la connoissance des mathématiques aussi loin que les Grecs pour trouver les règles de cette espèce de géométrie pratique, dont les corps présentent sans cesse une étude qui ne peut jamais varier.

Il n'est que trop prouvé que nous n'avons plus, & que nous ne pouvons jamais avoir les véritables morceaux de comparaison. Ceux qui nous restent (je parle toûjours avant la découverte d'Herculanum) représentent en général des figures seules exécutées sur des fonds vagues *(c)* & d'une seule couleur: dans le nombre nous avons même très-peu de sujets composés de plusieurs figures; les uns & les autres

(b) Chantelou de Chambrai, dans son traité de la perfection de la Peinture.

(c) Voyez le traité de l'origine & de la décadence de la Peinture chez les Grecs & chez les Romains, par George Turnbuſt, *Londres, 1740*; & le livre de Peintures antiques gravées par Pietro-Santo Bartoli, & publié à Rome en 1706, *in-fol.*

ſont peints à freſque de la même manière que nous peignons aujourd'hui. Je crois qu'il eſt néceſſaire de rendre compte de la façon dont elle ſe pratique. On prépare la quantité d'enduit que le peintre a réſolu de peindre dans ſa journée, & il ne peut y retoucher lorſque l'enduit eſt ſec; ce qui arrive à la fin de cette même journée: par conſéquent il faut une grande pratique & une grande facilité pour ce genre de peinture, puiſqu'il faut abattre l'enduit, en refaire un autre & recommencer, ce qui ſouvent fait des coutures ou des ſéparations dans l'ouvrage. Pour éviter ces inconvéniens, il faut avoir l'accord de la machine ou de la compoſition entière toûjours préſent à l'eſprit; en même temps que l'on termine chaque partie au degré néceſſaire. On ſent qu'on eſt plus à ſon aiſe & qu'on a plus de liberté d'eſprit quand on peint un tableau à détrempe ou à l'huile, ſur lequel on peut revenir auſſi ſouvent qu'on le juge convenable.

Toutes les manières de peindre des anciens ſe réduiſent donc à trois: l'encauſtique avec de la cire fondue dont j'ai rendu compte; la détrempe dont nous ne jugerons jamais, & la freſque, qui eſt la ſeule dont nous pouvons encore juger. La nôce Aldobrandine eſt un des plus grands morceaux qui nous ſoit reſté des peintures de l'ancienne Rome; la ſimplicité & la nobleſſe de ſon ordonnance mériteront toûjours qu'on en faſſe mention, juſqu'à ce que d'autres peintures antiques paroiſſent avec aſſez de mérite pour obſcurcir celui qu'elle a ſans doute à nos yeux. Sa couleur eſt comme celle de toutes les freſques qui n'ont jamais autant de brillant que nos peintures à l'huile, quoique le Corrège, le Lanfranc & quelques autres aient fait des choſes prodigieuſes en ce genre: mais la touche en eſt libre & pleine d'eſprit, les ombres y ſont exprimées par des hachures, à peu près comme Raphaël a fait dans ſon grand tableau de l'école d'Athènes; & ſi l'on ne ſavoit que la nôce Aldobrandine n'a jamais été vûe par ce prince des Modernes, on pourroit croire qu'il l'auroit priſe pour modèle de ſa façon de peindre à freſque; tant il eſt vrai que les habiles gens ſe rencontrent toûjours, & n'ont qu'un ſeul & même procédé.

procédé. Ce n'eſt point pour employer ſimplement un terme d'art que je viens de me ſervir de celui de *hachures :* ces tailles ou ces traits ne ſont point arbitraires; ce n'eſt point une choſe de convention, comme j'ai vû bien des gens ſe le figurer; elles ſervent à exprimer les ſinuoſités des corps dont les hachures doivent tracer les élévations & les creux. Je n'ai donc inſiſté ſur les hachures qu'en les regardant comme une ſuite de la perſpective qui exprime les ombres dans la nôce Aldobrandine, & qui fait voir en même temps que ſon auteur n'ignoroit point cette partie de l'art. Ce n'eſt pas tout, le ſujet traité dans un intérieur de maiſon, repréſente dix figures ſur le même plan ; elles ſont poſées ſimplement & naturellement, ſans aucune attitude forcée, & ſans la recherche ni l'affectation d'aucun contraſte. Si, d'un côté, elles ne ſont point obligées d'avoir aucune diminution de trait ou de couleur, le Peintre n'en a pas moins indiqué la perſpective dans toutes les parties où elle étoit néceſſaire, non ſeulement par la rondeur des corps & par le ſentiment de l'intervalle qui les ſépare du fond, mais par la juſte dégradation des corps que ſon ſujet lui demandoit, tels que l'autel, le lit, le plancher, &c. Je ne parlerai point ici de la manière ſage & élégante dont ces figures ſont deſſinées, & je ne vanterai point leur concours à l'objet de la compoſition ; cet examen n'eſt pas celui qui m'occupe : mais ſi toutes les parties que je viens de rapporter fidèlement, ne ſont pas de la perſpective aux yeux d'un homme d'art, je ne ſais où il en faut chercher, aujourd'hui même que cette ſcience eſt aſſûrément plus connue qu'elle ne l'a jamais été. Cependant je puis dire, avec vérité, que pluſieurs portraits des grands maîtres, dont le fond eſt ſacrifié à l'effet de la tête, & pluſieurs compoſitions traitées avec de fortes oppoſitions, en préſentent ſouvent en beaucoup moindre quantité; il y a même pluſieurs tableaux, célèbres d'ailleurs, où l'on croit trouver beaucoup de perſpective, parce qu'on eſt ſéduit par un grand fracas de fabriques. Ce ſont de fauſſes richeſſes auxquelles je préférerois, ſans contredit, la belle ſimplicité de la perſpective qu'on remarque

dans cette peinture antique. Le genre outré en tout n'eſt que trop commun ; on le rencontre fréquemment dans les ouvrages de pluſieurs grands maîtres modernes de France & d'Italie : on y voit des choſes qui bleſſent celui dont l'œil eſt éclairé, & ſouvent celui qui même ne connoît point l'art. Il eſt vrai que ce dernier ne peut dire ce qui lui déplaît ; mais il ſent, par l'indication ſourde de la Nature, qu'il n'eſt pas ſatisfait. En effet, il ne peut l'être, quand il voit dans l'égliſe de S.t Martin-des-Champs, un chien poſé ſur les marches d'un eſcalier, qui, meſure priſe, auroit ſix ou ſept pieds d'une jambe à l'autre. On remarque de ſemblables fautes dans les ouvrages du Tintoret, de Jordane de Naples & de pluſieurs autres Peintres qui ont montré un génie ſi fécond, où l'on voit des figures qui ne furent jamais ſur leur plan. Je ne finirois point ſi je voulois rapporter des critiques juſtes en ce genre ; mais elles ſeroient inutiles, ſur-tout ſi l'on veut bien examiner pluſieurs peintures antiques du tombeau des Naſoni, & principalement une chaſſe de cerf qu'on trouvera à la planche XXX deſſinée, ainſi que tout le recueil, par Pietro-Santo Bartoli ; on ſera frappé des progrès que les Anciens avoient faits dans la perſpective.

Edit. de Rome, 1680.

Après avoir parlé en général & avoir donné une idée des peintures anciennes & de leur perſpective, il me reſte à dire un mot des arabeſques : j'en ai vû quelques-uns dans des tombeaux auprès de Naples ; mais c'étoit peu de choſe en comparaiſon de ceux qu'on peut voir dans les ouvrages de ce même Pietro-Santo. En y joignant toutes les peintures en ce genre, qui nous ont été conſervées par Raphaël, Jean de Udine & les autres élèves de ce grand homme, je me flatte qu'on ſera de mon ſentiment ; ces anciennes groteſques ont été gravées d'après les études qu'ils en avoient faites, ainſi l'on en peut juger très-aiſément. Il me paroît que Raphaël n'a réuſſi en ce genre qu'autant qu'il les a bien imitées ; c'eſt en donner un aſſez grande idée : j'ajoûterai, à l'opinion que j'en ai, le caractère & l'uſage de cet ancien genre de peinture. Ces ornemens fantaſtiques inventés avec génie, paroiſſent, à bien des gens,

n'exiger que peu ou point de parties de la perſpective, puiſque les figures ſeules, enlacées & liées à des ornemens légers & délicats, ſont ordinairement peintes ſur le fond de la muraille, ou ſur une couleur qui la ſuppoſe. Cependant il y a un grand nombre de ces groteſques où l'on voit des compoſitions d'Architecture dans leſquelles il entre par conſéquent des colonnes, des entablemens & d'autres membres d'Architecture; toutes ces parties tendent à un point de vûe donné avec autant d'exactitude que pourroit faire le Peintre le plus au fait de la perſpective: ainſi l'on doit en conclurre que ſi, dans des ſujets où le deſordre ſemble permis, les Anciens ont été ſi réguliers obſervateurs de la perſpective, on ne peut, ſans injuſtice, leur refuſer la même connoiſſance & la même attention dans des ouvrages plus réfléchis.

Au reſte, je ne puis finir cet article ſans dire que ces ſortes d'ouvrages ſervoient à couvrir à peu de frais, & cependant avec goût, des murailles nues, telles qu'on les voyoit dans l'intérieur des maiſons de ce temps; car les logemens particuliers des Anciens ne nous laiſſent pas une grande idée de leurs ameublemens. Pline le jeune cite à peine ſes meubles dans la deſcription de ſes maiſons; & s'ils avoient mérité quelque conſidération, un homme auſſi vain ne nous en auroit pas laiſſé ignorer le détail. Il eſt vrai que les Romains faiſoient conſiſter la magnificence de leurs meubles dans des ornemens plus ſolides & conſidérablement plus couteux que nos étoffes & nos tapiſſeries: en effet, les lits des feſtins, les vaſes, les coupes & les buffets étoient ſouvent d'un prix beaucoup plus conſidérable que tout ce que nous pouvons employer aujourd'hui. Mais ſans ſoûmettre tout aux idées de ſon ſiècle, comme a fait M. Perrault & tous ceux qui, comme lui, ont critiqué les Anciens ſans les connoître, la deſcription de la maiſon de Laurentum, conſidérable en elle-même, quoique donnée comme ſimple, préſente des idées ſi éloignées des nôtres, & nous offre une diſtribution ſi ſingulière par la ſéparation des pièces & des appartemens, que j'avois réſolu d'en donner un plan; mais je me ſuis trouvé prévenu par le

Scamozzi & par M. le Pelletier, dont les idées ſont celles qui ont été ſuivies par M. Félibien des Avaux dans un petit volume in-12, imprimé à Paris chez Delaulne, 1699. Il faut convenir que la deſcription de cette maiſon donne une grande idée de la profuſion des Romains & de la magnificence dont ils étoient dans leur domeſtique ; mais il n'eſt pas moins véritable que les maiſons particulières des Grecs, ſans être plus richement remplies de ce que nous entendons par le terme de meuble, étoient encore plus médiocres & d'une beaucoup moindre étendue à la ville comme à la campagne que celles des Romains, & que la décoration des édifices publics, étoit le ſeul objet des ſoins & de la dépenſe des premiers.

ART. II. Je vais à préſent répondre à quelques ſentimens particuliers de M. Perrault: il fonde une de ſes critiques ou une de ſes preuves de l'ignorance des Anciens, ſur les bas reliefs de la colonne Trajane, où toutes les règles de la perſpective ſont, dit-il, violées. Il a certainement raiſon de ne point approuver ce monument; mais il me paroît que ſon plus grand tort eſt de ne pas diſtinguer la différence des ſiècles de l'antiquité. C'eſt une choſe ſi néceſſaire dans ce genre d'examen, que j'avancerai hardiment qu'il ſeroit plus aiſé de nous comparer aujourd'hui au Gothique, que de trouver du rapport aux Romains de ce temps avec les Grecs dans le plus grand éclat de leurs arts. Mais ſans répéter les critiques que j'ai déjà faites de ces maîtres du monde ſur leur peu de diſpoſition pour les arts, je repréſenterai d'abord que Pline ſe plaint déjà que de ſon temps la peinture avoit beaucoup dégénéré; & comme il n'entre dans aucun détail, ne ſeroit-il pas permis d'attribuer ce reproche à la partie des arts dont je parle, qui s'étend ſur toutes les autres, & dont l'ignorance a donné dans la ſuite une auſſi forte preuve que la colonne Trajane? Mais pourquoi recourir à des probabilités quand on a des faits inconteſtables à rapporter? Le recueil de Roſſi, qui a pour titre: *Admiranda veteris ſculpturæ veſtigia*, nous préſente pluſieurs bas reliefs, & principalement trois qui

Liv. XXXV.

ſont une preuve évidente de la connoiſſance des Anciens dans la perſpective. Le premier eſt à la page 43 : il eſt connu ſous le nom du repas de Trimalcion; ſans doute un Grec l'a exécuté à Rome: la perſpective des bâtimens s'y découvre avec la plus grande clarté; on ne feroit pas mieux aujourd'hui. A la page 11 de ce même recueil eſt encore un bas relief où ſont repréſentés deux victimaires conduiſant un taureau, dont le marbre eſt à Rome dans la vigne de Médicis. Enfin, celui qui ſe trouve à la page 78, ſous le titre de *luctus funebris*, & que l'on conſerve à Rome dans le palais Barberin, eſt peut-être la preuve la plus complète que je pouvois deſirer; non ſeulement on y voit un édifice dégradé & fuyant dans la plus exacte perſpective, mais auſſi des intérieurs de voûte.

Au reſte, ma critique ſur la colonne Trajane n'eſt cependant pas générale; ce qui pourroit, avec raiſon, la rendre ſuſpecte: je trouve ce monument recommandable pour quelques uſages qu'il nous a conſervés & pour quelques parties de l'art. Ainſi l'Artiſte & l'homme de Lettres doivent également l'étudier par le profit qu'ils en peuvent retirer; & quoiqu'une partie des bas reliefs dont elle eſt ornée, quoique ceux de la colonne Antonine & mille autres ſoient abſolument dans le même goût, quand je ne ſerois pas appuyé ſur le paſſage de Pline, que j'ai cité, je n'en dirois pas moins que la totalité de la colonne Trajane, ſon ordonnance, & même ſon exécution ſont en général contre l'art & le goût, puiſqu'elle a été conçûe & exécutée d'une façon oppoſée à la Nature. En effet, on n'y trouve aucune dégradation, ni générale, ni particulière; ainſi je crois que M. Perrault a bien prouvé ſur ce point quel eſt le danger de parler hardiment de ce qu'on ignore. Ce même partiſan des Modernes fait un autre reproche aux Anciens, & donne leurs médailles pour preuve de leur ignorance dans la perſpective; il aſſure même que l'on n'en connoît aucune trace ſur ces monnoies: voici mon ſentiment ſur cet article.

Par une ſuite néceſſaire & dépendante de l'ignorance du plus bas peuple, qu'il importoit cependant de ménager, il a

fallu repréſenter la façade des temples ou des autres monumens telle qu'on la voyoit en y entrant, pour mettre ce même peuple à portée de les reconnoître; ce qu'il n'auroit pas fait ſi on les lui avoit préſentés par l'angle, ou dans un lointain dont ſes yeux n'auroient point été frappés. Si le peuple exigeoit encore le même ménagement & les mêmes égards, ne faudroit-il pas ſe conduire de la même façon, aujourd'hui même que nos connoiſſances nous paroiſſent ſi fort étendues? Il ſe pourroit auſſi que la grande ſimplicité que les Anciens cherchoient en toutes choſes, contribuât beaucoup à cette façon de traiter les fonds. Quoi qu'il en ſoit, après être convenu que la plus grande partie des médailles anciennes eſt dépourvûe de cette partie d'autant plus néceſſaire à tous les bas reliefs, qu'ils tiennent plus à la peinture que toute autre eſpèce de ſculpture, j'avancerai hardiment qu'il y a pluſieurs médailles, & ſur-tout des médaillons dans leſquels on fait plus que d'entrevoir la perſpective, & dans leſquels elle eſt entièrement prononcée. M. de Boze, qui ſe fait un plaiſir de communiquer aux curieux les tréſors du Roi en ce genre, m'a laiſſé la liberté de chercher des preuves de mon ſentiment, & voici la liſte de quelques-unes de celles que j'ai trouvées; car la totalité nous mèneroit trop loin. Il eſt bien vrai qu'il faut regarder ces monumens avec les yeux de l'art; ce que n'ont point fait, ni les Savans qui les ont fait graver pour en donner l'explication, ni ceux qui les ont deſſinés, l'objet des uns & des autres n'étant point le mien: ils n'ont en général voulu que faire connoître toutes les parties; plus ils les ont prononcées, mieux ils ont cru faire, & dans un ſens ils ne ſont point à blâmer. Les médailles Grecques, dont les revers ſont plus ſimples, n'ont preſque jamais eu beſoin de dégradation: cependant on ſent non ſeulement que les grands artiſtes qui les ont fabriquées ne l'ignoroient pas, mais elle s'y trouve juſque dans les plus petites parties qui en ont beſoin. Tel eſt un médaillon de Séleucus I.er roi de Syrie, repréſentant d'un côté la tête de Jupiter, & au revers Pallas dans un char tiré par quatre éléphans, lançant

Voy. la Planche n.° 1.

d'une main un javelot, de l'autre tenant un bouclier; cette Pallas eſt dégradée avec toute l'intelligence néceſſaire, les éléphans ſe diſtinguent ſans confuſion, & la roue du char eſt vûe de côté, même avec une grande fineſſe de perſpective, ce qu'il faut voir ſur le médaillon: car tous ceux qui l'ont gravé, n'ayant point été ſenſibles à cette partie, ne l'ont pas fait ſentir; au reſte, ce médaillon qui eſt du cabinet du Roi, ſe trouve gravé dans l'hiſtoire des rois de Syrie par M. Vaillant, dans les annales de Syrie du P. Frœlich, & dans *Page 37.* pluſieurs autres recueils d'antiquité.

Sans entrer dans un détail plus étendu & qui ſeroit inutile, je me contenterai de citer encore deux médaillons de bronze de la ſuite du Roi. Le premier eſt de Fauſtine mère: d'un côté *N.° 4.* la tête de cette Princeſſe, de l'autre l'enlèvement des Sabines; ce revers repréſente pluſieurs femmes dans le trouble naturel à leur ſituation, mais grouppées avec tout l'art du deſſein & de la perſpective. Le ſecond eſt de Lucius Vérus; le revers repré- *N.° 6.* ſente Marc Aurèle & ce Prince dans un char tiré par quatre chevaux, & précédé par pluſieurs ſoldats poſés ſur différens plans avec les dégradations convenables à leur éloignement.*

A ces exemples ne pourrois-je pas ajoûter une conjecture? elle eſt fondée ſur l'idée de la poſtérité, idée naturelle à tous les hommes, & dont les Anciens ont été dominés à l'excès. Plus leurs médailles avoient de relief dans leurs fonds, plus ces ouvrages étoient ſimples, plus elles étoient en état d'affronter les injures du temps. Les belles médailles de Louis XIV & celles du Roi, compoſées par l'Académie, offrent des fonds enrichis de toutes les fineſſes de l'art; mais ne pourroit-on pas craindre que dans la ſuite des temps il ne fût plus difficile de juger de la beauté de leurs accompagnemens? Ne pourroit-on pas imaginer que le moindre frottement ou la rouille elle-même détruiront ces ouvrages, dont la légèreté exprimée ſelon les règles les plus auſtères, ne pourra réſiſter, & les fera méconnoître à la poſtérité?

* On doit d'auſſi grands éloges aux Médailles dont j'ai fait graver les revers ſur la même planche, ſous les n.° 2, 5, 7, 8.

Je ferai uſage de ce même raiſonnement pour répondre à la même objection qu'on peut faire aux pierres gravées: ne pouvant les défendre par les raiſons publiques & particulières que j'ai rapportées pour les médailles, je dirai à leur égard que celles-ci ayant donné le ton, les yeux étoient accoutumés à de pareilles fautes; & j'ajoûterai que les graveurs, tout habiles qu'ils étoient, avoient peu de génie & ne faiſoient en général que copier les médailles, les ſtatues, ou quelques parties des bas reliefs les plus célèbres & les plus goûtés. Il ſuffiſoit d'ailleurs à ces artiſtes d'avoir exprimé l'action principale, d'avoir fait ſentir autant de grandes parties dans de ſi petits eſpaces, pour ſe contenter de marquer un temple tel qu'il étoit réellement, en le ſuppoſant dans une diſtance aſſez éloignée du ſujet pour être diſtingué dans ſon entier, ſans le dégrader par la touche; il leur ſuffiſoit encore de faire connoître par quelqu'indication légère que la ſcène ſe paſſoit auprès d'une ville ou de quelques maiſons, toutes choſes qu'ils évitoient cependant le plus qu'il leur étoit poſſible, & qu'ils ne pouvoient s'empêcher de regarder comme une épiſode aſſez peu importante pour être étudiée & faite avec autant de ſoin que le reſte de l'ouvrage. Je ſoupçonnerois même que cette façon de traiter les fonds eſt un reſte de ſouvenir du commerce des premiers Grecs avec les Egyptiens. Nous n'avons aucun monument pareil pour nous ſervir de comparaiſon; auſſi je ne le donne que comme un ſoupçon qui peut-être ſe vérifiera dans la ſuite: mais le goût de l'ouvrage & la façon dont il eſt traité, m'en ont ſi ſouvent donné l'idée, que je n'ai pû m'empêcher de la communiquer à la Compagnie. Nous avons un médaillon de bronze d'An-

N.° 3. tonin le Pieux, ayant d'un côté ſa tête couverte de lauriers, & dont le revers repréſente l'arrivée du ſerpent d'Epidaure à Rome. On y voit une galère ſous un pont vû de côté, & compoſé de deux arcades qui ſont en perſpective: on aperçoit à travers une des arcades, deux petites figures qui paroiſſent poſées ſur la partie de la galère qui n'a pas encore paſſé le pont; mais les maiſons qui ſont dans le lointain ſont du plus mauvais goût,

goût, & dans celui qui me rappelle les Egyptiens, & qu'on ne voit que trop dans les fonds des pierres gravées. Ce médaillon eſt dans le cabinet du Roi, & eſt gravé dans l'ouvrage de M. Spanheim. Cependant je dois convenir que la perſpective dans les fonds eſt plus rare dans les pierres gravées que dans les médailles; la raiſon en eſt bien ſimple, nous avons moins de ſujets de comparaiſon, & l'un ne ſe multiplie pas comme l'autre. Néanmoins ſi l'on regarde, dans le recueil des pierres gravées du Roi, que M. Mariette a donné au public avec tant de ſoin, les numeros 95, 102 & 112, l'on verra que les Anciens ne l'ignoroient pas. *Page 217.*

J'ai voulu donner des exemples frappans dans tous les genres de monumens pour ne laiſſer aucun doute. Si je n'avois voulu que ceux qui préſentent des figures bien ſur leur plan, des autels, des marchepieds, des figures dégradées entre elles, j'aurois pû citer des exemples par milliers, ſoit en pierres, ſoit en médailles; & je ſuis perſuadé d'ailleurs, comme le dit M. Mariette, que les deux profeſſions de Graveur & de Monétaire, étoient réunies dans la même perſonne, dont on n'exigeoit aſſurément pas plus dans ce temps-là que dans celui-ci, autant de connoiſſance & de ſavoir, que pour la Peinture & les autres grands ouvrages. Enfin, pour ôter toutes les idées qu'on pourroit avoir de ma prévention pour les Anciens, je dirai que je condamne ces mêmes ouvriers que je viens de défendre dans tous les cas, ſur pluſieurs articles que je vais rapporter, d'avoir pris trop ſouvent la partie pour le tout, & quelquefois auſſi le tout pour la partie, n'ayant eu en cela aucun ménagement pour le coup d'œil & pour l'intelligence du ſpectateur. Je leur reproche les corps d'Architecture qu'ils ont repréſentés ſur le même plan de leurs figures: en effet, on en voit de très-élégamment deſſinées, grandement penſées, ſavamment exécutées, ſortir d'une porte qu'elles rempliſſent preſque en entier; cependant cette porte eſt celle d'une ville: cette faute eſt très-ſenſible dans une des pierres gravées du Roi. Ces défauts conſidérables ne ſont pas les ſeuls; on en voit encore de plus groſſiers, *N.° 86.*

comme de faire voir en même temps l'intérieur & l'extérieur d'un cirque ou d'un autre bâtiment. On ſent bien que je n'approuve point (en quelqu'endroit que je les trouve & de quelques mains qu'elles ſoient ſorties) des choſes ſi contraires à la Nature & au goût: j'ai voulu prouver que les Anciens avoient connu la perſpective, & m'étonner de ce qu'ils l'avoient ſi ſouvent négligée. Je paſſe à quelques autres obſervations.

M. Perrault reproche encore aux Anciens de n'avoir pas connu l'Anatomie. Ce reproche ne mériteroit aucune ſorte de réponſe; les paſſages des Anciens, toutes les bleſſures des héros d'Homère contrediſent manifeſtement ce qu'il avance: mais le mérite des belles ſtatues, dont je puis parler à plus juſte titre, n'auroit jamais exiſté, & n'auroit jamais cauſé une admiration ſi générale & ſi fondée, ſans une connoiſſance parfaite des os, de leur emboîtement, des muſcles & de leur jeu, enfin ſans un ſentiment de chair ſupérieur à tout ce que nous ſavons aujourd'hui, puiſqu'il nous eſt impoſſible de l'exécuter au même degré de perfection, & que les Anciens, loin d'avoir été ſurpaſſés, comme le prétend M. Perrault, n'ont pas été ſeulement égalés.

Tome I, page 196. Le même auteur du parallèle dit que les bas reliefs des Anciens n'ont point de vérité; & pour prouver ce qu'il avance, il parle d'un bas relief qui repréſente des danſeuſes, & il aſſure que ce ſont des figures ſciées en deux: il entend par-là ſans doute, que, trop attachées à leur fond, elles n'ont ni graces ni mouvement, &, pour me ſervir d'un terme de l'art, qu'on ne tourne point autour des figures. Cet ouvrage n'eſt point à Paris, comme il le dit; mais je ſais & je m'en rapporte à tous les Peintres & Sculpteurs, ils diront qu'aucun bas relief antique & d'un bon temps, ne peut avoir ce défaut: ce que je ſais encore mieux, c'eſt que celui-ci eſt certainement exempt d'une pareille imperfection, ſi, comme le Critique le dit lui-même, c'eſt le Pouſſin qui l'a apporté à Paris. Mais il entendoit ſi peu les arts, & il voyoit ſi mal, qu'il eſt à préſumer qu'il a pris

pour le marbre un plâtre d'après ce bel ouvrage Grec, connu en effet ſous le nom *des Danſeuſes*, & que l'on conſerve avec tant de ſoin dans la vigne Borghèſe, qu'il n'eſt jamais ſorti de Rome.

M. Perrault voudroit encore nous perſuader que nous devons au règne de Louis XIV la connoiſſance & l'art des eaux jailliſſantes; ce règne eſt aſſez paré de ſes propres beautés ſans lui en attribuer qu'il n'a point: ainſi, ſans m'arrêter à ce que dit Pline à ce ſujet dans ſes lettres & à trois endroits, les connoiſſances de l'hydraulique dont les Anciens nous parlent dans tous leurs ouvrages, & les différens uſages auxquels ils l'employoient ſont en ſi grand nombre, qu'on ne conçoit pas qu'on puiſſe avancer de pareilles critiques. Le paſſage de Manilius que je vais rapporter me ſervira de réponſe.

Lettre XVII à Gallus, l. II.

— à Apollinaris, lettre VI, l. V.

Liv. IV, verſ. 259.

Ille quoque inflexâ fontem qui projicit urnâ,
Cognatas tribuit juvenilis Aquarius artes;
Cernere ſub terris undas, inducere terris,
Ipſaque converſis aſpergere fluctibus aſtra.

En voici la traduction: « Le verſeau, ce ſigne qui, panché ſur ſon urne, en fait ſortir des torrens impétueux, influe ſur « les avantages que nous procure la conduite des eaux: c'eſt à « lui que nous devons l'art de connoître les ſources cachées « dans le ſein de la terre, & c'eſt lui qui nous apprend à les « élever à ſa ſurface, & à les élancer vers les cieux où elles « ſemblent ſe mêler avec les aſtres ».

Après cette eſpèce de digreſſion, qu'on me permette encore celle que me fournit un paſſage de Claudien ſur les feux d'artifice: tout ce qui prouve le mérite & l'étendue des connoiſſances des Anciens, eſt de notre reſſort, & ſe lie, quoiqu'indirectement, au ſujet que je viens de traiter.

Le Poëte fait mention de ces flammes dont les tourbillons paroiſſent ſur le théatre, & ſe voyoient non ſeulement dans toutes les parties de la décoration ſans les brûler, mais ſembloient au contraire ſe jouer avec toutes les Peintures.

Inque chori ſpeciem ſpargentes ardua flammas
Scena rotet: varios effingat mulciber orbes
Per tabulas impunè vagus, pictæque citato
Ludant igne trabes, & non permiſſa morari
Fida per innocuas errent incendia turres.

De Mallii Theod. conſul. verſ. 325.

Je ne puis finir ſans rapporter l'extrait d'une lettre écrite à M. l'abbé Sallier ſur ſon Mémoire, par M. Jallabert, de Genève : elle eſt curieuſe en elle-même, & elle ſervira à faire reſſouvenir que c'eſt de la perſpective des Anciens que j'ai parlé ; car j'ai fait un peu de digreſſions.

» Un de mes amis m'ayant engagé dans quelques recherches au ſujet des ruines d'Herculanum, découvertes à Portici, » j'ai lu, à cette occaſion, deux Mémoires de l'Académie des » Inſcriptions, qui y ont du rapport, celui de M. l'abbé Banier » ſur les embraſemens du Véſuve, & votre belle Diſſertation » ſur la perſpective ; ils m'ont conduit à quelques remarques » que je prends la liberté de vous communiquer. Je ne ſaurois » exprimer le plaiſir que m'a cauſé la lecture de votre Mémoire. Je ne pouvois concevoir que les Anciens, Parrhazius, » par exemple, euſſent excellé à dégrader la lumière & à faire » fuir les contours, comme ſi l'on voyoit d'une figure ce qui » en eſt caché, & qu'ils euſſent négligé la partie bien plus » aiſée, qui ne conſiſte qu'à diminuer les figures, & pour » laquelle on avoit des règles, au lieu qu'on ne ſauroit en » donner pour la diminution des couleurs ; mais vous mettez » les choſes dans un ſi grand jour, que la découverte des » tableaux anciens où la perſpective ſoit obſervée, ne feroit » qu'illuſtrer la queſtion ſans augmenter l'évidence. Les paſſages » que vous citez de Platon, de Vitruve, ſont déciſifs ; mais je » ne ſaurois m'accommoder de la manière dont Perrault a traduit » le paſſage de la préface du livre VII. Il fait dire à Vitruve, » qu'*Agatharque fut inſtruit par Eſchyle à Athènes, de la manière* » *dont il faut faire les décorations de théatre pour les comédies.*

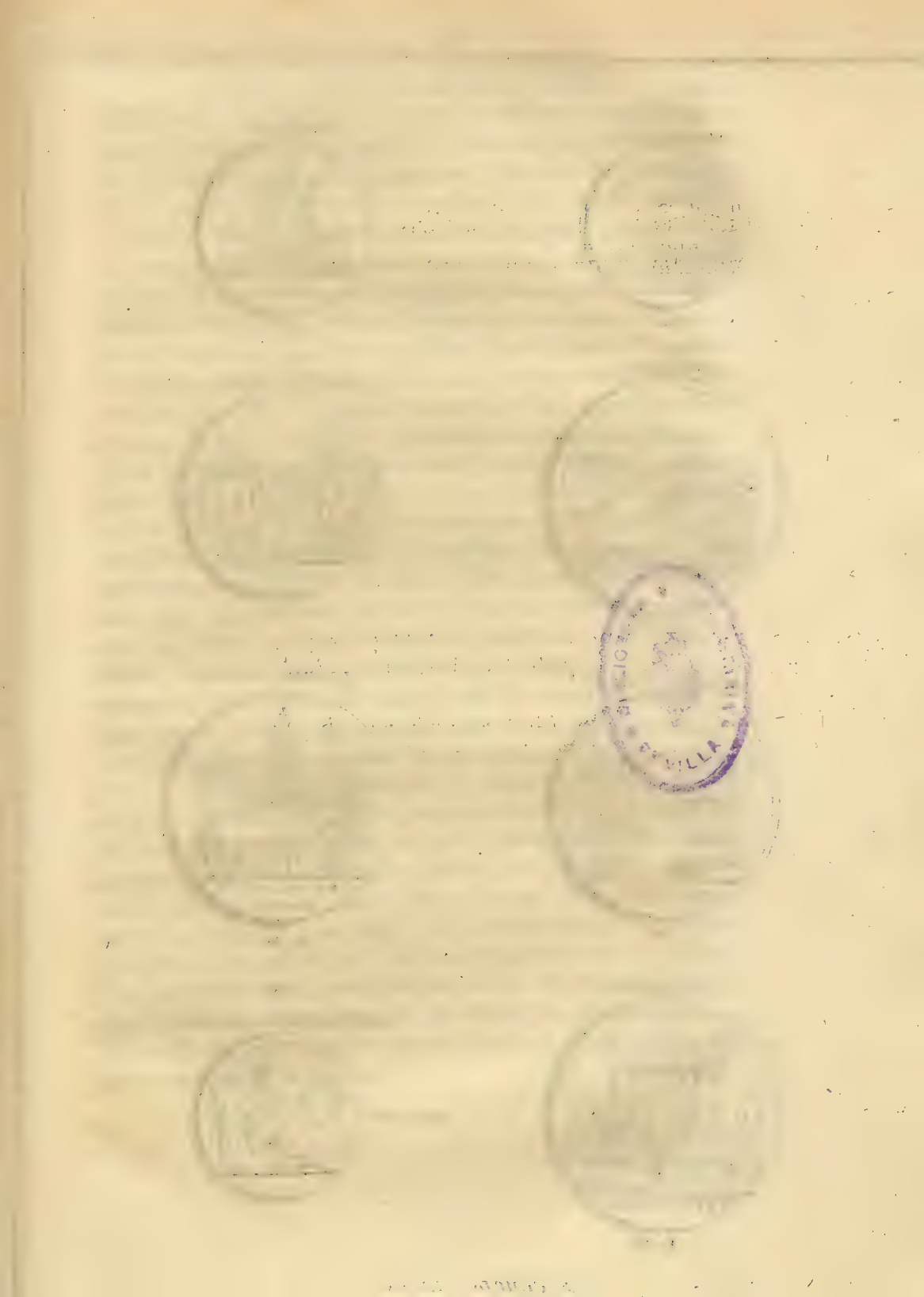

1.
SELEUCUS. I.

Æ.

2.
TRAJAN

Æ. I.

3.
ANTONIN.

Æ. M.

4.
FAUSTINE MERE

Æ. M.

5.
LUCIUS VERUS

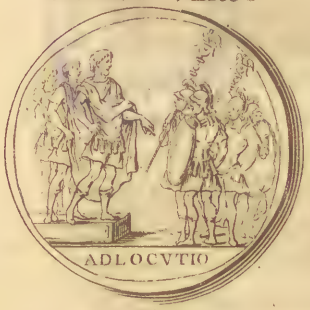

Æ. M.

6.
LUCIUS VERUS

Æ. M.

7.
COMMODE.

Æ. M.

8.
ALEXANDRE SEVERE

Æ.

Eſt-il vrai-ſemblable que le poëte ait enſeigné au mathématicien les règles de la perſpective? Une virgule après *docente*, & qui devroit être après *tragœdiam*, a trompé M. Perrault, & l'a porté à ſéparer ces deux mots au lieu de les joindre enſemble: il a même ſi bien ſenti que la phraſe ponctuée à ſa manière, étoit louche, que, dans ſa note, au lieu de *tragœdiam*, il voudroit qu'on lût *tragicam ſcenam fecit.* D'ailleurs, διδάσκειν τραγῳδίαν, δρᾶμα, & dans les bons auteurs Latins, *docere tragœdiam, fabulam*, a toûjours ſignifié jouer une pièce de théatre, la donner au public, & non pas enſeigner. Je rendrois donc ainſi le commencement de ce paſſage: *Agatharque, au temps qu'Eſchyle repréſentoit les tragédies à Athènes, fut le premier à faire les décorations du théatre, primùm ſcenam fecit.* Un autre endroit de ce paſſage, qui me paroît plus obſcur, eſt, *uti de incertâ re certæ imagines, &c.* M. Perrault traduit *de incertâ re* comme s'il s'agiſſoit d'une choſe qui fut parfaitement inconnue, ce qui lui fait ſoupçonner, dans ſa note, que Vitruve avoit en vûe la manière dont l'ame aperçoit les objets, myſtère commun à toutes nos autres ſenſations. S'il étoit permis de retrancher *ad* devant *aciem*, cela aideroit à l'intelligence de toute la phraſe; mais ne connoiſſant aucune variante qui autoriſe cette licence, je ſuppoſerai cet *ad* régi par *centro conſtituto*, & je traduirois: *à ſon exemple*, ſavoir, d'Agatharque, *Démocrite & Anaxagore écrivirent ſur ce ſujet, comment ayant mis un point en certain lieu par rapport à l'œil & aux rayons viſuels, on y fait répondre certaines lignes proportionnelles aux diſtances naturelles, en ſorte que, d'une choſe cachée ou qu'on auroit peine à deviner, il en réſulte des images reſſemblantes aux objets, telles, par exemple, qu'elles repréſentent des édifices ſur le théatre, leſquelles, quoique peintes ſur une ſurface platte, paroiſſent avancer en des endroits.* L'artifice ne ſeroit ici que pour le ſpectateur, la diſpoſition des lignes & de l'effet qu'elles doivent produire, étant parfaitement connue de l'auteur ».

DES VASES
DONT LES ANCIENS FAISOIENT USAGE DANS LES FESTINS.

Par M. le Comte DE CAYLUS.

12 Décemb. 1749. ON ne peut mettre en doute que les premiers hommes n'aient commencé par faire uſage des cornes de certains animaux, principalement de celles de bœuf, pour leur tenir lieu de vaſes à boire ou de coupes, dont le nom étoit auſſi général que celui de verre peut l'être aujourd'hui parmi nous; & je ſuis très-perſuadé que ſi nous avions tous les auteurs qui ont écrit l'hiſtoire des différens pays, ils nous diroient, chacun en particulier, des pays dont ils ont parlé, ce qu'on *Liv. VI.* lit dans Jules Céſar, que les Germains buvoient dans des cornes de bœuf. Nous voyons que cette eſpèce de vaſe étoit encore en uſage ſous Trajan, puiſque la corne qu'il trouva dans les dépouilles de Décébale, à la vérité roi d'un peuple Barbare, fut conſacrée par ce grand Prince à Jupiter Céſius lorſqu'il alloit combattre les Parthes & qu'il traverſa la Syrie: il me paroît que c'eſt la dernière fois que l'hiſtoire ancienne nous parle de cette ſorte de vaſe. Si l'uſage que les premiers hommes de chaque pays ont fait des cornes d'animaux pour boire, avoit beſoin de plus grandes preuves, on ſeroit convaincu du moins de l'impreſſion qu'ils ont reçûe de leur utilité & de la grande habitude où ils étoient d'en faire uſage, par la façon dont on voit qu'il les ont employées, ſoit entières, ſoit coupées, & données pour attribut à un grand nombre de figures ſeules ou grouppées avec pluſieurs autres.

D'ailleurs pendant combien de ſiècles cette mode a-t-elle ſubſiſté; c'eſt une des premières dont nous trouvons des traces que nous puiſſions remarquer dans l'hiſtoire : le *Chap. XVI.* premier livre des Rois nous en fournit un exemple. Samuël

ayant fait choix de David pour régner sur les Israëlites, prit une corne remplie d'huile pour le sacrer. Athénée nous a conservé plusieurs choses sur cette matière, qu'il avoit examinée à fonds, en parlant des vases qui avoient conservé la forme dont il s'agit; il dit donc que les vases à boire, qu'on appeloit ὄλμοι, avoient une coudée de haut & qu'ils étoient faits en forme de corne. Le même Athénée rapporte encore, & dans le même endroit, que le ῥυτὸν étoit une sorte de vase semblable à une corne, mais percé par le bas; apparemment que la main ou le doigt, retenant la liqueur, obligeoit le convive à ne rien laisser. Cette invention a été attribuée à Ptolémée Philadelphe: ce Prince paroît en avoir été infiniment flatté; ainsi nous voyons clairement que ces mêmes Anciens conservèrent cette forme, lors même qu'ils commencèrent à employer d'autres matières à ce même usage. Nous allons voir qu'ils l'ont ensuite altérée, mais sans la rendre méconnoissable: c'est la voie générale de la Nature; les idées des hommes ne vont jamais que de proche en proche, sur-tout dans les arts.

Le temps de ce changement ne peut être fixé ni calculé, d'autant que ces différentes pratiques se sont perpétuées plus ou moins, selon le degré de culture & de politesse que les peuples ont reçû plus ou moins, & plus tôt ou plus tard. Les deux vases de marbre qui sont placés sur le perron de la vigne Borghèse à Rome, sont constamment des imitations de coupes dont les Anciens se servoient pour boire: ce sont des cornes terminées par des têtes de bœuf; leur grandeur & la beauté de leur travail me persuadent qu'ils ont été consacrés à quelqu'ancien temple de Bacchus. On en pourra voir un à peu près de même forme dessiné à la page 101 d'un recueil de dessèins de vases que l'on conserve parmi les estampes du Roi, & dont je donnerai dans la suite de ce Mémoire une plus grande indication. Ce vase étoit fait pour l'usage, & peut aussi avoir été destiné pour servir aux sacrifices; il est d'une grande élégance, & terminé par une tête de jeune cerf, de très-bon goût & parfaitement accordée avec le reste du vase dont elle fait partie, à en juger par

le deſſein. Il n'eſt que de terre, ainſi que les deux que j'ai chez moi: ils ſuffiroient ſeuls pour la preuve de ce fait; ils ſont étruſques: une de leurs extrémités eſt terminée par une tête de cochon, animal chéri & révéré chez cette ancienne nation; l'autre extrémité ſert tout à la fois d'ouverture & de pied au vaſe. Par ce moyen, en conſervant une forme qui tient en général de la corne par ſa rondeur, ſa diminution & ſa direction, toutes choſes que l'on a pris ſoin d'orner différemment, ſelon les pays & les temps, on lui conſervoit auſſi une utilité qui n'étoit pas indifférente aux Anciens. Les convives ſe trouvoient dans la néceſſité de boire tout ce qu'on leur avoit ſervi, puiſqu'ils étoient dans l'impoſſibilité de poſer leurs coupes avant que de les avoir exactement vuidées; car les hommes attachent depuis long-temps une grande vanité à boire & à faire boire: uſage qui, pour être ancien, n'en eſt pas moins ridicule.

On trouvera un vaſe de forme abſolument ſemblable à celui qui eſt orné de la tête du jeune cerf, dans le *muſeum Romanum* de la Chauſſe à la planche 5 de la V.e Section; il ſe peut que l'un & l'autre, c'eſt-à-dire, celui du recueil & celui-ci, ſoient deſſinés d'après le même original. Quoi qu'il en ſoit, il faut convenir qu'il eſt quelquefois difficile de décider dans le nombre de ces vaſes s'ils ont été deſtinés pour la table ou pour le culte que l'on rendoit aux Dieux, par la même raiſon qu'il ſeroit difficile de décider ſi dans le Paganiſme les ſacrifices d'animaux ont donné la naiſſance aux feſtins, ou ſi les feſtins ont produit ces ſortes de ſacrifices. Mais ſans m'arrêter à des diſcuſſions impoſſibles à réſoudre, il n'eſt pas douteux que les uns ou les autres n'aient été les premiers liens de la ſociété: ainſi ne pouvant déterminer combien de temps les hommes ont fait uſage des cornes d'animaux, il eſt conſtant que ces premiers vaſes, indiqués & donnés par la Nature, auſſi-bien que ceux qui furent formés à leur imitation, furent dans la ſuite remplacés par d'autres, dont les formes nous ſont rapportées avec une grande variété. Tout ce que je viens d'avancer

eſt

avancer eſt prouvé par ce même livre XI d'Athénée. La converſation qui s'y trouve rapportée roule preſque toute ſur les vaſes des Anciens : il en compte plus de ſoixante-douze eſpèces différentes; mais il eſt viſible que dans le deſſein d'augmenter ces eſpèces, il a mis dans ce nombre pluſieurs ſortes de vaſes qui ſervoient à d'autres uſages que celui que je traite. Son énumération eſt ſi étendue, qu'il l'a pouſſée juſqu'au κάδος ou κάνδος, eſpèce de tonneau. Ces formes ſe perfectionnèrent dans la ſuite au point que ces monumens nous donnent aujourd'hui la plus grande idée de l'élégance du trait, de la beauté du travail & de la recherche des matières.

Les vaſes connus ſous le nom de coupes ſont l'objet qui m'engage à en parler; d'autant que les Anciens paroiſſent n'avoir rien négligé pendant la durée de pluſieurs ſiècles, pour ſatisfaire un luxe qui peut-être a été long-temps le ſeul auquel ils fuſſent véritablement attachés. On pourroit même aſſurer que c'eſt à ce même luxe qu'ils ont été redevables d'un grand nombre de découvertes dans les arts, & de la recherche des belles matières que la Nature pouvoit leur fournir; il eſt prouvé que leur curioſité a été auſſi grande en ce genre que leur attention à les faire valoir par le travail le plus exact, le plus couteux & le plus difficile à exécuter. On voit donc que, ne comptant point m'étendre ſur tous les vaſes que les Anciens employoient aux ſacrifices, non plus qu'à tous les autres uſages généraux & particuliers, je me renfermerai dans ceux qui me paroiſſent n'avoir été deſtinés qu'à leurs tables & à l'ornement de leurs buffets. Je ne les regarderai, & ne les préſenterai que du côté de leur forme, de leur matière & de leur travail; je ſuis bien éloigné d'oublier que la partie des arts eſt la ſeule qu'il m'appartienne de traiter ici.

On peut avancer hardiment que l'ancienne forme des vaſes a changé de très-bonne heure dans la Grèce, puiſqu'Homère parle de deux coupes dans ſon Iliade, & que l'une & l'autre ſont très-éloignées de cette forme. Celle que Vulcain préſente aux Dieux pour les reconcilier, & dont le Poëte ne *Liv. I.*

Liv. XI. fait pas une description suffisante, & l'autre, qu'il donné à Nestor, nous prouvent que les formes avoient déjà fait bien du progrès. Eustathe, dans ses commentaires, nous parle de l'une & de l'autre d'une façon qui mérite d'être rapportée: voici ses termes.

« Il est à propos d'avertir que le vase qu'Homère appelle » ἀμφικύπελλον, & qu'il met dans les mains de Vulcain, étoit, » au jugement d'Aristote, d'une forme singulière; ce qui mérite » d'être expliqué par un interprète. Ce philosophe, en parlant » du travail des abeilles, dit que les cellules où elles déposent » leur miel ont deux ouvertures, ἀμφίστομοι; l'une par dehors, » l'autre en dedans, & toutes deux sur un fond commun, » comme celles des coupes appelées ἀμφικύπελλα. Aristote » sans doute a eu recours à des vases connus alors de tout le » monde, pour donner une idée sensible des cellules de miel » qu'il vouloit décrire; mais aujourd'hui nous devons examiner » ces mêmes cellules, si nous voulons avoir une idée juste de » cette sorte de coupe qui n'est plus en usage. On doit donc » conclurre de ces paroles d'Aristote, ajoûte Eustathe, que le mot » ἀμφικύπελλον signifie la même chose que le mot δικύπελλον, & » qu'il nous représente deux vases appliqués sur une base com- » mune en sens contraire, l'un dessus, l'autre dessous, comme le sont les cellules opposées où les abeilles déposent leur miel. »

Voilà ce que dit Eustathe, & ce que M.de Dacier semble n'avoir pas assez examiné, lorsque dans ses notes sur le premier livre de l'Iliade, elle dit, en parlant de la coupe de Vulcain, que le mot grec ἀμφικύπελλον signifie une double coupe, c'est-à-dire, une coupe à deux fonds, dont l'un sert de base à l'autre. M.de Dacier a sans doute confondu cette pre-
Ibid. mière espèce de coupes avec la seconde espèce dont Homère parle. Ce Poëte donne à Nestor une coupe piquée de clous d'or avec quatre anses, accompagnées chacune de deux colombes. Cette coupe étoit à deux fonds & fort pesante lorsqu'elle étoit remplie: tout autre que Nestor, un jeune homme même, l'eût à peine levée de dessus la table; mais le bon vieillard la levoit encore & la vuidoit sans peine.

Voilà ce que dit Homère; & l'on avoit fait dès les premiers temps des livres entiers ſur ces paroles, pour expliquer le beau travail de cette coupe de Neſtor: auſſi Athénée ajoûte-t-il qu'on cherchoit depuis long-temps ce que c'eſt qu'une coupe piquée de clous d'or, & ſi cette coupe de Neſtor avoit véritablement quatre anſes: car les coupes anciennes, ſuivant le témoignage d'Aſclépiade de Myrlée, très-ancien Critique, n'en avoient que deux. D'ailleurs, continue le même Aſclépiade, comment imaginer ces colombes paiſſantes autour de chaque anſe, & ſur-tout ce double fonds dans un même vaſe?

Athénée répond fort au long à toutes ces queſtions, & ſemble ne s'être point défié de l'imagination du Poëte, & n'avoir eu aucun ſcrupule ſur l'exiſtence de cette ſorte de coupe dans les temps héroïques; & même un des interlocuteurs de ce onzième livre avance qu'il a vû à Capoue dans la Campanie une coupe avec une inſcription qui faiſoit croire au peuple que c'étoit la même que celle de Neſtor: mais Athénée a négligé de donner une deſcription exacte de cette coupe de Capoue.

Ce précis d'Athénée & d'Euſtathe aura paru peut-être trop alongé; mais pluſieurs raiſons m'ont engagé à l'étendre: il eſt certain que plus on prouve de connoiſſances dans les temps reculés, plus on augmente les preuves de leur progrès dans les ſiècles qui les ont ſuivis. Cette propoſition eſt inconteſtable, ſur-tout lorſqu'il s'agit des arts, & qu'il eſt queſtion d'un pays où ils ont été ſucceſſivement cultivés. Si donc du temps d'Homère, l'auteur le plus ancien que nous puiſſions citer, il y avoit de tels ouvrages, il s'enſuit que les arts ont toûjours produit au moins les mêmes choſes dans la Grèce, il n'importe dans laquelle de ſes parties. Qu'Homère n'ait point décrit d'après nature la coupe qu'il donne à Neſtor, ou qu'il l'ait rapportée d'imagination, cette imagination a toûjours eu pour fondement des objets réels & reçûs pour l'uſage en ce genre. Quand le bouclier d'Achille, qui prouve une ſi grande étendue de connoiſſances dans le deſſein,

& par conſéquent dans les arts, ne rendroit pas l'ouvrage & la forme de ces coupes très-faciles à croire; examinons ce qu'il y a de ſi difficile à concevoir dans ce qu'Homère nous en dit. Je ne veux point rappeler ici le reproche que j'ai déjà fait aux Savans ſur la façon dont ils ont parlé des arts qu'ils n'entendoient pas: je ne dirai pas un mot des exceſſifs commentaires que l'on trouve faits depuis long-temps ſur les plus grandes minuties; je communiquerai ſeulement mes idées.

Quant à ce qui regarde la forme de la coupe de Vulcain, elle me paroît démontrée par la comparaiſon d'Ariſtote; & n'en déplaiſe à Aſclépiade de Myrlée, la coupe de Neſtor aura quatre anſes, elles pourront ſe placer ſans obſtacle ſur la même coupe, ſoit pour la rendre plus facile à prendre en préſentant plus de faces, ſoit pour en augmenter la richeſſe & non le goût; car je conviens qu'avec deux anſes, elle auroit eu plus d'élégance: cependant, pour en bien décider, il faudroit l'avoir vûe. A l'égard des colombes, quoiqu'en diſe Aſclépiade, il me ſemble que l'ornement eſt ſuſceptible de toutes les attitudes poſſibles, & qu'un artiſte habile y fait toûjours entrer tout ce que ſon génie lui peut dicter. L'action de paître donnée à ces colombes, a embarraſſé l'interprète, indépendamment de ce que le terme ἀμφινεμεθοντο employé par Homère, eſt un peu général: mais ces colombes mangeront, boiront, ſe careſſeront, tout eſt égal, elles auront de l'action, cela ſuffit pour m'indiquer un artiſte intelligent. Au reſte le fait eſt peu important: il ſuffit, pour le ſujet que je traite, que cette coupe fût ornée & le fût du temps d'Homère. D'ailleurs, combien de vaſes dont les anſes ſont ornées de figures d'animaux? Pour ce qui regarde les clous d'or dont on veut encore être ſurpris, voici ce que j'en penſe. En premier lieu, la couleur de ce métal faiſant une oppoſition avec le fond, quel qu'il fût, produiſoit une richeſſe: ſecondement, il faut convenir que l'artiſte avoit eu du mérite, ſoit à les attacher, ſoit à les incruſter, ſoit enfin à les river; & troiſièmement ces têtes de clou produiſoient un ornement par leur diſtribution & leur arrangement. Ce que j'avance eſt

d'autant plus poſſible que les têtes de clou ont été de tout temps ſuſceptibles d'ornement ; nous en avons même de ſi grandes preuves & ſi variées dans pluſieurs genres d'ouvrages antiques : les belles & magnifiques portes de bronze du Panthéon ont-elles d'autre ornement ? Je ne pouſſerai donc pas plus loin l'examen de ces clous qui pouvoient orner la coupe de Neſtor avec autant d'art que de richeſſe, & peut-être avec goût.

Au reſte, Athénée prouve, par l'examen détaillé qu'il fait de ces coupes, l'eſtime & la conſidération où elles étoient dans le temps d'Homère & dans le ſien ; enfin la coupe de Neſtor que l'on ſe vantoit de conſerver à Capoue, me montre que non ſeulement des particuliers, mais des villes & des peuples entiers ont toûjours attaché de l'opinion aux choſes antiques, & que cette opinion a conſtamment ajoûté au mérite réel. La raiſon de ce préjugé ne viendroit-elle pas de ce que l'eſprit, flatté d'embraſſer pluſieurs idées, ſe trouve non ſeulement touché de l'objet en lui-même, mais qu'il aime à ſe trouver étendu par les idées des hommes & des temps qui l'ont précédé ? A l'égard du double fond, ne pourroit-il point s'expliquer par ces fonds que l'on ôte ou que l'on insère encore aujourd'hui en Allemagne, & ſans qu'on s'en aperçoive, pour tromper ceux que l'on veut faire boire davantage ?

Le ſujet de ce Mémoire pourra paroître frivole à quelques lecteurs ; il ſemble tel au premier abord ; & j'aurois dû peut-être commencer par cette réflexion : j'eſpère cependant que les paſſages que je vais encore rapporter, en feront juger plus favorablement, & juſtifieront le choix que j'en ai fait.

Un fragment d'Athénée que l'on trouve dans les notes de Caſaubon, fait mention d'une coupe ſur laquelle la priſe de Troie étoit gravée avec beaucoup d'art. Je ne mets point en doute que l'on ne doive prendre ici le terme de graver pour ornement en relief. Quoi qu'il en ſoit, la ſimplicité des premiers âges dans leſquels la plus grande partie des hommes avoit beſoin de ſecours pour comprendre les ſujets repréſentés,

avoit fait écrire, *je repréſente la priſe de Troie.* On y liſoit le nom de l'ouvrier, je n'en ſuis point étonné, c'étoit un uſage raiſonnable chez les Anciens : celui-ci ſe nommoit *Mus ;* mais le nom de Parhaſius auteur de l'inſcription, qui s'y liſoit auſſi, prouve que ce Parhaſius, dont ce trait décèle la vanité, comptoit vivre dans les temps à venir, en s'aſſociant à un ouvrage eſtimé ; & cette réflexion n'eſt pas indifférente dans le ſujet que je traite. Ce même fragment nous apprend encore que Parménion mandoit à Alexandre qu'il s'étoit trouvé parmi les dépouilles de Darius pour ſoixante-treize talens *(a)* Babyloniens & douze mines de vaſes d'or, & pour cinquante-ſix talens trente-ſix mines de vaſes enrichis de pierreries. Quelqu'étonnante que ſoit une pareille ſomme qui doit monter à un peu plus de ſept cens mille francs de notre monnoie, on ne ſeroit point étonné que cette ſomme fût plus forte, avec les idées que l'on a des richeſſes & du luxe des rois de Perſe. Mais il en réſulte toûjours une preuve de la conſidération que l'on avoit pour ce genre d'ouvrage : car il n'eſt pas douteux que les Princes n'ont jamais fait raſſembler que les choſes qui peuvent flatter leur vanité & faire impreſſion tout à la fois ſur leurs peuples & ſur leurs voiſins.

Anacréon, ce poëte délicieux, à qui ſa coupe a le plus ſouvent ſervi de lyre, nous prouve, par ſes odes XVII & XVIII, que de ſon temps on faiſoit repréſenter tout ce que l'on vouloit ſur les coupes des feſtins, & que les artiſtes étoient en état de ſatisfaire la volonté des particuliers, quant aux compoſitions & à la dépenſe.

Hérodote parle trois ou quatre fois de différens vaſes, c'en eſt aſſez pour prouver leur uſage & l'eſtime qu'on en faiſoit ; mais il n'entre dans aucun détail, ainſi je ne m'arrêterai pas plus long-temps à cet hiſtorien.

(a) Les meſures, & ſur-tout les poids Babyloniens, étoient d'un cinquième plus forts que ceux de l'Attique ; ainſi le talent Attique étant de quatre mille cinq cens livres de notre monnoie ou environ, le talent Babylonien devoit être de cinq mille quatre cens livres.

Cicéron, dans la VI.e oraiſon contre Verrès, dit qu'un des fils d'Antiochus, dixième roi de Syrie, aborda en Sicile, & que Verrès, qui en étoit préteur, trouva moyen de lui dérober pluſieurs vaſes d'or enrichis de pierres précieuſes, dont les Rois, & principalement ceux de Syrie, étoient dans l'habitude de ſe ſervir; mais, ſelon le même auteur, on en diſtinguoit un qui étoit d'une ſeule pierre & qui avoit une anſe d'or. Le faſte de ces Rois & les reproches de Cicéron ſont également en faveur de mon ſentiment; il y a cependant un détail dans ce fait, qui me paroît amuſant; Verrès n'étoit point connoiſſeur, mais il s'en rapportoit, pour voler ce qu'il y avoit de meilleur, au choix d'un homme qui s'y connoiſſoit.

Virgile, dans ſa III.e éclogue, introduit deux bergers qui ſe diſputent le prix du chant & ſe font un défi. Damétas propoſe une geniſſe; Ménalque, n'oſant rien engager de ſon troupeau, lui offre quelque choſe de plus précieux: ce ſont deux coupes de bois de hêtre, travaillées par le célèbre Alcimédon. « On voit en relief ſur ces vaſes, continue-t-il, un ſep de vigne chargé de raiſins, entrelaſſé d'un lierre orné de « feuilles; Conon eſt repréſenté dans le fond d'une de ces « coupes, & dans l'autre, un Aſtronome dont il a oublié le « nom, & qui, par des lignes, a décrit les contrées qu'habi- « tent les peuples ſur le globe de la Terre, qui a marqué le « temps du labourage & celui de la récolte. Je ne me ſuis point « encore ſervi de ces deux coupes, continue le berger, & je « les conſerve avec ſoin. J'ai auſſi deux coupes du même Al- « cimédon, répond Damétas; leurs anſes ſont enlacées de bran- « ches d'acanthe; on voit dans le fond un Orphée entraînant « les arbres par le ſon mélodieux de ſa lyre: ces coupes ne « m'ont point ſervi, continue-t-il, je les conſerve comme elles « méritent de l'être; cependant les tiennes ne valent pas la « geniſſe que je t'ai propoſée, &c. ».

Ce n'eſt point ici le lieu de demander comment il ſe peut que des bergers aient tant de curioſité, & aſſez de richeſſes pour poſſéder chacun deux vaſes de la main d'un artiſte auſſi

célèbre que Virgile ſuppoſe Alcimédon. Je ſais que l'on m'objectera la ſageſſe du poëte qui en fait mention; & je pourrois n'être pas convaincu de cette réponſe dans le cas dont il s'agit. Mais ne prenant de ce paſſage que ce qui me convient, il me ſemble d'abord que le nom d'Alcimédon ſert de preuve à tout ce que j'ai ſi ſouvent avancé, que les Romains ont preſque toûjours, & dans tous les genres, employé des ouvriers Grecs: enſuite il me paroît que la conſidération générale & particulière eſt prouvée ſur le fait des vaſes dans le ſiècle d'Auguſte. Cependant, quels que ſoient les éloges donnés à l'artiſte & au travail de ces coupes, on doit remarquer qu'elles paroiſſent en quelque ſorte pareilles entre elles, ce qui n'indique pas une grande fécondité de génie de la part de l'ouvrier. Ce n'eſt pas tout; ces ouvrages donnés avec un ſi grand appareil, ſont mis en balance pour leur valeur, peut-être même à leur deſavantage, avec une geniſſe dont le prix, dans tous les temps & dans tous les pays, n'a jamais été conſidérable: tant s'en faut qu'il ſoit en proportion avec l'idée que la deſcription du poëte nous donne de ces vaſes.

Chap. 47. Suétone, dans la vie de Néron, dit que ce Prince renverſa la table ſur laquelle il mangeoit, lorſqu'il apprit la révolte de ſes armées, & qu'il briſa deux belles coupes ſur leſquelles on avoit gravé des vers d'Homère. Pline dit que *Liv. XXXVII, ch. 6.* ces deux coupes étoient de cryſtal. Si les hommes n'euſſent point été frappés du mérite de ces coupes, un hiſtorien n'auroit pas cité leur perte comme une preuve de l'impreſſion que ce Prince, tout inſenſé qu'il étoit, reçut d'une nouvelle qui lui annonçoit ſes malheurs.

Ibid. ch. 2. Quand Pline ne nous apprendroit pas en quel temps le goût des vaſes & des pierres précieuſes s'accrédita dans Rome, je ne crois pas qu'on eût été feuilleter les auteurs pour trouver des curioſités de ce genre dans le temps de la République. Pline nous apprend donc que les victoires de Pompée dans l'Orient introduiſirent à Rome le goût des pierres précieuſes. Dans le nombre des richeſſes dont ce grand homme orna ſon troiſième triomphe, on voyoit des vaſes d'or enrichis

de

de pierres en assez grande quantité pour en garnir neuf buffets *(b)*.

Les Romains abusèrent des formes qu'ils donnèrent à leurs vases : je me contenterai de renvoyer au vers 95 de la seconde satyre de Juvénal. Pline, dans le livre XIV, *chap. 22*, ainsi que dans l'avant-propos du livre XXIII, s'élève vivement contre l'usage où l'on étoit de son temps d'employer ces vases obscènes, ce qu'il appelle *per obscenitates bibere*.

Je ne parlerai point des vases Murrhins que ce même Pompée consacra à Jupiter Capitolin, ni du prix excessif auquel ils montèrent dans la suite des temps à Rome ; je les regarde comme distingués de mon objet. On peut voir tout ce qu'en dit M. Mariette, *page 218 & suivantes de son recueil des pierres gravées du cabinet du Roi ;* il prouve qu'ils étoient de porcelaine & qu'ils venoient de l'Inde. J'avoue que ses preuves m'ont convaincu ; & je suis persuadé, avec Pline qui en a fait une description circonstanciée, que si l'on devoit être touché de la beauté de la matière qui y étoit employée, & qui avoit un éclat surprenant, on ne devoit pas regarder, avec moins d'admiration, ces vases par rapport aux belles formes qui leur avoient été données.

Voilà une partie des passages qui prouvent l'estime que les Anciens ont eue pour ces sortes d'ouvrages. Je vais à présent rapporter des faits qui, je crois, ne changeront rien aux idées que les auteurs ont dû nous donner.

Le trésor de l'abbaye de S.t Denys qui mérite notre admiration à certains égards, me fournira des preuves de ce que j'ai dit jusqu'ici.

Dans le nombre des vases antiques, on en conserve trois d'agate orientale, qui sont dignes de toute notre attention. Le premier est une coupe ronde en forme de gobelet, évidée avec

(b) Pline dit *abacorum novem.* Le P. Hardouin traduit le mot *abacus* par celui de guéridon ; mais il signifie plus particulièrement une petite table sur laquelle on mettoit les vases. Une conformité d'usages peut seule faciliter ces sortes de traductions ; sans cela, elles demeurent toûjours obscures & douteuses comme celle-ci.

la plus grande exactitude, mais dont la cannelure qui fait l'ornement extérieur, eſt exactement partagée & travaillée avec un ſoin qui fait admirer, malgré ſon apparente ſimplicité, la juſteſſe & la préciſion de l'ouvrier.

Le ſecond forme une coupe ovale dont les bords ſont très-peu relevés & qui peut avoir ſept à huit pouces dans ſa longueur; elle eſt admirable par le rapport que les cannelures tenues fort larges & d'un bon goût dans leur proportion, ont de l'extérieur à l'intérieur: la dureté de la matière, les outils que l'on peut employer, enfin la difficulté du travail donnent un prix ineſtimable à de pareils morceaux.

Mais le plus beau de tous, & peut-être un des plus ſinguliers qu'il y ait en Europe, eſt le troiſième, remarquable ſur-tout par le temps qu'il a fallu pour exécuter ſes anſes & la quantité de ſes ornemens en relief; car la matière eſt plus recommandable pour ſon volume que pour ſa beauté. Elle ſe trouve aſſez généralement d'une même couleur, ſans aucun accident dont on ait pû chercher à profiter: elle eſt même dépourvûe d'un certain degré d'orient, & par conſéquent de ce choix, de cette perfection que les Anciens aimoient à voir dans les pierres qu'ils employoient. Cette réflexion eſt une preuve de la rareté dont les morceaux d'agate, d'une certaine étendue, ont été dans tous les temps; car il eſt à préſumer que, pour faire une dépenſe auſſi grande & véritablement royale, on a cherché la plus belle matière qu'il fût poſſible de trouver dans le pays où elle a été travaillée. Je ne ſais trop pourquoi il paſſe pour conſtant que cette coupe a été faite en Egypte: car je n'y ai rien vû qui m'ait rappelé le goût Egyptien; quoiqu'à dire le vrai, le travail ne ſoit pas en général ſans reproche, & qu'on puiſſe l'accuſer d'être pluſtôt lourd que ſvelte & en tout un peu mou: le goût Egyptien, au contraire, eſt prononcé; mais en même temps qu'il eſt auſtère & ſec, il eſt précis & terminé. Quoi qu'il en ſoit, les tables, les vaſes, les coupes, les dieux Pénates ou autres divinités myſtérieuſes, la chèvre, la panthère, qui entrent dans la compoſition, ont entre eux un rapport de grandeur

& de proportion qui me paroît convenable; mais les masques scéniques ou les têtes des divinités répandues dans la composition, quoiqu'assez bien placées, sont d'une taille gigantesque en comparaison de toutes les autres figures. Avant que de donner aux Egyptiens tout ce qu'on ne peut expliquer, comme ont fait bien des Antiquaires, je crois qu'il est bon de faire une réflexion. Ces masques & ces têtes sont placés dans le même goût que tous ceux ou celles dont plusieurs patères de bronze ou d'argent que je connois, sont ornées, & ces patères sont constamment d'ouvrage Grec ou des Grecs travaillans chez les Romains. On peut en examiner plusieurs aux pages 82, 85 & 87 du recueil des desseins du Roi, dont j'ai déjà parlé; on les trouvera rendus avec la plus grande exactitude & dans le plus parfait rapport de caractère & de proportion. Le motif de cette disproportion si constante & de la grandeur donnée aux masques, ou bien aux têtes qui paroissent si fréquemment au milieu de ce genre d'ornement, seroit une recherche convenable & curieuse. Car ce défaut est certainement affecté: il paroît consacré: il ne vient nullement de l'ignorance de l'ouvrier; toutes les autres parties sont des garans trop sûrs de son savoir pour l'accuser. Les Anciens auroient-ils voulu conserver une idée de la taille énorme que l'on donnoit aux acteurs de la scène pour remplir l'immense étendue de leurs théatres? Ou bien ont-ils imaginé d'exprimer, par ce moyen, la force & la supériorité qu'ils attribuoient à leurs Dieux, demi-dieux ou héros? Ou bien enfin cette ordonnance a-t-elle quelque rapport avec les mystères?

Je reviens à ce beau monument. Les pampres & les seps de vigne qui renferment tout l'ouvrage, ne laissent rien à desirer: il en est de même du rideau attaché à ces mêmes pampres; il est absolument formé, suspendu & travaillé dans un goût pareil à celui de la belle bacchanale du Roi; & c'est encore une observation à faire, par rapport au sentiment où je suis, que cette coupe n'a point été faite en Egypte. J'ai déjà exposé les preuves que je tire du goût du travail: en

ſecond lieu, les divinités placées ſur les tables ſont habillées, &, qui plus eſt, leurs draperies ſont à la romaine. Enfin, quoiqu'obligé de convenir que les ſerpens, qui forment les anſes, ſont exécutés dans le caractère égyptien, cette partie eſt ſi peu conſidérable par rapport à ſa totalité, que je perſiſte à croire que cet ouvrage eſt d'un Grec qui, ayant perdu le bon goût de ſon pays, exécutoit dans le goût que nous préſentent ſi fréquemment les meilleures pierres gravées, conſtamment faites à Rome. Au reſte, tous les détails du ſujet indiquent que ce beau monument n'a jamais eu d'autre deſtination que celle de ſervir aux feſtins, & prouvent en même temps que les Anciens ſuivoient un culte religieux qui les obligeoit à préſenter toûjours de certains objets & à peu près de la même façon. Par conſéquent nous devons moins attribuer à l'ignorance, ou bien à la ſtérilité du génie, qu'à l'habitude, ou même au culte, les rapports & la répétition fréquente que nous remarquons dans leurs compoſitions. Contens d'exécuter avec élégance, ils ont d'ailleurs été moins curieux que nous de ce que nous appelons *grand contraſte, mouvement ou fracas;* ils ont été peu ſenſibles à l'extrême variété que nous recherchons & que nous exigeons dans les mêmes ſujets: car il faut convenir que la fécondité des Modernes depuis les deux derniers ſiècles, eſt ſurprenante, tandis que dans la vérité les Anciens ont preſque toûjours répété dans tous les genres. Cela eſt d'autant plus étonnant qu'ils font voir un grand nombre de parties qui dépendent abſolument du génie; on en trouvera des preuves dans ce chef-d'œuvre de l'antiquité.

Cette belle coupe de S.t Denys préſente non ſeulement un aſſez beau travail, mais plus encore, un ſoin & une dépenſe dignes du plus grand Prince. En effet, le temps que la dureté de la matière a exigé pour donner un auſſi grand relief & dégradé, à toutes les figures & à tous les corps qui font partie de la compoſition, ainſi que pour former les anſes & les ſéparer du corps de la coupe, ce temps, dis-je, eſt inconcevable. Ce n'eſt pas tout: ces anſes compoſées chacune de deux ſerpens

ſont encore ſéparées entre elles, & de façon qu'elles pourroient peut-être ſervir d'explication aux quatre anſes données à la coupe d'Homère. Ce beau morceau eſt rapporté avec ſes dimenſions dans Triſtan qui en donne une aſſez mauvaiſe & trop longue explication; mais il eſt un peu plus fidèlement repréſenté dans l'hiſtoire de S.t Denys par D. Félibien.

Ce ſeroit ſans doute ici le lieu où je devrois placer les exemples ſans nombre que peuvent fournir les ouvrages magnifiques que le Roi poſsède en ce genre. Je ſais que tout n'eſt pas antique: car lors du renouvellement des arts, les princes de l'Europe placèrent une partie de leur luxe à faire décorer les vaſes échappés à la fureur des temps & des Barbares, ou bien à en faire travailler de nouveaux. Auſſi les graveurs en pierres fines, tant François qu'Italiens, en ont-ils exécuté & reſtauré un très-grand nombre pendant le cours des deux derniers ſiècles; les habiles orfèvres de ce temps-là les ont montés avec tant d'élégance que la plus grande partie fait admirer leur goût, leur adreſſe & leur ſavoir: le nombre ſuffira pour donner du moins une idée des tréſors que nos Rois ont ſucceſſivement raſſemblés.

Il y en a plus de huit cens, de pierres précieuſes ou de cryſtal de roche, tous richement montés en or, le plus ſouvent émaillés avec une grande intelligence. Le plus grand nombre de ces vaſes a été raſſemblé par Monſeigneur grand-père du Roi; quelques-uns ſont décrits ou indiqués dans la deſcription de Paris de Piganiol de la Force.

J'avouerai que mon premier deſſein avoit été d'en donner une deſcription raiſonnée à la ſuite de ce Mémoire: mais quand j'aurois parlé de la proportion de morceaux d'agate orientale, onyces & autres, des jaſpes, des primes d'émeraude, & d'amétiſtes; quand j'aurois dit qu'il y en a ſur leſquels on voit des grandes oves en creux à l'extérieur, qui ſont en relief dans l'intérieur, travail qui rend merveilleux ces morceaux déjà beaux par eux-mêmes; quand j'aurois ajoûté qu'il y en a un de marbre gris qui a appartenu au cardinal Mazarin, qui ſe diſtingue dans le nombre, que le bas relief d'un travail

assez plat, circule autour du corps de ce beau vase, qu'il représente des tritons, des chevaux ou monstres marins sur une mer agitée, avec quelques oiseaux dans le Ciel, & que la plus grande singularité du travail vient de ce que plusieurs parties de ces figures sont exprimées par le moyen d'incrustations d'or & d'argent qui n'ont pû être exécutées que pour rendre l'ouvrage plus riche & plus distingué, ce seroit inutilement que j'ajoûterois que cet ouvrage est très-beau & d'une antiquité certaine, je ne le ferois que médiocrement sentir : le grand nombre me feroit tomber dans une répétition ennuyeuse & monotone, sans qu'il me fût possible de fixer les idées du lecteur. Pour réparer de tels inconvéniens, une semblable description auroit absolument besoin d'être accompagnée de gravûres pour faire juger de la forme & faire sentir, par une courte explication, le mérite de la matière, ainsi que le talent de l'ouvrier ancien ou moderne; le Roi seul seroit en état de faire la dépense d'une si grande entreprise, principalement pour la partie que l'on a si bien arrangée dans le garde-meuble, que l'on fait voir avec tant de politesse, & dont le nombre que l'on conserve en cet endroit-là seul, est d'environ six cens pièces. Ne pouvant satisfaire les curieux d'une façon plus précise, je suis bien aise au moins d'avoir profité de cette occasion pour célébrer la magnificence de nos Rois; plus on l'examine, & plus elle fournit les moyens d'admirer & d'étudier en tous les genres.

Les réflexions sur les grandes dépenses que les Anciens ont faites avec tant de profusion pour les coupes qui servoient à leurs festins, me conduisent naturellement à l'examen de quelques faits qui feront la seconde partie de ce Mémoire.

Le luxe, cet ennemi de la durée des empires, & qui n'a pour excuse que la perfection des arts dont il est un abus, le luxe, dis-je, ne s'étend que par la séduction qu'il cause dans l'esprit des particuliers, & par l'imitation des Princes & des gens riches à laquelle il les fait engager. Cette imitation, quoiqu'en petit, va presque toûjours par-delà leurs fortunes ; malheureusement encore l'engagement que l'usage

leur fait prendre, devient ſucceſſivement général, & par conſéquent néceſſaire : enfin cette néceſſité conduit au dérangement effectif des fortunes, en faiſant préférer des choſes frivoles qui flattent la vanité, à de plus néceſſaires qui demeurent cachées. Ainſi, pour ſatisfaire à ces prétendus beſoins, l'Art a cherché les moyens d'imiter la Nature, afin de remplacer, avec une moindre dépenſe, ce qu'elle ne pouvoit fournir au deſir trop étendu des peuples policés. Les Anciens n'ont pas été plus ſages que nous, & les hommes ont fait & feront toûjours les mêmes choſes. Si l'on peut placer cette réflexion générale ſur un objet particulier, c'eſt aſſurément ſur les vaſes de compoſition dont il me reſte à parler, & dont l'invention n'a eu d'autre objet que de ſuppléer aux morceaux de pierres fines qui ſont rarement d'une aſſez grande étendue, & plus rarement encore diſpoſés par la Nature, c'eſt-à-dire, littés pour former des coupes de la grandeur dont elles devoient être pour l'uſage & la décoration, & encore plus pour les orner de reliefs d'une couleur différente.

Quelques connoiſſances qu'on veuille attribuer aux Anciens ſur les mines & les carrières que l'on prétend qui nous ſont inconnues aujourd'hui ; elles le ſont, il eſt vrai, mais par la ſeule raiſon que les pays qui les renferment ſont incultes & déſerts. D'ailleurs cette objection eſt peu convaincante ſur le fait dont il s'agit ; car on ſait que les Anciens tiroient les belles matières dont leurs coupes étoient formées, de l'Inde qui les a toûjours produites. Nous pourrions faire la même choſe ; aucune raiſon n'empêche d'apporter en Europe ces belles productions de la Nature : aujourd'hui même que le commerce ſe fait avec plus de facilité, le haſard, pluſieurs raiſons de circulation rendroient ces matières communes dans nos pays, ſi elles l'étoient en effet, & ſi même elles l'avoient jamais été. Il étoit donc, phyſiquement parlant, difficile de trouver ces morceaux dans le volume néceſſaire, & impoſſible de ſatisfaire à la quantité dont on avoit beſoin. Les Princes étoient ſeuls en état de payer ces ſortes de phénomènes, quand le haſard ſecondant les recherches, les faiſoit trouver

dans les entrailles de la terre : alors il a fallu que l'art ait cherché les moyens de ſuppléer ; c'eſt ce qui me reſte à détailler.

Avant que d'aller plus loin, je crois devoir parler d'un autre tréſor que j'ai déjà cité, & dont je ſerai obligé de parler encore par les ſecours que j'en ai tirés pour l'éclairciſſement de cette matière.

C'eſt un grand in-folio de deux cens vingt pages, conſervé dans le cabinet des eſtampes du Roi. Je crois que la plus grande partie des deſſeins dont il eſt compoſé, ont été faits par M. de Peireſc, ce fameux Antiquaire dont la mémoire nous doit être ſi chère. Quelques mots écrits à la main, que j'ai pû comparer avec une de ſes lettres, me l'ont perſuadé ; car ce beau recueil n'eſt malheureuſement accompagné d'aucune ſorte d'explication. On y voit d'abord douze vaſes de marbre deſſinés d'après l'antique par Errard peintre du Roi, & qui ont été gravés ſur ces deſſeins par Tournier. On y trouve enſuite les deſſeins de pluſieurs autres monumens antiques, principalement des vaſes de métal de formes ſingulières, qui paroiſſent avoir ſervi dans les ſacrifices, & qui ſont en général deſſinés avec une telle intelligence & une telle vérité, qu'il n'eſt pas poſſible de mieux rendre un objet, en faiſant même ſentir à l'œil la matière dont il eſt formé. Pour donner une plus juſte idée de la forme & des ornemens de ces morceaux rares, on les a non ſeulement repréſentés dans pluſieurs aſpects différens ; mais les figures ou les ornemens qui en font la richeſſe, ſont le plus ſouvent deſſinés ſéparément & plus en grand : & quant aux vaſes qui ſe trouvent d'agate ou d'autres matières précieuſes, on les a coloriés avec une grande préciſion pour en donner une idée plus exacte. De ce nombre, ſont pluſieurs vaſes qui ſe conſervent au tréſor de S.t Denys : le fameux monument d'agate dont j'ai parlé, s'y trouve beaucoup mieux rendu de toutes les façons que dans les deux auteurs qui l'ont donné au public ; & la comparaiſon de ces copies avec leurs originaux, augmente & confirme la confiance que la vérité de la touche

la touche & l'exécution peuvent donner à un connoiſſeur ſur les morceaux qu'il ne connoît pas ou qui n'exiſtent plus. Ces deſſeins ſont entre-mêlés d'autres deſſeins faits par d'excellens artiſtes du XVI.e ſiècle, la plus grande partie faite pour des ouvrages d'orfévrerie que l'on exécutoit alors avec autant de goût & de fineſſe que de magnificence pour la décoration des tables & des buffets; auſſi l'on avoit grand ſoin de choiſir pour les exécuter, les hommes les plus habiles & les plus célèbres dans l'orfévrerie: ainſi l'on peut aſſurer qu'elle nous a conſervé & ramené le deſſein & la ſculpture. Quelques-uns de ces deſſeins ſont d'après Polidor; mais je ne puis paſſer ſous ſilence ceux d'un orfèvre François nommé *maître Etienne Delaulne:* ils ſont d'une fermeté de touche merveilleuſe. Je dois auſſi parler des études qui ont été faites par un autre habile homme que je ne connois pas, & qui a fait des recherches fort utiles d'après les monumens antiques, & découvert différens vaſes & différens inſtrumens en uſage chez les Anciens; toutes choſes qui peuvent beaucoup ſervir à ceux qui font leur étude de l'antique, & que je crois par conſéquent devoir indiquer pour recourir dans le beſoin à une ſource auſſi exacte qu'abondante. Ce recueil eſt encore enrichi de pluſieurs vaſes Etruſques, de patères d'argent dont les ornemens ſont développés & rendus avec la plus grande préciſion, & dans leſquels on trouve ces mêmes maſques ſcéniques & diſpoſés de la même manière & dans la même proportion que ſur la belle coupe de S.t Denys. Mais ce qui m'intéreſſe le plus, parce qu'il me ramène à mon objet, ce ſont quelques vaſes qui conſtamment me paroiſſent de verre & de la même matière pour les ornemens que celui du palais Barberin, dont M. de la Chauſſe & Pietro-Santo Bartoli ont donné le deſſein, le premier dans ſon cabinet romain, & le ſecond dans les recueils des ſépulcres antiques; vaſe qui ſe trouve auſſi deſſiné dans le recueil du Roi dont j'ai comme ébauché la notice. *Pagg. 201 & 202.*

M. Mariette, en rapportant ce que M. de la Chauſſe penſoit de ce vaſe ſingulier, a très-bien prouvé que c'étoit pour le

l'impoſſibilité ou des difficultés que je viens de rapporter, ont avancé, ſans aucun examen à la vérité, & ſans pouvoir les réſoudre, ont avancé, dis-je, pour ſe tirer d'affaire, que les Anciens avoient le ſecret d'appliquer des émaux ou des matières pareilles ſur un lit d'agate; ce qui eſt phyſiquement impoſſible : car la chaleur néceſſaire pour amalgamer cette matière doit ſans aucun doute calciner ou vitrifier l'agate. Je croirai bien pluſtôt Pline quand il dit que les Anciens colloient ſi parfaitement trois agates de différentes couleurs, qu'ils en faiſoient des morceaux dont les accidens étoient admirables, je croirai, dis-je, cette opération, parce qu'elle ne s'oppoſe point à la Nature, & que Pline eſt plein de bon ſens & de jugement dans tout ce qu'il rapporte; & je n'en parle ici que pour regréter un tel ſecret: car c'en eſt un que de pouvoir coller des corps de cette dureté à froid & d'une façon ſolide. Depuis que j'ai été frappé de ce paſſage, je regarde tous les camées antiques avec cette curioſité de plus; mais je n'en ai jamais vû qui ne fût collé d'une façon légère, & telle que le peut faire aujourd'hui l'ouvrier le plus commun.

L. XXXVII, chap. 12.

Au reſte, deux raiſons m'ont engagé à m'étendre ſur ce recueil; premièrement ſa beauté, jointe aux preuves que j'en pouvois tirer; ſecondement c'eſt qu'il appartient au Roi, & je ſuis perſuadé qu'il eſt de notre devoir de célébrer dans toutes les occaſions, & de faire connoître à toute l'Europe les tréſors que nos Rois ont ſucceſſivement raſſemblés. Les ſecours qu'on en peut retirer en tous les genres d'études ne ſont refuſés à perſonne; la communication en eſt plus facile que dans aucun autre pays; elle eſt offerte à tous les gens de Lettres, françois comme étrangers; la France prouve enfin aujourd'hui que l'étude & la curioſité ſont des pays dans leſquels tout le monde eſt reçû, ſans faire acception de perſonne.

On conçoit aiſément que je ne puis déterminer en quel temps ni dans quel pays cette imitation des agates a commencé, ni rendre compte des différens progrès qui l'ont conduite à

la plus grande perfection; mais je vais prouver qu'elle indique de profondes connoiſſances dans les arts, ainſi que des procédés très-délicats, je ne dis pas ſeulement dans la chymie, mais dans pluſieurs manœuvres dépendantes de la ſculpture.

Ce genre d'ouvrage eſt en premier lieu moulé ſur un morceau arrêté & terminé, il n'importe ſur quelle matière, ce qui me fait dire qu'ils ne doivent en général être regardés que comme des copies. Quand les figures ſont moulées, il faut les appliquer avec une extrême délicateſſe ſur le verre qui doit leur ſervir de fonds: cette opération finie, celle du feu, dont il faut connoître le degré, devient abſolument néceſſaire; la matière ſe trouvant enſuite bien amalgamée, n'ayant point coulé & ne s'étant point démentie, l'ouvrage eſt remis entre les mains de celui qui a réſolu de lui donner au touret le dernier degré de fineſſe & de correction. Que de détails il a fallu pour arriver à la perfection! combien de ſiècles ont travaillé à un ſi grand nombre d'opérations! Nos yeux, accoûtumés à voir, ne nous laiſſent pas ordinairement le temps de réfléchir ſur toutes les parties & ſur le temps néceſſaire pour acquérir toutes les connoiſſances qui concourent à la production d'un très-petit ouvrage. Nous ſommes dans l'injuſte habitude de regarder ſouvent comme des bagatelles pluſieurs choſes dont le mérite, à certains égards, eſt cependant d'une combinaiſon très-étendue, & dont on pourroit ſouvent faire l'application à des choſes plus importantes; c'eſt l'objet philoſophique que doivent avoir tous ceux qui ſuivent & qui étudient les arts & les antiquités.

Je finis par un exemple réel.

C'eſt un fragment d'antiquité que j'ai donné au cabinet du Roi & dont je joins ici la gravûre: cet exemple ſert de preuve à tout ce que j'ai avancé, & que je n'aurois pû donner que comme des conjectures, ſi ce morceau n'étoit pas tombé dans mes mains. Quoi qu'il en ſoit, ce fragment eſt celui d'un vaſe, & il mérite d'être conſidéré par la fineſſe, le caractère, la beauté & l'élégance d'un travail qui ne peut

Voyez la pag. ſuivante.

être ſorti que d'une main grecque ; & cependant cet ouvrage, comme je l'ai déjà dit, ne peut être qu'une copie.

Plan de ce fragment de Vase ſur ſa largeur.

Deſſiné par Ed. Bouchardon *Gravé par C.*

Quel degré de beauté avoit donc l'original? Quels hommes que ces Grecs! Ce qui nous reſte de ce vaſe ſuffit au moins pour apprendre qu'il repréſentoit un Perſée qui tient derrière lui la tête de Méduſe, apparemment pour ne point expoſer Andromède au danger de ſes regards : cette poſition eſt reſſemblante à celle d'un autre Perſée qui ſe trouve dans deux bas reliefs antiques du recueil que Pietro-Santo Bartoli a donné ſous le titre d'*admiranda romanarum Antiquitatum veſtigia*, & plus préciſément encore à celle que l'on voit à ce même héros & dans le même inſtant ſur une cornaline gravée du cabinet de Crozat, qui appartient aujourd'hui à M. le duc d'Orléans, & qui ſe trouve au numero 697.

Planche XXX & XXXIV.

Après avoir regretté les parties qui manquent à ce beau fragment, & dont il eſt inutile de pouſſer plus loin l'examen, je dois dire que la portion de cercle auquel les figures ſont extérieurement attachées, donne un diamètre d'un peu plus de trois pouces: les figures avoient deux pouces ſept lignes de hauteur; le champ qu'elles pouvoient laiſſer en haut & en bas, devoit être au moins de ſept ou huit lignes; le pied & le couvercle, s'il en avoit un, doivent avoir, généralement parlant, un tiers de ſa totalité, quoiqu'à dire le vrai, ces parties aient toûjours été d'une proportion très-arbitraire. Ainſi, par un à peu près qui doit différer fort peu de la vérité, toutes ces meſures réunies nous donneront un vaſe de quatre pouces & demi ou cinq pouces de hauteur; ce qui nous prouve que ce vaſe étoit à l'uſage de la table, & qu'il ne peut avoir eu aucune autre deſtination.

Tout ce que je puis ajoûter en faveur de ce morceau, ainſi qu'à tout ce que j'ai dit ſur la manière de travailler en ce genre, eſt exactement prouvé quand on l'examine avec ſoin: il donne ſeulement encore une plus grande idée de l'adreſſe du mouleur, & de la dureté de cette eſpèce de porcelaine, en ce que la figure du Perſée eſt non ſeulement du plus grand relief, mais que le bras droit de cette même figure eſt abſolument de ronde boſſe & dégradé convenablement avec le bras droit de la figure d'Andromède; ce qui prouve encore la dégradation des corps ou la perſpective connue & exprimée chez les Anciens que j'ai ſoûtenue ailleurs. Il me paroît inutile de parler des camées pour bagues & autres ornemens pour leſquels les Anciens ont employé la même matière: qui fait le plus, eſt maître de faire le moins. Nous avons encore une autre obligation à ce fragment, & je ne dois pas le laiſſer ignorer. Nos doutes & nos recherches ſur la matière dont il étoit compoſé, ont engagé M. de Montami, premier maître d'hôtel de M. le duc d'Orléans, à faire des études qui lui ont parfaitement réuſſi; ainſi notre curioſité eſt pleinement ſatisfaite, & l'on pourroit très-aiſément exécuter de ſemblables ouvrages, ſi la mode en venoit jamais en France.

Au reſte, ce recueil de deſſeins dont j'ai parlé, ainſi que tous ceux qu'on nous a donnés depuis le renouvellement des arts, m'obligent à communiquer mes chagrins; ils ſont fondés ſur la perte que nous faiſons tous les jours d'un nombre infini de tréſors: car enfin, que de monumens ont été détruits ou enterrés de nouveau? En vérité, c'eſt bien à tort que l'Europe fait des reproches aux Barbares: ils ignoroient le mérite de ce qu'ils détruiſoient; ils n'avoient jamais entendu faire l'éloge de ce qu'ils ſacrifioient à leur fureur, l'inimitié contre les perſonnes les animoit contre tout ce qui leur appartenoit. Mais je le dis, avec autant de douleur que d'étonnement, des peuples policés laiſſent détruire & négligent ce que tant de ſiècles nous ont conſervé au milieu d'un ſi grand nombre de révolutions; car je puis aſſurer que la quantité des morceaux cités & qu'on ne trouve plus, eſt une preuve affligeante que nous avons perdu autant de monumens depuis deux ſiècles, que nous pouvons en avoir conſervé. Cependant on trouve encore à glaner; & quoique nous ſoyons privés en France du prodigieux ſecours qui ſe préſente continuellement en Italie par la comparaiſon des différens morceaux d'antiquités, & par ce coup d'œil lumineux dont on eſt ſouvent frappé à la vûe des beautés dont les cabinets de cet heureux pays ſont ornés, je ſens le bonheur que j'ai de pouvoir appuyer mon ſentiment ſur des exemples qui ſont auſſi faciles à vérifier, & qui ne peuvent laiſſer aucun doute. Le vaſe de S.t Denys prouve la magnificence des Anciens en ce genre, & le fragment de compoſition du cabinet du Roi, doit convaincre de leur ſagacité dans les arts.

DU

DU THEATRE DE C. SCRIBONIUS CURION.

Par M. le Comte DE CAYLUS.

LES Anciens ont eu plusieurs connoissances que nous n'avons pas, & ils ont poussé beaucoup plus loin que nous quelques-unes de celles dont nous faisons usage. Les moyens qu'ils employoient pour remuer des masses d'un poids énorme sont de ce nombre, & doivent nous causer d'autant plus d'admiration que nous ne savons comment ils sont parvenus à exécuter des choses qui nous paroissent aujourd'hui tenir du prodige. Nous en sommes étonnés avec raison, dans le temps même que nous croyons être arrivés à une grande profondeur dans les mathématiques, & que nous nous flattons de laisser les Anciens fort loin derrière nous dans plusieurs parties de cette science. Cependant, loin de chercher à nous instruire des moyens qu'ils ont employés, nous nous contentons de savoir qu'ils sont parvenus à l'exécution, & nous ne travaillons point à les égaler. La lecture des anciens auteurs a joint en moi un autre motif d'étonnement à ces réflexions. J'ai été surpris, je l'avoue, de leur voir allier une si grande simplicité aux plus grands efforts de la méchanique; ils attachoient même si peu de mérite à ces sortes d'opérations, que leurs historiens & leurs poëtes, ce qui est plus fort encore, n'en paroissent nullement occupés. Nous devons, ce me semble, inférer de cette indifférence dans leurs récits, que les moyens leur coûtoient trop peu pour leur paroître dignes d'être relevés: car non seulement la modestie des peuples n'a jamais été une vertu ordinaire; mais il semble que le motif qui engage à louer sa nation, a toûjours excusé l'exagération. L'étalage pompeux que les Modernes ont fait de l'élévation des corps qui leur ont paru considérables, indique absolument le contraire; tels sont le livre in-folio de Fontana, sur l'obéliſque

que Sixte V fit relever dans Rome, & la planche gravée par Leclerc pour célébrer la poſe des pierres du fronton du Louvre: tout le monde conviendra que ce livre & cette gravûre, faits pour être conſervés à la poſtérité, prouvent inconteſtablement la médiocrité des Modernes en comparaiſon des Anciens.

Le ſeul Moderne qui paroiſſe en être un peu ſorti, étoit un Italien, homme ſimple, qui ne ſavoit ni lire ni écrire, & qui de manœuvre commun, eſt devenu premier machiniſte de S.t Pierre de Rome, ſans jamais vouloir ſortir de ſon premier état, ni quitter ſon ancienne façon de vivre & de s'habiller. Je le regarde, par la ſimplicité des machines & des forces qu'il a employées, comme un de ceux qui ont le plus approché du génie que nous ne pouvons refuſer aux Anciens pour les méchaniques. Il ſe nommoit *Zabaglia*, & il eſt mort depuis très-peu de temps. Je crois donc que l'on ne ſauroit trop rechercher & trop étudier ce qu'il a fait; on en a raſſemblé une partie dans un livre qui a pour titre: *Caſtelli e Ponti di M. Nicolo Zabaglia. Roma, 1743, in-fol.* Les réflexions ſur cet ouvrage ne peuvent que nous donner un peu plus d'élévation & nous dégroſſir ſur une matière qui n'eſt pas fort avancée. Mon objet ne regarde point les Modernes; je reviens donc aux Anciens.

Je ne parlerai point des bâtimens: quelque conſidérables qu'ils aient été, ils ne ſont que l'aſſemblage de pluſieurs quartiers de pierre, dont on élève mille comme on en a élevé un; mais pour remonter auſſi haut qu'il eſt poſſible, je rappellerai les idées qu'ont données les ſphinx, les ſtatues prodigieuſes & les aiguilles ou obéliſques dont l'Egypte étoit, pour ainſi dire, couverte dans le temps de ſa plus grande ſplendeur. Les Grecs ont moins donné dans ces excès; cependant le coloſſe de Rhodes & quelques autres que Pauſanias a cités dans ſon voyage, n'ont pas été faciles à mettre en place. Les quatre-vingt-huit ſtatues coloſſales de marbre ou de bronze, dont Publius Victor parle comme ayant exiſté dans Rome, le coloſſe que, ſelon Spartien, Adrien fit tranſporter debout; ce qui augmente conſidérablement la difficulté des points

d'appui, & par conſéquent celle du tranſport; les obéliſques que les Romains ont conduits d'Egypte, & placés pour l'ornement de leur capitale, la façon de poſer ſur des cordages les voiles qui couvroient les plus grands amphitéatres; tous ces exemples que l'hiſtoire nous fournit, ſont trop préſens au lecteur, pour que je l'ennuie de leur détail. Il me ſuffit de rappeler en général des idées auſſi vraies que les objets en ſont ſurprenans: mais je répéterai toûjours que les anciens hiſtoriens ne diſant pas un mot de la peine que l'on a eue pour mettre ces poids énormes en place, ce ſilence me paroît une des plus fortes preuves de la ſimplicité & de la facilité de leur méchanique; on ne daignoit ſeulement pas en parler, c'eſt tout dire.

Il y a long-temps que je ſuis occupé de ces réflexions; mais il falloit une occaſion pour les propoſer. Elle s'eſt préſentée par les études & les recherches où le théatre de C. Curion m'a engagé; je les ai tirées de Pline. Cette machine qui renferme une partie de ce que je viens de dire à l'avantage des Anciens dans la méchanique, m'a paru digne d'être expliquée, d'autant que la matière, curieuſe en elle-même, peut être regardée comme abſolument neuve; car on n'a jamais fait mention de ce théatre qu'en général, & ce qu'on en a dit en particulier n'eſt ni étendu ni capable de ſatisfaire. Voici les noms du petit nombre des auteurs qui en ont parlé, & le précis de ce qu'ils en ont dit. *Liv. XXXVI, chap. 15.*

Daniel Barbaro, dans ſon commentaire ſur Vitruve, donne une eſpèce d'explication fort abrégée de cette machine; il témoigne une grande reconnoiſſance pour Franceſco Marcolini qui lui a fait préſent de cet éclairciſſement. Malgré l'eſprit profond qu'il accorde à cet ami, & les grandes connoiſſances qu'il lui attribue, je défie tout homme d'art de rien comprendre au deſſein qu'il en a donné & au diſcours dont il eſt accompagné. Barbaro cite même & copie ce que Cardan en avoit écrit avant lui dans ſon livre *de ſubtilitate;* mais des calculs d'angles & des diviſions de cercles ne peuvent expliquer ſeuls une machine, ſur-tout quand elle eſt de la nature de celle-ci. *Page 845.*

Le Marquis Maffei qui ne hait pas à donner des expli-
P. 15. v. 15. cations, ſe contente, dans ſa *Verona illuſtrata*, de reprocher à Pline le peu de détail dans lequel il eſt entré ſur cet article, & dit ſeulement que ceux qui ont traduit cet auteur avoient un beau champ pour ſe faire valoir par l'explication de ce paſſage. Je ne me flatte point d'avoir réuſſi dans une entrepriſe ſi difficile; mais je crois apporter quelques réflexions fondées ſur les loix du mouvement qui ne ſauroient varier. Pour en être plus aſſuré, je les ai communiquées à ceux qui me paroiſſent les plus capables d'en juger, tels entre autres que M. Camus, de l'Académie des Sciences; ainſi j'eſpère avoir approché de la vérité. Le texte m'a conduit au deſſein de la machine, & le deſſein à l'explication du paſſage: cet eſſai ſervira du moins à donner quelques lumières ſur la véritable méchanique de cet ouvrage de Curion.

On va juger à quel degré je m'en ſuis approché, après que j'aurai donné une idée de C. Curion; je dois le nommer ſi ſouvent, que l'éclairciſſement me paroît néceſſaire.

Cicéron, dans ſes lettres à Atticus, Dion Caſſ. *liv. LX*, Velléius Paterc. *liv. II*, Valere Max. *liv. IX*, *chap. 21*, nous apprennent en général que Scribonius Curion étoit Patricien; cependant Vaillant, *famil. Roman. in Scribonia*, parle ainſi: *Scriboniam gentem Plebeiam fuiſſe inter veteres ſcriptores ſatis conſtat.* Ils rapportent que ſon père avoit été Conſul & avoit eu les honneurs du triomphe: Cicéron le nomme, *lett. XIV*, *liv. I*, *filiola Curionis;* Velléius, *liv. II*, *chap. 48*, dit de lui: *vir nobilis, eloquens, audax, ſuæ alienæque & fortunæ & pudicitiæ prodigus; homo ingenioſiſſime nequam, & facundus malo publico.* Tous ces auteurs diſent poſitivement qu'il trompa Pompée, qui le croyoit de ſes amis; du reſte ils ſont d'accord avec tout ce que Plutarque en dit dans les vies d'Antoine, de Pompée, de Caton d'Utique, de Céſar & de Brutus: je vais rapporter un paſſage de la première d'après la traduction de Dacier.

» Antoine étant devenu parfaitement beau dans ſa jeu-
» neſſe, on dit que le commerce & la familiarité de Curion
» furent pour lui une peſte très-dangereuſe; car ce Curion, qui

étoit un homme très-débauché & effréné dans la recherche « des voluptés les plus infames, pour rendre Antoine plus « dépendant de ſes volontés, le jeta dans la débauche du vin « & des femmes, & le plongea dans des dépenſes ſi exceſſives « & ſi folles, qu'en très-peu de temps il ſe trouva endetté de « ſommes bien plus fortes que ſon âge ne comportoit: car il « devoit juſqu'à deux cens cinquante talens, ce qui revient à « un million cent vingt-cinq livres de notre monnoie. «

Alors Rome étoit diviſée en deux factions: ceux qui « tenoient pour le Sénat favoriſoient Pompée, qui étoit alors « dans la ville; & ceux qui étoient pour le peuple rappeloient « Céſar des Gaules, où il étoit en armes. Curion, qui avoit « changé de parti & qui portoit alors Céſar, gagna Antoine « dont il étoit ami, l'attira dans la ligue, & fit tant par ſon « éloquence, qui le rendoit agréable au peuple, & par les « grandes largeſſes qu'il faiſoit des deniers que Céſar lui four- « niſſoit, qu'il le fit élire Tribun du peuple. »

Je paſſe au précis de tout ce que ce même auteur en dit ailleurs. Il eut différens ſuccès dans les brigues qu'il fit pour Céſar: il fut un jour couronné de fleurs comme un Athlète qui a remporté le prix; cependant le conſul Lentulus le chaſſa honteuſement du Sénat avec Antoine, & ils furent obligés de ſortir de Rome déguiſés en eſclaves dans des voitures de louage. Mais le ſervice qu'il avoit rendu à Céſar long-temps auparavant étoit du nombre de ceux qu'un homme généreux ne ſauroit oublier: il couvrit Céſar de ſa robe, & l'empêcha d'être tué par les jeunes gens armés qui ſuivoient Cicéron. On ſait quel étoit le crédit de ce grand orateur dans le temps de la conjuration de Catilina, & Céſar venoit de parler dans le Sénat en faveur de Lentulus & de Céthégus.

Les trois ou quatre autres paſſages de Plutarque, dans leſquels il eſt encore mention de Curion, ne ſont que des répétitions de ceux-ci; je crois avoir ſuffiſamment rappelé ce que cet auteur nous a laiſſé de Curion.

Il eſt mention de Curion dans vingt lettres de Cicéron à

Atticus. Il avoit ſuivi cet homme d'eſprit dans ſa jeuneſſe pour ſe former à l'éloquence : il paroît même qu'il avoit beaucoup de talent ; & cette raiſon engageoit Cicéron à l'aimer dans ce temps-là. Il fut Quéſteur l'an de Rome 698, & propoſa des loix contre le luxe des équipages & pour l'entretien des grands chemins : Céſar dans la guerre civile lui donna le gouvernement de la Sicile. On ſait qu'il fut tué l'an de Rome 706 dans la guerre d'Afrique.

Des calculs dont la preuve dépendroit de diſcuſſions étrangères à mon objet, me font croire que Curion fut Édile l'an de Rome 703, avec Favonius; & vrai-ſemblablement ce fut comme Édile qu'il donna les jeux où parut cette étonnante machine. On doit le regarder comme un de ces fameux débauchés, dont les grandes villes ne fourniſſent que trop d'exemples, qui ſont nobles & généreux aux dépens des autres, qui ne s'embarraſſent point de leurs créanciers, & qui deſirent une révolution, ou pour acquerir des richeſſes, ou pour obtenir l'impunité de leurs crimes, ou pluſtôt enfin l'acquit de leurs dettes. Pline convient de toutes ces choſes en général en d'autres termes, car il finit la deſcription des fêtes que Curion donna, en diſant : *nec fuit Rex Curio aut Gentium imperator, non opibus inſignis, ut qui nihil in cenſu habuerit.* Cependant Curion ne fut pas Roi, il ne commandoit à aucune nation, il n'avoit rien au monde. *Nihil in cenſu habere* eſt une expreſſion qui ſignifie n'avoir aucun bien, ni fonds, ni rente, ni patrimoine, ni biens acquis.

Curion ſe ſoûtint donc dans ſes emplois, & en obtint de plus conſidérables par le crédit de Céſar contre les loix & les uſages; Pline le dit encore poſitivement en finiſſant cet article par ces mots : *præter diſcordiam Principum*, c'eſt-à-dire, qu'il n'avoit d'autre fond pour ſe ſoûtenir que la meſintelligence des chefs de la République, *Céſar & Pompée.*

Ce que je viens de rapporter ſur la façon dont il ſe vendit à Céſar, me perſuade que le Théatre qui fait l'objet de ce Mémoire, n'a été conſtruit que dans l'intention d'attirer des amis à Céſar, de plaire au peuple, & que par conſéquent

l'argent des Gaules y fut employé, quoique Pline ne le dise point. Je crois encore que ces jeux ont dû paroître neuf ans après l'édilité de Scaurus, fils du vieux Scaurus prince du Sénat, c'est-à-dire, l'an de Rome 703. Je rapporterai plus bas les raisons de cette date.

Le peuple Romain étoit dans cette fermentation de César & de Pompée, qui, à la suite de celle de Sylla & de plusieurs autres, faisoit aisément prévoir la perte de la liberté & la fin de la République, dont la forme ne pouvoit plus subsister. Les Citoyens considérables cherchoient à l'envi à captiver le peuple Romain; les spectacles de tous les genres étoient le moyen le plus assuré pour y parvenir: aussi les voyons-nous très-souvent décrits & cités dans l'histoire Romaine avant & après le temps dont je parle.

Les grands cortèges d'espèces les plus variées, les bûchers magnifiques, quand on eut adopté l'usage de brûler les corps, enfin toutes les pompes se présentent à l'esprit comme une suite de la vanité. Mais on a peine à concevoir la raison qui avoit engagé les Etrusques en premier lieu à regarder des masques, des mimes, des pièces de théatre, enfin des combats de gladiateurs, comme des choses convenables aux derniers devoirs que l'on rend à ses parens. Cependant un nombre infini de monumens que l'on peut voir dans Demster & dans le *Museum Etruscum*, nous assurent que cet ancien peuple pratiquoit ces usages. Nous savons que les Romains regardoient les spectacles qu'ils joignoient aux funérailles comme des expiations: il est donc à présumer que cette idée étoit celle des Etrusques; quoi qu'il en soit, les Romains en abusèrent.

Je dois encore convenir qu'il est fort étonnant que les auteurs que j'ai cités comme ayant parlé de Curion, n'aient rien dit qui puisse avoir rapport à la singularité du spectacle qu'il donna, & que Pline soit le seul à qui nous sommes redevables de la connoissance que nous avons de cette machine; mais ce fait n'est pas le seul que nous devions uniquement à ce grand auteur. Il faut cependant convenir

qu'il paroît, par la deuxième lettre de Célius à Cicéron, que Curion donna des jeux & fit conſtruire un théatre ſous le conſulat de Claudius Marcellus & de Cornélius Lentulus.

Je crois néceſſaire de rapporter ce que Pline nous a conſervé du magnifique ſpectacle de Scaurus, avant que de parler en détail de celui de Curion. Voici la traduction du paſſage où il parle de cette grande magnificence.

« Je ne ſais ſi l'édilité de Scaurus ne contribua pas plus » que toute autre choſe à corrompre les mœurs, & ſi les » proſcriptions de Sylla ont fait autant de mal à la République » que les richeſſes immenſes de ſon beau-fils. Ce dernier étant » Édile, fit bâtir un Théatre auquel on ne peut comparer au- » cuns des ouvrages qui aient jamais été faits, non ſeulement » pour une durée de quelques jours, mais pour les ſiècles à » venir. Cette ſcène, compoſée de trois ordres, étoit ſoûtenue » par trois cens ſoixante colonnes, & cela dans une ville où » l'on avoit fait un crime à un citoyen des plus recomman- » dables, d'avoir placé dans ſa maiſon ſix colonnes tirées du » mont Hymette. Le premier ordre étoit de marbre ; celui » du milieu étoit de verre, eſpèce de luxe que l'on n'a pas » renouvellé depuis ; & l'ordre le plus élevé étoit de bois doré. » Nous avons déjà dit que les colonnes du premier ordre » avoient trente-huit pieds de haut, & que les ſtatues de bronze » diſtribuées dans les intervalles des colonnes, étoient au nom- » bre de trois mille : nous ajoûterons que le Théatre pouvoit » contenir quatre-vingt mille perſonnes ; tandis que celui de » Pompée, qui n'en contient que quarante mille, ſuffit à un » peuple beaucoup plus nombreux, par les diverſes augmenta- » tions que la ville de Rome a reçûes depuis Scaurus. Si l'on » veut avoir une juſte idée des tapiſſeries ſuperbes, des tableaux » précieux, en un mot des décorations en tout genre dont » le premier de ces Théatres fut orné, il ſuffira de remarquer » que Scaurus, après la célébration de ſes Jeux, ayant fait porter » à ſa maiſon de Tuſculum ce qu'il avoit de trop pour l'em- » ployer à différens uſages, ſes Eſclaves y mirent le feu par » méchanceté, & l'on eſtima le dommage de cet incendie cent

millions

millions de ſeſterces; environ douze millions de notre monnoie. »

Ce paſſage étoit aſſez connu, il auroit même été inutile de le rapporter: mais les idées de ces magnificences ſont à tel point éloignées des nôtres, qu'on ne ſauroit trop les rapprocher; d'autant que j'ai beſoin d'employer un nombre infini de bras & de machines pour exécuter celle dont j'ai entrepris de rendre compte, & qui cauſe un peu plus d'étonnement que cette dernière, mais dans un autre genre.

C. Curion, tel que je l'ai repréſenté, voulut donner des ſpectacles au peuple Romain, ſous un prétexte pareil à celui de Scaurus, c'eſt-à-dire pour les funérailles de ſon père, mort l'an 701. Mais ne pouvant égaler la magnificence de Scaurus, ni rien faire voir qui ne parût pauvre & miſérable en comparaiſon, il voulut, ſinon le faire oublier, du moins ſe diſtinguer. Pour y parvenir il eut recours à l'imagination & à la nouveauté. Voici le paſſage de Pline tel que M. Capperonnier m'a fait l'amitié de me le donner, corrigé ſur les manuſcrits du Roi, & ſur la première édition de 1469. Après avoir lû le texte & la traduction que j'en ai faite, je reprendrai tous les articles en particulier, je les expliquerai ſéparément, & je me ferai plus aiſément entendre.

Aufert animum, & à deſtinato itinere digredi cogit contemplatio tam prodigæ mentis, aliamque connecti majorem inſaniam è ligno. C. Curio qui bello civili in Cæſarianis partibus obiit, funebri patris munere, cùm opibus apparatuque non poſſet ſuperare Scaurum (undè enim illi vitricus Sylla & Metella mater, proſcriptionum ſectrix! undè M. Scaurus pater, toties princeps civitatis & Marianis ſodalitiis rapinarum provincialium ſinus)! Cùm jam ne ipſe quidem comparari ſibi poſſe Scaurus pronunciaverit, quando hoc certè incendii illius præmium habuit, convectis ex orbe terrarum rebus, ut nemo poſteà par eſſet inſaniæ illi; ingenio utendum erat ſuo Curioni. Operæ pretium eſt ſcire quid invenerit, & gaudere moribus noſtris, ac noſtro modo nos vocare majores. Theatra duo juxta fecit ampliſſima è ligno, cardinum ſingulorum verſatili ſuſpenſa libramento, in quibus utriſque antemeridiano

ludorum ſpectaculo edito inter ſeſe averſis, ne invicem obſtreperent ſcenæ, repente circumactis ut contra ſtarent, poſtremo jam die, diſcedentibus aliquibus tabulis, & cornibus inter ſe coeuntibus, faciebat amphitheatrum, & gladiatorum ſpectacula edebat, ipſum magiſtratum & populum Romanum circumferens. Quid enim miretur quiſque in hoc primum! inventorem, an inventum! artificem an auctorem! auſum aliquem hoc excogitare, an ſuſcipere! parere an jubere! ſuper omnia erit populi furor ſedere auſi tam infidâ inſtabilique ſede. En hic eſt ille, terrarum victor & totius domitor orbis, qui gentes & regna diribet, jura externis mittit, Deorum quædam immortalium generi humano portio, in machina pendens & ad periculum ſuum plaudens! Quæ vilitas animarum iſta! aut quæ querela de Cannis! Quantum mali potuit accidere! Hauriri urbes terræ hiatibus, publicus mortalium dolor eſt. Ecce populus Romanus univerſus velut duobus navigiis impoſitus, binis cardinibus ſuſtinetur, & ſeipſum depugnantem ſpectat periturus momento aliquo, luxatis machinis. Et per hoc quæritur in tribuniciis concionibus gratia apud penſiles tribus! Qualis hic in roſtris! Quid non auſurus apud eos, quibus hoc perſuaſerit! Vera namque confitentibus populus Romanus funebri munere ad tumulum patris ejus depugnavit univerſus.

Variavit hanc ſuam magnificentiam feſſis turbatiſque cardinibus; & amphitheatri forma cuſtodita, noviſſimo die, diverſis duabus per medium ſcenis Athletas edidit; raptiſque è contrario repente pulpitis, eodem die, victores è gladiatoribus ſuis produxit.

Voici la traduction de ce paſſage. « L'idée d'une profuſion » ſi extraordinaire emporte mon eſprit, & le force à s'éloigner » de ſon objet pour s'occuper d'une autre folie plus grande » encore, & dans laquelle on n'employa que le bois. C. Curion, » qui mourut dans les guerres civiles, attaché au parti de » Céſar, voulant donner des jeux pour les funérailles de ſon » père, comprit bien-tôt qu'il n'étoit pas aſſez riche pour ſur- » paſſer la magnificence de Scaurus. En effet, il n'avoit pas » comme lui un Sylla pour beau-père, & pour mère une » Métella, cette femme avide de s'enrichir des dépouilles des

proſcrits; il n'étoit pas fils de ce M. Scaurus qui fut tant « de fois à la tête de la République, & qui, aſſocié à toutes « les rapines des partiſans de Marius, fit de ſa maiſon un « gouffre où s'engloutit le pillage d'un ſi grand nombre de « provinces : cependant Scaurus avouoit, après l'incendie de « ſa maiſon, qu'il ne pouvoit faire une ſeconde dépenſe « pareille à la première. Ainſi les flammes, en détruiſant des « richeſſes raſſemblées de tous les coins du monde, lui laiſsè- « rent du moins l'avantage de ne pouvoir être imité dans ſa « folie. «

Curion fut donc obligé de ſuppléer au luxe par l'eſprit, & « de chercher une nouvelle route pour ſe diſtinguer : voyons « le parti qu'il prit, applaudiſſons-nous de la perfection de nos « mœurs & de cette ſupériorité que nous aimons ſi fort à « nous attribuer. «

Curion fit conſtruire deux très-grands théatres de bois « aſſez près l'un de l'autre; ils étoient ſi également ſuſpendus « chacun ſur ſon pivot, qu'on pouvoit les faire tourner. On « repréſentoit le matin des pièces ſur la ſcène de chacun de ces « théatres; alors ils étoient adoſſés pour empêcher que le bruit « de l'un ne fût entendu de l'autre; & l'après midi, quelques « planches étant retirées, on faiſoit tourner ſubitement les « theatres, & leurs quatre extrémités réunies formoient un am- « phithéatre où ſe donnoient des combats de gladiateurs, « Curion faiſant ainſi mouvoir tout à la fois & la ſcène & « les Magiſtrats & le peuple Romain. Que doit-on ici admirer « le plus, l'inventeur ou la choſe inventée? celui qui fut aſſez « hardi pour former le projet, ou celui qui fut aſſez téméraire « pour l'exécuter? Ce qu'il y a de plus étonnant c'eſt l'extra- « vagance du peuple Romain; elle a été aſſez grande pour « l'engager à s'aſſeoir ſur une machine ſi mobile & ſi peu « ſolide. Ce peuple, vainqueur & maître de toute la terre; ce « peuple qui, à l'exemple des Dieux dont il eſt l'image, diſ- « poſe des Royaumes & des Nations, le voilà ſuſpendu dans « une machine, applaudiſſant au danger dont il eſt menacé. « Pourquoi faire ſi peu de cas de la vie des hommes? pourquoi «

» ſe plaindre des pertes que nous avons faites à Cannes? Une » ville abîmée dans un gouffre de la terre entre-ouverte, rem- » plit l'Univers de deuil & d'effroi; & voilà tout le peuple » Romain renfermé, pour ainſi dire, en deux vaiſſeaux, & » qui ſoûtenu ſeulement par deux pivots, regarde, tranquille » ſpectateur, le combat qu'il livre lui-même, en danger de » périr au premier effort qui dérangera quelques pièces de » ces vaſtes machines. Eſt-ce donc en élevant les tribus dans » les airs qu'on vient à bout de leur plaire & de mériter leur » faveur? Que ne fera pas dans la tribune aux harangues, que » n'oſera entreprendre ſur un peuple celui qui avoit pû lui » perſuader de s'expoſer à un danger pareil? Il le faut avouer; » ce fut le peuple tout entier qui combattit ſur le tombeau du » père de Curion dans la pompe de ſes funérailles.

» Curion changea l'ordre de ſa fête magnifique: car les pivots » ſe trouvant fatigués & dérangés, il conſerva le dernier jour la » forme de l'amphithéatre, & ayant placé & adoſſé les ſcènes » (c'eſt-à-dire ce que nous nommons aujourd'hui théatres) » dans tout le diamètre de ce même amphithéatre, il donna » des combats d'Athlètes; enfin il fit enlever tout d'un coup » ces mêmes ſcènes, & fit paroître dans l'arène tous ceux » de ſes gladiateurs qui avoient été couronnés les jours pré- cédens. »

Je vais examiner à préſent ce paſſage en détail quant à la conſtruction & aux mouvemens de ces théatres, laiſſant, comme on peut le croire, toutes les réflexions auxquelles Pline s'eſt abandonné dans cette occaſion.

Theatra duo juxta fecit ampliſſima. « Il fit conſtruire deux très-grands théatres de bois aſſez près l'un de l'autre. »

Ces théatres que Pline fait conſtruire à Curion étoient les portions circulaires ou gradins, ſur leſquels le peuple étoit aſſis; les Anciens ne donnoient point d'autre nom à cette partie. Il n'eſt pas douteux qu'il n'y eût deux ſcènes, comme ils les nommoient encore, où les acteurs repréſen- toient, & qui devoient ſe démonter & ſe deplacer pour

I.

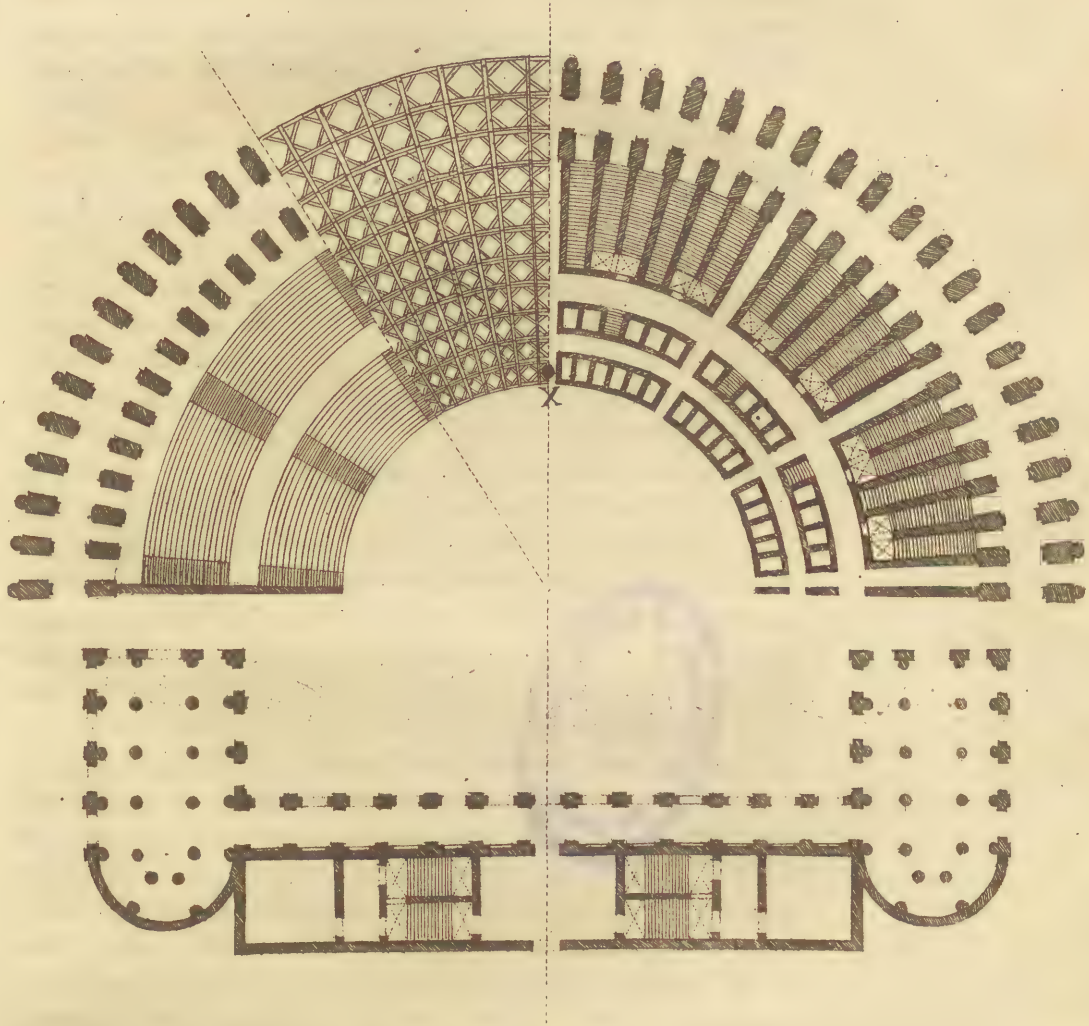

laiſſer le paſſage au théatre dans ſon mouvement circulaire, comme nous allons le voir dans le moment.

On ſait que ces portions circulaires ſe terminoient dans tous les théatres au *proſcenium*, qui faiſoit la baſe du demi-cercle, en même temps qu'il formoit un des côtés du quarré long deſtiné pour la ſcène & les décorations. *Voyez la planche première.*

Les théatres de bois, auſſi ſouvent répétés que nous le voyons dans l'hiſtoire Romaine, puiſque celui de Pompée fut le premier qui fut conſtruit en pierre à Rome, & qu'il n'empêcha pas qu'on n'en élevât dans la ſuite quelques autres de bois; ces ſortes de conſtructions, dis-je, rendirent l'exécution de ceux de Curion plus facile, & donnèrent ſans doute la hardieſſe de les entreprendre: car en aucun genre, on ne commence par le compoſé ou pluſtôt le compliqué. Au reſte, Pline parle de ces théatres comme étant très-grands; mais ne pouvant rien déterminer ſur une grandeur qui ne ſubſiſte plus, je me contenterai de prendre les meſures de celui de Marcellus d'après le Serlio, quoique le plus petit des théatres qui ſe voient encore aujourd'hui à Rome, parce qu'en effet ceux de Curion, donnés pour fort étendus, ne pouvoient au moins être plus petits, & je ne rapporte celui-ci que comme un point duquel on pourra partir pour augmenter les dimenſions, ſelon l'idée qu'on en aura.

Le diamètre intérieur du demi-cercle de celui de Marcellus étoit de cent quatre-vingt-quatorze pieds antiques, & le diamètre extérieur de quatre cens dix-ſept; il contenoit, dit-on, vingt-deux mille perſonnes. Sans entrer dans le détail de l'augmentation des proportions, ſuppoſons que ceux de Curion puſſent en contenir chacun trente mille; les deux portions de gradins réunies & formant l'amphithéatre, auront contenu ſoixante mille ſpectateurs: c'en eſt aſſez pour autoriſer le diſcours de Pline, qui regarde ces mêmes ſpectateurs comme le peuple Romain tout entier. Je reviens au texte: il n'eſt pas étonnant que ces deux théatres, devant former un amphithéatre, fuſſent près l'un de l'autre; Pline ne diſant

point à quelle distance ils étoient placés, je ne puis rien déterminer sur cet éloignement: mais on verra dans quelques momens qu'ils ne pouvoient être aussi près que quelques endroits du passage sembleroient l'indiquer.

Cardinum singulorum versatili suspensa libramento. « Ils étoient » si également suspendus chacun sur son pivot, qu'on pouvoit les faire tourner. »

Mais avant que d'aller plus loin, il faut établir une fondation extrêmement solide & bien de niveau, sur laquelle on puisse tracer les mouvemens que doivent faire les machines.

Ce massif ou cette fondation est d'autant plus nécessaire, qu'il doit porter un poids des plus considérables, & que les plus petites irrégularités de plan auroient interrompu les mouvemens. Il faut ensuite examiner l'éloignement qui doit être entre les deux théatres pour tracer le plan sur ce solide.

Ces deux portions de cercles doivent, en se trouvant vis-à-vis l'une de l'autre, former un ovale nécessaire à tout amphithéatre: il faut donc les rapprocher, en faisant en sorte cependant qu'elles ne puissent se rencontrer en tournant. Le moyen d'y parvenir, comme il est marqué dans la *planche seconde*, est de laisser entre les deux théatres un espace parfaitement quarré, dont les côtés auront pour longueur l'épaisseur ou le rayon de la charpente du théatre qu'il s'agit de construire, & l'on verra qu'en faisant tourner les demi-cercles l'un après l'autre, ils ne pourront se rencontrer. Ces deux quarrés marqués *A*, qui auront été mobiles & d'une charpente beaucoup plus légère, auront formé absolument l'ovale qu'il a fallu donner pour avoir un amphithéatre, & auront laissé des ouvertures de chaque côté pour faire entrer dans l'arène les Gladiateurs, les scènes qui y furent introduites le dernier jour, enfin toutes les autres choses nécessaires au service de ce même amphithéatre. La *planche première* fait voir le théatre préparé pour la scène, que l'on sent aisément qu'il a fallu démonter ou reculer pour le service & le mouvement de la machine.

2

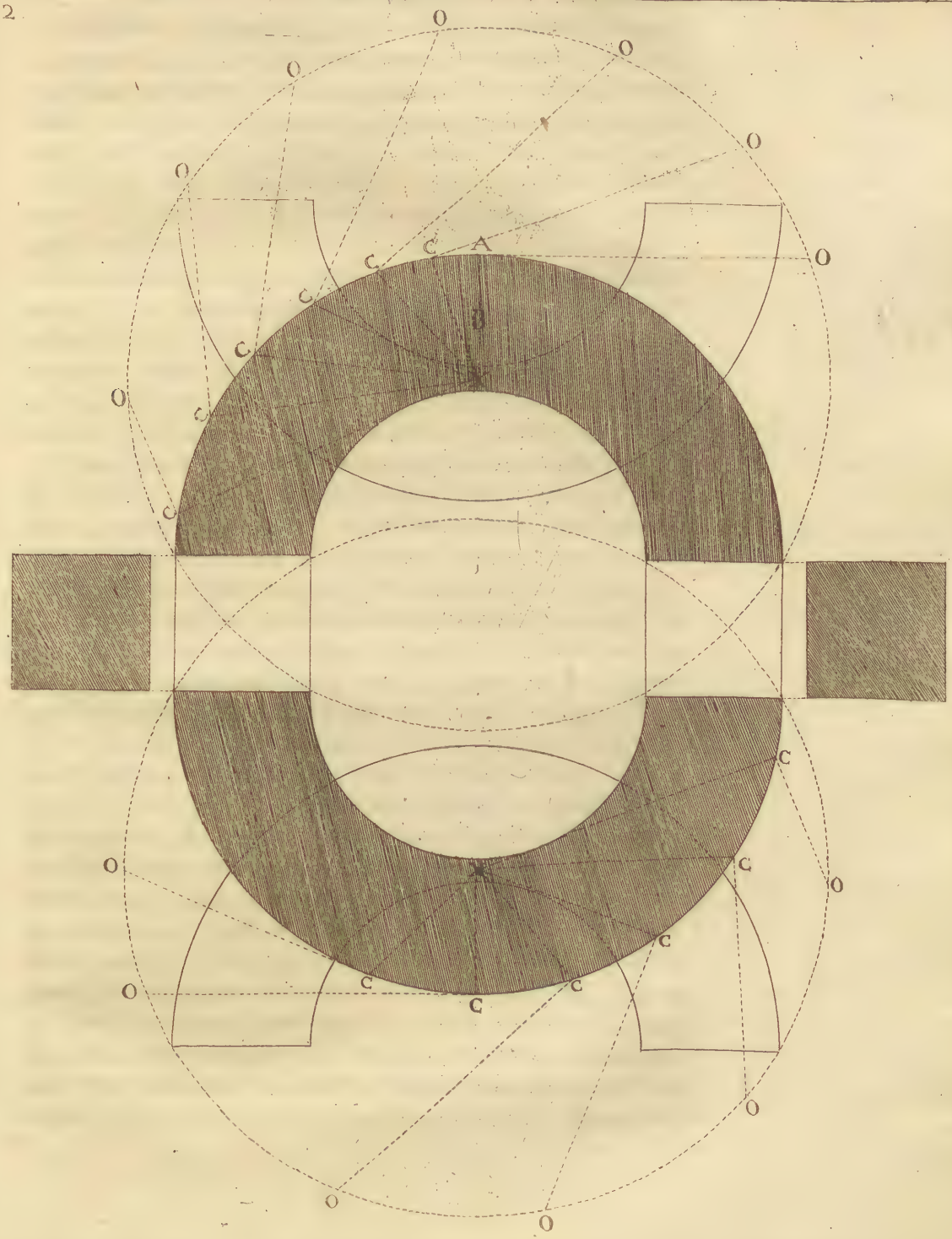

C'eſt donc ſur le plan indiqué dans la *planche ſeconde*, & marqué *CCC*, qu'il a fallu élever la charpente qui doit repréſenter un théatre que je ſuppoſe toûjours au moins conforme, tant pour la grandeur que pour les diſtributions, à celui de Marcellus qui ſubſiſte à Rome. Mais avant que d'entrer dans de nouveaux détails, il eſt à propos de déterminer la place des deux pivots ſur leſquels les demi-cercles ont dû tourner.

Il paroît d'abord qu'un pareil point doit être placé dans le milieu de la machine qui doit tourner; je ne ſortirai point non plus de ce principe de la Nature: mais en conſidérant la ligne qui coupe le demi-cercle par la moitié, il faut chercher la ſituation la plus avantageuſe que l'on puiſſe donner, dans la conduite des forces mouvantes qu'il faut y employer.

Cette ligne eſt diviſée en trois points *(voy. la planche ſeconde, A, B, X)* j'ai d'abord été perſuadé que le pivot devoit être au point *A* pour faire approcher l'ovale davantage du cercle. Mais étant obligé d'employer la force des cabeſtans pour le mouvement circulaire, il faut profiter en ce cas des léviers qui ſe rencontrent intérieurement dans la machine, & qui ſont plus ou moins longs, ſelon que le demi-cercle le permet: c'eſt pour cela que je me ſuis déterminé à placer le pivot au point *X*, préférablement au point *B*; parce que le lévier étant plus long, fournit un double avantage pour les forces. J'entends par ces léviers une ligne imaginaire *CC*, qui part du centre du pivot pour aller rendre à l'extérieur du demi-cercle, & qui plus elle ſera longue, plus elle donnera de facilité pour faire tourner la machine. Je placerois les cabeſtans aux points *OO* de diſtance en diſtance ſur la ligne du cercle que décriroit le théatre en tournant, & on leur feroit prendre ſucceſſivement des places avantageuſes à meſure que le théatre tourneroit; ou ſi l'on veut, pour faire aller la machine ſans aucune interruption, &, pour ainſi dire, au coup de ſifflet, on peut placer des hommes autant qu'il ſera néceſſaire qui pouſſeront en même temps la machine, & qui ſeront placés dans l'intérieur, ſous les gradins & à chacun des

rayons des chaſſis dont je vais parler. La forme du théatre & les forces qu'il faut employer étant établies, je vais examiner la conſtruction de la machine, qui doit être propre aux mouvemens que l'on a voulu lui donner.

Ce qui me paroît le plus ſage & le plus ſolide, c'eſt de conſtruire un plancher ſur lequel on puiſſe élever en bois un théatre ſans que les mouvemens puiſſent l'ébranler. Les *planches I & III*, feront ſuffiſamment entendre de quelle façon j'en imagine la conſtruction : voici les détails & les raiſons qui m'ont déterminé à ſuppoſer cette fabrique.

Ne pouvant trouver des bois d'une aſſez grande portée pour embraſſer la longueur d'un rayon, je crois que pour y ſuppléer les Romains ſe ſont ſervis des aſſemblages pareils à ceux qui ſont rapportés dans la *planche III*, de façon que réunis & bien liés, ils n'auront fait qu'un même corps.

Voici de quelle manière je conçois ces aſſemblages.

Toute la difficulté de ce plancher conſiſtant dans la parfaite jonction des parties qui le compoſent, pour ne point ébranler le théatre qu'il a fallu élever, il me paroît qu'il fut néceſſaire de faire un nombre ſuffiſant de chaſſis pour occuper tout le plan du théatre, & de les faire aller en diminuant vers le centre du demi-ovale, comme on peut le voir dans les *planches III & I ;* ces chaſſis auront été à chaque rang bien liés à ceux qui ſont à leurs côtés. En examinant le deſſein, on verra la choſe ſe préſenter avec d'autant plus de ſûreté & de facilité, que les deux côtés oppoſés d'un ſeul chaſſis ſe ſont trouvés communs à trois en même temps. Je crois qu'on avoit enſuite aſſemblé chacun de ces rangs, dont la totalité formoit un demi-cercle, en diminuant de diamètre à meſure qu'ils approchoient du centre, & qu'on les avoit fixés par des liens de bronze ; car les Romains n'employoient que ce métal, & l'on voit ces liens marqués dans la *planche III.*

Ce plancher me paroiſſant conſtruit d'une façon aſſez ſolide pour ne ſouffrir aucune difficulté (car il eſt à préſumer qu'on y avoit employé les meilleurs bois & les plus forts) on peut encore

3

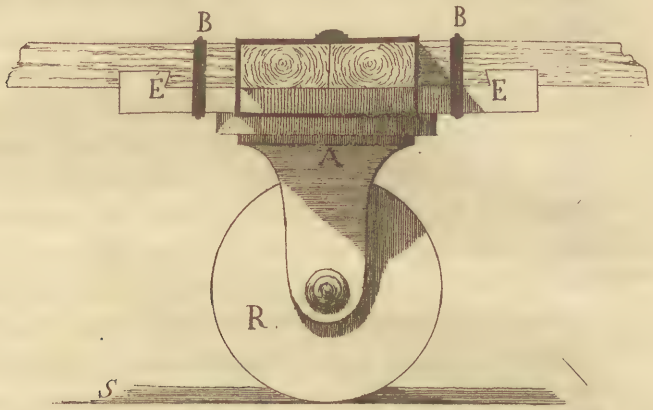

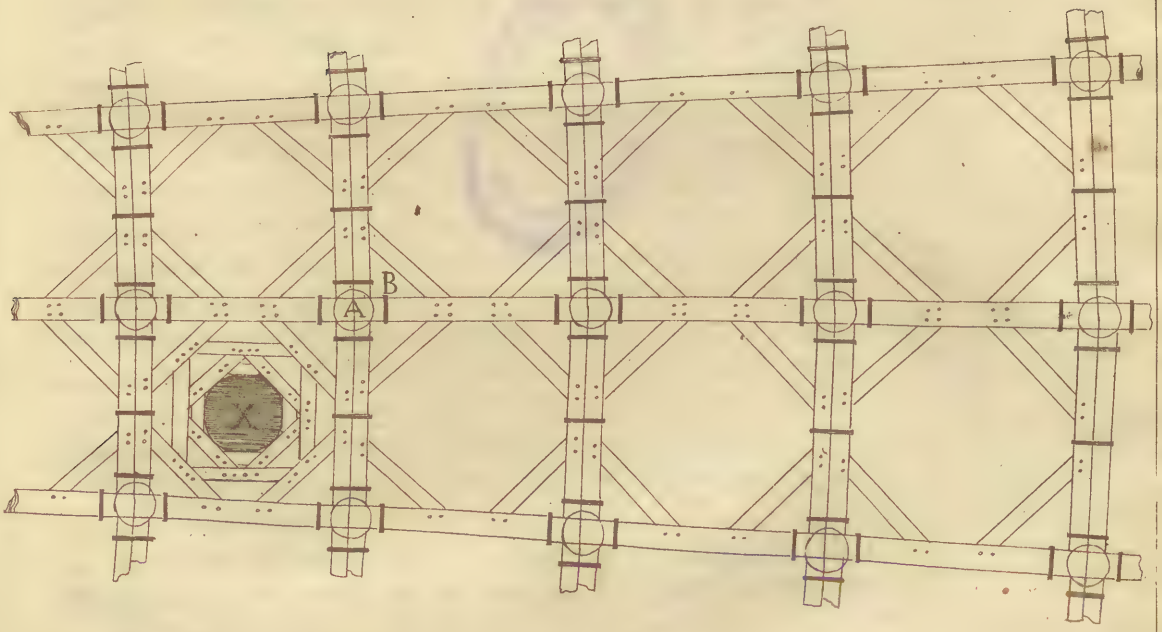

encore être assuré que l'on n'avoit pas épargné les liens de bronze, qui y sont absolument nécessaires. Il a fallu ensuite élever le plancher, le mettre sur son pivot, & marquer des points d'appui. Pour y parvenir je croirois qu'il y avoit des pièces de bronze, *EAB*, qui faisant toutes une croix par leurs plans, étoient placées à tous les angles des chassis, en sorte que chaque branche de cette croix étoit assemblée dans deux chassis en même temps *(voyez la planche III)*. Ces mêmes pièces de bronze auront porté des essieux du même métal, auxquels on aura attaché des roues ou rouleaux marqués *R*, pour donner les points d'appui nécessaires, & soulager le poids de cette énorme machine, en même temps qu'ils auront facilité ses mouvemens *(voyez la planche III)*; le dessein d'une de ces pièces de bronze & d'un rouleau s'y trouvent exprimés. A l'égard du pivot, je ne crois pas qu'il ait pû être composé autrement que d'une forte colonne de bronze bien fondue, bien retenue & bien fondée dans le massif, que j'ai supposé d'abord bâti dans la totalité. Cette colonne n'a point dû surpasser de beaucoup en hauteur le plancher expliqué ci-dessus: car il ne falloit pas que rien posât sur elle; d'autant qu'elle ne devoit servir que de centre aux cercles que les roues devoient décrire. Le chassis au milieu duquel cette colonne étoit posée, devoit être des plus solides, & resserré de façon qu'il n'y eût de jour que le passage du pivot. Pour cet effet il aura fallu doubler les liens jusqu'à ce qu'ils aient touché de par-tout à l'extérieur de la colonne: il aura fallu de plus graver bien exactement sur le massif le sillon que chaque roue ou rouleau a dû décrire, pour empêcher les roues de prendre un autre chemin dans le cas auquel la machine auroit souffert quelque dérangement. Ces sillons ou bandeaux, légèrement creusés, auront servi, pour ainsi dire, de rênes ou de guides à toute la machine, en même temps qu'ils auront empêché l'écartement qui auroit pû s'y introduire.

Je n'entrerai point dans le détail de la charpente du théatre; tout le monde est en état de l'imaginer: d'ailleurs

ces théatres ſont deſſinés dans pluſieurs livres de l'antiquité; & M. Boindin les a très-bien décrits dans nos Mémoires quant à la forme. Cependant pour rappeler l'idée de leur élévation *(voyez la planche IV)* il me ſuffit ici d'avoir établi un plan ſolide, & de l'avoir mis en état de réſiſter aux mouvemens qu'il falloit lui donner, ſelon le paſſage de Pline.

In quibus utriſque antemeridiano ludorum ſpectaculo edito inter ſeſe averſis ne invicem obſtreperent ſcenæ. « On repréſentoit » le matin des pièces ſur les théatres; alors ils étoient adoſſés » pour empêcher que le bruit qui ſe faiſoit d'un côté ne fût entendu de l'autre. »

Le mouvement & les machines une fois établis, ce n'eſt plus qu'une attention de la part de Curion pour donner au peuple Romain un plaiſir plus complet: nous voyons par-là que les Romains étoient auſſi bruyans que nous dans les ſpectacles, & peut-être encore davantage. Ce n'eſt pas que cette attention ne fût un objet conſidérable; car trente pieds de plus ou de moins d'eſpace à parcourir pour une pareille machine étoient conſidérables dans l'exécution, ſoit pour les préparations, ſoit pour la dépenſe.

Repente circumactis ut contra ſtarent. « On les faiſoit tourner ſubitement pour les mettre vis-à-vis l'un de l'autre. »

Je ſuis perſuadé, quoique Pline ne le diſe pas, que le peuple ſortoit des théatres après les ſpectacles du matin; pourquoi en effet ſeroit-il demeuré. Indépendamment de l'augmentation du poids & du malheur que l'écroulement de quelques parties de la charpente auroit pû cauſer, malheur auquel ces ſortes de fabriques ſont d'autant plus ſujettes, qu'elles ſont fort compoſées, & malheur dont les Romains avoient des exemples, quoique les conſtructions ne fuſſent pas mobiles; le peuple, dis-je, ne pouvoit avoir d'autre objet, en demeurant en place, que le plaiſir bien médiocre de ſe voir tourner. D'ailleurs quelque prompte que cette opération ait pû être pour donner le mouvement à une ſemblable

4.

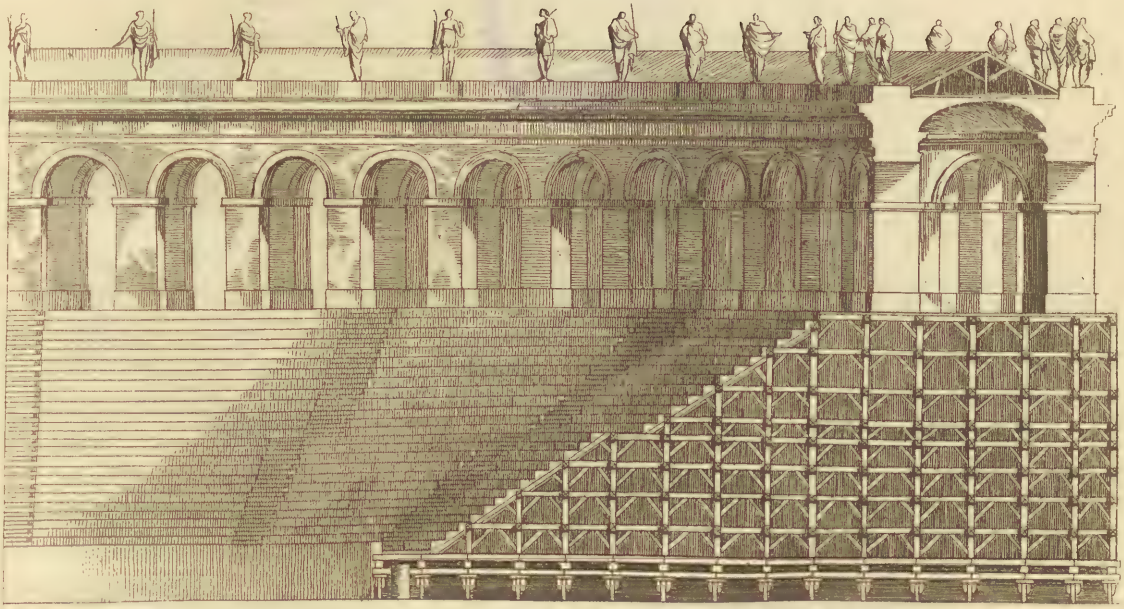

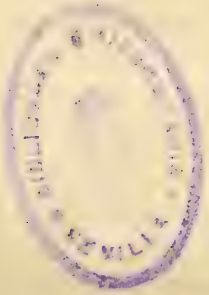

machine, & pour préparer tantôt le théatre & tantôt l'amphithéatre, elle étoit longue pour des gens qui n'avoient rien à faire. Le *repente* de Pline tombera donc ſur la diligence & la promptitude avec laquelle on ſe mettoit en état de ſervir les machines, ainſi que je vais l'expliquer, après être convenu cependant que le peuple Romain pouvoit demeurer ſur les théatres pendant le temps de leur mouvement. Il eſt même aſſez vrai-ſemblable que la plus grande partie ne les avoit point abandonnés: mais il ne peut en avoir été de même du Sénat, des chevaliers Romains, des Veſtales, des Prêtres, enfin de tous les gens conſidérables dans l'Etat, dont les places étoient marquées, & qui les occupoient avec autant d'aſſiduité que les tribus. Ceux-là donc étoient indiſpenſablement obligés de ſortir de leur place, puiſqu'elle n'étoit pas la même aux théatres qu'aux amphithéatres. On ſait que dans les premiers ils occupoient l'orcheſtre, & que cette partie étoit celle qui ſe trouvoit environnée des portions circulaires que les gradins occupoient, & qui étoit terminée par la ſcène ou le *proſcenium;* au lieu que dans les amphithéatres cette place n'auroit eu, non ſeulement aucun avantage pour la vûe, puiſqu'elle auroit été ſur le même plan que l'arêne: mais elle eût été dangereuſe par les combats, les chaſſes d'animaux & autres ſpectacles, auxquels ces lieux étoient deſtinés, & principalement impraticable pour les Naumachies que l'on y a très-ſouvent données. Cette même compagnie étoit donc élevée pour toutes ces raiſons; & ſa place étoit alors une grande tribune quarrée, auſſi haute que le premier gradin, ſaillante & placée dans les foyers de l'ellipſe. Il falloit néceſſairement que Curion, après avoir fait emporter les planchers, les bans & les chaiſes qui avoient rempli l'orcheſtre, auquel, pour le dire en paſſant, les Romains donnoient avec raiſon une pente, au contraire des Grecs qui en laiſſoient le plan horizontal, il falloit, dis-je, que Curion fît encore élever ces tribunes quarrées avec des charpentes préparées pour être miſes en place dès que les théatres avoient tourné, & qu'ils étoient arrivés vis-à-vis l'un de

l'autre pour former l'amphithéatre. Si le Sénat ne s'en étoit point allé, que ſeroit-il devenu pendant cette préparation, pour laquelle aſſurément quelques heures n'étoient pas de trop pour tout ce que l'on avoit à faire? Il étoit encore abſolument néceſſaire de recouvrir de ſable l'intervalle des deux théatres qui devenoit l'arêne; il falloit combler les ſillons ou rénures que j'ai prouvé néceſſaires pour le chemin des roues ou des rouleaux. Ce ſable étoit abſolument indiſpenſable pour les combats & les mouvemens des gladiateurs; enfin toutes ces opérations demandoient beaucoup de temps malgré la quantité d'hommes que l'on y avoit deſtinés, & que l'on avoit ſans doute arrangés & diſtribués avec beaucoup d'ordre.

Poſtremo jam die, diſcedentibus aliquibus tabulis & cornibus inter ſe coeuntibus, faciebat amphitheatrum & gladiatorum ſpectacula edebat. « Sur la fin du jour les ſcènes étant ôtées, » & les extrémités des deux demi-cercles étant rapprochées & » réunies, l'amphithéatre étoit formé & l'on donnoit les combats des gladiateurs. »

La machine étant une fois ſuſceptible de mouvement, on ſent aiſément que les ſcènes devoient être enlevées pour laiſſer le paſſage aux théatres. Il n'eſt pas douteux que celles-ci ne fuſſent plus légères de bois que celles qu'on établiſſoit ordinairement à demeure: car même dans les théatres de pierre elles étoient toûjours de bois; & quand nous ne le ſaurions pas avec autant de certitude, les bois qu'on vient de trouver à Herculanum dans cette partie d'un théatre de pierre, ne nous auroient pas permis d'en douter.

Ce paſſage ne préſente d'autre difficulté que celle de la réunion des quatre extrémités des théatres, qui n'ont jamais pû être auſſi ſerrées & auſſi exactement jointes que Pline ſemble l'indiquer. Premièrement par la raiſon que ce point de rencontre ſi exact eſt phyſiquement impoſſible pour des corps tournans; il auroit fallu pour cet effet que les théatres ſe fuſſent auſſi touchés lorſqu'ils étoient adoſſés & qu'ils formoient les ſcènes. Secondement par une autre raiſon

d'uſage; c'eſt que l'enceinte de l'amphithéatre devant être ovale, exigeoit une diſtance entre ces deux théatres pour la ſoûmettre à la même forme. Mais il faut ſe ſouvenir des phaſes de Pline dans cette deſcription, & ne pas oublier qu'il n'écrit ici que ſur la parole d'autrui, bien différent en cette occaſion de ce qu'il eſt lui-même ailleurs & dans tout le reſte de ſon ouvrage, où il décrit & détaille toutes choſes avec tant de juſteſſe & de clarté. Je ſuis donc perſuadé, comme je l'ai déjà dit, que les deux théatres ou les deux portions de cercle laiſſoient entre elles des diſtances qui donnoient à l'amphithéatre la forme de cercle alongé qu'il devoit avoir. On verra même, par les propres paroles de Pline, lorſqu'il décrit le troiſième jour, que les lieux ne peuvent avoir eu d'autres diſpoſitions, l'eſpace qui ſe trouvoit vuide entre chaque extrémité des théatres étant rempli par les corps quarrés, indiqués dans la *planche II*, & qui, placés ſur des rouleaux, étoient faciles à mettre & à ôter de place. Ces corps formoient donc l'enceinte, ſimuloient, ſi l'on veut, des portiques qui ſe raccordoient aux gradins; mais conſtamment ils laiſſoient des paſſages qui ſervoient pour l'entrée des gladiateurs dans l'arêne & les autres choſes néceſſaires à ce ſpectacle. Une des plus eſſentielles étoit le ſable dont j'ai parlé pour recouvrir tout l'eſpace deſtiné pour l'arêne, & dont il étoit impoſſible de ne ſe pas ſervir.

Au reſte, on peut ſe donner carrière ſur quelques-uns des détails de cette belle machine; il ſuffit de croire le fait & c'en eſt bien aſſez: car Pline ne parle lui-même que ſur des ouï-dire, il n'a point vû cette machine, & ſes exclamations mêmes nous avertiſſent qu'on ne doit pas pouſſer trop loin les ſcrupules ſur le texte. Pline n'a point vû ce théatre; il écrivoit cent trente ans * ou environ après que le ſpectacle avoit

* La publication de l'ouvrage de Pline peut bien être de l'an 80 de l'ère Chrétienne: mais pour trouver le véritable intervalle de temps qui s'eſt écoulé depuis le ſpectacle de Curion juſqu'au moment où l'ouvrage de Pline a paru, il faut y joindre les cinquante ou cinquante-un ans qui ſe ſont écoulés depuis l'an de Rome 703 juſqu'en 754 que commence l'ère Chrétienne; ainſi j'ai mis environ cent trente ans.

été donné au peuple Romain; il ne lui a pas même été poſſible de conſulter des témoins oculaires, qui ſont toûjours douteux & fautifs après un certain intervalle de temps, & qui le ſeroient encore plus ſur un point autant ſuſceptible, dans quelque pays que ce fût, d'amplification & d'altération dans le récit, que le paroît celui-ci. Il ſemble même que cette machine s'étoit encore plus tournée dans les eſprits à jeter un ridicule ſur le peuple Romain, qu'à la gloire & à la réputation de Curion; d'ailleurs Pline étoit occupé du malheur arrivé à Fidènes: voici ce que Tacite en rapporte. *Ann. cap. 62.*

« Sous le règne de Tibère & le conſulat de Marcus Licinius » Craſſus, & de Lucius Calpurnius Piſo, un certain Attilius, » de race d'Affranchi, s'aviſa de donner un ſpectacle de Gladia- » teur à Fidènes, ville peu éloignée de Rome. Tous les habitans » coururent en foule, non ſeulement à cauſe de la proximité, » mais encore parce que Tibère n'avoit donné aucun de ces » ſpectacles au peuple pendant tout ſon règne, déjà fort avancé; » & quoique l'amphithéatre fût de pierre, il ſe trouva ſi chargé » qu'il fondit & écraſa ou bleſſa cinquante mille perſonnes ». Suétone dit qu'il en périt réellement vingt mille. « A cette » nouvelle, continue-t-il, les grands de Rome ouvrirent les portes » de leurs maiſons, pour recevoir & ſoulager les bleſſés qu'on en » rapportoit, comme ils faiſoient autrefois après les grandes batailles ». Tacite ajoûte qu'Attilius fut envoyé en exil, & qu'à cette occaſion il y eut un decret du Sénat, qui défendoit aux particuliers de donner à l'avenir aucun ſpectacle au peuple, qu'il n'eût fait preuve de quatre cens mille ſeſterces de bien, pour répondre du dommage. Ces bleſſés ſecourus, l'agitation où la Ville ſe trouva, toutes ces choſes autoriſent la comparaiſon de la bataille de Cannes.

Vie de Tibère cap. 40.

Ann. c. 63.

Je reviens au texte de Pline; après avoir dit que l'on donnoit des combats de Gladiateurs, il ajoûte:

Ipſum magiſtratum & populum Romanum circumferens, « faiſant ainſi tourner les magiſtrats & le peuple Romain ». L'auteur emploie le mot de *circumferens*, qui ne s'entend ordinairement que par ces mots, *porter en tournant*, ce qui ſembleroit

autoriſer le ſentiment de ceux qui ont imaginé que tous les ſpectateurs tournoient à la fois & dans un moment. Cependant les raiſons que j'ai rapportées pour le ſentiment contraire, me paroiſſent aſſez fortes pour n'en rien diminuer, & pour renvoyer ce fait à la prévention de Pline, qui auroit perdu les plus grandes images de ſa critique, s'il n'avoit pas employé le mot de *circumferens.*

Variavit hanc ſuam magnificentiam feſſis turbatiſque cardinibus; & amphitheatri forma cuſtodita noviſſimo die diverſis duabus per medium ſcenis Athletas edidit. « Curion changea l'ordre de la magnificence que l'on avoit vû les jours pré- «
cédens; car les pivots ſe trouvans fatigués & dérangés, il fut «
obligé de conſerver la forme d'amphithéatre, & ayant placé le «
dernier jour & adoſſé des ſcènes dans tout le diamètre de «
l'amphithéatre, il y fit paroître des combats d'Athlètes. »

Ce qui prouve que les ſcènes ſe montoient & ſe démontoient à volonté, puiſque Curion les place ſelon ſes beſoins: cet endroit du texte prouve encore que les théatres étoient éloignés l'un de l'autre; car on ne dérangea rien pour cette opération.

Raptiſque è contrario repente pulpitis. « Il fit enſuite enlever, lorſqu'on s'y attendoit le moins, ces mêmes ſcènes qui avoient «
paru adoſſées. » Ce mouvement eſt encore une confirmation de ce que je viens de dire. Au reſte, les ſcènes étoient alors adoſſées pour être vûes également de tous les gradins; & il paroît même, par le mot de *pulpitum* que Pline emploie pour déſigner ce que Curion fit enlever, qu'il laiſſa les décorations dans leur place, & que le ſpectacle des gladiateurs ſe trouva renfermé pour chacun des théatres, quoiqu'ils fuſſent dans la ſituation où ils formoient l'amphithéatre.

Eodem die victores è gladiatoribus ſuis produxit. « Et fit paroître & combattre ce même jour ceux de ſes propres gla- «
diateurs qui avoient été couronnés les jours précédens. »

Il avoit fait enlever les ſcènes pour mettre les gladiateurs: cette précaution étoit néceſſaire, puiſqu'ils ne combattoient que ſur l'arêne.

Je finis par un paſſage de Plutarque tiré de la vie de Caton; il eſt trop ſingulier en lui-même pour n'être pas rapporté, indépendamment des liaiſons qu'il peut avoir avec les faits & les réflexions que je viens de communiquer.

Trad. de Dacier. « Favonius ayant été fait Edile par le crédit de Caton » ſon intime ami, celui-ci l'aida à ſe bien acquitter des fonc- » tions de ſa charge, & régla toute la dépenſe des jeux qu'il » devoit donner au peuple. Car au lieu des couronnes d'or que » les autres donnoient aux acteurs, aux muſiciens & aux joueurs » d'inſtrumens, &c. il leur donna des branches d'olivier, comme » on faiſoit dans les jeux Olympiques; & au lieu de riches » préſens que les autres diſtribuoient au peuple, il fit donner » aux Grecs quantité de poireaux, de laitues, de raves & de » céleri, & aux Romains des pots de vin, de la chair de » pourceau, des figues, des concombres & des braſſées de » bois. Les uns ſe moquoient de ces préſens; les autres en » étoient charmés: car ils voyoient avec grand plaiſir que » l'auſtérité & la ſévérité de Caton ſe relâchoient, & qu'il ſe » prêtoit à ces jeux & à ces paſſe-temps. Enfin Favonius lui- » même, ſe mettant au milieu du peuple, alla s'aſſeoir parmi les » ſpectateurs, où il battit le premier des mains en applaudiſſant » à Caton, & en lui criant qu'il donnât aux acteurs qui faiſoient » bien, qu'il les recompenſât honorablement, & demandant en » même temps pour les ſpectateurs, comme ayant donné à Caton un pouvoir ſans bornes, & l'ayant laiſſé maître de tout. »

Ces petits détails nous apprennent en partie la façon dont on ſe conduiſoit dans ces jeux; ſi l'on y voit le caractère de Caton fort à découvert, on y voit auſſi que Favonius rejetoit habilement ſur ſon ami tout ce qu'il pouvoit y avoir de ſingulier & peut-être de ridicule dans une fête donnée au peuple Romain, en un temps où le luxe avoit fait d'auſſi grands progrès.

« Pendant que cela ſe paſſoit dans ce théatre de Favonius, » pourſuit Plutarque, Curion l'autre Edile * donnoit dans un autre théatre des jeux magnifiques. »

* Curion ne donna ſes jeux que pour la mort de ſon père, comme

Nous

Nous apprenons par-là que l'on donnoit des fêtes en même temps & peut-être dans des lieux ſéparés: mais ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que Plutarque ſoit ſi éloigné de l'enthouſiaſme de Pline à l'égard des ſpectacles de Curion, & qu'il ſe contente de dire en ce cas, des jeux magnifiques. Il me ſemble que le caractère de Curion & ces jeux funéraires méritoient au moins quelqu'épithète qui donnât une idée de l'un & de l'autre: quoi qu'il en ſoit, Plutarque ajoûte que le peuple quitta les jeux de Curion pour venir à ceux de Favonius.

je l'ai dit plus haut ſur les autorités de Pline & de Cicéron dans pluſieurs de ſes lettres; le détail de ces paſſages auroit été d'une longue diſcuſſion, peu importante en elle-même, & peu néceſſaire d'ailleurs dans un Mémoire qui n'a que le théatre & ſes mouvemens pour objet.

REMARQUES

Sur une inſcription Grecque, trouvée par M. l'abbé Fourmont dans le temple d'Apollon Amycléen, & contenant une liſte des prêtreſſes de ce Dieu.

Par M. l'Abbé BARTHÉLEMY.

LES Grecs étoient dans l'uſage de graver ſur le marbre & ſur l'airain, les traités d'alliances ou de paix qui uniſſoient les Nations entre elles, & les loix qui aſſuroient la tranquillité des citoyens. Ils conſervoient de la même manière le ſouvenir des grands évènemens auxquels ils avoient eu part, & la ſucceſſion des Princes qui les avoient gouvernés. Des éloges magnifiques, exprimés ſimplement ſur la baſe d'une ſtatue ou ſur un tombeau, conſacroient la mémoire de ceux qui avoient défendu leur patrie par leur valeur, qui l'avoient illuſtrée par leurs talens, ou qui l'avoient enrichie par leurs bienfaits. Par ce moyen la Grèce ſe trouva remplie de monumens en tout genre, & préſenta de tous côtés une image touchante du zèle que les particuliers avoient eu pour ſa gloire, & de la reconnoiſſance dont elle avoit payé leurs efforts.

La plus grande partie de ces monumens eſt maintenant enſevelie dans les ruines de ce pays célèbre; & nous devons le petit nombre de ceux que nous connoiſſons à des voyageurs ſouvent peu exacts, & plus ſouvent obligés de les conquérir ſur une Nation, qui en les détruiſant, ſemble reconnoître qu'elle n'eſt pas digne de les poſſéder.

Parmi les Inſcriptions que leurs travaux nous ont procurées, on en voit bien peu qui remontent au-delà de quelques ſiècles avant l'ère vulgaire; non toutefois que les Grecs n'en
Liv. V, c. 59. euſſent de très-anciennes, puiſque Hérodote en a rapporté qui ſont antérieures à la guerre de Troie: mais parce que celles

d'un temps postérieur ont dû se mieux conserver, & s'offrir en plus grand nombre aux recherches des Curieux. Aussi fut-on frappé, dans le dernier siècle, de la découverte que M. Galland fit d'une Inscription, conservée aujourd'hui dans le cabinet de l'Académie, & connue sous le nom de marbre de Nointel. Cette Inscription, qui est d'environ l'an 450* avant l'ère vulgaire, étoit regardée comme le plus ancien monument en ce genre, lorsque des Anglois, en visitant les ruines de Sigée, en découvrirent un que Chishull publia avec un ample commentaire. Cependant cette Inscription, suivant Chishull lui-même, n'est guère antérieure que d'un siècle au marbre de Nointel; & de combien de siècles se trouve-t-elle postérieure à quelques Inscriptions que M. l'abbé Fourmont a rapportées de son voyage du Levant? Cet Académicien en a fait graver qui ont sept à huit cens ans avant J. C; & dans sa collection, que M. l'abbé Sallier & M. Melot ont bien voulu me permettre de parcourir, j'en ai trouvé qui remontent à des temps encore plus éloignés. Telle est entre autres celle que les auteurs du nouveau traité de Diplomatique viennent de donner, & dont M. l'abbé Fourmont déterra les fragmens dans le temple d'Apollon Amycléen, en Laconie. Elle est en boustrophédon, c'est-à-dire que les lignes vont alternativement de droite à gauche, & de gauche à droite. J'en joins ici la copie, que M. le comte de Caylus a eu la bonté de faire graver *(voyez la planche II)*.

Montf. Palæog. Græc. lib. II, cap. 4.

Antiquit. Asiat.

Mémoires de l'Acad. t. XV.

Nouv. traité de Dipl. p. 615.

A la première lecture que je fis de cette Inscription, je crus y reconnoître cette suite de prêtresses d'Apollon Amycléen, dont M. l'abbé Fourmont avoit parlé dans la relation de son voyage, & sur laquelle l'historien de l'Académie a remarqué que ce qui relève le mérite de cette Inscription, n'est pas de ce qu'elle est écrite en boustrophédon de différentes espèces, selon l'écriture usitée dans les différens âges; mais c'est de ce que les années du sacerdoce des Prêtresses d'Apollon y sont marquées depuis la fondation du temple

Mémoires de l'Acad. t. VII, Hist. p. 358.

* Dissertation de M. de la Bastie dans le recueil des Inscriptions de M. Muratori. *Tome I, page 43.*

de ce Dieu, par Amyclas roi de Lacédémone, jusqu'au temps où les Romains conquirent ce pays-là. M. Fréret dit la même chose dans son Mémoire sur l'art de l'équitation parmi les Grecs.

Mémoires de l'Acad. t. VII, p. 297.

Comme les RR. PP. Bénédictins n'ont pas fait attention à ces passages, & qu'ils ont présenté l'inscription sous un point de vûe bien différent, j'ai cru devoir l'examiner de nouveau, non pour attaquer des Auteurs aussi respectables par leur érudition que par leur modestie; mais uniquement pour tâcher de fixer nos idées sur un des plus précieux monumens qui soient venus jusqu'à nous.

Je commence par exposer la manière dont les RR. PP. Bénédictins lisent l'Inscription.

ΜΗΕΝΑΛΙΑ ΤΟ ΑΜΟΚΕΛ.... ΤΕΕΡ ΕΚΑΛΙΠΑΚΣ.... ΤΟ ΚΑΛΙΜΑΚΟΣ ΜΑΤΕΕΡ ΝΓΚΙΑ ΤΟ ΚΑΛΙΜΑΚΟ.... ΜΑΤΕΕΡ Κ ΚΑΡΑΔΕΡΙΣ ΤΟ ΚΑΔΡΟ ΜΑΤΕΕΡ ΚΑ ΑΜΟΜΟΝΑ ΤΟ ΔΕΡΟΣΕΟ ΜΑΤΕΕΡ ΝΚΑΜΑΜΟΝΑ ΤΟ..... ΛΙΓΟ ΜΑΤΕΕΡ Μ.. ΝΗΕΓΟΟΙΑ ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΑΝΔΕΡ.. Κ ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΟΜΑΚΟ ΜΑΤΕΕΡ ΛΑΜΑΚΑΙΣ ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΜΑΚΟ ΜΑΤΕΕΡ Κ ΕΡΓΑΙΑ ΤΟ ΚΑΙ ΑΚΕΡΑΤΟ ΚΟΡΑ. ΝΑΓΜΟΜΟΝΑ ΤΟ ΚΑΛΙΜΑΚΟ ΚΟΡΑ ΛΑΜΟΜΟΝΑ ΤΟ ΣΕΚΕΠΑΟ ΜΑΤΕΕΡ Κ ΣΑΛΑΜΙΣ ΤΟ ΣΕΚΕΠΑΟ ΜΑΤΕΕΡ ΚΑ ΣΕΚΟΛΑ ΤΟ ΣΕΚΙΛΟ ΜΑΤΕΕΡ Ν ΒΣΕΚΕ ΝΟΜΟ ΤΟ ΑΛΚΙΔΟΚΟ ΜΑΤΕΕΡ ΑΠΕΣΟΠΙΣ ΤΟ ΑΓΚΙΔΑΜΟ ΜΑΤΕΕΡ, &c.

Les auteurs de la Diplomatique, qui dans des *Scholies* particulières ont tâché d'expliquer les noms contenus dans l'Inscription, avouent qu'ils ne se flattent pas de les avoir tous lûs parfaitement. Ils ajoûtent, dans le corps de leur ouvrage, que l'Inscription ne sauroit nous instruire *sur le temps auquel & le sujet pour lequel elle fut gravée;* qu'à l'égard du but général que l'on s'étoit proposé, on pouvoit croire que ce monument avoit été consacré à la gloire de quelques Dames qui avoient pris les armes pour la défense de leur Patrie, ou qui, par un motif de Religion, avoient fait des

préſens au Dieu que les Amycléens adoroient. Enfin ils obſervent, dans une note, que ſi l'on veut que ce ſoit une ſuite de Prêtreſſes qui ſe ſoient ſuccédées, le ſeul changement de l'ο en ου, depuis la vingtième ligne, peut favoriſer cette opinion.

Ils ne ſe ſeroient peut-être pas expliqués avec tant d'incertitude, s'ils avoient fait une remarque qui ſeule peut faciliter la lecture & l'intelligence de l'Inſcription; c'eſt que les mots MATEEP & KOPA ſont toûjours ſuivis d'une ou de deux lettres numérales, qui déſignent les années que les perſonnes mentionnées dans l'Inſcription ont paſſées dans quelque emploi. Les RR. PP. Bénédictins ont joint ces lettres avec le mot ſuivant, & en ont fait des noms dont la prononciation eſt quelquefois barbare, ainſi qu'ils en conviennent eux-mêmes; mais pour ſe convaincre s'il faut détacher ces lettres, on n'a qu'à parcourir l'Inſcription, & la lire de cette façon.

... ENAIA TO AMOKEA.... MATEEP E KAAIΠAKΣ.... TO KAAIMAKO MATEEP N ou NΓ ΠAXIA ou ſimplement AXIA TO KAAIMAKO MATEEP K KAPAΔEPIΣ TO KAPAΔEPO MATEEP KΔ, &c.

Ainſi la première de ces femmes avoit été revêtue de ſa dignité pendant cinq ans, la ſeconde pendant cinquante ou cinquante-trois ans, la troiſième pendant vingt ans, la quatrième pendant vingt-quatre ans, & ainſi des autres. J'ai rendu le premier mot par ENAAIA & non par MHENAAIA, j'en dirai la raiſon après que j'aurai juſtifié la manière dont je propoſe de lire l'Inſcription.

La ligne vingt-troiſième contient ces mots, MAPΠEZA TOY ΠIZANΔPOY KOPA B, & la ligne vingt-quatrième commence par celui-ci, MEAANIΠΠA, &c. N'eſt-il pas plus naturel de dire que cette Marpeſſa avoit exercé pendant deux ans les fonctions dont elle avoit été chargée, que de joindre le B avec le mot ſuivant & en compoſer celui-ci, BMEAANIΠΠA? Il eſt ſi clair que ce B eſt une lettre numérale, que les PP. Bénédictins n'ont pas pû ſe diſpenſer de ſoupçonner

qu'elle pouvoit signifier que Marpessa étoit la seconde fille de Pisandre; conjecture qui tombera d'elle-même, si j'achève de prouver que l'Inscription renferme autant d'époques que de noms principaux.

Dans les Inscriptions qui contiennent de longues listes de Magistrats ou d'autres personnes, les mêmes noms reviennent assez souvent, & sont ordinairement écrits de la même manière: s'ils paroissent défigurés, on ne peut les rétablir qu'en les dépouillant de ce qui les rend méconnoissables aux yeux; ainsi, puisque dans la treizième ligne nous lisons distinctement le nom de Salamis, nous devons, en le retrouvant dans la vingt-unième, conclurre que la lettre A qui le précède lui est étrangère. Je dis la même chose du mot AMOMONA qui se trouve en quatre endroits de l'Inscription, & dont on sera obligé de faire autant de noms différens, si l'on n'a soin d'écarter les lettres numérales qui le précèdent.

Une autre remarque fortifiera l'opinion que je défends, & répandra un grand jour sur l'Inscription. Elle roule sur une lettre qui paroît 1.° à la fin de la vingt-quatrième ligne, où elle est représentée sous la forme d'un quarré divisé en quatre parties par deux lignes qui se coupent perpendiculairement; 2.° au commencement de la première ligne, où elle se trouve avec quelque différence; 3.° à la septième ligne, où un accident arrivé au marbre permet à peine de la distinguer. Les RR. PP. Bénédictins l'ont prise pour un H, & lui ont même donné ce rang dans leur alphabet des anciennes lettres grecques, fondés uniquement sur ce qu'elle a beaucoup de ressemblance avec le Heth Samaritain, & qu'elle ne diffère aucunement du Heth des Etrusques. Il est vrai que le Heth Samaritain a quelque rapport avec la lettre dont il est question; mais il en a bien plus avec le ⊙, tel qu'il est figuré dans une des Inscriptions que M. l'abbé Fourmont avoit trouvée dans la ville d'Amyclæ, & qu'il a publiée dans le quinzième volume de nos Mémoires. Ainsi tout ce qu'on peut conclurre de ce parallèle, c'est que les Grecs, en empruntant leurs lettres des Phéniciens, donnoient à

leur Theta la même forme que ceux-ci donnoient à leur Heth.

A l'égard des Etruſques, les Savans qui ſe ſont exercés ſur la langue de cette nation, n'ont point inſéré dans les différens alphabets qu'ils ont publiés, la lettre que nous examinons; j'en excepte M. Bourguet, profeſſeur de Neufchâtel, qui lui donne effectivement la valeur de l'héta: j'ignore ſur quoi il peut s'être fondé; car, de tous les monumens Etruſques recueillis par Gruter, Fontanini, Dempſter, Buonarroti, Gori, Maffei, &c. je n'en trouve qu'un qui préſente cette lettre. C'eſt une eſpèce d'alphabet qui étoit tracé avec d'autres Inſcriptions dans une grotte déterrée en 1698 auprès de la ville de Sienne, & qui, conjointement avec ces Inſcriptions, fut gravé par Jean Bartoli, & inſéré dans le ſupplément que François Bartoli ſon fils ajoûta au livre intitulé: *Antiche Pitture.* M. Buonarroti en a de même fait uſage dans ſon ſupplément au Dempſter. La lettre en queſtion paroît dans cet alphabet entre l'N & l'O, comme pour tenir lieu du Ξ grec, & ſe trouve par-là diſtinguée de l'héta qui paroît en ſon rang ſous une autre forme.

Cependant comme l'autorité de M. Bourguet ſuffit pour balancer toutes ces raiſons, je veux ſuppoſer que la lettre dont il s'agit faiſoit la fonction de l'héta parmi les Etruſques; s'enſuit-il qu'elle eût la même valeur parmi les Grecs? Non ſans doute, & les monumens qui nous reſtent de ces derniers, montrent évidemment qu'ils la regardoient comme un Θ. Dans l'inſcription de Sigée, dans celle d'un Athlète vainqueur aux jeux Néméens, expliquée par M. de la Baſtie, dans celles de Délos & d'Hérode Atticus, enfin ſur une médaille d'Athènes, publiée dans le V.e volume du Journal intitulé: *Oſſervazioni Litterarie*, le Θ ne diffère de la lettre dont il eſt queſtion qu'en ce qu'il eſt rond, au lieu que celle-ci eſt quarrée. Mais cette légère différence ne doit pas nous arrêter; les lettres grecques qui ſont aujourd'hui arrondies, telles que le B, l'O, le P, ont été originairement angulaires: d'ailleurs le Θ eſt quarré dans une des Inſcriptions que

Murat. Nov. theſ. Inſcrip. ant. t. I, p. 35.

M. l'abbé Fourmont a publiées; & parmi celles qui ne l'ont pas encore été, il s'en trouve une où le nom d'Athamas eſt écrit avec un théta parfaitement ſemblable à la lettre qui termine la vingt-quatrième ligne de l'Inſcription.

Voy. la planche III.

Il ſuit de-là que le commencement de l'Inſcription a diſparu, & que les deux premières lettres qu'on y voit, loin de ſe joindre au mot ſuivant, doivent être regardées comme une époque qui déſigne la quarante-neuvième année, & ſe rapporter au nom qui les précédoit. Les RR. PP. Bénédictins penſent au contraire que c'eſt l'extrémité inférieure de l'Inſcription qui n'eſt pas venue juſqu'à nous; ils s'appuient ſur ce que les deux dernières lettres ſont un K & un A, qu'ils prennent toûjours pour une abbréviation de la conjonction καὶ. Mais puiſque ces deux lettres déſignent l'année, on ne pourra plus dire qu'elles ſuſpendent le ſens de l'Inſcription.

Voici donc la manière dont je penſe qu'il faut la lire.

Planche II. *Lignes 1 & 2.* ΜΘ, époque qui déſigne l'année 49, & qui ſe lioit avec le nom qui a diſparu: ΕΝΑΛΙΑ ΤΟ ΑΜΟΚΕΛ..Ε; l'article ΤΟ eſt mis pour ΤΟΥ. L'Inſcription eſt en dialecte Dorique, & les Doriens, dans les premiers temps ſur-tout, formoient le génitif de l'article avec un Τ & un Ω: or comme l'Ω long n'étoit pas encore introduit dans leur alphabet, on employoit l'omicron à ſa place. ΑΜΟΚΕΛ.. eſt pour ΑΜΥΚΛΑ ou ΑΜΥΚΛΑΙΟ, l'omicron eſt à la place de l'upſilon; l'epſilon qui eſt entre le cappa & le lambda répond au *ſcheva* des Hébreux, & les premiers Doriens l'ajoûtoient volontiers pour éviter, à ce qu'il paroît, la rencontre de deux conſonnes dans une même ſyllabe: les deux ΕΕ dans le mot ΜΑΤΕΕΡ font la fonction de l'héta, l'epſilon qui ſuit ce mot déſigne l'année cinquième.

Lignes 2 & 3. ΚΑΛΙΠΑΚΣ... ΤΟ ΚΑΛΙΜΑΚΟ ΜΑΤΕΕΡ Ν ou ΝΓ. Le premier mot n'eſt pas entier, & il ſeroit difficile de le reſtituer. Les lettres numérales déſignent l'année 50 ou 53.

Lignes 3 & 4. ΑΧΙΑ ou ΠΑΧΙΑ ΤΟ ΚΑΛΙΜΑΚΟ ΜΑΤΕΕΡ Κ. Peut-être que le premier mot n'eſt pas entier, & qu'il faut lire ΑΚΡΑΙΑ. Le Κ ſignifie 20.

Lignes

Lignes 4 & 5. ΚΑΡΑΔΕΡΙΣ ΤΟ ΚΑΡΑΔΕΡΟ ΜΑΤΕΕΡ ΚΔ : c'eſt-à-dire Χαρέδρις τοῦ Χαρέδρου μάτηρ, 24.

Lignes 5 & 6. ΑΜΟΜΟΝΑ, c'eſt-à-dire ΑΜΥΜΩΝΗ. L'upſilon eſt formé de la même manière que l'omicron, & de là vient que les Doriens ont dit ΑΜΟΜΩΝ au lieu d'ΑΜΥΜΩΝ. ΤΟ ΔΕΡΟΣΕΟ, c'eſt-à-dire ΔΡΟΣΕΟ, ou ΔΡΥΣΕΟ, venant de ΔΡΟΣΗΣ ou ΔΡΥΣΗΣ, dont le génitif a pû ſe terminer en ΕΩ, ſuivant le dialecte en uſage dans le Péloponnèſe. ΜΑΤΕΕΡ ΝΕ, c'eſt-à-dire 55.

Lignes 6 & 7. ΑΜΟΜΟΝΑ ΤΟ... ΛΙΠΟ ΜΑΤΕΕΡ Μ... c'eſt-à-dire 40 ou environ. Les deux lettres qui manquent au ſecond mot doivent être un Φ & un Ι, ou un Κ & un Λ, & former, avec celles qui reſtent, le nom de Philippe ou celui de Callippe, écrits l'un ou l'autre avec un ſeul Π, comme nous avons vû plus haut le nom de Callimaque, & comme nous verrons plus bas celui de Callicratès, écrit avec un ſeul lambda. Le nom dont il reſte des traces à la fin de la ſeptième ligne, n'eſt plus liſible, parce que le marbre étoit caſſé en cet endroit.

Lignes 8 & 9. ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΑΝΔΕΡ Ϗ ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΟΜΑΚΟ ΜΑΤΕΕΡ. Il faut obſerver ici que le cappa, mis après le nom d'Ariſtandre, eſt l'abrégé de la conjonction Καὶ, & qu'il eſt renverſé, afin qu'on ne le prenne pas pour une lettre numérale.

Lignes 9 & 10. Après le mot ΜΑΤΕΕΡ eſt une fracture qui ſemble avoir détruit une époque, car les deux lettres ΛΑ appartiennent, ſelon toutes les apparences, au mot ſuivant, & ſont le commencement du mot ΛΑΜΑΚΑΙΣ, formé de ΛΑΜΑΧΟΣ, nom très-commun aux anciens habitans de la Laconie. Mais on pourroit auſſi diviſer ce mot, en regardant les deux premières lettres comme numérales, & l'on auroit alors ΛΑ (31), époque relative aux mots précédens, & le mot ΜΑΧΑΙΣ, qui commenceroit la phraſe ſuivante. ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΜΑΧΟ ΜΑΤΕΕΡ ΚΕ (25), il faut lire ΑΡΙΣΕΤΟΜΑΚΟ, c'eſt une faute du graveur ou du copiſte.

Voyez le recueil de M. l'abbé Fourmont.

Lignes 10 & 11. ΑΠΑΙΑ, c'eſt-à-dire ΑΦΑΙΑ, nom de

L. II, c. 30, pag. 180, édit. de Kuhnius. Déeſſe dans Pauſanias : le Π eſt pour le Φ, parce que cette dernière lettre n'étoit pas encore introduite dans l'alphabet. ΤΟ ΚΑΛΙΚΕΡΑΤΟ, c'eſt-à-dire ΤΟΥ ΚΑΛΙΚΡΑΤΟΥ ΚΟΡΑ ΝΑ (51).

Lignes 11 & 12. ΑΜΟΜΟΝΑ ἀμυμώνη ΤΟ ΚΑΛΙΜΑΚΟ τῦ Καλλιμάχου ΚΟΡΑ Λ (30). ΑΜΟΜΟΝΑ ΤΟ ΣΕΚΕΠΡΟ ΜΑΤΕΕΡ Κ (20). ΣΕΚΕΠΡΟ eſt pour ΣΚΕΦΡΟ, le premier Ε ajoûté, le Π pour le Φ. Pauſanias parle de Scéphrus fils de Tégéate.

L. VIII, c. 53, pag. 706.

Ligne 13. ΣΑΛΑΜΙΣ ΤΟ ΣΕΚΕΠΡΟ ΜΑΤΕΕΡ ΚΑ (21).

Ligne 14. ΣΕΚΟΛΑ, c'eſt-à-dire ΣΚΥΛΑΑ, Scylla : l'Ε ajoûté, l'Υ figuré comme l'Ο, un Λ retranché, parce que les anciens Doriens n'admettoient pas les lettres doubles. ΤΟ ΣΕΚΙΛΟ : je penſe qu'il faut lire ΣΕΚΟΛΟ, c'eſt-à-dire ΣΚΥΛΟ, qui vient de ΣΚΥΛΗΣ ; ceſt le nom que Clément d'Alexandrie donne à un ancien ſculpteur de Crète, que Pauſanias & Pline nomment Scyllis. ΜΑΤΕΕΡ ΝΒ (52).

In Prot. p. 31. Pauſ. liv. II, c. 15, p. 145. Pl. l. XXXVI, chap. 4.

Ligne 15. ΣΕΚΕΝΟΜΑ, peut-être pour ΣΚΕΝΟΜΑ. Je n'ai pas trouvé ce nom dans les anciens Auteurs ; mais il n'eſt pas plus extraordinaire que celui de ΣΚΟΣΤΟΚΟΣ, qu'on trouve ſur des Médaillons d'argent de Lyſimachus. ΤΟ ΑΛΚΙΔΟΚΟ ΜΑΤΕΕΡ Α (1).

In Muſ. Reg.

Ligne 16. ΠΕΣΟΠΙΣ, c'eſt-à-dire ΠΣΩΦΙΣ, nom de femme dans Pauſanias. Un Ε ajoûté, l'Ω figuré comme l'Ο, le Π pour le Φ. ΤΟ ΑΓΚΙΔΑΜΟ, ou pluſtôt ΑΡΧΙΔΑΜΟ ΜΑΤΕΕΡ Γ (3).

L. VIII, c. 24, p. 644.

Ligne 17. ΠΕΡΟΜΕΝΑ, c'eſt-à-dire ΠΡΩΜΝΗ, nom de femme dans Pauſanias. Les deux Ε ajoûtés, la terminaiſon de l'Η en Α, ſuivant le dialecte Dorique. ΤΟ ΣΕΑΜΕΒΟ ; il manque après le premier Ε deux lettres que la fracture du marbre a fait diſparoître. En ſuppoſant que c'eſt un Ε & un Ρ, on aura ΣΕΕΡΑΜΕΒΟ, c'eſt-à-dire, ΣΗΡΑΜΒΟ : Serambus eſt un nom d'homme dans Pauſanias & dans Maxime de Tyr, ΜΑΤΕΕΡ ΚΔ (24).

Ibid. c. 14, p. 629.

L. VI, c. 10, p. 477. Max. Tyr. Diſſ. IV.

Ligne 18. ΠΟΛΟΚΣΟ, c'eſt-à-dire, ΠΟΛΥΞΩ, nom de

femme dans Pauſanias, le ſecond omicron pour un Υ, le Κ & le Σ pour un Ξ, le dernier omicron pour un oméga, τῶ Πισάνδρου μήτηρ ΚΔ (24). *L. III, c. 19, p. 259.*

Lignes 19 & 20. ΠΟΛΥΒΟΙΑ ΤΟΥ ΑΡΙΣΤΑΝΔΡΟΥ ΚΟΥΡΑ Κ (20).

Lignes 20 & 21. ΜΕΛΑΝΙΠΠΑ ΤΟΥ ΜΝΑΣΟΝΟΣ ΚΟΡΑ Α (1).

Lignes 21 & 22. ΣΑΛΑΜΙΣ ΤΟΥ ΑΡΙΣΤΟΜΑΚΟΥ ΚΟΡΑ Κ (20).

Ligne 22. ΜΕΛΑΝΙΠΠΑ ΤΟΥ ΜΕΛΑΝΙΠΠΟΥ ΚΟΡΑ Κ (20).

Ligne 23. ΜΑΡΠΕΖΑ (c'eſt-à-dire ΜΑΡΠΕΣΣΑ) ΤΟΥ ΠΙΣΑΝΔΡΟΥ ΚΟΡΑ Β (2).

Ligne 24. ΜΕΛΑΝΙΠΠΑ ΤΟΥ ΠΙΣΑΝΔΡΟΥ ΚΟΡΑ Θ (9).

Ligne 25. ΜΕΕΔΕΣΙΚΑΣΤΑ ΤΟΥ ΜΕΛΑΝΙΠΠΟΥ ΚΟΡΑ Β (2).

Ligne 26. ΑΠΑΙΑ (c'eſt-à-dire ΑΦΑΙΑ) ΤΟΥ ΛΥΣΙΣΤΡΑΤΟΥ ΚΟΡΑ ΚΑ (21).

Les époques diſtribuées dans cette Inſcription, donnent au moins la ſomme de ſix cens deux années, pendant leſquelles un certain nombre de perſonnes ont été ſucceſſivement revêtues de la même dignité. Il reſte à examiner ſi cette dignité étoit effectivement le ſacerdoce d'Apollon Amycléen; c'eſt ce que je tâcherai de prouver, après quelques éclairciſſemens préliminaires que l'hiſtoire nous fournira.

La ville d'Amyclæ, en Laconie, étoit ſituée au midi de Lacédémone, dont elle n'étoit éloignée que d'environ vingt ſtades. Elle avoit été fondée par Amyclas fils de Lacédémon, environ deux cens ans avant la guerre de Troie. Il paroît qu'elle reçut à peu près dans le même temps le culte d'Apollon, & qu'elle lui conſacra un temple qui devint bien-tôt célèbre. Euſtathe nous apprend qu'Hercule s'y rendit pour y offrir un ſacrifice; & ce témoignage ſe trouve confirmé par quelques Auteurs, qui regardent le temple d'Apollon Amycléen comme le plus ancien de la Laconie, & même de toute la Grèce. *Polyb. l. V, p. 367. edit. Caſaub.* *Pauſ. liv. III, p. 204.* *Iliad. B. p. 293, edit. Rom.* *Polyb. Ibid.* *Philoſt. de vitâ Apoll. lib. III, c. 14.*

Dans la ſuite la ville d'Amyclæ eſſuya différentes révolutions ; mais il ſuffira de remarquer que les Lacédémoniens l'ayant priſe du temps de Taléclus leur Roi, la ſaccagèrent, & que depuis elle fut réduite en une eſpèce de bourg. Malgré ce changement, le culte d'Apollon s'y maintint toûjours, & y ſubſiſtoit encore dans tout ſon éclat au temps de Pauſanias, qui ayant viſité le Temple, nous en a laiſſé une aſſez longue deſcription. Mais ni cet Auteur, ni Polybe, qui en parlent avec les mêmes éloges, ne nous ont rien dit ſur les Miniſtres à qui la garde en étoit confiée : les Inſcriptions ſeules nous apprennent qu'il étoit deſſervi par des Prêtreſſes. C'eſt du moins ce que je crois pouvoir conclurre de quelques monumens en ce genre que M. l'abbé Fourmont avoit trouvés dans les ruines d'Amyclæ, ou tout auprès de cette ville. Sur l'un on liſoit ΔAMONAKA ΔAMONAKO IEPEIA : Damonaca fille de Damonax, Prêtreſſe. Sur un autre, qui n'eſt plus qu'un fragment, MATPIA, c'eſt-à-dire ΔAMATPIA MOΛO IEPEIA, Démétria fille de Molus, Prêtreſſe. Enfin on liſoit dans une troiſième Inſcription, tracée en caractères fort anciens, IKTEOKPATEEΣ ΘEO ΑΠΟΛΛΟΝΙ ΔAMATPIA ΔAMATPIO IEPEIA. M. l'abbé Fourmont a déjà obſervé, d'après Héſychius, que le nom d'Ictéocrates déſigne les anciens habitans de la Laconie, & l'Inſcription nous apprend que ce peuple avoit fait une offrande à Apollon. Or, ſoit que le nom de Démétria marque ſeulement qu'elle avoit reçû le vœu de la Nation, ſoit qu'il ſerve à en conſtater le temps, il en réſultera toûjours qu'elle étoit attachée au ſervice du Temple ; &, par une conſéquence néceſſaire, que les perſonnes mentionnées dans les deux autres Inſcriptions que je viens de rapporter, avoient exercé les mêmes fonctions. Le nom de Prêtreſſes ne paroît pas dans l'Inſcription qui fait l'objet de ces recherches ; mais il a dû ſe trouver dans cette partie du monument qui n'eſt pas venue juſqu'à nous. En effet, les Inſcriptions anciennes qui contiennent des liſtes de noms, commencent ordinairement par exprimer les titres, les qualités ou les actions des perſonnes

Pauſ. liv. III, pag. 208 & 258.

Mémoires de l'Acad. t. XV, p. 403.

dont elles conſervent le ſouvenir : on en trouvera des exemples ſans nombre dans les recueils de Gruter, de Spon & des autres Antiquaires. Fondés ſur un uſage ſi conſtant, nous oſons aſſurer que l'Inſcription d'Amyclæ commençoit par expoſer le ſujet pour lequel on l'avoit faite. Nous avons vû qu'elle contient les noms de pluſieurs femmes qui ont paſſé un certain nombre d'années dans un miniſtère public ; & ſi malgré nos efforts, il reſtoit encore quelque doute ſur la nature de leurs fonctions, ne ſeroit-il pas diſſipé par ces deux réflexions réunies : la première, que l'Inſcription a été trouvée dans le temple même d'Apollon, parmi pluſieurs autres monumens ſemblables, qui avoient été conſacrés par des Prêtreſſes ; la ſeconde, que l'écriture n'en eſt pas uniforme, que les lettres s'y préſentent avec ces différences que l'intervalle de quelques ſiècles doit produire, & qui par elles-mêmes ſuffiſent pour indiquer une ſucceſſion ?

J'avois déjà fait toutes ces remarques, lorſqu'en continuant de parcourir la collection de M. l'abbé Fourmont, j'ai trouvé l'Inſcription repréſentée dans la première planche. Rien n'indiquoit le lieu où cet Académicien l'avoit découverte ; mais perſuadé, par des raiſons que je rapporterai bien-tôt, qu'elle avoit été tirée de la Laconie, il m'a paru qu'on pourroit la regarder comme le commencement de l'Inſcription que j'ai entrepris d'expliquer. En voici d'abord le titre.

ΜΑΤΕΡΕΣ ΚΑΙ ΚΟΥΡΑΙ ΤΟΥ ΑΠΟΛΛΟΝΟΣ ΚΑΙ ET..... PON. Il y a ici une lacune que je crois devoir remplir de cette façon, ETEA ΜΑΤΕΡΟΝ. *Planche I.*

Les mères & les vierges attachées au ſervice d'Apollon, avec les années du ſacerdoce des mères.

Viennent enſuite les noms de ces Prêtreſſes, rangés ſuivant cet ordre.

ΑΚΑΚΑΛΙΣ ΑΚΡΑΤΟΥ ΜΑΤΕΕΡ Δ (c'eſt-à-dire 10) ΑΕΕΡΟΠΑ ΟΧΥΛΟΥ ΚΟΥΡΑ.

ΑΜΥΜΟΝΕΕ ΔΙΑΛΚΕΟΣ ΜΑΤΕΕΡ ΔΙΙΙ (13) ΓΝΑΘΟ ΛΑΣΙΟΥ ΚΟΥΡΑ.

ΛΑΟΔΑΜΕΕΑ ΑΜΥΚΛΑ ΒΑΣΙΛΕΟΣ ΜΑΤΕΕΡ ΙΙΙΙ (4) ΓΝΑΘΟ ΛΑΣΙΟΥ ΚΟΥΡΑ.

Λ.... ΣΑ ΑΔΣΑ.... ΜΑΤΕΕΡ ∇ΔΙΙ (32) ΙΑΣΙΣ ΙΑΣΟΥ ΚΑΙ Π.. ΟΕΕ ΑΚΑΣΤΟΥ ΚΟΥΡΑΙ.

ΛΑΟΔΑΜΕΕΑ ΑΡΓΑΛΟΥ ΜΑΤΕΕΡ ΔΙΙ (12) ΚΑΛΙΣΤΟ ΘΕΟΠΟΜΠΟΥ ΚΟΥΡΑ.

.... ΕΑ ΑΡΧΕΔΑΜΟΥ ΜΑΤΕΕΡ Π (5) ΚΛΙΟ ΑΡΙΟΝΟΣ ΚΟΥΡΑ.

ΚΑΛΛΙΡΟΕΕ ΑΔΡΑΣΤΟΥ ΜΑΤΕΕΡ ∇∇∇ (30) ΑΚΑΚΑΛΛΙΣ ΘΕΟΚΛΕΟΣ ΚΟΥΡΑ.

ΔΑΜΟΝΑΣΣΑ ΑΣΤΕΡΙΟΝΟΣ ΜΑΤΕΕΡ ∇∇∇∇ΠΙΙΙΙ (49) ΑΝΑΤΟ ΑΡΙΣΤΟΒΟΥΛΟΥ ΚΟΥΡΑ.

ΧΘΟΝ... ΠΟΛΥΔΟΡΟΥ ΜΑΤΕΕΡ ∇∇∇∇ΠΙΙ (47) ΠΡΟΚΡΙΣ ΠΟΛΥΜΕΣΤΟΡΟΣ ΚΟΥΡΑ.

ΑΣΙΑ ΠΟΛΕΜΑΡΧΟΥ ΜΑΤΕΕΡ ∇∇∇ΙΙ (32) ΠΟΛΥΔΟΡΑ.....

Il ſemble d'abord qu'il faut rapporter les mots ΜΑΤΕΕΡ & ΚΟΥΡΑ aux noms qui les précèdent, & traduire tout naturellement Acacallis mère d'Acratès, Aheropa fille d'Oxylus, & ainſi des autres : mais je crois pluſtôt que ces mots ſont des noms de dignité, qu'on donnoit en certains endroits aux Prêtreſſes, & telle eſt l'idée qu'en préſente le titre. Il annonce une ſuite de mères & de filles attachées au culte d'Apollon, ΜΑΤΕΡΕΣ ΚΑΙ ΚΟΥΡΑΙ ΤΟΥ ΑΠΟΛΛΟΝΟΣ, & tout concourt à confirmer cette idée. Les Anciens n'avoient pas coûtume de déſigner quelqu'un par le nom de ſon fils, mais par celui de ſon père. Qu'on parcoure les monumens qu'ils nous ont laiſſés, qu'on jette les yeux ſur les Inſcriptions trouvées en Laconie même, & publiées par M. l'abbé Fourmont, on y verra Alcamène fils de Taléclus, Polydore fils d'Alcamène, Théopompe fils de Nicandre, &c. Pourquoi voudroit-on que dans celle que nous examinons, l'on ſe fût écarté d'un uſage ſi conſtamment ſuivi ; & qu'au lieu de

dire Acacallis fille d'Acratès, on eût dit Acacallis mère d'Acratès? Ce n'eſt pas tout : dans la quatrième ligne de la ſeconde planche on lit, ΧΑΡΑΔΕΡΙΣ ΤΟ ΧΑΡΑΔΕΡΟ ΜΑΤΕΕΡ. Si l'on traduit Charadris mère de Charadrus, il s'enſuivra que parmi les habitans de la Laconie, le fils portoit quelquefois le nom de la mère; or Hérodote nous apprend que cet uſage étoit particulier aux Lyciens : « Ils ont, dit-il, une coûtume qui ne leur eſt commune avec aucune autre Nation; parmi eux ce ſont les mères & non les pères qui donnent leur nom aux enfans. » Plutarque remarque la même choſe des habitans de Xanthus, dans la Lycie; & nous voyons que par-tout ailleurs ce ſont les noms des pères qui ſe tranſmettent le plus ſouvent aux filles : ainſi Antiochus III, roi de Syrie, en avoit une qui s'appeloit Antiochis; ainſi Pythodoris, reine du Pont, étoit fille de Pythodorus; ainſi, dans des Inſcriptions trouvées en Laconie même, & rapportées plus haut, nous voyons une Démétria fille de Démétrius, une Damonaca fille de Damonax. Ces exemples ſont plus que ſuffiſans pour nous perſuader que la Prêtreſſe, nommée Charadris dans l'Inſcription, étoit fille & non mère de Charadrus.

Herod. l. 1, c. 173.

Plut. de virtut. mulier. tom. II, p. 248, édit. de Paris, 1624.

App. de bellis Syr. 88. Strab. l. XII, p. 555.

J'ajoûte, pour une plus grande conviction, que ſi le mot ΜΑΤΕΕΡ étoit le régime du génitif après lequel il eſt placé, le mot ΚΟΥΡΑ devroit ſe lier de même au nom qui le précède, & devenir ſynonyme du mot θυγάτηρ. Or, je demande ſi lorſque les auteurs Grecs ont employé le premier dans cette acception, ils n'ont pas toûjours ſous-entendu le ſecond; & s'il eſt vrai-ſemblable qu'on eût mis l'une de ces expreſſions pour l'autre, ſur des monumens où l'on a toûjours affecté de parler le langage le plus ſimple & le plus clair.

Enfin, ce qui lève tous les doutes, c'eſt que Pauſanias dit qu'Amyclas, roi de Lacédémone, avoit une fille qui s'appeloit Laodaméia, & c'eſt ainſi qu'elle eſt nommée dans la ſeptième ligne de l'Inſcription de la première planche.

Liv. X, pag. 819.

On peut m'oppoſer que dans la ſeconde planche, ligne 8, on voit, après un nom de Prêtreſſe qui ſe trouve effacé, ces

mots, ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΑΝΔΕΡ Ϗ. ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΟΜΑΚΟ; ce qui paroît ſignifier que cette Prêtreſſe inconnue étoit la mère & non la fille d'Ariſtandre & d'Ariſtomaque. Quelque ſpécieuſe que ſoit cette objection, je crois qu'on peut y répondre, en ſuppoſant que la Prêtreſſe dont il s'agit étoit la véritable fille d'Ariſtandre ou d'Ariſtomaque, mais qu'elle avoit été adoptée par l'un ou par l'autre, & qu'on avoit cru devoir joindre dans le monument, le nom des deux pères auxquels elle appartenoit à différens titres. C'eſt ainſi que, dans une Inſcription rapportée par Spon, un Grec nommé Philon ſe dit fils adoptif d'Aglaüs, & fils naturel de Nicon.

Miſcell. pag. 338.

L'adoption étoit en uſage parmi les Grecs depuis les temps les plus reculés. Au rapport de Pauſanias, Sélinüs, roi des Egialiens, donna ſa fille unique en mariage à Ion fils de Xuthus, & l'adopta dans la vûe d'en faire ſon ſucceſſeur: καὶ αὐτὸν Ἴωνα ἐπὶ τῇ ἀρχῇ παῖδα ποιούμενος. Si l'on veut un exemple qui ſe rapporte plus directement aux Lacédémoniens, nous ferons obſerver que, ſuivant l'auteur d'une Chronique que Scaliger a publiée, ce fut par la voie de l'adoption que Soüs monta ſur le trône de Lacédémone. Σόος, dit cet auteur, Προκλέους παῖς θετός.

L. VII, pag. 522.

Theſaur. tempor. p. 365.

On peut réſoudre d'une autre manière la difficulté propoſée, en diſant qu'il s'eſt gliſſé une faute dans la copie que M. l'abbé Fourmont nous a donnée de l'Inſcription, & qu'au lieu du cappa renverſé qui paroît entre le nom d'Ariſtandre & celui d'Ariſtomaque, il faut y placer un omicron: alors nous aurions ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΑΝΔΕΡΟ ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΟΜΑΚΟ, & nous dirions que la Prêtreſſe étoit fille d'Ariſtandre, & petite-fille d'Ariſtomaque; comme dans une autre Inſcription, rapportée par M. l'abbé Fourmont, on lit: ΤΑΛΕΚΛΟΣ ΤΟ ΑΡΧΕΛΑΟ ΤΟ ΑΓΕΣΙΛΑΟ ΤΟ ΔΟΡΥΣΣΟ, &c. Taléclus fils d'Archélaüs, petit-fils d'Agéſilas, arrière-petit-fils de Doruſſus, &c. Après tout, quelque parti que l'on prenne, on ſera toûjours arrêté par le paſſage que nous examinons: ſi le mot ΜΑΤΕΕΡ ſe rapporte aux mots qui le précèdent, d'où vient qu'on nomme ici les deux enfans de la Prêtreſſe,

&

& qu'on n'en donne jamais qu'un aux autres? Il faudroit donc qu'on eût eu des raiſons particulières pour s'écarter de la règle générale. Suppoſons-en de même qui aient engagé à joindre le nom de l'aïeul à celui du père de la Prêtreſſe, & l'objection ne ſera pas plus forte contre notre ſyſtème, qu'elle pourroit l'être contre tous les autres.

Je conclus, de ce que je viens de dire, que les noms de Mère & de Vierge, n'étoient que des titres ſous leſquels on avoit voulu déſigner les Prêtreſſes d'Apollon.

C'eſt ainſi que Saumaiſe a cru voir dans deux paſſages, l'un de S.t Jérôme & l'autre d'Eunapius, qu'on donnoit le nom de père au prêtre de Mythras; & pour citer un exemple plus frappant & moins équivoque, je vais produire un fragment d'Inſcription que M. l'abbé Fourmont avoit déterré dans les ruines d'un Temple auprès de l'ancienne Phlius, & qui contenoit la liſte de quelques miniſtres ſacrés, dont le chef s'appeloit le père. Je l'accompagnerai de quelques notes, pour en faciliter la lecture; un plus grand détail m'éloigneroit trop de mon objet. *Salm. in Lamp.* p. 117.

Cette Inſcription, qui eſt de la plus haute antiquité, eſt en dialecte Dorique; on y voit pluſieurs lettres jointes enſemble en forme de monogrammes, & il me paroît qu'on doit la lire de cette manière. *(Voy. la planche III).*

ΑΘΑΜΑΣ Ο ΕΥΛΑΟ. Les deux premières lettres de ce dernier nom ſont en monogramme, & pour les joindre ainſi l'on s'eſt contenté de tirer un trait ſur un des côtés du triangle qui formoit l'upſilon. ΠΑΤΕΕΡ pour ΠΑΤΗΡ: il ſera deſormais inutile d'avertir que les deux ΕΕ ſont pour Η.

ΑΝΑΚΕΟΝΤΟΣ. Ce mot eſt très-difficile à expliquer: Plutarque obſerve qu'ἀναχῶς ἔχειν ſignifie avoir ſoin de quelque choſe, & cette expreſſion ſe trouve plus d'une fois dans les auteurs Grecs. Suivant l'analogie, le mot que nous examinons pourroit être traduit par *gardien*, & déſigneroit une dignité inférieure à celle de père, & ſpécialement chargée du ſoin de veiller ſur les détails des ſacrifices, ou ſur d'autres objets qui intéreſſoient le miniſtère. Après le mot ΤΕΕΜΕΝΟ *Plut. in Theſ.*

il manque deux lettres, qui doivent être un T & un O. ΠΕΛΕΟ pour ΠΕΛΕΟΣ. Les Doriens du Péloponnèſe, dans ces anciens temps, terminoient en ΕΩ les génitifs de la troiſième des déclinaiſons, que les Grammairiens appellent contractes.

3.e & 4.e lignes. ΚΑΛΙΚΕΡΑΤΕΕΣ pour ΚΑΛΛΙΚΡΑΤΗΣ. ΜΕΝΕΜΟΟΝΟΣ pour ΜΝΗΜΩΝΟΣ. Le premier Ε ajoûté à cauſe des deux conſonnes ΜΝ, les deux omicrons pour un oméga.

ΕΥΚΕΡΑΤΟ pour ΕΥΚΡΑΤΟΥΣ: l'Ε & l'Υ joints enſemble de même que l'Ε & le Ρ.

5.e & 6.e lignes. ΓΕΕΜΑΤΕΡΙΟΣ. Ce nom paroît barbare au premier aſpect; mais avec un peu d'attention on trouvera qu'il eſt très-connu. Nous avons dit qu'au lieu de l'Η on employoit deux ΕΕ, ainſi ΓΕΕΜΑΤΕΡΙΟΣ eſt la même choſe que ΓΗΜΑΤΕΡΙΟΣ ou ΓΗΜΗΤΗΡΙΟΣ, qui eſt formé de ΓΗΜΗΤΗΡ. Ce dernier nom, ſuivant l'*Etymologicum magnum*, Euſtathe & Suidas, eſt la même choſe que ΔΗΜΗΤΗΡ. ΓΗΜΗΤΗΡΙΟΣ ne doit donc pas être diſtingué de ΔΗΜΗΤΗΡΙΟΣ ou ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ.

Etym. mag. in voce Δημήτηρ. Euſt. in hom. p. 765. Suid. in voce Δημήτηρ.

L. V, p. 385. ΛΕΠΕΡΕΟ pour ΛΕΠΡΕΟΥ. Pauſanias fait mention d'un Lépréus, fondateur de la ville de Lépréos dans l'Elide.

Après le mot ΑΝΑΚΕΟΝΤΟΣ eſt un nom qui préſente un monogramme fort compoſé, mais on y diſtingue nettement ces cinq lettres: Α. Λ. Ι. Κ. Ε. qui, jointes avec les autres, forment ce nom, ΚΑΛΙΚΕΛΕΟ, c'eſt-à-dire ΚΑΛΛΙΚΛΕΟ; car nous avons dit que dans ces premiers temps, les Doriens ſupprimoient les lettres doubles, & tâchoient, par le moyen d'un Ε, d'éviter la rencontre de deux conſonnes dans une même ſyllabe. Or ΚΑΛΛΙΚΛΕΟ eſt la même choſe que ΚΑΛΛΙΚΛΕΟΥΣ, parce que les mêmes Doriens terminoient en ΕΩ les génitifs de la déclinaiſon des contractes en ΗΣ; & c'eſt ainſi que dans les Inſcriptions que M. l'abbé Fourmont a publiées, dans le XV.e volume de nos Mémoires, on lit ΚΛΕΟΜΕΝΕΩ, ΛΛΚΑΜΕΝΕΩ, ΚΑΛΛΙΚΛΕΩ. Les deux derniers noms de la ſixième ligne

ne font aucune difficulté : ΤΟ ΕΥΣΤΕΓΑΝΟ, ΤΟ ΕΥΚΕΡΑΤΟ, pour ΤΟΥ ΕΥΣΤΕΓΑΝΟΥ ΤΟΥ ΕΥΚΡΑΤΟΥΣ.

7.e *lig.* ΑΑΠΑΕΕΣ, c'eſt-à-dire ΑΑΦΑΗΣ, nom d'homme qu'on trouve dans Pauſanias. ΑΠΕΡΑΤΟ, je penſe qu'il faut lire Ο ΠΕΡΑΤΟ : la reſſemblance entre l'A & l'O autoriſe cette correction ; &, outre qu'il n'eſt pas vrai-ſemblable qu'on eût oublié l'article qui régit le génitif, Pauſanias parle d'un fils de Neptune nommé Pératus. *L. II, p. 159.* *L. II, p. 123.*

ΚΟΡΟΣ. Ce mot déſigne en général un enfant, un jeune homme. Ce doit être ici le nom d'un miniſtre qui, dans certains endroits, étoit chargé des mêmes fonctions dont la vierge Κόρη s'acquittoit ailleurs, & peut-être eſt-ce de ce mot que venoit originairement le nom de Néocore.

Après cette analyſe, je traduis ainſi l'Inſcription : Athamas fils d'Eulaus Père, Téménus fils de Pélée étant Anaconte. Callicratès fils de Mnémon Père, Eucratès fils de Téménus étant Anaconte. Démétrius fils de Lépréus Père, Calliclès fils d'Euſtéganus, petit-fils d'Eucratès étant Anaconte. Laphaès fils de Pératus étant le ΚΟΡΟΣ.

On voit par là que le nom de père étoit un nom de dignité, de même que ceux de mère & de fille qui paroiſſent dans les deux premières Inſcriptions. Peut-être que la différence de ces titres ſuppoſoit celle des rangs, & qu'on ne donnoit aux unes le nom de mères que pour marquer la prééminence de leur dignité, ou des fonctions dont elles étoient chargées.

Peut-être auſſi que cette diſtinction de mères & de filles déſignoit ſeulement que les premières étoient engagées dans les liens du mariage, & que les autres avoient conſervé leur virginité. La diſcipline que les Grecs obſervoient dans le choix des Prêtreſſes n'étoit pas uniforme ; en certains endroits on prenoit de jeunes perſonnes qui n'avoient contracté aucun engagement : telles étoient entre autres la Prêtreſſe du temple de Neptune, dans l'île Calauria[a] ; celle du temple de Diane, à Égire en Achaïe[b] ; celle du temple de Minerve, à Tégée, en Arcadie[c] : ailleurs, comme dans le temple de Junon en Meſſénie[d], on

[a] *Pauſan. l. II, c. 33.* [b] *Id. l. VII, c. 26.* [c] *Id. l. VIII, c. 47.* [d] *Id. l. IV, c. 12.*

revêtoit du ſacerdoce des perſonnes mariées. Dans un temple de Lucine, ſitué auprès du mont Cronius en Elide, outre la Prêtreſſe principale, on voyoit des femmes & des filles attachées au ſervice du Temple, & occupées tantôt à chanter les louanges du Génie tutélaire de l'Elide, & tantôt à brûler des parfums en ſon honneur. Denys d'Halicarnaſſe obſerve auſſi que les temples de Junon, dans la ville de Falère en Italie & dans le territoire d'Argos, étoient deſſervis par des Prêtreſſes proprement dites, par une vierge nommée Καννηφόρος, Ciſtophore, qui faiſoit les premières cérémonies des ſacrifices, & par des chœurs de femmes qui chantoient des hymnes en l'honneur de cette Déeſſe. Je ne rappellerai pas tout ce qui s'eſt dit au ſujet de ces Ciſtophores; mais je préſume que la Prêtreſſe nommée Κόρα dans l'Inſcription, eſt la même qu'en d'autres endroits on nommoit Καννηφόρος, & que l'ordre des Prêtreſſes d'Apollon Amyclæen étoit formé ſur le même plan que celui des Prêtreſſes de Junon à Falère & à Argos. C'étoit une eſpèce de ſociété, où les fonctions du miniſtère ſe trouvoient partagées entre pluſieurs perſonnes. Celle qui étoit à la tête des autres prenoit le titre de Mère, elle en avoit une ſous ſes ordres à qui on donnoit celui de Fille ou de Vierge, & après celle-ci venoient peut-être toutes ces Prêtreſſes ſubalternes, dont les noms iſolés paroiſſent dans quelques Inſcriptions que j'ai rapportées, & ne ſe trouvent pas dans les deux liſtes que j'examine.

Pauſ. l. VI, c. 20.

Denys d'Halic. Antiq. Rom. l. I, pag. 17, éd. d'Oxfort.

J'ai ſuppoſé que ces liſtes avoient le même objet, & ſe rapportoient également aux prêtreſſes d'Apollon Amyclæen. On n'en douteroit point ſi l'on étoit aſſuré que celle de la première planche eût été trouvée dans le temple de ce Dieu; mais l'incertitude où nous ſommes à cet égard, nous oblige de recourir à d'autres preuves. Obſervons d'abord que la pluſpart des noms qui paroiſſent dans l'Inſcription, étoient communs parmi les habitans de la Laconie; tels ſont ceux d'Argalus, de Théopompe, de Polydore, &c. Mais obſervons plus particulièrement que la troiſième des Prêtreſſes mentionnées dans l'Inſcription étoit fille du roi Amyclas, &

que l'on ne connoît de Prince de ce nom que le roi de Lacédémone, fondateur de la ville d'Amyclæ. Amyclas ne régna que dans la Laconie, & ce seroit se livrer gratuitement à de pures suppositions, que de prétendre que sa fille avoit passé en des pays étrangers, pour s'y consacrer au service d'un Temple. Nous avons vû plus haut que la fondation de celui d'Amyclæ étoit antérieure à l'arrivée d'Hercule dans le Péloponnèse, & l'on ne sauroit prouver que les autres Temples, élevés dans la Laconie en l'honneur de ce Dieu, fussent si anciens. Il est vrai que Pausanias observe qu'avant la dernière expédition des Héraclides, & dans le temps que les Achéens étoient maîtres de Sparte, ils honoroient d'un culte particulier Apollon Carnéus, plus connu sous le nom d'Apollon Domestique. Mais, à proprement parler, Apollon Carnéus n'avoit point encore de Temple: il étoit adoré dans la maison du devin Crius, & c'est de là qu'il avoit reçû le nom d'Οἰκέτης, Domestique. Ainsi, loin de conclurre que la fille du roi Amyclas, & les autres personnes mentionnées dans l'Inscription, étoient les ministres d'Apollon Carnéus, ne craignons pas d'avancer qu'elles avoient été attachées au temple d'Apollon Amycléen; & pour le mieux prouver, faisons sentir par un court parallèle, que ce fragment d'Inscription se lie tout naturellement avec celui que j'ai d'abord expliqué. Ce dernier n'a point de commencement; l'autre manque de son extrémité inférieure: & si en les rapprochant ils ne se suivent pas immédiatement, tout ce qu'on peut en inférer, c'est que l'Inscription n'est pas entière; mais les deux parties qui nous en restent ont entre elles les rapports les plus intimes. L'une & l'autre contient une suite de Prêtresses d'Apollon, & marque les années de leur sacerdoce; toutes deux donnent à ces Prêtresses le nom de mère ou de fille; l'une a été trouvée dans le temple même d'Apollon Amycléen; l'autre a dû se découvrir dans le même endroit ou aux environs, puisqu'elle fait mention d'un roi de Lacédémone, qui n'a régné que dans la Laconie. Ajoûtons que M. l'abbé Fourmont, en donnant une idée de

L. III, cap. 13. p. 238.

l'Inſcription déterrée dans les ruines d'Amyclæ, aſſuroit que la liſte des Prêtreſſes dont elle contenoit les noms, remontoit à la fondation du Temple par Amyclas. Or, auroit-il avancé cette propoſition, s'il n'avoit eu en vûe le fragment où l'on trouve la fille de ce Prince au nombre des Prêtreſſes?

On m'oppoſera peut-être que dans l'Inſcription de la première planche, on a joint au nom de la Prêtreſſe principale, le nom d'une Prêtreſſe ſubalterne, qui partageoit avec la première les fonctions du miniſtère; & que dans celle de la ſeconde planche, on ne fait mention que d'une Prêtreſſe ſous chaque époque. Doit-on s'attendre à une exacte conformité d'uſages dans un monument qui embraſſe pluſieurs ſiècles? & cette variété n'eſt-elle pas pluſtôt une preuve que l'Inſcription a été faite en différens temps? D'ailleurs, quoique le fragment que j'ai d'abord rapporté, ne faſſe mention que d'une Prêtreſſe ſous chaque époque, il n'eſt pas moins certain que dans le temple d'Apollon, il y en avoit une qui portoit le nom de KOPH. Qu'on jette les yeux ſur les lignes 11, 12, 19, 21, 22, &c. l'on y trouvera pluſieurs Prêtreſſes ainſi déſignées; & en réuniſſant les deux parties de l'Inſcription, l'on aura un tableau raccourci des changemens arrivés dans l'adminiſtration du temple d'Apollon. On voit, par la première, qu'il fut d'abord deſſervi par deux Prêtreſſes principales, dont on aſſocia, pendant plus de deux cens ans, les noms ſur les monumens: par la ſeconde, il paroît qu'on avoit ceſſé d'y faire mention des Prêtreſſes ſubalternes, mais que dans la ſuite celles-ci ayant entrepris ſur l'autorité des mères, & s'étant peut-être oppoſées à leur élection, s'étoient revêtues de la première dignité du Temple; & de là vient qu'on a marqué les années de leur ſacerdoce dans les lignes 11 & 12 de l'Inſcription. Cette forme d'adminiſtration ne ſubſiſta pas long-temps: les mères reparoiſſent dans cette ligne 12, & occupent le premier rang juſqu'à ce qu'elles en ſoient exclues de nouveau par les vierges, dont les noms rempliſſent les huit dernières lignes de l'Inſcription.

On peut m'oppoſer, en ſecond lieu, que les deux Inſcrip-

tions ſemblent annoncer deux dialectes différens; que dans la première les noms féminins ſont toûjours terminés en H, & que dans la ſeconde ils finiſſent toûjours en A. Le nom d'Amymone, par exemple, ſe trouve dans l'une & dans l'autre; mais avec les différences que je viens d'indiquer. A cette objection on peut en joindre une ſeconde: c'eſt que dans l'une des Inſcriptions, les époques ſont marquées par des lettres initiales; ainſi la lettre Δ ſignifie dix, & la lettre Π cinq, &c: dans l'autre, au contraire, ces époques ſont déſignées par des lettres numérales; le Δ ſignifie quatre, le K vingt, &c.

Pour répondre à ces difficultés, il faut obſerver que cette partie de la Laconie où ſe trouvoit le temple d'Apollon Amycléen, n'a pas toûjours été ſoûmiſe au même peuple. Elle fut d'abord habitée par les Lélèges, qui outre le nom d'Iktéocrates & de Lacons, qu'ils reçurent en différens temps, prirent celui d'Achéens lorſqu'Achéus, petit-fils d'Hellen, ou ſes deux fils Architèles & Arcander, allèrent s'établir parmi eux. Quatre-vingts ans après la guerre de Troie, les Achéens ayant été chaſſés par les Doriens des pays qu'ils habitoient, tombèrent ſur les Ioniens, & ſe fixèrent dans cette partie du Péloponnèſe qui porta depuis le nom d'Achaïe.

Pauſ. l. III, c. 1.

Strab. l. VIII, p. 383.

Pauſ. l. VII, c. 1.

Tant de révolutions ont dû néceſſairement occaſionner du changement dans la langue qu'on parloit en Laconie, & nous obligent à conſidérer cette langue ſous trois époques différentes: 1.° avant qu'on eût reçû en Laconie aucune colonie étrangère; 2.° après que les habitans eurent pris le nom d'Achéens; 3.° après que les Héraclides s'en furent rendus les maîtres. Ce troiſième article ne fait aucune difficulté: les Héraclides amenèrent les Doriens dans le Péloponnèſe, & introduiſirent le dialecte Dorique dans tous les pays qu'ils conquirent. A l'égard du ſecond article, Strabon nous apprend que les Achéens étoient Phtiotides ou Eoliens d'origine, mais il n'a voulu parler que d'une partie de ce peuple: car les Phtiotides n'entrèrent point dans l'Argolide

Strab. l. VIII, pag. 333 & 365.

& la Laconie comme des conquérans qui détruiſent tout; ou comme une colonie deſtinée à peupler un pays inhabité; ils y trouvèrent une nation avec laquelle ils s'allièrent & ſe confondirent. Nous ignorons juſqu'à quel point le dialecte Éolique, que parloient les Phtiotides, s'altéra dans ce mélange, parce que nous ignorons quel étoit, avant leur arrivée, le dialecte uſité dans la Laconie. Nous pouvons ſeulement ſuppoſer que ce dernier avoit des inflexions particulières, & terminoit quelquefois les noms féminins comme les Attiques ou les Ioniens terminoient les leurs. De là il ſuit, 1.° que les noms de la ſeconde Inſcription doivent être terminés en A, parce qu'elle ſe rapporte au temps où les Doriens étoient maîtres de la ville d'Amyclæ. 2.° Qu'il ne faut pas être ſurpris que la première préſente quelque différence dans la terminaiſon des noms, puiſque ceux qui l'ont dreſſée n'étoient pas Doriens.

A l'égard de la différente manière dont les époques ſont marquées dans les deux fragmens, je crois qu'elle ſerviroit pluſtôt à prouver mon ſentiment qu'à le détruire; & quoique les Auteurs ne nous donnent preſque aucune lumière ſur les notes numérales uſitées dans les plus anciens temps, il paroît cependant qu'on déſigne d'abord les nombres par des lettres initiales, auxquelles on ſubſtitua dans la ſuite les lettres numérales. Les premiers n'étant, pour ainſi dire, que les abrégés des noms de nombre, on a dû s'en ſervir avant que de donner aux lettres de l'alphabet une valeur dépendante, non ſeulement du rang qu'elles y tiennent, mais encore d'une convention arbitraire qui eſt ſenſible, dans la façon d'exprimer les unités, les dixaines, &c. Cette ſeconde opération eſt bien plus compliquée que la première, & n'a dû s'introduire que lorſqu'on a reçû des Phéniciens les *épiſémons*, qui paroiſſent être venus plus tard en Grèce que la pluſpart des autres lettres. Du temps d'Hérodien, la première façon de compter ſe trouvoit encore dans les loix de Solon & ſur d'anciennes colonnes. Elle ſe perpétua chez les Athéniens; mais comme elle avoit été inſenſiblement abandonnée par

ΗΡΩΔ. περὶ τῶν ἀριθμῶν.

par les autres villes de la Grèce, de là vient que des Grammairiens, tels que Térentius Scaurus & Priſcien, n'en parlent que comme d'un uſage particulier aux Athéniens: mais il eſt clair que dans les commencemens il a dû être commun à tous les Grecs, & qu'on doit en trouver la preuve dans le premier fragment. Le ſecond prouve auſſi que l'autre façon de compter s'étoit introduite de bonne heure dans le Péloponnèſe. *Scaur. de Orth. p. 2258, édit. de Puts. Priſc. de fig. num. p. 1345.*

Dans l'état où ſe trouve à préſent l'Inſcription, elle ne peut fournir aucune lumière pour la chronologie; 1.° parce que les deux fragmens ne ſe ſuivent pas immédiatement; 2.° parce que dans le ſecond, il y a quelques époques que des accidens arrivés au marbre ont fait diſparoître. En général il eſt aiſé de fixer, à peu près, le temps où le catalogue des Prêtreſſes commençoit. La troiſième Prêtreſſe, nommée dans le premier fragment, étoit fille du roi Amyclas, qui régnoit environ deux ſiècles avant la guerre de Troie; & comme on ne ſauroit prouver que ce Prince ait fondé le temple d'Apollon, & qu'on voit, au contraire, que ſa fille avoit ſuccédé dans le ſacerdoce à deux Prêtreſſes, qui avoient rempli cette place pendant trente-trois ans, je crois que l'Inſcription peut remonter juſqu'au règne de Lacédémon, père d'Amyclas. M. l'abbé Fourmont a prétendu qu'elle deſcendoit juſqu'au temps où les Romains ſe rendirent maîtres de la Laconie; évènement qui n'eſt que de l'an 146 avant l'ère vulgaire, & qui ne peut ſervir de borne au catalogue des Prêtreſſes d'Amyclæ, dont les époques réunies ne donnent que huit cens & tant d'années. Quoi qu'il en ſoit, je ne crains pas d'aſſurer que les dernières lignes de l'Inſcription ſont d'un temps bien antérieur au temps où les Romains vinrent en Laconie. Je renvoie ceux qui auroient envie de s'en convaincre au recueil manuſcrit de M. l'abbé Fourmont; ils y trouveront des Inſcriptions qui ſont conſtamment du IV.e ſiècle avant J. C, & dont les lettres ſont tout-à-fait différentes de celles que préſentent les dernières lignes de l'Inſcription dont il s'agit; je n'en citerai qu'une qui vient d'être publiée dans le XVI.e volume de nos Mémoires: elle étoit ſur une eſpèce *Page 101.*

de bouclier déterré dans le temple d'Apollon Amycléen, où il avoit été consacré du temps d'Archidamus, roi de Lacédémone, qui vivoit vers l'an 380. Sur ce bouclier est représentée une massue, autour de laquelle on lit ces deux mots: ΑΡΧΙΔΑΜΟΣ ΑΓΕΣΙΛΑΟΥ; autour du bouclier on lit: ΛΑΚΕΔΑΙΜΟΟΝ. Presque toutes les lettres de cette Inscription se trouvent dans les dernières lignes de celle que nous examinons, mais elles diffèrent tellement entre elles sur ces deux monumens, qu'on peut avancer que l'un est postérieur à l'autre au moins de deux ou trois siècles.

Cette conséquence se trouve confirmée par un autre monument également publié dans le XVI.e volume de nos Mémoires: il est du temps d'Anaxidamus, roi de Lacédémone, qui, conjointement avec Anaxandre, fut chargé de la seconde guerre Messéniaque, & la termina heureusement vers l'an 668 avant l'ère vulgaire; & c'est encore une espèce de bouclier, sur lequel on voit un serpent debout élevant sa tête entre deux renards qui sont dans un sens contraire. Sur le bouclier on lit: ΑΝΑΞΙΔΑΜΟΣ ΔΕΥΞΙΔΑΜΟ ΒΑΓΟΣ, & sur la base qui soûtient le bouclier: ΑΝΑΞΙΔΑΜΟΣ ΔΕΥΞΙΔΑΜΟ ΤΟ ΑΝΑΞΑΝΔΡΟ ΤΟ ΕΥΡΙΚΡΑΤΕΟ ΒΑΓΟΣ. La forme des lettres qui accompagnent ces symboles singuliers a tant de rapports avec celles qu'on voit dans les dernières lignes de l'Inscription, que je ne craindrois pas de faire concourir les dernières époques de cette Inscription avec le temps de la seconde guerre de Messénie, ou, tout au plus, avec le commencement du sixième siècle avant l'ère vulgaire. Je ne crois pas qu'on puisse lui donner une moindre antiquité & la rapprocher du temps où l'Inscription d'Archidamus a été faite; la différence qu'on aperçoit entre ces deux monumens est si frappante, ainsi que je l'ai dit, que deux siècles d'intervalle suffiroient à peine pour en occasionner une semblable.

C'est en suivant les progrès de l'Ecriture que j'ose avancer encore que l'Inscription de la première planche n'est pas du temps auquel elle semble se rapporter; mais que le marbre

ſur lequel on l'avoit tracée ayant été détruit, ou du moins fort endommagé dans une de ces révolutions que la ville d'Amyclæ avoit eſſuyées, on en fit une copie, où l'on s'écarta en certains endroits de l'original. Le monument de Sigée nous offre un exemple bien frappant d'un pareil uſage; mais il nous faut ici d'autres preuves, & la comparaiſon que l'on peut faire des deux parties de l'Inſcription en fournit ſurabondamment.

On peut remarquer d'abord que dans la première les génitifs des noms en ΟΣ ſont terminés en ΟΥ, & que dans la ſeconde cette terminaiſon ne commence à s'introduire qu'à la dix-neuvième ligne. 2.° Que dans la première l'écriture n'éprouve aucun changement, que dans la deuxième au contraire, elle laiſſe entrevoir des progrès ſucceſſifs, & conſerve en partie les traits originaux qu'elle a reçûs de différentes mains. 3.° Enfin que la première offre la lettre Χ, au lieu que dans la ſeconde cette lettre eſt toûjours remplacée par la lettre Κ, ce qui marque une plus haute antiquité.

A ces preuves j'en ajoûte deux autres; l'une concernant l'omicron, qu'on confondoit dans ces temps reculés avec l'oméga; & l'autre concernant l'upſilon.

Dans le ſecond fragment l'Ο eſt d'abord triangulaire, il commence à s'arrondir vers le milieu, & ſur la fin il paroît indifféremment ſous l'une & l'autre forme. Dans le premier fragment l'Ο eſt toûjours rond; il s'agit de ſavoir ſi dans les temps les plus reculés il étoit figuré de cette manière. Or, dans les plus anciennes Inſcriptions que M. l'abbé Fourmont a rapportées du Péloponnèſe, cette lettre conſerve conſtamment la forme triangulaire: J'en citerai deux, dont l'autorité me paroît d'autant plus déciſive, qu'elles ont été toutes deux trouvées dans les ruines d'Amyclæ ou aux environs, & que l'une eſt antérieure au temps où il ſemble d'abord qu'il faudroit rapporter le premier de nos fragmens, & l'autre lui eſt poſtérieure. La première eſt une Inſcription qu'Eurotas, roi de Lacédémone, fit mettre ſur le frontiſpice du temple de la déeſſe Onga; dans le mot ΔΓΑΙ l'omicron eſt figuré *Mem. de l'Acad. t. XV, pag. 403.*

comme un triangle. La ſeconde Inſcription eſt du temps d'Echeſtrate & de Soüs; les noms de ces deux Princes y ſont écrits avec des omicrons qui conſervent la même forme. Je crois pouvoir conclurre de-là que cette lettre ne s'étoit point encore arrondie dans l'intervalle de temps écoulé entre Eurotas & Echeſtrate; & par une conſéquence néceſſaire que le premier fragment, tel que nous l'avons aujourd'hui, n'a point été fait dans cet intervalle.

Recueil de M. l'Ab. Fourmont.

J'établis la même conſéquence ſur la lettre upſilon, qui ſe trouve fréquemment dans la première partie de l'Inſcription; mais qui dans la ſeconde, après avoir été confondue avec l'O aux mots ΑΜΟΚΕΛ.... ligne première, ΣΕΚΟΛΑ ligne quatorze, ΠΟΛΥΞΩ ligne dix-huit, ne commence à paroître ſous ſa véritable forme qu'à la ligne dix-neuf. Ce changement me paroît prouver évidemment que dans les premiers temps l'upſilon n'étoit pas diſtingué de l'omicron, & c'eſt ce qu'on obſerve auſſi dans pluſieurs Inſcriptions très-anciennes du recueil de M. l'abbé Fourmont; je ne les rapporterai pas, & je dirai ſeulement qu'en les comparant avec le premier de nos fragmens, on ne pourra guère s'empêcher de reconnoître que ce fragment n'eſt qu'une copie d'un autre beaucoup plus ancien.

La reſſemblance qui ſe trouve entre l'omicron & l'upſilon peut nous conduire inſenſiblement à l'origine de cette dernière lettre. On ſait que l'ancien alphabet des Grecs, comme celui des Phéniciens, ſe terminoit au tau, & que dans la ſuite on y ajoûta l'upſilon, le phi, le pſi, &c. on a ſuppoſé que de ſimples particuliers avoient eu le crédit d'y introduire ſucceſſivement ces lettres; mais la diverſité des ſentimens ſur ces prétendus inventeurs prouve aſſez combien tout ce qu'on diſoit de leur découverte étoit incertain, & que c'eſt l'uſage ſeul qui a pû enrichir l'alphabet Grec des caractères dont il avoit beſoin: il faut même obſerver que quelques-uns de ces nouveaux caractères ne paroiſſent être que des modifications d'autres lettres plus anciennes; par exemple, il eſt à préſumer que la lettre cappa, comme le caph des Hébreux, ſe prononçoit quelquefois avec aſpiration, & quelquefois ſans aſpiration.

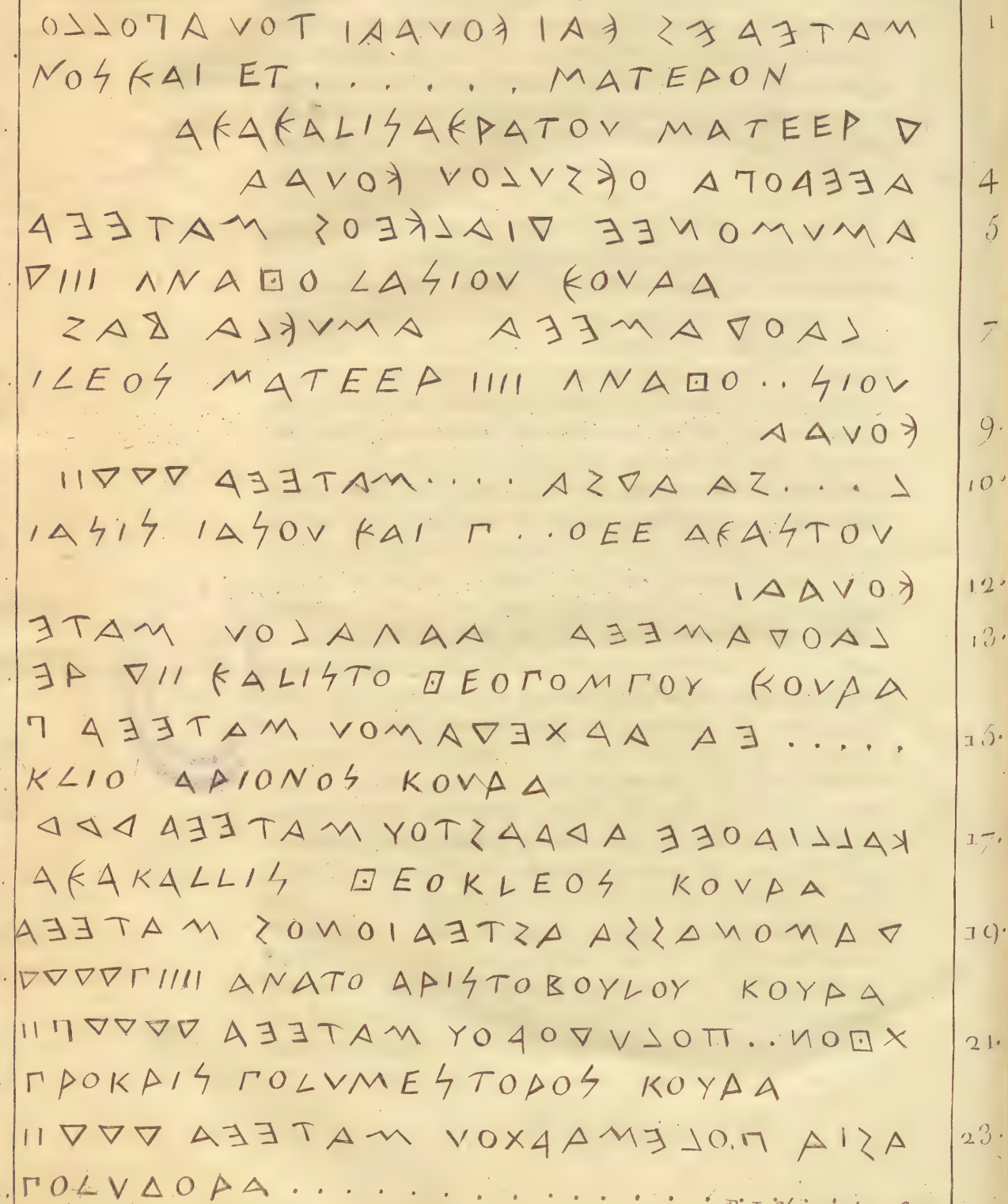

P. L. Charpentier Scrip

Mem. de l'Acad. des B. L. Tom. XXIII. p. 421.

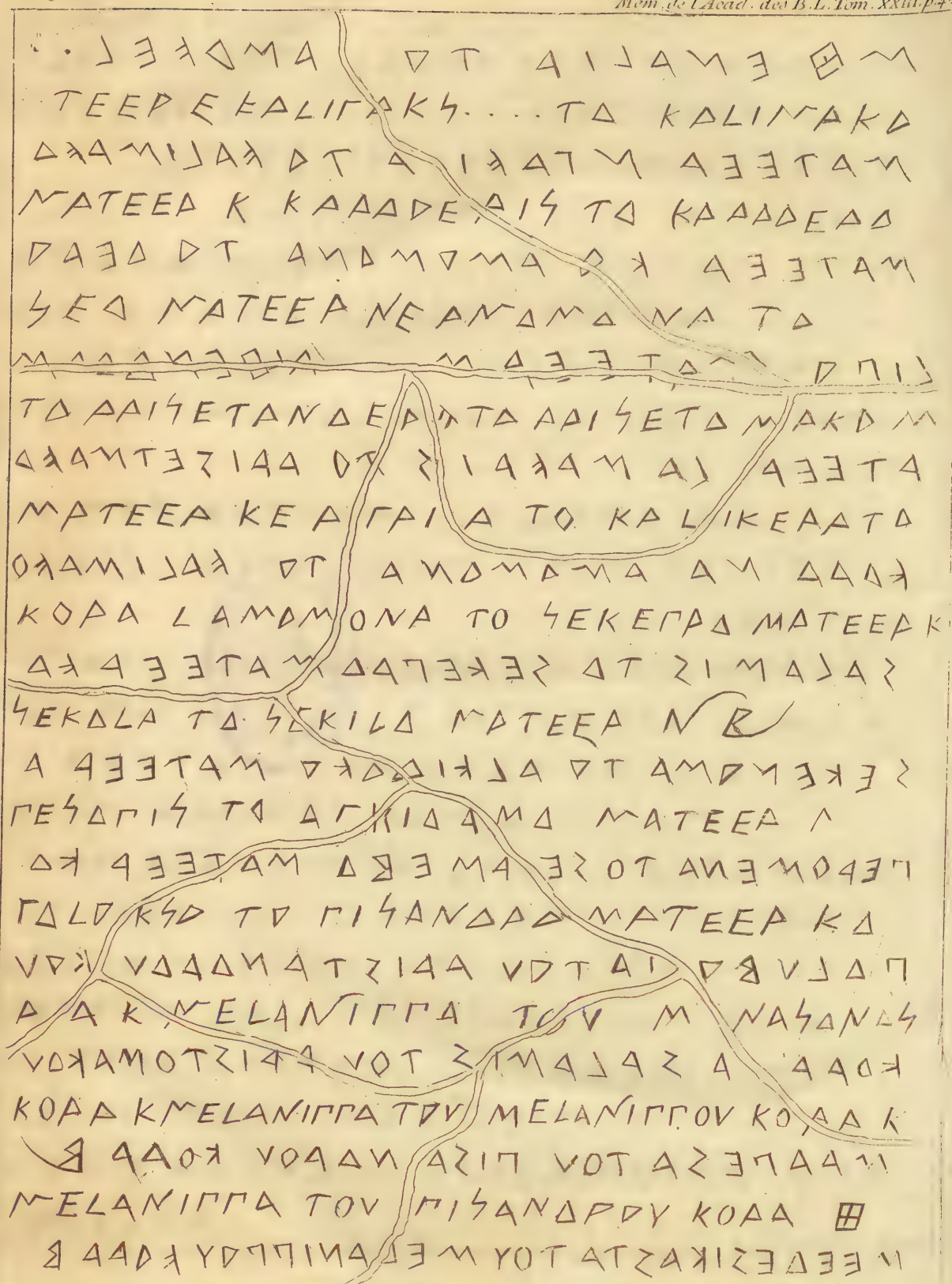

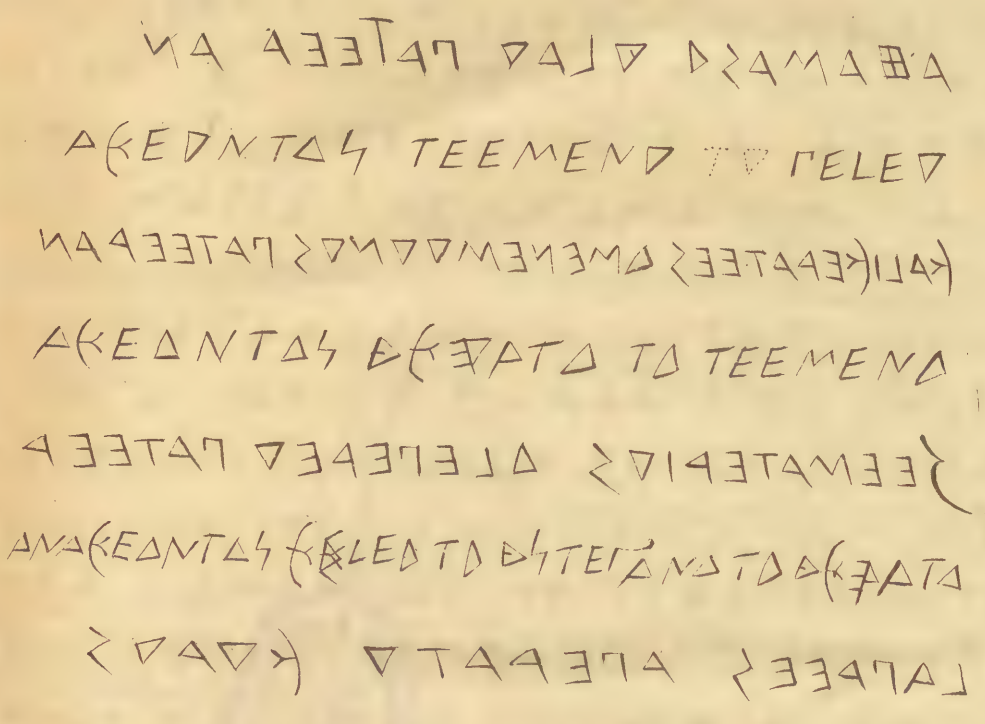

Monogrammes

Lignes 1. 4 *et* 6 Δ *c'est a dire* ΔΕ . ΝΕ

4 *et* 6 Ϝ ..... ΕΡ

6 ⋈ ..... ΡΛΙΓΕ

& que les copiſtes, pour marquer cette différence, ſe contentèrent d'écarter les jambages du cappa & en formèrent un X. L'on peut dire la même choſe par rapport à l'upſilon: nous avons vû que dans l'écriture, & peut-être auſſi dans la façon de le prononcer, il fut d'abord confondu avec l'omicron; mais dans la ſuite, en retranchant la ligne tranſverſale, qui en le fermant ſupérieurement le rendoit ſemblable à un triangle, on en forma l'upſilon, tel qu'il eſt figuré dans les dernières lignes de la ſeconde Inſcription, où il paroît ſans queue, & parfaitement ſemblable à l'V conſonne des Latins.

Je pourrois ajoûter ici pluſieurs autres réflexions ſur la forme des anciennes lettres grecques; mais j'aime mieux les ſupprimer que de ſuivre l'exemple de quelques antiquaires, qui, ſur un petit nombre d'Inſcriptions, ont avancé des opinions & établi des règles que la découverte du moindre monument détruit tous les jours. Et d'ailleurs, pour faire ſervir à la philologie l'Inſcription que j'ai tâché d'expliquer, il faudroit, ſur l'original même, diſtinguer ces traits déliés qui caractériſent différentes mains, & ſuivre ces changemens ſucceſſifs que l'écriture doit éprouver dans une longue ſuite d'années. Nous ſommes réduits à de ſimples copies, où l'on n'a pû faire paſſer ces nuances délicates, & il ne nous reſte que le regret de penſer que ces monumens reſpectables, & tant d'autres peut-être plus précieux encore, ſont enſevelis dans un pays où règne la plus profonde ignorance, au milieu des objets les plus capables de la diſſiper.

Fin du Tome vingt-troiſième.

210

HISTOIRE
DE
L'ACADEMIE

TOM. XXIII.

colorchecker CLASSIC
calibrite
mm